

M. Babec, 4, rue des Fossés,
COGNAC (Charente)

33^e Année. — Série nouvelle. — 1^{re} Livraison. Avril 1906.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — ABONNEMENTS ET RÉABONNEMENTS. — SAINT MICHEL ET LA FRANCE. — NEUVAINÉ MENSUELLE. — CALENDRIER. — LES JOURNÉES DU 12 ET DU 20 MARS 1906 AU MONT-SAINT-MICHEL. L'INVENTAIRE. — VARIÉTÉS. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

ABONNEMENTS & RÉABONNEMENTS

L'APPEL que nous faisons dans notre dernier numéro a été entendu! Nombreux... très nombreux sont les amis de saint Michel qui ont tenu à renouveler avant le mois d'Avril leur abonnement. Nombreux aussi les nouveaux venus qui ont bien voulu s'inscrire sur la liste de nos abonnés. A tous merci!

Aussi bien *ce n'est pas le temps de s'éloigner de saint Michel*; tout au contraire ne nous commande-t-il pas de nous en *rapprocher de plus en plus*, de répandre partout et chez tous sa dévotion? Et pour cela quel moyen plus efficace, on le prouvait naguère ici même, que les *Annales du Mont-Saint-Michel*?

Nos *zélateurs et zélatrices* sauront s'en souvenir... pratiquement et propager la Revue, *organe de saint Michel et du Mont-Saint-Michel*.

Nous appelons encore l'attention sur les points suivants:

1^o Tout abonnement aux *Annales du Mont-Saint-Michel* part du *mois d'avril* et est toujours *payable d'avance*; de

sorte que si l'on s'abonne durant l'année de publication, on reçoit les numéros parus depuis avril ;

2^e Sont considérées comme *réabonnées* les personnes qui, n'ayant pas payé le renouvellement de l'abonnement, avant la fin de mars, *ne refusent pas cependant le numéro d'avril*. — Certains, voulant s'épargner la peine de faire eux-mêmes l'envoi de leur cotisation, préfèrent le recouvrement par la poste. Nous n'employons pas généralement ce mode de paiement, onéreux et désagréable à beaucoup. Mais, *passé le mois de juin*, nous nous permettons d'adresser aux retardataires un petit *rappel amical*. *Si celui-ci reste sans effet*, c'est alors seulement, — *après un mois d'attente*, — que nous sommes fondés à interpréter la pensée de nos abonnés en leur *faisant présenter par la poste une quittance du montant de l'abonnement, majoré de 0 fr. 50 pour frais de recouvrement*. Le bon ordre exige ces mesures ; nos chers abonnés le comprendront ;

3^e Nous prions instamment nos dévoués zélateurs et zélatrices de bien vouloir nous adresser, avec les cotisations recueillies, *la liste des personnes auxquelles nous devons continuer d'envoyer les Annales durant l'année 1906-1907*. Faute de prendre cette précaution, des erreurs toujours regrettables peuvent se produire ;

4^e Ne pas négliger, dans la correspondance au sujet des *Annales*, de joindre une *bande d'adresse de la Revue*, ou tout au moins donner *le numéro d'ordre* qui y est marqué ;

5^e *Lorsqu'on écrit, soit au Directeur de l'Archiconfrérie, soit au Directeur des Annales*, — c'est tout nu — *employer toujours le mot MONSIEUR et éviter de se servir des expressions Père ou Révérend Père*.

Toutes correspondances portant sur l'adresse les mots Père ou Révérend Père sont envoyées à Paris, au bureau des lettres tombées en rebut ; par conséquent elles ne nous parviennent pas.



Saint Michel et la France

SAINTE Michel est le protecteur de la France ; c'est une vérité que nous avons maintes fois prouvée par des faits nombreux et incontestables.

Par conséquent c'est pour nous un devoir de le prier sans cesse en faveur de notre chère patrie. — Il est cependant des époques où ce devoir est plus impérieux, c'est lorsque le danger qui menace la nation est plus grave et plus redoutable. Or nous sommes présentement à l'une de ces époques ; la guerre est déchaînée sur la France et cette lutte est d'autant plus funeste qu'elle divise et affaiblit ceux-là mêmes qui devraient vivre en parfaite harmonie et mettre toute leur énergie en commun. Aussi attendons-nous avec angoisse l'issue de cette crise redoutable.

Mais ne l'oublions pas, nous ne devons pas être seulement des témoins passifs et attristés des événements qui se déroulent sous nos yeux. Trop longtemps on s'est contenté de faire entendre des plaintes inutiles sans vouloir travailler pour sa part au triomphe de la justice. Nous

sommes les soldats de Dieu dans cette lutte du bien contre le mal ; notre devoir est donc d'employer toute l'ardeur de notre âme à assurer le succès final. Pour cela, il faut en particulier que nous adressions à saint Michel des prières ferventes.

La dévotion à l'Archange est de tous les temps, toujours elle est à conseiller ; de nos jours elle s'impose parce que notre chère patrie a d'autant plus besoin du secours de son céleste protecteur qu'elle est plus en danger, et que ce secours, elle l'obtiendra si nous le demandons pour elle. Nous n'hésitons pas à le dire bien haut ; si nous savons prier, nous serons les vainqueurs ; la prière est toute-puissante, elle est comme une flèche qui atteint le cœur même de Dieu ; bien faite, elle obtient infailliblement la grâce, nous en avons pour garant les promesses et les serments de Jésus-Christ dans l'évangile.

On dira peut-être : ce n'est plus le moment de faire monter vers le ciel des supplications, l'heure est à l'action, au combat acharné ?... Sans doute, il faut agir et même énergiquement, résolument, c'est absolument nécessaire ; mais avant tout, il faut prier. N'avons-nous pas en effet les paroles si explicites de notre maître : « Sans moi, vous ne pouvez rien ? » Comment alors, sans Notre Seigneur, serons-nous capables d'agir ? Qui nous soutiendra dans la lutte si ce n'est Dieu, et comment mériterons-nous son appui, si nous ne le demandons pas par la prière ? — Nous en avons un exemple frappant dans la sainte Ecriture. Pendant que Josué, à la tête des Hébreux, allait combattre Amalec, Moïse se tenait debout sur une colline et lorsqu'il élevait les mains vers le ciel, les Hébreux étaient victorieux ; venait-il à les abaisser, Amalec avait l'avantage. Rien ne montre mieux la nécessité de la prière. Pour triompher, il faut sans doute que Josué combatte, mais il est nécessaire aussi que Moïse supplie le Très-Haut de donner la victoire à son peuple.

Ce serait donc une grande témérité de notre part, que de vouloir abandonner la prière pour livrer le combat. Dieu nous laisserait à nos seules forces, et nous nous épuiserions en vain pour arriver au triste résultat de constater l'inanité de nos efforts. Dieu veut en effet pouvoir s'attribuer à lui seul les succès que nous remportons ; nous ne devons être entre ses mains que des instruments dociles et soumis, qui se contentent d'exécuter ses ordres et de réaliser ses plans éternels. L'histoire du peuple choisi nous en fournit la preuve : chaque fois que les Israélites mettent en Dieu seul leur confiance, ils triomphent de leurs ennemis ; veulent-ils compter sur leurs propres forces, ils sont toujours vaincus.

Présentement en France, les catholiques sortent de leur sommeil et montrent à leurs ennemis étonnés qu'ils existent encore. — N'est-il pas permis de penser que ce réveil des catholiques a été au moins en partie obtenu par les prières si ferventes qui ont été faites de toute part ; et ce magnifique résultat ne doit-il pas nous encourager et nous exciter à adresser au ciel d'ardentes supplications afin d'obtenir les autres grâces dont nous avons besoin ?

Étant donnée la gravité du danger, nous ne devons pas douter que saint Michel, Protecteur de la France, ne veille sur nous avec plus de sollicitude ; ce n'est pas en effet, au plus fort de la mêlée que le général abandonne ses soldats. Chef de l'armée des catholiques, l'Archange se tient à notre tête, il est avec nous et il combat pour nous « Michel se tient debout pour défendre les enfants de son peuple. » — Il a secouru la France particulièrement aux heures douloureuses ; l'histoire est là pour le prouver. Aussi, dans la crise redoutable que traverse notre chère patrie, devons-nous mettre en lui toute notre confiance !

On rapportait dernièrement ici même un fait que nous tenons à signaler de nouveau, parce qu'il démontre clairement l'opportunité de la dévotion au Prince de la milice céleste.

Pendant la régence si agitée d'Anne d'Autriche, les troubles de la Fronde désolèrent le royaume. La reine, sur le conseil de M. Olier, fit un vœu à l'Archange pour obtenir la cessation de la révolution. Elle promit d'élever un autel sous le vocable de saint Michel et d'y faire célébrer solennellement la sainte messe le premier mardi de chaque mois. A la formule de son vœu, Anne d'Autriche ajouta cette prière : « Glorieux saint Michel, prince de la milice du ciel et général des armées de Dieu, je vous reconnais tout-puissant par lui sur les royaumes et les États. Je me sou mets à vous avec ma cour, mon État et ma famille, afin de vivre sous votre sainte protection, et je me renouvelle, autant qu'il est de moi, dans la piété de tous mes prédécesseurs, qui vous ont toujours regardé comme leur défenseur particulier. Donc, par l'amour que vous avez pour cet État, assujettissez-le tout à Dieu et à ceux qui le représentent. Grand saint, qui avez réprimé l'orgueil des impies, les avez bannis du ciel en y faisant régner une paix très profonde, produisez ces mêmes effets dans ce royaume. Faites qu'il plaise à Dieu, après tous les troubles apaisés, de voir régner en paix Jésus-Christ son très cher fils, dans l'Église, désirant pour ma part contribuer à le faire régner soit par tous les exemples de piété et de religion que je pourrai donner en ma propre personne, soit par les autres voies sur lesquelles vous me ferez la grâce de m'éclairer. »

Or, la situation n'est-elle pas aussi alarmante et le danger aussi grand à l'heure présente qu'au xvii^e siècle, et ne peut-on pas dire malheureusement que la révolution et la guerre sont déchaînées sur notre patrie ? Comment nous opposer victorieusement au flot toujours grossissant de l'impiété ? — En priant l'Archange.

Lorsque, à la demande d'Anne d'Autriche, on eut sur tous les points du royaume, multiplié les prières à saint Michel, on vit soudain la France rentrer dans le calme. — De même, lorsque nous aurons pour l'Archange la dévo-

tion qu'avaient pour lui nos aïeux, lorsque nous l'aurons supplié de se souvenir qu'il est le puissant Protecteur de notre nation et que nous lui aurons demandé le courage nécessaire pour ne point faillir au devoir, nous reverrons alors l'ordre rétabli en France et la religion catholique en honneur.

Aussi, nous adressons en ce moment un appel très pressant à toutes les bonnes volontés, et particulièrement aux Associés de l'Archiconfrérie, pour qu'ils fassent monter vers saint Michel de ferventes supplications. Nos zélateurs et nos zélatrices, dont nous apprécions tout le dévouement, ont présentement une occasion exceptionnelle de se dévouer à la cause de saint Michel en enrôlant le plus grand nombre possible de catholiques dans l'Archiconfrérie. Un des avantages de cette Archiconfrérie, en effet, est d'établir une union de prières entre tous les membres. Or, l'union fait la force, et plus nous serons nombreux à prier saint Michel, plus nous aurons d'espoir que l'Archange nous exaucera. — Toujours les infatigables serviteurs de saint Michel ont fait preuve d'une bonne volonté au-dessus de tout éloge ; dans les circonstances présentes, ils redoubleront encore de zèle et d'abnégation.

Neuvaine mensuelle

La neuvaine générale d'avril commencera le 21 pour finir le dimanche 29.

Les circonstances elles-mêmes indiquent quelle devra être l'intention de cette neuvaine. A la fin du mois, en effet, auront lieu les élections législatives. Leur importance exceptionnelle n'échappe à personne. Elles sont, en effet, pour la religion en France, une question de vie ou de mort. — La loi de séparation sera, si les élections sont

mauvaises, aggravée par d'iniques mesures. Dès lors, le clergé sera dans l'indigence; les églises seront volées pour un oui ou pour un non; elles seront transformées peut-être en marchés couverts ou en salles de fêtes; et en face de l'impiété triomphante le vieux culte de nos pères sera contraint de se cacher et de vivre dans l'ombre. Voilà ce qui nous est réservé en 1906, — les loges ne craignent pas de le dire, — si la secte antichrétienne triomphe aux élections.

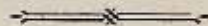
Préparons-nous donc à la grande bataille électorale. Ce sera pour en assurer le succès que nous adresserons à l'Archange, pendant la prochaine neuvaine, des supplications ardentes et confiantes. — Quelle joie nous éprouvons, si nous pouvons nous rendre le témoignage que nous avons, pour notre part, contribué au relèvement de la France humiliée et asservie !...

Nous prions nos chers associés de l'étranger de bien vouloir s'unir à nous. L'heure est si grave et le péril si grand, que nous éprouvons le besoin de nous assurer le précieux concours de toutes les âmes dévouées à saint Michel. Il n'est pas douteux d'ailleurs que l'Archange ne les récompense, par de précieuses faveurs, de l'acte de charité qu'ils auront accompli en faveur de la nation dont il est le Protecteur.

PRIÈRE

Dieu tout-puissant et éternel, qui, souvent, au cours des siècles, avez manifesté d'une manière merveilleuse votre amour pour la France et daigné vous servir d'elle pour accomplir vos desseins dans le monde, répandez sur elle les lumières et les dons du Saint-Esprit, afin que, dans la consultation nationale qui se prépare, les Français connaissent leur devoir et qu'ils aient le courage de l'accomplir.

Nous vous en supplions par votre divin Fils Jésus, le Sauveur du monde, par l'Auguste Vierge Marie, Reine de France, et par saint Michel, le protecteur spécial de la Patrie.



CALENDRIER POUR LES DÉVOTS DE SAINT MICHEL

1 Dim.	La Passion.	17 Mar.	De l'Octave.
2 Lun.	S. François de Paul, conf. Au Mont-S^t Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archic.	18 Mer.	De l'Octave.
3 Mar.	S ^t Marie Egyptienne.	19 Jeu.	De l'Octave.
4 Mer.	S. Isidore, év. conf. et doct.	20 Ven.	De l'Octave.
5 Jeu.	S. Vincent Ferrier, conf.	21 Sam.	De l'Octave. Commencement de la Neuvaine générale.
6 Ven.	Les Sept Douleurs de la B. V. Marie.	22 Dim.	Quassimodo.
7 Sam.	De la Férie. Au Mont-S^t Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les zélats. zélativ., bienfait. et bienfaitr. des œuvr. du Mont-S^t Mich.	23 Lun.	S. Georges, mart. Au Mont-S^t Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.
8 Dim.	Les Hameaux.	24 Mar.	S. Fidèle de Sigmaringen, martyr.
9 Lun.	De la Férie. Au Mont-S^t Mich. à 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.	25 Mer.	S. Marc, évangéliste.
10 Mar.	De la Férie.	26 Jeu.	S. Clet et S. Marcellin, pont. et mart.
11 Mer.	De la Férie.	27 Ven.	S. Pair, évêque d'Avranches.
12 Jeu.	Jean-Saint.	28 Sam.	S. Paul de la Croix, conf.
13 Ven.	Vendredi-Saint.	29 Dim.	II^e Dimanche après Pâques. Clôture de la Neuvaine.
14 Sam.	Samedi-Saint.	30 Lun.	S ^{te} Catherine de Sienne. Au Mont-S^t Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archic.
15 Dim.	Le Saint Jour de Pâques.		
16 Lun.	Lundi de Pâques. Au Mont-S^t Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.		

Pendant ce mois d'Avril (le calendrier l'indique) les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie bénéficieront donc des fruits de cinq messes. Une sixième messe sera célébrée pour nos zéloteurs, nos zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices des œuvres du Mont-Saint-Michel.

Outre ces avantages nous rappelons qu'on peut gagner les Indulgences suivantes dans le cours du présent mois :

— Indulgence plénière, l'une des six nouvelles accordées par Pie X (Date convalidée: le 15) : Archiconfrérie.

— Indulgence plénière : Exercice, en public ou en particulier, de la neuvaine en l'honneur de saint Michel. — Cette indulgence se gagne dans le cours de la neuvaine ou des 8 jours qui suivent.

— Indulgence plénière une fois le mois (jour au choix) : Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel.

— Sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles, chaque fois qu'ils réciteront, de cœur au moins contrit et avec dévotion, le chapelet de saint Michel.

— Indulgence de 300 jours, le saint jour de Pâques : Scapulaire de saint Michel.

— Indulgence de 300 jours, chaque jour de la neuvaine mensuelle.

— Indulgence de 100 jours, une fois le jour, aux Associés de l'Archiconfrérie qui récitent le « Sancte Michael » de Léon XIII.

— Cent jours, chaque jour, quand on porte sur soi le chapelet de saint Michel, ou que l'on baise la médaille qui y est fixée.

— Indulgence de 60 jours, chaque fois que les Associés accomplissent une œuvre de piété ou de charité.

LES JOURNÉES DU 12 & DU 20 MARS 1906

Au Mont-Saint-Michel

L'INVENTAIRE

Tout le monde sait que depuis l'année 1887, époque où sous prétexte de restauration de l'église abbatiale, le culte archangélique fut interdit dans l'ancienne abbaye du Mont-Saint-Michel, une ordonnance épiscopale transféra à l'église paroissiale le centre du pèlerinage et de l'Archiconfrérie. A cette même date, Rome assura au nouveau centre les indulgences et privilèges qui jadis avaient été accordés à la basilique aérienne.

Depuis 1887 également, les Directeurs de l'Archiconfrérie eurent à ajouter à leurs titres et qualités, le titre et la qualité de curé du Mont-Saint-Michel. Il ne pouvait en être autrement, car à l'église comme ailleurs, il ne faut qu'une direction, qu'une autorité, si l'on veut assurer l'ordre et la paix. C'est ainsi que le R. P. Laposte, le R. P. Danjou et le R. P. Pouvreau furent curés du mont-Saint-Michel en même temps que successivement ils exercèrent la lourde charge de la direction du pèlerinage et de l'Archiconfrérie.

A ce titre de curé, le mardi 6 mars dernier, le Directeur actuel des œuvres du Mont-Saint-Michel était officiellement informé que le lundi suivant, 12 mars, à 9 heures du matin, l'État ferait procéder à l'inventaire de l'église, et à 11 h. et demie, à l'inventaire de la mense curiale.

Donc, ce lundi 12 mars, à 9 heures du matin, M. Laforêt-Levatois, Directeur de l'Archiconfrérie, curé de la paroisse, assisté de M. Dupont, premier chapelain et vicaire; de M. Sauvé, président de la fabrique, président du bureau des Marguilliers;

de M. Desdoity, trésorier comptable, recevait à l'église M. le Receveur des Domaines et M. le Percepteur de Pontorson. Deux hommes, étrangers à la ville de l'Archange, accompagnaient les agents du gouvernement. C'étaient, à n'en pas douter, les deux témoins officiels.

M. Laforêt-Levatois et M. Dupont portaient leur habit de chœur.

Au premier coup de 9 heures, M. le Receveur et M. le Percepteur s'avancèrent au devant de M. le Curé, et après les pourparlers d'usage, en ces tristes circonstances, nous entendîmes la voix autorisée du Pasteur. M. Laforêt-Levatois s'exprima avec émotion, mais aussi avec l'accent d'un homme convaincu du Droit à défendre et du Devoir à accomplir :

Messieurs, dit-il, *Le Livre Blanc du Mont-Saint-Michel* nous rapporte que le 12 octobre 1791, les représentants du district d'Avranches vinrent ici, au Mont-Saint-Michel, avec voiture, chercher les trésors, diamants et rubis, reliques et reliquaires. Ce même jour, continue le Livre Blanc, le procureur syndic fit enlever les calices, coupes, saint Ciboire et soleil et ce qui était précieux, sans aucune réserve.

Quelques mois plus tard, l'abbaye confisquée devenait prison, et le presbytère confisqué à son tour, servait de local aux réunions des officiers municipaux de la ville, pour devenir, dans la suite, la mairie et l'école communale du Mont-Saint-Michel.

Le 12 Vendémiaire an III de la République, le citoyen Jacques Herant déposait à l'administration du district d'Avranches ce qui restait des ornements de la ci-devant église paroissiale du Mont Libre.....

Après plusieurs années d'angoisse, Pie VII et Napoléon I^{er} signèrent enfin le Concordat et le culte catholique fut rétabli en France. Le premier desservant du Mont-Saint-Michel se nommait Michel Reuilot. Il prit possession le 13 Fructidor an XIII. Les archives nous conservent l'intéressant procès-verbal que dressa ce premier desservant, lors de son arrivée. Cette pièce est trop suggestive, pour que nous ne la transcrivions pas textuellement.

« Lorsque je suis entré en cette ville, pour y remplir les saintes « fonctions de pasteur, j'ai trouvé l'église dans un dénûment com- « plet. Le côté du midi était tout découvert, l'autre côté, ainsi « que la tour, avaient la toiture en très mauvais état. L'église était « sans vitres, sans bancs à l'exception d'un seul, sans autels, si « ce n'est celui de la Sainte Vierge en assez bon état, sans linge,

« sans ornements, sans calice, sans croix, sans chandellers, sans
« lampe, sans chape, c'était en un mot un dénûment général, en
« sorte que je n'aurais pas eu, en linge d'église ou autrement,
« avec quoi envelopper mon petit doigt. Les statues étaient toutes
« mutilées par les malheurs de la révolution. »

Cependant, après deux années de séjour au Mont-Saint-Michel, l'abbé Reullot ajoutait à la suite de ce procès-verbal : « Présente-
« ment, par les bons soins des Marguilliers en charge : MM. Richard,
« Gautier et Morilland et de nos chers paroissiens, les choses
« commencent à changer de forme, Dieu en soit loué *in sempi-*
« *ternum.* »

Quelle conclusion, Messieurs, faut-il tirer de ces extraits histori-
ques ? je n'en vois qu'une seule et, dans les cruelles circonstances
où nous sommes, c'est, je crois, la plus logique : Vous n'avez pas
d'inventaires à établir ici, au Mont-Saint-Michel, si le but que vous
vous proposez, en venant inventorier, est de reconstituer le patri-
moine de l'État ou de la Commune. Vous le savez maintenant,
d'une part, les catholiques montois sont rentrés dans leur église,
alors qu'elle était toute délabrée, alors aussi qu'elle était depour-
vue de tout mobilier; d'autre part, le Mont-Saint-Michel est demeuré,
depuis la révolution, sans maison presbytérale : jusqu'à ce jour en
effet, les desservants successifs ont dû se contenter, chaque année,
d'une simple indemnité de logement.

Cependant, Messieurs, notre église a été très déceimment restaurée et tous les jours nous travaillons à son embellissement. Son mobilier et celui de la Sacristie surtout, ne laissent guère à désirer; c'est que les Fabriciens ont tous imité les Richard, les Gautier et Morilland, c'est que les desservants, qui ont administré cette paroisse, ont apporté leurs dons personnels, c'est que la générosité des paroissiens a été digne de la générosité de leurs ancêtres, c'est que la dévotion à l'Archange saint Michel nous a valu de la chrétienté tout entière, des catholiques de France en particulier, de quelques évêques, des papes Pie IX et Léon XIII, pour les citer nommément, des dons qui ont très certainement leur valeur.

Établi gardien de tous ces dons, officiellement chargé des intérêts et des droits sacrés de la paroisse, le curé du Mont-Saint-Michel peut-il, je ne dis pas, laisser dépouiller son église, je vais bien moins loin, peut-il autoriser votre inventaire ? Non, assurément non, et s'il n'employait pas tous moyens de conserver indemne, le bien dont il a la garde, si devant la force, il ne faisait pas du moins entendre d'énergiques protestations, il serait traître à son devoir, traître à ses engagements sacerdotaux.

A la force physique, nous n'avons malheureusement à opposer que la force morale.

Si donc, Messieurs, vous persistez dans le dessein qui vous a conduits sur cette sainte montagne, si ne tenant pas compte de nos légitimes observations, vous avez la volonté de dresser l'inventaire,

sachez que nous ne donnons aucun consentement et que nous entendons bien ne participer en rien à votre œuvre. Sachez aussi qu'il vous faudra user de violence, car avec la grâce de Dieu, nous resterons fidèle à notre devoir. La parole de Pie X, l'exemple de notre Évêque sont là pour nous soutenir et nous encourager. Mais, quoi qu'il arrive, il est une porte cependant que vous n'ouvrez pas, c'est la porte du saint tabernacle. Le tabernacle d'ailleurs ne renferme aucun vase sacré, le corps adorable de notre Seigneur s'y trouve seul, il est caché dans les plis d'un humble corporal de lin

Nous réservons très formellement tous les droits de la Fabrique, de la paroisse, de l'autorité ecclésiastique, de la sainte Église et des tiers.

Nous réservons par avance, toutes actions, exceptions et moyens relativement à ces droits en faveur de qui il appartiendra.

En conséquence, nous déclarons dès maintenant faire défaut et nous vous requérons d'insérer à votre procès-verbal notre présente déclaration.

Quand M. le Curé eut achevé de parler, le vénérable président s'approcha à son tour et, en deux mots bien accentués, il fit entendre, lui aussi, sa protestation. Nous sommes heureux de la faire connaître :

MESSIEURS,

Le Président du Conseil de la Fabrique du Mont-Saint-Michel, président du Bureau des Marguilliers, soussigné, déclare, tant en son nom personnel, qu'au nom de son conseil, adhérer pleinement et sans réserves, à la protestation que vient de faire M. le Curé et réclame, comme lui, l'insertion au procès-verbal de cette déclaration.

A quelle résolution Messieurs nos visiteurs allaient-ils s'arrêter ? Il y eut comme un moment de réflexion profonde. Pouvaient-ils faire procéder au crochetage des portes de la sacristie et des armoires de notre église ? Des serruriers, ils n'y en a pas au Mont-Saint-Michel, et même, s'en fût-il trouvé un, que jamais Montois n'eût consenti à si triste besogne. Avant d'avoir recours à la violence, ne devait-on pas, aux termes mêmes de la loi, en référer à la sous-préfecture d'Avranches ?

Ces Messieurs se contentèrent d'agir comme aurait agi un pèlerin curieux ou le touriste anglais qui veut tout voir et tout savoir. Nous les vîmes parcourir le temple saint dans un silence très réservé et dans l'attitude la plus correcte. Longtemps ils s'arrêtèrent devant les autels, devant les ex-voto, devant les souvenirs des grands pèlerinages, devant les nombreuses bannières et les étendards dont ils lisaient les inscriptions, devant la plaque de marbre sous laquelle nous déposâmes, il y a trois ans, le cœur de Mgr Bravard, l'illustre restaurateur des pèlerinages à saint Michel, ils lurent sur le marbre la belle inscription latine que nous devons à notre évêque Monseigneur Guérard, puis ils allèrent contempler le sanctuaire vénéré de l'Archange, autour duquel brillaient une trentaine de lampes que la prière et la reconnaissance faisaient entretenir, en ce jour.

A 11 h. et demie, personne ne se présenta à la maison des chapelains que nos Montois désignent maintenant sous le nom de *presbytère*, à cette maison que le 10 septembre 1904, une autorisation du Souverain Pontife nous permettait d'acheter, DE SAINT MICHEL, POUR SAINT MICHEL, afin de procurer un abri aux desservants du Pèlerinage, d'établir, d'une manière stable, les bureaux de l'Archiconfrérie et de nous débarrasser enfin d'une location très onéreuse qui incombait à l'œuvre du Mont-Saint-Michel. On avait compris sans doute que notre maison ne rentre pas dans la catégorie ordinaire des maisons curiales, puisque en effet le Mont-Saint-Michel est demeuré sans presbytère, depuis les tristes jours de la Révolution. . . .

Mais ce n'est pas tout, à quelle date la suite de l'inventaire de notre église? quel jour reviendra-t-on avec l'attirail réservé à ceux qui résistent? quand le crochetage ou l'enfoncement des portes dans le temple saint? N'y pensons pas, la perspective de ces cruels événements jette le frisson dans tout notre être.

Saint Michel à notre secours! !

Ce matin 12 mars, au moment de l'Angelus, deux fois le

tonnerre s'est fait entendre, la mer est houleuse, le vent souffle avec violence, nous entendons les flots qui se précipitent contre les murailles, c'est l'horreur de la tempête. *Concussum est mare, contremuit terra*; instinctivement nous songeons à ces deux propositions du répons à saint Michel: la mer se souleva, la terre trembla; puis de nos lèvres suppliantes, nous répêtons les pieuses et énergiques invocations de ce répons: *Sancte Michaël, defende nos*, saint Michel, défendez-nous! *Esto memor nostri*, souvenez-vous de nous! *Semper precare pro nobis*, priez pour nous toujours! *Veni in adjutorium populo Dei*, venez en aide aux catholiques de la France, notre montagne n'est pas menacée toute seule, la persécution règne partout en France! *Consurge Michaël, sta pro filiis*, levez-vous, Archange Michel, prenez position pour défendre vos enfants!

Hélas! l'heure de Dieu n'a pas encore sonné. Saint Michel se tient debout devant le trône du Très-Haut, il est tout prêt à la lutte, il a déjà la main sur la garde de son épée, mais, saint Michel s'il est vaillance, il est aussi obéissance. Que Dieu veuille bien nous pardonner, qu'il ait pitié de nous, puis qu'il commande et de nouveau retentira le *quis ut Deus* et de nouveau la victoire sera à Dieu et aux enfants de Dieu.

Amen! Amen!



Dernière heure, 20 Mars :

Les agents de l'État sont revenus. Le Receveur des Domaines et le Percepteur de Pontorson sont accompagnés d'un lieutenant de gendarmerie et de deux brigades. Le commissaire d'Avranches, ceint de son écharpe, est également présent. Enfin derrière le cortège marche un manœuvre portant un long sac de toile.

Monsieur le Curé, M. le Président du Conseil de Fabrique et M. le Trésorier-comptable se présentent.

Le Percepteur demande qu'on lui ouvre la porte. M. le Curé, d'une voix vibrante d'émotion et d'indignation: *Au nom de la*

loi, dit-il, vous me demandez d'ouvrir ; moi, au nom d'une loi supérieure à la vôtre, au nom de la loi de Dieu, je refuse d'ouvrir les portes. — Les trois sommations légales accomplies, le commissaire fait son office et donne ordre au crocheteur d'accomplir sa besogne. Le sac de toile est ouvert ; il contient une hache, une barre de fer, un marteau et un ciseau. Des coups de pic sont violemment donnés entre la porte et le pied droit de granit, à l'endroit où se trouve la serrure. L'acier rencontrant la pierre, des étincelles de feu jaillissent ; le chêne de la porte s'effrite et le granit tombe par morceaux, mais la pesée reste sans résultat, la porte est épaisse en effet de 4 centimètres. Le manœuvre se sert de la hache et, après plusieurs minutes, un jour se fait dans le chêne et nous entendons la serrure qui tombe sur le pavé.

Qui pourrait décrire l'impression que produit un pareil spectacle ! Quand on pense que c'est au *xx^e* siècle, dans le pays « de la liberté » et sous prétexte de rendre service aux catholiques, pour protéger leurs biens, qu'on enfonce les portes !...

Les agents du gouvernement pénètrent dans la sacristie, ils sont encore obligés de faire crocheter d'autres portes ; puis ils visitent successivement les armoires, les placards, estimant à prix d'argent les objets sacrés du culte, comme autrefois les Pharisiens jugeaient que Jésus valait encore bien trente pièces d'argent.

La triste besogne est accomplie. Les agents se retirent.
Parce, Domine !!! ... Parce populo !!!



Variétés

UNE VISION DE LÉON XIII

L E 6 février 1884, un décret pontifical ordonnait des prières à la fin de chaque messe basse : trois Ave, le Salve Regina et une seule oraison.

Deux ans plus tard, vers la fin de 1886, une invocation à saint Michel fut ajoutée. Or, c'était une innovation liturgique qui fit beaucoup parler alors.

Pourquoi cette invocation à ajouter aux prières déjà prescrites ? c'est que Léon XIII, un jour qu'il célébrait la sainte messe, eut une vision :

« La terre lui apparut comme enveloppée de ténèbres et, d'un abîme entr'ouvert, il vit sortir une légion de démons qui se répandirent sur le monde, pour détruire les œuvres de l'Église et s'attaquer à l'Église elle-même, qui fut réduite à l'extrémité. C'est alors que saint Michel apparut et que, de son épée, il refoula les esprits mauvais dans l'abîme. »

Le prélat romain qui tenait de la bouche même de Léon XIII, le récit de cette vision symbolique, était Mgr T. . . , consultant de la S. Congrégation des Évêques et Réguliers.

* * *

LES GUIDES CÉLESTES

Parmi les périls qui nous menacent, ceux que nous courons en voyage éveillent surtout la sollicitude de nos anges gardiens, et nous voyons que les anciens Patriarches mettaient après Dieu leur principale confiance dans le secours des anges. « Que l'ange du Seigneur vous accompagne dans votre voyage et qu'il vous conduise en bonne santé, disait Raguel à sa jeune fille et au jeune Tobie. » Et c'était en présence même de l'ange Raphaël, envoyé de Dieu pour accompagner son fils, que le père de Tobie lui avait dit : « Que le Seigneur bénisse

vosre voyage, et que son ange vous accompagne. » Aussi la sainte Église a-t-elle une prière particulière pour les voyageurs, dans laquelle sa demande expresse est celle-ci : « Que l'ange Raphaël nous tienne compagnie dans le chemin, afin que nous revenions pleins de joie et de santé. » Et les saints Anges entendent cette prière.

On nous écrit des Alpes-Maritimes :

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

J'ai été prié, il y a quelque temps, de vous raconter un exemple de la protection angélique dans une de ces circonstances banales de l'existence où cette attention paraît plus touchante, précisément parce que ce n'est pas notre vie mais notre commodité qui est en jeu. N'y a-t-il pas une affection plus grande, de la part d'un ami, à se déranger pour nous éviter une nuit à la belle étoile, que pour nous arracher à la mort ? C'est ce qui fait, je pense, que la fidélité dans les petites choses est, aux yeux du Sauveur, un si grand témoignage d'amour.

Bref, une mère de famille s'attarde au village pour les emplettes, la confession mensuelle et un peu de causerie dans une maison amie.

Les moments passent rapides en bonne compagnie ; bientôt la pendule va sonner 9 heures. Il faut s'arracher à l'atmosphère chaude du foyer et de la sympathie et aux offres d'hospitalité. En prenant par la traverse, on peut gagner prestement le corps de ferme, aux confins du village, à trois kilomètres.

Au-delà du bourg et de la grand'route, la lande déserte, en partie inculte ; des rubans de sentiers interrompus et peu faciles à raccorder dans le brouillard, contournent les étangs et les fourrés épineux ; ce qui explique qu'après une demi-heure la marcheuse est en défaut : elle ne relève plus les accidents familiers de sa route, elle est égarée.

Un dernier effort un peu fébrile l'entraîne assez loin, mais à l'aventure, hélas, il l'engage dans un fourré de bruyères dans lesquelles elle tombe empêtrée. Elle reste ainsi, à bout de forces et de courage, n'attendant plus que du jour sa délivrance et laissant sa pensée retomber sur les objets de sa foi, les bons Anges, guides et gardiens, auxquels dans sa détresse, elle se recommande avec un abandon entier.

Un peu de reconfort qu'elle semble éprouver, la remet sur pied pour une nouvelle tentative. Et la voici cheminant sans difficulté.

Mais tout à coup, ô surprise ! elle aperçoit dans le lointain une lumière balancée longtemps comme à la longueur du bras.... le fils aîné, sans doute, jetant son signal dans les ténèbres sous le pressentiment du danger maternel : les Anges nous donnent de tels pressentiments.

La vaillante affermit sa marche dans la direction indiquée et une demi-heure après, elle entrait dans la cour de la ferme.

Mais personne ne l'attend ! Tout dort dans l'obscurité ; il faut ses appels et la voix des chiens pour éveiller le fils oublieux, Jules, qui s'étonne et blâme doucement cette témérité..... à une heure pareille ! seule au milieu des landes, par une nuit sans étoiles ! 11 heures sont passées !

Ne m'avez-vous pas fait des signaux avec la lanterne ?

Personne ne s'est dérangé, trop certains que vous aviez accepté l'hospitalité au bourg.

Et pourtant des signaux m'ont été faits ! Pas d'illusion, puisqu'ils m'ont réussi ! Et l'auteur des signaux a dû me tenir par la main dans une lande coupée de flaques d'eau, de fossés et de buissons ! Béni soit Dieu !

La main céleste était visible. L'heureuse famille se confondit dans un élan muet de reconnaissance au bon Ange dont ils connaissaient par expérience la fidélité.

J. DE MORIPOZ.



ACTIONS DE GRACES'

Ardennes. — Ma fille, M^{me} B, continue de recevoir des marques de la protection de saint Michel; elle me prie de vous envoyer un mandat de 2 francs pour l'entretien d'une lampe pendant neuf jours devant la statue de l'Archange. C'est après avoir promis de faire brûler cette lampe que ma fille a obtenu la faveur temporelle qu'elle sollicitait. E. S.

Bouches-du-Rhône. — Merci à saint Michel de son bienveillant secours dans toutes mes difficultés. V^{ve} H. R., *sél.*

Calvados. — Actions de grâces à l'Archange. C. H., *sél.*

Côte-d'Or. — Merci à saint Michel pour une grande faveur spirituelle obtenue par son intercession. S^r M. DE LA P.

Reconnaissance à l'Archange pour faveurs obtenues. Abbé P.

Eure. — Veuillez recevoir une offrande pour remercier saint Michel d'une grâce qu'il m'a obtenue. D. T.

Haute-Garonne. — Ci-inclus une petite offrande en action de grâces à l'Archange. H. DE G.

Loire. — Je vous prie de remercier le grand Archange d'une faveur qu'il m'a obtenue par sa puissante intercession. M. A., *sél.*

Je remercie saint Michel et les saints Anges des bienfaits qu'ils m'ont obtenus. J'implore à nouveau leur protection pour moi, pour mes enfants et pour ma famille tout entière. Puisse-t-on être délivrés des maux qui nous menacent. E. P. T.

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, au jugement infailible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Loire-Inférieure. — Messe d'action de grâces à saint Michel pour une faveur obtenue le jour même de la célébration de la messe de demande. G.

Remerciements au saint Archange et messe d'action de grâces pour une heureuse naissance. M. T. G. C.

Maine-et-Loire. — Je vous prie de publier dans les *Annales* l'expression de ma reconnaissance à saint Michel. H. M.

Morbihan. — Désirant obtenir une grande faveur, je me suis adressé à l'Archange, que j'ai invoqué avec confiance pendant neuf jours. A la fin de la neuvaine, j'ai été complètement exaucé. Aussi je viens lui témoigner ma vive reconnaissance. P. R.

Orne. — Prière de faire dire une messe pour grâce obtenue par l'intercession de saint Michel. Du P.

Merci à l'Archange de sa puissante protection. E. H.

Basses-Pyrénées. — J'ai encore eu la joie de constater que jamais on n'invoque en vain saint Michel. J'ai en effet obtenu la faveur que j'avais demandée par sa puissante intercession. A. G.

Savoie. — Je viens m'acquitter de la promesse que j'avais faite à saint Michel et à Notre-Dame des Anges. Ma petite fille était très malade et devait subir une opération. Dans ma douleur, je la recommandai avec confiance à ses puissants protecteurs. Quelques heures avant le moment fixé pour l'opération, mon enfant se trouva mieux à tel point que le médecin ne put expliquer un changement si soudain; l'opération n'eut pas lieu. Depuis lors, l'amélioration a continué et maintenant, ma fille est complètement guérie. Aidez-moi, je vous prie, à remercier saint Michel et Notre-Dame des Anges et veuillez célébrer une messe en leur honneur. F. C.

Seine. — Ci-joint notre offrande. Veuillez continuer de faire brûler pendant l'année 1903 notre lampe devant saint Michel, afin qu'il nous protège et nous exauce. L. G. J. B.

Seine-Inférieure. — Une messe d'action de grâces pour une faveur obtenue par le glorieux Archange auquel j'avais recommandé une personne dont la maladie fut aussitôt enrayée. *Prière d'insérer.* M. C.

Tarn. — J'avais promis une messe en l'honneur de saint Michel si j'obtenais la grâce que je désirais. J'ai été exaucé, aussi je viens avec joie remplir ma promesse. Que l'Archange daigne toujours protéger ma famille ! M. B.

Remerciements à saint Michel pour la guérison d'une personne malade qui lui avait été spécialement recommandée. P. M. B.

Réunion. — Je suis heureuse de pouvoir m'occuper de l'œuvre de saint Michel, si belle et si bienfaisante, et je pense sous peu vous envoyer de nouvelles adhésions. J'ai déjà obtenu bien des grâces par l'intercession du grand Archange; puisse-t-il me continuer sa puissante protection ! M. E., *sél.*





La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Pris au saint autel à la messe des morts, l'Église demande que saint Michel, le porteur d'étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Aube. — Trêves : M^{lle} Virginie Journet.

Aude. — La Grangette : M. Henri Lombard.

Côtes-du-Nord. — Saint-Denonval : M^{lle} Mathilde de la Motte de la Guyomarais. — Saint-Brieuc : M^{lle} Sophie Doyer, née Maréchal ; M. Sylvestre Le Méhauté ; M. Mcheux. — Plancoët : M^{lle} Petitpas.

Finistère. — Saint-Renan : M^{lle} Guégen, *sélatrice*.

Haute-Garonne. — Toulouse : M. Henri Bemaury ; M^{lle} Gabrielle Marie de Puymirol.

Une sélatrice nous apprenant la mort de M^{lle} de Puymirol, nous écrit :

Encore une grande chrétienne qui s'en va à l'heure où nous aurions un immense besoin de voir revivre nos saintes et héroïques devancières ; ces femmes de foi et de piété qui savaient inculquer à leurs enfants l'amour de Dieu, l'attachement à l'Église et le zèle pour les bonnes œuvres, qui savaient faire respecter et aimer leur douce et ferme autorité. Telle était M^{lle} de Puymirol, sa grande dévotion envers l'Archange saint Michel lui assigne une place dans ces *Annales*.

Zélatrice de la première heure, elle a contribué à faire connaître à Toulouse l'Archiconfrérie dans laquelle elle a coréglé toute sa famille et son nombre d'autres associés.

Prions pour cette âme d'élite qui ne disparaît pas tout entière, car elle a légué à ses trois filles l'héritage de ses vertus.

L'une a déjà donné à Dieu une de ses filles bien-aimées que la bonne grand-mère a vu entrer avec résignation, mais le cœur bien gros, chez les petites sœurs des Pauvres. La seconde a été l'Antigone de sa vieillesse, la lionne de ses yeux éteints, la catinatrice de ses œuvres. La troisième est l'ange de la prière, la carmélite s'immolant sur la terre d'exil pour le salut de la France.

Espérons que notre glorieux Archange aura déjà introduit dans le ciel sa fidèle servante ; notre œuvre aura en elle une nouvelle protectrice auprès de Dieu.

G. M., *sélatrice*.

Gers. — Gimond : M. l'abbé Delherm de Larcenne, *curé*.

Gironde. — Bazas : M. Lagardère.

Hérault. — Villeneuve-les-Béziers : M^{lle} W. Bousquet-Boissezon. — Béziers : M^{lle} Castelbon de Bazoste ; M. André Prouilleaud ; M^{lle} Clémence Primault ; M^{lle} Pauline Malinès ; M^{lle} Léonie Prax ; M^{lle} Anna Bayle ; M^{lle} Adélaïde Levère ; M^{lle} Madelaine Devillers ; M^{lle} Montagnier. — Montpellier : M^{lle} Elisa Mercier.

Ille-et-Vilaine. — Rennes : M^{lle} Lupé ; M^{lle} Prenveilla. — Bain-de-Bretagne : M^{lle} Ange Jacquart. — St-Malo : M. Pierre Roger. — St-Servan : M. Henry Le Fer de la Motte.

Loir-et-Cher. — Blois : M. Auguste Cabria ; M. Guy Doustou ; M. Lechevalier ; M^{lle} Élise Adélaïde Renault ; M^{lle} Adèle de Beaucoeurp Ganscande ; M^{lle} Henriette d'Arcy ; M^{lle} Louise de Sampigny ; M^{lle} Caroline de Serrant ; M^{lle} Marie Ravard.

Loire-Inférieure. — Nantes : M^{lle} Vve Verrier.

Maine-et-Loire. — Angers : M^{lle} Béatrix.

Manche. — Granville : M^{lle} Joséphine Guillebot. — Le Val Saint-Père : M. Bliard. — Marcey : M. Victor Zacharie. — Coutances : M^{lle} Marie Boissel.

Marne. — St-Menehould : M. l'abbé Henry, *curé*.

Meurthe-et-Moselle. — Nancy : M. Jean-Baptiste Chebron de Lespioats.

Morbihan. — Plavigner : M. de Saint-Georges. — Prenguesten : M. l'abbé Jean-Marie Tatibouet, *vicaire*.

Nord. — Solre-le-Château : M^{lle} Flore Jenot-Thieuleux. — Holque : M. Jacques Caoler.

Oise. — Francières : M^{lle} Marie Lejeune.

Basses-Pyrénées. — Pau : M^{lle} Marie Hortense Cober.

Rhône. — Souzy : M^{lle} L. Bassot, née Crozier ; M^{lle} J. Dumiliée, née Colomb ; M^{lle} J. Mazard, née Guérin ; M^{lle} C. Desgranges, née Martinière ; M^{lle} J. M. Véricel, née Tisseur ; M^{lle} P. Boisson, née Michel ; M^{lle} M. Fayolles, née Pillon ; M^{lle} M. F. Rouzin, née Grosnotard ; M^{lle} Marie Boichon. — Lyon : M^{lle} de Brives.

Sarthe. — Le Mans : M^{lle} Vve Émile Michel, née Joséphine Chaplain, *sélatrice*.

Saône-et-Loire. — Autan : Son Eminence le Cardinal Perraud. — Burzy : M^{me} Vve Emma Adenot.

Savoie. — Bourg St-Maurice : M^{me} Vve Justin Raymond.

Seine. — Vincennes : M^{lle} Marie Lagier. — Paris : M^{me} Vve Foucher; M^{me} Goupil de Préfeln; M. Elphège Bruaet. — Saint-Denis : M. Eugène Darcel.

Seine-et-Oise. — Goussainville : M^{me} Decauville; M^{me} Tétard; M^{lles} Geneviève et Jeanne Savouré; M. Maurice Savouré. — Versailles : M. le chanoine Chaudé.

Tarn. — Le Masnou : M^{lle} Claire Chomayon, *zélatrice*.

Var. — Le Val : M^{me} Clara Mus; M^{me} Marie Léidier.

Amérique du Nord. — Ile Saint-Pierre : M. Jean-Marie Lefèvre; M^{me} Lefèvre; M. Pierre Cormier; M^{me} René Collat; M. Louis Simon; M. Sylvain Lefèvre; M. Lefèvre; M. Michel O Connor; M^{me} O. Connor; M^{me} Suzanne O Connor; M. Joseph Cormier; M. Paul Emiry; M. Jacques Emiry.

Réunion. — Saint-Pierre : M. Maurice Lahuppe; M^{me} Adolphe Emry; M^{lle} Amélie Weiment.

Bésil. — Rio de Janeiro : Mgr João Cordeiro da Cruz Saldanha.

Canada. — Saint-Julien de Verchères : M^{me} Bordua, née Marie Alphonsine Lussier. — Montréal : M. David Dumas; M. Jean-Baptiste Lenoir; M^{me} Elisabeth Carpentier, née Bosqui; M^{me} Thérèse Griffing, née Ledoux; M^{me} Zénaïde Bourbonnais, née Dubois. — Sherrington : M. Octave Ouimette; M^{me} Adélaïde Frédette, née Dupont; M^{me} Marie Coalier, née Piédalus; M^{me} Marie Guérin, née Héault; M^{me} Hélène Murray. — Québec, Saint-Basile : M^{me} Céline Pagé, née Grotreau.

PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur Jésus-Christ, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du lac profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que le **Prince des Anges saint Michel** les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(Offertoire de la Messe des Morts.)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — LE MOIS DE MAI. NEUVAIN MENSUELLE. TROUQU. — CALENDRIER. — LA FOT TINDI. — IN ILLO TEMPORE. — LE MONT-SAINT-MICHEL AU SÉNAT. — RECONNAISSANCE A SAINT MICHEL. — VARIÉTÉS. L'INCROYABLE AU MATIN DE PÂQUES. LOUE SOIT JÉSUS-CHRIST. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHÈRES DÉFUNTS.

MAI

Le mois de Mai qui, avec ses jours ensoleillés, fait renaître dans les cœurs l'espérance et la joie, a pour nous des charmes tout particuliers.

Pendant ce mois, en effet, nous honorons spécialement la Sainte Vierge.

La dévotion à Marie est ici de tradition. Avant le VIII^e siècle, on vénérât la mère de Dieu sur ce Mont Tombe. Après l'apparition de l'Archange à saint Aubert, en 708, le célèbre rocher s'appela Mont-Saint-Michel; Marie ne fut pas pour cela détronée, elle partagea ses droits et ses prérogatives avec l'Archange; aussi continue-t-elle de recevoir ici les marques d'une dévotion toute spéciale. — On comprend donc notre joie, au retour du mois de Mai. Serviteurs de Marie, enfants de cette Mère tendrement aimée, nous serons heureux de lui offrir nos hommages et notre amour filial et de la prier pour tous

ceux qui s'intéressent aux Œuvres établies sur cette sainte Montagne.

En outre, le 8 mai est pour nous jour de fête. L'apparition de saint Michel au mont Gargan est sans doute une fête chère à l'Italie ; mais ne nous rappelle-t-elle pas la visite de l'Archange à saint Aubert sur notre montagne ? C'est d'ailleurs une fête de saint Michel, cela nous suffit pour qu'en ce jour, nous offrions avec plus de ferveur à l'Archange bien-aimé, nos louanges et nos supplications.

Le 8 mai, jour de la délivrance d'Orléans, nous rappelle encore Jeanne d'Arc, cette jeune fille, inspirée de saint Michel, qui, pour obéir à Dieu, quitta ses parents, son église et son village et mourut, à dix-neuf ans, martyr de son patriotisme et de sa foi. — Nous serons heureux de célébrer cette héroïne et d'invoquer cette protectrice de notre chère patrie. Nous demanderons aussi à Dieu, en ce jour, de bien vouloir susciter dans notre France, d'autres Jeanne d'Arc, qui fassent disparaître ces divisions et ces désordres dont nous sommes les témoins attristés.

Enfin, le mois de mai nous réserve un autre bonheur. Le 16, en effet, nous recevrons Monseigneur Guérard, notre Evêque vénéré.

Monseigneur accomplit en ce moment sa tournée pastorale. Il n'a pas reculé devant un surcroît de fatigue pour venir donner la Confirmation à nos enfants au Mont-Saint-Michel même, et avoir ainsi l'occasion de recommander à l'Archange, l'Eglise de France et son diocèse. Nous unirons nos supplications aux siennes, afin que saint Michel répande sur lui, sur l'Eglise et sur le diocèse de Coutances, ses précieuses faveurs et sa puissante protection.

NEUVAINES MENSUELLES

La neuvaine générale de Mai commencera le 10 pour finir le 18.

Nos associés se rappellent que nous leur avons conseillé de choisir la date du 15 pour gagner les six nouvelles Indulgences plénières accordées par Pie X. Ils savent, en outre, qu'ils peuvent gagner une Indulgence plénière lorsqu'ils font la neuvaine en l'honneur de saint Michel ; (cette Indulgence, il est vrai, peut se gagner dans le cours de la neuvaine ou des 8 jours qui suivent ; mais nos associés choisissent le jour de la clôture, parce qu'ils communient ce jour-là, de préférence.) Jusqu'à présent, il y avait donc, pendant six mois, deux Indulgences plénières à gagner en même temps. — Nous avons pensé qu'il valait mieux les placer à des jours différents, en retardant les Neuvaines.

Aussi, à l'avenir, à moins d'avis contraire, les Neuvaines commenceront toujours le 10 de chaque mois pour finir le 18.

TRIDUUM A SAINT MICHEL

Les élections sont définitivement fixées au Dimanche 6 Mai. Il ne nous est donc pas possible de les faire précéder d'une neuvaine. Mais tous les amis de saint Michel auront à cœur, nous n'en doutons pas, de commencer, le vendredi 4, un triduum en l'honneur de l'Archange. Nous leur conseillons de le terminer par une fervente communion. Il importe, en effet, de recommander spécialement au Protecteur de la France, ces élections d'où dépend l'avenir de la religion dans notre patrie.



CALENDRIER POUR LES DÉVOTS DE SAINT MICHEL

1 Mar.	S. Philippe et S. Jacques, apôtres.	15 Mar.	S. Jean-Baptiste de la Saïe, conf.
2 Mer.	S. Marcouf, abbé.	16 Mer.	S. Jean Népomucène, mart.
3 Jen.	Invention de la Sainte Croix de N.-S. J.-C.	17 Jeu.	S. Pascal Baylon, conf.
4 Ven.	Stc Monique, veuve.	18 Ven.	S. Venant, mart. Clôture de la Neuvaine.
5 Sam.	S. Pie V, pape et conf. Au Mont-S-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les zélat. zélatr., bienfait. et bienfaitr. des œuvr. du Mont-St-Mich.	19 Sam.	S. Pierre Célestin, pape et conf.
6 Dim.	III^e Dim. ap. Pâques. Le Patronage de saint Joseph.	20 Dim.	V^e Dim. après Pâques.
7 Lun.	S. Stanislas, év. et mart. Au Mont-S-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.	21 Lun.	Rogations. S. Otaïre, abbé. Au Mont-S-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.
8 Mar.	Appar. de saint Michel au Mont Gargan.	22 Mar.	Rogations. S. Ubald, conf. pont.
9 Mer.	S. Grégoire de Nazianze, év. et doct.	23 Mer.	Rogations. Vigile de l'Ascension. S. Yves, conf.
10 Jeu.	S. Antonio, conf. pont. Commencement de la Neuvaine générale.	24 Jeu.	L'Ascension de N.-S. J.-C.
11 Ven.	S. Albanase, év. et doct.	25 Ven.	S. Grégoire VII, pape et conf.
12 Sam.	SS. Nérée, Achillée et leurs comp. mart.	26 Sam.	S. Philippe de Neri, conf.
13 Dim.	IV^e Dim. ap. Pâques.	27 Dim.	Dim. dans l'Octave de l'Ascension. S. Basile le Vénéral, conf. et doct.
14 Lun.	S. Jean devant la Porte Latine. Au Mont-S-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archic.	28 Lun.	Notre-Dame Auxiliatrice. Au Mont-S-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.
		29 Mar.	S. Augustin de Cantorbéry, conf. pont.
		30 Mer.	Stc Marie-Madeleine de Pazzi, vierge.
		31 Jeu.	Octave de l'Ascension.

Pendant ce mois de Mai (le calendrier l'indique) les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie bénéficieront donc des fruits de quatre messes. Une cinquième messe sera célébrée pour nos zélateurs, nos zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices des œuvres du Mont-Saint-Michel.

Outre ces avantages nous rappelons qu'on peut gagner les Indulgences suivantes dans le cours du présent mois :

- Indulgence plénière, le 8 mai : Chapelet de saint Michel.
- Indulgence plénière, le 8 mai : Scapulaire de saint Michel.
- Indulgence plénière : Exercice, en public ou en particulier, de la neuvaine en l'honneur de saint Michel. — Cette indulgence se gagne dans le cours de la neuvaine ou des 8 jours qui suivent.
- Indulgence plénière une fois le mois (jour au choix) : Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel.
- Sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles, chaque fois qu'ils réciteront, de cœur, au moins contrit et avec dévotion, le chapelet de saint Michel.
- Sept ans et sept quarantaines, le 8 mai : Archiconfrérie.
- Indulgence de 300 jours, le 8 mai : scapulaire de saint Michel.
- Indulgence de 300 jours, chaque jour de la neuvaine mensuelle.
- Indulgence de 100 jours, une fois le jour, aux Associés de l'Archiconfrérie qui récitent le « Sancte Michael » de Léon XIII.
- Cent jours, chaque jour, quand on porte sur soi le chapelet de saint Michel, ou que l'on boise la médaille qui y est fixée.
- Indulgence de 50 jours, chaque fois que les Associés accomplissent une œuvre de piété ou de charité.



La foi timide

Quid timidi estis?
Pourquoi êtes-vous timides?
MATTH., VIII, 26.

La loi de séparation de l'Église et de l'État n'a rien changé dans la conscience des catholiques de France. Ce que nous étions sous le régime du Concordat, nous le demeurons après la promulgation des articles qui proclament aboli le pacte concordataire et inaugurent un régime nouveau. L'État ne reconnaît plus l'Église catholique en tant que société organisée ; c'est entendu ; il en ignore l'existence sociale ; en principe, il ne s'en occupe plus. Voilà tout le changement.

Par le Concordat de 1802, l'État et l'Église s'étaient dit : « Nous sommes de vieilles connaissances ; réglons une fois pour toutes nos rapports ; ces rapports se feront dans telles et telles conditions ; c'est convenu et signé de part et d'autre. » Or le législateur français — plus de cent ans après — se ravise soudain et écrit dans son code : « Décidément, non, je ne connais pas l'Église. Vivons désormais sans plus nous occuper

d'elle que si elle n'existait pas. » — On sait quel euphémisme menteur est cette phrase. Mais passons. Au moins, la politesse, à défaut de la justice, faisait-elle un devoir, semble-t-il, de demander à l'Église, qui avait signé le contrat concordataire, si elle consentait à rompre.

En réalité, qui ne voit que méconnaître les catholiques, ce n'est pas les supprimer? C'est presque ridicule de le dire, et pourtant il est bon d'y insister.

Un texte, même péniblement élaboré par une assemblée, même solennellement inséré au *Bulletin des Lois*, n'est rien autre chose qu'un assemblage de mots. Ce texte peut avoir dans la pensée de ses auteurs de grandes prétentions; il peut blesser par ses prétentions, même par son insolence parfois, les consciences; mais les retourner, les changer, non pas.

Entre proclamer qu'officiellement, aux yeux du gouvernement, il n'y a plus de catholicisme et supprimer de fait le catholicisme en France, il y a une différence.

Donc, à ce point de vue exclusif, rien de nouveau dans notre situation — et c'est capital — car de ce fait dépend la solution du problème qui préoccupe les esprits à l'heure actuelle: Qu'allons-nous faire? Qu'allons-nous devenir?

Nous sommes sensiblement ce que nous étions il y a six mois ou un an. Qui sait? Peut-être sommes-nous davantage et mieux, aujourd'hui! Dieu le veuille!

Or, qui sommes-nous et combien?

* * *

« La religion catholique est la religion de la majorité des Français. » Est-ce vrai, est-ce constaté aujourd'hui comme il y a cinquante ans?

Sans hésitation, il faut répondre: Oui, — si par « catholiques » on entend des hommes qui ont été baptisés, qui ont reçu une éducation chrétienne, qui ont fait leur première communion, qui se marient devant le prêtre catholique, font baptiser leurs enfants, demandent, à l'heure de la mort, les

derniers sacrements de l'Église catholique, et reçoivent les honneurs de la sépulture chrétienne.

Un sénateur radical disait, narquois, du haut de la tribune du Sénat: « Moi aussi, je suis catholique; j'ai été baptisé. A ce compte-là, tous, ou à peu près tous, même francs-maçons, nous sommes catholiques! »

C'était une boutade, qui, dans la circonstance, décelait une méchante intention. A vrai dire, les catholiques de cette espèce sont très piétres gens. Mais il n'en est pas moins indubitable qu'on ne peut rejeter du sein de l'Église romaine ceux qui, baptisés, sans obéir absolument aux préceptes de leur religion, ne laissent pas cependant de se réclamer du nom de « catholiques » et font de temps en temps, aux heures solennelles de la vie ou au moins à la mort, actes de catholiques.

Catholiques français nous sommes donc en notre pays la majorité des citoyens. C'est évident.

Or, chez nous, c'est la majorité qui gouverne. En effet, nous sommes en démocratie, et si nous demandons à un homme du jour de nous définir ce régime politique, il nous répondra, en se rengorgeant d'un air vainqueur: « la démocratie, c'est le gouvernement du peuple par le peuple, de tous par tous. »

Oui, cela c'est l'idéal démocratique. Pratiquement parlant, il n'est pas réalisable rigoureusement. Aussi, autant vaudrait remplacer l'aphorisme courant par un autre qui définirait la démocratie, « le gouvernement de tous par la majorité des citoyens, » étant supposée d'ailleurs l'égalité de droits civiques, base essentielle du régime.

Vous voyez dès lors où j'en veux venir: les catholiques de France qui sont en majorité numérique gouvernent-ils la France? — Régulièrement ils le devraient.

* * *

L'histoire de nos vingt dernières années se charge de faire à cette question une réponse précise, catégorique, mais cruellement inexorable. Si du moins, elle nous servait de forte leçon!

Non ! les catholiques ne gouvernent pas. Notre influence, notre part d'action dans la direction des affaires, sur la destinée du pays, ou bien est nulle, ou bien est négligeable. Si les catholiques gouvernent, il faut dire qu'ils font fi de tous leurs principes; qu'ils renient, en politique, leurs idées, leur religion, leur caractère; qu'ils s'inspirent au contraire de principes en opposition absolue avec le dogme et la morale chrétienne; qu'ils sont tout ce qu'on voudra, sauf catholiques; bien plus, il faut arriver à cette conclusion qu'ils se persécutent eux-mêmes et s'enlèvent une à une toutes les libertés.

Il faudrait peut-être ici passer en revue les lois organiques votées par notre Parlement depuis vingt ans et les examiner sous le rapport du catholicisme. Nous estimons que ce serait superflu. Tous ont présente à l'esprit cette dernière œuvre, aboutissement et consommation des autres: la loi de séparation de l'Église et de l'État. Tous ont sous les yeux le commencement de son application et peuvent juger du travail accompli.

Il est vrai, le Gouvernement français se proclame neutre. On sait ce que cela signifie, « Neutralité » s'est du reste bien vite changé en « laïcisme »; et déjà c'était la proscription violente ou déguisée de toute croyance; on empêchait de multiples manières les parents de donner à leurs enfants l'éducation chrétienne et on enseignait à ceux-ci la haine de Dieu, voire même l'antipatriotisme; on écartait systématiquement des fonctions publiques, le plus possible, les hommes coupables d'avoir une foi et une religion, fussent-ils par ailleurs dignes et capables: on enlevait aux moribonds des hôpitaux leurs suprêmes consolations: le crucifix et le prêtre... Que sais-je? — Enfin on entrave le culte catholique jusqu'à le rendre impossible normalement.

Non seulement nos gouvernants ne s'inspirent pas du catholicisme, mais ils enlèvent aux catholiques leurs droits les plus intangibles, ceux-là même que l'on reconnaît aux pires malfaiteurs. Leurs libertés les plus sacrées sont confis-

quées sans raison, sans prétexte, sans ménagement. La liberté pour tous, sauf pour les catholiques; l'égalité pour tous, sauf pour les catholiques....

Et qui donc commet ces attentats avec une pareille désinvolture?

Une minorité audacieuse, asservie à l'ennemi le plus acharné du catholicisme, à la Franc-Maçonnerie.

Comment cette minorité sectaire est-elle parvenue au pouvoir? Grâce à quelles complicités y demeure-t-elle? — Certes, la question est bien complexe; plusieurs causes sont en jeu. Nous croyons cependant qu'en fin de compte il faut aboutir à ceci: les catholiques français sont en grande partie, sinon tout à fait, responsables de leurs malheurs et de l'affaiblissement progressif de la religion dans leur patrie. C'est à l'indifférence, à la mollesse, à l'insouciance de beaucoup d'entre eux que nous devons d'assister à l'enchaînement de nos dernières libertés.

* *

Que nous a-t-il manqué, que nous manque-t-il encore pour conjurer le désastre?

Des hommes éminents par le savoir et par le cœur, nous en avons. Des hommes, des femmes qui se dévouent généreusement, jusqu'à l'héroïsme parfois, au soulagement des misères physiques et morales de l'humanité, nous en avons. Des hommes, foncièrement croyants, qui consacrent leur vie entière, leur fortune, leur talent, toutes les ressources d'une nature d'élite, toutes les énergies surnaturelles d'une âme régénérée, à la défense des intérêts religieux, moraux et matériels de la France, il y en a, grâce à Dieu, beaucoup dans nos rangs.

Si nous portons nos regards dans le camp adverse, certes, — tout chauvinisme à part — nous serons forcés de reconnaître, en toute rigueur de justice, que la comparaison est en notre faveur. Hommes d'État, orateurs, savants, littérateurs, artistes, industriels, commerçants.... tout ce qui mérite de figurer à

la tête d'un grand pays, tout ce qui fait honneur à un peuple et le rend respectable dans le monde,..... tout cela, nous catholiques, nous le fournissons à la Patrie, en de magnifiques proportions, malgré l'ostracisme dont on nous frappe haineusement, malgré l'obstruction que nous rencontrons dans toutes les carrières publiques et ailleurs, par le fait de nos gouvernants. Est-ce que la carrière des armes, pour ne parler que de celle-là, n'est pas fermée, en pratique, à ceux qui font profession de catholicisme ?

Malgré tout, nous avons des hommes. Nous avons des œuvres, nous avons des journaux, des revues... toutes ces armes de précision, avec lesquelles, si on veut et sait s'en servir, la victoire se gagne. Nous avons eu, jusqu'à ces dernières années, des écoles, des collèges, à peu près libres; nous avons eu, jusqu'à ces derniers jours, la liberté du culte, garantie par le Concordat, la liberté de la chaire de vérité, d'où tombent les enseignements lumineux et reconfortants; nous avons nos sacrements divins; nous avons avec nous la vérité et la justice, nous avons Dieu.

Que nous manque-t-il donc pour que se réalise le jeu normal de nos institutions; pour que, catholiques en majorité, nous ne soyons pas opprimés par une minorité sectaire; pour que nous jouissions du droit commun; pour que nous cessions d'être des parias, dans une société où nous sommes de fait, — quel paradoxe! — le plus grand nombre ?

On dit généralement — et Dieu sait quelle part de vérité il y a dans ces dires — : « Nous n'avons plus la foi ! Les masses n'ont plus la foi ! De là nos malheurs et notre avilissante servitude. »

Nous ne voulons pas le contester à fond; il est trop évident que la foi baisse en France; qu'elle a considérablement diminué dans les classes populaires comme dans les classes dites dirigeantes, en haut, en bas, partout. Nous ne contestons pas non plus que la foi est notre grand levier; Dieu nous en garde !

Pourtant il est une constatation dont un observateur impartial ne peut s'abstenir. En dépit de l'apostasie retentissante de plusieurs et non des moindres; en dépit de l'athéisme professé en haut lieu; en dépit du venin anticatholique savamment inoculé dans l'âme de nos enfants, versé à doses calculées dans l'âme des travailleurs par les mille organes d'une presse mercenaire et vile; en dépit du discrédit jeté tous les jours sur le clergé et la religion catholiques par la calomnie et le chantage; en dépit du marchandage éhonté des consciences, toujours dangereux quand il s'exerce sur des êtres faibles, pauvres et sans défense; en dépit de cet ostracisme, dont nous avons parlé et dont s'impressionne très facilement l'esprit du peuple, malléable à merci, en dépit de tout cela, la foi catholique n'est pas morte dans la majorité des âmes françaises.

Vingt ans de guerre religieuse n'ont pas suffi à effacer une religion qui a pétri notre tempérament national.

Notre foi est plus fortement chevillée qu'on ne veut bien le dire, à notre génie et à notre sol.

Et pourquoi donc ces retours — même éphémères, même espacés, tant qu'on voudra — à la religion des aïeux, dans les circonstances graves de la vie ? La foi est là, c'est certain; obscure, presque éteinte — comment ne le serait-elle pas ? — affaiblie, atrophiée, ne serait-ce que par l'inaction forcée où la réduisent les tristes nécessités de la vie économique d'aujourd'hui, chez tant de gens qui n'ont que leurs deux bras pour nourrir leur famille. La foi est faible, mais elle existe.

La nuit complète, nous le savons, est faite irrémédiablement dans quelques âmes, dans beaucoup peut-être. Mais quand même, le peuple, dans son ensemble, en majorité, est croyant. La France est catholique, quoi qu'on ait fait, dans ses mœurs, ses usages, sa manière d'être. Catholique elle devrait être dans son gouvernement; elle ne l'est pas ! Pourquoi ?

Ne cherchons pas ailleurs qu'en nous la réponse à cet obsédant pourquoi,

Nous avons encore assez de foi, de cette foi, dont Jésus Christ

a dit qu'elle transporte les montagnes ; nous en avons assez pour sauver notre patrimoine séculaire de croyance et de liberté. Si nous savions mettre en valeur, même en cette situation critique où nous sommes acablés, le peu que nous avons, si nous savions en tirer tout ce qu'on doit en tirer, notre Patrie serait vite arrachée aux sectaires qui l'oppriment et la désorganisent en étouffant ses énergies vitales, en tarissant les sources les plus abondantes de la moralité, garantie de cet ordre sans lequel il n'y a pas de nations grandes et prospères.

Mais voilà, notre foi n'est pas vaillante ; elle hésite, elle tremble et vacille comme une pâle lueur ; elle ne va pas, tant s'en faut, dans l'action, jusqu'au bout de ses lumières et de ses forces ; elle ne met pas en œuvre ce qu'elle croit ; elle est timide et nonchalante ; finalement l'inaction l'étiole et la paralyse. Combien inquiétante aussi, pour l'avenir, cette torpeur envahissante des masses !

Dieu fasse que l'épreuve nous soit salutaire ! Comme on voit le vent disperser les cendres qui recouvraient la braise à demi éteinte et rallumer d'un souffle un vaste brasier, ainsi — c'est notre vœu et notre espérance — Dieu, par les événements dont il tient la trame en sa main, ira découvrir et réveiller la foi et la bonne volonté dans les profondeurs où notre apathie les avait ensevelies.



In illo tempore

En ce temps-là, 23 juin 1790, trois officiers municipaux vinrent faire l'inventaire des biens de la chapelle de Notre-Dame de *Fourvière* : dix robes, des colliers, quatre couronnes. Ils enlevèrent celles qui étaient en or et en laissèrent deux en argent. En 1791 les dix maisons possédées par le chapitre de Fourvière furent vendues, les vases sacrés envoyés à la Monnaie, les ornements, qui remplirent deux sacs, furent déposés dans les greniers de l'Hôtel de Ville.

En ce temps-là, 28 décembre 1793, sur l'ordre du conventionnel André Dumont, un bûcher s'allume devant l'Hôtel de Ville de *Boulogne*, au pied du vieux beffroi féodal, et la statue miraculeuse de Notre-Dame y est lancée. La vieille cathédrale, confidente de tant de prières et de grâces, fut mise à l'encan par le gouvernement révolutionnaire, achetée pour une somme dérisoire et bientôt démolie de fond en comble.

En ce temps-là, août 1793, le Directoire du département du Calvados décréta le dépoillement et le pillage du sanctuaire de *la Délivrande*. En conséquence de ces ordres sacrilèges, les tableaux, les offrandes, tous les monuments de la reconnaissance des pèlerins furent emportés ou détruits. On envoya à la Monnaie le trésor et les vases sacrés, ainsi que treize lampes d'argent, don de généreux bienfaiteurs. Les archives furent pillées ou brûlées. Un fourgon attelé de quatre chevaux et escorté d'un escadron de cavalerie entra dans le bourg de la Délivrande, pour enlever et transporter au musée de Caen la statue, les tableaux et les images.

En ce temps-là, décembre 1790, le procureur de la commune de *Liesse* se rendit officiellement dans l'église pour en enlever les armoiries. C'était le premier pas dans la voie de la spoliation. Quelque temps après, Lauceadeau, commissaire du département de l'Aisne, venait dresser l'inventaire ordonné par l'Assemblée législative.

Ciboires, calices, patènes, couronnes, ostensoirs, perles, diamants, tout fut ramassé et envoyé à la Monnaie. Les vêtements sacerdotaux furent dégalonnés par des couturières requises à cet effet par la municipalité. Les quelques tableaux qui ornaient l'église furent jetés au feu.

En ce temps-là, l'impiété triomphante, à l'aide du fer et du feu, anéantit maints sanctuaires vénérés, maintes chapelles miraculeuses ; la France avait abandonné Dieu, Dieu l'abandonna à son tour.

En ce temps-là, 1790, le pricur du *Mont-Saint-Michel*, Dom Maurice, comparut devant les officiers d'Avranches pour se conformer à un édit de l'Assemblée nationale et donner l'inventaire de tous les biens, meubles et immeubles, que possédait le monastère. Le 12 octobre de l'année suivante, 1791, les représentants du district d'Avranches vinrent avec une voiture chercher les trésors, diamants, rubis et une partie des ossements de plusieurs saints qui étaient au Mont-Saint-Michel. Le même jour le procureur-syndic fit enlever les calices, coupes, saint-ciboire et soleil avec trois mitres et ce qui était précieux, sans aucune réserve. » Le 21 et le 22 novembre on fit descendre la sonnerie de la tour. La veille, deux commissaires d'Avranches avaient emporté « tous les titres et papiers du chartrier et tous les ornements de la sacristie. » La ruine était complète. Les beaux manuscrits du moyen âge, achetés à grands frais, et copiés avec soin, gisaient pêle-mêle, dans une salle du district, et les ossements des saints étaient dispersés ou détruits. Le chef de saint Aubert lui-même n'échappa point au pillage, et la montagne que le bienheureux pontife avait choisie pour le lieu de son repos se vit dépouillée de son plus précieux trésor. Ces désastres n'étaient pourtant que le prélude de scènes plus tristes et plus sauvages.

Qui peut affirmer que nous ne reverrons pas des jours pareils.

L. P.

Le Mont-Saint-Michel au Sénat

M. Gaudin de Villaine. — Messieurs, je n'abuserai pas longtemps de votre attention ; je n'ai qu'un mot à dire.

Il y a quelques jours, notre distingué collègue, M. Maurice Faure, en termes éloquents et que nous avons tous applaudis, défendait contre les vandales — lisez les ingénieurs — les sites pittoresques de notre belle France.

Eh bien ! Monsieur le sous-secrétaire d'État, je viens aujourd'hui recommander à votre sollicitude mieux qu'un site, je viens vous demander de sauver le plus beau de nos monuments historiques, celui qu'avec raison on a appelé « la huitième merveille du monde » ou « la perle de l'Occident. »

Je veux parler du Mont-Saint-Michel ; tous, mes chers collègues, vous en avez entendu parler : beaucoup d'entre vous l'ont visité et ont rapporté de cette visite un profond et inoubliable souvenir.

Le 24 mars dernier, *l'Impartial de l'Ouest* résumait fort bien la question dans un article très documenté dont je demande au Sénat la permission d'extraire le passage suivant :

« Le 21 juillet 1856, l'État concéda à la Compagnie des polders de l'Ouest, 2 800 hectares de lais de mer compris entre les côtes bretonne et normande et englobant le Mont-Saint-Michel.

« La conquête sur la mer n'avança guère jusqu'à l'achèvement de la digue reliant Pontorson au Mont et qui fut terminée en 1880 par les ponts et chaussées. Tous les hommes compétents prétendent que, sans cet auxiliaire, précieux et gratuit, la Compagnie n'aurait obtenu que des résultats insignifiants.

« Mais, depuis que la disgracieuse digue existe, la mer ne peut plus balayer le pourtour du Mont et les sables s'amoncellent sur la côte, de sorte que les dessécheurs de la baie ont avancé de 4 kilomètres. En 1925, ils auront perpétré leur œuvre sacrilège, et la « Merveille de l'archange » ne sera plus

l'île unique que les touristes du monde entier viennent admirer, mais seulement un rocher côtier d'un attrait tout ordinaire.

« C'est ce que comprit l'*Avenir républicain de Granville*, qui partit vaillamment en guerre contre les vandales et dans un article très documenté paru le 5 septembre 1905, dénonça à son tour le danger et enseigna en même temps le remède :

« Il faut, disait en substance notre confrère, que la Compagnie des polders arrête ses travaux et que la digue soit percée sur une certaine longueur de façon de permettre à la mer de déblayer le tour du Mont. On indemniserait, bien entendu, la Compagnie soit en lui versant une certaine somme ou en lui donnant ailleurs une étendue de lais de mer facile à transformer en polders. Les fonds nécessités par le versement de la compensation et par les travaux de percement de la digue seraient trouvés sans peine. L'*Avenir* conseillait de faire une loterie, dont le succès ne saurait être mis en doute.

« En résumé, pour sauver le Mont Saint-Michel, il suffit de la bonne volonté du Gouvernement et du dévouement de nos représentants. »

Je m'arrête sur cette pensée, Monsieur le sous-secrétaire d'État, je m'y associe complètement et je suis persuadé qu'en faisant appel à l'artiste et au patriote que vous êtes auprès du Gouvernement, nous aurons prochainement satisfaction (*Très bien !*)

M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'État des beaux-arts. — M. le sénateur soulève là une question extrêmement intéressante et je suis bien près par avance de lui donner raison, mais d'ici peu de temps j'irai moi-même au Mont-Saint-Michel; je saisirai de la question M. le ministre des travaux publics, dont le département est également intéressé, et je ferai tout ce qui sera nécessaire pour protéger un des plus magnifiques monuments de notre art national (*Très bien !*)

(Séance du 9 avril 1906.)

Reconnaissance à saint Michel

LE 23 mars dernier nous recevions de Conliège la lettre suivante :

MONSIEUR,

Dimanche prochain, veuillez, je vous en prie, faire brûler un cierge devant la statue de l'Archange, dire ou faire dire une messe, à son autel, pour que saint Michel, si puissant, nous vienne en aide et préserve notre paroisse d'avoir la douleur d'assister à la profanation de notre antique et vénéré sanctuaire de N.-D. de Conliège.

Cette chapelle est fermée depuis l'an dernier, mais ce n'est pas assez, on a fait afficher dans la commune et, probablement, dans les villages voisins, que le dimanche 25 mars, à 2 h. 1/2, juste à l'heure des Vêpres, il y aura conférence dans la chapelle.

Vous pouvez penser, Monsieur, quel orateur est choisi. Le programme et les invitations font espérer que ce sera du beau, je n'en dis pas davantage, vous me comprenez. Si la réunion a lieu, ce ne sera pas la réunion des hommes de Dieu.

Aussi faut-il prier saint Michel qu'il nous protège et qu'il mette obstacle à cet infâme et sacrilège projet. X.

Quelques jours plus tard l'un de nos journaux disait :

« A Conliège, dans le Jura, le citoyen Galilée, rédacteur du journal d'Hercé, avait émis la prétention de faire une conférence publique dans la chapelle de Notre-Dame.

« A la tête d'une bande d'Apaches, il voulut tenter l'assaut de l'église, « disant qu'elle était aussi bien à lui qu'aux Catholiques. Ceux-ci lui firent bien voir que non. Une bataille rangée s'engagea et le citoyen Galilée et ses Apaches reçurent une correction dont ils se souviendront longtemps.

« Qui pourrait blâmer les Catholiques de Conliège, d'avoir, en faisant respecter leurs droits, évité une odieuse et sacrilège profanation ? »

A saint Michel, merci.

Variétés

L'INCRÉDULE AU MATIN DE PAQUES

UN historien de talent mais de triste renom, Michelet, a rencontré la noble figure de Jeanne d'Arc.

C'est le matin du jour de Pâques, Jeanne est dans sa prison, étroitement gardée; ses geôliers lui refusent la consolation qu'elle préfère à tout; la communion pascale.

Ici, le libre-penseur s'émeut; « Que se passa-t-il dans ce pauvre cœur, lorsque, la fête universelle éclatant à grand bruit par la ville, les cent cloches de Ronen jetant leurs joyeuses volées dans les airs, le monde chrétien ressuscitant avec le Sauveur, elle resta dans sa mort?... »

« Seule, quand tous s'unissent en Dieu, seule exceptée de la joie du monde et de l'universelle communion; au jour où la porte du ciel s'ouvre au genre humain, seule en être exclue ! »

L'historien poète comprend la chère enfant martyre; il entre dans sa douleur, il sait si bien lui-même ce que c'est que d'être exilé de l'universelle communion le jour de Pâques !

Il le sait mieux après tout, que son héroïne même, car il s'accuse justement, lui : au fond de son cœur, il sent le remords que la virgine libératrice ne pouvait connaître.

« Ah ! faisons les fiers tant que nous voudrons, s'écrie-t-il, philosophes et raisonneurs que nous sommes aujourd'hui, mais qui de nous, parmi les agitations du mouvement moderne ou dans les captivités volontaires de l'étude, dans ses âpres et solitaires poursuites, qui de nous entend sans émotion le bruit de ces belles fêtes chrétiennes, la voix touchante des cloches et leur doux reproche maternel ? Qui voit, sans les envier, ces fidèles qui sortent à flots de l'église, qui reviennent de la table divine rajeunis et renouvelés ? »

« L'esprit reste ferme, mais l'âme est bien triste !... »

Et le libre-penseur ne peut s'empêcher d'écrire : « que ne

suis-je avec eux, un des leurs, et le plus simple, le moindre de ces enfants !... »

Et pourquoi donc ne seriez-vous pas avec nous ?

Vous parlez d'illusion. Était-ce hier que l'illusion vous possédait, hier, quand il semblait si simple et si bon de croire ? Ou n'est-ce pas plutôt aujourd'hui, que vos âmes ravagées par le doute sont comme des plantes défleuries, sans sève et sans verdure ?

Méditez cette parole de Lacordaire : Si jamais tu es tenté d'abandonner ta foi, songe que tu n'as éprouvé ce désir que depuis le jour où tu as abandonné la vertu.

LOUÉ SOIT JÉSUS-CHRIST !

UN journal allemand rapporte qu'à Bonn, un professeur allait opérer un campagnard atteint d'un cancer à la langue. De nombreux élèves entouraient le célèbre chirurgien, qui, bientôt s'adressant au malade, lui dit :

A mettre les choses au mieux, il faut vous résigner, mon ami, à la pensée qu'après l'opération, vous ne pourrez plus parler. Et si vous avez un désir à exprimer, quelques paroles à adresser à quelqu'un, faites-le. Songez bien que c'est la dernière parole que vous prononcerez de votre vie. Après l'opération vous demeurerez muet. — Tous attendaient anxieux.

Le paysan courba un instant la tête et soudain ces mots partirent de ses lèvres : **Loué soit Jésus-Christ !**

Une vive émotion s'empara de tous les assistants et l'on vit des larmes perler aux paupières du chirurgien.

L'opération fut faite. Elle réussit. Et l'homme resta muet.

« Loué soit Jésus-Christ ! » Que ce soient à nous tous nos derniers mots !!!





ACTIONS DE GRACES¹

- Ain.** — Remerciements à l'Archange pour un malheur évité. *Mme Vve C.*
- Ardennes.** — Je vous envoie une petite offrande pour remercier saint Michel des bienfaits qu'il m'a obtenus, en particulier de l'amélioration de ma santé et pour lui demander de me continuer sa précieuse protection. *Mme Vve S., cél.*
- Aube.** — Veuillez faire brûler pendant neuf jours une lampe devant la statue de saint Michel pour grâces obtenues par son intercession. *Fl. H., cél.*
- Ma fille, *Mme B.* vous prie de faire brûler une lampe pendant deux neuvaines, afin de remercier saint Michel de deux grâces temporelles qu'elle a obtenues, après promesse de faire insérer dans les *Annales*. Merci à l'Archange qui l'exauce toujours. *E. S.*
- Aude.** — Je suis heureuse de remercier l'Archange d'une faveur temporelle qu'il m'a accordée. *C. G.*
- Calvados.** — J'ai prié saint Michel et j'ai été exaucée; jamais on ne l'invoque en vain; je voudrais pouvoir conseiller à tous ceux qui se trouvent dans des circonstances difficiles de recourir à lui avec confiance. *L. P.*
- Atteinte de plusieurs maladies, j'ai imploré saint Michel. Plaçant en lui toute ma confiance, j'ai demandé une neuvaine en son honneur. Presque aussitôt un mieux sensible s'est fait sentir et je suis entrée en convalescence; il m'est bien doux de le proclamer, car je suis le soutien de sept orphelins. Messe d'actions de grâce au céleste Archange à qui je dois la vie. *Une associée.*
- Côte-d'Or.** — Reconnaissance à saint Michel. *M. M.*
- Côtes-du-Nord.** — Merci, ô saint Archange. *C. R., cél.*
- Creuse.** — Depuis bientôt dix ans, je ne vis que sur une double croix; peines extérieures et surtout intérieures. Sans cesse je demande que le
1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, au jugement infaillible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

découragement si souvent près de moi ne me visite pas tout à fait, et je suis heureuse de dire que bien souvent, j'ai reçu des marques visibles de la protection de saint Michel qui est bien l'Ange des combats. Aussi, à lui, ma reconnaissance et mon amour. — Veuillez continuer de prier pour moi. *Mme F., cél.*

Dordogne. — Chaque année, je passais l'hiver, allée ou dans une chambre. Au commencement de la mauvaise saison, je promis à l'Archange une messe, si je n'étais pas affligée de la même peine. Il m'a exaucée; j'ai pu sortir sans éprouver aucun mal. Vive reconnaissance à saint Michel. *C. B., cél.*

Doubs. — Merci à saint Michel pour de grandes faveurs spirituelles et temporelles obtenues par son intercession. — J'implore à nouveau sa protection pour la France. Pussions nous être délivrés des maux qui nous menacent. *Michel C.*

Eure. — Veuillez rendre grâces à l'Archange pour la faveur qu'il m'a obtenue. *J. G.*

Finistère. — Merci à saint Michel. *A. J.*

Merci, du fond du cœur, à l'Archange. Mon mari, qui a été si gravement atteint, est maintenant en bonne voie de guérison. *Mme M.*

Prière d'insérer dans les *Annales*.
Prière de célébrer une messe d'actions de grâces à saint Michel. *H. M., cél.*
Veuillez dire deux messes pour remercier notre puissant Protecteur. *M. M., cél.*

Haute-Garonne. — En témoignage de ma reconnaissance à saint Michel, veuillez m'abonner à vos *Annales*. *F. B.*

Hérault. — Je vous prie de célébrer une messe à l'autel de saint Michel pour le remercier des grâces nombreuses qu'il a accordées à ma famille et lui demander de nous continuer sa protection. *M. D., cél.*

Veuillez faire brûler un cierge devant la statue de l'Archange, pour une faveur obtenue. *A. A., cél.*

Je vous envoie une offrande en témoignage de ma reconnaissance à saint Michel. *A. V.*

Ille-et-Vilaine. — Merci au saint Archange pour tous les bienfaits qu'il nous a accordés. *J. M. L., cél.*

Ci-inclus une petite offrande en faveur de vos Apostoliques, pour remercier saint Michel de grâces obtenues. *S. C.*

Loire-Inférieure. — Veuillez célébrer une messe, en accomplissement d'une promesse faite à saint Michel. *A. P.*

Reconnaissance à l'Archange pour une heureuse naissance. *E. G.*

Manche. — Veuillez prier l'Archange afin qu'il continue son œuvre de guérison. *M. L. B.*

Mayenne. — Je vous prie de célébrer trois messes d'actions de grâces au glorieux Archange. *C. F., cél.*

A l'automne dernier, je vous avais demandé de faire brûler une lampe pour obtenir une grâce; nous avons été exaucés. Remerciements à saint Michel. *L. J.*

Morbihan. — Ci-inclus, en actions de grâces, l'offrande promise à saint Michel. *E. T.*

Nièvre. — Je remercie l'Archange de sa protection et lui recommande, avec mes intentions, tous les membres de ma famille. *M. V.*

Merci à saint Michel. *M. V.*

Nord. — Reconnaissance à saint Michel pour le succès de deux examens. *SS^{es} de la S^{te} U.*

Pyrénées Orientales. — Remerciements à saint Michel pour faveur obtenue. T., *sél.*

Rhône. — Une messe pour remercier l'Archange de sa protection manifeste en plusieurs circonstances. J. L., *sél.*

Seine. — Reconnaissance au glorieux Archange pour sa protection dans une affaire importante. M. J. B.

Une messe d'actions de grâces à l'Archange, pour la guérison du malade que je vous ai recommandé il y a quelques jours. M. S.

Pendant longtemps j'ai été très souffrante; maintenant je vais bien mieux; j'attribue cette amélioration de ma santé à saint Michel. Je vous prie de bien vouloir lui demander de me continuer sa protection. H. G., *sél.*

Actions de grâces à l'Archange. L. C.

Seine-et-Marne. — Reconnaissance à saint Michel pour la protection qu'il nous a accordée dans plusieurs circonstances. L. V., *sél.*

J'avais promis à saint Michel que l'enfant que nous attendions lui serait spécialement consacré. Je suis heureuse de remplir ma promesse. — Je voudrais pouvoir exprimer devant le monde entier ma reconnaissance envers l'Archange; je suis en effet intimement convaincue que saint Michel a protégé mon enfant. En action de grâces, je vous prie de bien vouloir m'abonner à vos *Annales*. E. L.

Seine-Inférieure. — Une messe en action de grâces à saint Michel. M. B.

Merci à l'Archange pour la guérison de mon enfant. L. D.

Reconnaissance à saint Michel. S^r S^r L.

Mon frère malade, que je vous avais recommandé, va mieux. Veuillez célébrer une messe pour remercier saint Michel et obtenir la complète guérison. E. H., *sél.*

Tarn. — Ci-inclus une offrande pour vos Apostoliques, en reconnaissance à saint Michel pour la grâce qu'il m'a obtenue. M. D.

Canada. — Mes remerciements les plus sincères à saint Michel. Je suis heureuse de vous dire que ma santé est bien rétablie.

Je vous prie également de dire une messe en l'honneur du glorieux Archange pour le remercier de la prompte amélioration de la santé d'un malade. E. L., *sél.*

Je viens vous apprendre que M^{me} B. est complètement guérie. Amour et reconnaissance à saint Michel. Veuillez célébrer deux messes et faire brûler des cierges devant la statue de l'Archange. — Elle vous demande maintenant de prier pour son fils qui, à son tour, est gravement malade. Elle a une très grande confiance en saint Michel; aussi espère-t-elle lui rendre bientôt de nouvelles actions de grâces. M. P., *sél.*



Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Aisne. — Saint-Quentin : M^{me} Aimable Honoré. — Tergnier : M^{me} Charlette Margottet. — Vaux-Andigny : M^{me} Artaud.

Ardennes. — Bethel : M^{lle} Capitaine.

Aude. — Carcassonne : M^{lle} Marie Telsseire.

Calvados. — Saint-Pierre du Regard : M^{me} Louise Barbe; Antoinette Delafosse; Lucie Beauvais. — Houffeur : M^{me} Prentout.

Corse. — Orto : M^{lle} Marie-Françoise-Noëline Massini; M. Jean Simonetti et Carl Marc' Antoinette.

Côte-d'Or. — Saint-Seine-l'Abbaye : M^{me} Massénot Flament.

Côtes-du-Nord. — Saint-Brieuc : M. l'abbé Muthurin La Provost, *vicaire général*; M^{lle} Marie Mary; M. Adolphe Pichon; M. l'abbé Francisque Nony. — Lamballe : M^{lle} Eugénie Rault. — Créhen : M. l'abbé La Gall; M. l'abbé Yves Gallonet. — La Roche-Derrien : M. Frédéric Guyomar. — Plouguiel : M. l'abbé Flouriot, *recteur*. — Binic : M^{me} Le Pomellec.

Creuse. — Dou-le-Palleteau : M^{lle} Marie Pascal; M^{lle} Cécile Vidal.

Gard. — Uzès : Sœur Germaine Gau; Sœur Claire Saint-Hilaire; M^{me} Martin, née Françoise Valayan.

Haute-Garonne. — Toulouse : M^{me} Marie Roubichou; M^{lle} Ernestine de Bertrand Pibrac; M^{me} Comte.

Hérault. — Béziers : M^{me} Xavier Lebats, née Sylvie Reyner du Caylard, *bienfaitrice*.

Ile-et-Vilaine. — Marcillé-Robert : M. Jean Barbier. — Bois : M^{lle} Ernestine Porchel. — Pleurtuit : M^{lle} Marie Tournon.

Indre-et-Loire. — Tours : M^{lle} Andrée Ritter.

Isère. — Charancieu : M. Claude Gaillard.

Loire. — St-Martin Lestra : M^{me} Jeanne Dumas; M. Jean-Marie Vivert; M. Jean-Pierre Garel. — St-Barthélemy Lestra : M. Henri Ducognet Desgouttes. — Panissière : M^{me} Joséphine Maligeay. — Essertines en Donzy : M. Benoît Couzeur.

Loire-Inférieure. — Nantes : M. Paul de Quéral ; M^{me} V^{ve} Le Bastart de Villeneuve.

Maine-et-Loire. — Saint-Martin de la Place : M^{me} V^{ve} P. Transon née Anne Deshares.

Manche. — Sourdeval la Harre : M^{lle} A. Panfou. — Saint-Lô : M^{lle} Ernestine Le Roy. — Coutances : M^{lle} Céline Ernestine Lechevallier. — La Mancellière : M^{lle} Marie Pinçon. — Les Cadrès : M^{lle} Sainte Badier. — Saint-Martin des Champs : M^{me} Pélagie Poullain née Cordon. — Avranches : M^{lle} Marie Barbey ; M^{me} Provost. — Le Val Saint-Pair : M^{me} Rochelle.

Marne. — Épernay : M^{lle} Agathe François.

Mayenne. — Lassay : M^{me} V^{ve} Gérard.

Morbihan. — Dangar : M. Louis Jéhanno.

Oise. — Compiègne : M^{lle} Philippet ; M^{me} Marie Demauchy.

Orne. — Saint-Martin de Laigle : M. l'abbé Émile Leprovost, *vicaire*.
Basses-Pyrénées. — Anglet : Sœur Marie Liboire ; Sœur Marie Hilarion ; Sœur Marie Élise de Jésus.

Sarthe. — Auven le Hamon : M^{me} V^{ve} Paty. — Le Mans : M. Armand Corneau ; M^{me} Marie Lavayer ; M. Pierre Royer ; M^{me} Félicité Royer.

Savoie. — Chambéry : M^{me} Françoise Julian, *très dévote à saint Michel*.

Haute-Savoie. — Evian les Bains : M^{me} Châtillon.

Seine. — Paris : M. Névière ; M. Ferret. — Levallois-Perret : M^{me} V^{ve} Clavreault, *zélatrice*.

Seine-et-Oise. — Villiers la Bel : M^{lle} Stéphanie Émilie Goison. — Versailles : M^{me} Mazurien.

Vendée. — Saint-Jean de Mont : M. Henri Chappot de la Chanonie.

Haute-Vienne. — Brigueil : M^{me} Éhsa Couronnée.

Lorraine. — Thionville : M^{me} V^{ve} Joséphine Velvert ; M^{lle} Marguerite Herkzberger.

Canada. — Montréal : Rév. M. Joseph Leveillé, P. S. S. ; M. Wilfrid Dupré ; M^{me} Mélanie Chagnon, née Décarie ; M^{me} Hélène Décarie, née Villeneuve ; M^{me} Marie Biès, née Moudel ; M. Williams Ledoux. — Saint-Gilbert : M^{me} Alphonsine Letourneau, née Perron. — Nicolet : M^{me} V^{ve} Téléphore Houssau, *dévotée zélatrice*.

PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur Jésus-Christ, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés ; délivrez-les du lac profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténébres ; mais que le Prince des Anges saint Michel les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange ; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire ; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.
(*Offertoire de la Messe des Morts.*)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in Lucem sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — NEUVAINÉ GÉNÉRALE MENSUELLE. — CALENDRIER. — ILS ONT PEUR. — ESTIMATIF ET DESCRIPTIF. — DE LA COMMUNION FRÉQUENTE ET QUOTIDIENNE. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX À NOS CHERS DÉFUNTS.

NEUVAINÉ GÉNÉRALE MENSUELLE

COMME nous l'avons annoncé dans le dernier numéro, les neuvaines générales (et par conséquent celle de juin) auront lieu du 10 au 18 de chaque mois.

Tous nos associés voudront bien unir leurs supplications aux nôtres et prier à toutes les intentions qui nous ont été et nous seront encore recommandées pour cette neuvaine.

Nous leur demandons aussi de se proposer d'obtenir, par l'intercession du saint Archange, comme fruit spécial de cette neuvaine, l'énergie et la force de volonté. N'est-ce pas à l'heure où nous voyons tant de caractères amollis, de volontés affaiblies, que nous devons lutter contre cette inertie et faire preuve d'un courage invincible ? Saint Michel ne nous en a-t-il pas d'ailleurs donné l'exemple ! La tentation qu'il avait à surmonter était forte, séduisante : devenir semblable à Dieu, être son égal ; bon

nombre d'esprit célestes y succombèrent; l'Archange, au contraire, s'éleva contre Lucifer; il eut le courage, l'énergie d'affirmer les droits de Dieu et de proclamer que le Très-Haut seul mérite nos adorations.

Les difficultés que nous rencontrons dans l'accomplissement du devoir, nos penchants mauvais, les tentations du démon, cette indifférence qui glace tant de chrétiens, tout cela ne nous montre-t-il pas clairement que nous avons besoin de zèle pour nous sanctifier et pour lutter contre les ennemis de notre sainte religion? Et cette générosité, cette force de volonté, ne nous sont pas seulement nécessaires dans quelques circonstances de la vie, lorsqu'il s'agit, par exemple, de remplir un devoir très important; ils sont encore utiles à tous ces moments où il faut accomplir obscurément sa tâche de chaque jour, le plus souvent bien pénible, livrer des combats intérieurs dont Dieu et notre bon Ange sont les seuls témoins. C'est dans ces efforts qu'il faut faire, ces luttes qu'il faut sans cesse soutenir, que nous avons surtout besoin d'énergie et de volonté. C'est seulement au prix de ces sacrifices réitérés, que nous serons vainqueurs et que nous mériterons la récompense; Jésus-Christ ne nous dit-il pas que pour être couronné, il faut avoir combattu, et que ceux-là seuls entrent au ciel, qui savent se faire violence?

Adressons-nous donc à saint Michel, l'Ange de la force et du combat, demandons-lui cette énergie dont nous avons besoin et prions-le de nous inspirer une ardeur invincible pour lutter contre nos ennemis, défendre notre foi et remplir fidèlement nos devoirs.



JUIN 1906

CALENDRIER POUR LES DÉVOTS DE SAINT MICHEL

1 Ven.	S. Léon, pape et doct.	17 Dim.	<i>II^e Dim. après la Pentecôte.</i>
2 Sam.	Vigile de la Pentecôte. Au Mont-S^t-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les zélés, zélates, bien- fait et bienfait. des œuvres du Mont-S ^t -Mich.	18 Lun.	De l'octave. Au Mont-S^t- Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et dés. de l'Archiconfrérie. Clôture de la Neu- vaine.
3 Dim.	La Pentecôte.	19 Mar.	Ste Julianne de Falconiéri, vierge.
4 Lun.	De l'octave. Au Mont-S^t- Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et dés. de l'Archic.	20 Mer.	De l'octave.
5 Mar.	De l'octave.	21 Jeu.	De l'octave du Saint Sacre- ment.
6 Mer.	Quatre-Temps (jeûne).	22 Ven.	Fête du Sacré-Cœur de Jésus.
7 Jeu.	De l'octave.	23 Sam.	S. Anselme, év. et doct.
8 Ven.	Quatre-Temps (jeûne).	24 Dim.	<i>III^e Dim. après la Pen- tecôte. Nativité de S. Jean Baptiste.</i>
9 Sam.	Quatre-Temps (jeûne).	25 Lun.	S. Guillaume, abbé. Au Mont-S^t-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et dés. de l'Archiconfrérie.
10 Dim.	<i>I^{er} Dim. après la Pen- tecôte. La Très Sainte Trinité. Commenc. de la Neuv. générale.</i>	26 Mar.	S. Jean et S. Paul, mart.
11 Lun.	S. Barnabé, apôtre. Au Mont-S^t-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et dés. de l'Archiconfrérie.	27 Mer.	S. Basile, év. et doct.
12 Mar.	S. Jean de S. Facond, conf.	28 Jeu.	S. Irénée et ses comp. mart.
13 Mer.	S. Antoine de Padoue, conf.	29 Ven.	S. Pierre et S. Paul, apôtres.
14 Jeu.	Fête du Très Saint Sa- crement.	30 Sam.	Commemoration de S. Paul, apôtre.
15 Ven.	De l'octave.		
16 Sam.	S. Jean-François Régis, conf.		

Pendant ce mois de Juin (le calendrier l'indique) les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie bénéficieront donc des fruits de quatre messes. Une cinquième messe sera célébrée pour nos zéloteurs, nos zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices des œuvres du Mont-Saint-Michel.

Outre ces avantages nous rappelons qu'on peut gagner les Indulgences suivantes dans le cours du présent mois :

- Indulgence plénière, le 29 juin : Archiconfrérie.
- Indulgence plénière : Exercice, en public ou en particulier, de la neuvaine en l'honneur de saint Michel. — Cette indulgence se gagne dans le cours de la neuvaine ou des 8 jours qui suivent.
- Indulgence plénière une fois le mois (jour au choix) : Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel.
- Sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles, chaque fois qu'ils réciteront, de cœur au moins contrit et avec dévotion, le chapelet de saint Michel.
- Indulgence de 300 jours, le 3 juin : Scapulaire de saint Michel.
- Indulgence de 300 jours, le 29 juin : Scapulaire de saint Michel.
- Indulgence de 300 jours, chaque jour de la neuvaine mensuelle.
- Indulgence de 100 jours, une fois le jour, aux Associés de l'Archiconfrérie qui récitent le « Sancto Michael » de Léon XIII.
- Cent jours, chaque jour, quand on porte sur soi le chapelet de saint Michel, ou que l'on baise la médaille qui y est fixée.
- Indulgence de 50 jours, chaque fois que les Associés accomplissent une œuvre de piété ou de charité.



Ils ont peur!...

Intus pavor!

Au dedans, c'est la terreur!

DEUT., XXXII, 25.

FAISANT l'éloge de son prédécesseur à l'Académie, le sculpteur Guillaume, M. Étienne Lamy prononçait naguère les paroles suivantes : « Guillaume vécut assez pour entendre, dans le pays où se démodait le devoir, après les rébellions accomplies contre les devoirs trop lourds de la famille, la révolte tentée contre les devoirs trop lourds de la Patrie. Contre les grandes puissances du sacrifice, la nation qui le commande, l'armée qui le prépare, la guerre qui le consume, on a espéré mutiner dans chaque homme les égoïsmes de sa sécurité, de ses intérêts, de son repos. On a osé faire, en France, appel à la peur. »

La peur ! qui eût dit que, dans notre pays, dont le nom est synonyme de bravoure et de dévouement, qui eût dit qu'il se rencontrerait des hommes assez lâches pour faire appel à un

sentiment aussi bas et que la pleurerie érigée en doctrine ferait des adeptes dans nos rangs ?

Pourtant c'est vrai : la peur resserre les cœurs, engourdit les âmes et paralyse les bras de trop de gens ; la peur chasse devant elle tout un troupeau de pâles esclaves. C'est une honte. Nous avons la fièvre et nous tremblons de peur. Aujourd'hui, qui fait appel à ce sentiment-là, n'a que trop de chances d'être écouté et suivi.

Endormeurs ou anarchistes — c'est curieux — arrivent en ceci au même résultat ; seulement les uns affolent pour bouleverser ; les autres affolent pour assoupir ; dans l'un et l'autre cas, c'est la peur qui agit.

Chose essentiellement barbare que cette peur ! Eh bien ! n'est-il pas très piquant de constater que les civilisations qui passent pour les plus avancées sont celles qui lui laissent l'empire le plus large ?

Les écrivains entichés des avantages et de la douceur de la civilisation moderne, s'appliquent à nous décrire l'homme primitif, errant, terrifié et livide, à travers les éléments indomptés du chaos, fuyant devant les bêtes féroces, contre lesquelles il est encore sans défense, troublé, dans son âme, devant la solitude immense et inquiétante des déserts ou devant les âpres cimes des montagnes qu'il redoute de voir s'effondrer sur lui ; ils nous ont montré l'homme ensevelissant son existence dans l'ombre épaisse des forêts vierges ou dans les antres profonds ; ils ont complaisamment peint la chasse à l'homme par l'homme, la brute humaine courant sus à ses semblables : vie d'angoisse et d'effroi, barbarie sanglante qui devait aboutir fatalement à la tyrannie, à l'esclavage sans merci, à l'asservissement cruel du faible au puissant, du moins armé au plus armé, du plus timide au plus audacieux. Ces écrivains ont produit tout leur effet, quand ils ont écrit que, dans cette nuit obscure qui enveloppait le monde, on voyait errer, seul et épouvantable potentat, le spectre de la peur.

Notez bien que cette nuit obscure, ils l'étendent, les uns jusqu'à la Renaissance, les autres jusqu'à la grande Révolution. Ils ne sont pas d'accord sur ce point. Est-ce le retour au paganisme antique, ou bien est-ce l'ascension de la bourgeoisie au pouvoir, qui a libéré le monde? Ils ne savent au juste. Ce qui est sûr, c'est que nos démagogues agitent fort bien et avec succès devant les masses populaires un petit mot — qui n'est qu'un mot — mais dont ils ont fait une manière d'épouvantail à l'instar des bonshommes en paille qui ont pour mission d'éloigner de nos champs de culture, les bandes d'oiseaux pillards. Ce petit mot : c'est Réaction : Écrivez ce mot, prononcez-le, appliquez-le à un homme politique. Presque toujours l'effet est infailliblement produit! Pas de réaction! — Pourquoi?

Parce que, grâce à la conjuration des politiciens menteurs, grâce à la presse qui a condensé là, toutes ses inventions de mauvais génie et qui les répète sans relâche, ces trois syllabes ont le don d'évoquer mille effrayants fantômes et de faire sonner dans les cerveaux creux les chaînes des cachots. C'est toute une vision d'horreur qui surgit dès que ce mot est prononcé.

Remarquez dès maintenant que cela, c'est l'exploitation de la peur; c'est l'effroi systématiquement produit et exploité dans un but et pour des intérêts politiques. Et les hommes qui sont en ce moment au pouvoir le savent bien : ont-ils un adversaire qui se pose en sincère démocrate, républicain, ... tant qu'il voudra, ils savent bien que pour le perdre, il suffira de l'affubler, sans preuves aucunes ni explications, de l'épithète de réactionnaire. Encore une fois, comme effet, c'est inmanquable!

La peur était-elle sous d'autres régimes, l'instrument de domination? Nous ne le recherchons pas. Ce qui est certain, c'est que la peur nous étouffe à l'heure qu'il est, et que pour peur... on est embarrassé de choisir.

Faut-il se fier aux harangues à la mode? Certes, l'opinion est faite sur leur valeur : il n'est pas un ministre, pas un honnête président, pas un bon représentant de la nation, qui n'y aille de son couplet — partout le même — sur la paix, la concorde, la liberté, la fraternité, etc... C'est le ton officiel et le style obligatoire. D'où un auditeur naïf conclurait que c'est arrivé, et que l'homme d'aujourd'hui est homme, c'est-à-dire plus libre, moins apeuré, plus maître de lui. — Illusion!!

(A suivre)



“ Estimatif et descriptif ”

L'EUROPE chrétienne s'émut, lorsque au printemps de l'an 1683, les Turcs, avides de nouvelles victoires, s'avancèrent au nombre de deux cent mille hommes, pour assiéger Vienne en Autriche, boulevard de l'Occident chrétien.

Ce fut alors que Jean Sobieski, roi de Pologne, et Charles V de Lorraine se couvrirent de gloire en repoussant l'invasisseur. Des trophées restés en leurs mains ils firent plusieurs parts, dont l'une fut, par le duc de Lorraine, donnée au sanctuaire de N. D. de Bon-Secours, qui s'élève aux portes de Nancy.

L'agent du fisc, nous dit la presse catholique, s'y est présenté l'autre jour, et voici un passage de son procès-verbal.

« Aux quatre angles de la galerie supérieure, sous la voûte, quatre anciens drapeaux rouges pris par les Ducs de Lorraine sur les Turcs. . . . 20 francs.

C'est vraiment dommage que les deux antiques bombardes, qu'on voit remisées dans la première cour d'entrée du Mont-Saint-Michel, n'aient pas été hissées jusqu'aux portes mêmes de notre Église. Mémorial d'une insigne victoire attribuée à l'intervention céleste, elles eussent été englobées, bien sûr, dans l'inventaire estimatif et descriptif désormais célèbre. C'eût été curieux de connaître sous quel aspect ils auraient (les inventorieurs) considéré cette vieille ferraille.

Hélas! sauf ces deux vénérables témoins d'un glorieux triomphe — n'en déplaise à l'entente cordiale — le Mont-Saint-Michel n'a gardé que ses pierres.

Inventorié, estimé de même et de même liquidé (c'est l'inévitable conséquence), le Trésor de l'ancienne abbaye est tombé dans le gouffre sans fond du déficit de 1793, sans aider à le combler.

Où sont, et la statue d'or de l'Archange, offerte à la basilique par Charles V, et la châsse d'argent de saint Hubert, qu'on

voyait sous l'autel majeur du sanctuaire aérien, et le riche missel de Pierre Le Roy (*nobile missale Petri Regis*) et le calice de l'abbé Suppon, et la mitre ornée de perles de Richard Toustain? La vieille crosse en bois, à volute de plomb, de l'abbé Robert de Thorigny, n'eût guère tenté la cupidité des héritiers d'Héliodore, ils lui eussent préféré celle de Robert Jolivet, l'auteur des remparts du Mont-Saint-Michel.

Où sont les armes de l'héroïque Lamoricière, qui fut tué sous les murs de Pontorson, en défendant le Mont contre les Huguenots, et que les pèlerins du seizième siècle voyaient, suspendues au-dessus de sa tombe, dans l'une des chapelles rayonnantes de l'abside?

Où sont les reliques insignes : l'épée et le bouclier minuscules apportés d'Irlande au Mont, et des temps légendaires, mémorial de la victoire de l'Archange sur un dragon dévastateur?

Où sont l'étole de saint Éloi, le corps de sainte Célumne, vierge et martyre, et maint autre débris sacré?

Seul le chef de saint Aubert a échappé à l'universel désastre, échappera-t-il à celui que nous voyons venir?

Où sont ces ornements magnifiques, cadeaux princiers que Dom Thomas Le Roy énumérait, jadis, avec tant de complaisance et cataloguait avec un soin si jaloux?

Il y a donc des époques où Dieu, comme fatigué, lâche la bride à la bête humaine? La fureur des hommes, ivres de haine religieuse, imbéciles contempteurs d'un passé incomparable, n'a pas respecté, ici, ce que le temps, cet implacable agent de ruines, avait quand même épargné.

De la fureur des Normands, des invasions anglaises, des tentatives des huguenots l'Archange avait préservé son sanctuaire. Vint un jour où saint Michel, oublié, oublia la France devenue impie et bientôt révolutionnaire. Le diable, ici, triompha durant soixante-dix ans.

L'histoire dira que, dans la seconde moitié du siècle qui vient de finir, l'Archange a vu renaître l'éclat et la gloire de

son nom. Éclat et gloire soulignés ici par ces trophées, mémorial de la confiance qu'inspire son intercession et de la reconnaissance que lui ont valu ses nouveaux bienfaits.

Dites donc, inventorieurs, à combien vous estimez la foi et l'amour des fidèles de saint Michel, au temps où nous sommes ? Dites ce que valent, à vos yeux, ces nouveaux monuments de la piété des catholiques envers l'immortel vainqueur de Satan.

C'est à lui, c'est à saint Michel du Mont, au péril de la mer, que la générosité chrétienne a fait ces magnifiques dons. C'est à lui qu'elle a érigé cet autel et cette statue d'argent devant laquelle ont prié d'innombrables pèlerins.

C'est à lui qu'en un jour d'inoubliable mémoire, elle a offert cette merveilleuse couronne, gage de tant d'espérance, de tant de confiance et de tant d'amour, admirable résumé de sacrifices connus de Dieu seul, acompte soldé d'avance, pour le rachat de combien d'âmes ! pour le rachat et la reddition même, c'est sûr, de notre patrie à Dieu.

Où, dites-nous le prix de tout cela.

À combien estimez-vous la glorieuse épée de Lamoricière et les débris de l'uniforme qui s'étalent sur son noble fanion ?

Cœurs, croix, médailles, rubans qui encadrent le précieux insigne du dernier chevalier de saint Michel, et vous, reliques, pieux restes des corps saints que Pie IX nous envoya jadis, de Rome, vases sacrés, offrandes des Papes et des Évêques, gages de la piété des nobles descendants des preux d'autrefois, bannières et écussons qui ne parlent que d'Église et de France, étiez-vous destinés dans la pensée de vos donateurs, à allumer la flamme d'une cupidité impie ?

Si nous nous taisions, les pierres elles-mêmes crieraient. Déjà elles exalent comme une profonde tristesse, *sunt lacrymæ rerum*. Ici, comme partout en France, comme hélas ! partout où la France peut parler en maîtresse, « hardie contre Dieu seul », l'inventaire estimatif et descriptif a sévi contre les Instituts religieux, il s'attaque aujourd'hui à nos paroisses elles-mêmes.

Gare ! « au bout du fossé la culbute, » dit le proverbe populaire ; or, le passé étant le garant de l'avenir, la culbute n'est pas pour l'Église, elle est pour ses ennemis.

Terminons par ces graves paroles de saint Jean Chrysostome, que l'immortel Pie IX rappelait au peuple chrétien, il y a déjà trente-trois ans. « De toutes parts, les flots montent, la tempête est grosse ; mais ne craignons pas d'être submergés, car nous sommes plantés sur la pierre. Que la mer sévisse, elle ne peut point dissoudre la pierre ; que les flots se dressent, ils ne peuvent engloutir la barque de Jésus. Rien n'est plus puissant que l'Église : *Nihil Ecclesia potentius*. Elle est plus forte que le ciel même. *Le Ciel et la terre passeront*, a dit Jésus, *mes paroles ne passeront point*. Et quelles sont ces paroles : *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle*.

« Que si vous ne croyez pas aux paroles, croyez aux faits : *Si non credis verbo, rebus crede*.

« Que de tyrans ont tenté d'opprimer l'Église !

« Que de bûchers, de fournaises, de dents des bêtes ;

« Que de glaives aiguisés ! Et ils n'ont rien pu !

« Où sont ces ennemis ? ils ont été ensevelis dans le silence et dans l'oubli. Où est l'Église ? elle est plus brillante que le soleil. Tout ce qui était d'eux est éteint ; ce qui se rapporte à elle est immortel. Or, si les chrétiens, quand ils étaient en petit nombre, n'ont pas été vaincus, comment pourriez-vous les vaincre, après que l'univers entier est plein de leur religion ? *Le ciel et la terre passeront : mes paroles ne passeront point*. »

L. P.



Un important Décret

DE LA SACRÉE CONGRÉGATION DU CONCILE

Sur la Communion fréquente et quotidienne

Le saint Concile de Trente, estimant les ineffables richesses spirituelles que retirent les fidèles de la Sainte Eucharistie, dit : *Le Saint Synode désirerait que, à toute messe à laquelle les fidèles assistent, ils y communient non seulement spirituellement mais encore sacramentellement* (Sess. 22, chap. 6.). Ces paroles indiquent bien clairement que le désir de l'Église est de voir les fidèles chrétiens se nourrir chaque jour de ce céleste aliment afin d'en recueillir de plus abondants fruits de sanctification.

Et ces vœux s'accordent parfaitement avec celui qu'exprima le Divin Sauveur lorsqu'il institua l'auguste Sacrement. Ce n'est pas une fois seulement, mais à différentes reprises et de la manière la plus claire, que Notre Seigneur appuie surtout par ces paroles, sur la nécessité de nous nourrir souvent de sa chair et de boire son sang : *Ceci est le pain qui est descendu du ciel; il n'en sera pas comme de vos frères qui mangèrent la manne et moururent; celui qui mange de ce pain, vivra éternellement* (S. Jean, VI, 59). Par cette comparaison du céleste aliment avec le pain et la manne, les disciples pouvaient facilement comprendre que, de même que le corps se nourrit chaque jour de pain et que les Hébreux dans le désert se nourrissent chaque jour de la manne, de même l'âme chrétienne peut s'alimenter et se restaurer quotidiennement avec le pain céleste. En outre, par là même que dans l'oraison dominicale il nous est dit de demander notre pain quotidien, les Saints Pères enseignent presque à l'unanimité, qu'on ne doit pas seulement entendre le pain matériel, aliment du corps, mais aussi le pain eucharistique, nourriture de l'âme.

Ce désir de Jésus-Christ et de l'Église que tous les fidèles chrétiens s'approchent chaque jour de la sainte Table, tend tout particulièrement à ceci, que les fidèles chrétiens, unis à Dieu par le moyen de ce sacrement, en retirent plus de force pour réfréner la concupiscence, se purifier des fautes légères que l'on commet tous les jours, et éviter les péchés graves auxquels la nature humaine est sujette. Ce n'est pas surtout et seulement pour rendre au Seigneur l'honneur et la vénération qui lui sont dus, ni être pour tous ceux qui le reçoivent comme une récompense de leurs vertus (S. Aug., *Sermon 57. De Orat. Dom.*, V, 7). C'est pour cette raison que le concile de Trente appelle la très sainte Eucharistie *un antidote par lequel nous sommes purifiés des souillures quotidiennes et préservés des fautes mortelles* (Sess. 13, ch. 2.).

C'est parce qu'ils connaissaient ce divin désir, que les premiers chrétiens s'approchaient tous les jours de cette table de vie et de force. Ils *étaient assidus aux instructions des apôtres et au partage en commun du pain* (Act., II, 42). Que cela se soit ensuite continué dans les siècles suivants, pour le plus grand avantage de la perfection et de la sainteté, les Saints Pères et les écrivains ecclésiastiques nous en donnent le formel témoignage.

La piété se refroidissant et malheureusement surtout le fléau du jansénisme venant à se répandre un peu partout, on en arriva à discuter sur les dispositions qu'il fallait apporter à la Communion fréquente et quotidienne; et on s'efforça d'imposer les dispositions les plus graves et les plus difficiles, les rendant absolument nécessaires. De telles questions eurent pour conséquence de n'admettre que très peu de fidèles à la réception de la divine Eucharistie et d'enlever à cet auguste sacrement la plénitude de ses effets, car les autres chrétiens durent se contenter de s'en nourrir une ou deux fois l'an ou une fois par mois, ou tout au plus une fois la semaine. La sévérité fut même poussée au point d'exclure de la présentation fréquente à la sainte table, des classes entières, comme

celles des commerçants ou de ceux qui étaient unis par les liens du mariage.

D'autres, au contraire, soutinrent un avis différent, et, maintenant que la Communion quodidienne était commandée par la loi divine qui entendait qu'aucun jour ne se passât sans que l'on reçût la sainte communion, ils déclarèrent, en plus de bien d'autres choses contraires aux usages reçus dans l'Église, que l'on devait recevoir la sainte Eucharistie même le Vendredi Saint, et ils l'administraient ce jour-là.

Dans ces conjonctures, le Saint-Siège ne faillit pas à son devoir. Et, de fait, un décret de ce Saint Ordre, qui commence par ces mots : *Cum ad aures*, en date du 12 février 1679, et approuvé par le Pape Innocent XI, condamna ces erreurs et empêcha de semblables abus, en déclarant que chacun, et en quelque condition qu'il se trouve, sans en exclure les marchands et les époux, pouvait être admis à la réception de la Communion, suivant sa propre piété et d'accord avec son confesseur. Le 7 décembre 1690, le Pape Alexandre VIII, par le décret *Sanctissimus Dominus noster*, condamnait la proposition de Baius qui réclamait le très pur amour de Dieu, exempt de tout défaut, dans ceux qui voulaient s'approcher de la sainte Table.

Toutefois le venin janséniste qui s'était même glissé dans l'âme des bons, sous le pieux prétexte de l'honneur et de la vénération dus à l'Eucharistie, ne disparut pas complètement. La question relative aux dispositions requises pour fréquenter avec droit et légitimement la sainte Table, survécut aux déclarations du Saint-Siège ; et il en advint, que même quelques théologiens de grande valeur, enseignèrent que l'on ne pouvait permettre aux fidèles que rarement et après beaucoup de conditions établies, l'usage de la communion fréquente.

D'autre part, il ne manqua pas d'hommes remplis de doctrine et de piété, qui ouvrirent un plus large accès à un usage si saint et si cher à Dieu, en enseignant, avec l'autorité des Pères, qu'il n'y avait aucunes prescriptions ecclésiastiques dis-

tinctes de celles de la communion hebdomadaire ou mensuelle, concernant la communion quotidienne, et que les fruits de cette dernière seraient plus abondants.

Les discussions sur cette matière se sont accrues de nos jours, elles se sont agitées non sans une certaine acrimonie, et les esprits des confesseurs et les consciences des fidèles en ont été troublés au grand détriment de la piété chrétienne et de la ferveur. C'est pour obvier à cela que d'illustres personnages et de vénérés pasteurs ont adressé d'instantes prières au Souverain Pontife glorieusement régnant, Pie X, le sollicitant qu'il daigne avec sa suprême autorité, trancher la question des dispositions requises, pour recevoir tous les jours la sainte Eucharistie, et cela de manière que cet usage très salutaire et bien cher à Dieu, non seulement ne diminue pas, mais aille au contraire en augmentant et se développe partout, surtout en ces temps où la religion et la foi catholique sont attaquées de toutes parts et alors que le véritable amour de Dieu et la vraie piété sont tant à désirer. Sa Sainteté ayant, dans Sa sollicitude et dans Son zèle, grandement à cœur que le peuple chrétien soit invité à s'approcher de la sainte Table le plus fréquemment qu'il le pourra, et même tous les jours, chargea cette Sacrée Congrégation d'examiner et de définir ladite question.

En conséquence, la Sacrée Congrégation du Concile, dans sa séance extraordinaire du 16 décembre 1905, examina avec la plus grande sollicitude cette question, et après avoir très soigneusement pesé les raisons pour et contre, elle a établi et déclaré ce qui suit :

1^o — Que la communion fréquente et quotidienne, grandement désirée par N. S. Jésus-Christ et l'Église Catholique, soit permise à tous les Fidèles Chrétiens, de tout rang et de toute condition ; et qu'ainsi toute personne qui est en état de grâce et s'approche de la sainte Table avec une intention droite et pieuse, ne puisse pas en être empêchée.

2^o — L'intention droite consiste en ce que celui qui s'approche de la sainte Table ne doit pas agir par habitude, par vanité ou par des raisons humaines, mais avec l'esprit de satisfaire à la volonté de Dieu, de s'unir à lui dans le plus intime amour, et de remédier par ce divin remède à ses infirmités et à ses défauts.

3^o — Quoiqu'il soit de haute convenance que ceux qui communient fréquemment soient exempts de fautes vénielles, au moins de celles pleinement délibérées et de toute affection à ces fautes, il suffit toutefois qu'ils soient purs de tout péché mortel, avec le propos de ne plus pécher à l'avenir ; avec ce sincère ferme propos il ne peut pas se faire que ceux qui communient fréquemment, ne parviennent pas à s'exonérer peu à peu des péchés véniels et de toute affection à ces fautes.

4^o — Les Sacrements de la nouvelle loi réalisent leur effet *ex opere operato*, mais ils produisent un effet d'autant plus grand que meilleures sont les dispositions de ceux qui les reçoivent ; aussi faut-il que la sainte Communion soit précédée d'une soigneuse préparation et suivie d'une convenable action de grâces, suivant l'aptitude, la condition et les occupations de chacun.

5^o — Pour que la Communion fréquente et quotidienne se fasse avec plus de sécurité et de confiance, et ait un mérite plus grand, l'intervention du Confesseur est nécessaire ; que les Confesseurs se gardent bien d'éloigner de la Communion fréquente ou quotidienne quiconque se trouve en état de grâce et s'en approche avec une intention droite.

6^o — Comme il est manifeste que par la réception de la S. Eucharistie fréquente et quotidienne, l'union avec le Christ se fait plus étroite, la vie spirituelle est plus abondamment alimentée, l'âme plus richement ornée de vertus et le gage de la vie éternelle plus assuré à ceux qui la reçoivent, que les Curés, les Confesseurs et les Prédicateurs, selon la pure doctrine du Catéchisme Romain (part. II, c. 63), exhortent, par

de fréquents avis et la plus grande diligence, le peuple chrétien à cet usage si pieux et si salutaire.

7^o — Que la communion fréquente et quotidienne soit encouragée tout particulièrement dans les Instituts Religieux, de quelque genre qu'ils soient : pour ceux-là néanmoins doit rester en vigueur le décret *Quemadmodum* de la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers, en date du 17 décembre 1890. Qu'elle soit recommandée, le plus qu'il sera possible, dans les Séminaires dont les élèves aspirent au service de l'autel, ainsi que dans tous les autres établissements chrétiens d'éducation.

8^o — S'il se trouve des Instituts, soit à vœux solennels, soit à vœux simples, qui dans leurs règles, leurs constitutions ou leurs calendriers, auraient des jours fixes pour leurs communions, lesquelles seraient d'obligation en ces jours, il est à remarquer que ces règles sont simplement *directives* et non *préceptives*. Et le nombre des communions prescrites doit être retenu comme le *minimum* de ce qui convient à la piété des Religieux. En conséquence, il doit être librement permis à ces mêmes religieux de s'approcher le plus fréquemment possible et même quotidiennement de la table Eucharistique, conformément aux règles données plus haut dans ce décret. Et afin que tous les Religieux de l'un et de l'autre sexe puissent clairement connaître les dispositions de ce décret, les Supérieurs de chaque maison auront soin qu'il soit lu dans la langue du pays, à toute la communauté, une fois l'année, dans l'octave de la solennité de la Fête-Dieu.

9^o — Enfin, et après promulgation faite de ce décret, tous les écrivains ecclésiastiques devront s'abstenir de toute discussion contentieuse sur les dispositions relatives à la Communion fréquente et quotidienne.

La relation de toutes ces déclarations ayant été faite à Notre Très Saint Père le Pape Pie X, par le soussigné Secrétaire de la S. Congrégation, dans l'audience du 17 décembre 1905, Sa Sainteté a ratifié, confirmé et ordonné que le décret des Éminen-

tissimes Pères soit publié, *nonobstant toutes choses contraires*. Elle a ordonné en outre qu'il soit expédié à tous les Ordinaires et Supérieurs Réguliers, afin qu'ils le communiquent respectivement à leurs séminaires, paroisses, communautés religieuses et prêtres, et que dans leurs rapports sur l'état de leurs diocèses ou de leurs établissements, ils informent le Saint-Siège de l'accomplissement des dispositions qui y sont contenues.

Donné à Rome, le 20 décembre 1905.

† VINCENT,
Card. Evêque de Palestrina,
préfet.

C. DE LAI,
secrétaire.

× × ×

DÉCRET DE LA S. CONGRÉGATION DES INDULGENCES ET SAINTES RELIQUES

Permettant à ceux qui ont coutume de communier chaque jour, de se dispenser de la confession hebdomadaire, qui était précédemment requise pour gagner les Indulgences.

Par un décret de la S. Congrégation des Indulgences et Saintes Reliques, en date du 14 février 1906, le Très Saint Père Pie X permet à tous les fidèles qui, en état de grâce et avec une intention droite et pieuse, ont coutume de communier chaque jour, quand bien même ils s'abstiendraient de la communion une ou deux fois par semaine, de se dispenser de la confession de chaque semaine, qui était précédemment requise pour gagner les Indulgences.

Ce décret est signé du Cardinal TRIPEPI, préfet de la Congrégation.



ACTIONS DE GRACES¹

Alpes-Maritimes. — En ce jour de l'Apparition de saint Michel, je tiens à offrir à l'Archange l'hommage de ma reconnaissance. Mon fils aîné, tombé dans un ravin, en a été retiré sain et sauf. J'en remercie le Prince des Anges, auquel j'ai confié mes enfants.
L. B., *sél.*

Ardennes. — Je vous envoie deux francs afin de mettre à brûler une lampe pendant neuf jours devant la statue de saint Michel, pour une grâce temporelle obtenue après promesse de faire insérer dans les *Annales*. E. S.
Reconnaissance à saint Michel pour faveurs obtenues par son intercession.
G. J.

Aude. — La malade pour laquelle nous avons prié l'Archange va mieux maintenant ; merci à saint Michel. L'enfant est aussi en voie de guérison.
M. L., *sél.*

Veillez remercier avec moi le glorieux Archange de la protection qu'il m'a accordée.
J. P.

Bouches-du-Rhône. — Reconnaissance au Protecteur de notre famille pour l'heureuse naissance de notre quatorzième enfant.
F. B., *sél.*

Calvados. — Merci à l'Archange.
C. L., *sél.*

Actions de grâces à saint Michel pour la réussite de l'opération de notre enfant et aussi pour un grand danger évité. Le jour de notre départ de X... je récitai le *chapelet de saint Michel* pour recommander notre voyage à l'Archange.

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, au jugement infaillible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Je fis bien. En effet, alors que le train était en marche, la portière du compartiment s'ouvrit brusquement du côté opposé à celui où nous trouvions; étant seuls dans le compartiment, l'enfant aurait pu être près de cette portière... Je ne manquai pas, sitôt la peur passée, de faire réciter une prière à mon cher petit, pour remercier l'Archange qui venait de nous préserver d'un grand accident.

J. L. R.

Corrèze — Ci-inclus une petite offrande d'une mère de famille en action de grâces d'une préservation d'accident.

B. DE LA P., *zél.*

Côtes-du-Nord. — Prière de célébrer une messe pour remercier l'Archange d'avoir obtenu la réalisation de nos desirs dans un mariage.

Cresse DE G.

Doubs. — J'avais promis à saint Michel une petite offrande s'il obtenait ma guérison. J'ai été exaucée; aussi je viens m'acquitter de ma dette et vous demander de me continuer vos prières.

M. B.

Eure. — Un cierge devant la statue vénérée en action de grâces de ma guérison.

M. C.

Nous remercions saint Michel de toutes les grâces qu'il nous obtient du Bon Dieu; aussi le vénérons-nous en lui adressant chaque jour une prière spéciale. — Nous serions heureuses de voir l'expression de notre reconnaissance publiée dans les *Annales*.

A. L. B.

Finistère. — Merci à saint Michel pour le succès d'un examen.

Gard. — Notre pays minier vient d'être profondément troublé par une grève dans des conditions tout à fait révolutionnaires. Une société bouillière dont mon fils fait partie, a vu ses intérêts gravement menacés. Les grévistes devenaient de plus en plus dangereux... Dans ces conditions, on a eu recours à l'intervention de saint Michel, en faisant célébrer une messe en son honneur. Or, dans la même matière, une députation de grévistes est venue trouver le directeur (que, la veille, on voulait noyer), pour se soumettre et lui demander du travail. L'accord est fait et le travail est repris partout. — Ce changement soudain et contre toute prévision, a beaucoup surpris tout le monde, sauf ceux qui savaient que le secours de l'Archange avait été sollicité.

Vve B.

Hérault. — Merci à l'Archange de la grâce qu'il m'a accordée.

M. D.

Ille-et-Vilaine. — Je vous prie de célébrer une messe et de faire brûler deux cierges pour remercier le saint Archange de sa précieuse protection.

A. F., *zél.*

Veuillez dire une messe en action de grâces à saint Michel pour une faveur obtenue.

L. E.

Loiret. — L'Archange protège certainement notre famille; veuillez le remercier pour nous.

B. D.

Orne. — Je désire que vous célébriez une messe et que vous mettiez à brûler un cierge de un franc pour remercier l'Archange de faveurs obtenues par son intercession.

J. S.

Reconnaissance à saint Michel pour la protection qu'il a visiblement accordée à ma fille dans ses examens.

C. D., *zél.*

Pyénées-Orientales. — Prière de faire brûler un cierge devant la statue vénérée, en action de grâces.

Tu.

Rhône. — Des raisons particulières nous faisaient craindre pour le succès de nos Pâques. Nous les avons mises sous la protection de saint Michel; elles ont été aussi belles et aussi consolantes que les années précédentes. C'est avec la plus grande reconnaissance que je renouvelle nos quatre abonnements aux *Annales*.

Abbé H., *zél.*

Haute-Saône. — Je vous prie de m'aider à remercier l'Archange de sa précieuse protection. Je viens de constater une fois de plus que jamais on ne l'invoque en vain.

Mme P. F.

Saône-et-Loire. — Le 5 février dernier, je vous avais prié de recommander à saint Michel une malade. Cette personne est guérie. Je vous envoie une offrande pour vos œuvres, en reconnaissance à saint Michel.

Mme B.

Seine. — Je vous prie de célébrer deux messes et de faire brûler un cierge de un franc; le puissant Archange a exaucé nos supplications.

E. L., *zél.*

J'offre à saint Michel le témoignage de ma profonde reconnaissance pour la santé de mon fils, qui m'a donné de vives inquiétudes pendant plusieurs années et qui est aujourd'hui aussi satisfaisante que possible.

H. S., *zél.*

Merci à saint Michel pour la conversion d'une malade éloignée de Dieu depuis trente ans.

M. G., *zél.*

Roumanie. — Merci à saint Michel pour une conversion.

M. G., *zél.*





La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Église demande que saint Michel, le porteur d'étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Aisne. — Villers-Cotterets : M. Joseph Benault. — Guise : M^{lle} Rosalie Delaby.

Aube. — Troyes : M^{lle} Maria Moreau ; M^{lle} Sophie Bonmarchand ; M. Amb. Michel.

Calvados. — Bayeux : M^{me} A. Paynel.

Charente. — Barbezieux : M^{me} Hochon.

Cher. — Bourges : M^{me} Pauline Jeannin ; *Sœur Pauline, religieuse de la Sainte-Famille.* — Beaugy : M^{me} Pierre Tisseraud ; M^{me} Charles Devillière.

Côtes-du-Nord. — Saint-Brieuc : Mgr Fallières ; M. Jean-Marie Le Vacon ; M^{lle} Amélie Le Vacon ; M. Joseph Le Vacon. — Loudéac : M. l'abbé Kabin, *aumônier des Filles de la Croix.*

Finistère. — Ploëguin : M^{me} Françoise Talarmaio. — Saint-Sauveur de Brest : M^{me} Vve Le Gol.

Gers. — Lectoure : M^{me} Dulau ; M^{me} Cantaloup.

Hérault. — Saturargues : M^{me} Vve Angélique Desfour. — Jean Perrot ; M. Prosper Combettes.

Ille-et-Vilaine. — Rennes : Son Eminence le cardinal Labouré. — Saint-Malo : M. Louis Richard. — Pleurtuit : M^{lle} Maria Touzon. — Taillebois en Chartres : M^{me} Lelièvre, née Marie Aubrée ; M^{me} Corbière, née Antoinette Châtel.

Indre. — Lavroux : M. Benjamin Desbrais ; M^{me} Marie Cotton ; M. Joseph Marais ; M^{lle} Joséphine Loué ; M^{me} Marie-Louise Plat ; M^{me} Eugénie Boutaud ; M. Louis Margottin ; M^{me} Céline Godeau.

Isère. — Pont de Beauvoisin : Mère Marie-Eulalie, *religieuse du Saint-Floaire.* — Grenoble : M^{me} Guichard ; M^{lle} Tirard ; M^{lle} Euphrasie Pécllet ; M. Isidore Jiguet.

Loir-et-Cher. — Blois : M^{me} Simonnet.

Loire. — Saint-Chamond : M^{lle} Pierrette Thévenon.

Loire-Inférieure. — Nantes : M. Alfred Arnaud ; M^{lle} Dorange ; M^{me} Vve Lemaunier.

Loiret. — Orléans : M. l'abbé Barret ; M^{me} Vve Thiebaud, née Marie Niess.

Maine-et-Loire. — Angers : M^{me} Dixtris.

Manche. — Saint-Lô : M. l'abbé Auguste-Vincent Lemonnier, *chanoine honoraire.* — Le Mont-Saint-Michel : M. Paul Guérin. — Lessay : M. le chanoine Leroux, *curé-doyen.* — St-Mère-Eglise : M. l'abbé Gohier, *chapelain épiscopal, curé-doyen.* — Moutabot : M. l'abbé Prével, *curé.* — La Mesnillard : M. Joseph-François de Robillard de Beaurepaire. — Careulan : M^{me} Marie Lainé. — Vezins : M^{me} Vve Emmanuel Sauvé. — Avranches : M. Charles Garnier ; M^{me} Laure Gauquelin ; M. J. Haet ; M^{me} Vve Huet. — Le Val-Saint-Pair : M. Victor Pôler. — Saint-Denis le Gast : M. l'abbé Jorel. — Villadieu : M. l'abbé Duclax, *chanoine honoraire.*

Morbihan. — Quily : M. l'abbé Mathurin Piquet. — Vannes : M. l'abbé J.-M. Cerdnan. — La Vraie Croix : M. l'abbé Félix Le Barbier.

Orne. — Sées : M. Charles Charuel.

Rhône. — Lyon : Frère Charles-Marie Bayon, *chartreux* ; M. Adrien Bérioty. — Givors : M^{me} Melay.

Saône-et-Loire. — Paray-le-Monial : M^{lle} Clodine Bressond. — Châlons-sur-Saône : M^{me} Henry Bèjot, née Raison. — Saint-Vincent en Bresse : M. Joseph Pérusson.

Haute-Saône. — Vesoul : M. Coltez ; M^{lle} Saffaut. — Tertiauy : M^{lle} Marie Quency.

Haute-Savoie. — Aunecy : M^{me} Franceline Tissot ; M^{me} Franceline Lanternier.

Savoie. — La Giétaz : M^{me} Marie Porret ; M^{lle} Pauline Jiquet ; M^{me} Marguerite Bibollet ; M^{me} Françoise Porret.

Seine. — Levallois-Perret : M. Heimseth ; M^{me} Tombal. — Paris : M^{me} Desmont, *religieuse* ; M^{me} René Louiche-Desfontaines ; M^{me} Caignon.

née Henriette Lachat ; M. Jean-Baptiste Dupré ; M^{me} Vve Mathaz, née Le Michelon ; M. Alfred Gamble ; M. Jules Grossin.

Seine-et-Marne. — Rozoy-en-Brie ; M^{me} Vve Naudier.

Seine-et-Oise. — Enghien ; M. Jules-Louis Lavernhe. — Villiers-le Bel ; M. Jean Queyriaux.

Seine-Inférieure. — Yvetot ; M^{me} Georges Gouay ; M^{me} Vve Tesson. — Le Havre ; M. Jules Mazire. — Veauville ; M^{me} Eugène Quesnel, née Pouyer Quartier.

Somme. — Amiens ; Sœur Laure Guillon.

Martinique. — Port-de-France ; M^{lle} Marie-Madeleine-Laure Barème ; M^{lle} Mathilde-Béas Martin Montaise. — Castrie Sainte-Lucie ; M. Pierre-Joseph Ferguson ; M^{lle} Marie-Elisabeth-Alexandrine Aubert.

Alsace-Lorraine. — Cheminot ; M^{me} Vve Vincent, *sédatrice*.

Belgique. — Rouillon ; M. Gustave-Constant Ghislain de Montpellier d'Armevois. — Bary ; M^{lle} Delisle. — Wyngène ; M^{me} Louis de Brabantère, née Julia Goethals. — Liège ; M^{me} Vve Rogister-Eyban.

Hollande. — Bois-le-Duc ; Sœur Marie-Louise des Anges, *supérieure du Carmel*.

Suisse. — Montreux ; M^{me} Louis Grivart, née Besnard de Kerdreux.

Canada. — Sherrington ; M^{me} Nazaire Lefebvre, née Boyer. — Henrysburg ; M^{me} Osalie Prudeau, née Bois.

Haïti. — Le Cayet ; Mgr Casimir Guillaume, *vicaire général*.

PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur **Jésus-Christ**, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du lac profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que **le Prince des Anges saint Michel** les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(Offertoire de la Messe des Morts.)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in Locum sanctam!...

Le Gerant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — A NOS CORRESPONDANTS, A NOS AMIS. — CALENDRIER. — ILS ONT PÉRI (suite). — LE 8 MAI. — VISITE PASTORALE. CONFIRMATION AU MONT-SAINT-MICHEL. COMPTE-RENDU DE M. LAFORÊT-LEVATOIS, CÉRÉ DU MONT-SAINT-MICHEL, DIRECTEUR DU PÈLERINAGE ET DE L'ARCHICONGRÉGATION. — LA FÊTE-DIEU SUR MER. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

A nos Correspondants, à nos Amis

« LA séparation de l'Église et de l'État, en France, est un fait accompli. La suppression du Budget du Culte en est la conséquence directe. Il ne s'agit plus de s'attarder aux plaintes sur le passé, mais de se mettre en face de nouveaux et impérieux devoirs et d'assurer l'avenir ».

Jusqu'en ces derniers temps, l'honoraire régulier d'une messe basse était, à Coutances : 1 fr. 50 ; au Mont-Saint-Michel : 2 francs.

Par ordonnance épiscopale, l'honoraire régulier est maintenant 2 francs dans tout le diocèse.

Le Mont-Saint-Michel gardera son privilège, et conséquemment, pour chaque messe qui nous sera demandée, l'offrande sera de 2 fr. 50.

Voici, du reste, la note qui paraîtra désormais tous les mois, aux avis divers des *Annales* :

Messes — Les messes qui nous sont demandées, sont célébrées, autant que possible, dans le sanctuaire même de saint Michel. Les intentions sont toujours recommandées aux suffrages de l'Archiconfrérie.

En raison du malheur des temps et des besoins de l'œuvre, l'offrande pour toute messe est de 2 fr. 50 ; pour l'honoraire, 2 francs ; pour l'œuvre, 0 fr. 50.

JUILLET 1906

CALENDRIER POUR LES DÉVOTS DE SAINT MICHEL

1 Dim.	IV ^e Dim. après la Pentecôte. Fête du Précieux Sang de N.-S. J.-C.	15 Dim.	VI ^e Dim. après la Pentecôte.
2 Lun.	La Visitation de la Très Sainte Vierge. Au Mont-S ^t Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.	16 Lun.	S. Hélior, mart. Au Mont-S ^t Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.
3 Mar.	S. Léon II, pape et conf.	17 Mar.	S. Alexis, conf.
4 Mer.	De l'octave.	18 Mer.	S. Clair, mart. Clôture de la Neuvaine.
5 Jeu.	S. Sever, conf. pont.	19 Jeu.	S. Vincent de Paul, conf.
6 Ven.	Octave des SS. Apôtres.	20 Ven.	S. Jérôme Émilien, conf.
7 Sam.	SS. Cyrille et Méthode, conf. pont. Au Mont-S ^t Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les zélés, zélates, bienfaits et bienfaites, des Œuvres du Mont-S ^t Michel.	21 Sam.	S. Victor et ses comp. mart.
8 Dim.	V ^e Dim. après la Pentecôte.	22 Dim.	VII ^e Dim. après la Pentecôte. S ^{te} Marie-Madeleine.
9 Lun.	S. Antoine Marie Zaccaria, conf. Au Mont-S ^t Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.	23 Lun.	S. Apollinaire, év. et mart. Au Mont-S ^t Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.
10 Mar.	Les Sept Frères et leurs Compagnons, mart. Commem. de la Neuvaine générale.	24 Mar.	N.-D. du Mont Carmel.
11 Mer.	S. Pie I, pape et mart.	25 Mer.	S. Jacques, apôtre.
12 Jeu.	S. Jean Guaberti, abbé.	26 Jeu.	S ^{te} Anne, mère de la Sainte Vierge.
13 Ven.	S. Anadot, pape et mart.	27 Ven.	S. Camille de Lellis, conf.
14 Sam.	S. Bonaventura, év. et dact.	28 Sam.	S. Nazaire et ses comp. mart.
		29 Dim.	VII ^e Dim. après la Pentecôte. S ^{te} Mathe, vierge.
		30 Lun.	SS. Abdon et Sennen, mart. Au Mont-S ^t Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.
		31 Mar.	S. Ignace, conf.

Pendant ce mois de Juin (le calendrier l'indique) les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie bénéficieront dans des fruits de cinq messes. Une sixième messe sera célébrée pour nos zélés, nos zélates, bienfaiteurs et bienfaitrices des œuvres du Mont-Saint-Michel.

Outre ces avantages nous rappelons qu'on peut gagner les Indulgences suivantes dans le cours du présent mois :

— Indulgence plénière, Fête des six nouvelles accordées par Pie X. (Date conseillée : le 15) : Archiconfrérie.

— Indulgence plénière : Exercice, en public ou en particulier, de la neuvaine en l'honneur de saint Michel. — Cette indulgence se gagne dans le cours de la neuvaine ou des 8 jours qui suivent.

— Indulgence plénière une fois le mois (jour au choix) : Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel.

— Sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles, chaque fois qu'ils réciteront, de cœur au moins content et avec dévotion, le chapelet de saint Michel.

— Indulgence de 300 jours, chaque jour de la neuvaine mensuelle.

— Indulgence de 100 jours, une fois le jour, aux Associés de l'Archiconfrérie qui récitent le « Sancte Michael » de Léon XIII.

— Cent jours, chaque jour, quand on porte sur soi le chapelet de saint Michel, ou que l'on baise la médaille qui y est fixée.

— Indulgence de 50 jours, chaque fois que les Associés accomplissent une œuvre de piété ou de charité.

La neuvaine générale de juillet commencera le 10 pour finir le 18.

Intention recommandée : l'Église de France.



Ils ont peur!...¹

(Suite)

Une idée généralement partagée, défendue et propagée, c'est ce que l'on a dénommé le pacifisme. Que la paix soit un idéal très enviable, nous l'admettons sans aucune peine, et si nous ne savions que la paix universelle et continue est une utopie, généreuse, mais irréalisable, tant que le monde sera le monde, tant que le péché originel infestera l'humaine descendance, nous ferions les vœux les plus ardents pour son établissement. Mais nul esprit droit ne saurait donner ses suffrages au pacifisme à outrance, déclamatoire et vain, qui revient à supprimer les frontières, prône la capitulation, plante le drapeau au fumier et prêche la désertion devant l'ennemi. Ce pacifisme-là n'est rien qu'un internationalisme mal déguisé.

Or, qu'y a-t-il au fond de ces doctrines? Écoutons la réponse d'un homme bien placé pour en juger sainement : « Le pacifiste est un jouisseur endormi dans son bien-être; il parle

1. Voir *Annales* de Juin.

souvent, écrit beaucoup, pour prouver aux Français que la couardise est une vertu républicaine : c'est un efféminé qui aime ses aises et ne s'émeut que lorsque la paix semble menacée. Son agitation trahit alors la peur qu'il a de la guerre ! »

C'est vrai : la peur agite ces bandes comme elle agite leurs chefs. Tous ont peur de la guerre, peur de l'ennemi, peur de la gêne et du sacrifice ; en un mot, ils ont peur pour eux-mêmes ; un soldat dirait : « Ils ont peur pour leur peau. »

A cela rien de surprenant. Quel est en effet le milieu où se recrutent les internationalistes de toute nuance ? Où prennent naissance ces dangereuses théories ? Les internationalistes en politique, sont, dans l'atelier, des socialistes forcenés, sinon de bons anarchistes. Et qu'y a-t-il encore sous le flot tumultueux de paroles dont les meneurs inondent la classe ouvrière ? Qu'y a-t-il sous les récriminations violentes et les vociférations haineuses des travailleurs ? Toujours le même sentiment : la peur du devoir, la hideuse peur.

Certes, tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes, comme l'a prétendu, dans son auguste sérénité, un grand philosophe. Il y a des injustices criantes, des situations déplorables ; il y a des victimes et il y a des bourreaux. Mais l'ouvrier lui-même est-il irréprochable ? Il accuse, il accuse toujours ; il ne s'accuse jamais. Est-il certain cependant de remplir strictement son devoir ? Que n'est-il plus courageux au travail, dans l'infortune, dans la vie du foyer ? Les revendications en seraient assurément moins bruyantes, moins étendues, sans compter qu'elles seraient moins préjudiciables à lui-même et à la société. Soyez sûrs que si le monde ouvrier était plus moral, plus chrétien, les grèves seraient moins fréquentes et moins terribles par leurs conséquences.

Mais voilà : l'ouvrier qui a perdu la foi et souvent le sens moral, ne sait plus que trembler : sa condition — démesurément aggravée à ses yeux par les déclamations des meneurs —

1. Général KESSLER, *Correspondant*, 10 décembre 1905.

lui apparaît comme intenable ; il s'en effraye et, ne sachant plus en supporter l'horreur, il cherche à s'en évader. Il en vient à ce point de ne plus regarder en face sans épouvante.

Il rêve de vivre heureux, parfaitement heureux ; on lui dit qu'il a droit au bonheur et à la fortune, condition du bonheur. Il le croit. Egaré par le mensonge, il oublie, cet ouvrier, ce baptisé, que tout homme doit travailler ici-bas, que c'est la loi commune, bonne et sanctifiante, que le Christ, Dieu fait homme, a travaillé et souffert pour lui enseigner à travailler et à souffrir. Le Christ, il n'y croit plus ; il préfère croire et suivre les fauteurs de désordre qui font métier de le leurrer et vivent à ses dépens, meute infernale et funeste qui n'a à son service qu'un procédé : l'intimidation, qu'un mot de ralliement : la peur.

Croiriez-vous que la peur a envahi la philosophie ? Pourtant c'est ainsi. Il n'en peut aller autrement : Ce sont les idées qui mènent le monde ; or il y a de la peur dans le monde ; si nous voulons remonter jusqu'à la source de ce courant, il faudra que nous allions au cerveau. Le détraquement des cerveaux, voilà le commencement du mal.

Qu'est-ce donc que cette horreur instinctive que trop de gens de notre temps éprouvent pour l'idée personnelle, nette, exclusive ? Que signifie ce geste détaché soulignant des phrases comme celles-ci : « Cela m'est indifférent ! Comme vous voudrez ! Des goûts et des couleurs... ! » et cela à propos de principes immuables, d'idées fondamentales, de dogmes sacrés. Qu'est-ce que cet abandon systématique des principes pour une réalité hybride, faite de louches concessions ? qu'est-ce, sinon toujours la peur d'être soi, la peur d'être seul, seul de son avis, seul avec sa conviction sérieuse et réfléchie, la peur de l'ascension toujours fatigante vers les sommets de l'idéal, la peur enfin d'être obligé de réformer ses idées en abandonnant plus tard une opinion tenue

d'abord pour juste et maintenant démontrée inexacte. Pour éviter ou d'être seul de son avis, ou d'être moralement forcé de se ranger à l'avis des autres, quand il est reconnu meilleur, on estime très habile de n'avoir d'opinion sur rien et d'être de l'avis de tout le monde. C'est peut-être Voltaire, le sceptique railleur, qui a inauguré ce genre ; du moins il s'y entendait. Il a eu des disciples.

Ce n'est ni sérieux ni digne. Aussi bien ne peut-on longtemps froisser la logique humaine ; vite elle reprend ses droits : cette espèce d'indifférence aimable conduit rapidement à l'abandon de toute morale pratique. Cette peur est la ruine de tout édifice idéologique, quel qu'il soit.

* * *

La morale n'est autre chose que le dogme en action.

Supprimez Dieu, ou seulement posez, sur la question de son existence ou de ses droits, le plus élégant point d'interrogation, et vous avez, que vous le vouliez ou non, porté un coup droit à la morale. En vain, vous alignerez des mots, des phrases qui tâcheront de prendre l'allure, le son et la forme d'un système, vous n'aurez bâti qu'un château de cartes et créé quelque chose de caduc, de creux et vide de sens ; vous n'aurez rien fait qu'un pâté de sable que la marée montante, tout à l'heure, aura démoli et nivelé. Solidarité, humanité, progrès. . . cela ne tient pas debout ; ce n'est pas avec des mots que l'on fait accepter des devoirs pénibles. Nous voulons savoir si, oui ou non, il y a, au terme de la vie, une sanction, un Dieu vengeur du crime, rémunérateur de l'honnêteté et du sacrifice.

Quand un individu revêtu de l'autorité, quand un gouvernement se vante de n'avoir aucune idée de Dieu, quand il a pour principe de faire abstraction de Dieu et de la religion, il n'y a pas lieu de demander quels sont ses procédés : il n'en peut avoir qu'un : la crainte du gendarme.

Or Dieu est banni de partout en France : son nom est effacé

des livres classiques de nos enfants, interdit aux livres qui ont pour mission d'instruire l'enfance et la jeunesse ; son image est proscrite des prétoires de justice, des écoles, des hôpitaux, de partout où l'État s'est acquis ou arrogé des droits. Le gouvernement français méconnaît et renie Dieu ; il ne lui reste donc en définitive que la force et la crainte pour régir les millions de sujets que nous sommes. Bientôt — et n'est-ce pas déjà l'heure ? — il sera acculé à régner par la terreur.

La terreur, compagne inévitable des tyrans, sort tout naturellement de l'athéisme ; ou plutôt, l'athée est forcément doublé d'un tyran.

* * *

Regardons autour de nous : le fonctionnaire a peur et non sans raison. L'officier, qui personnifie la bravoure, en est réduit à trembler : depuis que l'ignoble engeance des « fiches » a été érigée en système, il a tout à redouter ; il sait que la haine des politiciens est aveugle et qu'aucune considération ne l'arrête. Le député, le sénateur, tous les élus ont une peur indicible de l'électeur, du comité surtout, du parti auquel ils sont inféodés ; du ministre dont ils se sont fait les esclaves. Et ce ministre lui-même, le grand chef, tremble sans cesse. Pensez donc : si ses troupes allaient faire défection et se rallier au drapeau d'un plus puissant ou d'un plus rusé ! Quant à l'électeur, on lui chante sur tous les tons qu'il est le souverain. Hélas ! est-il pire esclavage que le sien. C'est la servitude la plus dégradante : il est terrorisé par la meute des fonctionnaires, et cela au moment même où il exerce sa souveraineté prétendue, aux alentours du scrutin : les menaces pleuvent sur lui, autant que les menteuses promesses, et si les promesses ne sont jamais tenues, les menaces, elles, ne manquent jamais de se réaliser. Châtiments, retraits ou dénis de faveurs, souvent de justice, voilà la férule dont on le fouaille, voilà la cravache toujours levée pour le frapper.

La peur est la plaie française et cette plaie s'étend de plus

en plus et s'aggrave à mesure que s'affirme et s'implante davantage l'athéisme d'État. La bravoure et la crânerie étaient jadis les vertus dominantes du caractère français. Allons-nous laisser se faner ces fleurs, périr irrémédiablement ces trésors nationaux ?

Il y a, dans l'admirable encyclique du Pape Pie X sur la séparation de l'Église et de l'État, une phrase que nous ne pouvons nous empêcher de citer ici :

« La société civile, dit le Saint-Père, ne peut prospérer ni durer longtemps lorsqu'on n'y fait point sa place à la Religion, règle suprême et souveraine maîtresse quand il s'agit des droits de l'homme et de ses devoirs. »

La tyrannie en effet, fruit de l'athéisme, arrête tout élan, comprime tout ressort, étouffe toute expansion, et finalement tue la société, la nation qu'elle opprime. « La France sera chrétienne ou elle ne sera pas ! » Le salut lui viendra des catholiques, ou elle périra. Le croyant ne craint rien ; il ne tremble pas ; il fait son devoir sans peur, parce qu'il sent Dieu avec lui.

Nous voudrions être en mesure de souscrire sans arrière-pensée aux dires de l'éminent académicien que nous citons en commençant cet article et sentir avec lui — après les affres de la peur — « ce frémissement qui monte enfin des profondeurs nationales contre ces trahisons et présage d'autres délivrances. » Nous voudrions que l'histoire enregistrât ce jugement : la peur, ayant banni et remplacé le courage dans l'âme française, au XIX^e siècle, fut enrayée au XX^e, par l'attitude résolue des catholiques.

En sera-t-il ainsi ? Peut-être ! Nous en reparlerons prochainement. Peut-être, quand la lumière sera faite dans les esprits, quand les illusions seront tombées, on aura du courage. Mais pour que la lumière se fasse, ne faut-il pas déjà une certaine dose de bonne volonté ; il faut un minimum de courage pour ouvrir les yeux et accepter la lumière. Dieu veuille nous l'accorder !

Ces quelques réflexions sont destinées aux associés de l'Archiconfrérie de saint Michel. Les preux chevaliers des temps passés aimaient à mettre sous la protection du saint Archange leurs armes consacrées à la défense du faible et de l'opprimé. Saint Michel était leur patron, c'est-à-dire leur modèle, autant que leur protecteur. Sous la bannière du plus illustre des champions des droits divins, ils faisaient des merveilles. La peur était bannie de ces âmes grandes et généreuses.

Le chevalier de saint Michel, dans les temps modernes, c'est vous, vous-même, qui que vous soyez, dont le nom est inscrit au livre d'or de l'Archiconfrérie de l'Archange. Montrez-vous digne de vos devanciers ; montrez-vous digne de votre chef : soyez sans crainte ; soyez sans peur ; soyez libre et non pas esclave. Jésus-Christ a versé tout son sang, il est mort, pour briser nos fers. Ne serait-ce pas cruel autant que sot de nous replacer sous le joug odieux de la peur, réservé à ceux-là seulement qui n'ont pas la foi et n'ont pas été régénérés par la grâce ?



Le 8 Mai

Nous savons que partout saint Michel a été dignement fêté le 8 mai ; on a profité de ce jour pour lui recommander les intérêts catholiques si menacés.

L'abondance des matières ne nous permet pas de donner les comptes rendus de ces fêtes ; d'ailleurs tous se ressemblent plus ou moins. — Nous faisons cependant une exception pour *Castres*, où l'on aurait pu craindre que la dévotion à l'Archange ne se ressentit de la disparition de ses deux fondateurs et principaux propagateurs : M. l'abbé Pilliac et M. Artigues. Il n'en a rien été, comme on peut en juger par le récit qu'une dévouée zélatrice a bien voulu nous envoyer :

« La fête de l'Apparition de saint Michel au Mont Gargan a été célébrée dans notre paroisse de Saint-Benoît avec une très grande piété. La cérémonie a été particulièrement touchante par le grand nombre des assistants et leur profond recueillement. La chapelle de l'Archange était brillamment illuminée et décorée avec goût. Les chants ont été parfaitement exécutés.

Le premier directeur et le propagateur de cette belle dévotion à Castres, assistaient à notre fête, du haut du ciel, car Dieu a rappelé à Lui ces deux amis de l'Archange, à deux jours de distance. M. l'abbé Pilliac, archiprêtre de Saint-Benoît, s'est éteint doucement, le 30 novembre 1905, après une longue maladie, supportée avec une patience admirable. Le vénéré défunt aimait beaucoup saint Michel, il avait favorisé, de tout son pouvoir, le développement du culte archangélique : aussi tenait-il à célébrer lui-même les messes de l'Archiconfrérie et à adresser aux Associés des paroles d'édification, pour exciter et ranimer leur dévotion envers le saint Archange. — Saint Michel aura sûrement récompensé ce bon prêtre, de son zèle actif et constant, en l'introduisant dans les parvis éternels.

Le grand propagateur du culte Archangélique, M. Artigues, est mort le 2 décembre 1905. Une notice biographique dira, le mois prochain, ce que fut la vie de ce saint homme, dont le souvenir est resté bien vivant au milieu de nous.

La confrérie a un vaillant et zélé directeur dans la personne de M. l'abbé Cazes, archiprêtre, qui a remplacé M. l'abbé Pilliac. Il a voulu célébrer lui-même la messe de notre fête du 8 mai. Il nous y a adressé de bonnes et réconfortantes paroles ; nous aurons le droit, nous a-t-il dit, d'avoir confiance et d'espérer le salut, pourvu que nous sachions demeurer toujours fidèles à Dieu et à nos devoirs, luttant sans cesse et avec énergie, pour combattre et enrayer le mal, qui va toujours grandissant, dans notre malheureux pays. Pour cela, nous avons besoin du puissant secours de l'Archange ! Implorons-le donc chaque jour ! — Il nous a ensuite donné comme exemple le Mont-Saint-Michel qui, avec la protection du Prince céleste, a toujours résisté aux envahisseurs et lutté pendant plus de cent ans pour demeurer fidèle à Dieu et à la France.

Les communions ont été nombreuses et ferventes. Pendant toute la journée, les associés et les fidèles sont venus prier l'Archange. La France n'a pas été oubliée... Espérons que saint Michel aura entendu nos supplications. »

M. L. P., zélatrice.





VISITE PASTORALE

Confirmation au Mont-Saint-Michel

AINSI que nous l'avions annoncé, Sa Grandeur Monseigneur Guérard, notre évêque, est venu au Mont-Saint-Michel le 16 mai dernier.

L'Évêque de saint Michel, l'Évêque qui porte dans ses armoiries le Mont-Saint-Michel, venait ce jour-là saluer l'Archange et donner la Confirmation aux jeunes Montois, ainsi qu'aux enfants des paroisses voisines.

La journée fut très belle. Dès le matin, on apercevait, çà et là, sur les grèves, voitures et piétons se dirigeant vers la sainte montagne. La digue, elle aussi, avait ses voyageurs : c'étaient, avec leurs pasteurs, parents et amis, les enfants de Huisnes, Ardevon, Les Pas, Moidrey, et Beauvoir.

La cérémonie commença à dix heures. Après la messe et l'instruction de circonstance, Sa Grandeur entra à l'église.

Monsieur Laforêt-Levatois, directeur du Pèlerinage et de l'Archiconfrérie, curé de la paroisse, fit connaître l'état spirituel et matériel des œuvres qui lui sont confiées.

Il rendit compte des travaux matériels entrepris, parla des

intérêts spirituels de la paroisse et de l'extension, toujours croissante, de la dévotion à saint Michel.

Monseigneur l'Évêque entendit tous ces détails avec un intérêt visible et félicita son Représentant au Mont-Saint-Michel.

« *Mon cher ami, lui dit-il, je savais à qui je confiais la paroisse et les œuvres du Mont-Saint-Michel en vous demandant de revenir ici. Vous aviez déjà fait vos preuves. Dès ce moment, mon affection vous était acquise, et si ma confiance en vous avait pu s'accroître, elle aurait encore grandi en vous voyant agir, mais cette confiance, vous l'aviez déjà elle aussi tout entière. Que les difficultés de l'avenir ne vous déconcertent pas plus que celles du passé, d'où qu'elles viennent. Vous avez bien fait ici l'œuvre de Dieu.* »

S'adressant ensuite aux enfants qui devaient recevoir le sacrement des Forts, s'adressant aussi aux nombreux fidèles qui formaient couronne autour d'eux, Sa Grandeur laissa déborder son cœur de Père, car, bien paternels, en effet, furent les avis et les conseils qu'Elle daigna leur donner.

Le sacrement de Confirmation ayant été conféré, la visite canonique ayant été faite, Sa Grandeur se dirigea vers le petit sanctuaire de l'Archange; on chanta le *Cœlitum Regi* du célèbre Huet, et c'est là, aux pieds même de la statue, devant l'autel d'argent, que prit fin l'imposante cérémonie.

* * *

COMPTE RENDU

De M. LAFORÊT-LEVATOIS

CURÉ DU MONT-SAINT-MICHEL, DIRECTEUR DU PÉLERINAGE ET DE L'ARCHICONGRÈS

MONSEIGNEUR,

L'article 9 du programme de la confirmation et de la visite pastorale prescrit au recteur dans l'église duquel Sa Grandeur a daigné descendre, de rendre compte de l'état de l'église et de la paroisse.

Ce qui se passe au Mont-Saint-Michel, c'est au jour le jour que vous l'apprenez, Monseigneur. Ce qui s'y fait vous le constatez vous-même, chaque année, à l'occasion des fêtes du 16 octobre.

Je puis l'affirmer, c'est de tout cœur, c'est de toute mon âme, que mes énergies ont été employées au bien matériel de cette église, comme elles l'ont été au bien spirituel de la paroisse et de l'archiconfrérie; mais, il faut l'avouer, j'ai été plus heureux au point de vue matériel qu'au point de vue spirituel. Du côté matériel en effet, un seul agent suffit, tout marche « *ex opere operantis* », mais quand il s'agit des âmes, il n'en est pas de même, il faut de leur part une coopération effective; or les temps, or le milieu ne sont pas à cette coopération. Le catéchisme le dit : la grâce ne fait pas tout en nous, sans nous, nous devons coopérer à la grâce, et coopérer à la grâce, c'est en suivre l'inspiration et le mouvement. Peut-on résister à la grâce! Oui, ajoute le catéchisme, et nous n'y résistons que trop souvent. Ce n'est malheureusement que trop vrai.

Quoi qu'il en soit, dès mon retour sur la sainte Montagne, je m'empressai de continuer ce que jadis j'avais déjà commencé.

A une époque reculée, l'un de mes prédécesseurs, plutôt homme pratique que homme de bon goût, voulut consolider le passage le plus fréquenté de cette église. Dans ce temps-là, et jusqu'en 1879, le sol naturel tenait lieu de dallage. Il fit donc enlever toutes les pierres tombales qui gisaient çà et là dans le temple saint, et les fit placer les unes contre les autres entre les deux portes latérales; mais ces pierres, mises à la hâte, s'étaient toutes affaissées plus ou moins et le passage laissait beaucoup à désirer. Nous aurions voulu restituer ces pierres aux tombes à qui elles avaient appartenu; mais devant l'impossibilité, nous nous sommes contenté de les relever, pour les mettre au moins de niveau et relier par un simple filet de ciment ces feuilletés détachés de notre histoire locale.

Les murs de l'église ont été blanchis à l'intérieur.

Le grand reliquaire que Mgr Bravard rapporta de Rome en 1863 a reçu sa place définitive au maître-autel, que nous avons transformé à cette occasion. Ce reliquaire, nous l'avions trouvé au milieu du chœur, derrière un petit autel de bois blanc.

De chaque côté de cet autel se trouvaient deux misérables hancelles où jadis s'asseyaient les Fabriciens et les notables de la paroisse. Nous avons rêvé de les remplacer par quelques stalles de l'abbaye, aujourd'hui remises dans un sous-sol. La demande officielle en avait été faite et nous espérons bien les obtenir, comme jadis nous avions réussi à acquérir autel et confessionnaux. La requête fut entendue, mais on mettait comme condition, qu'en recevant ces stalles, je devais faire classer notre église au rang des monuments historiques.

Préférant la liberté à l'assujettissement, je remerciai très humblement, et fus tout heureux et tout aise de trouver l'occasion de mettre néanmoins mes projets à exécution, en achetant ces huit stalles que vous voyez.

Nous tenions surtout, Monseigneur, à embellir le petit sanctuaire de saint Michel qu'en l'année 1890, nous lui avions nous-même établi, sous la voûte du clocher, car jusqu'en 1890, l'espace aujourd'hui consacré à la chapelle, n'était qu'un lieu de passage pour aller au cimetière. Dans ce but, nous nous empressâmes d'y réunir les cœurs d'or et les décorations militaires que la piété avait offerts à l'Archange depuis la restauration du pèlerinage. En 1874, le diocèse de Rouen donna en ex-voto une énorme lampe avec deux larges couronnes de lumières. Avec cette lampe, nous en avons fait deux qui encadrent la statue vénérée. Deux appliques, de trente bougies chacune, ont été apposées de chaque côté de l'entrée du petit sanctuaire.

Les ex-voto de marbre jetés çà et là le long des murailles ont été placés dans deux ogives qui semblent donner plus d'ampleur à la chapelle de saint Michel. Devant ces ogives se trouvent maintenant les deux statues de la Sainte Vierge, vénérées jadis à l'abbaye : N.-D. du Mont Tombe et N.-D. des Anges. Nous en fîmes quitte pour faire un socle semblable à celui que nous possédions déjà, et pour réduire la base de l'une de ces statues. Les ex-voto qui ne purent pas entrer dans les ogives ont été apposés sur un grand cadre, qui se trouve à droite, à côté de l'autel d'argent. Des ag-nouilloirs ont été faits et placés devant la chapelle de l'Archange, à l'usage des pèlerins.

Les demandes de lampes, à saint Michel et à Notre-Dame, sont toujours nombreuses. Nous avons coutume de faire brûler, devant l'autel paroissial de la Sainte Vierge, celles qui étaient sollicitées en l'honneur de Marie, et devant l'autel de saint Michel, celles de l'Archange. Le luminaire se trouvait donc éparpillé dans l'église. Avec nos statues de la Sainte Vierge, placées maintenant de chaque côté du sanctuaire archangélique, nous n'eûmes plus qu'à rassembler les lampes dans un seul endroit, ce qui nous permit de réunir cinq lampadaires dans le pourtour de la chapelle Saint-Michel, sans compter les deux candélabres qui brûlent jour et nuit sur l'autel même.

Le mur sud de l'église, à son extrémité, demandait d'urgentes réparations, nous fîmes heureux de lui obéir, et pour que notre obéissance n'en fût que plus grande, nous lui donnâmes plus qu'il ne demandait. A l'occasion de ce travail, nous avons relevé notre fenêtre gothique, la plus large, laquelle, après le rétablissement du culte, en 1802, avait été

diminuée de la moitié de sa hauteur. En même temps, le vitrail de saint Joseph fut agrandi et remis dans le style. Nous fûmes heureux aussi de faire déboucher la fenêtre, XIII^e siècle, de la chapelle de la Sainte Vierge ; cette fenêtre était murée depuis plus de cent ans. Un vitrail qui rappelle N.-D. du Mont Tombe ou des Trente Clerges, si vénérée jadis, du temps des moines bénédictins, sur le rocher du Mont-Saint-Michel, éclaire maintenant le fond de la chapelle. Nous avons approprié dans son ton et dans son style la belle petite verrière de la chapelle Saint-Jean, après avoir fait restaurer la fenêtre elle-même. C'est dans cette chapelle, Monseigneur, qu'il y a trois ans, nous eûmes la consolation de donner abri au cœur d'un de vos vénérés prédécesseurs, et de faire graver sur la pierre qui recouvre ce cœur la savante épitaphe que nous devons à Votre Grandeur.

Le cimetière est maintenant entièrement clos ; la grande allée qui, tout en donnant accès à l'église, conduit également au champ funèbre, a reçu une porte en fer à deux vantaux ; le genre grille a été employé.

Un escalier de granit a été construit pour accéder au clocher ; ses quinze marches atteignent prestement l'entrée de la tour ; sa rampe oblique est en parfaite harmonie avec les lignes droites et fuyantes des murs environnants.

Une horloge a été installée dans le clocher et à chaque heure, comme à chaque quart d'heure, elle annonce à tous ceux qui l'entendent et qui veulent bien le comprendre, que le temps est d'or, mais que le temps, comme tout le reste, appartient à Dieu.

Un ornement de velours noir, avec tous ses compléments, tunique, dalmatique, chapes et drap mortuaire a été acheté l'année dernière. Il a une certaine valeur, mais, vu le malheur des temps, nous avons différé, jusqu'à ce jour, de le faire entrer dans le vestiaire de la sacristie.

J'arrive maintenant à la question principale : la paroisse, les âmes de mes paroissiens.

Monseigneur, mes paroissiens suivent malheureusement le mouvement général, le vent de l'irreligion souffle ici, comme partout ailleurs ; la barque est difficile à diriger. D'une main ferme cependant, nous avons toujours tenu le gouvernail et nous avons tellement appuyé sur ce gouvernail que la petite barque n'a pas trop dévié, même au milieu des courants rapides, et si nous n'avons pas réussi à gagner le large religieux, nous pouvons néanmoins vous assurer qu'il n'y a pas encore de mouvement rétrograde.

La seule consolation spirituelle nous vient des enfants. Vous savez du reste, Monseigneur, que grâce à Dieu, la jeunesse montoise est demeurée officiellement confiée à une

religieuse de la congrégation de N.-D. du Mont Carmel. Elle nous vient aussi des malades qui n'oublient pas le Dieu de leur adolescence, et qui toujours se font un devoir d'appeler le prêtre quand ils se croient en danger. Mais s'il est une consolation tout à fait suave, c'est assurément celle qui vient de la dévotion catholique envers l'archange saint Michel. Tous les jours nous avons à enregistrer de nombreuses actions de grâces et certes, l'heure que nous passons au dépoillement de la correspondance est toujours une heure bien douce et bien fortifiante. La dévotion à saint Michel semble même s'être épanouie plus que jamais, dans ces temps malheureux que nous traversons. C'est par centaines, que se font les inscriptions dans l'archiconfrérie et ces inscriptions sont très fréquentes

Monseigneur, l'horizon est bien sombre, tout s'annonce très mauvais, et malgré tout, nous ne cessons pas d'avoir confiance. Saint Michel pourrait-il nous abandonner ? Saint Michel ne serait-il plus le premier des chevaliers français ?

Votre bonne visite, vos bénédictions vont nous encourager ; quel que soit l'avenir, nous travaillerons quand même, quand même aussi, nous nous dépenserons pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes.

La Fête-Dieu sur mer

LA flotte française était mouillée dans les eaux de l'Île-de-France, et les vagues qui la balançaient mollement étaient aussi azurées que le ciel. Dès l'heure où les premiers rayons du soleil avaient doré les flots, chaque navire avait arboré sa parure pour célébrer le sacrement d'amour.

La veille, à la prière du soir, lorsque le globe du grand astre, près de se plonger dans la mer, apparaissait entre les cordages, au milieu des espaces sans bornes, l'aumônier avait annoncé aux matelots que le lendemain était la fête du Dieu de la nature, du Dieu qui creusa les profondeurs de l'Océan et dressa les montagnes, du Dieu qui soulève les vagues et fait croître les moissons.

Ces hommes, en écoutant le prêtre, s'étaient souvenus des

cérémonies saintes de leur hameau natal, où, jeunes encore, ils avaient prié à côté de leurs mères et de leurs sœurs ; et, sous l'émotion d'un tel souvenir, tous redoublaient d'ardeur pour préparer la marche triomphale du Dieu de leur première communion.

Du haut des mâts, les oriflammes longues et effilées, gracieuses banderoles, se déroulaient, s'allongeaient, se recourbaient et jouaient au gré des vents. Les grandes voiles, comme d'immenses draperies, se dessinaient en festons sous le ciel bleu.

Le vaisseau amiral était comme la cathédrale de cette ville flottante : de son bord, la bénédiction solennelle devait être donnée à tous les équipages. Les matelots avaient fait au pied du grand mât un magnifique reposoir avec des branches et des fleurs.

La cérémonie devait avoir lieu le soir, à cette heure pleine de mystère où les nuages du ciel ressemblent à des draperies brodées d'or.

Au moment de l'*Angelus*, cent et un coups de canon l'annoncèrent à bord de l'amiral, et chaque vaisseau répondit à la salve. Les batteries de terre mêlèrent aussi de lointaines détonations aux bruits qui s'élevaient des flots.

Tous ces tonnerres des hommes n'étaient pas pour déplaire à Dieu ; car, loin d'appeler au carnage et de porter la mort, ils donnaient le signal de la prière et de l'adoration du Dieu d'amour et de paix.

Au calme qui régnait dans l'air et sur l'Océan Indien, on eût dit que la nature se recueillait et faisait silence à l'approche du Créateur. Les vents se faisaient et les vagues ne bruyaient plus contre les flancs des navires.

Aussi, de toutes les embarcations, on entendait par moment les voix des prêtres, et, de loin, on voyait, par dessus les têtes nues des matelots agenouillés, la Croix et le Saint-Sacrement portés en procession autour du vaisseau amiral.

L'ostensoir à rayons d'or brillait au soleil couchant comme

un autre soleil, et des mains jeunes et pures, jetant les fleurs à profusion, en jonchaient le parcours de la pompe sacrée.

Quelques-unes de ces fleurs, emportées par la bise, allaient parfois surnager un instant sur les vagues. Ainsi font, sur les ondes agitées de la vie, la beauté et la grâce ; elles se montrent, on les admire ; puis le flot qui les portait s'affaisse, s'entr'ouvre et les engloutit.

Au pied du grand mât, et en vue de toute la flotte, était dressé le reposoir. Quel autel et quel temple ! L'immensité sur la tête du prêtre, sous ses pieds l'immensité ! et, pour annoncer le moment de la bénédiction, au lieu de la clochette agitée par un enfant de chœur, une salve de cent canons : cent canons qui tonnent à la fois et disent aux soldats, aux matelots, à l'océan, à la terre, au ciel :

Voici le Dieu de l'Univers, adorez-le !

La vie des hommes de guerre, qui s'écoule dans d'incessants périls entre les hauteurs des cieux et les profondeurs de l'abîme, ne saurait être une école d'incrédulité. La grande voix de l'océan, l'infini qui les entoure, parlent à leur âme et ravivent leur foi. Aussi, pas un officier, pas un matelot qui ne se prosternât, saisi d'émotion, quand le Saint-Sacrement, élevé dans les mains du prêtre, bénit l'armée.

Alors les étoiles commençaient à se montrer dans le ciel ; on eût dit qu'elles voulaient adorer, avec les hommes, le Dieu qui les a semées dans le firmament et qui sait le nom de chacune d'elles.

La nuit venait, tendant sur l'horizon son voile immense ; les flots ne reflétaient plus de lumière, et l'éclat répandu d'en haut sur la fête s'éteignait. Ainsi, dans nos vieilles églises, lorsque les fêtes sont terminées, les cierges cessent de brûler près du tabernacle, et la lampe du sanctuaire reste seule à y projeter les faibles lueurs de sa flamme vacillante.



ACTIONS DE GRACES'

- Aude.** — Merci à saint Michel. J. P.
- Aveyron.** — Ci-inclus une offrande en témoignage de notre reconnaissance envers le puissant Archange. M. P.
- Calvados.** — Merci à saint Michel. B. P.
- Doubs.** — Vive reconnaissance à saint Michel pour une guérison obtenue. E. G.
- Drôme.** — Actions de grâces à l'Archange pour faveurs obtenues. Vve B.
- Finistère.** — Une messe en reconnaissance à saint Michel et aux saints Anges pour la protection qu'ils nous ont accordée. E. G., *sél.*
- Haute-Garonne.** — J'avais placé sous la protection de saint Michel un moribond qui refusait obstinément de voir le prêtre. Le malheureux, atteint d'une affreuse maladie qui faisait reculer d'horreur ses parents eux-mêmes, parlait souvent d'en finir avec la vie. Effrayée de voir un ami dans une situation aussi pénible, j'invoquai saint Michel et le priai surtout de lui obtenir une sainte mort. Après quinze jours d'angoisse, notre pauvre malade s'est éteint doucement entre les bras du prêtre avec lequel il ne s'était pas entretenu depuis son enfance.
Gloire à saint Michel, que l'on invoque jamais en vain. J., C. M. J.

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine, au jugement infaillible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Dans deux circonstances différentes, j'avais prié l'Archange d'éclairer et de protéger, pour l'obtention de diplômes, une jeune fille qui m'est chère. J'avais promis à saint Michel, en retour, de faire insérer l'obtention de cette faveur dans ses *Annales*. Il a entendu ma voix et a accordé à notre enfant des succès au-delà de ce que l'on était en droit d'espérer. M. J. L.

Veuillez célébrer cinq messes d'actions de grâces en l'honneur de l'Archange, et recevoir avec les honoraires de ces messes, la somme de 20 francs pour l'Œuvre Apostolique du Mont-Saint-Michel. E. G., *sél.*

Hérault. — Dans ma dernière maladie je promis à saint Michel, si je guérissais, de propager son culte. J'ai été exaucée; aussi je vous prie de m'envoyer les feuilles et notices dont j'ai besoin pour faire connaître la dévotion au saint Archange. Mme G., *sél.*

Prière de célébrer une messe d'actions de grâces à saint Michel. X.

Ille-et-Vilaine. — Avec ma cotisation pour les *Annales*, je vous adresse les honoraires d'une messe et le prix d'un cierge en témoignage de ma reconnaissance envers Notre-Dame des Anges et saint Michel pour la protection qu'ils ont accordée à un jeune missionnaire. M. M.

Loire. — Veuillez faire brûler un cierge devant la statue vénérée en action de grâces au saint Archange. M. et A. G.

Loire-Inférieure. — Reconnaissance à saint Michel pour une faveur obtenue par son intercession. C. B.

Lot-et-Garonne. — Veuillez nous aider à remercier l'Archange d'un grand succès obtenu dans un concours et lui recommander un autre examen. H. B., *sél.*

Maine-et-Loire. — Reconnaissance à saint Michel pour la protection qu'il a bien voulu accorder à une personne pendant un voyage. Une messe en action de grâces. Vve B., *sél.*

Manche. — Merci à l'Archange et à Notre-Dame des Anges. A. L.

Meurthe-et-Moselle. — Reconnaissance à saint Michel pour les faveurs qu'il m'a obtenues. Mme M.

Nord. — Je suis heureuse de répandre de tout mon pouvoir la dévotion à saint Michel comme preuve de mon amour et de ma reconnaissance envers l'Archange, qui m'a accordé de nombreuses faveurs. M. G., *sél.*

Oise. — Je remercie vivement saint Michel de la grâce que j'ai obtenue par son intercession. H. R.

Orne. — Je vous prie de célébrer une messe en l'honneur de saint Michel, pour le remercier des grâces que nous avons obtenues par son intercession. M. H.

Pas-de-Calais. — Je vous prie de remercier le glorieux Archange, de grâces qu'il m'a obtenues pour mes enfants. Mme G.

Pyrénées-Orientales. — Offrande à saint Michel pour grâce obtenue.

Rhône. — Le succès de l'examen recommandé à l'Archange a été obtenu; ci-inclus l'offrande promise en action de grâces. J. M.

Je viens m'acquitter de la promesse que j'avais faite à saint Michel de faire célébrer une messe si mon frère guérissait de la grave maladie dont il était atteint. J'ai été exaucée. Merci au puissant Archange. M. B., *sél.*

Seine. — Saint Michel et les saints Anges ont visiblement protégé mon fils pendant les quatre années de son séjour à la caserne. Tout ce que nous redoutions pour lui a été providentiellement écarté. — Vive reconnaissance à saint Michel et à ses Anges. Vve B.

Grâce à l'Archange, une personne malade qui devait subir une grave opération s'est trouvée mieux au point que le chirurgien, au lieu de prendre jour, a déclaré que son intervention n'était plus nécessaire. M^{me} B.

Aidez-moi à remercier le puissant Archange qui m'a obtenu la conversion d'un de mes enfants. Une mère reconnaissante.

Seine-Inférieure. — Une messe pour remercier saint Michel de la guérison de mon frère. E. H., *rel.*

Tarn. — Après avoir prié saint Michel, nous avons obtenu la grâce demandée. Amour et reconnaissance à notre puissant Protecteur; j'envoie une offrande en action de grâces. M. A.

Alsace-Lorraine. — Remerciements à l'Archange pour la réussite d'une opération chirurgicale. P. W., *rel.*

Guyane. — Je vous envoie une offrande pour l'Œuvre des Apostoliques, en actions de grâces à saint Michel. Je vous prie, en outre, de faire brûler une lampe pendant neuf jours devant la statue de l'Archange pour le remercier d'une autre faveur. I. H. V.



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Prisnt au saint autel à la messe des morts, l'Eglise demande que saint Michel, le porte-étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introducteur des âmes au ciel.

Adieux à nos chers-Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Aveyron. — Broquiès : M^{me} Prompt.

Cher. — Clémont : M. Jean Pierre Lavenet ; M^{me} Agaguet, née Alphonse Lavenet.

Côtes du-Nord. — Placoët : M. le vicomte du Breil de Pontbriand de la Cannelaya. — Trégnier : M^{me} de Dieuleveult. — Hénon : M. Louis Espivent de la Ville Boisnet. — Pléguen : M^{le} Cécile Josse. — Allineuc : M^{me} la vicomtesse de Kermel. — Quintin : M. l'abbé Cosson.

Gers. — Miéan : M^{me} Pauline Gaultier, née Duprat de Larroquette.

Hérault. — Montpellier : M. Louis Causse ; M^{me} Louis Fouillé ; M^{me} Julie Dupuy ; M^{me} Marie Michel ; M^{me} Marie Durand ; M^{me} Marie Mercier.

Ille-et-Vilaine. — Fougères : M^{me} Renaud.

Landes. — Monsoué : M^{me} Maria Duron. — Magasecq : M. l'abbé Doliné.

Manche. — Saint-Sauveur-le-Vicomte : Sœur Emery, *religieuse de la Miséricorde*. — La Mancellière : M^{me} Marie Pinson, née Harel. — Saint-Vigor-des-Monts : M. l'abbé Paul Gillatte, *curé*. — Avranches : M^{me} Vve Simon, née Viel. — La Haye-du-Puits : Sœur Sainte-Genève, *religieuse du Sacré-Cœur* ; M^{me} Alfred Robins, née Marguerite Grout.

Marne. — Saint-Germain-la-Ville : M^{lle} Marie Roger.

Morbihan. — Arradon : M^{me} M. Caillet, *religieuse*. — Vannes : M^{me} Adolphe Mario. — Billiers : M. Alexis Raux.

Niévre. — Vandenesse : M^{me} Vve Françoise Gautheren.

Nord. — Roubaix : M^{me} Boutteville.

Oise. — Estrées-Saint-Denis : M^{lle} Elisa Lucas.

Puy-de-Dôme. — Viverols : M^{lle} Marie Chabrier-Roussset ; M^{me} Vve Faure, née Marie Folléas.

Basses-Pyrénées. — Bayonne : M^{me} Gaby, née Marie Lafaut.

Hautes-Pyrénées. — Tarbes : M^{me} Gabrielle Bergerol.

Rhône. — Souzy : M. François Morel ; M^{me} Mazard, née Agathe Goubenoire. — Villeurbanne : M^{lle} Marie Rempignon.

Seine-et-Oise. — Étampes : M^{me} Sophie Sargent, née Gobier. — Villiers-le-Bel : M^{me} Vve Bodin, née Elisa Lemenorel.

Seine-Inférieure. — Le Havre : M^{lle} Adrienne Deluhais ; M. Eugène Mariote.

Deux-Sèvres. — Niort : M^{lle} Émilie Dervault ; M^{lle} Marie Marchand.

Tarn. — Castres : M^{me} Marie Vincent.

PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur **Jésus-Christ**, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés ; délivrez-les du lac profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres ; mais que le **Prince des Anges saint Michel** les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange ; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire ; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(*Offertoire de la Messe des Morts.*)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in Lucernam sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — INDULGENCE DE LA PORTIONCULE. — CALENDRIER. — CHRONIQUE DU PÈLERINAGE. — LE MOIS DE SAINT MICHEL. — UN ZÈLE PROPAGATEUR DU CURÉ DE SAINT MICHEL. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX À NOS CHERS DÉPARTS.

Indulgence de la Portioncule

2 AOÛT

L'ÉGLISE paroissiale du Mont-Saint-Michel, actuellement centre du pèlerinage de Saint-Michel, jouit du privilège de l'indulgence de la *Portioncule*. En conséquence, tout catholique qui, s'étant approché des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, visitera cette Église, du mercredi après midi jusqu'au soir du lendemain jeudi, et y priera aux intentions ordinaires (la concorde des Princes chrétiens, l'extirpation des hérésies, la conversion des pécheurs et l'exaltation de notre sainte Mère l'Église), gagnera une indulgence plénière autant de fois qu'il renouvellera cette visite et ces prières.

Les Ordres de Saint-François célèbrent partout la dédicace de Notre-Dame des Anges, ou de la Portioncule, avec beaucoup de solennité : premièrement, en mémoire de la dédicace de l'église de Notre-Dame des Anges, située aux portes de la ville d'Assise, dans l'Ombrie, la première église qui leur ait été donnée, et le premier héritage qu'ils

aient possédé dans le monde; secondement, en actions de grâces de leur propre établissement : parce que c'est dans ce même temps qu'ils ont pris naissance, et qu'ils ont été fondés par le glorieux patriarche saint François; troisièmement, en reconnaissance de la célèbre indulgence plénière que Jésus-Christ, notre Sauveur, et après lui, le Souverain Pontife Honorius III, son vicaire sur la terre, ont accordée à tous ceux qui visiteraient, en ce jour, ce lieu de dévotion. Mais les fidèles y honorent aussi la Sainte Vierge, sous l'auguste qualité de Reine des Anges, qui lui est attribuée, non seulement par saint Bernard, saint Bonaventure, saint Bernardin de Sienna et plusieurs autres saints Docteurs, mais aussi par l'Église universelle, qui la salue si souvent de cette manière : *Ave, Regina caelorum; Ave, Domina Angelorum* : « Je vous salue, Reine des cieux; je vous révère, Maitresse et Souveraine des Anges. »

Pour une plus grande intelligence de ces raisons, il faut savoir que Notre-Seigneur ayant touché d'une grâce extraordinaire le cœur de saint François d'Assise, et lui ayant dit trois fois par la bouche du crucifix : Allez, François, et réparez ma maison qui tombe entièrement en ruine, ce grand saint, qui ne conçut pas tout à fait le mystère de cette voix, s'appliqua d'abord à réparer trois églises matérielles, qu'il trouva presque ruinées et démolies dans le pays de sa naissance. La première fut celle de Saint-Damien, dans Assise même, pour la réparation de laquelle il n'eut point honte de demander l'aumône dans une ville où il passait auparavant pour un des plus riches, et de porter des pierres et du ciment, au lieu des riches étoffes qu'il avait coutume de manier dans son emploi de marchand. La seconde fut celle de Saint-Pierre, à quelque distance de la même ville, qu'il rétablit avec d'autant plus d'affection qu'il avait plus de dévotion pour le grand apôtre saint Pierre. La troisième, enfin, fut celle de Notre-

Dame, au faubourg, que sa vénération pour la Sainte Vierge lui faisait respecter singulièrement. Saint Bonaventure nous apprend que celle-ci s'appelait dès lors Notre-Dame des Anges, et Notre-Dame de la Portioncule, parce qu'elle était située dans un petit champ que les Religieux Bénédictins du Mont-Sabace regardaient comme le moindre héritage de leur monastère. Quelques auteurs ont cru que ces noms lui avaient été donnés depuis l'établissement de l'ordre des Minimes, parce que saint François y fut souvent visité par les Anges, dans la compagnie de Notre-Dame, leur souveraine et leur maitresse, et qu'elle était au commencement l'unique possession que ses enfants eussent sur la terre; mais il est plus à propos de s'en rapporter au témoignage de saint Bonaventure, qui croit ces noms plus anciens, quoiqu'il soit fort vraisemblable que ces mêmes noms furent, dans la suite, confirmés à cette église pour les raisons que ces auteurs apportent.

Après que le saint eut rétabli cette troisième église, il la chérit et l'aima plus que tous les autres lieux du monde. Ce fut là, dit le même saint Docteur, qu'il commença avec humilité la vie angélique qu'il a inspirée à tout son Ordre; ce fut là, qu'il fit ce grand progrès dans la vertu, qui l'a fait considérer comme la merveille de son siècle; ce fut là, qu'il consumma heureusement le grand ouvrage de sa perfection et qu'il trouva la fin de ses travaux. Dieu fit voir à un saint personnage, dans une révélation, l'abondance de bénédictions qui sortiraient de cette église pour la consolation du peuple chrétien. Il aperçut devant ses portes et autour de ses murs un nombre infini de personnes aveugles qui, à genoux et ayant les mains levées vers le ciel, imploraient avec de grands cris et avec beaucoup de larmes, les effets de la divine miséricorde; et, au même instant, une lumière descendit d'en-haut, qui leur rendit la vue et les remplit de consolation et de joie.

Cette église, étant la première de l'Ordre et la plus considérée du saint patriarche, elle devint un sanctuaire de merveilles et un lieu tout céleste, où cet homme séraphique reçut des consolations et des grâces inexprimables. Aussi, on ne peut croire combien elle était fréquentée par la dévotion des peuples. On s'y rendait de tous côtés, et le séjour ordinaire qu'y faisait le bienheureux patriarche, y attirait non seulement ses enfants, qui ne croyaient pas suffisamment participer à son esprit s'ils n'avaient été à Notre-Dame des Anges, mais aussi beaucoup de personnes séculières de toutes sortes d'états et de conditions. On ne pouvait rien voir de plus pauvre, soit par sa structure, soit par la qualité de ses ornements, qui n'étaient ni d'or, ni d'argent, ni de soie, ni d'aucun autre métal ou étoffe précieuse ; mais la vertu de Dieu la remplissait et on y respirait un air de dévotion qui ravissait le cœur de ceux qui y entraient et les enrichissaient de l'esprit de pénitence et d'un désir ardent de servir Dieu.

Notre saint, faisant un jour oraison dans sa cellule, un ange lui ordonna, de la part de Dieu, de se transporter au plus tôt dans ce sanctuaire, parce que Notre-Seigneur et sa très sainte Mère, avec une multitude innombrable d'esprits bienheureux, l'y attendaient. Il s'y transporta au plus tôt, et y trouva effectivement cette adorable compagnie, qui lui donna mille témoignages d'amitié et de bienveillance. Notre-Seigneur lui dit qu'il agréait son zèle pour le salut des âmes, et les larmes qu'il versait pour leur conversion et leur sanctification, et que, pour lui faire voir combien ses vœux et ses prières lui avaient charmé le cœur, il lui donnait permission de demander pour les pécheurs ce qu'il lui plairait. Saint François, sous l'impression d'une telle majesté et d'une douceur si admirable, fut ravi hors de lui-même ; mais étant revenu à lui, il dit au Sauveur : « Puisque vous voulez bien, mon aimable Père, exaucer mes désirs pour les pécheurs pénitents, je

vous supplie que tous ceux qui viendront en cette église après avoir suffisamment confessé leurs péchés au prêtre, en obtiennent à perpétuité l'indulgence plénière, sans qu'il leur reste rien à payer au sévère tribunal de votre justice ; et je prie en même temps la Sainte Vierge, votre Mère et l'avocate du genre humain, de me servir de médiatrice pour obtenir de vous cette faveur. » Notre Seigneur lui dit : « Ce que vous demandez, François, est quelque chose de bien grand, mais je vous l'accorde, et je vous promets même de vous accorder des choses encore plus considérables. Cependant je désire que vous alliez trouver le Pape, mon vicaire, à qui j'ai donné le pouvoir de lier et de délier, et que vous lui demandiez par mon ordre cette faveur. » Les Religieux, qui étaient dans leurs cellules autour de l'église, entendirent ce colloque et virent même la splendeur qui remplissait le sanctuaire, et les anges sous forme humaine ; mais nul n'osa sortir de sa chambre, ni aller dans l'église, où ces grandes merveilles se passaient.

Dès le lendemain, le Saint ayant pris le frère Massé de Marignan pour compagnon, partit pour Rome, et alla trouver le Pape, pour lui demander la grâce de cette même indulgence. Le Pape refusa d'abord une indulgence si ample et si facile à gagner ; mais, lorsque saint François eut déclaré qu'il était venu de la part de Dieu, et que l'indulgence était accordée par Notre-Seigneur, qui est infini dans ses miséricordes, le Souverain Pontife se rendit à sa prière. Le Saint, bien joyeux, s'en retourna à Assise, mais sans emporter la bulle, ni se faire marquer le jour où l'on pourrait gagner cette indulgence si considérable, s'en rapportant pour cela à la Providence, et voulant lui laisser achever ce qu'elle avait commencé.

Deux ans après, ce grand Saint, se sentant une nuit tenté de relâchement par le démon, sous prétexte de conserver sa vie et de n'être pas homicide de lui-même,

se roula si longtemps, le corps nu jusqu'à la ceinture, au milieu des ronces et des épines, qu'il se fit une infinité de plaies et se mit le corps tout en sang. A l'heure même, il se vit environné d'une grande lumière ; et, quoique ce fût au mois de janvier, et qu'il fît un froid très aigu, les gouttes de son sang qui étaient tombées sur les ronces, se changèrent en de très belles roses blanches et vermeilles ; une compagnie d'anges vint en même temps le féliciter de sa victoire, et lui ordonna d'aller promptement à l'église, parce que Jésus-Christ et sa sainte Mère l'y attendaient. Il cueillit douze roses blanches et douze roses vermeilles, et se sentant miraculeusement revêtu d'un habit céleste d'une blancheur admirable, il entra dans l'église de Notre-Dame des Anges, où il trouva son souverain Seigneur et son aimable Maîtresse, qui lui firent de grandes caresses. Le Saint, après avoir adoré Jésus-Christ et l'avoir remercié des grâces inestimables dont il avait la bonté de le combler, le pria humblement de lui déclarer le jour de l'indulgence qu'il lui avait accordée, et la manière dont il voulait qu'elle fût publiée. Notre-Seigneur lui répondit que, pour le jour, il voulait que ce fût celui auquel son apôtre saint Pierre avait été délivré de la prison d'Hérode et dégagé de ses liens ; que, pour la publication, il devait retourner vers le Pape et lui porter quelques-unes des roses qu'il avait cueillies au milieu de la forêt, et qu'indubitablement il ferait publier l'indulgence qu'il lui donnait.

Saint François, sur cette assurance, retourna à Rome, accompagné de trois de ses disciples, et ayant exposé au Pape les volontés du Fils de Dieu, et lui ayant montré, en témoignage de la vérité de ce qu'il disait, les roses qu'il avait apportées, dont la beauté et l'odeur étaient admirables et au-dessus des plus douces roses du printemps, il en obtint ce qu'il demandait, à savoir : qu'il y aurait à perpétuité indulgence plénière dans son église de la Portioncule,

depuis les premières vêpres du jour de Saint-Pierre es liens jusqu'au lendemain au soir, pour tous ceux qui, étant contrits et ayant confessé leurs péchés au prêtre, y entreraient dévotement et y feraient leurs prières. Le Pape écrivit à sept évêques de l'Ombrie et des environs, de s'assembler tous à Assise, le premier jour d'Août suivant, et de publier cette indulgence. Ils s'assemblèrent effectivement, et, malgré le mandement de Sa Sainteté, ils voulurent limiter l'indulgence à dix ans ; mais ils ne purent jamais prononcer que ce que Notre-Seigneur avait ordonné, ce qu'ils prirent eux-mêmes pour un grand miracle. Ainsi l'indulgence de la Portioncule fut publiée.

Depuis ce temps-là, les souverains pontifes Sixte IV, Léon X, Paul V et Grégoire XV, non seulement l'ont approuvée et confirmée, mais aussi l'ont étendue à toutes les églises du Premier et du Tiers Ordre de Saint-François, et ont accordé aux Religieuses du même Institut, de la pouvoir gagner dans leurs maisons. Le pape Urbain VIII, par une bulle du 31 juillet de l'année 1624, a déclaré que l'indulgence de Notre-Dame des Anges ou de la Portioncule n'était point suspendue dans l'année du jubilé. Sainte Brigitte y étant allée pour la gagner, Notre-Seigneur lui apparut et l'assura de la vérité de cette indulgence, comme elle le rapporte dans ses révélations ; le concours des pèlerins, depuis la concession de cette indulgence, est immense ; on dit qu'il y va quelquefois jusqu'à cent mille personnes.

Cette indulgence plénière est une des plus précieuses faveurs qui aient été accordées aux fidèles.

Les Bollandistes.



AOUT 1906

CALENDRIER POUR LES DÉVOTS DE SAINT MICHEL

1 Mer.	S. Pierre à Liens.	15 Mer.	Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie.
2 Jeu.	S. Alphonse de Liguori, év. et doct.	16 Jeu.	S. Hyacinthe, conf.
3 Ven.	Invent. du corps de S. Etienne, premier martyr.	17 Ven.	Octave de S. Laurent.
4 Sam.	S. Dominique, conf. Au Mont-S-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les zélés, zélates, bienfait. et bienfaitr., des Œuvres du Mont-S-Michel.	18 Sam.	De l'octave. Closure de la Neuvaine générale.
5 Dim.	IX^e Dim. après la Pentecôte. Dédicace de Notre-Dame des Neiges.	19 Dim.	XI^e Dim. après la Pentecôte. S. Joachim, père de la Bienheureuse Vierge Marie.
6 Lun.	Transfiguration de N. S. J.-C. Au Mont-S-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archic.	20 Lun.	S. Bernard, conf. et doct. Au Mont-S-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archic.
7 Mar.	S. Gaëtan, conf.	21 Mar.	S ^{te} Jeanne-Françoise de Chantal.
8 Mer.	S. Cyrille et ses Compagnons, martyrs.	22 Mer.	Octave de l'Assomption.
9 Jeu.	S. Exupère, conf. pont.	23 Jeu.	S. Philippe Bénéti, conf.
10 Ven.	S. Laurent, mart. Commencement de la Neuv. générale.	24 Ven.	S. Barthélémy, apôtre.
11 Sam.	S. Germain, conf. pont.	25 Sam.	S. Louis, roi de France.
12 Dim.	X^e Dim. après la Pentecôte. S^{te} Claire, vierge.	26 Dim.	XII^e Dim. après la Pentecôte. S. Joseph de Calzance, conf.
13 Lun.	S ^{te} Radegonde, reine. Au Mont-S-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archic.	27 Lun.	Au Mont-S-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archic.
14 Mar.	B. Jean-Marie Visnery, conf.	28 Mar.	S. Augustin, év. et doct.
		29 Mer.	La décollation de S. Jean-Baptiste.
		30 Jeu.	S ^{te} Rose de Lima, vierge.
		31 Ven.	S. Raymond Nonat, conf.

Pendant ce mois d'août (le calendrier l'indique) les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie bénéficieront donc des fruits de quatre messes. Une cinquième messe sera célébrée pour nos zélés, nos zélates, bienfaiteurs et bienfaitrices des œuvres du Mont-Saint-Michel.

Outre ces avantages nous rappelons qu'on peut gagner les Indulgences suivantes dans le cours du présent mois :

- Indulgence plénière, le 15 Août : Archiconfrérie.
- Indulgence plénière : Exercice, en public ou en particulier, de la neuvaine en l'honneur de saint Michel. — Cette indulgence se gagne dans le cours de la neuvaine ou des huit jours qui suivent.
- Indulgence plénière une fois le mois (jour au choix) : Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel.
- Sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles, chaque fois qu'ils réciteront, de cœur ou moins contrit et avec dévotion, le chapelet de saint Michel.
- Indulgence de 300 jours, chaque jour de la neuvaine mensuelle.
- Indulgence de 100 jours, une fois le jour, aux Associés de l'Archiconfrérie qui récitent le « *Sonnet Michael* » de Léon XIII.
- Cent jours, chaque jour, quand on porte sur soi le chapelet de saint Michel, ou que l'on baise la médaille qui y est fixée.
- Indulgence de 60 jours, chaque fois que les Associés accomplissent une œuvre de piété ou de charité.

Du 10 au 18, neuvaine générale du mois d'août, à nos intentions et à celles de tous ceux qui y prendront part.



Chronique du Pèlerinage

COMME les années précédentes, les pèlerins sont revenus, isolés ou en groupe, vers la sainte montagne, confier à l'Archange leurs intentions et lui recommander les intérêts si menacés de l'Église et de la France.

Au commencement du mois de Mai, des religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve, desservant l'hospice de *Saint-Servan*, sont venues avec une délégation de leurs orphelines, faire leur pèlerinage à saint Michel.

Le jeudi 31 Mai, de nombreuses voitures débarquaient au pied du Mont la Jeunesse catholique d'*Argouges* (diocèse de Coutances) ayant à sa tête son estimé président, M. Armand du Gault. M. le Curé d'Argouges et son vicaire accompagnaient ces chers jeunes gens.

Les pèlerins se dirigèrent vers le sanctuaire de saint Michel, où M. le Curé célébra la messe solennelle. A l'évangile, un des Chapelains rappela les origines merveilleuses du Mont-Saint-Michel et les principales phases de son histoire. En ter-

minant, il exhorta ses auditeurs à être toujours unis et à imiter l'Archange dans son courage et sa fidélité à Dieu.

Après avoir entendu la Messe, les pèlerins visitèrent la célèbre abbaye. Le soir, avant le départ, ils se réunirent de nouveau au sanctuaire pour demander à Notre-Seigneur sa bénédiction et à saint Michel sa protection. M. le Supérieur des chapelains félicita alors cette fière jeunesse du bel exemple qu'elle venait de donner par son recueillement et sa piété, puis il l'engagea à toujours rester fidèle à Dieu et persévérante dans la dévotion au saint Archange.

Le 4 Juin, lundi de la Pentecôte, arrivait une délégation du patronage de *Rambouillet*, sous la conduite de M. l'Archiprêtre de cette ville; ce même jour, le Cercle catholique de *Louvigné-du-Désert*, au diocèse de Rennes, gravissait la sainte montagne, accompagné de l'un de MM. les Vicaires. Ces deux groupes fraternisèrent toute la journée, priant et se divertissant ensemble. — Ils ne se contentèrent pas seulement de l'assistance au saint Sacrifice de la messe; au commencement de l'après-midi, ils revinrent à l'église. Là, M. l'Archiprêtre leur raconta l'histoire si intéressante de l'apparition de saint Michel à saint Aubert, puis leur donna d'excellents conseils: « Vous êtes en ce moment sur le roc, leur dit-il; que votre foi soit, elle aussi, forte et résistante comme la pierre contre laquelle s'érouisse l'acier le plus dur.... Mais n'oubliez pas que pour être forts et rester invincibles, il faut que vous soyez toujours unis dans l'action, unis dans le combat; l'union, c'est le seul gage de la victoire; plus on se sent appuyé et soutenu, plus aussi on a de courage pour lutter.... Restez aussi de fidèles serviteurs de l'Archange; à son exemple, faites passer, avant toutes choses, les droits imprescriptibles du Très-Haut; donnez à Dieu la place qu'il doit occuper dans votre vie; ainsi vous serez heureux, parce que vous goûterez la joie du devoir accompli et vous mériterez de partager un jour avec saint Michel, la magnifique récompense promise aux bons serviteurs. »

Ces paroles, prononcées avec une onction pénétrante, touchèrent les âmes jeunes et ardentes qui les entendirent; aussi les cantiques furent-ils chantés avec enthousiasme, et la bénédiction du Saint Sacrement fut-elle reçue avec une grande piété par tous les assistants.

Le 13 Juin, un groupe de paroissiens de *Romagny* (diocèse de Coutances), sous la conduite de M. l'abbé Lefranc, et quelques religieuses de *Saint-Vincent de Paul*, de *Rennes*, avec une délégation de leurs orphelines, sont venus prier le saint Archange. Ils ont entendu la messe, plusieurs ont eu le bonheur de faire la sainte communion, tous ont prié saint Michel avec une angélique ferveur. Le soir, ils se sont de nouveau réunis au sanctuaire, pour recevoir la bénédiction du Saint Sacrement et adresser à l'Archange une dernière prière.

Le 21 Juin, plusieurs premières communiantes de *Saint-Quentin* (diocèse de Coutances), vinrent, avec M. l'abbé Fauchon, vicaire, réclamer le puissant secours de saint Michel et solliciter, par l'intercession de ce céleste Protecteur, les grâces dont elles auront besoin pour mettre en pratique leurs bonnes résolutions.

Suivant l'usage établi dans leur diocèse, où tous les prêtres de même ordination se réunissent chaque année, les prêtres du diocèse de *Laval*, ordonnés en 1886, s'étaient donné rendez-vous au Mont-Saint-Michel pour le 26 Juin. Parmi eux, se trouvaient l'un de MM. les Chapelains de Notre-Dame de Pontmain et M. le Sous-Supérieur du Collège libre de Château-Gontier.

Après l'arrivée du train de 10 heures, tous se rendirent au Sanctuaire et assistèrent à la messe que l'un d'eux célébra. Unis dans une même prière et un même amour aux pieds de l'Archange, ils remercièrent Dieu des grâces qu'il leur avait accordées jusqu'à ce jour et ils lui promirent de travailler sans cesse, avec courage, en vaillants soldats et en bons serviteurs. Saint Michel, le glorieux Défenseur des droits de Dieu, aura

sans doute présenté lui même au Très-Haut ces résolutions et demandé pour tous ces ministres de Jésus-Christ la force et l'énergie dont ils ont un si grand besoin dans les difficultés présentes.

Le 28 Juin, une voiture débarquait au pied de la célèbre montagne, une partie de l'école libre de *Saint-Georges de Reintembault*, au diocèse de Rennes.

La directrice de cette école sollicita l'admission de ses jeunes élèves dans l'Archiconfrérie. C'était la conclusion pratique d'un entretien qui leur avait été adressé et dans lequel, après leur avoir raconté l'apparition de saint Michel à saint Aubert, on les avait vivement exhortées à invoquer chaque jour le puissant Archange et à se placer tout spécialement sous sa protection. — Après le chant d'un cantique et la récitation de prières en l'honneur de saint Michel, la pieuse phalange quitta le Sanctuaire, non sans regret, mais avec le vif désir d'y revenir bientôt.

Le Dimanche 8 Juillet, c'étaient cinq religieuses de Saint-Vincent de Paul et cinquante-six jeunes filles du patronage de la paroisse Saint-Sauveur de *Rennes*, qui venaient faire leur pèlerinage à l'Archange. Elles assistèrent à la Grand'Messe, aux vêpres et au salut du Très Saint Sacrement. Elles employèrent le reste de la journée à visiter l'Abbaye, les remparts et à faire, sur la grève, le tour du rocher. Le soir, avant de quitter la sainte montagne, elles revinrent au Sanctuaire adorer Notre-Seigneur et adresser une dernière supplication à saint Michel, en le priant de les couvrir sans cesse de sa précieuse protection.



Le Mois de Saint Michel

AVEC le mois de septembre, revient le mois consacré à saint Michel.

Chaque année, nos associés sont heureux de nous dire que, tous les jours du mois de septembre, ils prient en union avec nous et honorent spécialement le glorieux Archange. En plusieurs endroits même, c'est en public et d'une manière solennelle que se fait « le mois de saint Michel. »

Il n'est donc pas utile de leur rappeler ce qu'ils savent déjà, ni de les exhorter à embrasser une pieuse pratique qu'ils observent si fidèlement.

Au commencement de l'année, nous avons, ici même, montré une fois de plus, l'opportunité du culte de saint Michel et engagé tous les amis de l'Archange à se faire apôtres et à recruter de nouveaux associés. L'appel a été entendu, et nous avons eu la joie d'inscrire de nombreuses listes sur les registres de l'Archiconfrérie. C'est, sans doute, un excellent résultat : nous ne pourrions toutefois nous en contenter si l'on s'arrêtait là. Il ne suffit pas, en effet, d'enrôler les catholiques dans l'armée dont saint Michel est le chef, en faisant inscrire leurs noms sur le registre d'honneur de l'Archiconfrérie, il faut encore entretenir en eux une sainte ardeur pour le bien, et les exhorter à remplir exactement leurs nouveaux devoirs, dont le principal est la prière.

Or, le mois prochain est tout entier consacré à honorer et à invoquer saint Michel. Les associés devront donc prier fidèlement, chaque jour, leur glorieux Chef et Protecteur. Outre les motifs personnels qu'ils ont d'adresser leurs requêtes au puissant Archange, peuvent-ils oublier les périls de toute sorte auxquels sont exposés les catholiques, les enfants de la sainte Église. — Comme c'est bien l'heure d'adresser à saint Michel, avec amour et confiance, cette ardente supplication : *Puissant*

Archange, humiliez nos ennemis, sauvez-nous et défendez toujours la sainte Église de Dieu!

Que nos chers Zélateurs et nos dévouées Zélatrices veuillent bien se remettre en campagne et engager tous leurs associés à bien prier l'Archange pendant le mois qui lui est consacré. De la sorte, ce sera une supplication générale qui s'élèvera vers le Chef de la milice céleste et qui obtiendra certainement des grâces de choix à l'Église, à la France et à nous-mêmes.

Chaque matin de septembre, nous lisons, dans le sanctuaire de l'Archange, une page extraite du *Mois de saint Michel*. Aussi, afin qu'il y ait une union de prière plus parfaite, nous conseillons de choisir cet opuscule de préférence à tout autre et nous engageons nos Zélateurs et nos Zélatrices à le propager dès maintenant.

* * *

Pour faciliter la diffusion de cette brochure intitulée *Mois de saint Michel* par la Rédaction des *Annales du Mont-Saint-Michel*, nous rappelons que la Direction de l'Archiconfrérie s'est imposé, l'année dernière, le sacrifice d'en abaisser le prix. Aussi, cet opuscule est maintenant mis en vente aux conditions suivantes :

L'unité, franco, par la poste : 0 fr. 40.

La douzaine, franco par la poste : 4 francs

NOTA. — A partir de 13 exemplaires, l'expédition se fait en colis postal.



Un zélé Propagateur

DU CULTE DE SAINT MICHEL

Monsieur François Paul Artigues est mort le 2 décembre 1905, dans la soixante cinquième année de son âge.

Il était connu à Castres comme le grand Zélateur du culte de saint Michel. En cette œuvre, il avait été précédé et grandement secondé par sa fille unique, M^{lle} Marie Artigues, après avoir recueilli bon nombre d'adhésions à l'Archiconfrérie de saint Michel, parmi ses compatriotes, sollicita et obtint, le 25 février 1897, le titre officiel de Zélatrice de l'Archiconfrérie et des Œuvres de saint Michel.

Dès lors, la pieuse jeune fille se consacra entièrement au service de l'Archange et se fit un point d'honneur de remplir exactement chacune des obligations mentionnées sur le diplôme qui l'avait investie d'une charge dont elle appréciait l'importance et la grandeur. Elle fut assez heureuse pour envoyer souvent au Mont-Saint-Michel de longues listes d'associés, et pour abonner un bon nombre d'habitants de Castres aux « *Annales du Mont-Saint-Michel* », organe de l'Archiconfrérie de l'Archange.

Le père et la fille travaillaient humblement, sous le regard bienveillant de M. l'abbé Pilliac, chanoine, curé-archiprêtre de Saint-Benoît de Castres, leur paroisse. Prêtre d'un grand cœur, animé d'un zèle ardent, éclairé et entreprenant, toujours en quête d'âmes à sauver ou perfectionner, M. l'abbé Pilliac mettait au premier rang des dévotions d'actualité, celle à saint Michel, et il ne négligeait rien pour inculquer à ses ouailles la piété la plus tendre envers le plus grand des vainqueurs de Satan. Aussi M. et M^{lle} Artigues reçurent-ils souvent ses encouragements et ses conseils.

Bientôt, les Associés de saint Michel comptèrent officielle-

ment dans la paroisse de Saint-Benoît : ils eurent leur bannière, que des hommes vaillants portaient et entouraient dans les processions ; ils eurent leurs réunions particulières sur convocation publique. Ces réunions, le vénérable Archiprêtre les présidait, et, presque toujours, il y portait la parole, montrant l'opportunité du recours à l'Archange et de son imitation, en notre siècle envahi par les mauvaises doctrines et les mœurs licencieuses.

Le mois de saint Michel, mois de septembre, était marqué par une série de pieux exercices auxquels les Associés assistaient fidèlement.

Tous les jours, au moins en ces dernières années, ils avaient une messe spéciale, durant laquelle un des vicaires de Saint-Benoît faisait une lecture extraite du « Mois de saint Michel ». Le 29 septembre, fête brillante en l'honneur de l'Archange ; elle était précédée d'une neuvaine préparatoire. Les Annales du Mont-Saint-Michel se sont fait l'écho de ces solennités.

Cependant M^{lle} Marie Artigues entendit la voix de Dieu qui l'appelait à la vie plus austère du cloître. L'Archiconfrérie perdait une apôtre... ou plutôt, sa Zélatrice allait commencer dans l'obscurité de son couvent, une seconde période de sa vie, non moins féconde que la première pour les œuvres tant aimées qu'elle remettait à d'autres mains.

Ce legs pieux, son père le recueillit. Il avait accepté avec une héroïque résignation de se séparer pour toujours, ici-bas, de son enfant chérie : il avait offert à Dieu son douloureux sacrifice. Mais il ne voulut point que l'Œuvre à laquelle sa fille s'était vouée périt après son départ pour le cloître. Entre ses mains, elle ne fit que prospérer de jour en jour.

Il multiplia le nombre des Associés, il les visita assidûment pour leur distribuer le Bulletin ou simplement le leur faire lire, recueillir leurs intentions, recevoir leurs recommandations, leur porter chapelets, médailles, images de l'Archange. Y avait-il un malade dans une des familles des Associés ?

L'Apôtre de saint Michel était là pour engager à recourir à son grand et tout-puissant Protecteur. Et que de grâces, de faveurs, de guérisons obtenues ! Combien d'enfants aussi doivent à ce chrétien sans peur la grâce d'avoir été consacrés à saint Michel ! — C'était à Saint-Benoît, nous l'avons dit, que ce courant venait aboutir, auprès d'une fort belle statue de l'Archange.

M. Artigues entretenait avec le Mont-Saint-Michel des relations suivies. Les nombreuses lettres qu'il a écrites à la Direction des Œuvres du Mont-Saint-Michel sont de véritables journaux remplis d'une écriture fine et serrée, style-affaires, ou plutôt, ce sont de longues énumérations d'enfants à consacrer, d'associés vivants ou défunts, d'actions de grâces, d'objets de propagande à envoyer, etc...

Le rêve de M^{lle} Artigues, aussi bien que le vœu le plus cher de M. l'Archiprêtre de Castres, avait toujours été de donner aux réunions des Associés de saint Michel, un principe de stabilité, à l'abri de tous les changements. Des démarches furent faites dans ce but à la fin de l'année 1897. M^{lle} Artigues prit des informations auprès de M. le Directeur de l'Archiconfrérie de saint Michel. Divers événements retardèrent indéfiniment l'exécution de ce projet. — Mais, dans les premiers mois de l'année 1904, M. l'Archiprêtre de Castres étant tombé malade, on se décida à reprendre les négociations interrompues.

L'érection d'une Confrérie de saint Michel dans son église paroissiale n'avait cessé de faire l'objet des préoccupations et des prières de la pieuse Carmélite au fond de son cloître — hélas ! nous devons dire : au fond de son exil, car en 1904, sa communauté avait dû passer la frontière française et chercher un refuge en Belgique.

Donc, à la date du 8 juin, M. Artigues nous écrivit à ce sujet : «... Notre Chère Carmélite avait formé le projet — avec M. l'Archiprêtre — d'établir à Castres une confrérie de saint Michel, affiliée à l'Archiconfrérie du Mont-Saint-Michel.

M. l'Archiprêtre disparu et moi aussi, il pourrait arriver que notre œuvre, si prospère aujourd'hui, périclite et périsse. Ces jours-ci, nous en avons parlé à M. l'Archiprêtre, qui est tout disposé à faire le nécessaire pour rendre stable l'œuvre créée au prix de plus d'une peine. »

Conformément au désir du fervent Zélateur, M. l'Archiprêtre de Castres confectionna les statuts de la nouvelle association, en tout conformes à ceux de l'Archiconfrérie universelle du saint Archange, puis il adressa à Mgr l'Archevêque d'Albi une lettre dans laquelle il sollicitait l'érection canonique dans l'église de Saint-Benoît, d'une confrérie sous le titre et patronage de l'Archange saint Michel.

Sa Grandeur répondit favorablement et par un décret en date du 27 juin 1904, érigea la Confrérie. En même temps, M. l'abbé Birot, vicaire général, adressait à M. le Directeur la lettre suivante :

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Très volontiers, sur la demande de M. l'Archiprêtre de Castres, nous recommandons à votre bienveillance le désir de la Confrérie de saint Michel, érigée dans cette ville, sur la paroisse de Saint-Benoît, d'être affiliée à l'Archiconfrérie qui a son siège au Mont-Saint-Michel, pour être admise à participer à toutes les grâces, indulgences et privilèges que les Souverains Pontifes ont accordés à ladite Archiconfrérie.

Nous serons heureux qu'un lien nouveau unisse notre diocèse au centre d'une des plus anciennes et des plus chères dévotions de la patrie française.

Veuillez agréer...

L'acte d'affiliation fut signé le 2 juillet 1904, et le surlendemain le diplôme fut envoyé à M. Artigues.

Cependant, le culte de saint Michel n'absorbait pas tout le zèle et l'activité de ce vaillant chrétien. M. Artigues prenait à cœur tout ce qui pouvait contribuer à la gloire de Dieu et au

salut des âmes. Il appartenait au Tiers Ordre de Saint-François d'Assise. Il y était de tout cœur, non seulement pour recueillir pour lui-même les fruits de sanctification de cette précieuse institution, par sa piété et son assiduité, mais encore pour se dépenser au service de la fraternité.

Il faut en dire autant des autres œuvres auxquelles il appartenait : l'Association catholique des hommes, l'Adoration nocturne des hommes, etc. Il aimait toutes ces œuvres et ne négligeait rien pour les faire connaître et contribuer à leur prospérité.

On peut juger quelle activité ce bon serviteur déployait au service de Dieu et des âmes. Il s'y est épuisé jusqu'à la mort. Une tumeur lui était survenue au-dessous du genou à la jambe droite, et il ne consentit à s'arrêter que lorsque la douleur et le mal lui rendirent la marche impossible.

Depuis huit ans, M. Artigues jouissait de sa retraite de chef de train de la Compagnie du Midi, où il était resté vingt-cinq ans. Auparavant, soldat et sous-officier en Afrique, mobile en 1870, à Paris, partout il fut le même, l'homme du devoir, bon et généreux, parce que toujours il fut profondément attaché à sa religion qu'il sut pratiquer dans les situations les plus difficiles, sans respect humain, comme sans ostentation.

Lorsqu'il se trouvait à Castres, durant ses années de service au chemin de fer, à 5 heures du matin, le Dimanche, il devait être à son poste. Comment entendre la messe et faire la Sainte Communion ?... Il connaissait les Pères Jésuites et leur chapelle de l'allée Corbière. Un de ces Pères, son confesseur, disait pour lui la messe à 4 heures du matin, et notre vaillant, réconforté par le devoir accompli et la grâce eucharistique, n'était que plus fort dans le travail, plus respectueux de ses chefs, plus doux et dévoué avec ses égaux et ses inférieurs. Aussi était-il estimé de tous, aimé et vénéré de ceux qui le connaissaient davantage. Je me rappelle cette parole d'une personne, plus âgée que lui, et qui le connaissait depuis longtemps : « Il a toujours été un saint. »

Depuis que cet homme de foi avait fait à Dieu un grand sacrifice, permettant à son unique fille d'entrer au Carmel, sa vie, pour ceux qui l'approchaient de plus près, devenait tous les jours plus parfaite : son amour pour Dieu était pur et ardent ; sa patience dans les contradictions ou humiliations, inébranlable et son zèle, toujours constant, toujours infatigable.

Après trois mois de grandes souffrances, M. Artigues s'est éteint doucement, presque sans agonie, comme le juste, riche de vertus et plein de mérites.



ACTIONS DE GRACES¹

Ain. — Une messe pour remercier l'Archange de nous avoir protégés dans une affaire très importante. *Vve C.*

Ariège. — Actions de grâces à saint Michel pour un brillant succès remporté dans un concours. *M. L. Y.*

Aude. — Reconnaissance à saint Michel. Merci à saint Michel pour grâce obtenue. *J. P.*

Bouches-du-Rhône. — Merci à saint Michel pour la grâce obtenue par son intercession. *C. R.*

Cher. — Remerciements à l'Archange pour la réussite d'un examen. *J. A.*

Côte-d'Or. — Prière de célébrer une messe d'action de grâces. *A.*

Côtes-du-Nord. — Je vous prie d'offrir le Saint-Sacrifice et de faire brûler une lampe pendant neuf jours, en l'honneur de saint Michel, en action de grâces d'un mariage. *Classe de C.*

Finistère. — Veuillez avoir la bonté de publier dans les *Annales* l'expression de notre vive reconnaissance à saint Michel pour les succès de nos dix élèves aux examens élémentaires. *M. S^e G., zel.*

Ci-inclus les honoraires d'une messe en l'honneur de saint Michel, en reconnaissance d'une grâce obtenue par son intercession. Prière d'insérer dans les *Annales*. *M. M., zel.*

Haute-Garonne. — Reconnaissance à saint Michel pour un beau succès remporté dans un examen. *X.*

Hérault. — Je viens à nouveau recommander les examens de mon fils au glorieux Archange qui nous a toujours si pleinement exaucés. *M. D., zel.*

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine, au jugement infailible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Ci-inclus une offrande pour remercier saint Michel et la Reine des Anges de leur protection dans une affaire difficile qui était en suspens depuis des mois. Prière d'insérer dans les *Annales* afin d'engager tous ceux qui ont quelque difficulté à recourir avec confiance à saint Michel. B. M.

Ille-et-Vilaine. — Merci à l'Archange pour l'amélioration d'une situation et pour un heureux voyage. Mme R.

Loire. — Une de vos associées vous envoie le montant de son augmentation de salaire obtenue par l'intercession de saint Michel, malgré de nombreuses difficultés. Prière d'insérer dans les *Annales*. A. B.

Remerciements à l'Archange et aux âmes du purgatoire pour le succès d'examens. Ci-joint la petite offrande promise.

Actions de grâces à saint Michel ; mes deux enfants ont réussi dans leurs examens. M. B., sél.

Loire-Inférieure. — Reconnaissance à saint Michel pour l'heureuse naissance de mon enfant que je vous prie de consacrer au saint Archange. C. G.

Je vous prie de célébrer une messe d'action de grâces à saint Michel pour le succès de mes examens obtenu après promesse, à l'Archange, d'une messe et de l'insertion dans les *Annales*. H. P.

Maine-et-Loire. — Merci à l'Archange. H. M.

Haute-Marne. — Je suis heureuse de vous envoyer l'offrande promise à saint Michel pour le succès d'un examen. D.

Basses-Pyrénées. — Actions de grâces pour l'heureux mariage d'un fils. M. L.

Sarthe. — Prière de célébrer une messe pour remercier saint Michel de la protection qu'il a accordée à un jeune militaire exposé au danger pendant plusieurs semaines. Veuillez, selon la promesse qu'il en a faite, mentionner cette faveur dans les *Annales*. L. N.

Seine. — Veuillez, je vous prie, (selon ma promesse), publier dans les *Annales* l'expression de ma bien vive reconnaissance à saint Michel et aux saints Anges pour leur visible protection dans mes difficultés. Vve B.

Seine-et-Oise. — Actions de grâces à l'Archange. L. K.

Seine-Inférieure. — Prière de célébrer une messe et de faire brûler un cierge en l'honneur de saint Michel, pour le remercier de sa protection dans un voyage qui lui avait été recommandé. M. C.

Je vous envoie les honoraires d'une messe à célébrer en l'honneur de l'Archange pour le remercier du succès obtenu dans un examen. A. L.

Canada. — Étant gravement malade au mois d'avril, je promis au saint Archange, si je revenais à la santé, de faire célébrer une messe en son honneur et de faire publier dans les *Annales* l'expression de ma reconnaissance. — J'ai été exaucée ; je suis parfaitement guérie. Veuillez donc m'aider à remplir mes promesses et à remercier saint Michel. A. H., sél.

États-Unis d'Amérique. — Gloire et reconnaissance à saint Michel pour quatre grandes grâces spirituelles et deux temporelles obtenues après promesse d'insertion dans les *Annales*. — Aidez-nous à remercier notre saint Protecteur et demandez-lui de continuer à nous accorder ses faveurs signalées. A. P. H., sél.

Guyane. — Reconnaissance à saint Michel. I. B.



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Église demande que saint Michel, le porteur standard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introducteur des âmes au ciel.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Alpes-Maritimes. — Antibes : M^{lle} Anaïs Falconis, en religion sœur Anne-Marie.

Aveyron. — Combret : M^{me} Rose Valet.

Calvados. — Caen : Mère Marie de Sainte-Thérèse de Jésus, religieuse de Très Saint Sacrement. — Condé-sur-Noireau : M^{lle} Manson, très dévote à saint Michel.

Cher. — Bourges : M^{me} la comtesse douairière de Lapparent.

Côte-d'Or. — Dijon : M. Jean Laurent.

Côtes-du-Nord. — Langourla : M^{me} la comtesse de Lanascot, née de Carné. — Pommeril-le-Vicomte : M. Louis Derrdanade. — Paimpol : Sœur Jessane Rabin. — Pioner : M. Edouard Brignon de Lehen. — Treméven : M^{lle} Anna Flourey. — Saint-Brieuc : M. Louis de Costgourden. — Quintin : M^{me} Blivet, née Le Flabec.

Finistère. — Brest : M^{me} Ribot, très fidèle associée.

Haute-Garonne. — Toulouse : M^{me} Dupuy ; M^{me} Dussoule.

Gironde. — Saint-Médard-de-Guizières : M^{me} Vve Henriette Perroue.

Ile-et-Vilaine. — Bédée : M^{me} Marie Clermont, *très dévote à saint Michel.* — Antrain-sur-Couesnon : M^{lle} Rose Bernard. — Tallebois, Chartres : M^{me} Vve Maréchal.

Isère. — Heyrieu : M^{me} Alice Larrivé.

Loire. — Saint-Martin-Lestra : M. Joseph Ducogot-Desgouttes. M^{lle} Benoîte Pré. — Essertines-en-Douzy : M. l'abbé Jean Devillaine, curé. M^{me} Marie-Louise Denis.

Loire-Inférieure. — Nantes : M^{me} Marie Bréjeon ; M^{lle} Victoire Cardin.

Manche. — Granville : M. Alfred Marcillier. — La Haye-du-Puits. M^{me} Vve Jean Larquemin. — Saint-Martin-des-Champs : M. Adolphe Briard. — Avranches : M^{lle} Bellait ; M^{me} Marie Fouqué ; M^{me} Vve Dubois ; M^{me} Vve Vachon. — Savigny-le-Vieux : M^{lle} Zélie Capitaine ; M^{me} Vve Alexandre Rungel. — Saint-Brice-de-Landelle : M^{me} Vve Martial Ladvouée, née Hamel. — Moulins : M^{me} Gobe, née Alexandrine Mazier. — Les Loges-Morchie. M^{me} Coguard, née Victorine Gihan. — Poilley : M^{me} Vve Boulard. — Coutances : M. l'abbé Joubin, *chanoine titulaire.* — Carnet : M^{lle} Adèle Carnet.

Mayenne. — Laval : M. Théodore-Jean-Denis Coupé. — Ambrières. M^{lle} Marie Boudonnais.

Meuse. — Commercy : M^{me} Vve François.

Nord. — Lille : M^{me} Vve Dugraingier ; M^{me} Vve Vilquain.

Tarn. — Castres : M^{me} Ducros.

Rhône. — Saint-Laurent-de-Chamousset : M^{me} Buisson, née Second.

Haute-Savoie. — Rumilly : M^{me} Vve Benoît Braissand.

Irlande. — Charleville : M. O'Connor.

Lorraine annexée. — Bannay : M. Goulou.

Ile Maurice. — Port-Louis : M^{lle} Adrienne Ollivier.

Canada. — Saint-Nami : M. Joseph Garard.

États Unis d'Amérique. — Nouvelle-Orléans : M^{me} Estelle L. Mennier ; M^{me} Marie Alexandrine Rivet ; M^{lle} Eugène Devergès ; M^{lle} De mille Delery.

PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur **Jésus-Christ**, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du feu profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que le **Prince des Anges saint Michel** les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(Offertoire de la Messe des Morts.)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in Luco sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — LE SACRILÈGE. — A PIE X. — CALENDRIER. — ANNONCES, MOIS DE SAINT MICHEL, FÊTE DE SAINT AUBERT, FÊTE DE SAINT MICHEL. — SAINT AUBERT, GLORIEUX FONDATEUR DU MONT-SAINT-MICHEL. — CHRONIQUE DU PÈLERINAGE. — LE PENSIONNAT DE RELLÉ-FOGÈRES AU MONT-SAINT-MICHEL. — NOTRE-DAME GUESCLIN. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX À NOS CHERS DÉFUNTS.

Aux Associés de saint Michel

A nos Amis

L'horrible sacrilège dont le sanctuaire de saint Michel a été le théâtre dans la nuit du 16 au 17 août est maintenant connu de tout l'univers. Les mille voix de la presse en ont divulgué les détails.

On comprendra que nous n'ayons pas à l'heure qu'il est, le courage de leur faire écho.

Plus tard nous relaterons exactement les faits.

Aujourd'hui nous ne pouvons que pleurer et faire amende honorable à Dieu et à saint Michel.

Ont été enlevés : la couronne de l'Archange, œuvre de Mellerio, l'ostensoir d'or, l'ostensoir d'argent, sept calices avec leurs patènes et trois ciboires...

Les amis de saint Michel trouveront un allègement à leur douleur dans la lecture de la lettre suivante que Mgr Guérard a adressée à M. le Directeur de l'Archiconfrérie de Saint-Michel, curé du Mont-Saint-Michel.

EVÊCHÉ DE COUTANCES ET AVRANCHES

Coutances, le 18 août 1906.

CHER MONSIEUR LE CURÉ,

Le vol sacrilège dont l'église du *Mont* vient d'être l'objet, Nous a consterné.

Grâce à Dieu, les misérables auteurs de cet attentat ont épargné la personne de Notre-Seigneur, et Nous n'avons à déplorer aucune profanation de la Sainte Eucharistie.

Mais la couronne merveilleuse, hommage de la France catholique à saint Michel; mais les vases sacrés, présents offerts au pèlerinage par les papes Pie IX et Léon XIII, ont disparu! . . . Seront-ils rendus un jour au sanctuaire qui en avait reçu la garde?

Toutefois les pertes matérielles, si désolantes soient-elles, ne sauraient Nous émouvoir à l'égal du crime qui Nous les inflige. L'outrage fait à Dieu, l'incroyable audace des malfaiteurs, Nous impressionnent et Nous épouvantent bien autrement.

Nous voudrions Nous persuader qu'ils ne sont ni des Catholiques, ni des Français, ces hommes qui, poussés par une odieuse cupidité, n'ont pas craint de dépouiller de son diadème *national* l'Archange protecteur de la France.

Puissent, cette fois du moins, les actives recherches de la Justice les découvrir et arrêter leurs tristes exploits!

Cependant un devoir rigoureux s'impose, celui de réparer, autant qu'il est en Nous, le sacrilège commis. Vous avez, Cher Monsieur le Curé, interrompu dès hier les saints offices dans le sanctuaire violé; demain vous en rouvrirez les portes après avoir accompli la cérémonie de pénitence, dont Monsieur votre Vicaire vous a transmis, en Notre nom, les différents détails.

Nous-même ferons chanter dans Notre Cathédrale un salut de réparation pour le vol sacrilège qui nous a tous si douloureusement affectés, et pour les autres profanations dont Notre diocèse a été récemment le théâtre. Ce matin, pour Notre part, Nous avons célébré à cette intention la messe votive du Saint Archange. Daigne Notre-Seigneur agréer le tribut de nos expiations!

Je vous bénis paternellement, Cher Monsieur le Curé, ainsi que votre paroisse et les dévots pèlerins de saint Michel.

† JOSEPH,

Ev. de Coutances et Avranches.

Merci à Sa Grandeur! Merci aux nombreux amis qui, dès la première heure, nous ont offert leurs condoléances dans cette douloureuse épreuve.

LES CHAPELAINS DE SAINT-MICHEL.



A Pie X

Au matin du 15 août, telle une aurore brillante, nous est venue l'Encyclique nouvelle où le Souverain Pontife déclare contraire aux principes de l'Église la formation des associations cultuelles. Nous l'avons lue avec empressement. Dans la joie et la reconnaissance, nous avons applaudi le *non possumus* de saint Pierre. Quelle dignité, quelle noblesse, quelle fermeté apostolique !

Soyons unis, organisons-nous, et le 15 août 1906 sera pour la France la date initiale du salut !

Gloire à Dieu ! Merci à l'Archange saint Michel et vive Pie X !

C'est par une grâce manifeste du Saint-Esprit, que le 4 août 1903 — il y a trois ans — nous fut donné le grand Pape qui dirige la barque de Pierre. A tous, il apparaît clairement que Pie X est la vérification éclatante de la promesse faite à l'Église par son divin fondateur d'être avec elle jusqu'à la consommation des siècles.

Il est le Pape qui convenait à notre époque si troublée, où la situation temporelle, la plus critique pour l'Église, se complique du péril plus grave encore de la foi. « Il fallait à l'Église, écrivait naguère un publiciste chrétien, un Pontife qui fût à la fois un ferme gardien de la doctrine et de l'unité et un représentant éminent de la sainteté, un Pontife qui fût aussi capable de la défendre contre les attaques de toute sorte du dehors, que de l'édifier à l'intérieur par son zèle et ses vertus apostoliques.

Dieu lui a donné Pie X.

Voilà trois ans seulement que ce Pape d'élection règne, et son action s'est étendue déjà, avec la plus merveilleuse efficacité, à toutes les parties du gouvernement spirituel et temporel de l'Église. Dans l'ordre de la liturgie, comme dans le domaine de la doctrine, il a exercé son autorité avec une

vigilance et une opportunité dont le monde catholique a senti l'heureux effet. Depuis la question du chant liturgique jusqu'à celle de la démocratie chrétienne, il a légiféré et enseigné en Pape également préoccupé de la dignité du culte, de l'orthodoxie des idées et de la prudence de l'action publique.

Si court qu'il soit encore, le pontificat de Pie X est déjà rempli d'œuvres considérables. Il est marqué par des mesures doctrinales et des réformes disciplinaires qui suffiraient déjà à l'illustrer. Il s'annonce comme devant produire des fruits plus abondants et plus salutaires encore.

Grâce à la vigilance et à l'activité de ce grand Pape, l'esprit rationaliste, qui tendait à envahir jusqu'au dogme, jusqu'aux Livres sacrés, jusqu'au plus intime de la vie de l'Église elle-même, est contenu dans les limites sévères de l'orthodoxie, pendant que l'esprit libéral, qui soufflait jusque dans les rangs du clergé et risquait d'entraîner l'action catholique du côté révolutionnaire, est réprimé et dirigé vers de plus sages objets.

Pour la France catholique, en particulier, c'est un grand bonheur, au sein de la crise religieuse et politique qu'elle subit, d'avoir un Pape aussi sage que ferme, à qui elle puisse s'en remettre, avec autant de confiance que de soumission, de ses intérêts et de son sort. »

Que la France remercie donc la divine Providence ; qu'elle prie pour le Souverain pontife ! Les directeurs de l'Archiconfrérie de saint Michel, les associés de l'Archiconfrérie eux-mêmes savent s'acquitter de ce devoir. Pourrait-il en être autrement du reste ? Notre Archiconfrérie doit tant à Pie X. Le Bref élogieux que sa Sainteté lui adressait en juillet 1904, les six nouvelles indulgences plénières, sans parler des indulgences partielles qu'elle lui concédait en même temps, sont des faveurs trop considérables pour que la reconnaissance ne nous attache pas à jamais, et plus spécialement, à la personne du Pontife aimé et vénéré.

SEPTEMBRE 1906

CALENDRIER POUR LES DÉVOTS DE SAINT MICHEL

1 Sam.	S. Gilles, abbé. Au Mont-S-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les zélat., zélatr., bienfaite. et bienfaitr., des Œuvres du Mont-S-Michel	17 Lun.	S. Floccel, mort. Au Mont-S-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.
2 Dim.	XIII^e Dim. ap. la Pentecôte.	18 Mar.	S. Sepier, conf. pont.
3 Lun.	S. Césaire, conf. pont. Au Mont-S-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie	19 Mer.	Quatre-Temps, jeûne. S. Janvier et ses Comp. mart.
4 Mar.	De la fête.	20 Jeu.	S. Eustache et ses Comp. mart.
5 Mer.	S. Laurent Justinien, conf. pont.	21 Ven.	Quatre-Temps, jeûne. S. Mathieu, apôtre et évang. Commenc. de la Neuv. générale de Septembre.
6 Jeu.	Office votif du T. S. Sacrem.	22 Sam.	Quatre-Temps, jeûne. S. Ló, évêque de Contances. Au Mont (comme le 1^{er} samedi).
7 Ven.	S. Cloud, conf.	23 Dim.	XVI^e Dim. ap. la Pentecôte.
8 Sam.	La Nativ. de la Ste Vierge. Au Mont-Saint-Michel... (comme le 1^{er} samedi).	24 Lun.	Notre-Dame de la Merci. Au Mont-S-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.
9 Dim.	XIV^e Dim. ap. la Pentecôte. Fête du Saint Nom de Marie. S. Aubert, évêque d'Avranches, fondateur du Mont-S-Michel. A la Chapelle Saint-Aubert, à 7 h. 3/4, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.	25 Mar.	Les Stigmates de S. François d'Assise.
10 Lun.	S. Aubert, évêque d'Avranches, fondateur du Mont-S-Michel. A la Chapelle Saint-Aubert, à 7 h. 3/4, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.	26 Mer.	S. Joseph de Cupertino, conf.
11 Mar.	S. Nicolas de Tolentino, conf.	27 Jeu.	SS. Côme et Damien, mart.
12 Mer.	De Poëtare.	28 Ven.	S. Venaslas, mart.
13 Jeu.	De l'octave.	29 Sam.	Dédicace de Saint Michel Archange. Clôture de la Neuvaine générale. Au Mont-S-Michel... (comme le 1^{er} samedi).
14 Ven.	Exaltation de la Salnte-Croix.	30 Dim.	XVII^e Dim. ap. la Pentecôte. S. Jérôme, conf. et doct.
15 Sam.	Octave de la Nativ. Au Mont... (comme le 1^{er} samedi).		
16 Dim.	XV^e Dim. après la Pentecôte. Les Sept Douleurs de la Sainte Vierge.		

Pendant ce mois de Septembre (le calendrier l'indique) les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie bénéficieront donc des fruits de quatre messes. En outre, nos zélateurs et zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices des œuvres du Mont-Saint-Michel remarqueront que tous les samedis de ce mois, une messe sera célébrée pour eux dans le Sanctuaire de l'Archange.

Outre ces avantages nous rappelons qu'on peut gagner les Indulgences suivantes dans le cours du présent mois :

- Indulgence plénière, le 29 Septembre : Archiconfrérie.
- Indulgence plénière, le 29 Septembre : Chapelet de saint Michel.
- Indulgence plénière, le 29 Septembre : Scapulaire de saint Michel.
- Indulgences plénières : Exercice, en public ou en particulier, de la neuvaine en l'honneur de saint Michel. — Cette indulgence se gagne dans le cours de la neuvaine ou des huit jours qui suivent.
- Indulgence plénière une fois le mois (jour au choix) : Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel.
- Sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles, chaque fois qu'ils réciteront, de cœur au moins contrit et avec dévotion, le chapelet de saint Michel.
- Indulgence de 300 jours, le 8 septembre : Scapulaire de saint Michel.
- Indulgence de 300 jours, chaque jour de la neuvaine mensuelle.
- Indulgence de 100 jours, une fois le jour, six Associés de l'Archiconfrérie qui réciteront le « Sanctus Michael » de Léon XIII.
- Cent jours, chaque jour, quand on porte sur soi le chapelet de saint Michel, ou que l'on baise la médaille qui y est fixée.
- Indulgence de 60 jours, chaque fois que les Associés accomplissent une œuvre de piété ou de charité.



Annonces

MOIS DE SEPTEMBRE. — MOIS DE SAINT MICHEL

DES exercices pieux en l'honneur de saint Michel auront lieu dans le sanctuaire Montois pendant le mois de septembre. Ils se feront aux heures suivantes :

Le dimanche, après les vêpres.

Les autres jours, après la messe de 7 h. 1/2.

Du 21 au 29 septembre, neuvaine préparatoire à la fête de l'Archange.

Nous demandons instamment à nos Zélateurs, à nos Zélatrices, à tous les associés de l'Archiconfrérie de faire, en union avec nous, l'exercice du mois de saint Michel et de redoubler de piété et de ferveur pendant ces jours.

Honorons saint Michel, puisqu'il est si élevé dans la céleste Hiérarchie. Prions-le puisqu'il est si puissant et que nous avons de son secours un si pressant besoin. Ne l'oublions pas, si l'Archange saint Michel est l'introduit des âmes au ciel, il est aussi le défenseur des droits de Dieu et le protecteur de l'Église et de la France. Prions-le donc pour l'Église en général et son auguste chef, prions-le pour la France, cette fille aimée de l'Église.

Nous recommandons plus spécialement ces intentions à ceux — et ils seront nombreux — qui feront la neuvaine prépara-

toire à la fête du 29. Les exercices de cette neuvaine se confondront, par exception, avec ceux de la neuvaine mensuelle générale que nous faisons ordinairement pour toutes les personnes qui s'y recommandent et en union avec tous les associés qui veulent bien y prendre part.

Chaque matin de septembre, nous lirons, dans le sanctuaire de l'Archange, une page extraite du *Mois de saint Michel*. Aussi, afin qu'il y ait une union de prière plus parfaite, nous conseillons de choisir cet opuscule de préférence à tout autre et nous engageons nos Zélateurs et nos Zélatrices à le propager dès maintenant.

FÊTE DE SAINT AUBERT (10 SEPTEMBRE).

Le lundi 10 septembre prochain, la mer arrivera au Mont-Saint-Michel à 8 h. 34. Pour fêter, en sa chapelle, le saint fondateur du pèlerinage, nous devons donc hâter l'heure des offices, car de 9 heures à 11 heures, l'accès du rocher, sur lequel s'élève l'oratoire de saint Aubert, ne sera pas libre.

La Grand'Messe sera donc célébrée dans la chapelle Saint-Aubert à 8 heures moins le quart.

La veille, à 2 h. 1/2, nous aurons chanté à l'église les premières vêpres solennelles de saint Aubert.

FÊTE DE SAINT MICHEL (29 SEPTEMBRE).

Le samedi 29 septembre, solennité de l'Archange saint Michel, protecteur de l'église et de la France.

Messes toute la matinée.

La sainte communion n'est distribuée qu'au Maître-autel.

A 10 heures Grand'Messe, célébrée par M. l'abbé Bouehard, le nouveau curé-doyen de Ducey.

Sermon par M. l'abbé Videloup, ancien religieux du Mont-Saint-Michel, auteur de notre *Mois de saint Michel*.

Afin de permettre aux pèlerins de reprendre le train de 3 h. 50, les vêpres resteront fixées à 2 h. 1/2 et seront immédiatement suivies du salut du Saint Sacrement.



Saint Aubert

GLORIEUX FONDATEUR DU MONT-SAINT-MICHEL

SAINTE Aubert, Evêque d'Avranches, premier fondateur de cette église du Mont, qui mérita d'être exécuteur des volontés du glorieux Archange Saint Michel, naquit, en cette province de Normandie, lors appelée Neustrie, de parents nobles et illustres, lesquels eurent grand soin de le diriger dès sa tendre jeunesse à toute sorte de bonnes œuvres. A cet effet ils le mirent sous la conduite de gens doctes et craignant Dieu lesquels lui enseignèrent les sciences tant divines qu'humaines fort aisément. Car ce saint enfant y étoit assez porté de soi-même. Il étoit fort sobre en son vivre et avoit grandement la chasteté. On remarquoit dès lors en lui une gravité non affectée ou indiscrete mais humble et bien modérée. Bref sa vie étoit telle que, si elle eut manqué de miracles, elle eût semblé incroyable. Ses parents estant morts, il demeura héritier de plusieurs grands biens lesquels il divisa en trois parties à l'imitation de saint Joachim et sainte Anne, et donna la première partie pour l'entretien des églises et sustentation des ministres d'icelles. La seconde il la destina pour sustenter les pauvres passans et pèlerins et pour subvenir aux nécessités de ses compatriotes et pauvres sujets honorant en eux notre Seigneur Jesus Christ. La troisième il se la réserva pour son usage et entretien. Parvenu qu'il fut en âge compétant pour exercer la dignité sacerdotale, il s'y fit promouvoir avec beaucoup d'humilité et de ressentiment de dévotion. Et bien que sa vie fut telle que nous avons déjà dit, néanmoins, depuis qu'il eut reçu les ordres sacrés, il se comporta tellement en toutes ses actions qu'on l'eût plus tost pris pour un ange du ciel que pour un homme mortel. Il menoit une vie plus aspre et austère, continuoit plus longuement ses oraisons et s'occupoit de toutes ses forces à aider le prochain tant en nécessités corporelles que spirituelles, exci-

tant un chacun par son exemple à aymer et glorifier Dieu, lequel voyant qu'il estoit servy si fidellement par ce sien serviteur le constitua pasteur de sa famille Avranchinoise pour la guider au chemin de la vie eternelle ainsy que nous allons monstrer.

L'an sept cents quatre l'Evesques d'Avranches estant mort, le clergé et le peuple s'assemblerent en l'eglise selon la coutume de ce temps là pour proceder à l'election d'un autre Evesque. Mais se rencontrant en iceux plusieurs volentez diverses on trouvoit des grandes difficultés à terminer cet affaire, de sorte que plusieurs fois tous furent contraints de se retirer chez eux sans avoir rien conclu et d'assigner un autre jour pour parler de cela. Mais estants retournez et voyans qu'ils n'advançoient en rien et que le tout demouroit toujours en mesme estat, ils s'accorderent et conclurent de jeusner une sepmaine entière et de supplier le St-Esprit à ce qu'il luy plust illuminer leurs entendements pour connoistre celuy qu'il desiroit estre leur pasteur. Le septiesme jour, ils vinrent à l'eglise où faisant leurs prieres avec beaucoup d'affection ils entendirent soudainement un grand esclat de tonnerre et une voix comme sortant de ce tonnerre qui disoit : *Aubert prestre sera vostre Pontife*. A peine avoyent-ils entendus cette voix que le St-Esprit descendit sur luy en forme de feu remplissant toute l'eglise d'une clarté plus resplendissante que le soleil, dont tous furent espouvantez et incontinent après resjouis, tellement que ne tergiversans plus davantage ils s'escrierent tous d'une mesme voix qu'Aubert seroit leur Evesque.

Le saint, ayant veu de si clairs tesmoignages que c'estoit la volenté de Dieu qu'il acceptast cette charge, n'y osa resister, mais s'y soumit humblement, ne s'enorgueillissant d'une si haute et sublime dignité, mais s'humiliant d'autant plus qu'il se voyoit exalté, n'employant pas les revenus et richesses de son Evesché mal à propos mais à sustenter les pauvres de Jesus-Christ et à faire reedifier, orner et embellir les eglises de son diocese, lesquelles il visitoit luy mesme

souvent, et y rencontrant quelques abus employoit tous les moyens utiles et possibles pour les extirper du tout, voulant de plus que le service divin y fut celebré exactement et honorablement et qu'on y annonçast diligemment la parole de Dieu. Il persuadoit facilement ces choses, car outre sa science et vie angelique il estoit admiré d'un chacun à raison des grands et frequents miracles qu'il faisoit durant cette sainte occupation, ressuscitant quelques morts et rendant la santé aux malades qui avoyent recours à luy pour recevoir guérison; mesme quelquefois prenant compassion des bestes brutes il obtenoit de Dieu leur guérison par ses merites.

Il s'adonnoit à toutes les œuvres de miséricorde, donnant à manger aux fameliques et à boire à ceux qui avoyent soif; il revestoit les nuds; hebergeoit les pelerins; visitoit les malades et leur donnoit des bons et salutaires conseils pour les soulager en leurs maladies et induire à supporter le mal avec patience; bref il visitoit les prisonniers et ensevelissoit les morts. Estant tel envers son prochain, il estoit fort rude à soy mesme. Entre plusieurs de ses austeritez, on remarque qu'il jeusnoit au pain et à l'eau tous les jeusnes commandez de l'eglise et ce fort sobrement ne mangeant qu'après vespres. Estant par ces sainets exercices devenu fort agreable à Dieu et menant en terre une vie angelique, il plut à Notre Seigneur se servir de luy pour bastir une eglise sur le haut de ce mont en l'honneur de l'Archange St. Michel. Finalement le saint après avoir beaucoup travaillé à la vigne de nostre Seigneur, predit le jour de sa mort et alla jouir au ciel de la recompense de ses travaux environ l'an sept cents vingt trois le dixiesme de septembre. Il fut enterré dans l'eglise Saint-Pierre (actuellement eglise paroissiale), où il demeura jusques en l'an neuf cents soixante six, auquel temps il fut deferré par un chanoyne et mussé sur un lambris. Les breviaires d'Avranches tant anciens que modernes et le Martyrologe Gallican font mention de luy le dix huitiesme jour de juin et le seiziesme d'octobre.



Chronique du Pèlerinage

PENDANT cette saison, le Mont-Saint-Michel regorge de visiteurs ; chaque train débarque au pied de la sainte montagne de nombreux pèlerins et touristes, car, au Mont-Saint-Michel, on ne peut être exclusivement touriste ; la vue de ce mont sanctifié par l'apparition du céleste archange, la visite de la célèbre abbaye avec la magnifique Basilique et toutes ces salles où de fervents Bénédictins ont partagé leur temps entre la prière, la mortification et le travail, impressionnent profondément le voyageur qui serait venu seulement pour satisfaire sa curiosité. — C'est surtout quand on entre dans l'église paroissiale, actuellement centre du Pèlerinage, que l'on éprouve une douce émotion. C'est là, en effet, dans une chapelle richement ornée, que se trouve la statue du saint Archange, devant laquelle brûlent sans cesse des cierges et des lampes entretenues par la piété des fidèles. Les bannières apportées par les Pèlerinages, les nombreux ex-voto de toutes sortes offerts à saint Michel, témoignent de la piété

des fidèles et de la puissance du Prince des armées célestes. Aussi, comme l'on prie bien dans le sanctuaire de l'Archange ! On demande avec une invincible confiance la protection de saint Michel, tellement on est convaincu d'être à la source des grâces. Que de fois nous avons vu de ces pèlerins attristés, venus parfois de très loin pour s'agenouiller aux pieds de la statue vénérée, confier à l'Archange leurs peines, leurs angoisses et lui demander son secours, qui se relevaient, la joie et la paix dans l'âme, prêts à accepter d'autres sacrifices, à porter de nouvelles croix.

Jusqu'à présent, le mouvement vers saint Michel était considérable ; cette année, nous sommes heureux de le dire, il est encore plus grand. On vient, de tous côtés, se mettre sous la protection de l'Archange, on vient surtout lui recommander les intérêts de la religion si menacés et la sainte Église dont il est le Protecteur. C'est pour nous une grande joie et un puissant motif d'espérance de constater ces prières ferventes et ininterrompues des nombreux pèlerins du Mont-Saint-Michel, et tout naturellement, nous nous rappelons qu'aux époques de foi, aux temps des antiques pèlerinages, la montagne Archangélique était aussi fréquentée que Saint-Pierre de Rome et Saint-Jacques en Galice. Aussi, malgré le désir que nous avons de donner un compte rendu complet et détaillé, nous ne pouvons citer que les principaux parmi les groupes et les pèlerinages qui sont venus saluer l'Archange.

Le jeudi 19 juillet, le sanctuaire était réservé aux Religieuses de la Communauté de *Rillé-Fougères* et à leurs pensionnaires. Dans cette communauté, saint Michel est spécialement honoré et aimé : aussi était-ce une grande joie pour ces dévouées Religieuses et leurs nombreuses élèves de venir en pèlerinage au célèbre sanctuaire, et pour nous, de les y recevoir. La messe fut célébrée par M. l'Aumônier de Rillé. M. le Directeur voulut bien adresser lui-même la parole à ces âmes toutes dévouées au grand Archange. Mais nous n'insistons pas ; on lira plus loin le récit détaillé de cette bonne journée.

Le dimanche 22 juillet, le Cercle catholique de *Cancale* était sur la sainte montagne. Nous n'avons pu qu'entrevoir ces chers jeunes gens à cause du grand nombre de pèlerins venus ce même jour.

Le mardi 31 juillet, les Enfants de Marie de *Bazouges*, diocèse du Mans, accomplirent leur pèlerinage sous la conduite de M. le Curé, accompagné de son vicaire.

Ces pieuses jeunes filles n'avaient pas reculé devant les fatigues d'un long voyage pour se procurer le bonheur et la consolation de prier l'Archange sur la Montagne qu'il s'est choisie. Elles assistèrent au saint sacrifice et recommandèrent toutes leurs intentions à saint Michel. Malgré le peu de temps dont elles disposaient, elles voulurent cependant visiter le trésor et y admirer en particulier, la magnifique couronne et le bel ostensor offert à l'Archange à l'occasion des inoubliables fêtes du couronnement du 3 juillet 1877.

A cause du long trajet qu'elles avaient à faire pour rentrer chez elles, elles durent partir de bonne heure. Nul doute que l'Archange et la Très Sainte Vierge Marie n'aient récompensé par de précieuses faveurs, le sacrifice qu'elles étaient obligées de s'imposer.

Le mercredi 8 août, les Religieuses de Saint-Vincent de Paul, de *Saint-Servan*, avec leurs orphelines, vinrent réclamer le secours de saint Michel et le prier de prendre sous sa protection les œuvres qui leur sont confiées.

Comme les années précédentes, les prêtres aussi se sont donné rendez-vous près de l'Archange. Ils sont venus réclamer pour eux-mêmes les grâces qui leur sont présentement si nécessaires et recommander les âmes qui leur sont confiées. Parmi ceux qui ont eu le bonheur de célébrer la messe, il nous plaît de citer M. l'abbé Roulleaux, Supérieur des Chapeains de Notre-Dame de Pontmain, qui voulut rester à jeun jusqu'à une heure avancée, pour se procurer la consolation d'offrir le saint sacrifice sur l'autel de saint Michel.

Malgré les tristesses de l'heure présente, nous espérons et

avons confiance; nous croyons en effet que tant de prières obtiendront enfin à l'Église des grâces de choix et à la France la miséricorde divine et le secours de son céleste Protecteur.

LE PENSIONNAT DE RILLÉ-FOUGÈRES

au Mont-Saint-Michel (19 JUILLET 1906).

Il est à peine 4 heures. Malgré l'heure matinale, tout le monde, prestement, fait toilette, et après un petit déjeuner, se met en route.

À 5 heures, tout le pensionnat de Rillé, c'est-à-dire une centaine de jeunes filles de 7 à 16 ans, sous la direction de leur excellent Aumônier et la surveillance de leurs Maitresses, se dirigent gaiement vers la gare.

Après avoir pris place dans les wagons réservés, on quitte Fougères. Les cœurs battent de joie, plus de doute, l'on est parti pour le Mont-Saint-Michel, dans le but de prier le Chef des Archanges.

Le voyage s'effectue agréablement; M. l'Aumônier récite le chapelet; on chante des cantiques; on jase, la joie est peinte sur tous les fronts: la journée s'annonce si heureuse!

Bref, on quitte la Bretagne, et le paysage normand, quelque peu différent du site breton, charme la vue par ses landes sablonneuses, ses verdure empourprées de coquelicots.

Tous les yeux dirigés vers les portières de gauche, ne veulent plus quitter les rives du Couesnon, c'est à qui la première apercevra l'imposante merveille!.....

Une voix se fait entendre! Le Mont! Le Mont! Et, en effet, c'est bien le Mont-Saint-Michel qui se dresse devant nous. D'une voix unanime et vibrante d'émotion, l'on entonne le cantique des pèlerins:

Chantons, Chantons, Gloire à saint Michel!

Un dernier coup de sifflet se fait entendre, le train s'arrête, tout le monde descend.

C'est bien la réalité, nous sommes au pied du Mont-Saint-

Michel. Traversant l'étroite rue de la ville, nous pénétrons tout d'abord dans l'église paroissiale, où M. l'Aumônier va célébrer la messe.

L'accueil le plus sympathique nous est fait par le Directeur de l'Archiconfrérie, M. le Curé du Mont. Pendant le Saint-Sacrifice on chante quelques cantiques au Sacré-Cœur, à saint Michel. Après l'Évangile, le Révérend Directeur, apôtre intigible de la cause de saint Michel, prend la parole. Durant près d'une demi-heure, il nous retrace, dans un langage empreint de la plus suave piété et à la portée de notre intelligence, l'apparition de saint Michel à saint Aubert, l'histoire de la Vierge noire, appelée Notre-Dame des trente cierges, du Mont-Saint-Michel et de ses merveilles, et laisse une vive impression dans les cœurs de son auditoire attentif et pieusement recueilli. Au récit des miracles nombreux accomplis par l'illustre Archange, chacune sent croître pour Lui sa dévotion. Pour mon compte, j'avoue que je ne pensais quasi jamais à saint Michel... Il n'était pas un nombre de mes saints ; depuis qu'une parole chaude, empreinte nous a montré la puissance de ce grand Archange, mon cœur a mis plusieurs fois son nom sur mes lèvres. J'ai senti que c'était bon et reconfortant d'aller le voir dans sa propre demeure, la demeure de son choix. Désormais, plus qu'un jamais, saint Michel sera honoré ! Les cœurs l'ont prié, les voix l'ont chanté avec entrain et piété.

L'après-midi, Salut à 3 heures. Chants, prières et supplications au bon saint Michel, pour le salut de la France. De nouveau, M. le Curé prend la parole et nous encourage une dernière fois à fortifier notre confiance en saint Michel et à imiter surtout son obéissance à Dieu.

Les heures laissées libres en dehors de la prière ont été employées à visiter, d'abord le Trésor de saint Michel, puis le Musée, la Chapelle Saint-Aubert, la Basilique et l'Abbaye, promenade sur les remparts, excursions très intéressantes autour du Mont.

Chacune de nous s'est sentie vivement impressionnée en parcourant ces cryptes, ces vastes salles aux voûtes sombres, aux murs froids et nus, et cette Basilique aux piliers gigantesques, au dôme si imposant, et dont le fini des sculptures n'a d'égal que l'architecture si variée du cloître des Moines. L'on resterait volontiers plusieurs jours en contemplation de telles merveilles. Mais l'heure avance, et il faut songer au retour. La mer, qui avait laissé son lit à sec depuis le matin, arrive avant notre départ, c'est le complément de la journée.

Enfin, après avoir dit un dernier adieu à la sainte Montagne, nous sommes parties, heureuses du voyage et enchantées de la réception que nous avait faite le Directeur si accueillant et si délicat qu'est M. le Curé du Mont-Saint-Michel.

UNE ÉLÈVE.

Notre-Dame Guesclin

LE Touriste comme le pèlerin qui viennent au Mont-Saint-Michel, ne s'en retournent jamais sans avoir salué la maison de Bertrand Duguesclin.

Le vainqueur de Cocherel, de Montiel et de Ponvelain appartenait à l'Avranchin par sa mère, Jeanne de Malmain, et par sa femme, Tiphaine Ragueneau, fille du vicomte de la Bellière. Tandis que saint Michel inspirait Jeanne d'Arc, laquelle chassait les Anglais, d'Orléans, le jour d'une des fêtes de son protecteur (8 mai 1429), l'appui archangélique s'étendait encore sur les héros qui défendaient notre Montagne invincible, où flottait l'étendard français. Duguesclin, partant guerroyer en Espagne, ne crut pouvoir offrir à son épouse un asile meilleur que le Mont-Saint-Michel, alors régi par Geoffroy de Servon « gentilhomme qui conserva, sous la bure monacale, le cœur de l'homme de guerre. » a dit Fulgence Girard.

Les historiens ont célébré à l'envi le grand Bertrand Duguesclin, ils l'ont suivi en Poitou, dans la Saintonge, en

Auvergne, jusqu'au siège de Châteauneuf-de-Randon, où il mourut, mais il manquait un poète breton, pour le chanter son tour. Ce poète est venu, c'est le barde déjà si connu Théodore Botrel.

Un poème dramatique, œuvre émouvante, patriotique et chrétienne, qu'il a composé et dont il a joué merveilleusement le principal rôle, sur la scène populaire du théâtre de la Passion à Nancy, nous montre Théodore Botrel sous un jour nouveau et cette dernière émanation d'un talent déjà pressenti par plusieurs n'étonne aucun de ceux qui ont, dans sa brillante carrière, suivi le sympathique auteur.

Il faudrait reproduire les vers de Botrel, mieux vaudrait qu'il d'essayer d'en donner l'analyse. Citons au moins la vision de l'Archange.

Duguesclin endormi vient d'échapper au coup mortel qu'allait lui porter Conrad-le-Sanglier. Le héros se réveille et puis il parle :

Notre-Dame Guesclin ! Ville gagnée !! Où suis-je ?
Ces roses... Je me souviens ! Cela tient du prodige :
Je dormais, je rêvais ! Par saint Yves ! Tant pis,
Car les Anglais étaient tous blessés, morts ou pris !
Qu'il est triste de perdre, au réveil, la Victoire
Gagnée en rêve. — O vivre un tel rêve de gloire
Une heure, rien qu'une heure et je mourrai joyeux,
Car vivrais-je cent ans, toujours, devant mes yeux,
Je verrais ce guerrier de si terrible taille
— Qu'en songe, hélas — je viens de voir à la bataille,
Revêtu comme ceux qu'en dormant nous voyons,
D'un casque et d'un haubert constellés de rayons
Tels qu'on ne peut forger qu'en de célestes forges,
Beau comme saint Michel et fort comme saint Georges ;
Il enlevait avec des gestes surhumains
Et faisait tournoyer une épée à deux mains
Qui lui mettait au front une auréole immense !

Et l'ennemi fuyait comme pris de démente !...
Devant ce chevalier, muet, frappant toujours,
Les rangs s'ouvraient comme la glèbe des labours
S'ouvre devant le soc miroitant des charrues ;
Et moi, j'allais, riant des flèches pleuvant, drues,
Dans les pas du guerrier... Comme le laboureur
Dans le sillon tracé par le soc éventreur !
De morts et de blessés la grand'plaine couverte
A mes regards semblait rouge au lieu d'être verte,
Une ville se dresse... et l'Ange triomphant,
Au pied de ces remparts, sonne de l'Oliphant.
Et la muraille croule en la lumière grise !
« Notre-Dame Guesclin : hurlais-je, ville prise ! »
Et, me précipitant, joyeux, aux pieds du roi,
Je lui criais : Noël ! ton royaume est à toi !
Et, près de nous, debout, appuyé sur son glaive,
Le beau chevalier blanc, le bel ange du rêve
Me souriait de son sourire triste !... Hélas !
Je dormais !... Je rêvais !...

Non !!! Je ne rêvais pas.





ACTIONS DE GRACES¹

Ardennes. — Messes en l'honneur du saint Archange pour le remerciement de plusieurs grâces obtenues après promesse d'insertion dans les *Annales*.
E. S., *zél.*

Aube. — Je vous prie de faire célébrer une messe en l'honneur de saint Michel et en action de grâces.
A. H., *zél.*

Aude. — Veuillez recevoir mon offrande en reconnaissance à saint Michel pour la faveur que j'ai obtenue par sa puissante intercession.
J. P.

Côte-d'Or. — Ci-inclus une petite offrande en action de grâces à saint Michel.
M. M.

Creuse. — Une messe pour remercier saint Michel du succès obtenu dans un examen. Prière d'insérer.
H. C., *zél.*

Deux-Sèvres. — Merci au saint Archange pour les bienfaits dont il est comblé.
I. W., *zél.*

Doubs. — Nous avons une grande confiance en saint Michel dont nous propageons le plus possible la dévotion. En retour le puissant Archange nous cesse de nous obtenir de précieuses faveurs.
M. B.

Vive reconnaissance à saint Michel pour deux conversions. E. M., *zél.*

Eure. — Nous vous demandions, il y a quelques semaines, de célébrer une messe pour recommander un mariage à saint Michel. — L'Archange nous a exaucés; aussi désirons-nous lui en témoigner notre reconnaissance en vous priant de dire une messe et de faire brûler un cierge devant la statue vénérée.
E. S.

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans les *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui est approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine au jugement infaillible de laquelle nous soumettons sans réserve accréditée pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Finistère. — Actions de grâces au Glorieux Archange qui nous a mérité d'être épargnées une fois encore. Actions de grâces aussi pour les brevets simples et supérieurs obtenus dans nos différentes maisons.
M^{re} Ste G., *zél.*

Vive reconnaissance à saint-Michel pour deux guérisons obtenues par sa puissante intercession.
E. M., *zél.*

Haute Garonne. — J'ai dû cesser, à mon grand regret, de m'occuper de l'œuvre de saint Michel, par suite d'une longue maladie qui m'a mise pendant deux ans dans l'impossibilité de pouvoir distribuer les *Annales* et recueillir les cotisations. Aujourd'hui, me trouvant bien guérie, grâce à l'intercession de l'Archange, je veux continuer de travailler pour saint Michel afin qu'il nous continue sa précieuse protection.
P. D., *zél.*

Loire-et-Cher. — Je vous demandais, il y a quinze jours, de faire brûler une lampe pendant neuf jours devant la statue de saint Michel; à la fin de la neuvaine, j'étais complètement exaucée. En action de grâces, je vous prie de célébrer une messe; le reste de l'offrande sera pour votre Oeuvre Apostolique. — Que l'Archange nous continue sa précieuse protection; je suis heureuse de dire que chaque fois que je l'ai prié, j'ai été exaucée.
Une Abonnée.

Loire. — Une messe en reconnaissance à saint Michel pour une grande faveur obtenue par son intercession.

Je vous remercie de l'honneur que vous m'avez fait en m'admettant au nombre des zélatrices de saint Michel; je m'efforcerais de remplir le mieux possible les devoirs de ma nouvelle charge, afin de témoigner à l'Archange ma vive reconnaissance pour tous les bienfaits qu'il nous a obtenus.
A. A., *zél.*

Loire-Inférieure. — Je remercie l'Archange de la protection presque miraculeuse qu'il m'a accordée. Je vous envoie les honoraires de deux messes que je vous prie de célébrer en action de grâces, selon la promesse que j'avais faite.
M. L.

Maine-et-Loire. — Merci à l'Archange pour le succès d'un examen.
R.

Manche. — Actions de grâces à saint Michel pour sa protection dans un accident où je pouvais être tuée et où je n'ai eu aucun mal. Je le remercie également d'une autre grâce obtenue par son intercession.
V. V., *zél.*

Mayenne. — Reconnaissance à saint Michel pour la réussite d'un examen. Une messe en action de grâces.
B. B.

Morbihan. — Nous avons eu tant de fois des preuves de la protection du saint Archange que je désire vivement qu'il soit de plus en plus honoré et aimé dans notre paroisse.
St St J., *zél.*

Nord. — Une messe pour remercier saint Michel d'une opération évitée.
M^{re} D.

Hautes-Pyrénées. — Saint Michel, que je ne cesse de prier, vient encore de me donner une nouvelle preuve de sa protection dans une affaire temporelle. Veuillez publier dans les *Annales* l'expression de ma vive gratitude.
M. O. R.

Pyrénées-Orientales. — Je vous prie de faire brûler un cierge de neuf francs devant la statue vénérée en action de grâces à saint Michel.
Th.

Sarthe. — Veuillez célébrer une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel dont la protection est visible sur une famille dont les membres sont associés à l'Archiconfrérie. E. R., *rel.*

Seine-et-Marne. — Merci à l'Archange qui protège toujours visiblement mon enfant. M. L.

Seine-Inférieure. — Reconnaissance à saint Michel pour le succès d'un examen. E. H., *rel.*

Vaucluse. — Ci-inclus, en action de grâces, une offrande pour van Oeuvre Apostolique. H. R., *rel.*

Italie. — A la gloire du saint Archange, je suis heureuse de vous annoncer que les deux malades que vous avez bien voulu inscrire dans l'Archiconfrérie, au commencement du mois de juillet, sont en voie de guérison. L'un avait une plaie tellement affreuse que les médecins avaient déjà parlé d'amputation et ils croyaient bien que le malade ne pourrait faire aucun mouvement avant cinq ou six mois. Or, l'amputation n'a pas eu lieu, et dès que le malade s'est recommandé à l'Archange, le mieux s'est fait sentir; maintenant, il peut même se lever. Le médecin, qui ignorait les prières adressées à saint Michel, n'a pu que constater sa grande surprise devant une pareille guérison.

L'autre malade avait été, dans un accident, jeté à terre, et son état était tellement grave qu'on n'espérait nullement le sauver. Il se lève déjà et est en convalescence.

Je vous prie de publier ces deux guérisons dans les *Annales*, afin d'attester notre reconnaissance à saint Michel pour la protection dont il visiblement entouré ces chers malades, A. G., *rel.*



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Église demande que saint Michel, le portetendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introducteur des âmes au ciel.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Calvados. — Caen : M^{me} V^{ve} Nicolas Dedouit, née Anne-Elisabeth Lemaite. — Honfleur : M^{me} Aimée Fauqueux. — Port-en-Bessin : M. Pierre Thévard.

Côtes-du-Nord. — Plérin : M. Benjamin Rouxel. — Ploubazlanec : M^{me} Mathilde de Nouël. — Saint-Cast : M. Casimir Beuard de la Vieuville. — Beuzat : M^{me} la Comtesse Louise de la Motte-Rougé, née de Montanier de Belmont. — Saint-Brieuc : M^{lle} Laurence Morel. — Héanbihen : M. le Vicomte de la Bintinaye.

Doubs. — Chautrans : Sœur Osthie. — Besançon : M. Xavier Guichard.

Eure-et-Loir. — Chartres : M. Auguste-Jean-Marie Prével.

Finistère. — Landerneau : M. le Colonel Carmeyenne.

Gironde. — Saint-Médard-de-Guizières : M^{me} V^{ve} Philomène Péroune.

Landes. — Cap-Breton : M. P. Bordenave, *relateur*.

Loire. — Salt-en-Donzy : M^{me} Merle, née Marie-Louise Dupcable.

Manche. — Pontorson : M^{me} V^{ve} Guichard, née Hamel. — Vaudrimesnil : M. Blaisot. — Gerville : M^{me} Auguste Lechevallier. — Saussey : M^{lle} Césarine Ernault. — Le Mont-Saint-Michel : M. Jean-Marie Guguen. — Saint-Lo : M. Octave Huant. — Subigny : M^{lle} Louise Pigeon. — Saint-Martin-de-Landelle : M. Lemonnier. — Avranches : M^{me} V^{ve} Hantraye. — Saint-Patrice de Cléids : M. Théodore Lepoil.

Morbihan. — Billiers : M. René Jochaud du Plessix.

Nord. — Asoy : M^{me} V^{ve} Artzet.

Oise. — Compiègne : M^{me} Marguerite Bardoz ; M^{me} Françoise-Zoé Grandé.

Sarthe. — Le Mans : M. Brindeau ; M. Lemeunier ; M. Gentil ; M. Pierre Saintot ; M. Ferdinand Jacquin ; M. Thomas ; M. Métais ; M. Morisseau ; M^{me} Lemeunier ; M^{me} Scholastique Saintot ; M^{me} Morisseau ; M^{me} Armandine Jacquin ; M^{me} Thomas ; M^{me} Métais ; M^{lle} Morisseau.

Seine. — Paris : M. Jacques Odile de Tarade-Ménardeau ; M. Yves de Brécey ; M. Julien Sauvé ; M^{lle} Aimée Mittenhoff ; M^{me} Kinou, *zélatrice*. — Fontenay-aux-Roses : M^{me} V^{ve} Sabatier, *dévouée zélatrice*.

Basses-Pyrénées. — Anglet : Sœur Marie Evariste.

Var. — Arca-sur-Argens : R. P. dom Thomas Weikort.

Italie. — Naples : Mgr Joseph Deschamps du Manoir, *auteur d'une histoire du Mont-Saint-Michel*.

Turquie. — Péra : R. P. Sébastien, *capucin*.

Canada. — Montréal : M. C. L. Tison ; M^{me} Henriquin ; M^{me} Zoé Dupras ; M. Charles Letourneux ; M^{me} Delphine Péladeau, née Deschambeault ; M^{me} Hélène Chaput, née Saint-Denis ; M^{me} Marie Laframboise ; M^{lle} Marie Nyeu. — Sherrington : M^{me} Marguerite Bissailon, née Viro ; M^{me} Marie Houlin, née Fontaine ; M^{lle} Aurélie Roman. — Saint-Philippe : M^{me} Marie Lefebvre, née Bruncau. — Saint-Gilbert : M^{me} Géorgiana Letourneau, née Courteau.

États-Unis d'Amérique. — Nouvelle-Orléans : M^{me} Marie-Louise Le Meunier ; M^{me} Laure Bayon.

PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur Jésus-Christ, Roi de gloire, délivrez des peines et enfermez les âmes de tous les fidèles trépassés ; délivrez-les du lac profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres ; mais que le Prince des Anges saint Michel les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange ; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire ; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(*Offertoire de la Messe des Morts.*)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in Lucez sanctam l...

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SUMMAIRE. — CONDOLÉANCES PRÉCIEUSES. — ANNONCES DE LA FÊTE DU 16 OCTOBRE. — POURQUOI CETTE FÊTE. — L'APPARITION DE SAINT MICHEL SACRIFIÉ PAR SAINT AUBERT LUI-MÊME. — NEUVAIN MENSUELLE. — NEUVAIN DE SERVICES FUNÉRAIRES EN NOVEMBRE. — RÉCIT DU SACRILÈGE DE LA NUIT DU 16 AU 17 AOÛT. CÉRÉMONIE D'EXPIATION. — CALENDRIER. — CHRONIQUE DU MONT-SAINTE-MICHEL. — A NOS ZÉLATEURS, A NOS ZÉLATRICES. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

CONDOLÉANCES PRÉCIEUSES

Le crime affreux que nous ne cessons de déplorer et pour lequel nous faisons tous les jours amende honorable, nous a valu de bien précieuses condoléances. Nos lecteurs ont eu connaissance de la lettre si épiscopale du Vénérable Evêque de Coutances, tous en ont partagé avec nous les consolations abondantes. Nos zélateurs, nos zélatrices, bon nombre d'associés et même plusieurs catholiques qui nous étaient inconnus ont voulu, eux aussi, nous consoler et nous fortifier.

A toutes ces condoléances, une plus précieuse encore est venue s'ajouter, elle émane de Sa Sainteté le Pape Pie X.

Le 9 septembre dernier Mgr de Coutances nous écrivait :

MON BON AMI,

Le vol qui nous a tant attristés est un de ces événements dont le Souverain Pontife devait être informé. Je lui en ai donc donné avis, en lui envoyant mon adhésion à l'Encyclique « Gravissimo ».

Sa Sainteté a bien voulu m'exprimer la part qu'il prenait à notre peine. Je vous adresse les lettres que nous avons échangées à cette occasion. Vous en donnerez lecture aux fidèles et vous les publierez dans le prochain numéro des *Annales*.

Je vous bénis affectueusement, mon cher ami,

† JOSEPH,

ÉVÊQUE DE COUTANCES ET AVRANCHES.

Lettre de M^{gr} GUÉRARD à Sa Sainteté PIE

Coutances, le 22 août 1906.

TRÈS SAINT PÈRE,

Pourquoi faut-il qu'à toutes nos douleurs soit venu s'ajouter une nouvelle et amère tristesse? Nous ne voulons pas la laisser ignorer à Votre Sainteté.

Le sanctuaire du Mont-Saint-Michel, célèbre dans le monde entier et centre du pèlerinage fameux de tout l'Occident, vient d'être dépouillé de son précieux trésor par des malfaiteurs qui, à la faveur des ténèbres, se sont introduits dans l'église. La merveilleuse couronne, don de la France catholique décernée au glorieux Archange par Sa Sainteté Pie IX; le calice offert par le même Souverain Pontife; le ciboire, présent de Léon XIII, ont été enlevés et sans doute ils sont perdus sans retour... Ces pertes irréparables et plus encore le sacrilège qu'elles a provoqué nous ont consterné. Très Saint Père, et c'est un allègement à Notre douleur de vous en faire part et de vous en confier.

Nous osons, en cette triste occurrence, supplier Votre Sainteté, de vouloir bien bénir l'Évêque de Coutances, le clergé, ainsi que les fidèles pèlerins du saint Michel.

Daigne Votre Sainteté agréer l'hommage du profond respect avec lequel Nous sommes de Votre Sainteté, Très Saint Père, le très humble et très obéissant serviteur et Fils.

† JOSEPH,

ÉVÊQUE DE COUTANCES ET AVRANCHES.

Réponse de Sa Sainteté

ILLUSTRISSIME ET RÉVÉRENDISSIME SEIGNEUR,

Le Saint Père a reçu les deux lettres que Votre Seigneurie Illustrissime et Révérendissime lui a adressées le 22 du présent mois. La nouvelle du vol sacrilège commis dans le sanctuaire du Mont-Saint-Michel, situé dans votre diocèse, a causé un très vif chagrin à Sa Sainteté. Elle s'associe à la peine profonde qu'en a éprouvée Votre Grandeur et lui envoie ainsi qu'aux fidèles de son diocèse, comme marque de consolation, une affectueuse et spéciale bénédiction. Cette bénédiction s'étend aussi aux pieux pèlerins qui, pour réparer un si grand sacrilège, accourront, plus nombreux que jamais, à ce célèbre sanctuaire.

Quant à l'autre lettre de Votre Grandeur, Je suis heureux d'avoir à vous informer que Sa Sainteté a éprouvé une très vive satisfaction des sentiments et des intentions qui y sont exprimés.

En conséquence, je vous en remercie au nom de Sa Sainteté et profite de cette agréable occasion pour me dire, avec les sentiments de la plus particulière estime, de Votre Seigneurie Illustrissime et Révérendissime le très dévoué serviteur,

R., CARDINAL MERRY DEL VAL.

Rome, le 30 août 1906.

Le Souverain Pontife, au cœur si bon et si compatissant, a non seulement offert ses condoléances au Vénérable Evêque de Saint Michel, dès que fut connu à Rome, le crime horrible qui nous a profondément affligés, mais Il a voulu consoler aussi l'humble Directeur de l'Archiconfrérie, le Curé du Mont-Saint-Michel.

Le mardi 18 septembre, nous recevions, en effet, de la Ville Éternelle la lettre suivante :

ILLUSTRISS. SIGNOR L. LAFORÉT-LEVATOIS, DIRECTOR
DELL' ARCHICONFR. DI S. MICHELE ARCANGILO,

C'est avec un vif sentiment de tristesse que le Saint Père a appris l'affreux sacrilège récemment opéré dans ce sanctuaire dédié à l'Archange saint Michel.

Il a éprouvé cependant une certaine consolation de savoir qu'avec des cérémonies spéciales, les fidèles élèvent de ferventes prières, pendant tout le mois consacré au saint Archange, pour réparer la coupable action commise dans le temple du Seigneur.

Sa Sainteté bénit avec effusion de cœur, V. S. Illustrissime, les associés de cette bien méritante Archiconfrérie et tous les prêtres et fidèles qui prennent part aux prières de réparation.

Je profite de la circonstance pour me déclarer avec des sentiments distingués d'estime, de V. S. Illustrissime, le très affectionné serviteur,

R., CARDINAL MERRY DEL VAL.

Rome, le 14 septembre 1906.



ANNONCES

Mardi 16 octobre 1906

FÊTE DE L'ARCHANGE SAINT MICHEL AU MONT-SAINT-MICHEL

Anniversaire

DE L'APPARITION DE SAINT MICHEL A SAINT AUBERT

EVÊQUE D'AVRANCHES

Et de la Dédicace du Mont-Saint-Michel

SOUS LA PRÉSIDENCE DE SA GRANDEUR MONSIEUR GUÉRARD,
EVÊQUE DE COUTANCES ET AVRANCHES

Messe de Communion à 6 h. 1/2, 7 h. 1/2 et 8 h. 1/2.

10 heures précises. — Office pontifical.

Sermon par M. l'abbé Lenoisé, chapelain épiscopal, supérieur des Missionnaires de Saint-James.

2 heures 1/2. — Vêpres solennelles devant le Saint Sacrement exposé et Salut.

Les Pèlerins auront toute facilité pour reprendre, après les Vêpres, le train de 3 h. 50. Ils auront en outre à leur disposition un train partant du Mont-Saint-Michel à 6 h. 30.

Pourquoi la Fête du 16 octobre ?

Plusieurs fois déjà nous avons répondu à cette question. Nous y revenons encore aujourd'hui. Ce Pourquoi ne sera jamais trop connu.

Parce que c'est un 16 octobre que l'Archange saint Michel apparut à saint Aubert, évêque d'Avranches, pour lui demander de « *bastir un temple sur ce Mont de Tombe (nom primitif du Mont-Saint-Michel) pour y estre honoré et estre le patron spécial protecteur de notre patrie.* »

Parce que c'est un 16 octobre que fut faite par saint Michel lui-même la dédicace de l'église érigée par saint Aubert conformément aux indications de l'Archange.

Parce que de tout temps les moines de l'Abbaye, Bénédictins de la primitive observance ou Bénédictins réformés de Saint-Maur, firent du 16 octobre une fête exceptionnellement solennelle. Les chroniques du monastère en font foi. Voici l'effet ce que dit Dom Huynes : « *La première apparition de l'Archange saint Michel à saint Aubert se fit l'an sept cent cinquante le seiziesme jour du mois d'octobre. Jean septiesme étant vicaire universel de Jésus-Christ en terre et Childebert second régnant en France. Un an après, asçavoir l'an sept cens neuf, aussi le seiziesme jour d'octobre, la dédicace du temple par le seigneur des Angles. C'est pourquoi tous les ans, à tel jour, on célèbre ensemble deux festes, sçavoir est celle de l'apparition de saint Michel à saint Aubert et celle de la dédicace de cette église du Mont de Tombe.* »

Parce que cette fête fut solennellement célébrée pendant des siècles dans plusieurs provinces de France et dans toutes les églises d'Angleterre, témoin ce concile tenu en l'an 1224 où les évêques Anglo-Normands ordonnent formellement « *aux recteurs des églises et aux peuples fidèles de célébrer chaque année avec la plus grande dévotion la fête de la Dedicace*

saint Michel sur le Mont Tombe le 17 des calendes de novembre (16 octobre).

Le 16 octobre, on le voit, ne fut jamais oublié. Il ne peut pas l'être.

Les fêtes célébrées dans l'Église universelle en l'honneur de l'Archange, le 8 mai (apparition de saint Michel au Mont Gargan) et surtout le 29 septembre (Dédicace de l'église du Mont-Gargan) sont ici spécialement solennisées.

Mais c'est pour nous un devoir de célébrer ici même la fête de l'Apparition de l'Archange au Mont-Saint-Michel et de la Dédicace du Mont-Saint-Michel avec tout l'éclat que comportent la grandeur des souvenirs et la sainteté du lieu.

Que tous les amis de l'Archange sanctifient cette journée par la réception des sacrements. — Que tous fassent leur possible pour venir présenter à saint Michel, dans son sanctuaire, leurs hommages et leurs requêtes, unir leurs prières à celles de notre Pontife vénéré, et faire amende honorable à notre céleste protecteur.

En raison des circonstances si critiques du moment, S. G. Mgr de Ligonnès, prescrivant un pèlerinage à Notre-Dame pour le 26 août dernier, adressait à ses diocésains des paroles que nous faisons nôtres en annonçant la fête du 16 octobre :

« De toutes parts, à l'époque douloureuse que nous traversons, nous sommes opprimés et menacés.

« Opprimés et menacés dans notre foi que l'ignorance religieuse et les préjugés modernes ébranlent dans les cœurs trompés et troublés ;

« Opprimés et menacés dans la vitalité de nos œuvres catholiques dont l'expansion est sans cesse entravée ;

« Opprimés et menacés dans le développement des vertus chrétiennes dont l'intégrité semble incompatible avec le désordre d'une civilisation décadente ;

« Oppressés et menacés dans la paix sociale et dans le bien-être temporel que les divisions intestines et les ruines qui se multiplient compromettent plus que jamais ;

« C'est bien le moment de dire, tous ensemble, à saint Michel :

« Archange béni, Aimez-nous... Protégez-nous... Sauvez-nous ! »

L'Apparition de l'Archange saint Michel

A SAINT AUBERT, EVÊQUE D'AVRANCHES

Racontée par le Saint Pontife lui-même.

Au dire de Dom Huynes, saint Aubert fit rassembler ses chanoines après qu'il eut été favorisé des visions archaïques et leur raconta ce qui suit :

« Mes très chers frères, le sujet pourquoy je vous ai aujour d'huy fait assembler icy est pour ce pays tout plein de réjouissance mais pour moy tout plein de frayeur et de crainte. Il y a quelque temps que m'estant mis le soir sur le lit pour prendre quelque repos je vis en songe devant moy l'Archange saint Michel lequel me dist que je lui edifiasse un temple sur le Mont de Tombe et qu'il vouloit là estre honoré et réclaré ainsy qu'il l'estoit au Mont-Gargan. M'ayant dit cela il disparut. Je m'esveillay soudain et demeuray tout pensif touché de cette vision, et, après plusieurs agitations d'esprit, je condis que je ne devois croire à cette révélation, d'autant, disois-je, que ce pourroit estre quelque illusion. Après cela, quelques jours s'estant escoulez, le mesme Archange m'apparut comme auparavant, mais d'un maintien plus severe, me disant que sa volonté estoit que je luy fis bastir un temple au lieu où il m'avoit dit la première fois et que je luy devois obeyr sans tant de delay. Ces paroles m'esmeurent grandement et ne me firent reposer le reste de la nuict. Je me mis donc à prier Dieu et

le supplier qu'il ne permit que je fus trompé et que, si c'estoit sa volonté que je fis ce qui m'avoit esté revelé, il me fit connaître son desir plus clairement, puisqu'il nous enseignoit, par son apostre et evangeliste saint Jean, d'esprouver les esprits scavoir s'ils sont de Dieu. Et ne me contentant de prier plus fervemment sa divine majesté sur ce sujet je commençay à jeusner et veiller plus que de coustume et à sustenter les pauvres avec un soin très particulier, ainsi qu'avez peu voir ces jours passez, esperant que par le moyen de leurs prieres j'obtiendrois ce dont mes pechez me rendoient indigne. Enfin hier m'estant couché j'euy beaucoup de peine à m'endormir, la pensée de ces visions precedentes me venant tousjours en l'esprit ; neantmoins, à la parfin, la lassitude du corps assoupit tous mes sens. Estant ainsy endormy, voicy que je vis cet Archange qui me reprochoit très-aigrement de mon incrédulité et me blasmant d'estre trop tardif à croire me donna un coup de doigt sur la teste dont vous en voyez la marque. Alors tout tremblant de peur je luy demandoy à quel endroit du Mont de Tombe il desiroit qu'on luy erigea cet oratoire. Il me dit qu'il vouloit que ce fut au lieu où je trouverois un taureau lié qu'un larron a desrobé depuis nagerres et caché en ce Mont, espiant l'occasion de le pouvoir mener au loin pour le vendre, et m'a engagé de le rendre à celui auquel il appartient. Quant à ce qui touche la grandeur de l'oratoire, il m'a dit que ce seroit tout l'espace que je trouverois foulé des pieds du taureau. »

Après ce récit, Dom Huynes ajoute :

« Ces paroles si naïves du saint Evesque ne causèrent aucun doute es esprits des assistants, et de plus ils voyoient de leurs yeux en sa teste le trou que l'Archange luy avoit fait, qui estoit une preuve très certaine de la vérité de son dire. Car sur chacun scavoit qu'il n'avoit auparavant ce trou et qu'humainement il ne pouvoit estre en santé comme il estoit et le fait l'espace de quinze ans qu'il survivesent ayant une telle blessure. Tous pensoyent seulement, saisis de joye et d'allegresse,

à suivre leur pasteur jusques au lieu choisy par l'Ange et
cussent desjà voulu estre pour voir et contempler cette pla-
lant aymée des esprits bien-heureux. Mais ne pouvans sur
champ ils le regardent de loïn et louent et benissent Dieu
la faveur qu'il leur faisoit et à toute la France. Ils se prepa-
rent donc pour s'y acheminer et le pasteur se resjouissoit, voyant
la devotion de son cher troupeau. Estant tous preparez, le
clergé commença à marcher, chantant le long du chemin
des hymnes et cantiques, le peuple le suivoit avec une singe-
lière devotion, et le saint Evesque au milieu de tous est
ravy en Dieu et le benissoit incessamment d'avoir donné
tel défenseur à toute la France et particulièrement à son pays
de Neustrie. Ayant ainsy cheminé allegrement trois lieues par
des chemins aspres et raboteux (car il faut icy remarquer en
passant que la mer n'approchoit encor près le Rocher de
Tombe, et n'avoit encore reduit en greves tout ce grand espace
qu'on voit entre le rocher de Tombelaine et Avranches, mais
seulement avoit renversé tout ce qui estoit desjà l'espace de
deux lieues pour le moins) ils arriverent au pied de la mer-
lagne, où le clergé s'arrestant, le peuple regardoit et personne
n'avoit la hardiesse de monter le premier au sommet d'icelle
tous firent voye à saint Aubert, lequel monta le premier et
trouva tout disposé selon que le glorieux Archange luy avoit
specifié. »

Neuvaine à saint Michel pour le mois d'Octobre.

La neuvaine générale du mois d'octobre commencera le 8
se terminera le 16, anniversaire de l'apparition de l'Archange
à saint Aubert et de la Dédicace du Mont-Saint-Michel ; elle
sera une excellente préparation à cette grande solennité. Ne
rappelons aux Associés de l'Archiconfrérie qu'ils pourront le
16 octobre, gagner une indulgence plénière.

Neuvaines de Services funèbres

POUR NOS DÉFUNTS

À u moins de novembre 1903, fut inaugurée dans le sanc-
tuaire du Mont-Saint-Michel une neuvaine de services
funèbres pour le repos des âmes des défunts qui furent de
leur vivant, Associés, Zélateurs et Zélatrices de l'Archiconfrérie
de saint Michel, Bienfaiteurs et Bienfaitrices de notre École
Apostolique et des autres Œuvres du Mont-Saint-Michel.

Nous avons tenu à faire partager les bienfaits de cette neu-
vaine aux trépassés qui nous avoient été recommandés par les
amis de l'Archange.

Les nombreuses listes qui nous sont envoyées chaque année
montrent d'une manière évidente qu'un accueil favorable est
fait à notre proposition.

Les raisons qui nous ont déterminé, il y a trois ans, à inau-
gurer cette neuvaine, sont toujours les mêmes : saint Michel
est l'Ange du Purgatoire et l'Introducteur des âmes au ciel ;
c'est pour nous un devoir de prier le saint Archange en faveur
des âmes qui l'ont, pendant leur vie, honoré d'une manière
spéciale.

*Aussi, dans les mêmes conditions, une neuvaine
de services aura lieu dans l'église du Mont-Saint-
Michel, du 14 au 23 novembre 1905.*

Nous recevrons dès maintenant, avec les offrandes, pour les
fruits des services, les recommandations des défunts que l'on
voudra bien nous envoyer.

Chaque jour de la neuvaine, la cérémonie funèbre commen-
cera à 7 h. 1/2. Après la récitation de l'office des Morts, nous
chanterons la messe solennelle de *Requiem*, laquelle sera suivie
de l'absoute générale.

Récit du sacrilège

Commis dans la nuit du 16 au 17 Août

LES nombreux pèlerins venant au Mont-Saint-Michel pouvaient admirer jusqu'à ces derniers temps la couronne d'or et de pierreries que l'univers catholique avait offerte à l'Archange. Un de nos apostoliques, actuellement élève au Grand séminaire de Coutances, donnait des explications qui intéressaient les visiteurs et leur faisaient apprécier le magnifique diadème... A côté de la Couronne on remarquait l'ostensoir d'or, offert par une zélatrice dont le nom est resté ici-bas inconnu, puis un autre ostensoir d'argent, le calice offert par Pie IX, le ciboire donné par Léon XIII à l'occasion de son jubilé sacerdotal et plusieurs autres vases sacrés.

Or ce sont ces objets que des malfaiteurs ont ravis dans la nuit du 16 au 17 août.

Le vendredi matin 17, le sacristain se disposait à ouvrir le temple saint lorsqu'il remarqua que la porte du côté sud avait été forcée. Il vint aussitôt nous prévenir. Avec hâte nous descendîmes à l'église, et nous eûmes la douleur de constater qu'elle avait été ouverte pendant la nuit. La porte sud se trouve tout près de la chapelle de saint Michel. Devant cette chapelle gisaient à terre : un des troncs et l'aiguière, cuivre doré, de la sacristie.

Instinctivement la piété sacerdotale nous fait jeter les yeux sur l'autel du Saint-Sacrement. Nous fûmes au moins consolés de voir que les malfaiteurs avaient épargné la Sainte Eucharistie, mais quelle pénible impression nous ressentîmes ensuite en apercevant la lourde porte de la sacristie et les trois volées du trésor, dont l'un était blindé de fer, forcés et ouverts.

Hélas, les richesses du trésor avaient disparu, seules quelques objets qui n'étant ni d'or ni d'argent, avaient été jugés sans valeur. Sur le parquet,

milieu de la sacristie, avait été jeté l'écrin de la couronne. Sur ce parquet gisaient aussi les ornements préparés la veille au soir pour les messes du lendemain. Près de la porte on apercevait un manuterge tout couvert de sang.

Émus et troublés, nous eûmes cependant la force d'aller nous prosterner aux pieds de Notre Seigneur et déjà commençant notre amende honorable, nous nous agenouillâmes ensuite devant la statue de l'Archange et pendant que nous lui faisions entendre nos gémissements en lui confiant nos peines, nous aperçûmes çà et là, à terre et dans les banes, des outils qui, probablement, avaient dû servir au crime, c'étaient : deux pinces-monseigneur, une tarière avec ses accessoires et un tourne-vis ; une gaine de revolver se trouvait là aussi. Tous les troncs de l'église avaient été brisés et les offrandes des fidèles dérobées.

Selon notre habitude, après la visite au Saint-Sacrement, nous avions donné un coup d'œil autour du saint lieu ; selon l'usage aussi, les portes de l'église, de la sacristie et de l'armoire blindée renfermant le trésor avaient été soigneusement fermées.

Jadis, l'un de nous passait les nuits près du trésor, pendant les semaines où il était exposé, mais, le sol de la sacristie étant très humide, ce confrère avait contracté une grave maladie. Exposer un autre clerc au même danger eût été de la dernière imprudence ; aussi, dans l'impossibilité de garder le trésor pendant la nuit, avions-nous eu soin de faire fermer, avec des grilles en fer, la seule fenêtre qui ne l'était pas encore. Toutes les précautions nécessaires nous semblaient avoir été soigneusement prises, mais, qui pourrait résister à des hommes d'une audace si grande et d'une impiété si diabolique !!!

N'insistons pas davantage, c'est inutile ; d'ailleurs, les journaux du monde entier n'ont-ils pas raconté, avec mille détails, ce triste événement.

La perte du trésor, avec ses objets, d'une valeur inestimable, d'un souvenir si précieux est certes bien cruelle, mais, ce que

nous déplorons surtout, c'est l'insulte faite au grand Archange, c'est le sacrilège commis chez Lui, dans le sanctuaire qu'il s'est choisi, au pied même de sa statue, car, selon toute apparence, c'est à la lumière des nombreuses lampes qui brûlent la nuit comme le jour à son autel, que les voleurs réunirent en paquet les fruits de leur rapine infernale. Une pierre précieuse de la couronne et la gloire du grand ostensor retrouvéés en cet endroit l'indiqueraient assez. Il faut, en effet, ajouter ce triste détail, les misérables avaient brisé en trois parties l'ostensor du couronnement, et c'est là, appuyée contre un banc, que se trouvait cette troisième partie, oubliée sans doute. Les rideaux d'un confessionnal voisin ont servi à emballer les dépouilles du sanctuaire.

La justice fut immédiatement prévenue; dès la première heure, les gendarmes du Mont-Saint-Michel firent une première enquête, puis, à midi, M. le Procureur de la République et M. le Juge d'instruction d'Avranches arrivèrent et enquêtèrent à nouveau.

Le crime du Mont-Saint-Michel fut suivi d'un vol important à Saint-Malo, d'un nouveau sacrilège à Cossé-le-Vivien, dans la Mayenne, et d'une tentative de même forfait à Notre-Dame-des-Champs d'Avranches. Les opérateurs sont sans doute les mêmes.

Puissent les actives recherches de la justice découvrir ces voleurs et arrêter leurs tristes exploits.

Monseigneur notre Evêque ne put retenir ses larmes quand il apprit la triste nouvelle. La pensée de l'outrage infligé à l'Archange dans son vénéré sanctuaire lui causa un profond chagrin.

Par ordre de Sa Grandeur, notre église fut interdite jusqu'au dimanche suivant et ne fut rouverte qu'après une cérémonie d'expiation.

Cérémonie d'expiation

Lundi 20 Août.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

J'ARRIVAIS samedi soir au Mont-Saint-Michel au milieu de la consternation générale; dans toutes les bouches c'étaient les mêmes regrets, les mêmes lamentations; le trésor de saint Michel venait d'être pillé odieusement et l'église du Mont, sanctuaire de l'Archange, était interdite. Touristes et pèlerins flétrissaient avec indignation le vol sacrilège, véritable acte de banditisme.

Cependant le bruit circulait que le lendemain, après des prières expiatoires, le sanctuaire allait être de nouveau ouvert à la piété des fidèles.

Dimanche, en effet, vers 7 h. 1/4, lugubrement la grosse cloche s'ébranlait, la petite place de l'église, la rue avoisinante s'emplissaient rapidement. Au premier coup de 7 h. 1/2 le clergé sort de la sacristie, un cierge à la main, psalmodiant le *Miserere* et reprenant après chaque verset : *Asperges me hyssopo et mundabor*. C'est profondément émouvant. Le sympathique curé du Mont Saint-Michel, directeur de l'Archiconfrérie, s'avance, le visage pâle et défait; il est en chape violette, il asperge les murs de l'église, longe les allées du sanctuaire, stationne aux autels, et d'abord à celui de l'Archange plus longuement. Des prières spéciales d'amende honorable y sont récitées. Enfin le *Parce* est chanté trois fois, lentement, avec une foi pénétrante. M. le Curé, très ému, dit les motifs de la cérémonie; les larmes des assistants lui prouvent suffisamment que son émotion est partagée. La messe basse est entendue dans le plus grand recueillement.

A la grand'messe lecture fut donnée de la lettre que Monseigneur Guérard adressa au curé du Mont Saint-Michel; lettre où l'on retrouve l'élévation de sentiments, habituelle à

notre Evêque : la disparition des objets matériels est beaucoup, c'est vrai, mais le pire est l'outrage infligé à saint Michel et à ses bienfaiteurs. Monseigneur Guérard a raison — et j'aime sa protestation : — « ce n'est ni un catholique ni un Français qui ont perpétré ce forfait »

Après les vêpres, au salut d'expiation, une belle assistance était réunie.

Bien triste fut le sacrilège ! Bien sincère en fut la réparation.

UN AMI DE SAINT MICHEL.

OCTOBRE 1906

CALENDRIER POUR LES DÉVOTS DE SAINT MICHEL

Pendant ce mois d'octobre, les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie bénéficieront des fruits de cinq messes qui seront dites les lundis 1^{er}, 8, 15, 22 et 29.

Deux autres messes seront encore célébrées les 6 et 13 octobre pour les célébrités, séculiers et bienfaiteurs des œuvres du Mont-Saint-Michel.

Indulgences à gagner pendant le mois d'Octobre.

- Indulgence plénière, le 2 octobre : Chapelle de saint Michel.
- Indulgence plénière, le 16 octobre : Archiconfrérie.
- Indulgence plénière, le 24 octobre : Chapelle de saint Michel.
- Indulgence plénière : Exercice, en public ou en particulier, de la neuvaine en l'honneur de saint Michel. Cette indulgence se gagne dans le cours de la neuvaine ou des huit jours qui suivent.
- Indulgence plénière une fois le mois (jour au choix) : Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel.
- Sept ans et sept quarantaines, le 2 octobre : Archiconfrérie.
- Sept ans et sept quarantaines, le 24 octobre : Archiconfrérie.
- Sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles, chaque fois qu'ils réciteront, de cœur au moins contrit et avec dévotion, le chapelet de saint Michel.
- Indulgence de 300 jours, le 2 octobre : Scapulaire de saint Michel.
- Indulgence de 300 jours, le 16 octobre : Scapulaire de saint Michel.
- Indulgence de 300 jours, le 24 octobre : Scapulaire de saint Michel.
- Indulgence de 300 jours, chaque jour de la neuvaine mensuelle.
- Indulgence de 100 jours, une fois le jour, aux Associés de l'Archiconfrérie qui récitent le « Sanctus Michael » de Léon XIII.
- 100 jours, chaque jour, quand on porte sur soi le chapelet de saint Michel, ou que l'on baise la médaille qui y est fixée.
- Indulgence de 60 jours, chaque fois que les Associés accomplissent une œuvre de piété ou de charité.



Chronique du Mont-Saint-Michel

LE mouvement vers saint Michel, disions-nous dans le dernier bulletin, est plus considérable que les années précédentes. Nous avons encore eu la joie de le constater pendant le mois de septembre.

Les catholiques, par conséquent les vrais Français, sont de plus en plus persuadés que le salut nous viendra par saint Michel, l'Ange protecteur de notre nation. Aussi tiennent-ils à faire leur pèlerinage au glorieux Archange, en ces heures si tristes et si troublées. Nul doute que dans les circonstances actuelles, ils ne viennent faire amende honorable à saint Michel pour le vol sacrilège commis dans le célèbre sanctuaire.

Chaque jour, les visiteurs se sont donc pressés très nombreux près de la statue vénérée, priant longuement le glorieux Défenseur des droits de Dieu et, pour s'assurer sa précieuse protection, sollicitant leur admission dans l'Archiconfrérie.

Parmi les groupes plus importants que nous avons reçus, il faut signaler, en particulier, le pèlerinage de *Sainte-Suzanne-sur-Vire*. C'est le 21 août que les pieux fidèles de cette paroisse eurent la joie de se prosterner dans le sanctuaire archangélique. Ils assistèrent à la messe que célébra leur cher curé ; ne manquèrent pas de recommander à saint Michel

toutes leurs intentions et de le prier spécialement pour l'Église et la France.

Le 27 août, c'étaient les infatigables *Vainquais* qui accomplissaient leur pèlerinage annuel en l'honneur du glorieux Archange.

L'abondance des matières nous oblige à différer la relation que nous avons reçue de ce beau pèlerinage.

Le jeudi 30 août, un groupe d'ecclésiastiques du doyenné de Sartilly gravissait la Montagne, à la suite de M. le Doyen, pour s'arrêter au sanctuaire. Là, le chant de la pénitence, le *Miserere*, fut suivi du *Parce Domine* et de l'invocation à saint Michel pour l'expiation du *vol national*, on pourrait dire *universel*, quand on se reporte à la liste innombrable des donateurs de la couronne offerte à l'Archange. Cette prière de publique réparation dut monter vers le ciel, d'où saint Michel voudra bien continuer sa protection au diocèse de Coutances et à la France entière. C'était d'ailleurs le but de ce pèlerinage du canton de Sartilly, effectué à pied au travers des grèves du Mont-Saint-Michel.

Le 6 septembre, M. le Curé de *Saint-Georges-de-Rouelley*, accompagné de son vicaire, conduisait au Mont une délégation de ses paroissiens.

M. le Curé de Saint-Georges célébra lui-même la messe solennelle, pendant laquelle plusieurs beaux cantiques en l'honneur de l'Archange furent chantés avec entrain et piété. Un certain nombre de pèlerins eurent le bonheur de faire la sainte communion.

Après l'Évangile, l'un des Chapelains avait raconté les origines merveilleuses de la sainte montagne et encouragé vivement les auditeurs à continuer de prier avec une entière confiance le saint Archange. Il les avait aussi exhortés à s'enrôler sous la bannière du Chef des armées célestes ; l'appel fut entendu ; presque tous, en effet, se firent inscrire dans l'Archiconfrérie : Oh ! que je suis heureuse, nous disait une nouvelle associée, d'être placée sous la protection spéciale de

saint Michel en qui j'ai une si grande confiance ; il me semble que je n'aurai plus rien à craindre, puisque l'Archange sera mon défenseur.

Le soir, avant le départ, nouvelle réunion générale à l'église pour saluer une dernière fois saint Michel et recevoir la bénédiction du Très Saint Sacrement.

Le 10, le Sanctuaire était réservé aux habitants de *Fervaches*. Ces intrépides pèlerins n'avaient pas reculé devant la fatigue d'un long voyage pour avoir le bonheur de prier l'Archange sur la montagne qu'il s'est choisie. En route depuis minuit, ils devaient arriver vers 8 h. 1/2 ; mais, par suite d'un accident de chemin de fer, ce fut seulement vers 11 h. 1/2 qu'il débarquèrent au pied du Mont. M. le Curé était resté à jeun ; il voulait avoir la consolation d'offrir le saint Sacrifice dans le béni sanctuaire. Quelques autres personnes aussi l'avaient imité ; elles eurent le bonheur de faire la sainte communion. Pendant la messe, la prière fut ardente ; on avait tant d'intentions à recommander à saint Michel, et l'on disposait de si peu de temps ! — Le départ était en effet fixé à 4 heures ; il était nécessaire de partir à cette heure pour rentrer le soir, même à une heure très avancée. Avec regret, les pèlerins quittèrent donc nos merveilles ; mais il n'est pas douteux que ce sacrifice, joint à leurs ferventes prières, ne leur ait mérité les précieuses faveurs du saint Archange.

La fête de saint Aubert fut célébrée le 10 septembre avec toute la solennité qu'elle comporte.

A 7 heures 1/2, les cloches de l'église paroissiale annoncèrent le départ du clergé pour la chapelle. Des fidèles, montois et pèlerins, venus à jeun, quelques-uns d'Avranches, d'autres de Genets, à travers les grèves, avaient tenu à faire leur pèlerinage à Saint-Aubert. Deux prêtres d'Écosse furent également heureux de s'unir à nous pour fêter le glorieux fondateur du Mont-Saint-Michel.

A 8 heures, M. le Directeur de l'Archiconfrérie chanta la grand'messe. Le saint sacrifice achevé, il exprima en quelques

mots l'émotion et la joie qu'il venait d'éprouver en célébrant la messe dans cette chapelle Saint-Aubert. Ne semble-t-il pas en effet, que, sur ce petit rocher, l'on touche du doigt, pour ainsi dire, le surnaturel!

Avant de se séparer, prêtres et fidèles, après avoir salué Notre-Dame du Mont-Tombe et l'Archange saint Michel, invoquèrent encore saint Aubert et aussi tous les pieux évêques et ermites, ses amis, qui se sanctifièrent dans la forêt de Scissy.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, plusieurs pèlerinages sont annoncés : Percy, Les Loges-Marchis, Saint-Jean du Corail et Billé.

A nos Zélateurs, à nos Zélatrices

Les progrès constants du culte de saint Michel se manifestent, nous le savons, par des fêtes, érections d'autels, bénédictions de statues en l'honneur du glorieux Archange. Ces faits édifiants sont, ordinairement, racontés par les journaux et revues catholiques. Ce serait aussi un bonheur pour nous de les publier dans nos *Annales*; nous prions donc nos Zélateurs, Zélatrices et tous les Amis de l'Archange de bien vouloir nous faire parvenir ces relations.



ACTIONS DE GRACES¹

Aude. — Reconnaissance à saint Michel pour la protection qu'il daigne nous accorder; aussi je ne cesse de lui recommander notre famille, surtout nos petits enfants.

J. P.

Calvados — Merci à l'Archange de la grâce qu'il nous a obtenue après notre dernière neuvaine. — Qu'il daigne nous continuer ses faveurs.

J. L. R.

Charente-Inférieure. — Je remercie saint Michel d'avoir bien voulu m'aider à vaincre de grandes difficultés et de m'avoir particulièrement assistée dans beaucoup de circonstances. — Prière de faire brûler quatre cierges devant la statue vénérée en action de grâces.

R. L.

Côtes-du-Nord. — Ci inclus les honoraires d'une messe en l'honneur de saint Michel, pour les âmes du purgatoire. — J'espère pouvoir effectuer mon pèlerinage d'action de grâces, au Mont-Saint-Michel, le mois prochain, car je vais de mieux en mieux. Veuillez continuer de prier pour moi.

A. H. n'A.

Deux Sèvres — Actions de grâces à saint Michel, pour grâces obtenues par sa puissante intercession.

I. W., *sd.*

Hérault — Je vous envoie un mandat de cinq francs pour remercier l'Archange d'avoir obtenu la grâce que je lui demandais. Vous voudrez bien célébrer une messe et garder le surplus pour vos Apostoliques.

S.

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine, au jugement infailible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Loire-Inférieure. — Je vous prie de célébrer une messe pour remercier saint Michel d'une guérison qu'il nous a obtenue. M. T.

Merci au puissant Archange, pour le succès de deux examens. N. D.

Maine-et-Loire. — Actions de grâces au puissant Archange. A. M.

Manche. — Actions de grâces au puissant Archange. A. L.

Marne. — En reconnaissance à saint Michel, veuillez célébrer une messe en son honneur, faire brûler une lampe pendant neuf jours devant sa statue et recevoir une offrande pour vos Apostoliques.

Pyrénées-Orientales. — Prière de faire brûler un cierge de un franc devant la statue vénérée, en actions de grâces à l'Archange.

Une dévouée à Saint-Michel.

Savoie. — Je vous prie de célébrer une messe et de faire brûler des cierges, pour remercier l'Archange de plusieurs grandes grâces qu'il nous a obtenues. Fr.

Seine. — Messe d'action de grâces à l'Archange pour un voyage heureusement accompli. M^{me} Ch. D.

Après avoir prié saint Michel et saint Aubert, nous avons été partiellement exaucés.

Veuillez unir vos supplications aux nôtres, afin que nous obtenions tout ce que nous avons demandé. V^{ve} B.

Nous vous prions de publier dans les *Annales* l'expression de notre vive reconnaissance à saint Michel pour la protection qu'il nous a accordée. K.

Seine-Inférieure. — Envoyez-moi, je vous prie, trente « mois de saint Michel ». Je les distribuerai, afin de faire connaître et aimer de plus en plus l'Archange et de lui témoigner ainsi ma vive reconnaissance. E. H., *sél.*

Autriche-Hongrie. — Je suis heureuse de vous dire que par l'intercession de l'Archange nous avons été exaucés. Vous recevrez bientôt l'offrande promise. J. van der M., *sél.*

Canada. — Mille actions de grâces au puissant Archange; mon fils pour lequel je vous ai demandé des prières, est complètement remis de la maladie. Veuillez l'insérer dans les *Annales*. M. F.



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Eglise demande que saint Michel, le porteur d'étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Aube. — Troyes : M^{me} Charles Debouy.

Côtes-du-Nord. — Saint-Brieuc : M^{me} Renée-Marie Pradal; Mère Marie de Saint-Louis de Gonzague; M^{me} Paul Pailouze, née Lassieux de la Saudra. — Plongrescant : M. Louis Savidau. — Dinan : M. l'abbé Jean-Marie Gesret; M. l'abbé Le Fizez, professeur à l'Institution des Cordeliers.

Ille-et-Vilaine. — Rennes : M. Auguste Briand. — Chartres : M^{me} V^{ve} Arénaier.

Loire-Inférieure. — Nantes : M. l'abbé Marbois, aumônier de la Grande Providence; M. de la Tribouille.

Loiret. — Orléans : M^{me} V^{ve} Malaquin, née Rozell.

Lot. — Montcuq : M^{me} Jean de Gandusson, née Marie de Fournaas.

Lot-et-Garonne. — Monclar d'Agonais : M. Charles Béclade.

Maine-et-Loire. — Saint-Barthélemy : M^{me} V^{ve} Pineau, née Jeanne Monnier.

Manche. — Avranches : M^{lle} Dufour ; M. de la Broize ; M^{lle} Jeanne Hamel. — La Haye du Puits : M. Jean-François Dolbel. — Ancteville : M. Hyacinthe Eanouf.

Mayenne. — Noillé-sur-Vicoin : M. Gruan.

Morbihan. — Néant : R. P. Pierre-Marie Begnier, *capucin*. — Augan : M. l'abbé Jean-Marie Thomas.

Orne. — Alençon : M^{me} Eugène Klée, née Otés. — La Sauvagère : M^{me} Marcelline Louvel ; M^{lle} Berthe Launay.

Sarthe. — Foullietourle : M^{me} Poizier.

Seine-et-Oise. — Villiers-le-Bel : M. Auguste-Alphonse Pungot ; M^{me} V^{ve} Exriez, née Rosalie Decoin.

Seine-inférieure. — Ra : M. l'abbé Barré, *aumônier de l'Hôtel-Dieu*.

Tonkin. — Hanoi : M. Jean Bahier.

Belgique. — Bruxelles : M. Jean Otto. — Bruges : M. Alphonse-Joseph Algeot ; M^{me} Thérèse-Florence Isaac ; M^{lle} Rosalie Gheysem. — Thiel : M^{me} Alida-Françoise Verhulst.

Italie. — Rome : R. P. Thomas d'Aquin Weckert, *Bénédictin*.

Lorraine annexée. — Herry : M. Pierre Bina.

Canada. — Montréal : Sœur Sainte-Agnès, *religieuse de Notre-Dame*.

PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur Jésus-Christ, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du lac profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de Fabine ni précipitées dans les ténèbres; mais que le Prince des Anges saint Michel les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(*Offertoire de la Messe des Morts.*)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — PENSONS À NOS MORTS. — CALENDRIER. — CHRONIQUE. — PÈLERINAGE DE VAINS. — FÊTE DU 29 SEPTEMBRE. — DISCOURS DE M. L'ABBÉ VIDÉLOUP. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX À NOS CHERS DÉFUNTS.

Pensons à nos morts

L'ÉCRITURE nous le dit : « C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts. » Ne l'oublions pas en ce mois de novembre, que l'Église a tout spécialement consacré au souvenir pieux des défunts. C'est le grand intérêt de ceux que nous avons perdus et qui nous sont toujours chers, car le seul bien que nous puissions leur faire est de hâter leur entrée dans la gloire éternelle. Une heure de plus en Paradis, une heure de plus pour posséder Dieu, pour aimer Dieu dans toute sa perfection, qui dira ce qu'il y a là de joie et de bonheur ? Nous pouvons par nos prières, par nos bonnes œuvres, par l'assistance au saint sacrifice de la Messe, procurer ce bonheur aux âmes souffrantes. Ne manquons pas de le faire dans leur intérêt et aussi dans le nôtre. Les élus qui nous devront leur bonheur ne l'oublieront pas. Ils prieront pour nous à leur tour et nous obtiendront les grâces les plus précieuses. Dieu ne pourra les leur refuser pour nous, puisque, en faisant entrer ces âmes au ciel, nous aurons contribué à sa gloire.

Prions donc beaucoup pour les âmes du Purgatoire. Souvenons-nous que chaque prière, surtout si elle est indulgenciée, peut soulager leur peine et avancer leur délivrance. Prenons la résolution, que nous pourrons renouveler chaque matin, de gagner les indulgences les plus nombreuses pour les appliquer à nos chers défunts.

Dans le sanctuaire de Saint-Michel, on n'oubliera pas les morts. Nous continuerons la pieuse coutume inaugurée il y a trois ans et nous célébrerons, du 14 au 23 novembre, une neuvaine de services pour tous les membres décédés de l'Archiconfrérie, pour tous les bienfaiteurs des Œuvres du Mont-Saint-Michel, et aussi pour tous les défunts que l'on voudra bien nous recommander. Fort nombreuses sont les recommandations, nombreuses aussi les offrandes qui nous sont déjà parvenues. Nous serons encore heureux de recevoir les recommandations qui nous arriveront jusqu'au 13 courant.

Pendant cette neuvaine, chaque jour, à 7 h. 1/2, nous réciterons l'office des Morts et chanterons ensuite une Messe de Requiem suivie de l'Absoute générale. Tous les Associés de l'Archiconfrérie voudront s'unir à nous dans une commune et fervente prière pour les âmes éprouvées.

Nous rappelons que c'est le 23 novembre, date de clôture de la neuvaine funèbre, que nous conseillons de choisir pour gagner une des six indulgences concédées par Pie X. Cette indulgence, ne l'oublions pas, est applicable aux âmes du Purgatoire.

* * *

La neuvaine générale du mois se fera comme à l'ordinaire, du 10 au 18 novembre. Nous n'avons pas besoin de dire quelles doivent être les intentions des amis de saint Michel. Ils le savent, le jour du combat approche, les apprêts de l'ennemi se découvrent menaçants, et l'Église française va se trouver aux prises avec Satan. Elle triom-

phera, mais quand? La lutte peut être longue, terrible. Demandons à saint Michel de prendre ses armes et de hâter la victoire.

A cette intention, chaque jour de la neuvaine, récitons un *Pater* et un *Ave* que nous pourrons faire suivre de cette belle prière extraite du Mois de saint Michel :

Grand prince de la milice céleste, établi par la Providence divine le protecteur de la France, souvenez-vous que vous l'avez faite grande entre toutes les nations, que vous l'avez établie sentinelle de la foi et le soldat de Dieu dans le monde. Obtenez-lui un prompt et sincère retour à l'antique foi, source de sa force et de sa grandeur. Éclairiez les incrédules, rassurez les timides, fortifiez les faibles, encouragez les bons, secourez-nous tous et rendez-nous meilleurs et plus chrétiens.

AINSI SOIT-IL.

Prenons aussi la résolution de réciter avec plus de ferveur que jamais la prière du prêtre après la messe. — *Les Associés de l'Archiconfrérie n'ont pas oublié qu'au mois de juillet 1904, Pie X leur a accordé, à eux seulement et une fois le jour, une indulgence de cent jours pour la récitation de cette prière.*

Saint Michel archange, défendez-nous dans le combat; soyez notre secours contre la malice et les embûches du démon. Que Dieu exerce sur lui son empire, nous le demandons en suppliant; et vous, Prince de la milice céleste, par la vertu divine dont vous êtes revêtu, repoussez en enfer Satan et les autres esprits mauvais qui sont répandus dans le monde en vue de perdre les âmes.

AINSI SOIT-IL.



NOVEMBRE 1906

CALENDRIER DU SANCTUAIRE DU MONT-SAINT-MICHEL

1 Jeu.	LA TOUSSAINT. Messe de commun à 7 h. 1/2; Grand' Messe à 10 h.; Vêpres, Sermon et Salut à 2 h. 1/2.	17 Sam.	S. Grégoire le Thaumaturge, év. et conf. A 7 h. 1/2, 4 ^e service de la neuvaine des morts.
2 Ven.	La Commémoration des morts. L'office funèbre à 7 h. 1/2.	18 Dim.	XXIV^e Dim. ap. la Pentec. L'octave de la dédicace des églises de France. Office comme le dimanche 4. Clôture de la Neuvaine générale mensuelle.
3 Sam.	S. Vigor, év. et conf. A 7 h. 1/2, messe pour les zélés, zélats., et bienfait. des Œuvres du Mont-S-Michel.	19 Lun.	S ^{te} Elisabeth, veuve. A 7 h. 1/2, 5 ^e service de la neuvaine des morts.
4 Dim.	XXII^e Dim. ap. la Pentec. Les Saintes Reliques. Messe basse à 7 h. 1/2; Grand' Messe à 10 h.; Vêpres et Salut à 2 h. 1/2.	20 Mar.	S. Félix de Valois, conf. A 7 h. 1/2, 6 ^e service de la neuvaine des morts.
5 Lun.	De l'octave. A 7 h. 1/2, messe pour les associés et déf. de l'Archic. de saint Michel.	21 Mer.	La présentation de la Sainte-Vierge. A 7 h. 1/2, 7 ^e service de la neuv. des morts.
6 Mar.	S. Malaine, év. et conf.	22 Jeu.	S ^{te} Cécile, vierge et martyre. A 7 h. 1/2, 8 ^e service de la neuvaine des morts.
7 Mer.	De l'octave.	23 Ven.	S. Clément, pape et martyr. A 7 h. 1/2, 9 ^e et dernier service de la neuv. des morts. Après l'absoute finale, chant du <i>Domine Jesu Christis</i> devant la statue de l'Archange.
8 Jen.	Octave de la Toussaint.	24 Sam.	S. Jean de la Croix, conf.
9 Ven.	Dédicace de la basilique de Saint-Sauveur.	25 Dim.	XXV^e Dim. après la Pentec. S ^{te} Catherine, v. et mart. Les offices, comme le dim. 4.
10 Sam.	S. André Avellin, conf. <i>Ouverture de la Neuvaine générale mensuelle.</i>	26 Lun.	S. Romphaire, év. de Constance. A 7 h. 1/2, messe pour les associés et déf. de l'Archic. de saint Michel.
11 Dim.	XXIII^e Dim. ap. la Pentec. Dédicace des Églises de France. Office comme le dimanche 4.	27 Mar.	La manifestation de la Médaille miraculeuse.
12 Lun.	S. Martin, pape et martyr. A 7 h. 1/2, messe pour les associés et déf. de l'Archiconf. de saint Michel.	28 Mar.	S. Silvestre, abbé.
13 Mar.	S. Stanislas Kostka, conf.	29 Jeu.	S. Josphat, év. et mart.
14 Mer.	S. Didace, conf. <i>Ouverture de la Neuvaine des Morts.</i> A 7 h. 1/2, premier service.	30 Ven.	S. André, apôtre, patron de l'anc. cathéd. d'Avranches.
15 Jen.	S. Mulo, év. et conf. A 7 h. 1/2, 2 ^e service de la neuvaine des morts.		
16 Ven.	S. Gertrude, vierge. A 7 h. 1/2, 3 ^e service de la neuvaine des morts.		

Faveurs accordées à la dévotion envers saint Michel

— Indulgence de 60 jours pour toute œuvre de piété ou de charité accomplie par les associés de l'Archiconfrérie.

— Sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles, chaque fois qu'ils récitent, de cœur au moins contrit et avec dévotion, le chapelet de saint Michel. — Indulgence plénière une fois le mois (jour au choix) à ceux qui le récitent tous les jours.

— Cent jours, chaque jour, si l'on porte sur soi le chapelet, ou si l'on baise la médaille qui y est fixée.

— Indulgence de 300 jours, une fois le jour, à tous les fidèles qui, en public ou en particulier, feront la neuvaine en l'honneur de saint Michel. — Indulgence plénière dans le cours de la Neuvaine ou des huit jours qui suivent.

— Indulgence plénière, l'une des six concédées par Pie X, aux associés de l'Archiconfrérie. (Date conseillée, le 23 novembre, le jour de la clôture de la Neuvaine des morts.)



Pèlerinage de Vains

La paroisse de Vains fait tous les ans son pèlerinage traditionnel au Mont-Saint-Michel, le lundi de la Pentecôte. Mais, cette année, la mer y avait mis obstacle. Saint Michel n'a rien perdu pour attendre. Le lundi 27 août, les Vainquais ont pris une éclatante revanche.

Quatre cents pèlerins environ s'acheminaient dès le matin vers la Montagne Sainte. Tous, évidemment, n'étaient pas de Vains. Il y en avait de Genêts, de Bacilly et d'Avranches, mais deux cents au moins étaient des Vainquais. Notre pèlerinage est en effet devenu régional et tend à le devenir encore de plus en plus. Cela est dû à la constante et entraînant fidélité des Vainquais à saint Michel, et aussi au côté particulièrement pittoresque de ce pèlerinage vraiment attrayant. Quoi de plus séduisant, en effet, pour les fidèles de l'Archange, que ce passage des grèves, en foule, pieds nus, au chant des cantiques? On est comme perdu dans cette immensité qui rappelle si bien l'immensité infinie de Dieu. C'est si beau! disent les habitués. Que doivent dire ceux qui voient cela et éprouvent ces émotions pour la première fois?

Il y a neuf kilomètres de l'église de Vains au Mont-Saint-

Michel. Les trois premiers se font en procession, croix en tête, au chant des litanies des saints. Après chaque invocation, la foule répète : *Sancte Michael, ora pro nobis*. On est alors sur la terre ferme, le long d'une belle route qui traverse Saint-Léonard. Cette vieille bourgade a conservé son vieux prieuré, une partie de son porche et de sa Chambre de justice.

Mais ce que tout le monde y admire par-dessus tout, c'est une statue de saint Léonard, dont la chasuble antique est couverte de dessins d'un fini sans égal.

On part donc de l'église paroissiale, si magnifiquement restaurée, aux vitraux splendides. L'un d'eux est justement consacré aux pèlerinages du Mont-Saint-Michel. Il présente à la fois les pèlerinages du XI^e, du XV^e et du XX^e siècle, avec la vue du Mont-Saint-Michel à chacune de ces époques. Sous le couvert de l'Archange, qui plane là-bas, tenant sa longue et puissante épée à la main, comme pour protéger ses fidèles serviteurs, on prend la route tant suivie par les ancêtres, et l'on part avec tout l'enthousiasme du bon vieux temps.

Arrivée à la grève, la procession s'arrête pour permettre aux pèlerins de procéder à la toilette nécessaire au passage des rivières. Sur les grèves, une procession en rangs n'est pas possible. C'est par groupes que l'on marche, et cela ne nuit en rien aux transports de la manifestation et des chants ; bien au contraire. Le passage des grèves dure une heure et demie. Il y a donc tout le temps de satisfaire son enthousiasme et sa dévotion ; et les pèlerins de Vains n'y ont pas manqué. À l'arrivée sur la digue, la procession se reforme et, dirigée par les chapelains, se rend à l'église paroissiale. La procession passant au milieu d'une foule de touristes, dont l'attitude était toute sympathique — il faut le reconnaître — donnait la note vraie des visiteurs du Mont-Saint-Michel. Elle rappelait à tous que le Mont-Saint-Michel, si laïcisé soit-il, n'est pas seulement un but d'excursion, mais avant tout, un lieu de pèlerinage, plus ancien même que sa magnifique abbaye et que les tours crénelées. Ce qui doit en effet attirer sur cette montagne unique, ce n'est pas tant le désir de contempler toutes ces

splendeurs d'un art merveilleux que de satisfaire sa dévotion au grand Archange, protecteur de la France.

Les Vainquais l'avaient compris ; et voilà pourquoi ils étaient venus, « en bons pèlerins », comme dit la vieille chronique, « pieds nus et priant Dieu ». La situation actuelle de la France, le vol abominable perpétré quelques jours auparavant, avaient excité leur dévotion et grandi encore leur dévouement à saint Michel.

Une messe solennelle fut célébrée par M. l'abbé Marie, professeur de Rhétorique au collège diocésain de Saint-Lô. L'orgue était tenu par M. l'abbé Chevalier, curé de Bouillon, un Vainquais par le cœur. Le chant était conduit par un groupe de prêtres et de jeunes abbés qui avaient tenu à se joindre au pèlerinage.

À l'Évangile, M. le Curé du Mont-Saint-Michel, malgré l'immense tristesse qui se lisait sur ses traits, ne put s'empêcher de laisser déborder son cœur devant un auditoire qu'il savait si sympathique. Il nous dit sa douleur, nous donna les détails du vol, énuméra les objets peut-être à jamais disparus. Il termina en célébrant la foi de ces vaillantes populations qui entourent saint Michel d'un culte si consolant et si reconfortant dans les circonstances présentes.

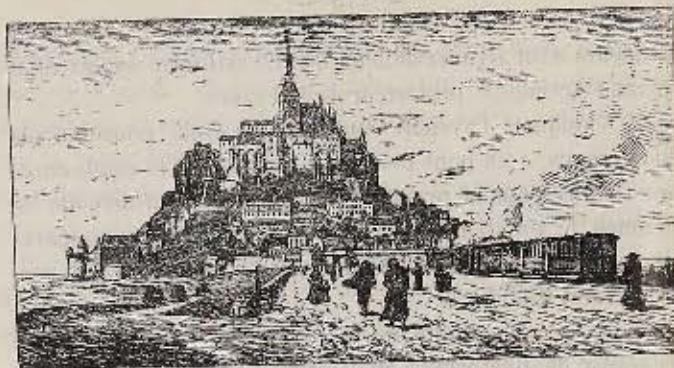
À trois heures, les pèlerins se réunissaient pour un salut solennel ; et à quatre heures, la procession se reformait à l'église pour descendre aux rampes de la digue, où il lui fallait reprendre le chemin des grèves.

Magnifique journée et belle manifestation de foi d'une population qui n'en est plus à donner les preuves d'une fidélité inviolable à l'Archange saint Michel.

UN PÈLERIN.

* * *

À notre grand regret l'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro les comptes rendus si intéressants des pèlerinages de Percy et de Billé, ainsi que la chronique générale, bien fournie, des pèlerinages de septembre.



La Fête du 29 septembre

SAMEDI 29 septembre était la fête de saint Michel. L'Église tout entière célébrait le vainqueur de Satan. Au Mont-Saint-Michel, c'est, si on peut le dire, plus que fête en ce jour. C'est le Maître du lieu, la source et la cause de toutes les grandeurs qui sont amassées là, et il ne peut y avoir qu'un cœur et qu'une âme pour le célébrer en cet endroit béni qu'il s'est lui-même choisi et que l'on peut considérer comme son trône terrestre.

De tradition la fête est belle et, cette année, elle l'a été comme toujours. Tout du reste s'y est prêté. Le ciel lui-même semblait s'être fait plus radieux et la mer plus douce. Les pèlerins étaient venus nombreux pour implorer le grand Archange sur son Mont sacré. La prière ici est certainement plus efficace. On le sent et l'on vient de loin, de très loin même, pour prier. Le décor lui-même n'inspire-t-il pas et ne semble-t-il pas fait tout exprès pour la fête d'un ange ? Deux immensités, le ciel et l'océan, tous deux bleus, de ce bleu si beau qu'on l'appelle céleste, et au milieu un rocher abrupt, finissant dans les airs par une flèche effilée ! Il semble qu'arrivé sur ce roc on ne puisse plus que monter, monter jusqu'à la statue d'or qui couronne l'aiguille, pour se laisser emporter

de là sur des ailes invisibles dans les hauteurs éternelles. C'est une impression que tout le monde éprouve. Il semble que l'on n'est plus attaché à la terre et que l'on est mêlé au monde des esprits. L'âme s'élève toute seule et la prière monte aux lèvres plus ardente et plus pure. Il s'établit entre Dieu et le cœur une communication toute naturelle, à laquelle on n'a qu'à se laisser aller, surtout lorsque, comme en ce beau jour de fête de saint Michel, on n'a qu'à chanter et célébrer la victoire du grand Archange.

Cette année, il est vrai, une autre pensée avait amené les pèlerins et remplissait leur âme, celle de la réparation pour le sacrilège qui attriste encore tous nos cœurs. La fête a été surtout une fête de réparation, car tous les fidèles serviteurs de l'Archange ont compris le devoir qui leur incombait. Ils sont venus en dévots pèlerins pour former autour de son sanctuaire une couronne de cœurs purs et suppliants, et la journée tout entière a été empreinte d'une gravité et d'un recueillement qui laissent voir, sous les chants de joie de la solennité, que l'on n'oubliait pas de réparer.

Les prêtres étaient venus en nombre. Deux Irlandais étaient là, arrivant de leur catholique patrie, heureux d'offrir le Saint-Sacrifice aux pieds du glorieux Archange. Depuis six heures et demie le matin, les messes se sont succédé, avec à toutes une assistance pieuse et recueillie. Les communions ont été nombreuses, et à différentes reprises, entre les messes, il a fallu un prêtre à la Sainte-Table. C'est ce moment l'heure sainte par excellence de la journée, alors que le soleil lance ses premiers feux dans les vitraux de l'abside et que la petite église est encore à demi pleine de l'ombre et du mystère de la nuit. Tout est muet. Seul le chant intérieur des âmes accompagne le prêtre à l'autel, et, il y a, répandu dans le temple, un parfum de piété et d'amour que l'on ne retrouve plus si pur à d'autres heures.

Mais le moment de la grand-messe est arrivé. L'église est remplie de pèlerins, au premier rang desquels on remarque,

toujours fidèle, le vice-amiral de Cuverville, le sénateur si catholique du Finistère.

Les stalles du chœur se remplissent et sont bientôt insuffisantes. Les prêtres finissent de se placer dans les chapelles latérales. Tout est prêt pour l'oblation solennelle du Sacrifice. L'autel, dans un fond de verdure, égayé de fleurs, attire tous les regards.

L'officiant fait son entrée. C'est le nouveau curé-doyen de Ducey, M. l'abbé Bouchard, figure sympathique et distinguée, qui va monter à l'autel avec toute la piété et toute la dignité d'un vrai ministre du Seigneur. Il est assisté de M. le Curé de les Pas et de M. le Curé de Beauvoir. Les chants liturgiques sont superbement enlevés par le chœur et les fidèles.

L'Évangile est fini. Le prédicateur est sur les marches de l'autel. Inutile de le présenter, il est connu de tous les amis de saint Michel. C'est M. l'abbé Videloup, ancien missionnaire du Mont-Saint-Michel, actuellement missionnaire diocésain à la Chapelle-sur-Vire. Il parle et tout l'auditoire est suspendu à ses lèvres. Ceux qui étaient là aimeront à relire dans ces *Annales* le splendide sermon écouté avec tant de plaisir. Les autres voudront le lire aussi et profiter de ses saints enseignements. Mais ce qu'ils n'auront pas pour faire sur leurs âmes une impression plus forte et plus durable, c'est l'éloquence de l'orateur, sa voix vibrante d'énergie, son geste viril. En l'écoutant établir la grandeur, la force, la nécessité de Dieu contre Satan et le monde, instinctivement nous pensions assister à un nouveau combat de saint Michel avec le dragon. Comme pour la grande lutte angélique, le silence s'était fait et le triomphe est resté au lutteur de Dieu. La victoire était gagnée dans l'esprit de tous les auditeurs. C'était le but du prédicateur; il a su l'atteindre, que saint Michel l'en récompense!

Pendant la suite de l'office, de remarquables soli exécutés par de jeunes artistes montois, viennent encore, aux moments solennels, élever les âmes. Enfin, après le dernier évangile,

M. le Directeur de l'Archiconfrérie prend, de sa stalle, la parole : « Mes Frères, dit-il d'une voix émue, après le magnifique discours qui vient de transporter nos âmes, et sous l'heureuse impression duquel nous sommes tous encore, je ne voudrais pas vous rappeler de tristes souvenirs, ni assombrir cette belle journée. Cependant j'y suis incidemment obligé pour vous faire part de la bénédiction précieuse que vous recevez en ce jour. Notre évêque vénéré, ayant tenu lui-même à annoncer au Père commun des pasteurs et des fidèles l'humiliation du sanctuaire de Saint Michel, a reçu de Sa Sainteté la réponse la plus consolante. Mais le Souverain Pontife, au cœur si compatissant et si bon, a encore voulu nous écrire à nous-même, et nous renouveler, avec l'assurance de sa tristesse, une affectueuse et spéciale bénédiction pour nous et tous les pèlerins, prêtres et fidèles, venus ici en esprit de réparation. » M. le Curé donne alors lecture des deux lettres si paternelles et si touchantes qui ont paru dans les *Annales* du mois d'octobre. C'est une consolation et un bonheur pour tous les assistants d'apprendre l'attention du Saint-Père, et de recevoir ainsi, en ce pèlerinage, dans les circonstances présentes, une bénédiction si précieuse. M. le Curé ajoute quelques mots pour demander que la réparation ne cesse pas encore, mais qu'elle continue jusqu'à la fête du 16 octobre, que Mgr de Coutances doit venir lui-même présider, et il termine par une pressante invitation pour tous les pèlerins, à venir très nombreux assister à cette grande solennité.

À deux heures et demie tout le monde était revenu à l'église. Les Vêpres furent chantées avec le même entrain que la Messe. Ce ne fut qu'une voix pour chanter l'hymne de saint Michel, avec sa trophe entraînante, d'un sens tout particulière d'actualité :

Contra ducem superbiam
Sequamur hunc nos principem
Ut detur ex Agni throno
Nobis o rona gloria.

Marchons à la suite de notre chef, contre l'ange de l'orgueil, afin que, du trône de l'agneau, la couronne de gloire descende sur nos fronts.

Le salut du Très Saint Sacrement mettait ensuite trop tôt fin à la cérémonie, et, après un dernier chant d'actions de grâces et de louanges, tout le monde se séparait pour reprendre, à la fin de cette belle journée, véritable étape du ciel, sa route de tous les jours. Mais, pour cette route de tous les jours, chacun emportait avec soi une abondante provision de force, de courage et de confiance en Dieu, viatique durable et puissant contre tous les obstacles et tous les ennemis.

Pour nous qui sommes restés là sur la Montagne sainte, qui avons été les témoins attendris et émus de cette belle fête, nous avons pu, le soir, alors que la beauté du couchant présageait encore pour le lendemain un beau jour, nous réjouir, parce que la parole liturgique qui avait couru sur nos lèvres sacerdotales à l'office de la nuit, s'était trouvée pleinement réalisée : *Data sunt ei incensa multa ut adoleret ea ante altare aureum quod est ante oculos Domini*. Saint Michel avait reçu en abondance l'encens de la prière pour l'offrir sur l'autel d'or placé devant la face du Seigneur.

Discours de M. l'Abbé VIDELOUP

PRONONCÉ DANS L'ÉGLISE DU MONT-SAINT-MICHEL

En la fête du 29 Septembre 1906.

Vous êtes venus, M. F., sur ce rocher fameux prier et chanter le glorieux Archange saint Michel. Et vous attendez de moi, sans doute, quelques mots qui donnent à vos prières plus de ferveur encore et à vos chants plus de souffle. C'est bien de saint Michel que je veux vous entretenir, ou mieux, c'est lui qui vous parlera par ma bouche, car c'est sa grande parole que je viens jeter à vos âmes.

Il avait plu à Dieu de soumettre ses Anges à une épreuve ; il se réservait, sans doute, de récompenser leur fidélité en les confirmant dans la gloire et dans le bonheur.

Il souleva devant eux un coin de l'horizon des temps à venir, et il leur montra son Fils dans la chair de l'homme. Et pendant que passait sous leurs yeux la divine vision, une voix retentit qui dit : « Que tous se prosternent et adorent ! »

Adorer ! A ce mot le premier des Anges, le plus radieux, celui qui portait à son front la lumière, frémit en lui-même. Adorer c'était s'abaisser ; c'était humilier la majesté de son front, incliner la grandeur de sa nature. Il s'y refusa. « Non, dit-il, je n'adorerai pas, mais je monterai ; j'irai m'asseoir à côté du Très-Haut, et je serai semblable à Lui. » Ce pensant, il pousse un cri de révolte et s'élance suivi des Anges qu'il a séduits.

N'y a-t-il pas pour nous aussi, M. F. une épreuve ? Oui certes ; il y a l'épreuve de la vie, vie de foi, d'obéissance et d'amour. Et la voix retentit toujours qui dit : « Que tous se prosternent et adorent ! »

Or, combien répondent avec l'ange superbe : je n'adorerai pas, je ne servirai pas ! — Combien secouent le joug de la religion et s'affranchissent de toute dépendance intellectuelle et morale ! — Je monterai, disent-ils, et je serai autant que Dieu ! — Plus que Dieu vraiment, car Dieu n'est plus rien pour eux, plus rien sa puissance, plus rien sa souveraineté, plus rien son nom !

Mais devant l'orgueilleuse révolte de Lucifer un ange se dressa, qui, fort dans sa foi, constant dans son amour, revendiqua d'un mot les droits de Dieu et s'en fit le défenseur.

Cet Ange, c'était vous, ô glorieux Michel, qui planez ici au-dessus de nos têtes et souriez à nos chants !

Mais qui donc est comme Dieu, dit-il. Cette parole retentit dans l'immensité du ciel comme un coup de clairon : ce fut le signal de la mêlée. La mêlée fut terrible. Mais l'issue n'en pouvait être douteuse ; la victoire resta à Dieu et à ses défenseurs. L'abîme s'ouvrit, et les anges rebelles y tombèrent.

Qui ne le voit ? C'est la lutte contre Dieu et ses droits, contre le Christ et son Église. Alors c'est pour nous, les chrétiens, l'heure de nous lever pour les saints combats.

Voilà pourquoi il m'a paru bon de vous rappeler ce mot de l'Archange Michel : *Qui est comme Dieu ?*

Mais que veut dire ce mot ? Je lui donne trois sens. Qui est comme Dieu ? cela veut dire :

Qui est grand comme Dieu ?

Qui est fort comme Dieu ?

Qui est nécessaire comme Dieu ?

Et voilà ce que je veux développer avec l'assistance de saint Michel.

I

Qui est grand comme Dieu ?

Ce qui rend un homme grand parmi nous, ce sont ses qualités éminentes, qualités d'esprit ou de cœur.

Grand homme, l'homme de génie ; grand homme celui qui signale par sa bonté, par sa générosité, par son dévouement, par son caractère, par ses hautes vertus.

Alors que dire de Dieu, lui qui a toutes les qualités, toutes les perfections, lui qui est le génie, la sagesse, la beauté, l'amour ! Ce que nous admirons dans l'homme n'est qu'un reflet de sa splendeur. Cela pâlit devant Dieu, comme pâlit l'ombre devant la réalité, comme pâlit une lumière d'en-bas devant le soleil étincelant. Cette splendeur de Dieu est telle que nous sommes impuissants à la décrire. Nous nous approchons pour regarder et nos yeux sont éblouis ; la parole hésite sur nos lèvres. Pour en parler dignement il faudrait avoir la vive intelligence des anges et les lèvres ardentes des Séraphins. Et encore ceux-ci ne savent que dire dans l'extase et le tremblement de l'adoration : Saint, Saint, Saint !

Ce qui rend un homme grand parmi nous ce sont surtout ses œuvres. Grand le victorieux, grand l'auteur de quelque chef-d'œuvre, de quelque découverte : A tous ceux-là l'admiration élève des statues.

Que dire alors de Dieu, lui qui a tout fait d'un mot et comme en se jouant ; lui qui a conçu le plan de la création, lui qui a fixé au firmament l'éblouissante multitude des astres, lui qui a jeté dans l'espace les mondes merveilleux, lui qui a assis les montagnes sur leur base invincible ; lui qui a donné à la terre sa fécondité et à l'Océan ses vagues murmurantes ; lui qui a donné à l'homme la majesté de son front, l'éclair de ses yeux, le sourire de ses lèvres, la vigueur de son esprit, le frémissement de son cœur !

Voilà son œuvre. Venez donc, ouvriers de la terre, et admirez, car son œuvre n'est pas, comme la vôtre, inerte et sans vie.

On dit que Michel-Ange, ayant terminé son Moïse, s'en approcha ravi, et, le frappant au genou, s'écria : « Mais parle donc ! » Et Moïse ne parla pas. L'œuvre de l'homme reste froide et stérile et morte : l'homme est incapable de créer. L'œuvre de Dieu, elle vit, se renouvelle, se perpétue sans fin.

O Prophète ! que tu as raison de dire : « Dieu est celui seul qui fait des merveilles, et qui est grand comme notre Dieu ? »

Qui ? Moi, répond l'homme en son orgueil. Parce qu'il a acquis quelques connaissances, parce qu'il a obtenu quelques diplômes, parce qu'il a fait quelque découverte, parce qu'il a trouvé un astre de plus dans les profondeurs mystérieuses où se balancent les sphères d'or, parce qu'il a saisi une énergie nouvelle dans les entrailles de la terre, il s'estime autant que Dieu ; Dieu ne compte plus pour lui.

Et pourtant, qu'est-il devant ce grand Dieu ? L'Écriture, en son expressif langage, nous dit que l'univers se présente devant Dieu comme une goutte de rosée tombée le matin sur une feuille.

Certes, c'est peu de chose une goutte de rosée. Eh bien ! voilà les astres et voilà les mondes et voilà les océans et voilà les hommes ensemble devant Dieu. Qu'il vienne donc ce superbe qui se dresse insolemment devant Dieu, qu'il vienne chercher sa place dans cette goutte de rosée ! Grand, lui ! Il est incapable d'ajouter une minute à sa vie, un pouce à sa taille, et il dure si peu !

Vous avez vu le soleil aux jours de sa splendeur, et vous étiez ravis. Mais bientôt ses rayons s'éteignaient. Ainsi, l'homme : il jette quelque éclat peut-être, mais il disparaît si vite dans la nuit.

Grand tout seul, celui qui brille toujours, celui qui agit toujours, celui qui dure toujours.

Alors, M. F. ! Dieu seul est grand !

Un orateur chrétien le proclamait un jour, sur le cercueil où gisait un grand de la terre. Et, à ce mot saisissant de majesté, passa sur la foule comme un souffle mystérieux qui courba les têtes, et il y eut dans les cœurs un frisson.

Où, Dieu seul est grand ! Les grandeurs humaines ne résistent pas au choc des choses et aux injures du temps ; la sienne est impérissable.

Alors ne mérite-t-il pas le respect, l'adoration et l'hommage ! Disons-lui donc pour ceux qui l'ignorent et le blasphèment : « Gloire à vous, Seigneur, Vous êtes le seul Maître, et le seul grand ! *Tu solus Dominus, tu solus altissimus !* »

II

Qui est grand comme Dieu, et qui est fort comme lui ?

Dieu fort ! Écoutez David : « Seigneur, vous avez montré à votre serviteur la force de votre bras, et j'ai vu qu'aucune force ne peut être comparée à votre force. »

Rien, en effet, M. F., ne saurait résister à Dieu. Lucifer avait pensé qu'il pourrait lui résister. Faisant appel aux forces prodigieuses de sa nature, il avait dit : je monterai ! Il montait en effet, et le Ciel regardait, stupéfait, sa tentative audacieuse... Dieu fit un signe, et le géant roula dans l'abîme qui s'ouvrait.

La victoire restait à Dieu. Elle lui reste toujours.

Il n'a pas manqué d'hommes, tout le long des siècles, qui ont voulu se mesurer avec Dieu, qui ont bravé sa puissance et défié sa force. Où sont-ils maintenant ? Dieu les a brisés.

Rappelez-vous cette histoire des premiers temps. Des hommes se réunissent. Elevons une tour, disent-ils, une tour qui immortalise notre nom, dont les ruines plongent jusqu'au cœur de la terre et dont le sommet atteigne le ciel ! Ils espéraient, sur les flancs de cette grandiose montagne, échapper aux fureurs d'un nouveau déluge et braver la vengeance de Dieu. Ils se mettent à l'œuvre. Longtemps ils travaillent. Ils pensent arriver enfin au

but de leur gigantesque entreprise, mais voici que Dieu se monte. Il descend pour visiter la cité et la tour et il sème parmi eux la confusion. Il leur faut se disperser et laisser là l'œuvre inachevée, monument superbe sans doute, mais témoignage de leur faiblesse et de la force de Dieu.

A combien de superbes Dieu a ainsi résisté et fait sentir la force de son bras !

Vous savez ce qui se passe aux jours d'orage. La foudre éclate et frappe. Que frappe-t-elle ? Non pas la plante qui timidement grandit à l'ombre, ou, si cette plante tombe, elle tombe sans bruit. Mais elle frappe cet arbre altier dont la cime menaçait le ciel, et ce géant s'écroule avec fracas dans la vallée, et le bruit de sa chute se répercute en un long gémissement dans la forêt profonde.

Eh bien ! quand on prête l'oreille aux échos de l'histoire, savez-vous ce qu'on entend ? Le bruit retentissant des chutes fameuses d'hommes qui menaçaient le ciel et Dieu : chênes superbes que la tempête a brisés, têtes insolentes que Dieu a touchées, vies puissantes que la main de Dieu a subitement éteintes !

Quelque temps, c'est vrai, Dieu laisse les hommes s'agiter et ourdir leurs complots sacrilèges. Et ces hommes, Dieu ne se moquant pas, Dieu se taisant, se croient les plus forts ?

Et c'est pour ceux qui ne comprennent pas ce long silence de l'Éternel, un sujet d'étonnement et de scandale : « Grand Dieu, gémissent-ils, que faites-vous donc dans les hauts ? Le ciel est donc bien loin de la terre que vous ne voyiez pas ce qui se passe et n'entendiez pas ce qui se dit ! Ne voyez-vous pas l'impunité se répandre sur la terre ; ne voyez-vous pas l'humiliation de votre Église, la profanation de vos temples, la violation de vos lois, l'écrasement de vos fidèles ? N'entendez-vous pas les insultes des impies, les soupirs de la vertu, les pressants appels de vos serviteurs ? O Dieu tout-puissant, levez-vous enfin et montrez-vous ! Qu'elle brille à nos yeux l'épée de l'Archange vainqueur ! »

Ah ! certes, M. F., Dieu voit et Dieu entend. Vous croyez à sa défaite : ce n'est qu'apparent. Ce qui vous semble un recul n'est qu'une manœuvre savante qui assure son triomphe et fera éclater sa puissance.

Quand on ouvre l'histoire, Dieu semble toujours vaincu. Puis quand on tourne la page, on voit que c'est Lui toujours qui a le dernier mot. La victoire est à lui.

Il l'avouait ce Julien l'Apostat. Que n'avait-il pas tenté, lui aussi, contre le Christ et son Église ?... Enfin le voici atteint. Et recueillant dans sa main un flot de son sang, il le lançait contre le ciel avec cette apostrophe qui sonnait sur ses lèvres comme le râle d'un mourant : « Tu es vainqueur, Galiléen ! » C'était vrai, mon Dieu, vous triomphiez de l'Apostat !

Ils l'avouent à leur tour tous ces hommes qui tombent et s'en vont où vont les morts.

Dans le cirque romain, ceux qui allaient mourir passaient devant César, et, s'inclinant, lui criaient : « César, ceux qui vont mourir te saluent ! »

Ainsi passent les hommes sur la scène du monde. Ils insultent Dieu, ils le combattent, c'est possible. Mais Dieu les voit. Un jour il les touche de son doigt ; les voici atteints : *Moribundi te salutant !*

Ils confessent malgré tout, ô mon Dieu, que vous êtes plus fort qu'eux. Ils tombent et vous êtes debout ; ils passent et vous restez ; ils meurent et vous vivez dans les siècles ; ils ne sont plus rien, et vous, mon Dieu, on continue de vous adorer, de vous aimer et de vous servir. Qui donc est fort comme vous ?

III

Enfin, M. F., qui est nécessaire comme Dieu ?

Dieu nécessaire ! Le monde ne le croit pas. Il prétend bien pouvoir se passer de lui. Quel besoin a-t-il de Dieu ? Ne peut-il pas sans lui vivre, marcher et prospérer ?

Qu'en est-il, M. F. ?

Il est deux paroles que vous avez souvent chantées. Et quand on y réfléchit, on est saisi d'épouvante. Comment ne pas se demander ce que sera demain et ce qu'il adviendra de nous ?

Voici la première : « *Nisi Dominus edificaverit domum...* Si Dieu lui-même ne bâtit, ce qu'on élève ne tient pas. »

Et voici la seconde : « *Nisi Dominus custodierit civitatem...* Si Dieu lui-même ne garde la cité, c'est en vain qu'on veille autour d'elle. »

Or, les hommes de notre temps prétendent bien bâtir leur édifice sans Dieu. Quel besoin ont-ils de Dieu ? N'ont-ils pas à leur service l'or, le fer, le progrès, l'industrie, de puissantes inventions ? Cela ne suffit-il pas ? Aux yeux d'un grand nombre, cela paraît suffire en effet. Mais cela me rappelle ce fait de l'Évangile : Les Apôtres, un jour, regardant le temple, s'émerveillaient : « Quelles pierres, disaient-ils, quelles constructions ! — Je vois le dis, répondit Jésus, il n'en restera pas pierre sur pierre. »

Eh bien ! cela non plus ne durera pas. Et pourquoi ? Parce que cela ne repose pas sur Dieu. Dieu est le fondement de tout ici-bas, et ce qui ne repose pas sur lui ne saurait tenir longtemps.

Il faut à un édifice un fondement. Quand ce fondement disparaît, vous savez ce qui arrive. On remarque bientôt des lézardes de mauvais augure, le ciment tombe, les pierres se disjoignent, et un jour, dans un coup de vent, tout croule. Malheurs aux imprudents que la ruine surprend ! Elle les écrase.

Or, ne voyons-nous pas chez nous des symptômes alarmants de

malaise et de ruine ? La cause ? N'en doutez pas : c'est que Dieu est absent.

Et il est absent parce qu'on l'a chassé. On lui a dit avec l'insolence des impies de l'antiquité : *Recede a nobis !* Allez-vous en, nous ne voulons plus de la science de vos voies ; nous avons notre science à nous, et elle nous suffit.

Et quand on regarde le monde, on dirait vraiment que Dieu est parti, et que, chassé du milieu de nous, il a remporté au ciel ce qu'il avait donné à la terre, et ce que sa grâce et son amour lui gardaient, la charité et la vérité, la justice et la paix.

Si Dieu lui-même ne bâtit, ce qu'on élève ne tient pas. Nous en avons une preuve frappante.

Pendant que les uns, ceux d'en haut, s'en vont répétant : Plus de Dieu ! — Plus de Dieu dans l'État, dans la vie civile, dans l'éducation ! — ceux d'en bas, dans un écho formidable, qui ébranle le pays tout entier, répondent : Plus de maître !

C'est la logique du mal et c'est la vengeance de Dieu. On le renverse ! Qui pourra se flatter de rester debout ? On lui ôte sa place ! Qui pourra garder la sienne ?

Lui chassé, il n'y a plus de stabilité et plus d'ordre, il ne reste plus que le chaos et l'anarchie.

Et le Prophète ajoute : Si Dieu lui-même ne garde la cité, c'est en vain que l'on veille autour d'elle :

La Cité, qu'est-ce bien ? C'est la société, c'est le pays, c'est la famille !

On ne veut plus de Dieu pour gardien de ces grandes choses. Aussi voyez. Dans la société, c'est l'égoïsme, c'est la débauche, c'est la jalousie, c'est la haine, c'est l'âpre soif de la jouissance. Pour se faire la part plus belle, certains sont prêts à tout.

Dans la famille, c'est l'insubordination, c'est l'infidélité, c'est la désunion avec des cœurs meurtris et des vies empoisonnées.

Et partout c'est le hideux flot du vice qui monte, menaçant de tout emporter.

Jusqu'à-là, le nom de Dieu le retenait. Ainsi le barrage retenait les eaux d'un fleuve grossi. Ce nom, on l'efface de partout. Mais ainsi se trouve rompu le barrage. Il n'en est pas, M. F., du nom de Dieu comme d'un nom d'homme ; le vôtre et le mien peuvent disparaître, qu'importe à la terre !

Mais le nom de Dieu ! C'est lui qui garde le monde, c'est lui qui y maintient l'ordre, la justice, la vertu, l'honneur. C'est lui qui fait trembler l'impie, c'est lui qui trouble les passions humaines. Quand il vient à disparaître, c'est le triomphe du désordre, c'est la ruine et la barbarie. Dieu est nécessaire, et qui donc est nécessaire comme lui ?

Nécessaire à la société, il est nécessaire aussi à chacun de nous. On ne vit pas sans Dieu. On peut toujours sans lui aller, venir

s'agiter, faire des affaires. Mais ce n'est pas là vivre pour l'homme. Vivre, pour lui, c'est grandir, c'est développer ses facultés, c'est travailler à devenir chaque jour meilleur en devenant plus fort, plus pur et plus digne ; c'est aller à sa destinée d'un pas libre et fier. Mais, pour vivre ainsi, il faut les pensées de Dieu, les grâces de Dieu, les sacrements de Dieu.

Il avait donc raison l'apôtre qui disait : « Vous quitter, Seigneur, mais à qui irions-nous ? » C'est le cri de l'humanité tout entière.

À qui aller ? Qui écouter ? Qui suivre ? Dieu seul a les paroles qui éclairent la vie et la font comprendre. Hélas ! on le quitte pourtant. Les passions ne s'accrochent pas de son austère morale. On le quitte, et l'on dit parfois, voyant chez soi le succès, la prospérité et l'abondance : Tout va bien ! C'est une illusion. Qu'importe après tout que la bourse soit pleine, si le cœur est vide ; que le corps soit bien, si l'âme est malade ; que le présent soit riant, si l'avenir est compromis ! Qu'importe que tout aille bien maintenant, si la fin doit être pleine de remords et de regrets ; si l'au-delà doit être à l'épouvante et aux supplices !

Où, Dieu est nécessaire. Et vous tous, M. F., vous le comprenez. Sans lui, que la terre serait vide, que le chemin serait dur, que la vie serait amère, que ses fardeaux seraient lourds, ses peines cuisantes ! Mais avec lui nous trouvons force et courage, lumière et consolation, espérance et bonheur.

* * *

Disons-le donc : *Qui est comme Dieu ?* Ce doit être le mot d'ordre des chrétiens de nos jours. Disons-le avec saint Michel. Disons-le à l'orgueil qui clame dans son délire : Je ne servirai pas. C'est le cri de l'humanité qui reste à sa place, en bas.

Disons-le à la négation qui trouble tant d'esprits ; c'est le cri de la foi qui se soumet et accepte le mystère sans se déconcerter.

Disons-le au blasphème qui souille tant de lèvres ; c'est le cri du respect et de l'hommage.

Disons-le à l'esprit de révolte qui secoue tant de volontés ; c'est le cri d'obéissance et de la fidélité.

Disons-le à la froide indifférence qui glace tant d'âmes ; c'est le cri de l'amour qui se déverse.

Disons-le, M. F., dans le secret du cœur, au temps de nos luttes intimes, et disons-le à la face du monde indifférent et sceptique.

Et ce grand Dieu dont nous aurons reconnu et proclamé les droits comme saint Michel, dont nous aurons été, comme lui, les fidèles serviteurs et les vaillants soldats, ce grand Dieu, dis-je, nous donnera la récompense de saint Michel : le bonheur et la gloire à jamais ! Que saint Michel nous en obtienne la grâce !

AINSI SOIT-IL !



ACTIONS DE GRACES

Ain. — Ci-joint un mandat de sept francs pour remercier saint Michel d'une grâce obtenue. C.

Aisne. — Veuillez bien avoir la bonté de célébrer une messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel et de faire brûler une lampe pendant neuf jours devant la statue de l'Archange. M. P., *ad.*

Alpes-Maritimes. — Je vous envoie ci-joint ma modeste offrande à saint Michel en reconnaissance de grâces reçues, et aussi pour demander encore aide et protection. Mes enfants, l'un prêtre, l'autre soldat, ont besoin du secours du saint Archange pour accomplir leurs devoirs avec foi, courage et amour, et en santé parfaite. Veuillez faire brûler deux cierges à ces intentions et garder le reste de l'offrande pour votre Œuvre Apostolique. L. B.

Ardennes. — Je vous envoie deux francs de la part de ma fille, par une lampe à faire brûler pendant neuf jours devant saint Michel, en reconnaissance d'un heureux voyage. G. S.

Aude. — Je désire vivement recommander à saint Michel un de mes amis gravement malade. Il m'a guéri miraculeusement tout dernièrement et j'ai grande confiance en lui. Je vous prierais de bien vouloir faire dire des messes à cette intention. B. C.

Calvados. — Je vous envoie ci-joint un bon de poste en vous demandant une messe d'actions de grâces à saint Michel pour une faveur obtenue. B. P.

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine, au jugement infallible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Charente-Inférieure. — Vous trouverez sous ce pli un mandat de cinq francs pour la célébration de deux messes en remerciement d'une grâce obtenue par l'entremise de saint Michel, en le priant de nous continuer sa protection. C. S., *ad.*

Je vous serai reconnaissante de vouloir bien faire célébrer deux messes pour remercier Dieu et l'Archange saint Michel de la protection accordée jusqu'ici à deux frères et pour les prier de vouloir bien la leur continuer. L'un, dans la marine, part pour un lointain voyage; l'autre, dans l'armée, va avoir une année assez difficile. Que saint Michel veuille bien écouter encore la vieille invocation coutanaise: « Debout, Michel, lève-toi pour nos fils! ». — Ci-joint un mandat de dix francs. Le reste de la somme pourra être employé pour vos Apostoliques. L. B.

Finistère. — Remerciements pour six examens, cinq brevets élémentaires et un brevet supérieur. M. Q.

Gard. — Je vous prie de faire brûler un cierge à saint Michel, j'avais promis ce cierge si je passais le mois de septembre sans trop de fatigues. C. B.

Ille-et-Vilaine. — Je vous envoie ma petite aumône pour remercier saint Michel de nous avoir préservés d'accidents cet été et pour m'unir d'intention aux associés de l'Archiconfrérie pour le salut de la France. M. J. P.

Loir-et-Cher. — Je suis heureuse de pouvoir vous dire que saint Michel a fait cesser les bruits infernaux qu'on entendait dans notre maison. Après plusieurs nevraines cela a complètement disparu. Gloire à saint Michel! X.

Mayenne. — Une messe d'actions de grâces à saint Michel. B. G.

Morbihan. — Ma petite nièce va mieux. La crise est passée et l'opération ne sera pas nécessaire. Merci à saint Michel! M. L.

Mille actions de grâces sont rendues à saint Michel pour la protection et les bontés du saint Archange à notre égard. Sœur M. de S. B.

Nord. — Je vous envoie ci-inclus un mandat poste de cinq francs pour faire dire deux messes en l'honneur de saint Michel, l'une en actions de grâces pour la réussite du baccalauréat de mon petit-fils, l'autre pour obtenir les bénédictions et les grâces nécessaires à tous mes enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, afin qu'ils continuent d'être de bons et fervents chrétiens. L. B.

Hautes-Pyrénées. — Reconnaissance à saint Michel qui a hâté ma guérison. Je peux marcher, aller à la messe. Que Dieu soit béni! L. P.

Seine. — Ci-joint une légère offrande pour un cierge; en reconnaissance de toutes les bontés que le grand Archange a eues pour moi et aussi pour lui demander une faveur. G. L.

Tai l'honneur de vous adresser inclus la somme de un franc dix afin qu'un cierge brûle le vingt-neuf septembre devant la statue de l'Archange, pour mon bébé qui se nomme Michaël. Je commence l'acquit d'une dette qui ne durera qu'avec ma vie, et même je chargerai Michaël de la continuer. Saint Michel protège visiblement mon enfant. Je voudrais tant qu'il fût prêtre! Je le demande à Marie et à son patron tous les jours! M. L. G.

Merci à Notre-Dame du Mont-Tombe et à saint Michel, qui ont ramené notre fille égarée. Je vous envoie une messe d'actions de grâces et j'espère pouvoir faire un jour un pèlerinage de reconnaissance à saint Michel. E. B.

Seine-Inférieure. — Je tiens à recourir comme chaque année à votre obligeance pour vous prier de faire brûler, du 21 au 30 septembre, une lampe aux pieds de votre glorieux Archange. Je tiens à le remercier nouveau de sa protection et à lui confier toutes mes intentions matérielles à l'égard de mes enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

M. B. R. K.

Var. — Je vous envoie ci-joint un mandat de cinq francs cinquante, que vous m'adressiez une gravure de saint Michel, du prix de deux francs cinquante. Le reste sera affecté à faire brûler un cierge au puissant Archange afin qu'il me préserve des menaces de mort qui ont été proférées contre moi.

L. B.

Vienna. — L'an dernier à pareille époque Jésus me visitait par une maladie. Je tombais d'une petite attaque de paralysie. Grâce à la protection de saint Michel et de la très sainte Vierge, je me suis remise. Je vous envoie deux francs cinquante pour une messe en faveur de deux âmes du Purgatoire, les deux plus abandonnées de ma famille.

M. R. L.

Hongrie. — Honneur et reconnaissance à saint Michel qui nous a aidés en plusieurs circonstances. J'ai eu tant de fois des preuves de la protection de l'Archange que je désire vivement qu'il soit de plus en plus honoré.

J. M., etc.

Italie. — J'envoie trois francs en actions de grâces à saint Michel, à l'offrande de deux malades que l'Archange a bien voulu guérir.

A. I.

Nos plus ferventes actions de grâces au glorieux Archange pour nous avoir obtenu la guérison d'une personne chère, avec l'instante prière de lui continuer sa particulière protection.

St. A., etc.

Roumanie. — Une messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel.

M. B.

Canada. — J'avais demandé à saint Michel une grande faveur et vous m'avez fait la promesse de la publier s'il me l'obtenait. Il me l'a accordée. Merci. Je vous envoie ci-joint un mandat pour une messe en l'honneur du puissant Archange.

J. G.



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Église demande que saint Michel, le porte-étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

- Ardennes.** — Flize : M^{me} Cuvillier, née Caroline Bramet.
- Corse.** — Orto : M. Joseph Antoine Paoli.
- Côte d'Or.** — Mirabeau : M. Victor Damotte.
- Côtes-du-Nord.** — Saint-Brieuc : M^{me} Benjamin Bourel de la Roncière ; M. Jean-Baptiste Boué. — Trégomeur : M. l'abbé Le Voyer.
- Doubs.** — Chantrains : R. P. Tailleur ; M. Symphorien Morel.
- Finistère.** — Rosporden : M. Le Roux ; M^{me} Rose Le Roux.
- Gard.** — Alais : M^{me} Anna Deux.
- Haute-Garonne.** — Toulouse : B^{de} Mère Mechtilde ; M^{me} Henri de Morlaix ; M^{me} de Boussac Saint-Marc.
- Hérault.** — Margon : M. Calixte Cahuzac. — Gignac : M. Aimé Lenoir.
- Indre-et-Loire.** — Tours : M^{me} Marie Bertha Moine.
- Landes.** — Dax : Sœur Marie de la Solitude ; Sœur Marie-Saturain.
- Loire-Inférieure.** — Nantes : M. Pubot.

Manche. — Biville : M. l'abbé Houlgatte, *missionnaire diocésain*. — Avranches : M^{me} Henri Coquelin, née Badin ; M. le Comte du Pay de Caro. — Coutances : M^{me} V^{ve} Fey. — Caux : M^{me} V. Festouin, née Morel.

Haute-Marne. — Danrémont : M. Eugène Goilliot ; M^{me} Goilliot, Hermance Bréno.

Mayenne. — Renazé : M^{lle} Marie Dupré.

Meurthe-et-Moselle. — Nancy : M^{lle} Emma Julienne Joseph Dubois.

Morbihan. — Lorient : M. Michel Le Dautée. — Nivillac : M. P. Babilard. — Beaubont : M^{lle} Le Brun.

Nord. — Marcq en Barceul : M^{lle} Marthe Duméville. — Hazebrouk : M. Léon Huyghe.

Rhône. — Le cher frère Charles-Marie Bayon, *chartreux* ; M. V. Bayon ; M. Jean-Marie Bayon ; M. Eugène Bayon ; M^{me} V^{ve} Jean-Baptiste Chabaones, née Bayon ; M. l'abbé Etienne Bonjour, *aumônier* ; M^{me} Marie Louis, *religieuse ursuline*.

Seine. — Levallois-Perret : M^{me} Marie Jasmin. — Paris : Sœur Ignace du Sauveur ; M^{me} Emérance Nicolas.

Seine-Inférieure. — Rouen : M^{lle} Thérèse Soucy.

Tarn. — Castres : M. Jean Hac.

Tarn-et-Garonne. — Castelsarrazin : M^{me} Louise Boyé ; M^{me} L. Fort ; M^{me} Louise Puyès.

Belgique. — Bruges : M. Louis-Alexandre Verhelle. — Gand : M^{lle} Marie-Joséphine Duhot.

Canada. — Montréal : Sœur Saint-Viateur de la Congrégation Notre-Dame.

PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur **Jésus-Christ**, Roi de gloire, délivrez des peines l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du feu profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'air ni précipitées dans les ténèbres; mais que le **Prince des Anges saint Michel** les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(*Offertoire de la Messe des Morts.*)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in Libris sanctam...

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — LA NEUVAINES DES MORTS. — CALENDRIER. — DEYANT LA PERSÉCUTION. — LA FÊTE DE L'APPARITION DE SAINT MICHEL AU MONT-SAINT-MICHEL, LE 16 OCTOBRE 1906. — DISCOURS DE M. L'ABBÉ LEMOISÉ. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX À NOS CHERS DÉFUNTS.

La Neuvaine des Morts

Nous ne pensons plus assez à nos morts, écrivait autrefois saint François de Sales. Le mot du pieux Evêque de Genève peut être toujours vrai, mais il ne s'applique certainement pas aux amis de saint Michel. Ils viennent en effet de donner trop de preuves du fidèle souvenir qu'ils gardent de leurs défunts. Et leur souvenir a été celui d'âmes vraiment chrétiennes; il s'est transformé en véritable piété. Tous ont compris le grand devoir qui s'impose envers les morts, celui de la prière. En grand nombre, ils nous ont envoyé les recommandations les plus pressantes et les plus émues. Que tous soient remerciés et que tous soient bien assurés que, du sanctuaire de saint Michel, pendant la neuvaine funèbre, les prières sont montées pieuses et ardentes vers le trône de Dieu en faveur des pauvres défunts. Chaque matin nous avons élevé nos voix, échos de celles de tous les Associés et Amis de saint

Michel, pour demander au grand Archange de conduire dans la céleste lumière les âmes de tous les fidèles trépassés. Puis le Corps et le Sang de Notre-Seigneur ont été offerts à la Souveraine Justice en expiation des fautes des malheureux pécheurs qui souffrent dans le Purgatoire. Saint Michel, soyez-en bien sûrs, a entendu nos prières.

Notre devoir maintenant est-il fini ? N'avons-nous plus rien à faire pour nos morts jusqu'au mois de novembre prochain ? Nous devons encore penser à eux chaque jour et prier à leur intention sans nous lasser jamais. Il y aurait pour nous un moyen pratique de le faire chaque mois. Avez-vous remarqué la prière qui, toujours à la dernière page, termine les *Annales* ? Elle est bien belle dans sa simplicité antique. Vous l'avez chantée bien des fois à la messe des Morts où elle sert d'offertoire et vous la savez peut-être si bien que machinalement vos yeux la laissent de côté. Pourquoi, en cette fin du mois de novembre, alors que nous sommes remplis du souvenir des morts, ne prendrions-nous pas la résolution de lire pieusement cette prière toutes les fois que nous terminons la lecture de nos *Annales* ? Les Ames du Purgatoire tireront de là grand profit, et notre piété, qui, dans la circonstance, aura été bien facile, nous méritera pour nous-même les meilleurs fruits de salut.



DÉCEMBRE 1906

CALENDRIER DU SANCTUAIRE DU MONT-SAINT-MICHEL

1 Sam.	S. Eloi, év. et conf. A 7 h. 1/2, messe pour les zélat., zélats., et bienfait. des <i>Œuvres du Mont-S-Michel</i> .	16 Dim.	III ^e Dim. de l'Avent. Offices comme le dimanche 2.
2 Dim.	I ^{er} Dim. de l'Avent. Messe basse à 7 h. 1/2; Grand Messe à 10 h.; Vêpres et Salut à 2 h. 1/2.	17 Lun.	S. Lazare, év. et mart. A 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archicof. de saint Michel.
3 Lun.	S. François Xavier, apôtre des Indes. A 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archic. de saint Michel.	18 Mar.	De la fête. Clôture de la Neuvaine générale mensuelle.
4 Mar.	S. Pierre Chrysologue, év., conf. et doct.	19 Mer.	Quatre-Temps. Jeûne. De la fête.
5 Mer.	Dédicace des basiliques de S. Pierre et de S. Paul.	20 Jeu.	Vigile de S. Thomas, apôtre.
6 Jen.	S. Nicolas, év. et conf.	21 Ven.	Quatre-Temps. Jeûne. Saint Thomas, apôtre.
7 Ven.	S. Ambroise, év., conf. et doct.	22 Sam.	Quatre-Temps. Jeûne. De la fête.
8 Sam.	Immaculée-Conception de la D. Vierge Marie.	23 Dim.	IV ^e Dim. de l'Avent. Offices comme le dimanche 2.
9 Dim.	II ^e Dim. de l'Avent. Solenn. de l'Immaculée-Conception. Offices comme le dim. 2.	24 Lun.	Vigile de la Nativité de Notre-Seigneur, J. C. A 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archic. de saint Michel.
10 Lun.	S. Martin, év. et conf. A 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archic. de saint Michel. Ouverture de la Neuvaine générale mensuelle.	25 Mar.	NOËL. Minuit messe solennelle; 1 h. Messe basse; 10 h. Grand-Messe; 2 h. 1/2 Vêpres et Salut.
11 Mar.	S. Basile, év. et conf.	26 Mer.	S. Etienne, premier martyr.
12 Mer.	De l'octave.	27 Jeu.	S. Jean, apôtre et évang.
13 Jen.	S ^{te} Lucie, vierge et martyre.	28 Ven.	Les SS. Innocents, martyrs.
14 Ven.	De l'octave.	29 Sam.	S. Thomas Becket, év. et mart.
15 Sam.	Octave de l'Immaculée-Conception.	30 Dim.	Dim. dans l'Octave de Noël. Offices comme le dimanche 2.
		31 Lun.	S. Sylvestre, pape et conf. A 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archic. de saint Michel.

Faveurs accordées à la dévotion envers saint Michel

- Le jour de Noël, indulgence plénière pour les associés de l'Archiconfrérie.
- Indulgence plénière, pour tous les fidèles qui, en public ou en particulier, feront la neuvaine en l'honneur de saint Michel, dans le cours de la Neuvaine ou des huit jours qui suivent.
- Indulgence de 300 jours chaque jour de la neuvaine.
- Sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles, chaque fois qu'ils récitent, de cœur au moins contrit et avec dévotion, le chapelet de saint Michel. — Indulgence plénière une fois le mois (jour au choix) à ceux qui le récitent tous les jours.
- Le 8, le 25 et le 27 décembre Indulgence de 300 jours pour les fidèles qui portent le scapulaire de saint Michel.
- Cent jours, chaque jour, si l'on porte sur soi le chapelet, ou si l'on baise la médaille qui y est fixée.
- Indulgence de 60 jours pour toute œuvre de piété ou de charité accomplie par les associés de l'Archiconfrérie.

Devant la Persécution

Le 11 décembre ! Depuis près d'un an, cette date est dans tous les esprits. Elle apparaissait dans l'avenir, attendue et en même temps redoulée. Il semble en effet quelle doit mettre fin aux temps où nous, catholiques français, avons jusqu'ici vécu, et ouvrir une ère nouvelle, qui, sous une apparence de liberté, ne laisse pas de s'annoncer mystérieuse et sombre.

Ce mois de décembre est venu, et, dans quelques jours, ce sera le mardi 11, fête de saint Damase, pape et confesseur, dernière fin du régime concordataire en France. Quel sera le lendemain ? Quelle va être au juste notre situation ? Dieu le sait. Les prévisions ne sont pas rassurantes. L'ennemi ne va peut-être pas oser attaquer de front la milice chrétienne qu'il sait si unie et si dévouée. Mais n'y a-t-il pas plus à craindre en le voyant chercher à temporiser et à disséminer ses coups ? L'histoire qui semble prédire quelque succès à son plan, doit nous pousser à prendre plus de précautions.

Avant tout, ayons confiance. Ces jours mauvais, s'ils doivent être mauvais, passeront, comme le temps de l'Avent, temps de tristesse et d'attente, où nous sommes en ce moment. Il viendra un jour de résurrection et de joie, un jour de délivrance et de liberté pour l'Église qui réapparaîtra plus glorieuse que jamais. C'est le moment de répéter le chant du prophète Isaïe : « Prenez courage, ne craignez point ! Que les pusillanimes se rassurent, que les mains défaillantes se relèvent, que s'affermissent les genoux qui chancellent ! Le Prince de la paix va venir et vous sauvera ! » Oui, le jour du salut viendra, où, selon la parole biblique, tous les impies et tous ceux qui font le mal seront du chaume et ne garderont ni racine, ni rameau. Nous qui aurons craint le nom de Dieu, nous foulerons leur cendre, mais en attendant, dit le

Seigneur : « Souvenez-vous de la loi que je vous ai donnée, de mes préceptes et de mes commandements. »

L'Église nous le répète dans sa liturgie : « Sortez du sommeil et revêtez vous des armes de lumière, » nous a-t-elle dit le premier dimanche de l'Avent, par la voix de l'Apôtre. Nous avons pour cela, nous, les dévots de saint Michel, un exemple et un modèle. Comme notre glorieux Protecteur nous prendrons en main le bouclier de la foi et le glaive de la prière, armes puissantes et lumineuses. Puis, comme saint Michel, toujours nous resterons debout, attendant l'ennemi de pied ferme. Ainsi nous serons invincibles, notre foi et notre prière éteindront tous les traits enflammés du Malin.

Debout donc, confiance et courage ! Prions saint Michel, le défenseur attitré des droits de Dieu et de son Église. Il nous prètera la force de son bras et le secours des armées célestes rangées sous sa bannière. Prions-le ! Notre Neuvaine mensuelle se fera, comme à l'ordinaire, du 10 au 18 décembre. Qu'elle soit aux intentions de la France ! Demandons à saint Michel de protéger sa vieille nation, où, quoi qu'on en dise, la foi n'est point morte. Et pour cela, ne manquons pas chaque jour de la neuvaine de réciter une prière pour le pays qui est notre patrie, et qui, selon le mot de Franklin, est encore celle de tous ceux qui en ont une autre.

Saint Michel à notre secours ! Ange de la Paix, venez apporter à notre France ce don précieux et faire reflourir pour l'Église des jours de gloire et de liberté !

Angelus Pacis Michael in ædes
Cœlitus nostras veniat; serenæ
Auctor ut pacis lacrymosa in oreum
Bella releget.



La Solennité de l'Apparition de Saint Michel au Mont-Saint-Michel le 16 Octobre 1906

Nous devons à la plume aussi alerte qu'érudite d'un témoin de notre belle fête du 16 octobre, le compte-rendu que l'on va lire. Nos lecteurs éprouveront eux-mêmes les sentiments de piété, de ferveur et de réparation qui animaient en cet heureux jour tous les dévots pèlerins accourus si nombreux pour fêter, avec le pieux évêque de Coutances, leur puissant Protecteur, saint Michel.

Depuis 708, le 16 octobre fait date au Mont-Saint-Michel. Ce jour-là, dit le poète :

... il y eut grant assemblée
De clercs, d'évêques, de barons
E de Normands e de Bretons,
Que Seint Aubert aveit maniez ;
Quer dedier idonc voleit
Cele eglise que feite aveit.

L'ère des pèlerinages à la célèbre montagne commençait ; et pareil jour, chaque année ramènerait aux pieds de l'Archange

avec le diocèse d'Avranches, la Normandie et la plupart des provinces de France. Au reste, le souvenir de la Dédicace de la Basilique n'était-il pas porté à tous les échos par la voix des Pontifes ? Du jour où le martyrologe enchâssa, comme une perle précieuse, la fête que plusieurs papes avaient enrichie de nombreuses indulgences, les recteurs des églises du territoire anglo-normand devaient, sur l'ordre de leurs évêques, demander au peuple chrétien de s'unir à eux pour prier saint Michel du Mont à l'extrémité de la France. Aussi jamais sanctuaire ne fut plus visité que celui de l'Archange ; jamais pèlerinages, pas même aujourd'hui ceux de Lourdes, ne furent plus suivis que ceux du Mont-Saint-Michel ! On y venait des quatre points cardinaux : de la Norvège et de l'Allemagne, comme de l'Angleterre et de l'Italie.

C'était trop beau. Et la Révolution française se chargea de changer en cris de malédiction les chœurs pieux qui montaient sous les voûtes de la Basilique. Trois quarts de siècle, il fallut attendre que la sainte Montagne fût rendue au culte. Grâce à l'intervention personnelle de Napoléon III, sur les instances répétées de Mgr Bravard, évêque de Coutances, on put croire, le 16 octobre 1867, que le Mont-Saint-Michel allait revivre ses glorieuses journées d'antan. Mais hélas ! il fallut de nouveau quitter le sanctuaire vénéré et transporter dans la pieuse, mais trop petite église paroissiale, le centre du culte et de l'archiconfrérie de saint Michel.

Qu'importe, malgré nos regrets, si les grands pèlerinages se font plus rares que jadis, les hommages des fidèles amis, des vrais dévots de saint Michel sont toujours là. On l'a bien vu hier. Cette journée mémorable nous a donné l'illusion du passé mort.

Faut-il chercher dans le vol sacrilège d'août dernier, la raison de cette affluence relativement considérable ? Peut-être ! Plus d'un cœur a senti le besoin de demander pardon. J'aime mieux croire cependant qu'à la veille de se lancer dans l'inconnu du 11 décembre, toute âme sincèrement catholique et

française a voulu une fois de plus confier ses craintes et son espoir au prince des combats ?

C'est bien là le sens de la démarche du digne successeur de saint Aubert qui, chaque année, veut bien s'arracher aux multiples occupations de son ministère pastoral, pour remettre entre les mains du grand Archange l'avenir de son vaste diocèse. Mgr Guérard aime à se revendiquer du titre d'évêque de saint Michel. C'est bien aussi comme évêque de saint Michel qu'il est reçu aux confins de la Normandie. Quel accueil respectueux il reçoit des Montois à son entrée dans la jolie et si pittoresque petite ville ! Beaucoup s'agenouillent, tous se découvrent, et les enfants, rangés au bas de l'escalier de la tour du Roi, baisent avec délices l'anneau épiscopal. C'est donc qu'un évêque compte encore pour quelque chose, bien que non concordataire, puisqu'il est capable d'attirer à lui tous les regards et non seulement tous les regards, mais encore tous les cœurs ; alors que tant d'autres, sur leur passage, ne rencontrent que froide indifférence.

Mais voici que les cloches, gaiement balancées dans les airs, annoncent aux fidèles pèlerins l'heure de la prière. Il est dix heures, et l'office pontifical, de tradition en cette solennité, va commencer. Du presbytère où il a revêtu le rochet et la mosette, Monseigneur, précédé d'un clergé aussi distingué que nombreux, se rend processionnellement à l'église. Il est reçu au portail avec les honneurs liturgiques par M. le Curé du Mont-Saint-Michel, cependant que l'orgue entonne le « *Domine salvum fac Josephum* ». Ce chant de gratitude filiale une fois achevé, Monseigneur, en ornements pontificaux, s'avance vers l'autel et célèbre le Saint-Sacrifice. Nous remarquons à ses côtés M. le vicaire général Lepetit ; MM. les supérieurs des Petits Séminaires de Mortain et Saint-Lô ; dans les stalles du chœur, MM. le doyen de Pontorson, le chanoine Bandry, curé de N.-D. des-Champs, les doyens de Saint-James, Brécéy, Villedieu, Ducey et Canisy, tous les prêtres du doyenné de Pontorson et des environs.

Après l'Évangile, la parole est donnée à M. le Chapelain épiscopal Lenvoisé, supérieur des Prêtres Auxiliaires de Saint-James.

Dans un discours fortement pensé, remarquablement écrit et donné avec une conviction qui emporte les âmes, l'orateur s'attache à nous montrer qu'aujourd'hui sur la terre, comme hier dans les cieux, c'est au combat entre saint Michel et Lucifer que nous assistons. Qui l'emportera dans la lutte ? Est-ce Lucifer ? On pourrait le croire. N'a-t-il pas tout à lui ; la puissance de la presse, la puissance de la science, — non de la vraie, mais de la demi-science, — la puissance de la politique et la puissance de l'or ? Eh bien non, conclut l'éloquent prédicateur, saint Michel sera encore le héros de la victoire. A son cri de ralliement : « qui est comme Dieu », il faudra bien que les armes tombent des mains de nos ennemis. C'est la justice divine qui le veut, et justice se fera ou Dieu descendrait du trône où l'ont placé tous les peuples. Nous n'avons pas, nous, les soldats de saint Michel, la puissance de l'or, mais nous avons celle de l'apostolat ; nous n'avons pas la puissance de la politique, mais nous avons celle de la loyauté, de l'honnêteté, et, quoi qu'on dise, de la vertu. Et la science nous manque-t-elle ? Avons-nous peur du progrès ? Non, nous ne craignons pas qu'un jour vienne où l'on fasse une découverte qui contredise l'un de nos dogmes de foi catholique. Quant à la presse, la nôtre ne vit pas de scandales.

Et puisque Dieu ne fait qu'un avec son Christ, et puisque Jésus-Christ ne fait qu'un avec l'Église, notre cause, qui est celle de l'Église, et partant de celle de Dieu, est et demeure invincible. L'important est de s'unir. C'est maintenant un fait accompli. Combien admirable cette soumission d'une nation tout entière, hier encore loyalement divisée, aux ordres du Pontife Romain. Et quelle joie pour des Contançais de voir triompher la pensée première de leur évêque aimé !

Tel fut dans ses grandes lignes le discours que la sainteté

du lieu empêcha d'applaudir et auquel Monseigneur voulut ajouter un mot.

Je tiens, dit Sa Grandeur, à rappeler à vos âmes dévouées à saint Michel, qu'il y a deux mois ce sanctuaire fut outrageusement violé. Des mains sacrilèges, que nous ne devons considérer ni comme catholiques, ni comme françaises, dépouillèrent le saint Archange de son diadème national. Pour un pareil forfait, le devoir de la pénitence s'imposait. L'avons-nous assez compris ? Au reste, n'est-ce pas une leçon que nous a donnée saint Michel ? Pourquoi garderait-il sa couronne quand l'ingratitude et l'injustice des hommes refusent de reconnaître celle de Dieu, son maître ?... Donc, puisqu'il faut faire pénitence, offrons à saint Michel une réparation qu'il agrée. Accomplissons aujourd'hui et demain et partout et toujours et jusqu'au bout notre devoir de catholiques. Et avec ces satisfactions agréables à Dieu, nous tresserons à l'Archange une couronne nouvelle, mais celle-là impérissable. Fasse le ciel qu'il en soit ainsi ! Je le désire de tout cœur et je répands sur vous, mes bien chers frères, le plus abondamment possible, toutes les bénédictions dont Dieu m'a chargé pour vos âmes au jour de ma consécration épiscopale.

Après la parole du Père, l'auditoire, visiblement ému, suivit dans le plus grand recueillement les autres parties de la messe. Les voix mâles des ecclésiastiques chantèrent avec entraînement et piété le *Credo* de Dumont et le répons à saint Michel. La bénédiction pontificale termina la cérémonie du matin, qui prit fin à midi et quart.

Aux vêpres, où Monseigneur tenait chapelle, M. le chanoine Le Cacheux, curé-doyen de Pontorson, officia. La note caractéristique des amis de saint Michel est, je crois, la persévérance, car aucun des heureux témoins de l'office pontifical ne manquait à la réunion du soir. Du reste, que n'a-t-on pas à demander à saint Michel, pour soi et pour les siens ?

Et quand Notre-Seigneur, sur l'autel, ent béni la chrétienne

assistance, il me fut donné d'assister à un inoubliable spectacle ; la foule qui, d'ordinaire, se retirait assez vite, s'achemina lentement vers le sanctuaire béni. Les prêtres, en particulier, et je me fais ici l'écho d'un pieux pèlerin, retinrent l'attention. Il semblait bien que leur âme sacerdotale envisageait clairement l'avenir et qu'elle avait conscience du secours qu'elle peut attendre de l'Archange protecteur. Dieu veuille qu'au jour prochain où se produira le choc des deux armées, soit exaucée la prière des fervents d'hier : *Imperet illi Deus !*

Et le 16 octobre revicndra le pèlerinage de l'action de grâces.
Ad multos annos ! MICHEL DU PONT.

Discours de M. l'Abbé LENVOISÉ

Chapelain épiscopal,
Supérieur des Prêtres Auxiliaires de Saint-Jean,

PRONONCÉ DANS L'ÉGLISE DU MONT-SAINT-MICHEL
en présence de S. G. Mgr Guérard,
évêque de Coutances et Avranches, le 16 octobre 1906.

MONSIEUR,
MES FRÈRES,

Dans les circonstances douloureuses, angoissantes, que traverse l'Église, je voudrais trouver une pensée, dire une parole de consolation et d'encouragement.

N'est-ce pas l'une des fins de la Solennité qui nous réunit ? Sans doute, elle a pour cause liturgique le souvenir de la Dédicace, sur ce rocher solitaire, d'une basilique en l'honneur du grand Archange.

Mais n'est-il pas vrai, mes Frères, qu'un autre motif vous a fait quitter vos demeures et prendre le chemin tant de fois parcouru par les pèlerins des Anciens Ages ? Dans les périls de l'Église et de la Patrie, ils accouraient au Mont, invoquaient l'Archange, et s'en retournaient plus forts de cette force que donne l'attente certaine des secours de Dieu.

Prêtres et fidèles, nous venons chercher la même invincible espérance, le même reconfort surnaturel.

Voici, dans ce but, quelques considérations qui m'ont été suggérées par le rapprochement de ce que nous savons de saint Michel avec les événements actuels.

.

Le nom hébreu de l'Archange semble être un écho des luttes mystérieuses auxquelles il est fait allusion en plusieurs endroits de la Sainte Ecriture, et qui eurent lieu au ciel, en des temps ignorés de nous, entre les anges fidèles et les anges révoltés.

Les uns et les autres avaient reçu de Dieu les dons les plus magnifiques de beauté, d'intelligence, de grâce. Purs esprits, et ainsi bien supérieurs à l'homme par leurs facultés et leur nature, ils eurent à subir une épreuve avant d'être confirmés en grâce, épreuve qui dut consister, comme celle d'Adam, à reconnaître par l'obéissance et l'adoration le souverain domaine de Dieu.

Nombre d'entre eux, se voyant si beaux, si puissants, commencèrent à se détourner du Créateur, et à s'admirer eux-mêmes. Lucifer, le plus beau, le plus puissant de tous, s'enfla d'un orgueil immense : « Je m'élèverai, dit-il, je m'élèverai encore, et je deviendrai semblable au Très Haut, *Ascendam super omnes caelos, et ero similis Altissimo*... Et il entraîna à sa suite le tiers peut-être des Hiérarchies célestes.

Mais saint Michel, dont le nom exprime les sentiments qui durent l'animer en ce moment solennel, et le rôle qu'il dut remplir, s'écria : « *Quis ut Deus!* Qui est comme Dieu ! Qui peut s'élever contre Lui, prétendre à Lui devenir semblable ! *Impers tibi Deus* : qu'il manifeste sa puissance et réprime ton orgueil. »

Et, en effet, Dieu manifesta sa puissance ! Il précipita les orgueilleux révoltés dans les abîmes infernaux. En même temps, il admettait les bons Anges à la Vision béatifique, les confirmant ainsi dans la gloire. Irrémédiable défaite, épouvantable châtiement pour Lucifer et les démons ; éclatante victoire, magnifique récompense pour saint Michel et les anges fidèles.

Comment ne pas voir dans ces événements, si lointains qu'ils soient, la figure et l'annonce des luttes qui devaient tant de fois se reproduire sur la terre ! Lucifer, saint Michel y sont toujours en présence, chacun à la tête d'une armée, ayant toujours chacun la même devise, en inspirant toujours l'esprit à ses partisans.

.

C'est un fait que depuis l'heure où le démon vint souffler au cœur de l'homme, dans le Paradis terrestre, la fatale tentation : « Pourquoi Dieu vous a-t-il défendu de manger du fruit de cet arbre ? Dès que vous en aurez mangé, vous serez comme des Dieux ; » c'est un fait que, depuis cette heure, les enfants d'Adam ont tendance à s'élever contre l'autorité divine, à seconder son joug, à devenir à eux-mêmes leur propre Dieu.

Parcourez l'histoire ! Avant le déluge, apparaît la race des

hommes que l'Écriture appelle les Géants, et qui méritèrent ce nom bien plus par la grandeur de leur orgueil et de leurs crimes, que par la hauteur de leur taille. Car, dit le texte sacré, « la malice de ces hommes était extrême, et toutes leurs pensées étaient tournées au mal. » (*Genèse*, VI, 5).

Après le Déluge, les descendants de Noé tentent d'élever une tour jusqu'au ciel, comme pour détrôner Dieu, et rendre leur nom fameux.

Et parmi les nations païennes, à toutes les époques, n'y eut-il pas des monstres d'orgueil prétendant aux adorations des foules, se rangeant eux-mêmes au nombre des Dieux !

Vous croyez peut-être qu'aujourd'hui on a plus de raison, qu'on aperçoit plus clairement la vérité sur ce qu'est Dieu et ce qu'est l'homme, sur les droits du Créateur aux hommages, aux adorations de ses créatures. Détrompez-vous, mes Frères ! Jamais la parole orgueilleuse de Lucifer n'a été ni plus souvent, ni plus audacieusement répétée : « *Ascendam*, je m'élèverai, je m'élèverai encore et toujours, *ascendam super omnes caelos*, et je prendrai dans les âmes et dans les sociétés la place de Dieu, *et ero Similis Altissimo*. »

Ainsi le Démon, par la complicité d'hommes orgueilleux, et les hommes orgueilleux, inspirés par le Démon, renouvellent ensemble, sous nos yeux, l'antique révolte des mauvais Anges.

.

Ils ont pour eux toutes les puissances humaines :

Puissance de la presse, qui, par le journal et la brochure impies, attaque et bafoue chaque jour et partout, jusqu'au fond de nos villages, toute vérité, toute vertu.

Puissance de la science, non pas de la science vraie, honnête, mais de la science indignement faussée par des affirmations sans preuves, par de prétendues contradictions avec le dogme catholique, par des conclusions plus étendues que les principes ou qui ne découlent pas des faits constatés.

Puissance de la politique, mettant au service de l'impunité toutes les influences, toutes les forces publiques.

Puissance de l'or, la plus formidable de toutes ; car avec l'or on attire, on gagne la foule des indifférents, des tiers partis, de ceux, en si grand nombre, qui n'apprécient que les intérêts matériels de la vie présente ! Avec l'or on achète les consciences, on fait des apostats ! Avec l'or on répand, on fait accepter tous les mensonges, on empêche la vérité d'arriver aux âmes : « Mentez, mentez sans crainte ; il en restera toujours quelque chose, disait Voltaire, le grand ennemi, l'insulteur du Christ ! »

Par la coalition, la mise en œuvre de toutes ces puissances, comment le Démon et ses complices, quelque nom qu'ils portent,

francs-maçons, libres-penseurs, athées, ne remporteraient-ils pas des victoires, victoires partielles, passagères, il est vrai, mais enfin des victoires !

Que de droits méconnus, foulés aux pieds ! Que d'injustices criantes, abominables, contre les petits et les faibles ! Que d'hommes entraînés au péché ! Que de jeunes gens perdant la Foi ! Que d'enfants élevés sans aucune religion ! Que de malades mourant dans les hôpitaux, sans avoir la possibilité de recevoir les Sacraments !

Ah ! n'est-il pas vrai, mes Frères, que de tels attentats demandent justice, la même justice qui fut exercée contre les Anges révoltés ! Elle n'est pas rendue en cette vie ; donc elle le sera dans une autre ! Je l'appelle et je l'attends contre tous ceux qui mentent et qui trompent le peuple et les petits ! Je l'appelle et je l'attends contre tous ces hypocrites qui parlent aux hommes de liberté, de progrès, de bonheur, et détruisent dans les âmes, par leurs enseignements, par leurs discours, tout fondement de vertu, toute condition de vraie liberté, de vrai progrès, de vrai bonheur ! Je l'appelle et je l'attends cette justice ; car si elle ne devait jamais être rendue, vous tomberiez, ô mon Dieu, de votre trône de sagesse, de bonté, de puissance, où la piété des peuples vous élève et vous adore ! Vous ne seriez plus Dieu ! Et Lucifer, le père du mensonge, aurait, en vérité, pris votre place !

Mais non, mes Frères, il n'en sera pas ainsi ! A chacun la justice d'outre-tombe rendra selon ses œuvres ; et, dès la vie présente, elles ne seront, comme je l'ai dit, que partielles et passagères les victoires des ennemis de Dieu. Car, s'ils ont pour eux des puissances formidables, l'armée de saint Michel ou des Armées de Dieu, dont nous sommes, n'a-t-elle pas aussi les siennes !

Sans doute, nous n'avons pas la puissance de l'or ; mais nous avons celle de la loyauté, de l'honnêteté et, quoi qu'on en puisse dire, de la vertu qui gagne et touche les âmes droites, dont le nombre est encore si grand.

Nous n'avons pas la puissance de la presse qui vit de scandales ; mais nous avons celle de la presse qui dévoile les mensonges et démasque les hypocrisies.

Nous n'avons pas la puissance de la science des demi-savants, des sectaires, science hasardeuse, précipitée, outrée en ses conclusions antireligieuses ; mais nous avons celle de la science des vrais savants, qui n'affirment que ce qui est démontré par l'expérience ou les documents. On peut défier les ennemis de la Religion de prouver qu'un seul dogme de foi soit contredit par les découvertes ou les progrès vraiment scientifiques.

Nous n'avons pas la puissance politique, mais nous avons celle

de l'apostolat, soutenu de la grâce et des sacrements ; celle de l'amour des âmes, du dévouement aux pauvres, aux malades, à tous ceux qui souffrent, dévouement qui ne va pas à les leurrer d'espérances chimériques, à leur promettre le bonheur sur la terre, mais à les instruire, à les relever, à les consoler moralement, chrétiennement, à leur ouvrir le Ciel, récompense de leurs travaux et de leurs souffrances.

Ah ! on voudrait bien faire croire au peuple que l'Église est l'ennemie de la science, de la justice sociale, du bien-être matériel pour tous, du progrès des arts et de la civilisation ! On essaie de soulever ainsi contre nous l'opinion, autre puissance redoutable ! La vérité, c'est que nous partageons sincèrement, aussi sincèrement que qui que ce soit, tout ce qu'il y a de noble, de grand, de vraiment civilisateur dans les aspirations contemporaines. Nous ne réprouvons en tout cela que ce qui est faux, démoralisant, que ce qui tend à affaiblir et ruiner plus ou moins directement les bases de la justice, de la famille, de la société. On le comprendra tôt ou tard ; et, quand la confusion actuelle des idées sera dissipée, l'opinion redeviendra l'une des puissances de l'Église.

En attendant, nous en avons une autre, qui semble déconcerter nos ennemis ; c'est celle de l'unité des volontés et des intelligences dans l'acceptation non pas seulement d'un même *Credo*, d'un même Évangile, d'une même morale, en un mot des mêmes vérités éternelles et immuables, mais dans l'acceptation d'une même décision, d'une même direction pratique, dès qu'elle est donnée par nos chefs hiérarchiques.

Ici, on discutait entre catholiques sur ce qu'il fallait faire, ou ne pas faire, telles circonstances étant données. La discussion était vive, ardente, inspirée des deux côtés par des convictions également sincères. Le Souverain Pontife parle : toute discussion cesse ! D'un seul cœur, d'une seule âme, tous les Catholiques, les Evêques en tête et solennellement, acceptent la décision pontificale, et l'acceptation est immédiate, vaillante, joyeuse, sans hésitation, ni arrière-pensée.

Comment ne pas dire qu'en cette occasion le diocèse de Coustances s'est distingué entre tous. Votre pensée, Monseigneur, était à l'avance d'accord avec celle du Souverain Pontife. Dès longtemps votre sens catholique avait aperçu la vérité. Nous le savions, et notre joie d'adhérer à la parole du Pape s'est doublée de notre joie d'adhérer aux sentiments intimes de notre Evêque. La confiance des prêtres et des fidèles en votre haute sagesse était grande avant ces événements. Elle le sera plus encore dans l'avenir, et assurera chaque jour davantage, dans le diocèse, l'unité de pensée et l'unité d'action.

**

Que les puissances de l'enfer et les puissances de la terre vent donc contre nous, comme autrefois Lucifer et ses complices contre les Anges fidèles !

Amis, enfants de Dieu, forts de notre droit à la liberté, à la justice, au salut de nos âmes, aides par les moyens à notre disposition et dont je viens de parler, saint Michel à notre tête, nous subirons le choc formidable, nous lutterons pied à pied, croyez-le, mes Frères, nous finirons par remporter la victoire.

Car voici deux vérités de foi : la première, Dieu et son Christ ne font qu'un et n'ont qu'une même cause ; la seconde, le Christ et l'Église également ne font qu'un, et les intérêts de l'un sont les intérêts de l'autre. Donc, par le Christ et dans le Christ, la cause et les intérêts de l'Église sont la cause et les intérêts de Dieu.

Or, qui est comme Dieu ! Qui est, comme Lui, maître absolu, maître tout-puissant, par conséquent toujours invaincu, toujours invincible ! Donc toute autre puissance doit un jour ou l'autre, quand il le voudra, céder devant la sienne ! Voilà le gage assuré de notre triomphe !

**

Ah ! sans doute, Dieu permettra que dans la lutte nous ayons à souffrir, peut-être beaucoup. Il faut nous y attendre et nous en préparer.

Nous ne sommes point sans péché : *in multis offendimus contra Deum*. Les vertus chrétiennes ont été souvent méconnues, méprisées par les fidèles et quelquefois par ceux-là même qui devaient leur donner l'exemple. Nous souffrirons pour expier. « Le monde, disait Joseph de Maistre, est plein de châtimens justes infligés par des mains injustes. » Attila, malgré ses crimes, fut châtié par Dieu pour faire expier à la société chrétienne du VI^e siècle son amour du luxe et ses mœurs renouvelées du paganisme.

Dans l'épreuve vaillamment supportée, les vertus s'épurent, se fortifient ; les âmes deviennent plus généreuses, se rapprochent de celles des martyrs. Or, une âme de vertu éminente vaut mieux devant Dieu et le glorifie davantage, que cent autres de vertu ordinaire. Nous souffrirons pour grandir en perfection chrétienne, pour glorifier Dieu.

Comment oublier que Notre-Seigneur s'est incarné pour mourir pour les méchants comme pour les bons ; qu'il a prié, travaillé, souffert la mort aussi bien pour les Pharisiens, ses implacables ennemis que pour ses apôtres bien-aimés. Ses ennemis d'aujourd'hui ne sont ni moins haineux, ni moins implacables que ceux d'autrefois. Il nous demande de les convertir, de les faire entrer dans le royaume de la vertu. Rien n'y contribuera plus que notre patience

chaque jour. Nous souffrirons pour le salut, le bonheur éternel de nos plus cruels ennemis ! Nous vaincrons leur haine par l'amour.

Serait-il téméraire d'ajouter que Dieu veut pour son Église des libertés et des progrès, des destructions et des créations également nécessaires, qui n'auraient pas été possibles, qui n'auraient pas eu lieu, la paix continuant. L'exemple ne manque pas, dans l'histoire de l'Église, d'événements, persécutions, révolutions ou autres, qui ont amené de ces modifications providentielles. Nous souffrirons pour que se réalise toutes les volontés de Dieu sur son Église.

Mais, que nous souffrions pour l'un ou l'autre de ces motifs, ou pour tous à la fois, peu importe ! Le soldat n'a pas à demander compte à ses chefs des ordres donnés. Il n'a d'autre devoir que de contribuer, pour sa part, autant qu'il peut, au gain de la victoire.

O glorieux saint Michel, nous vous en conjurons par vos luttes et victoires du passé, obtenez-nous, cette fois encore, de triompher de tous nos ennemis, qui sont les vôtres. Obtenez-nous les grâces, les dispositions, les vertus qui nous seront nécessaires à tous en ces temps d'épreuves : l'humilité, car la présomption serait un grand malheur, la patience, le courage invincibles, l'esprit de prière et de sacrifice, condition de toute vie chrétienne, et surtout, à la fin, la grâce d'une bonne mort, pour laquelle, Monseigneur, nous demandons humblement votre bénédiction.

AINSI-SOIT-IL.

L'abondance des matières nous oblige encore, à notre grand regret, de renvoyer au prochain numéro le Compte Rendu du PÈLERINAGE DE PERCY.





ACTIONS DE GRÂCES¹

Aisne. — Honneur et gloire au grand saint Michel ! Nous avons exaucés ; notre fils a passé ses examens avec succès. Ci-joint un mandat de 5 francs en remerciement au puissant Archange et aussi pour lui donner de continuer à tous nos enfants sa protection. L. J., 24.

Alpes-Maritimes. — Je vous envoie une petite offrande en reconnaissance d'une faveur due à l'intercession de saint Michel. A. L.

Ardèche. — Nous vous envoyons une offrande de 2 francs pour secours que saint Michel nous a donné dans une affaire temporelle. M. C.

Ardennes. — Ci-joint un mandat de 5 francs que l'on me prie de vous envoyer en reconnaissance d'une grâce temporelle obtenue. E. S.

Cher. — Reconnaissance et gloire à saint Michel pour les grâces qui vous ont été accordées. Je vous envoie 5 francs pour le succès d'un examen et 2 francs pour accomplir une autre promesse. M. S.

Côtes-du-Nord. — Une messe en l'honneur de Notre-Dame des Neiges et de saint Michel pour bien des faveurs obtenus. L. L. V.

Ci-joint un mandat de 2 fr 50 pour une messe d'actions de grâces à saint Michel en remerciement d'un heureux voyage. A. H. 23.

Creuse. — Veuillez, je vous prie, faire dire une messe d'actions de grâces pour la guérison de deux personnes. H. C., 24.

Une offrande de 1 franc pour une faveur obtenue par saint Michel. M. D., 24.

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui est approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine au jugement infailible de laquelle nous soumettons sans réserve accoutumée pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Eure-et-Loir. — Je vous envoie la modeste somme de 1 franc en souvenir saint Michel de continuer ce qu'il a si bien commencé. P. L., 24.

Finistère. — Une de mes amies me prie de vous envoyer ces 3 francs pour une messe. C'est en reconnaissance d'une grâce obtenue malgré de grandes difficultés. E. C.

Je vous adresse un bon de poste de 3 francs pour une messe d'actions de grâces. M. L.

Je vous demande une messe d'actions de grâces à saint Michel pour avoir obtenu par lui des arrangements difficiles et la réussite d'un mariage. C. D'A.

Une messe d'actions de grâces. L. G.

Une messe d'actions de grâces à saint Michel qui nous a préservés d'un accident d'automobile. Faites aus i, je vous prie, brûler un cierge devant la statue. C. ou B.

Haute-Garonne. — Je remercie le glorieux Archange de la grâce qu'il m'a obtenue à mon cousin. A saint Michel notre reconnaissance et notre amour!

Hérault. — Je remercie l'Archange saint Michel d'une grâce obtenue par son intercession. E. M.

Une messe d'actions de grâces à saint Michel pour une grâce obtenue. M. D.

Ille-et-Vilaine. — Je vous demande un souvenir de reconnaissance devant la statue de saint Michel pour l'heureuse issue d'un procès en revendication d'un immeuble pour une école libre. J. L.

Maine-et-Loire. — Prière de faire brûler un cierge de 4 franc devant la statue de saint Michel en reconnaissance du succès d'un examen. Anonyme.

Je vous envoie 5 francs pour deux messes à l'intention des âmes du Purgatoire, en acquit d'une promesse à saint Michel. L. R.

Manche. — Une messe pour remercier Dieu des grâces qu'il m'a accordées par l'intercession de saint Michel.

Une confidence en saint Michel.

Deux messes en actions de grâces à saint Michel et à saint Joseph pour de nombreuses faveurs accordées. B. H.

Une offrande de 3 francs en reconnaissance du succès de mon fils au certificat d'études. Vve A.

Meurthe-et-Moselle. — 5 francs d'offrande en l'honneur de saint Michel pour le remercier de tout ce que nous avons obtenu par son intercession. P. S.

Morbihan. — Actions de grâces à Notre-Dame du saint Rosaire et à saint Michel qui ont fait trouver un professeur, tel qu'on le désirait, pour un jeune étudiant. Merci encore au saint Archange pour plusieurs grandes grâces accordées au cours de la neuvaine préparatoire à sa fête. Sr M. C.

Oise. — Je vous serais bien reconnaissante de faire dire une neuvaine de messes pour les âmes du Purgatoire en reconnaissance d'une grande grâce obtenue. Je vous demande aussi une autre messe pour remercier saint Michel d'avoir éclairé sur sa vocation un jeune homme qui avait pris le saint Archange comme patron de confirmation. G. L.

Pyrénées-Orientales. — Offrande de 1 franc à saint Michel pour le remercier de sa protection. *Aranyw.*

Savoie. — 5 francs à saint Michel pour nous avoir fait ramasser de bonnes récoltes malgré de grands obstacles. *G. L.*

Seine. — Je vous envoie 2 francs pour une messe d'actions de grâces à saint Michel. *Anonyme.*

Seine-Inférieure. — 3 francs pour une messe d'actions de grâces à saint Michel. *L. J.*

Prière de faire brûler un cierge de 1 franc devant la statue de saint Michel en reconnaissance de la protection accordée à trois personnes lors d'un voyage périlleux. *M. S., 21.*

Ci-joint un mandat de 2 fr. 50 pour une messe en l'honneur de saint Michel afin que le grand Archange continue de répandre ses grâces sur ce frère et sa famille. *P. L.*

Une messe pour remercier saint Michel du succès obtenu dans un voyage. *E. H., 21.*

Seine-et-Oise. — En actions de grâces j'envoie un cœur que je prie de mettre dans la chapelle de saint Michel. Je vous demande aussi une dizaine de messes d'actions de grâces, saint Michel m'a donné une grande marque de sa puissance. *A. S.*

Yonne. — Je vous envoie un mandat de 10 francs pour deux messes, l'une à l'honneur de Notre-Dame des Anges, l'autre en l'honneur de saint Michel comme remerciement de deux grandes grâces accordées. *C. F.*

Autriche. — Je vous envoie un mandat de 7 francs pour une messe d'actions de grâces à saint Michel. *C. F.*

Suisse. — De toute l'ardeur de mon cœur, j'adresse à saint Michel un merci de la reconnaissance et de l'amour. Qu'il continue à nous donner sa puissante protection ! *M. S., 21.*

Guadeloupe. — 3 fr. 50 pour une messe à saint Michel afin de le remercier de tous les bienfaits que j'ai reçus de lui. *L. J.*

États-Unis. — Reconnaissance à saint Michel pour une grâces accordées le jour de sa fête. *A. H., 21.*

Nous avons reçu la lettre suivante que nous nous faisons un plaisir d'insérer. Elle sera lue avec intérêt par tous les amis de saint Michel.

D. (Vosges), le 2 octobre. Fête des Saints Anges

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

C'était il y a quelque temps, je traversais la forêt de Rebois dans l'Isère, quand un aboiement formidable venu du haut m'annonça l'approche d'un gros chien de berger. Les aboiements se rapprochaient. Tout à coup un énorme chien

franchit le fossé qui sépare la route du bois, et, la gueule béante, les yeux en feu, s'élança vers moi.

Je m'arrête court et je salue mon farouche visiteur d'un grand signe de croix allant du sommet du front au bas de la poitrine et du coin de l'épaule gauche au coin de l'épaule droite. En même temps, je m'écrie : « Saint Michel à mon secours ! (Je suis depuis trente ans zélé diplômé de l'Archiconfrérie de saint Michel.) J'avais à peine formulé mon appel qu'un éclair éblouissant se dégageant de la nue vint illuminer la tête du chien. S'allongeant alors sur ses quatre pattes, la bête furieuse subitement apaisée s'avance vers moi en rampant et en me regardant d'un air suppliant.

Émerveillé de la transformation de ce loup en agneau, je ne perdis pas mon temps à le caresser, je pressai au contraire le pas, sans cependant perdre de vue l'animal.

La pauvre bête, qu'avait domptée le signe de la croix, resta immobile à la même place. Je m'arrêtai à une centaine de mètres, soucieux de voir le parti qu'elle prendrait. Elle se décida enfin à se relever et à regagner l'intérieur du bois.

Si ce récit vous semble de nature à intéresser vos lecteurs, vous pouvez l'insérer dans vos précieuses Annales.

Je vous prie, Monsieur le Directeur, de vouloir bien agréer l'expression de mon humble et profond respect. *Ch. S.*





La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant et utile à la messe des morts, il demande que saint Michel, le grand standard, introduise dans la lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit au ciel.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie, ceux de nos Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris la mort depuis la publication du dernier Bulletin.

Alpes Maritimes. — Nice : M^{lle} Louise Pelat ; Miss Mary Pelat, *sélatrice*.

Basses-Alpes. — Digne : M^{lle} L. Truchemont, *sélatrice*.

Ardèche. — Vals-les-Bains : M^{me} Estelle Ladet, *sélatrice*.

Ardennes. — Signy l'Abbaye : M. Jean-Baptiste Robert.

Bouches-du-Rhône. — Marseille : M. Maurel ; M^{me} Catherine Hugon ; M^{me} V^{ve} Elisabeth Lamata.

Calvados. — Caen : M^{me} Marie Delaunay.

Côtes-du-Nord. — Saint-Brieuc : M. Francis Le Treut. — Coligny : M^{me} Elise Hingant de Saint-Maur. — Uzel : M^{me} Ludovic Morin. — Lecoq-Maisonrouve. — Tréguier : M^{me} de Dieuleveuil, née de Tercy. — Carnoët : M. Yves Le Rach. — La Ferrière : M. l'abbé Le Rach, *recteur*.

Doubs. — Besançon : Sœur Donatine Billamboz. — Chantilly : M. François Bôle.

Finistère. — Lesneven : M^{me} Zélie Vincent. — Plouguin : M^{me} Désirée Théault. — Quimperlé : M^{me} Marie-Thérèse du Boisberthelot, baronne d'Amherst, *très dévote à saint Michel*. — Taillebois en Chartres : M. Julien Houé. — Saint-Pal-de-Léon : M^{me} du Beaudiez, née de Dieuleveuil. — Brines : M. l'abbé Hameury, *recteur*. — Landernec : M. l'abbé Louis Larois, *curé du Calvaire*.

Haute-Garonne. — Toulouse : M. le docteur Paulin Ramond ; M^{me} Jeanne Coméjari ; M^{me} Marie de Lauzun.

Gers. — Miran : M^{me} M. Duprat de Larroquette.

Hérault. — Béziers : M. le comte Étienne de Cassagne. — Saint-Nazaire de Pézan : M^{me} Albanie Graulier.

Ille-et-Vilaine. — Rennes : M^{lle} Lelièvre ; M^{lle} Angélique Boulter.

Loir-et-Cher. — Selles-sur-Cher : M. le docteur Ach. Ansaloni.

Loire Inférieure. — Nantes : M^{me} Bourreau, née Sophie Lair. — Saint-Nazaire : M^{me} V^{ve} Lanau.

Maine-et-Loire. — Angers : M^{me} Jamet.

Manche. — Torigay-sur-Vire : M. François-Gilles Letondeur. — Pont-Hébert : M^{me} la comtesse d'Osseville, née de Sesmaisons. — Angerville en Séez : M. Michel Lehot. — Avranches : M^{me} Marie Legros, *sélatrice*. — Bucey : M^{me} Félix Baron.

Marne. — Saint-Germain la Ville : M^{me} V^{ve} Léonard Thibault, *fidèle associée*.

Mayenne. — Renazé : M^{me} Tessier.

Mourthe-et-Moselle. — Villiers-la-Montagne : M^{me} Catherine Baston.

Morbihan. — Billiers : M^{me} Mollaud. — Lorient : M^{me} Le Guennec, née Marie Garnier.

Orne. — Moutiers : M^{me} Sonnois.

Basse-Pyrénées. — Anglet : M^{me} Vergel.

Haute-Saône. — Arc-les-Gray : M^{lle} Reine Laurain, *sélatrice*.

Sarthe. — Ecommoy : M. Montaron-Béard ; M. Raoul Montaron. — Sillé-le-Guillaume : M^{me} Joseph Montaron. — Auvers-le-Flamon : M^{me} V^{ve} Hane, née Julie Beaumier, *très dévote à l'Archange*.

Savoie. — Chambéry : M^{me} Bartésago. — La Motte-Servolex : M. François Marat.

Seine. — Paris : M. Dureau ; M. François Périchon ; M. Jean Panty.

Seine-et-Oise. — Versailles : M^{me} la comtesse Oudinot de Reggio. — Rambouillet : M. Robert-Antoine Beauchamps. — Montfort-l'Amaury : M. Achille Froment ; M^{me} Armandine Groussin.

Seine-Inférieure. — Rouen : M^{me} V^{ve} Pelay.

Somme. — Amiens : M. Douillet-Duvauchel.

Territoire de Belfort. — Giromagoy : M^{me} V^{ve} Lardier, née Joséphine Grisez.

Martinique. — Fort de France : M. Siméon Labin.

Saint-Pierre-et-Miquelon. — M^{me} Henri Grédy.

Belgique. — Bruges : R. Sœur Marie Salomé, *religieuse choriste des Sœurs du Sauveur*. — Sottlegem : M^{me} Muncly ; M^{lle} Hortense Noël.

Canada. — Montréal : M^{me} Catherine Gaucher, née Pilon. — Saguenay : M^{me} Clara Boyer, née Gadoua. — Ottawa : M^{me} Philomène Frédéric, née Douglas. — Valleyfield : M^{me} Marie Filiatant, née Benoit. — Saint-Raymond : M. Edouard Martel ; M^{me} Joseph Martel, née Esther Renaud ; M^{me} Philomène Pagnet. — Saint-Ambroise et Jeune-Lorette : M. Dominique Racine ; M. Cyprien Villeneuve. — Sherbrook : M. Théodore Lebel. — Saint-Yacinthe : Sœur Saint-Ignace de Loyola, monastère du Précieux Sang.

États-Unis. — Nouvelle-Orléans : M. Joseph Gabriel ; M^{mes} Elizabeth Masson ; Lucie Meynier ; Alexandrine Jazon ; Louise Jean ; Marie Elise ; Marie-Jeanne Jazon ; Eugénie Jazon ; Marie Arthemise Jackson ; M^{me} Laure Bargeon ; Elisabeth Bègne.

Irlande. — Donpatrick : R. P. O'Kane.

PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur Jésus-Christ, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du feu profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'air ni précipitées dans les ténèbres; mais que le Prince des Anges saint Michel les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(Offertoire de la Messe des Morts.)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in Loco sanctam f...

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — 1907 ??? — CALENDRIER. — LIQUE DES CHEVALIERS DE SAINT MICHEL. — SAINT MICHEL A MONTMARTRE. — CHRONIQUE PÉLERINAGE DE PERCY. — LES FÊTES DE SAINT MICHEL. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

1907 ?...

QUAND un navire est assailli par la tempête, tous, chefs, matelots, et même passagers, se mettent à la manœuvre sous les ordres du capitaine. Tout le monde étant à son poste et obéissant aux mouvements commandés, on peut espérer le salut. Que font pendant ce temps ceux qui ne peuvent être d'aucun secours, ceux même qui travaillent contre l'ouragan ? Des vœux ? Dans le péril, quand le bateau menace de sombrer, les vœux ne sont rien et ne s'expriment pas. Ce sont formules mortes. Il n'y a qu'une seule chose qui puisse se faire, que l'on fasse et qui emprunte aux circonstances désespérées où l'on se trouve, un caractère d'émouvante grandeur; on prie.

Voilà pourquoi, chers Associés, Zélateurs et Bienfaiteurs, vous ne trouvez pas comme à l'ordinaire, en cette première page, l'expression illustrée de nos vœux. Nous sommes tous dans le même danger. La tempête est déchaînée et fait rage. Nous sommes exposés à sombrer si nul secours ne nous arrive. Aussi nous ne pouvons que lever les yeux vers le ciel et, en dévots de saint Michel,

demander l'aide du Puissant Archange. Ensemble donc, si vous le voulez bien, faisons-lui notre prière :

En ces premiers jours de l'année, nous venons, ô saint Michel, vous prier avec confiance parce que le ciel s'est fait sombre sur la terre de France. Satan a relevé la tête, il a entraîné à sa suite les puissances de ce monde et, dans une coalition infernale et terrible, il nous a déclaré la guerre. Nous vous demandons, ô glorieux Archange, de combattre, non pour notre gloire, mais pour celle de Dieu. Nous sommes le peuple du Christ, les enfants de son Église, ne nous oubliez pas. Souvenez-vous qu'autrefois, lutteur fidèle et sans égal, vous avez exterminé les ennemis du Nom divin. Ne souffrez pas que maintenant ce même Nom soit honni et que ceux qui l'honorent et le défendent soient condamnés. Ayez pitié de nous. Mettez la confiance en nos cœurs; donnez-nous le courage et la force de soutenir les droits de Dieu et de l'Église, et de rester toujours debout pour le bon combat. Faites que cette année qui commence et qui s'annonce pleine de luttés et de périls voie éclater la gloire de Dieu et qu'ainsi elle soit pour nous, entre toutes, une année de salut et de bénédictions par les nombreux mérites que la persécution nous fera gagner. Ange protecteur de l'Église, couvrez-nous de vos ailes. Ange gardien de la Patrie, empêchez la France de tomber dans l'abîme que Satan voudrait lui creuser. Donnez-nous de voir bientôt triompher les droits de Dieu et faites-nous jouir de la bienheureuse paix en ce monde et en l'autre.

AINSI SORT-IL.

N'oublions pas la neuvaine générale mensuelle. Elle se fera comme à l'ordinaire du 10 au 18 janvier. Unissons tous nos voix et nos cœurs dans la même supplication. Il est à remarquer que la clôture tombe le jour où l'Église célèbre la fondation de la Chaire de saint Pierre à Rome. Profitons-en pour faire un acte de soumission plus humble que jamais à l'autorité du Vicaire de Jésus-Christ, et pour saluer du fond du cœur le Souverain Pontife comme notre Pasteur et notre Père. « *Tu es pastor ovium.* »

LES CHAPELAINS DE SAINT MICHEL.

JANVIER 1907

CALENDRIER DU SANCTUAIRE DU MONT-SAINT-MICHEL

1 Mar.	CIRCONCISION de Notre-Seigneur.	17 Jen.	S. Antoine, abbé.
2 Mer.	Octave de saint Étienne.	18 Ven.	La Chaire de saint Pierre à Rome. Clôture de la Neuvaine générale mensuelle.
3 Jeu.	Octave de saint Jean.	19 Sam.	S. Canut, roi.
4 Ven.	Octave des SS. Innocents.	20 Dim.	II ^e Dim. après l'Épiphanie. Fête du Saint Nom de Jésus.
5 Sam.	Vigile de l'Épiphanie. A 7 h. 1/2, messe pour les zéloteurs, zélatrices et bienfaiteurs des Œuvres du Mont-Saint-Michel.	21 Lun.	Ste Agnès, vierge et martyre. A 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfr. de saint Michel.
6 Dim.	L'ÉPIPHANIE de Notre-Seigneur.	22 Mar.	SS. Vincent et Anastase, martyrs.
7 Lun.	De l'octave. A 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie de saint Michel.	23 Mer.	S. Raymond de Penafort, conf.
8 Mar.	De l'octave.	24 Jeu.	S. Timothée, évêque et martyr.
9 Mer.	De l'octave.	25 Ven.	Conversion de saint Paul.
10 Jeu.	De l'octave. Ouverture de la Neuvaine générale mensuelle.	26 Sam.	S. Polycarpe, évêque et martyr.
11 Ven.	De l'octave.	27 Dim.	Septuagésime.
12 Sam.	De l'octave.	28 Lun.	SS. Fabien et Sébastien, martyrs. A 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.
13 Dim.	Octave de l'Épiphanie.	29 Mar.	S. François de Sales, évêque, confesseur et docteur.
14 Lun.	S. Hilaire, évêque, confesseur et docteur. A 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archic. de saint Michel.	30 Mer.	Ste Martine, vierge et martyre.
15 Mar.	S. Paul, premier ermite.	31 Jen.	S. Gaud, évêque d'Évreux.
16 Mer.	S. Marcel, pape et martyr.		

Nous rappelons en outre aux âmes dévotes à saint Michel qu'on peut gagner les Indulgences suivantes dans le cours du présent mois :

- Indulgence plénière pour les associés de l'Archiconfrérie, (Une des six accordées par Pie X, le 15, date conseillée).
- Indulgence plénière pour tous les fidèles qui, en public ou en particulier, font la neuvaine en l'honneur de saint Michel, dans le cours de la Neuvaine ou des 8 jours qui suivent.
- Indulgence de 300 jours chaque jour de la neuvaine.
- Sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles, chaque fois qu'ils réciteront, de cœur au moins contrit et avec dévotion, le chapelet de saint Michel. — Indulgence plénière une fois le mois (jour au choix) à ceux qui le récitent tous les jours.
- Cent jours, chaque jour, si l'on porte sur soi le chapelet de saint Michel, ou si l'on baise la médaille qui y est fixée.
- Indulgence de 60 jours pour toute œuvre de piété ou de charité accomplie par les associés de l'Archiconfrérie.

Ligue des chevaliers de Saint Michel

A Bordeaux vient de se fonder, sous le nom et la protection de saint Michel, une ligue pieuse qui répond trop aux besoins de notre temps pour que nous ne la signalions pas. Nous y trouvons une preuve de plus de la confiance croissante qui fait de toute part avoir recours au grand Archange. L'œuvre a reçu, le 7 décembre, l'approbation de son Éminence le cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux. Nul doute, qu'après ce haut témoignage, elle ne recrute de nombreux et fervents adhérents.

Nous donnons textuellement la feuille des Statuts.

« Le but de la ligue et les moyens adoptés et conseillés aux ligueurs pour poursuivre ce but se formulent dans les cinq articles suivants :

« 1^o Promouvoir en toutes manières la dévotion à saint Michel et aux bons Anges ;

« 2^o Provoquer par tous les moyens : cérémonies publiques, prédications, conférences, brochures, publications diverses, etc., un recours actuel et instant aux milices célestes, leur demandant leur puissante intervention contre le mal présent de l'antichristianisme ou satanisme ;

« 3^o Combattre, sous la protection instamment et fréquemment invoquée des bons Anges, toutes les multiples et odieuses manifestations du Satanisme, surtout la franc-maçonnerie et l'occultisme ;

« 4^o Revenir à l'esprit chrétien par un sincère retour aux vœux du baptême : renoncement aux occasions du péché si répandues et si fort à la mode de nos jours, telles que lectures dangereuses, spectacles impurs, etc. ;

« S'adonner à la communion fréquente ;

« 5^o S'appliquer sincèrement à toutes les œuvres de zèle et d'apostolat en faveur du règne social de Dieu.

Les associés s'engagent donc :

« 1^o A remplir le programme compris dans les cinq articles précédents ;

« 2^o A réciter chaque jour, ou tout au moins une fois par semaine, le chapelet de saint Michel ;

« 3^o A porter sur eux la médaille ou le scapulaire de saint Michel

« Ils portent le nom de chevaliers de saint Michel. Leur devise est : *Il faut que Dieu règne ! Seigneur, que votre règne arrive !* »

On le voit, cette ligue est bien d'actualité. La belle devise des nouveaux chevaliers doit être en réalité celle de tous les chrétiens. Mais de combien est-elle oubliée aujourd'hui ! S'engager dans la ligue de saint Michel est une façon pratique de se la rappeler et de prendre les moyens de travailler à sa réalisation dans le monde avec notre saint Archange comme soutien et comme secours.

Ajoutons que, pour faire partie de la ligue, il n'y a aucune cotisation exigée. Il suffit de réciter les prières indiquées et de remplir les autres conditions signalées dans les statuts, sans toutefois s'en faire une obligation stricte. Ce que l'on s'est proposé, dans la fondation de cette ligue, c'est l'union du plus grand nombre possible de chevaliers se rangeant d'eux-mêmes sous les ordres du grand prince de la milice céleste.

A Montmartre.

La Fédération Jeanne d'Arc, sur l'initiative de la Ligue des Femmes françaises, a fait célébrer, le 10 décembre, dans la basilique de Montmartre, une messe solennelle. Près d'un millier de femmes et bon nombre d'hommes ont assisté à la cérémonie. Au sortir de l'église, sous le porlique, tous ont récité une prière à saint Michel pour mettre sous la protection de l'Archange la basilique du Sacré-Cœur et aussi toutes les églises de France.



Chronique du Pèlerinage

Pèlerinage du doyenné de Percy au Mont Saint-Michel.

Jeudi 20 septembre 1906.

Au cours des siècles l'Église catholique française fut fréquemment en butte aux persécutions de ses ennemis. L'ère de ses troubles et de ses peines n'est point fermée, loin de là. En nos malheureux jours, où tout s'écroule au sein de notre vieille société en décadence, il semble qu'une chose pourrait surnaître dans la tourmente : c'est le sentiment religieux.

Béni soit Dieu qui montre une fois de plus combien Il aime les Francs ! Malgré leur détresse, leurs misères, leurs outrages et leurs longs oublis, Il veut bien encore leur ouvrir son tendre cœur. Généreusement Il leur permet de s'y rattacher fortement, maintenant qu'ils sont désabusés et dégoûtés des procédés du monde et de son inspirateur, l'infâme démon.

Ce sentiment religieux mène les âmes à Dieu sous mille formes diverses. Pour prier son Dieu, le catholique, — le catho-

lique français notamment —, sait se rendre ingénieux. Dans les temples, sur les chemins, au creux des vallées, sur les montagnes, au bord des rivages comme au fond des grands bois, il égrène dans un concert admirablement varié les notes pieuses de ses supplications et de ses hommages à l'adresse du Très-Haut et des saints, nos amis, nos protecteurs.

Guidée par un sentiment pieux et ce désir ardent d'émigrer un peu en Dieu, une pacifique armée de généreux pèlerins fut levée avant l'aube du 20 septembre dernier. Les vétérans de cette armée nombreuse quittaient pour quelques heures leurs foyers chrétiens. De tous les vallons et de toutes les collines du beau doyenné de Percy, riche en foi pratique et en amour de Dieu, ils partaient quatre cents pour se rendre joyeux et pleins d'espairs au point de concentration générale, bien choisi et bien nommé comme lieu de ralliement, Villedieu, qui veut dire : « Cité de Dieu. »

À voir les heureux pèlerins gravir avec empressement les rues encore désertes de la ville endormie, on n'aurait pas cru que, pour arriver là à cette heure matinale, beaucoup avaient subi la fatigue d'une route longue de plusieurs lieues. Assurément les fiers et prompts coursiers familiarisés avec les chemins que torturent sans cesse monts et vaux ravissants, avaient allégé la fatigue. N'empêche qu'à travers la bise glaciale, gage pourtant cette fois d'une journée pourvue d'un beau ciel, plus d'un pèlerin trouva moyen d'offrir tout bas une série de petits sacrifices, très agréables au Seigneur. La bise dissipée ou à peu près fit place au beau soleil qui, de ses rayons plus chauds, venait au nom de Dieu sourire aux pèlerins guidés par son amour.

Six heures et demie !... Après la « Cité de Dieu », c'est la gare qui offre à son tour un aspect particulier. Envahie par l'audacieuse armée des quatre cents pèlerins, elle se rend bientôt. Son personnel, très aimablement d'ailleurs, favorise l'assaut des dix wagons réservés aux « Percyais », assaut très vil, prélude encourageant de l'assaut final qui sera tenté plus

tard, je veux dire l'ascension du vieux Mont-Saint-Michel, la de la pieuse expédition.

En rêvant déjà de cet assaut béni, les âmes prétendent hier par lui, tenter l'assaut de Dieu. Grâce au saint Archange, elle comptent bien quitter pour un moment cette terre et pour quelques heures du moins monter un peu au ciel.

Sous l'aimable et intelligente direction du premier vicair de Percy, M. l'abbé Elasse, fraternellement et généreusement aidé de son confrère, M. l'abbé Delafosse, la mise en route fut vite réglée. Les ennuis de l'étape furent charmés par un pieu programme tout exprès tracé.

Qu'il était grand l'entrain de ces amis du Christ en marche vers la « Merveille » qui les attirait moins par ses splendeurs humaines que par ses richesses célestes ! C'était vraiment le sentiment des cieux qui inspirait les âmes. La preuve en est que beaucoup, munies de Jésus Hostie la veille ou le matin même, se sentaient plus fortes pour supplier l'Archange saint Michel de leur obtenir pour la France, pour les leurs et pour elles-mêmes, les faveurs du Très-Haut.

Folligny, Avranches, Pontaubault, Pontorson disparurent successivement sans faire d'impression sérieuse aux pèlerins. Leur âme n'avait qu'un objectif : Le Mont et... Dieu.

Alors qu'à Pontorson, la plupart s'apprétaient généreusement à quitter leur wagon pour envahir de suite le tramway, ordre fut donné (joyeuse surprise), de garder les positions conquises en gare de Villedieu. De telle sorte que sans retard le contingent d'élite fut lancé sur le Mont avec une ardeur qui fait honneur aux compagnies hospitalières, pourvoyeuses quotidiennes du domaine de saint Michel que l'on vient visiter.

Sous peu, l'un des nombreux éclaireurs aux yeux braqués vers la Merveille jette un cri : *Voici le Mont !* Et de suite toutes les têtes, avec elles tous les cœurs de s'élançant d'avance vers l'objectif atteint, naguère vision chérie, caressée depuis longtemps, réalité tangible maintenant et déjà séduisante. Les coups de sifflet stridents de la machine, plus fière que jamais

de nombreux cortège qu'elle amène, annoncent que l'on touche au pied de la Merveille d'Occident. Vite tous descendent avec un saint empressement, tous admirent de plus près et sont émerveillés au premier examen de cet ensemble féerique crânement et élégamment hissé sur ce roc isolé et noyé dans les flots.

Mais l'un des gardiens du sanctuaire de saint Michel était déjà là pour aimablement nous recevoir et présider à notre assaut final tant rêvé. Sous sa conduite, les vétérans et fidèles de Percy montèrent à l'assaut. Et pour soutenir et développer leur courage, pour leur donner du cœur — et des jambes — voici qu'une fanfare, plutôt une harmonie s'improvisé. Ses notes entraînant font vibrer tous les cœurs d'où s'exhale, ardent et fréquent, le vieil appel des Francs à saint Michel :

« Saint Michel, à notre secours... ! »

Elle ne fut point banale cette ascension triomphale. Ou moins on pouvait le croire en constatant que son originalité semblait singulièrement frapper les habitants du lieu, dont les yeux s'ouvraient tout grands pour voir, pour reconnaître aussi, peut-être, les hôtes de l'année précédente. Ils étaient venus, en effet, près de six cents en cette année bénie, conduits cette fois par un cher disparu revenu tout exprès aujourd'hui pour revivre un bon jour avec ceux que la Providence lui imposa de quitter. J'ai nommé M. l'abbé Larsonneur, ancien et très aimé vicair de Percy.

Il est environ 10 heures, la tête de la colonne se heurte aux marches de l'église paroissiale, où attend le zélé Directeur de l'Archiconfrérie de saint Michel, en même temps curé du Mont. Gracieux et empressé, il accueille les nouveaux arrivants, guide affectueusement leurs pas dans l'enceinte bénie, poste habilement les amis de l'Archange autour de son image vénérée. Bientôt, c'en est fait, l'assaut est terminé et les quatre cents vétérans du Christ ont conquis la place. L'église est comble. Chaque pèlerin s'y fait un asile bien doux près de Jésus, sous les ailes protectrices de saint Michel.

Alors discrète et recueillie, chaque âme exprime tout bas les hommages et les requêtes depuis longtemps destinés au Seigneur en ce sanctuaire vénéré. Elles étaient profondément plongées dans cette prière intime et perdues en Dieu, quand soudain l'harmonie improvisée fait entendre un nouvel air aimé, à l'adresse du saint que l'on veut honorer avec le Maître-Jésus. Cependant à l'autel un prêtre est debout : c'est M. l'abbé Leugronne, curé de la Colombe. De lui Jésus va se servir encore pour s'immoler une fois de plus sur l'autel de la Messe catholique, perpétuel calvaire de l'Auguste Victime.

Comme ils sont bien nourris ces chants admirablement choisis et harmonisés ! le goût, le zèle et la piété d'un maître s'y révèlent, et c'est le goût, le zèle et la piété de notre Directeur de pèlerinage que l'Archange, du haut des cieux, a dû bénir spécialement puisque, en définitive, il fut l'instigateur et l'instrument, après Dieu, du bien fécond, fruit de la belle journée qui s'écoule.

Pendant la messe entière, sauf au moment solennel et sacré de l'élévation, les chants entraînants redisent sans répit les louanges du Protecteur céleste que l'on veut invoquer. Ces chants cessent, quand, après la messe, Jésus Hostie paraît pour descendre dans les cœurs des plus vaillants, qui ont voulu, malgré les fatigues de la route, monter jusqu'à l'assaut même du Cœur de Jésus dans une fructueuse communion.

Puis, pour continuer en quelque sorte ce banquet ouvert par l'amour de Jésus, un prêtre du doyenné de Percy, M. l'abbé Patrix, nouveau curé de Notre-Dame de Montabot, prend la parole. Au nom du Christ, il rompt aux pèlerins le pain béni des saints enseignements. De ses lèvres tombent ces premiers mots, résumé de son discours :

« *Estote fortes in bello!* — Soyez forts dans le combat ! »

Ces mots convenaient à cette armée d'élite venue là pour se retremper vigoureusement. M. le Prédicateur présente l'univers comme un vaste champ de bataille au sein duquel le chrétien est jeté pour combattre et triompher :

+

Deux puissances sont aux prises, dit-il, Lucifer et Jésus.... Lucifer qui répand son esprit dans le monde pour perdre les âmes ravies à Jésus — Jésus qui sauve les âmes et les conduit dans la gloire... Au champ béni de l'Église du Christ et sous son égide, par son esprit il faut constamment combattre... Et pour que chaque pèlerin soit plus à même de fourbir et d'entretenir ses armes, il importe qu'il apprécie mieux, en un contraste que Bourdaloue aimait jadis à faire ressortir, d'une part, l'amertume des fruits produits par l'esprit de Satan et du monde, de l'autre, l'abondance et la suavité des heureux effets de l'esprit de Jésus.

Tel est le contraste développé par le Prédicateur, amené bientôt en sa péroraison à terminer ainsi :

Mes Frères, aujourd'hui plus que jamais, il nous faut des saints. Qui les fera?... Jésus et son esprit... Eh bien, demandons-nous si cet esprit nous guide?... Soldats chrétiens, des luttes prochaines nous attendent. — Nos âmes sont-elles suffisamment trempées ? Sur l'Église notre Mère et sur ses enfants, le serpent infernal essaye de déverser son venin meurtrier. Je vois, sur des ruines nombreuses amoncelées par la haine, cette Église opprimée qui gémit et supplie. Dans ses bras et sur son cœur meurtri j'aperçois, — oh terrible vision ! — une nation presque épuisée et mourante... je reconnais ma France bien-aimée ! ...

O saint Michel, à notre secours !

Jadis, alors aussi que tout semblait fini pour la foi dans la société catholique française, un Archange, c'était saint Michel, vint au nom du Dieu qui aime les Francs, inspirer une humble bergère. Jeanne d'Arc parut ; avant d'être martyre, elle libéra la France.

Aujourd'hui, dans ce sanctuaire, il me semble, mes Frères, que Dieu par son Archange fait doucement résonner sa voix. Oui, à chacune de vos âmes, il inspire sa mission : savoir se sanctifier pour mieux et plus sûrement participer à la victoire de l'Église française...

... Pour soutenir notre espoir et enflammer nos cœurs, rappelons-nous ce mot de Montalembert : « *Attendons-nous, dit-il, à de rudes combats, mais ayons confiance, en nous annonçant le combat Jésus annonça la victoire.* »

Et sur cette pensée, le Prédicateur s'arrête en formulant un vœu :

Fais de cette promesse, dit-il, fasse le Ciel que sous peu le triomphe des Catholiques français soit complet grâce à Dieu, grâce aux vaillants chrétiens, fils des Croisés et fidèles serviteurs du

Christ Alors au beau ciel de la France, l'Archange saint Michel pourra lancer tout joyeux son cri de victoire et d'amour : « *Qui ut Deus !* »

Estote fortes in bello ! Amen. »

Un dernier cantique, après les avis nécessaires au bon ordre du pèlerinage, donne aux amis de l'Archange le signal d'aller se reposer un peu en vue de la visite du Mont et de ses beautés.

L'aspect du Mont poétique, pittoresque et toujours séduisant offrait dans l'après-midi du 20 septembre un spectacle spécial. Des groupes très nombreux erraient çà et là dans toutes les régions, au musée, dans la basilique, sur les remparts. A la prière, les pèlerins alliaient une légitime et toujours pieuse étude des chefs-d'œuvre jetés là par le Très-Haut d'abord et plus tard par les moines regrettés qui sur le rocher de l'Archange piquèrent élégamment cet ensemble unique célèbre dans le monde entier.

Devant ces œuvres, fruit du génie religieux, tous sont vivement saisis, tous admirent avec enthousiasme. L'impie elle-même, gouailleuse et impuissante, est forcée de reconnaître le talent, le bon goût, la puissance de conception et d'exécution du génie de moines qu'aujourd'hui l'on exile après les avoir dépouillés. Que le monde est insensé ! ...

Quand les yeux et les cœurs eurent savouré à loisir les délices du Mont, le temps avait fui bien vite. L'heure à nouveau ralliement sonna, retrouvant massées docilement autour du saint Archange les phalanges Percyaises disposées à faire leurs adieux au sanctuaire vénéré.

Après de nouveaux chants et de nouvelles prières, Jésus-Christ sortit du Tabernacle pour bénir ses soldats et ses frères et leur communiquer cette trempée plus vigoureuse qu'ils étaient venus solliciter. Féconde bénédiction, elle a porté ses fruits, car, en quittant le domaine de l'Archange d'où les cœurs ne se détachaient qu'à regret, on put saisir sur les lèvres de plusieurs des nombreux hommes venus là sans respect humain ces mots :

« On ! oui, nous voulons Dieu, oui, nous voulons nos prêtres à cause de Dieu, nous voulons la Religion ; pour Elle, nous voulons l'Église. Nous saurons nous défendre s'il le faut et par saint Michel avec le Christ nous l'emporterons. »

Comme tous les départs, celui des pèlerins de Percy fut mêlé de regrets et de joies. Regrets de quitter l'asile de saint Michel et ses beautés captivantes, joies de sentir au cœur une force d'âme plus grande, des grâces nouvelles plus abondantes ; joies aussi à la pensée du pays où des êtres chéris attendaient impatients la venue des voyageurs pour jouir à leur tour des enthousiastes récits.

Bientôt le souvenir vint poindre à l'horizon de nos vies ; c'était un bon souvenir de plus grossissant tous les autres. Le soir du 20 septembre a fixé pour jamais au plus intime des cœurs des quatre cents pèlerins, ce délicieux souvenir des fortes impressions goûtées en cette suave journée. Dans le calme du soir, emportés à toute vapeur, les visiteurs du Mont regagnèrent Folligny pour aboutir enfin au point terminus du trajet. C'était Villedieu, où s'opéra bientôt la dislocation de la belle théorie des pèlerins de saint Michel.

Il était huit heures et demie quand, dans toutes les directions partirent en voitures ou à pied, les heureux de ce pieux voyage. Villedieu les attendait. Pour mieux les contempler, les familles de la cité étaient là, groupées devant leur porte, humant l'air frais du soir qui repose de la journée pénible. Nul doute qu'en nous voyant passer, plus d'une de ces âmes fut vivement émue. Quelques-uns même chantaient avec ardeur les refrains tant de fois répétés au cours de la journée. Les Sourdains voulaient un peu du bonheur des privilégiés de Percy.

Les pèlerins dispersés regagnèrent leurs paroisses respectives. Percy, La Colombe, Beslon, Montbray, Margneray, le Chefresne, Villebaudon, Montabot, La Haye, Bellefond, Mauteruis, le Guislain, veillaient dans l'attente des absents. En ces paroisses, la protection du saint Archange, chaudement

supplié, saura se faire sentir. Certes on n'y oubliera pas l'ordre du Très-Haut glissé dans les cœurs au sermon du matin : « *Estote fortes in bello !* » Dans ce cher pays de Percy, au charme des vallons et des collines, continuera de s'allier la force vive de la piété pratique, entraînant, qui en est encore le plus riche ornement. Avec leurs prêtres, sous la houlette de leur évêque conduit lui-même par le Pape et l'Esprit de Dieu, les catholiques Percyais seront plus que jamais vaillants et fidèles jusqu'au sacrifice et, s'il le faut, jusqu'à la mort : « *Potius mori quam fœdari !* » Telle est leur résolution confiée au saint Archange, qui les guidera maintenant sur cette terre parmi leurs combats et dans les cieux au sein même du Père Éternel. Non, dans leur âme il ne se fanera pas ce bouquet spirituel cueilli sur le rocher de l'Archange :

« *Estote fortes in bello !* »

L. P.

Pèlerin du 20 septembre 1906.



Les fêtes de saint Michel

L'ABONDANCE des matières nous a obligés à garder jusqu'à ce mois de janvier les comptes rendus des fêtes de saint Michel. Nous nous en réjouissons, car, dans les jours de tristesse que nous traversons, c'est une véritable consolation que de se remémorer toutes ces solennités. Un tel souvenir ne peut que faire renaitre l'espérance dans les cœurs. On se dit que saint Michel, qui a été si bien prié, avec tant d'ardeur et de dévotion, dont les fêtes ont été célébrées avec une si grande piété, ne peut rester sourd aux supplications qui sont montées vers lui de toutes parts.

C'est presque partout en effet que l'on a, au mois de septembre, solennisé la fête du grand Archange. « Satan semble vouloir devenir le maître du monde, nous écrivait-on dernièrement : qui implorer contre lui, sinon le chef des armées du Seigneur ? » Voilà ce qui a été compris de tous côtés et ce qui a donné cette année un redoublement de ferveur et d'éclat au culte comme aux fêtes de saint Michel. Aussi les échos de cérémonies célébrées en l'honneur de notre glorieux Protecteur nous sont-ils revenus nombreux et édifiants. Nous voudrions pouvoir les redire tous, mais ce n'est pas chose possible. Il nous faut faire un choix parmi les plus pieux. Tous ces récits de fêtes seront pour tous d'un grand profit. Il n'est rien de tel pour réchauffer la piété et stimuler le zèle dans une sainte émulation. Et cette fois nous y puiserons encore de précieux et solides motifs d'espérance.

Villiers-le-Bel (Seine-et-Oise).

« A Villiers, nous écrit une dévouée zélatrice, nous prétendons être de ces Catholiques, en même temps vrais Français, qui espèrent de plus en plus que le salut nous viendra par saint Michel, l'ange protecteur de notre nation. Aussi nous sommes-nous bien gardés d'oublier la fête du 29 septembre.

Nous nous sommes empressés de nous unir par la pensée aux heureux pèlerins du Mont. La chapelle et l'autel de saint Michel avaient été, comme d'habitude, gracieusement ornés et brillamment illuminés, grâce aux offrandes d'âmes généreuses. Mais la cérémonie a revêtu cette fois un éclat tout particulier grâce au chant d'un cantique aussi gracieux qu'entraînant en l'honneur de l'Archange, et grâce aussi à la parole pieuse et distinguée d'un jeune prêtre, apôtre, de passage dans la paroisse.

Touchés par ces accents et la réception de la sainte Communion, de nombreux fidèles ont supplié avec ardeur le vaillant défenseur des droits de Dieu de maintenir inviolés dans nos âmes et dans notre France, ces droits si audacieusement attaqués aujourd'hui. Daigne le glorieux Archange écouter ces prières et accorder à tous ses dévots serviteurs et à la Patrie sa puissante protection !

Tergnier (Aisne).

La fête de saint Michel a été célébrée avec tout son éclat accoutumé. L'assistance était encore plus nombreuse que les années précédentes. C'est que tous sentent le besoin de s'adresser à saint Michel et de lui demander son secours si puissant.

Yvetot (Seine-Inférieure).

« Le mois de saint Michel a été bien suivi dans notre paroisse d'Yvetot. Chaque matin, à la messe de six heures, la lecture du jour a été faite très régulièrement. Puis, nous avons la bénédiction du Saint-Sacrement.

Le 29 septembre, nous avons eu une grande fête, malgré l'absence de M. l'Archiprêtre qui, plus heureux que nous, était parti en pèlerinage au Mont-Saint-Michel, pour porter dans le vénéré sanctuaire les intentions de tout son peuple. La chapelle et l'autel de saint Michel étaient décorés avec un goût exquis. Draperies, fleurs, lumières s'alliaient pour donner un effet ravissant. Toutes les messes ont été célébrées dans cette chapelle et à toutes il y a eu de nombreuses et ferventes

communions. La messe de huit heures fut plus solennelle, avec des chants de cantiques à notre glorieux Protecteur.

Toute la journée bon nombre de cierges ont brûlé devant l'autel. Le soir, grande réunion, prière, chapelet, nouveaux cantiques et enfin, le salut solennel du Très-Saint-Sacrement. Vous voyez que saint Michel est toujours aimé, honoré, invoqué dans notre bonne ville. Nous espérons qu'il nous exaucera encore, comme il l'a toujours fait. »

Saint-Brieuc.

Le culte de saint Michel, chez les Briochins, ne date pas de l'érection de l'église de style grec qui porte maintenant son nom. S'il fallait en croire certaine vieille chronique, ce serait saint Michel lui-même qui aurait demandé une chapelle en ce lieu, en même temps qu'au Mont-Saint-Michel. En tous cas, dès le XIII^e siècle, l'oratoire du saint Archange est dans toute sa splendeur, et à partir du XV^e siècle, le Chapitre y fait célébrer les offices paroissiaux. Il ne reste plus rien de l'édifice de ce temps. Tout est neuf maintenant, et dans le nouveau temple, le culte de saint Michel semble prendre un nouvel essor. M. le Curé de la paroisse nous écrivait au mois de septembre pour nous demander les moyens de mettre en honneur ce culte salutaire et il faisait précéder la fête du 29 septembre d'un triduum solennel. Voici du reste le compte rendu de la fête donné par la Semaine Religieuse de Saint-Brieuc et Tréguier.

« Monseigneur a présidé à l'église Saint-Michel la fête patronale et a fait ainsi à la seconde paroisse de sa ville épiscopale, le très grand honneur de sa première visite pastorale. Grandement touchés d'une si haute marque de particulière faveur, et désireux — en même temps que de célébrer comme il convient, la fête toujours chère de leur Patron, — de faire au nouveau Pontife une réception digne d'eux-mêmes et de lui, les paroissiens de Saint-Michel étaient venus, en nombre considérable, s'agenouiller devant l'Archange et sous les bénédictions de leur évêque. L'immense édifice était, à la

lettre, rempli d'une foule pieusement enthousiaste. Et d'ailleurs, durant le triduum qui avait précédé, on l'avait vu, cette même foule, en proportion inférieure sans doute, mais non moins recueillie, répondre à l'appel du pasteur dont l'apostolique, en instaurant ces réunions préliminaires de solennité, n'avait pas trop préjugé de la filiale dévotion de ses paroissiens envers saint Michel.

Par les vastes dimensions de ses nefs et son imposant architecture majeure, on sait combien l'église Saint-Michel se prête admirablement à la splendeur des solennités religieuses. En ce jour de fête elle était magnifique avec ses drapeaux, ses tentes, ses flammes, ses fleurs et ses lumières, superbe aussi par la majesté des cérémonies pontificales, mais plus belle encore par l'ornement que lui faisaient les 2 500 fidèles réunis sous ses voûtes.

Sous le péristyle, le Clergé et le Conseil de Fabrique recevoient Sa Grandeur. Après quelques mots de remerciements exprimés par Monseigneur et l'accomplissement du cérémonial habituel des visites pastorales, le cortège fait son entrée dans l'église aux accents triomphants du *Vivat de Ch. Collin*. Puis commence la grand'messe, chantée par M. le chanoine de la Villerabel, vicaire général, archidiacre de Saint-Brieuc. Au trône Monseigneur tient chapelle, assisté de M. le chanoine Le Penne, archidiacre de Tréguier, et de M. le chanoine Barré, archiprêtre de la cathédrale. De nombreux dignitaires ecclésiastiques occupent les stalles du chœur. Désireuse d'obéir aux instructions du Souverain Pontife, la maîtrise avait fait choix d'une messe de Palestrina qu'elle a fort bien exécutée.

Après les prières accoutumées du Prône, M. le chanoine Méheut, curé de Saint-Michel, félicita ses paroissiens de leur présence au triduum et en ce jour, traduisit à Monseigneur la reconnaissance de tous pour cette première visite si précieuse. Mgr Morelle monte alors en chaire et, avec son éloquence depuis longtemps connue et aimée, adresse à tous à son tour ses remerciements et ses félicitations. Il tenait à apporter à tous les foyers chrétiens de cette paroisse, qu'il considérait

comme sœur jumelle de sa cathédrale, ses paternelles bénédictions. Et puisque c'est la fête de saint Michel qui est l'occasion de sa visite, Monseigneur rappelle que si l'Archange est le chef des milices célestes, Pie X l'est ici-bas des armées de l'Église. Or, de même que saint Michel, au ciel, préside à une armée disciplinée et hiérarchisée, de même, aujourd'hui plus que jamais, il faut que les fidèles se tiennent dans la hiérarchie catholique. Monseigneur se réjouit de trouver l'augure d'une telle union dans la foule qui est là pieuse et recueillie. En don de joyeux avènement, et en vertu de pouvoirs spéciaux, il accorde à tous une indulgence plénière et en prononce la formule.

L'après-midi, à 2 h. 1/2, avaient lieu les Vêpres pontificales. Les chanoines et les porte-insignes sont en chape. Avant le sermon, la maîtrise chanta, avec beaucoup de brio, le motet *Quis ut Deus?* — Ce fut cette parole que commenta M. l'abbé Gouézin, directeur au Grand Séminaire. Ce cri poussé par l'Archange et qui le rendit vainqueur, nous donnera à nous aussi la victoire, si nous savons invoquer saint Michel, protecteur de l'Église et ange gardien de la France. Sur ce double sujet, l'orateur fait de très heureux développements, pleins de doctrine, de poésie, de preuves historiques et de patriotiques élaus.

Au salut en musique qui suivit fut chanté a capella par quatre voix d'hommes un *O Sacrum convivium* de style paléstrinien. Entre le *Memorare* et le *Tantum* éclate, vigoureuse et martiale, l'antienne à saint Michel.

À l'issue de l'office, pour regagner le presbytère, Monseigneur, revêtu de la majestueuse cappa violette, passe au milieu des rangs pressés des fidèles, faisant au front des enfants un signe de croix et disant à tous un mot aimable. Beau spectacle en vérité que celui de cet évêque, prenant contact avec son peuple, et demandant avec la foule, dans un parfait accord, le secours d'En-Haut par l'intercession de saint Michel !

(A suivre.)



ACTIONS DE GRACES¹

Aisne. — Je vous envoie ci-joint un mandat de 5 francs pour faire dire deux messes en l'honneur de saint Michel, l'une en actions de grâces, l'autre pour prier le saint Archange de bien vouloir nous continuer à sa famille et à moi ses meilleures bénédictions. Gloire et reconnaissance à saint Michel.
X.

Calvados. — Je vous prie de bien vouloir dire une messe en actions de grâces pour remercier saint Michel d'un succès obtenu en faveur de jeunes filles de l'Ouvroir Notre-Dame.
M^{me} T., *rel.*

Charente-Inférieure. — Je vous prie de bien vouloir célébrer une messe en actions de grâces à saint Michel et de faire brûler un cierge de 1 franc devant sa statue. Je deman- de encore au bienheureux Archange de nombreuses grâces spirituelles. Si je les obtiens, je ferai dire une nouvelle messe d'actions de grâces.
D. G.

Une messe en actions de grâces. Je joins aux honoraires une offrande et demandant à saint Michel de bien vouloir m'obtenir une grâce temporelle très importante et en promettant une nouvelle messe en cas de réussite.
E. P.

Finistère. — Veuillez célébrer une messe d'actions de grâces et reconnaissance d'une faveur obtenue par l'intercession de saint Michel. Veuillez aussi faire brûler quatre cierges devant la statue du grand Archange.
M^{me} L.

Je vous prie de me dire une messe d'actions de grâces à saint Michel.
J. P.

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine au jugement infallible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Hérault. — Saint Michel m'a toujours exaucé et je lui ai grande reconnaissance. Ma confiance en lui me fait recommander aux prières de tous les Associés de l'Archiconfrérie l'avenir d'une jeune personne. Je vous enverrai une offrande, si j'obtiens ce que je désire.
N. A., *rel.*

Ci-joint un mandat de 10 francs pour quatre messes, afin de remercier saint Michel et de lui demander en même temps d'achever la guérison de mon mari.
B. M.

Ille-et-Vilaine. — Je vous envoie un mandat de 4 francs pour faire célébrer une messe à saint Michel, en reconnaissance du succès d'un examen de Droit.
A. DE T., *sédatrice.*

Loire. — Je vous adresse un mandat de 5 francs, vous priant de vouloir bien dire deux messes en l'honneur de saint Michel et de tous les anges pour les âmes du Purgatoire. Je tiens à remercier le glorieux Archange de toutes les faveurs dont je lui suis redevable à la fin de cette année.
G. P. T.

Loire-Inférieure. — Je viens vous demander une messe d'actions de grâces à saint Michel pour la guérison providentielle de mes deux petits enfants. Le plus petit a été pendant trois jours entre la vie et la mort. Remerciements sans bornes à saint Michel.
M. L.

Maine-et-Loire. — Je vous envoie cinquante centimes pour faire brûler un cierge devant saint Michel, en reconnaissance d'une grâce obtenue.
J. B.

Merci à saint Michel d'avoir ramené à Dieu, avant sa mort, un de mes frères. Je lui adresse de nouvelles et plus ferventes prières encore pour la conversion d'un autre de mes frères, en promettant une messe d'actions de grâces.
M. D.

Morbihan. — Je vous prie de faire brûler devant la statue de saint Michel un cierge de deux francs pour remercier le grand Archange du succès qu'il m'a obtenu dans un examen de droit.
A. S.

Prière de bien vouloir faire dire le plus tôt possible trois messes d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel, l'une pour l'heureuse naissance d'un enfant; l'autre pour la guérison d'un bébé gravement malade; la troisième pour un heureux voyage.
J. R.

Orne. — Je vous envoie trente francs pour mon abonnement aux *Annales* et pour messes en l'honneur de saint Michel. Nous remercions le glorieux Archange et nous le prions de continuer sa protection et d'avoir pitié de l'Église et de la France.
X.

Merci à la Reine des Anges et au bienheureux Archange ! La santé de ma fille s'est améliorée. Que Notre-Dame et saint Michel veillent bien continuer de la protéger tout particulièrement !
A. D.

Pyrenées-Orientales. — Je vous envoie la somme de deux francs pour faire brûler deux cierges devant la statue de saint Michel afin d'obtenir aide et protection.
Une dévouée à saint Michel.

Rhône. — J'avais prié saint Michel pour le succès de l'examen de mon fils. A la session d'octobre il vient d'être reçu bachelier avec la mention assez bien. Je vous envoie vingt francs en reconnaissance à saint Michel.
M^{me} D.

Haute-Saône. — Prière de célébrer deux messes d'actions de grâces à saint Michel pour le remercier de faveurs obtenues par son intercession.
R^{de} Mère STÉPH.

Savoie. — Cinq francs. Actions de grâces pour une faveur obtenue par la demande pour l'heureuse solution d'une affaire importante. P. M.

J'ai bien prié saint Michel et il m'a exaucée. La vente s'est faite à mon avantage grâce à mon grand protecteur saint Michel et je garde maintenant mon jardin auxquels je tenais tant. Dès que j'aurai touché mes intérêts je vous enverrai mon offrande d'actions de grâces. V. L.

Seine. — Prière de faire dire une messe à saint Michel en reconnaissance de faveurs obtenues et pour prier le saint Archange de nous aider plus jamais. En ce moment sa protection nous est bien nécessaire. L. B.

La santé de ma petite fille que j'avais recommandée, il y a quelques semaines au grand Archange, étant rétablie, je viens vous prier de bien vouloir dire une messe d'actions de grâces et faire brûler un cierge devant l'autel de saint Michel. P. L.

Seine-Inférieure. — Saint Michel est toujours aussi bon pour nous dans une foule de circonstances. Nous lui demandons instamment de vouloir hâter la guérison que nous sollicitons avec pleine confiance. S. A.

Je vous prie de bien vouloir célébrer deux messes à l'autel de saint Michel pour remercier le grand Archange de la guérison de mon mari et l'obtention d'une autre grâce. X. V.

Un cierge en actions de grâces à saint Michel, qui, aussitôt après avoir été invoqué, a fait cesser les douleurs aiguës qu'éprouvait une malade. M. U.

Deux-Sèvres. — Je vous prie de bien vouloir dire une messe au sanctuaire de saint Michel pour les âmes du Purgatoire, promesse faite au saint Archange pour une grâce obtenue par son intercession. L. L.

Tarn. — Je viens encore une fois remercier le saint Archange de ce qu'il ne cesse d'accorder à mon fils. Qu'il daigne, le glorieux saint Michel, continuer sa précieuse protection ainsi qu'à toute ma famille! Un intérêt honoraires d'une messe d'action de grâces. S. C. B. U.

J'avais promis dix francs à saint Michel, je vous les envoie. Employez-les comme bon vous semblera pour la plus grande gloire du grand Archange. C. L.

Vienne. — Je dois beaucoup de grâces et de faveurs à saint Michel. En reconnaissance je veux porter son scapulaire et le répandre sur moi. Veuillez m'en envoyer une douzaine. J. L. F.

Martinique. — Veuillez faire brûler un cierge devant saint Michel en reconnaissance d'une grâce obtenue. A. D., 24.

Canada. — Je vous envoie l'argent et les noms que j'ai collectés en l'honneur de saint Michel. Je suis celle qui a une grande confiance en saint Michel. Je vais à l'école et c'est toujours lui que j'invoque dans mes études, et tout va toujours bien. E. F.



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Église demande que saint Michel, le porte-étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Alpes-Maritimes. — Nice : M^{lle} Clémence David, très dévote à saint Michel.

Ardèche. — Alba : M^{me} Marie Sartre.

Côtes-du-Nord. — Saint-Brieuc : M. Hyacinthe Guérin ; M. Jean-Marie Lecuyer. — Loudéac : M. Mathurin Cadoret. — Launay : M. l'abbé J.-M. Martin, recteur. — Corseul : M. Louis Renault. — Saint-Hély en Poëlle : M. Jean-Baptiste Kuellan.

Finistère. — Brest : M. Pribot. — Milizac : M^{me} Carion.

Haute-Garonne. — Toulouse : M^{lle} Adèle Paget, fidèle associée.

Gers. — Campaiguu-Ligardès : M. de Redon.

Isère. — Pont de Beauvoisin : Sœur Marie-Sophie du Saint Rosaire ; Sœur Marie-Alphonse ; Sœur Dositheé.

Landes. — Dax : M. Gilbert Guilhemssas ; Sœur Marie-Lydie ; Sœur Marie-Joséphine des Anges ; Sœur Marie-Rosade ; Sœur Marie-Agnès ; Sœur Marie-Honorée ; Sœur Marie-Philomène ; Sœur Marie-Eustochie.

Loire. — Saint-Martin Lestra : M. Thomas Garel ; M. Antoine Garel ; M. Jean-Pierre Bonhomme ; M^{me} Vve Mollon, née Marguerite Denoyelle ;

Mme Vve Crozier, née Jeannette Vernay; Mme Chavagneux, née Mlle Basset; Mme Mollon, née Benoîte Bourdelin; Mlle Franceline Gard, Essertines en Donzy; M. Joanne Malliey. — L'Horme: Mlle Pierre, Thévenon.

Loire-Inférieure. — Nantes: M. Auguste Besnard; Mlle José Boidel.

Maine-et-Loire. — Gené: M. Pierre Deuou. — Angers: M. Louis Lait

Manche. — Vezins: M. l'abbé Languet, curé. — Avranches: Mlle Poulain, née Marie Nicolle; Mlle Augustine Bregain; — Servon: Mlle Legau, née Lucie Ysabel. — Saint-Sauveur de Pierrepont: M. Pierre Houzet; M. Louis Vignon; Mlle Théodiste Lebraochu.

Marne. — Reims: Mlle Vve Jacquinet, née Euphrasie Discret, *religieuse*

Mayenne. — Soulgé-le-Bruant: M. Félix de Saint-André.

Meurthe-et-Moselle. — Nancy: Mlle Marie-Antoinette Schenckbecher.

Nord. — Lille: — M. Paul Bieswal. — Valenciennes: M. le docteur Dubois, *religieux*.

Oise. — Compiègne: M. le comte de Marty; Mlle Amélie Decaulin.

Sarthe. — Verné: Mlle Dezalay; Mlle Durand; Mlle Bezanier.

Seine-et-Oise. — Juvisy: M. Louis Anclère.

Seine-Inférieure. — Rouen: Mlle Marie Auba; Mlle Rose Moré.

Deux-Sèvres. — Saint-Varent: Mlle Marie-Françoise Robert.

Tarn. — Castres: M. l'abbé Fabre; M. Auguste Paris; Mlle Casse; Mlle Marie Thomas; Mlle Chabbal. — Saix: M. l'abbé Causse, curé.

Belgique. — Bruges: Mlle Euphémie van Caillie.

PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur Jésus-Christ, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'oubli ni précipitées dans les ténèbres; mais que le Prince des Apôtres saint Michel les conduise dans la céleste lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(Offertoire de la Messe des Morts)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in Liber sanctam l...

Le Gérant: Fr. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — « CLAMEUR A SAINT MICHEL ! » — LA NEUVAINES MENSUELLE. — CALENDRIER. — L'ANSE GARDIEN DE LA FRANCE. — LES GRÈGES. — LE MONNE ANGLÉIQUE. — LES FÊTES DE SAINT MICHEL (*suite*). — PRIÈRE A SAINT MICHEL (*poésie*). — LE COLPORTEUR TYROLIEN. — ACTIONS DE GRACES. — ADIEUX A NOS CHÈRES DÉFUNTS.

“ Clameur à saint Michel ”

LES jours où nous vivons sont tristes pour des cœurs catholiques et français.

La nation qui s'est signalée dans le monde comme le champion du Christ et que l'histoire proclame la fille aînée de l'Église semble vouloir officiellement renier ce qui a fait la gloire de son passé. La persécution règne sur cette terre dont les fils généreux sont allés porter aux quatre coins de l'univers la bonne nouvelle de l'Évangile. Actuellement les prédicateurs de la vérité, les ministres de Dieu, sont poursuivis et la justice les condamne.

Il n'a pas suffi d'expulser les évêques, les prêtres, les séminaristes des demeures qui étaient leur légitime propriété, on veut encore imposer pour l'exercice du culte des conditions telles, que la dignité sacerdotale ne permet même pas de les discuter.

Où donc un gouvernement ose-t-il aller prendre le pouvoir de régler le service de Dieu? Comment peut-il prétendre que sa loi viendra remplacer ou modifier les

immortelles constitutions de l'Église ? N'est-ce pas le moment de répéter bien haut le cri de saint Michel : « *Quia ut Deus ?* »

Où, qui est égal à Dieu ? qui ose égaler sa puissance à celle du Très-Haut et changer à son caprice des lois qui sont l'œuvre de la volonté divine et qui ont des siècles pour garants de sagesse ?

Mais le fait existe et nos cœurs attristés doivent en reconnaître la pénible réalité.

Que faire en de telles circonstances ? Se désespérer ? Jamais. Confiance toujours et quand même !

Agissons comme le bon Roger II, abbé du Mont-Saint-Michel, aux jours troublés qui suivirent le règne du Conquérant.

Un baron de la contrée, Thomas de Saint-Jean, lui avait déclaré la guerre et ravageait les biens de l'abbaye. Le saint abbé ne voulut point répondre à la force par la force. « Il l'aurait pu, nous dit Paul Féval, mais il aima mieux garder au sanctuaire sa paix et ne rien tenir que du pouvoir de Dieu, délégué à son ange. Et cette pensée, belle et soi, emprunta une grandeur plus frappante à la simplicité pieuse que Roger mit à la traduire en fait. Sa clameur, comme on appela cette prière d'espèce inusitée et solennellement pressante dont il usa, émut le ciel, étonna la terre et a laissé une trace très marquée dans l'histoire. »

« Les religieux, raconte le vieux chroniqueur, résolurent de célébrer une clameur très pieuse, sans l'omettre un seul jour, devant l'autel de saint Michel, pendant que l'on chantait messe, en présence du très saint et très véritable corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ... chantant avec larmes *Miserere mei* et clamant *Kyrie eleison* ».

Et le fier baron fut bientôt vaincu par saint Michel. Comment ne pas profiter d'une telle leçon ?

Nous aussi, en voyant le domaine de l'Église ravagé, restons doux et calmes mais prions. Dans le sanctuaire de

notre âme, en présence de Notre-Seigneur qui vient nous visiter par la sainte Communion, disons d'un cœur contrit et humilié le *Miserere* de la pénitence et faisons clameur à saint Michel sans y manquer un seul jour.

Avec confiance remettons notre cause, ou plutôt la cause de Dieu, entre les mains du puissant Archange et attendons remplis d'espérance.

Celui qui a triomphé de Lucifer au commencement des temps, saura nous donner la victoire.

La Neuvaine mensuelle

Nous prions chaque jour, mais plus particulièrement encore du 10 au 18 février, date de notre neuvaine générale du mois. Nous célébrerons alors, à la veille du mercredi des Cendres, la fête de l'apparition de la Sainte Vierge à Lourdes. Que ce soit une occasion de nous rappeler les paroles de la Vierge de Massabielle. « Pénitence ! Pénitence ! Pénitence ! » Joignons à la prière la mortification et demandons à saint Michel d'offrir le tout à Dieu pour le salut de la France.



FÉVRIER 1907

CALENDRIER DU SANCTUAIRE DU MONT-SAINT-MICHEL

1 Ven.	S. Ignace, évêque et martyr.	16 Sam.	S. Cyrille d'Alexandrie, év. et doct.
2 Sam.	La Purification de la Sainte Vierge. A 7 h. 1/2, messe pour les sélateurs, sélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices des œuvres du Mont-Saint-Michel.	17 Dim.	I ^{er} Dimanche du Carême.
3 Dim.	Sexagésime.	18 Lun.	S. Tite, confesseur poulx. A 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie. Clôture de la Neuvaine générale mensuelle.
4 Lun.	B. Jeanne de Valois, veuve. A 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.	19 Mar.	Le Très pur Cœur de la B. Vierge Marie.
5 Mar.	La Commémoration de la Passion de N.-S. J.-C.	20 Mer.	Quatre-Temps. S. Jean Erysostôme, évêque et docteur.
6 Mer.	S. Vast, confesseur pontife.	21 Jeu.	S. François de Sales, év. et docteur.
7 Jeu.	S. Remuold, abbé.	22 Ven.	Quatre-Temps. La sainte Lance et les saints Glors de N. S. J.-C.
8 Ven.	S. Jean de Matba, confesseur.	23 Sam.	Quatre-Temps. S. Pierre Damien, évêque et docteur.
9 Sam.	S ^{te} Geneviève, vierge.	24 Dim.	II ^e Dim. du Carême. Trémisère.
10 Dim.	Quinquagésime. Ouverture de la Neuvaine générale mensuelle.	25 Lun.	S. Mathias, apôtre. A 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.
11 Lun.	L'Apparition de la Sainte Vierge à Lourdes. A 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.	26 Mar.	La Chaire de s. Pierre à Antioche.
12 Mar.	S. Pierre Nolasque, confesseur.	27 Mar.	B. Auguste Chapdelaine, mart.
13 Mer.	Les Cendres.	28 Jeu.	De la fête.
14 Jeu.	S. Odilon, abbé.		
15 Ven.	La Sainte Couronne d'épines de N. S. J.-C.		

Pendant ce mois de février (le calendrier l'indique) les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie bénéficieront donc des fruits de quatre messes. Une cinquième messe sera célébrée pour nos sélateurs, nos sélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices des œuvres du Mont-Saint-Michel.

Outre ces avantages nous rappelons qu'on peut gagner les Indulgences suivantes dans le cours du présent mois :

- Indulgence plénière pour les associés de l'Archiconfrérie. L'une des six nouvelles accordées par Pie X. (Date conseillée, le 15).
- Indulgence plénière pour tous les fidèles qui, en public ou en particulier, feront la neuvaine en l'honneur de saint Michel. Cette indulgence se gagne dans le cours de la Neuvaine ou des 8 jours qui suivent.
- Indulgence de 300 jours chaque jour de la neuvaine.
- Indulgence de 300 jours, le 2 février. Scapulaire de saint Michel.
- Sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles, chaque fois qu'ils réciteront, de cœur au moins contrit et avec dévotion, le chapelet de saint Michel. — Indulgence plénière une fois le mois (jour au choix) à ceux qui le récitent tous les jours.
- Cent jours, chaque jour, si l'on porte sur soi le chapelet de saint Michel, ou si l'on baise la médaille qui y est fixée.
- Indulgence de 60 jours pour toute œuvre de piété ou de charité accomplie par les associés de l'Archiconfrérie.



L'Ange Gardien de la France

DEPUIS longtemps le culte de saint Michel a été considéré parmi nous comme le culte national par excellence, l'Église ayant toujours vu dans ce grand Saint l'Ange Gardien de la France.

D'ailleurs, saint Michel a prouvé maintes fois la mission qu'il a reçue de Dieu, en venant, d'une manière même ostensible, au secours de notre chère Patrie, dans les luttes qu'elle a dû soutenir contre ses ennemis.

Si l'on étudie en même temps l'histoire de France et l'histoire du culte de saint Michel, ainsi que l'ont fait divers auteurs, on arrive facilement à cette conclusion : une vocation semblable unit le vengeur des droits de Dieu, dans le ciel, avec la nation qui est demeurée, malgré les tristesses de l'heure présente, la fille aînée de l'Église.

En effet, dans les siècles qui nous ont précédés, à mesure que cette dévotion s'est développée, la France a grandi et prospéré ; au contraire, elle a été humiliée et souvent même

terriblement châtiée quand elle oubliait de recourir à son saint et puissant protecteur.

Il était donc bien juste que les souverains de la France, montrassent reconnaissants envers leur céleste défenseur. Aussi devaient-ils, pendant leur règne, visiter son sanctuaire du Mont-Saint-Michel, pour mettre leur royaume sous la protection du saint Archange.

A leur exemple, des foules immenses s'y rendaient en pèlerinage pour demander le salut de la France.

Les miracles qui se produisirent en ce lieu béni furent si nombreux que, frappés par ces merveilles, et émus par les religieuses manifestations des pèlerins, les Papes lancèrent l'anathème contre quiconque ferait tort aux pèlerins du Mont-Saint-Michel ou les entraverait dans leur pieux projet.

A juste raison, nous demandons aujourd'hui au Cœur de Jésus de sauver la France, à Marie Immaculée d'intervenir pour notre patrie, mais nous ne devons pas oublier que saint Michel est l'ange gardien de la France, et que vers lui aussi doivent monter nos supplications remplies d'espérance.

Saint François de Sales ne craint pas d'affirmer que « le culte de saint Michel est le grand remède contre le mépris des droits de Dieu, contre la rébellion, le scepticisme, le matérialisme et la négation de Dieu. »

L'enseignement des Souverains Pontifes est formel à cet égard.

Réveillons donc dans nos âmes le culte de saint Michel. C'est en tout temps, mais surtout aux époques de lutte, qu'il faut l'invoquer. Ainsi faisait Jeanne d'Arc, pour délivrer la France envahie par l'ennemi ; ainsi devons-nous faire pour combattre les sectaires qui ont juré de déchristianiser la France. ne nous lassons pas de répéter avec le Souverain Pontife : Sancte Michael Archangele defende nos in prælio.

(Extrait d'un Rapport sur la dévotion à saint Michel par Mgr Delamain, alors évêque de Périgueux, maintenant coadjuteur de Cambrai.)

Les Cierges

Avec le 2 février, date à laquelle l'Église célèbre le mystère de la Purification de la Sainte Vierge, revient la bénédiction solennelle des cierges. A propos de cette cérémonie, qui remonte à une haute antiquité, puisqu'elle fut établie par le pape saint Gélase vers la fin du V^e siècle, il ne peut être qu'utile de rappeler la signification mystique du cierge. Une telle explication, outre qu'elle fera mieux entrer dans l'esprit du jour de la Chandeleur, montrera encore aux dévots de saint Michel la pieuse importance de l'acte qu'ils accomplissent si souvent, en faisant brûler des cierges devant la statue de l'Archange.

Dom Guéranger va nous dire, d'après les saints Pères, ce qu'est un cierge dans l'esprit de l'Église.

« Selon saint Yves de Chartres, dit l'auteur de l'Année liturgique, la cire des cierges, formée du suc des fleurs par les abeilles, que l'antiquité a toujours considérées comme un type de la virginité, signifie la chair virginale du divin Enfant, lequel n'a point altéré, dans sa conception ni dans sa naissance, l'intégrité de Marie. Dans la flamme du cierge, le saint évêque nous apprend à voir le symbole du Christ qui est venu illuminer nos ténèbres. Saint Anselme, dans ses narrations sur saint Luc, nous dit qu'il y a trois choses à considérer dans le cierge : la cire, la mèche et la flamme. La cire, dit-il, ouvrage de l'abeille virginale, est la chair du Christ ; la mèche, qui est intérieure, est l'âme ; la flamme, qui brille en la partie supérieure, est la divinité. »

Un écrivain de nos jours, amené à l'Église par la beauté de la liturgie catholique, Huysmans, va nous rappeler les mêmes idées en son langage réaliste, vieux reste de sa vie d'antan. Il est en face de la grotte de Lourdes, où des buissons de cierges se consomment, et il note ses impressions :

« Ici, c'est l'à-rebours de la Pentecôte, les langues embrasées montent vers le ciel et n'en descendent pas ; mais elles prient le Paraclet sous la forme même qu'il adopta ; elles jouent le rôle des exorations liturgiques qui implorent le Seigneur avec les phrases mêmes dont ses Préfigures se servirent. . . . Si l'on regarde ces haies de prières qui flambent, l'on se remémore la symbolique du cierge, telle que la concevaient Pierre d'Alquaril et saint Ambroise.

« Le cierge se compose de trois parties : de la cire qui est la chair très blanche de Jésus, de la mèche insérée dans cette cire qui est son âme très pure cachée sous l'enveloppe de son corps, du feu qui est l'emblème de sa divinité.

« Le cierge est donc la figure du Christ ; dès lors, c'est l'apporte à la Vierge médiatrice pour qu'elle présente, elle-même, au Père, son Fils, et qu'elle intercède pour nous ; et cette intervention, elle peut également avoir lieu, par le témoignage chement moins valeureux des saints. . . »

Et, plus loin, l'auteur des *Foules de Lourdes* continue :

« Vraiment, si l'on y réfléchit, le spectacle de ces milliers de cierges en ignition est admirable ! Quels navrements désespérés et quels espoirs tremblants ils recèlent ! De combien d'infirmités, de maladies, de chagrins de ménage, d'appels désespérés, de conversions, de combien de terreurs et d'affolements ils sont l'emblème ! . . . »

« Ah ! les cierges, ils pleurent des larmes désolées de misère et peut-être donnent-ils les simulacres exacts des douleurs que les brûlent : les uns pleurant précipitamment, à chaudes larmes ; les autres, se contraignant, pleurant en de plus tardives gouttes ; et tous sont fidèles à la mission dont ils furent chargés ; tous, avant d'expirer, se tordent plus violemment, jettent un dernier cri de leurs flammes devant la Vierge ? . . . »

Terminons enfin par cette réponse du même écrivain à l'incrédulité de nos jours : « Le cierge, que les incrédules considèrent comme une des formes les plus puérides de la

superstition, est l'agent le plus extraordinaire qui soit, des âmes, dont il matérialise les sentiments et véhicule les vœux. Les âmes l'imprègnent en effet de leur fluide, et je songe par analogie aux expériences du colonel de Rochas, au transfert de la sensibilité sur un objet inanimé, sur une chose inerte ; je songe, et sans qu'il soit question d'hypnose ici, que par la seule puissance de la Foi, ces stéarines peuvent s'injecter d'effluves, détenir un peu de la sensibilité de ceux qui les offrent et vraiment prier. »

Le Monde angélique

COMME il est beau à nos yeux, ce vaste monde angélique, avec ses royaumes variés de saintes merveilles et de magnificence spirituelle ! Il est bien digne d'un théologien de s'arrêter sur les confins de cette brillante création, et de consacrer toute sa vie à compter les rayons et les jets de lumière qui lui viennent de ces royaumes des fils premiers-nés de Dieu. Il n'est pas doux seulement d'apprendre quelque chose de ceux dont nous espérons partager le bonheur un jour, de ceux parmi lesquels a été choisi un prince qui en cet instant même est à côté de nous, et qui se regarde comme ennobli plutôt que rabaissé par le secret ministère d'amour qu'il remplit à notre égard ; mais il est bien plus doux encore d'acquiescer sur Dieu d'autant plus de connaissances nouvelles que notre théologie des anges, quoique imparfaite, pourra nous en révéler. Personne ne connaît les charmes d'un beau clair de lune à moins de l'avoir contemplé sur la mer. Ainsi l'océan de la vie angélique reflète, sur l'immense surface de ses eaux limpides, l'éclat de la gloire de Dieu, et lui donne pour ainsi dire par cette réflexion une nouvelle intensité.

La dévotion aux Anges est une dévotion qui affranchit l'âme de toute petitesse, et lui donne l'heureuse habitude des

pensées célestes. Tous ces esprits innombrables sont plus purs que la neige que chasse la tempête, purs dans la richesse de leurs belles natures et non pas par la pénible purification de l'austérité, ni par la mort soudaine ou graduelle de la nature entre les mains de la grâce. Marie, leur reine, abaisse sur eux ses regards, et la blanche lumière de sa pureté ravissante se réfléchit en eux, comme dans une eau calme et profonde.

Ce sont eux qui approchent le plus près de Dieu, et c'est une des règles du service des cieux que l'encens des prières des hommes doit être brûlé devant Dieu par les anges. Cependant ils nous sont unis par les liens de la parenté. Nous les regardons plutôt comme des frères aînés, que comme des créatures séparées et distinctes de nous par la prééminence de leur nature. Nous les aimons d'un amour plein de désir ; nous nous croyons sûrs d'être leurs associés dans leurs joies éternelles ; nous ne désespérons même pas d'arriver à leur hauteur, quoique cela nous soit impossible ; leur beauté, en effet, fortifie plutôt qu'elle ne décourage. C'est un sujet de perpétuelles délices pour nous de voir qu'ils servent Dieu si bien, tandis que nous le servons si pauvrement, et que telle est la grandeur de leur amour, qu'ils trouvent de la joie dans l'amour des hommes. Et de fait, pourquoi n'estimeraient-ils pas ce que Dieu désire d'une manière si ineffable ! O régions magnifiques ! ô peuple brillant et splendide ! comme la splendeur de la création brille merveilleusement en eux, alors que dans leur vol rapide, de leurs ailes jaillissent sans cesse des rayons de lumière, s'exhalent de suaves parfums, qui sont tous de Dieu et de la maison de Dieu, et nous donnent le doux mal de la patrie, comme à des exilés qui sentent une fleur presque oubliée du pays natal, ou qui entendent les accents longtemps muets de quelque mélodie patriotique.

Il n'y a pas d'abîme entre nous et ces esprits angéliques, semblables au navire dont les blanches voiles planent au-dessus de la mer par une belle journée d'été, et qui tantôt semble

faire partie de la surface azurée, tantôt paraît s'élever comme une légère créature aérienne, ainsi les anges volent, s'arrêtent, et planent au-dessus de cette mer des joies et des douleurs humaines ; jamais trop élevés au-dessus de nous pour que nous ne puissions les atteindre, et le plus souvent mêlant comme Raphaël, leur pure lumière avec nos ténèbres, comme s'ils n'étaient que les meilleurs, les plus doux et les plus nobles d'entre nous.

Le PÈRE FABER.

Les fêtes de saint Michel

(Suite).

PLOUGUERNEAU

LE pardon de saint Michel à Plouguerneau, dans le Finistère, est un des plus célèbres de Bretagne. Depuis longtemps le grand Archange a son oratoire isolé sur le bord de la mer et son culte, hérité des aïeux, s'est encore accru, depuis qu'au xv^e siècle le célèbre missionnaire breton Michel Le Nobletz vint à l'ombre de l'humble chapelle passer un an pour se préparer à la prédication. De ce bon vieux temps la fête a gardé un caractère tout pittoresque, qui manifeste admirablement l'esprit de foi que les Bretons ont su garder envers et contre tout. Ce qui fait la célébrité de la fête de Plouguerneau, c'est sa procession. Cette année, elle a été plus belle que jamais, grâce au temps magnifique qui la favorisait. De tous côtés on vient pour prendre part à cette fameuse procession. Les citadins, gens de Brest et d'ailleurs, viennent bien, mais pour regarder, pour jouir de ce spectacle original et curieux. Les Bretons fidèles et pleins de foi des communes voisines accourent aussi, mais pour se joindre au pieux cortège. C'est un défilé splendide qui se déroule alors de l'église paroissiale

à la chapelle de la grève. Tous les gens du pays de Léon sont là, avec leurs costumes aux riches couleurs variées; ils chantent de tout leur cœur et de toute leur âme des cantiques bretons à la louange de saint Michel, fiers et heureux d'escorter les statues des saints du pays, portées par de rudes gars et des jeunes filles en blanc. C'est le cœur qui prie dans ces voix rudes et graves. On a obtenu tant de grâces, tant de faveurs de saint Michel, que l'on crie bien haut son amour et sa reconnaissance, tout en demandant humblement de nouveau secours et protection.

CASTRES

« Le 29 septembre, la fête de saint Michel a été célébrée, comme chaque année, avec beaucoup de solennité dans notre paroisse de Saint-Benoît. Une assistance nombreuse était venue pour implorer le grand Archange, et la cérémonie s'est faite dans le plus grand recueillement.

« C'est M. l'Archiprêtre qui a lui-même célébré la Sainte Messe, et qui, après l'évangile, a pris la parole pour ranimer la dévotion de ses paroissiens envers saint Michel. Ce fut un pieux commentaire de la prière que l'on récite à la fin de la messe. Les malheurs de nos temps et les besoins actuels de l'Église inspirèrent à notre vénérable pasteur des paroles éloquentes et persuasives. Ce discours tout improvisé, mais donné avec tant de cœur et de foi, remua profondément les âmes et nous fit tous prier le puissant protecteur de la France avec une plus grande dévotion. Nous continuons à le faire et à demander chaque jour à saint Michel de sauver notre patrie. »

GAILLAC

Le numéro d'octobre du *Messenger de saint Michel* de Gaillac annonçait ainsi la fête du Patron de la paroisse :

« La solennité de saint Michel aura lieu le dimanche 14 octobre. Nous invitons tous les paroissiens à célébrer cette fête par la réception des sacrements de Pénitence et d'Éucha-

ristie. Au moment où toutes les puissances infernales semblent se liguer contre l'Église, c'est le cas de répéter avec foi et dévotion : Saint Michel, archange, défendez-nous dans les combats. »

L'appel fut entendu, comme le montre le compte rendu de la fête donné par le numéro de décembre de la même revue.

Le dimanche 14 octobre, avait lieu la solennité de saint Michel. Tout a été sagement disposé pour donner à la fête un éclat particulier. Dans l'antique église tendue d'oriflammes, dans le sanctuaire artistement décoré, se déroulent les offices avec ce cachet grave et profondément religieux qui évoque tout un horizon de souvenirs et d'espérances. Pendant la grand'messe, célébrée par M. le Curé d'Aussillon; aux vêpres, présidées par M. l'abbé Bic, curé de Saint-Sever (Aveyron), sont exécutés à la perfection quelques chants du meilleur goût.

Un instant on fait trêve aux chants et aux majestueuses cérémonies, pour entendre les louanges de saint Michel, de la bouche d'un orateur bien connu à Gaillac, M. l'abbé Puginier, curé de Notre-Dame à Mazamet. Dès le premier instant, de sa parole facile et entraînant, le prédicateur saisit l'attention générale. Avec lui nous suivons le rôle providentiel et conquérant de saint Michel, rôle admirable qui se poursuit à travers les siècles depuis le premier triomphe de l'Archange au Paradis jusqu'à aujourd'hui. Ce succès est un gage de l'avenir. Saint Michel est encore à la tête de notre armée! Courage! avec Michel, nous vaincrons, comme avec lui nos pères ont vaincu!

Et, après ces paroles d'espérance, sortant d'un cœur d'apôtre, plus fortement gravées en nous par la grâce du bon Dieu qui nous bénit, nous sortons réconfortés par cette pensée de foi : Saint Michel, notre patron, veille sur nous! »

PAU

« Jamais encore dans notre belle paroisse de Saint-Martin la fête du 29 septembre n'avait revêtu tant de solennité. L'autel du glorieux Archange était magnifiquement orné. Les fleurs

et la verdure faisaient un effet ravissant. Toutes les messes ont été célébrées à cet autel, à la grande joie de tous les fidèles de saint Michel. Après sa messe, M. l'Archiprêtre a lui-même donné la Sainte Communion. Nombreuses ont été les âmes qui ont voulu en ce beau jour recevoir en leur cœur la divine Victime et supplier Notre-Seigneur, par l'intercession de saint Michel, de bien vouloir regarder avec pitié le vieux pays de France. »

LOURDES

À Lourdes, on le sait, saint Michel a sa statue sur l'esplanade et un autel dans la crypte. Le 29 septembre dernier, nos zélatrices et associées de la ville de la Sainte Vierge ont orné de fleurs l'autel et la statue. Au pied de cette dernière, elles avaient même déposé, touchant et délicat hommage de réparation, une couronne de fleurs.

SAINT-PÉ-DE-BIGORRE

Saint-Pé-de-Bigorre est un chef-lieu de canton très étendu et qui, situé dans la montagne, a des habitants éloignés, pour lesquels la venue à l'église paroissiale est à la fois pénible et longue. Aussi, il y a une dizaine d'années, a-t-on, dans un des villages les plus éloignés, construit une chapelle de secours où, les dimanches et jours de fêtes d'obligation, une messe est célébrée pour le plus grand bonheur des hameaux voisins. Cette chapelle a été placée sous la protection de saint Michel et, chaque année, les pieux montagnards célèbrent avec enthousiasme la solennité de celui qu'ils ont choisi pour Patron. On fait d'abord la neuvaine préparatoire à la fête et suivant les indications données dans les *Annales du Mont-Saint-Michel*. Cette année la fête a été magnifique. Non seulement les fidèles des environs sont venus assister à la cérémonie, mais encore beaucoup d'étrangers. Deux messes ont été célébrées, avec de nombreuses communions à l'une et

l'autre. À la grand'messe, les chants ont été brillamment exécutés grâce au zèle d'un jeune prêtre qui avait, dans ce but, réuni les jeunes gens. « En ce beau jour, termine le dévoué zéléateur qui nous a envoyé ces détails, nous avons bien prié saint Michel, nous lui avons dit tout notre amour, toute notre confiance, et nous espérons toujours en son secours. »

CANADA

La fête patronale de la paroisse Saint-Michel de Montréal a été cette année célébrée avec plus de solennité que jamais. L'éclat de la fête a été considérablement rehaussé par la présence des vétérans venus en corps avec leur bel uniforme militaire. Avant la grand'messe, le R. P. J. P. Kiernan procéda à la bénédiction de quatre bannières magnifiques, dons de généreux amis de la paroisse tout dévoués à saint Michel. La messe fut chantée par le R. P. Péladeau, assisté par les RR. PP. Polan et Singleton, remplissant les fonctions de diacre et de sous-diacre.

Après l'Évangile, le dévoué Pasteur monta en chaire. En souhaitant la bienvenue à tous ceux qui étaient là et en particulier aux vétérans, il les félicita de marcher à la suite de saint Michel, dont les grandes vertus ont été le courage, la persévérance et la loyauté. Saint Michel, le champion du Paradis, a épousé la cause de Dieu, il a conduit les anges fidèles à la victoire; aussi, il a été pour toujours confirmé dans le bonheur et dans la gloire. De même, eux, les officiers en retraite, ils ont commandé leurs bataillons sur le champ de bataille, ils les ont conduits au triomphe, et maintenant, avec fierté et honneur, ils portent leurs épaulettes comme la récompense de leur bravoure et de leur fidélité.

Le sermon de circonstance fut donné par le Révérend Père Luc Gallagher, D. D., de Saint-Patrice. Comme on s'y attendait, le prédicateur traita, selon son habitude, un sujet bien approprié et très pratique : « Saint Michel était rempli d'humili-

lité, et c'est ainsi qu'il était préparé à donner à Dieu la première place au-dessus de toutes choses, en s'écriant avec toute sa force et sa reconnaissance : « Qui est égal à Dieu ? » Quelle source de pensées profondes pour une âme chrétienne que ces simples paroles ! L'orgueil est et a toujours été l'ennemi déclaré de l'Église et de l'État. L'histoire nous montre que les hérétiques et les traîtres sont toujours tombés par leur orgueil et ont complété leur chute dans l'impureté. Aussi, nous, si nous voulons un jour partager la gloire de saint Michel dans le royaume de Dieu, nous devons vivre avec humilité. C'est cette vertu, et celle-là seulement, qui nous fera résister à nos passions et fera en même temps germer dans nos âmes la semence de toutes les autres vertus chrétiennes.

Le soir on chanta les vêpres et il y eut ensuite salut du Saint-Sacrement. Les chants furent remarquablement exécutés. La chorale mérite toutes les félicitations, tant pour la peine dépensée à la préparation des morceaux que pour la façon magistrale avec laquelle ils ont été rendus.

NOUVELLE-ORLÉANS

Dans la grande ville de la Louisiane, le culte de saint Michel est en honneur depuis de longues années. Une paroisse a pour patron le saint Archange, et nombre d'églises et chapelles ont à la place d'honneur la statue du vainqueur de Satan. Dans un des cimetières, s'élève le fameux monument appelé le « Mausolée de saint Michel », édifice de style gothique, surmonté d'une statue de l'Archange de grandeur naturelle. En ces derniers temps, la dévotion archangélique n'a fait que s'accroître. Une dévouée zélatrice a eu l'inspiration de doter l'église Saint-Boniface d'une statue de saint Michel. Pour cela elle s'est faite quêteuse et a eu la joie de voir la pleine réussite de son pieux projet, malgré les difficultés qui n'ont pas manqué de surgir. Satan veut montrer qu'il existe toujours, mais en fin de compte, ce n'est que pour recevoir

une nouvelle défaite. La statue a été achetée et elle occupe maintenant une place choisie dans le sanctuaire de l'église Saint-Boniface. Voici, du reste, le compte-rendu de la bénédiction de cette statue, tel qu'il a été donné par le *Times Democrat* :

« Grâce au zèle des dames de la paroisse, une très belle statue de saint Michel vient d'être offerte à l'église Saint-Boniface. Après avoir été placée dans le sanctuaire, elle a été bénite par le R. P. Bède, de l'ordre de Saint-Benoît. Pour une telle bénédiction le cérémonial de l'Église catholique est très simple. Mais afin de marquer combien il appréciait le présent fait à son église, le R. P. Colomban, curé de Saint-Boniface, avait voulu que la cérémonie fût aussi solennelle que possible. Outre le P. Bède, on remarquait encore dans le chœur, les RR. PP. Raymond, Colomban et Louis. Le R. P. Henry Maring, de la Compagnie de Jésus, supérieur de la maison de la Nouvelle-Orléans, était là aussi, et devait prendre la parole.

Pendant toute la cérémonie l'église fut brillamment illuminée. L'effet était splendide. La statue de saint Michel érigée dans le sanctuaire était entourée de fleurs et de lumières, qui faisaient admirablement ressortir son caractère artistique.

Le P. Maring prit pour texte de son discours les versets de Daniel : « En ce temps-là, se lèvera Michel, le grand chef, qui tient pour les enfants de ton peuple, et ce sera un temps de détresse telle qu'il n'y en a point eu de pareille depuis qu'il existe une nation jusqu'à ce temps-là. Alors seront sauvés parmi ton peuple tous ceux qui seront trouvés inscrits dans le livre » (XII-1). L'orateur exhorta les catholiques à mener une vie exempte de péché, en s'éloignant du monde, de la chair et du démon. Quand Dieu, dit-il, eut créé l'univers, il contempla son œuvre à la fin de chaque jour et trouva que tout était bien, parce que tout alors remplissait parfaitement le but de sa création. Toutes les créatures ont été faites pour la plus grande gloire de Dieu et pour le bien tant corporel que spirituel de l'homme. Mais un jour tout changea. Les biens de

ce monde devinrent pour l'homme autant de pierres d'achoppement au lieu de servir d'échelons vers le bonheur. Quand Notre-Seigneur vint réconcilier Dieu et sa créature, il laissa à l'Église qu'il établit, non seulement les sacrements nécessaires au salut des hommes, mais encore le pouvoir de bénir en son nom, certains objets propres à élever vers le Tout-Puissant, les esprits et les cœurs. Voilà pourquoi l'Église catholique bénit les statues, les tableaux et les temples, pour quoi en ce jour on va bénir cette statue de saint Michel. Le P. Maring raconte alors la grande bataille céleste où saint Michel, à la tête des bons anges, triompha de Lucifer et de ses suppôts et les précipita dans l'enfer. Saint Michel est un des sept princes du ciel qui se tiennent autour du trône de Dieu. Il a été le protecteur des enfants d'Israël et il est maintenant le protecteur de l'Église du Christ. Il est toujours en guerre avec les forces diaboliques, à la tête de tous ceux qui le suivent en répétant son cri : « Qui est comme Dieu ! » Les mauvais anges nous attaquent sans cesse, ils font miroiter à nos yeux les plaisirs, les richesses, les honneurs, et veulent ainsi nous faire oublier Dieu. Avec la grâce divine et le secours de saint Michel nous sommes capables de triompher de tous ces ennemis et de remplir le but de notre création qui est de glorifier Dieu. »

Ajoutons que dans les autres paroisses de la ville, la fête de saint Michel a été solennellement célébrée, en particulier à l'Église Saint-Augustin, où l'on a fait aussi la neuvaine préparatoire.

Et maintenant il nous reste à témoigner notre reconnaissance aux aimables correspondants qui ont bien voulu nous envoyer tous les détails que l'on vient de lire. Que tous soient remerciés pour le bien que ces pages ont pu faire, pour la gloire que saint Michel a pu en retirer !

Prière à saint Michel

SAINTE MICHEL, protecteur du beau pays de France,
Redonnez aux Français leur antique vaillance.

Souvenez-vous que Dieu, entre tous les aimant,
De les aider toujours avait fait le serment.

Ils n'ont pas dans le monde achevé leur carrière,

Donnez-leur votre foi et votre ardeur guerrière,

Pour seconder du Ciel les bienfaisants projets,

Et conquérir à Dieu de plus nombreux sujets.

Ils sont, vous le savez, les soldats de la foi,

Qu'ils vont semant partout par l'épée et la croix.

Les peuples malheureux sourient à leur approche : —

« C'est la France qui vient », le salut est donc proche,

Car elle unit toujours la force à la douceur,

Son cœur pour l'opprimé, son joug pour l'opresseur.

Faudra-t-il, ô Archange ! abandonner ce rôle ?

Mais le cœur de Jésus a donné sa parole,

Saint Michel, aidez-nous à revenir à Lui,

Nous avons tant besoin de secours et d'appui.

Nous l'aimons bien, toujours, notre Dieu magnanime ;

Seulement notre cœur devient pusillanime, —

Et nous ne savons plus d'un vigoureux élan.

Abattez les obstacles et versez notre sang. —

Donnez-nous, grand Archange, une foi intrépide,

Et la peur d'être un jour une nation timide,

Que Dieu rejeterait d'un geste de dédain,

Car Lui n'a pas aimé la balance à la main. —

C'est tout qu'il faut donner à cet Amour suprême,

Qui nous a tout donné, jusqu'au don de lui-même ;

Il doit trouver en nous l'absolu dévouement,

Et la fidélité d'un fils reconnaissant.

O vous, si généreux pour défendre sa gloire, —
Si fort dans le combat, si beau dans la victoire, —
Saint Michel, protégez les descendants des preux ! —
Défendez cet honneur légué par nos aïeux !
Appelez-en au Ciel... prenez notre défense !...
Vous l'avez tant aimé, ce doux pays de France !
En nom Dieu, sauvez-le !... Des Francs, souvenez-vous ! —
C'est encor grand pitié... ô saint Michel, à nous !...

Un Voyant

IL y a plus de trente ans, Mgr de Ségur écrivait dans un de ses opuscules :

« Tout annonce de grandes secousses et de grandes tempêtes. Aussi une terrible persécution est-elle comme suspendue sur la tête de l'Église. Et, quand on dit l'Église, on n'entend pas seulement le pape, les évêques et les prêtres, les religieux et les religieuses qui sont toujours les premiers frappés; et on entend aussi tous les catholiques, hommes et femmes, enfants riches ou pauvres. Du moment qu'ils sont de vrais serviteurs de Dieu, de vrais fidèles, ils doivent s'attendre à partager avec le clergé les colères des impies. »

Le saint prélat ne prévoyait que trop bien l'avenir. Les mauvais moments sont venus pour tous les catholiques. Nous étions prévenus, nous n'avons rien fait contre l'orage qui s'annonçait. Sommes-nous prêts maintenant à lui tenir tête ?



ACTIONS DE GRÂCES¹

Ardèche. — Une personne de ma famille, qui est associée de l'Archiconfrérie, m'a chargée de vous remettre la somme ci-jointe pour faire célébrer en l'honneur de saint Michel une messe d'actions de grâces. J. B.

Aveyron. — Je vous envoie le mandat ci-joint pour vos œuvres à titre de reconnaissance envers saint Michel. M. C. P.

Bouches-du-Rhône. — Ayez la bonté d'offrir en notre nom un cierge à l'Abbaye de saint Michel en reconnaissance des bienfaits qu'il nous a prodigués durant l'année qui vient de finir. D. H. R.

Calvados. — Plusieurs fois depuis un an, embarrassée par de grandes difficultés dans mes affaires commerciales, j'ai eu recours à la puissante protection de N. D. des Anges et de saint Michel. Je m'en suis bien trouvée. Aujourd'hui les difficultés renaissent, j'ai de nouveau recours à mes protecteurs. Je vous prie de célébrer une messe, à la fois d'actions de grâces et de supplication. L. D.

Côtes-du-Nord. — Deux messes d'actions de grâces à saint Michel, une pour un heureux voyage, l'autre pour ma petite fille qui a été préservée de la rougeole dans une épidémie. Faites aussi, je vous prie, brûler deux cierges devant la statue de l'Archange. A. H.

Haute-Garonne. — Veuillez faire brûler une lampe en l'honneur de saint Michel. Amour et reconnaissance au saint Archange ! F. B.

En actions de grâces pour une faveur obtenue, je vous envoie une petite offrande. Si le puissant Archange m'obtient dans la première partie de cette année une autre grâce, je vous enverrai une offrande plus grande.

T., membre de la J. C. F.

¹ Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces Annales n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine, au jugement infailible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Ille-et-Vilaine. — Ayant perdu dernièrement un objet d'une certaine valeur auquel je tenais particulièrement, je me suis adressée à saint Michel après avoir cherché avec obstination et sans succès. Contre toute espérance et même toute vraisemblance, j'ai, le lendemain, retrouvé l'objet que j'avais promis de faire insérer dans les Annales si ma prière était exaucée.

Manche. — Je vous adresse une modeste offrande pour faire célébrer une messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel.

Meurthe-et-Moselle. — Mon neveu est sauvé. Merci à saint Michel je vous prie de faire brûler un cierge devant sa statue.

Je vous envoie l'offrande que je dois à saint Michel en remerciement de plusieurs faveurs obtenues. Je vous ai demandé une neuvaine le mois dernier et j'ai été exaucée. Je vous demande une nouvelle neuvaine pour d'autres intentions.

Morbihan. — Une messe d'actions de grâces pour une faveur obtenue par l'intercession de saint Michel.

Orne. — Merci à saint Michel pour une grâce qu'il a bien voulu m'accorder. A notre bon Archange, reconnaissance et confiance !

Pas-de-Calais. — Une neuvaine de messes d'actions de grâces pour vous plût.

Basses-Pyrénées. — Je viens, comme tous les ans à pareille époque, renouveler mon abonnement aux Annales et donner ma petite offrande à saint Michel et à saint Michel, pour les remercier de nous avoir préservés, moi et ma mère, de grands malheurs et pour leur demander de nous continuer leur protection pendant la nouvelle année qui commence.

Pyrénées-Orientales. — Prière de faire brûler un cierge devant la statue de saint Michel pour remercier le grand Archange des faveurs obtenues et pour lui demander de continuer à me protéger.

Saône-et-Loire. — Je vous envoie une petite offrande pour exprimer sur ma famille les bénédictions de saint Michel qui m'a toujours protégé jusqu'à présent.

Sarthe. — Vous voudrez bien dire une messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel et faire brûler un cierge devant sa statue pendant neuf jours. Le reste de la somme ci-jointe est à votre disposition pour d'autres actions apostoliques.

Seine. — Je vous envoie une petite offrande, dont vous ferez ce que vous voudrez. Mon petit Michael est le privilégié de son Protecteur grandit en force et en intelligence. Je renvoie du reste tous les compliments que l'on m'adresse à saint Michel et à Marie, auxquels il appartient de m'appartenir.

Seine-et-Oise. — Offrande à saint Michel pour une grâce accordée à mon fils.



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Église demande que saint Michel, le portier du ciel, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

- Aveyron.** — Saint-Affrique : M^{me} Marie Ancessy.
- Calvados.** — Caen : M. Laisné des Hayes, *zélateur*.
- Corse.** — Orto : M. Mathieu Ange Carli ; M. Antoine Jean Carli.
- Côte-d'Or.** — Beaune : M^{me} Cornu.
- Côtes-du-Nord.** — Saint-Brieuc : M^{me} Marie de Noës de Tourres, née de Tournefort. — Plounez : M. Jacques Pouhaïc.
- Hérault.** — Saint-Serès : M^{me} Léonie Coufandre, *très dévouée zélatrice*.
- Manche.** — Saint-Lô : M^{me} V^{ve} Fauchon, née Jeanne Hébert. — Cherbourg : M. Noyon. — Avranches : M. Jean Fortin ; M^{me} Louise Honorat ; M^{me} Euphrasie Trachon. — Le Mont-Saint-Michel : M^{me} V^{ve} Desdoity, née Anna Hellen. — Meautis : M^{me} Louis Durosié. — Ponts-sous-Avranches : M. l'abbé Boisard, *curé*.
- Morbihan.** — Belle-Ile en mer : M^{me} Ollivier.

Rhône. — Lyon : M^{me} Marguerite Dutel ; M^{me} Marie Balland.
Saône-et-Loire. — Chalon-sur-Saône : M^{me} Aimée Baisson.
Seine. — Paris : M. Paul Gigot ; M^{me} Georges Thureau ; M^{me} Raphaëlle Angélique Frichault, très dévote à saint Michel. — Levallois-Perret : M. Émile Foulon.
Seine Inférieure. — Gruchet : M. Desgenétais.
Somme. — Amiens : M^{me} V^{ve} Lefebvre, née Pauline Bertraud, associée.
Tarn-et-Garonne. — Castelsarrazin : M^{me} Marie Taparec, dévote à saint Michel.
Basse-Alsace. — Martenheim : M^{me} Elisa Albrecht.
Belgique. — Ixelles-les-Bruxelles : R. P. Gustave Delcourt ; M^{me} Marie Warnier ; M^{me} Eugénie Warnier ; M^{me} Marie Veaudot ; M^{me} V^{ve} Pieters ; M^{me} Polinje Pieters ; M^{me} Euphrosine Pieters.
Palestine. — Jaffa : Sœur Juliette Bonnemaison. — Ramlé : Elvine Cavalda, des sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition.

PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur Jésus-Christ, Roi de gloire, délivrez des peines l'enter les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'Hadès ni précipitées dans les ténèbres; mais que le Prince des Apôtres, saint Michel les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties en louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort au vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(Offertoire de la Messe des Morts)

.... Sed Signifer, Sanctus Michael, representet eas in Deum sanctam !...

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — LE « RENOUVEAU » DES ABONNEMENTS. — A NOS ZÉLATEURS, A NOS ZÉLATRICES, OPPORTUNITÉ DU CULTE DE SAINT MICHEL. — LA NEUVAINÉ, POUR L'ÉGLISE, POUR LE PAPE, POUR NOTRE EVÊQUE. — PROTECTEUR ET PATRON. — POUR LE CARÊME. — CHRONIQUE D'HIVER. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS. — TABLE DES MATIÈRES.

Le « Renouveau » des Abonnements

IL nous faut aujourd'hui parler de choses pratiques. L'année est finie, — nous voulons dire l'année des Annales du Mont-Saint-Michel, qui, avec avril, vont entrer dans leur trente-quatrième printemps. Nous devons, à ce sujet, bien nous entendre sur tous les détails du renouveau, qui, en l'espèce, se nomme réabonnement. Lisez bien, pour qu'il n'y ait à regretter ni erreur ni méprise.

1^o Tout abonnement aux Annales du Mont-Saint-Michel est payable d'avance et part du mois d'avril. En conséquence, les personnes qui viendraient à s'abonner durant l'année de publication reçoivent les numéros parus depuis avril.

2^o Sont considérés comme réabonnés tous ceux qui, n'ayant pas payé le renouvellement de l'abonnement avant la fin de mars, ne refusent pas cependant le numéro d'avril.

— Au lieu d'envoyer leur cotisation, certains préfèrent la voir recouvrer par la poste. Comme ce mode de paiement

est onéreux et désagréable pour beaucoup, nous ne l'employons pas généralement. Mais, passé le mois de juin, nous nous permettons d'adresser aux retardataires un petit rappel amical. Si celui-ci reste sans effet, — après un mois d'attente, — nous nous croyons fondés à interpréter la pensée de nos abonnés en leur faisant présenter par la poste une quittance du montant de l'abonnement, majoré de 0 fr. 50 pour frais de recouvrement. Tous comprennent que le bon ordre exige ces mesures.

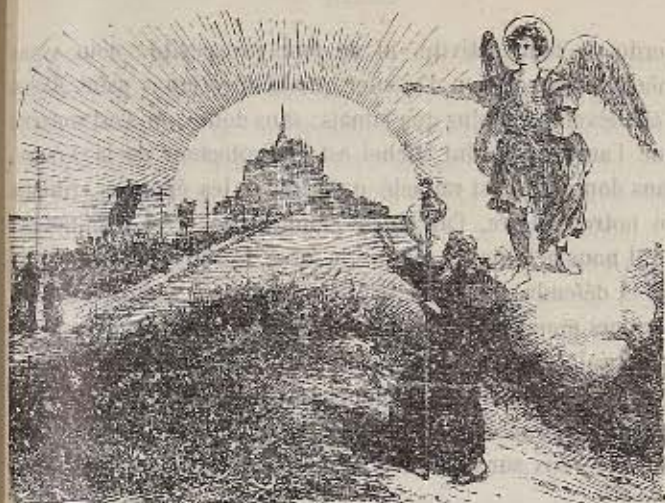
3^e Nous prions instamment nos dévoués zélateurs et zélatrices de bien vouloir nous adresser, avec les colisations recueillies par leur zèle, la liste des personnes auxquelles nous devons continuer d'envoyer les *Annales* durant l'année 1906-1907. Faut de prendre cette précaution, des erreurs, toujours regrettables, peuvent se produire.

4^e Avoir soin, dans la correspondance au sujet des *Annales*, de joindre toujours une bande d'adresse de la Revue, ou tout au moins, de donner le numéro d'ordre marqué sur cette bande.

5^e Lorsqu'on écrit, soit au Directeur de l'Archiconfrérie, soit au Directeur des *Annales*, — c'est tout un — employer toujours le mot *Monsieur* et éviter de se servir des expressions Père ou Révérend Père.

Toutes correspondances portant sur l'adresse les mots Père ou Révérend Père sont envoyées à Paris, au bureau des lettres tombées en rebut, et, par conséquent, ne nous parviennent pas.

6^e Une petite prière à tous nos dévoués correspondants. Voudraient-ils être assez bons pour nous renouveler leur adresse à chaque lettre qu'ils nous envoient ? Il y a toujours pour nous quelques minutes perdues à rechercher la ville, le numéro ou la rue de ceux dont la signature n'est suivie ou précédée d'aucune indication. Que l'on veuille bien nous faire la petite aumône de ce temps !



A nos Zélateurs, à nos Zélatrices

Opportunité de la Dévotion à saint Michel.

LES catholiques qui vivent en France et qui sont témoins des événements qui s'y succèdent depuis quelques mois, ne pourront jamais oublier la triste époque que nous traversons. Il faut remonter au temps des persécutions des premiers siècles de l'Église, ou aux jours de la Révolution pour voir commettre tant d'injustices criantes, tant d'iniquités. Sans doute on ne brûle pas encore les pieux fidèles sur les bûchers, on ne leur tranche pas encore la tête sous le couperet de la guillotine, mais ne pourrait-on pas affirmer que ceux qui ont juré notre anéantissement le feraient très volontiers, s'il n'étaient retenus par une crainte d'ailleurs très sage ?

Au milieu de toutes ces perturbations, où l'esprit de Satan se manifeste d'une façon si violente, nous avons continué à propager toutes nos œuvres. Grâce à Dieu, elles n'ont rien

perdu de leur activité, ni de leur prospérité; nous avons même la consolation d'ajouter que la dévotion à saint Michel s'est développée plus que jamais; sans doute, on s'est souvenu que l'archange saint Michel est le Protecteur de la France, sans doute on s'est rappelé qu'à toutes les époques critiques de notre histoire, l'archange saint Michel s'est manifesté et qu'il nous a toujours montré la force de son bras, pour soutenir et défendre. C'est un fait heureusement acquis, dans ces derniers mois et maintenant encore, c'est une clameur générale à saint Michel, et cette clameur vient jusqu'à nous, notre sanctuaire l'entend et les chapelains du sanctuaire y font écho. *Levavi oculos meos in montes unde veniet auxilium mihi.* Ous jeté les yeux sur la montagne d'où viendra le secours...

*

Zélateurs et zélatrices, entretenez de toutes vos énergies ce beau feu de la dévotion à saint Michel; répandez, autant qu'il vous sera possible, la confiance à l'Archange béni. Le céleste Chevalier de Dieu est impatient de venir à notre secours. Que Dieu, dans sa miséricorde, daigne nous envoyer son Archange, et pour qu'il en soit ainsi, fléchissons la justice du Très-Haut, implorons sa miséricorde, par nos prières et notre zèle.

Ne vous contentez pas de grands mots sonores, ne dites pas seulement: « Allez à saint Michel, » mais faites voir comment, pratiquement, on va à Lui, car si la clameur s'étendait partout, l'Archange aurait bientôt tout remis en sa place, le bien triompherait, le mal serait vaincu et le *Quis ut Deus* deviendrait plus que jamais le mot réel et actuel. Oui, que saint Michel prenne notre défense et bientôt nous ne connaîtrons plus les défaites, c'est certain. Allons vraiment à saint Michel et sachons prier; ne faut-il pas demander si l'on veut recevoir?

Rappelez, tout autour de vous, que la dévotion à l'archange saint Michel n'est pas une dévotion nouvelle; dites que, dès

l'origine, le rôle de saint Michel était visiblement marqué non seulement au ciel, mais sur la terre; que, dès les premiers jours de l'Église, on invoquait l'Archange, et qu'après avoir imploré la Vierge Marie c'est vers saint Michel que se dirigeait toute demande de secours. Qu'on étudie ce *Confiteor* que l'Église met sur nos lèvres, à la Messe, au Saint Office, à la réception de plusieurs sacrements, dans un grand nombre des cérémonies du culte, et que deux fois par jour les fidèles récitent aux prières du matin et du soir, et l'on verra que le nom de saint Michel vient immédiatement après le nom de Marie. *Confiteor... beatæ Mariæ semper Virginis, beato Michaeli Archangelo... Ideo precor beatam Mariam semper Virginem, beatum Michaellem Archangelum...*

Le culte de saint Michel est, après celui de l'auguste Vierge Marie, le plus grand par son antiquité, par son universalité et par les immenses avantages spirituels et temporels qu'il procure.

Pratiquer cette dévotion, dit saint Bernard, c'est s'assurer le salut et la suprême félicité.

Le culte de saint Michel, d'après saint François de Sales, est le grand remède contre le mépris des droits de Dieu, contre la rébellion, le scepticisme, le matérialisme et la négation de Dieu.

Enrôlez le plus d'adeptes que vous pourrez dans les cadres de l'Archiconfrérie, parlez des nombreuses indulgences plénières et partielles que cette Archiconfrérie procure aux chrétiens; parlez aussi des avantages spirituels à gagner par les nombreuses messes qui, tous les mois, sont célébrées au sanctuaire du Mont-Saint-Michel en faveur des associés vivants et défunts.

Rappelez le but de l'Archiconfrérie: Combattre, sous la bannière de saint Michel, Satan avec ses suppôts et leurs principaux moyens de perdre les âmes, les écoles impies et la mauvaise presse; Obtenir, par sa puissante intercession, la victoire sur les puissances infernales; le triomphe de la Sainte Église et du Souverain Pontife; la préservation d'une

mort subite et imprévue, et surtout la grâce d'une bonne mort; enfin, la délivrance des âmes du purgatoire.

Se faire enrôler dans l'Archiconfrérie, quoi de plus facile? Donner son nom et le faire inscrire sur les registres généraux du Mont-Saint-Michel, soit directement, soit par l'intermédiaire de nos zélateurs et zélatrices. L'Archiconfrérie n'impose aux associés aucune formule de prière obligatoire. L'inscription est absolument gratuite. Il n'est pas nécessaire de recevoir le billet d'admission, mais la plus minime offrande, pour les frais généraux de l'Archiconfrérie (frais de bureaux, frais d'impression...) donne droit à ce billet d'admission.

La dévotion à saint Michel a bien des moyens de s'exercer: c'est non seulement l'Archiconfrérie, c'est encore le scapulaire de saint Michel, c'est le chapelet de saint Michel, c'est la consécration des enfants à saint Michel...

Et, puisque le temps du réabonnement aux Annales est arrivé, pourquoi, chers zélateurs et zélatrices, ne dirions-nous pas un mot discret sur ce cher Bulletin? Si humble qu'il soit, n'est-il pas appelé, lui aussi, à propager la dévotion à l'Archange? Il raconte les manifestations que la piété catholique renouvelle chaque année, en l'honneur de saint Michel, sur la montagne que l'Archange s'est Lui-même choisie; il donne le texte des discours qui sont prononcés ici, à l'occasion de nos grandes solennités; il fait connaître les résultats de la piété archangélique en France et à l'étranger; souvent, il donne une page de l'histoire du Mont-Saint-Michel. Quoi de plus réconfortant, quoi de plus éloquent pour inciter à la confiance à saint Michel que la lecture des Actions de grâces mensuelles, que nous font parvenir un grand nombre de ceux qui ont été exaucés? N'est-il pas consolant, en même temps, de voir figurer dans la liste des Adieux aux défunts, les noms de ceux qui furent les dévots et les amis de saint Michel?

Les Annales nous donnent la date de la neuvaine mensuelle et, dans le calendrier de chaque mois, elles font connaître aux pieux lecteurs les indulgences plénières et partielles à gagner

dans le mois, sans omettre de signaler les jours où le saint Sacrifice de la Messe est offert pour les Associés. La vue seule de ces Annales ne ferait-elle pas songer à saint Michel, et ne renouvellerait-elle pas dans nos cœurs des sentiments de confiance et d'amour envers l'Archange?

Les Annales, comme vous le savez, sont l'organe officiel de l'Archiconfrérie. Elles paraissent tous les mois, par livraisons de 24 pages. Le prix de l'abonnement est bien modeste, 2 francs par an, et puis, n'est-il pas un mode d'abonnement facile et à la portée de tous: neuf personnes se cotisant, en l'honneur des neuf chœurs des Anges, n'ont à verser chacune que 0 fr. 25 par an. L'une d'elles, désignée par les membres de la neuvaine ainsi formée, reçoit directement les Annales et se charge de les passer aux huit autres...

* * *

A la fin du dix-huitième siècle, Dieu permit à Satan de bouleverser la France, pour la punir de ses infidélités, le sang coula par torrents, les églises furent profanées. Aujourd'hui, les ennemis de Dieu sont de nouveau ligués sous l'étendard de Satan, contre l'Église de Jésus-Christ et contre la fille aînée de l'Église. La lutte est conduite avec une telle violence, avec une telle habileté qu'on est à se demander si la foi ne va pas disparaître de la terre de France.

Humainement parlant, il n'y a aucun espoir de salut. Mais, c'est lorsque tout est perdu que tout sera sauvé, si nous savons prier, souffrir et agir. Saint Michel, nous vous l'avons déjà dit, attend que nous l'invoquions avec confiance pour reprendre son glaive, frapper le dragon et continuer, par les Francs, l'œuvre de Dieu dans le monde.

C'est en tout temps, mais surtout aux époques de lutte, qu'il faut invoquer saint Michel.

Au moment où les sociétés chancellent, parce qu'elles ont méconnu les droits de Dieu, disait le cardinal Mermillod, il

importe de rappeler la dévotion à l'Archange qui a jeté le cri *Quis ut Deus, Qui est semblable à Dieu!* et le cardinal Donnet ajoutait : C'est à saint Michel, après Marie Immaculée, que nous, Catholiques français, devons avoir recours dans les épreuves.

A l'œuvre donc, chers zélateurs et dévouées zélatrices, travaillons à étendre partout la dévotion à l'Archange saint Michel. Tout pour Dieu, tout pour les âmes, pour nos frères et pour nous !

La Neuvaine mensuelle

POUR L'ÉGLISE, POUR LE PAPE, POUR NOTRE ÉVÊQUE

NOTRE neuvaine ne commencera que le lundi 11 pour se terminer le mardi 19 mars, en la fête de saint Joseph, patron de l'Église universelle, patron particulier de N. S. Père le Pape **Pie X**, patron particulier aussi de l'évêque du Mont-Saint-Michel, Mgr **Joseph Guérard**, évêque de Coutances et Avranches.

Cette gerbe de souvenirs que nous apporte la fête de saint Joseph nous indique assez les intentions que nous devons avoir pendant nos jours de prières. Pour l'Église, et pour l'Église de France tout spécialement, nous demanderons des jours meilleurs. Que saint Michel et saint Joseph unissent leur puissance pour faire renaître la paix sur notre malheureuse patrie !

A l'intention de notre vénéré Souverain Pontife, en catholiques pieux et dévoués, nous offrirons un bouquet de prières ardentes et pures. Nous y ajouterons une résolution. Dans sa dernière Encyclique au peuple de France, Pie X veut bien nous féliciter de la fidélité et de l'union que nous avons montrées jusqu'ici. « De cette fidélité et de cette union, dit le

Saint-Père, nous en étions sûrs d'avance, car nous connaissions trop la noblesse et la générosité du cœur français pour avoir à craindre qu'en plein champ de bataille là désunion pût se glisser dans vos rangs. Nous n'en éprouvons pas moins une joie immense au spectacle magnifique que vous donnez actuellement, et, en vous louant hautement devant l'Église tout entière, Nous en bénissons du fond du cœur le Père des miséricordes, auteur de tous les biens. » De telles paroles sont pour les catholiques auxquels elles s'adressent un honneur sans égal. Dans la soumission qui les suit doit entrer une grande part de reconnaissance. Aux pieds de saint Joseph nous prendrons la résolution de mériter toujours de tels éloges pour notre attachement au successeur de Pierre, et nous prierons le doux Patriarche de protéger toujours la personne sacrée du Pape qui a bien voulu nous les adresser.

Nous ne manquerons pas non plus d'avoir un souvenir pour l'Évêque qui a donné tant de preuves de son culte et de son amour pour saint Michel, et qui ne cesse d'entourer nos œuvres de la plus grande affection, ne se lassant jamais de les bénir. A Celui qui tous les ans vient présider notre fête du 16 octobre, le cœur de tous les fidèles de saint Michel est depuis longtemps acquis. Leur affection, leur reconnaissance, se traduira le 19 mars, jour de sa fête, par une fervente prière. Saint Joseph nous exaucera. Longtemps à notre tête restera le Pontife zélé qui veille avec tant de sagesse sur l'Église de Coutances.

La fête de saint Gabriel ne doit pas pour nous passer inaperçue. Le 18 mars nous fêterons et nous prierons ce grand Archange, frère de saint Michel, avec d'autant plus de piété que, par suite de la date avancée de Pâques, nous n'aurons pas, cette année, pour célébrer une seconde fois son souvenir, la fête de l'Annonciation, reportée entièrement au mois d'avril.

CALENDRIER DU SANCTUAIRE DU MONT-SAINT-MICHEL

1 Ven.	Le Saint-Soir de N.-S. Jésus-Christ.	15 Ven.	Le Précieux Sang de N.-S. Jésus-Christ.
2 Sam.	S. Aubin, confesseur pontife. A 7 h. 1/2, messe pour les zéloteurs, zélatrices, bien-faiteurs et bienfaitrices des Œuvres du Mont-Saint-Michel.	16 Sam.	De la fête.
3 Dim.	III ^e Dim. du Carême.	17 Dim.	De la Passion.
4 Lun.	S. Cosme, conf. A 7 h. 1/2, messe pour les associés vic. et déf. de l'Archic.	18 Lun.	S. Gabriel, archange. A 7 h. 1/2, messe pour les associés vic. et déf. de l'Archiconfrérie.
5 Mar.	De la fête.	19 Mar.	S. Joseph, Epoux de la Sainte Vierge et Patron de l'Église universelle. Clôture de la Neuvaine mensuelle.
6 Mar.	De la fête.	20 Mer.	S. Cyrille de Jérusalem, év. et doct.
7 Jeu.	S. Thomas d'Aquin, conf. et doct.	21 Jeu.	S. Benoît, abbé.
8 Ven.	Les cinq plaies de N.-S. Jésus-Christ.	22 Ven.	Les Sept Douleurs de la Vierge Marie.
9 Sam.	S ^t François, veuve.	23 Sam.	De la fête.
10 Dim.	IV ^e Dim. du Carême.	24 Dim.	Les Rameaux.
11 Lun.	De la fête. A 7 h. 1/2, messe pour les associés vicants et défunts de l'Archiconfrérie. Ouverture de la Neuvaine générale mensuelle.	25 Lun.	De la fête. A 7 h. 1/2, messe pour les associés vicants et défunts de l'Archiconfrérie.
12 Mar.	S. Grégoire, pape et docteur.	26 Mar.	De la fête.
13 Mer.	De la fête.	27 Mer.	De la fête.
14 Jeu.	De la fête.	28 Jeu.	Jeudi-Saint.
		29 Ven.	Vendredi-Saint.
		30 Sam.	Samedi-Saint.
		31 Dim.	LE SAINT JOUR DES PAQUES.

Pendant ce mois de mars (le calendrier l'indique) les associés vicants et défunts de l'Archiconfrérie bénéficieront donc des fruits de quatre messes. Une cinquième messe sera célébrée pour nos zéloteurs, nos zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices des œuvres du Mont-Saint-Michel.

Outre ces avantages nous rappelons qu'on peut gagner les Indulgences suivantes dans le cours du présent mois :

- Indulgence plénière pour les associés de l'Archiconfrérie, l'une des 50 nouvelles accordées par Pie X. (Date conseillée, le 15).
- Indulgence plénière pour ceux qui, en public ou en particulier, font la neuvaine en l'honneur de saint Michel. Cette indulgence se gagne dans le cours de la Neuvaine ou des 8 jours qui suivent.
- Indulgence plénière, le jour de la fête de saint Gabriel Archange, pour ceux qui récitent tous les jours le chapelet de saint Michel.
- Indulgence de sept ans et sept quarantaines pour les Associés de l'Archiconfrérie, le jour de la fête de saint Gabriel.
- Indulgence de sept ans et sept quarantaines chaque fois qu'on récite, de cœur au moins content et avec dévotion, le chapelet de saint Michel.
- Indulgence de 300 jours, le jour de la fête de saint Gabriel Archange, scapulaire de saint Michel.
- Indulgence de 300 jours, le 19 mars : Scapulaire de saint Michel.
- Indulgence de 300 jours chaque jour de la Neuvaine mensuelle.
- Indulgence de 100 jours, une fois la nuit, aux Associés de l'Archiconfrérie qui récitent le « Sancte Michael » de Léon XIII.
- Cent jours, chaque jour, quand on porte sur soi le chapelet de saint Michel, ou que l'on baise la médaille qui y est fixée.
- Indulgence de 60 jours, chaque fois que les Associés accomplissent un œuvre de piété ou de charité.

Protecteur et Patron de l'Église

Ce ne sont pas là deux titres équivalents, et ce qui, dans la circonstance présente, le prouve mieux que tout raisonnement ou toute recherche étymologique, c'est qu'ils ne sont pas attribués au même personnage. Saint Michel est le protecteur de l'Église universelle dont saint Joseph est le patron. L'un et l'autre ont leur titre, qui n'est pas sans charges, depuis longtemps.

Protecteur de l'Église, saint Michel l'a toujours été. Avec Bossuet n'hésitons pas à le reconnaître. Dès avant la venue de Notre-Seigneur, n'était-il pas le gardien du peuple de Dieu ? La tradition constante de l'Église n'a pas varié sur ce point.

Saint Joseph a toujours été lui aussi le Patron de l'Église universelle. Sans doute ce titre magnifique et glorieux ne lui a été solennellement décerné que le 8 décembre 1870 par un décret pontifical. Mais Pie IX, en cette déclaration, ne faisait que répondre au vœu de tous les évêques qui, quelques mois auparavant, s'étaient réunis pour le concile du Vatican. Cet accord de l'épiscopat catholique sanctionné par le Pape n'a rien de surprenant. « Ne peut-on pas dire en effet, écrit un auteur, que saint Joseph a été constitué, comme de droit divin, Patron de l'Église ? » Qu'a-t-il été sur la terre aux jours de sa vie mortelle ? « L'homme spécialement choisi de Dieu, répond saint Bernardin de Sienne, pour introduire à son ombre dans le genre humain Celui qui devait accomplir l'œuvre de notre salut. » Chef de la sainte Famille, chaste époux de Marie, Père nourricier de l'Enfant-Dieu, première personne de ce que l'on a pu appeler la Trinité terrestre, voilà ce que saint Joseph a été ici-bas. En tout cela il n'était que la figure du Père éternel. « La place qu'il occupait dans le monde, dit le Père Faber, n'était que l'apparence d'une place. Il a été une

apparition du Père non engendré. » Tenant lieu de ce Père de toute éternité, il a été établi par lui « seigneur sur sa maison et prince de tous ses domaines. »

Par la volonté de Dieu saint Joseph a donc présidé aux destinées de l'Église naissante avec Marie et Jésus. Depuis Nazareth la maison a grandi, les domaines se sont étendus, mais seigneur, le prince des premiers jours, n'a pas été relevé de sa charge ni de son commandement. Les frères du Christ, les cohéritiers du Royaume éternel, se sont multipliés comme les étoiles du firmament, mais tous doivent toujours donner à l'Époux de la Vierge Marie le nom de père.

Père, c'est là ce que signifie ce mot de patron qui sonne si mal aujourd'hui à certaines oreilles, prostitué qu'il est dans une opposition où il perd tout son sens. Saint Joseph le mérite toujours ce titre, parce qu'il ne cesse pas de prendre soin de ses enfants. Par lui tous les besoins sont comblés, toutes les grâces accordées. Il ne reste insensible à aucune peine, à aucune souffrance et il a pouvoir de tout guérir. Il n'est pas un de ces « saints spécialistes » dont le patronage ne s'étend qu'à telles catégories d'âmes ou de grâces. Toutes les spécialités lui appartiennent. Sainte Thérèse l'a écrit depuis longtemps : « Il semble que Dieu accorde à d'autres saints la grâce de nous secourir en de certains besoins, mais je sais, par expérience, que saint Joseph nous secourt en tous, comme si Notre-Seigneur voulait faire voir que, de même qu'il lui était soumis sur la terre, il ne peut rien lui refuser dans le ciel... » Un père n'a pas de prière à adresser à l'aîné de ses enfants en faveur des plus jeunes. « Il ne prie pas, dit Jean Gerson, il commande. » Voilà comment saint Joseph, doué d'une merveilleuse puissance parce qu'il a été le Père nourricier de Jésus, reste toujours le père, le patron de la grande famille chrétienne.

Ce patronage de saint Joseph s'étend à toute la vie intérieure, vie cachée, si l'on peut dire, de l'Église. Mais, cette Église a des ennemis qui ne désarment pas. Elle doit lutter contre eux, déjouer leurs ruses, abattre leurs complots. Il faut

un protecteur qui, aux jours de combat, prenne la défense du père et des enfants et leur garde la victoire. Avec saint Joseph, quel fut le gardien invisible donné à l'enfant de Bethléem ? Après la mort du Père qui devait soutenir l'Homme-Dieu et le reconforter à l'agonie du jardin des Olives ? La tradition n'a qu'une voix pour répondre : saint Michel. L'honneur sans égal d'être l'ange gardien du Dieu fait homme avait été brillamment mérité par celui qui, le premier dans l'adoration, avait courbé le front devant le Messie crucifié, et mis en déroute les anges rebelles. Cet honneur devait lui être encore continué dans toute la suite des temps, près de l'Église qui n'est que le Christ étendu dans les âmes. Et c'est ainsi que saint Michel a charge de défendre et de soutenir la société chrétienne. Suivant le mot charmant d'un chroniqueur du Mont, il est « le chef de la gendarmerie céleste », et en cette qualité, il doit faire respecter partout les droits de Dieu et arrêter l'ennemi qui voudrait décimer la famille de Joseph. Général des armées du Seigneur, c'est lui qui conduit au triomphe tous les soldats de Dieu.

Mais, — et ici se trouve la connexion étroite qui unit saint Michel et saint Joseph, — l'Archange ne pourra faire œuvre bonne et victorieuse que si l'armée qui se donne à lui est soumise et dévouée. Quel capitaine pourrait vaincre avec des troupes rongées par la discorde et la rébellion, avec des soldats orgueilleux et indisciplinés ? Le protecteur prend ce que lui donne le père. Sans doute, il appelle à lui ses bataillons angéliques, mais il faut aussi que les hommes qu'il vient secourir soient dociles et aimants. Il ne soufflera courage et ardeur qu'à ceux dont le cœur est pur et bien disposé. Qui nous rendra dignes de nous enrôler sous les ordres de Michel ? Saint Joseph notre père.

À saint Joseph donc, demandons la foi vive et l'amour brûlant, prions l'humble Époux de Marie de nous rendre humbles, charitables et soumis. Mettons notre cœur à ses pieds et espérons en lui. Pendant tout le mois de mars, ne

cessons pas de lui rendre honneur et louange. Avec l'Église tout entière, célébrons sa mémoire.

*Te Joseph celebrent agmina cœlitum,
Te cuncti resonent christiadum chori.*

Saint Michel est à la tête des chœurs célestes qui chantent la gloire du bienheureux Joseph. Chantons aussi avec lui. Saint Joseph nous bénira, et réconfortés, affermis par cette bénédiction du Père, nous pourrons, à la suite de l'Archange protecteur, nous jeter dans la mêlée pour Dieu et pour l'Église. Nous y remporterons la victoire.

Pour le Carême

Voici un temps d'abstinence et de privation. Ce n'est pas de jeûner des viandes grossières qui nourrissent le corps si on ne jeûne pas aussi de tout ce qui sert d'aliment à l'âme propre. Ô mon Dieu ! que les créatures se taisent pour moi que je me taise pour elles en ce temps ! Que mon âme se nourrisse dans le silence en jeûnant de tous les vains discours. Que je me nourrisse de vous seul et de la croix de votre fils Jésus ! Je jeûnerai donc, ô mon Dieu, de toute volonté qui n'est point la vôtre ; mais je jeûnerai par amour, dans la liberté et dans l'abondance de mon cœur. Faites, Seigneur, selon votre bon plaisir, je me tais, j'adore ; je dis sans cesse : Ô Dieu, votre volonté se fasse et non la mienne. !

FÉNÉLON.



Chronique d'hiver

Vous croyez peut-être que l'hiver au Mont-Saint-Michel est triste, et que les jours s'y succèdent monotones et longs pour les pauvres gens restés sur leur rocher. Il n'en est rien. La chronique d'hiver du Mont est tout aussi variée que celle de son été. Sans doute, il n'y a pas ce mouvement de pèlerins et de touristes qui, aux jours de soleil, anime notre petite ville, mais la vie silencieuse du temps des frimas n'en a que plus de charme. L'âme recueillie peut sentir plus profondément la variété des tableaux que la saison déploie successivement avec une munificence sans égale.

Certes, le Mont est beau, quand aux midis de juin et de juillet son granit étincelle sous le soleil brûlant, mais le fond est toujours pareil, un ciel uniformément bleu. Vienne l'hiver et le décor chaque jour change, parfois même plus souvent. Tout ce que la froide saison tient en réserve dans ses trésors cachés vient tour à tour envelopper la baie et donner à la Merveille d'Occident un coup d'œil qui, toujours varié, ne cesse jamais d'être beau.

C'est la brume d'abord. Elle voile le passage de l'automne à l'hiver, brume épaisse, faite de cette petite pluie, qui, sans avoir l'air de toucher, couvre tout de sa lourde humidité. Les jours qu'elle remplit ont quelque chose de triste. Ils compriment le cœur et éteignent toute énergie. L'esprit est noyé dans l'atmosphère molle qui environne les êtres et les choses. Le granit, comme traversé, suinte et ruisselle à l'intérieur des salles. Sous le plafond de brume la mer elle-même n'avance qu'avec langueur ses flots sans mouvement et sans vie. Au milieu de tout cela le Mont est lugubre. Il a perdu ses teintes et ses couleurs, même le noir profond de sa masse. On dirait une aquarelle pâle sur laquelle un enfant étourdi aurait, avec son doigt, promené des gouttes d'eau.

La brume devient vite brouillard. Une muraille blanche que l'œil ne peut percer vous isole des choses d'alentour. Ne cherchez pas la flèche et sa statue, la mer ou la grève, il n'y a rien pour le regard. A trente pas le Mont semble une grande tache sur du papier à filtre. Pas un souffle, pas une brise. Le brouillard qui emplît l'air reste opaque et immobile. On ne voit rien mais on entend tout. La voix lointaine de pêcheurs partis dans les grèves arrive nette et distincte alors que vos yeux ne voient toujours que du blanc. Et ce fut ainsi, certain dimanche, à l'heure des vêpres, une mélodie délicieuse. Les cloches des paroisses de la côte semblaient s'être donné rendez-vous près de saint Michel. De tous les côtés arrivaient leurs sons joyeux, dominés par la voix plus grave du bourdon d'Avranches, et toutes, s'unissant dans un accord parfait, versaient aux pieds de l'Archange leur chant mystérieux et doux.

Puis, un beau matin, l'abbaye, la ville, le bois, les rochers, la grève elle-même, s'éveillèrent sous la neige. C'était le lendemain de Noël, fête pour laquelle la tradition voulait que la terre revêtit le blanc manteau. Mais une sorte d'anarchie s'est glissée dans le cours des saisons, et depuis assez longtemps la tradition n'était plus observée. Enfin, cette année, la neige n'a pas voulu laisser passer l'octave sans venir nous visiter. Elle est belle partout, mais ici encore davantage, et ici, plus que partout ailleurs, elle est « la nature embellie et la beauté. » Qu'il était beau notre Mont sous cette blancheur immaculée ! C'est sur sa face sud-ouest, sauvage et abrupte, qu'il fallait l'admirer, car c'est de ce côté qu'avait soufflé la tourmente. Posée sur les branches des arbres, plaquée sur les pierres et les murs, la neige couvrait tout de sa fourrure magique. Avec la flèche, elle montait dans le ciel gris, jettant sa dernière note d'une blancheur éclatante sur l'or de la statue du faite. Véritable féerie était la merveille, dont les moindres détails rehaussés de blanc apparaissaient plus approfondis et plus marqués ! De la chapelle Saint-Aubert, au pied même

la statue du bon évêque, qui, sous une chape et une mitre d'hermine, du même geste paternel vous bénissait et vous faisait en même temps lever les yeux, vous vous seriez cru en présence de quelque chimérique palais édifié dans le rêve d'un sommeil heureux.

Quelques jours suivirent d'une grâce quasi printanière. Mais tout à coup, avec la soudaineté d'une attaque, le froid revint se faire sentir. C'était la fameuse « vague de froid » qui achevait chez nous sa traversée d'Europe. Un soir le vent s'éleva brutal et aigu ; il recouvrit tout de glace. Le matin les stalactites pendaient aux rochers et aux toits, les arbres et les plantes frissonnaient sous le givre. Le Couesnon, le capricieux Couesnon, se trouvait pris lui-même ; la glace arrêta son cours. Pareille chose ne lui était pas arrivée depuis dix ans. Il paraît du reste, que c'est chez lui une vieille habitude de ne se laisser prendre ainsi qu'à peine une fois en moyenne dans l'espace de deux lustres. Le spectacle pouvait donc passer pour rare, et la remarque en était faite à certain Russe qui ne cessait de répéter : « Que j'ai mal choisi mon temps pour visiter le Mont-Saint-Michel ! — Mais, lui disait-on, au contraire, vous pourrez vous vanter de l'avoir vu avec la rivière gelée. Bien peu de voyageurs ont eu pareil privilège. — C'est peut-être vrai, reprenait l'étranger, au grand étonnement des Montois, mais je suis habitué à voir de la glace tous les jours et je me serais fort bien passé d'en retrouver ici. »

Le vent cessa bientôt, et alors ce fut le silence absolu de la nature terrassée par le froid. La grève était comme morte, avec ses rides durcies et son sable qui avait perdu toute l'élasticité que le pied et même la vue ont l'habitude d'y sentir. Seules de loin en loin, criaient les mouettes. Étonnées de ne pouvoir se livrer à leurs plongées et à leurs pêches accoutumées, elles voletaient sur la glace et faisaient entendre leurs plaintes plus tristes encore que d'ordinaire. Sur le ciel sans nuage, dans une clarté diffuse, le Mont détachait toutes ses lignes avec une netteté parfaite.

Après vint la débâcle. Sous un soleil pâle, la glace se brisa et le courant emporta les morceaux. Partout, des craquements secs et répétés indiquaient des ruptures et de nouveaux départs. Ce fut, au pied de la tour du Moulin, un beau débâcle de glaçons. Les collisions ne manquèrent pas. Il y eut de nombreuses culbutes; des pointes émergèrent de l'eau. Une qui apparut au moment présentait la coupe d'un vrai Mont-Saint-Michel en miniature. Et tous, vers la grande mer, petits et gros glaçons, s'en allaient majestueusement au fil du courant, avec de lents tournoisements sur eux-mêmes quand ils venaient à s'accrocher.

Malgré la brume, le brouillard, la neige et la gelée, chaque jour a amené son contingent de monde. Les Anglais n'ont pas manqué, avec leur flegme habituel qui semblait encore ressentir du temps. Aux jours de brouillard ils paraissent à la fois étonnés et heureux de retrouver ce « fog » que peut-être jusqu'alors ils croyaient être une spécialité de leur pays. Les nôtres aussi sont venus, apportant, avec leur perpétuel entrain, une note plus chaude. Tous, chaque jour, au milieu en passant, se retrouvaient dans l'humble église. C'est là que l'effet qu'il fait vraiment bon, surtout aux mauvais jours. Quand l'on est bien là pendant que le vent souffle ou que la neige tombe! Les veilleuses brûlent frileusement au fond de leurs verres rouges et les cierges paraissent moins ardents. Justement on se compare à ces chétives lueurs qui se consument à l'abri dans le sanctuaire alors que dehors elles seraient éteintes en un instant. Et alors, en songeant que tout à l'heure il faudra sortir, se jeter dans la tempête et le froid, sous la parfaite des dangers qui menacent notre âme, on ne peut s'empêcher de prier plus pieusement, d'aviver sa foi et son amour et de demander à l'Archange puissant aide et protection.



ACTIONS DE GRÂCES¹

Ardennes. — Deux messes à saint Michel, l'une en reconnaissance d'une grâce temporelle obtenue, l'autre pour demander la guérison d'une maladie. Une neuvaine de Jampes aussi à la même intention. G. P.

Calvados. — Plusieurs fois j'ai déjà été délivrée de difficultés affreuses et venais arrêter mes affaires commerciales grâce au recours que j'ai eu à Notre-Dame des Anges et à saint Michel. Ces difficultés sont encore revenues. Veuillez célébrer une messe le plus tôt possible pour demander à l'Archange de me renouveler sa puissante protection. S. D.

Côtes-du-Nord. — Une messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel pour les âmes du Purgatoire. Veuillez aussi faire brûler un cierge devant la statue du grand Archange. A. H.

Deux-Sèvres. — Saint Michel a guéri le malade que je lui avais recommandé. Merci au glorieux Archange: qu'il continue de me protéger ainsi que toute ma famille! I. W.

Eure-et-Loir. — Aidez-moi à remercier saint Michel qui m'a protégé et m'a gardé ma situation. Demandez-lui aussi avec moi, je vous prie, la conversion de mon enfant. P. B.

Finistère. — J'avais recommandé ma petite fille malade à saint Michel. Un mieux sensible s'est déjà produit. Veuillez célébrer une messe d'actions de grâces. J'espère que l'Archange achèvera vite la guérison complète. V. M.

Hérault. — Merci au grand saint Michel de m'avoir obtenu la guérison de mon fils Gabriel. Merci, merci! G. B.

Ille-et-Vilaine. — Je vous envoie les honoraires de deux messes pour les âmes du Purgatoire et en l'honneur de saint Michel. Remerciements et nouvelle demande pour succès d'examen. A. D. ou T., *sélatrice*.

¹ Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *discours* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine, au jugement infailible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Je viens vous demander une messe d'actions de grâces à l'intention de saint Michel qui nous a obtenu la guérison d'un enfant. M^{me} J.

Indre. — Une messe d'actions de grâces pour toutes les faveurs que saint Michel m'a obtenues ainsi qu'à mes enfants ! Une lampe allumée pendant neuf jours et une neuvaine de prières pour que la protection de l'Archange ne nous manque jamais ! M^{me} J.

Loire-Inférieure. — Mon fils va mieux, il a pu reprendre ses études. Je prie saint Michel de bien vouloir le rétablir complètement. Ci-joint l'offrande pour vos œuvres. M. I.

Loiret. — J'ai obtenu la grâce que je désirais avec tant d'ardeur. Je remercie bien l'Archange de sa protection. Je lui demande encore de me conserver en bonne santé. M. B.

Maine-et-Loire. — Une neuvaine de messes à saint Michel pour les âmes du Purgatoire en reconnaissance d'une grâce obtenue. L. S.

Manche. — Je vous prie de bien vouloir dire une messe pour remercier saint Michel des grâces obtenues et pour lui demander une nouvelle faveur ainsi que sa constante protection. V. G.

Meurthe-et-Moselle. — J'ai un filleul. Il portera le nom de Kéa pour que l'Archange veille sur lui et le protège toujours. Veuillez dire une messe d'actions de grâces pour l'heureuse naissance de cet enfant. M^{me} I.

Je vous avais demandé une neuvaine à l'intention de mon mari malade. Il a été promptement guéri. Merci à saint Michel. Je vous demande une nouvelle neuvaine pour une autre intention. M^{me} M.

Pyrénées-Orientales. — Une messe d'actions de grâces et un vœu à saint Michel pour faveurs obtenues. A. S.

Haute-Saône. — Merci à saint Michel qui a tout arrangé pour moi dans une affaire très épineuse. Ma grande confiance en ce grand saint n'a pas été trompée. Une messe d'actions de grâces, s'il vous plaît. Sœur S^{te} D.

Seine. — Veuillez faire brûler une lampe devant la statue de saint Michel pendant tout le mois de février et accepter en même temps l'offrande que je vous fais pour vos œuvres à titre de reconnaissance pour une faveur obtenue. L. B.

Seine-et-Oise. — Saint Michel m'a déjà donné une grande marque de sa protection, j'ai de nouveau recours à lui et je vous demande une nouvelle neuvaine de prières. A. A.

Suisse. — Une messe pour remercier saint Michel de toutes les grâces qu'il m'a accordées et pour le prier de me protéger toujours. T. T., rel.

Martinique. — Une messe à saint Michel pour le remercier de la réussite d'une opération et pour obtenir la conversion d'un fils unique associé de l'Archiconfrérie depuis dix ans. A. D., zélatrice.

Une associée de l'Archiconfrérie, atteinte du croup était condamnée par quatre médecins, et avait reçu l'Extrême-Onction. On a promis une messe à saint Michel, et j'ai moi-même allumé une lampe devant une statue de l'Archange rapportée du Mont-Saint-Michel. La malade est subitement devenue mieux, au grand étonnement des médecins. Ce mieux continue et aucun danger ne paraît plus à craindre. Veuillez célébrer la messe promise à l'intention de l'âme la plus délaissée du Purgatoire. A. L.

États-Unis. — Veuillez faire brûler un cierge devant la statue de saint Michel en actions de grâces pour la guérison d'un enfant. A. H., zélatrice.



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Église demande que saint Michel, le porte-étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Aisne. — Guise : M. Auguste Bourgeois ; M^{me} Sophie Vitoux ; M^{me} Félicie Bleux, zélatrice. — Vaux-Andigny : M^{lle} Joséphine Dumesnil, zélatrice.

Côtes-du-Nord. — Saint-Brieuc : M. Gabriel Bruté de Rémur ; M. Jean-Marie Vitel ; M. Eugène Huet ; M^{me} L. du Bois. — Guingamp : M. l'abbé A. Chareton. — Lamballe : M. André Bernard de la Gastinais ; M^{me} le Restif des Tertres.

Drôme. — Remusat : M. Adrien Cler.

Doubs. — Bolandoz : M. Félix Salomon ; M^{me} Constance Vertel.

Gironde. — Talence : M^{me} V^{ve} Baignère née Anne Lauzon.

Hérault. — Aniane : M^{me} V^{ve} Froment née Émélia Lachezette.

Ille-et-Vilaine. — Chastres : M. Marcel Delamarre ; M. Julien Houé.

Indre. — Chateauroux : M. Pierre Michel du Vernay.

Loir-et-Cher. — Onzain : M^{me} Andrée Ruelle.

Loire-Inférieure. — Nantes: M^{me} Sophie Pallier. — Châteaubriant: M^{me} Trochu, très dévote à saint Michel.

Loiret. — Orléans: M. Pagot; M^{me} Coutant-Carpentier.

Maine-et-Loire. — Lézigné: M^{me} Gastineau, très dévote à saint Michel.

Manche. — Saint-Lô: M^{me} Le Creps née Mathilde Le Guay. — Avranches: M. Auguste Aulstey; M. Hilaire Renault; M^{me} Paire; M^{me} Couette née Royer. — Mortain: M. Victor Roussel. — Montebonny: M. le Chanoine Lefoulon *cure-doyen*. — Saint-Hilaire-du-Harouais: Sœur Sainte-Clémente. — Saint-Martin-des-Champs: M. Jean Lemask. — Pontaubault; M^{me} Rouault. — La Meauffe: M^{me} Françoise Ranchet, et Désirée Patin.

Mayenne. — Fromentières: M^{me} Boisseau, née Adèle Doreau.

Morbihan. — Kerbenzan: M. Auguste Letort.

Nièvre. — Nevers: M^{me} Vve Gauthier; M^{me} Vve Fleury.

Haute-Saône. — Luxeuil: M^{me} Alexandrine Richard.

Saône-et-Loire. — Paray-le-Monial: M^{me} Catherine Franklin.

Sarthe. — Le Mans: M. Yves de Lesguern.

Haute-Savoie. — Annecy: M. Jean Brun. — Metz-Tessy: M^{me} Marie Duconlez; M^{me} Françoise Raisin, *fidèle associée*.

Seine. — Paris: M^{lle} Emma-Anna des François de Pontchalon.

Seine-et-Marne. — Misy-sur-Yonne; M. l'abbé Aug. Grandjean; M^{me} Vve Begui, née Marie Rondeau.

Canada. — Trois Rivières: Sœur Marie du Carmel; Sœur Marie de Sept-Douleurs, *monastère du Précieux Sang*; — Saint-Barnabé: M. Abraham Martel.

États-Unis d'Amérique. — La Nouvelle Orléans: Rev. Fr. Louis Henriennet; M^{me} Cécile Léveillé; M^{lle} Marie Antonia Lebon.

PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur Jésus-Christ, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du feu profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que le Prince des Anges saint Michel les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(Offertoire de la Messe des Morts.)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in Liber sanctam l...

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUS

DANS LA 33^e ANNÉE

DES

ANNALES DU MONT-SAINT-MICHEL

1^{re} Livraison. — Avril 1906.

Abonnements et réabonnements.	1	L'Inventaire.....	10
Saint Michel et la France.....	3	Variétés. Une vision de Léon XIII.	17
Brochure mensuelle.....	7	Les guides célestes.....	17
Calendrier.....	9	Actions de grâces.....	20
Les fêtes du 12 et du 20 mars		Adieux à nos chers défunts....	22
de 1906 au Mont-Saint-Michel.			

2^e Livraison. — Mai 1906.

Brochure mensuelle.....	25	Reconnaissance à saint Michel..	41
Calendrier.....	26	Variétés. L'incrédule du matin de	
Le 15 mai à saint Michel.....	27	Pâques.....	42
Calendrier.....	28	Loué soit Jésus-Christ.....	43
La foire timide.....	29	Actions de grâces.....	44
Le 15 mai.....	31	Adieux à nos chers défunts....	47
Le Mont-Saint-Michel au Sécul.	39		

3^e Livraison. — Juin 1906.

Brochure générale mensuelle...	49	De la communion fréquente et	
Calendrier.....	51	quotidienne.....	60
Le 15 juin pour.....	52	Actions de grâces.....	67
Calendrier et descriptif.....	57	Adieux à nos chers défunts....	69

4^e Livraison. — Juillet 1906.

Brochure correspondants, à nos amis.	73	Levallois, Curé du Mont-Saint-	
Calendrier.....	74	Michel, directeur du Pèlerinage	
Le 15 juillet pour! (suite).....	75	et de l'Archiconfrérie.....	85
Le 8 mai.....	82	La Fête-Dieu sur mer.....	89
Brochure pastorale. Confirmation au		Actions de grâces.....	92
Mont-Saint-Michel.....	84	Adieux à nos chers défunts....	95
Compte rendu de M. Laforet.			

5^e Livraison. — Août 1906.

Brochure de la Portioncule.....	97	Un zèle propagateur du culte de	
Calendrier.....	103	saint Michel.....	111
Brochure du Pèlerinage.....	105	Actions de grâces.....	117
Le mois de saint Michel.....	109	Adieux à nos chers défunts....	119

6^e Livraison. — Septembre 1906.

Le Sacrilège.....	121	du Mont-Saint-Michel.....	121
A Pie X.....	124	Chronique du Pèlerinage.....	124
Calendrier.....	126	Le Pensionnat de Rillé Fougères au Mont-Saint-Michel.....	126
Annales. Mois de saint Michel. Fêtes de saint Aubert et de saint Michel.....	127	Notre-Dame-Guesclin.....	127
Saint Aubert glorieux fondateur		Actions de grâces.....	127
		Adieux à nos chers défunts.....	127

7^e Livraison. — Octobre 1906.

Condoléances précieuses.....	145	Récit du sacrilège de la nuit du 16 au 17 août.....	145
Annales de la fête du 16 octobre.	149	Cérémonie d'expiation.....	149
Pourquoi cette fête?.....	150	Calendrier.....	150
L'apparition de saint Michel racontée par saint Aubert lui- même.....	152	Chronique du Mont-Saint-Michel. A nos zéloteurs et zélatrices.....	152
Neuvaine mensuelle.....	154	Actions de grâces.....	154
Neuvaine de services funèbres en novembre.....	155	Adieux à nos chers défunts.....	155

8^e Livraison. — Novembre 1906.

Pensons à nos morts.....	169	Discours de M. l'abbé Vidouin.....	169
Calendrier.....	172	Actions de grâces.....	172
Chronique. Pèlerinage de Vains.	173	Adieux à nos chers défunts.....	173
Fête du 29 septembre.....	176		

9^e Livraison. — Décembre 1906.

La Neuvaine des morts.....	193	Discours de M. l'abbé Lenoël.....	193
Calendrier.....	195	Actions de grâces.....	195
Devant la persécution.....	196	Adieux à nos chers défunts.....	196
La fête du 16 octobre.....	198		

10^e Livraison. — Janvier 1907.

1907?.....	217	Pèlerinage de Percy.....	217
Calendrier.....	219	Les fêtes de saint Michel.....	219
Ligue des Chevaliers de saint Michel.....	220	Actions de grâces.....	220
Saint Michel à Montmartre.....	221	Adieux à nos chers défunts.....	221

11^e Livraison. — Février 1907.

Clameur à saint Michel.....	241	Les fêtes de saint Michel (suite).	241
La Neuvaine mensuelle.....	243	Prière à saint Michel (poésie).....	243
Calendrier.....	244	Un voyant.....	244
L'Ange gardien de la France.....	245	Actions de grâces.....	245
Les Clerges.....	247	Adieux à nos chers défunts.....	247
Le monde angélique.....	249		

12^e Livraison. — Mars 1907.

Le « Renouveau des Abonnés » A nos zéloteurs, à nos zélatrices. Opportunité du culte de saint Michel.....	265	Protecteur et Patron.....	265
La Neuvaine. Pour l'Église, pour le Pape, pour notre évêque.....	272	Pour le Carême.....	272
Calendrier.....	274	Chronique d'hiver.....	274
		Actions de grâces.....	274
		Adieux à nos chers défunts.....	274
		Table des matières.....	274

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — PENSONS-Y ! — DE LA VIE ET DE LA FORCE ! — CALENDRIER. —
APÔTRES ET SOLDATS DE SAINT MICHEL. — SAINT MICHEL ET PIS IX. — L'ANOR
DE LA PASSION ET DE LA RÉSORRECTION. — UN PÈLERINAGE À SAINT-MICHEL
DE PARIS. — DOM THOMAS LE ROY, MOINE BÉNÉDICTIN DU MONT-SAINT-MICHEL.
— LE PAPE DEMEURE ! — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX À NOS CHERS DÉFUNTS.

Pensons-y !

C'est à nos *Annales* qu'il faut penser. Aujourd'hui c'est
jour de l'an chez nous, puisque nous commençons
une nouvelle année, notre trente-quatrième. Nous ne
disons pas cela pour réclamer des étrennes. Depuis long-
temps, en effet, nous connaissons la fidélité de nos abonnés
et le zèle avec lequel ils travaillent à propager la Revue de
saint Michel. Les lettres suivantes, que nous sommes
heureux de citer pour l'édification de tous, montrent
superbement combien nous sommes compris et soutenus.
Voyez ce qu'on nous écrit :

« Plus que jamais nous devons recourir à saint Michel dont les
Annales nous apportent fidèlement l'écho en renouvelant dans nos
cœurs une confiance sans bornes en l'Archange fidèle. Comptez-
moi toujours parmi vos abonnés... »

« Je me hâte de vous écrire pour le renouvellement de mes
Annales, car, je tiens à vous le redire, j'y suis abonnée pour
jusqu'à la fin de mes jours. Je veux rester fidèle et dévouée à
saint Michel... »

« Malgré mes charges qui vont toujours en augmentant, je veux
continuer à recevoir les chères *Annales*. Je suis heureuse de faire
un sacrifice pour saint Michel... »

« J'ai en saint Michel une foi invincible. Il s'agit d'obtenir la
déroute des ennemis de l'Église, ut inimicos sanctae Ecclesiae humi-

liere digneris. Pour cela, il faut répandre le culte de l'Archange. J'y travaillerai. Abonnez-moi, je vous prie, aux *Annales* du Mont...

« Dieu a rappelé à lui ma pauvre mère, fidèle abonnée de vos *Annales*. En souvenir d'elle, je tiens à continuer son abonnement, qui date, je crois, de plus de vingt ans. Je serai très heureux d'avoir les nouvelles du culte de l'Archange, qui m'a toujours exaucé, quand je me suis tourné vers lui... »

« Ce n'est pas le moment de refuser les *Annales de Saint Michel* qui aident à s'unir de courants pèlerins du Mont et entretiennent la dévotion au saint Archange. Aussi, malgré les appels réitérés de demandes paroissiales et diocésaines, je veux rester toujours fidèle parmi vos vieilles abonnées... »

Bien d'autres lettres du même genre nous sont venues. Celles-ci suffisent pour montrer combien nos lecteurs dévoués reconnaissent l'utilité actuelle et les avantages pratiques de notre Revue. Tous s'accordent à voir en elle, ce qu'elle est véritablement, l'organe du culte de saint Michel, de l'Archange dont la dévotion, dans les temps troublés que nous traversons, doit être prêchée et répandue de toutes parts.

A nos anciens abonnés, aux nouveaux venus qui nous ont envoyé, avec leur obole, l'expression de leurs sympathies, nous adressons, au nom de saint Michel, le plus sincère merci !

A l'intention de ceux qui, par oubli, n'auraient pas encore satisfait à la loi du renouvellement, nous nous permettons de résumer très succinctement les avis parus en tête de notre dernier numéro.

L'abonnement aux *Annales du Mont-Saint-Michel* est payable d'avance et part du mois d'avril.

Toutes les personnes qui ne refusent pas le numéro d'avril sont considérées comme reabonnées.

Vers le mois de juillet, si le montant de l'abonnement n'est pas parvenu à l'adresse de M. le Directeur, nous nous croyons autorisés, après un rappel amical suivi d'un nouveau mois d'attente, à faire traite. Dans ce cas le prix d'abonnement est majoré de 0 fr. 50 par frais de recouvrement.

Ne pas manquer, dans la correspondance au sujet des *Annales*, de joindre la bande d'adresse de la Revue ou tout au moins de donner le numéro d'ordre inscrit sur cette bande.

De la vie et de la force !

DIEU nobis. *Maria, quid vidisti in via?* Dis-nous, bienheureuse Madeleine, qu'as-tu vu sur le chemin ? J'ai vu le Christ vivant et ressuscité, j'ai vu les Anges témoins du prodige, j'ai vu le suaire et les vêtements abandonnés. » Alleluia ! Le Seigneur a brisé les portes du tombeau. La mort croyait l'avoir vaincu. Elle avait oublié la parole du prophète : « O mort ! je serai ta mort, » elle a dû reculer devant l'abondance de la vie. Et maintenant le Christ ressuscité ne meurt plus. Il n'est jamais plus vivant, plus glorieux que lorsqu'on prétend de nouveau l'enfermer au sépulcre.

Pâques est ainsi par excellence la fête de la vie. Profitons de cette solennité, chrétiens, pour augmenter et fortifier la parcelle de vie déposée en nos cœurs. Nous aussi, nous avons une résurrection à opérer, résurrection qu'il nous faut même renouveler bien souvent. Le corps ne doit pas être le sépulcre de notre âme. Veillons à briser les liens par lesquels l'ennemi voudrait attacher notre esprit à la chair. Ne nous endormons pas. C'est debout et en tenue de voyage, comme autrefois les Hébreux, qu'il convient de célébrer les fêtes pascales, pour montrer que nous avons de la force et que nous sommes prêts à suivre fidèlement le divin Maître dans la voie de la vérité. Rester immobile et en repos serait notre perte. L'exclamation du Prophète serait pour nous : « Pourquoi es-tu semblable à un mort qui pourrit dans le sépulcre ? Oh ! je le sais bien, c'est que tu t'es arrêté loin de la source de la sagesse, c'est que tu as cessé de marcher dans les sentiers du Seigneur. » Debout donc et en route à la suite de Jésus !

Pour cela, faisons-nous forts. » La grande maladie du siècle, a dit Lacordaire, est la faiblesse. » Retrouvons notre vigueur dans la gloire du Christ ressuscité, qui va illuminer tout ce mois d'avril. Demandons force et courage. Ce sera l'intention générale de *notre neuvaine, qui se fera du 10 au 18*. Que tous, réunis dans une même pensée confiante, nous demandions à saint Michel et à nos protecteurs célestes de nous faire assez forts pour garder à nos âmes, envers et contre tout, la vie divine puisée et renouvelée dans le mystère de Pâques.

AVRIL 1907

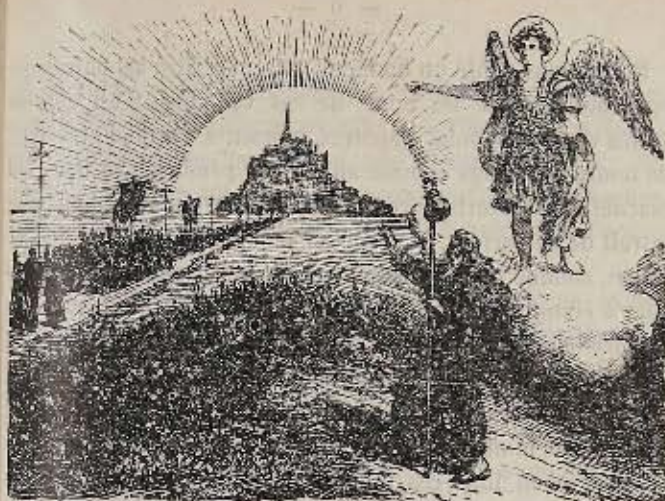
CALENDRIER DU SANCTUAIRE DU MONT-SAINT-MICHEL

1 Lun.	De l'octave de Pâques. A 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.	15 Lun.	De la fête. A 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.
2 Mar.	De l'octave.	16 Mar.	S. Patrice, év. d'Avranches, ermite solitaire du Mont-Tomé.
3 Mer.	De l'octave.	17 Mer.	S. Anicet, pape et martyr.
4 Jeu.	De l'octave.	18 Jeu.	Office votif du T.-S. Sacrament.
5 Ven.	De l'octave.	19 Ven.	De la fête.
6 Sam.	De l'octave. A 7 h. 1/2, messe pour les zéloteurs, zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices des Œuvres du Mont-Saint-Michel.	20 Sam.	Office votif de l'Immaculée Conception.
7 Dim.	Quasimodo.	21 Dim.	III ^e Dimanche après Pâques. Le Patronage de St Joseph.
8 Lun.	Annunciation de la Très Sainte Vierge. A 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.	22 Lun.	SS. Soter et Caius, papes, martyrs. A 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.
9 Mar.	S. Jean Damascène, conf. et doct.	23 Mar.	S. Georges, martyr.
10 Mer.	S. Isidore, év. et doct.	24 Mer.	S. Fidèle de Sigmaringe, mart.
11 Jeu.	S. Léon, pape et docteur.	25 Jeu.	S. Marc, évangéliste.
12 Ven.	De la fête.	26 Ven.	SS. Clot et Marcellin, papes et martyrs.
13 Sam.	St Herménégilde, martyr.	27 Sam.	S. Gaillanne Firmat, conf.
14 Dim.	II ^e Dimanche après Pâques. S. Justin mart. Office public de l'Annunciation.	28 Dim.	IV ^e Dimanche après Pâques. S. Paul de la Croix, conf.
		29 Lun.	S. Pierre, martyr. A 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.
		30 Mar.	St Catherine de Siens, évêq.

Pendant ce mois d'Avril (le calendrier l'indique) les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie bénéficieront donc des fruits de cinq messes. Une sixième messe sera célébrée pour nos zéloteurs, nos zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices des œuvres du Mont-Saint-Michel.

Outre ces avantages, nous rappelons qu'on peut gagner les Indulgences suivantes dans le cours du présent mois :

- Indulgence plénière, l'une des six nouvelles accordées par Pie X (dab. conseillé ; le 15) : Archiconfrérie.
- Indulgence plénière : Exercice, en public ou en particulier, de la neuvaine en l'honneur de saint Michel. Cette indulgence se gagne dans le cours de la Neuvaine ou des 8 jours qui suivent.
- Indulgence plénière une fois le mois (jour au choix) : Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel.
- Sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles, chaque fois qu'ils prieront, de cœur au moins contrit et avec dévotion, le chapelet de saint Michel.
- Indulgence de 300 jours chaque jour de la Neuvaine mensuelle.
- Indulgence de 100 jours, une fois le jour, aux Associés de l'Archiconfrérie qui récitent le « Sancte Michael » de Léon XIII.
- Cent jours, chaque jour, quand on porte sur soi le chapelet de saint Michel, ou que l'on baise la médaille qui y est fixée.
- Indulgence de 60 jours, chaque fois que les Associés accomplissent une œuvre de piété ou de charité.



Apôtres et soldats de saint Michel

UNE société qui manque d'apôtres ne fait plus de prosélytes ; elle végète, elle ne vit pas : elle se conserve péniblement au milieu des causes de destruction qui menacent ici-bas tout être vivant ; elle ne tarde pas à succomber, semblable à ces organismes vieillis qui, n'ayant plus la force de se renouveler, déclinent peu à peu et s'usent lentement. « Ce n'est pas pour l'Archiconfrérie de saint Michel qu'ont été écrites ces justes paroles d'un orateur du siècle dernier. Elles ne peuvent en effet s'appliquer à notre œuvre que contradictoirement pour faire ressortir la vitalité puissante. Plus que jamais saint Michel a des apôtres, et plus que jamais ces apôtres font des prosélytes. C'est une vérité qui ressort de la magnifique réponse donnée à ce cri que l'on jetait l'an dernier dans les *Annales* de mars : « Enrôlez-vous ! » et que l'on répétait il y a un mois, dans un pressant appel dont le succès ne s'est pas fait longtemps attendre. La chose a été entendue et comprise. De toutes parts sont venues de nouvelles listes de chrétiens impatients de se mettre à la suite de l'Archange pour le bon et glorieux combat.

Nous avons goûté un bonheur extrême à lire les lettres qui nous ont apporté les noms de ces vaillants. C'est que ces lettres viennent d'âmes d'apôtres, vibrantes d'ardeur et de zèle. De toutes se dégage comme un parfum pénétrant et doux qui charme et réconforte le cœur. Nous voudrions vous donner un extrait de ce parfum, vous verser une goutte de cette liqueur d'âme, comme un encouragement et un réconfort pour continuer à étendre l'œuvre de saint Michel. Au hasard, dans les amoncellements de lettres reçues, nous prenons les lignes qui vont suivre, avec toute leur simplicité pieuse. On dirait que la même main les a écrites toutes, parce que toutes ont été écrites avec le même cœur et le même amour. Une seule âme est éparse en tous ces fragments. Elle se trouve dans des situations différentes, elle tire parti de tous les moyens qui s'offrent pour la bonne cause, et jamais, quels que soient les résultats acquis, elle ne se trouve satisfaite. Son zèle ne connaît pas de bornes.

Écoutez la nouvelle apôtre qui vient de recevoir sa mission : « J'accepte avec empressement le titre de zélatrice de l'Archange que vous voulez bien m'offrir. C'est un honneur et une consolation, surtout en ce moment de persécution, d'être choisie pour faire connaître saint Michel et mettre les âmes sous sa puissante protection. L'Archange fait mieux comprendre ce que l'on doit faire pour sa propre sanctification et pour la lutte contre les ennemis de notre sainte religion. Qu'il inspire à tous les catholiques une ardeur et un courage invincibles pour défendre leur foi ! Voilà pourquoi je veux faire honorer saint Michel. Être son apôtre, c'est être apôtre de la foi et de la lutte contre Satan et ses suppôts. »

Écoutez encore le même langage sous une autre plume : « Je suis bien décidée à travailler pour vous et j'accepte avec grande reconnaissance le beau titre de zélatrice. Que Dieu me soit en aide ainsi que saint Michel ! je travaillerai pour leur gloire, bien que je ne puisse disposer que de très peu de temps. » Elles ont déjà travaillé pour saint Michel, ces zélatrices, puisqu'elles

ont mérité de recevoir officiellement ce titre ; mais pour elles, ce qui a été fait jusqu'ici ne compte pas. Fières avec raison de leur diplôme, elles ne veulent pas se reposer sur les conquêtes passées, elles veulent encore en faire de nouvelles. Qui pourrait arrêter des âmes qui parlent avec tant d'ardeur et de résolution ?

Aussi les résultats ne se font pas attendre. « Ce que je suis heureuse d'avoir pu vous recruter de nouveaux membres ! » ainsi commence une lettre débordante de joie, ainsi commencent, pour mieux dire, toutes les lettres qui nous annoncent de nouvelles recrues. Quand les conquêtes ont été particulièrement abondantes, ce sont alors des lignes saintement impatientes qui nous arrivent :

« Seriez-vous assez bon de m'envoyer de suite deux cents billets d'admission et autant de notices pour le chapelet de saint Michel ? Je vais, avec l'aide d'un curé dévoué, mettre toute une paroisse sous la Protection de l'Archange. Faites l'envoi immédiatement, je vous prie. » Sentez-vous tout ce qu'il y a là de pieux empressement et de brûlant enthousiasme ? La zélatrice qui nous écrit ces consolantes choses est véritablement une « missionnaire » de saint Michel. Elle prêche l'Archange partout où elle passe, et ce sont des communes entières, qui, avec leur pasteur, répondent à sa voix. « J'ai l'honneur et le plaisir, nous écrivait-elle un autre jour, de vous envoyer les listes d'une nouvelle paroisse enrôlée dans l'Archiconfrérie. Avec beaucoup de zèle, M. le Curé a fait connaître l'Archange et décidé ses paroissiens à se mettre sous sa puissante protection. Veuillez inscrire tous ces nouveaux associés le 17 de ce mois. Beaucoup, en effet, ce jour-là, s'approcheront des sacrements et feront la sainte Communion pour gagner l'indulgence plénière promise au jour de l'admission. »

Dans ces conditions, l'admission devient une fête paroissiale. Peut-il être en effet jour plus heureux pour une paroisse que celui où tous ses fidèles, réunis dans les mêmes sentiments

d'amour et de confiance, se consacrent sans réserves à l'Archange puissant? Admirons en passant la modestie profonde de notre zélatrice, qui reporte tout le mérite des succès sur d'autres et ne s'en attribue aucune part.

Que l'Apôtre de saint Michel se trouve un jour arrêtée dans sa mission par quelque obstacle indépendant de sa volonté, maladie, souffrance, ou autre, et elle ne sait comment exprimer ses excuses et ses regrets. « Les médecins me défendent de sortir avant le beau temps, et, ainsi, pendant l'hiver je ne peux rien faire pour vous. Mais je veux que mes premières sorties soient pour saint Michel. J'ai pu pendant ces premiers jours recruter de nouveaux adhérents. Je suis bien heureux de vous les envoyer. Excusez mon retard. » C'est la même qui, plus tard, définitivement condamnée à garder la chambre, nous enverra ces quelques mots! « Il y a longtemps que j'ai reçu le diplôme de zélatrice. Quoique malade, je tiens énormément à mon titre. Ma santé ne me permet que peu de chose. Je parle de saint Michel à ceux qui viennent me voir, et j'ai ainsi la joie de pouvoir vous envoyer encore quelques noms. » N'est-ce pas touchant et splendide!

Le succès ne peut que couronner les démarches de tels apôtres. Mais Satan est jaloux, il se sent piqué, et veut empêcher de nouvelles recrues. Heureusement, à leur pieuse ardeur, nos zélateurs et zélatrices savent unir la prudence, pour triompher des ruses du démon même dans les situations les plus délicates... « Je regrette de faire peu pour saint Michel que j'aime tant. Mais je suis femme de fonctionnaire et il me faut être prudente pour éviter tout semblant de propagande. Enfin je peux arriver à quelques succès, mais que cela est loin de ce que je voudrais faire! »

Pour réussir dans leur sainte entreprise, quel déploiement d'ingéniosité! Admirez plutôt ce nouveau présent de fête offert au pays canadien: « Le 29 septembre, les Mères Ursulines du couvent voisin ont eu l'heureuse idée d'offrir, comme cadeau de fête, à notre Mère Supérieure, qui porte le nom de

saint Michel, les noms de cent vingt-cinq membres de leur communauté pour être inscrits dans l'Archiconfrérie. Bouquet plus délicieux ne pouvait être offert à la chère Mère si dévouée au culte de l'Archange! Des religieuses et novices de notre monastère ont tenu, elles aussi, à ajouter leurs noms. » Quelle délicatesse!

Ailleurs, dans un patronage de jeunes filles dédié à saint Michel, l'inscription comme membre de l'Archiconfrérie est une récompense; les plus sages, les plus pieuses ont seules le privilège, très vivement recherché, de voir leurs noms envoyés au Mont de l'Archange.

Partout, vous le constatez, c'est le même zèle qui se dévoile sous mille formes différentes. Pas de repos ni de relâche, jamais de découragement. « Saint Michel a peur que je ne succombe à la paresse, nous écrivait-on dernièrement. Il enlève mes associés en les moissonnant pour l'autre monde, afin de me faire en rechercher de nouveaux. Il a raison. Mon zèle se refroidirait peut-être, si je ne voyais jamais diminuer le nombre de mes recrues. Je veux me mettre en avant et de beaucoup, pour ne jamais me trouver en retard. » On va loin avec des âmes qui parlent de la sorte. Comment s'étonner après cela des progrès toujours croissants de l'Archiconfrérie? C'est par milliers que, cette année encore, les associés sont venus couvrir les pages blanches de nos registres. Honneur à tous ces braves! Honneur et merci surtout à tous nos zélateurs, à toutes nos zélatrices, en un mot à tous nos apôtres, qui se dépensent sans compter pour recruter de nouveaux soldats à saint Michel. Qu'ils soient fiers et heureux de ce qu'ils ont fait jusqu'ici, et que, dans cette fierté et ce bonheur, ils trouvent une source de nouvelle ardeur pour l'avenir. Grâce à eux, malgré les temps mauvais, l'Archiconfrérie de saint Michel vit, croît et prospère. L'arbre n'est point mort. Il est toujours vert et pousse des rejetons. Avec le nouveau printemps, il prend de nouvelles forces. La tempête peut souffler, elle ne le déracinera pas.

Saint Michel et Pie IX

La bonne nouvelle vous est connue. Par ordre de Sa Sainteté Pie X, S. E. le Cardinal-Vicaire a décrété, il y a déjà plus d'un mois, l'ouverture du procès de canonisation du Pape Pie IX, de vénérée mémoire. C'était chose vivement sollicitée, aussi l'heureuse annonce a-t-elle grandement réjoui le cœur de tous les catholiques.

Pie IX en effet est resté le Pape populaire. Comment pourrait-on oublier le Souverain Pontife qui a déclaré Marie Immaculée, et qui, après les solennelles assises du concile du Vatican, a inscrit le joyau de l'Infaillibilité à la tiare pontificale ? Comment ne pas se souvenir du Pape qui, pendant les tristes années du milieu du dernier siècle, a soutenu les luttes terribles dirigées contre la chaire de Pierre, et supporté avec une héroïque patience les avanies et les injures adressées à sa propre personne ? On sait quelle a été dans toutes les circonstances la résignation admirable du pieux Pontife. Sa douce figure est encore devant tous les yeux, toujours illuminée de ce sourire paternel qu'aucune adversité n'a pu éteindre. Pie IX avait en son amour de la paix du Seigneur, cette paix qui surpasse toute intelligence et laisse étonnés nos esprits pleins de trouble. Aussi la piété populaire lui a-t-elle décerné dès son vivant le titre de Saint. Espérons que bientôt l'autorité de l'Église ratifiera cette proclamation du peuple.

Les fidèles de saint Michel sont les premiers à faire une telle demande et à exprimer une si douce espérance. C'est que Pie IX, en effet, a toujours montré la plus grande piété envers l'Archange. « Nous devons certainement vénérer toute supériorité angélique, faisait-il écrire au jour au peuple de Rome par son Cardinal-Vicaire, mais nous devons honorer avec la plus grande dévotion celui qui, dans ces hautes sphères, a le mérite d'être le chef de la milice céleste. » Et cette dévotion

vénéré Pontife l'a hautement recommandée par tout ce qu'il a fait en faveur du Mont-Saint-Michel. Pour nous Pie IX n'est pas seulement le Pape de l'Immaculée-Conception et de l'Infaillibilité, il est le Pape qui a béni, encouragé, enrichi d'indulgences notre Archiconfrérie, et surtout, il est le Pape qui a couronné saint Michel.

C'est sous son règne, en 1868, que le culte de l'Archange sur notre Mont sacré est pour ainsi dire ressuscité, et c'est sous l'influence de ses faveurs qu'il a pris une extension si magnifique. Aussi, dès le commencement, le blason pontifical, le fier écu des Mastai-Ferreti a-t-il été sculpté au milieu de l'autel de l'abbaye, occupant ainsi une place bien méritée.

Le 12 février 1869, Pie IX bénit la confrérie de saint Michel, érigée depuis deux ans par l'évêque de Coutances, et il joint à son approbation de précieuses indulgences. En 1874, il élève cette confrérie à la dignité d'archiconfrérie, et bientôt après, il étend son domaine à toute la France. Il ouvre encore le trésor spirituel de l'Église pour attacher à notre sanctuaire l'indulgence de la Portioncule. Mais, nous voici en 1875. Le 23 juin, il accueille favorablement la supplique de Mgr Bravard, et décerne les honneurs du couronnement solennel à l'Archange du Mont. Avec le regret de ne pouvoir donner davantage, il offre, pour premier fleuron de la couronne, un diamant, précieuse aumône d'un souverain dépouillé. En même temps, il accorde une indulgence plénière à tous les heureux pèlerins qui assisteront à la cérémonie du couronnement.

On ne peut s'étonner après cela que le pontife si dévoué à saint Michel ait été, avec l'Archange, le héros de la fête du 4 juillet 1877. Ses armes, en ce beau jour, étaient partout, au-dessus de l'entrée de l'abbaye, entre les deux fiers donjons du Châtelet, dans l'église, sur les oriflammes qui vitraient les fenêtres blanches de la chapelle saint Michel. Au moment inoubliable du couronnement, ce fut, avec les acclamations de « Vive saint Michel ! » et de « Vive la France ! » le cri de « Vive Pie IX » qui sortit de tous les cœurs. N'était-ce pas là

comme une apothéose française du pape qui, quelques mois plus tard, devait s'éteindre doucement dans la tristesse de son palais fermé.

Les années ont passé, mais Pie IX vit toujours dans nos mémoires reconnaissantes. Il reste le Pape qui a couronné saint Michel. Un jour viendra, nous l'espérons, où le vénéré Pontife recevra, à son tour, l'aurole des saints. Pour que ce jour soit proche, nous prions de tout notre cœur. La reconnaissance nous en fait un devoir. Notre intérêt nous y oblige aussi, car, lorsque Pie IX sera sur les autels, nous n'aurons pas de saint mieux disposé à écouter favorablement nos supplications pour l'Église et pour la France.

L'Ange de la Passion et de la Résurrection

À la Passion, saint Michel, joue un rôle spécial. Notre Seigneur agonise au jardin des Oliviers. L'Évangile dit « qu'un ange lui apparut pour le consoler (Luc XXII, 43) ». D'après plusieurs auteurs, entre autres, saint Anselme et saint Bonaventure, cet ange fut saint Michel.

Pendant le grand sacrifice du calvaire, saint Michel se tient près de la Croix, n'est-ce point pour préluder à ses augustes fonctions d'ange du Nouveau Testament, et offrir à Dieu les prières et le sang de la divine Victime ?

Ange de la Passion, saint Michel est encore l'Ange de la Résurrection. « Il descend du ciel, s'approche du sépulcre, roule la pierre qui en ferme l'entrée, s'assied dessus, » et annonce le mystère aux saintes femmes. Tout indique son intervention, et l'appareil terrible et glorieux dont il s'entoure, et la terreur qu'il inspire aux gardes, et l'importance du prodige qu'il vient annoncer.

A Paris

UN PÈLERINAGE A SAINT MICHEL

Le 20 janvier, jour de la fête du saint Nom de Jésus, un groupe important des adorateurs du Sacré-Cœur et le Comité des Pèlerins Zélés de Paris ont fait leur pèlerinage annuel à l'église Saint-Michel.

Avant les vêpres, devant le Saint Sacrement exposé, ils récitent l'office du Sacré-Cœur, puis le chapelet, avec méditation des mystères du Rosaire.

À 3 heures, les vêpres, présidées par M. l'abbé Baston, curé de la paroisse, sont chantées alternativement par la maîtrise et les fidèles ; puis, M. l'abbé de Genouilhac monte en chaire et, dans un discours fortement pensé, nous montre la voie à suivre pour obtenir du Dieu de miséricorde, le salut de la société moderne.

Nous regrettons de ne pouvoir en citer que les principaux passages :

« *Quis ut Deus?* — Lorsque l'ange rebelle, dit le prédicateur, déclare qu'il n'obéira pas, saint Michel et ses anges se dressent pour affirmer leur fidélité, prouver leur amour et combattre les révoltés. Dieu se complait dans cette protestation de ses serviteurs et leur donne la victoire. Sans doute, Dieu aurait pu vaincre par sa propre puissance, car il n'a pas besoin de ses créatures pour la réalisation de ses desseins ; mais il veut que nous lui soyons fidèles et que nous affirmions hautement notre foi, notre amour et notre fidélité. . . »

« On chasse Dieu de ses temples et cela est odieux ; mais, ce qui est le plus terrible encore, c'est qu'on veuille le chasser de nos cœurs. Dieu ne contraint pas les hommes à l'aimer. Il nous laisse une pleine et entière liberté. »

Vous, ses fidèles, non seulement vous l'aimerez, mais vous le ferez aimer et vous ne craignez pas de montrer vos sentiments sans fausse honte. Un serviteur de saint Michel ne peut

agir que comme son Chef céleste, il doit affirmer son « *Credo* », se montrer persévérant et courageux dans l'action. Si tous les fidèles proclamaient leur foi lorsque cela est nécessaire, ils triompheraient, car Dieu serait avec eux. Pour avoir le droit d'être nommé fidèle, il faut l'être réellement et véritablement dans toute l'acception du mot. Si Dieu est vaincu dans nos âmes, comment pouvons-nous nous plaindre qu'il soit vaincu dans le monde? . . . Nous ne sommes rien sans le secours de celui qui nous a créés ; les âmes pures, droites et fidèles à Dieu, seules, ont une force invincible. Que saint Michel soit notre modèle, suivons ses traces et nous aurons la victoire. Et, si jamais notre âme venait à défaillir, hâtons-nous de réparer la brèche faite par l'ennemi.

« Si Dieu triomphe dans nos cœurs, il triomphera bientôt dans le monde. C'est la leçon et l'exemple que nous donne saint Michel ! »

Après le sermon, M. le Curé de Saint-Michel, avec sa bienveillance habituelle, félicite et remercie les pèlerins venus pour honorer l'Ange Gardien de l'Église et de la France. Il remercie également le prédicateur de sa parole si apostolique et si pratique, où tous ont puisé une force nouvelle pour supporter la lutte et devenir des vaillants.

Après cette allocution si réconfortante, la procession se déroule au chant des hymnes sacrées, le chœur s'illumine, et la statue de saint Michel qui le domine, semble, grâce à l'habile disposition des lumières, sortir d'une auréole de gloire. Pendant le Salut, qui fut donné par M. l'abbé de Baudicourt, nous avons été heureux d'entendre l'excellente maîtrise de la paroisse, si bien dirigée par M. Vautravers.

Après la cérémonie, de nombreux fidèles ont reçu le scapulaire de l'Archange. Ce scapulaire, en forme de bouclier, sera pour eux comme une puissante armure, capable de les protéger contre les ennemis de leur foi et de leur salut.

UN ZÉLATEUR
du Culte de saint Michel.



Dom Thomas Le Roy

Moine bénédictin du Mont-Saint-Michel.

(Suite.)

D'ÉMINENTS esprits, historiens, dramaturges, poètes, écrivains de toute nuance, avouent que, dans leur vie littéraire, il y a beaucoup de ce que certains appellent le hasard, et que d'autres nomment plus chrétiennement l'action de la Providence. D'une circonstance imprévue, d'une rencontre fortuite de personnes ou de choses, . . . date souvent l'orientation définitive d'une carrière. Tel académicien racontera que ce qui le fit se passionner soudain pour l'histoire militaire moderne, qu'il écrit à merveille et dont il a fait, pour ainsi dire, sa spécialité, ce fut une liasse de documents à lui envoyée, — comme par hasard, — un beau matin, par un inconnu, habitant d'un village ignoré.

Dom Thomas Le Roy aurait-il jamais manié la plume de l'Annaliste, si, l'an 1646, ses supérieurs ne l'eussent envoyé au Mont-Saint-Michel ? Il est probable que non.

Par exemple on serait curieux d'apprendre ce qui se passa dans son âme, lorsque, pour la première fois, le Mont lui

1. Voir *Annales* de mars 1905.

apparut à l'horizon. Peut-être est-ce dès lors que l'irréductible volonté d'arracher au sphinx son secret naquit en lui.

Thomas Le Roy était jeune encore et doué d'une grande sensibilité ; c'était une nature d'artiste. Le Mont-Saint-Michel, aussitôt qu'aperçu, dut faire sur lui une impression profonde et qui devait ne s'effacer jamais. A mesure que plus pénible faisait sa marche sur la tange où les chars avaient creusé des ornières, le profès, appuyé sur le bâton traditionnel des pèlerins, voyait la Montagne grandir et devenir plus distincte à son regard. Une masse rocheuse, tour à tour battue par les flots ou plantée au milieu d'un désert de sables ; au sommet une abbaye et une basilique, merveille de cette architecture monastique qui a produit tant de chefs-d'œuvre ; mortel, légendaire, aux souvenirs grandioses ; moustier peuplé de disciples fervents de saint Benoît ; c'est là, dans ce cloître prodigieux, que l'humble frère allait vivre désormais ! C'était plus qu'il ne fallait pour faire vibrer la corde sensible de cette âme, naturellement méditative, pour éveiller dans son esprit la curiosité et, déjà, dans son cœur, l'amour.

Il a consigné au début de la préface des *Curienses Recherches* les impressions de son arrivée. Ces lignes, d'une naïveté charmante, sont à citer toutes :

« Mon très-cher et très-aimé lecteur, dit-il, la veille de ce glorieux apôtre de Notre Seigneur Jésus Christ, le grand S. André, le 29^e jour de novembre de l'an mil six cent quarant et six, estant arrivé en ce fameux monastère du Mont-St-Michel, boutique où l'on pratique toutes les vertus, avec une obédience à moy donnée de la part de Très-Révérénd et Très-digne Père, le R. P. Dom Joachim Le Comtal, visiteur de cette province dans la congrégation de St-Maur en France, où il estoit parvenu par icelle que je devois faire ma demeure en ce lieu sous la conduite du R. P. Dom Dominique Huillard, prieur et religieux de ladite congrégation établie en iceluy, il faut que je vous avoue, mon aimable lecteur, que outre la consolation extrême que j'avois de quitter l'employ des affaires et l'emp-

baras des choses extérieures où j'avois vacqué dans deux ou trois monastères de la mesme congrégation, sçavoir St Pierre de Bourgueil et St Florent de Saulmeur, tous deux en Anjou, et St Melaine de Rennes en Bretagne, où j'avois passé dix ou douze années pour satisfaire à l'obéissance à laquelle, pour ce point, contre mon inclination, je me soumettois volontiers, pour le souverain amour de celuy qui nous ayme tous tout souverainement, outre le contentement d'avoir, dis-je, quitté le pesant fardeau des affaires, je fuz tout joyeux d'envisager un lieu, lequel me semblait très propre pour mon profit spirituel et très-divertissant, en voyant et considérant la construction excellente, voire, ce semble, miraculeuse, de cette maison celeste. Aussytost mes vœux offerts à Dieu, à la Vierge et à l'Archange S. Michel, patron tutélaire de ce saint Mont, je commençai à visiter tous les coins et recoins, ne laissant aucun endroit qui ne m'eust esté congneu : toutefois, tant plus je voyois cet admirable cheff d'œuvre, plus il me restoit de paine dans l'esprit, ignorant les auteurs de si superbes bastiments. »

Il y a cela en effet de remarquable, d'exceptionnel, en Dom Le Roy, que ce ne furent pas ses fonctions de cicerone à l'intérieur du monastère qui lui inspirèrent premièrement d'entreprendre ses recherches. Sans doute, son livre est destiné à des lecteurs ; et non point composé uniquement pour la satisfaction personnelle de l'auteur. Dom Le Roy dit lui-même que par cet ouvrage il a la prétention de « moyenner quelque utilité à son monastère, » et nourrit l'ambition de causer « à son digne lecteur quelque satisfaction ». Mais l'origine véritable des « Curienses Recherches » n'est pas là : elle est dans l'insatiable curiosité qui le prit dès le seuil de l'abbaye et même avant.

Entendons-le nous révéler les préoccupations de ses premiers jours passés au Mont-Saint-Michel ; nous apprendrons en même temps comment il fut amené à prendre la plume de l'Annaliste. Plus pure et plus ardente nous en apparaîtra sa passion subite pour l'histoire du monastère montois.

« Je m'anquerois, dit-il, tantost à l'un, tantost à l'autre de mes confrères qui me faisoient la charité de me conduire partout. Les responses estoient différentes et m'aperceussent bien qu'aucun n'en parloit pertinemment. Cecy, avec l'inclination naturelle que j'ay de scavoir l'origine de tout ce que j'entend et voy, me fit résoudre d'en chercher des connoissances plus certaines et par après d'en laisser des mémoires par escript à ceux qui comme moy l'auroient jusque là ignoré. Mon dessein estant conneu, on m'assura qu'en vain j'allais travailler pour ce que, ainssy comme on me le fit veoir, le R. P. Dom Jean Huynes, religieux de nostre congregation, avoit fait cela. Et de fait à l'instant me furent mis entre les mains les cahiers de ces lucubrations. Mais comme chacun abonde en son sens, après les avoir sùffisamment feilletés, je ne trouvay pas la satisfaction que je cherchois et qu'un autre moins curieux y pourroit trouver, prenant resolution à part moy de me forger un nouvel ordre, du tout esloigné de celui dudit. Révérend Père, qui me fust facile à mettre par articles distincts, ce qui estoit desjà passé et aussy disposé à mes successeurs, de jour en jour, d'année en année ce qui estoit digne et seroit nécessaire d'estre ensuivte remarqué. »

Voilà bien, pris sur le vif, le tempérament du chercheur, jamais satisfait, tant qu'il n'a pas fait lui-même la preuve de ce qu'on lui raconte. Voilà l'inquiétude très naturelle qui éprouvent les hommes de vraie science. Et n'est-il pas permis de remarquer encore combien Dom Le Roy est jaloux de donner à son travail son empreinte personnelle. Son esprit est créateur ; il fera nécessairement œuvre originale. Le travail de son prédécesseur n'est pas à recommencer : tout le monde dans le monastère le trouve parfait et ce n'est pas le nouveau venu qui y contredira. « Non pas, dit-il, que j'aye aucune intention de blâmer un si bel ouvrage, mis au jour par un bon religieux, avec de si grandes peines, et à la suite de longues années, comme luy mesme le tesmoigne par ses mesmes escripts, ains au contraire je le loue et je l'exalte par

ce subject et pour sa vertu, tant qu'il m'est possible, et c'est la mienne volonté que tous les Religieux qui en font moins s'adonnassent et s'employassent en l'un et l'autre exercice, et de la vertu et de l'histoire, aussy ferventement et aussy utilement que luy. »

Mais ces sentiments d'humble déférence pour l'*Histoire générale* de Dom Huynes ne feront pas qu'il s'y tienne. Il a conçu de refaire l'ouvrage de son prédécesseur, sur un plan nouveau qui répond mieux à sa tournure d'esprit. Sans tarder il se met au travail.

Pendant un mois il consulte les documents de la bibliothèque largement ouverte à sa curiosité. La règle bénédictine accorde au travail intellectuel de bonnes heures que Thomas Le Roy emploie, comme on le pense, sévèrement. Dès le 1^{er} janvier 1647 il est en mesure de consigner par écrit le résultat de ses efforts et compose tout d'un trait les deux préfaces et le chapitre préliminaire des *Curieuses Recherches du Mont-Saint-Michel*. Tel est en effet le titre de cet ouvrage qu'il nous sera donné bientôt d'analyser : « *Livre des curieuses recherches du Mont-Saint-Michel, à commencer depuis la fondation de la première église dudit lieu, faite par saint Aubert, évêque d'Avranches, l'an sept cent neuf, en l'honneur du glorieux Archange saint Michel, prince de la milice celeste, et ainssy à continuer, par un Religieux de la Congrégation de saint Maur, escript, demeurant en l'abbaye dudit lieu.* » (A suivre.)

Le Pape demeure !

Au milieu d'un magnifique discours par lequel il a clôturé dans sa cathédrale une journée d'adoration et de prières pour l'église de France, Mgr Chisholm, évêque d'Aberdeen (Écosse), a raconté l'anecdote suivante :

« J'étais prêtre à Glengairn. Un jour que je me trouvais sur

la route de Deeside, à une grande distance de chez moi, je le rejoins par un monsieur, confortablement installé dans une voiture. Il ordonna à son cocher d'arrêter et m'offrit la place que j'acceptai avec reconnaissance. Quelques minutes après, je compris pourquoi il avait été si aimable.

— Oh ! dit-il, mon Révérend, nous allons enfin voir toute votre Église !

— Oh ! Monsieur, répondis-je, c'est une chose que l'on a déjà dite bien souvent.

— Oui, reprit-il, mais les circonstances sont absolument différentes, cette fois. L'homme de fer, Bismarck, a réussi à écraser la France, la nation la plus puissante, et maintenant il se dispose à attaquer le roc de saint Pierre, qui certainement croulera devant lui. Vous verrez, Léon XIII sera le dernier pape.

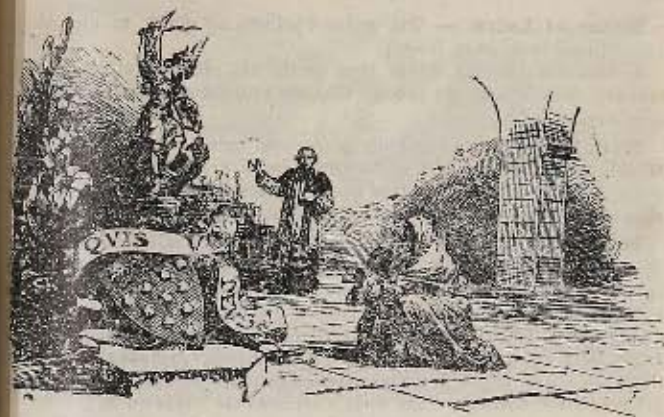
— Je ne suis pas prophète, répondis-je, et je n'aime pas faire des paris, mais si tous deux nous vivons encore dans vingt ans, je me réserve de vous demander où est Bismarck et vous ne pourrez pas me répondre. Si vous me demandez alors où est le Pape, je pourrai vous le dire.

Il y a de cela vingt ans et plus, nous vivons encore tous les deux, et le vieux chancelier n'est plus, mais le Pape est encore là et il y sera toujours, car les Bismarck passent et le Pape demeure ! »

PRIÈRE A SAINT MICHEL.

Je vous salue, saint Michel, chef et prince des Anges du Ciel. Vous saluez, Archange puissant et fort. Défendez-nous à l'heure de la mort. Réjouissez-vous, Séraphin admirable, le premier de tous par la gloire. Salut ! Honorez la Mère de Dieu et priez pour nous. Notre Seigneur Jésus-Christ.

Ainsi soit-il !



ACTIONS DE GRÂCES¹

Ardennes. — On vous avait demandé une neuvaine pour ma guérison, alors que j'étais très gravement malade. J'entre en convalescence. Je tiens à remercier dès aujourd'hui saint Michel et à me remettre plus que jamais sous sa puissante protection.

E. L., *sél.*

Aude. — Veuillez avoir la bonté de dire une messe d'actions de grâces à l'hôtel de saint Michel. J'ai toujours recours à l'Archange, qui m'accorde tout ce que je lui demande.

C. G., *sél.*

Calvados. — Comptant sur la protection de saint Michel qui, bien des fois, m'a étendue, je vous demande une neuvaine pour une grâce particulière. Le grand Archange, j'en suis bien sûr, fera disparaître les difficultés de ma situation.

M. B.

Côte-d'Or. — Nous avons ici l'habitude de nous réunir pour faire des prières à saint Michel et nous obtenons toujours ce que nous désirons.

G. L., *sél.*

J'ai grande reconnaissance à saint Michel pour de nombreuses grâces obtenues. Je vous envoie une offrande. Vous en ferez usage pour la gloire de saint Archange.

A. P., *curé.*

Haute-Garonne. — A notre bon Archange reconnaissance et confiance [toujours].

L. M.

¹ Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces actions de grâces n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine, et que nous nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Maine-et Loire. — Une messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel et de saint Joseph.

Je vous demande une messe pour un de nos élèves dont la santé me inquiète. Saint Michel, qui protège toujours visiblement notre maison, veuille bien nous exaucer.

Manche. — Je vous prie d'acquiescer une messe en l'honneur de saint Michel, pour remercier ce bon Archange de sa protection dans une affaire qui s'est réglée à l'amiable et au mieux de mes intérêts, alors qu'un peu semblait inévitable.

Morbihan. — Le 11 février, nous avons eu la douleur d'être expulsés de notre Communauté et depuis ce jour nous sommes logés dans des familles charitables qui ont bien voulu nous donner l'hospitalité. Merci à saint Archange pour l'assistance qu'il m'a accordée dans toutes les peines qu'il a plu au bon Dieu de m'envoyer ! Après notre expulsion, notre Revérende Mère Provinciale a placé notre Communauté dispersée sous la protection spéciale du grand Archange, nous ordonnant de dire chaque jour des prières en son honneur. Aussi nous nous confions toutes en lui !

Une religieuse remercie l'Archange saint Michel pour son transfert d'une autre communauté.

Seine. — Grandes actions de grâces à saint Michel pour avoir été préservé d'un accident terrible qui aurait pu entraîner la mort. Une messe de reconnaissance s'il vous plaît.

Seine-Inférieure. — Une messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel.

Seine-et-Oise. — Trois messes d'actions de grâces à saint Michel pour les membres défunts de ma famille.

Je vous envoie une offrande pour vos œuvres en reconnaissance d'une guérison obtenue par l'intercession de saint Michel.

Belgique. — Actions de grâces à saint Michel pour deux jeunes personnes qui ont obtenu au bon numéro au tirage de la milice.

Espagne. — Nous tenons à exprimer notre grande reconnaissance à saint Michel qui nous a toujours entourées de sa protection.

Brésil. — Une associée ayant fait un vœu à saint Michel et se trouvant déjà en partie exaucée m'a remis une offrande pour vous envoyer.

Canada. — Je vous envoie un mandal en faveur de vos moines, pour notre assurance contre l'incendie. Plusieurs fois déjà nous avons été préservés d'une façon toute particulière les effets de la protection de saint Michel, nous sommes heureux de remercier ce puissant Archange.



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Prisot au saint autel à la messe des morts, l'Eglise demande que saint Michel, le porteur d'étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Côtes-du-Nord. — Lamballe : M. Léon Rageot ; M^{me} Adèle Couvreur. — La Selva-en-Pleuguena : M. le marquis de Méhérenc de Saint-Pierre. — Saint-Brieuc : M^{me} Marie Keiser.

Doabs. — Chantreaux : M^{me} Carlier, née Marie Bougnon. — Besançon : M^{me} Jeanne Tissot.

Finistère. — Pont-Aven : M^{me} V^{ve} Bâton, née Lamour, sèlatrice. — Brest : M. Charles Pellé.

Haute-Garonne. — Toulouse : M. Jean Donat ; M^{me} Marie Albert ; M^{me} Louis-Marie de Bellegrade ; M^{me} Adèle Faucheron, bien dévouée sèlatrice ; M^{me} Mourbit ; M^{me} Grateloup ; M^{me} Elisabeth Drevond, sèlatrice ; M^{me} Angèle ; M^{me} Anais Miquel.

Hérault. — Ardeche : M^{me} V^{ve} Froment, née Amélie Lachezetta.

Ille-et-Vilaine. — Rennes : M^{me} V^{ve} A. Dumas, née Cazeaux ; M^{me} V^{ve} de Vilmont, née du Mesnil, fidèle associée. — Cancale : M. Le Goffier-Rocher, très dévoué à l'Archange. — Roz-sur-Couesnon : M. François-Pierre-Marie Anger.

Landes. — *Dax* : M. Jacques Moresmean ; M. Jean Deschamps ; M. Paul Longuevergne. — *Aire sur l'Adour* : M^{lle} Hélène Pingeol.

Loire. — *Saint-Pierre de Brœuf* : M. Eugène Flacher ; M^{me} V^{ie} Gouverneyre.

Loire-Inférieure. — *Nantes* : M^{me} V^{ie} Rebulet. — *Saint-Mère* *Désert* : M^{me} Lucie Ganuchaud.

Manche. — *Avranches* : M. Joseph Morel ; M. Simone ; M. Reg. Provost ; M^{lle} Jeanne Demailly. — *Saint-Lô* : M^{me} Dubois ; M^{lle} Guit. — *Le Mont-Saint-Michel* : M^{me} V^{ie} Collet, née Louise Le Comte. — *Le Mont-Saint-Père* : M^{me} Mathieu Morel.

Marne. — *Reims* : M. César Charpentier, *député à saint Michel*. — *Suppes* : M. Mathieu Gérard.

Meuse. — *Bar-le-Duc* : M^{me} Peltier ; M^{me} Deliloi ; M^{me} Julie Lohé.

Basses-Pyrénées. — *Anglet* : Sœur Marie Eustochia. — *Bayonne* : M. l'abbé Ducloux ; M^{lle} Hélène Larrouy.

Rhône. — *Lyon* : M^{lle} Marie-Antoinette Billard des Tournelles.

Sarthe. — *L'Hopiteau* : M. le marquis d'Autrechamp.

Seine. — *Paris* : M. Adrien Laugère ; M^{me} Georges Béjat ; M^{lle} Jeanne Fourcaut ; M^{lle} Mittenhoff.

Seine-et-Oise. — *Villiers le Bel* : M. Gustave Boby ; M^{me} G. Boby, née Désirée Tétard. — *Mantes-sur-Seine* : M^{me} Joffroy, *servante associée*.

Algérie. — *Oran* : M. Basile Lamoura.

Martinique. — *Fort de France* : M^{me} Rose-Éléonore Alix.

Réunion. — *Tampon* : M^{me} Amélie Welment.

Belgique. — *Bruges* : M. Charles Steyaert.

États-Unis d'Amérique. — *La Nouvelle-Orléans* : MM. Léon William Lebon ; Edgar Seghers.

PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur Jésus-Christ, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du purgatoire profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'oubli ni précipitées dans les ténèbres; mais que le Prince des Anges saint Michel les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(Offertoire de la Messe des Morts)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, repræsentet eas in Luce sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMOS.

Imprimerie générale de Rennes. — FR. SIMOS, imprimeur breveté (1863-1906)

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — PATRIE! — MOIS DE MARI. — NEUVAIN MENSUEL. — CALÉNDRIER. — PÈLERINS ET TOURISTES. — SAINT MICHEL DE MONT GARDAN. — BON THOMAS LE ROY, MOINE BÉNÉDICTIN DE MONT-SAINTE-MICHEL (suite et fin). — ACTEURS DE GRACE. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

Patrie!

QUE l'on vienne ici, en la revue de saint Michel, parler de patrie, et cela, à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc, la chose ne peut paraître étrange.

N'est-ce pas saint Michel qui a suscité Jeanne d'Arc, et n'est-ce pas lui, qui, en la formant, a créé pour ainsi dire sous le ciel de France la grande patrie?

Où, c'est bien l'Archange glorieux qui a instruit Jeanne d'Arc, qui l'a conduite à la victoire, qui l'a soutenue dans la défaite. Et cela à tel point qu'on a pu voir en la douce guerrière la personnification visible de saint Michel. Mgr Pie l'a éloquemment proclamé : « Sous cette armure de jeune fille, c'est l'Ange des batailles qui combat, sa vertu est en elle. » Toute une brochure a été consacrée à l'heureux développement de cette idée qui a été bien des fois reprise par des voix catholiques. Il n'est pas jusqu'à un certain académicien de nos jours, écrivain de mérite mais chrétien à rebours, qui n'ait été amené par l'art et la poésie

à exprimer le même sentiment : « Dans la sainte fécrite, qui est son histoire, dit-il, la bergère se change en un beau saint Michel ! »

Sans doute, il faut « nous souvenir que la patrie chez nous est née dans le cœur d'une femme », mais, catholiques, il faut nous rappeler et dire bien haut que c'est l'Ange gardien de la France qui a fait éclore ce sentiment au cœur de la Vierge de Domrémy. C'est saint Michel, qui en racontant à la jeune bergère la grande pitié du royaume de France, a enflammé son âme et lui a soufflé la force et le courage nécessaires pour aller combattre. L'amour de la patrie, cet amour qui devait rendre Jeanne si grande et si forte, est né et a vécu au souffle de l'Archange.

Jeanne est donc bien l'image de saint Michel et aussi en même temps la personnification de la Patrie.

La Patrie ! On est souvent mal venu aujourd'hui lorsqu'à prononcer ce mot. Nous vivons en effet dans un temps d'internationalisme. Le chant de : « Plus de frontières ! » retentit plutôt dans la bouche du peuple que des hymnes patriotiques. La Patrie : dit-on, mais c'est de l'égoïsme, c'est de la cruauté ! Vous voulez donc armer les hommes les uns contre les autres. Ne sommes-nous pas tous frères, sortis de la même main du même Créateur ? La nature nous donne assez de maux à combattre, la misère assez de guerres à soutenir pour que nous ne nous fassions pas de nouvelles difficultés. Que tout le genre humain ne forme qu'une grande famille. Alors la paix sera complète, et l'on pourra donner tous ses soins au bonheur de la société et vivre heureux et tranquille sous le grand soleil de Dieu.

En théorie cette catholicité sociale de tous les hommes est certes magnifique, mais il faut savoir reconnaître que ce n'est là qu'un rêve chimérique. La pratique est impossible. Il faudrait, pour la réaliser, une humanité qui fût parfaite. Nous n'en sommes pas rendus là.

Du reste, en ne voyant dans l'idée de patrie que guerres

et malheurs, ennuis et difficultés, en un mot obstacles de toutes sortes au bonheur de l'homme, on se trompe gravement. Il y a là, en effet, double erreur. On se figure que la patrie est constituée par le sol, et que, sur ce sol, il suffit de biens matériels pour être heureux. S'il en était véritablement ainsi, il importerait fort peu que le sol appartenait à telle ou telle domination, à telle ou telle nationalité. La production de jouissances matérielles est évidemment toujours la même, quel que soit le maître du pays. Ainsi l'idée de patrie n'aurait pas, à proprement parler, de raison d'être.

Mais la patrie ce n'est pas seulement le sol, ce n'est pas seulement le bien-être et l'aisance corporels, et c'est encore moins la guerre.

Qui dit Patrie, dit amour et amour de choses nobles et élevées. Cet amour a pu être autrefois l'amour instinctif et tenace du sol où l'on était né, mais maintenant il est fait de mille choses puissantes, profondes et tendres : croyance et religion que nos mères nous ont mises en commun dans le cœur, fables et légendes au récit desquelles se sont endormies nos premières années, exploits guerriers qui ont enthousiasmé notre enfance, ivresse des victoires, émerveillement des revers, fierté de faire partie de ce grand tout qui est une nation dont on ne voit ni le commencement ni la fin et dont on suit le sillage glorieux à travers les siècles, vénération des mêmes reliques du passé, souvenirs pieux des ancêtres, culte des morts qui reposent autour de nous dans la terre sacrée. Voilà tout ce dont est faite la patrie, voilà tout ce qui doit nous la faire aimer. Elle est un composé de richesses morales et spirituelles, traditions, souvenirs, espérances, vie dans le présent, tout cela partagé avec d'autres hommes.

Pourquoi ce partage n'est-il pas universel, pourquoi les mêmes sentiments ne sont-ils pas possédés par toute l'humanité ? C'est que, on l'a dit, et c'est bien vrai :

« Chaque peuple a comme une idée et un sentiment à faire vivre dans le monde : et c'est là sa raison, sa mission, sa âme. » Le patriotisme n'est pas autre chose que le sentiment de cette âme et de cette mission. L'amour de la patrie, c'est l'amour de cette âme que l'on a reçue en commun avec d'autres, c'est l'amour de tout ce que le peuple dont on est né a fait et doit faire de grand, c'est la volonté de travailler pour sa part à la mission donnée par la Providence, c'est la résolution aussi de défendre cet apanage spirituel si quel qu'un voulait l'attaquer et l'anéantir.

Tel est le sentiment, tel est l'amour que Jeanne d'Arc personnifie dans sa douceur et sa force.

Peux-tu bien accorder, Vierge du ciel chérie,
La douceur de tes yeux et ce glaive irrité ?
La douceur de mes yeux caresse ma patrie,
Et ce glaive en fureur lui rend sa liberté.

Ces vers, les premiers, peut-être, qui ont été composés à la gloire de l'héroïne, il y a quelque quatre cents ans, et qui semblent adressés à la statue de bronze qui veille à la porte de notre église du Mont, expriment admirablement ce qu'est Jeanne d'Arc et ce qu'est le patriotisme : un amour pur et élevé qui sait s'armer pour défendre l'objet de son culte.

Aujourd'hui on cherche à détruire ce sentiment dans les cœurs. Une certaine école s'est donné cette tâche injuste. Jusqu'ici le succès n'a que trop bien répondu à ses efforts. Il y a tant d'âmes qui, dans leur avidité de jouir le plus largement possible des biens d'ici-bas, repoussent tout sentiment noble et généreux. Qui enrayera ce mal ? Le culte de Jeanne d'Arc.

Quand elle fut prise à Compiègne, la bonne Française s'écria : « Priez Dieu pour moi, car je ne pourrai plus servir le noble royaume de France. . . » Elle se trompait, car elle a servi son pays jusque dans la mort, et elle le sert encore maintenant par son souvenir qui demeure. Et depuis quelque temps, constatons-le avec joie, ce souvenir, vieux

de cinq siècles, est plus vivant que jamais. Ne pourrait-on pas voir là le doigt de saint Michel ressuscitant son héroïne dans les cœurs devant la grande pitié qui est revenue au royaume de France ? Au milieu des tristesses du temps présent, alors que se manifestent autour de nous tant de signes de décrépitude, alors que l'on veut éteindre toute idée de patrie, la mémoire de Jeanne la Lorraine est un antidote précieux. Si noble, si belle, si pure, elle suffit à soutenir les âmes et à les élever. Aussi nous comprenons et aimons à répéter l'invocation éloquentes d'un écrivain de nos jours :

« Souvenir de Jeanne, veille sur la France. Inspire-nous la confiance et l'espoir. Promets-nous qu'un orage purifiant se lèvera bientôt pour balayer les nuages de corruption, de crimes et de mauvaises chimères qui obscurcissent notre ciel. Conserve en nous la piété filiale pour le pays ; et rappelle-nous, chaque jour, à toute heure, que, quand même nous tomberions au dernier degré de l'esclavage, il pourrait suffire pour notre relèvement et notre délivrance, d'un enfant avec la foi dans le cœur et une épée à la main. »

Ayons donc au cœur ce souvenir, répandons-le autour de nous. Ce sera œuvre bienfaisante. Le faisant, nous ne nous éloignerons pas de saint Michel. On ne peut que se rendre agréable à l'Archange qui est apparu à Domrémy, en prêchant et en honorant Jeanne d'Arc et la Patrie.



Mois de Marie

DURANT tout un mois, qui est le plus beau des mois, orné de fleurs, resplendissant de lumières, la statue de Marie va être exposée dans chaque église et même dans bien des foyers pour recevoir les hommages et les prières de ses enfants. Ne manquons pas de nous approcher de la Vierge bénie pendant tous ces jours de mai qui ne sont qu'une longue fête à son honneur.

C'est notre Mère et elle nous attend. Allons lui rendre la louange et l'amour qui lui sont dus. Demandons-lui soutien et secours. Prions-la de ne nous abandonner jamais. Répétons-lui sous toutes les formes la simple et sublime prière que nous a apprise le doux saint François de Sales :

« O Mère de Dieu, secourez ma faiblesse, couvrez-moi de votre miséricorde. Ne dites pas que vous ne pouvez, puisque vous êtes toute-puissante ; ne dites pas que vous ne devez rien, puisque vous êtes ma Mère ! »

Neuvaine mensuelle

DU 10 au 18 mai, au cours des exercices de la neuvaine mensuelle, nous prions, comme à l'ordinaire, à toutes les intentions particulières qui nous ont été recommandées et qui sont plus nombreuses que jamais. Pour les intentions générales, ce sont toujours les mêmes qui s'imposent : l'Église et la France.

Le 8 mai, est la fête de l'apparition de saint Michel au Mont-Gargan (messe pour nos zéloteurs et bienfaiteurs, nombreuses indulgences, voir au calendrier). Profitons de cette solennité pour redire à l'Archange notre confiance et notre amour.

MAI 1907

CALENDRIER DU SANCTUAIRE DU MONT-SAINT-MICHEL

1 Mer.	SS. Philippe et Jacques apôtres.	14 Mar.	S. Grégoire de Naziance év. et doct.
2 Jeu.	S. Marceau, abbé au diocèse de Coutances.	15 Mer.	S. Jean-Baptiste de la Salle, conf.
3 Ven.	Invention de la sainte Croix de N.-S. Jésus-Christ.	16 Jeu.	Octave de l'Ascension.
4 Sam.	S ^t Monique, veuve. A 7 h. 1/2, messe pour les zéloteurs, zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices des Œuvres du Mont-Saint-Michel.	17 Ven.	S. Pascal Baylon, conf.
5 Dim.	V ^e Dimanche après Pâques. S. Pie V, pape et conf.	18 Sam.	Vigile de la Pentecôte, jeûne. Clôture de la Neuvaine générale.
6 Lun.	Les Rogations. S. Jean devant la Porte Latine. A 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et déf. de l'Archiconfr.	19 Dim.	La Pentecôte.
7 Mar.	S. Stanislas, év. et mart.	20 Lun.	De l'octave. A 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et déf. de l'Archiconfr.
8 Mar.	Apparition de saint Michel au Mont-Gargan. A 7 h. 1/2, messe pour les zéloteurs, zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices des Œuvres du Mont-Saint-Michel.	21 Mar.	De l'octave.
9 Jeu.	L'Ascension de N.-S. J.-C.	22 Mer.	Quatre-Temps, jeûne. De l'octave.
10 Ven.	S. Antoine, conf. pont. Ouverture de la Neuvaine générale.	23 Jeu.	De l'octave.
11 Sam.	S. Albanase, év. et doct.	24 Ven.	Quatre-Temps, jeûne. De l'octave.
12 Dim.	Dimanche dans l'Octave de l'Ascension.	25 Sam.	Quatre-Temps, jeûne. De l'octave.
13 Lun.	S. Anseme, évêque et doct. transféré du 21 avril. A 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.	26 Dim.	1 ^{er} Dim. après la Pentecôte. Fête de la Très-Sainte-Trinité.
		27 Lun.	S. Bèle le Vénéral, conf. et docteur. A 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et déf. de l'Archiconfr.
		28 Mar.	S. Manvieu, conf. pont.
		29 Mer.	S. Augustin de Cantorbéry, conf. pont.
		30 Jeu.	Fête du Très-Saint-Sacrement.
		31 Ven.	S ^t Angèle de Mérid, vierge.

Pendant ce mois de mai, comme il est marqué au calendrier ci-dessus, les associés vivants et déf. de l'Archiconfrérie bénéficieront des fruits de quatre messes. Deux autres messes seront célébrées pour les zéloteurs, nos zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices des œuvres du Mont-Saint-Michel, le 4, premier samedi du mois, et le 8, fête de l'Apparition de saint Michel au Mont-Gargan.

Nous rappelons en outre aux dames dévotes à saint Michel qu'elles peuvent gagner les Indulgences suivantes dans le cours du présent mois.

- Indulgence plénière le 8 mai : Chapelot de saint Michel.
- Indulgence plénière le 8 mai : Scapulaire de saint Michel.
- Indulgence plénière : Exercice, en public ou en particulier, de la neuvaine en l'honneur de saint Michel. — Cette indulgence se gagne dans le cours de la neuvaine et des huit jours qui suivent.
- Indulgence plénière une fois le mois (jour au choix) : Récitation quotidienne du chapelot de saint Michel.
- Sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles, chaque fois qu'ils réciteront, pendant un mois continu et avec dévotion, le chapelot de saint Michel.
- Sept ans et sept quarantaines, le 8 mai : Archiconfrérie.
- Indulgence de 300 jours, le 8 mai : Scapulaire de saint Michel.
- Indulgence de 300 jours, chaque jour de la neuvaine mensuelle.
- Indulgence de 100 jours, une fois le jour, aux Associés de l'Archiconfrérie qui réciteront le « Sancte Michael » de Léon XIII.
- Cent jours, chaque jour, quand on porte sur soi le chapelot de saint Michel, ou qu'on baise la médaille qui y est fixée.
- Indulgence de 60 jours, chaque fois que les Associés accomplissent une œuvre de piété ou de charité.



Pèlerins et Touristes

MAI est venu et le printemps l'a précédé. Aussi, pour voir, le Mont a sa toilette faite. Les ravenelles ont jailli le long des vieux murs leurs gerbes d'or, l'angélique aux feuilles décoratives a dressé sa hampe majestueuse à la base des rochers, et partout, dans les plus petits coins où un peu d'humus a pu recouvrir la pierre, ce sont de minuscules massifs de verdure naine. Mille plantes ont poussé là, se serrant avec amour les unes contre les autres, et écrasant les feuilles selon toutes sortes de formes étranges. C'est la vie nouvelle qui est éclosée au soleil d'avril. Pèlerins et touristes peuvent venir. Ils arrivent. Qu'ils soient les bienvenus !

* * *

Il y avait autrefois des pèlerins et des voyageurs. Des pèlerins il en subsiste encore. Toujours en effet il y a des âmes qui éprouvent le besoin d'aller porter leur piété et leur prière dans des lieux bénis et consacrés, afin de s'attirer de plus nombreuses grâces. Plus longtemps ces âmes peuvent demeurer près du Protecteur vers lequel elles sont venues, plus heureuses elles sont.

Des voyageurs, il paraît qu'il n'en existe plus. Les touristes les ont remplacés. En notre siècle de vapeur, il ne semble plus la mise de voyager au bon vieux sens du mot, c'est-à-dire, comme les braves gens d'autrefois qui, à petites journées, parcouraient le pays qu'ils s'étaient donné pour champ, et étudiaient à loisir, en de longues stations, les êtres et les choses qui se rencontraient devant eux. Aujourd'hui, emporté dans le tourbillon de la vie moderne, on ne fait que passer. Et certes le mot tourisme exprime admirablement la chose. On fait le tour du monde, d'un pays, d'une ville, d'un monument, mais on ne s'arrête pas, on n'étudie rien et l'on n'approfondit rien. Tout le monde prend part au concours de vitesse qui semble organisé. C'est à celui qui verra le plus de choses en le moins de temps. On promène son indifférence sous le plus de cieus possible, et l'on regarde à peine les bords du chemin. Aussi l'impression il n'y en a pas, et surtout il n'en reste pas, ou si peu que cela ne vait la peine de noter.

Il est cependant des endroits qui, par l'attention qu'ils attirent et par l'enthousiasme qu'ils excitent, produisent une impression profonde. Devant eux, le touriste est vaincu. Il peut passer d'un courant, mais son esprit ne peut rester indifférent et fermé, il est forcé au contraire de s'ouvrir et de se livrer à l'admiration, quelque rapide que soit la vision entrevue.

De ces endroits-là, le Mont-Saint-Michel est des premiers. Demandez-le plutôt à tous ceux qui y sont venus et qui, dès que son imposante silhouette a paru à l'horizon, se sont sentis étreindre par une émotion soudaine, faite de trouble, d'impatience et de curiosité. A l'arrivée, près du Mont merveilleux, leur saisissement s'est encore accru, et, à mesure qu'ils ont été entraînés vers la basilique aérienne, tout leur être a été remué et ébranlé. Dans la surprise de contempler pareil spectacle, l'admiration et l'enthousiasme jaillissent, en effet, tout naturellement. Personne ne peut échapper à la séduction. Il faut que tous boivent la poésie de ce lieu et respirent le souffle vibrant de son rêve. On dirait que les chimères, gargouilles

de l'abside, allongent leurs griffes pour enserrer les cœurs. C'est qu'ici, depuis le rocher abrupt jusqu'à la pierre sculptée, tout parle, et c'est la grande voix de la religion, de l'art et du passé qui se fait entendre et qui force à écouter, tellement qu'elle est haute et éloquente.

Sous l'influence de cette voix qui poursuit partout, la curiosité devient intense, on veut percer le mystère et l'on contemple tout. Alors, autant de découvertes, autant de ravissements. Le touriste n'est plus, il est devenu plus que voyageur, il est pèlerin, d'abord pèlerin d'art, devant toutes les beautés qui sont là, et pèlerin de piété ensuite, ne fût-ce que pour un instant. Les portes du beau en effet ouvrent sur Dieu et personne ne peut en passer le seuil sans être obligé de s'incliner devant l'Éternelle Beauté. L'âme est ainsi amenée aux plus hautes réflexions, et elle s'y laisse aller avec charme. La pensée prend une ampleur, une aisance, une jeunesse, comme si elle buvait là de l'idéal, du divin et de l'immortalité.

D'où vient pareil prodige ? De ce que le Mont-Saint-Michel est une source de civilisation, de foi et d'honneur, et une source si vive et si féconde que nul ne peut passer près d'elle sans en goûter le bienfait.

(A suivre.)

Saint Michel au Mont Gargan

EN Italie, au ^v^e siècle, l'apparition du mont Gargan imprima à la dévotion au saint Archange un développement extraordinaire.

Le mont Gargan est un superbe promontoire de deux mil pas de circonférence, qui brise, à la hauteur de la Capitanata, la sinuosité de la rive orientale de l'Adriatique. Escarpé de toutes parts, excepté du côté de la mer, il présente néanmoins sur tous ses versants une agréable variété de forêts et de prai-

ses jusqu'à un énorme rocher auquel il sert de base et qui porte lui-même à son sommet une couronne de grands arbres. Le rocher renferme la grotte profonde revêtue et pavée de beaux marbres, célèbre par l'adoption qu'en fit l'Archange Michel.

Vers 494, un riche habitant de Siponte, ville disparue dont on voit les ruines près de la ville actuelle de Manfredonia, faisait paître ses nombreux troupeaux sur les flancs du mont Gargan. Un soir, un taureau égaré ne rentra pas dans les étables ; le maître fit une battue avec plusieurs serviteurs et finit par le découvrir au sommet de la montagne, à l'entrée d'une caverne. Dans le premier mouvement de colère, il décocha contre l'animal une flèche empoisonnée qui, au lieu de frapper au but, revint, comme par magie, effleurer celui qui l'avait lancée.

Cet événement fit du bruit dans la ville. La population d'alors, pleine de foi, y vit un signe providentiel. L'évêque, qui était saint Laurent, partagea la conviction de son peuple et proposa un jeûne de trois jours pour obtenir que le ciel manifestât sa volonté. Au bout de ce temps, un ange dit en songe à l'évêque : « Vous avez bien fait de consulter le ciel sur ce prodige, aussi je viens vous en donner l'intelligence. Je suis l'Archange Michel, et il m'a plu de choisir cette montagne pour qu'y fût fait honorer, moi-même et les anges, d'un culte perpétuel : c'est ce que j'ai voulu indiquer par ce signe. »

À la suite de cette révélation, le peuple commença à se rendre en foule à la grotte, sans oser y pénétrer. Un nouveau bienfait dut encourager leur confiance. Les Napolitains, leurs ennemis, vinrent un jour, croyant les surprendre. Dans cette extrémité, les Sipontains demandèrent un délai de trois jours avant d'accepter le combat, ce qui leur fut accordé. Ce temps fut employé en prières et en jeûnes, après lesquels saint Michel apparut à l'évêque, lui promettant la victoire et lui donnant l'ordre d'attaquer à la quatrième heure du jour. Au moment où les Sipontains s'élançaient en avant, la foudre

éclata, le mont Gargan trembla et fut enveloppé d'une nue lumineuse, et des traits de feu tombant du ciel frappèrent et mort les païens par centaines.

Dans l'émoi du triomphe, le peuple de Siponte voulut célébrer le jour même de solennelles actions de grâces au sanctuaire du rocher. Mais il vint un doute : fallait-il le consacrer. L'évêque fut d'avis d'en référer au pape Gélase, qui, dans un fait où tout était merveilleux, voulut qu'on recourût de nouveau au ciel par un autre jeûne. Le résultat fut une troisième apparition de saint Michel à l'évêque de Siponte : « Celui qui a édifié le sanctuaire, l'a consacré, lui dit-il : Rendez-vous donc pour y prier, vous y verrez les signes de sa consécration miraculeuse : trois autels, dont l'un est recouvert d'ornements rouges, et sur le marbre du sol, l'empreinte de pieds humains.

Le lendemain, l'évêque et le peuple reconnurent avec admiration tous ces prodiges. Ils trouvèrent mieux que les traces des pas de l'Archange, sa statue en marbre miraculeusement sculptée et le représentant dans l'acte caractéristique de son triomphe, terrassant le démon. Sur les autels d'origine céleste une messe solennelle fut célébrée, à laquelle la foule commença dans des transports d'allégresse. Saint Laurent attaché depuis au sanctuaire un chœur de chanoines, pour répondre à la dévotion des pèlerins qui ne tardèrent pas d'accourir en grand nombre de tous les points de la chrétienté. Mais comme aujourd'hui, on buvait après la communion de l'eau de la source limpide qui jaillit dans la grotte, et tous ceux qui étaient malades, affirme Voragine à qui nous empruntons ce récit, recevaient leur guérison. (Les indigènes donnent à la source le nom de goutte parce qu'elle distille, comme à la sainte Baume, des parois de la crypte. Suivant l'usage, après la communion, les pèlerins montent successivement quelques marches pour atteindre une coupe en verre suspendue par une chaînette d'argent et s'humecter les lèvres de l'eau à la fois salubre et savoureuse.)

(Marangoni. Traduction G. G.)

Dom Thomas Le Roy

Moine bénédictin du Mont-Saint-Michel

(Suite et fin).

A partir du 1^{er} janvier 1647, Thomas Le Roy ne laissa, pour ainsi dire, s'écouler aucun jour sans ajouter au moins quelques lignes à son ouvrage ; en sorte que le 3 mai suivant il avait terminé l'histoire des temps qui précédèrent son arrivée au Mont-Saint-Michel. Il ne lui restait plus qu'à noter les événements des quelques derniers mois et à consigner au jour le jour ce qui surviendrait de plus saillant dans la vie du monastère. En cela son exactitude ne fut jamais en défaut.

Au mois de juillet de la même année il fut prié par un certain Dom Luc d'Achery de faire de son travail un résumé aussi condensé que possible, destiné à entrer, paraît-il, dans une histoire générale de la Congrégation de Saint-Maur. Il s'empressa de répondre aux désirs de son confrère en composant la *Breve histoire du Mont-Saint-Michel*. Ce manuscrit de 28 pages est conservé à la Bibliothèque nationale. Une lettre d'envoi l'accompagne ; Dom Le Roy y rend hommage au mérite de son devancier Jean Haynes, dont les « recherches pénibles » ont produit cet heureux résultat, « que peu de choses qui soient tant soit peu de conséquence, arrivées en ce monastère depuis que l'ordre Bénédictin l'occupe, nous sont maintenant inconnues. » Il fait des vœux pour le succès de l'entreprise de Luc d'Achery et termine en faisant offre « d'un million de très humbles saluts à nostre T. R. P. Supérieur général ».

En un après, juillet 1648, un autre membre de la Congrégation, le R. P. Tarrisse, sollicitait de Dom Le Roy un service analogue. Le pieux moine n'ait à le satisfaire son empressement habituel. Hâtivement il rédigea seize chapitres, dans lesquels il fit entrer toute l'histoire de l'Abbaye. « Je craignais, écrit-il

au R. P. Tarisse, de vous faire trop attendre pour votre impression de nos abbez que vous voulez mettre en la Vie bienheureux saint Berquemont. »

Ces pages sont en effet assez négligées ; on s'aperçoit de la précipitation avec laquelle elles ont été écrites. Au lieu de servir simplement à la confection d'un livre, on les prend pour ce qu'elles sont en réalité : plutôt comme une compilation où le rédacteur déftuitif doit puiser des renseignements, mais corriger tout à son aise le style, retrancher ou ajouter à sa guise. Dom Le Roy ne prit même pas le temps de relire pour corriger les fautes d'orthographe ; lui-même l'avoue dans sa lettre au destinataire, écrite en marge de son travail.

Ainsi se dévouait le bon moine, heureux de prêter à ses frères, à toute requête, le secours de ses lumières, malgré le surcroît de labeur qui était pour lui le premier et le plus clair résultat de sa complaisance.

Et toujours il notait et inventoriait, tenant à jour ses *Annales montoises*. Il songeait même à parfaire son premier travail et y joignant, en manière d'appendice, la copie de quelques documents plus importants, qu'il n'avait fait que résumer au cours de son ouvrage.

Mais hélas ! cependant que d'avance, le fervent archéologue escomptait les jouissances qu'allait lui procurer cette nouvelle entreprise, ses supérieurs décidaient de l'envoyer dans un autre monastère.

L'ordre inopiné qui lui enjoignait de quitter le Mont produisit sur lui une impression de douloureuse surprise. Il est consigné en une page émue les sentiments qui agitèrent alors son âme, d'ordinaire si calme, surtout depuis son entrée dans le cloître michélien. Cette page, la dernière des *Curiosités Recherches*, nous la reproduisons tout entière : nulle part ailleurs, Thomas Le Roy ne se révèle avec autant de simplicité.

C'était le 22 juillet 1648. Une procession générale avait eu lieu la veille : procession solennelle à laquelle les moines et la

garde du château avaient assisté et « où on avail porté le corps de saint Aubert à la rive d'Ardevon, pour avoir du beau temps ». Le soir même Dom Le Roy, enthousiasmé, consigna par écrit le récit de cette belle manifestation.

Hélas ! il ne se doutait pas qu'entre les mains du Père Prieur était déjà une lettre qui devait lui faire verser bien des larmes. Ce n'est donc, selon toute apparence, que le 23 juillet qu'elle lui fut communiquée.

Aussitôt il écrivit le § 168 de son ouvrage et l'intitula : « Sortie de Thomas Le Roy de ce monastère pour aller demeurer, par obédience, en un autre, le 24 juillet 1648. »

Le voici intégralement :

« Un 1648, le mesme jour 22 juillet, au paravant d'aller a ladite procession, arriva lettre du R. P. Dom Germain Morel, visiteur de cette province, par laquelle il estoit enjoint au R. P. Prieur de ce monastère de faire partir dès le lendemain le P. D. Martin Poisevin pour aller a Marmoustier estre souprieur, D. Bernard Hanelin a St Melaine pour s'adonner a la predication, et moy F. Thomas Le Roy qui escriis cery, audict St Melaine, pour la recevoir les ordres dudit R. P. visiteur pour aller en quelque monastère de nostredite Congrégation pour exercer l'office de procureur. Tellement que maintenant je puis dire que *quod verbarum exiit mihi*. J'avois fait mon possible il y a longuement pour obtenir de mes superieurs quelques années a tout le moins de solitude, mais on ne m'a donné que vingt mois encore pas, car j'arrivay en ce lieu le 29 novembre 1636 et je dois partir demain le 24 juillet 1648, c'est ce qui m'afflige extrêmement et ce qui me fait dire ce mot, que je suis bien misérable de me voir ainsi réduit a estre continuellement dans le tracas et dans l'employ des choses extérieures, moy qui les hais et qui les abhorre si excessivement. Sont mes pechés qui me causent cette disgrâce. O S. Archange, c'est que vous m'avez trouvé indigne et incapable, pour mes négligences, d'estre continué plus longuement, dans vostre sacré temple, chapelain. Mais, ô mon Dieu, j'ay mal dit (que je suis misérable), puisque en cela je ne fais que vostre volonté. Je vous en demande pardon, mon unique, ne me pretez point au criminel et recevez mon petit labeur, vous protestant que ce sont des satelles de la partie inférieure, et jacoit que dans les premières pensées de ma conversion a votre service dans la Congrégation, mon intention fust de chercher l'esloignement des tracas extérieurs où j'estois plongé dans le monde, pour en icelle m'adonner a la solitude et a la fuite du bruit, méantmoins, mon Tout, mes intérêts a part, sans autre considération que vostre plus grande gloire, je m'abandonne très irrévocablement et sans réserve entre les bras de vostre divine providence, a la sainte obeissance et a l'accom-

plissement de votre très-saint et très-précieuse volonté en tout ce qu'il vous plaira me la manifester. Si j'ay de la repugnance aux choses extérieures et tracas et que mesme j'aye beaucoup d'indispositions corporelles et spirituelles qui m'y portent, je suis tout-fois prêt, en tout temps et en tout lieu, de vous dire : *Ecco prest sum*. Que si vous voulez vous servir de moy, donnez-moy les grâces qui me sont nécessaires pour me conserver fidèle à vos lois dans les occasions, lesquelles sont ce que je crains davantage de me rencontrer. C'est ce que j'espéreray de votre bonté infinie, qui ne délaissez ceux qui espèrent en vous et qui vous invoquent de toute la simplicité de leur cœur. Par l'intercession de la glorieuse et plus que très-sainte Vierge Marie, de l'Archange St Michel et de tous vos saints de Paradis, je vous demande cette faveur de toutes les puissances de ma pauvre ame et de toutes les forces de mon cœur, et réitérant ma foy et mes vœux à votre service sacré, je fais nouvelle protestation d'estre jusques à l'éternité mon unique esperance, mon Dieu.

Votre très humble et pauvre serviteur
J. Thomas Le Roy.

Le cœur bien gros, le « pauvre » Thomas Le Roy dit adieu à son cher monastère du Mont-Saint-Michel, où il avait passé dans l'étude, la prière, l'obéissance, des heures si délicieuses, mais hélas ! abrégées si tôt et si cruellement ! Dans la page résignée qu'on vient de lire il n'y a pas un mot de regret pour les beautés architecturales, pas une phrase attendrie touchant les trésors archéologiques de toutes sortes dont on l'obligeait à s'éloigner pour toujours.

C'est que si vive est la douleur de certaines séparations que le cœur blessé ne peut souffrir la plume en livrer aux profanes l'expression. Pourtant combien elle est cuisante cette douleur, surtout lorsque le déchirement accompli, les souvenirs aimés, les images des choses que l'on contempla jadis avec tendresse, reviennent frôler l'âme et l'envahissent en foule, renouvelant par leur invincible séduction les émotions qu'elles firent naître.

Lointains déjà et disparus à tout jamais les objets charmants, les recoins solitaires, les spectacles grandioses de la mer, les bruissements étranges de la tempête dans les grandes salles, dans les nefs de l'église. . . Que sais-je ? Lointain tout cela ; et

le jeune moine en souffrait. Disparus les souvenirs, disparues les émotions ; eh bien ! non ; ce n'est pas vrai pourtant.

Le Mont-Saint-Michel attire souverainement ; tout le monde l'avoue. Ceux qui ont eu le privilège d'y vivre, ne serait-ce que quelques mois, sont unanimes à dire que le Mont-Saint-Michel les tient par la suite captifs, sans qu'ils puissent jamais dégager de son étreinte irrésistible ni leur esprit, ni leur cœur. Toute leur vie ils voient au fond de leur imagination la montagne de l'Archange et il ne se passe presque pas de jour où ils ne se représentent avec amour tel détail, inaperçu du vulgaire, mais où s'est accroché, pour ainsi dire, quelque chose de leur être. Et cela, c'est une consolation.

Thomas Le Roy, ayant été séduit, au point que nous avons dit, par la beauté du Mont et ayant consacré à son histoire et son temps et sa peine, il est impossible qu'il n'ait pas éprouvé ces sentiments. Que de fois, par exemple, il dut se surprendre errant en esprit dans les salles et couloirs de l'abbaye ! Quel chagrin à se rendre compte que la réalité, hélas ! était tout autre ! Mais aussi quel plaisir à revivre ses émotions d'autrefois !

Avec un désintéressement admirable il avait laissé au monastère les précieuses feuilles de son manuscrit. Du reste c'était la règle : ces moines ne travaillaient pas pour eux ; au cloître qui les leur avait inspirés ils abandonnaient, en s'en allant, la gloire de leurs œuvres et cherchaient ailleurs, où les appelait l'obéissance, d'autres mines à exploiter dont, pareillement, ils se faisaient les ouvriers passionnés autant que désintéressés.

Où fut envoyé Thomas Le Roy, au sortir du Mont-Saint-Michel ? Nous ne savons.

Dom Martène nous apprend seulement, qu'en 1651, il était collérier de Marmoutier. C'est, selon toute vraisemblance, à cause de lui que sa sœur Renée, marquise de Chassengrimont, fit à cette époque, au monastère de Marmoutier, maints et riches cadeaux.

En 1671, Thomas Le Roy remplit à Saint-Bénigne de Dijon

les mêmes fonctions, toutes matérielles et si redoutées de son âme monacale plutôt portée aux choses de l'esprit. Mais encore, ses goûts pour les recherches historiques trouvaient un moyen de se satisfaire. Il entreprend de faire l'histoire du monastère de Saint-Bénigne; il intitule ainsi son travail : *Histoire du monastère de Saint-Bénigne de Dijon ou plustost Remarques et Mémoires des choses anciennes et nouvelles arrivées en icelui pour plus généralement, par quelques personnes intelligentes, en composer une histoire, le tout recueilli et composé sur les titres et enseignemens gardés es archives et trésor dudit Saint-Bénigne de Dijon, par Dom Thomas Le Roy, cellérier et procureur de ce monastère.*

Le but de l'auteur était très modeste, on le voit. On sait toutefois que ces « Remarques et Mémoires » furent sérieusement rédigées; le monastère de Saint-Bénigne les conserva comme une œuvre de valeur; mais pendant la Révolution la bibliothèque fut pillée et, probablement, le manuscrit détruit; jusqu'ici du moins on n'a pu le retrouver.

Thomas Le Roy demeura-t-il longtemps à Dijon? Il ne nous est impossible de l'apprendre.

L'*Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur* nous apprend qu'il mourut le 2 juillet 1683, dans l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif de Sens.

Telle fut cette vie de moine, laborieux et régulier; elle est bien simple et bien cachée. Si l'on veut connaître quelque chose de l'âme qui a palpité sous cette robe de bure, ce sont les écrits qu'elle a dictés qu'il faut consulter et scruter à fond; elle se livre à peu près entière. Déguiser, elle ne sait; naïvement elle se livre au lecteur, qui, ravi, la considère et se prend à l'aimer.



ACTIONS DE GRÂCES¹

Aisne. — Cinq francs de la part d'une de vos humbles zélatrices pour quinze messes d'actions de grâces, et nouvelle demande de prières.

V. M., *rel.*

Je vous envoie les honoraires d'une messe en reconnaissance de la protection de l'Archange pour notre famille. Qu'il veuille bien nous la continuer toujours!

S. D.

Une messe d'actions de grâces.

E. G.

Je vous envoie une offrande pour vos œuvres, en actions de grâces à saint Michel.

C. B., *rel.*

Ardennes. — Je remercie saint Michel de sa protection constante pour ma fille et son mari.

K. L., *rel.*

Aude. — Une messe d'actions de grâces. Je joins aux honoraires une offrande pour vos œuvres.

J. P., *rel.*

Une messe d'actions de grâces pour la guérison d'un bébé.

L. M.

Calvados. — Trois messes d'actions de grâces. Croyez à mon entier attachement pour le culte de saint Michel et à ma grande reconnaissance envers lui.

J. T., *rel.*

Côtes-du-Nord. — Deux messes d'actions de grâces. Veuillez aussi faire brûler trois cierges à saint Michel. Ma belle-sœur bien malade a été guérie, et nous avons été préservés de maladies contagieuses.

B. H., *rel.*

Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces ouvrages n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine, et le jugement infallible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Une petite offrande avec les honoraires d'une messe d'actions de grâces.
A. H.

Finistère. — Une messe d'actions de grâces pour une faveur obtenue, avec prière d'insérer dans les *Annales*.
M. M., id.

Ille-et-Vilaine. — Veuillez célébrer une messe d'actions de grâces pour remercier saint Michel de la protection qu'il m'a toujours accordée, pour qu'il nous la continue à moi et à mon mari, dont je suis bien heureuse de vous envoyer le nom pour l'Archiconfrérie.
H. de T., id.

Je vous envoie une offrande de la part d'une personne qui a obtenu des grâces de saint Michel.
P. P.

Jura. — Prière de faire brûler un cierge devant la statue de l'Archange en actions de grâces.
P. H.

Loire. — Merci à saint Michel et à saint Antoine. Je demande aussi une grâce temporelle à ces saints Protecteurs, avec promesse de faire paraître ici, si je suis exaucée.
Mme B.

À la veille de mon mariage, je tiens à exprimer à saint Michel toute ma reconnaissance pour les nombreuses grâces qu'il m'a obtenues. Dans ma nouvelle situation, je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir pour continuer le rôle de zélatrice.
A. A., id.

J'ai en saint Michel une immense confiance. N'est-ce pas lui qui peut éclairer ceux qui nous dirigent?
J. B. R.

Loire-Inférieure. — Deux messes d'actions de grâces.
M. L.

Prière de faire brûler deux cierges en actions de grâces, l'un à saint Michel l'autre à Notre-Dame des Anges.
G. R.

Actions de grâces à saint Michel pour avoir préservé d'un grave accident notre jeune frère Michel, le protégé du saint Archange.
M. Th. Y.

Manche. — Deux cierges en actions de grâces pour une faveur obtenue et le mieux manifesté dans la santé de mon mari.
B. G.

Meurthe-et-Moselle. — Je viens vous demander une nouvelle prière à l'intention de mon mari malade. J'ai une grande confiance en saint Michel qui m'a toujours exaucé.
Mme M.

Morbihan. — Une messe d'actions de grâces pour la bonne réussite d'une opération.
M. de M., id.

Veuillez remercier pour moi le grand Archange pour qu'il me continue ses faveurs et me fasse obtenir une complète guérison. Je serais alors bien heureuse d'aller en fidèle pèlerine le remercier à son sanctuaire.
V. B.

Merci à saint Michel, qui a obtenu une bonne mort à mon cher frère, par lequel je vous demande une messe.
R. T.

Rhône. — Une zélatrice recommande à saint Michel les intérêts de toutes ses abonnés.
J. L., id.

Haute-Saône. — Mille actions de grâces à saint Michel, qui m'a bien manifesté sa protection en éloignant de moi des gens indignes.

Saône-et-Loire. — Une messe et un cierge à saint Michel en actions de grâces.
L. de la B.

Haute-Savoie. — J'avais un de mes petits neveux bien fatigué et j'avais promis à saint Michel de le lui consacrer dès qu'il serait mieux. Les forces reviennent, je tiens avec bonheur ma promesse.
J. P.

Savoie. — J'ai prié saint Michel et j'ai été secourue, car jamais on ne trouve en vain. Je voudrais pouvoir conseiller à tous ceux qui se trouvent dans des circonstances pénibles de recourir à lui avec confiance. Ma fille a vu son mari gravement malade. Contre tous les pronostics de la science, la fièvre qui devait durer quatorze jours est tombée subitement après la promesse que nous avons faite d'envoyer une offrande de 10 francs au saint Archange. Mon jeune gendre est en pleine convalescence.
S. L.

Cinq francs. Reconnaissance à saint Michel pour deux grâces obtenues.
M. S.

Seine. — Une messe à l'intention des âmes du Purgatoire en reconnaissance d'une grâce obtenue par l'intercession de saint Michel.
M. D.

Merci à saint Michel qui m'a toujours protégée!
M. U.

Four bien des grâces obtenues de Dieu par l'intercession de saint Michel, inclinez mon abonnement aux *Annales*, quoique me trouvant dans une situation fort gênée. Que l'Archange veuille bien avoir pitié de moi et me faire la grâce de voir mes enfants rester unis et pieux!
X.

J'envoie à saint Michel une offrande en actions de grâces. Que le saint Archange me protège! Je veux me dévouer à son service.
V. A., zélatr.

Une messe d'actions de grâces à saint Michel.
M. de B.

Seine-et-Marne. — Un cierge à saint Michel en actions de grâces.
A. D.

Seine-et-Oise. — Deux messes pour les âmes du Purgatoire en actions de grâces à saint Michel.
T. O.

Remerciements à saint Michel!
L. G.

Tarn. — Je vous demande le secours de vos prières près de saint Michel. Passons-nous éprouver bientôt, comme tant d'autres fois les effets surprenants et merveilleux de la douce et puissante protection du glorieux Archange!
Une Supérieure de Communauté.

France. — Une abonnée qui a grande confiance en saint Michel remercie l'Archange pour une grâce insigne obtenue et lui demande une nouvelle prière.
X.

Lorraine annexée. — Une messe d'actions de grâces.
J. V.

Guadeloupe. — Une messe d'actions de grâces et un cierge pendant trois jours à saint Michel.
E. B.

Belgique. — Actions de grâces pour une grande faveur obtenue par l'intercession de saint Michel.
X.

Canada. — Une messe d'actions de grâces pour remercier saint Michel de plusieurs faveurs obtenues par son intercession.
E. L., id.

États-Unis. — Un mieux très léger s'est manifesté dans l'état des deux malades que je vous ai recommandés il y a quelque temps. Veuillez continuer à prier le saint Archange à leur intention.
P. H., zélatr.





La prière de saint Michel conduisant
royaume des cieux. Priant au
sautel à la messe des morts, l'éc
demande que saint Michel, le p
standard, introduise dans la l
lumière les âmes des défunts. S
Michel est donc l'introduit
au ciel.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux de
Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès
depuis la publication du dernier Bulletin.

- Ain.** — Pont-d'Ain : M^{me} de Solomirski, *zélatrice*.
Aisne. — Guise : M^{me} Ernestine Marceau, *très fidèle associée*.
Allier. — Saint-Pourçain : M^{me} Hittier.
Ardennes. — Monthermé : M. Clovis Houzet, *zélateur*.
Aube. — Mailly : M^{me} Virginie Robert.
Bouches-du-Rhône. — Marseille : M. Melchior Bonnet.
Calvados. — Honfleur : M^{me} Vve D. Picard ; M^{me} Aug. Marié.
Caen. : M. François Le Saulnier de Saint-Jouan.
Charente. — Lignières-Sonneville : M^{me} E. Gachet, *zélatrice*.
Charente-Inférieure. — Brisambourg : M. Émile Séguin.
Rochefort-sur-Mer. : M^{me} Dumas.
Cher. — Culan : M^{me} Ambroisine Grangeron, *très pieuse associée*.
Côte-d'Or. — Saulieu : M. Jules Maugé ; M. Jean Laurent.
Côtes-du-Nord. — Fourseul : M. Jean-Baptiste Rossignol. — Saint-
Brieuc. : M. Francis Bufford.

- Haute-Garonne.** — Toulouse : M. Jean-Édouard Pradier.
Ille-et-Vilaine. — Saint-Malo : Mlle Félicie Blaize. — Bais :
 Mlle Félicie Vallée. — Châteaugiron : M^{me} Renaud, née Marie-Madeleine
 du. — Rennes : M. Hamard.
Loire. — Saint-Martin-Lestra : M. Paul du Cognet des Gouttes ;
 M. Antoine Garel ; M. Jean Blanchon ; M^{me} Antoinette Jourdan. — Cottance :
 M. P. Martin ; M^{me} Marie Barbier ; M^{me} Françoise Martin.
Loire-Inférieure. — Nantes : M. Pierre Bélière ; M. Bidan ;
 M. Cubigo-Grégoire.
Manche. — Coutances : M. l'abbé Auguste Ferdinand Aimable
 Gomer, *chaucain honoraire* ; M^{me} Augustine Le Beigle. — Siouville :
 M. Simon Le Bourgeois. — Saint-Sauveur le-Vicomte : M. Tréhet. —
 Juvreville : M^{me} Marie Holley. — Saint-Rémy-des-Landes : M. François
 Le. — Avranches : M. Pierre ; M. Alphonse Goulard ; M^{me} Louis
 Bard, née Le Bouvier. — Cherbourg : M^{me} Emile Le Roux, née Adèle
 Deroy. — Montmartin-sur-Mer : M. Esnol. — Villedieu les Poêles :
 M. Auguste Lavalley.
Maine-et-Loire. — Angers : M^{me} Boudier.
Haute-Marne. — Orges : M. Alfred Renaud.
Mayenne. — Laval : M^{me} Douvger.
Morbihan. — Sauzon : M. François-Marie Thomas ; M^{me} Maria
 Brugat. — Auray : Sacré Marie, *religieuse Augustine*.
Nord. — Avesnes-sur-Helpe : M. Xavier Lechmier ; M^{me} Valérie
 Orsat. — Mons en-Pévèle : M^{me} Marie Desmoutiers.
Oise. — Orry-la-Ville : M. Jules-Louis Laverube.
Basses-Pyrénées. — Pau : R. P. Barbe ; Frère André ; M. Bastoral.
 — Aiglet : Sœur Marie Appologie.
Rhône. — Lyon : M^{me} Gabrielle Thomas. — Longessaigne :
 M. Baptiste Conscour ; M^{me} Catherine Angellier. — Neuville-sur-Saône :
 M^{me} Vve Girard, née Jeanne Ballache.
Savoie. — La Giétaz : M^{me} Marie Joseph Parrot, *zélatrice* ;
 M^{me} Marie-Cadraz, née Marie Genix ; M^{me} Jeanne Gignat.
Seine. — Levallois-Perret : M^{me} Bilet, née Célestine Pinchaout.
Seine-et-Oise. — Maisons-Laffite : M^{me} Catherine Joubert. — Mesnil-
 Saint-Denis : Révérende Mère Marie du Sacré-Cœur, *religieuse Norbertine*.
Seine-Inférieure. — Le Havre : M^{me} Adèle Rouée.
Deux-Sèvres. — Parthenay : M. Guilhaud.
Somme. — Amiens : M. le chaucain Vilasse, *organisateur de
 pèlerinages au Mont-Saint-Michel* ; M^{me} Corboux, *zélatrice*. —
 Senlisse : M. Constant Normand.
Tarn. — Castres : M. Jean Desmas ; M. Pierre Gasquet ; M. Hippolyte
 Gélis ; M^{me} Marie Hauc ; M^{me} Joséphine Oulès ; M^{me} Marie Manzy ;
 M^{me} Anna Cathala.
Yonne. — Fresnes : M. Jules Pascault.
Lorraine annexée. — Herny : M. l'abbé Vautrin, *servant zélateur
 de saint Michel*. — Schremange : M^{me} Ficher. — Thionville :
 M. Édouard Léonard ; M^{me} Vve Reiser ; M^{me} Madeline Schmitt ; M^{me} Anna
 Kothis, *très pieuse associée*.

Belgique. — Thielt : M^{me} Léonie Silvie de Saow. — Gerchiac : Révérende Sœur Eudoxie.

Suisse. — Genève : M. Louis Tachternann.

République-Argentine. — Buenos-Ayres : R. P. Laphitz ; R. P. Bozy ; Sœur Marie.

Canada. — Montréal : R. P. Hilaire, O. F. M. ; Révérende Sœur Marie de Jésus, née Henriette Leclerc, *communauté du Carmel* ; M^{me} Marie Houlté, née Leclerc. — Sherrington : M. Francis Golineault ; M^{me} Priscille, née Perpétue Dorée ; M^{me} Beaudin, née Lina Perras.

Etats-Unis. — La Nouvelle-Orléans : M^{me} Julia Parca ; M^{me} Thérèse Gillet ; M^{me} Marie Devezin ; M^{me} V^{ve} Sophie Galatas ; M^{me} V^{ve} Auguste Messonnier ; M^{me} V^{ve} Marguerite Hanzo.

Turquie d'Asie. — Mersina : Sœur Firmine Flotts.

Palestine. — Jérusalem : Sœur Valérie Lamouroux, des Sœurs *Saint-Joseph de l'Apparition*.

PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur Jésus-Christ, Roi de gloire, délivrez des peines l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'air ni précipitées dans les ténèbres; mais que le Prince des Anges saint Michel les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(Offertoire de la Messe des Morts.)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in laqueis sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.



ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — LAÏCISÉE ! — NEUVAIN MENSUELLE. — CALENDRIER. — ÉVÉNEMENTS. — CHRONIQUE. VISITE DE M. DUJARDIN-BEAUMER. — SOURCE DE COMMUNION. — SAINT MICHEL, ANGE GARDIEN DU SAINT-SACREMENT. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX À NOS CHÈRES DÉFUNTS.

Laïcisée !

C'EN est fait ! La seule cérémonie nationale qui s'accomplissait en l'honneur de Jeanne d'Arc, et vraiment nationale, en ce sens que tous les corps constitués y prenaient officiellement part, depuis l'année et la magistrature jusqu'au clergé, n'existe plus.

Par la volonté d'un seul, en dépit de toutes les protestations, malgré l'incohérence d'une telle mesure, elle a été laïcisée, et cela a été sa mort. Elle s'est cependant faite le 8 mai, comme à l'ordinaire, mais au lieu d'être une procession d'actions de grâces, ce n'a été qu'un défilé militaire et un cortège laïque. La chose peut se revoir à toutes les inaugurations officielles. La fête d'Orléans, fête unique qui était une fête de la France, n'est plus.

Cela parce que des francs-maçons ont osé y réclamer une place. Demandons-leur donc à ces frères devenus soudai-

nement si patriotes et si respectueux, quelle place leur avait été assignée dans le cortège triomphal du 8 mai 1921. Il n'était point question d'eux en ce temps, et pour cause. Mais, sans aller jusqu'à cette date, qu'ont-ils fait en ces dernières années ? Ils ont uni tous leurs efforts pour siffler la glorieuse fille de Domrémy. Leurs écrivains et leurs journalistes n'ont pas craint de se servir des termes les plus bas pour l'avilir et la dégrader. N'est-ce pas même à l'occasion de la levée du siège d'Orléans que l'un d'eux a écrit : « Le rôle de Jeanne d'Arc en cette affaire fut celui d'orade ridicule, de pythonisse, de devineresse. » Et maintenant voilà que ces insulteurs se mettent au premier rang pour célébrer sa gloire, ils escortent un étendard où rayonne la figure du Christ dominateur ! Ne serait-ce point de leur part une nouvelle tactique, plus dangereuse que la première, pour faire tomber le souvenir et le culte de la noble héroïne ? Craignons-le.

Quoi qu'il en soit, nous tenons à protester ici contre l'impossibilité faite à la religion, de participer à la fête. C'est qu'ainsi, en effet, saint Michel a été chassé de la cérémonie. Sa bannière n'a pas précédé celle de Jeanne d'Arc. Ce n'est plus son office qui a été chanté à la messe de commémoration. Aussi, à l'office des Rogations que nous avons célébré le 8 mai à la chapelle de l'Archange, avons-nous prié avec ferveur, dans une pensée de réparation.

Pour Jeanne elle-même, consolons-nous. On peut à laïciser officiellement, elle reste toujours la Sainte de la Patrie. Celle que l'on a pu considérer comme un miracle historique, comme une preuve manifeste de l'intervention divine dans la destinée française, mérite plus que jamais notre culte. Bientôt, nous en avons la ferme espérance, nous pourrons l'honorer publiquement sur les autels. Le procès de béatification va en effet commencer au mois d'octobre, pour se terminer, fort probablement, vers le milieu de l'an prochain. C'est le désir du Pape lui-même,

qui a pour Jeanne un culte particulier, et qui a fait mettre sa statue à une place d'honneur dans son bureau de travail. Pie X serait heureux de clôturer les fêtes de son jubilé en proclamant Jeanne bienheureuse.

Prions pour que se réalise ce désir du vénéré Pontife, qui est aussi le nôtre. Nous pourrons alors changer notre titre d'aujourd'hui, et écrire en lettres d'allégresse : Béatifiée.

De très belles fêtes religieuses ont été célébrées de tous côtés, en l'honneur de Jeanne d'Arc. Nous en donnerons quelques échos dans notre numéro de juillet.

Neuvaine Mensuelle

« VENEZ adorer le Christ qui a souffert pour nous. » Nous obéirons pendant tout le mois de juin à cette invitation lancée par l'Église dans l'office du Sacré-Cœur de Jésus. Nous n'aurons garde d'oublier, désireux de voir se réaliser pour nous la parole mise par saint Bernard dans la bouche du Maître : « Vous avez dit, Seigneur, à tous ceux qui vous approchent : Soyez dans l'allégresse, car vos noms seront écrits dans les cieux. »

Nous nous en souviendrons particulièrement du 10 au 18 juin. Tous, alors, demandons à saint Michel de présenter lui-même nos prières et nos vœux au Sauveur qui nous a tant aimés et qui continue toujours de nous bénir.



CALENDRIER DU SANCTUAIRE DU MONT-SAINT-MICHEL

1 Sam.	De l'Octave du Très-Saint-Sacrement. A 7 h. 1/2, messe pour les séculiers, séculières, bienfaiteurs et bienfaitrices des Œuvres du Mont-Saint-Michel.	16 Dim.	IV ^e Dim. après la Pentecôte. S. Jean-François de La Motte.
2 Dim.	I ^{er} Dim. après la Pentecôte. Office public du Très-Sacrément.	17 Lun.	De la fête. A 7 h. 1/2, messe pour les associés, séculiers, séculières, bienfaiteurs et bienfaitrices des Œuvres du Mont-Saint-Michel.
3 Lun.	S ^{te} Claude. A 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.	18 Mar.	SS. Marc et Marcelle, martyrs. Clôture de la Neuvaine mensuelle.
4 Mar.	S. François Capucien, conf.	19 Mer.	S ^{te} Julienne de Valenciennes, vierge.
5 Mer.	S. Boniface, évêque et martyr.	20 Jeu.	S. Lalaing, conf. pont.
6 Jeu.	Octave du Très-Sacrément.	21 Ven.	S. Louis de Gonzague, vicaire.
7 Ven.	Le Sacré-Cœur de Jésus.	22 Sam.	SS. Cervaix et Poulis, martyrs.
8 Sam.	S. Gérard, conf. pont.	23 Dim.	V ^e Dim. après la Pentecôte. Office public du Sacré-Cœur.
9 Dim.	III ^e Dim. après la Pentecôte. Office public du Sacré-Cœur.	24 Lun.	Nativité de S. Jean-Baptiste. A 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.
10 Lun.	S ^{te} Marguerite, reine d'Écosse, veuve. A 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie. Ouverture de la Neuvaine générale.	25 Mar.	S. Guillaume, abbé.
11 Mar.	S. Barnabé, apôtre.	26 Mer.	SS. Jean et Paul, martyrs.
12 Mer.	S. Jean de S. Rémond, conf.	27 Jeu.	De l'Octave.
13 Jeu.	S. Antoine de Padoue, conf.	28 Ven.	S. Irénée et ses compagnons, martyrs.
14 Ven.	S. Basile, évêque et docteur.	29 Sam.	S. Pierre et S. Paul, apôtres.
15 Sam.	N.-D. Auxiliaire, (transférée du 24 mai).	30 Dim.	VI ^e Dim. après la Pentecôte. Commémoration de S. Paul. Office public de S. Pierre et S. Paul.

Pendant ce mois de juin (le calendrier l'indique) les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie bénéficieront donc des fruits de quatre messes. Une cinquième messe sera célébrée pour nos séculiers, séculières, bienfaiteurs et bienfaitrices des œuvres du Mont-Saint-Michel.

Outre ces avantages nous rappelons qu'on peut gagner les Indulgences suivantes dans le cours du présent mois.

- Indulgence plénière le 29 juin : Archiconfrérie.
- Indulgence plénière : Exercice, en public ou en particulier, de la neuvaine de l'honneur de saint Michel. - Cette indulgence se gagne dans le cours de la neuvaine ou des huit jours qui suivent.
- Indulgence plénière une fois le mois (jour au choix) : Récitation quotidien d'un chapelet de saint Michel.
- Sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles, chaque fois qu'ils récitent de cœur au moins un chapelet de saint Michel.
- Indulgence de 300 jours, le 3 juin : Scapulaire de saint Michel.
- Indulgence de 300 jours, le 9 juin : Scapulaire de saint Michel.
- Indulgence de 300 jours, chaque jour de la neuvaine mensuelle.
- Indulgence de 100 jours, une fois le jour, aux Associés de l'Archiconfrérie qui récitent le « Sanctus Michael » de Léon XIII.
- Cent jours, chaque jour, quand on porte sur soi le chapelet de saint Michel, ou que l'on baise la médaille qui y est fixée.
- Indulgence de 60 jours, chaque fois que les Associés accomplissent une œuvre de piété ou de charité.



Croyons

Nous lisons, l'autre jour, un discours adressé au chef de l'État par le doyen des évêques français, au nom de tout l'épiscopat. Il se terminait ainsi : « Enfin nous pouvons dire que le désordre est à son comble et que la religion s'en va, tout à fait perdue, s'il n'y est apporté un prompt remède... » Qui formule ces doléances et à qui parle-t-on ainsi ? Cette harangue date du XIII^e siècle et c'est au roi saint Louis que le clergé de l'époque se plaignait en ces termes.

De nos jours peuvent se répéter les mêmes plaintes, et elles ont été redites. Écoutez : « D'année en année, depuis plus d'un quart de siècle, notre nation a subi, sous le rapport des libertés religieuses, des pertes si grandes, que les peuples étrangers, ne comprenant pas comment pouvaient s'accomplir tant de ruines et les attribuant à l'abandon volontaire et presque universel de toute foi et de toute morale, ont porté sur nous ce terrible jugement : que nous étions voués désormais à une

irréversible décadence. » Qui parle cette fois ? Le doyen des évêques français de l'année 1907 s'adressant au peuple qui dit maintenant l'État.

Les temps sont donc revenus les mêmes qu'au XIII^e siècle, peut-être un peu plus mauvais cette fois-ci pour l'Église de France. Mais qu'importe ! Les jours de gloire qui sont revenus pour l'Église du moyen-âge reviendront aussi pour nous ! Une condition cependant, c'est que soient appliqués les remèdes que demande une telle situation. Ces remèdes se condensent en un seul, clairement indiqué d'ailleurs dans les plaintes que nous venons d'entendre. Pourquoi y a-t-il désordre ? Pourquoi les libertés religieuses succombent-elles les unes après les autres sans que l'on puisse s'expliquer ces chutes ? C'est qu'il n'y a plus d'unité et par là même plus de force ni d'ordre. La foi, qui seule pourrait unir et fortifier, s'en va, suivant le mot répété un peu partout.

Pourtant la foi seule peut réparer le mal. « Nous autres philosophes, disait un jour Victor Cousin à un prêtre, nous naviguons au hasard, sujets à l'égarement, exposés au naufrage, nous ne savons souvent où jeter l'ancre et prendre terre. Vous, vous avez la boussole, la carte du pays, les étoiles, le pilote, le port. » Depuis quelque temps tout le monde a voulu faire son philosophe. C'était là le résultat nécessaire de la demi-instruction si généreusement distribuée au peuple. L'esprit a été ouvert à la liberté d'examen. On a dit à l'enfant on a répété à l'homme mûr, sans épargner la jeune fille et la femme : « Conduis-toi, pense d'après ta raison, ne crois que ce que tu comprends. » La recommandation a été suivie. Avec sa raison personnelle, on s'est mis en quête de la vérité. Comme mille voix s'élevaient de tous côtés pour essayer d'attirer à leur sentiment, il y a eu désordre et débandade. Chacun a pris un peu partout ce qui lui convenait et s'est formé pour soi-même son petit système philosophique ou religieux.

Ainsi s'est créé l'isolement des âmes. En localisant tout

dans la raison personnelle on a fait de la société une juxtaposition d'individus. Le vieux précepte du sage a été trop oublié : « Il faut aller à la vérité avec son âme tout entière. » On a fait taire son cœur et ses sens, on n'a écouté que la froide intelligence, qui, cependant, n'est pas le tout de l'homme. La petite éclaircie de vérité que l'on a pu apercevoir et découvrir est devenue l'extrême horizon de chacun, et l'on a vécu à sa lumière plus ou moins satisfait. Mais comme les hommes s'agitent toujours, ils se sont rencontrés et heurtés dans leur marche fantaisiste et errante. De là le désordre et l'anarchie qui bouleversent notre société.

L'unité seule pourra remédier à un tel état de choses que la division a produit. Mais cette unité ne se trouve que dans la communauté des pensées, des sentiments et des cœurs, communauté qui n'a sa source véritable que dans la foi.

La foi, en effet, est le facteur le plus actif d'union et de solidarité. Dans l'âme d'abord elle unit le cœur, l'intelligence et la volonté. Répondant aux besoins de toutes les facultés, elle satisfait toutes les aspirations, tous les désirs, et fait converger l'être tout entier vers le même but. Formez maintenant une famille, une cité, un peuple, d'hommes possédant ainsi la foi. C'est alors une véritable communauté en marche vers la même fin et usant, pour y arriver, des mêmes moyens. C'est l'union absolue et non seulement dans le présent mais encore dans le passé et l'avenir. Le croyant est rattaché aux ancêtres puisqu'il a au cœur l'amour de toutes les traditions qui ont fait la gloire et le bonheur de ses pères, et dans l'avenir, il s'unit encore à tous ceux qui pourront venir, dans ses rêves certains de la béatitude céleste fraternellement partagée entre tous.

Où trouver une solidarité plus complète entre les hommes et les générations ? La foi supprime tous les reclus qui vivent dans le monde avec leur idée acquise, pauvres gens qui ne peuvent sentir que leur isolement au milieu de l'univers. Elle fait le triomphe de l'union, de la concorde, de la paix, dans l'individu, dans la famille, dans la nation, dans l'humanité.

La conclusion est qu'il faut avoir et répandre cette foi. Pour cela il faut de l'effort personnel. Notre volonté d'abord doit fermement vouloir posséder la foi et, par conséquent, vouloir être foncièrement catholique, donner l'adhésion la plus complète et la plus entière à la doctrine dogmatique et morale de l'Église. Pas de distinctions ni de sélections. Vous dites : « Je crois la sainte Église catholique, apostolique et romaine » ; donc vous devez croire tout ce que vous enseigne cette Église. Et il ne suffit pas d'avoir de sa croyance une notion plus ou moins vague, quelques réminiscences restées du catéchisme du premier âge. Non, notre foi doit être raisonnée, et pour devenir telle elle doit être étendue.

Est-ce à dire que, si l'on ne se trouve pas capable de répondre à toutes les objections, nous n'avons pas la foi requise ? La foi si savante n'est pas nécessaire. Il suffit de savoir à qui renvoyer les faiseurs d'objections et d'avoir bien nettes et bien précises dans l'esprit les grandes vérités de la religion. L'effort de l'étude est pour cela requis. On y satisfait en allant écouter avec attention la parole de Dieu, et en relisant avec soin le catéchisme ou tout autre ouvrage religieux.

Puis savoir ne suffit, il faut encore vivre ce que l'on sait et ce que l'on prêche. Nous n'en donnerons pour preuve qu'une simple anecdote.

García Moreno, le célèbre président de la République de l'Équateur, n'était qu'un chrétien fort tiède, au temps où il faisait ses études à Paris. Cependant, dans ses conversations, il soutenait la bonne cause et s'efforçait de la faire triompher. Un jour, dans une discussion où il allait gagner, quelqu'un s'écria : « Vous parlez très bien, cher ami ; mais cette religion si belle pourquoi ne la pratiquez-vous pas ? Depuis quand vous êtes-vous confessé ? » García fut d'abord déconcerté, mais il se reprit vite : « Votre argument est irréfutable, aujourd'hui dit-il, demain il ne le sera plus. » Le lendemain, en effet, il se confessait, communiait, et il continua jusqu'au jour où il tomba martyr pour la foi.

Ce qu'il faut donc, c'est mettre sa vie d'accord avec sa croyance. On ne demande à personne d'être impeccable, mais on exige que tous prennent les moyens indiqués par la religion pour le devenir. Une religion purement cultuelle et superficielle n'est plus de mise aujourd'hui. Il faut avoir des convictions solides, accompagnées de vertus sérieuses, pour répandre autour de soi l'édification et entraîner les autres. A ces conditions seules on pourra exercer le véritable apostolat que les chrétiens d'aujourd'hui sont appelés à remplir dans la sphère qui les entoure.

Nous avons un pilote, nous avons la lumière, nous avons les moyens pour aller au port. C'est bien, mais ne gardons pas cela pour nous seuls. Tout alentour, il y a des malheureux qui ne croient pas, ou qui, ayant la foi, ne pratiquent pas. Nous devons les appeler à notre bord pour les sauver, les éclairer et les conduire au Dieu de toute gloire. Il suffit parfois de si peu de chose pour gagner des âmes, quand on a bonne volonté et quand on a bien prié. Certaines se sont endormies sur l'abîme, un mot, un mouvement peut les réveiller et les ramener à notre suite.

Croyons donc et prêchons la foi. Nous y sommes obligés. Nos efforts que nous venons de rappeler, efforts de volonté, d'étude, de vie sainte, sont pour des chrétiens des devoirs, et pour des dévots de saint Michel, ce sont, si on peut le dire, de doubles devoirs. Saint Michel en effet est par excellence l'Archange de la Foi. Son nom et son cri le disent assez haut. Il faut donc se dire son fidèle, si l'on ne porte pas fièrement le drapeau de ses croyances et si on ne cherche pas à rallier alentour de nouveaux soldats ! « Être apôtre de saint Michel, nous écrivait il y a quelque temps une de nos zélatrices, c'est être apôtre de la foi. » Nous ajoutons : être serviteur de saint Michel, être associé de son Archiconfrérie, c'est être serviteur de la foi.

C'est là ce qui nous a amené à parler aujourd'hui de la façon dont nous devons servir cette foi si précieuse, plus utile

que jamais en nos temps troublés. Nous avons en effet l'intime conviction que tous ceux qui se réclament de l'Archange, dans la présence de leur devoir, après avoir vu la cause de nos divisions et le remède qui seul pourra les faire cesser, vont travailler de toute leur énergie à répandre la foi pour rétablir l'unité dans les familles et dans le peuple. Alors les désordres disparaîtront et un temps de bonheur et de joie remplacera les jours de décadence et de ruine.

« Un jour, a dit la grande voix de Léon XIII, on verra renaître, avec toute justice, l'espoir en l'antique autorité; les splendeurs de la foi reviendront, les glaives tomberont, les armes s'échapperont des mains; ... lorsque tous les hommes accepteront l'empire du Christ et s'y soumettront avec joie quand toute langue confessera que « le Seigneur Jésus-Christ est dans la gloire de Dieu le Père ».

Nul plus que les dévots de saint Michel ne doit nourrir cette magnifique espérance, et nul ne doit autant qu'eux s'efforcer à sa réalisation par la prière, et l'action.



Chronique

À u Sénat, le 9 avril 1906, il fut longuement question du Mont-Saint-Michel. Nos lecteurs s'en souviennent, ayant lu, dans les Annales du mois suivant, le compte rendu officiel de la séance. M. Gaudin de Vilaine, sénateur de la Manche, avait attiré l'attention du gouvernement sur la situation du Mont-Saint-Michel, et sur son avenir pittoresque et artistique qu'il estimait compromis. M. Dujardin-Beaumetz promit de s'occuper sérieusement de la question, et ajouta même qu'il viendrait en faire l'étude sur place. Au mois de janvier dernier, rien n'ayant encore été fait, M. Gaudin de Vilaine rappelait au Ministre son engagement.

La promesse a été tenue. M. le Sous-Secrétaire d'État est venu au Mont. Il y est arrivé le mardi soir 23 avril et il en est reparti le lendemain, à deux heures de l'après-midi. Plusieurs sénateurs et députés de la région étaient venus s'ajouter à la suite officielle, composée de membres de la Commission des Monuments historiques, d'architectes, d'ingénieurs des Travaux publics, etc. . .

Quel sera le résultat de cette visite? Ce sont surtout des questions d'intérêt local qui ont été résolues : construction de citernes, canalisation d'eau pour la ville, réparation de la

maison du Roi qui sert de mairie et d'école. Le petit bois au serait heureusement appelé à devenir d'ici peu une promenade publique, d'accès facile. Pour la digue, le grand point important, rien de décidé définitivement. Une commission « interministérielle » composée de délégués des Beaux-Arts et des Travaux publics, va se mettre à l'étude des projets de modification proposés. Ce sera peut-être long. Souhaitons que la décision dernière satisfasse tout le monde, artistes et utilitaires.

* * *

Le mauvais temps qui a régné un peu partout dans le courant d'avril et le commencement de mai a ralenti le mouvement des visiteurs du Mont. Cependant il en est venu encore un certain nombre. Signalons en passant, parmi les voyageurs du quinze avril, le grand-duc et la grande-duchesse Alexis de Russie. Plusieurs pèlerins en leur particulier sont venus pieusement prier saint Michel pour l'église et pour la France. La piété de certains était véritablement édifiante.

Les beaux jours qui reviennent vont amener plus grande foule. Quelques pèlerinages sont déjà annoncés. D'autres sont en voie d'organisation, comme celui que les membres de la Ligue des Femmes Françaises de la région bretonne et normande ont l'intention d'accomplir le 2 juillet prochain. N'est-ce pas le moment ou jamais de venir se jeter aux pieds de saint Michel pour y faire provision de courage et de confiance ?

Source de Civilisation

UN philosophe, doublé d'un artiste, nous dit dans la préface d'un ouvrage d'art célèbre : « Du jour où l'on comprendra qu'il y a pour l'homme une autre mission à accomplir en ce monde que de développer à l'infini son attirail technique et de s'efforcer — vainement — de concilier

ses intérêts de classe ou de race, ce jour-là, l'Europe se tournera tout entière vers les sources religieuses et esthétiques de sa civilisation. » Ce jour n'est pas encore arrivé pour tous, bien que son aurore ait déjà lui pour beaucoup. En tous cas, il est permis de distinguer dès aujourd'hui les sources qui attireront principalement l'attention des âmes, et parmi elles le Mont-Saint-Michel. Notre Mont est bien en effet une source esthétique et religieuse de civilisation, source vive qui a jailli au sein des sables et des flots, et qui, pétrifiée dans son dur granit, lance en plein ciel sa fraîcheur et sa vie.

Mais, pour bien se rendre compte de sa vertu civilisatrice, il ne suffit pas de le regarder en passant, quoiqu'un simple coup d'œil ouvre déjà bien des horizons. Il faut, en quelque sorte, l'analyser, comme on fait pour l'eau d'une source dont on veut connaître la composition. Le Mont-Saint-Michel n'est pas seulement une beauté à sentir. Comme une cathédrale, suivant le mot connu, c'est un livre à comprendre. « Cette montagne, dit quelque part Maurice Barrès, en parlant d'une colline de la Grèce, est construite comme une intelligence. » On dirait que ce mot a été écrit de la montagne archangélique à laquelle il s'applique en toute vérité. Mais une intelligence, pour être comprise, demande à être entendue, interrogée. Comment ici le fera-t-on ?

Il est, au rocher de Tombelaine, une pierre qui, par sa forme et sa disposition, donne presque, à s'y méprendre, l'impression du fameux sphinx d'Égypte. Le Mont aperçu dans le lointain, comme une pyramide massive au milieu des sables, ajoute encore à l'illusion qui se forme immédiatement dans l'esprit. Demandons à ce nouveau sphinx son secret pour bien comprendre la merveille dans la contemplation de laquelle il semble, depuis des siècles, absorbé. Sa réponse est connue : « Fais comme moi, dit-il, pose-toi en face et regarde. Ne laisse rien échapper à tes regards de ce qui se passe sur ce Mont, vois vivre tous ceux qui s'y succèdent, vois se creuser et se fermer les souterrains, vois s'élever les murailles géantes,

fais attention à toutes les circonstances au milieu desquelles les événements se déroulent, examine bien ce que font les hommes, demande-toi s'ils ont bien agi comme ils le devaient, et conclus toi-même. » En un mot, il nous dit d'étudier et d'interroger l'histoire, mémorial des hommes et des choses.

Nous disons l'histoire, et il faut le remarquer. En effet, il y a les histoires et l'histoire. C'est de l'histoire véritable que nous voulons parler, de celle qui se définit un récit exact et une appréciation impartiale des événements passés : celle-là seule donne la vérité, toute la vérité, rien que la vérité. Elle ne connaît ni l'amour ni la haine, elle ne sait que ce qui a été et elle l'expose intégralement pour en tirer de justes conclusions. « La justice, a-t-on souvent répété, est la seule charité permise à l'histoire. » Rien de plus vrai : « La vérité, dit aussi le vieil historien grec, est à l'histoire ce que les yeux sont à l'animal. Si on les leur arrache, ils deviennent inutiles, et si de l'histoire on ôte la vérité, elle n'est plus bonne à rien. » On peut dire davantage : l'histoire, en ce cas, n'existe plus. C'est une science qui se renie elle-même et n'a plus de nom. Malheureusement, elle se présente souvent ainsi. Il faut se défier, aujourd'hui plus que jamais, et surtout pour ce qui regarde notre Mont-Saint-Michel. Autant son histoire vraie est utile et splendide, autant, travestie, elle devient pernicieuse et mauvaise. Que notre défiance sur ce point soit vive et vigilante !

Cependant, si on a pu écrire que pas une gloire parmi les splendeurs du génie humain ne dépasse celle du grand historien impartial, on peut dire qu'il n'y a pas une infamie plus grande que celle de raconter sciemment des choses fausses et d'en déduire des mensonges. Mais rien n'arrête les adversaires du christianisme qui ont transformé la science historique en auxiliaire de leurs préjugés, de leurs rancunes, de leurs passions. Méprisant la métaphysique trop sérieuse et trop élevée, ils se sont engagés dans des questions du passé, plus faciles à mettre à la portée de la foule. Ainsi devenue œuvre de polémique, l'histoire, officiellement truquée, est, dans son

travestissement, présentée au peuple avec de grandes déclamations.

Plus qu'aucun autre le passé du Mont-Saint-Michel a subi sous certaines plumes de fantaisistes transformations. Il n'a pas été respecté. Dans sa vérité nue et austère, imposante comme la masse de son abbaye, l'histoire du Mont aurait trop frappé les intelligences et les cœurs. Aussi on l'a faussée. Des histoires sans nombre, où l'invraisemblance le dispute à l'inexactitude, ont été forgées de toutes pièces. On a inventé les choses les plus horribles pour dramatiser un passé qui est cependant déjà bien dramatique en lui-même. Il ne faut pas s'y laisser prendre. N'écoutons pas les histoires. Il n'y a là que des racontars inventés par quelque particulier à l'imagination puissante. Lancées dans le courant, ces faussetés ou ces exagérations retiennent malheureusement trop souvent l'attention du commun.

Est-ce à dire qu'il faille repousser également toutes les légendes ? Ne confondons pas légendes et histoires. Les légendes ont leur utilité, elles sont un vrai document pour l'histoire. En nous voyant exprimer pareille idée, que l'on ne vienne pas nous accuser de foi naïve et de simplicité puérile. Nous ne suivons ici que l'opinion d'un des philosophes les plus irréligieux de notre temps. « La légende, dit-il, est souvent plus vraie, et, comme disait Aristote, plus philosophique que l'histoire. Elle nous fait connaître les sentiments profonds et durables qui dominent les faits et ont contribué à les produire. Ne retrouve-t-on pas exprimé dans les légendes des vieux peuples, tout leur caractère personnel, toutes leurs aspirations ? » Les légendes montoises en sont là. Sous leurs dehors naïfs et simples se trouve une profondeur qui étonne ceux qui prennent la peine de les sonder. En les suivant depuis leur source jusqu'à nous, à travers toutes les modifications qu'elles ont pu subir dans le cours des âges, on s'identifie avec ce peuple qui les a créées et les a transmises de génération en génération. Aussi elles sont un monument sacré qu'il faut

conserver et retenir avec respect et amour, et auquel, dans aucun cas, il ne faut porter atteinte. Elles sont vénérables parce qu'elles ont un fond vrai, si leurs détails ne le sont pas toujours, et ce fondement de vérité suffit pour faire d'elles le complément nécessaire et autorisé de toute histoire digne de ce nom.

C'est donc à l'histoire vraie, impartiale, tenant compte de tout, que nous allons demander de nous éclaircir. A sa lumière nous verrons tout ce que le Mont-Saint-Michel a répandu et peut répandre encore de civilisation.

(A suivre.)

Saint Michel,

Ange Gardien du Saint-Sacrement.

Bossuet, après bien d'autres Pères, nous dit que, comme les hommes, les sacrements ont leur ange gardien. Celui de l'Eucharistie ne serait autre que saint Michel, et la croyance qui donne ce poste d'honneur à notre glorieux Archange est loin de manquer de fondements.

Toute la tradition est unanime à reconnaître en saint Michel l'ange gardien de Notre-Seigneur le temps qu'il fut sur la terre. Mais l'Eucharistie n'est pas autre chose que le divin Sauveur continuant à demeurer au milieu de nous. Son humanité est en l'hostie, et cette humanité a tout autant besoin qu'autrefois d'un protecteur et d'un consolateur. Sous les apparences modestes où Jésus se cache, bien des dangers ne laissent pas d'être pour sa personne adorable de perpétuelles menaces. Les terribles souffrances qui ont marqué sa passion peuvent se renouveler à tout instant. Bossuet lui-même nous l'explique.

Dans l'Eucharistie, dit le grand orateur, Jésus reçoit le baiser de nouveaux Judas, il subit un abandon plus pénible et plus inexplicable que celui du Jardin des Oliviers, il souffre

des humiliations bien supérieures en nombre et en injustice à celles qu'il a supportées devant Hérode et Pilate. Enfin ne se rencontre-t-il pas parfois des bourreaux plus acharnés que ceux du Calvaire? L'Ange qui soutint Notre-Seigneur pendant sa passion sanglante doit donc encore être là tout près dans la nouvelle passion que subit presque chaque jour le Sauveur. A l'ombre de ses ailes il doit tenir le Sacrement adorable, qui, selon le mot de saint Thomas, est le mémorial de la vie et de la mort du Christ. Sa place est marquée près du tabernacle. Il est de toute convenance que celui qui a si bien gardé le Messie en ses jours mortels le garde encore dans sa vie permanente et eucharistique. Saint Pantaléon ajoute même que la présence de saint Michel près de l'hostie apparaît plus nécessaire que pendant le passage terrestre de Jésus, parce que, dit-il, Notre Seigneur a plus à souffrir de la part des hommes dans le très saint Sacrement de son amour, y cachant davantage sa puissance et sa majesté.

Mais ce n'est pas tout. Des preuves positives viennent s'ajouter à toutes ces raisons de convenance. « Dans une révélation faite à l'ermite saint Eutrope, dit le Père Faber, saint Michel déclara, assure-t-on, qu'il avait été choisi pour être l'ange gardien du Saint-Sacrement et que ces fonctions lui avaient été confiées dès le jeudi-saint. On rapporte aussi plusieurs autres révélations faites par lui à divers saints touchant le culte du Saint-Sacrement. »

De nombreux faits miraculeux qui se sont produits à Venise, à Gênes, à York, à Cordoue, à Cologne, à Saint-Jacques de Compostelle, etc..., (plusieurs ont été racontés dans ces Annales et les autres y paraîtront à leur tour,) viennent encore confirmer notre opinion, fortement approuvée du reste par de grands docteurs.

Les artistes ont eux aussi proclamé cette croyance par l'application heureuse et pratique qu'ils ont su en faire. De nombreux ostensoirs sont supportés par un ange qui n'est autre que saint Michel. Dans certains même l'Archange est

représenté avec tous ses attributs distinctifs. Il en est ainsi en particulier pour les riches et géantes monstrances, qui, dans les chapelles des Pères du Saint-Sacrement, dont saint Michel est l'un des principaux patrons, reçoivent la Sainte-Hostie perpétuellement exposée. Nous n'en citerons qu'un pour exemple, celui qui a fait longtemps l'admiration de tous dans la chapelle de Bruxelles : « Sur le plus haut gradin de l'autel, dit la Revue des Œuvres Eucharistiques, se trouve le splendide ostensorio qui a quatre mètres de haut et deux de largeur. Les rayons sont exprimés par douze séraphins aux ailes étendues, les mains jointes, tous convergeant vers l'hostie qu'ils adorent. Saint Michel, terrassant le dragon et montrant le doigt la Sainte-Hostie, forme avec deux autres anges à genoux le pied de cette magnifique pièce d'orfèvrerie. »

Toucheant symbole admirablement exprimé ! L'Archange tenant sous ses pieds le démon captif et l'empêchant ainsi de se livrer à sa haine contre le Sauveur. Il ne peut être de plus belle représentation de saint Michel, ni de plus vraie.

Nous ne pouvons qu'admirer dans sa splendide fonction l'ange de l'Eucharistie. Saint Michel est là parfaitement dans son rôle. Celui qui, dès les premiers jours, a lancé le *Quis est Deus ?* dans les hauteurs des cieux est capable de le répéter incessamment près du Verbe incarné, qui, devenu homme, a voulu s'abaisser encore davantage et se cacher sous les humbles apparences d'un peu de pain.

Sa garde est toute d'adoration. Avec lui, prosternons-nous devant le Très-Saint-Sacrement. Reconnaissons et adorons notre Maître, notre Seigneur, notre Dieu, notre Créateur, Celui qui règne au plus haut des cieux et qui pourtant lui-même s'anéantit devant son Père et proclame par là, plus haut que saint Michel lui-même, que personne n'est semblable à Dieu et que lui seul mérite toute adoration.

C'est la grande leçon que nous donne l'Archange, gardien du Saint-Sacrement.



ACTIONS DE GRÂCES

Aisne. — Je vous prie de dire une messe à mes intentions pour remercier saint Michel et Notre-Dame des Anges de leur assistance envers nous.
E. G.

Alpes-Maritimes. — Grâces soient rendues à saint Michel et à tous les saints qui ont protégé mon fils pendant une longue traversée.
D.

Ardennes. — Je remets entre les mains de saint Michel tous mes intérêts spirituels et temporels. Jusqu'ici le bon Archange a bien voulu maintenir ma santé, je l'en remercie de tout cœur.
Mme S., zél.

Aude. — Je vous adresse une offrande promise à saint Michel. La semaine dernière ma fillette a été malade. Le docteur craignant une mauvaise fièvre, j'ai eu recours à notre Archange. Le lendemain la fièvre était tombée, et quoique n'étant pas encore tout à fait rétablie, ma fille va mieux.
Béné et remercié en soit saint Michel !
J. P.

J'ai bien prié saint Michel pour une affaire sérieuse concernant notre commerce et j'ai été exaucé. Veuillez célébrer une messe d'actions de grâces au profit des âmes du Purgatoire.
M. L., zél.

Bouches-du-Rhône. — C'est le cœur rempli d'une profonde reconnaissance envers notre puissant protecteur saint Michel, que je vous écris

Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, au jugement infailible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

pour vous prier de vouloir bien publier dans les *Annales* la nouvelle que qu'il vient de nous faire obtenir. Mon frère a conservé la place, qu'il a si près de perdre. Saint Michel a exaucé les prières que toute la famille a adressées pendant une neuvaine. C'est une nouvelle preuve de la providence constante à l'Archange sur notre maison. C. P., 25.

Calvados. — Une messe d'actions de grâces en reconnaissance de l'aide obtenue par l'intercession de saint Michel. R. B., 26.

Côtes-du-Nord. — Une messe d'actions de grâces et deux cierges à saint Michel. A.

Creuse. — Toute ma reconnaissance à saint Michel. Je veux toujours recevoir ses *Annales*. V. C.

Finistère. — Je remercie saint Michel de tout cœur d'avoir évité encore une fois mon mari d'une crise terrible qu'il vient d'avoir au mois de mars. Puisse le généreux Archange achever bientôt de le guérir! B. E.

Gironde. — Une messe d'actions de grâces à saint Michel en reconnaissance de sa toute-puissante protection. C. A., 21.

Ille-et-Vilaine. — Je vous envoie une petite offrande en reconnaissance d'une faveur obtenue. A. F.

Loire. — Un cierge en actions de grâces. M. et A. G.

Loire-Inférieure. — Nous remercions beaucoup le saint Archange pour la guérison d'une de mes sœurs, qui va de mieux en mieux. La prière qu'elle a été recommandée à saint Michel, le danger a cessé. Aussi, dans la famille, nous ne savons que répéter : « Gloire à saint Michel ! » M. Th. M.

Je remercie saint Michel qui a certainement aidé à me guérir.

V. B., 26.

Maine-et-Loire. — Je viens vous demander une messe pour servir à mon pensionnat la protection de saint Michel, qui veille d'habitude particulièrement sur la santé de mes élèves. La prière que j'ai recommandée il y a un mois est en bonne voie de guérison. V. C.

Une neuvaine de messe pour les âmes du Purgatoire, en reconnaissance d'une faveur à moitié obtenue. L. B.

Un cierge à saint Michel pour lui exprimer ma reconnaissance.

E. U. M.

Manche. — Je vous envoie une offrande en reconnaissance de grâces obtenues et pour que saint Michel ne m'oublie pas dans les temps à venir. V. C. A.

Une messe d'actions de grâces à saint Michel avec prière à l'Archange de bien vouloir continuer sa protection. M. S. L.

Une fidèle associée de l'Archiconfrérie remercie saint Michel et ses gardiens d'une grâce obtenue par leur intercession. T. L.

Morbihan. — Une messe d'actions de grâces. Saint Michel m'a exaucé au delà de mes désirs. Mes deux fils ont des épouses très chrétiennes. V. B. P.

Nièvre. — Merci à saint Michel pour toutes les faveurs obtenues par son intercession et en particulier pour la mort chrétienne de deux personnes qui m'étaient chères ; et dont l'une était depuis longtemps éloignée de toute pratique religieuse. Honneur au glorieux Archange ! M. V.

Nord. — Une messe d'actions de grâces pour une conversion. J. L.

Haute-Saône. — J'ai quatre-vingt-deux ans. Au cours de ma longue vie, j'ai eu bien des épreuves. Je m'en suis toujours tirée en invoquant le bon Dieu et saint Michel. Ils m'ont exaucée, je n'ai aucune infirmité. V. B. L.

Sarthe. — Une messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel pour le remercier de sa protection marquée dans une affaire difficile. J. S.

Seine. — J'arrive de Terra-Sainte et je viens remercier saint Michel de la protection qu'il m'a accordée pendant tout mon pèlerinage. M. ou S.

Seine-et-Marne. — Une messe d'actions de grâces. L. L. M.

Seine-et-Oise. — Une messe d'actions de grâces. H.

Une messe d'actions de grâces. C. O.

Seine-Inférieure. — Deux messes d'actions de grâces à saint Michel pour à moi-même à bien une affaire temporelle que je lui avais recommandée. M. C.

J'avais promis une messe à saint Michel pour ma guérison. Veuillez la célébrer. M. B.

Vendée. — Je vous envoie une offrande pour vos apostoliques. Actions de grâces pour un mariage chrétien. A. M.

Vienne. — Une messe d'actions de grâces. A. C.

France. — Avec la bonté de faire brûler un cierge à saint Michel. Comme j'ai toujours été exaucée, j'espère l'être encore. Une Associée.

Canada. — Le fils de M^{me} B. est mieux, grâce aux prières faites à saint Michel. Que le bon Archange achève sa guérison ! M. P., 26.





La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au pied d'un autel à la messe des morts, l'ange demande que saint Michel, le prélat standard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Aisne. — Buzancy : M. l'abbé Vicaire ; M. Henri Robin.

Aube. — Troyes : M^{me} Becoing ; M^{me} Coquet-Vivien ; M^{me} Fontaine, née Louise Sanvalle.

Ardennes. — Château-Porcien : M^{me} Emélie Nivelles.

Aveyron. — Vabres : M. Hippolyte Clamouse.

Calvados. — Bayeux : M^{me} Vve Guilbert ; M^{me} Vve Amélie. — Saint-Pierre-du-Regard : M^{me} Vve Zoé Lecheux.

Côtes-du-Nord. — Moncontour : M. Boscher ; M^{me} Mahé-Grandjean ; M^{me} Hamon ; M^{me} Toïnen ; M^{me} Peillen ; M^{me} Cherdel. — Merdrignac : M^{me} Henry. — Plouër : M. l'abbé Roger, *économiste de l'Institut des Cordeliers de Dinan*. — Saint-Brieuc : M^{me} Cherdel, née Marie Gaudin. — Merzer : Le cher frère Philipe, de Saint-Jean de la Doue.

Doubs. — Besançon : Révérende Sœur Marie de Liguori, religieuse de la Sainte-Famille.

Eure. — Bernay : M. Modeste-François Bulet.

Eure-et-Loir. — Chartres : M^{me} de Saint-Laumer.

Finistère. — Brest : M^{me} Pauline Gagnon.

Gard. — Rochelle : M^{me} Boussin de Lavaivre, *très dévote à saint Michel*.

Haute-Garonne. — Toulouse : M^{me} Louise Montagnac.

Gers. — Campaigno-Ligardes : M^{me} la baronne Marie de Redon, née de Gramont-Villemonais. — Lectoure : M^{me} Cazeneuve ; M^{me} Marie Sentis ; M^{me} Marie Ebart.

Hérault. — Montpellier : M^{me} Augustine Almères ; M^{me} Adelaïde Corry ; M. Louis Mouret. — Beziers : M^{me} Joséphine Panjand. — Sarragades : M^{me} Félicie Castelnaudet ; M^{me} Françoise Dufour.

Ille-et-Vilaine. — Rennes : M. Louis Aubrée. — Saint-Suliac : M^{me} Vve Goutier, née Nicolas ; M^{me} Françoise Maillard ; M^{me} Suzanne Goutier. — Louvigné-du-Désert : Le Révérend Père Beaugé, *des Oblats de Marie*.

Isère. — Grenoble : M^{me} Sophie Detroyat.

Loire. — Essertines-en-Douzy : M^{me} Achard, née Marie Grungeard ; M^{me} Colou, née Jeanne-Marie Caquet ; M^{me} Malliey, née Mariette Maillart ; M^{me} Perrine Delorme ; M^{me} Micolet, née Étienne Goujet. — Saint-Cyr-la-Valorgne : M^{me} Christine Gaspard Lafay.

Manche. — Le Mont-Saint-Michel : M^{me} Vve Navet, née Virginie Goret ; M^{me} Jules Prioul, née Marguerite Adèle Roche. — La Haye-du-Puits : M^{me} Vve Allaire, née Victoire Catherine Duchêne. — Isigny-le-Buat : M^{me} Vve Desfour. — Avranches : Le cher frère Jean Boquet, *des frères de Rochefort* ; M^{me} de Pracontal ; — Saint-Martin-des-Champs : M^{me} Vve Bousillon.

Haute-Marne. — Chaumont : M. F. Roulot.

Mayenne. — Javron : M^{me} Mazière, *bien fidèle associée*. — Renazé : M. André Janné.

Meurthe-et-Moselle. — Val-et-Châtillon : M^{me} Marie Ferry ; Alexandrine Godot ; Adelaïde Perrin ; Julie Colin.

Meuse. — Sercy : M^{me} Adèle J. Masson.

Morbihan. — Billiers : M^{me} Marie Olivier ; M^{me} Bouhaot.

Puy-de-Dôme. — Viverols : M^{me} Marie Hamard ; M^{me} Augustine Ginet ; M^{me} Marie Bonnefoax ; M^{me} Mariette Fourcheygat ; M^{me} Marie Bonnefoax.

Seine. — Levallois-Perret : M. Heinssoeth ; M^{me} Meunier ; M^{me} Bouy ; M^{me} Lévis.

Angleterre. — Londres : M^{me} A. Haupt.

Belgique. — Bruges : M^{me} Marie-Romane Berlamont ; M^{me} Vve Brunet-Moubaert, née Catherine-Pétronille Pierraerts ; Sœur Aloïse ; Sœur Marie. — Verviers : Révérende Mère M. du Cœur de Jésus, *religieuse de la Trinité*.

Canada. — Montréal : Révérend M. H. Couto, ancien curé; Sœur Saint-Placide, congrégation Notre-Dame; M. Joseph Caron; M^{me} Rose, née Angélique Lapierre. — Ottawa : Révérende sœur Smith, religieuse Sacré-Cœur. — Saint-Rémi-de-Napierville : M. Joseph Garand; M^{me} Girard, née Juliette Provençal; M^{me} J. Provençal, née Olympe Desmaré; M^{me} Marie Alphonse LeFebvre.

Etats-Unis d'Amérique. — La Nouvelle-Orléans : M^{me} Julia Farn; M^{me} Marie Grillet; M^{me} Marie Deyezin; M^{me} V^{ve} Sophie A. Giza; M^{me} V^{ve} Augustina Meissonier; M^{me} V^{ve} Marguerite Hanzo.

Palestine. — Jaffa : Sœur Marie Chilis, religieuse de Saint-Joseph de l'Apparition.

PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur **Jésus-Christ**, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du feu profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que le **Prince des Anges saint Michel** les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(Offertoire de la Messe des Morts.)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in Luce sanctam l...

Le Gérant : FR. SIMON.



ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — SOUVENIR DE CROISADE. — INDULGENCES DE LA PORTIENQUE. — CALENDRIER. — CHRONIQUE DU PÈLERINAGE. — LE 8 JUILLET, FÊTES DE SAINT MICHEL ET DE JEANNE D'ARC. — SAINT MICHEL, PROTECTEUR DE LA VILLE DE BRUXELLES. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX À NOS CHERS DÉFUNTS.

Souvenir de Croisade

Le mois de juillet ramène un anniversaire glorieux pour saint Michel. En un jour de ce mois, l'Archange fit sentir à la Chrétienté tout entière son intervention puissante. Il y a longtemps de cela; c'était en l'année 1099. Qu'y eut-il donc de si remarquable?

« 1099, nous répond Robert de Thorigny dans ses *Annales du Mont-Saint-Michel*, *Jérusalem capta est a christianis per laudanda bella Francorum, VIII idus julii*. Les Chrétiens, grâce aux intrépides combats des Francs, s'emparèrent de Jérusalem. » Nous sommes alors en effet au temps de la première croisade, toute résumée par le grand abbé du Mont, dans la simple phrase d'un style lapidaire que nous venons de citer. Godefroy de Bouillon et son armée sont enfin arrivés devant la ville sainte, qui est bien défendue par les troupes du Khalife du Caire. Il ne s'agissait pas de la prendre. Sans doute le Khalife a bien proposé aux Chrétiens de les laisser entrer dans Jérusalem, mais

désarmés. L'offre a été rejetée avec indignation. C'est au prix de leur sang que les croisés veulent conquérir la cité sainte, pour la garder à l'Église. Avec enthousiasme ils montent à l'assaut, mais ils sont repoussés. Ils doivent se résigner aux lenteurs d'un siège et s'établir dans la campagne désolée. Le soleil d'un été d'Asie brûle la terre, le torrent du Gédron est desséché, les citernes comblées et empoisonnées par l'ennemi; on ne trouve que des flapses d'eau fétide qui font reculer les chevaux. « Il semble, dit un chroniqueur, que le démon a tout brûlé de son souffle à l'approche de l'armée du Christ. »

Le découragement n'a cependant pas de prise. On travaille, on construit des machines, mais surtout on prie. Pendant huit jours, toute l'armée, pieds nus, fait en procession le tour des murailles. Le 14 juillet on recommence l'assaut qui se prolonge tout le jour, mais sans plus de succès que la première fois. Les esprits vont se démoraliser. Est-ce donc en vain que sont partis tous ces chevaliers, la poitrine marquée de la croix? Vont-ils être obligés de repartir sans avoir pu remplir le but de leur pieuse expédition, forcés de laisser sous la puissance du Croissant, la ville du Calvaire et du Sépulture du Christ?

Non, Godefroy, en quittant son pays, a mis sa noble entreprise sous la protection de saint Michel, L'Archange ne peut le ramener vaincu et défait, il lui doit la victoire.

Le vendredi 15, au matin, pendant que les chefs hésitent sur l'opportunité d'un nouvel assaut, tout à coup, un cavalier paraît sur le mont des Oliviers. Il est d'une stature superbe et blouissante. De la main il montre la ville vers laquelle il se dirige lui-même. « En avant ! semble-t-il dire, prenez-la, elle est à vous. » C'est saint Michel qui vient relever les courages et montrer que l'heure du triomphe est arrivée. Réconfortés par cette vision, les chrétiens retournent aux murailles, et pendant de longues heures, ils combattent avec acharnement. Enfin, à trois heures de l'après-midi, l'heure sainte, surtout en un vendredi, une brèche donne entrée dans la ville. Le Croissant est abattu, la Croix se reflète et se reflète. Une fois de plus saint Michel a combattu pour elle.

* * *

Vous sommes encore en des jours où la croisade est nécessaire. Il faut des preux, des chevaliers qui combattent pour l'honneur du Christ et de son Église. « Dieu le veut ! » Des ennemis sans nombre, non contents d'insulter tout ce qui sent le christianisme, veulent encore le détruire et son entier. Ils ont juré sa perte. Leur but avoué et poursuivi avec obstination est de faire disparaître du monde l'œuvre du Rédempteur. Déjà ils ont pris avec nos biens un nombre de nos droits. Sans doute ils veulent bien nous pardonner les uns et les autres, mais à des conditions humilides aussi. Comme les Croisés, nous ne voulons pas nous laisser vaincre nous-même. C'est par la souffrance et la lutte que nous voulons reconquérir nos pertes.

Agissons en conséquence, mais surtout prions. Sachons profiter de l'exemple donné par les soldats de Godefroy de Bouillon. Mettons saint Michel à notre tête.

Le jour anniversaire de son intervention à Jérusalem tombe au milieu de la **neuvaine mensuelle** que nous allons faire **du 10 au 18 juillet**. Que ce souvenir réchauffe et embrase nos cœurs, qu'il fasse monter notre prière plus ardente et plus pure vers l'Archange tout-puissant ! Nous avons bien des conquêtes à refaire. Prions saint Michel, travaillons et combattons avec lui pour avoir le succès assuré.

INDULGENCE DE LA PORTIONCULE

2 août

L'Église paroissiale du Mont-Saint-Michel, actuellement centre de Pèlerinage et héritière des privilèges de l'Abbaye, jouit du privilège de l'indulgence de la Portioncule. Donc, tout catholique qui, après avoir reçu les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, visitera cette église, du jeudi l'après-midi, 1^{er} août, jusqu'au soir du lendemain vendredi et y priera aux intentions ordinaires (la Concorde des Princes chrétiens, l'extirpation des hérésies, la conversion des pécheurs et l'exaltation de notre sainte Mère l'Église), obtiendra une indulgence plénière autant de fois qu'il renouvelera cette visite et ces prières.

JUILLET 1907

CALENDRIER DU SANCTUAIRE DU MONT-SAINT-MICHEL

1 Lun.	Octave de S. Jean-Baptiste. A 7 h. 1/2, messe pour les associés vic. et déf. de l'Archiconfrérie.	14 Dim.	VIII ^e Dim. après la Pentecôte. S. Bonaventura, conf. doct.
2 Mar.	La Visitation de la Très-Sainte-Vierge.	15 Lun.	S. Henri, conf. A 7 h. 1/2, messe pour les associés vic. et déf. de l'Archiconfr.
3 Mer.	S. Léon II, Pape et conf.	16 Mar.	S. Hélier, schizaire et conf. martyr.
4 Jeu.	De Postava de S. Pierre et S. Paul.	17 Mer.	S. Alexis, conf.
5 Ven.	S. Saver, év. d'Avranches.	18 Jan.	S. Clair, solitaire des Grottes, martyr, fête de la Neuvaine.
6 Sam.	Octave des SS. Apôtres. A 7 h. 1/2, messe pour les zéloteurs et zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices des Œuvres du Mont-Saint-Michel.	19 Ven.	S. Vincent de Paul, conf.
7 Dim.	VII ^e Dim. après la Pentecôte, fête du Précieux Sang de N.-S.-J.-C.	20 Sam.	S. Jérôme Émilien, conf.
8 Lun.	S ^{te} Elisabeth, reine de Portugal. A 7 h. 1/2, messe pour les associés vicants et défunts de l'Archiconfr.	21 Dim.	IX ^e Dim. après la Pentecôte. N.-D. du Mont-Carmel.
9 Mar.	S. Antoine Marie Zaccaria, conf.	22 Lun.	S ^{te} Marie-Madeleine, à 7 h. 1/2, messe pour les associés vic. et déf. de l'Archiconfr.
10 Mer.	Les sept Prêtres et leurs compagnons martyrs. Ouverture de la Neuvaine mensuelle.	23 Mar.	S. Apollinaire, év. et martyr.
11 Jan.	Office votif du Très-Saint-Sacrement.	24 Mer.	Vigile de S. Jacques.
12 Ven.	S. Jean Guibert, évêq.	25 Jeu.	S. Jacques, apôtre.
13 Sam.	S. Anaclet, pape et martyr.	26 Ven.	S ^{te} Anne, mère de la S ^{te} Vierge.
		27 Sam.	S. Camille de Lellis, conf.
		28 Dim.	X ^e Dim. après la Pentecôte.
		29 Lun.	S ^{te} Marthe, vierge. A 7 h. 1/2, messe pour les associés vicants et défunts de l'Archiconfrérie.
		30 Mar.	SS. Abinn et Semem, conf.
		31 Mar.	S. Ignace, conf.

Pendant ce mois de juillet (le calendrier l'indique) les associés vicants et défunts de l'Archiconfrérie bénéficieront donc des fruits de cinq messes. Une sixième messe sera célébrée pour nos zéloteurs, nos zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices des œuvres du Mont-Saint-Michel.

Outre ces avantages nous rappelons qu'on peut gagner les Indulgences suivantes dans le cours du présent mois.

- Indulgence plénière pour les associés de l'Archiconfrérie. Une des nouvelles accordées par Pie X. (Date consacrée le 15).
- Indulgence plénière pour ceux qui, en public ou en particulier, le 15 de la neuvaine en l'honneur de saint Michel, cette indulgence se gagne au cours de la Neuvaine ou des 8 jours qui suivent.
- Indulgence de sept ans ou sept quarantaines chaque fois qu'on récite de cœur au moins contrit et avec dévotion, le chapelet de saint Michel.
- Indulgence de 300 jours, chaque jour de la Neuvaine mensuelle.
- Indulgence de 100 jours, une fois le jour, aux Associés de l'Archiconfrérie qui récitent le « Sancte Michael » de Léon XIII.
- Cent jours, chaque jour, quand on porte sur soi le chapelet de saint Michel, ou que l'on baise la médaille qui y est fixée.
- Indulgence de 60 jours, chaque fois que les Associés accomplissent une œuvre de piété ou de charité.



Chronique du Pèlerinage

En notre siècle de science, s'il est des énigmes dont on découvre la solution, il en est aussi qui se forment à nos yeux sans que nous y puissions rien comprendre. Expliquez, si vous le pouvez, le bouleversement qui se manifeste dans le cours des saisons ! Peut-on encore chanter en toute justice que le mois de mai est le mois le plus beau ? Il faut espérer, que, cette année, ce comparatif de supériorité lui aura été faussement appliqué, car autrement nous n'aurions pas de beaux jours en perspective. Froid, vent, pluie, le tout sous un ciel gris et sombre, tel est en effet tout le bilan de sa température.

Heureusement les premiers jours de juin ont réagi. Le soleil s'est montré quoique sans trop d'ardeur. Il revient de si loin (puisque, dit-on, il n'a pas même passé l'hiver dans le midi) qu'il n'a pu encore se remettre au point. Il va le faire sous peu. Nous sommes d'autant mieux fondés à l'espérer qu'il a fait preuve de bonne volonté le jour de saint Médard et de saint Barnabé. Voyons donc les beaux jours comme maintenant assurés.

Du reste, pour ce qui importe ici, nous n'avons pas à nous plaindre. Malgré la pâleur du temps, on est venu au Mont-Saint-Michel. Les étrangers ont afflué aux jours de la Pentecôte. Le lundi, trois pèlerinages, le Patronage de Saint-Ouen

de Caen, la paroisse de Vains, et l'école libre de Saint-Georges de Reintembault (Ille-et-Vilaine), ont rempli le sanctuaire de l'Archange et l'ont tout parfumé de leur piété.

Le dimanche de la Trinité, les fêtes civiles organisées par la municipalité attiraient plusieurs milliers de personnes. Un grand nombre ont tenu à venir rendre visite à saint Michel. Aussi le défilé n'a-t-il pas cessé devant la chapelle archangélique.

Ce même jour, arrivait un petit pèlerinage de Vanves près Paris. C'étaient des Sœurs Franciscaines missionnaires de Marie, fort dévouées à saint Michel dont leur maison de Paris porte le nom. Elles amenaient une délégation de leur patronage d'ouvrières. Ces bonnes religieuses sont restées deux jours sur la sainte Montagne. Le lundi l'après midi, avant leur départ, elles se réunissaient une dernière fois dans l'église paroissiale pour recevoir la bénédiction du Saint-Sacrement. Le saint fut chanté en musique. Parmi les morceaux exécutés, signalons une très belle prière à saint Michel. M. le Directeur de l'Archiconfrérie tint lui-même à féliciter les pieuses pèlerines de leur édification. Il ajouta quelques conseils dont le sens et l'actualité pratiques n'échappèrent à aucune.

Le jeudi du Saint-Sacrement, avec un petit groupe de ses fidèles, M. le Curé de Monthuchon, près Coutances, venait placer sa paroisse sous la protection de saint Michel, qu'il tient à faire honorer chez lui comme second patron. Déjà, dans ce but, il a fait placer au chevet de son église un vitrail de l'Archange.

Les pèlerins de Ducey s'étaient réservé le jeudi, octave de la Fête-Dieu. Ils sont accourus nombreux avec tout leur clergé.

On le voit, le mouvement des pèlerinages a bien commencé. C'est que, en toute confiance, on aime à revenir trouver saint Michel, sûr que l'on est d'avoir près de lui assistance et secours. Les divers comptes rendus qui suivent le prouvent, en témoignant hautement de l'ardeur et de la piété de tous les pèlerins.

PATRONAGE SAINT-OUEN DE CAEN

Le 20 mai dernier, le patronage Saint-Ouen de Caen était en liesse. Ce jour-là en effet, son dévoué directeur (à qui le goût artistique ne le cède en rien au zèle sacerdotal) n'avait-il point l'heureuse idée d'offrir à ses chers jeunes gens un voyage au Mont-Saint-Michel ! Aussi, comme on l'attendait ce lundi de la Pentecôte dont on rêvait déjà depuis plusieurs mois ! ce lundi où il nous serait donné de voir « le plus sublime des poèmes de pierre élevé par la main des hommes », à merveille que les étrangers nous jalouent et dont, en bons Normands, nous avons le droit d'être si fiers !

Le dimanche donc, à cinq heures, nous nous réunissions dans l'église Saint-Ouen, où M. le Curé nous adressait, avec le cœur si paternel que nous lui connaissons, de ces paroles qui font tant de bien. Quelques instants plus tard, nous recevions la bénédiction du Saint-Sacrement, heureux prélude d'un heureux voyage !

Minuit et demie, c'est le rendez-vous au patronage, c'est la joie, c'est l'allégresse. Comme elle dut s'étonner d'une telle animation la vieille rue Saint-Ouen, d'habitude si calme ! Les pèlerins la traversent pour atteindre la gare. Deux heures ! En voiture les voyageurs ! La place nous manque pour rendre compte du voyage. Nous voici au Mont.

Un coup de sifflet, le train stoppe. Nous descendons ; encore quelques mètres à franchir sur une étroite passerelle et nous voilà dans l'unique rue de la cité moyenâgeuse que le Couësnon (dans sa folie, disent les Bretons jaloux) a voulu mettre en Normandie. Peu après, nous atteignons l'église paroissiale, car maintenant la basilique aérienne bâtie par les religieux ; maintenant, ce monument, merveilleuse manifestation du génie et de la patience des moines qui travaillent pour l'éternité, maintenant, tout cela est aux mains de gardiens qui le montrent comme un musée. On ne prie plus là-haut ! Un des

chapelains du Mont nous accueille avec une cordialité toute fraternelle. M. le Directeur du Patronage célèbre le Saint Sacrifice, tandis que ses chers jeunes gens laissent vibrer leur cœur et leur âme dans le chant du *Credo* et du *Magnificat*. Quelques-uns, sourds-parlants du Bon Sauveur, que M. le Directeur a bien voulu accepter parmi ses enfants, reçoivent le Pain des forts. La messe se termine, et après une touchante allocution du chapelain qui nous a reçus, tous se rendent sur les remparts. C'est l'heure de la réflexion ; la joie et la cordialité en seront le meilleur assaisonnement.

Mais, si l'estomac avait ses droits qu'il a pris, l'esprit et la curiosité ont maintenant les leurs, et nous voici, escaladant les chemins, gravissant les escaliers qui conduisent à la merveille. On voudrait s'attarder à voir chacun des détails minutieux de cet édifice, on voudrait rester davantage, mais la visite officielle est courte, et il nous faut suivre le gardien.

Le temps passe cependant. Encore une visite à l'église paroissiale, et la journée commencée par le Saint-Sacrifice, sous l'œil de Dieu et de son glorieux Archange, se terminera par la bénédiction du Saint Sacrement, que nous aurons nous-même la joie de donner. Ce ne sera toutefois pas l'adieu, nous l'espérons, mais l'au-revoir.

Une dernière promenade est faite sur la grève, puis on reprend le train. Le vent est moins froid, le soleil brille de tout son éclat. Le Mont-Saint-Michel derrière nous s'éloigne et disparaît à nos regards. A cinq heures, le train de Lamballe nous emporte dans la direction de Caen. Chacun se redit toute sa joie... mais le déjeuner est loin et les estomacs affamés crient famine. Un copieux dîner fait dans le wagon les apaise.

On parle, on rit, on chante. Peu à peu, la fatigue du corps vainc la vivacité de l'esprit, et le sommeil étend ses lourdes vapeurs sur toutes les paupières qui ne se rouvrent qu'à l'arrivée.

En somme, excellente journée, où l'âme a eu sa bonne part

Elle fait bonjour à son organisateur, M. l'abbé Lecornichon, vicaire à Saint-Onen. Au nom de tous, je lui dis donc, après bien, un bien cordial et bien reconnaissant merci.

Louis LAMY,
Aumônier du Bon-Sauveur de Caen.

VAINS

Le temps est passé où l'on venait « pieds nus et chantant Dieu, en pèlerinage à Monseigneur saint Michel. » Nous venons cependant d'avoir un heureux rappel de ce bon vieux temps, donné du reste, comme chaque année, par une paroisse fidèle entre toutes au culte de l'Archange.

Vains n'est pas un nom inconnu pour les lecteurs de nos *Annales*. Tous les ans, ils aiment à relire le récit du pittoresque pèlerinage que, de tradition, les Vainquais accomplissent le lundi de la Pentecôte, à condition toutefois que le flux ne vienne pas y mettre son obstacle. Cette année, le chemin était libre, la mer était partie se promener là-bas, bien loin derrière l'horizon.

Aussi, dès le matin, les pieux pèlerins se mettent en route. Du Mont, on guette leur départ. Le temps est beau mais froid. L'eau ne va pas être chaude. Peut-être vont-ils reculer? Mais non, rien ne peut arrêter ceux que saint Michel attire et entraîne. Le petit point noir que les yeux les mieux exercés avaient peine d'abord à reconnaître pour le bataillon sacré, grossit peu à peu sur la blancheur des grèves. Les rivières sont déjà passées et le vent nous apporte des volées de cantiques. C'est temps de descendre au-devant de ces braves. Les voici tout près de la digue, toujours pieds nus et chantant. Vite la toilette des jambes est refaite et processionnellement on monte la rue de la ville. Les fillettes de l'école libre de Saint-Georges-de-Reintembault, qui viennent d'arriver en voiture avec leur directrice, se sont jointes au cortège.

A l'église, pendant que M. le curé de Vains revêt les ornements sacerdotaux, M. le curé du Mont-Saint-Michel, directeur de l'Archiconfrérie, souhaite la bienvenue aux pèlerins et leur dit du fond du cœur sa grande joie de les revoir toujours fidèles.

La grand'messe commence. Tout le monde s'unit aux chants admirablement conduits par un de ces vieux chantres comme on en trouve malheureusement trop peu aujourd'hui. Après l'évangile, un chapelain prend la parole. Il félicite les pèlerins du bel exemple de foi qu'ils donnent publiquement et les engage à puiser aux pieds de saint Michel force et courage pour une vie chrétienne encore plus profonde. Ces recommandations sont comprises. On le sent à l'ardeur avec laquelle toutes les voix s'unissent, à la fin de la messe, pour le chant populaire du *Quis ut Deus!*

L'après-midi, à trois heures, les vêpres sont chantées avec le même entrain que la messe du matin. Le salut solennel du Saint-Sacrement clôt la cérémonie. Bientôt après la procession se reforme. On reprend la grève et l'on s'éloigne, ayant toujours aux lèvres des chants de gloire pour l'Archange qu'on a vu de bonheur on est venu saluer.

Le groupe est bientôt redevenu le point noir de tantôt une petite tache qui disparaît à son tour sous les verts ombres de Saint-Léonard. Nous ne voyons plus rien, mais saint Michel de là-haut, regarde ses fidèles. Il veille sur eux. Qu'ils aient toujours confiance!

DUCEY

Ils étaient deux cents environ et ils venaient de Ducey pour prier saint Michel sur son rocher sacré.

Ducey est une jolie bourgade assise au bord de la Sélouette, rivière aux capricieux méandres, tantôt encaissée de rochers sauvages et boisée, tantôt encadrée de prairies verdoyantes. Ducey possède un vieux château à monumental portique; mais mal de légendes Michéliennes s'y rattachent; c'est là qu'habite

le sire de Montgomery, ce farouche huguenot qui, un soir de 28 septembre, tenta de prendre par ruse l'abbaye-forteresse et ne réussit qu'à faire massacrer ses soldats, attirés dans un piège par la garnison fidèle. Ducey est traversé par une de ces voies dites *montoises* que suivaient aux vieux temps les pèlerins de l'Archange.

Dès 6 heures, les breaks et les carrioles s'alignaient sur la place de l'église et peu à peu s'emplissaient. Aussi, lorsque, à six heures et demie exactement, — heure prévue — fut donné le signal du départ, tout le monde était prêt; le convoi se forma sans retard et s'ébranla en excellent ordre, dévalant au chant des cantiques la rue large qui bientôt se prolonge, en pleine campagne, par un ruban droit et grisâtre, à perte de vue. Coleaux et vallons sont franchis rapidement. Par moments le paysage s'égaye et s'anime sous la caresse des rayons du soleil; mais aussitôt il redevient sévère sous son manteau de brume diaphane. L'exubérante verdure, les champs de blé, les fleurs aux mille couleurs ne suffisent pas à l'éveiller tout à fait: il demeure trop sombre.

Voici Brée, un village dont font assez souvent mention les chroniques du Mont. Désormais, c'est la plaine riche de tange grasse, cultivée intensivement. Pourtant, avec leurs murailles de galets plats, avec leurs toits de chaume, les métairies qui avoisinent la route contrastent avec l'opulence des champs fatentour. Le bourg des Pas est traversé; voici Beauvoir, l'antique Austériae dont, au passage, on se raconte le changement de nom intimement lié à l'histoire des origines du Mont.

Encore une embardée à droite et voici, par-delà le Couesnon, les polders aux peupliers frémissants; tout en face, le géant-lanôme des grèves et des brumes, le Mont-Saint-Michel...

La rue du Mont a souvent été décrite ici, nous n'insistons pas; les Pèlerins s'empressent de la monter et de prendre place dans l'église. D'abord c'est la méditation muette, le recueillement des âmes, la prière silencieuse; puis, le cantique populaire, le salut à l'Archange, l'appel à sa puissance

M. l'abbé Bouchard, curé-doyen de Ducey, célèbre la messe. Après l'évangile il invite à la prière et à la vaillance ses chers paroissiens. *Quis ut Deus?* Qui est semblable à Dieu ? c'est le thème de l'orateur. Puissance, beauté et bonté infinies, vive Dieu. Comment ne pas s'attacher à Dieu irrévocablement?

De beaux et fervents cantiques sont exécutés avec art par les Enfants de Marie, pendant toute la durée du saint sacrifice.

Lorsque les divins mystères sont accomplis, M. le Directeur de l'Archiconfrérie, dont l'exquise amabilité devait, tout le jour, charmer les pèlerins, prend la parole. Il rappelle les liens toujours actuels qui unissent au Mont la cité de Ducey, il souligne encore l'opportunité grandissante du culte de l'Archange et la place d'honneur que lui fait l'Église dans son culte.

L'heure de la promenade est venue. Pour beaucoup de pèlerins d'aujourd'hui c'est du « déjà vu », mais combien charmant à revoir ! Oh ! ce Mont, on aime toujours à se laisser impressionner, pour peu qu'on ait l'âme sensible et donnée le sens de la beauté. De ces âmes il en est encore, Dieu merci.

L'Abbaye fut visitée avec un intérêt spécial ; quelques aventureux osèrent même descendre sur la grève, jusqu'à la Chapelle Saint-Aubert, jusqu'à la Tour du Nord, à l'heure où la marée, scintillante au soleil, entourait d'une ceinture argentée Pilôt de Tombelaine.

A trois heures les cloches appellent de nouveau à la prière. Bénédiction des souvenirs, salut solennel du Très Saint Sacrement, derniers adieux échangés de part et d'autre.

Déjà c'est le retour. Il sera plus long que l'aller. Les organisateurs ont décidé en effet de passer par Pontorson et de faire halte. A peine le dernier véhicule a-t-il quitté le Mont qu'une pluie fine commence à tomber. On pensa que l'Archange avait jusque-là retenu les nuées, pour permettre aux pèlerins de satisfaire leur dévotion et leur légitime curiosité.

Après avoir visité rapidement Pontorson et plus loin Préalpes,

le convoi fut vite en vue de Ducey, dont les maisons aux toits sombres s'étagent dans un pêle-mêle curieux dans la demi-obscurité du soir.

Encore un cantique, une acclamation vigoureuse : « Vive saint Michel ! » C'est fini.

De l'avis de tous, trop courte fut cette journée. Ainsi s'enfuyaient les bonheurs ; mais celui-ci ne reviendra-t-il pas ?

STAS.

Le 8 Mai

I. — FÊTES DE SAINT MICHEL

LE 8 mai, saint Michel a été célébré par tous ses pieux fidèles. Près de ses autels, ornés de fleurs et de lumières, ont été répandues de ferventes prières. Nous ne pouvons évidemment donner place au résumé de toutes ces fêtes. Bornons-nous à deux ou trois.

A Paris, l'Apparition de l'Archange au Mont-Gargan est la fête patronale de la paroisse Saint-Michel des Batignolles. C'est dire que la solennité est grande. Cette année la cérémonie du matin était présidée par Mgr Amette. L'église, magnifiquement ornée, était remplie d'une grande foule compacte et recueillie. Après l'évangile, Mgr le Coadjuteur monta en chaire pour répondre à un charmant discours de M. le curé. Il félicite les paroissiens de Saint-Michel de leur piété, et comme il veut leur laisser à tous un mot en souvenir de cette fête, il n'en veut pas d'autre que le nom même de « Michel ». Ce nom rappelle à la fois un combat et une victoire en évoquant le souvenir de la première lutte contre Dieu de l'esprit revolté. Cette lutte, finie dans les cieux, se continue sur la terre. Lucifer a su en effet trouver parmi les hommes des instruments et des défenseurs. Pour nous qui sommes les soldats de Dieu, nous disons avec saint Michel : *Quis ut Deus?* Qui est grand comme Dieu,

qui est puissant, juste et bon comme Lui? Aussi Dieu est digne à tous égards de notre dévouement et de notre amour et nous devons les lui donner.

« **A Castres**, nous écrit une dévouée zélatrice de cette ville, la fête de saint Michel a été célébrée, dans notre église Saint-Benoit, avec la splendeur et l'éclat accoutumés. M. l'archiprêtre, qui tient à honneur de dire lui-même la sainte Messe, nous a rappelé, après l'évangile, les bienfaits de saint Michel pour la France. « C'est lui, nous a-t-il dit, qui a aidé Jeanne d'Arc, la noble et sainte guerrière, à chasser hors de France, tous les ennemis qui avaient envahi notre pays. Nous devons donc demander à ce grand Archange de nous aider encore à mettre hors de France tous ces ennemis nombreux, qui, de nos jours, ont encore juré la perte de notre patrie. Mais nous devons aussi lui demander secours et protection pour chasser de nos cœurs les ennemis nombreux qui sont dans cette citadelle et qui s'opposent à l'établissement du règne de Dieu et nous. »

La chapelle était, comme toujours, brillamment illuminée et richement ornée. Nombreuses ont été les communions.

Mentionnons enfin le pèlerinage que de nombreux Bretons amenés par train spécial ont accompli à la chapelle de saint Michel, en Saint-Avé, dans le Morbihan.

II. — FÊTES DE JEANNE D'ARC

A Orléans, autant la fête laïque du 8 mai a été terne et maussade, autant la fête religieuse du dimanche suivant a été enthousiaste et solennelle. Tout le monde sentait que c'était la vraie fête que l'on faisait en ce jour. La ville était pavoisée, et, à la cathédrale, une superbe décoration faisait ressortir les beautés de l'édifice.

Pour la messe, l'église est comble. Plus de huit mille personnes sont là. Mgr Touchet fait son entrée à dix heures, pendant que la maîtrise chante le prélude de la messe de Gounod,

en l'honneur de Jeanne d'Arc. Le panégyrique est prononcé par M. l'abbé Poulin, curé de N.-D. de la Croix de Ménilmontant, à Paris. L'éloquent orateur célèbre en Jeanne, la grande Française, celle qui a aimé la France, qui a servi la France, qui est morte pour la France. L'auditoire, soulevé par ces nobles accents, ne peut s'empêcher d'applaudir à plusieurs reprises.

Le soir, après les Vêpres, Mgr Touchet monte à son tour en chaire. « Je vous ai promis un mot, un seul, dit-il, je remplis ma promesse. Alleluia ! Comment ! ce cri qui sort de nos poitrines sur le tombeau du Christ ressuscité, ce cantique bref des grandes joies, quand nous sommes tous meurtris ? Alleluia ! Quand nos traditions les plus chères, ont été interrompues, et quand l'Église en a été chassée ; oui, quand même, Alleluia ! Est-ce que jamais notre Jeanne a été aussi universellement française que dans les jours douloureux que nous venons de vivre ? Qui donc ne s'est pas préoccupé des solutions qui se débattaient ici, quel journal, quelle revue n'a pas été pour ou contre la fête de Jeanne-d'Arc ? » Des jours d'union reviendront, continue l'éloquent évêque, mais quand ? C'est le secret de Dieu. « A l'union pacifique ; Alleluia ! Car nous avons honoré Jeanne aujourd'hui comme elle veut être honorée par le peuple. Ne chassez pas le surnaturel de sa vie ; elle vous maudirait, si elle savait maudire. Toute sa vie la montre fervente chrétienne, et quand elle est sur le bûcher, elle supplie qu'on lui apporte une croix. Jurons de continuer à l'honorer chrétiennement. Vive le Christ qui a donné Jeanne à la France ! »

A Notre-Dame de Paris, le même jour, était célébrée la même fête, sous la présidence de Mgr Amette, qui le matin était à Saint-Michel des Batignolles. L'immense basilique, remplie bien avant l'heure fixée pour la cérémonie, doit refuser entrée à une foule de fidèles. C'est Mgr Henry, évêque de Grenoble, qui prononce le panégyrique. Son discours est applaudi à deux reprises. Il ne fait cependant que raconter l'histoire de l'héroïne, « où les pires extrémités des choses humaines se rencontrent, où à l'éclat passager de la gloire, succède un

écrasement soudain, une des infortunes les plus tragiques dont les annales de l'humanité nous aient conservé le souvenir. » L'orateur ne manque pas de répondre à l'inepte accusation que c'est l'Église qui a brûlé Jeanne d'Arc.

Après quelques mots de Mgr Amette, eut lieu la procession avec la bannière de Jeanne. L'affluence énorme empêcha malheureusement les nombreux hommes présents d'y prendre part.

A Rouen, la fête a été également très réussie. Après une messe à l'église Saint-Vincent, toutes les délégations et sociétés formées en cortège ont parcouru l'itinéraire de Jeanne dans la vieille ville normande. Plusieurs orateurs ont pris la parole au monument de Bon-Secours.

Nous ne pouvons parler de toutes les autres cérémonies faites en l'honneur de la libératrice de la France. C'est de tous côtés en effet que l'on a rendu à Jeanne d'Arc un culte vraiment pieux et patriotique. Que ce soit là un gage d'espérance et de confiance pour l'avenir!

Saint Michel et Jeanne d'Arc si bien honorés sauveront encore la France.

Saint Michel Archange,

Patron et Protecteur de la ville de Bruxelles
et de l'ancien duché de Brabant.

Nos lecteurs seront certainement heureux de connaître les origines du culte que la Belgique a toujours rendu à saint Michel. Les pages que voici sont extraites d'une brochure qui va prochainement paraître à Bruxelles. Les auteurs ont eu l'amabilité de nous les envoyer pour donner la primeur de leur œuvre à nos *Annales*. Qu'ils en soient sincèrement remerciés :

L'HISTOIRE de la ville de Bruxelles, de même que la tradition, nous montre saint Michel vénéré de temps immémorial par les habitants de nos contrées, et reconnu par eux comme le patron de tout le pays avoisinant Bruxelles; aussi

peut-on affirmer avec certitude que le culte de l'Archange sur la colline de Saint-Michel-au-Mont a plus de mille ans d'existence.

Aux descendants des Nerviens valeureux et pleins d'aspirations guerrières, mais aussi pétris de tous les vices du paganisme, les premiers missionnaires de notre région voulurent donner comme protecteur Celui qui avait jadis terrassé le démon et qui est armé contre les puissances de l'air et les princes des ténèbres. Le culte de saint Michel convenait à la généreuse race brabançonne; la vaillante ardeur de ce chef des milices angéliques qui, le premier, dans le Ciel, au grand jour de la lutte, avait relevé le défi de Lucifer et rallié les anges fidèles, excitait leur imagination ardente et combative. Captivés par l'influence civilisatrice de la religion chrétienne que les missionnaires de la Gaule étaient venus apporter dans ces contrées au prix de leurs sueurs et bien souvent de leur sang, un grand nombre de nouveaux convertis, abandonnant leurs mœurs errantes, vinrent se fixer autour du sanctuaire de saint Michel, bâti sur la colline. Bientôt l'on vit une suite non interrompue d'habitations border le chemin qui conduisait aux îles de la Senne, où saint Géry avait déjà prêché l'Évangile, et fondé également un centre de civilisation chrétienne. Sous l'égide de l'Archange cette agglomération prit des accroissements continuels, et Bruxelles devint bientôt, grâce à sa situation salubre et à ses sources nombreuses, l'une des villes principales de la contrée; son essor ne devait plus se ralentir.

A plusieurs reprises sans doute la chapelle de Saint-Michel-au-Mont fut détruite par les Normands¹, peuples féroces de la Scandinavie qui firent de nombreuses incursions dans nos contrées, remontant les rivières avec leurs bateaux et semant partout le carnage et les ruines; mais chaque fois aussi le sanc-

¹ Il est curieux de noter que les mêmes Normands, domptés par Charle-Digne et convertis à la religion catholique, devinrent à leur tour les gardiens du sanctuaire le plus célèbre de l'Archange saint Michel, en Occident: le Mont-Saint-Michel.

tuaire de l'Archange fut relevé par les mains pieuses des fidèles, et son culte continua à se répandre parmi nos populations.

Vers l'an 1010, Lambert I, comte de Louvain, guerrier aux vertus mâles et chevaleresques, résolut de doter le Mont-Saint-Michel d'un temple digne du céleste protecteur de la contrée; il voulait en même temps y abriter les restes de la chaste vierge sainte Gudule, sa parente, qui avait édifié le Brabant par ses vertus et ses miracles, et pour laquelle son peuple professait la plus grande vénération.

Lambert II, son petit-fils, acheva heureusement l'œuvre commencée par son aïeul, et le 16 novembre 1097, Gérard, évêque de Cambrai, dans la juridiction religieuse duquel se trouvait alors notre ville, vint consacrer le nouveau temple et y établit un chapitre de douze chanoines chargés du soin de la prière publique.

Le même jour, le peuple de Bruxelles transporta solennellement de la chapelle de l'île Saint-Géry à la nouvelle église, le corps de sainte Gudule, et dès lors le suffrage populaire réunissant dans un même sentiment de pieuse vénération le nom de l'Archange protecteur de la Cité et celui de la vierge bienfaisante dont la charité et les vertus avaient été pour le Brabant comme un reflet du Ciel, mit le nouveau temple sous leur patronage commun; c'est de là qu'est venu le double vocable : Collégiale des saints Michel et Gudule, bien que l'église elle-même ait été consacrée à saint Michel.

La renommée de ce monument splendide, le premier élevé dans nos provinces belgiques au Prince de la céleste milice, apporta un nouvel éclat à Bruxelles : les pèlerins venaient et foule implorer la protection du puissant Archange; les mères lui consacraient leurs enfants et les magistrats de la ville reconnaissant son patronage, choisirent son image pour les armes de la cité. Nous voyons en effet, dès l'an de grâce 1135, le sceau de la ville à l'effigie de saint Michel : il est vêtu d'une robe flottante, les ailes déployées et la tête couronnée d'une auréole; la légende porte : *Sigillum sancti Michaelis*.

Henri I, duc de Brabant, surnommé le guerroyeur, résolut d'agrandir encore les proportions de l'édifice que la piété de son peuple avait élevé à saint Michel et il en ordonna la reconstruction sur le plan actuel, vers l'an 1220; il y avait dans les bas-côtés du chœur huit chapelles rayonnant autour de l'édifice, emblèmes de la couronne du Sauveur. Quatre de ces chapelles furent démolies en 1533 pour faire place au chœur du Très Saint Sacrement du Miracle, les autres ont été remplacées par le chœur de la Vierge.

Pendant qu'avec le concours du peuple tout entier, nos princes travaillaient à l'achèvement de la Collégiale, le Magistrat de Bruxelles faisait jeter les fondements d'un nouvel Hôtel-de-ville, et en 1455 on plaçait, à 113 mètres au-dessus du sol, au sommet de la magnifique flèche de pierre qui le domine, cette statue colossale du patron de la cité, haute de plus de 5 mètres, en cuivre martelé à la main et doré, et qui proclame au loin que les habitants de Bruxelles ont choisi saint Michel pour leur gardien et leur protecteur.

Au xv^e siècle, les Gueux pénétrèrent de force dans la Collégiale, brûlèrent les autels et les ornements sacrés, jetèrent au vent les reliques et mirent en pièces les Saintes Images. Devenus maîtres de la ville de Bruxelles, ils en vinrent, après des excès de tout genre, à exiler les religieux d'abord, les prêtres des paroisses ensuite; ils firent fermer toutes les églises et défendirent, sous les peines les plus sévères, l'exercice du culte catholique, même dans les maisons privées.

Cette violence faite aux sentiments religieux des habitants de Bruxelles par une soldatesque étrangère ne rendit que plus vivace dans leurs cœurs l'amour de la religion catholique, et ils continuèrent à la pratiquer malgré la défense des autorités, malgré les amendes et la confiscation de leurs biens; beaucoup payèrent de leur vie la fidélité à leurs croyances. On a toujours attribué à saint Michel la conservation de la Foi dans Bruxelles pendant la violente persécution qui dura plusieurs années.

Lorsque les guerres de religion furent apaisées et que les princes bien-aimés Albert et Isabelle furent appelés à régner sur nos provinces, la religion brilla d'un nouvel éclat et la dévotion à l'archange saint Michel devint plus chère qu jamais à notre population. A la demande du magistrat de la ville, la statue du protecteur de la cité fut, selon l'usage immémorial, replacée sur l'autel majeur. Chaque année, le 29 septembre, jour de la fête de la Saint-Michel, une procession solennelle où l'on portait la statue de l'Archange, et laquelle prenaient part les autorités communales et le peuple entier, avait lieu dans la collégiale; pendant plusieurs jours des cérémonies religieuses extraordinaires attiraient un immense concours de fidèles autour de l'autel du protecteur de la cité.

Où, elle était grande la dévotion dont nos ancêtres étaient pénétrés pour saint Michel, pour celui que saint Jean le Baptiste portant un encensoir d'or à la main, debout devant l'autel du Très Haut et offrant au Seigneur les prières des fidèles; présentées à Dieu par les mains pures de l'Archange, elles devaient s'élever comme l'encens et plaire à la divine Majesté.

Conservons, nous aussi, ces traditions pieuses, et puisque le Ciel nous a donné saint Michel pour patron et pour protecteur, recourons à son intercession, soyons fidèles au culte que nos pères lui avaient voué, et le grand Archange continuera à notre chère cité sa toute-puissante protection.



ACTIONS DE GRÂCES

Aude. — Je vous prie de bien vouloir faire dire trois messes à saint Michel pour des faveurs qu'il m'a obtenus. E. C.

Aveyron. — Un cierge à l'Archange pour des grâces accordées. Z. P.

Bouches-du-Rhône. — Une offrande à saint Michel pour la guérison d'une enfant atteinte de la coqueluche. La mère se recommande aux prières. Vve N. R., *cél.*

Charente-Inférieure. — Une messe d'actions de grâces pour ma petite fille qui va faire sa première communion. Vve B. L.

Deux-Sèvres. — Remerciements au Sacré-Cœur, à Notre-Dame du Pasare, à saint Michel et à saint Joseph pour la réussite d'une affaire très difficile et très compliquée. Famille R.

Doubs. — Une messe d'actions de grâces à saint Michel. Mes rhumatismes sont guéris. M. G.

Finistère. — Merci à saint Michel de la part d'une personne qui, pourvue de peur toutes les nuits, dort beaucoup mieux depuis qu'elle prend en moins le chapelet de saint Michel. F. P., *cél.*

Je vous envoie une offrande en l'honneur des neuf chœurs angéliques pour les remercier de leur protection à mon égard. Vve J.

Isère. — Une messe d'actions de grâces. J. B.

Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, et en jugement infailible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Loir-et-Cher. — Une lampe à saint Michel pendant neuf jours.
Une associée.

Loire. — Offrande en reconnaissance d'une grâce obtenue par saint Michel.
C. H.

Maine-et-Loire. — Une messe en actions de grâces pour une guérison.
J. G.

Haute-Marne. — Ayant mis mon espoir en saint Michel pour deux causes désespérées, j'ai été exaucé au-delà de mon désir. Merci à mon glorieux patron!
E. L. G., tél.

Meurthe-et-Moselle. — Je vous envoie une petite offrande pour remercier saint Michel de sa protection et pour le prier de nous la continuer.
P. S.

Nord. — Dieu soit loué! C'est encore une messe d'actions de grâces que je viens vous demander, en l'honneur de saint Michel pour une convalescence dans ma famille!
J. L.

Basses-Pyrénées. — Une messe d'actions de grâces pour une grande faveur.
L. F.

Saône-et-Loire. — Une messe en reconnaissance d'une faveur temporelle.
M. L.

Seine. — Un cirage à saint Michel. L'autre jour, sur le boulevard Hochet, je fus renversé par un cycliste, en rentrant de promenade, le tout mon bébé dans mes bras, et nous avons roulé à terre tous les deux. Mon petit Michel n'a reçu aucune blessure alors qu'il pouvait être tué. Les contusions ont été pour moi. Saint Michel a protégé mon petit. Je ne sais jamais en effet sans invoquer sur mes enfants la protection de l'Archange et les anges gardiens.
M. L. G.

Deux messes d'actions de grâces.

Une messe en actions de grâces pour la mort édifiante à vingt-quatre ans d'un frère bien-aimé, que j'avais mis sous la protection de saint Michel. L'Archange l'a bien protégé en le gardant innocent et pur. Malade depuis plus d'un mois, il n'a pas voulu demander le miracle qui seul pouvait le sauver. Il s'estimaient trop heureux de faire le sacrifice de sa vie et de mourir avant d'avoir trop offensé le bon Dieu. Dans ma douleur, je ne veux pas oublier de remercier le bon Archange pour cette fin si sainte de mon cher frère!
M. L., tél.

Seine-et-Oise. — Une messe d'actions de grâces.
C. H.

Une offrande à saint Michel pour faveurs obtenues.
P. B.

Tarn. — Offrande à saint Michel pour une guérison obtenue.
L. P.

Vendée. — Une messe d'actions de grâces pour la protection de saint Michel ressentie dans un accident.
V. P.

Lorraine. — Je vous envoie mon offrande pour vos œuvres, en reconnaissance des succès obtenus par mon neveu et mes nièces dans divers examens. Veuillez consacrer une partie de la somme à des messes pour les défunts.
M. L.

Angleterre. — Merci à saint Michel qui vient enfin de faire terminer une affaire en cours depuis treize ans.
G. L.



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint à soi à la messe des morts, l'Eglise demande que saint Michel, le porte-étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introducteur des âmes au ciel.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Aube. — Bar-sur-Aube : M. Joseph Péronne, M^{me} Péronne née Marmat.

Calvados. — Vaudry : M. Victor Baré. — Clinchamp : M^{me} Sophie Cotel.

Corrèze. — Saint-Antoine-Brives : M^{lle} Clémentine Mas.

Côte-d'Or. — Dijon : M^{me} V^{ve} Voizot, s^édatrice.

Côtes-du-Nord. — Dinan : M^{lle} Pauline Plessy. — Saint-Brieuc :

M. Comte Lebel de Pengilly ; M^{me} Olivier, née Verde ; M^{me} Fourgard ;

M. Lucas, née Poisson. — Uzel : M^{lle} Marie La Bat de Saint-Ermond.

— Moncontour : M. V. Mahé Grandchamp ; M^{me} V^{ve} Doré Gaubichage. —

Prevenan : M. Yves Subil. — Quintin : M. de Lesleuc de Ronnara. —

Orges : M. Victor Allencou.

Finistère. — Porspoder : M^{lle} Désirée Masson. — Brescanvel en

Bréles : M. Ernest de Poulpique, f^{idèle} associé.

Loire. — Saint-Étienne : M^{me} V^{ve} Espérance Gabrielle Parrel. —

Saint-Chamond : M^{me} Mermel.

Loiret. — Pithiviers : M^{lle} Victorine Cavé, s^édatrice.

Loire Inférieure. — Nantes : M^{lle} Eglé Le François ; M^{me} V^{ve} Guirouard ; M^{lle} Marie Orieux, très dévotée à saint Michel et associée de la première heure.

Manche. — Brécéy : M^{me} la Comtesse de Brécéy, née de Bonnes. — Granville : M. André Léon Dior. — Mortain : M^{me} Le Chartier, née Félicité Douzin. — Avranches : M. Victor Le Bicolais ; M^{me} V^{ve} Evraud, née Anne Rabé ; M^{lle} Louise Hamel ; Sœur Virginia Normand. — Saint-Quentin : M^{me} Féron. — Mesnil Rainfray : M. l'abbé Trineot.

Maine-et-Loire. — Angers : M^{lle} Cellier. — Tigné : M^{me} V^{ve} Feresier.

Meuse. — Saint-Maurice-sous-les-Côtes : M^{lle} Aubry.

Morbihan. — Muzillac : M^{me} Euphrasie Grégam, M^{me} Marie Elver. — Le Faouet : B^{de} mère Maria de Saint Jean Baptiste, religieuse Ursuline.

Nievre. — Niort : M^{me} Deschamps de Brèche, née Victorine Bous-sard Lagarieru, très dévotée à saint Michel et bien fidèle associée ; M^{me} Guilbot ; M^{me} Grillaud. — Pamproux : M^{me} Clerc, née Marie Comte.

Oise. — Compiègne : M. le Docteur Chevalier.

Basses-Pyrénées. — Angles : Sœurs Marie Léontine ; Anna de Morlier ; Quittier Péoulant.

Rhône. — Villeurbanne : M^{lle} Risa Hüer.

Savoie. — Chambéry : M^{lle} Thérèse Comte.

Haute-Savoie. — Norcier-en-Thairy : M. Jacques Giron.

Seine. — Paris : M. Gustave Hodault, bien fidèle serviteur de saint Michel ; M^{me} Giganon ; M^{me} Vincendo. — Asnières : M. Chéraube-Bénil ; M^{me} Nevel.

Var. — Le Val : M^{me} Briegand, née Marie-Louise Simon.

Autriche-Hongrie. — Galga-Gyork : M. Gustave Piette.

Belgique. — Bruges : M. François Bau. — Liège : M^{lle} Piere-Made-Jasline Philippi de Léoncy, très dévouée dévote.

Canada. — Henrysburg : M^{me} M. Laroché, née Dupuis.

PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur Jésus-Christ, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du lac profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que le Prince des Anges saint Michel les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(Offertoire de la Messe des Morts.)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in Lucernis sanctam !..

Le Gérant : PR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — LE MOIS DE SAINT MICHEL. — NOTRE DAME D'AOUT. — ORATION. — GALLERIES. — CHRONIQUE DU PÈLERINAGE. — LA LIGUE PATRIOTIQUE DES FEMMES FRANÇAISES AU MONT-SAINT-MICHEL. RÉSUMÉ DE SERMON DE M. L'ABBÉ LEMARESCAL. — LA LÉGENDE DORÉE DE L'ASSOMPTION. — LA PREMIÈRE PROCESSION DE L'ASSOMPTION AU MONT-SAINT-MICHEL. — ALTORELIEU. — ACTIONS DE GRACES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

Le Mois de saint Michel

SEPTEMBRE approche, et c'est le mois de saint Michel. Il n'est pas trop tôt d'y songer.

Plus que jamais l'opportunité du culte de l'Archange se fait sentir, elle éclate pour ainsi dire à tous les yeux. On la redit ici même il y a peu de temps. Aussi c'est un devoir pour tous nos associés de prêcher et de répandre la dévotion du Mois de saint Michel.

Qui pourrait mieux en effet que cette longue méditation de trente jours enthousiasmer les cœurs pour le glorieux défenseur de Dieu ! C'est en repassant son histoire, qui est l'histoire tout entière du peuple de Dieu et de l'Église, que véritablement nous apprendrons à connaître sa puissance et sa force. Or, peut-il être meilleure occasion de le faire, que de profiter du mois de septembre pour relire chaque jour une page de la glorieuse épopée archangélique qui se

déroule à travers les siècles depuis la première création. Un tel récit tout rempli de grandeur ne peut que transporter des âmes nobles et chrétiennes et les remplir de confiance et d'amour.

C'est là aussi la meilleure préparation pour la grande fête du 29 qui nous rassemblera tous aux pieds de saint Michel. Quelle piété sera alors la nôtre si fidèlement, pendant tout le mois, nous avons revu toutes les prérogatives de l'Archange et si nous avons imprégné nos âmes de son souvenir fécond !

Donc nous vous demandons à tous, fidèles associés, de faire en union avec nous le mois de notre angélique protecteur. Chaque jour, comme il sera fait dans le sanctuaire du Mont, lisez un chapitre du mois publié par la rédaction des *Annales*, unissez vos voix et vos cœurs pour la récitation du chapelet de saint Michel, et ajoutez encore quelque prière pour l'Église et la France.

Dans ces conditions le mois de septembre sera pour nous riche en grâces de toutes sortes. Les indulgences sont nombreuses à gagner. Rappelons seulement trois des indulgences plénières mises à la disposition de notre piété.

Les Souverains Pontifes en accordent une dans les conditions ordinaires (confession, communion, prière) à tous ceux qui fidèlement prient saint Michel durant tout le mois qui lui est consacré. Cette indulgence se gagne au jour choisi par chacun.

La récitation quotidienne du chapelet de saint Michel pendant tout un mois fait mériter une autre indulgence plénière, que tout le monde voudra évidemment gagner. Enfin, on le sait, une troisième indulgence plénière a été accordée pour la fête même de l'Archange, le 29 septembre.

A cela il faut encore ajouter les nombreuses indulgences plénières et partielles dont sont enrichies tant de pratiques de dévotion envers saint Michel, pratiques pieuses qu'il faut multiplier en septembre plus que jamais.

Réjouissons-nous donc à la veille de ce beau mois de l'Archange et prenons la résolution de prier et de faire prier fidèlement. Sachons-le bien : nos prières ne resteront pas sans effet si nous les faisons ardentes et pures. Saint Michel nous exaucera. Il fera sentir tout autour de nous la force de son bras. Un pieux auteur, le cardinal Bartholini, s'en porte garant :

« Le mois de saint Michel, dit-il, est appelé à régénérer la société bouleversée par les sectes qui ont juré sa ruine : Michel, invoqué par nous, luttera comme jadis pour rétablir le règne de Dieu et exalter Jésus et sa sainte Mère. »

..

Nous tenons toujours à la disposition de nos lecteurs le Mois de saint Michel par la Rédaction des *Annales du Mont-Saint-Michel*. En faveur de la propagande, le prix de cette brochure a été sensiblement abaissé. Voici les conditions auxquelles nous pouvons la faire parvenir :

L'unité, *franco*, par la poste : **0 fr. 40**.

La douzaine, *franco*, par la poste : **4 francs**.

NOTA. — A partir de 13 exemplaires, l'expédition se fait en colis postal.



Notre-Dame d'Août

LA Vierge de l'Assomption, la belle Notre-Dame d'août, sera l'étoile de *notre neuvaine mensuelle*, puisque sa fête glorieuse tombe au milieu de nos jours de prières, du 10 au 18. Quel gage puissant, d'encouragement et de confiance c'est là pour nous !

Dans le ciel en fête, les prières sont mieux reçues. Saint Michel et ses anges seront trop heureux de les prendre pour les offrir à leur Souveraine comme un bouquet de fête. Marie, au comble de la gloire, assise à la droite de son divin Fils, ne pourra qu'abaisser vers nous son sceptre de Reine et surtout ses yeux de Mère.

Avec confiance donc, prions à toutes les intentions qui ont été recommandées au sanctuaire de saint Michel. L'Archange et sa Reine nous obtiendront de Dieu toutes les grâces sollicitées.

Ordination

UNE bonne nouvelle. Un des jeunes clercs soutenus par l'Œuvre Apostolique du Mont-Saint-Michel vient de recevoir l'ordination du sous-diaconat.

Nos lecteurs ne manqueront pas d'adresser à Dieu et à saint Michel une petite prière pour que ce jeune sous-diaconat soit toute sa vie, suivant les paroles mêmes du Pontifical, « une sentinelle vigilante et intrépide dans le sanctuaire et un ministre fidèle des saints autels. »

AOÛT 1907

CALENDRIER DU SANCTUAIRE DU MONT-SAINT-MICHEL

1 Jan.	S. Pierre es liens.	15 Jan.	Assomption de la bienheureuse Vierge Marie.
2 Ven.	S. Alphonse de Liguori, év. et doct.	16 Ven.	S. Hyacinthe, conf.
3 Sam.	Invention du corps de S. Etienne. A 7 h. 1/2, messe pour les sélateurs, sélatrices, sélateurs et bienfaitrices des œuvres du Mont-Saint-Michel.	17 Sam.	Octave de S. Laurent.
4 Dim.	XI ^e Dim. après la Pentecôte. S. Dominique, conf.	18 Dim.	XIII ^e Dim. après la Pentecôte. S. Joachim, père de la Sainte Vierge. Clôture de la Neuvaine générale. De l'octave de l'Assomption. A 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.
5 Dim.	Désirée de N. D. des Neiges. A 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.	19 Lun.	S. Bernard, conf.
6 Mar.	Transfiguration de N.-S. J.-C.	20 Mar.	S ^{te} Jeanne-Françoise de Chantal, veuve.
7 Mer.	S. Gaëtan, conf.	21 Mer.	Octave de l'Assomption.
8 Jeu.	S. Cyrille et ses compagnons martyrs.	22 Ven.	S. Philippe Bénéti, conf.
9 Ven.	S. Exupère, év. de Bayeux.	23 Sam.	S. Barthélemy, apôtre.
10 Sam.	S. Laurent, martyr. Ouverture de la Neuvaine générale.	24 Dim.	XIV ^e Dim. après la Pentecôte. S. Louis, roi de France, deux fois pèlerin du Mont-Saint-Michel.
11 Dim.	XII ^e Dim. apr. la Pentecôte.	25 Lun.	S. Omer, conf. pont. A 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.
12 Lun.	S ^{te} Claire, vierge. A 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.	26 Mar.	S. Joseph de Calzance, conf.
13 Mar.	S ^{te} Radegonde, reine de France.	27 Mer.	S. Augustin, év. et doct.
14 Mer.	B. Jean-Marie Vianney, curé d' Ars.	28 Jeu.	La Dénudation de S. Jean-Baptiste.
		29 Ven.	S ^{te} Rose de Lima, vierge.
		30 Sam.	S. Raymond Nonnat, conf.
		31	

Pendant ce mois d'août (le calendrier l'indique) les associés vivants et morts de l'Archiconfrérie bénéficieront donc des fruits de quatre messes. La cinquiesme messe sera célébrée pour nos sélateurs, nos sélatrices, sélateurs et bienfaitrices des œuvres du Mont-Saint-Michel.

Outre ces avantages nous rappelons qu'on peut gagner les Indulgences suivantes dans le cours du présent mois.

- Indulgence de la Portioncule le 9 août : Visite de l'église paroissiale, centre d'approvisionnement du Mont-Saint-Michel.
- Indulgence plénière le 15 août : Archiconfrérie.
- Indulgence plénière : Exercée, en public ou en particulier, de la neuvaine en l'honneur de saint Michel. — Cette indulgence se gagne dans le cours de la neuvaine pendant les huit jours qui suivent.
- Indulgence plénière une fois le mois (au choix) : Récitation quodlibet ena du Duple de saint Michel.
- Sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles, chaque fois qu'ils réciteront, pour au moins cent et avec dévotion, le chapelet de saint Michel.
- Indulgence de 300 jours, chaque jour de la neuvaine mensuelle.
- Indulgence de 100 jours, une fois le jour, aux Associés de l'Archiconfrérie qui ont le « Sarcote Michelin » de Léon XIII.
- Cent jours, chaque jour, quand on porte sur soi le chapelet de saint Michel, ou qu'on baise la médaille qui y est fixée.
- Indulgence de 60 jours, chaque fois que les Associés accomplissent une œuvre de charité.



Chronique du Pèlerinage

Ce n'est pas cette année encore que l'herbe croitra sur les chemins du Mont. Les pèlerins et les touristes affluent toujours trop nombreux pour permettre à la moindre briz-dille de surgir entre les pierres de la route. Juin et juillet, malgré leur humidité désespérante, n'ont vu qu'augmenter et en grande proportion, le nombre des visiteurs.

Des touristes, nous n'avons rien à dire. Cependant remarquons qu'il en est peu qui ne viennent pas faire une petite visite dans le sanctuaire de l'Archange. Oh ! sans doute, pour beaucoup, ce n'est qu'une courte entrée de quelques instants mais enfin cela montre que l'on ne craint pas encore d'entrer dans une église. S'il n'y a là que de la curiosité, on peut dire que c'est de la bonne curiosité. Qui sait ! Saint Michel se souviendra peut-être un jour de ces visiteurs d'une minute.

Pour les pèlerins, ils se font toujours remarquer par leur piété. Il se sont succédé nombreux dans le sanctuaire. Nous ne pouvons parler de tous, signalons au moins les groupes les plus nombreux.

Le jeudi 13 juin, les Sœurs de la Sagesse de la maison Saint-Louis de Fougères venaient saluer saint Michel et visiter les merveilles de sa montagne. Ces bonnes religieuses, qui ont un

asile de vieillards, et tiennent la classe à de nombreux enfants, étaient accompagnées d'un certain nombre de leurs pensionnaires, bons vieux et vieilles édifiants au possible, qui ont avec ferveur récité le Rosaire devant la statue de l'Archange.

Le lendemain, quelques élèves de l'École Sainte-Marie de Lucey, en sortie, avec deux ou trois de leurs maîtres assistaient pieusement à la messe et priaient aux intentions de leurs familles et de leur collège. En même temps qu'eux, était là, avec l'élite de son patronage, M. le vicaire de Pirou, tout heureux de venir placer son œuvre sous une protection aussi puissante que celle du Chef des anges.

Le dimanche 16, c'étaient encore des jeunes, les musiciens du Patronage d'Evron, dans la Mayenne, qui venaient faire leur excursion annuelle à la Merveille d'Occident.

En la solennité de Saint-Jean-Baptiste, célébrée le dimanche 23, la grand'messe paroissiale fut chantée par la maîtrise de la cathédrale de Saint-Malo, qui fit entendre de superbes chants exécutés avec âme et avec art. Le cantique de la fin à saint Michel « Archange de feu » fut particulièrement bien rendu.

Quelques jours plus tard on se serait cru revenu aux vieux temps des célèbres pèlerinages d'enfants. Le jeudi 27, en effet, dès sept heures et demie arrivaient les religieuses de la communauté de Rillé, près Fougères, avec leurs petits sourds-parlants. La vénérable Supérieure qui, depuis soixante-trois ans, remplit la tâche patiente d'éducatrice de ces pauvres enfants, était à la tête de son troupeau. M. l'Aumônier célébra la sainte Messe, à laquelle tous assistèrent avec une profonde piété. Les plus grands s'approchèrent de la sainte Table, visiblement heureux de recevoir en leur cœur l'Hôte divin du Tabernacle. Peut-être, à ces petits, qui ne peuvent entendre les mille voix de la création, Notre-Seigneur dispense-t-il de particulières faveurs en se donnant à eux !

Le groupe de Rillé sortait à peine de l'église, qu'il était remplacé par le Patronage de Notre-Dame des Champs, d'Avranches. Pendant la messe, célébrée par M. l'abbé Chai-

gnon, les voix fraîches éclatent en de charmants cantiques. Salut d'abord à saint Michel, puis à Notre-Seigneur, qui, à la parole de son prêtre, vient de se cacher sous l'hostie; enfin à la Sainte Vierge, qui est ardemment priée de bénir ses enfants et de répandre sur eux la ferveur d'autrefois.

A 3 heures, le soir, tout le monde est réuni pour le Salut. Devant cette jeunesse, M. le Directeur de l'Archiconfrérie laisse déborder son cœur en des paroles réconfortantes et pratiques. Les petits sourds ne perdent rien de ce qui est dit. Leurs yeux attentifs lisent tout sur les lèvres d'une religieuse, qui leur traduit au fur et à mesure ce que dit M. le Curé.

M. l'Aumônier de Billé donne ensuite la bénédiction de Saint-Sacrement, avant laquelle les Avranchinois font entendre leurs plus beaux chants. Puis tous ces jeunes gens, tous ces enfants, repartent dans leurs voitures, pleinement satisfaits de cette belle journée qui laisse à leurs âmes de grands souvenirs et des grâces précieuses.

Le 10 juillet, ce sont des jeunes filles. Pieusement, discrètement, les élèves du pensionnat de Moka, à Saint-Malo, avec leur directrice et leurs maîtresses dévouées, recommandent à saint Michel de nombreuses intentions. L'Archange est connu et honoré chez elles. Il est considéré comme un des principaux patrons de la maison, et cela à juste titre, car il y a toujours fait sentir sa puissante protection. Aussi, devant son autel, la prière coule-t-elle de toutes les lèvres, harmonieuse et douce, comme un vrai murmure d'âmes pures.

Les élèves de l'école Sainte-Marie de Ducey sont aussi revenus le jeudi 11 juillet, mais au complet cette fois, avec leur vénéré supérieur, M. le chanoine Godfroy, qui avait tenu à venir célébrer sur notre Mont, en compagnie de tous ses enfants, ses noces d'argent sacerdotales. Dans notre prochain numéro un compte rendu détaillé sera donné de ce pèlerinage.

Le mouvement continue donc vers saint Michel et il ne va pas cesser. Nous ne pouvons que nous en réjouir et répéter : « Venez, venez tous aux pieds du défenseur de Dieu, venez vous mettre sous la protection du vainqueur de Satan. Vous ne vous en repentirez pas, saint Michel est toujours armé pour les nouveaux triomphes et ce qu'il garde est bien gardé. »

La

Ligue Patriotique des Femmes Françaises au Mont-Saint-Michel

On sait quel est le but de la Ligue Patriotique des Femmes Françaises : réunir sous un même étendard toutes les bonnes volontés féminines qui veulent travailler à la régénération religieuse de la patrie. Fondée en la fête de saint Michel, le 29 septembre 1900, cette ligue compte aujourd'hui un nombre considérable d'adhérentes qui ne restent pas inactives. Elles agissent et elles prient et voient avec bonheur le succès répondre à leurs efforts.

Telle ligue devait se mettre sous la protection du saint Archange qui avait présidé à sa naissance, et elle s'y est placée en toute confiance. Sur la bannière que S. E. le cardinal Guillot a bénie le 14 avril dernier, derrière l'image du Sacré-Cœur et au-dessus du chiffre de la Très Sainte Vierge, se trouve brodé le « *Quis ut Deus!* » à côté du « *Vive labeur!* » de la Vierge lorraine.

Les ligueuses de Normandie et de Bretagne ont compris qu'elles avaient mieux à faire que de porter sur leur étendard le cri de saint Michel. Elles sont venues prier dans son sanctuaire l'Ange des combats, dont la protection est toujours si efficace, l'ange gardien de l'Église et de la France. Tout, du

reste, ne les attirait-il pas au Mont-Saint-Michel ? Elles trouvaient là réunies les grandes dévotions françaises qu'elles ont pour but de prêcher et de répandre : la Vierge, saint Michel, Jeanne d'Arc.

Elles sont donc venues aux pieds de l'Archange, en la fête de la Visitation, vrai jour de pèlerinage, et elles ont pu saluer Jeanne d'Arc dès la porte de notre église. Dans le sanctuaire même, la bannière de Lorraine, aux bandes rouges et jaunes, leur offrait de nouveau, en son médaillon central, l'image de la bergère de Domrémy avec saint Michel lui apparaissant dans toute sa gloire. Et de chaque côté les bannières de sainte Catherine et de sainte Marguerite complétaient la trinité des voix entendues par la douce Jeanne. Devant ces souvenirs patriotiques et pieux, dans notre bien trop petite église, ce fut tout le jour, depuis la première heure du matin, foule comble.

Mais nous aimons mieux laisser à un pèlerin le soin de raconter les impressions de cette grande journée. Le récit n'en sera en quelque sorte que plus vécu.

— « La Ligue patriotique des Françaises a organisé le 2 juillet un pèlerinage au Mont-Saint-Michel, pour supplier le glorieux archange d'étendre sa protection puissante sur l'Église et la France. C'est déjà fort difficile de conduire à la célèbre merveilles de l'Occident, un pèlerinage cantonal, voire même paroissial. En entreprendre un régional, c'est presque de l'audace, mais que ne peut-on quand on a confiance ?

Au reste, il suffit de nommer les organisatrices : MM^{mes} de Saint-Rémy et de Laubier, pour se convaincre que les difficultés ont dû s'évanouir comme par enchantement.

Mais il paraît que c'est une force redoutable que l'union pour la prière, puisque dans les hautes sphères on ne l'encourage pas sans crainte. N'a-t-on pas, au dernier moment, supprimé aux pèlerins le demi-tarif gracieusement accordé d'abord par la Compagnie de l'Ouest ? La manifestation d'une

telle crainte est un résultat sur lequel on n'eût osé compter. Un peu de logique cependant. On se dit athée, on se vante d'être libre-penseur, alors que peut-on craindre d'une armée de catholiques n'ayant d'autre arme qu'un chapelet ? Et pourquoi refuser à ceux qui prient ce qu'on accorde à ceux qui ne prient pas ? C'est là une pure mesquinerie indigne du caractère français. Pense-t-on enrayer le mouvement qui pousse les catholiques aux grands sanctuaires de la Vierge et de l'Archange ? On oublie vraiment trop qu'il n'y a dans ces mesures vexatoires que le pauvre de sacrifié.

La Providence avait permis que la nature ne fût pas inclémente. A la pluie des jours passés succédait un soleil radieux qui mit l'enthousiasme au cœur des pèlerins. C'était plaisir que de les voir débarquer sur la digue, au chant des cantiques aussi entraînants que variés. Ils étaient là deux mille, venus sous la conduite de leurs pasteurs, de tous les points de la Bretagne et de la Normandie : de Rennes, Fougères, Dol, Saint-Malo, Vitré, Cancale, Antrain, Saint-Brieuc, Quintin, Pontorson, Avranches, Saint-James, Granville, Dinan, Saint-Lô, Cherbourg, etc... Je ne sais s'il faut remonter bien haut pour retrouver trace d'une pareille affluence de catholiques sous les remparts de l'abbaye-forteresse, mais je ne crois pas être téméraire en affirmant que cette manifestation nous rapprochait beaucoup des célèbres pèlerinages du Moyen-Âge.

Trop souvent aujourd'hui, le Mont-Saint-Michel ne semble plus être qu'un simple but d'excursion, et c'est le kodak en bandoulière et le guide en main que le touriste y pénètre.

Les pèlerins d'hier ont heureusement repris la sainte habitude d'antan. A l'approche de la terre sainte visitée par l'Archange, comme jadis leurs pères, ils égrenaient le chapelet entre leurs doigts ! Et ce n'était là que le premier ressouvenir d'un passé mort. Nous devons, tout le jour, assister à la résurrection des vieilles traditions.

Ah ! l'on redoute ces pèlerinages, mais c'est bien une force aussi ! Quand on voit des milliers de croyants qui s'offrent à

leur Dieu pour le recevoir en nourriture dans leurs âmes, ne peut-on pas dire que ce sont aussi des milliers de bras qui s'arment pour sa défense ? . . .

Et la bataille est nécessaire, puisque l'heure de la victoire n'a pas encore sonné, nous dit à la grand'messe, célébrée par M. l'archiprêtre de Saint-Lô, le véritable apôtre qu'est l'abbé Lemaire. L'Église, qui remplace le Christ, en est à la passion. Va-t-elle se décourager ? saint Michel lui présente, comme jadis à Jésus, le calice d'amertume qu'elle doit boire jusqu'à la lie. Plus tard seulement, il sera permis à l'Ange de combats de dégainer son épée et de remporter la victoire qui reste toujours à Dieu. En attendant cette heure de la suprême délivrance, l'auditoire tomba à genoux, cependant qu'au milieu de l'émotion générale, M. le Directeur de l'Arcs, confrérie de Saint-Michel suppliait le grand Archange de venir au secours de la Patrie opprimée et de l'Église persécutée.

Et quelle plume il faudrait avoir pour narrer la cérémonie du soir ! qui n'a vu une procession au Mont-Saint-Michel ne peut se faire une idée de ce qu'elle peut être.

Dans ce décor immense, qu'offre une baie de vingt kilomètres carrés, sur ces grèves uniques au monde, tout au bout de cette merveille d'architecture, dont la finesse et l'élégance et, tout à la fois la hardiesse et la solidité, défient les tempêtes et les siècles, que l'on se figure deux mille catholiques à la suite du sympathique et vaillant colonel de Saint-Rémy, le héros de Lanoué, défilant à l'ombre de la Croix, sous les plis du drapeau du Sacré-Cœur, le seul roi des âmes, vers la pittoresque chapelle Saint-Aubert. Non, ces choses-là se vivent, elles ne se racontent pas.

Et pourrais-je dire vraiment l'impression de cette foule soulevée d'enthousiasme à la parole vibrante de son apôtre ? « prier ne suffit pas, méditer ne suffit pas, il faut agir intelligemment ; il faut savoir hiérarchiser ses œuvres, soutenir le sacerdoce d'abord, travailler ensuite à reconquérir les libertés perdues ; il faut encourager ceux qui combattent avec et pour

nous, accorder ses sympathies et plus que ses sympathies au bon journal, s'en faire, et pourquoi non quand des dames ébriées donnent l'exemple, s'en faire au besoin le vendeur ; il faut agir sans violence, car ce n'est pas avec elle que se gagnent les causes sacrées ; il faut agir avec patience et persévérance. Qu'importe que nous ne puissions saluer l'aube du jour où la victoire sera gagnée, pourvu que nos enfants ou arrière-petits-enfants puissent dire sur nos tombes : « Ce sont nos mères, les servantes intelligentes et pieuses de la Ligue Patriotique des Françaises, qui nous ont assuré, au prix de la mort, la liberté des enfants de Dieu. »

Les applaudissements éclatent et c'est justice. Il est bon que de telles paroles soient acclamées. Il est mieux encore de les souligner par le chant du *Credo*. Oui,

Je crois en Dieu, qu'importe à ma prière ardente,
Des criminels joyeux le triomphe apparent ;
Ce cercle de dégoût n'est pas l'enfer du Dante ;
Mon cœur n'a pas laissé l'espérance en entrant.

Je crois en Dieu : la France, attristée, abattue,
Laisse opprimer son âme et forcer son aveu.
La grande nation dort du sommeil qui tue,
Mais l'heure du sursaut viendra : Je crois en Dieu.

Et j'en ai pour gage le religieux respect avec lequel cette foule de catholiques reçut, du haut du rempart de la chapelle, la bénédiction de Jésus-Hostie. Dieu permette qu'elle produise ses fruits et que chacun se mette à l'œuvre.

D. AUBRY.

Pour compléter les souvenirs de cette belle manifestation de foi et de piété, nous aurions voulu donner en entier au moins un des discours de M. l'abbé Lemaire. La chose ne nous a pas été possible. Nous n'avons pu avoir que le plan du sermon du matin. Nos regrets sont grands de ne pouvoir imprimer ici les beaux développements de l'orateur sur les riches et

fécondes idées qui ne sont qu'indiquées par ce plan sommaire. Du moins, les pèlerins du 2 juillet pourront-ils, avec ce résumé, se rappeler plus facilement les paroles qui ont fait tant d'impression sur leurs âmes.

Résumé du sermon prononcé par M. l'abbé LEMARESCAL à la grand'messe.

Nous ne pouvons pas nous représenter les Anges dans leur nature. Ce sont en effet de purs esprits et cette notion dépasse notre intelligence. Elle contredit toutes les images dont nous sommes obligés d'user pour soutenir nos idées.

Cependant nous ne pouvons nous représenter les Anges que sous des images qui symboliseront leur rôle, leur mission, leur caractère.

Saint Michel nous est représenté sous les traits d'un guerrier, foulant le dragon à ses pieds. C'est un soldat, l'ange des combats. Son cri est un cri de guerre. *Quis ut Deus!*

Aussi Dieu oppose saint Michel aux révoltes, à l'éternel révolté qui est Satan.

Satan est ennemi de l'Église, parce que l'Église est la fille de Dieu, le corps mystique du Christ, l'assemblée des fidèles, héritière des promesses, dispensatrice des grâces et des forces surnaturelles données par Dieu à l'humanité. Satan lui a voué une haine implacable. Michel est l'ange gardien de l'Église.

Satan est ennemi de la France, parce que la France est la fille aînée de l'Église et le soldat de Dieu. Michel est l'ange gardien de la France.

C'est à ce double titre que saint Michel est vraiment le patron de la Ligue patriotique des Femmes Françaises.

La Ligue veut défendre l'Église et la France, l'Église dans la Patrie, car en France, catholicisme et patriotisme ne se distinguent pas.

I. Saint Michel protecteur de l'Église.

Si on assimilait la milice céleste aux armées terrestres, on dirait que saint Michel a mérité son grade par une action d'éclat.

La tentation des Anges... leur chute... *Quis ut Deus!* Le Christ a été montré au monde angélique, sous l'inflmité de la chair, revêtu des baillons de notre humanité. Saint Michel a adoré la divinité cachée sous ce voile. Au cri de Lucifer : *Non serviam*, l'Ange fidèle a répondu : *Quis ut Deus* : qui est comme Dieu ! qui est comme le Christ !

Et un jour viendra, où saint Michel sera le gardien du Christ fait homme. Il le consolera au jardin des Oliviers. Il vaudra le défendre : « Seigneur, permettez que nous allions venger votre fils. » Les douze légions d'anges.

L'Église n'est que la continuation du Christ au sein des âges. L'ange qui a défendu Jésus défend l'Église, le corps mystique après la vie réelle. Dans tous les grands périls de l'Église, l'intercession de l'Ange apparaît.

Pierre est en prison, l'Église prie. Un ange fait tomber les chaînes de Pierre. Cet ange c'est Michel.

Anges de la Papauté, il secourt la ville de Rome. La peste ravage l'Italie, saint Grégoire voit Michel remettre l'épée au fourreau.

Aujourd'hui plus que jamais, l'Église est attaquée. Une secte infâme, la Franc-Maçonnerie, veut détruire l'Église. Léon XIII implore le secours de saint Michel.

Son aide n'est pas encore venue. Pie X est prisonnier au Vatican, l'Église est persécutée en France, la vérité est haïe et calomniée, la foi est défaillante. Que Michel se lève, qu'il refoule en enfer les hordes diaboliques qui en sont sorties, qu'il prépare un triomphe nouveau à l'Église !

II. Saint Michel ange gardien de la France.

L'Archange a toujours eu une prédilection marquée pour notre pays. Il se montre à toutes les heures sombres de notre histoire. Il s'attire ainsi la confiance et la piété de nos rois, qui s'honorent à venir en pèlerinage à son sanctuaire.

C'est lui qui a tiré la France des mains des Anglais. Il a inspiré Jeanne d'Arc, il l'a conduite à la victoire. Il se découvre à toutes les pages de sa glorieuse épopée.

En nos jours d'antipatriotisme, où l'ennemi intérieur veut s'emparer du cœur de nos enfants, saint Michel sera encore le sauveur.

Puisque son aide ne nous est encore venue, ni pour l'Église, ni pour la France, c'est que saint Michel ne se montre qu'après le sacrifice.

Quand les anges quittent Jérusalem, où vont-ils ? A Rome, où saint Pierre vient de fonder la dynastie du martyre. Le secours de saint Michel ne vient donc qu'à ceux qui savent se sacrifier et se mortifier. Que la souffrance ne se fasse donc ni craindre ni redouter. Il faut plutôt la rechercher afin d'attirer la protection de l'Archange. Quand nous aurons bien souffert, Dieu permettra à saint Michel de venir nous faire remporter le triomphe.

* *

Donnons enfin le texte de la prière à saint Michel qui a été faite après le sermon par M. le Directeur de l'Archiconfrérie.

« Au nom du Sacré Coeur de Jésus et par l'intercession de N.-D. du Mont-Tombe, la Vierge Immaculée, très humblement prosternés devant Votre Majesté, ô Dieu tout-puissant, nous vous supplions de vouloir bien nous envoyer saint Michel pour qu'il nous secoure dans notre détresse.

Daignez vous souvenir, Seigneur, que dans les circonstances douloureuses de notre histoire, vous en avez fait l'instrument de votre miséricorde à notre égard. Nous ne saurions l'oublier : c'est

pourquoi nous vous conjurons de conserver à notre patrie coupable, mais si malheureuse, la protection dont vous l'avez jadis entourée par le ministère de cet archange vainqueur.

Et vous, ô saint Michel, Prince des Milices célestes, venez à nous ; nous vous appelons de tous nos vœux.

Vous êtes l'ange gardien de l'Église et de la France, c'est vous qui avez inspiré et soutenu Jeanne d'Arc dans sa mission libératrice. Venez encore à notre secours et sauvez-nous ! Nous mettons nos personnes, nos familles, nos paroisses, la France entière, sous votre protection toute spéciale. Nous en avons la ferme espérance, vous ne laisserez pas mourir le peuple qui vous a été confié !

Suscitez parmi nous des saints ; par eux faites triompher l'Église dans la lutte qu'elle soutient contre l'enfer déchaîné, et par la vertu du Saint-Esprit, établissez le règne du Christ sur la France, afin que la paix du ciel y demeure à jamais.

Ainsi soit-il.

La Légende dorée de l'Assomption

UN jour, comme le désir de revoir son fils agitait très vivement la Vierge et la faisait pleurer très abondamment, voici qu'un Ange entouré de lumière se présenta devant elle, la salua respectueusement comme la mère de son maître, et lui dit : « Je vous salue, Bienheureuse Marie ! Et je vous apporte ici une branche de palmier du paradis, que vous ferez porter devant votre cercueil, dans trois jours, car votre Fils vous attend près de lui ! »

Et Marie répondit : « Si j'ai trouvé grâce devant tes yeux, daigne me dire ton nom ! Mais surtout je te demande avec instance que mes fils et frères, les apôtres, se rassemblent autour de moi, afin que je puisse les voir de mes yeux avant de mourir, rendre mon âme à Dieu en leur présence et être ensevelie par eux ! Et je te demande encore ceci : que mon âme, en sortant de mon corps, ne rencontre aucun méchant esprit et échappe au pouvoir de Satan ! »

Et l'Ange reprit : « Pourquoi désirez-vous savoir mon nom

qui est grand et admirable ? Mais sachez qu'aujourd'hui même tous les Apôtres se réuniront ici, et que c'est en leur présence que s'exhalera votre âme ! Car celui qui jadis a transporté le prophète de Judée à Babylone, celui-là n'a besoin que d'un moment pour amener ici tous les Apôtres. Et quant au malin esprit, qu'avez-vous à le craindre, vous qui lui avez broyé la tête sous votre pied et l'avez dépouillé de son pouvoir ? » Cela dit, l'Ange remonta au ciel ; et la palme qu'il avait apportée brillait d'une clarté extrême. C'était un rameau vert, mais avec des feuilles aussi lumineuses que l'étoile du matin.

Or comme saint Jean prêchait à Ephèse, une nuée blanche le souleva, et le déposa au seuil de la maison de Marie. Jean frappa à la porte et salua respectueusement la Vierge. Et elle, souriant de joie : « Mon fils Jean, tu te souviens des paroles de ton maître, qui m'a recommandée à toi comme une mère et toi moi comme un fils. Voici que le Seigneur me rappelle et je confie mon corps à ta sollicitude. Fais porter cette palme devant mon cercueil, lorsque vous conduirez mon corps au tombeau. »

Et Jean lui dit ! « Oh ! comme je voudrais que tous les Apôtres mes frères fussent ici pour préparer tes funérailles et proclamer tes louanges ! » Pendant qu'il disait cela, tous les Apôtres, dans les lieux divers où ils prêchaient, furent soulevés par des nuées et déposés devant la maison de Marie. Quand ils se virent réunis là, ils se dirent tout surpris : « Pour quel motif le Seigneur nous a-t-il donc rassemblés aujourd'hui ? » Alors Jean sortit vers eux et leur annonça la mort prochaine de la Vierge.

Quand Marie vit tous les Apôtres réunis, elle bénit le Seigneur et s'assit au milieu d'eux, parmi des lampes allumées. Or, vers la troisième heure de la nuit Jésus arriva avec la légion des anges, la troupe des patriarches, l'armée des martyrs, les cohortes des confesseurs et les chœurs des vierges. Toute cette troupe sainte, rangée devant Marie, se mit à chanter des cantiques de gloire. Puis Jésus dit : « Viens, ma mère,

afin que je te place sur mon trône, car je désire t'avoir près de moi ! » Et Marie répondit : « Seigneur, je suis prête ! » Sa âme sortit alors de son corps et s'envola dans le sein de son Fils, affranchie de la douleur comme elle avait été de la souillure.

Et Jésus dit aux Apôtres : « Transportez le corps de ma mère dans la vallée de Josaphat, déposez-le dans un monument que vous y trouverez, et attendez-moi là pendant trois jours ! » Et aussitôt le corps de Marie fut entouré de roses et de lys, symboles des martyrs, des anges, des confesseurs et des vierges. Son âme fut emportée joyusement au ciel, où elle reposa sur un trône de gloire à la droite de son fils.

Pendant ce temps, trois vierges, qui se trouvaient là, débâtirent le corps pour le laver ; mais, aussi longtemps que dura leur travail, le corps brilla d'une telle lumière qu'elles-mêmes qui le touchaient ne pouvaient le voir. Puis les Apôtres mirent le corps sacré dans un cercueil que Pierre et Paul portèrent tous les deux. Jean marchait en avant avec la palme du Paradis. Pierre entonna : *Exiit Israel de Aegypto, alleluia* ; et tous les Apôtres suivirent en chantant. Des anges s'étaient joints à eux et remplissaient toute la terre de sons merveilleux.

Le corps fut déposé dans le monument qui l'attendait, puis les Apôtres s'assirent à l'entour. Le troisième jour, Jésus vint avec une troupe d'anges, les salua et leur dit : « Que la paix soit avec vous ! » A quoi ils répondirent : « Gloire à toi, Seigneur ! » Et Jésus leur dit : « Quel honneur pensez-vous que je doive accorder à celle qui m'a enfanté ? » Et eux : « Nous croyons, Seigneur, que de même que tu règnes dans les siècles des siècles, vainqueur de la mort, de même tu ressusciteras le corps de ta mère et le placeras à ta droite pour l'éternité ! »

Aussitôt apparut l'Archange Michel, présentant au Seigneur l'âme de Marie. Alors Jésus dit : « Lève-toi, ma mère, tabernacle de gloire, vase de vie, afin que, de même que tu n'as point senti la souillure du contact charnel, tu n'aies pas des

plus à souffrir la décomposition de ton corps ! » Et l'âme de Marie rentra dans son corps et la troupe des anges, sous les ordres de Michel, l'emporta au ciel.

Écrit au moyen âge, vers 1255, d'après des textes apocryphes, par Jacques de Voragine, archevêque de Gênes.

LA

Première Procession de l'Assomption AU MONT-SAINT-MICHEL

On sait qu'en 1638, le roi Louis XIII choisit le jour de l'Assomption pour mettre son royaume sous la protection de la Sainte Vierge et pour demander en même temps au ciel un dauphin par l'intercession de la mère du Sauveur. A cet effet, il rendit une ordonnance prescrivant dans toutes les paroisses une procession annuelle le jour du 15 août. Un historien du Mont nous dit brièvement comment la cérémonie fut célébrée dans l'abbaye de saint Michel :

« C'est pourquoy le R. P. Dom Bernard Jevardac, prieur de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, ayant reçu les patentes de sad. Majesté pour l'effect desd. choses y contenues, en qualité d'archidiacre de ce Mont et de prieur, il manda aux curés et paroissiens des églises dud. Mont et d'Ardevon de se trouver, avec tout le peuple, led. jour de l'Assomption, 1638, à deux heures après-midy, pour faire les procession, vœu et prières pour le Roy, etc., portées par la déclaration de sad. Majesté, suivant l'estat d'icelles indiqué par led. P. prieur et archidiacre, en l'église abbatiale de ce Mont, après laquelle procession faicte, led. père fit prédication au peuple. »

DOM THOMAS LEROY

Automobilisme

Nos lecteurs n'ont pas été sans remarquer les nombreuses actions de grâces qui, depuis quelques années, ont fait mention de reconnaissance à saint Michel pour préservation de mort ou de blessure dans des accidents d'automobile. C'est

au moment de l'été surtout que nous parviennent ces missives. N'est-ce pas alors en effet le beau temps des voyages ? Sur le long ruban gris des routes, dans des nuages de poussière, filent à toute allure les « autos » remplis de gais touristes.

Au Mont-Saint-Michel il en vient tous les jours autant et plus qu'ailleurs. Peut-il se rêver pour eux route plus idéale que la digue qui les amène au pied de nos remparts ? Et là, dans l'attente de leurs maîtres, combien calmes ils reposent sur la douceur de la grève ! A les voir si tranquilles au repos, si dociles quand ils se remettent en chemin, on ne pense pas aux terribles accidents qui peuvent leur arriver. Mais leurs conducteurs y songent bien, et ils le montrent, en profitant de leur passage au Mont, pour se faire inscrire dans l'Archiconfrérie de saint Michel afin d'attirer sur eux la protection de l'Archange. Ils se souviennent qu'un des buts de l'Archiconfrérie est, comme le dit le billet d'admission : la préservation d'une mort subite et imprévue. Or, on sait combien est déjà grand le nombre de ceux qui ont péri sur le coup dans des accidents d'automobiles. Aussi, voyageurs et chauffeurs, en gens prudents et avisés, veulent-ils prendre leurs précautions pour prévenir pareil malheur.

L'autre jour, quatre venaient encore nous trouver : « Nous faisons de l'auto, et nous voulons nous consacrer à saint Michel, pour qu'il nous préserve de tout accident. Et surtout, ajoutez une dame, ne croyez pas que c'est là de la superstition. Nous avons véritablement confiance en votre Archange et nous savons qu'il a tout pouvoir pour nous protéger. »

Que les fervents de l'automobile sachent donc bien qu'ils ont à leur disposition un protecteur puissant qui pourra les suivre partout et leur éviter tout fâcheux accident.



ACTIONS DE GRACES

Hautes-Pyrénées. — G-inclus une offrande à saint Michel pour faveurs obtenues.
M. L. V.

Corse. — Une messe pour remercier saint Michel d'une grâce obtenue par son intercession.
M. B., *sel.*

Doubs. — Un cierge à brûler devant l'autel de saint Michel. Ce bon usage est toujours propice à mes demandes. Aussi je fais ce que je peux pour propager son culte.
M. B.

Une messe d'actions de grâces. Que le glorieux Archange veuille bien m'obtenir la conversion d'une personne chère !
M. B.

Eure-et-Loir. — Saint Michel m'a accordé plusieurs faveurs très précieuses. Je lui en suis grandement reconnaissant. Envoyez-moi toujours des *Annales*, auxquelles je tiens à rester fidèle.
P. F.

Vous devions fêter nos noces d'or lundi prochain, entourés de tous nos parents et amis bien nombreux. Une indisposition de mon cher mari nous en a empêchés. Je viens vous demander une messe pour ce jour-là, messe d'actions de grâces pour nos longues années de bonne union et de sagesse pour la conservation de mon mari.
L. G.

Haute-Garonne. — Le grand Archange vient de béatifier mon désir de lui être agréable en m'envoyant neuf neuvaines d'associés nouveaux. Je vous en remercie, en reconnaissance, que sa statue garde et protège mon foyer.
M. M.

Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été prouvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, et le jugement infallible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Une messe d'actions de grâces à saint Michel de la part d'une mère pour les succès toujours croissants de son fils reçu avec mention dans les examens de deuxième année de médecine.

M^{me} E.

Ile-et-Vilaine. — Offrande à saint Michel en reconnaissance d'un succès d'examen.

A. B., *sél.*

Loir-et-Cher. — Ayant obtenu déjà bien des grâces par l'intercession de saint Michel, je vous envoie ma modeste offrande pour une messe. Le reste de la somme pour vos Apostoliques.

Une Associée.

Loire Inférieure. — Une messe d'actions de grâces à saint Michel pour mon succès au certificat d'études.

G. B.

Je vous envoie deux messes d'actions de grâces à saint Michel pour le succès des examens de mon petit-fils. En même temps je demande pour son frère la même protection, quand, au mois d'octobre, lui aussi passera son examen. Tous deux ont été consacrés à saint Michel.

V. B.

Maine-et-Loire. — Une messe en l'honneur de saint Michel et de saint Joseph pour grâces obtenues.

M. M.

Manche. — Grâce à Dieu et à l'intercession de saint Michel, je suis un peu mieux. Aussi je me fais un devoir de vous demander une messe en l'honneur de l'Archange à l'intention des âmes du Purgatoire qui lui sont le plus chères.

M. G.

Trois messes en l'honneur du Sacré-Coeur pour le remercier de grâces reçues et lui demander de nouvelles faveurs par l'intercession de saint Michel.

V. G.

Une cierge à saint Michel pour le succès de notre certificat d'études.

L. H. et C. T.

Nord. — Depuis plusieurs années, je priais pour obtenir une grâce. Il me vint à l'idée de prier saint Michel, patron de ma paroisse. Je lui priai deux messes si j'étais exaucée. Je le suis maintenant. Veuillez célébrer ces deux messes.

Une personne du Nord.

Saône-et-Loire. — Une lampe pendant neuf jours en actions de grâces.

M. L.

Sarthe. — Une messe d'actions de grâces.

Mlle B.

Seine-Inférieure. — Une messe d'actions de grâces pour succès d'examen.

M. P., *sél.*

Ci-inclus les honoraires d'une messe en l'honneur de saint Michel pour sa protection dans une affaire temporelle, qui s'est terminée au mieux de ce que l'on pouvait espérer dès qu'elle lui a été confiée.

C. C.

Seine-et-Oise. — Une messe d'actions de grâces et un cierge à saint Michel.

G. O.

Belgique. — Trois messes d'actions de grâces pour des faveurs obtenus.

ex Ga., *sél.*

Suisse. — Je propage le culte de saint Michel, pour payer au glorieux Archange la dette de reconnaissance que nous lui devons pour sa protection constante.

Sœur M. S.

Canada. — Quatre cierges à la Reine des Anges et à saint Michel.

M. P., *sél.*



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Église demande que saint Michel, le porte-standard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Ardennes. — Attigny : M^{me} V^{ve} Hogelet, née Béghat.

Bouches-du-Rhône. — Marseille : M^{lle} Marie Francon ; M^{lle} Rose Michel.

Calvados. — Tilly-sur-Seulles : M. Gault Préfontaine. — Caen : M^{lle} Gabrielle Beaudouin.

Corse. — Orto : M^{me} Angéline-Françoise Ballisti ; Marie-Jeanne Deaucon ; Jeanne Cérati.

Côtes-du-Nord. — Saint-Brieuc : M^{me} Mathurine Pavo ; M^{me} V^{ve} V. de Trédern née de la Motte Grignonais. — Tréguier : M^{me} Charles Le Mével.

— Uzel : M^{me} Le Lart de Saint-Erment. — Lannion : M. Marsouin.

Haute-Garonne. — Toulouse : M. Séverin Duodé.

Hérault. — Béziers : M^{me} Névière ; M^{me} Latapie.

Ile-et-Vilaine. — Rennes : M^{lle} Marie Bouffier ; M. Jules Deboucher. — Guipry : M. Bellamy. — Marcillé-Robert : M^{me} V^{ve} Hasié, née Gillet.

Loire. — Le Coteau : M. Noël Grollet ; M. Jacques Jeudoire ; Saint-Alban : M^{me} Jean Martinet, née Antoinette Lafond.

Loire-Inférieure. — Nantes : M^{me} V^{ve} Bélière ; M^{me} V^{ve} Bilon.

Manche. — Le Mont-Saint-Michel : M^{me} Victor Huel, née Blanche Belanger ; Avranches : M. Auguste Thébaud, *très ardent propagateur du Culte Archangélique* ; M^{me} Troude ; M^{me} Elise Dumesnil ; M^{lle} Louise Hamel. — Cherbourg ; M. Germain-Michel Groult. — Le Val Saint Père : M^{me} Héranli.

Meuse. — Commercy : M^{me} François, *zélatrice*.

Nièvre. — Cosne : M. Eugène Cléret.

Nord. — Roubaix : M. Fidèle Ghys, *très pieux associé* ; M. Alphonse Castelain. — Marcq en Barveuil : M. Amédée Cauquant.

Pas-de-Calais. — Lillers : M^{me} Alexandre Nicolas.

Hautes-Pyrénées. — Tarbes : M^{me} Th. Ribes ; M^{me} Simonin ; M^{me} Thérèse Bessière. — Ossun ; M^{lle} Marguerite Lissac, *zélatrice*.

Rhône. — Les Halles Fenoil : M^{me} Bourret, née Elisabeth Mazard.

Seine. — Paris : M. Louis Yvrouis ; M^{me} Louise Noël. — Boulogne-sur-Seine : M^{me} V^{ve} Louise Dauguain, née Desvaux.

Seine et Oise. — Crosnes : M^{me} Ventojol.

Somme. — Amiens : M. G. Ballart. — Forceville-Acheux : M. Louis Roset.

Tarn. — Saix : M^{me} Marie Albert, *très dévote à saint Michel*.

Alsace-Lorraine. — Chénois : M^{me} V^{ve} Béguier, née Julie Coic.

Grande-Bretagne. — Émyvale : M^{me} Sophie M. Dermott.

PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur Jésus-Christ, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du feu profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que le Prince des Anges saint Michel les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(Offertoire de la Messe des Morts.)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in Lucernis sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — DISTINCTION PONTIFICALE. — PRIONS SAINT MICHEL ET SES ANGES ! — ANNONCES : MOIS ET FÊTE DE SAINT MICHEL ; FÊTE DE SAINT AUBERT. — CALENDRIER. — CHRONIQUE. — AU CANADA. — SAINT MICHEL, PROTECTEUR DE LA SALETTE. — HISTORIQUE D'UNE STATUE DE SAINT MICHEL. — LA MORT DE SAINT AUBERT. — À SAINT MICHEL (POÉSIE). — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX À NOS CHERS DÉFUNTS.

Distinction Pontificale

EN tête de son numéro du 1^{er} août, la *Semaine Religieuse* de Coutances et Avranches publiait la bonne nouvelle suivante :

« A l'occasion de l'heureuse issue du procès de Béatification de la Vénérable Marie-Madeleine, et en considération des titres non moins exceptionnels que nombreux dont s'honore le diocèse de Coutances, notre Très Saint Père le Pape a daigné accorder à Mgr Guérard, pour lui et ses successeurs à perpétuité, l'usage du sacré Pallium.

« Les fidèles du diocèse, comme le clergé, verront dans cette faveur insigne, à l'exemple de Sa Grandeur, un nouveau motif de se montrer de plus en plus dévoués à l'égard du Saint-Siège. »

Tous les pieux diocésains de Coutances se sont grandement réjouis de cette marque d'honneur qui leur était donnée dans la personne de leur évêque. Bien peu de sièges épiscopaux, en France et dans l'Église, possèdent le privilège si envié de l'usage du Pallium. Le Souverain Pontife a eu égard aux titres nombreux de notre diocèse.

Sans doute, les églises de Coutances et d'Avranches, maintenant réunies, ne sont pas des plus anciennes de France, ni même de Normandie. Elles ont été les dernières fondées de la Seconde-Lyonnaise. Mais, comme le dit un historien, « l'honneur d'une église consiste moins dans l'antiquité de sa fondation que dans la fidélité avec laquelle elle a suivi les saintes traditions de l'orthodoxie et le nombre des grands personnages et des saints qu'elle a donnés au monde chrétien. » Or, depuis quinze siècles que dure l'histoire de Coutances et d'Avranches, notre diocèse s'est toujours signalé par sa foi et sa fidélité. Les grands noms se sont succédé sur ses deux chaires épiscopales. L'énumération serait trop longue des saints et des savants qui font toujours notre honneur et notre gloire. Nous ne pouvons cependant omettre de citer saint Lô et saint Aubert, ces deux grands évêques que nous allons fêter dans le courant de septembre. Saint Aubert n'est-il pas le fondateur de ce Mont Saint-Michel, la gloire la plus pure du beau diocèse de Coutances !

A l'exemple de leur Chef, les prêtres et les fidèles ont toujours marché dans la voie de la soumission et de la piété. Aussi, dès en 1297, Boniface VIII pouvait-il écrire à Robert II d'Harcourt, un des plus grands prélats Coutançais, dans une lettre en même temps adressée à l'archidiacre Ricard et à tout le chapitre : « Comme une fille de bénédiction et de grâce, la vénérable Eglise de Coutances s'est toujours distinguée par la sincérité de sa dévotion et la constante ferveur de sa foi envers l'Eglise Romaine. » Pie X a renouvelé l'éloge du Pape du XIII^e siècle en récompensant dignement tant de fidélité.

Notre joie, notre bonheur ont été de voir décerner le glorieux privilège du Pallium au Pasteur vénéré qu'est Mgr. Guérard, l'Évêque dévoué de saint Michel et de ses œuvres, digne successeur des grands noms qui ont illustré les sièges de Coutances et d'Avranches. Nous en profitons pour accroître envers ce Père bien-aimé, comme envers le Souverain Pontife, notre dévouement et notre vénération.

Prions saint Michel et ses Anges !

PAR un privilège singulier, disait l'an dernier la *Semaine Religieuse* de Vannes, la France a le même ange protecteur que l'Eglise elle-même. C'est saint Michel. Or saint Michel est le chef de la milice angélique. Affirmer qu'il est le gardien de l'Eglise, le gardien de la France, n'est-ce pas proclamer que toutes les deux ont le droit de compter sur l'aide de toutes les légions du ciel ? Quelle pensée reconfortante que celle-là ! Quelle espérance nous apporte-t-elle ! et quelle confiance légitime elle met dans les âmes qu'anime la foi ! »

Aussi cette pensée doit remplir notre esprit pendant tout ce mois de septembre, qui n'est qu'une longue préparation à la fête de saint Michel. Le 29, c'est à la tête de sa glorieuse armée que nous apparaît l'Archange. « Il y eut un grand combat dans le ciel ; Michel et ses anges combattaient le dragon et le dragon et ses anges combattaient contre eux. » Ce texte de l'Apocalypse donne l'esprit de la solennité. Le chef et les soldats sont unis dans le même culte. C'est la victoire triomphale remportée par Michel à la tête de ses bataillons que l'Eglise veut célébrer !

Ne séparons donc pas ce que l'Eglise a uni ; et dès ces premiers jours, en honorant saint Michel n'oublions pas ceux qui servent sous ses ordres. Remarquez bien ce que fait l'Eglise dans son office de la fête. Elle débute, dès l'introït, par un grand cri de joie et de reconnaissance à l'adresse de tous les Anges. « Anges du Seigneur, bénissez-le, vous qui, revêtus de force, exécutez ses ordres, vous qui êtes toujours prêts à obéir à sa voix ! » L'oraison est encore tout entière pour eux : « O Dieu ; ... accordez-nous dans votre miséricorde que les anges, dont vous êtes servi et assisté dans le ciel, protègent notre vie sur la terre ». L'épître spécialise d'avantage et présente les sept esprits qui se tiennent en perma-

nence devant le trône du Très-Haut. Et pour eux se redit le cri de joie du commencement, qui se répétera encore tout le long de l'office.

Mais au milieu de tous, le prince a brillé. Salut à lui après l'alleluia. Celui que Daniel appelle le grand Prince mérite en particulier prière et invocation. Il apparaît si beau, si puissant, tout brûlant d'amour, tout brillant d'intelligence, tout rayonnant de gloire et d'honneur. Immédiatement la confiance en lui naît au cœur. « Saint Michel, archange, défendez-nous dans le combat afin que nous ne périssions pas au jour du terrible jugement ». Notre prière ne peut être qu'entendue. L'Archange qui se tient devant l'autel du temple ayant en main l'encensoir d'or où brûlent les parfums, la présentera lui-même. Dieu l'agréera de ses mains et enverra ses anges nous porter grâces et bénédictions.

Prions donc avec ardeur, confiance et amour, pendant tout ce mois de septembre, prions saint Michel et ses Anges. Ne détachons pas nos regards de l'admirable spectacle que nous offre l'armée céleste. Contemplons Michel, la plus radieuse étoile de l'ordre angélique, celui qui le plus près et sans fléchir chante l'hymne trois fois saint et trois fois admirable. Offrons-lui nos cœurs et disons-lui combien l'Église et la France ont besoin de son secours. Le Vicaire du Christ, notre vénéré Pie X, est abreuvé d'amertumes, alors que le monde chrétien se préparait à la joie de son jubilé. Il faut un grand secours à l'Église militante. Ce secours ne peut venir que de celui qui a charge de protéger l'Œuvre du Christ. Aussi, de tout cœur et sous toutes les formes, répétons sans nous lasser la vieille invocation du bréviaire cotançais : « O saint Michel ! descendez du ciel. Nous vous le demandons en ce jour, en ce mois où toute l'Église vous célèbre. Ne repoussez pas nos prières, ô vous qui êtes notre gloire et notre honneur ! »

Descende celo : te Michael, vocat
Quae festa terris te celebrat dies :
Ne vota spernas, christianae
Grande decus columenque gentis.

ANNONCES

SEPTEMBRE. MOIS CONSACRÉ A SAINT MICHEL

Tous les jours de ce mois, à la messe de 7 h. 1/2, et le dimanche, immédiatement après les vêpres, exercices de piété, en l'honneur du saint Archange. Le samedi 21, ouverture de la neuvaine préparatoire à la solennité de saint Michel, qui sera en même temps notre retraite mensuelle ordinaire.

MARDI 10. — FÊTE DE SAINT AUBERT

Pour fêter en sa chapelle le pieux fondateur du pèlerinage du Mont-Saint-Michel, nous devons attendre que le reflux de la marée ait laissé libre l'accès du rocher sur lequel est bâtie cette chapelle. Le 10 septembre, la mer arrivant à 6 h. 5, la messe ne commencera qu'à 10 heures. Malgré cette heure avancée, la sainte Communion pourra être distribuée aux assistants, s'il y a lieu.

DIMANCHE 29. — FÊTE DE SAINT MICHEL

Messes à 7 h. 1/2, 8 heures et 8 h. 1/2. La sainte Communion ne sera distribuée qu'au Maître-Autel.

A 10 heures, Grand'messe célébrée par M. l'abbé Dupont, ancien chapelain du Mont-Saint-Michel.

Sermon par M. l'abbé Couillard, également ancien chapelain du Mont-Saint-Michel.

A 2 h. 1/2, Vêpres suivies du salut solennel du Saint Sacrement.

Toutes les cérémonies de cette journée du 29 septembre seront présidées par M. le chanoine Le Cacheux, le vénérable Doyen de Pontorson.

La fête de l'Archange tombant un dimanche sera donc cette année partout célébrée plus solennellement que de coutume. Nous serions heureux de recevoir des relations de ces fêtes. Grande place leur serait faite dans ces *Annales*, qui ont pour but de publier la gloire de saint Michel. Nous ne saurions donc trop demander à nos amis de bien vouloir nous envoyer de petits comptes rendus de toutes les cérémonies accomplies en l'honneur de l'Archange.

CALENDRIER DU SANCTUAIRE DU MONT-SAINT-MICHEL

1 Dim.	XV. Dim. apr. la Pentecôte.	16 Lun.	SS. Corneille et Cyprien, mar. A 7 h. 1/2, messe pour les associés.
2 Lun.	S. Eusebe, conf. A 7 h. 1/2, messe pour les associés év. et déf. de l'Archiconfrérie.	17 Mar.	S. Etienne, martyr.
3 Mar.	S. Eusebe, conf. post. de la fête.	18 Mar.	Quatre-Temps, jeûne, S. Julien, év. d'Avranches.
4 Mar.	De la fête.	19 Jeu.	S. Janvier et ses comp. mar.
5 Jeu.	S. Laurent Justicien, conf. post.	20 Ven.	Quatre-Temps, jeûne, S. Etienne et ses comp. mar.
6 Ven.	De la fête.	21 Sam.	Quatre-Temps, jeûne, S. Michel, ap. et év. A 7 h. 1/2, messe pour les év. et déf. év. et déf. de l'Archiconfrérie.
7 Sam.	S. Clément, conf. A 7 h. 1/2, messe pour les séculiers, séculières, bienfaiteurs et bienfaitrices des œuvres du Mont-Saint-Michel.	22 Dim.	XVIII. Dim. après la Pentecôte, S. 13. év. de Comanens.
8 Dim.	XIV. Dim. après la Pentecôte, La Nativité de la Sainte-Vierge.	23 Lun.	S. Lin, p. et mar. A 7 h. 1/2, messe pour les év. et déf. de l'Archiconfrérie.
9 Lun.	De l'octave, A 7 h. 1/2, messe pour les associés év. et déf. de l'Archiconfrérie.	24 Mar.	N.-D. de la Neuf.
10 Mar.	S. Aubert, év. d'Avranches, fondateur du Mont-Saint-Michel.	25 Mer.	Les Signates de S. Eusebe.
11 Mar.	S. Nicolas de Tolentino, confesseur.	26 Jeu.	S. Joseph de Cupertino, conf.
12 Jeu.	De l'octave.	27 Ven.	SS. Luce et Damien, martyrs.
13 Ven.	De l'octave.	28 Sam.	S. Venot, mar. A 7 h. 1/2, messe pour les sécul. sécul. bienfaite. et bienfaitr. de l'œuv. du Mont-Saint-Michel.
14 Sam.	Exaltation de la Sainte Croix, A 7 h. 1/2, messe pour les séculiers, séculières, bienfaite. et bienfaitr. des œuvres du Mont-Saint-Michel.	29 Dim.	S. MICHEL, archevêque Evêque de la Neuf, qu'on fête A 7 h. 1/2, messe pour les associés év. et déf. de l'Archiconfrérie.
15 Dim.	XVII. Dim. apr. la Pentecôte, Fête du Saint Nom de Marie.	30 Lun.	S. Jérôme, conf. et conf. A 7 h. 1/2, messe pour les associés év. et déf. de l'Archiconfrérie.

Pendant ce mois de Septembre (le calendrier liturgique) les associés év. et déf. de l'Archiconfrérie bénéficieront donc des fruits de quatre messes. En outre, nos séculiers et séculières, bienfaiteurs et bienfaitrices des œuvres du Mont-Saint-Michel bénéficieront que tous les samedis de ce mois, une messe célébrée pour eux dans le Sanctuaire de l'Anchorage.

Outre ses avantages, nous rappelons qu'on peut gagner les Indulgences suivantes dans le cours du présent mois :

- Indulgence plénière, le 22 Septembre : l'Archiconfrérie.
- Indulgence plénière, le 23 Septembre : Chaplet de saint Michel.
- Indulgence plénière, le 23 Septembre : Scapulaire de saint Michel.
- Indulgence plénière : Exercices en public ou en particulier, de la novaine et l'honneur de saint Michel. — Cette indulgence se gagne dans le cours de la novaine ou des huit jours qui suivent.
- Indulgence plénière une fois le mois (jour au choix) : Récitation quotidiennement du chaplet de saint Michel.
- Sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles, chaque fois qu'ils réciteront de cœur au moins cent et avec dévotion, le chaplet de saint Michel.
- Indulgence de 300 jours, le 2 Septembre : Scapulaire de saint Michel.
- Indulgence de 300 jours, chaque jour de la novaine mensuelle.
- Indulgence de 100 jours, une fois le jour, aux Associés de l'Archiconfrérie qui récitent le « Sancte Michael » de Léon XIII.
- Cent jours, chaque jour, quand on porte sur soi le chaplet de saint Michel, ou que l'on baise la médaille qui y est fixée.
- Indulgence de 80 jours, chaque fois que les Associés accomplissent une œuvre de piété ou de charité.

CHRONIQUE

C'EST le temps des vacances, et l'on s'en aperçoit ici. Les portes scolaires se sont toutes grandes ouvertes, et joyeuse, fière d'être enfin libre, la jeunesse s'est lancée à l'aventure sur les grands chemins, emmenant avec elle parents et amis, contents et rajeunis au contact de sa brûlante ardeur. Le Mont-Saint-Michel, inutile de le dire, est un des buts choisis par beaucoup. Aussi sous le chaud soleil d'août qui nous verse sa lumière et sa chaleur, vives toutes les deux, est-ce foule tous les jours dans notre petit mont. Français et étrangers se coudoient en toute amabilité. C'est un vrai petit monde cosmopolite. Les Anglais et les Américains y dominent, mais on y voit aussi des Belges, des Allemands, des Russes, des Espagnols et d'autres.

Nous avons même à mentionner cette fois une visite royale exotique. Ranavalo-Manjaka III, ex-reine de Madagascar, a subi comme tout le monde l'attrait de la Merveille d'Occident. Au cours de son excursion sur les plages normandes et bretonnes, elle a poussé jusqu'au Mont. Arrivée dans la soirée du mardi 30 juillet, elle est repartie le lendemain matin vers dix heures, après une visite matinale à l'abbaye. Son magnifique « auto » l'emportait à toute vitesse dans la direction de Saint-Malo.

Ce n'est pas le même chemin, ni le même mode de locomotion que des excursionnistes malouins avaient choisi quelques jours auparavant pour venir nous visiter. En vrais descendants des vieux corsaires, ils avaient pris la voie de mer. On fut fort surpris au Mont d'entendre tout à coup les avertissements d'une sirène. On se précipite, on regarde et l'on aperçoit avec plaisir derrière le Mont un joli petit vapeur qui se laisse bercer par les flots, en attendant que la marée montante lui permette d'arriver plus près. Il avance bientôt, en suivant le lit du Couesnon, jusqu'en face la porte de la ville. Les pêcheurs mon-

tois opèrent alors dans leurs canots le débarquement d'une soixantaine de passagers fort contents de leur traversée. Une demi-heure après le vapeur repartait. La marée ne lui permettait pas en effet de séjourner plus longtemps.

Nous avons enregistré ce fait maritime parce que la navigation s'est faite rare dans la baie du Mont-Saint-Michel. Il y a déjà assez longtemps que l'on n'avait vu de navire s'avancer aussi loin. Souhaitons que ce soit un recommencement qui ait des suites, car cela ne peut que contribuer en dernier lieu à la gloire de saint Michel.

Il faut bien rendre en effet à chacun ce qui lui est dû. Or ici, sur le mont qui porte son nom glorieux, saint Michel est cause de toutes les beautés qui se dressent fières et superbes. C'est lui, l'Archange puissant, qui a voulu toutes ces merveilles et qui d'en-haut a inspiré leur construction. Aussi les visiteurs, si sceptiques qu'ils soient, sont-ils forcés, bien involontairement, de rendre à saint Michel, par leur seule admiration, un hommage qui est loin d'être sans valeur.

D'autres sont plus reconnaissants et plus pieux. Ils rendent au Prince de la Milice céleste plus d'honneur et plus de louanges. Ce sont les pèlerins, ceux par exemple que nous avons reçus le mardi 30 juillet.

Ils nous arrivaient une soixantaine de Loiron et de Saint-Isle, paroisses voisines de Laval. Dès en descendant du train, ils pouvaient être fatigués car ils étaient en route depuis onze heures et demie du soir. Mais des pèlerins ne se fatiguent jamais, et les nôtres montent en chantant la rue de la ville. La messe est immédiatement célébrée par M. le Curé de Saint-Isle, directeur du pèlerinage, et tous y assistent avec une piété profonde. Le chant des cantiques est dirigé par M. le Vicaire de Loiron qui y met tout son cœur. A la communion, un groupe assez nombreux s'approche de la Sainte-Table. Honneur à ces braves qui n'ont pas reculé devant la peine pour recevoir leur Dieu dans le sanctuaire de saint Michel! Les fraîls d'une telle communion ont dû être abondants et précieux.

Après le dernier évangile, M. le Directeur de l'Archiconfrérie prend la parole. Il connaît le pays de Laval et il saisit l'occasion de ce pèlerinage pour féliciter les fidèles de la Mayenne de leur foi vive et robuste. Aujourd'hui ils vont l'affermir encore aux pieds de saint Michel qu'ils sont venus prier avec confiance et amour. Et pour augmenter leur dévotion, M. le Curé leur raconte, avec la simplicité qu'on lui connaît, l'histoire merveilleuse de la sainte Montagne. Aussi est-ce de tout cœur et à toute voix qu'éclate, pour finir la cérémonie, l'invocation populaire à l'Archange.

Saint Michel à notre secours!

Les pèlerins visitèrent ensuite en détail tout le Mont. Avant de repartir ils tinrent encore à revenir saluer l'Archange et à lui redire dans un dernier cantique leur confiance et leur vénération.

Signalons encore le petit pèlerinage accompli le mardi 13 août par une vingtaine de paroissiens d'Ouille près Coutances, en compagnie de leur dévoué pasteur et de M. le Curé de Saint-Jacques-du-Grand-Montrouge à Paris. Ces pieux fidèles, partis de grand matin, avaient tenu pour la plupart à rester à jeun afin de recevoir la Sainte-Eucharistie.

AU CANADA

C'EST un grand plaisir pour nous de mentionner ici les noces d'argent sacerdotales d'un évêque zéléteur de saint Michel. Mgr Archambeault, évêque de Joliette, vient en effet de célébrer le vingt-cinquième anniversaire de son ordination à la prêtrise. A cette occasion, de grandes fêtes ont été organisées : concert, feu d'artifices, etc... et toutes les autorités y ont pris part. Le maire a adressé au prélat un compliment charmant et lui a remis pour ses œuvres un chèque de 500 dollars. Tous les habitants ont tenu également à

offrir à leur Pasteur l'hommage de leur sympathie et de leur respect.

Nous nous unissons de grand cœur à eux. Mgr Archambeault est venu au Mont-Saint-Michel, où il a laissé un souvenir profond. Il s'est fait dans son diocèse le propagateur dévoué du culte du saint Archange. Avec ses chers diocésains, nous sommes heureux de lui dire : Ad multos annos !

Saint Michel, protecteur de la Salette

Sous ce titre les *Annales* de N.-D. de la Salette viennent de publier une série d'articles très intéressants, et cela dans un double but : d'abord, pour expliquer le patronage de l'Archange sur le sanctuaire Alpin, et ensuite, pour annoncer et justifier en quelque sorte l'érection d'une statue de saint Michel sur un des pics voisins.

Voici en quelles circonstances le célèbre pèlerinage Dauphinois fut placé sous la protection de saint Michel. Nous citons textuellement :

« Signe de contradiction : telle fut d'abord la Salette... Puis après plusieurs années d'une prospérité extraordinaire, nouvelles épreuves suscitées par les lois persécutrices de 1901, les missionnaires chargés de veiller à la garde du sanctuaire sont contraints de s'expatrier et de s'éloigner de la montagne bénie.

L'œuvre de Marie périra-t-elle ? La Reine du ciel ne le permettra pas. Des prêtres du clergé séculier répondent à l'appel de leur évêque, et grâce à la nouvelle organisation, les fidèles peuvent continuer leur ascension pieuse vers N.-D. de la Salette. Mais pendant que les nouveaux gardiens du pèlerinage se réjouissent modestement de leurs premiers efforts, l'esprit de ténèbres travaille, en secret, à détruire ou du moins à

paralyser une œuvre qui lui arrache tant d'âmes. On se souvient sans doute des blasphèmes et des cris de colère qui retentirent au sein d'une assemblée départementale. On ignore peut-être le décret inique qui en fut la redoutable conséquence et la menace qui plana un instant sur le sanctuaire des Alpes... Cependant « aide-toi, le ciel t'aidera », dit un adage populaire. On ne l'oublia pas. Durant de longues semaines le ciel fut importuné de supplications... Et pour que la victoire remportée sur le perfide ennemi de nos âmes fut plus sûre et plus complète, M. le Recteur plaça le pèlerinage sous la protection du célèbre et puissant Archange saint Michel.

Pourquoi choisir comme protecteur spécial de la Salette, le chef des phalanges célestes ? — Bien des raisons justifient cette détermination. D'abord il est le patron de la paroisse même ; le prendre pour défenseur dans la lutte actuelle, c'était pour lui redire la confiance de ses clients fidèles et l'espérance invincible qu'ils mettaient en son crédit auprès de Dieu.

Mais le sanctuaire de Marie est encore une terre privilégiée ; à qui revenait mieux qu'à saint Michel, la mission de protéger ce coin chéri de la Reine du Ciel ?

Fourvière et Montmartre, autres sanctuaires aimés des fidèles et bien chers, l'un au cœur de Marie, l'autre au Sacré-Cœur lui-même, n'ont-ils pas été placés, eux aussi, sous la garde tutélaire du fidèle Archange ?

Lui confier encore le Pèlerinage de la Salette, où affluent depuis soixante ans les catholiques du Dauphiné, de la France et de l'univers, n'était-ce pas répondre aux désirs de tous et lui garantir la vitalité dont on voulait le priver ?

Et pour mieux faire ressortir encore l'opportunité et l'importance de ce choix, le chroniqueur de la Salette fait une longue et belle exposition du rôle de saint Michel dans l'ancien Testament et sous la loi évangélique, au ciel et sur la terre, tel que la Révélation nous le fait connaître, tel que notre histoire nationale nous le révèle et tel que l'Église l'interprète en sa liturgie.

Après l'exposé des grandeurs de l'Archange, vient la conclusion pratique. « Il s'agit d'élever au Vainqueur de Satan, en témoignage de reconnaissance et de confiance, une superbe statue au sommet du Gargas », point culminant qui émerge presque timide entre deux mamelons gazonnés et indique de loin aux voyageurs du train la situation de la Salette. « Qu'il y ait là-haut une colossale statue en bronze doré, détachant sa vague silhouette sur la coupole du ciel ou rayonnant au loin sous les feux du soleil, quel phare lumineux ! La Salette ! la Salette ! » tel serait le cri d'enthousiasme qui jaillirait de toutes les lèvres et de toutes les âmes. Saint Michel dominant le Gargas et de là, comme d'un centre aérien, étendant partout à la ronde son empire tutélaire, quel spectacle encourageant pour le pèlerin venu de tous les côtés et suivant toutes les directions ! De partout il verrait se dresser, là-haut, la statue de l'Archange comme le but et le terme de son ascension ! « Voilà, se dirait-il, où tendent mes efforts ! C'est au pied de cette éminence où trône saint Michel, que Marie est apparue et où s'élève son béni Sanctuaire protégé lui-même par le voisinage altier de la statue gigantesque. »

On veut en effet faire grand, dans le genre de Notre-Dame du Puy ou du saint Charles d'Arona, et on espère arriver au succès. En attendant, comme le 16 septembre 1906 remise solennelle de la garde du sanctuaire a été faite à saint Michel, on n'a pas voulu tarder à élever à l'Archange, dans la basilique même, un autel et une statue. C'est au cours du superbe pèlerinage diocésain de Grenoble, qui comptait plus de 1 500 personnes, que cette statue a été bénite par Mgr Henry, le 14 juillet dernier. Dès à la grand'messe, il fut parlé de saint Michel par M. le Chapelain souhaitant la bienvenue aux évêques présents et rappelant à tous l'intervention de saint Michel lors de la première croisade.

Le soir, après les vêpres, M. l'abbé France, missionnaire apostolique, directeur de *La Croix de l'Isère*, monte en chaire pour prononcer le panégyrique de l'Archange. Il prend pour

texte la parole de Daniel : « En ce temps-là se lèvera Michel, le grand prince qui défend la cause et les intérêts du peuple de Dieu. » L'orateur veut simplement raconter l'histoire du Prince des Anges et le proposer à tous comme modèle. Il le fait en termes magnifiques. « Saint Michel est le soldat de Dieu, soyons nous aussi des soldats de Dieu. Satan lutte toujours ; combattons contre lui. On veut nous faire une société sans Dieu ; on se vante d'avoir éteint les lumières d'en-haut. Répétons notre cri : Nous voulons Dieu. Nous le voulons, nous l'aurons, mais à condition de lutter. Saint Michel est l'ange de la résistance ; sans résistance, impossible de vaincre. Nous avons le devoir strict de combattre, dans la personne de nos ennemis, les erreurs qu'ils incarnent. Mais employons d'abord les moyens surnaturels, prions. La cérémonie de ce jour érige saint Michel gardien de ce sanctuaire ; il le gardera à son légitime propriétaire ; elle marquera aussi la rénovation du culte du puissant Archange dans notre région. »

Après ce beau discours, Mgr l'Evêque de Grenoble, en présence de Mgr Lavest, évêque missionnaire en Chine, bénit solennellement la statue de l'Archange et accorde 60 jours d'indulgence à tous les fidèles qui viendront prier devant elle.

Historique d'une statue de saint Michel

DANS une grande ville dont on me permettra de taire le nom, — si elle était en Chine ou dans la libre Amérique, je n'hésiterais pas à le dire, mais elle est en France, où le mot Liberté n'est qu'une dérision, et nous pourrions le regretter, — dans cette grande ville, dis-je, les associés à l'Archiconfrérie de saint Michel sont nombreux et possèdent une belle statue du glorieux Archange qui fut érigée dans une chapelle de couvent en 1888.

Un jour vint où retentit un sinistre glas... le glas avant-coureur du départ, non du départ pour l'Éternité, que beaucoup de ces saintes âmes auraient préféré, mais pour ce monde pervers que les bonnes religieuses croyaient avoir à jamais abandonné. Piense chapelle du Saint Nom de Jésus ! Hélas ! qu'êtes-vous devenue !... Profanation inouïe !... elle est devenue une salle de bal !... Dans ce sanctuaire où habitait le Saint des saints, à la place de l'autel où la sainte Victime était tous les jours immolée, un orchestre se dresse !... Au grand écœurement des fidèles voisins de la chapelle et autrefois assidus à ses pieux exercices, on voyait, cet hiver, se rendre des hommes et des femmes masqués qui, foulant aux pieds la foi de leur enfance, allaient sans remords se livrer à une épouvantable profanation.

Avant de quitter son saint asile, l'excellente supérieure, plus qu'octogénaire, et cependant pleine d'énergie et de courage, n'oubliant pas qu'elle n'avait reçu la statue de saint Michel qu'en dépôt, pria les dames zélatrices de l'Archiconfrérie de vouloir bien la reprendre. — Chère statue ! où la placer ?... Elle est très grande, très lourde... Toutes les dames l'auraient voulue, mais vouloir n'est pas toujours pouvoir, et aux empêchements matériels venaient s'unir les empêchements moraux pour certaines, car la panique était grande en ce moment-là. Enfin une zélatrice, vieille fille indépendante, qui n'avait pas même de neveux dont elle eût à sauvegarder l'avenir, fut heureuse de lui donner asile : on la plaça dans le jardin. Elle y est demeurée quatre ans !... Mais tel n'était pas le but que l'on s'était proposé en l'érigeant. Saint Michel n'était pas suffisamment honoré, il était exposé aux intempéries, et ce qui, du reste, semblait d'un heureux présage, le diable était entièrement détérioré, tandis que l'Archange avait seulement pâli.

Nous voici à la seconde partie de cette histoire. — Saint Michel est restauré. L'étoile d'or qui orne son front est plus brillante que jamais. Il a bien fallu aussi restaurer le diable,

à notre grand regret, mais nous l'avons fait aussi noir que possible. L'Archange figure radieux dans une église, à la place d'honneur, tout près du sanctuaire, et, par une coïncidence que nous n'avons pas cherchée, son installation a eu lieu le 14 juillet. Tandis que par un concours de circonstances que je ne révélerai pas, il n'y avait point dans notre ville de fête nationale, la cérémonie de la translation de la statue de saint Michel se célébrait en grande pompe.

Dans un éloquent discours plein d'onction et de piété, M. l'abbé T... a montré saint Michel continuant jusqu'à la fin des temps le rôle qui lui a été assigné dès le commencement du monde : rôle de protection de nos âmes contre les embûches du démon, rôle d'introduction dans la patrie céleste. L'orateur a communiqué à ses auditeurs nombreux et recueillis la confiance et la dévotion dont il était animé et il les a admirablement disposés à s'unir à lui dans l'acte de consécration à l'Archange qu'il a lu du haut de la chaire.

Après ces émouvantes paroles, la statue a été bénite solennellement, puis un chœur de magnifiques voix, supérieurement dirigé, a répété trois fois en plain-chant liturgique : Sancte Michael archangele, ora pro nobis ! De superbes motets furent ensuite exécutés, précédant la bénédiction du Très Saint Sacrement.

Cette fête terminée, afin d'en graver le souvenir dans les cœurs, il a été fait une distribution de litanies de saint Michel et plus de soixante nouveaux associés se sont fait inscrire. Que notre glorieux Archange, patron de la France et de notre Archiconfrérie, veuille bien nous protéger dans le combat de cette vie, donner la paix à notre malheureuse patrie, et nous conduire au ciel !

G. M., zélatrice.



LA MORT DE SAINT AUBERT

GLORIEUX FONDATEUR DU MONT-SAINT-MICHEL

Raconté par Guillaume de Saint-Pair, trouvère du XIII^e siècle

Sous le règne du très puissant roi de France, Childebart III, vécut en Neustrie un évêque remarquable par sa sainteté. Son nom est écrit Aubert dans les vieux titres. Favorisé de Dieu, il obtint non seulement la dignité épiscopale, mais encore la seigneurie temporelle de la ville d'Avranches. Pendant toute sa vie il se montra digne de tant d'honneur. Doué d'une piété remarquable, il fit fleurir la religion dans son diocèse et accomploit une foule d'œuvres agréables au Seigneur. Parmi ces œuvres, il en est une qu'on ne peut omettre, parce qu'elle est glorieuse à dire, c'est la fondation du Mont-Saint-Michel, que pendant toute sa vie, saint Aubert visita souvent et enrichit toujours de nouveaux dons...

Parvenu à un âge avancé, les forces l'abandonnèrent et le mal le contraignit de rester à Avranches. Son état de langueur fit comprendre que sa fin approchait. Saint Aubert appela alors ses chanoines et leur fit promettre de porter après sa mort, son corps au Mont-Saint-Michel. Il voulait être enterré dans l'église Saint-Pierre¹ (actuellement église paroissiale), qui lui avait servi de chapelle pendant qu'il faisait construire celle de l'Archange. Il se fit ensuite administrer l'Extrême-Onction, persuadé que la mort était proche.

1. Certains ont prétendu que le premier autel que saint Aubert éleva à saint Michel, après la célèbre apparition du 16 octobre 708, fut là où nous voyons l'église paroissiale du Mont-Saint-Michel. Nous sommes de leur avis. On sait en effet que le saint évêque d'Avranches fit sa construction en forme de crypte (in modum cryptae). Cette crypte nous paraît toute désignée dans la partie sud de notre église, qui fait face à Avranches. La roc a été creusé. Les deux piscines latérales que nous voyons encore aujourd'hui dans les murailles, montrent que cette crypte fut encadrée de deux autels.

Du reste est-ce que saint Aubert eût désigné pour lieu de sa sépulture une chapelle provisoire alors qu'il avait tout fait pour l'Archange et ne pensait plus qu'à lui ? Son désir suprême et tout légitime devait être certainement d'avoir pour lieu de sépulture le sanctuaire que, par obéissance, il avait lui-même élevé à la gloire de saint Michel.

Ses prévisions ne le trompèrent pas, car, le mal ayant fait des progrès, il rendit bientôt son âme à Dieu. Saint Michel, qu'il avait si bien servi, le plaça avec honneur dans le paradis.

Les chanoines le vêtirent alors de ses ornements pontificaux et lui donnèrent une crosse, non d'or, mais d'ivoire, aux crochets taillés en trèfles. Ils le déposèrent ensuite dans le cercueil, enveloppé d'un suaire de toile cirée. Une étoffe précieuse recouvrit le tout.

Après le service dans l'église cathédrale, quatre barons prirent la bière et la portèrent par les rues de la cité. Le peuple pleure et maudit le jour qui leur a enlevé un si bon père, un pasteur qui gardait son troupeau et savait le défendre. Quand il jugeait, il agissait toujours avec droiture. Pour les malades, pour les captifs, il avait des soins particuliers. S'il savait quelqu'un dans la souffrance, il le visitait avec bonté, lui prodiguait ses consolations et ne se retirait point sans lui laisser quelques secours. Pour tous il était très aimable, simple, doux et bienveillant. Il était le père des orphelins, l'hôte des pèlerins, le pied du boiteux et l'œil de l'aveugle. Aussi tout ce peuple qu'il nourrissait aurait-il voulu retenir son corps.

Près du Mont, les barons mirent pied à terre et montèrent le cercueil dans l'église Saint-Pierre. On l'inhuma, non au milieu du chœur, mais dans un beau tombeau en pierre, dont la tête fut placée sous l'autel, et les pieds en dehors, afin que le prêtre officiant reposât dessus.

Peu après, des miracles s'opérèrent sur le tombeau de saint Aubert. Les chanoines de Saint-Michel firent alors une châsse couverte d'or et d'argent, et, avec une permission du pape et du roi, tirèrent le corps du sarcophage et le placèrent dans le reliquaire qu'ils avaient préparé. Le chef fut mis à part pour être porté en procession, ainsi que le bras droit qu'on présentait aux barons dans certaines solennités. La châsse fut portée dans la basilique de l'Archange. Là, on vint désormais invoquer saint Aubert, et, des infirmes qui le priaient avec confiance et dévotion, bien peu s'en retournèrent sans être guéris.



A Saint Michel !

O saint Michel, Archange des combats,
Prince féal de France et de l'Église,
Ne laisse plus se lever ici-bas
L'émeute qui divise...

Rends aux Français la vertu des aïeux ;
Ranime en eux la vigueur des ancêtres ;
Et fais briller un chaud rayon des cieux
Dans l'âme de nos prêtres.

Au cœur vieilli de ton peuple chrétien
Garde la Foi, l'Amour et l'Espérance ;
Et que le Christ reconnaisse pour sien
Chaque enfant de la France !

Réveille en nous les souvenirs d'honneur,
Les grands devoirs pour qui vivaient nos pères,
Et dont le peuple acclamait la splendeur
Sur leurs belles bannières...

O saint Michel ! à leurs guidons vainqueurs
Les vieux Français assuraient la tutelle
Et par le monde emportaient en leurs cœurs
Ton image immortelle.

Car, c'est par toi que preux et paladins
Tenaient, si fiers, leur impeccable épée,
Dont pour eux seuls la lame, entre les mains,
Avait été trempée.

Dieu t'a donné la France en fief d'honneur,
Il a voulu que tu régnes sur elle ;
Il a lié sa force et sa grandeur
A ton culte fidèle.

Arme pour nous ton bras de suzerain ;
Reprends ton rang sur les autels de France,
Ton sceptre d'or et ton trône d'airain
Qui firent sa puissance.

Prêtres, soldats, artisans et penseurs,
Groupe-nous tous au pied de tes images
Pour que revive au sang de tous les cœurs
La vertu des vieux âges ;

Et que par toi, la Foi des jours passés
S'affirme encore en son relief antique,
Et ressuscite en l'âme des Français
La fierté catholique !

(Bulletin des Hommes de France au Sacré-Cœur.)

Rectification

A propos du pèlerinage de la Ligue Patriotique des Français du 2 juillet, une petite confusion a été faite dans le compte-rendu publié dans le dernier numéro des *Annales*. Nous avons en effet attribué à cette Ligue la bannière qui a été bénite le 14 avril par S. E. le cardinal Coullié. C'est une erreur. Cette bannière est celle de la Ligue des Femmes Françaises, qui a été fondée le 25 septembre 1901 et se trouve antérieure à la Ligue Patriotique. Nous tenons à rendre à chacun ce qui lui est dû et nous rectifions pour éviter à l'avenir toute confusion.



ACTIONS DE GRÂCES

Aisne. — Merci à saint Michel qui a exaucé mes prières. Mon fils est reçu. Veuillez célébrer une messe d'actions de grâces et insérer dans les *Annales*. T. B.

Saint Michel m'a jusqu'ici protégé. Je le prie toujours avec foi et confiance. Quand je serai complètement exaucée, je vous enverrai une messe d'actions de grâces. J. D.

Alpes-Maritimes. — Grâces soient rendues à saint Michel pour la bonne traversée que mon fils vient de faire. M^{me} V.

Aude. — Une messe d'actions de grâces. M^{me} G.

Calvados. — Une messe d'actions de grâces. J. L. R.

Côte-d'Or. — Je vous envoie une petite offrande pour vos œuvres en remerciement de toutes les grâces que j'ai obtenues par l'intercession de saint Michel. M. M.

Creuse. — Le jeune homme que je vous avais recommandé est reçu, à la grande satisfaction de ses parents et amis. Honneur à saint Michel et profonde reconnaissance. N. C., *sélatrice*.

Dordogne. — Pour obtenir une nomination à laquelle je tenais beaucoup, j'ai prié la Sainte Vierge, saint Antoine et saint Michel, promettant à ce dernier de faire insérer la grâce dans les *Annales* si j'étais exaucée. Je le suis et je remercie de tout cœur le Grand Archange. M. C. B.

Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, au jugement infailible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Doubs. — Saint Michel m'obtient toujours de très grandes grâces. En reconnaissance j'aime à aller en esprit le remercier sur sa sainte montagne. M. B.

Haute-Garonne. — Remerciements à saint Michel pour un bon commencement d'examen et demande des prières pour le succès final. T. B.

Hérault. — Je viens de me marier et je tiens à remercier saint Michel qui m'a bien inspirée. J. B., *sélatrice*.

Ille-et-Vilaine. — Deux messes d'actions de grâces à saint Michel pour la protection qu'il a accordée à deux petits garçons auxquels je m'intéresse. A. M.

Une messe d'actions de grâces pour succès d'examen. G. F.

Ayant une entreprise très difficile, je l'ai mise sous la protection de saint Michel et de la Sainte Vierge. L'affaire a réussi. Une messe d'actions de grâces, s'il vous plaît, et deux cierges à saint Michel. X.

Loire-Inférieure. — Deux messes d'actions de grâces à saint Michel pour le succès des examens de mon petit-fils. Reconnaissance au saint Archange pour sa puissante protection. M. d'H.

Manche. — Reconnaissance à N.-D. des Anges et à saint Michel de la part d'une grand-mère. Une messe d'actions de grâces et deux cierges. A. L.

Une messe d'actions de grâces pour l'heureuse solution d'une affaire importante recommandée à saint Michel. B. G.

Reconnaissance à saint Michel pour la guérison d'une personne malade et âgée. V. E.

Meurthe-et-Moselle. — Offrande à saint Michel en reconnaissance de grâces reçues. N. M.

Meuse. — Une messe d'actions de grâces. L. W.

Morbihan. — Une messe d'actions de grâces de la part d'une grand-mère en reconnaissance de la protection accordée par saint Michel à son cher petit-fils durant la longue traversée qu'il vient de faire et pour demander au grand Archange de continuer à le protéger pendant ses prochains voyages. D.

Nord. — Mon petit fils vient de terminer ses études avec succès. Reconnaissance à saint Michel ! Une messe d'actions de grâces. V^{te} L. B.

Bon saint Michel, merci de m'avoir guéri. J'ai sept ans. Bénissez-moi et demandez pour moi au bon Dieu la sagesse et la santé. Michel C.

La maman demande en post-scriptum deux messes d'actions de grâces.

Basses-Pyrénées. — Une messe d'actions de grâces et de demande instante pour une grâce temporelle bien désirée. V^{te} J. B.

Haute-Savoie. — Une messe d'actions de grâces. C. R.

Saône-et-Loire. — Une messe et un cierge à saint Michel en reconnaissance d'un succès d'examen. L. DE LA B.

Seine. — Guérison obtenue par l'intercession de saint Michel. Offrande d'un petit coter d'argent en reconnaissance. A. M.

Seine-Inférieure. — Je viens de tout cœur remercier saint Michel de sa visible et constante protection sur nous. Ci-joint les honoraires de deux messes. Sœur A.

Une messe d'actions de grâces pour les âmes du Purgatoire. M^{me} L.

Vendée. — Je vous envoie une offrande pour vos œuvres. Saint Michel m'a fait avoir ce que je désirais. L. G.

Vosges. — Une messe d'actions de grâces pour la sainte mari d'une personne. D. F.

Belgique. — La neurvaine avec lampe que je vous avais demandée a produit son fruit. Merci à saint Michel! Que le saint Archevêque est bon! Que de grâces il m'a déjà obtenues!... et puis en le priant on sent que sa sollicitude s'efforce de nous unir le cœur à Dieu! Où! qu'il est bon de fréquenter ces esprits célestes qui nous font toucher du doigt cette immense bonté divine toujours prête à nous combler de faveurs! M. az H.

Suisse. — Deux messes d'actions de grâces à saint Michel pour la protection dont il a entouré notre pensionnat. Sœur M. S.

Amérique du Nord. — Une messe d'actions de grâces pour les bienfaits dont saint Michel m'a comblée. Vve P.

États-Unis. — Une des personnes malades que je recommandais à vos prières il y a quelque temps est complètement guérie. Reconnaissance à saint Michel! Prière de faire brûler deux cierges en actions de grâces. Souffrante moi-même, je me recommande à vos prières au milieu de mes nombreux ennemis. A. P. H., *sédatrice*.



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au esint autel à la messe des morts, l'Église demande que saint Michel, le portier d'ondard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduitour des âmes au ciel.

Adieux à nos chers Défants

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Côtes-du-Nord. — Quintin : M. l'abbé Grangiers, *curé-doyen* ; M^{me} Elisa Boullé. — **Saint-Gelven** : M^{me} Troplong du Humain. — **Saint-Brieuc** : M. Louis Leuyer ; M^{me} Adèle de Kerusec de Hamuinbert. — **Guingamp** : M^{me} Auguste Ollivier, née Le Gorrec. — **Plouvara** : M. Ernest Marie Micault.

Doubs. — **Chantrans** : M^{me} V. Guinet, née Victorine Petit ; M^{me} Léontine Bole. — **Bolandoz** : M. Léon Marion.

Finistère. — **Lesneven** : M. Emile Vincent.

Haute-Garonne. — **Toulouse** : M. Frédéric Provaud ; Sœur Brissonnet.

Ille-et-Vilaine. — **Bruz** : M^{me} Tricaud, née Marie Delamarre.

Indre. — **Châteauroux** : M^{me} Edmond Charlemagne, née Grenouillet.

Loire-Inférieure. — **Nantes** : M^{me} Sophie Patru.

Maine-et-Loire. — **Saint-Barthélémy** : M^{me} Rouillard, née Anne Dériché.

Manche. — **Saint-Lô** : M^{me} Gambillon, née Julie Mauger. — **Avranches** : M^{me} V^{ve} Leon Allix, née Azelma Oblin. — **Le-Val-Saint-Père** : M. Louis Patin ; M. Jules Gauthier ; M. Morin. — **Lessay** : M^{me} Leclerc. — **Coutances** : M^{me} Sainte Paule, religieuse du Sacré-Cœur.

Orne. — **Hauterive** : M^{me} Prosper Leballey, née Joséphine Victoire Jousset. — **Ciral** : M. René Vaugon ; M. Almiré Vaugon ; M^{me} R. Vaugon, née Désirée Milton ; M^{me} Lecoq, née Delphine Vaugon. — **Dompierre** : M^{me} Hortense Dudoit.

Hautes-Pyrénées. — **Lourdes** : M^{me} Roissignol.

Rhône. — **Villeurbanne** : M^{me} V^{ve} Bombois, très dévote à saint Michel.

Haute-Saône. — **Luxeuil** : M. Richard ; M^{me} L. Thomas Petitjean M^{me} Ferry.

Haute-Savoie. — **Tessy-de-Metz** : M^{me} Philomène Châtel.

Seine-Inférieure. — **Sassetot-le-Mauconduit** : M^{me} Vitalo, née Geneviève Bertille Darzel.

Vendée. — **Les Sables d'Olonne** : Rév. Père Alexandre, rédemptoriste.

Guadeloupe. — **Pointe-à-Pitre** : M. Eugène Hue ; MM^{mes} V^{ve} Quin ; Laure de Richemont ; Augusta Dugard-Ducharmoy ; Marguerite Denise Laforet Carrière ; Emile Pradié ; Angèle de Bragatongue ; Marie Boulon ; Elisabeth Amanda Saget ; M^{lle} Cécile Hue ; M^{lle} Justine Auxila ; Sœur Marie Ursule.

Belgique. — **Bruxelles** : M. Félix Lechevalier.

États-Unis d'Amérique. — **La Nouvelle Orléans** : MM^{mes} Céline Miran ; Louise Valadié ; Lucie Meynier ; Madeleine Auguste.

PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur Jésus-Christ, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du lac profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que le Prince des Anges saint Michel les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(Offertoire de la Messe des Morts.)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — LE ROSAIRE AU MONT-SAINT-MICHEL. — LES ANGES GARDEURS. — CALENDRIER. — ANNONCES : LA FÊTE DU 16 OCTOBRE. — LA CONSTRUCTION ET LA DÉDICACE DU PREMIER SANCTUAIRE DE SAINT MICHEL. — CHRONIQUE. — LA CÈRE DE SAINT AUBERT. — PÈLERINAGE DE L'ÉCOLE SAINTE-MARIE DE DUCEY. — NEUVAIN DE SERVICES FUNÉBRES. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX À NOS CHERS DÉFUNTS.

Le Rosaire au Mont-Saint-Michel

Ce n'est pas d'aujourd'hui que la dévotion à N.-D. du Rosaire se pratique au Mont-Saint-Michel. Il y aura bientôt trois cents ans qu'une confrérie fut établie sous ce glorieux vocable dans l'église abbatiale. Elle fut l'œuvre du premier prieur de la Congrégation de Saint-Maur, Dom Charles de Malleville, qui « estoit si dévôt à Nostre-Dame, qu'il ne se peut pas dire ». Voici comment Dom Thomas Le Roy, en ses Curieuses Recherches nous rend compte de cette institution du « Saint Rosaire ».

« L'an 1624, le seizième jour du mois de may, Mgr le R^{me} évesque d'Avranches, par acte particulier, donna permission au R^d père dom Charles de Malleville, prieur des moynes de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, d'establi la confrairie du Saint-Rosaire en l'église de lad. abbaye. Le 15 du présent mois de may, le R^d père avoit obtenu des PP. Jacobins du Mesnil-Garnier, permission de l'instituer en ceste abbaye, s'obligeant avec ses moynes, pour eux et pour leurs successeurs au temps à venir, de mettre en pratique les statuts ordonnés à telle confrairie, sçavoir de faire une procession tous les premiers dymanches du mois après vespres en l'honneur de la glorieuse Vierge et y chanter ses

sainctes litanies et faire commémoration du dit S. Rosaire à la grand messe dud. premier dymanche dud. mois comme és jours du Rosaire ; de plus chaque premier dymanche du mois, dire une messe basse du Rosaire ; item faire la procession comme dessus és festes principales de nostre dite glorieuse Dame, comme de la Nativité, Annonciation, Purification, Assomption, etc. ; et le premier jour d'après icelle feste, qui ne soit empesché d'une feste double ou d'un dymanche, dire une messe basse des defuncts pour les confrères du Rosaire décédés. De plus, le premier dymanche du mois d'octobre, chascun an, faire l'office et célébrer la grande messe, le tout du Sacre-Rosaire, en l'honneur du lad. glorieuse Vierge-Marie. Led. père de Malleville fit faire le petit autel qui se voit à présent en la chapelle de Nostre-Dame du circuit, en laquelle il situa lad. confrérie du Rosaire ».

Cette chapelle qui allait être depuis lors comme sous le nom du Rosaire est la chapelle absidale ou circata. Elle est la plus belle des sept qui entourent le chœur, dont elle n'est du reste qu'une reproduction en petit. Plus profonde que les chapelles des côtés, car elle compte deux travées, elle a son absidiote éclairée de trois belles fenêtres aux courus flamboyants. Depuis le xv^e siècle deux riches tombeaux la garnissaient. Les deux frères, Guillaume et Jean de Lamps, derniers abbés réguliers avec Guérin de Laure, reposaient là sous des monuments dignes de leur magnificence.

L'autel placé par Dom Charles de Malleville était en marbre blanc, orné de riches sculptures. On y disait les messes réclamées par les statuts de la confrérie et l'on y venait en procession aux jours prescrits. Le tableau des fondations de l'Abbaye, approuvé par le chapitre général de la Congrégation de Saint-Maur, à Vendôme, en 1633, en fait foi. Déjà en l'année 1628, Dom Bède de Fiesque, troisième prieur, avait obtenu du pape Urbain VIII que cet autel fût privilégié pour les âmes du Purgatoire.

Dans ces conditions, la chapelle du Rosaire devint un des sanctuaires les plus honorés et les plus suivis de l'église abbatiale. Elle ne tarda pas à s'enrichir grâce aux nombreux dons des moines et des fideles. Parmi ses bienfaiteurs insignes, il nous faut citer Dom Dominique Huillard, sixième prieur, dont Thomas Le Roy, qui a vécu sous lui, fait un si grand éloge en disant que, « nonobstant plusieurs

infirmités corporelles desquelles il est continuellement travaillé, il donne le premier le bransle aux actes vertueux de la religion, montrant l'exemple à ses moynes de le suivre. » Ce supérieur qui enseignait « verbo et exemplo », fut véritablement dévoré de zèle pour la maison de Dieu qu'était son monastère et il s'occupa avec une ardeur sans égale de ses intérêts tant spirituels que matériels. Il fit faire entre autres choses, « les six chandeliers d'argent qui sont de petite et moyenne hauteur, qui servent à l'autel Nostre-Dame du Rosaire et quelquefois aux processions d'icelle. » De plus « l'an 1644, au mois de novembre, il fit acheter par son père procureur Dom Romain Thériau, à Paris, estant en ce lieu pour les affaires du monastère, une petite Nostre-Dame d'argent, tenant son petit Jésus sur un bras et un sceptre de l'autre main, le tout d'argent, dans laquelle ledit Père fit mettre des cheveux de la vraie et glorieuse Vierge Marie qui étaient au reliquaire de ceste dite abbaye, laquelle image on porte és processions du Rosaire, és jours à ce destinés. Elle revenait environ à la somme de 130 livres, y compris le piédestal couleur d'esbaine sur lequel elle est sittiée. »

Cette statue fut dans la suite placée à demeure dans la chapelle du Rosaire, où elle reçut jusqu'en 1790 les hommages et les prières des religieux et des pèlerins. Elle ne sortait que pour les processions. Alors, portée sur les épaules des moines noirs, « Notre-Dame à l'Image d'Argent » comme on disait, passait en souveraine au milieu des chants et des hymnes dans toutes les nefs de la vaste église.

La Révolution vint, qui détruisit tout, la statue, l'autel et le culte. Qu'il devait cependant faire bon dans la belle chapelle, sous la pénombre des vieux vitraux, égrener le Rosaire mystique au pied de la Reine des Anges !

Mais les temps sont revenus où il faut plus que jamais et avec une persévérance sans fin adresser nos prières à la Vierge qui, selon le mot de Léon XIII, « est la depositaire

souveraine de toute paix et la dispensatrice de toute grâce. » Il s'agit en effet, continue le grand pape, d'humilier l'ennemi antique et plein de ruse dans toute l'exaltation de sa puissance et de revendiquer la liberté de l'Eglise et de son Chef. Ayons donc la dévotion au Rosaire, « forme très belle de l'esprit de prière, dévotion si féconde en résultats et si facile à pratiquer. »

Tous les jours du mois d'octobre, dans le sanctuaire de saint Michel, nous réciterons le chapelet à la messe de 7 h. 1/2. Pendant les jours de notre neuvaine, du 8 au 16, ce sera plus particulièrement à toutes les intentions qui nous seront recommandées. Que nos associés viennent bien alors s'unir à nous, et que de tous les cœurs des fideles de l'Archange montent vers la reine du Ciel des ave pieux et confiants !

Les Anges gardiens

Dieu se lève ; et soudain sa voix terrible appelle
De ses ordres secrets un ministre fidèle,
Un de ces esprits purs qui sont chargés par lui
De servir aux humains de conseil et d'appui,
De lui porter leurs vœux sur leurs ailes de flamme,
De veiller sur leur vie et de garder leur âme.
Tout mortel a le sien : cet ange protecteur,
Cet invisible ami veille autour de son cœur,
L'inspire, le conduit, le relève s'il tombe,
Le reçoit au berceau, l'accompagne à la tombe,
Et portant dans les cieux son âme entre ses mains,
La présente en tremblant au juge des humains.
C'est ainsi qu'entre l'homme et Jehovah lui-même,
Entre le pur néant et la grandeur suprême,
D'êtres inaperçus une chaîne sans fin
Réunit l'homme à l'ange et l'ange au séraphin ;
C'est ainsi que, peuplant l'étendue infinie,
Dieu répandit partout l'esprit, l'âme et la vie.

LAMARTINE.

OCTOBRE 1907

CALENDRIER DU SANCTUAIRE DU MONT-SAINT-MICHEL

1 Mar.	S. Rémi, conf. pont.	16 Mer.	Dédicace de la Basilique du Mont-Saint-Michel. A 7 h. 1/2, messe pour les zéloteurs et bienfaiteurs de nos Œuvres.
2 Mer.	Les SS. Anges gardiens.	17 Jeu.	S ^{te} Hedwige, veuve.
3 Jeu.	S. Thomas de Villeneuve, conf. pont.	18 Ven.	S. Luc, évangéliste. Clôture de la Neuvaine mensuelle.
4 Ven.	S. François d'Assise, conf.	19 Sam.	Bienheureux Thomas Hélye, prêtre de Biville.
5 Sam.	De l'octave de S. Michel. A 7 h. 1/2, messe pour les zéloteurs, bienfaiteurs des Œuvres du Mont-Saint-Michel.	20 Dim.	XXII ^e Dim. apr. la Pentecôte. Les Sept Douleurs de la Sainte Vierge (transfère du 5 ^e Dim. de Sept.).
6 Dim.	XX ^e Dim. apr. la Pentecôte. Fête de S. Rosaire de la B. V. Marie. Octave de S. Michel.	21 Lun.	S ^{te} Ursule et ses compagnes, vierges et martyres. A 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.
7 Lun.	S. Bruno, conf. A 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.	22 Mar.	S. Mellon, conf. pont.
8 Mar.	S ^{te} Brigitte, veuve.	23 Mer.	S. Pierre d'Alcantara, conf.
9 Mer.	S. Denis et ses comp. mart.	24 Jeu.	S. Raphaël, archange.
10 Jeu.	S. François de Borgia, conf. Ouverture de la Neuvaine mensuelle.	25 Ven.	SS. Crespin et Crespinien, martyrs.
11 Ven.	S. Nicotée et ses comp. mart.	26 Sam.	S. Magloire, évêque de Dol.
12 Sam.	Office votif de l'Immaculée Conception.	27 Dim.	XXIII ^e Dim. après la Pentecôte. Le Patronage de la Sainte Vierge.
13 Dim.	XXI ^e Dim. après la Pentecôte. Fête des SS. Evêques de Coutances et d'Avranches.	28 Lun.	S. Simon et S. Juda, apôtres. A 7 h. 1/2, messe pour les assoc. viv. et déf. de l'Archiconfrérie.
14 Lun.	S. Calixte, pape et martyr. A 7 h. 1/2, messe pour les assoc. viv. et déf. de l'Archiconfrérie.	29 Mar.	De la fête.
15 Mar.	S ^{te} Thérèse, vierge.	30 Mer.	De la fête.
		31 Jeu.	Vigile de la Toussaint, jeûne et abstinence.

Pendant ce mois d'octobre, les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie bénéficieront des fruits de quatre messes.

Deux autres messes seront encore célébrées les 7 et 16 octobre pour les zéloteurs, zélatrices des Œuvres du Mont-Saint-Michel.

Indulgences à gagner pendant le mois d'Octobre.

- Indulgence plénière, le 2 octobre : Chapelet de saint Michel.
- Indulgence plénière, le 15 octobre : Archiconfrérie.
- Indulgence plénière, le 24 octobre : Chapelet de saint Michel.
- Indulgence plénière : Exercice, en public ou en particulier, de la neuvaine en l'honneur de saint Michel. — Cette indulgence se gagne dans le cours de la neuvaine ou des huit jours qui suivent.
- Indulgence plénière une fois le mois (jour au choix) : Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel.
- Sept ans et sept quarantaines, le 2 octobre : Archiconfrérie.
- Sept ans et sept quarantaines, le 24 octobre : fête de S. Raphaël. Archiconfrérie.
- Sept ans et sept quarantaines à tous les fideles, chaque fois qu'ils réciteront, de regard au moins droit et avec dévotion, le chapelet de saint Michel.
- Indulgence de 300 jours, le 2 octobre : Scapulaire de saint Michel.
- Indulgence de 300 jours, le 16 octobre : Scapulaire de saint Michel.
- Indulgence de 300 jours, le 24 octobre : Scapulaire de saint Michel.
- Indulgence de 300 jours, chaque jour de la neuvaine mensuelle.
- Indulgence de 100 jours, une fois le jour, aux Associés de l'Archiconfrérie qui récitent le « *Scapule Michant* » de Léon XIII.
- Cent jours, chaque jour, quand on porte sur soi le chapelet de saint Michel, ou que l'on baise la médaille qui y est fixée.
- Indulgence de 60 jours, chaque fois que les Associés accomplissent une œuvre de piété ou de charité.



ANNONCES

Mercredi 16 octobre 1907

FÊTE DE L'ARCHANGE SAINT MICHEL

AU MONT-SAINT-MICHEL

1199^e Anniversaire

DE L'APPARITION DE SAINT MICHEL A SAINT AUBERT

ÉVÊQUE D'AVRANCHES

SOUS LA PRÉSIDENCE DE SA GRANDEUR MONSIEUR GUÉRARD,

ÉVÊQUE DE COCUBANCES ET AVRANCHES

Messes de Communion à 6 h. 1/2, 7 h. 1/2 et 8 h. 1/2.

10 heures précises. — Office pontifical.

Sermon par M. l'abbé Bonhomme, chanoine honoraire, supérieur des Missionnaires de Biville.

2 heures 1/2. — Vêpres solennelles devant le Saint Sacrement exposé et salut.

Les Pèlerins auront toute facilité pour reprendre, après les Vêpres, le train de 3 h. 50. Ils auront en outre à leur disposition un train partant du Mont Saint-Michel à 6 h. 30.

LA FÊTE DU 16 OCTOBRE

COMME on le verra plus loin, dans le récit de Dom Haynes, c'est un 16 octobre que le sanctuaire de saint Michel a été consacré, non par la main de saint Aubert, mais par le Seigneur lui-même. C'était un 16 octobre déjà, l'année auparavant, que le glorieux Archange était apparu au saint évêque d'Avranches. Une telle date doit donc être pour nous un grand anniversaire. On ne peut trop célébrer le jour où saint Michel a manifesté le choix qu'il avait fait de notre montagne et où Dieu lui-même a voulu faire la consécration de ce lieu privilégié. Cette dédicace, en effet, par la main même du Seigneur, n'est-ce pas la plus grande gloire du temple de saint Michel.

« O Dieu tout-puissant et miséricordieux, dit le pontifical pour la consécration d'une église, vous qui avez accordé à vos prêtres une si grande faveur que tout ce qu'ils font dignement et décentement en votre nom, on croit que c'est vous qui le faites, nous demandons à votre clémence infinie que tous les lieux que nous allons maintenant visiter, vous les visitiez, et que notre arrivée, par les mérites des saints, mette les démons en fuite et précède l'entrée de l'ange de paix. »

Ici, le ministère du Pontife et des prêtres n'a eu rien à voir. Dieu lui-même a tout fait, l'Ange de paix en personne a pris possession de l'église qui lui avait été bâtie. Aussi, à la suite d'une telle sanctification, cette église est-elle devenue célèbre entre toutes. N'était-elle pas vraiment « la maison du Seigneur construite sur le sommet de la montagne, élevée au-dessus de toutes les collines ? » Est-ce que vers elle ne sont pas venues « toutes les nations disant : Gloire à vous, Seigneur ! » Les pèlerins ont afflué au sanctuaire béni. Les foules ont suivi les princes et les rois, et tous ont pris le chemin de leur retour au chant des hymnes de reconnaissance.

Ce que Dieu a fait ici depuis tant de siècles par l'intercession de son Archange, il le fera encore. Il exaucera nos prières et nos vœux. Pour cela, venez les lui offrir en ce beau jour du 16 octobre. Venez, s'il y a possibilité, jusqu'au Mont, venez vous ranger en cette solennité sous la houlette de notre Évêque vénéré qui tient à rester le premier pèlerin de saint Michel. Votre confiance doit être immense. « Seigneur, si votre peuple vient à vous dans un esprit de pénitence et qu'il vous prie dans ce lieu, exaucez-le du trône de votre gloire », chante-t-on à la cérémonie de la dédicace des églises. Ici, cette antienne a été chantée par saint Michel et ses anges. Nous devons donc avoir la conviction d'être exaucés. Aux cœurs pénitents et dévoués, il ne peut être rien refusé dans le sanctuaire de l'Archange sacré par la main même du Très-Haut. Sachons nous en souvenir.

Construction et dédicace du sanctuaire de saint Michel

SAINCT Aubert qui, auparavant que d'envoyer au Mont Gargan, avait applany, assisté de l'ayde divine, toutes les difficultés qui se rencontraient au lieu où il faisoit bastir l'église et qui sçavoit de quelle grandeur la voulait l'Archange saint Michel, commença à la faire ériger, y aidant aussi luy-mesme, dès aussy tost qu'il eut envoyé les chanoynes susdits au Mont-Gargan, et la fit bastir non point superbement ou avec beaucoup d'artifice, ains simplement en forme de grotte, capable de contenir environ cent personnes, désirant qu'elle fut semblable à celle que le glorieux saint Michel avoit luy-mesme creusée dans le roc du Mont Gargan, et nous voulant montrer par là que ce n'est point tant aux temples extérieurs que Dieu requiert de la somptuosité et magnificence comme

en nos cœurs qui sont les temples du Saint Esprit, lesquels nous devons eslever bien haut par des desvotes et frequentes prières, et les parer et orner de toutes les saintes vertus. Et pour dire vray, l'expérience journalière nous apprend assez que là où sont les temples les plus somptueux, c'est là où nous sommes les moins dévots, la corruption de notre nature étant telle que de faire repaistre et entretenir notre vaine curiosité des choses mêmes dont nous devrions nous exciter à louer et remercier Dieu, et ainsy, au lieu d'estre venu honorer Dieu et ses saints dans leurs temples, nous nous trouvons avoir passé notre temps à regarder vainement ce qui y estoit de plus curieux à nos sens. Mais retournons à notre histoire.

Au temps que le messenger envoyé de la part des chanoynes annonça leur arrivée, saint Aubert pensoit à dédier le temple qui depuis peu estoit achevé. Mais à raison de ces nouvelles, il jugea qu'il seroit plus à propos, auparavant que de passer plus outre, d'aller au devant des saintes reliques. Tous donc se préparèrent et l'evesque se revestit de ses habits pontificaux et, descendant de la montagne, allèrent jusques à Astériae, maintenant Beauvoir, où les chanoynes qui avayent apporté les saintes reliques, voyant de loin venir cette procession et entendant dire que leur saint prélat y estoit furent au devant, se jetèrent à ses pieds pour recevoir sa bénédiction et luy rapportèrent succinctement ce qui leur estoit arrivé depuis leur départ, avec espérance de luy en parler plus au long, lorsque la commodité s'en présenteroit. Je passe ici sous silence les affections dont un chacun se sentoit touché; car qui est celui qui les pourroit vroyment exprimer, veu mesme que ceux qui y estoient présents eussent bien eu de la peine à les expliquer? Tous étoient épris d'une dévotion sans pareille et saisis d'une joye indicible.

Enfin, après que un chacun eut révééré les saintes reliques, on parla de les apporter en ce Mont. Tous prirent leur rang pour marcher processionnellement. Et, ô vertu divine! afin que un chacun reconnut clairement les riches thrésors qu'ils

possédaient, à peine une femme aveugle qui se faisoit conduire pour accompagner les saintes reliques estoit parvenue sur les grèves, qu'elle recouvra la vue par la vertu d'icelles, dont un chacun demeura fort esmerveillé et conceut encore une plus grande dévotion envers icelles ; et dès cette heure pour n'oublier jamais un tel miracle, et aussy à cause que cette femme, dès aussytot qu'elle commença à voir, s'escria : « Qu'il fait beau voir ! » On nomma le village d'où elle estoit Beauvoir, qu'on nommoit auparavant Astériac.

La procession estant arrivée au haut de ce Mont, on colloqua les saintes reliques décentement en l'église, puis un chacun se retira es petits logis et cabanes qu'on avoit bastys autour d'icelle, attendant le lendemain pour en faire la dédicace. Mais la nuit, l'Archange apparut à saint Aubert et lui dit qu'il avoit été présent et tous les esprits célestes à la dédicace qu'en avoit fait le Seigneur de toutes choses et partant qu'il n'avoit qu'à y entrer et à y offrir ses vœux et prières. Le jour venu, le vigilant pasteur advertit son cher troupeau de ce qui luy avoit été dit, et entrant dans l'église, prit les saintes reliques qu'il avoit mis en un lieu décent, ainsy que nous avons dit, et les colloqua sur l'autel Saint-Michel dans une chasse, puis commença à chanter l'office canonial avec ses chanoynes et à y dire sa messe.

DOX BUINES.



CHRONIQUE

Je suis chrétien, voilà ma gloire !...

ILS peuvent vraiment le chanter ce cantique les gens de Vains ! Le lundi de la Pentecôte, ils nous venaient deux cents ; aujourd'hui 19 août, ils nous reviennent encore une centaine, toujours suivant le même programme, pieds-nus et en débandade pour la traversée de leurs six kilomètres de grèves, en procession pour arriver à notre église. Aussi, ils sont les bienvenus près de saint Michel. Le dévoué pasteur célèbre aussitôt la messe, pendant laquelle, M. le curé de Bonillon entonne les cantiques et dirige leur chant.

Un autre pèlerinage devait se trouver réuni à celui-ci pour une cérémonie commune. Mais un contre-temps est survenu. Les Enfants de Marie de la paroisse Saint-Vénérand de Laval ont dû attendre plus de deux heures leur express en retard et elles ne débarquent au pied du Mont qu'à 11 heures 1/2. Immédiatement elles arrivent saluer l'Archange. Un des vicaires de leur paroisse célèbre la messe. Après une rapide visite du Mont elles reviennent dans l'église dès 3 heures. En deux mots bien sentis, M. l'abbé Garry, missionnaire apostolique, invite ces jeunes filles à mettre sous la protection de

saint Michel les résolutions de la retraite qu'elles ont voulu clôturer ici. L'heure ne lui permet malheureusement pas de s'étendre. Il n'y a plus temps que pour un petit Salut donné par M. le Curé de Genêts. Le train part.

Vains, dont les pèlerins passent la plus grande partie de la journée dans l'église, a son Salut à 4 heures 1/2; les chants reprennent toujours énergiques et vibrants, continués jusqu'à la grève. C'est au revoir que tous ces Vainquais disent à saint Michel. Ils reviendront, car ils sont fidèles.

Le 26 août, Boucey, voisin de Pontorson, était nôtre. Près de quatre-vingts pèlerins représentaient cette charmante commune. Ils arrivent à 8 heures 1/2, mais la mer est grande et fait sentir son empire en barrant la porte du Mont. Vers 9 heures on peut enfin monter, et la messe est dite par M. l'abbé Coquoin, curé de la paroisse et organisateur du pèlerinage. On chante des cantiques à saint Michel, à Notre-Seigneur, qui se donne en nourriture à quelques âmes ferventes, et enfin à la Sainte Vierge qu'il ne faut jamais oublier. M. le Directeur de l'Archiconfrérie tient lui-même à féliciter les Bouceyens de leur foi manifestée par ce pèlerinage. Ils suivent aujourd'hui pieusement l'exemple d'un de leurs anciens vicaires que l'Église honore maintenant comme Bienheureux. Le Père Auguste Chapdelaine, martyrisé en Chine, a en effet exercé le saint ministère à Boucey avant son entrée aux Missions étrangères. Et de ce temps il venait au Mont-Saint-Michel. Une preuve matérielle, une relique presque, en demeure, sa signature sur les registres paroissiaux. Le Bienheureux est sans nul doute aujourd'hui avec ses anciens paroissiens, et il s'unit à saint Michel pour appeler sur Boucey les bénédictions de Dieu. Avec ardeur éclate alors le cantique au vénéré martyr.

Le départ était fixé à midi et l'on se réunit à l'église pour les adieux. Mais comment quitter si vite saint Michel? Un conseil se tient où tout le monde prend part. Les voix s'unissent pour demander à M. le Curé de Boucey de rester encore un peu. On

voudrait tant avoir un Salut. La chose est bientôt accordée, au contentement général. Le départ ne se fait qu'à deux heures et demie, après que tous sont venus recevoir la bénédiction du Saint-Sacrement.

A côté de ces pèlerinages nombreux, il nous faut au moins mentionner les petits groupes qui sont venus honorer saint Michel. Nommons tout d'abord le vénérable curé d'Essay, diocèse de Séez, qui, avec quelques personnes, est venu, le 20 août, mettre sa paroisse sous la protection du vainqueur de Satan. MM. les curés de Brouains, de Fervaches, de Vindefontaine ont suivi cet exemple et ont apporté toutes leurs intentions dans notre sanctuaire.

Le lundi 9 septembre, les Sœurs de Saint-Vincent de Paul, de Saint-Malo, étaient là avec leurs orphelines. Elles tinrent à chanter les louanges de saint Michel et le firent avec tout leur cœur. Après la récitation des litanies archangéliques, tous les noms furent donnés avec empressement pour l'Archiconfrérie. Que saint Michel protège une communauté qui se montre pour lui si dévouée!

En la fête de saint Aubert, M. l'abbé Cahu, vicaire à Barenton, amenait vers l'ange de la fidélité les fidèles de son patronage, ceux que les vacances n'avaient pu distraire de l'assistance régulière aux réunions. C'était là une belle récompense, dont les jeunes gens privilégiés avaient l'air de sentir tout le prix. Nul doute qu'ils n'aient affermi, aux pieds de saint Michel, leur vaillance et leur fidélité.

Mais les Parisiens succèdent aux Normands. Dès 5 heures, le jeudi 12 septembre, des formes noires se lancent de Genêts dans la brume matinale à la recherche du Mont. Elles marchent un peu à l'aventure, car on ne voit rien à vingt pas. Mais ce sont gens à se débrouiller, paroissiens de Saint-Jacques du Grand Montrouge. Du reste, saint Michel les connaît. Ils viennent le voir chaque année, toujours avec un des membres de leur clergé si dévoué à son culte. Aujourd'hui, c'est M. l'abbé Sauvannaud, vicaire, qui conduit le détachement. Dès

l'arrivée, qui se fait sans encombre, tous assistent à la messe, avant laquelle M. Sauvanand, en quelques paroles de cœur bien senties, montre toute l'importance du pèlerinage qu'ils accomplissent. La journée, si pieusement commencée, fut heureuse en tous ses instants pour les braves Parisiens.

Nous ne pouvons, après cela, parler de tous les pèlerins isolés qui sont venus chaque jour, souvent de bien loin, pour implorer le secours du Prince des Anges. Chaque matin, il y en avait quelques-uns à assister aux exercices du mois de saint Michel. Espérons que leurs prières ferventes seront exaucées.

Les touristes ont eux aussi afflué pendant ce mois, noyau de la saison. C'était un flot à certains jours. Parmi ces visiteurs, il s'est trouvé des duchesses de famille royale et des ministres.

FÊTE DE SAINT AUBERT

En ce mardi, 10 septembre, la mer avait voulu être la première à saluer saint Aubert en sa petite chapelle. Dès le clair des étoiles, elle s'était mise en chemin pour arriver, presque avec l'aurore, au pied du pittoresque sanctuaire. Sous les rayons du soleil levant, elle formait au saint fondateur du mont une couronne d'émerande diamantée d'écume. Mais tout était pour elle. La vilaine, l'égoïste ne laissait approcher personne. Il fallut attendre son reflux qui ne se pressa pas. On aurait dit que le courant ne s'en allait qu'avec regret. A dix heures, moment fixé pour la grand' messe, force fut encore d'escalader les rochers pour arriver à pied sec. Aussi quelques bonnes volontés, auxquelles des jambes rudes ne correspondaient pas, durent-elles rester en arrière et se priver de la pieuse jouissance d'une messe au milieu de l'eau. Saint Aubert, nous voulons le croire, ne leur en vaudra pas.

La chapelle avait pris grand air de fête avec son autel couvert de roses. M. le Directeur de l'Archiconfrérie célébra la messe. Quelques ecclésiastiques s'étaient fait une joie d'y

assister, parmi lesquels M. le Curé de Saint-Michel de Saint-Brieuc. Des séminaristes des environs, fidèles enfants de l'Archange, enlevèrent les morceaux de plain-chant, accompagnés du reste par l'assistance. Un organiste de passage se trouva là qui sut tirer de sa mémoire et de son cœur de délicieux morceaux. Pieuse fut cette messe. Le lieu ne le voulait-il pas ?

A la fin du dernier Évangile, M. le Curé prit la parole. Il demanda d'imiter saint Aubert dans son obéissance aux ordres de Dieu et de saint Michel, Dieu nous parle par la voix de la conscience, sachons lui obéir.

Après ce furent les invocations lancées à tous les saints qui ont vécu dans cette forêt de Scissy que la mer recouvre aujourd'hui en souveraine. Saints de Bretagne et de Normandie, évêques et ermites, pas un ne fut oublié. Saint Pair et saint Sénier d'Avranches, saint Malo, saint Samson, saint Magloire de Dol, saint Scubillon, saint Gaud de Mandane, saint Hélier de Jersey, priez pour nous !

On chanta ensuite l'*Iste confessor*, l'hymne des confesseurs Pontifes, qui dans sa généralité semble avoir été tout exprès composée pour notre saint Aubert. Enfin un dernier salut à N.-D. du Mont-Tombe et à saint Michel clôtura la cérémonie.

La mer avait quitté la place, laissant le chemin plus facile qu'à l'aller. « Ah ! disait une vieille pêcheuse de Granville, familière des grèves depuis cinquante ans, c'est une grande joie pour moi à ma grande âge d'être venue à saint Michel pour avoir la messe à son saint Aubert ! » Et tous, les habitués de la fête comme ceux qui y avaient assisté pour la première fois, s'en retournaient avec les mêmes sentiments.

Saint Aubert, n'oubliez pas ceux qui ont été si heureux de vous fêter en votre sanctuaire !



Pèlerinage de l'École Sainte-Marie de Ducey

Au Mont-Saint-Michel (11 juillet 1907).

LES roues grincent contre les rails ; le tramway s'ébranle ; il part, Moidrey ! Bauvoir ! la digue ! un, deux, trois, quatre sifflements aigus et stridents ! Enfin la locomotive s'arrête, et cent cinquante pèlerins, cent cinquante jeunes gens alertes, gais, joyeux, mettent pied à terre : L'École Sainte-Marie de Ducey vient voir saint Michel. Voilà le Mont ! c'est le Mont ! Il est huit heures et déjà le soleil du matin, un bon soleil de juillet, inonde de sa lumière la grande grève ; et là-haut, à quatre-vingts mètres au-dessus de la mer qui se retire, l'armure de saint Michel étincelle de mille feux. Plantée sur sa fine aiguille de bronze, la statue dorée de l'Ange magnifique paraît planer dans le ciel bleu.

Mais le temps n'est pas encore à la contemplation. Une longue colonne se forme ; tambours, clairons, musique saluent le Mont de leurs joyeuses fanfares. On entre bientôt dans la cité de l'Archange ; la file des élèves serpente régulière, cadencée et silencieuse par l'étroite rue qui monte toujours. Après quelques minutes on s'arrête ; deux portes s'ouvrent, et une charmante petite Église toute étincelante de lumières s'offre à nos yeux : c'est l'Église paroissiale du Mont, assise à mi-côte et remplie des souvenirs de la Grande Basilique. De toutes parts brillent en lettres d'or les inscriptions : « Gloire à saint Michel, — Saint Michel à notre secours » finement brodées sur des bannières, témoignages de piété et de reconnaissance.

On s'agenouille et une messe solennelle commence. Monsieur le Supérieur monte à l'autel ; il célèbre aujourd'hui le vingt-

cinquième anniversaire de son sacerdoce, et c'est pour le fêter que nous sommes venus aux pieds de l'Archange. Tour à tour en solos et en chœurs les voix argentines des petits et les voix graves des aînés font monter vers Dieu et saint Michel leurs sons pieux, suaves et suppliants.

Après l'Évangile, M. le chanoine Bouillon prononce une courte allocution de circonstance, aimable commentaire du « Quis ut Deus », et charmant souhait de fête à M. le Supérieur. La messe continue. Arrive la communion : cinquante, soixante jeunes gens et plus sortent des bancs, s'approchent de la Sainte Table et vont recevoir leur Dieu. Un dernier chant, une dernière prière à saint Michel et la messe est finie. Nous pourrions nous en retourner maintenant ; le but premier de notre pèlerinage est accompli.

Mais le Mont ne voudrait pas nous laisser partir. Après avoir prié, il y a tant de choses à voir ici, tant de choses bonnes, belles et réconfortantes !

Après un dîner qu'on s'efforça de rendre rapide, nous voilà tous partis, riant, joyeux. C'est presque en dansant que nous montions les nombreuses marches qui conduisent au sommet du rocher, à l'antique abbaye. Les pierres brûlaient sous nos pas ; nous désirions voir, contempler ce que tant d'autres ont contemplé tant de fois sans se lasser jamais. Nous gravissions indéfiniment. Partout des noms de guerre, des souvenirs de combat étaient évoqués sous nos regards : les remparts, la tour Claudine, l'échauguette du Nord ! A ces noms, des spectacles étranges semblaient revivre... Nous apercevions là-bas, dans la grève, une armée considérable d'Anglais bardés de fer, entourant le Mont, approchant, montant à l'assaut. Mais aussi, à côté de nous, se pressaient à cette minute délicieuse de rêve « moult » soldats de « douce France » : les cent vingt défenseurs de l'Archange...

Bientôt des souvenirs pénibles remplaçaient ces grands souvenirs. Le « Sault Gautier », les prisons, les cachots nous rappelaient les révolutions, leurs horreurs, leurs crimes...

Plus d'un peut-être rêvera de doigts crispés, d'yeux étincelants, de têtes décharnées, de chaînes sanglantes au fond des « in-pace » !

L'âme encore imprégnée de ces souvenirs pénibles, nous étions sur une vaste esplanade, devant le porche de la basilique; nous nous arrêtions un instant pour contempler. En bas, la grève ! la grève s'étendant à perte de vue toujours, toujours, jusqu'à ce que sa ligne indécise aille mourir à l'horizon sur les côtes de Bretagne. A nos pieds, le Conesnon roulait paisiblement vers la mer ses flots tranquilles. L'air pur, calme et frais nous caressait de ses brises légères et incitait l'âme à la douceur, à la quiétude.

Nous entrâmes dans la Basilique. Quel spectacle grandiose ! C'est là que les amateurs d'architecture purent se délecter ; à l'aspect de ces piliers massifs, de ces superbes arcades romanes et gothiques, de ces nervures finement ciselées ; à la vue de ces beautés sans nombre, depuis la grandeur et la sublimité de l'ensemble jusqu'au fini de tous les détails, il y avait de quoi étudier longtemps. Mais l'esprit s'égarait bientôt. Sous ces voûtes puissantes, près de ces colonnes gigantesques apparaissaient les moines. Nous les voyions travaillant, ciselant avec soin le plus petit morceau de pierre, montant ces blocs un à un, élevant ces immenses piliers. Nous entendions les marteaux résonner sur la pierre ; devant nos yeux, l'édifice s'élevait peu à peu ; à force de labeurs, de patience, il arrivait à former une église grandiose. Puis, tandis qu'expliquait le guide, nous entendions, à peine l'œuvre construite, un sinistre craquement de foudre ; une pierre roulait sur une autre ; en moins d'une journée, en moins d'une heure, tout était par terre. Au milieu de ces ruines, l'œil retrouvait vite les moines debout, abattus, non découragés, levant leurs regards vers le ciel et faisant entendre les paroles de la résignation : « Deo gratias » ; puis se mettant à déblayer le sol, à rassembler les pierres, à reconstruire enfin.

Et les yeux toujours grands ouverts ; les regards tour à tour

dirigés en haut, en bas, à droite, à gauche ; partout regardant, partout contemplant, partout admirant, partout écoutant aussi les explications du guide ; mais toujours, hélas ! allant trop vite, nous arrivâmes à la Merveille. Ici comme ailleurs et plus qu'ailleurs peut-être notre esprit se trouvait envahi par un sentiment de grandeur, d'infini presque. Au milieu de ces vastes salles si longues, si larges, si hautes, que nous paraissions petits ! Là encore, pour peu qu'on réfléchit, on avait l'illusion du passé : les moines revivaient ! Chaque corridor, chaque colonne, chaque pierre avait le sien. Il en passait, il en passait...

Mais il fallait passer aussi, hélas ! il fallait se hâter. Pourtant ce n'est pas une heure, ce sont des jours entiers que réclameraient ces splendides morceaux d'architecture qui s'appellent : Salles des Chevaliers, Réfectoire, Salle des Hôtes. Chaque coin que l'œil entrevoit, chaque pavé que foule le pied évoque des souvenirs pleins de mystère. De ces murs épais, de ces salles antiques, de ces appartements déserts jaillit pour le Français et le Chrétien une vie intense, une vie débordante, une vie que l'on ne voit pas, mais que l'on sent fortement. Chaque pierre est un poème, chaque sculpture est une louange. Et tout cela vous étreint, tout cela vous suit, tout cela vous retient comme par le bras quand il faut partir ; on regarde, on regarde encore, tant qu'on peut voir. — Mais l'heure appelle ; la visite est terminée. Une promenade autour du Mont, une visite à l'église pour le Salut, un morceau de musique sur les remparts, un rafraîchissement gracieusement offert par M. le Curé, les adieux à l'Archange, puis, c'est le départ : triste mot que personne n'aurait voulu se résoudre à prononcer !

On monte en « tram », on avance, on arrive à Pontorson ; un beau salut, aussi beau que possible, dans la belle église, un joyeux goûter aimablement offert par une famille amie ; encore le train ! Ducey !...

C'est fini... mais, on a des souvenirs pour longtemps ! Saint Michel nous garde !

L. L., élève de seconde,
à l'École Sainte-Marie de Ducey.

mots l'émotion et la joie qu'il venait d'éprouver en célébrant la messe dans cette chapelle Saint-Aubert. Ne semble-t-il pas en effet, que, sur ce petit rocher, l'on touche du doigt, pour ainsi dire, le surnaturel!

Avant de se séparer, prêtres et fidèles, après avoir salué Notre-Dame du Mont-Tombe et l'Archange saint Michel, invoquèrent encore saint Aubert et aussi tous les pieux évêques et ermites, ses amis, qui se sanctifièrent dans la forêt de Scissy.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, plusieurs pèlerinages sont annoncés : Percy, Les Loges-Marchis, Saint-Jean du Corail et Billé.

A nos Zélateurs, à nos Zélatrices

Les progrès constants du culte de saint Michel se manifestent, nous le savons, par des fêtes, érections d'autels, bénédictions de statues en l'honneur du glorieux Archange. Ces faits édifiants sont, ordinairement, racontés par les journaux et revues catholiques. Ce serait aussi un bonheur pour nous de les publier dans nos *Annales*; nous prions donc nos Zélateurs, Zélatrices et tous les Amis de l'Archange de bien vouloir nous faire parvenir ces relations.



ACTIONS DE GRACES'

Aude. — Reconnaissance à saint Michel pour la protection qu'il daigne nous accorder; aussi je ne cesse de lui recommander notre famille, surtout nos petits enfants.
J. P.

Calvados — Merci à l'Archange de la grâce qu'il nous a obtenue après notre dernière neuvaine. — Qu'il daigne nous continuer ses faveurs.
J. L. B.

Charente-Inférieure. — Je remercie saint Michel d'avoir bien voulu m'aider à vaincre de grandes difficultés et de m'avoir particulièrement assisté dans beaucoup de circonstances. — Prière de faire brûler quatre cierges devant la statue vénérée en action de grâces.
R. L.

Côtes-du-Nord. — Ci inclus les honoraires d'une messe en l'honneur de saint Michel, pour les âmes du purgatoire. — J'espère pouvoir effectuer mon pèlerinage d'action de grâces, au Mont-Saint-Michel, le mois prochain, car je vais de mieux en mieux. Veuillez continuer de prier pour moi.
A. H. D'A.

Deux Sèvres — Actions de grâces à saint Michel, pour grâces obtenues par sa puissante intercession.
I. W., zel.

Hérault — Je vous envoie un mandat de cinq francs pour remercier l'Archange d'avoir obtenu la grâce que je lui demandais. Vous voudrez bien célébrer une messe et garder le surplus pour vos Apostoliques.
S.

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine, au jugement infaillible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Lot. — J'avais promis à saint Michel une offrande s'il faisait réussir une opération nécessaire pour un petit enfant. Tout s'est bien passé. Je vous demande une neuvaine pour que la maladie ne revienne pas. V. C.

Maine-et-Loire. — Actions de grâces de la part d'une associée pour la conversion de son fils au moment de la mort. Offrande en reconnaissance. B. D., sél.

Manche. — Grâces soient rendues à saint Michel qui m'a protégée !

Une messe d'actions de grâces.

Nord. — Une messe d'actions de grâces.

Une messe d'actions de grâces.

Reconnaissance à saint Michel, pour le succès d'un examen. Un cierge et action de grâces. Une tertiotte.

Hautes-Pyrénées. — Une messe d'actions de grâces. Saint Michel m'a fait trouver le placement à Paris d'une pauvre enfant idiote dont aucune œuvre ne voulait. B.

Seine. — Un ex-voto en marbre avec inscription : Vœu exaucé.

Une messe d'actions de grâces pour la guérison de mon mari.

Seine-Inférieure. — Une messe d'actions de grâces et deux autres de demandes.

Seine-et-Marne. — Une messe d'actions de grâces pour la protection de saint Michel pendant un long voyage.

Vienne. — Une messe de reconnaissance à saint Michel.

Guadeloupe. — Sous ce pli vous trouverez un mandat que vous voudrez bien accepter comme premier don à l'archiconfrérie de saint Michel, pour les services signalés que le saint Archange m'a rendus plus particulièrement depuis l'année 1901. J'ai promis de travailler toujours sous sa bannière glorieuse.

Alsace-Lorraine. — Reconnaissance et offrande à saint Michel pour un procès gagné.

Espagne. — J'ai obtenu l'an dernier une grande faveur le jour même du saint Archange. A 8 heures du 29 septembre j'avais entendu la messe, communie et fici une neuvaine ; avant 10 heures du même jour j'avais obtenu ce que j'avais si ardemment demandé. Je vous envoie une offrande.

Indes Néerlandaises. — Veuillez faire dire deux messes, si possible au courant de septembre, pour remercier saint Michel d'une grâce obtenue et pour lui demander une autre faveur.



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Église demande que saint Michel, le porte-étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Aube. — Ville-sur-Terre : M^{me} Mullot, née Eugénie Bongnot.

Calvados. — Honfleur : M^{me} Mariote.

Corse. — Létia : M^{me} Jeanne Cérati.

Côtes-du-Nord. — Saint-Brieuc : M^{me} Michel Havard, née Angereau ; M^{me} Vallée, née Vezel. — Guingamp : M^{me} Charuel, née le Jolly. — Quinquin : M. Pierre Blévet.

Doubs. — Rurey : M. l'abbé Quillet, curé.

Finistère. — Porspoder : M^{lle} Anais le Ven.

Haute-Garonne. — Toulouse : M. Michel Joseph Bach, très dévot à saint Michel.

Ille-et-Vilaine. — Saint-Servan : M^{me} Barbot.

Haute-Loire. — Monistrol-sur-Loire : M^{lle} Marguerite Massard.
Loiret. — Baule : M. Louis Gallon. — Orléans : M^{lle} Eugénie Lopoynat.
Manche. — Avranches : M. le chanoine Ollivier, *avoué au Curé*,
ancien Directeur du Grand séminaire de Coutances ; Sœur Pauline, *assis-*
tante ; *communauté du Curé*. — Saint-Senier-sous-Avranches : M. Gail-

lard. — Saint-Martin-des-Champs : M. Théodore Pantin. — Vains :
M. Dupont. — Percy : M. l'abbé Belland, *curé-doyen*.

Morbihan. — Kervenelan : M. le marquis de Gouvello.
Oise. — Francières : M^{lle} Céline Monnet.
Sarthe. — Le Mans : M^{me} Amélie de la Motte.
Savoie. — Chambéry : M^{me} Marie Cotteland ; M^{me} Gabrielle Gaigner.
Seine. — Neuilly-sur-Seine : M^{me} Labouvé.
Haute-Vienne. — Gorre : M^{me} A. B. Teylon, *félatrice*.
Suisse. — Châtel-Saint-Denis : Révérend Antoine Comte, *curé*. —
Fribourg : M^{me} Adèle Gohmann. — Trayvaux : M^{lle} Ida Quillet. — Genève :
M^{lle} Jeanne de Nicolay.
États-Unis d'Amérique. — La Nouvelle Orléans : MM^{mes} Lucie
Christophe ; Haidée Robert.

PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur Jésus-Christ, Roi de gloire, délivrez des peines de
l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du lac
profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme
ni précipitées dans les ténèbres; mais que le Prince des Anges
saint Michel les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois
vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de
louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons
aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la
vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(*Offertoire de la Messe des Morts.*)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in Lucem
sanctam?...

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — MORT DE M. LE DIRECTEUR DE L'ARCHICONGRÉGATION ET DES
ŒUVRES DE SAINT-MICHEL. — CALENDRIER. — INVITO SACRO. — CHRONIQUE.
PÈLERINAGE D'YVERTOT. — LA FÊTE DE SAINT MICHEL À BRUXELLES. — BANNIERES
DE LA LIGUE PATRIOTIQUE DES FRANÇAISES. — NEUVAIN DE SERVICES FUNÉRAIRES.
— Nouvelle direction. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX À NOS CHÈRES
DÉFUNTS.

Mort de M. l'abbé Laforêt-Levatois

Chapelain épiscopal.

Curé du Mont-Saint-Michel.

Directeur de l'Archiconfrérie et des Œuvres
de Saint-Michel.

Ce numéro de novembre est d'ordinaire un numéro
de fête. Ne contient-il pas en résumé toutes les
joies et allégresses du mois et de la solennité de
saint Michel? Mais, cette année, Dieu a voulu qu'il
s'ouvrît par des pages de deuil. Un événement est
survenu qui a mis le Mont-Saint-Michel en tris-
tesse. Subitement, sans que rien pût faire prévoir un
tel malheur, M. le Directeur de l'Archiconfrérie
nous a été enlevé.

Depuis longtemps, M. Laforêt-Levatois souffrait d'une maladie de cœur, mais sa fidélité scrupuleuse à suivre le régime sévère qui lui était imposé, faisait espérer pour lui de longues années de vie. Le vendredi 27, il s'était couché à peine souffrant d'un rhume de cerveau; au milieu de la nuit, la mort avait fait son œuvre. A peine eûmes-nous le temps de donner au moribond l'absolution et une onction générale. Notre dévot Directeur n'était plus. Sans doute, Dieu l'avait voulu au ciel pour la fête de son Archange.

Grande fut la consternation, lorsque, dès la première heure de samedi, la cloche, par ses tintements funèbres, apprit à tous la triste nouvelle. Le corps était déjà exposé revêtu de tous les ornements sacerdotaux. Près de lui on vint prier fidèlement et pieusement.

Bientôt arrivait M. Lepetit, vicaire général, archidiacre d'Avranches, ami d'enfance du regretté défunt. Immédiatement aussi, nous parvenait cette lettre de Mgr Guérard, douce et précieuse consolation pour nos cœurs attristés.

EVÊCHÉ
de
COUTANCES
et
AVRANCHES

Coutances, le 28 septembre 1907.

CHER MONSIEUR LE CHAPELAIN,

Monsieur le Vicaire général vous a déjà dit la peine profonde que m'a causée la mort de notre cher ami; je tiens à vous en confirmer, sans retard, l'assurance.

J'avais pour l'abbé Levatois une affection sincère, à laquelle s'ajoutaient une estime et une confiance bien méritées. Sa disparition est pour moi un véritable deuil et pour notre œuvre de Saint Michel une perte considérable. Le glorieux Archange, dont il gardait le sanctuaire et défendait épergiquement les droits, l'a sûrement accueilli avec faveur et présenté à Dieu comme l'un de ses plus fidèles... A la vigile de sa grande fête! ne trouvons-nous pas dans cette coïncidence quelque chose de providentiel?

Demain je célébrerai la sainte messe pour le repos de l'âme de mon digne ami, et je continuerai à prier pour lui et pour vous, mon cher Monsieur le Chapelain.

De tout mon cœur je vous bénis.

† JOSKPH,
Evêque de Coutances et Avranches.

Ces lignes si honorables et si élogieuses furent un baume pour notre douleur, tout en nous rappelant ce que M. Laforêt-Levatois avait fait pour le Mont-Saint-Michel. Nous n'avons pas pour le moment à le dire. Une plume affectueusement reconnaissante retracera prochainement ici la vie si chrétiennement remplie du cinquième Directeur de l'Archiconfrérie. Mais nous pouvons dire cependant combien il aimait la Sainte Montagne sur laquelle il a vécu une grande partie de sa vie sacerdotale! A saint Michel allait sa première affection qu'il a si bien manifestée dans les transformations faites par ses soins au sanctuaire angélique avec autant de goût que d'à-propos. Et ses vieux Montois, de quel cœur il les aimait et avec quelle ardeur il les défendait contre toute pointe d'ironie ou de malice! Pour les pèlerins, les zéloteurs, les bienfaiteurs des œuvres de saint Michel, tous savent son exquise politesse et son amabilité souriante.

Aussi tous ont témoigné à sa dépouille mortelle la plus respectueuse et la plus affectueuse sympathie. Les pèlerins de la fête Saint-Michel se sont joints aux habitants du Mont pour venir la visiter une dernière fois.

L'inhumation eut lieu le mercredi 2 octobre. Une trentaine de prêtres étaient là, accourus un peu de toutes parts. On remarquait parmi eux M. le chanoine Le Cacheux, curé-doyen de Pontorson, et M. Bouchard, curé-doyen de Ducey. M. Lepetit, vicaire général, présidait. Les cordons du poêle étaient tenus par M. le chanoine Duret, curé-doyen de Granville; par M. le chanoine Savary, supérieur du Collège de Saint-Lô; par M. Lochet, adjoint au maire du Mont-Saint-Michel, et par M. Sauvé, président de l'ancien Conseil de Fabrique. M. Ruault, curé de Les Pas, portait le suaire, et M. Ridel, maire du Mont-Saint-Michel, avait le cierge d'honneur.

Le cortège funèbre descendit à l'église. Les armes de la paroisse cravatées de deuil surmontaient la porte de l'édifice. Le chœur tendu de noir, avec de nombreuses lumières, présentait un coup d'œil imposant dans sa simplicité. La messe fut pieusement chantée ainsi que l'absoute. A l'autel, M. le Vicaire général était assisté de M. le Curé de Saint-Sauveur-de-Pierrepont, paroisse où M. Laforêt-Levalois a quelque temps exercé le saint ministère, et de M. le Curé de Moidrey.

Puis on se rendit au petit cimetière du Mont, tout proche du clocher sous lequel se trouve la chapelle de l'Archange. Et c'est là, dans un caveau qui touche aux murs de l'église et de la tour, que fut inhumé celui qui sur la terre a tant aimé saint

Michel et a tant contribué à le faire servir et honorer.

Huit jours après, le mardi 2 octobre, un service solennel était encore célébré pour le regretté défunt. Plus de vingt prêtres étaient revenus avec, à leur tête, M. le Doyen de Saint-James et M. le Supérieur de l'école Sainte-Marie de Ducey. Solennellement furent chantés d'abord, sous la présidence de M. Lepetit, un nocturne de matines et les laudes. La messe fut ensuite célébrée par M. le Curé-doyen de Pontorson. M. Lechêne, curé de Saint-Aubin-du-Préaux, ancien chapelain, remplissait les fonctions de diacre et M. le Curé de Tanis celles de sous-diacre.

A ces prières liturgiques et solennelles s'ajouteront, nous en sommes bien sûr, les prières pieuses et intimes de tous les zélateurs, de tous les associés de l'Archiconfrérie, de tous les lecteurs de ces *Annales*. Que tous aient un souvenir devant Dieu pour notre Directeur défunt, que tous répètent à l'Archange la vieille invocation de la messe des morts :

Sanctus Michael repræsentet in lucem sanctam!

NOVEMBRE 1907

CALENDRIER DU SANCTUAIRE DE SAINT-MICHEL

1 Ven.	<i>Fête de Tous les Saints.</i>	19 Mar.	S ^{te} Elisabeth, reine de Hongrie, veuve. 5 ^e service de la neuvaîne des morts.
2 Sam.	Commemoration des Fid. Trépas	20 Mer.	S. Félix de Valois, conf. 6 ^e service de la neuvaîne des morts.
3 Dim.	<i>Fête des Salutes Reliques.</i>	21 Jeu.	Présentation de la S ^{te} Vierge au Temple. 7 ^e service de la neuvaîne des morts.
4 Lun.	S. Charles Borromeo, conf. pont. A 7 h. 1/2, messe pour les assoc. vic. et déf. de l'Archiconfrérie.	22 Ven.	S ^{te} Cécile, vierge et martyre. 8 ^e serv. de la neuvaîne des morts.
5 Mar.	De l'octave.	23 Sam.	S. Clément, pape et martyr. 9 ^e et dernier service de la neuvaîne des morts. Après l'absoute, chant du <i>Domine Jean Christe</i> devant les statues de l'Archange.
6 Mer.	S. Melaine, év. de Rennes.	24 Dim.	XXIV^e Dim. après la Pentecôte. S. Jean de la Croix, conf.
7 Jeu.	De l'octave.	25 Lun.	S ^{te} Catherine, vierge et martyre. A 7 h. 1/2, messe pour les assoc. vic. et déf. de l'Archiconfrérie.
8 Ven.	Octave de la Toussaint.	26 Mar.	S. Romphaire, év. de Coutances.
9 Sam.	<i>Dédicace de la Basilique du Saint-Sauveur.</i> A 7 h. 1/2, messe pour les zél. et bienf. des Œuvres du St-Mich.	27 Mer.	La Médaille Miraculeuse.
10 Dim.	<i>Fête de la Dédicace. Ouverture de la Neuvaîne générale mensuelle.</i>	28 Jeu.	S. Silvestre, abbé, conf.
11 Lun.	S. Martin, évêque de Tours. A 7 h. 1/2, messe pour les assoc. vic. et déf. de l'Archiconfrérie.	29 Ven.	S. Josphat, évêque et martyr.
12 Mar.	S. Martin, pape et martyr.	30 Sam.	S. André, apôtre, patron de l'ancienne cathédrale d'Avranches.
13 Mer.	S. Stanislas Kostka.		
14 Jeu.	S. Bidme, conf. <i>Ouverture de la neuvaîne des morts.</i>		
15 Ven.	S. Mala, conf. pont. 1 ^{er} service de la neuvaîne des morts.		
16 Sam.	S ^{te} Gertrude, vierge. 2 ^e service de la neuvaîne des morts.		
17 Dim.	<i>Octave de la Dédicace.</i>		
18 Lun.	<i>Dédicace des Basiliques de S. Pierre et de S. Paul à Rome.</i> 3 ^e service de la neuvaîne des morts. <i>Closure de la neuvaîne générale.</i>		

Faveurs accordées à la dévotion envers saint Michel

— Indulgence de 60 jours pour toute œuvre de piété ou de charité accomplie par les associés de l'Archiconfrérie.

— Sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles, chaque fois qu'ils récitent, de cœur au moins content et avec dévotion, le chapelet de saint Michel. — Indulgence plénière une fois le mois (jour au choix) à ceux qui le récitent tous les jours.

— Cent jours, chaque jour, si l'on porte sur soi le chapelet, ou si l'on baise la médaille qui y est fixée.

— Indulgence de 300 jours, une fois le jour, à tous les fidèles qui, en public ou en particulier, feront la neuvaîne en l'honneur de saint Michel. — Indulgence plénière dans le cours de la Neuvaîne ou des huit jours qui suivent.

— Indulgence plénière, l'une des six concédées par Pie X, aux associés de l'Archiconfrérie. (Date conseillée, le 23 novembre, le jour de la closure de la Neuvaîne des morts.)

INVITO SACRO

Promulgué par S. E. le Cardinal Respighi au nom de S. S. Pie X

Le 17 Septembre 1907

L INVOCATION : « Saint Michel Archange » que des millions de fidèles récitent chaque jour après la célébration du Très Saint Sacrifice retentit plus vive et plus ardente en ces jours qui nous préparent à la fête du glorieux Prince de la milice céleste.

« *Defende nos in praelio* » Défends-nous ô saint Archange, dans la lutte ici-bas. Notre passage en ce monde a été défini par ces paroles mémorables de Job « La vie de l'homme sur terre est un combat » (JOB, VII, 1). C'est à ce combat que nous exhorte saint Paul en ces termes : « Mes frères, fortifiez-vous dans le Seigneur et dans la puissance de sa vertu. Revêtez-vous de l'armure de Dieu, afin de pouvoir résister à toutes les embûches du démon ; car nous avons à combattre, non contre la chair et le sang, mais contre les princes et les puissances, contre les gouverneurs de ce monde de ténèbres, contre les esprits de malice répandus dans l'air... Soyez fermes, ceignez vos reins de la Vérité et revêtez la cuirasse de la justice ; que vos pieds soient chaussés et prêts à marcher dans la voie de l'Évangile, sur le chemin de la charité et de la paix. Et surtout prenez le bouclier de la foi, pour que vous puissiez éteindre sur lui tous les traits enflammés du malin asprit » (EPI., VI, 10-16).

C'est donc une guerre, non pas contre les hommes de ce monde, mais contre les perfidies et les embûches des esprits infernaux, ennemis obstinés et puissants, qui se servent de ce monde lui-même et des hommes, comme d'instruments pour nous faire la guerre.

Contra nequitiis et insidias diaboli esto presidium... Les perfidies du démon, c'est la mort, puisque la mort est entrée dans le monde par l'envie du démon (SAG., II, 24), ce sont les persécutions qu'il inflige aux personnes et aux nations catholiques, puisque ceux-là l'imitent qui lui appartiennent.

Les embûches du démon, ce sont toutes les machinations capables de tromper, si c'est possible, les élus eux-mêmes. (MATH., XXIV, 24).

Le déguisement du démon en serpent se continue par ses transformations en hérétique, en schismatique, en faux savant, faux littérateur, faux artiste, faux sociologue, faux moderniste, et combien d'autres!

Les embûches du démon, ce sont les tentations pour lesquelles il se sert des circonstances extérieures, des passions internes, de nos sens, de l'imagination : ce sont les opérations divinatoires ou prédictions de l'avenir, les pratiques merveilleuses par lesquelles ce trompeur, père du mensonge, séduit tant d'esprits. Ces perfidies et ces embûches croîtront en puissance à l'arrivée de l'antéchrist, « arrivée qui se produira par l'opération de Satan, avec toutes sortes de miracles et de signes, et des prodiges menteurs, ainsi qu'avec toutes les séductions de l'iniquité, pour ceux qui se perdent, parce qu'ils n'ont pas reçu l'amour de la vérité, afin d'être sauvés. » (THESS., II, 9-10).

« *Imperet illi Deus* » quand l'archange saint Michel lutta contre le démon à l'occasion de la sépulture de Moïse, il lança à l'esprit mauvais ces paroles : « que le Seigneur te dompte ! » Dans les tristes jours où nous vivons, répétons avec une confiance tranquille et ferme ces paroles de saint Michel contre Satan et les esprits mauvais, qui parcourent le monde pour la perte des âmes : que le Seigneur les dompte !

Mais observons l'avertissement de l'Apôtre... Ne donnez point place au démon » (EPI., IV, 27), Détestons de toute la force de notre âme cette figure horrible, cette fumée et ce feu d'agitation, de désordre et de rébellion, dont s'entoure le roi de tous les fils de l'orgueil (JOB, XLI, 25).

Contre le prince de l'orgueil, suivons le doux Archange. Dans son triomphe, lui, au contraire, s'enveloppe de l'humilité, de la beauté et de l'amabilité de Jésus-Christ.

Honorons, acclamons, invoquons saint Michel, et, sous son patronage, avec l'aide de Dieu, durant toute notre vie et à l'heure de la mort, nous repousserons Satan vaincu dans les abîmes. Éternellement reconnaissants, à Dieu, nous répéterons avec Judith : « *Custodivit me angelus (us)*, » L'ange du Seigneur a combattu et triomphé pour nous !

Par la volonté du Saint-Père on célébrera dans les journées du 26, 27 et 28 septembre le triduum de saint Michel, dans toutes les églises paroissiales de Rome.

CHRONIQUE

Le mois de septembre semble avoir encore ravivé le culte pourtant déjà si intense de notre saint Archange. Nombreux ont été les pèlerins isolés qui sont venus saluer saint Michel et le prier pour eux, pour l'Église et pour la France. Plusieurs sont même restés d'assez longs jours, heureux de faire une retraite dans la tranquillité pieuse du sanctuaire du Mont.

Yvetot, de son côté, a amené ses sympathiques pèlerins. Mais nous ne voulons rien en dire, car vous pourrez lire plus loin l'intéressant et aimable compte rendu de leur pèlerinage.

C'était presque à la veille de la grande solennité du 29 septembre. La fête était de tous points préparée et elle devait être belle. Mais pour nous Dieu avait voulu que se réalisât la parole du Prophète : « *Et convertam festivitatem vestram in luctum.* » La fête s'est changée en deuil. Celui qui était d'ordinaire l'âme de la solennité, ne devait plus être là pour y assister. Sa stalle

drapée de noir est demeurée vide. Et cette place qu'on voyait inoccupée était grande, bien grande. N'était-elle pas celle du Pasteur et du Père ?

Ce deuil n'a pas nui à la piété du jour. La pensée de la mort qui remplissait tous les cœurs, forçait à l'attention et à la prière.

Les messes furent célébrées depuis 6 h. 1/2 du matin. Plusieurs prêtres étaient venus, désireux de célébrer l'Archange dans son sanctuaire au jour de sa fête. Parmi eux se trouvait même un Anglais, vénérable ecclésiastique des environs d'Oxford.

A 10 heures, fut chantée la grand'messe. C'est M. l'abbé Dupont, ancien chapelain du Mont-Saint-Michel, actuellement vicaire à la basilique Saint-Gervais d'Avranches, qui la célébrait. Car, chose curieuse, M. le Curé avait tenu à inviter spécialement cette année, ses anciens collaborateurs pour les réunir autour de lui et faire comme une fête de famille. M. l'abbé Couillard, également ancien chapelain, maintenant sous-directeur de la *Croix* de Cherbourg, devait prêcher. Il le fit, après les recommandations ordinaires et l'annonce émue de la mort de M. le Directeur.

Rempli d'une forte émotion, M. Couillard ne prenait la parole que pour obéir à la dernière volonté de celui qui l'avait tant aimé et l'avait invité à parler en ce jour. Il devait entretenir ses auditeurs de la foi et de l'action, nécessaires à la vie. Et voilà que c'est devant un tombeau ouvert qu'il doit prendre la parole. Ses enseignements de vie n'en sont que mieux écoutés. « Croyez et agissez, dit-il, car c'est ainsi que vous vivrez. Marchez avec enthousiasme. On a médité de l'enthousiasme, c'est un tort, car c'est ce sentiment qui engendre l'action vraiment énergique et puissante. Saint Michel nous est un exemple. Il a cru, il a agi. »

L'auditoire qui remplissait l'église fut fortement impressionné de ces paroles. Aussi la prière fut-elle encore plus sensible pendant la fin de l'office.

L'après-midi, les vêpres furent chantées solennellement.

Les antiennes se suivirent, toutes de gloire et d'honneur pour celui que Dieu a établi le Prince de toutes les âmes qui doivent arriver au céleste royaume. Le salut du Saint Sacrement clôtura la cérémonie.

Cette fête, dans sa simplicité et son deuil, a dû être agréable à l'Archange. Des prières ferventes sont en effet, tout le jour, montées vers lui. Dignement cette journée couronnait la saison des pèlerinages, qui se termine, bien que plusieurs soient encore annoncés pour le 16 octobre.

Et en jetant un coup d'œil sur ces derniers mois, devant tout ce qui a été fait en l'honneur de saint Michel, on ne peut qu'espérer pour l'avenir. Les pèlerins ont succédé aux pèlerins. Plus de quatre cents messes ont été célébrées dans le sanctuaire angélique, par des prêtres représentant trente-quatre diocèses de France. Les étrangers ne sont pas restés en retard : la Belgique, l'Angleterre, la Suisse, l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne, le Mexique et les États-Unis ont eu leurs prêtres célébrants.

Confiance donc et courage ! Saint Michel ne peut nous oublier. Il est et il reste avec nous !

PÈLERINAGE D'YVETOT

Le mercredi 25 septembre, vers deux heures et demie, nous arrivions d'Yvetot, diocèse de Rouen, au Mont-Saint-Michel. M. le Curé, qui avait été prévenu de notre pèlerinage, se trouva le premier, dès l'entrée du Mont, à notre rencontre. Il avait tenu, nous dit-il, à nous adresser immédiatement ses souhaits de bienvenue et de bon pèlerinage. Il s'informa de chacun et, après s'être assuré de notre organisation matérielle, il nous exprima le désir de recevoir notre visite après celle que nous nous proposons de faire, en son

église, au grand Archange. Il savait que tel était le but premier et principal de notre long voyage. Nous étions confus de tant de bienveillance et d'attentions et c'est à peine si nous osions promettre de nous rendre tous à l'appel qui nous était fait. En réalité personne ne consentit à se priver d'une telle satisfaction.

Bientôt nous fûmes devant l'autel que surmonte si majestueusement la riche et imposante statue de saint Michel. C'est là que se trouve le centre, le cœur du pèlerinage. L'église est modeste, il est vrai, et ne peut pas être comparée pour ses dimensions à la basilique. Mais pour les pèlerins, qu'importe le monument ! C'est la statue qu'ils viennent contempler, c'est devant elle qu'ils viennent invoquer le grand protecteur des âmes, le grand protecteur de l'Église et de la France.

Heureux moments, ceux que nous avons passés dans ce sanctuaire où l'on peut prier dans un calme que rien ne vient troubler.

Après avoir prié saint Michel, comment ne pas s'adresser à celle qui est appelée la Reine des Anges ? Deux statues de la Sainte Vierge, Notre-Dame du Mont-Tombe à droite, et Notre-Dame des Anges à gauche, toutes deux entourées de nombreux ex-voto, invitent les pèlerins à prier avec ferveur et confiance. Nous prions en effet et nous nous promettons de revenir.

De l'église, nous nous rendons au presbytère. La physionomie de M. le Curé que nous avons vue si affable, nous assurait à l'avance que l'entretien serait intime et intéressant pour nous. Il le fut au-delà de ce que nous pouvions attendre, nous, qui tout à l'heure encore étions des inconnus. Il n'en est plus ainsi. M. le Curé reçoit des amis de saint Michel et il les reçoit comme des paroissiens. Il épanche son cœur en rappelant les nombreuses années de son ministère, il dit les merveilles de grâces obtenues par l'intercession de saint Michel. Tous les jours il en reçoit de nouvelles preuves : « Oh ! si les

impies connaissaient les lettres qui m'arrivent de toutes parts, ils ne pourraient plus méconnaître la puissance de saint Michel. »

Tel est le résumé de notre conversation, que la discrétion seule nous empêchait de prolonger. Voyant que nous allons terminer notre visite, M. le Curé veut bien nous dire que dans son église nous sommes chez nous et que nous pouvons y organiser nos exercices le soir et le lendemain matin selon notre gré. Aussi, notre plan fut vite dressé en conséquence.

Visiter les principaux monuments que renferme l'illustre rocher et ceux qui forment sa couronne, tel fut l'emploi des quelques heures qui nous restaient avant que le soleil eût disparu.

Et maintenant que le soir approche, nous nous retrouvons devant l'autel et devant les statues déjà vénérés. Quelques paroles d'un des prêtres pèlerins indiquent les diverses intentions que chacun doit se proposer dans les prières qui vont suivre. On récite le chapelet. Le cantique à saint Michel se fait entendre, ainsi que diverses invocations. Une voix domine avec un accent de ferveur qui pénètre ceux qui l'entendent, c'est celle de M. le Curé lui-même. Il a voulu présider cet exercice pendant que son digne auxiliaire donne le salut du Saint Sacrement. C'est à regret que nous quittons le sanctuaire, mais nous y reviendrons demain dès l'aube.

Le jeudi 26, à sept heures, un des prêtres pèlerins célèbre la messe au maître-autel. C'est la messe de communion. Un autre prêtre du pèlerinage célèbre en même temps à l'autel Saint-Michel.

A sept heures et demie, c'est M. le Curé qui monte à l'autel. Le chapelet de Saint Michel est récité en commun et une lecture sert de méditation. Le sujet mérite assurément d'être remarqué. Il s'agit de la mort du chrétien. Celui-ci est arrivé à sa dernière heure, saint Michel est auprès de lui, il le défend contre les derniers assauts du démon. Il tient sa balance, désireux d'ajouter des mérites à ceux du passé.

La méditation est terminée et voici que M. le Curé s'avance vers nous. « Eh ! quoi donc, nous dit-il, vous laisserai-je sortir de ce sanctuaire sans vous adresser la parole ? Je ne le puis pas. Il faut que je vous parle pour répondre au désir de mon cœur et vous dire de continuer à aimer saint Michel. Vous l'aimez, puisque vous êtes venus de si loin pour l'invoquer. Lui aussi vous aime et il vous protégera en récompense de votre démarche. » Ce fut alors une effusion de pieux sentiments. Les dernières paroles furent celles-ci : « Je savais que dans votre paroisse on honore saint Michel ; maintenez ce culte et prions les uns pour les autres. »

Oui, assurément, prêtre vénéré, nous prions pour vous. Votre mort qui est survenue si promptement après notre départ, nous a attristés autant qu'elle nous a surpris. Mais, nous n'en doutons pas, quand vous priez avec nous, vous faisiez votre préparation à la mort. Elle n'aura donc pas été imprévue pour vous, et saint Michel que vous invoquiez avec une ferveur si touchante, aura emporté votre âme dans les hautes régions de la lumière céleste.

F. P.,
pèlerin des 25 et 26 septembre.

A BRUXELLES

Bénédition d'une statue de saint Michel
et manifestation
des Patronages en l'honneur de l'Archange

La ville de Bruxelles a célébré avec éclat la fête de son patron et protecteur, l'Archange saint Michel.

Un triduum préparatoire avait attiré chaque soir un public nombreux qui remplissait les vastes nefs de la collégiale pour

entendre la parole chaude et vibrante du R. P. Gotschalck, S. J. et chanter les louanges du céleste protecteur de la cité.

Le Dimanche 29 Septembre, jour où l'Église célèbre la fête de l'Archange, a été chantée une messe solennelle à grand orchestre. La nouvelle statue de l'Archange¹, toute scintillante de ses ors, environnée de fleurs et de lumières, avait été placée au milieu de la croisée du chœur. Une foule de fidèles était accourue comme aux grands jours de fêtes. Tous étaient dans l'admiration de la magnifique statue due au talent du sculpteur De Maertelaere, œuvre brillante d'un ciseau vraiment chrétien.

Les patronages de l'agglomération bruxelloise avaient choisi ce jour de la fête du Patron de la ville pour organiser une manifestation : il y avait en effet coïncidence entre cette fête et l'exposition des œuvres des patronages ouverte, 5, rue Brialmont.

Patrons et patronnés, au nombre de cinq mille, avaient pris place, à 2 h., dans la nef principale de l'église de Sainte-Gudule. Un salut solennel fut donné par son Éminence le Cardinal Mercier, archevêque de Malines. Dans le chœur, les drapeaux, massés autour du clergé officiant, développaient leurs couleurs chatoyantes sous les cierges et les chandeliers d'or.

Les patronnés, dans leurs costumes clairs liserés de vert, de bleu, de rouge, paraissaient des soldats, un jour de parade. Leurs tambours battaient aux champs, comme pour un « Te Deum », et leurs trompettes résonnaient sous les hautes voûtes de la collégiale.

¹ L'Archange est représenté armé de pied en cap et foulant aux pieds le dragon infernal. Sur la bordure de son manteau, tout en or brun et ornée de pierres, court une inscription tirée d'un vieux hymne à saint Michel.

Sub tutela Michaelis
Pax in terra, Pax in terris,
Laus et jubilatio.

Jamais il ne nous fut donné de voir une cérémonie aussi imposante à la fois par le nombre et par la jeunesse des participants, pleins de vie et pleins d'espoir.

Le R. P. Gotschalek a prononcé une allocution au cours de laquelle il a mis en relief le sentiment de fierté qui devait s'emparer des cœurs à la vue d'une manifestation aussi grandiose. « Il y a deux peurs, a-t-il dit, la peur des poltrons que nous bannissons, et une peur légitime, qui atteint toutes les âmes contre laquelle nous devons lutter, et que nous arriverons à vaincre en nous mettant sous la protection de saint Michel. »

La cérémonie de Sainte-Gudule terminée, le cardinal s'est rendu à la résidence du Jésus, rue Royale, tandis que le cortège des patronages se formait rue de Ligne.

Monseigneur Mercier, en manteau rouge enveloppant sa taille svelte, a pris place au balcon de la résidence, et les patronages ont défilé devant lui musique en tête.

En passant les jeunes patronnés saluent militairement. Les drapeaux s'abaissent et viennent se placer devant les fenêtres d'où le cardinal prend le plus grand intérêt au développement du cortège qui se déroule au loin. Le public que cette manifestation improvisée, les musiques, les drapeaux, les tambours, les sonneries de clairons avaient attiré, était nombreux sur le passage du cortège et admirait l'attitude martiale des jeunes gens. On sentait combien il était ému en voyant défilier tant de jeunes hommes chrétiens dévoués, travailleurs décidés à bien faire et à défendre les idées de justice et de vérité.

Une « Brabançonne » vibrante termina le défilé qui avait duré une heure et Monseigneur Mercier se retira après avoir béni la foule. Le cardinal visita alors l'exposition des œuvres des patronages. Conduit dans sa visite par les promoteurs et les présidents des œuvres de l'agglomération, il eut un mot aimable et sympathique pour chacun et pour tous une parole d'encouragement.

A la fin de la visite, une réception eut lieu dans les locaux

du premier étage. Après un discours de bienvenue au cardinal, et une réponse de circonstance de Monseigneur Mercier, on parla de l'avenir des patronages que la manifestation d'aujourd'hui permettait de croire assuré.

Voici les vœux que M. Coulon, dans son allocution au cardinal, a formulés au nom des associations ouvrières : le premier demande l'institution des messes d'enfants dans toutes les paroisses, avec chant d'ensemble ; le deuxième propose la participation de tous les patronages aux concours de religion et d'apologétique populaire organisés par l'Union des patronages ; le troisième tendrait à faciliter le recrutement des hommes d'œuvres dans les collèges chrétiens.

Le cardinal a répondu qu'il examinerait ces vœux et que le premier lui tenait particulièrement à cœur.

Cette manifestation des patronages Bruxellois était à peine terminée que la collégiale se remplissait à nouveau pour les vêpres et le salut chantés à grand orchestre. Encore une fois le R. P. Gotschalek monte en chaire et, devant un immense auditoire, prononce le panégyrique de l'Archange.

Le soir enfin, à sept heures, nouveau Salut chanté par les fidèles, et sermon en flamand par le R. P. Van der Belen, le zélé directeur de la Confrérie de Saint-Michel.

Oui, il a été honoré, en son jour de fête, le protecteur de notre ville, et du haut du ciel, il aura accueilli avec bienveillance la prière que cinq mille jeunes gens lui ont chantée au pied de sa statue :

De la cité protecteur séculaire,
Grand saint Michel, défendez-la toujours !
Que dans nos cœurs votre esprit tutélaire
Garde la Foi, l'Espérance et l'Amour »

A. O.

BANNIÈRE

De la Ligue Patriotique des Françaises

LE souvenir de la splendide manifestation organisée au Mont-Saint-Michel par le Comité d'Avranches de la Ligue patriotique des Françaises, le 2 juillet dernier, est encore vivant dans le cœur de tous les amis de l'Archange. M. de Saint-Rémy vient de nous faire parvenir la bannière qui le perpétuera pour toujours dans le sanctuaire montois.

Cette bannière est belle dans sa simplicité. De soie blanche bordée de galons et de soie d'or, elle porte en son centre une superbe peinture de Jeanne d'Arc. La grande Française, debout, les yeux au ciel, serre avec amour contre sa poitrine, l'étendard fleurdelysé. C'est la personnification de la patrie, c'est, si l'on peut dire, l'incarnation de saint Michel. Nul autre sujet ne pouvait être mieux choisi. Au dessous, également peints, deux blasons appointés, les armes du Mont, aux coques héraldiques, et les armes de Jeanne d'Arc. En bas, la date brodée d'or : 2 juillet 1907, et dans le haut l'inscription : Ligue patriotique des Françaises.

Une telle bannière est plus qu'un souvenir; c'est un appel à revenir au Mont. Le prédicateur du 2 juillet disait, en commençant son discours du soir, sur le rocher de saint Aubert, que les membres de la Ligue avaient pris l'an dernier, à Lourdes, l'engagement de fréquenter et de ressusciter au besoin les vieux pèlerinages locaux. L'engagement a été tenu, et magnifiquement, pour le Mont-Saint-Michel. Il le sera encore. L'étendard qui se trouve maintenant à une place d'honneur dans le chœur de notre église, en est un gage absolument certain.

Que saint Michel protège les Ligueuses qui sont venues à lui et qui, fortes de son patronage et de son appui, travaillent chrétiennement, à l'exemple de Jeanne d'Arc, à la régénération de la Patrie !

Neuvaine de Services Funèbres

VOUS avez entendu le glas de la Toussaint. Ici, au Mont-Saint-Michel, il sonne plus tristement qu'ailleurs et il s'entend plus loin. Les flots qui viennent l'écouter en emportent le son vers le large.

Comprenez-vous ce qu'il vous dit ce glas ? Écoutez-le bien ! C'est un appel, et un appel pressant. Il est la voix de tous les malheureux qui souffrent dans le purgatoire, qui expient là les fautes commises sur cette terre, et pour eux il implore assistance.

Que demandent-ils ces frères malheureux ? Des fleurs, des couronnes ! En quoi cela peut-il soulager leur souffrance, Cruelle ironie, au contraire ! Chrétiens, nous savons ce que nos frères souffrants attendent de nous. Prions pour eux, accomplissons des œuvres de miséricorde.

Mais, nous n'avons pas à rappeler aux dévots de saint Michel le devoir de la prière pour les morts. Toujours, en effet, ils ont su le comprendre.

Déjà ils ont envoyé pour la neuvaine les recommandations les plus émues et les plus pressantes. Que ces lettres pleines d'émotion et de douleur sont touchantes à lire ! On y sent des cœurs remplis d'un amour vraiment chrétien pour les chers disparus. Que tous soient bien assurés que nous répondrons à leurs pieux désirs !

Du 14 au 23 novembre, l'office des morts sera récité sur la montagne de l'Archange, et la messe sera célébrée chaque matin, à sept heures et demie.

Saint Michel nous écoutera. Il introduira dans la splendeur des cieux les âmes de nos frères, de nos amis tant regrettés, et multipliera ainsi le nombre de nos protecteurs près du Tout-Puissant.

Jusqu'au 14, nous recevons encore toutes les recommandations et les offrandes que l'on voudra bien nous envoyer.

Nouvelle Direction

A la grand'messe du 16 octobre, Monseigneur l'Évêque, après avoir fait l'éloge de M. Laforêt-Levalois, a fait connaître à la foule des pèlerins qui remplissait l'église, la nouvelle administration religieuse du Mont-Saint-Michel.

Par une sollicitude toute spéciale, Sa Grandeur rattache directement à l'évêché la direction de Pèlerinage et des Œuvres et la confie au sympathique et distingué M. Lepetit, vicaire général, archidiacre d'Avranches, qui sera représenté au Mont-Saint-Michel par M. l'abbé Couillard, sous-directeur et administrateur de la paroisse, ancien chapelain du Mont-Saint-Michel.

Comme par le passé, adresser toute correspondance :

**A MONSIEUR le Directeur des Annales, ou à MONSIEUR le
Directeur de l'Archiconfrérie de Saint-Michel, — c'est tout un
AU MONT-SAINT-MICHEL.**
(Manche).



ACTIONS DE GRÂCES

Aisne. — Je m'empresse de vous faire parvenir les honoraires d'une messe d'action de grâces à saint Michel, qui m'a visiblement protégée dans une affaire que je lui avais recommandée. J'ai été exaucée au-delà de mes vœux. Jamais je n'oublierai ce que je dois au saint Archange et je ferai tout mon possible pour répandre son culte.
J. D.

Une messe et une neuvaine de lampes en actions de grâces à saint Michel.
E. L.

Belfort. — Une messe d'actions de grâces.
M. R.

Bouches-du-Rhône. — Je vous envoie une petite somme d'argent pour l'ornementation du sanctuaire de saint Michel en reconnaissance de toutes les faveurs que notre grand Protecteur nous a obtenues dans le cours de l'année.
H. B.

Calvados. — Veuillez faire brûler devant la statue du Bon Archange, notre fidèle Protecteur, une lampe pendant neuf jours.
J. L. B.

Une messe d'actions de grâces.
M. L.

Cher. — Merci à saint Michel pour une grâce obtenue par sa puissante intercession !
M. G.

Côte-d'Or. — Une messe d'actions de grâces de la part d'un soldat en congé.
G. L.

Gironde. — Quinze messes d'actions de grâces pour préservation de malheurs ou d'accidents.
F. C. C.

Ille-et-Vilaine. — Une messe d'actions de grâces pour une guérison.
H. B.

Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces Annales n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, au jugement infaillible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Loir-et-Cher. — Je vous envoie une offrande pour témoigner ma reconnaissance à saint Michel, qui m'a fait retrouver un objet perdu. Veuillez dire tous mes « merci » au grand Archange. L. A.

Loire. — Une offrande en remerciement d'une grâce obtenue. M. G.

Loire Inférieure. — Merci une fois de plus au saint Archange pour sa protection visible sur mes enfants. Il vient encore de préserver mon petit garçon de quatorze mois d'un accident grave. M. L.

Une messe d'actions de grâces à Notre-Dame des Anges, et une autre à saint Michel pour les remercier de la réussite d'une affaire importante. G. D.

Manche. — Deux messes d'actions de grâces à saint Michel. X.

Une messe d'actions de grâces pour un mariage. M. D.

J'ai été exaucé pour une affaire importante. Veuillez faire acquitter une messe en l'honneur de saint Michel, et une autre pour les âmes du Purgatoire. Y. V.

Mayenne. — Trois messes en l'honneur de saint Michel pour remercier notre puissant Protecteur de nombreuses grâces obtenues. A. N.

Meurthe-et-Moselle. — J'ai une grande confiance en saint Michel qui m'a toujours exaucé. Veuillez faire brûler un cierge pour que ce saint Archange m'accorde une grâce que je lui demande. M. F.

Offrande à saint Michel, qui me fait toujours sentir sa protection. N. M.

Pas-de-Calais. — Ci-inclus, les honoraires de deux messes d'actions de grâces et le prix de deux cierges en l'honneur de saint Michel, pour plusieurs grâces obtenues par son intercession. M. C.

Hautes-Pyrénées. — Je viens remercier notre bon saint Michel de la grâce obtenue pour notre cher malade. La neuvaine de lampes a porté son fruit. Aussi je viens, comme actions de grâces, vous prier de dire une messe le plus tôt possible. A. L.

Saône-et-Loire. — Je vous envoie une petite offrande pour vos œuvres en remerciement de toutes les grâces que j'ai obtenues par l'intercession de saint Michel. V. B.

Seine. — Une messe d'actions de grâces et un cierge à saint Michel. H. B.

Je dois une action de grâces à saint Michel qui a procuré un petit soulagement à un malade qui m'est bien cher. M. R.

Une neuvaine de lampes à la chapelle de saint Michel, en l'honneur de la grande fête de l'Archange et de son apparition sur le Mont-Tombe, et pour le remercier de sa puissante protection sur notre foyer, lui demander de la continuer plus que jamais sur chacun de nous et sur tous, et pour supplier d'obtenir de Dieu, par l'intercession de la sainte Vierge Marie, madone du Rosaire, la grande grâce temporelle que nous attendons, dans les formes et limites de la sainte volonté de Dieu. M. B.

Seine et-Oise. — Trois messes d'actions de grâces. T. O.

Var. — Reconnaissance à saint Michel ! Mon fils est revenu aujourd'hui en bonne santé avec les galons d'or, après avoir accompli ses deux années de service militaire. Je vous envoie une offrande pour vos Apostoliques. L. B.

France. — Remerciements pour une grâce obtenue et offrande à saint Michel. X.

Guadeloupe. — Une personne remercie saint Michel pour la bonne réussite d'une opération qu'a dû subir une de ses amies.

Une messe à saint Michel pour le remercier des grâces obtenues pendant l'année 1906-1907. A. D., *sélatrice*.

Alsace-Lorraine. — Ci-inclus les honoraires de deux messes en l'honneur de saint Michel, pour le remercier des grâces obtenues par son intercession et lui demander de nouvelles faveurs. Th. S., *sélatrice*.

Belgique. — Remerciements pour un examen passé avec le plus grand succès et pour deux opérations, dont on attribue la réussite à saint Michel. Remerciements pour un tabernacle gardé dans un très grand danger. J. de N., *sélatrice*.

Suisse. — Le bon saint Michel a exaucé vos prières et les nôtres, car ma chère sœur est à peu près rétablie. Aussi quelques actions de grâces nous devons à la Vierge Immaculée et au glorieux Archange ! Ci-inclus les honoraires de deux messes. S. A.

Ile Maurice. — Une messe d'actions de grâces pour remercier saint Michel de m'avoir préservée d'un danger. Au milieu de très grandes inquiétudes, je lui avais promis cette messe, et comme il m'a délivrée de tout mal, je viens aujourd'hui remplir ma promesse. Gloire et reconnaissance à saint Michel ! X.

Adieux à nos chers Défants

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Aube. — Troyes : M^{me} Corpechot ; M^{me} Tassan.

Calvados. — Caen : M^{me} Tabouret, *sélatrice*.

Cher. — Bourges : M. Etienne Durand ; M^{me} Ch. Durand ; Bév^{te} mère Saint-François de Sales ; Rév^{te} mère Sainte-Angèle ; sœur Solange, religieuses du Couvent des Ursulines de Bourges, exilées à Verniers, Belgique.

Côtes-du-Nord. — Saint-Brieuc : M. Jean-Baptiste Blivet ; M. Jean Le Bonhomme. — Quintin : M. Pierre Blivet. — Broons : Sœur Saint-Euphrase. — Ploumilliau : M. l'abbé Derrien. — Guingamp : M. le comte Hagan de Saint-Maur.

Gironde. — Bordeaux : M^{me} Pierre de Beauchamp, née Cecilia Thomast Belléq.

Ile-et-Vilaine. — Rennes : M^{me} Maria Lassauce ; M^{me} Vve Anger. — Fleurtuit : M. Jean Gaillard ; M. Julian Desroches. — Saint-Malo : M. Fr. Malhouet.

- Loire.** — Saint-Pierre-de-Bœuf : M. Jean Verrier.
- Loire Inférieure.** — Saint-Mars : M. le marquis de la Ferronnays.
- Loiret.** — Orléans : M^{me} Arthur Jobacef.
- Manche.** — Cherbourg : Mlle Michel d'Annoville. — La Hays du Puits : M. Chanleux. — Avranches : M. l'abbé Hoblin.
- Morbihan.** — Plœrmel : M. Ferdinand Desrozière, *très fêté sectateur de Saint-Michel.* — Brandivy : M. Louis de Coverville.
- Nord.** — Quesnoy-sur-Deûle : M. Édouard Provost.
- Oise.** — Estrées-Saint-Denis : M^{me} Leboacher.
- Rhône.** — Lyon : Mlle Marie-Antoinette Billard des Tournelles; M^{me} Marquise de Leusse; M. André-Antoine Gauthier, *ferment serviteur de l'archaïque, mort dans des sentiments très grands de confiance et de dévotion envers saint Michel. Sa mort, nous écrit une dévouée zélatrice a été la mort d'un juste.*
- Sarthe.** — La Fresnaye-sur-Chedouet. — M. Aimé Marcillé.
- Seine.** — Paris : M. Gustave-Charles-Auguste Desmonts; M. Avil; M^{me} la Comtesse de Bois-d'Hyver, *zélatrice.*
- Somme.** — Mers-les-Bains : M. Pierre-François-Céleste Lehenal, *zélateur bien dévoué.* — Torceville-Acheux : M. Auguste Fêtré, *zélateur bien dévoué.*
- Var.** — Toulon : M^{me} Vra Daumas.
- Alsace-Lorraine.** — Dannemarie : M^{me} Eugénie Gentivris, *ve Schott*; M^{me} Agathe Krembel.
- Belgique.** — Louvain : M^{me} la baronne Sophie Dons de Lovendeghem; M^{me} Houmeq; M^{lle} Mathilde de Bayo; M^{me} Mulcorps; M^{lle} Jerdens; M. Constant de Bayo; Mère Marie de Gethsamani; Sœur Marie du Bonifier; Sœur Marie Stéphanie Bernardine; Sœur Marie Joseph; Sœur Marie Caroline.
- Portugal.** — Lisbonne : M. Antonio Rocha.
- Canada.** — Montréal : Rév. M. Emile Pépée, *ancien curé*; Rév. M. Hildig Dupuis, *ancien curé*; Rév. Père Jules Barette, S. S. S.; M^{me} Sœur Aimée de Jésus, *carmélite*; M^{me} Emma Sanscartier, *née Viau.*

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — L'ÉTERNITÉ. — QUE DITES-VOUS ? — CALENDRIER. — L'ENCYCLOPÉDIE CONTRE LE MODERNISME. — LA FÊTE DU 16 OCTOBRE. — LA DÉVOTION À SAINT MICHEL. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX À NOS CHÉRS DÉFUNTS.

FIN D'ANNÉE

L'ÉTERNITÉ !!!

LA vie humaine ainsi qu'une ombre s'évapore ;
Sur le fleuve du temps nous sommes emportés.
Son flot ne revoit plus les bords qu'il a quittés ;
Inexorable, il coule, il coule, il coule encore.

Autour de moi, je jette un regard consterné.
De ce que j'ai connu plus rien ne se ressemble.
On se survit encore, et par moments, ce semble,
Je doute si je suis celui que j'étais né.

Qu'est-ce donc qui s'agite ici-bas et qui passe,
Fugitif et changeant dans le mobile espace ?
Vide apparence ou bien ferme réalité ?

Ce que je crois tenir et m'échappe et s'éroule,
Et sous ma vaine étreinte incessamment s'éroule ;
Une seule chose est : quoi donc ? l'Éternité.

M^{gr} LAGRANGE.

QUE DITES-VOUS ?...

DÉCEMBRE, ce mot sonne péniblement comme la dernière note désolée d'une funèbre glas. Encore une année qui va s'abîmer dans ce passé mystérieux, pour nous identifier à la mort.

Sans doute de ces jours vécus il nous reste des traces, des souvenirs ; mais cette éphémère survivance d'un passé sans retour est-elle faite pour nous consoler des amertumes présentes, pour jeter un peu de bonheur dans notre vie actuelle ?

Peut-être que portant sur son coffre-fort un regard satisfait, certain commerçant, aux vues toutes utilitaires, pensera que dix-neuf-cent-sept entre tous les ans fut un des plus heureux. Peut-être que, malgré les jours maussades d'un été sans soleil, certain homme du monde, de ce monde où l'on s'amuse, pensera que dix-neuf-cent-sept lui ménagea somme toute des parties de plaisir aussi multiples que joyeuses.

Mais vous, chrétiens, placés au sommet d'un calvaire que vous a fait gravir au nom d'une fraternité franchement maçonnique, une poignée d'énergumènes, forts d'une audace insolente, que dites-vous de l'année qui s'en va ?

Vous chrétiens, obligés, pour conserver à vos prêtres pillés leur morceau de pain, d'ajouter à des impôts écrasants une nouvelle charge que votre foi et votre bon cœur n'empêchent pas d'être parfois pénible, que dites-vous de l'année qui s'en va ?

Vous prêtres, chassés hors de vos presbytères, insultés par l'homme du peuple trompé, bafoués par les journaux sectaires, que dites-vous de l'année qui s'en va ?

Vous défunts, qui sur votre lit d'agonie attendîtes pleins d'espoir le froid baiser de la mort, parce que, grâce à votre prévoyance, longtemps après votre départ pour l'immortel au-delà, le prêtre offrirait pour vos âmes l'hostie d'expiation, à la vue de vos fondations séquestrées, que dites-vous de l'année qui s'en va ?

Vous tous enfin pour qui n'a point encore brillé l'aurore bénie d'une foi forte et pure, mais qui portez au cœur le

sentiment de la justice, de la loyauté et de l'honneur, à la vue de sectaires étrangers bannissant de notre patrie tant de Françaises vénérables, tant de Français héroïques, parce que leurs cornettes ou leurs bureaux prêchaient trop clairement la vertu, que dites-vous de l'année qui s'en va ?

Disciples du Christ qui sur la croix plaïda près de son Père la grâce de ses bourreaux, vous ne mandirez pas ces jours péniblement vécus. Français et catholiques, plus préoccupés du châtement mérité par votre patrie et de l'offense faite à votre Dieu que de vos propres angoisses et de l'avenir incertain, vous demanderez à la divine miséricorde pardon pour vos persécuteurs. De ce dernier mois, sombre épilogue d'une cruelle année, votre foi, votre patriotisme feront un temps de réparation. Ames pieuses, zélateurs et zélatrices dévoués qui travaillez à répandre autour de vous la dévotion au grand Archange, soldat de Dieu et protecteur de la France, associés qui formez sur terre pour saint Michel une couronne de gloire aux fleurons innombrables, vous vous unirez tous pour demander au Ciel un miséricordieux pardon. Tous, vous voudrez participer à la neuvaine de réparation qui commencera dans le sanctuaire béni de saint Michel, le 8 décembre, sous l'auspice de Marie Immaculée, pour se terminer le 16 du même mois. Tous, vous ferez de la résolution ci-dessous indiquée, votre intention générale du mois, et vous joindrez ainsi vos prières aux nôtres, pour jeter au Cœur de Jésus ce cri :

Du monde vous jetant l'insulte et la menace,
Ne vous souvenez plus !
De l'Église à genoux qui vous demande grâce,
Souvenez-vous toujours, ô mon Jésus !
De notre France ingrate au Dieu qui fit sa gloire,
Ne vous souvenez plus !
Du peuple très chrétien marchant à la victoire,
Souvenez-vous toujours, ô mon Jésus !

RÉSOLUTION. — Pour réparer les fautes commises contre la bonté infinie de Dieu dans le monde entier, et en particulier en France pendant cette année, j'offrirai chaque jour une petite prière et un petit sacrifice.

DECEMBRE 1907

CALENDRIER DU SANCTUAIRE DE SAINT-MICHEL

1 Dim.	I ^{re} Dim. de l'Avent.		
2 Lun.	S ^{ts} Ebléac, v. et mart. A 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.		assoc. viv. et déf. de l'Archiconfrérie. Clôture de la neuvaine générale mensuelle.
3 Mar.	S. François Xavier, conf.	17 Mar.	S. Lazare, év. et martyr.
4 Mer.	S. Pierre Chrysologue, évêque et docteur.	18 Mer.	Quatre-Temps, jeûne. De la férie.
5 Jeu.	De la Férie.	19 Jeu.	De la férie.
6 Ven.	S. Nicolas, conf. pont.	20 Ven.	Quatre-Temps, jeûne.
7 Sam.	S. Ambroise, évêque et doct.	21 Sam.	Quatre-Temps, jeûne. S. Thomas, apôtre.
8 Dim.	II ^e Dim. de l'Avent. L'Immaculée-Conception de la B. V. Marie. Ouverture de la Neuvaine générale mensuelle.	22 Dim.	IV ^e Dim. de l'Avent.
9 Lun.	De l'Octave. A 7 h. 1/2, messe pour les assoc. viv. et déf. de l'Archiconfrérie.	23 Lun.	De la férie. A 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.
10 Mar.	De l'octave.	24 Mar.	Vigile de Noël, jeûne.
11 Mer.	S. Damase, pape.	25 Mer.	NATIVITÉ DE N.-S. J.-C.
12 Jen.	De l'octave.	26 Jeu.	S. Etienne, premier martyr.
13 Ven.	S ^t Lucie, v. et martyr.	27 Ven.	S. Jean, apôtre et évêq.
14 Sam.	De l'octave.	28 Sam.	Les SS. Innocents, martyrs.
15 Dim.	III ^e Dim. de l'Avent.	29 Dim.	Dim. dans l'Oct. de la Nativité. S. Thomas de Cantorbéry, évêque et mart.
16 Lun.	S. Russe, évêque et martyr. A 7 h. 1/2, messe pour les	30 Lun.	De l'Octave de la Nativité. A 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.
		31 Mar.	S. Silvestre, pape.

Faveurs accordées à la dévotion envers saint Michel

- Le jour de Noël, indulgence plénière pour les associés de l'Archiconfrérie.
- Indulgence plénière, pour tous les fidèles qui, en public ou en particulier, feront la neuvaine en l'honneur de saint Michel, dans le cours de la Neuvaine ou des huit jours qui suivent.
- Indulgence de 300 jours chaque jour de la neuvaine.
- Sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles, chaque fois qu'ils récitent, de cœur au moins contrit et avec dévotion, le chapelet de saint Michel. — Indulgence plénière une fois le mois (jour au choix) à ceux qui le récitent tous les jours.
- Le 8, le 15 et le 27 décembre, indulgence de 300 jours pour les fidèles qui portent le scapulaire de saint Michel.
- Cent jours, chaque jour, si l'on porte sur soi le chapelet, ou si l'on baise la médaille qui y est fixée.
- Indulgence de 60 jours pour toute œuvre de piété ou de charité accomplie par les associés de l'Archiconfrérie.

L'Encyclique contre le Modernisme

L'ENCYCLIQUE *Pasce* di, contre les erreurs modernes, est un lumineux complément du dernier *Syllabus* et constitue peut-être l'acte le plus important du pontificat de Pie X.

Ce document magistral a été reçu diversement. Il fallait s'y attendre. Les coupables ou les imprudents visés par l'encyclique se sont raidis avec orgueil ou bien ont protesté de leur innocence et de leur bonne foi. Nous n'avons pas à entrer dans ces questions. Plus de franchise serait désirable chez certains et chez d'autres plus de retenue. Les vrais catholiques, eux, s'inclinent avec respect devant les décisions du vicaire de Jésus-Christ et reçoivent avec reconnaissance ses instructions.

Les bons journaux ont fait et refait mille fois l'éloge de l'encyclique et de partout sont venues à Pie X les adhésions épiscopales, affirmant l'union des Pontifes à la chaire de Pierre. Adhésions bien consolantes pour le cœur du Pape qu'abreuve actuellement tant d'amertumes... et les moindres ne sont peut-être pas celles que l'on pense !

La mauvaise presse, stupéfiée d'abord, n'a pas toujours réussi à déguiser son étonnement; quelquefois même elle n'a pu faire son admiration en face d'une telle assurance, d'une doctrine si nette, si précise et d'une si grande habileté à démasquer l'erreur. C'est un hommage qui, joint aux cris de fureur arrachés aux organes les plus avancés, en vaut bien un autre.

Désormais donc le partage est fait, aussi bien en matière de personnes qu'en matière de doctrines. Il n'y a plus à s'y tromper. Du reste, pourquoi s'émouvoir des prétendues conquêtes d'une fausse critique, dont le défaut capital évident

était de donner comme résultats d'un travail scientifique ce qui n'était qu'un *a priori* philosophique sans rapport aucun avec l'exégèse ?

Dans une étude très remarquable, publiée dans le *Correspondant* du 25 octobre, Mgr Chapon, évêque de Nice, constate que dès maintenant des savants *non catholiques* eux-mêmes reconnaissent la nécessité de revenir à l'enseignement traditionnel de l'Église. Et il cite de M. Harnack, l'exégète allemand bien connu, cette parole : « Nous sommes dans un mouvement de *retour à la tradition*. Un moment viendra, et il est proche, où l'on ne se préoccupera plus guère de déchiffrer les problèmes d'histoire littéraire, parce que la chose importante à décider sera généralement reconnue, à savoir *l'exactitude essentielle de la tradition*, à peu d'exceptions près. »

Cet ayeu échappé à un incrédule, ennemi de l'Église, est à retenir. Il n'est pas suspect et constitue une excellente réponse à « ceux qui s'inquiètent et parfois s'irritent de voir l'Église défendre la tradition contre les téméraires novateurs... » Au contraire, en sauvegardant la vérité religieuse, l'Église n'est-elle pas secourable à la raison et à la science, puisque ainsi elle ramène « dans sa voie une critique égaree par le mirage d'une sophistique mais séduisante idéologie ? »

Au fond, la conduite de Louis Veuillot est encore la meilleure. Le grand journaliste catholique a écrit les lignes suivantes, qui en ces délicates matières peuvent servir de programme à tous ceux que leur vocation ou leurs études n'appellent pas aux travaux réservés aux exégètes et aux théologiens :

« Je ne suis guère au courant du nombre et de la force des objections que se crée ou se laisse imposer une foi moins docile et moins heureuse. Les glossateurs incrédules sont, à mes yeux, comme s'ils n'existaient pas. Allemands, protestants, académiciens, ils peuvent faire des brochures et des in-folio; si jamais j'en lis une ligne, ce sera grand hasard, et je n'en lirai pas deux ! Expliquer la Bible à leur manière, c'est la détruire; détruire la Bible, c'est anéantir le christianisme; anéantir le christianisme, c'est anéantir non seulement le bonheur de l'âme, mais le senti-

ment profond qu'elle a de sa propre existence, puisque, sans le christianisme, je ne puis plus ni concevoir Dieu ni me concevoir moi-même. Pour prendre intérêt aux systèmes que la science imagine afin d'atteindre ce but, il faut être mordu de la même folie, ou se donner la charitable mission de guérir la science, en lui prouvant qu'elle a besoin d'aller à l'école.

Or, ceci m'étant démontré, je dors sur le reste, avec une sécurité entière, abandonnant la cure aux vrais savants, à ceux qui sont enfants de l'Église, comme on abandonne un cas de démence aux Frères de Saint-Jean-de-Dieu. N'ayant rien pour mon compte à faire de ce côté-là, c'est quand l'erreur est anéantie que j'appréhends sous quelle forme elle existait. J'applaudis alors au vainqueur. Son triomphe ouvre à un grand nombre d'esprits les domaines de la vérité. Mais, quand on me dit que ce pays est infesté de doutes, je ne le savais pas; je n'y connaissais que des obscurités vénérables. Je faisais un acte de foi, je fais un acte d'amour. »

Un acte d'amour envers Dieu et son Église, n'est-ce pas en effet ce que doivent provoquer de la part des bons catholiques, et les attaques de la fausse science et les réponses calmes, fermes et nettes du gardien infailible de nos croyances ? La vérité révélée a subi d'autres assauts et non moins terribles. A-t-elle été amoindrie ?

CHRONIQUE MONTOISE

LA FÊTE DU 16 OCTOBRE

Le lecteur nous pardonnera de ne lui donner point cette année des comptes rendus de nos fêtes aussi étendus et aussi documentés que les années précédentes. Le désarroi inévitable qui a suivi la mort prématurée de notre cher et vénéré directeur, le changement qui s'est produit dans le personnel de la Direction, sont cause de la pénurie de détails que plus d'un remarquera sans doute.

Qu'on veuille bien excuser pour une fois !

Nous regrettons tout particulièrement de ne pouvoir reproduire *in-extenso*, comme nous en avons l'habitude, tous les discours prononcés en la solennité du 16 octobre. Notre mémoire ne nous permet d'offrir de la plupart qu'une très pâle analyse, à laquelle il manquera l'ampleur et la vie qui font le charme de l'éloquence.

* * *

Mgr Guérard, toujours fidèle à l'Archange protecteur de son diocèse et de son épiscopat, avait tenu, malgré les circonstances pénibles que l'on sait, à venir célébrer encore sur la montagne bénie l'anniversaire de l'apparition de saint Michel à saint Aubert. S'arrachant aux occupations accablantes que lui imposent le gouvernement et les œuvres multiples de son vaste diocèse, Sa Grandeur avait voulu faire à l'Archange son pèlerinage annuel, tant Elle a conscience que les faveurs d'En-Haut, pour descendre sur Elle-même et sur ses ouailles, empruntent la voie de saint Michel.

Triste matinée, hélas ! que celle du 16 octobre, si l'on ne fait que prêter l'oreille au bruit infernal de la tempête qui souffle du large et de la pluie qui cingle le visage du voyageur.

En dépit de ces misères, d'ailleurs tout à fait de saison, les pèlerins débarquent alertes devant les remparts. Une centaine et davantage ont quitté leurs foyers à 3 et 4 heures du matin. Deux lieues en carrioles découvertes, sous une pluie battante, ont été franchies joyeusement par les intrépides de Briquerville-sur-Mer, près Granville. A leur tête, M. l'abbé Bindet, curé, et M. l'abbé Taillandier, vicaire. A 5 heures 35, la petite troupe, bataillon très original et très vivant, s'était embarquée en gare de Céreances et filait à toute vapeur sur le Mont.

Moins de bruit, peut-être, mais non moins de ferveur dans la délégation des paroissiens de Milly, près Mortain, conduite par l'excellent abbé Bangé, un fidèle de saint Michel.

On me dispensera de citer nommément les autres groupes de pèlerins accourus de Bretagne et de Normandie : l'église

s'en trouva comble à l'heure de la grand'messe. Je ne puis cependant me défendre de mentionner en passant l'école Saint-Nicolas, de Saint-James, dont les élèves et les professeurs suivirent les divers offices de la journée, en témoignage de leur reconnaissance à saint Michel, qui venait de se montrer une fois de plus, en leur faveur, le défenseur des écoles chrétiennes.

* * *

10 heures. Inutile de songer à organiser la procession d'usage. La pluie tombe sans répit.

Sa Grandeur, qui auparavant avait célébré le Saint Sacrifice à l'autel de saint Michel, s'est rendue à la sacristie. C'est là que se forme le cortège pour l'entrée au chœur.

Au trône, Monseigneur est entouré de MM. les chanoines Le Cacheux, curé-doyen de Pontorson; Louis Guérard, frère de Sa Grandeur, secrétaire de l'archevêché de Rennes, et Bonhomme, supérieur des Prêtres auxiliaires de Biville.

M. le vicaire général Lepetit, archidiaque d'Avranches, chante la grand'messe, assisté de MM. Ganché, curé de Vains, et Ruault, curé de Les Pas.

Remarqué au chœur, M. le chanoine Godefroy, supérieur de l'École secondaire Sainte-Marie de Ducey.

Les invitations ont été très restreintes. Néanmoins une quarantaine de prêtres sont présents, tant du doyenné de Pontorson que des paroisses avoisinant la baie. Un prêtre du diocèse de Versailles s'est joint à eux.

Après l'Évangile, Monseigneur prend la parole. Il trace en termes émus le portrait du défunt dont le souvenir plane sur toute cette assemblée de pèlerins et dont la disparition douloureuse laisse dans cette fête un vide si grand.

« Organisateur de premier ordre, prêtre zélé et intelligent, tout dévoué aux œuvres du saint Archange, tel fut mon cher et vénérable ami l'abbé Laforêt-Levatois. Je vous avoue, M. P., qu'en recevant la nouvelle de sa mort prématurée, je fus consterné; et — pourquoi ne le dirais-je pas ? — je ne pus m'empêcher de

fondre en larmes. J'aimais en effet beaucoup le cher abbé Levatois. Je savais que je pouvais compter sur lui; je savais combien il était précieux et quelle place il tenait en ce Mont-Saint-Michel où il avait passé une grande partie de sa vie, où il avait consumé le meilleur de son énergie et duquel jamais, même durant les années passées en dehors de ces murs, il n'avait détaché son cœur.

Il y était revenu, voilà cinq ans, mortellement atteint du mal qui nous l'a ravi; il y était revenu parce qu'il y avait une œuvre importante à maintenir, qu'il connaissait et aimait, qu'il était plus apte que personne à développer encore.

Certes, ces cinq dernières années n'ont été ni les moins laborieuses ni les moins douloureuses de sa vie. Les épreuves ne lui ont pas été ménagées. Oh! non... et je sais que souvent son cœur en a été brisé.

Dieu l'a rappelé à lui, le jour même où l'Église chante les premières vêpres de la solennité de l'Archange qu'il avait si bien servi. N'est-ce pas un signe? Ne devons-nous pas espérer que cette année, saint Michel voulait avoir près de lui, pour sa fête, le directeur de ses œuvres et de son illustre pèlerinage du Mont-Tombe?

Cette fête que l'abbé Levatois avait voulue familiale, il est allé la passer au ciel. L'éternité a commencé pour lui, — n'était-ce pas son rêve? — par une hymne à saint Michel.

Vous ne serez pas surpris, M. F., si je vous dis que j'ai hâte à venir ici aujourd'hui. Le deuil est si grand dans vos âmes et dans la mienneté...

Je suis venu cependant, sûr de répondre au vœu du cher défunt. Mais hélas! je ne puis que chercher partout celui qui n'est plus, et de ne point le trouver mon cœur est profondément troublé. Le malheur est irréparable.

Est-ce à dire, M. F., que nous nous absorbions tout entiers dans notre douleur? Mon devoir d'Évêque m'imposait de pourvoir au plus tôt à la Direction des Œuvres de Saint-Michel.

Or, — et en ceci vous verrez une preuve de l'intérêt que je leur porte, — j'ai nommé Directeur de ces Œuvres le sympathique, distingué et très cher Archidiacre d'Avranches, M. l'abbé Lepetit, mon vicaire général.

Mais comme M. Lepetit ne peut résider habituellement au Mont-Saint-Michel, je nomme sous-directeur des Œuvres de Saint-Michel et administrateur de la Paroisse, M. l'abbé Couillard, ancien chapelain du Mont-Saint-Michel, dont la compétence, le zèle et le dévouement sont connus de vous tous.

Des circonstances impérieuses m'obligent à appeler à la Cathédrale, en qualité de vicaire de cœur, l'excellent abbé Huel, chapelain actuel du Mont-Saint-Michel. Il sera remplacé dans ses fonctions par M. l'abbé Gouillard, vicaire à Barneville, qui vous montrera, M. F., une grande variété de beaux talents.

Vous prierez saint Michel de bénir la nouvelle administration. Vous le prierez aussi pour le vénéré défunt que nous pleurons tous... »

Monseigneur récite à ces deux intentions le *Pater* et l'*Ave*, puis le *De Profundis*.

* * *

M. le chanoine Bonhomme prend la parole. Encore une fois, que ne pouvons-nous livrer à nos lecteurs, telles qu'elles furent exprimées, ces pensées inspirées par la piété la plus vive et un zèle tout apostolique, traduites en un langage clair, précis et châtié!

L'orateur nous présente saint Michel vengeur des droits de Dieu. Aujourd'hui, devant la marée montante de l'erreur et du vice, alors que l'enfer semble déchaîné, il est nécessaire que chacun de nous se fasse, à l'exemple de l'Archange, le vengeur des droits divins méconnus et foulés aux pieds?

Telle est la thèse de M. le chanoine Bonhomme.

Dans la première partie de son discours il nous décrit la lutte gigantesque des anges fidèles et des anges révoltés. Il fait ressortir le droit exclusif de Dieu à l'adoration et à l'obéissance de ses créatures, de toutes sans exception. Il montre dans la révolte de Lucifer et de ses partisans la violation flagrante de ces droits imprescriptibles. La gravité de leur péché est énorme, puisqu'elle renferme une malice sans excuse, une injure sans bornes.

Incomparable dans sa noble indépendance et sa courageuse fidélité nous apparaît mieux, en regard de l'orgueilleuse révolte, le geste de l'Archange Michel. Voilà le modèle du chrétien.

La lutte en effet continue sur la terre entre les suppôts de Satan et les champions de Dieu. Ce combat acharné et qui n'aura de fin qu'avec le monde, M. le chanoine Bonhomme nous en expose, dans la seconde partie de son sermon, les phases diverses et les redoutables éventualités.

Où en sommes-nous aujourd'hui? Les droits de Dieu sont-ils respectés? Ne pourrait-on pas dire au contraire que plus que jamais ils sont violés? Le Dimanche est profané, le saint nom de Dieu est blasphémé, son image, l'image du divin crucifié, est proscrite du prétoire de justice, de l'hôpital, de

* * *

Le nom hébreu de l'Archange semble être un écho des luttes mystérieuses auxquelles il est fait allusion en plusieurs endroits de la Sainte Écriture, et qui eurent lieu au ciel, en des temps ignorés de nous, entre les anges fidèles et les anges révoltés.

Les uns et les autres avaient reçu de Dieu les dons les plus magnifiques de beauté, d'intelligence, de grâce. Purs esprits, et ainsi bien supérieurs à l'homme par leurs facultés et leur nature, ils eurent à subir une épreuve avant d'être confirmés en grâce, épreuve qui dut consister, comme celle d'Adam, à reconnaître par l'obéissance et l'adoration le souverain domaine de Dieu.

Nombre d'entre eux, se voyant si beaux, si puissants, commencent à se détourner du Créateur, et à s'admirer eux-mêmes. Lucifer, le plus beau, le plus puissant de tous, s'enfla d'un orgueil immense : « Je m'élèverai, dit-il, je m'élèverai encore, et je deviendrai semblable au Très Haut, *Ascendam super omnes caelos, et ero similis Altissimo*. . . Et il entraînait à sa suite le tiers peut-être des Hiérarchies célestes.

Mais saint Michel, dont le nom exprime les sentiments qui durent l'animer en ce moment solennel, et le rôle qu'il dut remplir, s'écria : « *Quis ut Deus!* Qui est comme Dieu ! Qui peut s'élever contre Lui, prétendre à Lui devenir semblable ! *Imperet tibi Deus* : qu'il manifeste sa puissance et réprime ton orgueil. »

Et, en effet, Dieu manifesta sa puissance ! Il précipita les orgueilleux révoltés dans les abîmes infernaux. En même temps, il admettait les bons Anges à la Vision béatifique, les confirmant ainsi dans la gloire. Irrémédiable défaite, épouvantable châtement pour Lucifer et les démons ; éclatante victoire, magnifique récompense pour saint Michel et les anges fidèles.

Comment ne pas voir dans ces événements, si lointains qu'ils soient, la figure et l'annonce des luttes qui devaient tant de fois se reproduire sur la terre ! Lucifer, saint Michel y sont toujours en présence, chacun à la tête d'une armée, ayant toujours chacun la même devise, en inspirant toujours l'esprit à ses partisans.

* * *

C'est un fait que depuis l'heure où le démon vint souffler au cœur de l'homme, dans le Paradis terrestre, la fatale tentation : « Pourquoi Dieu vous a-t-il défendu de manger du fruit de cet arbre ? Dès que vous en aurez mangé, vous serez comme des Dieux ; » c'est un fait que, depuis cette heure, les enfants d'Adam ont tendance à s'élever contre l'autorité divine, à seconner son joug, à devenir à eux-mêmes leur propre Dieu.

Parcourez l'histoire ! Avant le déluge, apparaît la race des

hommes que l'Écriture appelle les Géants, et qui méritèrent ce nom bien plus par la grandeur de leur orgueil et de leurs crimes, que par la hauteur de leur taille. Car, dit le texte sacré, « la malice de ces hommes était extrême, et toutes leurs pensées étaient tournées au mal. » (*Genèse*, VI, 5).

Après le Déluge, les descendants de Noé tentent d'élever une tour jusqu'au ciel, comme pour détrôner Dieu, et rendre leur nom fameux.

Et parmi les nations païennes, à toutes les époques, n'y eut-il pas des monstres d'orgueil prétendant aux adorations des foules, se rangeant eux-mêmes au nombre des Dieux !

Vous croyez peut-être qu'aujourd'hui on a plus de raison, qu'on aperçoit plus clairement la vérité sur ce qu'est Dieu et ce qu'est l'homme, sur les droits du Créateur aux hommages, aux adorations de ses créatures. Détrompez-vous, mes Frères ! Jamais la parole orgueilleuse de Lucifer n'a été ni plus souvent, ni plus audacieusement répétée : « *Ascendam*, je m'élèverai, je m'élèverai encore et toujours, *ascendam super omnes caelos*, et je prendrai dans les âmes et dans les sociétés la place de Dieu, *et ero Similis Altissimo*. »

Ainsi le Démon, par la complicité d'hommes orgueilleux, et les hommes orgueilleux, inspirés par le Démon, renouvellent ensemble, sous nos yeux, l'antique révolte des mauvais Anges.

* * *

Ils ont pour eux toutes les puissances humaines :

Puissance de la presse, qui, par le journal et la brochure impies, attaque et bafoue chaque jour et partout, jusqu'au fond de nos villages, toute vérité, toute vertu.

Puissance de la science, non pas de la science vraie, honnête, mais de la science indignement faussée par des affirmations sans preuves, par de prétendues contradictions avec le dogme catholique, par des conclusions plus étendues que les principes ou qui ne découlent pas des faits constatés.

Puissance de la politique, mettant au service de l'impiété toutes les influences, toutes les forces publiques.

Puissance de l'or, la plus formidable de toutes ; car avec l'or on attire, on gagne la foule des indifférents, des tiers partis, de ceux, en si grand nombre, qui n'apprécient que les intérêts matériels de la vie présente ! Avec l'or on achète les consciences, on fait des apostats ! Avec l'or on répand, on fait accepter tous les mensonges, on empêche la vérité d'arriver aux âmes : « Mentez, mentez sans crainte ; il en restera toujours quelque chose, disait Voltaire, le grand ennemi, l'insulteur du Christ ! »

Par la coalition, la mise en œuvre de toutes ces puissances, comment le Démon et ses complices, quelque nom qu'ils portent,

« Ordres », il trouvait que l'administration diocésaine l'était pleinement ; que dirait-il aujourd'hui, quand Votre Grandeur accorde la réalisation des rêves que le cher Curé eût à peine osé concevoir ! Je peux dire cela, sans le laisser accuser d'avoir emporté de l'autre côté le prisme au travers duquel il me jugeait, et sans me faire attribuer par La Fontaine la fameuse besace : ce sont les circonstances, et nullement mes mérites, qui vous ont dicté le rôle que vous me confiez. Ma reconnaissance n'en est pas moins vive. Monseigneur, puisque vous me laissez apercevoir et le sourire approbateur de mon ami... et la conquête d'une nouvelle étole pastorale, point commune du tout ! — Et vous me donnez l'abbé Couillard, l'enfant et le séminariste du curé de Pierrepont, le prêtre et le chapelain du Curé du Mont-Saint-Michel, et vous me donnez l'abbé Guillard, « enrichi de talents variés », en ce rendez-vous évident des cérémoniaires épiscopaux ! Mes vicaires particuliers réservent à votre Vicaire général une satisfaction telle qu'à chacun il sera en droit de dire : « *Nemo adolescentiam tuam contemnat !* » Eux comme moi tâcherons d'être « ordrés » sous vos ordres...

Nous voilà, ce semble, bien loin de la fête du 16 octobre ; en vérité, nous y sommes en plein. Le cher abbé Huet, notre chapelain d'hier, au talent et au dévouement duquel je rends un hommage mérité et que je remercie personnellement de son concours précieux en cette quinzaine si pénible, me montrait le paratonnerre qui, partant des ailes de la Statue aérienne, va se perdre au fond de nos grèves. Eh bien ! n'est-ce pas le signe de l'arc-en-ciel qui promet la paix aux fidèles chevaliers de Dieu, dévots à saint Michel ? Le globe de feu qu'aux jours d'orage on voit partir de si haut et descendre si obéissant, ne symbolise-t-il pas la lumière de nos intelligences, la chaleur de nos cœurs, l'énergie de nos volontés, toutes grâces dues à l'intervention du Protecteur séculaire ? Le voilà bien l'esprit de la fête du 16 octobre, avec le digne successeur de l'Evêque d'Avranches soudant un anneau de plus à la chaîne déjà longue de ses apparitions sur la sainte montagne, et présidant un clergé toujours fidèle et un peuple plus empressé que jamais.

Monseigneur, de retour au bureau du cher défunt, je rouvris le livre, à la page marquée par le programme de cette fête, et avec l'auteur j'appelai le jour où

- « La main saisira la lance flamboyante
- « Dont le diable sentit la pointe foudroyante. »

Au risque de mériter le reproche du Maître aux apôtres qui réclamaient sa vengeance et ne savaient pas quel esprit les animait, je criais à l'Ange de l'Eglise et de la Patrie :

- « Viendras-tu délivrer ton cher peuple de France,
- « Briser sa servitude et finir sa souffrance ?
- « Laisseras-tu l'impie, instrument de l'Enfer,
- « Triompher plus longtemps au nom de Lucifer ?

- « Et Michel, frémissant d'une sainte colère,
- « Contre l'impiété se prépare à la guerre ;
- « Et soudain du Très-Haut son oreille entendit
- « La voix majestueuse et douce qui lui dit :
- « Prince Michel, remets dans le fourreau ton glaive,
- « Attends pour me venger que mon heure se lève ;
- « J'accorde aux égarés le temps du repentir :
- « Tu le sais, il en coûte à mon cœur de punir !
- « Mais s'il faut que mon bras enfin s'appesantisse
- « Sur les fronts obstinés qui bravent ma justice,
- « Tu seras le premier à la tâche, à l'honneur
- « De livrer le combat pour ton Maître et Seigneur.
- « Et l'Archange à ces mots profondément s'incline,
- « Adore avec amour la Majesté divine,
- « Et bénit de ce Dieu la longanimité
- « Qui dispose du temps et de l'éternité ! »

* * *

D'une exquise délicatesse fut la réponse de Sa Grandeur :

Mon cher ami, dit-elle, je vous remercie de vos gracieux compliments, eux aussi très « ordrés ». Je m'en voudrais cependant de ne pas relever une de vos expressions.

Vous avez dit que je viens de vous imposer « une étole peu commune ». Il n'est pas banal en effet de voir un vicaire général, archidiaque d'Avranches, curé du Mont-Saint-Michel. Mais je tiens à insister sur ce point, que vous n'êtes pas un curé comme les autres.

Un curé est astreint à la résidence. Or, je serais fâché si vous preniez à ce point vos nouvelles fonctions au sérieux, que vous residiez continuellement au Mont-Saint-Michel. Non, mon cher ami, j'ai trop besoin de vous à Coutances, et ce serait dommage pour tout le diocèse, — n'est-ce pas, Messieurs — et tout premièrement pour moi que votre nouvelle étole pastorale vous fit oublier vos fonctions de vicaire général.

Aussi bien, ne vous ai-je pas choisi des collaborateurs sur lesquels vous pouvez vous reposer entièrement ?... Comptez sur eux ; ils méritent votre confiance. Je leur donne la mienne.

Je sais bien que la tâche est difficile, et que succéder à l'homme d'ordre et au prêtre zèle que nous pleurons ne va pas sans une certaine crainte. On hésite toujours à recueillir la succession d'un Directeur d'Œuvres tel que le cher abbé Levatois, parce qu'on se demande si on pourra marcher sur ses traces.

Mais, n'avez-vous pas pour vous rassurer, et pour indiquer la voie à vos collaborateurs, la lumière de ses exemples et la netteté de sa gestion ? N'avez-vous pas son appui auprès de Dieu, auprès de saint Michel ? Est-ce que le grand Archange lui-même ne s'in-

téresse pas à ses œuvres, et n'est-il pas le meilleur inspirateur en cette matière ?

Vous l'avez dit excellemment, mon cher ami, d'aucuns se surprennent aujourd'hui à murmurer contre saint Michel et à l'accuser d'inertie ou d'indifférence en face du mal qui augmente sans cesse. L'épée de saint Michel est « rouillée », dit-on. Non ; elle attend l'heure et le signal de Dieu. La miséricorde s'exerce encore ; la vengeance est en suspens. Dieu veuille que notre repentir ne lui permette pas de s'appesantir sur nous !...

Voilà pourquoi, Messieurs, j'aime venir ici chaque année, au milieu de vous que je retrouve fidèles toujours, j'aime venir implorer la protection du saint Archange que notre éloquent prédicateur célébrait ce matin avec tant de piété et de communicative conviction. J'aime lui confier tout spécialement l'avenir de mes chères maisons d'éducation qui ont tant souffert cette année de la persécution religieuse qui souffle sur notre pauvre France.

Passent nos prières assidues et confiantes que saint Michel rende à notre pauvre pays la paix et la grandeur ! »

* * *

2 heures 1/2. — Vêpres devant le Saint Sacrement exposé. Les pèlerins remplissent à nouveau l'église. Les chants sont habilement conduits et exécutés.

Selon l'usage, pendant le *Magnificat* Sa Grandeur quitte son trône pour encenser la statue de l'Archange.

C'est de Lui dont parle la liturgie quand elle cite en ce jour, pour le lui appliquer, le passage de l'Écriture Sainte : « *Stetit angelus juxta aram templi, habens thuribulum aureum in manibus*. L'ange se tint près de l'autel du temple, un encensoir d'or à la main. »

Veuille donc saint Michel mettre dans son encensoir d'or les prières de ses dévots pèlerins, pour les présenter à la Majesté divine. Et daigne Dieu les « recevoir en odeur de suavité ! »

UN PÈLERIN.



MONSIEUR l'abbé Lepetit, vicaire général, Directeur des Œuvres du Mont Saint-Michel, et MM. les chapelains, très touchés des nombreuses marques de sympathie reçues dans les douloureuses circonstances qu'ils viennent de traverser, remercient les zélateurs et zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices des Œuvres du saint Archange, et toutes les personnes qui ont bien voulu prier pour le vénéré directeur défunt.

Pendant un an, à dater de novembre 1907, une messe sera célébrée, chaque mercredi, dans le sanctuaire de Saint-Michel pour le repos de l'âme de M. l'abbé Laforêt-Levatois.

Nous demandons instamment à nos amis de bien vouloir s'unir encore à la divine Victime pour obtenir de Dieu au plus tôt, par l'intercession de saint Michel, pour son bon et fidèle serviteur, le repos et la lumière éternelle.

LA DIRECTION.

La dévotion à Saint Michel

QUELQUES ÉCHOS

MUZILLAC (Morbihan). — Le 29 septembre, une messe a été célébrée, comme les années précédentes, pour la France. « A la grand'messe, nous écrit-on, nous entendimes un sermon très pratique sur saint Michel. Aux vêpres, affluence considérable de pieux fidèles. Dans l'intervalle des offices, beaucoup de personnes sont allées devant l'autel de saint Michel, décoré et illuminé, faire au grand Archange leurs recommandations particulières. »

GAILLAC (Tarn). — Nous lisons dans l'excellent *Messager de saint Michel de Gaillac*, sous la signature de M. le Curé :

« Le mois de septembre a été vraiment le mois de saint Michel et des Saints Anges. Nous avons remarqué, avec bonheur, un plus grand nombre de fidèles à la récitation du chapelet qui se terminait par une lecture en l'honneur de saint Michel. Un grand nombre de fidèles ont communie, le 29 septembre, et ont voulu renouveler leur dévotion en l'honneur du saint Archange. Nous les remercions. L'éclat extérieur donné à la solennité du saint Patron est bien peu de chose, si à cet éclat ne viennent se joindre les œuvres pieuses, les actes d'une sincère et surnaturelle dévotion. »

Le même numéro contient le récit de la « solennité de la Saint-Michel. » Le voici presque en son entier :

« La solennité de la Saint-Michel a été célébrée le dimanche 13 octobre. La jeunesse catholique de Saint-Jean-Saint-Louis de Castres, vint pour faire visite à son ancien curé, et faire cortège à M. le curé de Saint-Jacques de Villegoudou et à son pasteur, lui a donné un éclat exceptionnel. A la grand'messe, M. l'Archiprêtre a salué cette phalange et l'a remerciée de son bon exemple.

Comment ne pas espérer à la vue de ces quarante jeunes gens, ne faisant qu'un, sachant s'imposer tous les sacrifices, toutes les fatigues, pour donner à leurs chefs des marques de leur affectueuse confiance ?

Ces espérances, M. l'Archiprêtre a demandé de les partager avec ses deux vieux amis.

A tous et à chacun il a dit ses remerciements et l'assurance de son dévouement.

Les vêpres ont été plus belles encore. L'immense nef était remplie d'une foule pieuse; les chants des jeunes filles de la paroisse, admirablement exécutés, la voix majestueuse de l'orgue qui n'avait jamais donné de plus beaux accords, l'ornementation du chœur, sobre mais belle, le demi-jour de l'église, donnaient à cette cérémonie une beauté incomparable.

Et quand M. l'abbé Barthe est monté en chaire, il n'a pu s'empêcher de pousser un cri d'admiration.

Son discours, aussi bien dit que bien pensé, a vivement intéressé et provoqué les meilleures résolutions.

Saint Michel, le prince de la milice céleste, nous prête son concours dans les combats de la vie. Étudions ces luttas; connaissons l'ennemi, c'est déjà un premier élément de victoire... Comme catholiques et comme Français nous souffrons et nous combattons... Le mal qui dévore la France est moins la misère que la déchristianisation.

Préparée d'abord, enseignée ensuite par les mille voix de la presse, elle est entrée dans le domaine des faits.

Nous devons enrayer cette déchristianisation qui ruinerait notre France si elle était complète, non par le silence, pas même par les

grands mots de justice sociale, mais bien par la vie chrétienne intégrale d'une part, par la charité pratique de l'autre.

Dans toutes ces luttas, saint Michel est avec nous... Que le cri de saint Michel, *Quis ut Deus*, soit aussi le nôtre...

Ce discours, prononcé d'une voix sympathique et puissante qui atteignait les derniers rangs des fidèles, fera du bien à un grand nombre d'âmes. Le Salut a suivi: le drapeau des jeunes catholiques s'est incliné une dernière fois devant le Christ qui nous bénissait et la cérémonie a pris fin. »

CASTRES (Tarn). — La fête de saint Michel a été célébrée le 29 septembre, au milieu d'un concours de fidèles plus considérable que jamais. La chapelle de l'Archange avait revêtu sa gracieuse parure des grands jours. M. l'Archiprêtre a porté la parole, et engagé ses auditeurs à recourir avec confiance à saint Michel. Très nombreuses communions.

LOURDES. — Le 29 septembre, plusieurs couronnes et bouquets de fleurs naturelles avaient été déposés au pied de la statue de saint Michel de l'esplanade. Des cierges, piqués en terre, brûlaient parmi les fleurs. L'autel de la crypte, dédié par le diocèse de Coutances à son Archange protecteur, a reçu tout le jour la visite des pèlerins.

A la paroisse, l'autel de saint Michel avait été orné de fleurs et de cierges. Une messe y fut célébrée pour la France.

FRETTERANS (Saône-et-Loire). — Le pieux et zélé curé de cette paroisse nous écrit : « J'ai célébré aussi solennement que possible la fête de l'Archange. Je fais tous mes efforts pour donner aux âmes toute confiance en saint Michel. »

SASSARI (Sardaigne). — Grâce à une fervente zélatrice et au dévouement du clergé paroissial, la fête de saint Michel a été célébrée à Sassari avec une grande solennité: triduum préparatoire devant la statue; le 29 septembre, messe chantée devant le Saint Sacrement exposé, en présence d'un grand nombre de fidèles.

LA MARTINIQUE. — De M. l'abbé Cauchard, vicaire général de la Martinique, nous avons reçu les lignes suivantes : « Comme les années précédentes, nous avons célébré aussi solennellement que possible la fête de saint Michel, le 29 septembre dernier, dans la cathédrale de Fort-de-France. Nous avons admis à cette occasion 39 nouveaux associés dans l'Archiconfrérie de l'Archange. Je vous prie de les inscrire sur les registres généraux... » M. l'abbé Cauchard est originaire du diocèse de Coutances. C'est dire que le souvenir de son pays natal et celui du Mont-Saint-Michel sont inséparables dans sa pensée et dans son cœur.

CAMBRAI. — Nous avons réservé pour la fin le compte rendu du 2^e Congrès eucharistique de Cambrai, où saint Michel a eu une bonne part de louanges et de prières.

Le congrès, en effet, était placé par ses organisateurs sous la protection de saint Michel. Il s'est tenu à Cambrai, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Delamaire, le dimanche 29 septembre.

À la grand'messe solennelle, célébrée dans l'église de Saint-Géry, Mgr le coadjuteur a porté la parole. Nous empruntons l'analyse de son « superbe discours » au Compte rendu officiel du Congrès¹.

« Monseigneur annonce qu'il ne veut pas séparer l'Eucharistie que Cambrai va honorer spécialement aujourd'hui, de l'Archange saint Michel, dont l'Église universelle célèbre la fête, et prend comme texte un vers d'une hymne dédiée au Saint Sacrement : *Panis Angelicus fit panis hominum*. Le pain des Anges est devenu le pain des hommes.

La fête de saint Michel nous rappelle la fragilité extrême de tout être créé. Marie elle-même a subi cette loi, et son immunité du péché n'a pu exister que par un privilège spécial du Dieu dont elle devait être la Fille, l'Épouse, la Mère...

Évoquant dans un tableau idéal les magnificences de la création, Monseigneur nous montre les anges, les plus parfaites des créatures, devenant eux-mêmes les ouvriers de leur bonheur. Et nous

1. Cambrai, Imprimerie d'Halluin-Carlion.

assistons alors à l'épreuve que Dieu leur impose : Les Anges voient successivement se dérouler sur leurs yeux la pauvre crèche avec un enfant vagissant qui vient d'y naître, le gibet du calvaire avec le supplicié livide et endolori, l'humble Tabernacle avec la petite Hostie qu'il renferme, et devant cet Enfant, devant ce Supplicié, devant ce Pain, une voix se fait entendre : Prosternez-vous et adorez : *Adorent eam omnes Angeli*.

Et voici qu'une voix tonitruante et fière se fait entendre dans les profondeurs des cieux : *Non serviam!* C'est le cri de Lucifer, le plus beau, le plus brillant de la Cour céleste. À cette parole de révolte répond une voix soumise, vibrante d'amour : *Quis ut Deus!* C'est la voix de l'Archange Michel qui s'élève vers le Très-Haut : Si Dieu veut s'anéantir, s'il veut se faire enfant, maudit ou morceau de pain, qu'importe, s'il est là je l'adore... Il y eut donc un Lucifer et il y eut un Michel. Or, si les anges peuvent tomber, qu'en sera-t-il de nous ! Tous nous sommes faillibles, l'enfant, l'homme fort, les vieillards, le prêtre, le pontife, peuvent tomber, et il en est qui ont ce malheur... Que faire pour remédier à cet état de faiblesse qui prédispose à toute chute ? Il faut recourir au Rédempteur, suivre les bons anges et les imiter.

Adorons comme eux l'Agneau immolé pour notre salut... Nourrissons-nous de Jésus comme les anges s'en nourrissent... Aimons Dieu comme les anges... Servons Jésus comme les Anges. »

Après diverses séances d'études où furent communiqués des rapports variés et du plus haut intérêt, les congressistes se trouvèrent réunis, à la fin de la journée, dans la basilique de Notre-Dame de Grâce, comble comme aux jours de mission.

« Au banc de communion brille l'étendard de saint Michel que M^{gr} Delamaire bénira tout à l'heure... M. le vicaire général Margerin commente avec grand talent le *Tantum ergo sacramentum*...

« À la suite de cette allocution, Monseigneur se dirige vers la chaire, à son tour. La nouvelle bannière de saint Michel s'avance lentement au milieu de la grande nef, face au prélat. En quelques mots, le pontife indique aux fidèles le sens de la cérémonie qu'il va accomplir, le symbolisme de l'étendard de saint Michel, et récite les prières liturgiques qui vont le transformer en emblème sacré¹. »

1. Cette bannière offerte par Mgr Delamaire est aux couleurs de la cherté de saint Michel, qui date de 1469. Champ blanc, bande rouge, médaillons sur le devant et au revers également sur champs blancs avec encadrements rouges. — La face de la bannière présente au sommet sur la

A la procession qui suivit, le nouvel étendard, à la fois œuvre d'art et programme, ouvrait la marche des quatre cents hommes qui accompagnaient le Saint Sacrement, un flambeau à la main. C'est un splendide début, présage des victoires futures auxquelles il présidera.

ACTIONS DE GRÂCES

Calvados. — Une messe en action de grâces de faveur obtenue par saint Michel. B. P.

Une messe aux intentions des âmes du Purgatoire. E. B., *sél.*

Cher. — Merci à saint Michel qui vient de nous obtenir une grande grâce. L. A.

Ille-et-Vilaine. — Saint Michel m'a exaucé. Les jeunes gens auxquels je m'intéresse sont maintenant bien placés. A. M., *sél.*

Saint Michel nous a déjà fait gagner plusieurs procès. En reconnaissance, je veux propager son culte. M. S. N.

Loir-et-Cher. — Merci à saint Michel qui nous défend visiblement de nos ennemis. E. G.

Lot et Garonne. — Une messe pour les âmes délassées du Purgatoire en reconnaissance d'une grâce obtenue par l'intercession du grand Archange. M. C., *sél.*

Maine-et-Loire. — Une messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel. H. M.

Manche. — Je suis pleinement exaucé. Mon neveu vient de passer ses examens avec succès. Une médaille, s. v. p., pour perpétuer le souvenir de cette faveur dans la mémoire du jeune étudiant. O. L. T., *sél.*

bande l'inscription *Quis ut Deus*. Dans le médaillon l'artiste a reproduit le saint Michel de Frémiet qui domine le sanctuaire du Mont-Saint-Michel. L'Archange est couronné. La couronne est celle que Pie IX lui a décernée en 1877. Sur la langue du dragon terrassé on lit *Non serviam*. . . Sur les bandes sont brodées alternativement une coquille, emblème du pèlerin du Mont-Saint-Michel, et une épée flamboyante. Sous l'Archange, ces mots : *Saint Michel protégez-nous*. En exergue : *Cowités catholiques du diocèse de Cambrai*. La pointe de la bannière porte les armes de la ville archiépiscopale. Au bas de chaque bande on a brodé d'un côté les armes de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, de l'autre celles de Jeanne d'Arc. Le revers est consacré au Saint Sacrement . . .

Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, au jugement infaillible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Mayenne. — Affaire très difficile enfin réussie. Messe et cierge de Prince des Apôles. V. de B.

Prière de consacrer mon fils à saint Michel et de célébrer le saint sacrifice en action de grâces. R. B. de B.

Morbihan. — Saint Michel a visiblement protégé un enfant au cours d'un long voyage. Il m'a obtenu à moi-même la faveur que je lui demandais de continuer ma vie de communauté.

— Une Associée remercie le bon Archange d'une grande grâce spirituelle. Après sept années de souffrances, elle a trouvé force et consolation dans le recours à saint Michel et depuis cinq mois elle a obtenu ce qu'elle demandait. — Merci enfin pour plusieurs autres grâces. S. M.

Nièvre. — Ci-inclus offrande en témoignage de ma vive gratitude à saint Michel. M. V.

Basses-Pyrénées. — Merci à mon protecteur saint Michel. Une messe. H. J.

Rhône. — Action de grâces au bon saint Michel pour la guérison de trois jeunes sœurs infirmières gravement malades, que j'avais recommandées au saint Archange. Ci-joint les honoraires de trois messes.

La Supérieure des Sœurs de l'Hôtel-Dieu, Lyon.

Seine. — Le petit enfant que je vous avais recommandé s'est trouvé mieux aussitôt qu'il a été consacré à saint Michel. Vive reconnaissance. V. K.

Ci-joint 2 fr. pour une neuvaine de lampe promise en reconnaissance au puissant Archange. F. B.

Seine-et-Oise. — Une messe d'action de grâces. G. O.

Action de grâces pour faveur importante accordée par saint Michel en la fête du 16 octobre. *Anonyme.*

Tarn. — En reconnaissance de la réussite d'une opération et de la guérison complète je m'engage à répandre la dévotion à saint Michel.

M. S.

Une messe en action de grâces. M. X.

Vosges. — Reconnaissance à saint Michel. M. P. G.

La Martinique. — Deux messes en l'honneur de saint Michel. Deux faveurs reçues. Protection signalée. — La malade pour laquelle vous avez fait la neuvaine est guérie. A. D., *sél.*

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Bouches-du-Rhône. — Marseille : M. Aimé Hubert; M^{lle} Elisa Sauvan; M^{lle} Pauline Latrille.

Cher. — Veaugues : M^{me} Chenu, née Justine Lefevre.

Côte-d'Or. — **Sussey** : M. Michel Jeannin; M^{me} Jeannin, née Marguerite Coeur.

Côtes-du-Nord. — **Pléven** : M^{me} Bernise-Marie-Nathalie Fr. Danguen de l'Espine, née d'Estanger. — **Saint-Briac** : M. Louis Le Baron. — **Plenbihan** : M^{me} veuve Gilles, née Bideau. — **Bourbriac** : M. l'abbé Olo, *chanoine honoraire, curé-doyen*. — **Uzel** : M. l'abbé Pierre-Marie Goubert, *chanoine honoraire, curé-doyen*. — **Saint-Brieuc** : M. Charles Baléme; M^{me} Laurent Ferrary, née Lemée; M^{lle} Marie Richard, M^{me} veuve Buguët.

Doubs. — **Bourg-en-Bresse** : M^{me} Alexandrine Mas.

Eure. — **Mesnil-sur-l'Estrée** : M. Jules Guérin.

Finistère. — **Ploudalmézeau** : M^{me} Pauline Ganné.

Ille-et-Vilaine. — **Plourtaul** : M. Jean Gillotin.

Indre. — **Issoudun** : Le T. R. P. J. Chevalier, *Directeur de l'Archiconfrérie de Notre-Dame du Sacré-Cœur*. — **Levroux** : M. Auguste Galland; M^{me} Pauly de Calvinnac; M^{me} Godeau, née Geneviève Ferrand.

Indre-et-Loire. — **Tours** : M^{lle} Henriette-Louise-Catharine Kurzer.

Loire. — **Panissières** : M. Jean Micollet; M^{me} Garé, née Marie Ivoret; M^{me} Sévye, née Marguerite Maligeay; M^{me} V^{ve} Perrier, née Marie Martin.

Loiret. — **Orléans** : M^{me} Espérance Vappercou; M^{lle} Mélanie Peschi; M^{lle} Aurélie Galland.

Manche. — **Avranches** : M^{me} Gueroult, née Le Hericher; M^{lle} Julie Samson, *très dévouée à l'œuvre de saint Michel*; M^{lle} Constance Fradu. — **Ducey** : M^{me} Reins Chevallier. — **Virey** : M. l'abbé Pillay, *curé*. — **Le Val-Saint-Père** : M^{me} V^{ve} Bouffaré; M^{me} Legrand.

Haute-Marne. — **Bologne-sur-Marne** : M. Augustin Bernard.

Mayenne. — **Congrier** : M^{me} V^{ve} Chevalier, née Marie Bellanger.

Orne. — **La Ferté-Macé** : M^{me} V^{ve} Huret.

Deux-Sèvres. — **Niort** : M. Gustave Mandel.

Vendée. — **Maillezais** : M^{me} Louise Moinet.

Belgique. — **Bruges** : M^{me} V^{ve} Lucien Verbeke, née Matilde Kucsergheber; Suzar Marie-Léonice; Suzar Marie-Alphonse, *des Annonciades du Sacré-Cœur*. — **Gand** : M. Emile Fiévi; M^{me} Douterloque; M^{me} Gys; Sœur Euphrasia, *religieuse augustine*.

Canada. — **Montréal** : Révérend M. Le Cault, *ancien curé*; Bevérende sœur Smith, *religieuse du Sacré-Cœur*; M. Joseph Caron; M. Antoine Labaude; M^{me} Angélique Bodier, née Lapière; M^{me} Sophie Bellanger, née Labadie; M^{me} Mésou, née Allaire; M^{me} Labadie, née Jeannotte. — **Sherrington** : M. Joseph Régis; M^{me} Fremblay, née Robidou; M^{me} E. Couture, née Bourgeois; M^{lle} Adeline Gagné. — **Québec-Saint-Basile** : M^{me} Déry, née Denis; M^{me} Bernadette Béard.

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — FR. SIMON, imprimeur breveté (1851-07)

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — « SOYEZ DES SAINTS. » — CALENDRIER. — ELLES VOUS AIMAIENT! — LE RÉGNE DU SACRÉ-CŒUR. — LE 12^e CENTENAIRE DE MONT SAINT-MICHEL. — AU DIOCÈSE DE VERSAILLES. — IMPORTANTE FAUTEUR. — NOTRE CONCOURS. — SAINT MICHEL ET LE PETIT NOËL. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX À NOS CHERS DÉFUNTS.

“ SOYEZ des SAINTS!... ”

À u début de cette année nouvelle, c'est le souhait que forme notre cœur et que notre plume exprime pour tous ceux et celles qui nous font l'honneur de travailler avec nous à la gloire de saint Michel. « Soyez des Saints. » Ce vœu résume tous les autres; il les contient tous et nous dispense d'entrer dans le détail.

De quoi en effet avons-nous besoin et que voulons-nous? Nous voulons le bien et, avant tout, le bien suprême, sans lequel tout est néant et « fumier, » selon l'énergique expression du Grand Apôtre. Or, ce bien suprême c'est la sainteté.

Nous ne sachions pas de nécessité plus urgente, plus impérieuse que celle-là.

C'est l'intérêt de chacun et c'est l'intérêt de tous.

Dans son *Apologie du christianisme*¹, un auteur

1. *La Perfection*; introduction, p. 27.

contemporain, le P. Weiss, s'exprime ainsi : « Les temps que nous traversons sont mauvais. Tout le monde se lamente, tout le monde fait des plans pour éviter la catastrophe redoutée et pour préparer un avenir meilleur. Il faut tout renouveler de fond en comble : la science, l'art, la politique, la vie sociale, la philosophie, la morale, la théologie, le droit, la vie chrétienne. Et tout cela, on voudrait l'améliorer avec des moyens purement extérieurs, avec de la politique, de la diplomatie, des déclamations creuses. Les remèdes proposés sont pires que le mal... »

Nous devons avant tout rentrer en nous-mêmes, avoir conscience des forces surnaturelles que Dieu a déposées en nous, et en faire usage sans hésiter un seul instant. Rien ne saurait mieux arrêter les dangers terribles de la détresse sociale, que les armes des vertus chrétiennes, de l'abnégation, de la justice, de la charité... Ce dont notre époque a besoin avant tout, pour ne pas dire la seule chose dont elle ait besoin, ce sont des saints, de grands saints, capables de convaincre et d'entraîner; et sinon des saints, du moins des hommes nouveaux, des hommes complets, des chrétiens véritables, intérieurs, parfaits. »

Voilà bien en effet le remède, « l'œuvre par excellence, l'entreprise nécessaire, » dirons-nous avec Mgr Gibier, l'éminent évêque de Versailles qui cite ces paroles.

Les meilleurs parmi nos catholiques n'échappent pas toujours à la contagion. Nous mourons d'appauvrissement moral et d'anémie spirituelle. Les âmes sont ternes, vulgaires, terre à terre, sans hautes aspirations et sans envergure. Le sublime est de plus en plus rare. Et pourtant il est permis, il est loisible, il est presque nécessaire à un chrétien d'être sublime.

En tous cas, mettons en fait, après les autorités que nous venons de citer, que le salut de notre pauvre société délirante sera dû aux âmes qui voudront être fortes au milieu de la faiblesse générale, généreuses au sein de

l'égoïsme ambiant, pures et assoiffées d'idéal au sein du sensualisme abject et du matérialisme grossier.

En un mot, le salut social sera l'œuvre des saints. Voilà pourquoi à vous tous, zéloteurs et associés de l'Archange saint Michel, nous adressons ce souhait unique : « Soyez des saints ». Et nous avons la conviction que ce souhait sera bien accueilli, parce que nous savons que ce qui vous tient le plus à cœur, c'est précisément le relèvement de la société par l'intervention de saint Michel.

Or nous ne travaillerons efficacement à cette œuvre de salut qu'autant que nous serons des saints, c'est-à-dire dans la proportion exacte où nous nous serons fait une mentalité vraiment et fortement chrétienne, qui « ne recule ni devant la rigueur des préceptes, ni devant la perfection des conseils, qui ose au besoin braver les puissances du mal. »

« Les peuples, a-t-on dit, ne sont pas des troupeaux qu'on améliore en changeant leur pacage. »

Ni les systèmes philosophiques, ni les combinaisons politiques, ni les progrès des sciences, encore moins les améliorations apportées à la vie matérielle ou aux législations, ne changeront un peuple, tant que dans son sein des individus, en bon nombre, ne donneront pas à leur vie une direction supérieure.

Soyons de ceux-là. Soyons des catholiques parfaits. Que l'on sente en nous la sève généreuse d'un christianisme ardent et que l'on ne rencontre jamais dans nos rangs des tenants de ce christianisme, dont parlait M^{me} Swetchine, « de saveur insipide, de nature dégénérée, de molle et nauséabonde impuissance¹. »

Hélas ! c'est ce qui nous perd : les chrétiens qui vont jusqu'au bout et jusqu'au fond de leurs croyances, sont trop rares. En dernière analyse, ce qui manque à beaucoup, c'est le courage de pratiquer dans son entier, jusque dans

1. Lettre à Lacordaire.

ses conséquences les plus reculées, une religion dont le sacrifice est la base et l'essence même et que l'on ne peut, sans la renier, réduire à une série de pratiques plus ou moins assorties.

Que cette idée domine notre vie et que ce soit là notre mot d'ordre, que ce soit notre passion pour ainsi dire : Aller jusqu'au bout de nos croyances, jusqu'au bout de nos divines affections ! Et cela s'appelle la sainteté en marche ; c'est la sanctification.

Comment s'y prendre ?

C'est affaire à chacun. Ne demandez pas à un ingénieur quels moyens il emploiera pour établir une voie de communication entre un point et un autre ; cela dépendra de la nature du terrain, de ses accidents, des ressources dont lui-même dispose et du but qu'il se propose d'atteindre.

Ainsi de nous. Mais il faut convenir que si, tous, nous avons dans l'esprit et dans le cœur cette résolution : « *Je serai un saint,* » nous aurions fait plus que de préparer la voie ; nous aurions commencé d'y entrer.

RÉSOLUTION. — Chaque matin de ce mois de janvier, je me remettrai bien en face de cette pensée : « *Je dois et je veux être un saint !...* »

Chaque matin, je réciterai avec attention cette prière :

« O Dieu très saint, Auteur de toute sainteté, donnez-nous des saints. Faites, par votre grâce et l'intercession de saint Michel, que votre serviteur soit un saint. Ainsi soit-il. »

Unissant plus spécialement nos prières pendant la neuvaine générale qui commencera le samedi 14 janvier pour se terminer le dimanche 19, nous aurons à cœur de demander à Dieu des Saints. Saint Michel priera avec nous.

Lire plus loin : « NOTRE CONCOURS. »

JANVIER 1908

CALENDRIER DU SANCTUAIRE DE SAINT-MICHEL

1 Mar.	Circoncision de N. S. J.-C.	16 Jan.	S. Marcel, pape et martyr.
2 Jan.	Octave de saint Étienne.	17 Ven.	S. Antoine, abbé.
3 Ven.	Octave de saint Jean.	18 Sam.	La chaire de s. Pierre, à Rome.
4 Sam.	Octave des SS. Innocents.	19 Dim.	II^e Dim. après l'Épiphanie.
5 Dim.	Vigile de l'Épiphanie.		Fête du saint Nom de Jésus.
6 Lun.	L'Épiphanie de N. S. J.-C. A 7 1/2, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de Saint-Michel.		Closure de la Neuvaine générale mensuelle.
7 Mar.	De l'octave.	20 Lun.	SS. Fabien et Sébastien. A 7 1/2, messe pour les Assoc. vivants et défunts de l'Arch. de Saint-Michel.
8 Mar.	De l'octave.	21 Mar.	Ste Agnès, vierge et martyr.
9 Jan.	De l'octave.	22 Mer.	SS. Vincent et Anastase.
10 Ven.	De l'octave.	23 Jan.	S. Raymond de Pennafort, conf.
11 Sam.	De l'octave, Ouverture de la Neuvaine générale mensuelle.	24 Ven.	S. Timothée, év. et martyr.
12 Dim.	Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie. Solennité de l'Épiphanie.	25 Sam.	Conversion de saint Paul.
13 Lun.	Octave de l'Épiphanie. A 7 h. 1/2, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de Saint-Michel.	26 Dim.	III^e Dim. après l'Épiphanie. La sainte Famille.
14 Mar.	S. Hilaire, év., conf. et doc.	27 Lun.	S. Jean Chrysostome, év., conf. et doct. — A 7 1/2, messe pour les Assoc. viv. et déf. de l'Arch. de Saint-Michel.
15 Mer.	S. Paul, premier ermite.	28 Mer.	Ste Agnès, 2 ^e .
		29 Mer.	S. François de Sales, év., conf. et docteur.
		30 Jan.	Ste Marthe, vierge et mart.
		31 Ven.	S. Gaud, évêque d'Evreux.

Nous rappelons en outre aux âmes dévotes à saint Michel qu'elles peuvent gagner les Indulgences suivantes dans le cours du présent mois :

— Indulgence plénière pour les associés de l'Archiconfrérie. (Une des six accordées par Pie X, le 15, date conseillée).

— Indulgence plénière, pour tous les fidèles qui, en public ou en particulier, font la neuvaine en l'honneur de saint Michel, dans le cours de la Neuvaine ou des huit jours qui suivent.

— Indulgence de 300 jours chaque jour de la neuvaine.

— Sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles, chaque fois qu'ils récitent, de jour ou moins contrit et avec dévotion, le chapelet de saint Michel. — Indulgence plénière une fois le mois (jour au choix) à ceux qui le récitent tous les jours.

— Cent jours, chaque jour, si l'on porte sur soi le chapelet, ou si l'on baise la médaille qui y est fixée.

— Indulgence de 60 jours pour toute œuvre de piété ou de charité accomplie par les associés de l'Archiconfrérie.

ELLES VOUS AIMAIENT...

Ce soir-là, Anne revint toute pensif. Ses lèvres esquissèrent un « merci » distrait à sa bonne qui était allée à chercher au cours, et c'est à peine si l'affectueuse caresse de sa mère parut la faire sortir un instant de sa rêverie. Puis, sous prétexte de rédiger ses notes et de se préparer à la classe du lendemain, elle s'enferma dans sa chambre.

Et tandis que machinalement elle ouvrait livres et cahiers, sa main vint frôler une image de saint Michel. Elle tressaillit à ce contact et à mi-voix dit sans y prendre garde : « Ah ! elles du moins vous aimaient ! » Et son âme se prit à rêver de nouveau.

Elle revoyait ces Sœurs vénérées qui, les premières, avaient travaillé à son éducation. Elle entendait encore la supérieure, un soir de fête en l'honneur de Jeanne d'Arc, leur raconter à elles les grandes, comment saint Michel, envoyé de Dieu, avait par ses pressants appels déterminé la bergère lorraine à quitter ses troupeaux et à guerroyer pour la France. Puis, comme souvenir de cette fête, la Sœur avait donné à chacun d'elles deux images : une de Jeanne d'Arc, l'autre de saint Michel.

Depuis ce soir-là, Anne avait un culte spécial pour le grand Archange. Et chaque jour elle lui adressait à genoux cette prière : « O saint Michel, vous qui avez su briser tous les obstacles opposés à la mission de Jeanne, aplanissez toutes les difficultés faites à ma vocation religieuse. » Certes, elles n'étaient pas peu nombreuses ces difficultés ! Sa mère, pieuse sans doute, mais d'une piété plutôt superficielle, lui avait nettement refusé, dès sa première demande, la permission de suivre l'appel de Dieu. Son père s'était fâché et l'avait menacée de l'arracher à ses maîtresses vénérées. Un jour du dernier hiver, enfin, elle avait vu les sœurs, jetées hors du couvent

par la tyrannie d'un sectarisme aveugle, emporter dans leur exil presque tout espoir pour elle de faire jamais disparaître l'opposition de ses parents.

Oh ! comme depuis ce matin de décembre surtout, son invocation vers le grand Archange était montée confiante ! Lui seul pouvait faire d'elle la « Sœur » qu'elle rêvait de devenir.

Et voilà que cet après-midi, une des professeurs de ce lycée, établi à la place du couvent, avait trouvé bon d'insulter la mémoire de Jeanne d'Arc ! Elle la revoyait, Anne, cette pédante, admiratrice de Voltaire, avec son air méprisant, son plissement de lèvres sceptique, se moquer des « voix » de la Pucelle : « Allons donc ! Saint Michel était venu lui dire qu'il fallait se déguiser en homme et combattre les Anglais ! » Et les plaisanteries les plus saugrenues, les plus grossièrement insinuantées étaient venues, encouragées par les rires et les applaudissements de l'auditoire. L'avare Anne, elle avait dû supporter ce spectacle, entendre insulter ses croyances, voir lafouer son Archange. Ses yeux s'emplirent de larmes à ce souvenir navrant. Et reprenant son image qui s'était échappée de ses doigts, elle redit, le regard fixé sur l'Archange : « Elles, du moins, les Sœurs, elles ! vous aimaient ! »

Longtemps son âme brisée par les amertumes du présent se complut dans les souvenirs délicieux d'un passé irrévocable. Tout son être, fatigué par la contrainte que lui avait imposée la plus élémentaire prudence durant ce cours hideux, se détendit doucement sous la caresse des joies disparues que l'imagination surexcitée faisait maintenant revivre et presque goûter à nouveau.

Bientôt son âme abandonna le présent pour s'absorber tout entière dans cette quasi contemplation d'un bonheur évanoui.

Mais voilà que tout à coup le ciel semble s'ouvrir, un ange radieux descend et pose sa main sur la tête d'Anne qui reconnaît et salue saint Michel. Le grand Archange indique d'un geste de son épée flamboyante une immense multitude de

Sœurs qui chantent là-bas sur la terre d'exil les louanges du Très-Haut. Puis, élevant la voix, il redit comme autrefois à Jeanne : « Va ! va ! fille de Dieu, je te prends sous ma protection. » Tandis qu'il parle, des milliers d'anges viennent se ranger à ses côtés et sourire à la trop heureuse protégée de leur chef glorieux. Anne ne se sent plus vivre, si grande est sa joie ! Elle voudrait dire à saint Michel sa reconnaissance, son bonheur, son amour, elle voudrait exprimer à tous ces anges...

La porte de la chambre s'ouvre brusquement, et, de sa voix éraillée, la vieille bonne crie à la pauvre Anne réveillée en sursaut : « Mademoiselle, il est l'heure du diner ! »

ANNOU.

LE RÈGNE DU SACRÉ-COEUR

Par Marie Immaculée et saint Michel

LE Sacré-Cœur de Jésus contient en Lui tous les trésors d'amour, de sanctification et de salut ; l'avènement de son règne doit donc être le but de nos plus persévérants efforts. Dans nos prières, nous devons sans cesse demander qu'il arrive ; dans nos œuvres, nous n'avons qu'à travailler à l'établir.

Or, si Dieu, dans l'ordre général de son gouvernement providentiel, fait tout par son Verbe, à son tour, le Verbe incarné fait tout par sa divine Mère, qu'il institue la trésorière de toutes ses faveurs et qui est le canal de toutes ses grâces.

D'autre part, il est certain que Dieu, notre Seigneur, et la très sainte Vierge utilisent, pour l'accomplissement de leurs volontés, le ministère des anges, et tout d'abord du plus grand de tous, saint Michel. On lit, en effet, dans l'office liturgique du 8 mai et du 29 septembre (leçon VI) : « Toutes

les fois que Dieu veut opérer quelque merveille, il en charge saint Michel... »

Mais sera-t-il jamais plus grande merveille que le règne du Sacré-Cœur ? Il y a donc tout lieu de croire que « c'est par » saint Michel que s'accomplira cette parole de Notre-Seigneur » à la bienheureuse Marguerite Marie : « *Je régnerai malgré Satan et ses suppôts.* » (*Le Drapeau du S. C.*, 15 fév. 1905.)

Tel est d'ailleurs le sentiment du R. P. Venvenx, qui fut chapelain de Montmartre pendant vingt-sept ans, et dont les doctes ouvrages ont tant contribué à répandre la connaissance du Sacré-Cœur.

Selon ce pieux religieux, il est nécessaire que l'opposition actuelle de Satan et de ses suppôts au règne du Sacré-Cœur soit aujourd'hui justement brisée par les bons anges, sous la conduite de saint Michel, comme lors de la première bataille dans le ciel.

Cette opinion, une image approuvée en 1877 par S. S. Pie IX la corrobore. Sur cette image, saint Michel est représenté comme envoyé par le Saint-Esprit, pour rejeter loin de nous les esprits de ténèbres répandus sur le monde et pour établir concurremment le règne du Sacré-Cœur¹.

Cette opinion, une parole de S. S. Pie X la corrobore encore : « Dans la première guerre, Dieu a vaincu en se servant du Prince des milices célestes, l'Archange saint Michel, et nous devons croire fermement que la lutte actuelle « se terminera par le triomphe, avec le secours de cet Archange béni. (*Invito Sacro*, 18 sept. 1905.)

Chose consolante et qui confirme encore nos déductions, Marie est proclamée par la sainte Église, dans l'hymne de saint Gabriel, *la Reine de la Paix*, et, dans le même hymne, saint Michel est salué du titre d'*Ange de la Paix*.

¹. Cette image est reproduite dans un vitrail de la chapelle Saint-Aubert, au Mont-Saint-Michel.

Il est donc permis d'espérer que, par l'intermédiaire de ces deux grandes puissances célestes, la véritable paix du ciel descendra sur la terre lorsque, par Marie et par saint Michel, le Sacré-Cœur régnera définitivement et universellement sur la France et sur le monde.

L. M.

Le 12^e Centenaire du Mont-Saint-Michel

Sous ce titre, la *Croix de la Touraine* a publié l'article suivant que nous sommes heureux de reproduire :

L'année 1908, parmi les angoisses de l'heure présente, apportera, du moins à l'univers catholique en général, et à la France en particulier, la pieuse et fortifiante allégresse du douzième centenaire de la fondation de la merveilleuse abbaye du Mont, dédiée au puissant Archange saint Michel, patron de l'Église. Cette solennité sera l'occasion de fêtes nationales, dont Mgr l'évêque de Coutances, nous assure-t-on, médite la pensée et mûrit les détails, avec tout l'éclat qui convient à une cérémonie aussi mémorable.

En cette circonstance unique, les catholiques français, pour lesquels saint Michel est tout à la fois le défenseur des droits de la Religion et de la Patrie, tiendront à honneur de porter leurs hommages dans ce sanctuaire auguste, où les souvenirs les plus émouvants et les merveilles architecturales les plus étonnantes, dans un cadre formé de tous les enchantements de la mer, ne cessent d'attirer, chaque année, des milliers de visiteurs.

Parmi les initiatives destinées à honorer grandement les magnificences de saint Michel, nous apprenons qu'il y a en préparation un volume important, illustré de centaines de gravures, qui doit être comme une lumineuse synthèse des événements glorieux, des splendeurs du Monument, des traditions et des coutumes intéressantes, des gestes accomplis par les moines, les chevaliers ou le peuple à l'honneur de Dieu, de saint Michel et de la France. On y verra revivre l'histoire religieuse, littéraire, scientifique et artistique, aussi bien que l'histoire féodale, militaire et populaire du Mont, sous des aspects les plus variés. L'auteur, connu par de nombreux travaux d'histoire et d'art, a étudié le Mont-Saint-Michel durant des séjours de plusieurs mois, et a déjà communiqué des Mémoires, à ce sujet, aux Congrès annuels des Sociétés savantes à la Sorbonne. Aussi, Mgr l'évêque de Coutances a daigné bénir cette noble entreprise, et nous nous en réjouissons.

C'est le devoir de tous les catholiques, qui ont à cœur l'honneur de l'Église et de la France, de se concerter pour la célébration de ce grand anniversaire. Pour notre part, nous formons des vœux ardents pour que, sous la direction hiérarchique et pleinement autorisée de Mgr l'évêque de Coutances, la préparation et le succès de cette solennité répondent absolument à ce qu'on est en droit d'attendre pour la gloire de Dieu et de son « féal Chevalier. »

Nos lecteurs savent que Monseigneur Guérard, évêque de Coutances, a lui-même annoncé aux Pèlerins du 16 octobre dernier les fêtes du centenaire.

Le programme de ces fêtes, ébauché par notre vénéré directeur défunt, est à l'étude. Nous le publierons prochainement.

On conçoit que dans les circonstances présentes, et au Mont-Saint-Michel surtout, l'organisation de solennités que Monseigneur veut *nationales*, comporte plus d'une difficulté à résoudre, plus d'un détail à prévoir.

Que dans toute la France les amis de saint Michel s'apprêtent dès maintenant à célébrer dignement l'Archange protecteur de la Patrie.

La dévotion à Saint Michel

AU DIOCÈSE DE VERSAILLES

De Villiers-le-Bal (Seine-et-Oise) nous avons reçu, trop tard pour l'insérer dans le numéro de décembre, la note suivante :

CETTE année, la fête de saint Michel, à Villiers, a été aussi gracieuse et aussi pieuse que d'habitude.

Le retard de cette communication nous permet de vous dire que saint Michel est loin d'être oublié dans notre contrée. Au soir de la Toussaint, notre zélé et pieux évêque bénissait

à quelques kilomètres de notre paroisse, à Gargan-Livry, un des nouveaux lieux de culte dont Monseigneur provoque la construction dans le diocèse. Le sanctuaire est consacré à saint Michel. La cérémonie de la bénédiction, grâce au zèle de Monseigneur et du curé de la paroisse, a été un triomphe pour la religion et le glorieux défenseur des droits de Dieu.

Puissent ces manifestations de piété nous mériter la protection constante de l'archange saint Michel !

Importante Faveur

Le Souverain Pontife Pie X vient de nous accorder une nouvelle et importante faveur.

Nous pouvons désormais conférer aux chapelets de la *sainte Vierge*¹ l'indulgence des *CROISIERS* en même temps que les *indulgences apostoliques*, applicables à toute sorte d'objets religieux.

Avec le chapelet des *Croisières*, on gagne 500 JOURS par chaque grain, sans qu'il soit besoin de réciter le chapelet entier. Il n'est pas nécessaire d'être à genoux, mais il faut tenir les grains du chapelet entre ses doigts.

On peut attacher aux Crucifix des chapelets, ou à des Crucifix séparés les indulgences du Chemin de la Croix et de la Bonne Mort.

Envoyer les chapelets et crucifix à indulgencier à M. le Directeur de l'Archiconfrérie de Saint-Michel, au Mont-Saint-Michel (Manche).

1. La Direction des *Annales* se charge d'en fournir.

NOTRE CONCOURS

La mode est aux concours. Pourquoi les Annales ne suivraient-elles pas la mode, en ce qu'elle a de bon ?

Il est beaucoup de nos lecteurs qui ont reçu en don le talent de bien écrire.

Dans le but de les faire coopérer davantage, pour le plus grand intérêt de tous, à la réduction des Annales, et pour propager plus activement encore le culte de saint Michel, nous organisons un concours entre tous nos abonnés et lecteurs.

OBJET DU CONCOURS. — *Composer pour les Annales un article doctrinal ou historique, ou bien une nouvelle, conte, légende ou poésie, dont saint Michel soit l'objet ou le héros.*

CONDITIONS. — 1^o *Que l'article ne dépasse pas quatre pages des Annales ;*

2^o *Que cet article nous soit envoyé avant le 1^{er} mars avec une bande de la revue.*

PRIX. — *Des prix, dont on trouvera la liste, page 4 de la couverture du présent numéro, seront attribués à ceux des concurrents qui auront envoyé les meilleurs articles.*

Il va de soi que ces articles seront publiés dans les *Annales* en temps et lieu jugés opportuns par la Rédaction.

Le concours est donc ouvert. Il sera clos le 1^{er} mars.

Voir, page 4 de la couverture, la liste de nos prix.

Saint Michel et le Petit Noël

LÉGENDE

L'ANNÉE 1907 était finie. Assis sur son trône, Dieu, le roi des siècles, contemplait dans sa pensée le bilan des actions humaines. A la vue de tous les crimes dont la terre avait été le théâtre, pendant les douze mois qui venaient de passer sous ses yeux, il sentit une divine colère monter dans son cœur.

Quoi ! tant de grâces, tant de bienfaits épanchés sans mesure, et partout l'hypocrisie, l'injustice, l'irréligion, l'immoralité, le mal audacieux et triomphant ! C'en est trop : une vengeance est nécessaire !

Aussitôt l'Éternel appelle à lui le chef de ses légions, saint Michel. Un grand silence se fit dans le ciel : le sublime cantique « Saint, Saint, Saint est le Dieu des armées », s'arrêta sur les harpes d'or des anges et des élus.

« Archevêque, dit le Seigneur, la terre se montre de plus en plus ingrate envers moi. Partout mon nom est blasphémé ; mon Christ et son Église sont l'objet de l'indifférence des uns, de la haine des autres. Il faut que je frappe un grand coup qui leur rappelle que je suis toujours le Seigneur, que l'on ne m'oublie pas, que l'on ne m'insulte pas en vain. Rassemble tes milices ; commande à tes anges de remplir leurs coupes de ma colère et de les verser sur la terre. »

L'Éternel venait de parler ; saint Michel s'inclina profondément, puis partit à tire d'ailes. Un sombre nuage semblait voiler son front : l'Archange tressaille d'allégresse, quand il est chargé d'un agréable message près des humains ; mais quand il s'agit de les punir, il ressent tout ce qu'il y a de douloureux dans sa mission.

En un instant, les anges ont fait leurs apprêts. Ils s'élancent des profondeurs du ciel, vêtus d'une blanche tunique de lin, ceints sur la poitrine d'une ceinture d'or, et tenant à la main la coupe des malédictions divines¹. Avec la rapidité de l'éclair, ils arrivent en face de la terre.

Le premier pays qui s'offre à leurs regards, c'est l'Europe, avec ses grandes villes, ses châteaux, ses chemins de fer, ses montagnes, ses vallées que recouvre un épais manteau de neige. Des édifices plus élevés que les autres et au sommet desquels carillonnent des cloches joyeuses, frappent leur attention. Les anges entrent. Ils aperçoivent un petit enfant couché sur un peu de paille. Ici, un bœuf et un âne, naïvement sculptés, semblent réchauffer de leur haleine ses membres délicats ; là, des rois mages, aux vêtements éclatants, lui offrent de l'or, de l'encens et de la myrrhe. Au-dessus du berceau mystique, on lit cette inscription : *Gloire à Dieu au plus haut des Cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté*. De tous côtés, des foules agenouillées, dans le silence de la prière, ou dont la voix fait entendre de suaves Noëls.

A ce spectacle, saint Michel se tourne vers ses légions et s'écrie :

« Mes amis, ce n'est pas dans ce pays que nous avons affaire ! Il y a ici trop d'hommes de bonne volonté et la paix est à eux. Allons plus loin ! »

L'essaim angélique prend son vol et se dirige vers l'Afrique. De vastes déserts où le silence est à peine troublé par le rugissement du lion ou le cri de quelque oiseau de proie. Du

¹ *Et erant septem angeli habentes septem plagas de templo, vestiti lino mundo et candido, et circumdati circa pectora zonis aureis.* Apoc., xv, 6.

sable, encore du sable ! Ici et là quelques oasis où des tribus nomades ont établi leur tente. Puis, des forêts immenses au sein desquelles s'agitent de noires peuplades. Plus loin, des plaines verdoyantes ; des fleuves larges et profonds, qui servent de route au commerce ; quelques villes élégantes où la civilisation a marqué son empreinte. Telle l'Afrique s'offre aux regards de saint Michel et de ses milices.

Mais, en même temps, sur un grand nombre de points du vaste pays un spectacle hideux fixe leur attention. De tous côtés, des idoles grossières, aux pieds desquelles viennent s'agenouiller de superstitieux adorateurs ; des temples qui abritent des serpents, nourris avec soin par des féticheurs insensés ; des fêtes religieuses, où le sang humain coule à flots.

C'est là sans doute le pays sur lequel doit s'épancher la colère divine.

Pourtant, les messagers célestes hésitent un instant.

En effet, des édifices religieux, du genre de ceux qu'ils ont visités en Europe, s'élèvent à côté de plus d'un temple idolâtre. Ils les rencontrent jusque dans les régions les plus barbares, les plus sauvages, souvent bien humbles, bien modestes, mais faciles à reconnaître à la croix qui les domine.

Ils entrent.

Un petit enfant est couché sur la paille. Au dessus de son berceau se déroule l'inscription : *Gloire à Dieu au plus haut des Cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté*. Des nègres l'entourent, lui adressent leurs hommages, leurs prières, et, dans un naïf langage, lui promettent de vivre conformément à la morale toute pure qu'il est venu révéler au monde.

« Petit Noël, lui dit l'un, je vous promets de ne plus boire du *djin*, qui enivre et nous fait ressembler à nos cavales sans raison. »

« Petit Noël, dit un autre, je vous promets de ne plus danser la bamboula, qui m'exposerait à ne plus rester pur et innocent comme vous. »

« Petit Noël, dit un grand nègre, à la figure couverte de

larges balafres, je vous promets de ne plus jamais prendre part aux razzias, parce que vous n'aimez ni les assassins, ni les voleurs. »

A la vue de tant de foi, de tant de générosité, saint Michel dit à ses anges :

« Ce n'est pas encore ici que nous avons affaire ! Il y a trop d'hommes de bonne volonté, au milieu de ces pauvres nègres, et la paix est à eux. Allons plus loin ! »

En un clin d'œil, ils ont franchi la mer Rouge, et devant eux se dessinent les immenses contrées de l'Asie, avec leur sept cent quatre-vingt millions d'habitants : Israélites, Hindous, Iraniens, Malais, Annamites, Cambodgiens, Siamois, Chinois, Mongols, Japonais. Assemblage bariolé des races les plus diverses, peuples que leur civilisation parfois raffinée n'a mis à l'abri ni de la superstition, ni surtout de la corruption la plus éhontée.

« Faut-il, s'écrient les anges, semer la peste au milieu de ces idolâtres, agenouillés au pied de Bouddha et de Confucius ?

— Voyez, répond saint Michel, ces points lumineux, semblables à des étoiles, et qui brillent sur tous les coins de l'Asie. Ce sont encore des églises chrétiennes. Puis, reconnaissez-vous là-bas ces campagnes où, il y a dix-neuf siècles, nous avons annoncé aux bergers la naissance de l'Enfant-Dieu ? »

Les anges s'élancent de ce côté. C'est toujours Bethléem. Mais au-dessus de la grotte qui abrita les membres frères du Sauveur, s'élève maintenant une église.

Ils entrent.

Cinq nef, soutenues par quarante-huit colonnes de marbre, disposées sur quatre rangs, se prolongent devant eux. Sous le chœur, ils rencontrent une crypte bâtie sur le lieu même de l'étable ; la voûte et les parois sont revêtues de marbre. Trente-cinq lampes d'argent y brûlent sans cesse. Une foule

compacte de religieux, de chrétiens et même de musulmans¹ prie autour d'une crèche au-dessous de laquelle on lit : *Gloire à Dieu au plus haut des Cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.*

« En vérité, dit saint Michel, oserions-nous perdre tous ces fidèles amis du petit Noël ? Il y a ici trop d'hommes de bonne volonté et la paix est à eux ! Allons plus loin ! »

L'Amérique ! Elle déroule tout à coup aux yeux des anges ses forêts vierges, ses riches campagnes, ses villes superbes, enrichies par toutes les ressources du commerce et de l'industrie, par toutes les inventions de la science et de l'art.

Mais sur elle s'étend comme un froid lineal l'atmosphère du protestantisme. Puis, voici la franc-maçonnerie luciférienne avec ses loges nombreuses, avec son temple de Chicago, qui compte vingt-deux étages.

« C'est ici, n'est-ce pas ? disent les Anges. Adonaï, notre Dieu, enfin va être vengé ! »

« Attendez, répond saint Michel. Pénétrons d'abord dans ces belles églises, qui élèvent vers nous leurs flèches harmonieuses. »

Les voyageurs célestes obéissent.

Un enfant se montre encore à eux, couché sur un peu de paille. Au-dessus de son berceau, toujours la poétique inscription : *Gloire à Dieu au plus haut des Cieux et paix, sur la terre, aux hommes de bonne volonté.*

Dans une chaire, le prédicateur excite les fidèles à se réjouir des triomphes de l'Enfant-Dieu : « A l'époque de la création du siège épiscopal de Baltimore, dit-il, nous n'étions pas plus de quarante mille catholiques, tandis qu'aujourd'hui nous sommes plus de neuf millions, répartis entre dix mille

1. Les musulmans reconnaissent la virginité de Marie... Ils aiment à présenter leurs enfants à la Vierge et à leur couper les cheveux, pour la première fois, dans son temple. (*Terre Sainte. Voyage d'Ally-Bey*, p. 93.)

paroisses, que desservent quatre-vingt mille ecclésiastiques ! »

En entendant ce langage, saint Michel s'écrie : « Certes, ce n'est pas ici que nous avons affaire. Il y a trop d'hommes de bonne volonté, et la paix est à eux ! Allons plus loin ! »

Mais où aller ? Y a-t-il encore sur la terre quelques régions que les anges n'aient pas explorées ?

Où, là-bas, au sein du Grand Océan, un vaste archipel sort des flots. Des hommes, des femmes, aux membres tatoués des plus bizarres couleurs, habitent ces îles. Les anges ont peine à les reconnaître pour des descendants d'Adam, tant la barbarie et le vice ont flétri, en un grand nombre d'entre eux, les nobles traits de la race humaine. Ils en distinguent même quelques-uns qui se repaissent de la chair de leurs ennemis vaincus. — A côté de ces races barbares, voici des forçats arrachés au beau pays de France et qui expient, loin de la patrie, les crimes souvent les plus abominables.

— « C'est bien enfin ici, s'écrient les anges, la terre que le Seigneur veut punir ! » Et déjà leur main s'apprête à épancher la coupe des malédictions divines.

— « Arrêtez ! dit saint Michel ; n'y aurait-il pas encore, dans ces parages, de vrais amis de notre Dieu ? »

Et, en effet, jusqu'au milieu des misérables huttes, qui abritent les Papous et les Canaques, on aperçoit des abris un peu plus soignés que les habitations d'alentour. A leur faite brille la Croix du Sauveur. Là, comme au cœur de l'Europe, petit Noël est connu. Il a sa crèche, sa pauvre paille, et au-dessus de son berceau, dans un idiôme barbare mais que comprennent les anges, se déroule l'inscription : *Gloire à Dieu au plus haut des Cieux et paix, sur la terre, aux hommes de bonne volonté.*

De nombreux sauvages, convertis à la religion chrétienne, ont même dressé, près de leur foyer, une crèche au petit Noël,

Un éclair de joie passa sur le front de l'Archange :

« Mes amis, murmura-t-il, d'une voix émue, ce n'est pas encore pour ces hommes de bonne volonté que sont faites les vengeances divines. Non ! la paix est à eux ! Retournons au Ciel et prions notre Dieu de nous donner des ordres plus précis. »

* * *

Une brillante clarté sillonna l'espace : la cohorte angélique rentra au paradis.

Aussitôt elle se range autour du trône de l'Éternel.

« Seigneur, dit l'Archange, nous avons parcouru la terre, bien disposés à exécuter vos volontés. Sans doute, le mal est grand, les iniquités de la race humaine se sont multipliées sous les formes les plus diverses. Mais partout, à côté du mal il y a le bien. Partout votre Verbe Incarné rencontre de fidèles adorateurs. C'est l'époque de l'année où, de son berceau, il tend les bras à tous ceux qui viennent à lui et leur assure la paix. Il nous a paru impossible de faire mentir ses promesses. »

A ce récit, Dieu le Père couvrit son Verbe d'un long regard d'amour. De toutes les régions du ciel s'éleva un cantique d'une ineffable harmonie. On eût dit que les anges n'avaient jamais si bien chanté : *Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix, sur la terre, aux hommes de bonne volonté.*

La vengeance tomba des mains de l'Éternel.

Petit Noël, encore une fois, venait de sauver le monde.



ACTIONS DE GRACES

Ain. — Ci-joint un franc en reconnaissance à saint Michel. F. P.

Ardennes. — En reconnaissance de grâces obtenues par l'intercession de saint Michel, nous voulons mettre dans notre usine une statuette du saint Archange. Veuillez nous en envoyer une, dont ci-après désignation...
M^{me} G. S., *sélatrice.*

Aude. — Cinq francs pour deux messes d'action de grâces.

M^{me} C. G.

Charente-Inférieure. — Une messe de remerciement à saint Michel qui nous a protégés.

R. P., *sélatrice.*

Cher. — Inclus offrande en reconnaissance à saint Michel.

M. W., *sélatrice.*

Eure. — Reconnaissance au grand Archange, trois francs pour vos œuvres.

T. L.

Finistère. — Saint Michel nous a exaucés dans une affaire importante. Prière de publier.

Mère M. S^{te} G.

Une messe pour vos défunts, en action de grâce à l'Archange, protecteur de ma famille.

N. M., *sélatrice.*

Haute-Garonne. — L'opération que je vous avais recommandée a parfaitement réussi. La patiente a fait preuve de sang-froid, de courage et de résignation. Ci-joint quatre francs en action de grâces.

H. de G.

Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, au jugement infailible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Manche. — Saint Michel a protégé ma petite fille dans un accident. Merci ! Messe, cierge et offrande pour vos œuvres. M^{me} A. B.

Une lampe pendant neuf jours devant la statue de saint Michel. Grâces obtenues. M^{me} G.

Meurthe-et-Moselle. — Offrande à saint Michel pour nombreux faveurs obtenues. X.

Morbihan. — Une messe d'action de grâces. V^{ve} D.

Hautes-Pyrénées. — Reconnaissance à saint Michel pour un baccalauréat élémentaire, un brevet supérieur et pour une admission en honneur à Saint-Cyr.

Ci-joint les honoraires de trois messes d'action de grâces pour un triple faveur, reçues dans une même famille. H. B.

Savoie. — J'avais promis à saint Michel une offrande de 5 francs, si m'accordait la guérison de mon frère, à toute extrémité. Comme toujours, il m'a exaucé, aussi suis-je heureux de lui prouver ma vive reconnaissance en tenant ma promesse. Qu'il veuille bien continuer son œuvre bien-aimée en m'obtenant la guérison de l'âme par un prompt et sincère retour à Dieu. C. G. H.

Seine. — Examen passé avec succès. Messe et cierge en action de grâces à saint Michel. M. D.

Une lampe pendant neuf jours en reconnaissance au saint Archange. P^{re} B.

Vœux exaucés. Messes en reconnaissance. H. B.

Un cierge devant la statue de saint Michel en action de grâces. A. B. S.

Seine-et-Oise. — Veuillez consacrer mon enfant à saint Michel, en action de grâces. X.

Trois messes d'action de grâces à saint Michel. C. O.

Seine-Inférieure. — Messe en action de grâces à saint Michel. L. B.

Faveur obtenue. Une messe en l'honneur du grand Archange. C. L.

Var. — Ci-joint offrande pour remercier saint Michel. Une Associé.

Vosges. — Une messe en reconnaissance des nombreux bienfaits reçus par saint Michel. V^{ve} M.

Guadeloupe. — Saint Michel ne cesse de me comblar de ses faveurs. Une messe d'action de grâces. V. A.

Belgique. — Le grand Archange nous protège visiblement. Remerciez-le pour nous. V. S.



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Église demande que saint Michel, le porte-drapeau, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Aube. — Troyes : M. Sérurier.

Bouches-du-Rhône. — Aix : M^{me} Amélie Maria.

Côte-d'Or. — Saulieu : M. Tixier.

Côtes-du-Nord. — Loudéac : M. l'abbé J. M. Gallais. — Saint-Brieuc : M. Jules Le Bigot ; M^{me} Joseph Le Mée, née Vauvert ; M^{me} Ruessel. — Maroué : M. Théophile de Cargouët. — Ploufragan : M. l'abbé François Hellio.

Haute-Garonne. — Villefranche de Lauragnais : M^{me} Anna Kallewin.

Hérault. — Montpellier : M^{me} Adeline Dubois. — Pignan : M^{me} Bannet, née Marie Michel.

Ile-et-Vilaine. — Rennes : M. Léon Duranger ; M^{me} V^{ve} Maudet. — Saint-Malo : M^{me} Fauny Pirel. — Saint-Servan : M. Jules Michelin.

Manche. — Créances : M. l'abbé Adam, *chapelain épiscopal curé.* — Villechien : M. l'abbé Pasquer, *chapelain épiscopal, curé.* — Domjean : M. l'abbé Leboucher. — Avranches : M. Anatole Danguy; M. Auguste Dolé; M^{me} Vve Mielle, née Hardy. — Pont-Hébert : M^{lle} Elisabeth Le Meuet.

Marne. — Reims : M^{me} Léonie Tétier; M^{me} Eugénie Bazard; M^{me} Marie L. Morel; M^{me} Marie-Madeleine Charlet; M^{me} Vitaline Thiébaud; M^{me} Eugénie Mugnot; M^{me} Louise Minet; M^{me} Aline Carolet; M^{lle} Noën Canneaux; M^{lle} Elisabeth Ludet; M^{lle} Victorine Lamarthée; M^{lle} Victoire Renard; M^{lle} Joséphine Minet.

Meuse. — Verdun : M^{me} Lebrun.

Hautes-Pyrénées. — Tarbes : M^{me} Malvy.

Seine. — Paris : M. Henri Michelin; M^{me} la Comtesse de Déservillers.

Bulgarie. — Sofia : Révérende Mère Stanislas Huc, *ancienne supérieure des sœurs de Saint-Joseph de l'apparition à Jérusalem.*

Grande-Bretagne. — Spettisbury : Révérende Mère Sainte-Hrsule, *supérieure des Ursulines de Mortain (Manche), morte en exil.* — Jersey : M^{me} la Baronne de Beaufond.

Hollande. — Bréda : M. Coraëlle Steins.

Canada. — Montréal : M. Edouard Renaud; M. Dominique Saumar.

Etats-Unis d'Amérique. — La Nouvelle-Orléans : M. Charles Harleigh; M^{me} Augustine Bocarisse; sœur Albert Lorents.

PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur **Jésus-Christ**, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du feu profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le nuit de l'abîme et précipitées dans les ténèbres; mais que le **Prince des Anges saint Michel** les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(Offertoire de la Messe des Morts.)

... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in Liber sanctam l...

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Reims. — Fr. SIMON, imprimeur breveté (5547-07)

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — « SOYEZ BONN ». — CALENDRIER. — TROIS VÉRITÉS. UNE CONCLUSION. — LES EXPLOITS DE LA FOUDEUR. — M. l'abbé LAMORÉL-LIVATOIS. — NOÛRE CONDOLES. — « CYSTERNES » ET RÉSERVOIRS. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX À NOS CHERS DÉFUNTS.

AUX ASSOCIÉS DE L'ARCHICONFRÉRIE

“ SOYEZ BONN ”

C'est devant la crèche de l'Enfant-Dieu que s'est écoulé le mois de janvier; c'est le mystère si touchant de la Présentation de Jésus que nous trouvons au seuil du deuxième mois de notre année chrétienne.

La crèche est une chaire qui nous fait entendre d'éloquentes leçons d'humilité et de condescendance divine. Dieu tout-puissant devenu enfant frêle et sans force, nous est présenté, à nous qui ne sommes rien et qui nous croyons tout.

Dans sa Présentation, l'Homme-Dieu semble insister encore sur la pauvreté que volontairement il a épousée, sur le néant infirme dont il s'est revêtu par compassion pour nous, pour être plus semblable à ce que nous sommes en réalité. Il veut qu'on le rachète, Lui, le Rédempteur. Il

vent que l'on paye, pour Lui, qui est l'infinie richesse, la rançon des pauvres gens.

N'est-il pas vrai que de toutes les scènes de l'enfance divine, s'échappe un parfum qui est pour le cœur simplement humain, à plus forte raison pour l'âme chrétienne, un encouragement puissant à la bonté. Tout cela est si simple dans son extraordinaire nouveauté; tout cela est si candide, si condescendant, si bon, pour tout dire, qu'on est porté, presque invinciblement, à imiter le petit Enfant de la crèche, à être bon, compatissant et pitoyable comme Lui.

Puissions-nous tous éprouver ces sentiments et, passe ce temps, nous trouver et être réellement meilleurs pour autrui.

« La bonté, a dit Lacordaire, est cette vertu qui ne consulte pas l'intérêt, qui n'attend pas l'ordre du devoir, qui n'a pas besoin d'être sollicitée par l'attrait du beau, mais qui se penche d'autant plus vers un objet qu'il est plus pauvre, plus misérable, plus abandonné, plus digne de mépris. »

Au surplus, la bonté n'est-elle pas, plutôt qu'une vertu particulière, « un heureux assemblage de nombreuses vertus ? »

Affective, elle est la douceur, la bienveillance, la prévenance, l'amabilité, la tendresse; active, « elle inspire le zèle, la générosité, le dévouement, l'abnégation »; passive, elle s'appelle l'indulgence, la tolérance, la patience, le pardon des injures, le support mutuel.

Aussi, voyez comme le divin Maître nous l'a prêchée, en exemples d'abord et en paroles. De Lui on a pu écrire : « Il est passé en faisant le bien ; » c'est-à-dire : « Il fut bon ! » Ne vous disais-je pas tout à l'heure d'écouter les leçons de sa crèche, de son enfance ? Leçons de bonté ineffable, n'est-ce pas ? Sa vie cachée, sa vie publique prêchent le même enseignement.

1. M. Guisier, *La Bonté*, joli volume in-32, avec cadre rouge, 18^e mille, chez Poussielgue, 15, rue Cassette, Paris. Prix, 4 francs. Ce livre devrait être dans toutes les mains.

« Venez tous à moi et je vous soulagerai ; quiconque vient à moi je ne le jetterai pas dehors ! » Ainsi parlait Notre-Seigneur. Dieu, resplendissant de gloire, a été bon, uniquement et toujours bon. Sa gloire, il l'a voilée.

Les Apôtres étaient incultes et le Maître en souffrait; les a-t-il rebutés ? Magdelaine était pécheresse publique ; l'a-t-il méprisée ? Les enfants du pauvre peuple l'importunaient ; il les caressait. « Laissez-les donc venir à moi... à eux et à ceux qui leur ressemblent appartient le royaume des cieus ! Est-ce que leurs anges (serviteurs de ces petits !) ne voient pas sans cesse la face de mon Père ? »

Les boiteux, les malades, les paralytiques, les lépreux, toutes les épaves humaines, au physique et au moral, toutes les douleurs, tous les chagrins, ont puisé en son cœur, source éternelle de toutes les bontés, remède, guérison, consolation, joie et bonheur.

Et à ses Apôtres, que recommande-t-il ? Sans doute : « Allez, enseignez toutes les nations, baptisez-les... » Oui, voilà le but indiqué et voilà délimité le champ de l'apostolat, voilà clairement tracée sa voie. Retenons bien cela. Car c'est précisément ce qui donnera à notre bonté la portée immense qu'il nous est loisible, qu'il nous est nécessaire de lui donner, si nous ne voulons pas la voir dégénérer en simple bienveillance, souvent égoïste, ou en élégante philanthropie.

Le règne de Dieu avant tout. La conquête des âmes à Jésus-Christ. Tel est l'objectif voulu, imposé.

Mais, nos armes, nos moyens de conquête, quels seront-ils ? Le Sauveur doit y avoir pourvu.

Certainement. Et les voici : « Aimez-vous les uns les autres... Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups... Bienheureux ceux qui sont doux, pacifiques, miséricordieux... Ils posséderont la terre; ils verront Dieu. »

La bonté, telle est notre arme, tel notre moyen de conquête. Notre Maître en a-t-il indiqué d'autres ? Non. Il ne le pouvait pas ; il se fût contredit lui-même ; il eût démenti sa doctrine et sa vie entière.

Donc soyons bons pour tous, mais spécialement pour les déshérités, qu'ils soient enfants, infirmes, ignorants ou pécheurs. Qu'à la plainte de l'universelle misère réponde en nos cœurs de catholiques convaincus et militants l'universelle commisération de la bonté.

On reproche — très souvent à tort — aux personnes dévotes, de n'avoir de cœur que pour elles-mêmes et de faire payer bien cher au prochain ce qu'elles accordent à Dieu. Certes, c'est une calomnie, répétons-le. Mais sommes-nous tous et toujours assez bons? N'y a-t-il pas de la dureté dans certaines de nos relations? Est-ce que nous savons être, dans la mesure utile, petits avec les petits, empressés autour de l'infortune, bienveillants, doux, encourageants, généreux, indulgents, aimants jusqu'à la tendresse?

Pourtant, — et sur cette dernière réflexion nous reviendrons bientôt — l'apologétique la plus pratique, à la portée de tous, l'apologétique, enseignée et voulue par le Christ, ordonnée à tous, consiste précisément en ceci : être bon.

Soyez bons et vous sauverez vos âmes.

Soyez bons et vous sauverez, à coup sûr — avec vos âmes — une multitude d'âmes qui vous auront vu à l'œuvre, qui auront vécu dans le rayonnement de votre bonté et en auront éprouvé les bienfaits.

RESOLUTION. — Chaque matin je m'efforcerai de préciser les circonstances où il me sera donné dans ma journée d'être bon pour ceux qui vivent avec moi ou dont j'aurai à m'occuper. Je serai bon, afin de gagner des âmes à Jésus-Christ, mon modèle parfait et Maître adoré.

La neuvaine générale mensuelle, du 9 au 17 février, aura comme objectif principal d'obtenir de Dieu, par saint Michel, que les Associés de l'Archiconfrérie de l'Archange se distinguent par leur bonté.

FÉVRIER 1908

CALENDRIER DU SANCTUAIRE DE SAINT-MICHEL

1 Sam.	S. Ignace, Ev. et mart.	16 Dim.	Septuagésime.
2 Dim.	IV ^e Dim. après l'Épiphanie. LA PURIFICATION DE LA T. S. VIERGE	17 Lun.	Les sept fondateurs des Servites. Messe pour les Ass. vic. et def. de l'Archic. de S. Michel. — Clôture de la Neuvaine générale mensuelle.
3 Lun.	S. Blaise, Ev. et mart. — Messe pour les Ass. vic. et def. de l'Archic. de S. Michel.	18 Mar.	La Prière de N. S. au jardin des Oliviers.
4 Mar.	Be ^e Jeanne de Valois, veuve.	19 Mar.	Le Très pur Cœur de la B. V. Marie.
5 Mer.	S ^{te} Agathe, vierge et mart.	20 Jeu.	S. Cyrille d'Alexandrie, év. et doct.
6 Jeu.	S. Vaast, conf. pontife.	21 Ven.	De la Ferie.
7 Ven.	S. Romusid, abbé.	22 Sam.	La Chaire de S. Pierre à Antioche.
8 Sam.	S. Jean de Matba, conf.	23 Dim.	Sexagésime.
9 Dim.	V ^e Dim. après l'Épiphanie. S ^{te} Geneviève, vierge. Ouverture de la Neuvaine générale mensuelle.	24 Lun.	S. Pierre Damien, év. et doct. — Messe pour les Ass. vic. et def. de l'Arch. de S. Michel.
10 Lun.	S ^{te} Scholastique, vierge. Messe pour les Ass. vic. et def. de l'Archic. de S. Michel.	25 Mer.	S. Mathias, apôtre.
11 Mar.	L'apparition de la S ^{te} Vierge à Lourdes.	26 Mer.	De la Ferie.
12 Mer.	S. Pierre Nolasque, conf.	27 Jeu.	Office votif du Saint Sacrement.
13 Jeu.	S. Anré Corsini, conf. pont.	28 Ven.	B. Auguste Chappelsine, mart.
14 Ven.	S. Oéilon, abbé.	29 Sam.	Office votif de l'Immaculée Conception.
15 Sam.	S ^{te} Bathilde, veuve.		

Nous rappelons en outre aux âmes dévotes à saint Michel qu'elles peuvent gagner les Indulgences suivantes dans le cours du présent mois :

- Indulgence plénière pour les associés de l'Archiconfrérie. (Date conseillée le 17).
- Indulgence plénière, pour tous les fidèles qui, en public ou en particulier, feront la neuvaine en l'honneur de saint Michel. Cette indulgence se gagne dans le cours de la Neuvaine ou des 8 jours qui suivent.
- Indulgence de 300 jours chaque jour de la neuvaine.
- Indulgence de 300 jours, le 2 février, Scrupulaire de saint Michel.
- Sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles, chaque fois qu'ils récitent, de cœur au moins contrit et avec dévotion, le chapelet de saint Michel. — Indulgence plénière une fois le mois (jour au choix) à ceux qui le récitent tous les jours.
- Cent jours, chaque jour, si l'on porte sur soi le chapelet, de saint Michel, ou si l'on baise la médaille qui y est fixée.
- Indulgence de 60 jours pour toute œuvre de piété ou de charité accomplie par les associés de l'Archiconfrérie.

TROIS VÉRITÉS UNE CONCLUSION

PREMIÈRE VÉRITÉ

SANS doute Jésus-Christ sera toujours le chef qui dirige l'Église ; le Saint-Esprit sera l'âme qui la vivifie ; mais **saint Michel sera son bras, Ouvrier des divins triomphes** : *Operarius victoriae Dei.* (TERTULLIEN.)

« Chaque fois que dans l'Église un prodige de vaillance s'accomplit, c'est à saint Michel qu'on l'attribue. »

(SAINT GRÉGOIRE LE GRAND.)

DEUXIÈME VÉRITÉ

L'Église est plus que jamais opprimée, persécutée, à l'heure où nous sommes. C'est donc le moment d'appeler à notre secours « l'Ouvrier des divins triomphes » puisque, pour nous sauver, il ne nous faut pas moins qu'un prodige de son angélique vaillance.

(L'Expérience.)

TROISIÈME VÉRITÉ

La prière ne suffit pas. Il faut à saint Michel des soldats courageux et résolus, enrôlés sous l'étendard de l'Archange, c'est-à-dire dans cette milice sainte qui s'appelle l'Archiconfrérie de saint Michel.

(Les Papes successifs qui ont établi et honoré de brefs élogieux ladite Archiconfrérie.)

CONCLUSION :

Les zélateurs et les zélatrices de saint Michel, tous ceux qui s'intéressent au sort de l'Église du Christ et de la Patrie française en particulier, tous ceux qui veulent le triomphe du bien sur le mal, du Prince de la Lumière sur le Prince des Ténèbres, de saint Michel sur Satan, se feront un devoir de conclure, en recueillant des adhésions à l'Archiconfrérie de l'Archange saint Michel, dont le siège est au *Mont-Saint-Michel* (Manche).

CHRONIQUE MONTOISE

Les Exploits de la Foudre.

MAIS oui... tout comme avant Franklin, la foudre fait encore des siennes au Mont-Saint-Michel, et cette fois c'est la statue de l'Archange qui en est l'illustre victime. Il s'agit, on le devine, du saint Michel qui couronne la flèche de notre Basilique abbatiale.

Voici comment les choses se sont passées.

Dans la nuit du 7 au 8 janvier une tempête épouvantable était déchainée sur les côtes de la Manche. Le vent soufflait dans notre baie avec une violence inouïe. La grêle et la pluie tombaient en abondance.

Vers 2 heures et demie du matin, un violent coup de foudre réveillait en sursaut les habitants du Mont. A 7 heures 45, second coup, isolé, terrifiant. C'est celui-ci qui, vraisemblablement, a produit les dégâts dont les journaux ont parlé.

La statue de saint Michel est sérieusement détériorée : le bras droit de l'Archange qui brandit le glaive, est tordu et rejeté en arrière de la tête ; l'aile droite, la plus élevée, semble aussi avoir été endommagée. D'en bas, on dirait qu'elle est maintenant au même niveau que l'aile gauche. Elle a dû subir un choc.

Certes, la « haute et belle tour » de la Basilique michéenne n'en est pas à sa première rencontre avec le feu du ciel. Les Chroniques du Mont nous relatent une foule d'incendies occasionnés par les orages, qui sont toujours très dangereux dans nos grèves.

Le Mont, cette aiguille altièr¹, plantée au milieu des sables, s'attire inévitablement le courroux d'en-haut.

1. 150 mètres au-dessus du niveau de la mer.

La statue aérienne est garantie par trois pointes de paratonnerre, aux extrémités des ailes et de l'épée. Néanmoins un accident est arrivé.

Pour l'expliquer, on est réduit à faire des hypothèses, dont la plus plausible semble être celle-ci :

La foudre étant le plus souvent formée de plusieurs étincelles, a frappé simultanément l'aile droite et l'épée. Arrivée aux joints d'assemblage¹, elle a produit la volatilisation instantanée d'une certaine quantité d'eau amassée dans les joints. Cette volatilisation a fait l'effet d'un véritable explosif agissant sur une portion seulement de chaque joint ; d'où basculement ou torsion à la base de l'aile et à la base du bras. Il est probable en effet (d'en bas, on ne peut guère en juger exactement) que ni l'aile, ni le bras n'ont été courbés dans leur longueur, leur courbure première ne paraissant pas avoir changé.

Si donc, mécaniquement parlant, la statue de saint Michel était sans défaut (le vent des grèves en eût raison, voilà longtemps), il faut croire que les attaches des lames de cuivre, permettant l'introduction de l'eau, étaient électriquement défectueuses.

C'est ce que l'événement semble avoir prouvé.

Érigée le 6 août 1897 par les soins de M. Petitgrand, architecte des monuments historiques, la statue que la foudre vient de mutiler est l'œuvre du sculpteur Frémiet, membre de l'Institut, auteur d'une statue de Jeanne d'Arc, généralement admirée. Du chapiteau qui la supporte à la pointe de l'épée, elle mesure quatre mètres de hauteur.

Il y a quelque temps, les architectes des monuments historiques avaient présenté au ministre des Beaux-Arts un rapport constatant que la statue s'était légèrement inclinée sous l'effort des vents du Nord-Ouest. Il pourrait se faire que le coup de foudre du 8 janvier hâtât la décision à intervenir.

L'enlèvement — le cas échéant — n'occasionnerait pas moins de 30 000 francs de frais.

1. On sait en effet que la statue est en cuivre laminé et repoussé, soutenu intérieurement par une robuste armature en fer (Poids total : statue et armature, 4.500 kilos).

M. L'ABBÉ LAFORËT-LEVATOIS

Directeur du Pèlerinage et de l'Archiconfrérie
de saint Michel

NOTES BIOGRAPHIQUES

QUATRE mois se sont écoulés depuis la nuit où M. l'abbé Laforêt-Levatois a été soudain rappelé à Dieu.

Plus d'une fois, les *Annales* se sont fait l'écho des voix autorisées qui sur sa tombe louaient celui qui fut le zéléur ardent et le défenseur intrépide des œuvres michéliennes. Cependant notre Revue n'a pas dit tout ce qu'il convenait de dire; elle est loin d'avoir répondu au désir, à l'attente des amis de saint Michel, dont les lettres en grand nombre nous ont exprimé les condoléances émues. Chaque jour encore le courrier nous apporte les regrets de nos dévoués collaborateurs.

Les *Annales* offriront donc à leurs lecteurs quelques notes biographiques qui seront un hommage suprême déposé par notre filiale affection sur la tombe de notre vénéré directeur. Nous ne voulons à ces pages d'autre prétention que celle d'édifier les âmes qui furent en relation avec M. Laforêt-Levatois et le virent à l'œuvre de près ou de loin.

Le 30 septembre, un grand quotidien de la Bretagne publiait sur notre Défunt un article où nous relevons ces lignes : « Malgré ses succès, il est tombé, le vaillant athlète, le brave soldat de saint Michel, il est mort au champ de bataille avant de pouvoir jouir du triomphe définitif, avant de pouvoir entonner l'*Hosanna* glorieux des fêtes de saint Aubert ! »

De son côté, dans son numéro du 10 octobre, la *Semaine Religieuse de Coutances et Avranches* consacrait quelques pages



LEON-DÉSIRÉ LAFORËT-LEVATOIS
CURÉ DE SAINT-PIERRE DU MONT-SAINT-MICHEL,
DIRECTEUR DU PÉLERINAGE
ET DE L'ARCHICONGRÈS DE SAINT MICHEL,
CHAPELAIN ÉPISCOPAL.
1848-1907

Princeps gloriosissime, Michaël Archangèle, esto memor...
(Office de S. Michel).

à M. l'abbé Levatois. Ces pages, d'une élégante concision et d'une exquise délicatesse, émanaient d'une maîtresse plume dont l'anonymat ne fut pour personne un mystère ; elles retraçaient, mieux que nous ne prétendons le faire, — quoique à grands traits, — la vie laborieuse et féconde du curé du Mont-Saint-Michel.

Peut-être trouvera-t-on que nous venons trop tard et que d'écrire après de telles autorités ne saurait aller sans une certaine témérité. La certitude de répondre à un désir souvent exprimé, autant que le besoin de notre cœur, nous détermine néanmoins à passer outre et à publier ces lignes.

I. — L'ENFANCE. LE COLLÈGE DE SAINT-LO.

M. l'abbé Léon-Désiré Laforêt-Levatois naquit à Saint-Lo le 23 avril 1848. Son père était un humble serrurier de la rue des Ruettes. Sa mère, Honorine Plouin, comptait parmi ses parents un prêtre, qui, aux heures mauvaises de la Révolution, activement recherché par les émeutiers, n'échappa à leur fureur qu'en se cachant dans un tas de foin. Encore fut-il égratigné par les baïonnettes avec lesquelles les énergumènes fouillaient sa retraite.

Honorine Plouin était une femme d'ordre, énergique, industrielle et rangée. Elle avait une foi profonde et professait une dévotion singulière envers la Sainte Vierge.

C'est à l'école de cette chrétienne de vieille roche que fut formée l'âme du jeune Léon Levatois. Aussi avait-il gardé de sa mère le souvenir le plus tendrement affectueux. Il n'en parlait jamais qu'avec une émotion pénétrante. Il avouait n'avoir jamais pu se séparer de sa mère — après ses vacances professorales, par exemple — sans verser des larmes.

De bonne heure l'enfant manifesta des dispositions remarquables à la piété. Son grand plaisir était d'assister aux cérémonies de l'Église. Les offices à Notre-Dame, sa paroisse, où les élèves de l'École Normale faisaient alors (*ô tempora !...*)

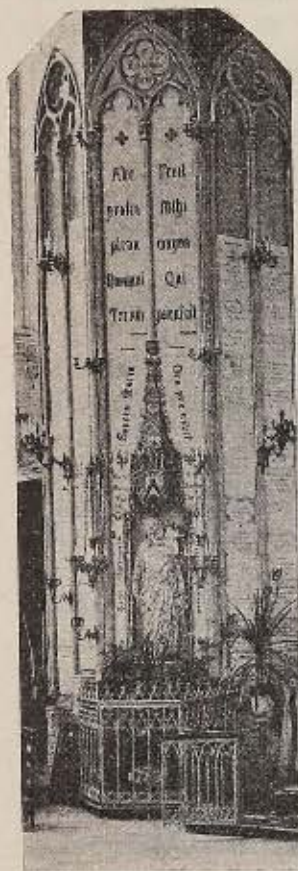
fonctions de choristes et de chapiers, les splendides processions de la Fête-Dieu, le cortège triomphal des reliques de saint Lô, produisaient sur cette âme candide et éveillée des impressions qui ne devaient plus s'effacer.



L'ÉGLISE N.-D. DE SAINT-LO
(Façade)

De retour à la maison paternelle, le petit Léon Levatois s'essayait déjà à reproduire les belles choses qui l'avaient frappé. Il réunissait les enfants de son âge, les constituait, selon le

temps et ses caprices, porte-bannières, chantres, diacres ou sous-diacres... Lui, sérieux, tenait le cortège, portait la maîtresse-chape et dirigeait le mouvement. Gare aux récalcitrants



NOTRE-DAME DU PILIER

ou aux distraits, qui faisaient fausse manœuvre, fausse note ou faute de liturgie ! Ils étaient houspillés d'importance et remis à place incontinent par le *petit curé* qui en oubliait parfois — Dieu lui pardonne — jusqu'aux règles les plus essentielles de la gravité ecclésiastique. Le but de la procession était toujours un reposoir improvisé, orné de branches et de guirlandes. Ses contemporains de quartier Torteron racontent volontiers que Léon Levatois y allait parfois d'un sermon, court — car l'auditoire avait l'impatience facile — mais bon, c'est-à-dire accompagné des traditionnels gestes des prédicateurs à effet.

Un jour, les bonnes « dames », agenouillées devant Notre-Dame du Pilier¹, ne furent pas peu distraites dans leurs coutumières oraisons en voyant un bambin, timidement se glisser dans leurs rangs, s'agenouiller sur un prie-Dieu, lever les yeux vers la Madone et remuer frénétiquement les lèvres. L'enfant resta longtemps ainsi, nullement inquiet par les regards intéressés ou complaisants dont il était l'objet.

1. Madone vénérée dans l'église Notre-Dame, à Saint-Lô.

Léon Levatois — c'était lui — fut grondé ce soir-là : « D'où viens-tu ? Je t'ai cherché partout... — Maman, j'étais à l'église. — Que faisais-tu à l'église ? — Je faisais comme les « dames... » Et l'enfant reprenait la mimique que nous venons de décrire.

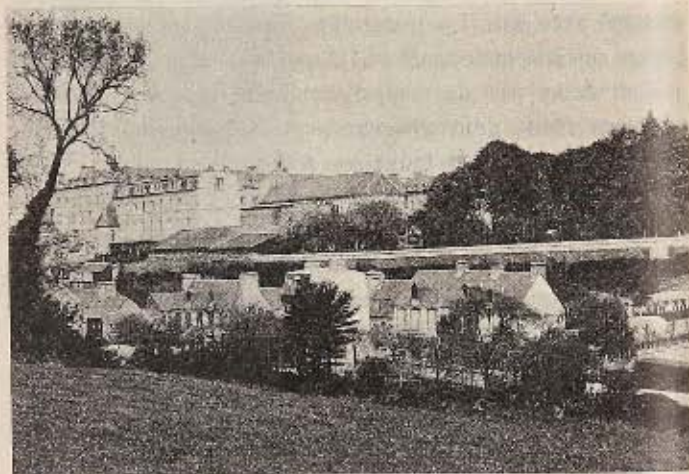
Esprit observateur, tel se révèle déjà M. Levatois, tel il sera toute sa vie. Une chose, vue une fois, était pour cette âme sensible, une chose retenue et gravée en traits ineffaçables dans sa mémoire. C'est précisément ce qui faisait le charme de ses conversations, et, en particulier, rendait si intéressant de voyager avec lui. Une rencontre fortuite, un incident de voyage suscitaient soudain en lui une foule d'images et provoquaient de sa part des rapprochements singuliers, quoique fondés en réalité, dont la bizarrerie primesautière faisait inévitablement naître de ces fous rires, si gênants quand ils éclatent au beau milieu d'une compagnie ahurie de n'y rien comprendre.

Inquisiteur, comme tous les enfants, mais à un degré, peu commun, Léon Levatois se rendait compte de tout, se faisait tout expliquer pour mieux tout reproduire. En ce temps-là fut construit et inauguré le tronçon de chemin de fer de Lison à Saint-Lô. C'était un événement ; la population saint-loaise descendait, les dimanches, voir les terrassements et visiter les locomotives. Quand les trains commencèrent à circuler, ils furent pris d'assaut. On allait à la Meauffe, à Pont-Hébert, pour pouvoir dire qu'on avait voyagé en chemin de fer.

Or Léon Levatois mettait de côté les sous qu'il recevait. Un jeudi, il acheta tout un paquet de règles d'écolier, et réunissant une équipe de petits camarades, construisit avec leur aide une miniature de chemin de fer, avec remblais, tranchées et viaducs. Les rails étaient, comme bien on pense, les règles dont il avait fait l'emplète. Un bout de planche servit de locomotive. Dans ce temps-là, on n'avait pas inventé, pour l'amusement des enfants, les chemins de fer de ceinture !

Cependant, le modeste serrurier avait résolu de donner à son fils une instruction au-dessus de celle que sa condition semblait lui permettre d'envisager.

En 1857, Mgr Daniel, évêque de Coutances, avait remis aux mains des Pères de l'Oratoire le collège diocésain et petit séminaire de Saint-Lô. Un personnel d'élite occupait les chaires de cet établissement, qui depuis fut toujours prospère. Le collège de Saint-Lô s'honore d'avoir eu pour professeurs le futur cardinal Perraud, évêque d'Autun, de l'Académie française; les PP. Lescœur, Saglio, Boussecaillon, Durel, et bien d'autres qui ont marqué leur place dans le monde ecclésiasti-



VUE DU COLLÈGE DE SAINT-LÔ

que, des lettres ou des sciences. Il a fourni à l'Église des prêtres éminents et à la Patrie des citoyens illustres.

Léon Levatois, sa première communion faite en l'église Notre-Dame, suivit les cours du collège en qualité d'externe. Ses études ne furent pas précisément brillantes. Beaucoup de gens s'en vont aujourd'hui répétant avec un éminent académicien : « Ah ! n'internez jamais ; l'internat est impie ! » L'internat, il est vrai, a ses lacunes déplorables, au point de vue de l'éducation surtout. Au point de vue des études pro-

prement dites, peut-être faut-il convenir qu'il a beaucoup de bon et que le va-et-vient des externes de la maison paternelle au collège, et réciproquement, est moins propice aux fortes études, surtout si les enfants ne trouvent pas au foyer une surveillance rigoureuse et une direction éclairée.

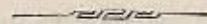
Toujours est-il que le jeune Léon ne franchit guère la moyenne de sa classe. Peut-être aussi son imagination fantaisiste s'accommodait-elle mal — honni soit qui mal y pense — des promenades forcées à travers l'aride jardin des racines grecques.

On l'a dit excellemment, « Laforêt-Levatois, étudiant ou écolier, ne se confiait pas volontiers, ni surtout indistinctement, à tout le monde. Beaucoup de ses condisciples ne soupçonnèrent point au collège sa vocation... Il échappait au jugement et à la connaissance de ses camarades. D'où venait cette réserve ? Plusieurs l'attribuaient à la fierté native de l'adolescent. D'autres, mieux inspirés, à une instinctive délicatesse ou à une naturelle timidité.

« Cette timidité n'empêcha pas le jeune homme de nouer au collège quelques amitiés rares, sur lesquelles le temps, si souvent mortel aux attachements humains, n'eut aucune prise. Le jour de sa mort les trouva vivantes et fortes, comme à leur naissance. La mort même n'en a point complètement brisé le fil ; et, sur sa tombe, lorsque M. le vicaire général Lepetit présida ses obsèques, la voix de l'ami, en même temps que celle du prêtre, s'éleva pour supplier Dieu d'accorder au défunt le repos éternel. »

(A suivre.)

E. G.



NOTRE CONCOURS

La mode est aux concours. Pourquoi les Annales ne suivraient-elles pas la mode, en ce qu'elle a de bon ?

Il est beaucoup de nos lecteurs qui ont reçu en don le talent de bien écrire.

Dans le but de les faire coopérer davantage, pour le plus grand intérêt de tous, à la rédaction des Annales, et pour propager plus activement encore le culte de saint Michel, nous organisons un concours entre tous nos abonnés et lecteurs.

OBJET DU CONCOURS. — *Composer pour les Annales un article doctrinal ou historique, ou bien une nouvelle, conte, légende ou poésie, dont saint Michel soit l'objet ou le héros.*

CONDITIONS. — 1^o *Que l'article ne dépasse pas quatre pages des Annales;*

2^o *Que cet article nous soit envoyé avant le 1^{er} mars avec une bande de la Revue.*

PRIX. — *Des prix, dont on trouvera la liste, page 4 de la couverture du présent numéro, seront attribués à ceux des concurrents qui auront envoyé les meilleurs articles.*

Il va de soi que ces articles seront publiés dans les Annales en temps et lieu jugés opportuns par la Rédaction.

Le concours, ouvert le 1^{er} janvier, sera clos le 1^{er} mars.

Voir, page 4 de la couverture, la liste de nos prix.

PROPOS MONTOIS

“ CYSTERNES ” ET RÉSERVOIRS

LA question des « eaux » fut de tout temps, au Mont Saint-Michel, une question de première importance. Aux diverses époques de l'histoire elle se posa. On la résolut différemment selon les âges et les moyens dont on disposait.

Le moine chroniqueur Dom Thomas Le Roy raconte que l'an 709, saint Aubert ayant préposé douze chanoines à la garde du sanctuaire qu'il venait de fonder en l'honneur de saint Michel, se trouva fort embarrassé. Il avait légué aux nouveaux chapelains « les terres de Genets et Huynes pour les entretenir. » Mais hélas ! « il ne leur manquoit plus qu'une source d'eau douce, d'autant que le lieu en estoit grandement diserteux et falloit en aller quérir à une lieue loin. C'est pourquoy, après avoir prié Nostre-Seigneur pour ce sujet de luy découvrir quelque source proche, à l'instant l'Archange s'apparut au saint évêque et luy monstra au bas du rocher, dans le roc, une claire fontaine d'eau, laquelle seroit utile non-seulement à rassasier la soif, ains aussy à guérir les malades. Car plusieurs fébricitans en ayant beu avec espérance de recevoir soulagement par l'intercession de l'Archange et de l'évêque, ont esté guaris de leur mal. »¹

La première solution avait donc été apportée par saint Michel et le saint fondateur du Mont.

1. Dom Le Roy, *Curieuses Recherches*. Cette fontaine qu'on a toujours « du depuis appelée la fontaine de Saint-Aubert, » se voit encore au milieu des blocs granitiques baignés par la marée, au pied du petit bois. Les moines y accédaient par « un long degré fermé de murailles, » dont il ne reste que quelques vestiges à demi recouverts par la végétation envahissante. Au xvii^e siècle la fontaine de Saint-Aubert étoit encore protégée par une « haute tour. » Aujourd'hui elle est couverte par un édifice carré et sans style et ne renferme plus qu'un peu d'eau saumâtre.

Les moines bénédictins qui, en l'an 966, remplacèrent les chanoines séculiers, bénéficièrent de la source miraculeuse. Ils ne durent pas tarder cependant à recueillir l'eau de pluie tant pour leur usage que pour celui des habitants qui, de bonne heure, s'étaient groupés à l'ombre du sanctuaire. Les Pèlerins, eux aussi, accourus de toutes parts, devaient consumer pas mal de l'eau de la fontaine Saint-Aubert, même en emporter des provisions.

De sorte que l'on ne puisa bientôt plus à cette source sacrée pour les besoins de la vie ordinaire, si ce n'est dans les temps d'extrême pénurie¹.

Les « cysternes » furent dès lors en usage au monastère, sinon dans la cité naissante.

L'an 1452, Guillaume d'Estouteville, cardinal et abbé commendataire du Mont-Saint-Michel et légat « *latere* » du Saint-Siège en France, « par commandement de Nicolas V, pape de l'Église universelle, » vint voir l'œuvre importante qu'il avait entreprise : la réfection du chœur de l'église abbatiale qui était « grandement en ruine » depuis l'an 1421.

Cette merveille du style flamboyant que nous voyons aujourd'hui est son œuvre, « *a fundamentis* depuis le rocher, jusques à la voulte du haut des chapelles du circuit. » Les constructeurs avaient eu soin de ménager dans la crypte dite des « gros piliers » une « citerne » qui fut parachevée par le successeur du cardinal d'Estouteville, Guillaume de Lamps, en 1508².

Cette même année, l'abbé de Lamps avait fait établir une autre « citerne, » celle-là même qui se trouve comprise entre le transept et la nef du sud, d'une part, la plate-forme du Saut-Gautier et l'escalier abbatial, d'autre part. Ce réservoir, décoré de clochetons et de balustrades de granit, mesure, au dire de Thomas Le Roy, « 15 pieds de longueur, 11 de largeur et 15 de profondeur et contient en son caveau 82 tonneaux, supposé

1. *Curieuses recherches*, tome I, chap. 1, § 8.

2. Cette citerne porte, dans les *chroniques*, le nom « du Solier ».

que le pied cube tienne 16 pots, le surplus estans mis pour ce qu'en emporte l'arcade qui est au milieu'.

Un troisième réservoir, dont il est impossible de préciser la date de construction, fut découvert l'an dernier dans un petit jardin attenant à l'abside de la Basilique, entre la salle du Gouvernement, la chapelle de sainte Madeleine et le passage qui mène de la salle des Gardes aux Montgommery ou substructions de la Merveille.

Dans ce jardin et avaient été enterrés jadis quelques abbés, si on en croit les chroniques michéliennes. On dut, par la suite, relever les ossements et dans ce minuscule cimetière désaffecté fut creusé le réservoir en question. C'était vraisemblablement au XV^e siècle, qui peut être appelé vraiment le siècle des « cysternes. »

Celle-ci offrait une curieuse particularité. Elle était pourvue d'un véritable filtre.

Ce vaste réservoir carré, de 7 mètres de largeur sur 7 de longueur et 9 de profondeur, était à moitié comblé de quartz et de sable en couches superposées et alternées. Au beau milieu, une colonne cylindrique mesurant 0^m 23 de diamètre, en granit soigneusement taillé, descendait tout au fond.

Dans les deux premières assises étaient ménagées, en quinconce, des petites fentes étroites et longues comme des mourotrières et garnies de lamettes de plomb.

L'eau des gouttières, arrivant dans le réservoir, filtrait au travers du quartz et du sable, y perdait ses impuretés et remontait dans le puits cylindrique.

Pasteur n'eût pas mieux imaginé pour enrayer la marche des microbes !

Autour des parois de la citerne, une épaisse couche d'argile avait été tassée entre deux parements de granit, pour

1. *Curieuses recherches*, tome II, chap. XLIII, § 157. L'Administration des Beaux-Arts a fait restaurer cette citerne en ces derniers temps.

empêcher toute infiltration dans les bâtiments circonvoisins¹.

Or, l'Administration des Beaux-Arts vient de rendre à sa destination utilitaire ce réservoir à filtre. Une solide cuirasse de ciment armé remplacera désormais l'argile monastique.

Quant au filtre, il est rétabli lui aussi d'après les mêmes principes et dans des conditions à peu près identiques. L'eau filtrée remontera dans le puits et de là par une conduite souterraine s'en ira s'emmagasiner dans un réservoir aménagé sous la tour Claudine, à l'angle de la Merveille.

Le trop-plein de l'eau non filtrée s'en viendra, tout à côté, dans un autre réservoir, d'une contenance d'environ 150 000 litres, creusé récemment dans le roc, en dessous du Grand-degré en cours de reconstruction.

C'est donc une provision de 800 000 litres d'eau, potable ou non, qui est mise à portée des habitants du Mont Saint-Michel. Et cette provision est renouvelable, indéfiniment, autant qu'il plaira à Dieu épancher sur les toits du monastère la pluie des nuées.

L'Administration des Beaux-Arts a consacré à ces travaux, tout en faveur des Montois, une quarantaine de mille francs...

Près de l'embranchement du Grand-Degré, dans l'angle que forme le rempart en dessous de l'échauguette du Nord, des robinets distribueront l'eau potable et non potable... tout comme dans les grandes villes.

D'autre part, la municipalité du Mont-Saint-Michel, mise en veine, va, paraît-il, faire une adduction jusqu'en bas de la ville.

Bientôt, nous aurons donc, si ces projets se réalisent, dans la grande rue, des bornes-fontaines distribuant à discrétion une

1. A titre d'indication, mentionnons encore que la Direction de la Maison centrale, installée dans l'Abbaye après la Révolution, comme on sait, avait fait construire une citerne d'une immense capacité dans la chapelle Saint-Martin (crypte du transept sud). Cette horreur a été démolie il y a trois ans. La crypte Saint-Martin est une des plus belles et des mieux conservées de toute l'Abbaye.

eau filtrée et saine, et de l'eau encore pour les soins du ménage. Voilà qui va ravir d'aise les Montois !

Mais que vont devenir les citernes particulières dont les heureux propriétaires étaient parfois très fiers ?

Elles constituaient, dans les temps de sécheresse, une réelle fortune et étaient — sans jeu de mots — des sources de grand revenu ?

Nous ne verrons donc plus, — faut-il en pleurer ? — les énormes tonneaux, qui soir et matin, venaient apporter aux hôtels, en été, une eau fraîche et limpide, puisée à Moidrey ou Beauvoir et dont se régalaient la bande cosmopolite des visiteurs ! Peut-être les verrons-nous encore cependant !

Et le dicton populaire ? Déjà, les guides vous disent, sur un ton mi-peiné, mi-satisfait, que, désormais le dicton va mentir :

On a du cidre à gogo ;
Et on se bat pour avoir de l'eau !

O progrès, que ne feras-tu pas ? Tu fais mentir les proverbes !

BANLÉQUE.

ACTIONS DE GRACES

Aveyron. — Inclut offrande à titre de reconnaissance à saint Michel, pour vos œuvres. M. C.

Bouches-du-Rhône. — Reconnaissance à saint Michel pour une grâce obtenue, obtenue par son intercession. J. D., *cél.*

Côtes-du-Nord. — Trois cierges devant la statue de l'Archange. Une personne très souffrante a obtenu une amélioration aussitôt après promesse. H. D.

Eure. — Une messe d'action de grâces. Mlle F.

Finistère. — Place obtenue. Messe de reconnaissance. M. M.

Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, au jugement infallible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours votre personne, vos paroles et vos écrits.

Jura. — Une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel, ange de la Bonne Mort, qui a délivré une personne de ma famille des grands scrupules qui l'obsédaient à ses derniers moments. H. B.

Landes. — Vœu exaucé. Offrande pour les œuvres du Mont Saint-Michel et messe d'actions de grâces. A. D.

Loiret. — Saint Michel est intervenu dans le dénouement d'une affaire très difficile. Merci. Une messe. F. A. L.

Loir-et-Cher. — Saint Michel a protégé ma famille pendant l'année écoulée. Ci-joint les étrennes de l'Archange. Une Associée.

Loire-Inférieure. — Protection visible. Messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel. V. B.

Maine-et-Loire. — Une messe d'action de grâces le plus tôt possible. Saint Michel est le défenseur de notre pensionnat. V. C.

Manche. — Remerciements à saint Michel qui nous a protégés. V. A.

Meurthe-et-Moselle. — Offrande à saint Michel en témoignage de gratitude. M. S.

Morbihan. — Veuillez consacrer mon enfant à saint Michel et réaliser le saint sacrifice en action de grâces. C. P.

Nord. — Remerciements à l'Archange qui a protégé un petit enfant. Messe. N. V.

Orne. — Plusieurs messes en l'honneur de saint Michel. Anonyme.

Hautes-Pyrénées. — Trois messes d'action de grâces pour bienfaits reçus par saint Michel. H. B., Zél.

Rhône. — Deux messes et un cierge. Grâce accordée après vœu à saint Michel. L. B.

Sarthe. — Prière de dire une messe de reconnaissance à saint Michel qui nous a préservés d'un danger. L. N.

Seine. — Une messe d'action de grâces. M^{me} G.

Seine-Inférieure. — Reconnaissance à l'Archange. Messe. E. B.

Ci-joint offrande en reconnaissance d'une faveur obtenue par l'intercession de saint Michel et de Jeanne d'Arc. C. D.

Tarn. — Une aumône pour vos œuvres. Saint Michel m'a exaucé. C. P.

Guadeloupe. — Une messe pour remercier saint Michel. E. B.

Martinique. — Sans mon bon Ange et saint Michel, j'eusse péri par un accident. A. D., Zél.

Belgique. — Étant tombée gravement malade, je me suis vue hors danger après avoir invoqué N. D. de Lourdes et saint Michel. Remerciements bien sincères. Anonyme.

Grande-Bretagne. — Profonde reconnaissance à saint Michel qui protège notre communauté. Sr P. B.

Italie. — Une mère de famille remercie saint Michel. Depuis que ses enfants sont consacrés au grand Archange, ils sont plus soumis et plus diligents. A. C., Zél.



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Église demande que saint Michel, le porteur d'étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Aube. — Plaines-sur-Seine : M^{me} Léon Gayot, née Alice Chambaron, *religieuse bien dévouée.*

Bouches-du-Rhône. — Marseille : M^{me} Antoinette Ducros.

Calvados. — Vire : M^{me} Belliard, née Louisa Barré — La Neuville : M^{me} Charles Leroy, née Delaunay.

Côtes-du-Nord. — Dinan : M. Marie Clément Boulet. — Saint-Brieuc : M. René Prad'homme. — Tréguier : M. le docteur Guézennec. — Ploubihan : M. François Loas.

Eure-et-Loir. — Illiers : M. Paul Geupy.

Ille-et-Vilaine. — Saint-Briac : M^{me} Jeanne Belfort. — Dol : M. Oglin. — Mordelles : M. l'abbé Vaudois, *vicaire.* — Moulins-en-Bais : M. Gaffroy des Nétambères. — Rennes : M. René de Benjérvé.

Loire-Inférieure. — Nantes : M^{lle} Marie Hervé ; M^{lle} Ernestine Costant. — Pont-Château : M. le chanoine Richard, *curé-doyen.*

Manche. — Servon : M. l'abbé Droyer, *curé.* — Mont-Saint-Michel : M. Léon Pitois ; M. Jean Marie Piquetel. — Saint-Sauveur-de-Pierrepont :

Mme Vve Quesneville, — Saint-Rémy-des-Landes : M. Alfred Roberge. — Mortain : M. Fleury. — Le Val Saint-Père : M^{me} Lambert. — Husson : Sœur Saint-Louis, religieuse ursuline.

Meurthe-et-Moselle. — Nancy : M^{me} Vve Pierre Simon, bien dévoué à saint Michel.

Oise. — Estrées-Saint-Denis : M^{me} G. Debeauvais.

Nord. — Valenciennes : M. Emmanuel-Michel Koelliker.

Rhône. — Lyon : M^{me} Françoise Danbayand.

Sarthe. — Le Mans : M^{me} Texier.

Seine — Paris : M. le comte de Poli; M. Sylvain Amiard-Fortinière; M^{me} Leveau, zélatrice; M^{me} Eugène Joly, née Marie-Charlotte-Nelly Mercier, très dévoué à l'Archange.

Seine-et-Oise. — Villiers-le-Bel; M. Jean-Toussaint Petit. — Mantes : M^{me} Lefèvre, bien fervente zélatrice. — Montfort l'Amaury : M^{me} Aimée Groussin.

Seine Inférieure. — Yvetot : M. Pabbé Chauvin; M^{me} Léon Hus; M^{me} Caroline Barel. — Rouen : M. Léon Ozanne. — Bacqueville : M^{me} Vve Charles Leforestier, née Léontine Larson, zélatrice.

Vaucluse. — Avignon : M^{me} Pauline Gardot.

Vosges. — Monthureux-sur Saône : M. le chanoine Petitdemazé, curé-doyen et zélateur de l'Archiconfrérie.

Yonne. — Isle-sur-Serein : M^{me} Durville, zélatrice.

Belgique. — Bruges : M. Séraphin-Henri-Maria-Joseph Van Cabbelet. — Capella-au-Bois : M^{me} Vve L. Neelsenose.

Canada. — Sainte-Justine de Newton : M. Charles Asselin.

Etats Unis d'Amérique. — La Nouvelle-Orléans : M. Georges L. Jannin.

PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur Jésus-Christ, Roi de gloire, délivrez des peines l'enter les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du feu profond et de la gueule du diable.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme et précipitées dans les ténèbres; mais que le Prince des Anges saint Michel les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties en louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(Offertoire de la Messe des Morts.)

... Sed Signifer, Sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucis sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — FR. SIMON, imprimeur breveté (26748)

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — C'EST LE MOMENT. — LES CONQUÊTES PACIFIQUES. — SAINT JOSEPH ET LA FRANCE. — LE S. N. AU MONT SAINT MICHEL. — NOTRE CONCOURS. — M. l'abbé LAFORÊT-LEVATIS (Suite). — LE PÈRE FROMOND. — ADIEUX A NOS CÉRÉS DÉFUNTS. — TABLE DES MATIÈRES.

C'EST LE MOMENT...

C'EST le moment pour nos lecteurs de **renouveler** leur abonnement.

C'est le moment aussi de s'inscrire au rang de nos abonnés. **Beaucoup** l'ont déjà fait.

Si Dieu bénit nos projets, l'année 1908 ne s'écoulera pas sans que des **améliorations** importantes soient apportées aux *Annales* du Mont-Saint-Michel.

Raison de plus pour s'abonner ou se réabonner.

Qu'on veuille bien se souvenir de ceci :

1^o L'abonnement aux *Annales du Mont-Saint-Michel* part du mois d'avril.

2^o Toutes les personnes qui ne nous retournent pas le numéro d'avril sont considérées comme réabonnées.

3^o Ne pas manquer, dans la correspondance relative aux *Annales*, de joindre la bande d'adresse de la Revue ou tout au moins de donner le numéro d'ordre inscrit sur cette bande.

4° Pour les envois de fonds, employer le moins possible les timbres-poste, mais de préférence les mandats ou bons de poste. Le mandat-carte présente le double avantage d'être payé à domicile et d'offrir un coupon pour la correspondance.

5° Relire l'avis permanent de la page 1 de la couverture (au bas) qui a toujours sa raison d'être.

Aux Associés de l'Archiconfrérie

Les Conquêtes Pacifiques

Ly a dans tout homme, vraiment homme, l'étoffe d'un conquérant. Tous, tant que nous sommes, nous tâchons d'instinct d'attirer à nous, de prendre possession, d'étendre nos droits et notre empire; en un mot, nous sommes nés conquérants.

L'enfant s'empare de tout ce qui se trouve à sa portée et jalousement le retient; si on se met en tête de lui ravir ce que, dans le fond de son âme à peine éveillée, il chérit déjà comme un trésor, il pleure, inconsolable d'avoir perdu le fruit de ses premières conquêtes.

Ainsi dans la vie consciente et raisonnée, nous voulons, si pauvres et si faibles soyons-nous, être maîtres et commander.

Or, cette tendance que la corruption originelle a fait dévier en l'exaspérant, a des avantages immenses lorsqu'elle est tournée vers le bien, c'est-à-dire, en somme, lorsqu'elle vise jusqu'à ces deux biens supérieurs : l'âme et Dieu.

La conquête des âmes au nom de Dieu et pour Dieu, c'est l'apostolat, la plus noble mission qu'il soit donné à une créature d'exercer.

Convertir une âme c'est la retourner; c'est la faire sortir de l'ornière boueuse des mauvaises passions ou des ténèbres

de l'incrédulité, pour l'introduire dans la voie lumineuse et pure de la vie chrétienne.

Convertir une âme, c'est l'amener à penser, aimer et agir comme soi-même on pense, aime et agit; c'est la faire marcher dans notre sillage ou plutôt de pair avec nous, en communion avec nous; c'est en faire une âme sœur de la nôtre, ayant la même foi et le même amour.

Grande œuvre, difficile entreprise et dans laquelle la liberté humaine nous réserve des surprises parfois très douloureuses. Œuvre longue souvent et de patience et de dévouement toujours; autant dire œuvre de bonté avant tout.

Nous écrivions naguère : l'apologétique la plus efficace consiste à être bon. Eh bien, oui, c'est vrai ! Les arguments de la bonté ont une efficacité, une puissance de conviction, une éloquence, incomparables. Ils sont sans réplique.

La force brutale, si elle dompte les corps et enchaîne les membres, n'atteint jamais les âmes. La dialectique, même au service de l'éloquence, n'arrive pas toujours à toucher les cœurs; elle peut atteindre les intelligences et les convaincre; le cœur, lui, ne se croit pas tenu d'emboîter le pas; inconséquent, il aime encore ce qu'il nie, ou il n'aime pas ce qu'il croit; et comme c'est le cœur qui donne le branle à la vie humaine, lui trace sa voie et lui donne son essor, le cœur n'étant pas touché, la vie s'égare et demeure stérile.

Que de fois n'avons-nous pas vu des hommes, ceux-là que La Bruyère a baptisés du nom d'esprits forts parce qu'ils ne sont que faibles, écouter, indifférents, les plus beaux plaidoyers apologétiques, les plus serrés, les plus entraînants ? Leur vie n'en changeait pas d'une ligne.

Et qui donc serait capable, se demandait-on avec anxiété, de ramener à Dieu ces pauvres égarés ? Qui ? Eh bien ! ce fut une épouse patiente, douce, complaisante, toujours calme, toujours prévenante; ce fut un prêtre charitable dont l'obstiné mécréant éprouva la bonté compatissante, l'indulgence facile, le dévouement de toutes les heures; ce fut un enfant

qui alliait à une angélique piété le caractère le plus charmant, l'abnégation la plus héroïque. En présence de la bonté persévérante et sacrifiée, les cœurs les plus mauvais finissent toujours par vibrer et s'avouer vaincus.

Selon le mot de Gounod, « si l'homme s'incline devant le talent, il ne s'agenouille que devant la bonté. » « L'homme n'est grand qu'à genoux. » Nous le voulons à genoux parce que nous le voulons grand ; et nous le ferons grand à force de bonté.

On trouvera peut-être que nous y insistons beaucoup ; cependant qu'on nous permette de dire que le devoir est là.

Nous ne pouvons renier la parole inspirée : *Mandavit Deus unicuique de proximo suo*. Nous avons reçu de Dieu le mandat le plus honorable qui soit, mais aussi le plus grave par les responsabilités qu'il comporte : nous acceptons de travailler au salut d'autrui ; nous sommes des conquérants d'âmes par devoir et par mission divine, plus encore que par instinct.

Or nous ne serons à la hauteur de notre tâche que si nous nous armons de bonté.

« Ames chrétiennes, qui entreprenez les travaux de l'apostolat, connaissez la nature de la terre que vous avez résolu de conquérir. Cette terre n'est promise qu'à la douceur, parce que c'est une terre libre, une terre intelligente, une terre maîtresse d'elle-même, une terre qui ne se rend qu'à qui lui plaît, et que nulle puissance, a dit Fénelon, ne peut forcer le retranchement du cœur¹. »

Aussi, quelle expérience, quel sens des réalités dans ces lignes que Lacordaire écrivait à des jeunes gens : « Par dessus toute chose, soyez bons : la bonté est ce qui ressemble le plus à Dieu et ce qui désarme le plus les hommes. »

Qui ne serait flatté de ressembler de près à Dieu ? Qui ne serait ambitieux de « désarmer » une âme et d'en faire la conquête pacifique pour Dieu ?

1. L'abbé Henri Perreye.

Un peu de courage, de patience, de bonté, et la conquête est assurée.

Est-ce le champ qui manque ? Oh ! certes, non. Il n'y a pas d'enfants autour de vous, pas de jeunes âmes à former à la vertu ? Il n'y a pas de pécheurs à convertir ? pas d'âmes tièdes à réchauffer ? pas d'âmes découragées à relever, à reconforter ? pas de cœurs endoloris à consoler, à guérir ?

Pour toutes ces catégories, la méthode est la même, la médication identique et c'est à vous qu'il appartient de l'employer. Il faudrait nous expliquer en détail là-dessus. Que votre cœur supplée ces pauvres lignes. En ces matières le cœur, conduit par l'amour divin, est le meilleur inspirateur, le plus avisé et le plus sûr des conseillers.

RÉSOLUTION. Pendant ce carême, n'aurai-je pas un pécheur à ramener à Dieu, une âme d'enfant à travailler ?.. une âme étiolée à dilater et grandir ? chez moi ?.. autour de moi ? Je m'y adonnerai de toute mon âme ; je m'y dévouerai. Rebuté, je ne me découragerai pas ; j'offrirai à Dieu ma peine et serai meilleur encore, plus tolérant, plus doux, plus affectueux... Je veux gagner *cette* âme à force de bonté.

* * *

Tel sera le but spécial de la neuvaine mensuelle que les Associés du monde entier feront en l'honneur de saint Michel et de saint Joseph, du 11 au 19 mars. Tous prieront pour que soit couronné de succès l'apostolat de chacun.

* * *

Chaque lundi du mois de Mars, une messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de Saint-Michel, sera célébrée dans le sanctuaire du Mont-Saint-Michel.

Indulgence plénière, en la fête de saint Gabriel Archange (18 mars pour ceux qui récitent tous les jours le chapelet de saint Michel). — Cond. ordin.

Indulgence plénière, pendant la neuvaine ou l'un des huit jours qui suivent. — Cond. ordin.

Indulgence plénière aux Associés de l'Archiconfrérie. L'une des six nouvelles accordées par Pie X (Date conseillée, le 11. Cond. ordin.)

Saint Joseph et la France

Voici revenu le mois consacré au glorieux époux de la T. S. Vierge. Depuis un demi-siècle le culte de saint Joseph est allé grandissant. Aujourd'hui il est extrêmement populaire, et le mois de mars est maintenant cher aux catholiques presque à l'égal du mois de mai.

Sait-on que de ce progrès admirable la France, fille aînée de l'Église, fut l'artisan persévérant et zélé ? Nos théologiens et nos saints s'appliquèrent à mettre en lumière le rôle de saint Joseph, et ce nous est un titre de gloire.

C'est ce que disait éloquemment le Cardinal Pie dans une page que nous sommes heureux de citer :

DÉJÀ, au quinzième siècle, deux hommes, éminents à des titres divers, s'étaient appliqués à sonder les mystères des grandeurs et des vertus de saint Joseph, en vue de procurer l'extension de son culte. L'un d'eux, à qui son nom, imité de celui du saint abbé de Clairvaux, faisait une douce loi de marcher sur les traces de ce pieux docteur, saint Bernardin de Sienna, consacra plusieurs discours célèbres à développer les mérites transcendants du glorieux patriarche. Et tandis qu'il en popularisait le nom de ville en ville sur le sol de l'Italie, une branche plus énergique était partie de la France, d'où son impulsion avait retenti jusqu'au sein du concile œcuménique. Si plus d'une ombre vint obscurcir la renommée du fameux chancelier de l'Université de Paris, on peut espérer que le zèle ardent et victorieux qu'il déploya pour les prérogatives de celui que Jésus-Christ a daigné appeler ici-bas son père lui fit pardonner les incertitudes et les contradictions de sa doctrine par rapport aux prérogatives du vicaire terrestre de ce même Jésus. Ce qui est certain, c'est que le discours prononcé par Gerson devant les Pères de Constance restera, sinon comme un monument d'éloquence et de goût, du moins comme un traité de théologie profonde sur cette matière ; et ce discours, au sentiment de Benoît XIV,

emprunte une autorité considérable à cette particularité attestée par un contemporain, à savoir qu'il fut entendu avec une extrême faveur par toute l'Église assemblée conciliairement. Ce savant pape, qui, même comme écrivain privé, met toujours tant de réserve dans ses jugements, ne fait point difficulté de dire qu'au nombre de ceux qui ont le plus travaillé et contribué par leurs écrits à l'amplification de la gloire de saint Joseph, on ne peut absolument omettre Jean Gerson, le chancelier de Paris, non plus qu'Isidore de Isolani, de la famille de saint Dominique, dont tous les autres panégyristes plus tardifs n'ont fait que suivre les traces et reproduire la doctrine.

Et, de fait, les pages les plus lumineuses, les plus attrayantes, les plus onctueuses, écrites depuis par des hommes tels que saint François de Sales, le pieux Olier et plusieurs autres maîtres de la vie spirituelle, n'offrent tant d'intérêt que par le tour nouveau donné au même fond d'idées et de considérations. Qu'on ait la générosité ou plutôt la justice de nous laisser ce dédommagement que nous tenons à grand honneur et à grand prix : oui, la tradition catholique, concernant le ministère sublime de saint Joseph et la perfection avec laquelle il l'a rempli, a trouvé dans notre Église gallicane depuis saint Bernard, ses organes les plus accrédités et les plus éloquents. Les deux panégyriques de saint Joseph par Bossuet sont à la fois les plus magnifiques monuments élevés à la gloire du héros et les chefs-d'œuvre les plus accomplis du théologien et de l'orateur. Le grand homme a tenu tout ce qu'il avait promis en disant au début de son premier discours : « Dans le dessein que je me propose d'appuyer les louanges de saint Joseph, non point sur des conjectures douteuses, mais sur une doctrine solide tirée des Écritures divines et des Pères, leurs interprètes fidèles, je ne puis rien faire de plus convenable que de vous représenter ce grand saint comme un homme que Dieu choisit, parmi tous les autres, pour lui mettre en main ses trésors, et le rendre ici-bas son dépositaire ;

et je prétends vous faire voir que, comme rien ne lui convient mieux, il n'est rien aussi qui soit plus illustre, et que ce beau titre de depositaire, nous découvrant les conseils de Dieu sur ce bienheureux patriarche, nous montre la source de toutes ses grâces et le fondement assuré de tous ses éloges.

« Or, pour peu que nous entrions dans la substance intime du sujet, il nous serait facile de montrer que l'aigle alors naissant de la chaire française, en donnant à ses conceptions l'incomparable vêtement de sa merveilleuse parole, n'a pas détaché ses yeux des doctrines de ses devanciers dans l'école théologique de Paris, et surtout dans la maison de Navarre, et qu'il s'est contenté d'imprimer le cachet de son génie aux aperçus du chancelier Jean Gerson et de son prédécesseur Pierre d'Ailly; aperçus devenus familiers à cette pléiade ecclésiastique si éminente qui a illustré la religion en France pendant la première moitié du dix-septième siècle. »

CHRONIQUE MONTOISE

Le " Souvenir Normand " au Mont-Saint-Michel.

Sur notre rocher la chronique d'hiver n'est jamais la plus fournie. Signaler le passage des glaçons, l'invasion presque quotidienne des brumes épaisses, le choc des tempêtes... à cela se borne, ou à peu près, le récit de l'annaliste depuis la Toussaint jusqu'à Pâques.

Comme bien on pense, les Pèlerins ne foisonnent pas; les Touristes se sont envolés vers des climats plus doux. Ah! si nous avions le ciel de Nice... Mais le Mont ne serait plus le Mont. Ne le regrettons point.

Nous dirions volontiers à nos lecteurs quelques nouvelles qui ont leur importance; ce n'est pas l'heure encore. Ils ne perdront, au reste, rien pour attendre un peu plus.

Que faisons-nous? L'avenir..., nous préparons l'avenir! Tous les habitants du Mont ne font pas autre chose l'hiver.

Quand le soleil daignera de nouveau sourire aux sables sombres, alors on verra s'épanouir quelques projets qui, dans le recueillement de la froide saison, auront été élaborés.

D'ores et déjà nous en dévoilerons un, seulement un.

Des fêtes se préparent qui auront leur conclusion grandiose au Mont-Saint-Michel le 25 août prochain.

Nous avons reçu la visite de M. le marquis de la Rochetoulon et Grente (Henri de Corneville), founder-president of the « Souvenir Normand », l'organisateur intrépide des fêtes normandes célébrées les années dernières à Rouen, Hastings, Corneville, Caen, Dives, Falaise.

Cette année, le « Souvenir Normand » (en abrégé le S. N.), prépare toute une série, une sorte de grand pèlerinage, dont voici les étapes avec leurs dates probables.

Ouverture des fêtes, à Cherbourg, le 10 août.

Le 11, embarquement pour les îles anglo-normandes, qui seront visitées dans l'ordre suivant : Aurigny, Guernesey, Jersey.

Le 22, départ de Jersey pour Carteret. Le 23, visite à Saint-Sauveur le Vicomte, pose d'un monument aux héros normands d'Italie, chantés par le Tasse dans la *Jérusalem déliée*.

Le 24, fêtes à Coutances et à Hauteville-la-Guiscard, patrie de Robert Guiscard.

Enfin le 25, au Mont-Saint-Michel, fête de clôture, dont le programme sera particulièrement soigné.

Monseigneur l'Évêque de Coutances a promis de donner à la partie religieuse de ce programme sa haute approbation.

En attendant que nous soyons à même de donner des détails plus précis, notons que le « cri » du S. N. est « Diex

aïe! Saint-Sauveur et Saint-Michel! » et que les plus illustres seigneurs normands des Siciles sont les Gravina dont le chef est le duc de Saint-Michel.

Dès l'an 910, Rollon, premier duc de Normandie, dota le monastère du Mont-Saint-Michel d'une terre considérable et « du depuis » on ne compta plus les munificences de ses successeurs à l'égard du Mont au Péril.

Les ducs et leurs aventureux sujets furent toujours fiers de posséder le Mont en leur Province et partout où les conduisirent leurs conquêtes, ils firent honorer le nom de saint Michel. Le porter était pour eux une gloire.

Voilà pourquoi le S. N. a pensé que c'était justice de venir pèleriner en ce Mont, chéri des aïeux.

Les Normands de tous les pays seront là : ceux d'Angleterre et ceux de France avec ceux des Siciles, de Chypre et de Palestine...

Ces fêtes seront comme l'antienne triomphale ou l'éclatante fanfare qui préludera aux cérémonies du XII^e centenaire du Mont-Saint-Michel, qui commenceront le 16 octobre prochain pour se terminer le 16 octobre 1909.



NOTRE CONCOURS

NOTRE concours d'articles, nouvelles, légendes et poésies est clos à la date du 1^{er} mars.

Le succès a dépassé de beaucoup nos espérances : un grand nombre de travaux nous ont été envoyés, dont plusieurs d'une réelle valeur. Les prix seront décernés incessamment par un jury composé d'écrivains compétents et les récompenses seront remises de suite aux lauréats.

Aucun nom ne sera publié. Nos amis, nous le savons, ont voulu travailler à la gloire de saint Michel et non pas à la leur.

Que tous les lauréats et les autres reçoivent ici l'expression de notre bien vive gratitude.

Devant l'impossibilité où nous sommes de publier tous les travaux reçus, nous nous voyons obligés de n'insérer que les meilleurs et les plus utiles, et cela dans l'ordre que nous dicteront les circonstances.

Encouragés par ce premier et magnifique succès, nous avons résolu de poser à nos bienveillants et chers lecteurs une question à laquelle *tous absolument* pourront et voudront répondre.

A bientôt donc !

N. B. — L'abondance des matières nous oblige à remettre au mois prochain l'article « Actions de grâces ».

M. L'ABBÉ LAFORÊT-LEVATOIS

Directeur du Pèlerinage et de l'Archiconfrérie
de saint Michel

(Suite)

II. — Le Séminaire de Coutances

Au mois d'octobre 1870, Léon Levatois quittait le collège de Saint-Lô pour le grand séminaire de Coutances.

La guerre franco-allemande suivait son cours. L'écho de nos désastres venait expirer au pied des murs d'enceinte du séminaire. Presque chaque jour, le tambour de ville avait à publier quelque sinistre nouvelle. Lorsque ses roulements se faisaient entendre sur la place du Parvis Notre-Dame, plus d'une fenêtre s'ouvrait précipitamment, laissant voir une tête curieuse de jeune séminariste avide d'apprendre ce qui se passait à la frontière.

L'austère sulpicien qui présidait alors aux destinées de la communauté était M. Bénésit. Il a laissé dans le diocèse de Coutances la réputation d'un homme de Dieu. Les prêtres qui ont eu le bonheur de recevoir ses leçons et de modeler leur vie sur la sienne, lui gardent une vénération profonde.

Léon Levatois se mit sous la direction d'un jeune sulpicien, M. Ollivier, décédé le 23 août dernier, chapelain de la Communauté des sœurs du Mont-Carmel à Avranches. C'est pour assister aux obsèques de son premier directeur que le curé du Mont-Saint-Michel a fait son dernier voyage.

Les débuts de l'année 1871 furent très pénibles pour le séminaire de Coutances. La jeunesse cléricale prit sa large part des souffrances et des deuils de la Patrie aux abois. Les séminaristes furent renvoyés dans leurs familles, où ils demeu-

rèrent durant plusieurs mois ; les vastes bâtiments étaient convertis en hôpital pour les varioleux.

L'abbé Levatois, qui avait revêtu la soutane avant ces vacances forcées, fut lui-même atteint par la terrible épidémie qui achevait de décimer notre pays. Sa constitution un peu chétive en éprouva encore un ébranlement qui faillit être fatal. Peu à peu cependant le jeune clerc prit le dessus et sans rop de heurts put poursuivre ses études théologiques.



LE GRAND SÉMINAIRE DE COUTANCES. — LA COUR SAINT-MICHEL.

L'Evêque de Coutances était, en ce temps-là, Monseigneur Jean-Pierre Bravard. Esprit distingué, passionné pour les recherches archéologiques, autant que Pasteur pieux, entreprenant et zélé, il évoquait assez, par sa taille élancée, sa face longue et émaciée, son regard doucement mystique, les personnages hiératiques qui illustrent les verrières de nos vieilles cathédrales.

Originaire du diocèse de Lyon, il avait terminé son éducation cléricale au séminaire de Sens. Vicaire à la cathédrale de cette ville, il s'était fait remarquer par son éloquence et sa piété. Il fut le premier compagnon du P. Muard dans la fondation de la communauté de Pontigny. Au bout de deux ans de vie religieuse, il rentra dans son diocèse d'origine, puis, plus tard, revint à Sens en qualité de vicaire général. C'est là que le choix du Souverain Pontife le distingua pour l'élever sur le siège épiscopal de Coutances.

Nous ne croyons pas nous tromper en disant que l'œuvre capitale de Monseigneur Bravard fut la restauration du Pèlerinage du Mont-Saint-Michel. Il y mit tout son cœur, il y consacra bien des veilles ; il eut du moins la joie de voir, avant de mourir, le culte de saint Michel remis en honneur et les pèlerins accourir en rangs pressés, comme au moyen-âge, vers le Mont au Péril de la Mer.

Un décret du 20 octobre 1863 avait supprimé la Maison Centrale du Mont-Saint-Michel. Aussitôt Monseigneur Bravard était intervenu auprès de l'Empereur et de ses ministres. Après de laborieux et longs pourparlers, les négociations aboutirent enfin à un bail (31 mars 1865) concédant aux évêques de Coutances la jouissance des bâtiments abbaciaux. Les conditions en étaient onéreuses.

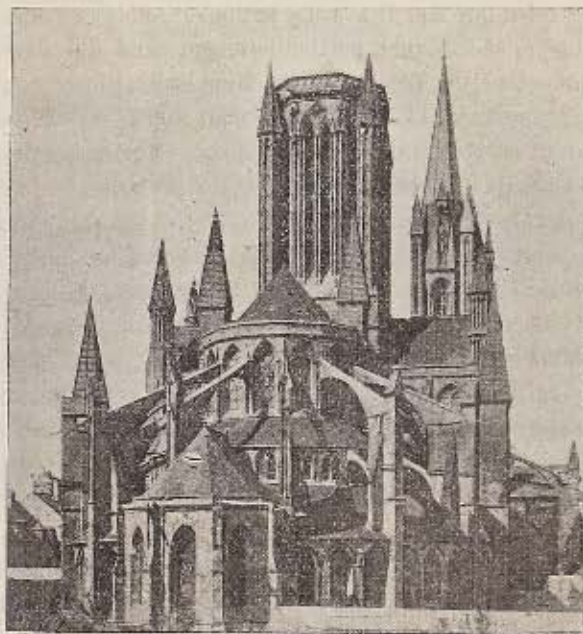
Monseigneur Bravard confia d'abord la garde du célèbre sanctuaire à des prêtres diocésains qu'il rêvait de constituer en Congrégation religieuse. Il s'aperçut bientôt qu'il s'était trompé en fondant sur ces premiers auxiliaires, dévoués sans doute, mais manquant de cohésion, une entreprise aussi vaste et difficile. Il songea alors aux Pères de Pontigny et fit à leur concours un appel pressant.

En 1867, le R. P. Robert prenait en mains la Direction de la nouvelle communauté, composée de trois Pères et de trois Frères.

Comme bien on pense les débuts furent excessivement durs. La France avait désappris le chemin du Mont-Saint Michel, qui

n'était plus pour beaucoup qu'un légendaire séjour de tortures et de douleurs imméritées.

Les nouveaux missionnaires, l'Évêque lui-même, se multipliaient sans résultats apparents. C'était l'heure des semailles et de la germination lente et cachée.



L'ABSIDE DE LA CATHÉDRALE DE COUTANCES

(Vue prise des jardins de l'évêché.)

L'année terrible passa, lugubre, comme la tempête qui secoue les chênes dans la forêt.

La paix faite, il y eut, on le sait, comme une renaissance de la vieille piété française. Il suffit souvent que le vent de l'épreuve écarte la cendre pour que le feu réapparaisse et se rallume. Aux labeurs ardu, à l'attente anxieuse de 10 années,

devait succéder l'ère des pèlerinages et, en 1877, les splendeurs inoubliables du couronnement de l'Archange.

En 1872, l'abbé Laforêt-Levatois faisait sa seconde année de séminaire. Il avait reçu la sainte tonsure des clercs et se préparait à recevoir les Ordres Mineurs. Comment l'Évêque de Coutances l'avait-il discerné parmi les nombreux jeunes gens qui peuplaient alors son séminaire ? Nous ne savons. Toujours est-il que Mgr Bravard « le nouvel Aubert » comme on l'a appelé, affectionnait particulièrement celui qui devait mourir directeur du Pèlerinage du Mont-Saint-Michel. Aux jours de promenade, l'abbé Levatois était appelé à l'Évêché. Là il classait les collections d'antiquités que Mgr Bravard ne manquait jamais d'augmenter de quelques nouvelles et rares pièces au cours de chaque visite pastorale. L'évêque avait sans doute reconnu dans le jeune séminariste cette passion innée de l'ordre et de la symétrie non moins que ce goût prononcé pour les études archéologiques qui distinguaient le curé du Mont-Saint-Michel.

Cependant l'abbé Levatois se sentait appelé à la vie religieuse. Il sollicita de son évêque l'autorisation de quitter le diocèse et d'entrer dans l'Ordre de Prémontré. L'alliance, en cette Compagnie d'élite, de la vie contemplative et de la vie active l'avait séduit.

Mgr Bravard refusa net d'abord, puis essaya de persuader à l'abbé qu'il se trompait, que sa faible santé, ses goûts, son caractère, le désignaient plutôt pour la vie pastorale. Ce fut peine perdue. A bout d'arguments, le prélat tenta une diversion : « Pourquoi revêtir la soutane blanche des fils de saint Norbert ? Au Mont-Saint-Michel il y a aussi des Pères Missionnaires qui allient la contemplation et l'action !... Entrez donc au noviciat de Pontigny. » Et l'Évêque racontait la fondation à laquelle il avait travaillé, faisait valoir les raisons générales et particulières qui militaient en faveur de sa congrégation préférée.

Enfin, il fut décidé que l'abbé Levatois irait passer l'année

suivante au petit séminaire de l'Abbaye-Blanche (Mortain) ¹, en qualité de surveillant de la division des grands. Pendant ce temps il étudierait sa vocation.

L'année scolaire écoulée, le jeune clerc alla revoir Monseigneur. Sa détermination de se faire religieux n'avait fait que s'affermir ; mais il s'était rendu en partie aux raisons de Sa Grandeur. Il allait entrer dans la Congrégation de Pontigny. Sur le conseil de Monseigneur, il passa ses vacances



L'ABBAYE-BLANCHE

au Mont-Saint-Michel, où il s'initia aux diverses œuvres établies sur la Sainte Montagne.

Au mois d'octobre 1874, il disait adieu à la Normandie et se dirigeait vers l'abbaye de Pontigny, en Bourgogne, pour y commencer son noviciat.

(A suivre.)

E. C.

¹. Maintenant vide de ses professeurs et élèves, expulsés en décembre 1906.

LE PÈRE FROMOND.

C'ÉTAIT un beau vieillard, le père Fromond. Malgré ses campagnes d'Afrique et ses 77 ans passés du dernier automne, il était encore droit comme un cerge et gai comme un pinson. Aussi les gamins prétendaient-ils que le Bon Dieu ne devait pas savoir bien au juste l'âge du père From (c'est ainsi qu'ils appelaient le vieux soldat, puisqu'il ne l'avait pas fait vieillir comme les autres gens.

A le voir passer ce matin de février avec sa haute stature, son pas alerte, son bon visage, sa moustache blanche comme la neige qui couvrait la terre, on eût dit franchement que la Providence semblait bien un peu avoir oublié l'âge du père From...

— Ohé! père Fromond!

L'appel était si énergique que le bon vieux interpellé en fit un « demi-tour » presque militaire.

— Ah! c'est toi, Gaston! — puis avec un sourire malicieux: Prends garde, mon garçon! tu vas t'enrhumer; il fait froid, tu ne devrais pas sortir.

— Allons, bon! vous êtes toujours plaisant et taquin, père Fromond.

— Et tu m'as appelé pour...?

— Pour vous dire qu'il fait froid, et qu'il fait bon prendre un verre pour chasser le « brouillard ».

Entraîné par son interlocuteur, un grand gaillard à la mine joviale, le père Fromond entre dans l'auberge où l'attendent, pour « trinquer », une demi-douzaine de jeunes gens. Bientôt la conversation s'anime, les réparties spirituelles du vieux provoquent des éclats de rire aussi sonores que fréquents, et, parmi les interlocuteurs c'est un feu-croisé de plaisanteries et de joyeux propos.

— Oh! si je suis naïf, père, riposte tout à coup un des jeunes gens, à qui le père Fromond vient de décocher une pointe un peu aigüe, si je suis naïf, vous m'êtes un peu cousin...

— Tu veux dire...?

— Eh! que l'on est bien un peu naïf quand on se laisse enjôler par le curé au point de lui donner cent francs, comme vous l'avez fait, père! pour payer une statue de saint... saint... saint Michel.

— Pas possible!! clame en chœur tout l'auditoire, tandis que le jeune persifleur jouit déjà de son succès et sourit d'un air narquois.

— Oui, j'ai donné cent francs à M. le Curé, et si tu trouves que je me suis montré naïf en agissant de la sorte, nous sommes, mon cher, beaucoup plus cousins que tu ne le penses!

— ???

— Eh oui! car M. le Curé n'a pas eu la peine de solliciter mon offrande...

— !!!

— Je savais que le bon prêtre avait l'intention de placer une statue de l'Archange dans le chœur de l'église. Et comme j'ai pour saint Michel un culte spécial, j'ai voulu participer autant que je le pouvais à l'érection de sa statue.

— Hum! votre placement n'est pas sûr, père! et saint Michel pourrait bien oublier de forcer saint Pierre à vous ouvrir la porte du paradis! glapit un des jeunes gens, provoquant le gros rire de tout l'auditoire.

— Pour ça, mon fils, j'ai plus confiance en lui qu'en toi, et j'ose espérer que lorsque le bon Dieu me citera à son tribunal pour lui rendre des comptes, le grand Archange plaidera un peu en ma faveur... Cependant par mon offrande j'ai voulu surtout acquitter une dette de reconnaissance.

— Saint Michel s'est montré gentil pour vous?

— Oui, mon cher, saint Michel, comme tu le dis, s'est montré gentil pour moi..., plusieurs fois! et si le père Fro-

mond est encore là pour vous faire la morale à tout ce que vous êtes de libertins, c'est à Lui qu'il le doit!

— Vous croyez, père???

— Mais oui, je le crois et j'en suis sûr! Si tu en veux la preuve, écoute! Avant de partir pour l'Afrique, j'étais allé, entraîné par ma sœur, pieuse comme un ange, faire le pèlerinage du Mont-Saint-Michel. Un prêtre que je rencontrai dans le sanctuaire, là-bas, me fit promettre de porter toujours sur moi une médaille de saint Michel qu'il me donna. J'avoue que je ne croyais guère à toutes ces pratiques-là, mais comme je ne savais rien refuser à ma sœur, je conservai la médaille et je fis régulièrement tous les soirs une petite prière au saint du Mont... »

Les jeunes gens se regardaient, les uns narquois, les autres intéressés visiblement. Le cabaretier s'était approché des buveurs. Sans se troubler, le vieux soldat continuait :

« Un matin nous eûmes avec les Bédouins un engagement assez sérieux. Grâce à Dieu, le père Fromond n'a jamais été poltron, et ce jour là, soit dit sans vanité, il le montra fièrement! Un feu de peloton: ce fut court; on cria : « A la baïonnette! » et au pas de course sur les moricos!

Contrairement à leur habitude, ils nous attendaient de pied ferme, faisant pleuvoir sur nous une grêle de balles. Les gredins visaient juste et autour de moi, — j'étais au premier rang, — les vides se creusaient rapidement. Mon shako et ma capote étaient tronés; nous arrivions sur les Bédouins; je reçois une balle en pleine poitrine... Aux trois quarts étourdi par le choc, je tombe, mais de suite je me relève; je saisis mon fusil resté près de moi, et, en deux bonds, je me trouve au milieu des moricos que je bûche ferme. A grands coups je me fraye un passage au milieu d'eux et je plante ma baïonnette dans le cheval de leur Cheik. Une mêlée terrible s'engage autour de moi; les Bédouins, qui semblent sortir de terre par centaines, veulent à tout prix dégager leur chef embarrassé sous son cheval; mais les Français viennent à mon aide; après

trois quarts d'heure d'une lutte acharnée, je m'empare du Cheik et je le fais prisonnier. Un contre dix, les nôtres avaient combattu comme des lions et débusqué les Bédouins.

Tandis que sur le champ de bataille on reconnaissait les morts et que l'on comptait les blessés, je voulus me rendre compte de ma blessure, qui, à mon grand étonnement, ne me faisait nullement souffrir... La balle avait traversé mes vêtements et.... s'était aplatie sur la médaille de saint Michel! Je n'avais pas une égratignure!!

Aussi voyez-vous, on peut me plaisanter sur mes croyances, on peut se moquer de mes pieuseries, comme vous dites, on peut me trouver naïf de faire une large offrande pour ériger une statue de saint Michel dans notre église; de tout cela je ne m'inquiète guère, allez; jamais sarcasme de sceptique n'a empêché une balle de trouer une poitrine humaine, et j'ai plus de confiance dans les promesses d'une foi basée sur des miracles comme celui-là que dans les blagues de tous vous autres, qui n'êtes que des hableurs sans courage! »

On ne riait plus autour du père Fromond; le bon vieux, tout ému, d'un trait vida son verre, salua d'un geste les jeunes gens et sortit.

ARMUCL.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Charente Inférieure. — Les Mathes : M^{lle} Louise Dréhou.

Côtes-du-Nord. — Saint-Brieuc : M. Pierre Deschamps; M^{me} Prochomme, née de Kersanté; M^{me} Eveillard, née Fanny Pradal; M^{me} Louis Sédéan, née Pétron; M. l'abbé H. Gadiou, *chanoine titulaire*. — Kerbors : M^{me} V^{ve} Louis Le Coz. — Berhet Confort : M^{lle} Marie Yvonne Keranbrun.

Eure. — Bratsuil-sur-Iton : M^{me} V^{ve} de Pilon de Buhorel, née Marie-Gabrielle de Chalange.

Finistère. — Quimper : M^{me} Bardelos; M^{me} Tréridic; M^{lle} Boucher.

Haute-Garonne. — Toulouse: M. Henri de Mont de Benque; M^{me} Lucase, née Catherine de Monou; M^{me} de Médraon-Malsaug, née Clouff; Viel; M^{me} Janet, née Noémie Laffond.

Gers. — Lavardens: M. Auguste Vital André Mouton.

Hérault. — Béziers: M. Xavier Le Bars, très dévot propagateur et culte de saint Michel.

Ille-et-Vilaine. — Antrain-sur-Coussnon: M. le comte de Gélion. — Rennes: M. le comte de Palys; M. Guillemot; M^{me} P. Le Chais, née Valentine Houllé.

Loire-Inférieure. — Le Clion: M^{me} V^{ve} Badeau.

Loiret. — Orléans: M^{me} Melaquin, *zélatrice*.

Lot. — Les Quatre Routes: M^{me} Coste.

Maine-et-Loire. — Cholet: M^{me} Marie Delannay; M^{me} Marie Bour.

Manche. — Notre-Dame de Granville: M. l'abbé Poincy. — Lessay: M. l'abbé Lahaie, ancien vicaire de Pontbesson. — Le Valdécie: M. l'abbé Delorme. — Montanel: M. l'abbé Domin, ancien vicaire de Hambay. — Le Mont-Saint-Michel: M. Victor Huot. — Saint-James: M^{me} V^{ve} Villard, née Jeanne Talet. — Avranches: M. Henri Peisil; M^{me} Julia Lefèvre; M^{me} M. Mariette, née Yvon; M^{me} Marguerite de Bionneau. — Le Val Saint Père: M. François Le Franc. — Saint Martin: M^{me} Hourine Le Masle. — Cherbourg: M. Pierre Daurat.

Mayenne. — Fromentières: M. Félix Ciron.

Meuse. — Bar-le-Duc: M^{me} Eugénie Michel, née Janin.

Basses-Pyrénées. — Anglet: M. l'abbé Bernard Vidal; M^{me} Béatrice Vidal.

Saône-et-Loire. — Châlons-sur-Saône: M. François Grandjean. — Verdun-sur-le-Doubs: M^{me} Parion, née Justine Bouriaux.

Seine. — Paris: M^{me} V^{ve} Denachâtel, née Marie Virginie Dantal.

Seine-et-Oise. — Villiers le Bel: M. Gabriel Charpentier.

Seine-Inférieure. — Le Havre: M^{me} Sauvage.

Tarn. — Castres: M^{me} Gabrielle Géli.

Alsace-Lorraine. — Kirchum; M^{me} Louise Rubmann.

Belgique. — Bruges: M^{me} Auguste Carbon, née Elisabeth David. — Gougny: M^{me} Elisa Marie Madeleine Wauthy, *zélatrice*. — Valcourt: sœur Saint-Lé, des religieuses Ursulines d'Avranches, morte en exil.

Canada. — Québec: M. Emile Renaud; M^{me} Ovide Renaud.

... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in Lucam sanctam !...

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUS

DANS LA 34^e ANNÉE

DES

ANNALES DU MONT-SAINT-MICHEL

1^{re} Livraison. — Avril 1907.

Bonsens !	1	A Paris. Un pèlerinage à Saint-Michel	13
De la vie et de la force	3	Don Thomas le Roy	15
Calendrier	4	Le Pape douneur	19
Arbres et soldats de saint Michel.		Actions de grâces	21
Saint Michel et Pie X	10	Adieux à nos chers défunts	23
L'Age de la Passion et de la Résurrection	12		

2^e Livraison. — Mai 1907.

Patie !	28	Saint Michel au mont Gargan	34
Bus de Marie	30	Dom Thomas le Roy (fin)	37
Revue mensuelle	30	Actions de grâces	43
Calendrier	31	Adieux à nos chers défunts	46
Mémos et touristes	32		

3^e Livraison. — Juin 1907.

Janvier !	49	Source de Civilisation	60
Revue mensuelle	51	Saint Michel, ange gardien du Saint-Sacrement	61
Calendrier	52	Actions de grâces	67
Bonsens !	53	Adieux à nos chers défunts	70
Classique. Visite de M. Dujardin-Beaumetz	59		

4^e Livraison. — Juillet 1907.

Source de Croisade	73	et de Jeanne d'Arc	85
Indépendance de la Portoucote	75	Saint Michel Archange, Protecteur de la ville de Bruxelles	88
Calendrier	76	Actions de grâces	93
Chronique du Pèlerinage	77	Adieux à nos chers défunts	95
Le 8 Mai. Fêtes de saint Michel			

5^e Livraison. — Août 1907.

Le Mus de saint Michel	97	La légende dorée de l'Assomption	112
Notre-Dame d'août	100	La première procession de l'Assomption au Mont-Saint-Michel	115
Orémion	100	Automobilisme	115
Calendrier	101	Actions de grâces	117
Chronique du Pèlerinage. La ligue Patriotique des Femmes françaises	102	Adieux à nos chers défunts	119

6^e Livraison. — Septembre 1907.

Distinction pontificale	121	Salettes	130
Frans saint Michel et ses Anges	123	La Mort de saint Aubert	136
Années: Fêtes de saint Aubert et de saint Michel	125	A saint Michel (poésie)	138
En Canada	129	Rectification	139
Saint Michel, protecteur de la		Actions de grâces	140
		Adieux à nos chers défunts	143

7^e Livraison. — Octobre 1907.

Le Rosaire au Mont-Saint-Michel.....	145	Chronique.....	155
Les Anges gardiens (poésie).....	148	Fête de saint Aubert.....	158
Calendrier.....	149	Pèlerinage de l'Ecole Sainte-Marie de Ducey.....	161
Annales : Fête de l'Archange saint Michel.....	150	Neuvaine pour nos défunts.....	163
La Fête du 16 octobre.....	151	Actions de grâces.....	165
Construction et dédicace du sanc- tuaire de saint Michel.....	152	Adieux à nos chers défunts.....	167

8^e Livraison. — Novembre 1907.

Mort de M. le Directeur de l'Archi- confrérie de saint Michel.....	170	Bannière de la Ligue patriotique des Françaises.....	183
Calendrier.....	174	Neuvaine de services funèbres.....	187
« Invito sacro ».....	175	Nouvelle direction.....	188
Chronique.....	177	Actions de grâces.....	189
Pèlerinage d'Yvetot.....	179	Adieux à nos chers défunts.....	191
A Bruxelles.....	182		

9^e Livraison. — Décembre 1907.

Fin d'année : L'Éternité.....	193	Chronique Montoise : La Fête du 16 octobre.....	196
Que dites-vous ?.....	194	La dévotion à saint Michel.....	203
Calendrier.....	196	Actions de grâces.....	205
L'Encyclopédie contre le Mader- nisme.....	197	Adieux à nos chers défunts.....	216

10^e Livraison. — Janvier 1908.

Soyons des saints !.....	217	« Sèze de Versailles ».....	225
Calendrier.....	221	Importante faveur.....	227
Elles vous aimaient !.....	222	Notre concours.....	229
Le Règne du Sacré-Cœur.....	224	Saint Michel et le petit Noël.....	230
Le 12 ^e Centenaire du Mont Saint- Michel.....	226	Actions de grâces.....	237
La dévotion à saint Michel au dio-		Adieux à nos chers défunts.....	239

11^e Livraison. — Février 1908.

Soyez bons !.....	241	M. l'abbé Laforêt-Levatois.....	249
Calendrier.....	245	Notre Concours.....	256
Trois Vérités.....	246	« Cysternes » et Réservains.....	257
Chronique montoise : Les Exploits de la Foudre.....	247	Actions de grâces.....	261
		Adieux à nos chers défunts.....	263

12^e Livraison. — Mars 1908.

C'est le moment.....	265	M. l'abbé Laforêt-Levatois (suite).....	270
Les conquêtes pacifiques.....	265	Le Père Fromond.....	282
Saint Joseph et la France.....	270	Adieux à nos chers défunts.....	285
Le S. N. au Mont-Saint-Michel.....	272	Table des matières.....	287
Notre concours.....	275		

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — Fr. Simon, imprimeur breveté (1874-08)

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

PÈLERINAGE & ARCHICONFRÉRIE

DE

l'Archange Saint Michel

AU MONT-SAINT-MICHEL

(Manche)



M

Permettez au Directeur de l'Archiconfrérie et des Œuvres de Saint Michel de faire un pressant appel à votre zèle et veuillez accueillir favorablement la liste ci-jointe, sur laquelle nous vous serons reconnaissant d'inscrire les nouveaux abonnements recueillis par vos soins.

Vous avez compris combien est importante l'œuvre catholique et française que nous poursuivons de tous nos efforts.

Dans le culte du Grand Archange et sur cette Sainte Montagne qu'on a si bien dénommée « La Merveille de l'Occident », les *Annales du Mont-Saint-Michel* ont l'ambition d'être un guide autorisé

Elles retracent en effet, avec l'antique histoire du Mont-Saint-Michel, si merveilleuse, si dramatique, si nationale, les fastes nouveaux de sa résurrection. Elles racontent les manifestations qu'y renouvelle chaque année la piété catholique, notent

les faveurs qui ont récompensé la confiante dévotion des Pèlerins. En un mot, elles font la chronique du Sanctuaire de l'Archange.

Elles suivent avec soin les importantes restaurations qui sont faites à l'Abbaye-forteresse et décrivent les beautés si diverses que la nature et l'art ont rassemblées dans ce lieu unique, « Merveilles de l'Occident ».

Les *Annales* sont encore l'organe de l'Archiconfrérie universelle, érigée au Mont-Saint-Michel, en l'honneur et sous le vocable de saint Michel, Prince de la milice céleste, Gardien et Patron de l'Église, Protecteur de la France, Introduceur des âmes au ciel.

L'Archange qu'un Père de l'Église appelait « l'ouvrier des divins triomphes », saint Michel, ne doit-il pas être de la part des catholiques — à l'heure actuelle, — l'objet d'une dévotion spéciale ? Les Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X, en prescrivant de l'invoquer, après chaque messe basse, n'ont-ils pas montré clairement que l'Église met en lui son espérance ?

Les *Annales* sont la chronique mensuelle du Culte de saint Michel dans les cinq parties du monde.

Pour les Pèlerins et les Touristes, pour les Archéologues et les Artistes, les *Annales* sont une revue intéressante, instructive et édifiante.

Vous ferez œuvre éminemment apostolique et méritoire en remplissant selon vos moyens la liste ci-jointe, ce qui sera le meilleur moyen de propager autour de vous la dévotion à Saint Michel.

Là est le salut,....

Avec nos remerciements anticipés, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de notre profond respect.

Le Directeur de l'Archiconfrérie de saint Michel,
du Pèlerinage
et des *Annales* du Mont-Saint-Michel,

J. LEPETIT, v. g.

ANNALES DU MONT-SAINT-MICHEL

REVUE MENSUELLE

Organe de l'Archiconfrérie universelle et du Culte de Saint Michel
et Chronique du Pèlerinage du Mont-Saint-Michel

ABONNEMENTS AUX ANNALES DU MONT-SAINT-MICHEL

France : 2 fr. — Étranger : 3 fr.

NOM DU COLLECTEUR :

ADRESSE :

NOMS ET ADRESSES DES ABONNÉS	FR.	C.
1		
2		
3		
4		
5		

N. B. — Toute personne qui remplira cette liste, recevra en hommage une magnifique reproduction en couleurs du **Saint Michel du Guide**, célèbre peintre italien, des Ateliers artistiques de l'Imprimerie Fr. SIMON, de Rennes.

Retourner cette feuille à Monsieur le Directeur des *Annales*,
Au MONT-SAINT-MICHEL (MANCHE),

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — *QUIS UT DEUS ?* — POËME DÉVOTIF. — DU MONT SAINT-MICHEL AU MONT DES OLIVIERS. — M. L'ABBÉ LAPORTE-LEVATOU (Suite). — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX À NOS CHERS DÉFUNTS.

QUIS UT DEUS ?

Quis ut Deus? C'est la parole éternelle du Verbe. De toute éternité, le Fils, l'intelligence du Père. Dieu qui se connaît, dit: Il n'y a d'infini, d'incréé que Celui sans lequel rien ne subsiste. O mon Père, qui es-tu comme vous, bon, majestueux, un, varié, riche en conception, scrutateur, aimant, ferme dans sa volonté, miséricordieux, plein de charmes, type de tous les êtres, de ceux qui ont la beauté de la force, de ceux qui ont la grâce de la faiblesse tendre? Qui est comme vous, magnanime, beliqueux, pacifique, savant, éloquent, poète, maître dans tous les arts? Qui comme vous est ancien sans affaïssement, et jeune sans bornes en son être? Qui est brillant, immense, modeste, caché, comme vous, pré-ent et invisible en tout: dans l'onde qui murmure ou mugit, dans l'herbe qui penche et s'agite, dans le feu qui vivifie, purifie et dévore, dans les astres éclatants? O Père, tout ce qu'il y a de

vous dans les êtres que nous avons créés n'est rien, comparé aux associations différentes de merveilles et de vertus qui sont en vous et aux œuvres toutes nouvelles qui peuvent jaillir de votre pensée, de votre volonté qui sont ma pensée, ma volonté !

O Père, de toute éternité je suis de vous, engendré et non créé; vous m'engendrez de toute éternité par un acte qui ne connaît ni commencement ni fin, ni succession; vous me connaissez infiniment et je vous connais de même; vous m'aimez et je vous aime de telle sorte que nous ne sommes pas unis mais un. Rien n'égale votre amour qui est le mien pour vous. Cet amour il est substantiel, il est notre vie et il dit avec moi ce que je dis d'après vous; Qui est comme Dieu ?

Quis ut Deus? C'est la parole de Michel. Il l'entend dans l'harmonie de la Divinité, il la voit. Elle est l'expression de ses contemplations incessantes. Il la dit avec une intelligence, un amour, une énergie que les hommes ne soupçonnent point et n'auront jamais. O le cœur brûlant d'un archaïque! Quelle voix, quelle âme dans ses chants, quelles ardeurs, quelle absorption en la vue et l'embrassement de ce que la nature angélique peut saisir de la Divinité! La considérer, se foudre en elle autant qu'il est possible, c'est la suprême force de Michel. Il est guerrier sans doute, il est le prince de la milice céleste, mais cette puissance contre Satan est faite de sa vie d'union à Dieu. Il est un contemplatif, il en a la sérénité! Ainsi était-il représenté, d'après ce que l'on assure, dans les images les plus anciennes. C'est en regardant Dieu qu'il terrasse Lucifer. En l'église Saint-Gervais d'Avranches, on le voit triompher de celui-ci sans effort, dans l'immobilité fière de ses membres magnifiques, la figure calme, éclairée et belle par le rayonnement de la splendeur mystérieuse dont il se pénètre.

Quis ut Deus? Parole de toute la cour des cieux. Une créature terrestre la prononce au-dessus même de Michel.

C'est la Vierge Marie, la Mère de Dieu, reine des Anges. Quels concerts! En des formes ou des accords d'une multiplicité d'origine et d'une variété indéfinie et supérieure à toutes les voix et à toutes les lyres par lesquelles chantent les humains, les habitants du ciel disent: Qui est comme Dieu! Ils le répètent toujours et ne se répètent jamais.

Quis ut Deus? La terre et les hommes, les éléments et les animaux, librement ou par impulsion irrésistible, tiennent aussi ce langage. C'est celui de l'homme vertueux, qu'il soit savant et alors il proclame avec plus d'ampleur la grandeur incomparable de Dieu, ou qu'il soit ignorant et alors il manifeste la sublimité de l'élévation native de toute creature humaine. Mais c'est aussi le langage de l'impie: par son acharnement il révèle un être qui le gêne, une noblesse qui l'humilie, un pouvoir, des commandements et de la persistance desquels il ne parvient pas à se débarrasser. De même Satan le dit par sa colère stupide: Qui est comme Dieu? Son *Non serviam* obstiné, vil et malfaisant, est encore un *Quis ut Deus?* Il proclame son maître en même temps qu'il le nie.

De diverses manières aussi certains hommes nient ce Dieu. D'autres, moins audacieux, nient sa supériorité: Il y a, essaient-ils de déclarer, égal à Dieu. Ce sont tous ceux qui en politique égalent César à Dieu, l'erreur à la vérité, le mal au bien. C'est le catholicisme libéral.

Mais, qui est comme Dieu? répondait Pie IX quand il avertissait les Français que cette erreur était bien plutôt que le communisme¹ celle qui l'effrayait pour notre pays et lorsqu'il publiait le Syllabus, la moderne « colonne de l'univers » suivant ses propres expressions².

Dans cette réunion de propositions condamnées, les soixante-dix-septième à quatre-vingtième sont les suivantes:

1. *Annales ecclésiastiques* de Dom CHAMARD, 1869-1873, pages 543-547.
2. *Annales ecclésiastiques* de CHANTREL, 1867 à 1868, page 78.

les : « A notre époque il n'est plus utile que la religion catholique soit considérée comme l'unique religion de l'État, à l'exclusion de tous les autres cultes.

« Aussi c'est avec raison que, dans quelques pays catholiques, la loi a pourvu à ce que les étrangers qui s'y rendent y jouissent de l'exercice public de leurs cultes particuliers.

« Il est faux que la liberté civile de tous les cultes et que le plein pouvoir laissé à tous de manifester ouvertement et publiquement toutes leurs pensées et toutes leurs opinions jettent plus facilement les peuples dans la corruption des mœurs et de l'esprit, et propagent la peste de l'indifférentisme.

« Le Pontife Romain peut et doit se réconcilier et transiger avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne. »

Le libéralisme, Pie IX, dans l'encyclique *Quanta cura*, rappelait que Grégoire XVI le qualifiait de *délire* et lui-même le reconnaît une liberté de perdition.

Qui est comme Dieu ? continua Léon XIII lorsqu'en 1901 il écrivit, dans une lettre à l'archevêque de Westminster et aux autres évêques de la même province : « On ne connaît que trop ce fléau qui tantôt sévit, tantôt est menaçant et qui a pour origine les opinions complètement erronées dont l'ensemble est ordinairement désigné sous le nom de catholicisme libéral. Le même pape avait écrit dès le commencement de son pontificat, dans l'encyclique *Arcanum* sur le mariage :

« Personne ne doute que le fondateur de l'Église, Jésus-Christ, n'ait voulu que la puissance sacrée fût distincte de l'autorité civile et que chacune en ce qui concerne ses opérations fût libre et indépendante ; sous cette réserve toutefois, utile à l'une et à l'autre et au bien de tous les hommes, que l'union et la concorde régneraient entre elles et que dans les choses qui relèvent du droit et de la police

des deux pouvoirs, quoique d'une manière différente, celui qui a la garde des intérêts humains dépendit, comme il est opportun et convenable, de l'autre auquel les intérêts célestes ont été confiés¹. »

« Il n'est jamais permis, dit l'encyclique de Léon XIII sur la liberté humaine, de revendiquer et de défendre les libertés de penser, d'écrire, d'enseigner, les libertés de la conscience, et des cultes, à titre de droits naturels de l'homme..... »

L'encyclique *De Jesu Christo Redemptore*, par laquelle l'illustre Pontife clôtura la dernière année sainte de Rome, proclama qu'il était temps que l'homme, après avoir si souvent recueilli l'exposé de ses droits « entendit aussi parler des droits de Dieu ».

Qui est comme Dieu ? s'est écrié Pie X, fermement régnant, lorsque dans sa première lettre encyclique du 4 Octobre 1903 il a fait cette déclaration :

« Il en est et en grand nombre, nous ne l'ignorons pas, qui, poussés par l'amour de la paix, c'est-à-dire de la tranquillité, de l'ordre, s'associent et se groupent pour former ce qu'ils appellent le parti de l'ordre. Hélas ! vaines espérances, peines perdues ! De partis d'ordre capables de rétablir la tranquillité au milieu de la perturbation des choses, il n'y en a qu'un, le parti de Dieu. C'est donc celui-là qu'il nous faut promouvoir, c'est à lui qu'il nous faut amener le plus d'adhérents possible, pour peu que nous ayons à cœur la sécurité publique. L'Apôtre nous avertit que personne ne peut poser d'autre fondement que celui qui a été posé et qui est le Christ Jésus². »

Dans l'encyclique *Jucunda sanè*, relative au centenaire récent de saint Grégoire le Grand, nous lisons :

« Ceux-là aussi se trompent gravement qui en s'occupant du bien public, et surtout en défendant la cause des

1. Léon XIII, *Allocutions*, page 133, 1^{er} volume.

2. *Association catholique*, Octobre 1903, page 294.

classes ouvrières, ont pour principal souci l'aliment et le bien-être matériel du corps, et passent sous silence le salut des âmes et les devoirs très graves de la profession de foi chrétienne.

« Parfois ils ne craignent pas de couvrir comme d'un voile certains préceptes fondamentaux de l'Évangile, redoutant d'être moins écoutés ou d'être complètement délaissés. Certes, il sera conforme à la prudence de procéder par degrés, même dans l'exposition de la vérité, lorsque l'on traitera avec ces hommes qui sont totalement hostiles à nos doctrines et pleinement éloignés de Dieu. — *Les blessures qu'il faut tailler*, dit saint Grégoire, *doivent être auparavant palpées d'une main légère*. Mais cette habileté elle-même prendra les caractères de la prudence charnelle si elle devient une règle d'action constante et générale, et cela d'autant plus que, par cette attitude, on semble faire peu de cas de la grâce divine qui est accordée, non seulement au sacerdoce et à ses ministres, mais à tous les fidèles du Christ, afin que nos paroles et nos actions émeuvent fortement les cœurs¹. »

Qui est comme Dieu ? a redit l'évêque doctrinal et vigilant qui a le Mont Saint-Michel dans son diocèse et dans ses armes, lorsque, le 24 Août 1906, il écrivit au Saint-Père :

« Puissent les catholiques se persuader que ce n'est pas en réclamant les mêmes droits pour l'erreur et pour la vérité, ni en faisant marcher de pair le mal et le bien qu'ils relèveront notre infortuné pays. Très-Saint-Père, le *Libéralisme*, solennellement condamné par Pie IX, de si grande mémoire, est plus vivant que jamais : il s'est introduit partout. Combien d'œuvres, en apparence bonnes, en sont imprégnées ! Le libéralisme nous a conduits aux abîmes et c'est en lui que nous chercherions le salut !

1. *Rome*, Avril 1904, page 105.

« Vous l'avez dit, Très-Saint-Père, le salut sera pour nous dans le parti de Dieu¹. »

Quis ut Deus? Comment ne serait-ce donc point le cri de ralliement de tous les catholiques éclairés ? Comment ne voudraient-ils pas être et constituer le parti de Dieu ? Comment reculeraient-ils après les invitations et les promesses du Vicaire de Jésus-Christ, par crainte d'insuccès, par prudence charnelle ? Les catholiques ne réfléchissent point — affaissement de leur esprit et de leur cœur — à la force surnaturelle qui est avec eux et jusqu'en eux-mêmes. Ah ! s'ils y croyaient autant que leurs adversaires qui s'inquiètent de leurs moindres mouvements ! S'ils sentaient comme les ennemis du christianisme qu'un serviteur de Dieu est un homme au-dessus des autres par sa puissance, pourvu que l'orgueil ne l'aveugle pas sur son propre néant !

La Vénérable Jeanne d'Arc, prochainement bienheureuse, s'il faut se laisser aller aux espérances données, hésita-t-elle à être, à elle seule, le parti de Dieu, en face des oppositions et de l'indolence officielles, des sarcasmes de l'ennemi et des périls de sa mission puisqu'elle, la Pucelle, avertissait « qu'elle ne durerait guère plus d'un an². » Saint Michel et ses saintes l'inspiraient sans doute³, mais les Papes nous enseignent. Jeanne sauva son pays, mieux guidée par ses voix que les généraux par leur expérience⁴. Le parti de Dieu répondant à l'appel des Pontifes ne ferait pas moins.

Le parti de Dieu, parti aussi de l'homme, parti de la science sociale dans ce qu'elle a de profane, comme dans ce qu'elle a de sacré, car la société est une création de

1. *Semaine Religieuse du diocèse de Coutances et Avranches*, n° 38, 20 septembre 1906, page 658. Ce numéro contient aussi le témoignage de satisfaction de Pie X pour cette lettre.

2. *Rohrbacher*, XXI, page 299.

3. *Rohrbacher*, XXI, page 258.

4. *Rohrbacher*, XXI, pages 282-290-292.

Dieu, parti de la justice et de l'aide mutuelle, de l'autorité et du patriotisme, de l'union aussi. Les œuvres qui s'inspirent de Dieu sont modérées, pacifiantes, respectueuses des autres, bonnes à des degrés divers, humbles et désireuses de l'effacement. Point d'ambitions électorales dans le parti de Dieu, mais l'affirmation des droits de Dieu et de son Église sur les états, la déclaration des motifs surnaturels qui doivent déterminer le chrétien dans ses actes politiques, l'action fondée sur la foi, la défense et le suscitement des institutions surtout où elle vit.

O saint Michel, en ce douzième centenaire de votre apparition sur le Mont-Tombc, vous qui fûtes et restez le chef du parti de Dieu dans le monde des Anges, pressez par ceux qui sont les gardiens de nos frères de France, la formation du parti de Dieu en ce pays dont vous fûtes le protecteur ! Devant Jérusalem ne combattiez-vous point, vous aussi, avec les croisés de France et ne les entraîniez-vous pas impuissants à la défaite de l'Islam, lorsqu'ils apercevaient ou croyaient reconnaître saint Georges luttant avec eux ¹ ? A Orléans défendue par Jeanne, sur le pont des Tourelles vous marchiez à la tête des Français, d'après ce que les prisonniers anglais racontèrent avoir vu ².

Attaqués sur notre sol par une autre armée infernale, ne nous formerez-vous pas, comme malgré nous s'il le faut, en armée de Dieu ?

Quis ut Deus ? faites retentir par une de ces interventions qui vous appartiennent ce mot de la guerre sainte. Sonnez, sonnez, trompettes angéliques, sonnez la charge, voici venir les Francs. O Marie, ô Immaculée, est venu le cinquantième de vos visites à notre nation pécheresse et décadente. Lorsqu'elle va vous les rendre en d'immenses

1. *Bohrbacher*, XIV, pages 534-544.

2. *Bohrbacher*, XXI, page 295.

pèlerinages, ah ! parlez aux cœurs de certains d'entre nous. Après avoir dit à la jeune enfant, Bernadette, que vous étiez l'Immaculée Conception, écrivez dans l'âme des hommes de notre peuple que vous êtes la Reine de France, vous, la Mère de Dieu. Et parce qu'ils vous aiment, ils voudront être le parti de votre Fils, le parti de Dieu.

Qu'il en soit ainsi !

TANCRÈDE ROTHE,

Professeur de Droit aux Facultés catholiques de Lille.

Aux Associés de l'Archiconfrérie universelle
de Saint-Michel.

POUR PRÉCISER...

Nos lecteurs remarqueront le magistral article qui précède ; ils lui accorderont leur attention toute spéciale et en méditeront les enseignements profonds et les lumineuses déductions.

M. le professeur Tancrède Rothe adresse aux catholiques un appel pressant. Pour les inciter à former enfin nettement le « parti de Dieu », réclamé par les Souverains Pontifes et les Évêques de tous les pays, il ne craint pas de remonter aux principes et de mettre en évidence les leçons de l'histoire les plus concluantes, les plus encourageantes aussi.

Les associés de l'Archiconfrérie Universelle de Saint Michel, dont le Souverain Pontife écrivait naguère « qu'ils avaient bien mérité de la cause catholique ¹ » ne sont-ils pas dorés et

1. Bref du 15 juillet 1904.

déjà à l'avant-garde de ce parti dont la création s'impose comme une impérieuse nécessité en nos temps troublés ?

Cependant ne nous payons pas de mots : et des principes, toujours indispensables, sachons descendre aux actes.

Être du « parti de Dieu » consiste à être *catholique pleinement et avant tout*.

N'est pas du « parti de Dieu » celui qui, par exemple, achète ou vend les dimanches sans nécessité !..

N'est pas du « parti de Dieu » le patron qui se désintéresse de l'âme de ses ouvriers, de ses serviteurs, de ses employés...

N'est pas du « parti de Dieu » celui qui vit dans l'égoïsme stérile de ses pensées étroites, de ses haines mesquines, de sa religiosité vague, sensuelle presque, de ses charités circonscrites, de ses préventions irréductibles, de ses jalousies stériles.

N'est pas du « parti de Dieu » celui qui ne se soumet pas sans restriction aux Chefs établis par Jésus-Christ pour nous conduire dans la voie du salut. Arrière les critiques et les défiants ; les soldats qui ont toujours quelque chose à blâmer dans la manœuvre commandée, sont ordinairement les mauvais soldats, ceux qui fuient devant l'ennemi, en criant « A la trahison ! »

Que notre préoccupation constante soit de soutenir et de promouvoir *toutes* les œuvres de concentration catholique. Que les Associés de saint Michel se fassent les auxiliaires dévoués de leurs prêtres, qui sont leurs guides autorisés en toute espèce d'entreprises de zèle...

Voilà notre vœu. Voilà comment nous contribuerons efficacement à former le parti de Dieu, dans la mesure de nos forces et de notre influence.

Que ce soit notre résolution à tous. Mais ayons soin de la spécialiser, selon notre condition et notre milieu. Que s'il y a un sacrifice d'amour-propre à faire, faisons-le généreusement. Le temps presse et la cause de Dieu réclame *tous* ses ouvriers.

* * *

La neuvaine générale du 11 au 19 avril aura pour but de hâter la formation d'un parti de Dieu compact et agissant.

* * *

Chaque lundi du mois d'Avril une messe pour les Associés vivants et defunts de l'Archiconfrérie universelle de Saint-Michel sera célébrée dans le sanctuaire du Mont-Saint-Michel.

Indulgence plénière, pendant la neuvaine susmentionnée, ou l'un des huit jours qui suivent. — Cond. ordin.

Indulgence plénière aux associés de l'Archiconfrérie universelle de Saint-Michel (l'une des six nouvelles accordées par Pie X.) — Date conseillée le 12. Cond. ordin.

Indulgence plénière (jour au choix) pour ceux qui récitent tous les jours le chapelet de saint Michel. — Cond. ordin.

A V I S

Nous prions instamment nos chers Abonnés, ainsi que nos dévoués Zélateurs et Zélatrices, de nous envoyer le plus tôt possible le montant des abonnements pour 1908-1909.

Leur exactitude sur ce point simplifie beaucoup le travail des bureaux et constitue une sérieuse économie pour l'œuvre de Saint-Michel.



Du Mont-Saint-Michel au Mont des Oliviers¹.

Au moyen âge, le pèlerin allait prendre ses coquilles à Saint-Michel ; de là il se rendait à Saint-Jacques de Compostelle, ensuite à Rome, enfin à Jérusalem.

QUAND il est question d'apparition et de réconfort angélique, on songe à saint Michel. D'apparitions, l'Archange en est coutumier ; et d'ordinaire, s'il daigne apparaître, c'est pour secourir l'humanité. Aussi, lorsque dans l'Évangile nous lisons : *Du ciel, l'ange apparut qui le réconfortait*, volontiers nous donnons à cet ange anonyme le nom de saint Michel.



ECCO HOMO

Puis, cette apparition au Jardin des Oliviers vous fait penser que, onze siècles plus tard, en 1099, en pleine croisade, et à une heure décisive, toujours auprès du Mont des Oliviers, un ange paraissait soudain, croisé mystérieux, réconfortait par sa vue Godefroy et ses braves, et la victoire revenait sous les drapeaux français. Cet ange était saint Michel, et nous aimons à croire que c'est lui aussi qui apparut au divin Maître.

Que saint Michel ait été l'ange de la sainte agonie de Jésus, pourquoi, du reste, ne pas l'admettre après saint Anselme², après saint Bonaventure qui, dans ses Méditations.

1. Article envoyé pour le « Concours » des *Annales*.
2. Saint Anselme fit le pèlerinage du Mont Saint-Michel.

établit un dialogue entre Jésus Agonisant et saint Michel, après tant d'autres¹ ?

L'ange vient réconforter le divin Agonisant, c'est-à-dire le divin *Lutteur*. Il reçoit la mission exceptionnelle, étrange, de consoler la détresse non moins étrange du Fils de Dieu. Or si saint Michel fut l'Ange gardien du Verbe fait chair, n'est-ce pas lui qui dut protéger, jusqu'à la fin, la sainte Humanité de Jésus ? Michel qui lutta pour Dieu le Père, qui fut son fondé de pouvoir, n'était-il pas dans son rôle en assistant Dieu le Fils, en le soutenant dans sa prostration ?

Stratège redoutable, il a chassé Satan du ciel : n'est-ce pas lui qui l'empêchera de rôder plus longtemps autour de son Maître ? Oui, il convient qu'apparaisse à Gethsémani le vainqueur des anciens jours ; la dignité du souverain Maître semble appeler l'intervention de l'Ange souverain, du chef des milices célestes.

Paraissez donc, Bras de Dieu ! Champion des triomphes divins, votre place est ici, car c'est l'heure du prince des ténébres ; ou plutôt cette heure s'écoule....

Et l'ange apparut !.... Jadis Lucifer refusa de s'incliner. Ici Jésus se prosterne devant son Père, et l'Ange devant son Dieu ! Lucifer voulut faire valoir les droits de l'ange : saint Michel proclame, une fois encore, les droits de Dieu !....

Il assista le Christ, il assistera les Chrétiens, les fils du Christ. Sur son bouclier s'émoussent les traits de l'enfer ; ses succès passés garantissent ceux de l'avenir, et depuis sa double apparition du Mont des Oliviers, son protectorat s'affirme à travers les siècles.

« O céleste Messager de Dieu auprès de son fils qui agonise, nous vous saluons avec émotion, avec reconnaissance ! O

1. Saint Grégoire le Grand, Théophylacte, Mansi, Denis le Chartreux, Meffath, Salmeron, Serrarius, François de Luz, le Vénéérable Bède, Corneille à Lapide, Calmel, Sylveira, P. Faber, Marie d'Agréda,.... Après le docteur séraphique, ou Mystère de la Passion, du XV^e siècle, établit un dialogue entre le divin Agonisant et l'Archange saint Michel.

défenseur séculaire de la France, apparaissez encore et soyez son réconfort ! Archange des croisades et de Jeanne d'Arc, vous avez chassé le Croissant et l'envahisseur ! saint Michel, au secours ! la France combat ! »

Après Pie IX et Léon XIII, notre Saint-Père le Pape Pie X espère que la lutte actuelle se terminera par le triomphe avec le secours de l'Archange béni. Saint Michel est en effet le soutien de toutes les luttas, de toutes les agonies. Qu'il daigne ranimer notre courage, affermir notre constance, nous faire combattre le bon combat, celui de la vérité contre l'erreur, du bien contre le mal ! qu'il nous soutienne dans la lutte suprême et introduise nos âmes au ciel, où la divine Moisson paiera les sueurs de la terre, et où le calice amer deviendra celui des douceurs éternelles.

L'abbé Joseph DOSSARD.

M. L'ABBÉ LAFORÊT-LEVATOIS

Directeur du Pèlerinage et de l'Archiconfrérie
de Saint-Michel

(Suite¹)

III. — Le noviciat de Pontigny.

Nous n'avons pas l'intention de faire suivre au lecteur les exercices variés qui composent la trame de ces deux années de solitude et de paix profonde, où le jeune homme fait l'apprentissage de la vie religieuse. Pour les gens du monde, accoutumés à prendre les choses par leur petit côté, et pour qui la formation à la vertu demeure une question oiseuse,

1. Voir les livraisons de février et mars 1908.

certes, les méditations, les lectures spirituelles, les « coupes... » les exercices de modestie, d'obéissance, en un mot, les mille riens d'un noviciat, sont futilité et sottise. Les hommes qui réfléchissent sans parti pris reconnaissent l'efficacité de ces « riens » pour donner à la volonté sa consistance, au cœur ses élans généreux, au jugement plus d'ouverture et de sûreté.

Uniforme, et pour beaucoup crucifiante, cette vie de continue sujétion et de perpétuel recueillement. L'abbé Levatois, dont on sait l'activité dévorante, l'imagination vive, toujours en travail, le caractère nettement décidé, devait plus que nul autre souffrir de cette sorte de réclusion et de ces épreuves multipliées à plaisir, dont parfois — Dieu me garde d'en médire, — l'unique raison est la seule volonté du Père Maître, qui, lui, voit toujours hant et loïn : assouplir un caractère et former un homme.

Notre jeune novice se mit à l'œuvre de tout cœur. Déjà au séminaire de Coutances, il sortait de sa timidité native pour taquiner ses amis. Ce fut toujours son plaisir. ... D'aucuns ont dit : ce fut son défaut. Ne leur en déplaise : ce fut aussi son charme. Que s'il excédait quelquefois et faisait jaillir par ses pointes aiguës un sang d'ailleurs trop à fleur de peau, il le reconnaissait vite et se mettait en devoir de panser la plaie qu'innocemment il venait de faire. « Allons, disait-il, ne vous fâchez donc pas. Qui aime bien, taquine bien ! Quand j'aime quelqu'un je le lui prouve en le taquinant. » C'était vrai.

Un clerc irlandais, venu au Séminaire de Coutances pour y suivre les cours de théologie, était souvent en butte aux plaisanteries de l'abbé Levatois. Flegmatiquement il laissait tomber ces mots, que le malin séminariste ne manquait point du reste de ramasser pour, à la prochaine occasion, les retourner contre leur auteur : « Il était toute petite et toute méchante ! »

Au noviciat l'abbé Levatois rencontra de bons amis... donc il taquina. « Lors des « coupes » hebdomadaires, aimait-il à raconter, je commençais invariablement mon accusation par ce chapitre-là. Ma phrase était stéréotypée. Je l'avais compo-

sée du reste dans le plus beau latin que j'avais pu trouver ! »

A propos de « coulpe », le cher défunt nous pardonnera de raconter, après lui, l'aventure que voici et dans laquelle le Père Levatois se révèle tel que nous l'avons connu : ingénieux, fertile en expédients, bouillant toujours et bon tout au fond.

On était en pleine fenaison. Après le déjeuner, le Père Maître annonça que les Novices iraient travailler dans les prés dépendant de la communauté. Ces prés que traverse le Serein sont envahis par une légion de lézards, crapauds, grenouilles, etc., qui se trouvent là... comme chez eux. Or, le Père Levatois avait une horreur invincible de ces bêtes qui, au moment qu'on y pense le moins, surgissent sous la fourche des faneurs, sautent et se glissent dans l'herbe, dérangées qu'elles sont dans leurs habitudes par les importuns ouvriers.

Aussi, prévoyant que la séance de fenaison allait avoir lieu, il avait joué de ruse. Ses aptitudes à la décoration et son goût de l'ordre l'avaient désigné à ses supérieurs pour la fonction de sacristain. C'était heureux : il avait donc réservé des linges sacrés et, ce matin-là, comme par hasard, il avait commencé à les purifier. A l'annonce du travail dans la prairie, le bon frère sacriste se morfond : « Et les linges sacrés qui sont dans l'eau ! Que faire... ? » — « Restez à les purifier », telle fut la solution imposée par le Père Maître. Et ce jour-là notre novice impressionnable n'eut pas la vision tant redoutée des lézards verts qui se traînent silencieusement.

Mais, — juste retour des choses — voici que peu après a lieu le chapitre et les novices, tous sans exception, reprochent au « cher frère Levatois » de s'être soustrait au travail manuel, subrepticement, par stratagème... Pour quel motif ? Serait-ce que le travail manuel lui répugne ? Serait-ce orgueil, ou paresse ? Le fait est là. L'accusé bondit ; il veut parler, se justifier. Le Père Maître l'en empêche. Du moins la revanche va venir et pour sûr, — tel confrère ne sera pas épargné, quand l'accusé de maintenant sera devenu accusateur à son tour.

Hélas ! combien amère fut la déception — mais combien opportune ! Voici en effet que le Père Maître a la parole. C'est le juge qui prononce la sentence : elle fut cruelle. « Puisque vous vous êtes séparé de la Communauté, je vous condamne à vous en séparer encore ! Retirez-vous à l'écart. Vous ne direz pas un mot jusqu'à la fin de l'exercice... »

Jamais ne fut mieux appliqué le fameux *Per quæ peccavit quis, per hæc et torquetur*. En sortant du chapitre, le frère Levatois dit à un confrère : « Le Père Maître a eu raison... »



L'ABBAYE DE PONTIGNY

Voilà comment on dompte une nature revêche. Non seulement le frère Levatois subit en toute humilité son châtement, mais depuis il prit part aux travaux des champs, dussent ses instinctives répugnances le faire souffrir.

Celui qui se prêtait de si bonne grâce à sa formation religieuse fut vite apprécié de ses supérieurs. Ils lui confièrent plusieurs fonctions importantes et délicates. Nous avons déjà dit qu'il était chargé de la sacristie. Emploi bien médiocre, dira-t-on, et qui exige plus de talent et de goût que de science. Nous n'en disconvenons pas ; mais nous ajoutons que souvent, dans les communautés la fonction de sacriste n'est pas celle qui exige le moins de tact, de savoir-faire et de fermeté.

M. l'abbé Levatois savait commander, parce qu'il avait appris à obéir. C'est la loi et nul n'y échappe. Lui qui traçait avec tant de précision une ligne de conduite, observait avec fermeté la consigne donnée, au risque d'entrer en conflit avec de plus forts ou de plus dignes. On le vit, un jour de Pâques, refuser à un professeur du scholasticat « l'aube liturgique » qu'il réclamait, — seul d'ailleurs, alors que les Pères avaient usé de celle, moins strictement liturgique parce que trop riche de dentelles, mais que le frère sacristain avait disposée par ordre de son supérieur..... Sommations, prières, recours « à qui de droit », ne l'intimidèrent point. « Le Père Supérieur m'a donné des ordres. J'obéis ! »

Vinrent les fameuses épreuves que dans la Compagnie de Jésus — dont les Pères de Pontigny avaient adopté la plupart des constitutions et coutumes — on nomme « expérimentis. » L'une d'elles consiste à faire faire aux novices une espèce de pèlerinage *in-promptu...*, du moins *in-promptu* pour les novices. Le supérieur élabore l'itinéraire, fixe les étapes jour par jour, prévient les hôtes complaisants du passage de la caravane. Mais les novices, eux, ignorent tout. Le chef de file emporte les éphémérides qu'il effeuillera chaque matin. C'est la mise en pratique de la maxime évangélique : « A chaque jour suffit sa peine. » Quant au lendemain, il est interdit de s'en enquérir. Et on s'ingénie à multiplier les surprises. Quant aux hôtes eux-mêmes, ils ne se font pas faute — au contraire — de mettre à l'épreuve la patience des novices et leur humilité.

Le Frère Levatois fut établi directeur du Pèlerinage d'expériment. Il aimait plus tard à raconter les salutaires émotions de cette vie errante à travers l'inconnu. Le journal de route disait : « Ménagez vos forces. Demain, longue route. » Or, « demain », l'éphéméride ordonnait : « Séjour au même endroit. » — Ou encore : « Demain excursion agréable ». Et il se trouvait que l'excursion était — à dessein — plutôt pénible.

Un soir, les jeunes novices frappent à la porte d'un presbytère : la gouvernante, stylée par son maître, prend une attitude de Cerbère, puis prévient M. le Curé, qui, à son tour, fait répondre durement qu'il ne loge point les coureurs de grands chemins. Les bons frères insistent, déclinent leurs titres et qualités, mais en vain. Le vieux pasteur apparut enfin, objurque, menace; les épithètes malveillantes ne manquent même pas, si bien que, croyant à une véritable méprise, les jeunes gens prennent le parti de se retirer. Mais où aller? Il fait nuit et les voilà en pleine campagne, au milieu des vignobles. Atterrés, ils vont s'en aller, lorsque la scène change... avec les acteurs. Plus de Cerbère menaçant, ni de curé soupçonneux... Le repas du soir est servi, que la plus franche cordialité assaisonne.

Ce n'est pas tout cependant. Voici que le vieux curé remet à chacun de ses hôtes une couverture et une paire de draps et, dans l'obscurité, les conduit à travers les ceps de vigne, jusqu'à la porte d'un vieux manoir abandonné dont il leur remet les clés. Un laconique « Bonsoir ! »... et les novices laissés seuls sont « maîtres de la situation ». Mais quelle situation ! Dans les grandes pièces du manoir de vieilles paillasses sont disposées à terre. C'est tout l'ameublement. Recueillis — car c'est l'heure du grand silence — les novices s'installent dans les pièces que leur assigne leur « chef ». Celui-ci d'ailleurs a choisi la plus mauvaise paillasse. *Honor... et onus!* Les chandeliers sont éteints. Alors, c'est dans le manoir un remue-ménage universel : de menus trotlinements, timides d'abord, puis de plus en plus hardis, se font entendre. Le manoir serait-il hanté ? Hélas, oui ! Un régiment de souris et de rats l'ont envahi et en ont fait leur champ de manœuvre. Pauvres novices : ils eurent presque peur cette nuit-là... à la grande hilarité de leur hôte, qu'ils prirent pour confident de leurs émotions avant le départ.

Le Père Levatois, nous devons le dire, n'aimait guère la Bourgogne. L'indifférence générale des populations bourgui-

gnonnes faisait un contraste douloureux pour lui avec l'esprit chrétien des paroisses normandes. N'eussent été les magnificences architecturales de la vieille abbatale de Pontigny et les mâes jouissances de la vie de noviciat, il faut convenir qu'il eût éprouvé dans ce milieu une impression plutôt pénible.

L'abbatale est en même temps l'église paroissiale. Trop souvent, les dimanches, elle était à peu près vide de fidèles ; Plus grande en semblait-elle peut-être, mais combien plus froide aussi !

L'abbé Levatois reçut les saints ordres des mains de Monseigneur Bernadou, archevêque de Sens. A peine ordonné prêtre, ses supérieurs résolurent de l'envoyer au Mont-Saint-Michel. L'affluence croissante des pèlerins réclamait de nouveaux ouvriers. Le Père Levatois promettait d'être un bon chapelain de saint Michel. Il avait d'ailleurs pour cette fonction deux avantages précieux : il était « du pays » et il connaissait déjà son Mont-Saint-Michel.

(A suivre).

E. C.

ACTIONS DE GRACES

MARS

Aube. — Paroisse de Plaines : 2 francs, don à l'Archiconfrérie, en reconnaissance à saint Michel. X.

Aude. — Deux messes en l'honneur de saint Michel en actions de grâces. J. P.

Côte d'Or. — Un cierge en reconnaissance à l'Archange qui a protégé un jeune homme. M^{me} T., zél.

Finistère. — Je désire qu'une messe soit célébrée le plus tôt possible en reconnaissance à saint Michel qui m'a protégée dans un grand voyage que

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, au jugement infallible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

je viens de faire. Grâce à mon auguste gardien j'ai échappé miraculeusement à un danger qui eût pu être fatal. Je vous prie également de faire brûler un cierge pour cette faveur obtenue. M^{me} C. et B.

Hérault. — Une messe pour faveur obtenue. Un cierge. M. T.

Ile-et-Vilaine. — Le cher et vénéré malade pour lequel je vous avais demandé une messe est maintenant hors de danger. Il me charge lui-même de vous remercier et vous prie de célébrer une seconde messe en action de grâces. J. L., zél.

Messe et cierge pour remercier saint Michel. E. B.

Jura. — Offrande à saint Michel pour une heureuse naissance. Prière de consacrer l'enfant. Sr E., zél.

Une messe d'actions de grâces en l'honneur du grand Archange qui a préservé notre maison du feu, alors qu'un incendie terrible dévorait les habitations voisines dans la nuit du 15 au 16 décembre dernier. Sr L.

Ici, nous éprouvons souvent la bienveillante protection de saint Michel et j'ai nos Associés il fait aussi des prodiges. Sr E., zél.

Loir-et-Cher. — De suite une messe pour remercier saint Michel de sa visible protection. E. G.

Meurthe-et-Moselle. — En reconnaissance d'une grâce obtenue, ci-joint cinq francs pour vos œuvres. M. B., zél.

Orne. — Une messe en l'honneur de saint Michel en reconnaissance. A. DE H., zél.

Basses-Pyrénées. — Saint Michel nous a protégés pendant l'année dernière. Vive gratitude. M^{me} D.

Hautes-Pyrénées. — Toute une liste... Guérison après neuvaine à saint Michel; autre guérison également attribuée au saint Archange; plusieurs messes pour diverses grâces obtenues... M. L. P., zél.

Seine. — Cinq francs. Une messe d'action de grâces; le reste pour vos œuvres. M. B.

Seine-Inférieure. — Une neuvaine de messes pour remercier saint Michel qui m'a obtenu ce que je demandais. L. A., zél.

Une messe d'action de grâces pour remercier saint Michel. Guérison obtenue. E. H., zél.

Tarn. — Actions de grâces pour faveur temporelle. Une Associée.

Angleterre. — Nous avons reçu la lettre suivante, qui nous a causé le plus vif plaisir. Avec nous, nos lecteurs béniront saint Michel et le prieront pour la nouvelle convertie.

« Je viens de retrouver une lettre que vous m'avez écrite en décembre 1902. Vous me disiez alors que vous priiez et faisiez prier pour ma conversion. Maintenant je veux vous remercier de tout ce que vous avez fait pour moi et vous faire connaître que vos prières ont été exaucées. L'été dernier un Père jésuite m'a reçus et l'Evêque m'a confirmée dans la sainte Eglise catholique romaine. Je vous suis très reconnaissante et comme vous avez si bien prié pour moi, je vous demande encore une faveur; c'est de rendre grâces pour la bénédiction que le bon Dieu m'a accordée en me faisant appartenir non seulement à l'âme mais aussi au corps de l'Eglise. C'est plutôt un miracle. Si cela vous agréé, veuillez m'inscrire dans la confrérie de saint Michel. Vous

n'aviez pu m'insérer il y a six ans ; aujourd'hui vous le pouvez. Envoyez-moi de nouveau l'image du grand Archange avec la prière et les statuts. J'aimerais bien remercier le grand saint en suivant la même petite règle que j'essayais de suivre quand j'étais encore ignorante et protestante.

Miss C. E. S. I.

AVRIL

Bouches-du-Rhône. — Sachant combien vous avez à cœur de continuer les œuvres du regretté Directeur Laforêt-Levatois, il me tardait de vous assurer de notre inaltérable fidélité en vous envoyant la petite somme incluse. Une de mes associées, M^{me} S. P., a offert 1 franc en reconnaissance d'une délivrance heureuse.

V^{ve} H. R., zél.

Calvados. — Ci-joint 3 francs pour une messe d'action de grâces au bon saint Michel. Je l'avais promise pour mon fils.

V^{ve} M., zél.

Charente-Inférieure. — Je vous prie de faire célébrer une messe en l'honneur de saint Michel, de la part d'une mère reconnaissante, en action de grâces d'une grande faveur obtenue pour ses trois enfants et pour l'heureuse solution d'une affaire de famille.

V^{ve} S., zél.

Notre paroisse vient d'éprouver la protection de saint Michel. Merci au grand Archange.

E. D.

Côtes-du-Nord. — Reconnaissance à saint Michel qui, avec la sainte Famille, a visiblement mené à bien un projet d'avenir. Messe d'action de grâces et demande de protection spéciale pour l'heureux foyer. — Prière d'insérer dans les *Annales*.

Dz M.

Doubs. — Je viens remercier saint Michel à qui vous aviez recommandé notre mission. Elle a eu un grand succès.

M. B.

Grande reconnaissance à saint Michel pour la réussite d'une opération.

A. G.

Eure. — Ci-joint 2 fr. 50 pour que vous célébriez une messe au sanctuaire de saint Michel pour le repos des âmes du Purgatoire en remerciement d'une grâce obtenue.

M. P.

Loire-Inférieure. — Je vous envoie une petite offrande pour vos œuvres en remerciement de toutes les grâces que j'ai obtenues par l'intercession de saint Michel.

S. L., zél.

Maine-et-Loire. — Prière de me faire dire une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel et de saint Joseph.

H. M.

Le malade que je recommandais dernièrement à saint Michel s'est confessé et a reçu les derniers sacrements avant de mourir. Merci à saint Michel.

M. T. E., zél.

Manche. — Prière d'insérer dans le prochain bulletin : « Grâce temporaire obtenue par l'intercession de saint Michel. » Ci-joint 1 franc pour l'œuvre.

M^{me} de la G.

Une personne gravement malade s'était recommandée à saint Michel, avec promesse de publier sa guérison dans vos *Annales*. J'ai la joie de vous annoncer que cette personne est exaucée.

Anonyme.

Mayenne. — Saint Michel m'a obtenu ce que je demandais. Ci-joint épreuves en reconnaissance.

T. M.

Cinq francs pour deux messes d'actions de grâces à saint Michel.

M. G.

Pas-de-Calais. — Une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel pour la prompte guérison de deux petits malades qui lui avaient été recommandés.

J. M.

Basses-Pyrénées. — Cinq personnes remercient saint Michel qui les a visiblement protégés.

M. L. F., zél.

Seine-et-Oise. — A titre d'actions de grâces à saint Michel, inclus honoraires de deux messes.

C. D.

États Unis d'Amérique. — Une associée vous envoie une petite somme pour vos œuvres en reconnaissance d'une faveur obtenue.

M. D., zél.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Bouches du Rhône. — Marseille : M. E. Boschel.

Calvados. — Airan : M. l'abbé Philippe, curé.

Charente — Lignéres-Sonneville : M^{me} Louise Guchet.

Cher — Culan : M. Jean Augendre ; M. Louis Anger ; M^{me} Larnaudier, née Laurence Dubrusset ; M^{me} Plasson, née Léontine Debédde ; M^{lle} Germaine Dagoit.

Côtes-du-Nord. — Saint-Brieuc : M. le comte Georges du Dézarzeul ; M. Marcel Rouzel ; M^{lle} Amélie Anne Duportal. — Lannebert : M^{me} Tilly. — Trévé : M. l'abbé Glory.

Eure-et-Loir. — Nogent-le-Rotrou : M. A. Projean.

Finistère. — Châteaulin : M^{me} Laroque, née du Bellaz. — Brest : M^{me} Carion ; M^{lle} Catherine Joll ; M^{lle} Louise Parou.

Gers. — Lectoure : M^{me} Marcelline Bouzignos.

Hérault. — Montpellier : M^{me} et M^{lle} Gambenq. — Béziers : M. et M^{me} Lalapie. — Agde : M^{me} Christophe.

Ille-et-Vilaine. — La Goussnière : M^{me} la comtesse Christian de Kergerion, née Augustine Bernard de Montebise. — Rennes : M^{lle} Angèle Gaupard. — Villamée : M. l'abbé Dulalande, recteur.

Indre. — Levroux : M. Adalbert Georges Cadillon.

Isère. — Vienne : M^{lle} Amélie Bosc.

Jura. — Lons-le-Saulnier : M^{lle} Adèle Cané.

Loiret. — Orléans : M^{me} Perrin.

Loire-Inférieure. — Nantes : M^{me} veuve Pautouier ; M^{me} Musseau.
Maine-et-Loire. — Tigné : M. Cyprien Aubin ; M^{me} veuve Guibert, née Renée Haucault. — Corzé : M^{lle} Henriette Bouteaux, *zélatrice*.

Manche. — Le Fresne-Peret : M. Leroy, *chanoine titulaire*. — Saint-Lô : M. l'abbé Truffert, *professeur au collège*. — Le Mont-Saint-Michel : M. Robert Lecardouel. — Saint-Sauveur de Pierrepont : M^{me} veuve Paul Malefant, née Placidie Leplongeon. — Avranches : M. Eugène Giard ; M^{me} veuve Lefflatre. — Saint-Aubin-de-Terregatte : M. Auguste Julienne. — Le Val Saint-Père : M^{me} veuve Jean Lesur. — Saint-Rémy des Landes : M^{me} veuve Lacotte, née Euphrasie Beclé. — Saint-Nicolas de Pierrepont : M. Joseph-Auguste Patix. — Ducey : M^{me} veuve Dallain, née Herpin ; M^{me} veuve Gallet, née Marie Leroy ; M^{me} Gouézou, née Orvain. — Saint-Lô : M^{me} Fossard ; M^{lle} Denis ; M^{lle} Sophie Lemur.

Meurthe-et-Moselle. — Vézelize : M^{lle} Virginie Gégout, *zélatrice*.
Morbihan. — Sauzon : M^{me} Portugal.

Oise. — Estrées Saint-Denis : M^{me} C. Dessaint, née Augustine Triquet.

Hautes-Pyrénées. — Lourdes : M. Joachim Raphaël d'Azavedo.

Rhône. — Lyon. — M^{lle} Marie Ballet.

Seine-et-Marne. — Rozoy-en-Brie : M. Grimaux.

Tarn. — Puy-Laurens : M^{me} Olivier. (*« Ses dernières prières ont été le chapelet de la Sainte Vierge et celui de Saint-Michel. C'étaient ses deux plus chères dévotions avec celle au Sacré Cœur. Son dernier entretien a été pour s'engager à propager le plus possible l'œuvre de Saint-Michel. Ses désirs sont sacrés pour moi »* Lettre de sa fille.)

Tarn et Garonne. — Lebastide Saint-Pierre : M. l'abbé de Segou, marquis de Reynès, *curé de Bressols*.

Vienne. — Poitiers : M^{me} Guinbertaud, *zélatrice*.

Indo-Chine. — Saïgon : M^{me} C. Vivier.

Belgique. — Saint-Servais : M^{me} veuve Robert Mahouder, née Piore Delvoque, *zélatrice*. — Buges : M. le chanoine Joseph Lenoir ; M^{me} Barbe de Babander ; M^{me} Lécroix, née Marie Philibert. — Wevelghem : M^{me} Lázaria Bouery. — Gavere : M. Isidore Clous, *curé*. — Thielt : M^{me} Elvina Hortia. — Wetterem : M^{me} C. Bonmart, *religieuse du Sacré-Cœur*.

Canada. — Montréal : M^{me} Brochesi, *mère de Mgr l'Archevêque*. — M. l'abbé François Dan L. *vicaire à N. D.* ; R. P. Eug. V. *benueve, capiste* ; M^{me} Sauvage, née Emma Dan. — Sherrington : M. James Manus ; M. André Prévost ; M^{me} Gagné, née Marie L. Leclerc ; M^{me} Regnier.

États-Unis-d'Amérique. — La Nouvelle-Orléans : M^{me} Louise Roy ; M^{me} Félicité Tuccand ; sœur Saint-François de Sales, *Congrégation de Saint-Joseph*.

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — FR. SIMON, imprimeur breveté (1308-08)

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — LES TROIS SAISONNES. — CÉNOBIQUE MONTOISE. — LES CONCORDS DES ANNALES. — NÉCROLOGIE. — M. l'abbé LAFORÊT-LEVATOU (Suite). — AU PÈRE DE LA MER. — ANNEX A NOS CHÈRES DÉFUNTS.

Aux Associés de l'Archiconfrérie universelle de Saint-Michel.

LES TROIS PRINTEMPS

I

Le printemps, c'est le renouveau de la vie : *Pour le bourgeon*, que l'hiver a tenu fermement serré, c'est l'heure de l'éclosion ; *pour l'oiseau*, que la rigueur des froids avait éloigné de nos pays, c'est l'heure du retour à tire d'ailes vers nos bouquets de lilas ; *pour nos Montois*, que les frimas et la neige isolent du monde, c'est l'heure où, d'accord avec les bois qui reverdissent et les ravenelles qui dorent les remparts, va recommencer la période de vie intense : c'est le moment de faire un dernier nettoyage, et de donner aux devantures des boutiques l'air de coquetterie qui attirera le pèlerin et le touriste ; c'est le moment

où sortent des caisses les objets-souvenirs pour meubler les larges vitrines des magasins; c'est le moment aussi où chaque maison va doubler le nombre de ses serviteurs; et bientôt, vont débarquer à flots les pèlerins et touristes qui viendront admirer les merveilles du Mont, et y prier ses deux fondateurs, saint Michel et saint Aubert.

II

Mais, parallèlement à ce renouveau si intéressant, va s'en faire un autre beaucoup plus beau, beaucoup plus riche : c'est *le renouveau des âmes*, peut-être mortes à la vie des enfants de Dieu, qui vont, par le regret de leurs fautes, la Confession et la Communion de Pâques, renaître à la vie chrétienne, en recevant la grâce, la couleur de vie divine, que leur donnera le contact avec le Fils de Dieu. Jésus-Christ l'a dit : « Je suis la vie; je suis la vraie Vigne, et quiconque ne sera pas inséré sur Moi, par la grâce et mes Sacrements, ne vivra pas! »

C'est *l'accroissement de vie* chez les âmes qui, tout en vivant, sommeillaient dans l'indifférence, dans la théorie du moins possible, et qui vont se secouer dans la Communion pascale, pour veiller à un accomplissement plus exact des Commandements de Dieu et de l'Église, pour prier Notre-Seigneur, assister à la Messe, se dévouer à leurs frères malheureux, et de cette façon, croître en l'amitié de Jésus-Christ qui a dit : « Je suis venu pour que le monde ait la Vie et qu'il l'ait abondante! »

Pour tous, c'est l'heure du réveil où « ressuscités avec Jésus-Christ », nous ferons effort pour ne pas rester absorbés d'intention, uniquement par les intérêts de la terre; mais pour faire, au contraire, de notre perfectionnement chrétien, de la ressemblance de nos sentiments avec ceux de Notre-Seigneur, *l'idée dominante* autour de laquelle graviteront tous les actes de notre condition sociale. Bien

loin d'en souffrir, notre tâche quotidienne n'en sera que mieux remplie, étant faite par amour de Notre-Seigneur et avec l'appui de sa grâce souverainement fortifiante. Et parce que « le Christ ressuscité ne meurt plus », parce que celui qui l'aime « demeure vivant en Lui et porte beaucoup de fruit », nous voudrons tous, ayant partagé sa résurrection au jour de Pâques, observer les préceptes de Celui qui a dit : « Celui-là seul m'aime qui garde mes Commandements ».

III

..... Et pourquoi, puisque, de l'aveu de Pie X, l'Archiconfrérie est une ouvrière de restauration chrétienne, ne pas espérer de nos actes un *renouveau de la France Catholique*? « Que chacun balaye devant sa porte et la rue sera propre, » dit un proverbe chinois. Sans orgueil nous pouvons dire que notre conduite pleinement chrétienne va plus loin, parce qu'au delà du résultat acquis par l'union de nos actions, il y a l'exemple donné et qu'un exemple est un excitant. Si nous songeons que, parmi les âmes à « conquérir », plusieurs négligent ou méprisent même nos pratiques religieuses, par le fait qu'elles ont connu des gens qui, tout en ayant les dehors de la piété, n'avaient rien gagné à son commerce, rien fait de plus que d'autres; — quand ces âmes verront au contraire, que de notre piété sort une plus grande fidélité à accomplir les devoirs de notre condition, un plus ardent amour de nos frères, un empressement plus vif à soulager leurs misères physiques et morales, leur insouciance et leur mépris fuiront vite; elles se demanderont, au moins, si la piété ne serait pas la cause d'une vie, à leurs yeux plus belle. « C'est la volonté du Seigneur que, par notre bonne conduite, nous fermions la bouche à ceux qui nous méconnaissent! »

1. 1^{re} Éptre de saint Pierre, ch. II, v. 15.

RÉSOLUTION. — N'y a-t-il pas des âmes que j'aime et en qui ne s'est pas opéré le renouveau de la vie chrétienne, qui n'ont pas fait leurs Pâques ?

N'y a-t-il pas en moi quelque défaut qui s'oppose à l'estime de nos pratiques religieuses ? Pour donner au prochain un plus bel exemple de vie chrétienne et procurer sa conversion, je veillerai à la destruction de mes imperfections et offrirai à la Sainte Vierge quelques dizaines de chapelet.

Notre bonne mère du Ciel, qui n'a jamais été invoquée en vain, ne pourra qu'exaucer nos prières, pendant ce mois spécialement consacré à sa louange.

* * *

La neuvaine générale commencera le vendredi 8 mai, en la fête de l'apparition de saint Michel au Mont Gargan (Italie). Elle se terminera le samedi 16. Nous la ferons tous, dans un esprit de charité fraternelle, les uns pour les autres, pour les besoins de nos âmes et les intérêts temporels des familles, nombreuses, qui se sont recommandées aux suffrages de saint Michel.

* * *

Le vendredi 8 mai, dans le sanctuaire du Mont-Saint-Michel, messe pour les zéloteurs et bienfaiteurs des œuvres de l'Archange.

Nous engageons nos amis à faire ce jour-là la sainte communion pour les Associés de l'Archiconfrérie universelle. C'est un acte de désintéressement et de bonne fraternité qui ne peut manquer d'être agréable à Dieu.

* * *

Le lundi de chaque semaine, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie universelle de saint Michel, dans le sanctuaire du Mont-Saint-Michel.

Indulgence plénière le 8 mai : chapelet de saint Michel. Condit. ordin.

Indulgence plénière le 8 mai : scapulaire de saint Michel. Condit. ordin.

Indulgence plénière, pendant la neuvaine ou l'un des huit jours qui suivent. Condit. ordin.

Indulgence plénière (jour au choix) pour ceux qui récitent chaque jour le chapelet de saint Michel. Condit. ord.

CHRONIQUE MONTOISE

BEAUX ESPOIRS

C'EST d'espérance qu'il faut parler, puisque aussi bien tout nous y convie... et que l'hiver qui s'en va ne nous permet point de parler d'autre chose.

Raconter ce qui s'est fait au Mont depuis trois mois serait trop long, à moins que ce ne fût trop court. Trop longuement nous dirions la monotonie de nos jours et le lecteur pourrait se fâcher, un peu comme le vent qui se déchaîne en tempête, soudain, à l'heure où on le croit endormi, sinon tout à fait mort.

Trop brièvement nous décrirons les travaux que le vieux Mont a entrepris, les transformations qu'il a subies, de bonne grâce du reste, il faut lui rendre cette justice. De vieilles maisons qui croulent sous la pioche, de nouvelles qui surgissent sous la truelle et le marteau; des escaliers larges qui montent à l'assaut de l'Abbaye. Nous avons parlé naguère des citernes, véritables magasins d'eau, et bien précieux ! Aujourd'hui, le visiteur escalade le Grand-Degré, reconstruit — ou construit — (car on ne sait pas trop si jamais il fut fait de main de moines !) En tous cas on s'en sert, et c'est commode aux pieds autant que flatteur à l'œil !

Le prochain numéro des *Annales* donnera mieux qu'une description, toujours incomplète forcément ; il présentera aux amis du Mont-Saint-Michel la photographie du Grand-Degré. Donc, un peu de patience !

La patience ! Oh ! la belle vertu ! Ainsi, tel de nos correspondants, ardent zéloteur, vrai chevalier de saint Michel,

nous écrit périodiquement une lettre de reproches... très édulcorés, disons-le vite, mais enfin des reproches. « Et le programme des fêtes du Centenaire? Quand le donnerez-vous? Vous nous renvoyez toujours aux Calendes grecques! Du moins vous en avez tout l'air! Il sera corsé ce programme!... »

Sans doute, cher ami! Mais écoutez donc une bonne fois et retenez ceci :

Un programme de Grandes Fêtes (avec un grand G et une grande F) ne se bâtit pas à chaux et à sable — au Mont on ne bâtit jamais autrement — sans difficultés, sans travail, sans réflexion. Connaissez-vous le Mont-Saint-Michel? Un peu, beaucoup... ou pas du tout?

Or ça, croyez-en le chroniqueur : en l'espèce, organiser quelque chose de bien, au temps et dans le lieu où nous sommes, est une entreprise qui vaut la peine qu'on en excuse les lenteurs.

Eh bien! nous sommes à six mois de l'ouverture des fêtes du 12^e centenaire de la fondation du Mont-Saint-Michel, et voici les grandes lignes du Programme.

Le 16 octobre 1908, ouverture des Fêtes. Le 8 mai 1909, seconde fête¹. Fin juin, 10 septembre et 29 septembre, trois autres solennités seront célébrées en l'honneur de saint Michel et de saint Aubert, qu'on ne peut séparer, en cette année moins que jamais, de son Angélique visiteur. Le 16 octobre 1909, clôture du Centenaire. De nombreux Evêques et prélats assisteront aux fêtes. Des pèlerinages seront organisés, *cela* va de soi... mais *cela* ne dépend pas de nous uniquement. Aux amis de l'Archange de s'entendre pour faire affluer sur nos grèves les foules qui prient.

Il s'agit de montrer au Protecteur de la Patrie que ni la Foi ni la Reconnaissance ne sont mortes dans les âmes françaises.

Done, cher impatient, le chroniqueur vous souhaite beaucoup de *patience* dans l'œuvre de « soulèvement » que vous

1. Des fêtes en hiver, au Mont, vous n'y pensez pas!

avez entreprise, avec beaucoup d'autres d'ailleurs! *Labor omnia vincit!* C'est toujours vrai... surtout quand on travaille pour saint Michel et pour Dieu.

Et notre « Concours »! Plusieurs ont trouvé étrange que nous n'en ayons point soufflé mot dans notre dernière livraison. Encore un peu d'impatience... justifiée celle-là, mais jusqu'à un certain point seulement.

Par exemple, il fallait bien donner le temps au jury de lire, corriger et classer les travaux. Puis — ceci est digne de remarque — le jury, étranger aux *Annales*, n'a pas siégé au Mont. Les « travaux » sont allés le trouver, nous ne dirons pas où, de crainte d'être indiscret. Tels de simples justiciables, ils ont été cités à la barre de juges indulgents, mais tout de même munis de la balance de Thémis, la grande Thémis, vous savez! Ils ont été pesés et soupesés, passés au crible et soigneusement triés. Personne ne s'en plaindra... au contraire.

Ainsi que nous l'avons promis, aucun nom ne sera publié. Les prix seront envoyés discrètement aux lauréats. Nous demandons un peu de répit; c'est une faveur que nul ne voudra nous refuser. En pleine période de réabonnements, il faut qu'on nous laisse « tasser » la besogne. — Que les lauréats veuillent bien remarquer que la liste des prix publiée dans les numéros de janvier et février (couverture, page 4) n'est pas du tout arrangée par ordre de valeur et que, par exemple, une médaille d'or ou d'argent peut bien valoir plus que les volumes « Fête des Grèves, Merveilles du Mont-Saint-Michel » qui figurent en tête de liste. Ceci dit pour que personne ne se froisse sans motif.

Les *Annales* publieront les notes critiques de la commission d'examen. Donc, au plus vite, nous cédon's la plume au rapporteur de la susdite commission. En homme bien élevé et galant pour les Muses — ces grandes dames! — il a déclaré vouloir exécuter d'abord la Poésie. Il en est ainsi ordonné.

Le Concours des " Annales "

POÉSIE

Le rapporteur soussigné, interprète de la Commission, présente ses critiques respectueuses dans l'ordre où les travaux sont venus devant le jury et sans prétendre aucunement comparer leurs valeurs respectives.

* * *

A saint Michel. — Le Vœu suprême! (Légende). — Un homme agonise dans une pauvre chaumine « aux entours de Vitré ». Il va mourir impénitent. Sa mère, une sainte femme, est au désespoir et demande pardon au Seigneur

« D'avoir donné le jour à cet enfant infâme. »

Pour l'arracher aux griffes de Satan, la vieille prend une résolution héroïque :

« J'irai moi-même à pied jusqu'au Mont Saint-Michel,
Dussé-je y succomber !...
Ayez pitié de lui surtout, ô saint Archange... »

Elle part, malgré la neige qui tombe.

« Ce fut tremblant de froid que la vit Châtillon...
Les pieds saignent, blessés par les cailloux du sol...
Et c'est presque mourante, un matin de Noël,
Qu'enfin elle arriva sur le Mont Saint-Michel.
Le froid était trop vif et la route trop dure ;
Son corps las s'affaissa, vaincu par la froidure,
Aux pieds de la statue... »

Voici que saint Michel lui apparaît et lui montre à côté d'elle son fils qui chante les louanges de Dieu. Elle comprend que l'Archange l'a exaucée et que le renégat est mort pénitent.

« Puis, son rêve accompli, bien vite elle s'endort. »

Telle est cette légende, simple et gracieuse. L'auteur trouve facilement la rime et ne manque pas d'aisance. Seulement sa légende, commencée avec une certaine hésitation, se poursuit pénible et se traîne en longueur. Il est vrai qu'il y a la neige!

« La neige tourbillonne et tombe en gros flocons »

Le récit tourbillonne aussi, un peu trop. Quelques incohérences qui trahissent une certaine hâte dans la confection du récit, ou du moins un défaut d'attention. Notre poète est un jeune. L'expérience lui manque visiblement. C'est ainsi par exemple qu'il admet dans son morceau un vers solitaire, qui se meurt d'être seul. Quelques rimes sont faibles. Par-ci par-là des chevilles « draps bien blancs », « grand ciel immense. » Immense aurait suffi ! Des images faibles après des images fortes. Le mourant

Qui rêve de la mort et du jour expirant!

Deux adjectifs riment ensemble parfois. C'est trop commode!

Bref, beaucoup de facilité, de beaux vers, une jolie clochette qui sonnera en des mains un peu moins novices. Les *Annales* publieraient avantageusement cette légende après quelques corrections de détail.

A la Jeunesse Catholique. Hommage à saint Michel. — Sonnerie de clairon, inspirée par une foi ardente et un cœur vaillant. Manque un peu d'unité, de précision et de clarté. Bien que la pièce n'ait pas saint Michel pour objet principal, on regrette pourtant que l'Archange n'apparaisse que dans la sixième et dernière strophe.

Saint Michel et la France (sonnet). — Un sonnet, quand il est sans défaut, vaut, seul, un long poème. C'est un genre où l'on triomphe avec gloire. Mais combien rares les vainqueurs!

Le sonnet qu'on nous présente n'atteint pas la perfection, malgré l'évidente bonne volonté et les louables efforts de son auteur.

Après un sonnet, voici un chant de longue haleine, une sorte de psaume historique. *Saint Michel et la France*, tel est le titre. Vingt-huit strophes de cinq vers chacune. Quelques négligences auraient pu être évitées. Par exemple : mots comptés pour deux syllabes et qui en ont trois ; expressions prosaïques : « de tout point merveilleux ». Des strophes et des rimes répétées rappellent trop des idées semblables déjà exprimées. Imitation du parallélisme hébreu peut-être ! Des termes trop généraux, qui n'expriment que vaguement la pensée ou ne désignent rien. Mais... peccadilles que tout cela !

Le morceau est d'une belle venue. Le romantisme n'a pas entamé les alexandrins impeccables du barde de saint Michel. Ils sont coulés et moulés à merveille. L'histoire fournit d'ailleurs à la poésie, comment dirons-nous ? un fonds solide, un squelette vigoureux... ou plutôt un cadre large, un écrin somptueux. Nous ne citons pas ; les *Annales* pourront mieux faire que donner des extraits.

(A suivre.)

MORUAU.

NÉCROLOGIE

Dans la nuit du jeudi au vendredi saint, M. l'abbé Pouvreau a rendu son âme à Dieu, après une maladie de trois semaines. M. l'abbé Pouvreau, né à Pornic (Loire-Inférieure), le 11 octobre 1864, fut ordonné prêtre en 1891. Il fut successivement missionnaire au Mont-Saint-Michel, supérieur des Missionnaires et Directeur de l'Archiconfrérie de Saint-Michel. Depuis 1902 il était chapelain de la Communauté du Bon-Sauveur de Pont-l'Abbé-Picauville (Manche).

Sa mort prématurée afflige douloureusement tous les amis de saint Michel. Prions pour que cette âme droite et vaillante soit mise au plus tôt en possession de la récompense éternelle.

L'espace nous manque aujourd'hui pour parler plus longuement du cher défunt.

M. L'ABBÉ LAFORÊT-LEVATOIS

Directeur du Pèlerinage et de l'Archiconfrérie
de Saint-Michel

(Suite¹)

IV. — Premier séjour au Mont Saint-Michel.

Le P. Levatois fut enchanté — cela va sans dire — d'être envoyé au Mont Saint-Michel. Il considéra toujours comme une faveur spéciale de la Providence d'avoir été appelé à faire ses débuts dans le ministère sacerdotal en qualité de chapelain du grand Archange.



R. P. Robert.

Le R. P. Robert accueillit le jeune profès à bras ouverts. Il connaissait, pour les avoir éprouvés, son ardeur au travail, son esprit d'initiative et d'entreprise, son dévouement enfin, auquel on pourrait demander beaucoup. Homme austère et

froid, le P. Robert n'avait pas, on l'a écrit, « cet enthousiasme qui entraîne les foules. » D'une santé robuste, il se riait des souffrances et des veilles. « Dieu semblait l'avoir taillé dans le granit. »

Le P. Levatois se sentait intimidé en présence de cet homme énigmatique, qui ne parlait que par sentences, lentement et sans se départir jamais de son calme olympien.

Dès le début, il fut commis aux bureaux de l'Archiconfrérie et des *Annales*. Répondre aux lettres des zéloteurs et zélatrice-

1. Voir les livraisons de février, mars et avril 1908.

ces, collaborer avec les Frères à l'expédition des objets de piété et de propagande, tel fut son rôle pendant plusieurs mois. C'est alors qu'il s'initia à la marche de l'œuvre et connut tous les secrets de son fonctionnement.

Bientôt cette besogne ne suffit plus au jeune prêtre. Il fut chargé d'une classe de l'École apostolique, récemment établie dans les logis connus sous le nom de grand et petit Exils.

Le P. Levatois mettait une certaine fierté à raconter qu'il avait enseigné les rudiments du latin, dans la chambre basse où Barbès avait vécu les jours de sa captivité. Les doubles barreaux de fer forgé existaient encore aux fenêtres. À part cela — et on avouera que pour un cachot, c'est bien le moins qu'on puisse rêver — le logement était plutôt intéressant. Bien mal venus sont donc les parleurs qui s'apitoient sur le grand martyr de la Liberté.

Le cachot de Barbès, on le montre dans les soubassements du Plomb du four. Mais, cachot de circonstance où le révolutionnaire calmait ses nerfs pendant quelques heures, lorsqu'il avait attenté à la vie de ses geôliers, ce réduit ténébreux n'est que cela. La résidence habituelle du prisonnier était tout autre et le P. Levatois était heureux d'y faire classe aux Apostoliques de Saint-Michel.

Le mobilier scolaire était bien pauvre. Le professeur n'avait pas de chaire. Il s'en créa une — très belle — de toutes pièces et à peu de frais. Deux caisses empruntées au Frère boutiquier furent mises l'une sur l'autre et du papier d'emballage colé par-dessus le tout. C'était très joli, si joli que le professeur d'une classe supérieure en eut une formidable tentation de jalousie..... à laquelle d'ailleurs il ne succomba point.

Le P. Levatois cumulait les fonctions de professeur et de surveillant. Chaque matin, il présidait la méditation. Ses élèves se souviennent de cet exercice que le jeune prêtre animait de sa piété tendre et de son originalité ingénieuse.

Il est difficile de fixer l'attention d'enfants de douze à quinze ans et de les forcer à réfléchir. Le Père y réussissait cependant.

Les résolutions étaient nettes et précises ; on les écrivait même quelquefois..... et surtout on savait les tenir, ce qui vaut infiniment mieux.

La discipline du P. Levatois était paternelle et avisée. Il avait inspiré aux Apostoliques le sentiment du devoir à ce point que bientôt la surveillance devint inutile. Les enfants avaient leur conscience et cela suffisait à les maintenir dans le travail et le silence. Ce qui contribua beaucoup à « poser » le professeur débutant, ce fut son aplomb et le don spécial qu'il avait à un haut degré de deviner les secrets des âmes, des âmes d'enfants surtout. « Le P. Levatois devine tout, disaient les Apostoliques ; il n'est pas avec nous et pourtant il nous dit ce que nous avons fait en son absence. »

Monseigneur l'évêque de Coutances venait de confier à ses Missionnaires le soin de la paroisse du Mont Saint-Michel. Le P. Levatois, trop jeune pour être titulaire de la cure, fut néanmoins chargé de remplir les fonctions de curé. Un de ses confrères portait le titre ; lui, portait la charge.

Douce charge ! Nous sommes certains que, de tous les ministères qu'il a exercés, celui-ci a laissé au P. Levatois le souvenir le meilleur. Les Montois accueillirent avec joie leur nouveau pasteur. Aux vieillards, aux malades, aux pauvres, allaient ses préférences. Un jour il apprend qu'une pauvre vieille, qui s'était retirée, faute de mieux, dans la Tour du Moulin, vient de tomber malade ; il accourt, remplit près d'elle les devoirs de son ministère et s'occupe de la faire hospitaliser à Pontorson. Ses démarches ayant abouti, il charge lui-même sur ses épaules la bonne femme, paralytique et envahie par la vermine, et la transporte jusqu'à la voiture qui devait la conduire à l'hospice.

Une autre fois, sachant que deux malheureux qu'il avait visités couchaient sur la paille, pris de pitié et n'ayant point d'argent pour soulager cette misère, il supplie le P. Robert de lui permettre de se défaire de son propre matelas en faveur de ses infortunés paroissiens. Le P. Robert fit mieux : il

donna à son collaborateur une petite somme avec laquelle il s'empessa d'acquérir un matelas. Quelle joie ce fut pour lui de porter aux miséreux ce que ceux-ci appelèrent « le lit du petit Père ».

Le « petit Père¹ », c'est ainsi en effet que les Montois l'appelaient familièrement. Il fut très vite populaire. On l'affectionnait; on s'ingéniait à trouver les moyens de lui faire plaisir. Une brave pêcheuse de coques sonne un soir à l'Abbaye. Elle montait de la grève directement, pieds nus, son panier au bras. « Je voudrais voir le petit Père, dit-elle. »

Le Frère portier mande le P. Levatois. « Mon Père, je viens de la grève où j'ai trouvé une demi-douzaine de très belles coques; c'est rare; je vous les apporte. Les voilà. » Le bon curé a beau se défendre, alléguer la règle d'une part, la pauvreté de la bonne femme de l'autre. Arguments sans valeur; peine perdue. « Oh! petit Père, vous ne me refuserez pas! » Il fallut bien accepter.

Chaque dimanche, le P. Levatois, outre la prédication de la grand'messe, faisait avant les vêpres une heure de catéchisme. Tous les jeunes gens du Mont, et souvent la majeure partie de la population, assistaient à ce catéchisme, que le Père agrémentait d'histoires qu'il contait à ravir. On a gardé le souvenir de ses explications simples et lumineuses. M. Levatois sut toujours être à portée de son auditoire, et ce n'est pas un mince mérite.

Ses fonctions curiales ne l'empêchaient pas de demeurer professeur à l'École Apostolique. Sa messe quotidienne célébrée à l'église paroissiale, il remontait à l'Abbaye et commençait sa classe. Tout en faisant réciter les leçons des enfants, il prenait son déjeuner que le frère cuisinier lui descendait — au moyen d'une ficelle — par une trappe percée dans le plafond de la cellule de Barbès.

1. Ne pas confondre avec les « petits pères » laïques... plus ou moins sénatoriaux, inconnus en ce temps-là.

Cependant les solennités du couronnement de saint Michel, retardées pour diverses raisons, allaient enfin avoir lieu. Le P. Robert et ses collaborateurs — et il en eut beaucoup et de tous pays — se multipliaient pour préparer les fêtes. Monseigneur Germain, le nouvel évêque de Coutances, encourageait et appuyait de tout son pouvoir ses auxiliaires dévoués. Le P. Levatois travailla à la décoration de la basilique. Le jour du couronnement il célébra la messe sur un établi de menuisier. Pour missel il avait un paroissien. Il fut chargé d'organiser la cérémonie que présida le R. P. Abbé de Mondaye, sur la Tour du Roi.



Mgr BRAVARD

Les pèlerins affluaient en ces temps-là. Monseigneur Bravard, qui avait restauré le pèlerinage, venait de disparaître dans la tombe. Naguère encore ne le voyait-on pas — et ceci était fréquent — descendre mitre en tête, crosse en main, à la porte de la ville pour y accueillir

les processions? Lui-même évangélisait les pèlerins et leur faisait les honneurs du monument. Quelquefois même, dit-on, il oubliait de quitter sa chappe et parcourait ainsi revêtu couloirs, escaliers et promenoirs. Le vaillant prélat était grisé par l'enthousiasme.

Mgr Germain hérita de son prédécesseur la même sollicitude pour l'illustre sanctuaire. Il devait le prouver à maintes reprises.

Le P. Levatois aimait à la folie son Mont-Saint-Michel, ses trésors artistiques et historiques, ses souvenirs du passé et sa

renaissance glorieuse. Il explorait, avec un religieux émoi, les salles poudreuses de la Merveille, les Catacombes obscures, les ruines des Hôtelleries écroulées. Nul mieux que lui n'a connu, compris et expliqué le Mont-Saint-Michel; nul n'en a éclairci les mystères avec plus de bonheur et de sûreté. L'architecte Corroyer écoutait volontiers ses interprétations où le bon sens et l'intuition avaient une part aussi large que l'étude des documents et la connaissance des styles. Plus d'une fois le



Mgr GERMAIN

savant architecte dut modifier ses premières opinions après avoir entendu le P. Levatois. Et depuis, nous savons que les membres de la commission des Monuments historiques rendaient hommage à ses lumières. Avec plaisir ils lui eussent ouvert leurs rangs.

Comme les Jean Huynes, les Thomas Le Roy, le P. Levatois savait par cœur son Abbaye michelienne. Alors les chapelains de l'Archange guidaient les visiteurs dans le Monument. Notre vénéré défunt était heureux de s'acquiescer de cette fonction et de faire admirer les rares beautés des édifices monastiques. Quelque fatigue qu'il éprouvât, il était toujours prêt, quand le frère portier sonnait « au guide ».

Un soir qu'il conduisait un groupe de paysans et s'empres-

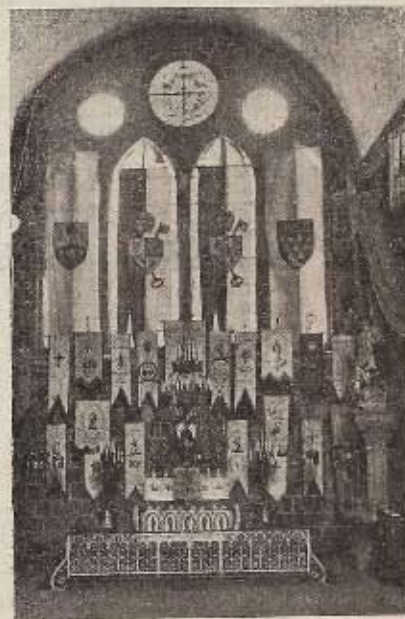
sait de leur détailler, selon son habitude, l'histoire et les sculptures variées de la salle des Chevaliers, une brave fermière, élevant la voix et interrompant le *cicerone*, s'écria : « Ah ! tout

de même, quelle belle lessive on sécherait là-dedans... et ça ne serait pas long ! »

Cette parole fit au P. Levatois l'effet d'une douche. Son enthousiasme s'éteignit net. Dans les salles suivantes il trouva une formule plus adéquate et qui lui valut l'approbation générale : « Voyez comme c'est grand ! Comme c'est long, et large, et haut ! » Et toute la compagnie de reprendre sur un ton de profonde conviction : « Oui ! comme c'est grand !... » Après tout, mieux valait se faire comprendre que de débiter un boniment savant qui n'était pas écouté.

Le jour vint où le P. Levatois dut faire ses adieux à la paroisse du Mont. Ce ne fut pas sans éprouver un douloureux serrement de cœur que, certain dimanche, il annonça à ses bien-aimés paroissiens que ses Supérieurs avaient décidé de le consacrer au ministère des Missions. Sa parole entraînant, son zèle apostolique l'avaient désigné pour ce genre de travaux.

Il évangélisa successivement, soit seul, soit avec ses confrères, les paroisses de Curey, Fougères, Bacilly, Gavray, Chasseguay, Braffais, Bazouges-la-Pérouse, La Bloutière, Ducey, Juilley, Milly, La Haye-du-Puits, Beauvoir, etc... Partout on a gardé de son passage un excellent souvenir. Simple



CHAPELLE SAINT-MICHEL A L'ABBAYE (1877)

dans son éloquence vibrante, il avait le talent d'intéresser les plus humbles des auditeurs et de faire passer dans les âmes sa piété communicative. Au saint Tribunal, sa bonté, pitoyable aux misères morales, lui ouvrait les cœurs et ses décisions franches étaient accueillies avec une soumission entière.

En 1880, après quatre ans passés au Mont-Saint-Michel, le P. Levalois reçut une nouvelle destination. Les Pères de Pontigny venaient d'acquérir à Laval le modeste pensionnat fondé par M. l'abbé Blot. Ils rêvaient de le transformer en établissement de plein exercice.

Le P. Levalois fut l'un des sept ouvriers à qui fut confiée cette œuvre importante et difficile.

(A suivre.)

E. G.

AU PÉRIL DE LA MER¹

Quand la mer arrive
Fais que le pêcheur
Regagne la rive
Sans aucun malheur.

SOYEZ grimpé au bord de la plate-forme qui précède la Basilique du Mont-Saint-Michel, tout là-haut, à plus de 100 mètres au-dessus des grèves. Un peu plus bas, soyez accoudé sur le parapet de la Tour du Nord, d'où l'œil embrasse l'immensité des sables. Sondez du regard, on mieux, aidé d'une longue-vue, précieux auxiliaire de la curiosité, scrutez les ondulations de la plaine humide et que vous devinez traîtresse, vous les verrez, par petits groupes, courbés sur leur pénible tâche, les pauvres pêcheurs et pêcheuses de coques.

Ils s'aventurent audacieusement, bien loin du rivage, guettant de l'œil le flot qui va se lever, prêtant l'oreille au murmure du flot qui s'éveille, s'ébat, s'enthardit, pour bientôt

1. Cette histoire est absolument authentique. — Article envoyé pour le « Concours des Annales. »

devenir bruyant, insolent, menaçant, conquérant, inexorable et finalement, à l'occasion, meurtrier.

Mais — dites-vous — oh ! quel bon air, quelle douce lumière, quelle agréable température ! Tout flatte : sous les pieds, tapis de sable fin ; autour du front, brise caressante.

« Légère et court vêtue, elle allait à grands pas. »

La coquetière nous fait songer à la Perrette de La Fontaine, encore que le pot-au-lait — croyez-moi, pesait moins que ce gros sac de coques qui renforce dans les épaules la tête hâlée de la courageuse coquetière.

Est-ce Horace — oui, je crois — qui a dit : *Suave mari magno, turbantibus æquora ventis, etc ?* Ce que je traduirais comme cela : Dans son fauteuil, chaudement enfoncé, ce n'est pas malin de se préférer aux pauvres diables que la grêle fouette au visage et dont la pluie, en les imprégnant, alourdit les misérables nippes.

Quand la mer arrive
Fais que le pêcheur
Regagne la rive
Sans aucun malheur.

Dans les beaux jours, ça va bien, encore que ça ne rapporte guère.

C'était déjà ainsi du temps de Charles V et bien avant. Il était venu en pèlerinage au Mont-Saint-Michel « Dégrevons-nous, nous succombons sous l'impôt, » lui criaient les pauvres gens.

Réflexion : *Nil novi sub sole* : C'est toujours la même chose ! L'écrasé crie, l'écraseur passe et oublie.

Oui, dans les beaux jours, ça va encore ; mais dans les courtes, après et si dures journées d'hiver, c'est tout autre chose.

Quand la mer arrive
Fais que le pêcheur
Regagne la rive
Sans aucun malheur.

Elles avaient bien raison de murmurer à l'Archange des mers leur confiante prière, les trois pauvres coquetières, qui,

il y a environ trente ans, se rencontrèrent, en une sombre matinée d'hiver, au milieu des grèves glacées, là-bas entre Tombelaine et Genêts.

Il y avait des coques par là.

On dit que ces bivalves, lorsque l'onde amère a repris, pour un temps, son domaine, sortent des sables et, comme en folâtrant, nagent au fond de l'eau et s'en vont en bande voir — peuvent-elles voir? — un peu plus loin, ce qui se passe et ce qui se fait.

Il n'y a donc pas que nous, humains, qui serions curieux.

Il y avait donc des coques par là.

Le buste courbé, horizontal, le nez à la hauteur des genoux, nos pêcheuses fouillaient le sable et la provision s'amassait dans les sacs et emplissait les paniers, cependant que le brouillard menaçant, dense, perfide, s'amassait dans l'air ambiant et emplissait la baie, effaçant les rivages, supprimant les horizons.

Il arrive souvent que la brise déchire ces buées traîtresses, les culbute, les pelotonne et les charrie vers la haute mer.

« Souvent » n'est pas « toujours ».

Quand la mer arrive
Fais que le pêcheur
Regagne la rive
Sans aucun malheur¹.

Cette fois-là, sur l'immensité des grèves, le brouillard subitement s'étendit opaque, glacé, sourd, immobile.

Or, tout là-bas, un grondement significatif, uniforme, non hésitant, indiquait : *la mer monte!*

La mer monte!... Elle se glisse, bruisante, écumeuse, dans les creux, dans les rigoles que tantôt, elle avait laissées à sec, elle s'insinue, s'étend, se hausse, semble s'amuser à former des îles de sable dont elle étreint, en les mordant, les limites à chaque instant rétrécies; elle recouvre le tout, en

1. Ce couplet fait partie d'un cantique composé par M. l'abbé Laforêt-Levalois, vers 1878, à l'usage des coquetières, ses paroissiennes, qui simulaient à le répéter « en s'en allant aux coques », ou en en revenant.
N. D. L. B.

un dernier et triomphant effort. Rien ne lui résiste. Et qui pourrait lui résister? Elle avance, elle avance, noie les herbes du rivage, attaque les faibles enrochements des digues qui toujours ont peur d'elle, comme les enfants ont peur de l'ogre dévorant.



COQUETIÈRES DU MONT.

Être poursuivi par un ennemi invisible et qu'on sait inexorable : quel cauchemar!

Voyez-vous nos malheureuses coquetières?... Elles se disent — on se dit des choses semblables, tout en n'y croyant pas — que le brouillard va se lever. Ne se lève-t-il pas toujours? Qu'elles connaissent le rivage où aboutir. Ne l'atteindraient-elles pas, les yeux fermés?

Mais le brouillard s'épaissit.

Elles marchent vers « chez nous » disent-elles ; ou plutôt elles ne disent rien.

C'est grave toujours quand les femmes ne parlent point. Ne rions pas, car dans le cas présent la situation, vraiment, n'était pas gaie.

La Première République, si avide, pourtant, des biens d'Église, qui fondait les cloches pour en faire des canons et des sous, avait laissé dans la tour de l'abbaye une cloche secourable aux égarés dans la brume ou dans la nuit.

On a gardé l'usage de sonner la cloche ou d'ébranler l'air par les sons vibrants du clairon, pour donner une indication salutaire aux attardés dans la brume ou dans la nuit également traîtresses.

Ces appels violents et implorants glacent d'effroi ceux qui sont en sûreté ; est-il certain qu'ils n'achèvent pas de dérouter ceux que le danger imminent talonne ?

Pour terminer mon histoire : le brouillard — c'est lui le coupable — couvrit tous les bruits sauveurs. La mer monta ; pas assez haut pourtant pour noyer nos courageuses coquetières.

Où, laissez-moi les appeler couragenses ; car, étroitement enlacées, les bras unis pour se soutenir, les cœurs bien unis aussi pour implorer l'Archange, elles sentirent le flux s'arrêter puis décroître. Avec lui l'effroyable brouillard se liquéfia et finit. Elles étaient inquiètes, elles s'épouvantèrent — qui peut le leur reprocher ? — l'épouvante enfanta la désespérance. Ah ! malheur !

Mais l'Archange invoqué veillait.

Aussi quelle joie de se revoir, de se retrouver au foyer déjà endeuillé, de s'embrasser, de dire un grand merci à la bonne Vierge et à saint Michel !

Les invoque-t-on jamais en vain ?

Croyez celui qui le raconte.

Le Liseur.

Adieux à nos chers Défants

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Alpes-Maritimes. — Nice : M. Ponthier de Chamailard.

Ardèche. — Alba : M^{me} E. Mégre ; M^{lle} Henriette Veruet-Briand.

Ardennes. — Argnies : M. Auguste Hubert.

Aube. — Ville-sur-Terro : M. Alexandre Maclou ; M^{lle} Augustine Monot.

Basses-Alpes. — Digne : M. Jean-Paul Simon.

Côtes-du-Nord. — Saint-Brienc : M. Charles Letellier ; M^{lle} Azelmé Martin ; M^{lle} Elisabeth Gourdio. — Lamballe : M^{me} la Vicomtesse de la Buharaye. — Kertugal Saint-Quay : M. l'abbé Varenne. — Ploubalay : M^{me} de la Villeaucomte, née de Couessin. — Loudéac : M. l'abbé Beuret. — Ploëzal : M. Paul Bervet ; M. René Toulléan. — Ploudihen : M. Ambroise Roger. — Moncontour : M. Castel. — Uzel-près-l'Oust : M^{me} M. Galerne.

Calvados. — Saint-Pierre-du-Regard : M^{me} Zoé Lehuycour ; M^{me} Alex. Chaudfray.

Haute-Garonne. — Toulouse : M. Henri Segnier ; M^{me} Bonamy, née Lucie Deuille, *très dévote au saint Archange* ; M^{lle} Mère Supérieure du couvent de la Sainte-Famille.

Gers. — Estang : M^{me} du Cor de Duprat, née de Calhaunes de Caous.

Hérault. — Montpellier : M^{me} Bados ; M^{me} Laidié. — Murviel-les-Béziers : M. Pascal Marcouyr.

Ille-et-Vilaine. — Rennes : M^{me} Guillois ; M^{me} Contance, née de Vimont ; M^{lle} Aimée Buffé, *bien dévouée zélatrice*. — Bais : M. J.-M. Lemarchand. — Redon : M. de Caslou.

Isère. — La Mure : M^{lle} Josephine Gras.

Jura. — Lons-le-Saulnier : M. Jean Brunier ; M^{me} Caroline Fléret.

Loir-et-Cher. — Vineuil : M^{lle} Marguerite de Villiers, *zélatrice*.

Loire. — Saint-Martin-Lestra : M. Étienne Dumas ; M^{me} veuve Essertaine, née Étienne Demare ; M^{me} Depierre ; M^{lle} Antoinette Poiron ; M^{lle} Marie-Jeanne Perrière ; sœur Sainte-Bibiane, *religieuse de Saint-Charles*.

Loire-Inférieure. — Nantes : M. Georges Boisneau ; M^{me} Doré Grassin ; M^{me} Boussemire ; M^{me} Aimée Marie, née Marie-Victorine Motte. — Pont-Château : M. Auguste Evin.

Maine-et-Loire. — Angers : M^{me} Vrot ; M^{lle} Lalande ; M^{lle} Le Bouc. — Saint-Barthélemy : M^{me} veuve David, née Baumard ; M^{me} veuve Fleury, née Aubeux.

Manche. — **Avranches** : M^{lle} Suphrasie Gavellan; M^{lle} Louise Langlois; M^{lle} Brehler; M^{me} veuve Grimault. — **Argonges** : M^{me} Touquette. — **Carnet** : M. Édouard Poisson; M^{me} veuve Petitpas, née Louise Beauvils. — **Hocquigny** : M. Amand Lemains. — **Brécey** : M. Joseph Galé. — **La Mancellière** : M. Joseph Fontaine. — **Mongothier** : M^{me} Marin, née Cain; sœur Marie Morin, *religieuse du Carmel*.

Meurthe-et-Moselle. — **Vroncourt** : M^{lle} Thérèse Poul.

Morbihan. — **Pontivy** : M^{me} veuve Guillemot.

Orne. — **Laigle** : M^{me} veuve Brunet; M^{lle} Cécilia Deselos.

Hautes-Pyrénées. — **Lourdes** : M^{lle} Marie-Rose Cabagnès.

Sarthe. — **Anvers-le-Hamon** : M^{me} veuve Filion, née Amylité Blanchouin; M^{me} Fraquet, née Marie Blanchouin; M^{lle} Félicité Limousin.

Seine. — **Paris** : M. Louis Gerçaise; M^{me} Suaner; M^{me} Vert; M^{me} Giganon; M^{me} veuve Jupille, née Adèle Maillard; M^{me} Laurance, *bien dévote à saint Michel*; M^{lle} Marie-Jeanne Toulouse; M. l'abbé Binz. — **Le Perraux** : M. Sagou; M. Trappier.

Seine et Oise. — **Mantes** : M^{me} Laubeuf.

Seine-Inférieure. — **Dieppe** : M^{lle} Estelle Sophie Anquetin, *célébrice*.

Tarn. — **Castres** : M. Hippolyte Gasc; M. Pierre Viala; M. Jean-Baptiste Marty.

Vosges. — **La Bresse** : Sœur Léopold Pairel, *religieuse de la Doctrine Chrétienne et ardente célébrice de l'Archiconfrérie*.

Lorraine annexée. — **Preisch** : M^{me} Keller, née Viardot. — **Morvillesur-Vried** : M^{me} veuve Xardel, née Célestine Nicolas. — **Thionville** : M. l'abbé M. Lorrette; M. Joseph Leroy; M^{me} Marie Koalf; M^{lle} Risa Klein.

Belgique. — **Bruges** : RR^{mes} sœurs Saint-Jean et Sainte-Madeleine, *des Servantes du Sauveur*; M^{me} Virginie Dumalin.

Italie. — **Aoste** : M^{me} Elise Lagnin.

États-Unis d'Amérique. — **La Nouvelle-Orléans** : M. Ulysse Michel Populus; M. Thomas William Griggs.

N. B. — *L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à la prochaine livraison l'article « Actions de grâces ».*

Le Gérant : F. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — F. SIMON, imprimeur breveté (1834-08)

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — SOYONS COMPATISSANTS ! — NOS DEUILS. — LE CONCOURS DES ANNALES (*Suite*). — M. L'ABBÉ LAFORÊT-LEVATON (*Suite*). — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX À NOS CHERS DÉFUNTS.

Aux Associés de l'Archiconfrérie universelle
de Saint-Michel.

SOYONS COMPATISSANTS !

Après avoir consacré le mois de mai à la Vierge de toute bonté, Mère de miséricorde, N. D. de Pitié, l'usage pieux veut que nous honorions le Sacré-Cœur de Jésus.

Le Cœur de l'Homme-Dieu, comment le caractériser ? Comment d'un mot exprimer les trésors infinis qu'il renferme ?

« Lorsque Dieu fit le cœur de l'homme, il y mit premièrement la bonté. » Ainsi parlait Bossuet. Le cœur humain c'est donc d'abord, c'est essentiellement, exclusivement la bonté. De celui qui n'a pas cette vertu, ne dit-on pas communément qu'il n'a pas de cœur ?

Or, le Sacré-Cœur de Jésus est un cœur humain et divin : c'est le cœur du Fils de Dieu fait Homme. En lui sont tous

les trésors de la bonté, comme y sont toutes les richesses de la sainteté. Abîme de miséricorde, immense pitié !

Que les yeux de notre âme considèrent, pendant le mois de juin, ce modèle accompli de ce que nous devons être, de ce que nous devons réaliser par vertu, c'est-à-dire à force de courage, d'efforts et de sacrifices, puisque aussi bien nous sommes déçus de la bonté originelle.

Il est une qualité du divin Cœur dont nous voudrions inspirer aux associés de Saint-Michel, l'amour et le désir intenses. Nous voudrions pouvoir dire à tous : Imitiez le Maître. Soyez compatissants comme lui.

Compatir ? à qui et à quoi ? Oh ! n'y aurait-il donc plus de souffrance ni de mal dans le monde ? Certes, il y a de la misère, il y a de l'infortune, il y a de la douleur ; il y en aura toujours : « Toute créature gémit, » disait saint Paul¹. C'est la conséquence obligée du péché originel, sans compter que c'est le châtiement des autres péchés, accumulés par la malice des hommes au cours des âges. Nous avons tous notre part de responsabilité dans cette invasion du mal et de la douleur.

Il serait donc souverainement injuste que nous refusions de souffrir avec ceux qui souffrent. La croix de l'humanité est lourde ; elle pèse de tout le poids de nos fautes individuelles ; elle est alourdie encore de toutes nos tares sociales et de tous les atavismes. Nous soustraire au devoir de la compassion serait d'un égoïsme abject ; ce serait nous mettre d'une certaine manière en dehors de l'humanité.

Compatir aux misères d'autrui est une obligation qui s'impose rigoureusement. Mais hélas ! on ne la comprend ni ne l'accepte bien toujours, avec la générosité qui convient, avec l'intelligence qui la règle et la rend féconde pour le prochain et méritoire pour soi.

A notre époque où la névrose tend à accaparer la place

1. *Rom.*, VIII, 22.

et le renom de la bonté, on rencontre des gens qui se pâment devant le sang qui coule, devant l'enfant qui pleure, devant la maladie qui fait souffrir. Volontiers on dirait : « Quel bon cœur ! Tout ce qui souffre lattendrit jusqu'aux larmes, jusqu'à la pamoison ! »

Ceci n'est pas du cœur, pas nécessairement du moins. Ce peut être faiblesse du cerveau, appauvrissement du sang, déchéance de l'être humain, que Dieu a voulu fort et à qui il a insufflé une âme maîtresse d'elle-même et des membres qu'elle anime.

Non, compatir n'est pas se pâmer. Qui s'évanouit ne compatit pas infailliblement. La Sainte Mère de Notre-Seigneur, debout au pied de la Croix sanglante, ...ou recevant dans ses bras le corps inanimé de son Fils, était bien le modèle de la compassion. Elle souffrait avec Jésus, elle partageait ses angoisses, ses douleurs, à ce point que, sans verser une goutte de sang, elle a conquis, en ces heures, la palme des martyrs et mérité d'être appelée leur Reine. Il n'est pas dit que Marie se soit évanouie : *Stabat Mater dolorosa !* Elle était debout ! Et cette attitude de la force virile traduisait bien sa résignation courageuse, l'héroïsme de son cœur compatissant.

Nous avons des frères souffrants. Les douleurs du corps ne sont ni les plus cruelles ni les plus profondes pour l'âme chrétienne éclairée par la foi. Le cœur a ses maladies, ses plaies, ses tortures ; l'esprit a les siennes. Qui dira les inquiétudes d'un esprit qui cherche la vérité, qui se défend des assauts de l'erreur et veut s'arracher à son emprise ? Notre siècle nous a fourni plus d'un exemple retentissant de ces luttes intimes.

D'autre part, le péché n'est-il pas le mal suprême, le seul mal, essentiellement, exclusivement mal ? Le péché empoisonne les âmes, compromet leurs intérêts les plus graves ; il les annihile dans le temps ; il les tue pour l'éternité peut-être. Quelle misère que celle-là !

Or, dites-moi, combien de chrétiens et de chrétiennes, qui prétendent parfois au renom de personnes pieuses, qui seraient froissées dans leur amour-propre de disciples du Christ, si on ne les rangeait pas dans la catégorie des fervents... et qui néanmoins passent insouciantes devant les douleurs les plus cuisantes, les plus dignes de commisération ?

On accordera encore un regard de pitié à l'infortune matérielle, à la souffrance physique. On s'apitoiera sur le sort d'un miséreux, on versera une larme d'attendrissement sur la désolation de la veuve et l'abandon de l'orphelin; on daignera prendre des airs de pitié en face du moribond qui s'en va. Pratiquement on ne fera pas grand'chose.

Pourquoi? Le cœur est sec. Toutes ces démonstrations sont du conyenu, de la parade. Il faut avoir l'air d'être accessible à la pitié, pour ne pas paraître « sans cœur! »

Pour compatir vraiment, efficacement et chrétiennement, il faut autre chose. La commisération chrétienne est à la fois plus haute et plus compréhensive. Elle prend ses racines dans la foi qui nous montre en chacun de nos frères souffrants un membre de Celui qui mourut pour tous sur la Croix, un élu qui conquiert son Paradis à force de souffrir, une âme sanctifiée ou au moins destinée à la vie sainte du temps et surtout de l'éternité, une âme que le mal sous toutes ses formes assiège et harcèle sans relâche...

La pitié qui ne vient pas de cette source, qui ne s'inspire pas de ces croyances sacrées, est naturellement inféconde et bornée.

Inféconde! Car, si verser une larme est chose facile, soulager la misère comporte un dévouement que l'idée chrétienne soutient et maintient. Nous ne disons pas qu'en dehors du christianisme toute générosité est impossible. Nous disons que la considération des vérités de foi est un ferment extraordinairement puissant. Nous disons encore

que la pitié pour ne pas dégénérer en vaine sentimentalité a besoin d'être poussée autrement que par l'instinct. Enfin nous sommes dans le vrai en répétant que pour être méritoire elle doit s'élever plus haut.

Bornée! Car la pitié simplement humaine ne vise guère que les souffrances du corps; celles du cœur la touchent plus rarement. *Le vrai mal lui échappe.* Elle ignore le péché et n'y prend pas garde. Le mal de l'esprit, l'erreur, lui demeure inintelligible.

Le divin Maître, Lui, a voulu que ses prêtres soient compatissants à la misère morale. Il les a choisis parmi les hommes faillibles et pécheurs, afin qu'ils puissent s'apitoyer sur ceux qui sont dans l'erreur et le péché¹. Lui-même a tracé la voie à ses prêtres.

Mais il est opportun de se rappeler que prêtres nous le sommes tous en quelque sorte par le caractère baptismal. Tous nous avons hérité du Maître la commisération dont il fit preuve envers Madeleine, envers le bon larron et bien d'autres.

Nous tâcherons de pratiquer la compassion chrétienne envers nos frères malheureux. Nous nous exercerons à souffrir avec ceux qui souffrent autour de nous. Ne laissons jamais un ami, un voisin, un enfant, souffrir seuls. Que personne ne puisse nous dire: « J'ai souffert et votre cœur n'a pas fait écho à ma souffrance! »

Notre-Seigneur nous dit que c'est ce reproche qui sera fait aux damnés: « J'ai eu soif et vous ne m'avez pas donné à boire; j'étais nu et vous ne m'avez pas couvert...! »

Soyons compatissants! Douleur partagée est bientôt apaisée. Et d'agir ainsi on devient meilleur, on gagne le ciel et on gagne les cœurs pour les donner à Dieu. Un peu de bonne volonté, un peu de foi en acte: c'est tout ce que requiert la pratique de la compassion.

1. *Hébr.*, v, 2.

Par amour pour le Sacré-Cœur qui nous a tant aimés, soyons compatissants ! Que le mal suprême surtout nous émeuve ! Ne jetons pas la pierre à celui qui tombe, ne passons pas insensibles devant sa détresse morale. Plaignons-le sincèrement et tendons-lui la main. Que son obstination même ne nous rebute pas. Si le mal est grand, invétéré, n'est-ce pas un titre de plus à notre pitié ?...

RÉSOLUTION.— Si jusqu'ici j'ai été insensible à la misère, au péché des autres, je veux désormais appliquer mon cœur à la compassion. Je veux sentir la douleur du prochain, je veux la faire mienne, et pour cela la voir de près, la toucher et travailler à la guérir ou à la faire mieux comprendre et supporter.

Chaque jour de ce mois je dirai cette prière : « O Jésus, compatissant à nos misères, ayez pitié de ceux qui souffrent, de ceux qui pleurent, de ceux qui tombent et donnez-moi un cœur semblable au vôtre ! »

* * *

Notre neuvaine générale mensuelle aura pour but d'obtenir la compassion. Cette neuvaine sera faite en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus, dont saint Michel est le porte-étendard. Elle commencera le jeudi 18 juin, en la fête du Très Saint Sacrement, et se terminera le vendredi 26, en la fête du Sacré Cœur de Jésus.

* * *

Tous les lundis, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de Saint-Michel.

Indulgence plénière : Exercice, en public ou en particulier, de la neuvaine en l'honneur de saint Michel. Cette indulgence peut être gagnée dans le cours de la neuvaine ou des huit jours qui suivent. — Cond. Ord.

Indulgence plénière, une fois le mois (jour au choix) : Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — Cond. Ord.

Pour les Indulgences partielles, voir le Billet d'admission.

NOS DEUILS

M. l'Abbé POUVREAU

NOUS lisons dans la *Semaine Religieuse de Coutances et Avranches* du 30 avril :



M. l'Abbé POUVREAU.

« La mort de M. l'abbé Pouvreau, chapelain épiscopal, premier chapelain du Bon-Sauveur de Pont-l'Abbé, à un âge qui permettait d'espérer encore pour lui de longs jours de travail et de dévouement au bien des âmes, est un deuil, d'abord pour la Communauté du Bon-Sauveur, mais aussi pour le Clergé du pays et la population elle-même, dont le défunt avait gagné la sympathie universelle. Aussi, ces Dames Religieuses du Bon-Sauveur, le clergé de la paroisse, les prêtres des environs ont mis tout leur cœur à faire au cher disparu des funérailles solennelles. Ses obsèques, présidées par M. Leroux, vicaire général, supérieur du

Bon-Sauveur, ont eu lieu le mardi 21 avril 1908, en l'église de Picauville, au milieu d'une assistance nombreuse et pieusement recueillie.

« La maison du Bon-Sauveur tout entière pleure M. l'abbé Pouvreau et on le pleurera longtemps. Le souvenir de ses enseignements et de ses exemples sera filialement conservé. Mais ce qui ne sera jamais oublié, c'est sa mort préparée avec les sentiments d'une foi profonde, acceptée de grand cœur en union avec la mort du divin Sauveur, et arrivée le jour même du Vendredi Saint. Il est mort comme meurent les Saints.

« Notre cœur eût aimé à retracer dans la *Semaine Religieuse* la vie exemplaire et féconde de ce prêtre de mérite. M. l'abbé Pouvreau a exprimé à plusieurs reprises la volonté formelle qu'après sa mort il n'y ait point sur lui de notice nécrologique. Nous l'avons trop aimé pour ne pas respecter scrupuleusement ses intentions. Que ses amis veuillent bien ne pas l'oublier et prier pour le repos de son âme. »

G.

Pas plus que son collègue et ami, nous ne voulons enfreindre « la volonté formelle » de M. l'abbé Pouvreau, en retraçant sa carrière sacerdotale.

Au Mont-Saint-Michel, le jeudi 7 mai, un service solennel a été célébré pour le repos de son âme. M. le Vicaire général Lepetit, directeur des Œuvres de Saint-Michel, avait tenu à venir chanter la messe de *Requiem* pour son prédécesseur, dans le sanctuaire de l'Archange.

Ce sanctuaire ne parle-t-il pas assez du zèle éclairé et du dévouement infatigable de celui que la mort vient de nous ravir ? Les cloches, qui sonnaient son glas, sont dues à son initiative. La sacristie et le porche de l'église ont été construits sous son supériorat. La décoration de la chapelle de saint Michel a été exécutée par ses soins ; le chemin de Croix a été érigé par lui. La Vierge Noire et le Christ en Croix ont été restaurés par ses ordres... Vraiment on peut lui appliquer le mot du psalmiste : *Zelus domus tuæ comedit me*. Il eut en effet le zèle de la maison de Dieu, qu'il voulait magnifique. Il réussit en grande partie à la rendre telle.

Lorsqu'il n'était que simple missionnaire, il rédigeait les *Annales*. Devenu Supérieur de la communauté (1895), il continua d'écrire dans la Revue des articles où il faisait passer sa foi ardente en des tournures neuves et originales très appréciées des lecteurs.

Sous sa direction, les œuvres de l'Archange prirent un essor que la persécution seule vint soudain briser. Le coup fut cruel pour le P. Pouvreau. Les Pères missionnaires se dispersèrent en septembre 1901. Monseigneur maintint cependant à la direction du Pèlerinage et de l'Archiconfrérie de Saint-Michel, M. l'abbé Pouvreau, sécularisé et incorporé au diocèse de Coutances, ainsi que l'un de ses confrères, M. l'abbé Isidore Lévêque.

Au mois de mai 1902, Mgr Guérard, de passage à Pontorson, constata que le dévoué directeur avait beaucoup souffert des événements qu'il venait de traverser. Les médecins avaient déclaré d'ailleurs qu'un changement de séjour et d'occupations s'imposait. Sa Grandeur nomma M. l'abbé Pouvreau premier aumônier de l'importante communauté du Bon-Sauveur de Pont-l'Abbé-Picauville, où des soins plus assidus pourraient lui être donnés. Mais la sollicitude empressée dont il fut l'objet depuis lors de la part des Religieuses fut impuissante à le guérir tout à fait.

Le 25 mars, étant allé à Rennes assister au Congrès Marial breton et aux fêtes du double couronnement de Notre-Dame des Miracles et de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, M. l'abbé Pouvreau contracta une fluxion de poitrine qui compliqua irremédiablement les autres affections dont il était atteint.

« Il est mort comme meurent les saints... » Cette parole d'un témoin ne surprendra personne de ceux qui ont connu M. l'abbé Pouvreau. Son esprit était droit, ennemi de tout ce qui s'appelle faux-semblant ou duplicité. La gloire de Dieu et l'honneur de saint Michel furent ses deux seules ambitions ; jusque dans sa retraite, il continuait de s'intéresser aux œuvres dont il avait été le directeur très estimé. Nagnère encore, il écrivait pour les *Annales* un article que l'on a remarqué dans notre dernier numéro. Il signait « Le Lierre, qui meurt où il s'attache. » Le « Lierre » s'était attaché au Mont-Saint-Michel. Il n'y était plus quand il est mort. Et pourtant, ne pouvons-nous pas dire que son cœur y était toujours ?

Le T. R. P. LAPROSTE

Le T. R. P. Laproste, ancien supérieur général des Pères de Pontigny, est mort à Ligny (Yonne), le 1^{er} mai. Il fut pendant deux ans (1890-1892) supérieur des Missionnaires du Mont-Saint-Michel et directeur de l'Archiconfrérie de l'Archange.



Le T. R. P. LAPROSTE.

La *Semaine religieuse* de Sens lui applique ces paroles de nos Livres Saints : *Hic est sacerdos quem coronavit Dominus.* Voilà bien le prêtre que le Seigneur a couronné.

Ses obsèques ont été un triomphe. « Le sacerdoce a fait un cortège splendide à cet apôtre et à ce prêtre qui toute sa vie voulut être ignoré : la foule reconnaissante des parents et des amis a voulu attester par sa présence que l'humble religieux était aussi un trésor caché de bonté et de tendresse. »

Que les amis de saint Michel veuillent bien associer dans leurs prières ces deux prêtres que la persécution religieuse avait séparés et que la mort a réunis.

Le Concours des "Annales"

POÉSIE (Suite).

Au grand Archange saint Michel (sonnet). — « Une muse amie » l'a composé, au milieu des neiges de la Savoie. Ce petit poème n'est pas sans mérite. Mais faut-il répéter qu'un bon sonnet est difficile à construire? Celui-ci est pénible. L'auteur abuse des épithètes : « crête aride et rocailleuse », saint Michel « perché sur une crête! » Cela n'est pas du meilleur goût. Le marbre « très dur » est rendu tel par « l'azur », c'est-à-dire par le besoin de la rime. On ne recule pas devant le néologisme : « clarté soleilteuse ». Dans le deuxième quatrain, tous adjectifs à la rime : « lapagense, radieuse, pur, impur »! Dans le premier, « rocailleuse » rime avec « soleilteuse »; dans les tercets, « triomphale » rime avec « infernale ». C'est trop simple. Il n'est pas non plus dans l'usage de commencer une idée nouvelle au troisième vers du premier tercet. C'est pourtant ce que fait « la muse amie ». Enfin est-il rigoureusement exact que saint Michel « fit naître au ciel une paix radieuse ». Il la *maintint*; c'est déjà quelque chose. Est-il vrai que sur terre l'« audace infernale » s'agit plus fort qu'au ciel? Il est permis d'en douter. Dans l'ensemble, la clarté fait défaut.

A la gloire de saint Michel. — Douze strophes avec, pour épigraphe, les vers de Botrel :

J'aime le Mont et sa Merveille,
Belle fleur du pays normand;
J'aime aussi l'Archange qui veille
Sur ma patrie et la défend.

Ce poème, un des meilleurs du concours, est correct. Il renferme de fort jolies choses, mais n'est pas mis au point tout à fait. La pensée et surtout l'expression en restent flottantes, un peu imprécises. Bornons là nos observations. L'auteur voudra certainement parfaire son œuvre et en composer un beau cantique à saint Michel. Les *Annales* le publieraient et propageraient utilement à l'occasion du douzième centenaire de la fondation du Mont-Saint-Michel.

Supplique à saint Michel. — Poésie illustrée d'un dessin à la plume qui dénote une certaine aptitude. Les épithètes faibles succèdent à des épithètes plus fortes. L'auteur oublie parfois ce qu'il vient de dire. Il s'ensuit un peu d'incohérence... ou d'inconséquence, comme on voudra. Beaucoup de facilité. Facilité qui serait nuisible, si le poète n'apprenait, comme Racine, à faire difficilement des vers faciles.

Saint Michel sauve la Sainte Famille. — Légende qui ne manque ni de charme ni d'ingéniosité, mais qui s'altère le même reproche que le précédent travail. C'est trop aisé, pas assez fouillé. De là des termes mal choisis, des expressions imprécises, des « ils » qui se mêlent. Il y en a qui se rapportent aux « divins fugitifs » Jésus, Marie, Joseph ; d'autres qui désignent les « bourreaux d'Hérode le cruel » ; on devine cela ; mais on ne le voit pas... A signaler un vers qui ne rime avec aucun autre. Défaut d'attention, évidemment... Les *Annales* pourraient reproduire, après corrections.

A saint Michel, affirmateur et défenseur du Verbe Incarné, premier-né des créatures. — Huit couplets de huit vers et un refrain de quatre vers. Ce cantique, œuvre d'un religieux canadien, est d'un heureux effet. Une théologie solide en est la robuste ossature. Quelques critiques de détail : des adjectifs riment trop souvent ensemble ; deux vers boiteux, l'un parce qu'il manque d'un pied, l'autre parce qu'il en a un de trop. Qu'ils s'entendent donc entre eux et ce sera parfait !

Des idées obscurément exprimées ou inattendues. Enfin on n'aime guère à voir, dans le dernier couplet, saint Michel se transformer en « troubadour ». Guerrier, saint Michel doit garder sa lance et non pas prendre le fifre ou la flûte. En général l'auteur suppose trop qu'on devine sa pensée. A publier encore !

Le Rêve de Jehanne du Guesclin. — Cette légende est vraiment poétique. Peut-être Jehanne du Guesclin reçoit-elle beaucoup d'épithètes : « Mignonne, nonnette, innocente, débile ! » Quelques rimes au moins faibles : « sereine, sienne — Anglais, attrait ». Les choses ne sont pas toujours assez précisées : ainsi Jehanne « crut voir à son chevet l'acier brillant d'un glaive. » (Vision mystique !) Mais on est surpris de voir qu'elle a, peu après, un glaive... Les *Annales* publieraient avantagement cette légende, une fois mise au point.

Un cantique à saint Michel. — C'est un chant d'amour composé à l'honneur de l'Archange et qui mérite d'être mis en musique. L'auteur est une religieuse du Canada. Elle est inlassable ; voici d'elle une autre hymne, moins bien réussie, mais quand même heureusement inspirée, *A saint Michel Archange gardien de l'Homme-Dieu.*

Les quatre derniers travaux poétiques soumis à l'examen du jury sont plutôt faibles. Citons *L'Hymne à saint Michel* (grande facilité, inexpérience non moins grande) ; *A saint Michel* (même remarque) ; *La lutte soutenue par saint Michel contre l'ange séducteur* (prose à peine rimée) ; enfin *Saint Michel et le dragon* (sonnet qui n'en est pas un.)

Rappelons-nous qu'exceller est le privilège d'un petit nombre. En poésie surtout, la perfection est rarement atteinte. Les auteurs de bonne volonté qui ont tenté de chanter saint Michel et son Mont ont au moins acquis un droit à la récompense promise aux âmes de bonne volonté. Quelques-uns ont mérité davantage... nous croyons l'avoir dit.

M. L'ABBÉ LAFORÊT-LEVATOIS

Directeur du Pèlerinage et de l'Archiconfrérie
de Saint-Michel

(Suite¹)

V. — L'Immaculée-Conception de Laval.

Le R. P. Robert avait recommandé à son supérieur général de confier au P. Levatois un rôle dans la fondation du collège de Laval. « C'est l'homme qu'il vous faut, avait-il écrit. Le P. Levatois, quoique jeune, a tout le sérieux voulu. Il s'entend à merveille à tirer parti de toutes les situations. Il vous organisera votre maison avec ordre et économie. C'est son affaire, cela... Ne craignez pas de le charger de besogne. Plus on lui en donne, plus il est heureux. »

Les recommandations du P. Robert, on le constatera, furent suivies à la lettre. Les dix années de la vie du P. Levatois que nous nous proposons de résumer en ces pages, sont bien les plus remplies qu'il ait vécues. Nous n'exagérons rien en disant qu'il accomplit, pendant ce laps de temps, la besogne de trois hommes.

Le 16 avril 1878, le ministre de la Guerre l'avait désigné « pour être employé, en cas de mobilisation, à l'ambulance de la 20^e division d'infanterie, en qualité d'aumônier. » Comme le jeune missionnaire objectait qu'il ne savait point monter à cheval, le P. Robert s'était ému un instant, puis se ravisant : « Après tout, avait-il dit, ce n'est pas indispensable. D'ailleurs il faut que vous acceptiez pour l'honneur de la communauté. Enfin, M. Poulard ne refusera pas de vous prêter un cheval docile. Sur la grève, vous pourrez prendre sans danger quelques leçons d'équitation ! »

Missionnaire, aumônier militaire — hypothétique — le

1. Voir les livraisons de février, mars, avril et mai 1958.

P. Levatois allait devenir professeur, économiste et préfet de discipline.

La pension de M. l'abbé Blot, nous l'avons dit, n'était pas dans une situation précisément brillante lorsque les Pères de Pontigny en prirent la direction. Les élèves n'affluaient guère et les classes se terminaient à la troisième.

Pendant les vacances de l'année 1880, des prospectus, répandus à profusion, reçurent le meilleur accueil des familles



L'IMMACULÉE-CONCEPTION DE LAVAL.

catholiques de la Mayenne. Les Apostoliques du Mont-Saint-Michel, qui avaient terminé leur classe de troisième, furent un appoint précieux. L'établissement devint d'emblée de plein exercice. La rentrée fut des plus encourageantes.

Il s'agissait d'ores et déjà d'améliorer et d'agrandir. C'est à cette tâche que se consacra avec toute son ardeur le P. Levatois.

Nous ne le suivrons pas dans ses travaux. Il nous suffira de dire que le modeste pensionnat devint l'École Immaculée-

Conception, un des plus beaux collèges de la région, grâce à ses efforts unis à ceux du Père Hamelin, supérieur, dont il était l'ami et le collaborateur dévoué.

Des acquisitions importantes furent négociées habilement par l'Économe. Le terrain fut pour ainsi dire gagné pied à pied. Des constructions spacieuses et commodes s'élevèrent rapidement pour recevoir une jeunesse studieuse et distinguée. Œuvre colossale si on la prend dans son ensemble, l'École Immaculée-Conception représente une somme de dévouement et d'intelligence que seuls peuvent apprécier ceux qui l'ont vue. Le P. Levatois a dans cette œuvre une très large part.

Tour à tour et tout à la fois quêteur et architecte, homme d'affaires et surveillant de travaux, il faisait face à tout. Le cloître interminable, la salle des fêtes splendide, sont ses œuvres. Pour être plus exact, il faudrait dire qu'il n'est pas une salle de cet immense établissement qu'il n'ait transformée et embellie, sinon édifiée *a fundamentis usque ad summum*.

Les économistes des maisons d'éducation savent par expérience ce que demande de soins et de surveillance une gestion financière de cette importance. Or, ici, tous les services étaient à créer ou à renouveler. Le P. Levatois n'était pas homme à reculer devant les difficultés. Il brisait les obstacles quand il ne pouvait les tourner. Il les franchissait toujours.

Le personnel domestique et ouvrier redoutait, on ne peut plus, paraît-il, l'inévitable économiste que l'on trouvait partout, qui vérifiait tout, qui se montrait impitoyable pour les nonchalances dans le service et les à peu près de l'organisation ou de la construction. Il fallait que tout fût à point et à l'heure exacte. Sinon, que les coupables fussent constitués en dignité, galonnés ou simples soldats, la réprimande était certaine et faite selon les formes... pas des plus douces toujours, mais sûrement des plus justes.

L'intendant de l'Immaculée-Conception était l'ennemi-né du gaspillage. Il n'entendait pas que les élèves, fussent-ils fortunés, employassent mal l'argent de leurs familles.

« — Mon Père, je voudrais un sous-main... »

— Qu'avez-vous fait du vôtre ?

— Il est usé.

— Faites voir...

.....
— Allez, rompez, votre sous-main est assez bon... Vous m'apprendrez le verbe *λυω*, pour avoir demandé un sous-main sans raison suffisante. »

Les élèves ne s'y faisaient pas prendre deux fois.

L'organisation matérielle et l'administration financière ne sont qu'un rouage — très délicat — de cette machine compliquée qui s'appelle un établissement d'éducation.

L'École Immaculée-Conception n'existant qu'à l'état embryonnaire, il s'agissait de lui insuffler une vie intense. Un règlement judicieux et sévère était nécessaire pour cela. Le P. Levatois se souvint alors du cher collège de Saint-Lô, où il avait fait ses études classiques. Il proposa à ses collègues de modeler le règlement de l'Immaculée sur celui du collège de Saint-Lô.

Il eut la joie de voir ses propositions adoptées. Bientôt les us et coutumes de Saint-Lô eurent force de loi à Laval.

Le P. Levatois composa les armoiries de la maison : elles rappellent fort à propos Pontigny et le Mont-Saint-Michel.

L'économe professait en même temps la classe de troisième. Le professeur montrait dans cette chaire les mêmes qualités que nous avons eu déjà l'occasion de signaler. Ses anciens élèves lui ont voué une reconnaissance et une affection que le temps n'est pas arrivé à amoindrir. Nous avons sous les yeux des lettres qui appuient éloquemment nos dires. Tel de ses « enfants » devenu député, orateur de marque, s'estime heureux d'avoir reçu ses leçons. Tel autre, médecin renommé, n'a cessé de lui témoigner son attachement fidèle... Cette bonne popularité, le P. Levatois la devait à sa belle humeur, à sa verve endiablée. « Dans notre classe, disaient les élèves de troisième, on travaille comme à plaisir. Le Père est si bon ! »

Quand revenait la fête de saint Léon, c'était à qui ferait le petit discours et offrirait le modeste bouquet de fête.

Plusieurs années durant, le P. Levatois cumula les fonctions d'économiste, de professeur et de préfet de discipline. Disons-nous que ce dernier emploi lui convenait éminemment ? Maintes fois, après son départ, le supérieur avouait que le P. Levatois lui avait manqué pour solutionner, à la satisfaction des intéressés, telle affaire épineuse, tel conflit entre professeurs et élèves.

Le P. Préfet arrivait toujours, en ces circonstances, à une réconciliation — ce qui est l'idéal. Il prenait à part l'élève récalcitrant, le sermonnait, le forçait à avouer ses torts, l'engageait finalement à accepter de bon gre la punition imposée. Le professeur n'avait pas à intervenir et les choses allaient toutes seules.

Mais s'il arrivait que dans le troupeau se glissât une brebis galeuse, un camarade dangereux, le Préfet était intraitable. Il exigeait le renvoi immédiat. C'est à ces mesures énergiques que l'Immaculée-Conception dut son renom de discipline forte et d'éducation sérieuse.

Au courant de toutes les espiègleries des écoliers, le P. Préfet excellait à « éventer » les innocents complots et les « bons tours ». Souvent il les prévenait. Les élèves se disaient qu'à jouer de ruse avec ce malin surveillant il n'y avait pas chance de succès. Les ruses du métier ne lui étaient pas étrangères : il aimait attirer les enfants dans ses pièges et s'amusaient de leurs airs déconfits.

On dit qu'il copiait volontiers, et avec un certain succès, son ancien Préfet de discipline de Saint-Lô, le R. P. Durel, plus tard Supérieur du collège et vicaire général. Les mauvais élèves redoutaient tout particulièrement la lecture des notes hebdomadaires. « Georges X... (un long silence, coup d'œil circulaire, frémissement nerveux) ! Non ! On ne lit pas de pareilles notes ! Passons ! Asseyez-vous ! »

L'assemblée était terrifiée.

Mais on savait qu'au fond le Père était aimant. Ceci faisait oublier cela.

La Congrégation de la Sainte Vierge était établie parmi les grands élèves. Le P. Levatois reçut la mission très agréable de la diriger. Plus tard, il fut encore chargé de la Conférence de Saint Vincent de Paul.

Ces divers emplois contribuaient à lui attirer la confiance de tous. Dieu seul saura jamais ce qu'un directeur éclairé et bon fait de bien à des jeunes gens chrétiens qui, généralement, ne demandent qu'à être formés à la vertu. Les grands élèves de l'Immaculée n'avaient pas de secrets pour le Père. Il les avait habitués à ne jamais se coucher la conscience troublée. Aussi il n'était pas rare de voir, le soir, un rhétoricien ou un philosophe sortir des rangs, dire un mot à l'oreille du Père Préfet qui surveillait le défilé. Quelques instants après, le jeune homme et le Père, en tête à tête, discutaient gravement ; le jeune homme avouait sa faute, mettait à l'aise sa conscience. Il sortait de là radioux, décidé à mieux faire, courageux pour la lutte prochaine, armé du signe de la croix que le Père avait tracé sur son front, comme gage de paix et d'énergie.

Nous avons été à même de juger de l'intimité qui régnait entre le P. Levatois et ses élèves. Un ancien venait-il le voir : « Ah ! mon très cher, disait le vieux professeur, viens donc que je te fasse un signe de croix sur le front comme autrefois. » L'ancien, qui n'avait plus, peut-être, la ferveur de sa jeunesse, paraissait profondément ému.

(A suivre.)

E. G.

DERNIÈRE HEURE

Au moment de mettre sous presse, « l'Évêque de saint Michel », Mgr Guérard, de retour de Rome, nous apprend une nouvelle que nous nous empressons de communiquer aux amis de l'Archange. Le Saint-Père a fait un accueil particulièrement bienveillant aux requêtes présentées par Sa Grandeur et lui a accordé pour les Associés et Pèlerins de saint Michel de précieuses faveurs, à l'occasion du 12^e centenaire de la fondation du sanctuaire du Mont-Saint-Michel.

Nous donnerons des détails dans notre prochaine livraison. Dès maintenant, remercions Dieu et prions saint Michel pour le Souverain Pontife et pour Monseigneur l'Évêque de Coutances.

ACTIONS DE GRÂCES

M AI

- Ain.** — Ci-joint 3 francs pour une messe d'actions de grâces. A. G.
- Aisne.** — J'ai déjà bien senti la protection de saint Michel; je vous félicite, 5 francs pour une messe. C. T.
- Guérison d'un malade. Messe en action de grâces. E. G.
- Aube.** — Messe de remerciement pour une grâce temporelle obtenue. C. T.
- Bouches-du-Rhône.** — Ci-joint 2 fr. 50 pour une messe d'actions de grâces aux intentions des âmes du Purgatoire. F. G.
- Corse.** — Huit actions de grâces à saint Michel. E. D.
- Cher.** — Grâce obtenue. Messe de remerciement. Une Associée.
- Charente-Inférieure.** — Ci-joint 2 fr. 50 pour une messe, en reconnaissance d'une grâce obtenue par saint Michel à une associée. V^{re} B. I.
- Côtes-du-Nord.** — Actions de grâces pour l'heureuse issue d'un voyage. A. M. R.
- Ille-et-Vilaine.** — Messe d'actions de grâces à saint Michel. Bon de M.
- Grâce obtenue par l'intercession de saint Michel. Une Associée.
- Loire.** — Un cierge en reconnaissance à saint Michel. M. et A. G.
- Loir-et-Cher.** — Je ne serai jamais assez reconnaissant envers l'Ange de toutes les grâces obtenues par son intercession. Offrande et un cierge. E. G.
- Manche.** — En reconnaissance de la protection que saint Michel m'a témoignée, ci-joint 1 fr. 50. V^{re} A.
- 3 francs pour une messe, et j'espère aller moi-même remercier saint Michel des grâces qu'il m'a obtenues. M. L. B.
- 1 franc pour remercier saint Michel d'une grâce obtenue. M. Q.
- Vous trouverez ci-joint 0 fr. 25; vous me mettrez un cierge d'actions de grâces à saint Michel. L. G.
- Maine-et-Loire.** — 2 fr. 50 pour célébrer une messe d'actions de grâces. M. DE V.
- Mayenne.** — Je vous prie de bien vouloir célébrer une messe d'actions de grâces, à mes intentions, à l'autel Saint-Michel. C. F.

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine, au jugement infaillible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Morbihan. — Ci-joint 3 francs pour une messe en l'honneur de saint Michel, afin de le remercier des grâces qu'il nous a obtenues et de celles qu'il nous obtient tous les jours. M. B.

— Je vous prie de dire une messe en reconnaissance des faveurs accordées à mes enfants et à moi. V^{re} D.

Nord. — Déjà on a prié avec succès dans le sanctuaire de saint Michel; espérons encore. Messe. M. C.

Oise. — Ci-joint 2 fr. 50 pour une intention de messe que vous voudrez bien acquitter en reconnaissance des grâces obtenues par l'intercession du glorieux Archange. Abbé B.

3 francs pour une messe et un cierge en l'honneur de saint Michel, pour une faveur obtenue. H. L.

Rhône. — Sept messes en l'honneur de saint Michel pour le remercier d'une grande faveur obtenue par son intercession. Une guérison importante. U. M.

Nous remercions saint Michel pour les grâces nombreuses reçues par son intercession. Sœur L. A.

Haute-Savoie. — Je crois devoir attribuer à saint Michel mon renouvellement de santé. V^{re} G.

Seine. — 3 francs pour une messe dite à l'autel Saint-Michel, aux intentions des âmes du Purgatoire. C'est comme action de grâces. V^{re} G.

Ci-joint 3 francs en action de grâces pour un recouvrement de créance. M. M.

Reconnaissance à saint Michel pour une délivrance. Paris, 12 avril. X.

Seine-Inférieure. — Deux messes en l'honneur de saint Michel pour le remercier de la protection accordée à mes chers voyageurs et à mon fils. L. D.

3 francs pour une messe et un cierge, en reconnaissance d'une grâce obtenue. Z. S.

Seine-et-Oise. — 5 francs pour deux messes en actions de grâces. C. O.

Canada. — Guérison obtenue par l'intercession de saint Michel. Je ne me souviens pas avoir demandé quelque chose à saint Michel sans avoir été exaucé. E. N.

JUIN

Aisne. — Remerciements à saint Michel: une messe. E. G.

Bouches-du-Rhône. — Ayant obtenu une grande joie temporelle après une neuvaine, je vous prie de publier dans les *Annales* ma vive reconnaissance à saint Michel et de dire une messe en actions de grâces. X.

Publiez ma profonde reconnaissance envers le saint Archange pour une grâce spirituelle obtenue par son intercession. X.

Calvados. — Je vous envoie 2 francs en reconnaissance des grâces que j'ai obtenues par saint Michel. D. D.

Depuis longtemps je prie saint Michel pour la réussite d'une affaire très importante : il m'a exaucée ; veuillez célébrer une messe pour les âmes du Purgatoire. E. B., tél.

J'ai été exaucée le jour même où je vous ai écrit : veuillez dire une messe en l'honneur de N.-D. des Anges et de saint Michel. L. D.

Charente-Inférieure. — Je vous envoie 5 francs pour faire célébrer deux messes, une pour remercier saint Michel d'une grâce obtenue ; l'autre pour solliciter une guérison et une bonne première communion. G. D.

Côte-d'Or. — Je remercie le saint Archevêque et le prie de me continuer sa protection. M. M.

Creuse. — Grâce spirituelle obtenue. Merci à saint Michel. Vve F.

Eure-et-Loir. — Saint Michel a tant fait pour moi, que je ne saurais jamais assez le remercier. P. Z.

Finistère. — Ci-joint honoraires pour faire célébrer une messe d'actions de grâces et de demandes nouvelles. E. C.

Gironde. — Je vous envoie 25 francs pour faire célébrer dix messes d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel. F. C.-G.

Hérault. — Prière de bien vouloir insérer dans le prochain numéro des Annales : reconnaissance à saint Michel pour faveur accordée. R. M.

Ille-et-Vilaine. — Je vous envoie 2 fr. 50 pour faire dire une messe en l'honneur de saint Michel pour le remercier d'une grâce obtenue. A. F.

Manche. — Un enfant de 10 ans était atteint d'une grippe infectieuse. Les médecins avaient déclaré sa vie en danger. Je l'ai recommandé à saint Michel, et à la neuvaine, il a été guéri. Les parents reconnaissants vous envoient 2 fr. 75 pour une messe et un cierge. V. V.

Je réclame de nouveau le secours de saint Michel qui m'a été efficace plus d'une fois déjà. Veuillez dire deux messes. C. H.

Morbihan. — J'ai obtenu une grâce spirituelle par l'intercession de saint Michel et de mon Ange gardien. Veuillez me recevoir dans l'Archiconfrérie. M. M.

Nièvre. — Je remercie saint Michel de plusieurs faveurs obtenues après l'avoir invoqué, surtout de la mort chrétienne d'un ami qui avait laissé depuis longtemps ses devoirs religieux. M. V.

Pas-de-Calais. — En reconnaissance à saint Michel, qui a protégé notre maison, je vous envoie 5 francs. X.

Basses-Pyrénées. — Ci-joint 3 francs pour une lampe à saint Michel, en action de grâces. M. Tr.

Pyrénées-Orientales. — Que saint Michel veuille bien nous continuer sa protection. Ci-joint 0 fr. 50 pour un cierge. M. A. B.

Rhône. — Reconnaissance à saint Michel. M. B.

Seine. — Mon enfant était très dangereusement malade ; deux docteurs craignaient une méningite. J'ai supplié l'Archange, à qui j'avais consacré cet enfant. Aujourd'hui, le danger est écarté. R. L. C.

Seine-Inférieure. — Merci à saint Michel qui a favorisé mon apostolat. E. H.

Seine-et-Oise. — Ci-joint 8 francs pour trois messes d'actions de grâces. C. O.

Je vous envoie 5 francs pour vos œuvres, en reconnaissance de l'heureuse issue d'une affaire recommandée à saint Michel. P. L. M.

Deux-Sèvres. — J'ai obtenu une grande grâce par l'intercession de saint Michel. A sa gloire publiez-la, et veuillez faire célébrer une messe. L. L.

Haute-Vienne. — Veuillez faire brûler deux lampes en actions de grâces à saint Michel. C. de la T.

Ille Maurice. — Actions de grâces à saint Michel pour faveurs obtenues. H. H., tél.

Lorraine. — Une associée secourue par saint Michel envoie 2 fr. 50 en actions de grâces. P. L.

Adieux à nos chers Défants

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Ain. — Virieu-le-Grand : M. Benjamin Boscail.

Ardennes. — Château-Porcien : M^{me} Lagneau-Bernard.

Aude. — Bram : M^{me} Angeline Combes.

Aveyron. — Agar : M. Paech.

Calvados. — Meuvaine : M^{me} veuve Lequesne. — Falaise : M^{lle} Julie Rosei.

Côtes-du-Nord. — Saint-Briac : M. Etienne Balavoine ; M^{lle} Marie-Louise Cosson. — Légué-Piérin : M^{lle} Corodée Rouxel de Maisonneuve. — Plouvard : M^{me} veuve Tréneu, née Lecoga. — Pommerit-Jaudry : M. Yves-Marie Le Fieban.

Eure. — Venables : M. du Valdailly.

Finistère. — Plouguin : M^{lle} Françoise Goichet.

Haute-Garonne. — Rieumes : M^{me} Jeanne Barrichan ; M^{me} Cécile Martin ; M^{me} Anne Launé.

Hérault. — Béziers : M. Paul Mirepoix.

Indre. — Châteauroux : M. Léonce Testaud de Marchais.

Loire. — Essertines en Donzy : M^{me} veuve Guillet, née Jeanne-Marie Dubouff. — Saint-Étienne : M^{lle} Marie Gloire Catelan, *sépatrice*.

Loire-Inférieure. — Nantes : M. Jean-Baptiste Boujeteau ; M^{me} Pitre Champenois, *associée de la première heure* ; M^{lle} Françoise Duteil. — Nort : M^{me} veuve Barré.

Loiret. — Orléans : M^{me} Breton, née Ernestine Crosnier.

Maine-et-Loire. — Angers : M^{me} Perrier. — Chollet : M^{me} Marie-Louise Hérauld. — Plessis-Grammaire : M. Jean-Baptiste Raveneau.

Manche. — Beauvoir : M^{me} veuve Tabourel. — Les Pas : Sœur Angélie Denoel, *très dévote à saint Michel.* — Rauville-la-Place : M^{me} Félicie Yvetot, née Marie-Joséphine Diguët. — Avranches : M. Victor Lottin ; M. Henri Lemaitre. — Brécey : M^{me} Le Moussu ; M^{me} veuve Paul Ponet, née Lafosse. — Le Val Saint-Père : M^{me} veuve Hatté. — Saint-Martin des Champs : M. A. Perriers ; M^{me} veuve Cocharé. — Saint-Hilaire du Harcouët : M^{me} Marie Lerebours.

Meurthe-et-Moselle. — Nancy : M^{me} la baronne Riston, née Constance Muñier.

Meuse. — Verdun : M^{lle} Valérie-Marie Lambin d'Anglemont.

Morbihan. — Quéven : M. Moëlle ; M^{me} Marie-Joseph Moëlle, *zélatrice.*

Puy-de-Dôme. — Viverols : Sœur Saint-Joseph Desoline ; Sœur Noëlle Pylère ; M^{me} Claudia Devan ; M^{me} Marie Desoline ; M^{me} Maria Quindresous.

Rhône. — Lyon : M^{me} Sophie Drunet ; M^{me} Marianne Bonnelois. — Villeurbanais : Sœur Anne de Jésus.

Haute-Savoie. — Annecy : M^{me} Pierrette Fournier. — Meythet : M^{me} Pauline Vernex, *pieuse et fidèle zélatrice de saint Michel.* La première, elle avait introduit la dévotion au Saint Archange dans sa paroisse. Souvent elle passait la nuit en prières, récitant le chapelet de saint Michel pour la conversion des pécheurs. Avant de mourir, elle a eu la précaution, — que tous devraient avoir — de trouver une personne pour lui succéder dans le rôle de zélatrice. Dieu l'a rappelée à Lui, le 8 mai, en la fête de l'Apparition de saint Michel.

Seine. — Paris : M. Bouvraïn.

Seine et Oise. — Villiers-le-Bel : M. Victor-Emmanuel Boby. — Coulommiers : M^{me} Alice Manger, née Preschez.

Seine-Inférieure. — Yvetot : M^{me} Mélanie Vaillo. — Sotteville-les-Rouen : M^{me} M. Antoinette Gonthier ; M^{me} Virginie Salin.

Tarn. — Lacaune : M^{me} M. Rossignol.

Réunion. — Tampon : M^{me} Léontine Payat.

Belgique. — Bruges : M. Henrié Missaen ; M^{me} veuve Amand Leun, née Justine Scholtey ; M^{me} Maria Elisabeth Jooris ; Sœur Clara ; Sœur Éléonore-Thérèse, *de Notre-Dame du Mont-Carmel.*

Espagne. — Irun : M. José-Maria Bodin. — Guetaria : Mère Saint-Placide, *religieuse ursuline.*

Canada. — Henrysburg : M^{me} Ant. Richard, née Monnaie.

États-Unis d'Amérique. — Southbridge : M^{me} Adeline Jalbert.

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — FR. SIMON, imprimeur breveté (2637-08)

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — ENCOURAGEMENT. — L'ENTRÉE DE L'ARCHANGE. — GLOIRE À SAINT MICHEL. — LES PREMIERS PÈLERINS. — UNE PREMIÈRE MÈSE. — LE CONCOURS DES ANNALES. — M. L'ABBÉ LAPOLIÉ-LEVATTOIS. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX À NOS CHERS DÉFUNTS.

Aux Associés de l'Archiconfrérie universelle
de Saint-Michel.

ENCOURAGER

Nos lecteurs trouveront-ils que nous les entretenons trop souvent du même sujet ? Peut-être. Cependant, au risque d'encourir la disgrâce de quelques-uns et de paraître à tous l'homme d'une seule idée, nous revenons sur le sujet que nous avons touché plusieurs fois : la bonté.

Il nous semble que si les catholiques étaient encore meilleurs, plus bienveillants, plus secourables, plus compatissants, leurs œuvres seraient plus larges, plus stables, plus fécondes. Que les chers associés de saint Michel veillent bien nous suivre au cours de ce bref article.

Saint Jean Chrysostome commentant la parole du Maître à ses Apôtres : « Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups », dit avec raison : « Tant que nous sommes brebis, nous sommes victorieux ; faisons-nous entourés

d'un millier de loups, nous triomphons, la victoire est à nous ; si nous sommes des loups, notre défaite est certaine. »

Eh ! oui, c'est ainsi ! La honte chrétienne triomphe de tout. Rien ne lui résiste. A la longue elle use l'obstacle et fléchit les volontés les plus rebelles.

Une forme de la bonté consiste à encourager et ce n'est pas là une des moindres merveilles opérées par cette admirable vertu que de maintenir intacte dans une âme l'énergie malgré les insuccès.

Tout le monde a besoin d'être encouragé. Nous ne sachions pas en effet d'humains suffisamment armés ni assez puissants pour ne se décourager jamais ou du moins pour n'être pas un jour ou l'autre tentés de découragement.

L'enfant qui fait ses premiers pas dans les sentiers du devoir, n'a pas seulement besoin qu'un homme autorisé lui trace la voie qu'il devra suivre pour devenir un bon citoyen et un bon chrétien. Il faut que l'on conduise l'enfant, pour ainsi dire par la main, qu'on le forme peu à peu à la vertu. Or ce travail comporte deux parts : celle de l'enfant lui-même et celle de son éducateur. La part de l'enfant est la principale, évidemment. On ne peut oublier que cet enfant possède une intelligence et une volonté et que c'est en exerçant l'une et l'autre d'après une méthode progressive qu'il deviendra un homme d'idées nettes et de volonté ferme. Le rôle de l'éducateur se borne à tracer la voie, à guider les pas et à doser les exercices. Par-dessus tout, son devoir est d'encourager.

Sans doute ce serait un très grand tort — et aujourd'hui il est assez commun — de présenter la vertu aux enfants sous la forme du plaisir. Quelle manie avons-nous donc de faire en visager aux enfants l'austère devoir (qui, de fait, contrarie les tendances de leur nature viciée), comme une satisfaction d'ordre esthétique ou sensuel ? « Fais ceci... c'est plus beau, plus intéressant, plus doux ! »

Allons donc ! Qu'un certain universitaire, incroyant, en quête d'une base à donner à la morale laïque, émette des maximes semblables à l'usage des prétendus éducateurs placés sous sa férule, cela se conçoit.

Mais combien de parents chrétiens, combien de maîtres et de maîtresses, combien de tantes et de grand-mères surtout, qui, en ceci, ne font que copier, très inconsciemment, les pires éducateurs de notre temps ! Combien de catholiques sont aux antipodes de l'esprit de Jésus-Christ, lorsqu'il s'agit d'accepter pour leur compte ou de faire accepter à leurs enfants l'accomplissement d'un devoir !

— Le devoir pour le devoir ! Maxime bien sévère, dira-t-on, et impraticable. Pas tant que cela ! Notez que nous ne prétendons nullement aller à l'encontre de la saine morale qui permet d'avisager comme un motif de bien faire la récompense promise aux actions bonnes. Ce que nous condamnons, c'est cette méthode pernicieuse qui prétend avaler la vertu à un bas calcul d'intérêt ou de satisfaction personnelle, ou encore l'assimiler à une correction souvent menteuse et à un vague instinct de solidarité.

Nous protestons de toutes nos forces contre ce concept et la méthode qui s'en inspire.

La vertu s'acquiert par la lutte contre les mauvais penchants. L'homme, vraiment homme, est tel à force de se combattre et seulement en proportion de ce qu'il s'est vaincu lui-même. On ne devient maître de soi que petit à petit et au prix de sacrifices répétés. Tout ceci est d'expérience.

Donc l'enfant, pour former en lui l'homme, doit lutter, souffrir, se contrarier. Qu'il soit averti de ce qui l'attend, que la vie ne lui soit pas présentée comme un jardin où l'on cueille en s'amusant les fleurs les plus charmantes, mais bien comme un champ de bataille où, pour Dieu et le divin Rédempteur Jésus, il importe de lutter vaillam-

ment, et d'où il faut sortir vainqueur, la grâce d'En Haul aidant.

Mais alors, qui ne voit que cet enfant timide, faible, porté au plaisir, ennemi de la gêne et de la douleur, a immensément besoin qu'on le soutienne et l'encourage. S'il a bonne volonté, s'il fait effort pour corriger les défauts de sa nature, pour élever son âme et la rendre forte, il faut que ceux qui l'entourent se montrent attentifs à ses efforts et occupés de ses petits succès. Il faut qu'il soit félicité à propos, modérément, mais avec une sincérité et un intérêt bien marqués. C'est un devoir que l'on méconnaît trop souvent, ou que l'on comprend mal. On félicitera l'enfant de sa toilette, de son gent minois, on s'extasiera devant ses petites excentricités, sans penser que ce faisant, on favorise l'éclosion d'un défaut lamentable, véritable peste de notre société, la vanité. La vanité, qui fait que l'on estime le rien ! La vanité, qui n'aperçoit que le petit côté des choses, et pour qui l'essentiel est ce qu'il y a en fait de moins important ; la vanité, qui passe son temps en admirations stériles, et prend pour de sérieuses qualités les contrefaçons de la vertu.

Félicitons plutôt les enfants des victoires qu'ils remportent sur eux-mêmes, des sacrifices, si légers soient-ils, qu'ils offrent à Dieu sur l'autel de leur cœur.

Enfin, s'ils se découragent, et cela arrive souvent, alors, c'est un devoir impérieux de relever leur moral déprimé, de leur faire reprendre vaillamment le fardeau sous lequel ploient leurs trop faibles épaules. Un enfant découragé mérite que l'homme le plus occupé se dérange pour le « remonter » comme on dit. C'est si grave d'abandonner un enfant au découragement !

Mais... nous voulions parler encore d'autres catégories d'êtres humains qui sont enfants par ce côté et à qui une parole, un geste d'affectueux intérêt, un énergique *Sursuav corda*, ne sont pas moins nécessaires. Cet article se pro-

longerait au-delà des limites qui nous sont assignées. Ce sera pour une autre fois.

Qu'il soit entendu que les enfants seront désormais à nos yeux, ce qu'ils sont en réalité, des êtres qui attendent tout de nous, des êtres à qui nous sommes obligés de tendre la main avec une parole aimable et sortie d'un cœur aimant.

RÉSOLUTION. — Les lignes ci-dessus me la formulent suffisamment. A moi de la déterminer, selon mon milieu, pour la rendre immédiatement pratique.

* * *

Notre neuvaine mensuelle, du 9 au 17, aura pour objet : l'éducation de l'enfance, dont saint Michel est le défenseur et le patron. Les Associés de l'Archiconfrérie universelle se rappelleront à cette occasion que l'un des buts de leur pieuse association est précisément de « combattre, sous la bannière de l'Archange, les Écoles impies » qui empoisonnent les jeunes générations.

* * *

Le lundi de chaque semaine de ce mois de juillet, au Mont-Saint-Michel, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie universelle de Saint-Michel.

Indulgence plénière pour les Associés de l'Archiconfrérie, jour au choix, pendant le mois de juillet. (Date choisie, le 13).

Indulgence plénière pour ceux qui font une neuvaine à saint Michel. Cette indulgence se gagne au cours de la neuvaine ou des 8 jours suivants.

Pour les Indulgences partielles, voir le Billet d'admission.

* * *

INDULGENCE DE LA PORTIONCULE

2 août.

L'Église paroissiale du Mont-Saint-Michel jouit du privilège de la Portioncule. Indulgence plénière à tout catholique qui, après avoir reçu les Sacraments de Pénitence et d'Eucharistie, visitera cette église, du samedi l'après-midi, 1^{er} août, jusqu'au soir du lendemain dimanche et y priera aux intentions du Souverain Pontife. Cette indulgence plénière a ceci de spécial qu'elle se renouvelle à chaque visite.

L'ENTRÉE
DE
L'ABBAYE



Cette gravure représente l'entrée de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel.

Trois voies accèdent au célèbre monastère. A gauche du lecteur : le chemin des Loges ou chemin de ronde, la Barbacane, qui monte en pente douce jusqu'au perron de la poterne, en face de l'antique hôtellerie de la Truie qui file. Selon quelques-uns, cette poterne serait la véritable entrée de l'abbaye, la seule ouverte régulièrement aux Pèlerins jusqu'au XVIII^e siècle.

A droite, l'escalier du rempart joignant la grande-rue, l'échauguette du Nord et la Tour Claudine et débouchant sous la grande porte de la Barbacane.

Enfin, entre les deux, le Grand-Degré, récemment édifié. Spacieux et commode, il contribue encore à rendre plus imposant l'aspect des donjons, dont un auteur a dit très justement que c'est « l'élégance, réunie à la force. » Sous les marches est ménagé un vaste réservoir qui recueille une partie des eaux de gouttière de l'Abbaye. Le Grand-Degré n'avait peut-être jamais existé. En tous cas, il entrail dans les plans des architectes monastiques et on a eu raison de le construire.

GLOIRE A SAINT MICHEL

Nous avons reçu trop tard pour les insérer dans notre précédente livraison, divers comptes rendus de fêtes.

Nous nous en voudrions cependant de ne pas donner une mention spéciale à la cérémonie par laquelle M. l'abbé Lachèvre, curé-archiprêtre d'Yvetot (Seine-Inférieure), a inauguré la formation, dans sa paroisse, d'un bataillon sacré d'enfants voués à saint Michel. Ces enfants porteront désormais la médaille de l'Archange, une grande médaille, bien visible, pendant les offices de l'Église. Le plus curieux de l'affaire est que les chanteurs d'Yvetot, au nombre de vingt, jaloux de partager l'honneur des petits, ont demandé comme une faveur de former l'arrière-garde du jeune bataillon, et de porter la médaille de saint Michel. Inutile de dire que leur demande a été favorablement accueillie. La remise des insignes s'est faite solennellement : bénédiction et imposition des médailles ; bénédiction d'un étendard de saint Michel ; procession, consécration à l'Archange, etc. . .

Le 8 mai, comme de coutume, messe à l'autel de saint Michel, communions nombreuses ; le soir, illuminations.

A Castres, l'illustre champion des droits de Dieu n'a pas été moins fêté. En l'église Saint-Benoit, siège de la Confrérie, les associés de toute la ville se sont réunis pour assister à la messe célébrée par M. l'archiprêtre. Celui-ci, dans un discours fort éloquent, a proclamé la nécessité de l'union et de la soumission des catholiques à leurs chefs. De beaux cantiques ont été exécutés et une communion aussi nombreuse que fervente a terminé la cérémonie.

Daigne saint Michel exaucer les prières de ses dévots serviteurs !

AVIS

Prière instante à nos amis qui n'ont pas encore renouvelé leur abonnement, de bien vouloir nous envoyer leur cotisation pendant ce mois de juillet.

+++++

CHRONIQUE MONTOISE

LES PREMIERS PÈLERINS...

Où ! ce ne sont pas les tout premiers ! Il y a longtemps que ceux-là ne pèlerinent plus ! Les premiers, dont nous parlerons, ne sont pas même les premiers de cette année. Qui donc s'imaginerait sérieusement que nous avons un petit carnet, orné d'une faveur rose, pour consigner au jour le jour les noms et physionomies de tous ceux qui viennent à Saint-Michel faire oraison ? .. Personne que nous sachions. Pourtant ce serait utile, et un jour ... qui sait ? nous l'aurons peut-être

ce carnet. Tel lecteur aimable et curieux (il y en a beaucoup !) se ferait un plaisir de nous l'offrir sous la condition unique mais expresse que nous le lui laisserions... pour sa collection, par exemple.

Ce qui ne serait pas banal ... oh ! pas du tout, ce serait de noter les réflexions des promeneurs qui, passant sous vos fenêtres, vous servent leurs impressions toutes chaudes en des formules d'une savoureuse ingénuité... Le Mont est si drôle, si mystérieux, si inaccessible à l'intelligence, même à l'imagination, si transcendant, et, mon Dieu ! on l'interprète comme on peut.

Mais quoi ! je voulais raconter que la saison des Pèlerinages est ouverte et assez brillamment.

Pour mémoire, il convient de signaler d'intrépides Sœurs de la Sagesse, qui, le 14 mai, conduisaient aux pieds de saint Michel un essaim d'enfants. Elles étaient parties de Montreuil-sur-Ille, non loin de Rennes. La pluie ne les lâcha pas un instant. Les pauvres chers enfants, ils éprouvèrent ce jour-là les amères jouissances d'un pèlerinage mouillé. Ils en garderont un bon souvenir tout de même, nous l'espérons.

Les Enfants de Marie de Torigny-sur-Vire (Manche) ont fait, le 2 juin, une courte apparition... trop courte au gré de tous. Mais aussi pourquoi le Mont est-il si loin de Torigny ? Ah ! si le Couesnon était la Vire !.. Hélas !

Le lundi de la Pentecôte est toujours marqué dans nos *Annales* par un caillou blanc. Date heureuse ! Jour aimé ! Il paraît qu'autrefois les moines de l'Abbaye rénnissaient à pareil jour les fermiers de leurs terres des alentours. Toute la famille, du plus grand au plus petit, se présentait au monastère. Je ne sais pas si on payait régulièrement au bailly les fermages ; si le P. Abbé remettait à chacun, en manière de quittance, un petit cadeau et donc aux enfants quelque menu hochet ; toujours est il que, les comptes réglés et la visite faite à l'Archange et à ses serviteurs, tout le populaire descendait dans les hôtelleries qui, faisant bon accueil, faisaient

aussi bonne recette. De là l'origine de l'Assemblée locale dont il nous plaît de retrouver les vestiges dans l'afflux extraordinaire des riverains à ce jour et dans la présence inusitée des modernes marchands d'amandes et de mirlitons, descendants en ligne directe de ces boutiquiers montois auxquels les rois de France accordèrent maints et appréciables privilèges.

Cette année le Mont-Saint-Michel a été envahi. Des fêtes qui avaient eu lieu à Rennes, la veille, nous arrivaient des promeneurs à pleins trains. Mais, dix promeneurs ne valent pas un pèlerin. Celui-ci, fût-il perdu dans la foule, mériterait seul de retenir notre attention.

Voici d'abord M. l'abbé Garry, curé de la Brulatte (Mayenne), avec une vingtaine de ses paroissiens. La petite caravane est en route depuis minuit. Hélas ! une déception cruelle attend ces pèlerins : plusieurs sont venus, paraît-il, dans l'espoir de voir la mer « avant de mourir ». La mer ne devait pas s'approcher du Mont.

Que nos lecteurs au moins sachent bien que jamais la marée n'entoure le Mont le lundi de Pentecôte. Ainsi ils s'éviteront une déception. Il y en a tant par ailleurs dans la vie !

A 8 h. 1/2 débarque le patronage des jeunes catholiques de la cathédrale Saint-Louis de Versailles, conduit par son excellent aumônier, M. l'abbé Léger.

Avec eux, un groupe d'hommes de la Ferté-Macé (Orne), présentés à saint Michel par M. l'abbé Dubray.

Pendant les messes, les jeunes chantent le *Credo*.

Une crâne sonnerie retentit :

Garde à vous ! Garde à vous !
Car voici venir les zouaves ;
Garde à vous ! Garde à vous !
Voici venir les zouzous !

De fait, en vérité voici les zouaves. Une vingtaine environ : guêtres blanches, culottes bouffantes, ceinture, veston, chechia ; c'est bien cela ! Rien ne manque, pas même l'allure

martiale. Battant du tambour avec une précision remarquable et un entrain endiablé, ils montent la rue. C'est le « clou » de la journée. Et remarquez que ces zouaves sont des miniatures — mais combien charmantes ! Ce sont des enfants. Il y en a de petits, petits, pas plus hauts que ça ! N'importe ! Ils redressent et haussent, autant qu'ils peuvent, leur taille, les pauvres mignons. Dans tout le Mont, ce n'est qu'un cri d'admiration : « Oh ! les gentils enfants ! » Les Anglais, qui foisonnent, sont ébahis, pétrifiés. « Jamais nous avoir rien vu si beau ! »

Remarquez que les zouaves ne sont que la moitié du bataillon ; c'est la jeune garde. Derrière elle, voici de solides gars, le clairon, la trompette ou le cor d'harmonie aux lèvres. Encore une fois, c'est charmant ! Le Mont est pris, conquis, emporté de haute lutte. L'aumônier des petits zouaves mérite doublement que l'on cite son nom. C'est M. l'abbé Texier, vicaire à Bazouges, à qui revient l'honneur de cette initiative.

Or, à cette même heure, dans la brume diaphane, un autre bataillon compact est apparu, se dessinant toujours plus nettement à mesure qu'il avance. Point noir, silhouette à peine perceptible, ligne brisée, il est maintenant bien en vue. Pieds nus, les paroissiens de Vains franchissent les grèves, selon leur habitude. En tête flotte le drapeau tricolore du groupe de l'A. C. J. F.

Du haut des remparts, les zouaves bretons ont reconnu leurs frères de Normandie. De suite : « Si nous allions au-devant d'eux ! » Sitôt dit, sitôt fait. Les rangs se reforment. En avant ! Les reins droits, la tête haute, comme il sied à des soldats, les braves troupiers marquent le pas fièrement. Ce fut une surprise pour les pèlerins de Vains et bien agréable.

« Au Drapeau ! » Clairons et tambours saluent ; l'assistance se découvre. L'étendard s'incline. Puis la procession s'organise. Entouré de sa garde d'honneur, de fameux gaillards qui portent à la boutonnière la croix de l'A. C. J. F., le drapeau prend la tête du cortège. Les zouaves viennent

ensuite, enfin la paroisse de Vains avec son clergé revêtu de l'habit de chœur.

Quand on franchit la bavole, il semble que les vieux murs s'animent et se dressent pour vibrer à l'unisson des instruments et saluer les jeunes qui passent. En vérité aussi les cœurs battent dans plus d'une poitrine et c'est merveille de voir dans les yeux des spectateurs de cette scène s'allumer des éclairs de joie et sur les lèvres s'épanouir la sympathie.

Au son des cloches, l'église s'emplit, cependant que le cantique « Saint Michel à votre puissance » est chanté à pleines voix.

Le saint sacrifice est célébré par M. l'abbé Ganché, chapelain épiscopal, curé de Vains.

Après l'Évangile, M. l'abbé Carillet, vicaire à Bazouges la-Pérouse, prend la parole. S'adressant aux jeunes qui l'entourent, il leur demande d'être des hommes de valeur. « Un homme de valeur, dit-il, c'est celui qui a des idées nettes sur sa religion et qui sait conformer sa conduite à ses convictions par la mise en exercice d'une volonté forte. »

Ces paroles éloquentes produisirent sur l'auditoire une profonde impression. Nous nous faisons un devoir de remercier ici M. l'abbé Carillet de les avoir fait entendre.

Après la messe, les Vainquais chantent leur cantique préféré, *Quis ut Deus*, de M. le V^{ic} Le Mintier. Puis les zouaves s'en vont faire la grande halte sur les rochers et réparer leurs forces par un déjeuner champêtre qu'ils avaient bien gagné, certes. Les autres pèlerins les imitent à qui le mieux.

L'après-midi, pendant que les intrépides de Vains chantaient les vêpres, c'était plaisir de voir les « zouzous », qui avaient bien à satisfaire leur enfantine curiosité, s'en donner à cœur joie parmi les ruisseaux de la grève et le sable desséché. Si certain fils de roi les eût aperçus, il les eût enviés comme il enviait, au dire de l'Histoire, les gamins de Paris qui se vautraient dans la boue.

A 4 h. 1/2, tous les pèlerins avaient repris le chemin de

leurs paroisses respectives. Les touristes les avaient devancés ; la petite ville rentrait dans le calme.

Notons en terminant que les orphelines de Saint-James (Manche), avec leurs dévouées maitresses, religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve, suivirent tous les exercices de cette journée.

BANLEUE.

Une première messe

Un élève de l'École Apostolique du Mont-Saint-Michel, M. l'abbé Villalard, a reçu la prêtrise, le 13 juin, des mains de Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque de Contances. Ce sera une joie pour nos amis et bienfaiteurs, d'apprendre que saint Michel compte désormais dans la milice sacerdotale un apôtre de plus.

Le jeune prêtre, reconnaissant et fidèle, tenait à célébrer au Mont sa première messe. C'est donc le dimanche 14, en la tête de la Très Sainte Trinité, que nous avons eu la joie de le voir monter au saint autel pour y offrir la divine Victime.

Nos deuils multipliés et tout récents nous ont empêché de donner à la cérémonie tout l'éclat que nous aurions voulu. Elle a été belle cependant, grandiose et touchante dans sa simplicité.

M. l'abbé Villalard était assisté à l'autel par M. l'abbé Le Cacheux, professeur à l'École Sainte-Marie de Ducey, et M. l'abbé Jégou, ancien apostolique de Saint-Michel, professeur au Collège Saint-Charles, à Saint-Brieuc. Sa famille l'entourait, visiblement émue de l'honneur que Dieu lui faisait en ce jour inoubliable.

M. le chanoine Lenvoisé, supérieur des Prêtres Auxiliaires de Saint-James, a donné le sermon de circonstance. Après

avoir présenté à l'assemblée chrétienne le jeune prêtre, héros de la fête. Forateur a exposé éloquemment le double caractère du prêtre de Jésus-Christ : apôtre de la vérité religieuse et administrateur des Sacrements.

Les artistes montois soutinrent brillamment, en cette circonstance, le renom de leur talent. Les morceaux exécutés par eux, à la messe, et, le soir, au salut, contribuèrent à donner à cette journée la note de piété recueillie qui est bien celle qui convient exclusivement, en nos temps surtout, aux fêtes de cette sorte.

Au jeune prêtre, enfant de saint Michel, nous souhaitons de longues années de fécond ministère, pour le plus grand bien des âmes et la plus grande gloire de Dieu. Nous aimons penser aussi que nos lecteurs auront un souvenir dans leurs prières pour M. l'abbé Villalard.

R.

Le Concours des " Annales "

PROSE

Une remarque générale, s'appliquant à tous les travaux dont nous allons donner la critique succinctement : le jury a constaté avec regret que les « concurrents » n'ont pas l'habitude de *fler* un récit. Les légendes n'ont pas besoin d'être vraies ; au moins, faut-il qu'elles soient vraisemblables. Il faut cela surtout...

Conversion opérée par la médaille de Saint-Michel. — Beaucoup de bonne volonté. Succès plutôt médiocre. Le récit est incohérent : on nous parle de gens que nous ne connaissons pas comme si nous les connaissons. Le style est lourd. Les *qui* et les *que* allongent démesurément les phrases. L'intérêt n'est pas ménagé suffisamment, la curiosité pas assez piquée.

Le dernier morceau de pain. — Quelques passages vraiment bien ; la fin un peu lourde. Le début est hésitant. Quelques mots impropres, quelques redites ou redondances. Le héros, un enfant, tient parfois un langage au-dessus de son âge. L'auteur vise à l'effet ; il le produit souvent ; pas toujours cependant. Le rêve de la mère et de l'enfant gagerait à être mieux présenté.

La légende de Mikaël, du même auteur, est bien imaginée et assez bien conduite. Les légers défauts signalés par le jury disparaîtraient facilement : ainsi il convient de signaler un anachronisme, qui saute aux yeux du lecteur. Comment l'auteur ne l'a-t-il pas aperçu ? Le Mont-Saint-Michel n'avait pas de monastère en 708, pas de religieux, pas d'abbé ; mais seulement quelques ermites. Plusieurs passages sont obscurs, inexpliqués. Un peu plus de précision, s. v. p. Et ne vous hâtez pas trop. Suivez le conseil de Boileau : « Vingt fois sur le métier... » Ce conseil est excellent et s'adresse aux conteurs aussi bien qu'aux poètes.

Saint Michel. — Le titre est court. Ce n'est pas un mal, au contraire. Il est très compréhensif, trop même. Le travail surtout embrasse beaucoup trop. C'est le défaut capital. On a la prétention de résumer en quelques pages l'histoire de saint Michel. Aussi faut-il convenir que ce résumé est pauvre et incolore forcément.

Saint Michel dans l'épopée. — Ceci n'est pas une étude. Quelques lignes sur la *Chanson de Roland* qu'on appelle assez improprement « l'œuvre spontanée du peuple de l'Île-de-France »... un mot de Jeanne d'Arc, et l'on conclut que saint Michel est le patron de la France... Le style manque de vie et de couleur.

A travers la latte... dans la paix. — L'auteur a le tort de supposer connu le lieu de la scène. Le récit débute ainsi : « En

haut des marches de pierre . . . « Quelles sont ces marches ? Il y en a tant au Mont-Saint-Michel ! — Plusieurs incohérences, par exemple : Dom Miguel, le héros, est *tout jeune* à la page 2. A la page 3, il a « 50 ans à peine ». C'est peut-être flatteur pour les gens de 50 ans. Mais . . . On remarque aussi que la plaie de l'amour désenchanté demeure longtemps, trop longtemps béante. Le mot « embrase » est employé trop souvent, quelquefois abusivement. En résumé, cette légende est un afflux de sentiments et de mots qui sonneraient gentiment, si la sonnerie était mieux réglée. L'ensemble est satisfaisant.

Coup double. — Nouvelle. — Fort joli, ce récit, et bien mené, sans atteindre la perfection du genre cependant. Soyons modestes ! Quelques détails de description sont répréhensifs : un peu de la gancherie habituelle aux débutants ! Le jury demande que certains passages soient abrégés . . .

Hommage au grand saint Michel Archange. — Aventure de voyage sans doute, mais peu vraisemblable de tout point. Quelques endroits où le récit s'amorce bien ; mais cela ne suit pas.

Saint Michel à Douvrémy. — Légende. — Le commencement est bizarre. A signaler, dans le corps du récit, des expressions vagues, inexactes. Enfin, saint Michel est transformé mal à propos en médecin du père. La France est malade : saint Michel la laisse empirer . . . pour la guérir. Voilà qui est hasardé.

La chapelle de Saint-Michel à Monserrat. — Cette relation de voyage ne se rapporte que très peu au sujet annoncé par le titre. Elle est embarrassée de *qui* multipliés et d'épithètes inutiles ; elle est encombrée de mots qui ne disent rien . . .

Des huit ou dix autres travaux soumis à l'examen du jury, il y a peu de choses à dire. Néanmoins, au nom de ses collègues, *Moderator* félicite et remercie les auteurs.

Quand un orateur n'a pas fait montre — et pour cause — d'une rare éloquence, ses auditeurs indulgents font son éloge en ces termes : « Ce monsieur dit de bonnes choses ! » Eh bien ! *tous* nos aimables concurrents peuvent se rendre au moins le témoignage qu'eux aussi, ils ont dit de bonnes choses. Les uns les ont dites bellement, les autres médiocrement. Toute la différence est dans la manière, dans l'expression. Qu'est-ce cela ? Peu de chose, en somme : le vêtement, l'apparence. Et, mon Dieu, on s'habille comme on peut !

MODÉRATOR.

M. L'ABBÉ LAFORÊT-LEVATOIS

Directeur du Pèlerinage et de l'Archiconfrérie
de Saint Michel

(Suite¹)

VI. — Laval, Mont-Saint-Michel, La Haye du Puits.

Mgr Le Hardy du Marais, évêque de Laval, avait confié au P. Levatois l'aumônerie du Carmel de cette ville. Chaque matin, le Père allait célébrer le Saint Sacrifice dans la chapelle du monastère. Il s'ingéniait à faire plaisir aux religieuses et leur procurer l'avantage de cérémonies supplémentaires et solennelles. Ni la fatigue, ni la multiplicité de ses occupations ne l'arrêtaient quand il s'agissait de procurer à Dieu plus de gloire et au prochain un peu de consolation et de bonheur. Les Carmélites de Laval se montraient touchées de tant de dévouement. Lors de sa fête, à l'occasion du premier jour de l'an, en maintes autres circonstances, elles savaient prouver au Père leur vive gratitude par de délicates surprises.

1. Voir les livraisons de février, mars, avril, mai, juin 1908.

Les dimanches et fêtes, le P. Levatois trouvait encore le moyen d'aller rendre service aux confrères du ministère séculier, dans les paroisses rurales de la Mayenne. « C'était un délassement pour moi, avouait-il, d'aller remplacer dans sa paroisse un prêtre malade ou absent. Cela me rappelait mes débuts au Mont-Saint-Michel. »

Ce fut encore une joie pour lui d'apprendre la promotion de M. l'abbé Cléret à l'évêché de Laval. M. l'abbé Cléret était archiprêtre de Saint-Lô lorsque ses hautes qualités le désignèrent pour l'épiscopat; il connaissait le P. Levatois, son « paroissien », et il l'honorait de son amitié !..

Cependant il n'est si robuste constitution qui ne se ruine rapidement quand on en abuse. Or, il est clair que le P. Levatois était accablé de besogne. Il lui fallait passer une bonne partie de ses nuits pour faire face à toutes ses obligations. Jamais de répit, si ce n'est pendant quelques semaines de vacances au cours de l'été.

A la fin de l'année 1890, le Supérieur général se rendit compte que les forces du P. Levatois déclinaient et qu'un repos de quelques années s'imposait. Il résolut de le renvoyer au Mont-Saint-Michel. Ainsi fut fait. Pour la seconde fois, la paroisse lui fut confiée, à la grande satisfaction des habitants.

Mais on ne dépouille pas la nature !.. Travailleur incorrigible, l'ex-économiste de Laval ne put demeurer inactif. Dûment autorisé par ses supérieurs, il se mit de suite en devoir de restaurer l'église paroissiale, où, depuis 1886, le culte de saint Michel avait été transféré. Il négocia avec l'Administration des Monuments historiques la restitution des objets culturels détenus à l'abbaye depuis cinq ans. L'Administration fit droit à sa requête : statues, autels, confessionnaux... tout fut rendu. La pauvre église se trouva ainsi meublée plus convenablement.

La chapelle de Saint-Aubert, qui s'élève, on le sait, sur un promontoire au N. O. du Mont, était dans un état lamentable. Par ses soins, elle fut restaurée avec goût et à peu de frais.

Les *Annales* ont raconté la fête inaugurale de la chapelle remise à neuf¹. Elles ont donné aussi l'inscription de la pierre tumulaire qui se voit au milieu de la chapelle. Cette pierre recouvre des ossements saints, mais dépourvus d'authentiques, retrouvés après la Révolution².

Les obstacles, nous l'avons dit, n'en étaient pas pour cet homme, dont on enviait l'imperturbable assurance.

Au cours de ses vacances, étant allé en pèlerinage à Rome, en compagnie d'un ami très cher, il accomplit un de ces coups d'audace qui peignent à merveille leur auteur. Il aimait du reste le raconter ! L'exposition vaticane venait de finir. La clôture était prononcée : impossible de visiter. Or, le P. Levatois était très curieux; il brûlait donc d'envie de voir les cadeaux offerts à Léon XIII à l'occasion de son jubilé. Comment faire ? Les deux amis se présentent à l'entrée des salles de l'Exposition. Le garde-suisse de faction croise la hallebarde. « Ça voulait dire en bon français : « On ne passe pas ! » Il n'y avait qu'un parti à prendre pour réussir : forcer la consigne, fencer sur l'obstacle, le garde-suisse ! Le P. Levatois recule de deux pas, enfonce son chapeau jusqu'aux oreilles, croise les bras sur sa poitrine et, feignant une grande colère, émet, avec une volubilité effrayante, un flot de syllabes inarticulées. La sentinelle, stupéfaite, croyant sans doute avoir affaire à un ambassadeur de grande Puissance (?), relève sa hallebarde, rectifie la position, et respectueusement livre passage aux visiteurs. « *Audaces fortuna juvat !..* » dit le P. Levatois en baissant du regard le garde-suisse !..

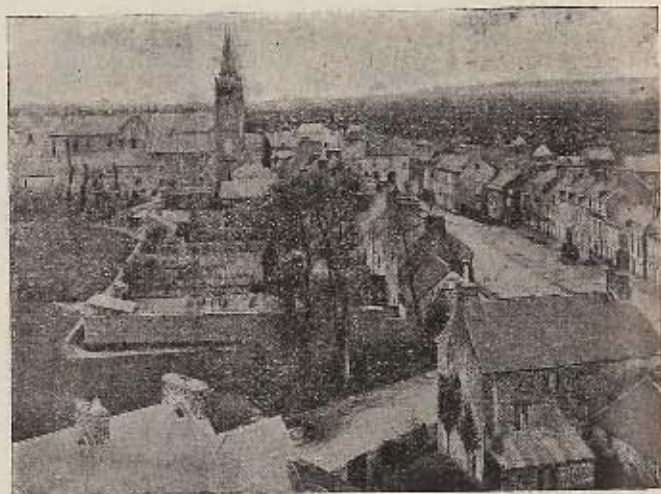
Un changement apporté aux constitutions des Pères de Pontigny, certaines difficultés d'ordre administratif, le mauvais état persévérant de sa santé, déterminèrent le P. Levatois à quitter la Congrégation et à rentrer dans les cadres du clergé séculier. La nouvelle de son départ surprit ses confrères qui, de suite, tentèrent de le faire revenir sur sa détermination.

1. *Annales du Mont-Saint-Michel*, octobre 1891.

2. *Ibidem*, septembre 1902.

Mais, aussi bien, le médecin prescrivait le repos absolu. Le P. Levatois le trouva auprès de son ami intime, M. l'abbé Lepetit, alors curé-doyen de la Haye-du-Puits.

Au reste, il demeura toujours en excellents termes avec ses anciens confrères. Fréquemment il retournait à Laval et au Mont-Saint-Michel. Plus tard, en son presbytère de Saint-Sauveur de Pierrepont, nous le verrons accueillir ceux qui pendant quinze ans avaient été ses compagnons de labeur.



LA HAYE-DU-PUITS

A La Haye-du-Puits, le P. Levatois fut le collaborateur de son ami. Il prit, autant que sa santé le lui permettait, sa part de ministère paroissial. La Congrégation des Enfants de Marie l'entendit souvent dans ses réunions, et en particulier dans une Retraite qu'il prêcha avec l'humour et l'entrain dont il s'était bien donné garde de se départir en changeant de cadre. Il excellait à dépeindre les travers du sexe faible. Il s'entendait à merveille à tourner en dérision les pieuses manies de cette intéressante catégorie que l'on nomme à tort les « dévotes ».

On en rencontrait quelques-unes à la Haye-du-Puits. Il en traça, dans ses sermons, quelques portraits si ressemblants que les auditrices n'avaient que la peine de mettre les noms. Cette retraite fut un succès.

Il y avait un peu plus d'un an que l'abbé Levatois se reposait — plus ou moins — à La Haye-du-Puits, lorsque vint à vaquer, par la mort de son titulaire, la cure de Saint-Sauveur de Pierrepont.

Cette excellente paroisse rurale, située à sept kilomètres au nord de La Haye-du-Puits, est reliée à cette dernière localité par le chemin de fer de Coutances à Cherbourg. Mgr Germain nomma M. Levatois curé de Saint-Sauveur de Pierrepont. C'est là que nous le verrons à l'œuvre pendant neuf ans (1893-1902).

CHAPITRE I

E. G.



ACTIONS DE GRÂCES

Aisne. — Une messe d'action de grâces à saint Michel, le 2 juin, si possible. M^{me} L.

Aube. — Inclut offrande en action de grâces à saint Michel pour le prompt rétablissement d'une personne chère. J. P.

Honoraires d'une messe en l'honneur de l'Archange saint Michel, pour le remerciement de sa protection. J. P.

Saint Michel nous a protégés pendant nos épreuves. Merci ! Messe de remerciement. M. L., *sél.*

Côte-d'Or. — Nos élections recommandées au saint Archange ont réussi au-delà de toute espérance. Offrande à saint Michel. A. P.

Finistère. — L'affaire que je vous avais recommandée a reçu la semaine dernière une solution des plus heureuses. Merci à saint Michel. Sr S^{te} G., *sél.*

Une messe pour nos défunts en reconnaissance d'une grâce obtenue. N. M.

Haute-Garonne. — Deux messes en l'honneur de saint Michel, en reconnaissance et pour obtenir de nouvelles grâces. M^{me} G.

Ille-et-Vilaine. — On joint 6 francs pour deux messes d'actions de grâces et un cierge à saint Michel. M.

Loiret. — Je n'ai plus qu'à remercier le glorieux Archange des succès obtenus par mes élèves le 8, le 18 et le 22. Toutes sont reçues. Trois messes d'actions de grâces. L. M.

Manche. — Prière de célébrer dans votre sanctuaire une messe et remerciement d'une grâce obtenue par l'intercession de saint Michel. Prière de publier. V. L.

Deux messes : l'une en l'honneur de saint Michel et de N.-D. des Anges, l'autre pour les âmes du Purgatoire, en actions de grâces. M. E., *sél.*

Basses Pyrénées. — Offrande pour grâce obtenue. M^{me} A.

Rhône. — Je remercie saint Michel de deux faveurs que je dois à sa bonté. Le vendredi saint, notre aumônier tombait malade avec 40 degrés de fièvre. Nul espoir de guérison prochaine. Nous avons prié saint Michel et le jour de Pâques notre aumônier a pu célébrer tous les offices de la fête. — Mon fils, contre toutes prévisions, vient d'être élu maire de sa commune, malgré les efforts des adversaires. — Je viens exécuter mes promesses. B. B., *sél.*

Seine. — Inclut offrande promise à saint Michel en reconnaissance d'une faveur obtenue. E. Z.

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans les *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, au jugement infallible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Prière de dire une messe de remerciement en l'honneur de saint Michel qui a protégé un des miens qui était menacé d'un danger. B. B., *sél.*

Seine-Inférieure. — Prière exaucée. Offrande à titre de reconnaissance. B. G.

Deux Sèvres. — Ma sœur était très malade ; j'ai prié saint Michel. Ma sœur est guérie. Un cierge en action de grâces. B. B., *sél.*

Autriche. — Prière de rendre grâce au bon Archange qui a bien voulu nous obtenir la réussite dans un examen assez important. G. B., *sél.*

Belgique. — J'avais recommandé mon voyage à saint Michel. Quoique souffrante, j'ai pu parcourir cette longue route sans fatigue. Merci. — Merci encore pour l'amélioration constatée de la conduite d'un jeune homme recommandé aux prières de vos neuvaines mensuelles. — Merci enfin pour les nombreuses faveurs que saint Michel m'a obtenues au cours de cette année douloureuse. Sr M. B. A.

Italie. — Saint Michel nous a secourus déjà bien des fois. J'attends de lui la guérison d'une malade. Union de prières. Sr J. A., *sél.*

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Aisne. — Vaux Auldigny : M^{me} Catherine Lefèvre.

Ardennes. — Revigny : M^{re} Ch. Porriguet, née Bouvard.

Aude. — Limoux : M^{me} Reverdy.

Charente-Inférieure. — Saintes : M^{re} Louise Géliand, *célatrice* ; M^{re} Marguerite Garnier.

Cher. — Culan : M^{me} Cara, née Amélie Denisot ; M^{me} Plagon, née Aimée Galmor.

Côte-d'Or. — Beaune : M. Adrien Deshaies.

Côtes-du Nord. — Lamballe : Révérend Père Rogues, *marité* ; M^{re} de Launay. — Saint-Brieuc : M^{re} Georges de Rogier, née Louise Perio ; M. l'abbé Guillerm, *séminariste* ; M^{re} V^{re} Balavoine. — Trédarzac : M. Victor Concan. — Tramain : M. l'abbé J. Dolo. — Kengoat : K. Eugène Le Grand. — Tréguidel : M. l'abbé Jean-Marie Vincent. — Coatruven : M. Désiré Balcon.

Eure-et-Loir. — Chartres : M^{me} Leloup.

Finistère. — Lesneven : M. Paul Combeau. — Brest : M. Léon Le Bescond de Coatrapont.

Haute-Garonne. — Toulouse : M. Louis de Paymirol.

Hérault. — Gignac : M^{re} M. Froment ; M^{re} Elise Froment.

Ille-et-Vilaine. — **Saint Servan** : M^{me} Satshin Chrétien, *bien desiré à saint Michel.* — **Chartres** : M^{me} Mondet.

Jura. — **Lons-le-Saulnier** : M. Charles Barbier; M. Jean Bertrand; M^{me} Fr. Dupuy.

Loire. — **Rive-de-Gier** : M. Jean-Baptiste Bournand.

Loire Inférieure. — **Nantes** : M. Auguste Durancieu; M. Eugène Eyral.

Manche. — **Le Mont-Saint-Michel** : M^{me} Marie Doguepéas; M^{me} V^e Nérambourg. — **Saint-Pair** : M^{me} Jarot. — **Savigny-le-Vieux** : M. Pierre Foyer; M^{me} V^e Baradette. — **Saints-Anne de Buas** : M. Pierre Coulladin. — **Les Loges Marchis** : M^{me} Jouan's, née Virginie Maxier. — **Ducey** : M^{me} François Le Roy, née Yger. — **Barenton** : M. Labos Gau, *vicaire.* — **Saint-Martin des Champs** : M. Alex. Lemais. — **Avranches** : M^{me} V^e de la Bienvenue.

Morbihan. — **Vannes** : Révérende Mère Marie-Thérèse de Jésus, *prévoine des Ursulines.*

Basses-Pyrénées. — **Anglet** : Mère Marie-Euphémie; Sœur Marie de la Douceur; Sœur Marie de Lorelle; Sœur Françoise; Sœur Marie de Saxeur.

Sarthe. — **Le Mans** : M^{lle} Félicité Poirier.

Deux-Sèvres. — **Niort** : M^{me} Florina Béda; M^{lle} Marguerite Brouil.

Tarn. — **Castres** : M. Jean Garnier.

Réunion. — **Saint Pierre** : M^{me} Aime Cuvellier.

Alsace-Lorraine. — **Morville-sur-Nied** : M^{me} Forêt, née Barba Neiges.

Angleterre. — **Brighton** : R^{ve} Mère Sophie de Bénédict de Chélas.

Belgique. — **Bruges** : Sœur Antoine de Jésus, *des Servantes du Sacré-cœur.*

République Argentine. — **Pigné** : M. Casimir Vislard.

Canada. — **Montréal** : Sœur Saint-Casimir, *de la Congrégation N. D. des Anges.*

... Sed Signifer, Sanctus Michael, representet eus in Locum sanctam I...

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — MARIE, REINE DES ANGES. — POUR LE CENTENAIRE. — LES JEUNES ! — BÉNÉDICTION DE LA STATUE DE SAINT MICHEL À MONMARTRE. — M. L'ABBE LAFORÊT-LEVATOUR (SUITE). — ADIEUX À NOS CHERS DÉFUNTS.

Aux Associés de l'Archiconfrérie universelle de Saint-Michel.

Marie, Reine des Anges

MARIE, Reine des Anges, est aussi Reine des hommes. Elle est fille de la terre et de l'humanité. Elle les représente dans le ciel supérieurement après l'Homme-Dieu, son fils. Elle dit, comme la terre et l'humanité : « Qui est semblable à Dieu ? » Toutes leurs beautés, toutes leurs perfections sont en elle, aux yeux du Créateur qui a analysé toutes les essences de son œuvre. Marie la résume : elle est le chant de la création qui rend hommage à son Maître, l'éclat de l'or et du diamant, la solidité du fer et de la roche dure, l'ardeur du feu, l'agilité de l'eau, la subtilité de l'air et de la lumière, la parure aux couleurs innombrables des plantes et des êtres isolés qui s'y balancent,

la force et la grâce, la vigueur ou la discipline des habitants de la terre qui furent placés là comme serviteurs et compagnons de l'homme, le visage translucide et pénétré d'immatérialité de celui-ci, sa bonté, son amour, sa sublimité, l'azur ou les éclairs de la voûte céleste, tous ces témoignages de la puissance divine sont en Marie. Ils sont dans son corps glorieux, ils lui forment un mystérieux vêtement qui n'en cache point, aux yeux sanctifiés, la paradisiaque transformation. Ils sont dans sa voix, car, enlevée par les anges dans leur divine cité, elle a conservé les accents humains ; mais combien ils sont plus riches en sonorité, nuances et expression ! Pauvre langage de la terre ! que de sentiments il ne sait pas rendre ! Le cantique de l'adoration, de la reconnaissance, Marie le dit en repassant l'histoire de sa race depuis le jour où le Tout-Puissant créa le ciel et la terre, où l'Esprit de Dieu était sur les eaux, où le concept de la créature qu'elle devait être était dans la pensée de l'Auteur divin qui jetait les mondes à travers les espaces. Elle était là, en effet, avec la Sagesse dont elle est le siège.

« Elle était présente lorsqu'il préparait les cieux, lorsqu'il environnait les abîmes de digues infranchissables, lorsqu'il affermissait l'air au-dessus et qu'il mettait dans leur équilibre les eaux des fontaines, lorsqu'il renfermait la mer dans ses limites et qu'il défendait aux eaux de passer outre. Lorsqu'il posait les fondements de la terre, elle était avec lui et elle réglait toutes choses. Elle était chaque jour dans les délices, se jouant sans cesse devant lui, se jouant dans le monde. »

Même elle peut s'appliquer ces paroles de la Sagesse¹ : « Le Seigneur m'a possédée au commencement de ses voies, avant que d'avoir formé aucune créature. Je suis de toute éternité avant que la terre ait été créée. Les abîmes

1. Office de l'Immaculée-Conception.

n'étaient pas encore, et j'étais conçue ; les fontaines n'étaient pas encore sorties de la terre, la pesante masse des montagnes n'était pas encore affermie. J'étais enfantée avant les collines. Il n'avait encore créé ni la terre ni les fleuves, il n'avait pas encore fixé le monde sur ses pôles. » Puis elle naquit. O privilège unique ! elle était sans tache. La rouille rongeuse du péché n'affaiblissait point son esprit. Il pouvait s'élever d'un vol puissant et soutenu vers Dieu, sur les hauteurs où on s'enivre de l'air céleste de telle sorte qu'on s'oublie soi-même.

Elle se souvient de ses élans vers Dieu, des effusions divines qui répondaient aux siennes, inconnues les unes et les autres aux hommes pécheurs, si saints qu'ils soient. Dans quel embrasement d'un cœur « qui fondait comme la cire² » elle répétait : « Mon Bien-Aimé est à moi et je suis à lui³ ; » elle ne l'oublie pas. De ces tendresses entre l'innocence d'une Vierge et le divin Époux, auprès desquelles les sentiments les plus enflammés des autres humains sont de la glace, elle a gardé sans orgueil le souvenir. Ne quittent pas sa mémoire, l'Annonciation, l'opération du Saint-Esprit en elle, la naissance de Jésus les charmes de sa société, les peines endurées pour lui et avec lui : en plus du bonheur amer de souffrir pour ceux que l'on aime et avec eux, jusque par eux quelquefois, elles ont été des titres à la récompense. Pour toutes les faveurs reçues dans le temps qui est la succession des faits, pour celles de l'éternité, pour l'amour et la vie sans fin, pour le bonheur d'être tout en Dieu qui est tout en ses élans, elle remercie. Don incomparable, en effet : *Qui est comme Dieu ?*

Seur et mère, selon la grâce, des autres hommes, elle exprime sa gratitude pour les bienfaits, les miséricordes

1. Proverbes, ch. viii : voir le Bienheureux Henri Suro ? *Dialogue entre la Sagesse éternelle ou Jésus-Christ et son disciple*, livre III, chap. iv. Водваснер, XX, page 314.

2. Ps. XXI, 15.

3. Cantiques, ii, 16.

qui leur sont prodigués, la félicité dont jouissent ceux qui sont déjà de sa cour, et qui est promise à la bonne volonté des autres.

Mais, Marie n'a pas seulement ce langage. Reine des Anges, elle chante avec eux, au-dessus d'eux. Comme dans un concert où se mêlent en s'unissant les sons des poitrines, des lyres, de l'argent et des cuivres, une voix puissante quoique douce parvient à dominer et complète l'effet du reste, ainsi la Reine des Anges les dépasse, les dirige, les unit, les enrichit dans leurs harmonies.

Marie proclame les merveilles divines avec ceux des anges qui, préposés à la garde des êtres créés, ont une partie de leur attention fixée sur les choses finies. Immatériels, ils n'apportent peut-être pas le même intérêt que s'ils avaient un corps, aux œuvres de Dieu qui sont matière, ils n'y contemplent peut-être pas autant la puissance et l'art du Créateur ; mais, pareils et supérieurs à un homme métaphysique, ils ont et ils aiment les concepts des choses, ils perçoivent les vertus, les actes bons, les qualités, les énergies, les possibilités, les immensités, les minimités toujours divisibles. Ils y admirent l'Auteur de tous les êtres, de tout bien ; en même temps, ils adorent aussi son Infinité à côté de laquelle tout ce qui est créé est comme s'il n'était pas. Très avant, ils pénètrent dans sa sagesse d'Auteur, dans la richesse incommensurable de ses idées qui fourniraient des mondes et des mondes, dans les délectations qu'il y trouve, dans l'amour qu'il a pour son œuvre. Et Marie, puisque par une étrange élévation elle a été constituée leur Reine, admire, adore, pénètre comme eux et plus qu'eux.

Qui est comme Dieu ? Marie le dit aussi avec une autre phalange de la société angélique, avec les purs esprits dont la seule mission en quelque sorte, est de se tenir en présence de Dieu pour chanter le *Sanctus*. *Sanctus*, *Sanctus* éternel. Leur vie est excellemment de n'en avoir une

propre que pour l'unir à celle de l'Être qui est Père, Fils et Saint-Esprit, qui, sans cesser d'être un, a des relations substantielles avec lui-même : il engendre de toute éternité une personne qui est la connaissance de lui-même, la lumière infinie dans laquelle il se voit ; il respire et son fils respire avec lui, du même souffle ou de la même spiration, l'amour de

l'un pour l'autre, amour qui est leurs ardeurs mutuelles, leurs joies. Quel mystère parlant que celui de la Sainte Trinité ! Injuste qui le juge autrement. Il nous dit la force de conception de l'intelligence divine, la possession que Dieu de lui-même, il nous montre l'amour, la vie, la circumcession dans la Divinité. Il nous fait réfléchir que nous sommes appelés à nous associer aux relations entre personnes divines ; il nous



N.-D. DU MONT-TOMBE.

montre mieux la connaissance et l'amour dont nous sommes l'objet de la part de notre Créateur et Père. Les anges du trône céleste voient cette lumière qui est le Fils, ils voient par elle, ils brûlent de cet amour qui est le Saint-Esprit et ils les chantent. Mais Marie, leur souveraine, en est plus éclairée, plus consumée, et elle les célèbre avec un cœur que celui des Séraphins n'égale point.

S'il en est ainsi, si elle est leur reine, ah ! c'est qu'elle est la mère de Dieu. Oui, entendez-le bien, et ne croyez pas qu'il s'agit d'un simple titre. L'Église l'a proclamé dès les premiers siècles, dès le concile œcuménique d'Éphèse (431) comme un fait. En Jésus dont Marie est la mère, la nature divine et la nature humaine ne font qu'une personne. Et l'Église, qui prouve par sa vie, grâce à ses persécuteurs et autrement, qu'elle est divine, ne nous trompe pas. Dieu qui est bon pour les hommes et sage, digne dans ses dons, ne peut pas le permettre. Si Dieu a fait de Marie sa mère, comment ne lui aurait-il pas donné la supériorité de connaissance et d'amour de lui-même, d'expression de ces sentiments que, d'après les dispositions qu'il a mises en nous faits à son image, il voudrait, s'il était prince de la terre ? Et Marie est la mère de Dieu parce qu'elle est l'épouse de l'Esprit-Saint. La fécondation de son corps virginal fut un effet de celle de son âme. La vie intellectuelle, amoureuse et expressive de Dieu a rempli Marie. A la manière des autres épouses, et mille et mille fois plus complètement, elle est la compagne de l'Infini.

Assise sur le trône divin qu'environnent seulement les anges, elle voit, elle aime, elle loue et remercie. Combien plus profondément qu'aux jours de sa vie mortelle elle sent, recueillie et exultante, que son bien-aimé est à elle et qu'elle est à lui !

Les anges eux-mêmes ne proclament-ils pas cette royauté ? *Ave, Maria, gratia plena, Dominus tecum.* Gabriel l'a dit sur la terre et les chœurs célestes le modulent dans leurs diverses hiérarchies. Marie n'est qu'une femme, mais Dieu s'est bien fait homme. Élevés au-dessus du reste des humains, les anges comprennent généreusement, ils aiment ces condescendances pour notre infériorité. Ils s'inclinent devant le triomphe de l'humilité, de la bonté. Ils reçoivent de cette Vierge lumière, amour et harmonie. Par elle, leurs états sont mieux dirigés, plus forts et plus

suares. Aussi chantent-ils en même temps que Dieu, Marie : *Ave, Jesu ; Ave, Maria.*

Glorifions-la, nous aussi, servons-la. A bien des titres c'est son droit.

En même temps qu'elle méritait pour elle, elle obtenait le relèvement de sa race. Voyez et écoutez. Une modeste jeune femme arrive dans les montagnes vers Elisabeth et le prêtre Zacharie. Elle a les apparences de la maternité, mais rien n'annonce les grandes choses qui se sont passées en un sein virginal ; à aucun homme, hormis Joseph, elles n'ont été apprises. Aux félicitations sans pareilles que pourtant Elisabeth inspirée lui adresse, elle répond : *« Magnificat anima mea Dominum... quia fecit mihi magna qui potens est et sanctum nomen ejus. »* Mais elle répond aussi : *« Sa miséricorde s'étend de génération en génération sur ceux qui le craignent. Il a déployé la force de son bras, il a dissipé les orgueilleux dans les pensées de leur cœur. Il a renversé les puissants de leurs trônes, et il a élevé les humbles. Il a rempli de biens ceux qui avaient faim et il a renvoyé les riches les mains vides. Il a reçu Israël son serviteur, se souvenant de sa miséricorde, comme il a promis à nos pères, à Abraham et à sa postérité pour jamais !. »*

Or la prédiction s'est réalisée. Au-delà de la tombe, elle est vraie pleinement pour tous les hommes qui le veulent : le triomphe éternel est sous leur main. Mort et meurtriers, destructeurs, vous qui expulsez, spoliez, tuez des âmes, où est votre aiguillon ? Et dès cette terre la prophétie du *Magnificat* s'accomplit dans son ensemble. Les cruautés et les affreuses détresses du monde païen ont fait place à la douceur, à la connaissance du vrai, à la prospérité et à la joie publiques. C'est l'œuvre directe du Rédempteur, sans doute, mais il attendait pour nous apporter la déli-

1. *Saint Luc*, ch. 1, v. 46-51.

vance qu'une vierge sainte comme Marie, docile comme elle dans une liberté sans chute à ses impulsions, l'accueillit en ses entrailles.

Glorifions Marie, servons-la, dans l'univers entier, mais particulièrement en France. Pour notre pays, elle multiplia ses faveurs. Qui comptera les rives éclairées, devenues plus ardentes grâce à ses apparitions sur notre sol ? Les guérisons des malades ne sont rien au prix des bienfaits surnaturels que nous avons reçus.

Glorifions Marie, servons-la sur notre montagne angélique, sous les murs de l'aérienne Abbaye qui la surmonte et que saint Michel domine, intermédiaire entre les deux royaumes de notre souveraine.

Parmi les contemplatifs et les combattants qui habiteront là, sur cet inviolable sol français, il y eut sans doute, nombre de cœurs affectionnés à Marie jusqu'à la tendresse, soupirant après sa vision céleste comme ils lui étaient dévoués ici-bas. Grossissons cette élite.

Soyons son parti. Surtout soyons-le pour être le bataillon que Dieu, par ses pontifes, réclame. Elle nous enseignera l'amour humble et confiant, la piété qui est le tout de l'homme, le zèle de la vérité intégrale, le service chevaleresque, sans peur, des droits du Souverain Maître et de l'Église, le dévouement désintéressé à nos frères.

Nous triompherons. Notre succès, quoi qu'il puisse paraître, sera au-delà de nos espérances.

La reine des Anges est l'ennemie de Satan ; elle lui a écrasé la tête. Par Marie, la légion de Dieu vainera.

TANCÈDE ROTHE.
Professeur à la Faculté de Droit
de l'Université catholique de Lille.

RESOLUTION. — *Demander à Dieu, par l'intercession de Marie, reine des Anges, la formation d'un parti de Dieu, éclairé dans ses convictions, ardent à l'action. Epurer nos intentions et nous accoutumer au sacrifice.*

Les Associés de l'Archiconfrérie feront bien aussi de mettre en pratique les recommandations de l'article « Pour le Centenaire ». (Voir plus loin.)

Neuvaine mensuelle générale du 10 au 18

Tous les lundis du mois d'août, Messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie universelle de Saint-Michel.
Le 2 août, indulgence de la Portioncule.
Le 15 août, Indulgence plénière (Archiconfrérie).
Neuvaine à saint Michel. Indulgence plénière.
Pour les indulgences partielles, voir le Billet d'admission.

POUR LE CENTENAIRE

MONSIEUR Guérard, évêque de Coutances, a reçu un Bref pontifical concédant aux Pèlerins et Associés de Saint Michel les faveurs importantes et nombreuses que Sa Grandeur, lors de son récent voyage *ad limina*, avait sollicitées du Saint-Père, à l'occasion du 12^e centenaire de la fondation du Pèlerinage du Mont-Saint-Michel.

Naturellement Monseigneur se réserve de porter ce Bref à la connaissance des fidèles, et c'est ce qui nous oblige à en retarder encore la publication. Les lecteurs des *Annales* ne perdront rien pour attendre ; leur satisfaction, pour être reculée d'un mois, n'en sera que plus complète. Qu'ils veuillent bien mortifier d'ici là leur curiosité et préparer les fêtes jubilaires.

Que leur propagande soit plus active, si possible. Recruter des adhérents à l'Archiconfrérie universelle de Saint-Michel

et des abonnés aux *Annales* du Mont-Saint-Michel ; multiplier les prières au grand Archange ; grouper les enfants, les jeunes gens pour leur inspirer la dévotion au céleste protecteur de l'Église et de la Patrie ; entretenir ceux qui nous entourent du rôle de saint Michel dans notre histoire ; rappeler les origines et les fastes glorieux du Mont, merveille de l'Occident ; susciter des projets, des initiatives de groupements en vue de pèlerinages locaux ou régionaux au Mont-Saint-Michel pendant les fêtes du Centenaire... telle est, en raccourci, la tâche de tous ceux qui ont à cœur de célébrer dignement les bienfaits de Celui que vénèrent les anges même du Paradis.

A l'œuvre donc ! et la main dans la main !

CHRONIQUE MONTOISE

LES JEUNES...

JE constate avec plaisir que les pèlerins jeunes viennent au Mont-Saint-Michel plus tôt et plus nombreux que les... pas tout à fait jeunes. (Soyons aimables !)

Nos jeunes catholiques, par exemple, ne font pas comme certains syndiqués, fabricants de limonade, que nous vîmes un beau dimanche débarquer, vers cinq heures du matin, grimper à l'abbaye, courir, tel un tourbillon, salles, escaliers, couloirs, cachots et réfectoires, et puis... s'en retourner tout de go, bien vite. Il était 7 heures du matin ! De vrai qu'étaient-ils venus faire et qu'avaient-ils vu ou fait ? Nous les engageons à lire avec attention le Chapitre troisième du « *Mont-Saint-Michel en poche* » par Victor-Désiré JACQUES DE GENETS, un matin qui connaissait bien son Mont. Ce chapitre

est intitulé : « Comme quoi *aller* au Mont-Saint-Michel n'est pas *voir* le Mont-Saint-Michel. » Oh ! sûrement !

Les jeunes catholiques qui viennent au Mont, comprennent cette différence et comme ils veulent *voir* le Mont, ils y mettent le temps. De plus, ils sont convaincus que voir ne suffit pas dans la vie ; ils prient saint Michel de les aider à bien faire. Encore une méthode de visiter le Mont-Saint-Michel qui tombe en désuétude, et pourtant c'est la seule bonne. Peut-on, en effet, se vanter de comprendre, autrement qu'à genoux, les merveilles que la Religion a conçues et réalisées ici et que, seule, elle explique ?

Le dimanche 28 juin, nous avons le plaisir de posséder l'association de Sonis, groupe de vaillants jeunes gens de la paroisse Sainte-Trinité de Paris, conduit par son aumônier, M. l'abbé Colombel.

Le dimanche suivant, 5 juillet, autre patronage ! Des typographes de la maison Firmin-Didot, de Mesnil-sur-Estrée (Eure), une quarantaine environ. M. l'abbé Watremex, curé, voulait mettre son œuvre, si prospère, sous la protection de saint Michel. Excellente initiative et qui tend, heureusement, à se généraliser. Les francs-maçons se démènent fort autour de leurs œuvres post-scolaires, Amicales plus ou moins laïques. En cela, du reste, ils ne font que tenter une contrefaçon de nos œuvres de persévérance. A nos œuvres assurons l'assistance céleste. Saint Michel n'est-il pas tout désigné pour être le protecteur officiel des cercles et patronages de jeunes gens ?

Jeunes, ils le sont aussi et veulent le rester, les quelques trente pèlerins Rennais du 7 juillet. Prêtres et laïques, anciens élèves de l'Institution Saint-Martin de Rennes, ils s'étaient donné rendez-vous aux pieds de saint Michel pour commémorer ensemble, fraternellement, le 25^e anniversaire de leur sortie de collège. Hélas ! tous n'avaient pas répondu à l'appel et la liste des disparus au cours de ces vingt-cinq ans était déjà longue. M. l'abbé Huet, aumônier de l'Hôtel-Dieu de Rennes, la publia avant le Saint Sacrifice que célébraient

M. l'abbé Dorocher, recteur de Langonêt. Les chers anciens, empressés à revivre le jeune temps, avaient eu la délicatesse, exquise d'associer à leur commune liesse un de leurs vénérés maîtres, le R. P. Orjubin.

Le jeudi 9 juillet, M. l'abbé Girault, aumônier du couvent de Saint-François d'Angers, célébrait le Saint Sacrifice à l'autel de saint Michel. Quelques religieuses y assistaient, auxquelles s'étaient jointes les maîtresses et les élèves de l'école libre de Saint-James (Manche).

Dans cette même journée saint Michel reçut la visite de plusieurs religieuses de la Sagesse et de leurs élèves.

Le 13 juillet une délégation du patronage de Charonne (Paris) était groupée devant la chapelle de l'Archange. Le directeur, M. l'abbé Perrolet, célébrait le Saint Sacrifice. Les jeunes, pleins de vie et d'enthousiasme, chantaient des cantiques ; ils prièrent longtemps dans un recueillement absolu. Plusieurs reçurent la sainte communion. Partis de Paris la veille au soir, ils avaient passé la nuit dans le train. Mais quand on est jeune et qu'on aime Dieu, la fatigue ne compte pas. Merci aux Parisiens !

14 juillet. Encore des jeunes, ceux-ci, du Calvados. Membres du patronage de la paroisse Saint-Jacques de Lisieux, ils assistent à la messe célébrée par M. l'abbé Lamy.

Pendant ce temps, le R. P. Olivier, assomptionniste, offre le Saint Sacrifice à l'autel de saint Michel. Il est arrivé avec une quarantaine de pèlerins belges, qui se proposent de demander à Dieu par son Archange, la vertu de force, cette vertu indispensable au catholique qui a conscience vraiment de faire partie « d'une église militante et non pas d'une église dormante. »

Et cependant que le Mont, pavoisé des trois couleurs, célèbre en toute paix la fête nationale, les pèlerins isolés — rarement on les vit aussi nombreux — se succèdent sans interruption devant la statue de saint Michel. Prier pour la Patrie est un devoir. A certains jours, il semble que ce soit un besoin. Le 14 juillet nous fut une douce journée.

RAUELPHO.

A MONTMARTRE

Bénédictio de la Statue de saint Michel

LA fête du Sacré-Cœur a été célébrée dans la Basilique de Montmartre avec la solennité ordinaire. Outre Mgr Amette, archevêque de Paris, qui présida toutes les cérémonies de cette journée, trois évêques étaient présents : NN.-SS. Chesnelong, évêque de Valence ; Mutel, vicaire apostolique de Corée, et Cordet, des Pères du Saint-Esprit, évêque du Nord de Madagascar.

La foule des pèlerins était immense. Pendant le Salut, plusieurs centaines de personnes ont dû renoncer à entrer dans la Basilique.

Au début de l'après-midi, Mgr Amette a procédé à la bénédiction inaugurale, sur le toit de l'abside, de la statue monumentale de saint Michel, porte-étendard du Sacré-Cœur, érigée quelques jours auparavant.

Cette statue, œuvre de M. Sicard, mesure 4 m. 40 de hauteur. Elle est composée, comme celle qui couronne la flèche de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel, de feuilles de cuivre battu, rivées et soudées. Saint Michel est représenté foulant aux pieds le dragon vaincu. De la main gauche, il élève l'étendard du Sacré-Cœur ; de la main droite, tendue vers le chœur de l'église, il trace un geste d'apaisement, semblant dire : « Maintenant soyez en paix ; j'ai vaincu votre ennemi ! » L'épée est fichée dans la tête du monstre terrassé.

Mgr Amette était entouré des membres de l'Administration diocésaine, des chapelains de la Basilique et des membres du Comité du Vœu national.

Après les prières liturgiques de la Bénédiction, fut chantée trois fois l'invocation : *Sancte Michaël Archangele, ora pro nobis* ; et toutes les personnes présentes psalmodièrent la prière *Sancte Michaël* que l'on récite après la messe.

Puis, la « Savoyarde » qui prenait définitivement son service ce jour-là, se mit à sonner, semblant répondre à ces prières, de sa voix majestueuse et puissante.

Après les vêpres solennelles et le sermon de M. l'abbé Courbe, orateur habituel de la Basilique, qui sait si bien, par sa parole chaude et entraînant, attirer les âmes vers le divin Cœur de Jésus. Sa Grandeur Mgr Amette prononça les paroles suivantes :

« En sortant de cette cuccinte, vous pourrez contempler la statue de l'Archange saint Michel, qui vient de prendre possession de son poste de garde. Tout à l'heure, j'ai béni cette œuvre artistique, qui a été érigée grâce aux offrandes recueillies dans la France entière.

« Nous l'avons établi ici pour qu'il veille sur la Basilique du vœu national, car saint Michel est l'ange protecteur de la France. Il est aussi le prince des milices célestes et le général en chef de l'armée des chrétiens.

« Il est au chevet de cette Basilique, debout, l'étendard en main, semblant jeter le cri de « Quis ul Deus ? » « qui est grand, qui est miséricordieux comme Dieu ? »

« De l'autre main après avoir donné la mort au dragon, saint Michel, d'un geste paisible et protecteur, semble affirmer qu'il est le garde du corps de l'Homme-Dieu et que toutes les puissances de l'enfer ne peuvent rien contre le ciel.

« Il est là établi comme le gardien de cette Basilique et du diocèse tout entier que je lui confie solennellement aujourd'hui.

« En face de sa statue, se dresse le campanile. Il semble que saint Michel le montre inachevé... Demandons-lui qu'il suscite des générosités assez larges pour que nous voyions bientôt cette construction qui termine l'œuvre extérieure de la Basilique...

M. François Veillot a commenté, dans *l'Univers*, la cérémonie que nous venons de raconter. Il en a tiré une leçon de confiance que nous sommes heureux de soumettre à nos lecteurs.

Tous ceux qui, suspendus entre ciel et terre, ont assisté, autour de Mgr Amette, à cette courte et impressionnante inauguration ; tous ceux qui ont contemplé de près, pendant ces quelques minutes, la resplendissante effigie du glorieux archange, au regard dominateur et céleste, au geste vainqueur et rassurant, à la main puissamment ancrée sur l'étendard du Sacré-Cœur, — tous ces heureux témoins garderont, du spectacle admiré sous le grand soleil qui baignait Paris, un profond et réconfortant souvenir.

Ils ne se rappelleront pas avec moins d'émotion les affirmations solennelles formulées, deux heures plus tard, au milieu de la basilique gonflée de pèlerins, par l'archevêque de Paris. Ce fut un frémissement d'enthousiasme et de foi qui traversa le peuple fidèle, quand l'éminent prélat, d'une voix forte et inspirée, déclara remettre officiellement, à l'archange saint Michel, la garde de la basilique et de tout le diocèse.

La rage des impies se brisera impuissante contre un dépôt confié au premier vainqueur du démon.

La mission providentielle de l'archange guerrier, c'est précisément de dégainer aux heures critiques, afin de remporter, de par Dieu, les victoires devenues impossibles à l'homme.

A ce rôle magnifique et bienfaisant, Michel a préludé, dès la création première, en terrassant les anges rebelles. Dieu, sans doute, aurait pu précipiter les rebelles aux enfers par l'acte seul de sa pensée toute-puissante. Il lui plut néanmoins de déléguer à cette exécution le bras de son archange, afin, semble-t-il, de manifester immédiatement le protecteur et le soldat qu'il comptait donner à son Eglise.

Et l'Eglise a toujours escompté, dans ses périls et dans ses combats, le secours de ce défenseur immortel. Leon XIII en apportait naguère un nouveau témoignage, en invitant tous ses prêtres à prolonger le Saint Sacrifice par une invocation à saint Michel.

De ce céleste appui, nulle autre nation n'a bénéficié plus traditionnellement ni avec plus d'éclat que la France. Est-il besoin d'évoquer, en effet, l'incomparable ex-voto que, dès l'aube de son histoire, elle élevait au prince des anges sur le Mont-Ilustre ? Est-il besoin, surtout, de rappeler qu'à l'heure la plus angoissante de notre vie nationale, au moment où l'on put croire que la France allait cesser d'être, ce fut saint Michel qui nous envoya Jeanne d'Arc ?... Et la coïncidence n'est-elle pas saisissante, qui unit encore une fois, pour nous protéger contre un nouveau péril de mort, et Jeanne d'Arc et saint Michel ? A Paris, l'autorité religieuse affermit et rehausse le culte de l'archange ; à Orléans, en même temps, l'Eglise s'apprête à couronner la Pucelle d'Orléans.

Les signes de salut se multiplient sur notre horizon, rassérénant l'avenir qu'ils nous permettent de considérer avec moins de crainte, et de préparer avec plus de confiance. Saint Michel établi gardien de la Basilique nationale et de la capitale de la France ; Jeanne d'Arc attendue par les autels, dans tous les sanctuaires de la patrie ; Lourdes, illuminée par les fêtes jubilaires et par le concours des peuples ; la dévotion pour le Sacré-Cœur attirant partout les fidèles et surélevant les âmes d'élite... oui, en vérité, Dieu s'annonce !

Ce serait toutefois s'égarer dans un mauvais calcul que de l'attendre avec passivité. Nous ne vaincrons pas sans son intervention, mais nous pouvons préparer sa venue. Nous le devons même. Il ne veut pas nous sauver sans nous.

Le secours d'en haut n'est pas fait pour autoriser notre indolence. Il doit, au contraire, encourager nos efforts, en leur assurant la fécondité.

C'est donc bien le moment de promouvoir ou de poursuivre, avec une énergie redoublée, mais en même temps une confiance enhardie, le grand mouvement d'action catholique et sociale, inauguré, voici longtemps déjà, par une élite, étendu et organisé désormais par les congrès et les comités diocésains. Au labeur et à l'apostolat, sous la protection de l'archange invincible, avec un invincible espoir !

François VAILLON.

M. L'ABBÉ LAFORÊT-LEVATOIS

Directeur du Pèlerinage et de l'Archiconfrérie
de Saint-Michel

(Suite¹)

VII. — Saint-Sauveur de Pierrepont.

SI nous voulions donner de la vie pastorale de M. Levatois à Saint-Sauveur de Pierrepont comme une sorte de photographie, nous n'aurions qu'à transcrire ici les quelques soixante grandes pages que lui-même a écrites au *Registre paroissial*, « confident fidèle de ses joies, de ses espérances et de ses entreprises. »

1. Voir les livraisons de février, mars, avril, mai, juin et juillet 1908.

« De toutes ses entreprises ! » Ce livre, en effet, les relate toutes et les décrit depuis leur conception jusqu'à leur aboutissement. Les plus menus détails sont consignés. « Lorsque j'écris ma propre histoire, disait M. Levatois, je pense, non pas à moi, mais au chercheur qui, dans cent ans ou davantage, lira mes notes. Je suis heureux aujourd'hui de déchiffrer les archives de ma paroisse et d'apprendre en consultant les manuscrits jaunis par le temps que tel Pierrepontais, par exemple, dota son église d'une rente consistant en deux



L'ÉGLISE SAINT-SAUVEUR DE PIERREPONT (Côté Sud).

gêlimes. Ces petites choses m'intéressent. Voilà pourquoi, pensant au lointain avenir, je fixe là le présent dans sa banalité insignifiante. Qui sait si cela ne fera pas un jour les délices d'un paléographe ? »

L'église de Saint-Sauveur de Pierrepont est, en partie du moins, antérieure à l'invasion des Normands. Le chœur, avec ses arceaux massifs, ses ébauches de sculptures naïves et symboliques, appartient au style roman primitif.

1. Deux pages.

L'arc triomphal, plus récent, se termine en ogive. Dans la nef, deux larges arcades ogivales permettent de supposer que l'église actuelle n'est que le reste d'un monument beaucoup plus considérable. De fait, Saint-Sauveur de Pierrepont se glorifie d'avoir possédé un prieuré bénédictin, dépendant de la célèbre abbaye de Fontenelle, au diocèse de Rouen. L'église paroissiale serait donc un vestige du monastère, sis en l'antique cité de Publeville ou Pierrepont. Deux abbés de Fontenelle terminèrent leurs jours dans ce cloître renommé : Guy-le-Laïc en 787 et saint Gerbold, confesseur de la reine Bertrade, en l'an 806. Ce dernier, d'après une tradition assez fondée, reposerait sous les dalles de l'église.

Le certain est qu'il a sa statue et sa chapelle dans l'église de Pierrepont. Un manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale nous montre son culte se perpétuant à travers les siècles, toujours extrêmement populaire. Au xviii^e siècle les pèlerinages étaient si nombreux qu'un prêtre était affecté au service de la chapelle.

Le premier soin de M. Levatois fut de chercher ce qu'il pourrait faire pour embellir son église. Mais, heureuse déception, son zélé prédécesseur ne lui avait laissé que peu de choses à faire. La restauration de l'édifice était à peu près terminée. Le mobilier était entièrement neuf. La sacristie seule réclamait des meubles moins désuètes. L'année 1894 ne devait pas s'écouler avant que M. Levatois n'eût établi placards et armoires. En même temps le pasteur travaillait le champ des âmes et pour sa première Pâque, il eut la joie de compter plus de quarante-cinq retours à Dieu.

Par ses soins, les ordonnances des fondations — hélas ! disparues — furent rédigées à nouveau. Un coutumier fut établi où sont rapportés les usages paroissiaux. « Ce registre, dit l'auteur, servira de coutumier et les successeurs du curé actuel n'auront pas, comme lui, à tâtonner pendant des mois

1. N^o 4899, *Églises de Normandie*, p. 60-62.

et des mois, ce qui est fort ennuyeux, surtout à la campagne, où les gens s'imaginent qu'on doit forcément tout connaître, même leurs usages locaux. » Observation toute de bon sens, et qui était familière à celui qui l'a écrite ; les prêtres du ministère paroissial conviendront qu'elle renferme une bonne part de vérité.

M. Levatois aimait beaucoup « son » Pierrepont, celui du présent et celui du passé. Le présent est encore excellent. Le passé avait été glorieux.

Aussitôt installé dans son presbytère, que baigne un vaste marécage, M. Levatois s'était mis à scruter l'histoire de sa paroisse. C'était un bon moyen de faire naître en son cœur l'affection pastorale. Il consulta tout ce qu'il put retrouver d'anciens manuscrits, soit à la cure, soit à la mairie. Par l'intermédiaire bienveillant de M. Léopold Delisle, le savant directeur de la Bibliothèque nationale, il obtint des indications assez précieuses. Pour contrôler ses études, il fit, en 1899, un voyage à l'abbaye de Fontenelle, autrement dit Saint-Wandrille, restaurée par les moines bénédictins, sous la direction du célèbre Dom Pottier. C'est au retour de ce voyage qu'il entra en pourparlers avec Rome pour rétablir canoniquement le culte de saint Gerbold, tombé en désuétude depuis la Révolution.

Nous laisserons aux chercheurs des temps à venir le plaisir de parcourir la liste des achats de meubles d'église, embellissements divers, transformations et améliorations que M. Levatois a opérés pendant les neuf années ou presque qu'il a passées à Pierrepont. Nous ne relaterons pas même les fêtes qu'il organisait, à la grande joie de ses paroissiens. La fête de Pâques surtout attirait son zèle : « Je veux, disait-il, que mes pascalisans retrouvent, en leurs Pâques, quelque chose des splendeurs de leur première communion. » Aussi, l'église était-elle ornée, pavoisée, enguirlandée à ravir.

Les processions de la Fête-Dieu, si touchantes à la campagne, se déroulent avec une ampleur extraordinaire à Pierrepont.

Le cortège parcourt un espace de près de trois kilomètres. Une année, les jeunes gens de la paroisse firent à leur pasteur une surprise qui ne manqua pas de lui être fort agréable. D'eux-mêmes, ils prirent l'initiative d'accueillir le Saint Sacrement, à chaque reposoir, par des salves de mousqueterie. L'année suivante, le P. Levalois, heureux de cette innovation, disciplina son escouade. Les jeunes gens, au lieu de courir à travers champs, d'un reposoir à l'autre, escortèrent le dais. Au moment de la bénédiction, genou en terre, ils déchargeaient leurs armes. On dit que, vers le soir, les derniers coups furent en l'honneur de M. le Curé, qui, se rendant à merci, alléga son caveau de quelques vieilles bouteilles au profit des braves tireurs... qui, du reste, les avaient bien gagnées.

En avril 1898, M. Levalois fit donner une mission dans sa paroisse. Les exercices furent prêchés par les PP. Pouvreau et Videloup, ses anciens confrères du Mont-Saint-Michel. Les résultats furent excellents.

C'est pour perpétuer le souvenir de cette mission que le pasteur reconnaissant fit ériger l'année suivante sur le territoire de Pierrepont un monument sans prétentions, mais que les paroissiens aiment et vénèrent à l'égal d'un sanctuaire.

Au xii^e siècle, Messire Lesage, un Pierrepontais, avait bâti une humble chapelle dédiée à N.-D. du Mor¹, qui fut très fréquentée jusqu'à la Révolution.

Après la tourmente, dépouillée de ses fondations pieuses, elle fut désaffectée et convertie en maison d'école. Puis un incendie la réduisit en cendres. Un seul mur en subsiste encore, témoin pantelant d'un passé plus heureux.

M. Levalois brûlait d'envie de relever de ses ruines le vieil oratoire et de restituer en sa forme primitive et locale le culte de N.-D. du Mor. La Mission lui parut être une occasion favorable de tenter l'entreprise.

Toutefois, il n'osa se mettre en frais de reconstruire la

1. *Mor*, en patois, signifie marais.

chapelle. Son ambition fut plus modeste. Au centre de la paroisse, au point de jonction de cinq chemins, sur un terrain à lui bénévolement concédé par le propriétaire, il plaça sur une colonne en maçonnerie une Vierge en fonte. Le monument fut entouré de murs et fermé par une grille de fer. L'inauguration fut faite solennellement le jour de Pâques 1899. Toute la paroisse était là. Le pasteur, au comble de l'allégresse, fit entendre des paroles vibrantes qui remuèrent profondément les âmes.



L'ÉGLISE SAINT-SAUVÉUR DE PIERREPONT. LE CHŒUR.

Les Pierrepontais, fiers de cette restauration matérielle, se chargeaient de prouver à Marie que les siècles n'avaient pas ralenti leur dévotion envers elle. Tous saluent la Madone avec respect. Beaucoup s'agenouillent pour prier; les bouquets de fleurs sont renouvelés sans cesse. Personne n'est chargé spécialement de l'entretien. Tous s'en chargent volontairement et dans un accord vraiment touchant.

Au reste, plusieurs fois l'an, M. Levatois conduisait ses paroissiens à la « Bonne Vierge ». Le dimanche qui suit le 8 septembre, fête de la Nativité de Marie, il y avait, en l'honneur de N.-D. du Mor, une fête de nuit avec chant de cantiques, discours, feux de Bengale, etc. C'était pieux autant que poétique.

Mgr Guérard, qui dès l'abord avait doté d'indulgences ce lieu consacré, daigna venir prier devant la madone rustique, lors d'une visite qu'il faisait à M. Levatois, le 6 juillet 1901. A cette occasion fut chanté un cantique populaire de la composition du pasteur de Pierrepont à l'honneur de Notre-Dame.

A la fin de mars 1900, M. Levatois ressentit la première attaque de la maladie qui devait l'emporter. A la mi-juillet, nouvelle attaque et plus violente. Le malade courut un grand danger; un moment le Docteur désespéra de le sauver. Il réussit cependant à prolonger les jours du cher curé par un régime énergique. Monseigneur Guérard donna à M. Levatois un coadjuteur.

En 1901 fut rétablie à Saint-Sauveur de Pierrepont la confrérie de la Très Sainte Trinité, florissante au xvii^e siècle, tombée, depuis la Révolution, en complète désuétude. Plus de 100 personnes se firent inscrire et reçurent le scapulaire. . . .

Cependant les Pères Missionnaires étaient contraints de quitter le Mont-Saint-Michel. La dispersion était faite.

Au mois de mai 1902, nous le disions naguère, ici même, M. l'abbé Pouvreau, sécularisé et maintenu par Monseigneur à la Direction des Œuvres, était réduit à abandonner à son tour le sanctuaire de l'Archange. Mgr Guérard cherchait à M. Pouvreau un successeur. Son choix s'arrêta sur M. Levatois. Ceux qui nous ont suivi dans ces notes biographiques comprendront pourquoi.

Mais n'était-ce pas une chimérique tentative? Malade, M. Levatois affronterait-il de nouvelles fatigues, courrait-il les risques d'une vie de fièvre et d'émotions? Attaché d'ailleurs à

Saint-Sauveur de Pierrepont par les liens de la plus tendre affection, comment quitterait-il sa paroisse, après avoir décliné l'honneur de postes beaucoup plus importants?

« Le Mont-Saint-Michel seul pouvait nous arracher de Saint-Sauveur de Pierrepont, a écrit M. Levatois sur le registre paroissial. La rupture sera pourtant bien cruelle! Il est dur en effet de se séparer de ceux qu'on aime, surtout quand on a la preuve que ceux-là qui sont l'objet de notre affection nous ont donné eux-mêmes et tout leur cœur et toute leur âme! »

Les adieux furent émouvants. C'est en la fête de la Très Sainte Trinité, fête patronale de la paroisse, que le Pasteur annonça à ses ouailles qu'il allait les quitter. L'auditoire fondit en larmes: M. Levatois, étreint par l'émotion, ne put prononcer que quelques paroles.

(A suivre.)

E. C.



L'abondance des matières nous oblige à ajourner au prochain numéro l'article Actions de grâces.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Corse. — Orto : M^{lle} Marie-Agathe Massimi; M^{lle} Antoinette Bonifacy.

Côte d'Or. — Saulieu : M. Jean Laurent.

Côtes-du-Nord. — Finic : M. Frédéric Tonnellier.

Doubs. — Chantrans : M^{lle} Félix Bôle, née M. Coumet, *bien dévote à saint Michel.*

Gard. — Beaucaire : M. l'abbé E. Bousset; M. l'abbé J. Arnoux; M. Pierre Auzépy; M. Jacques Arnaud; M^{lle} Vve Brigitta Arnaud; M^{lle} Vve Vincent Contestin, née Irma Quérat; M^{lle} Louise Auzépy.

Manche. — Bricquville-sur-Mer : M. l'abbé Germain, *chapelain épiscopal.* — Clitourps : M. Auguste Enquetec.

Morbihan. — Vannes : M. de Cacqueray.

Mayenne. — Laval : M^{lle} Richard de Coznes.

Nord. — Solre-le-Château : M^{lle} Laby, née Charlotte Bombeaux, *fidèle associée.*

Hautes-Pyrénées. — Tarbes : M. et M^{lle} Serres; M^{lle} Léocadie Fournia; M^{lle} Françoise Thèa.

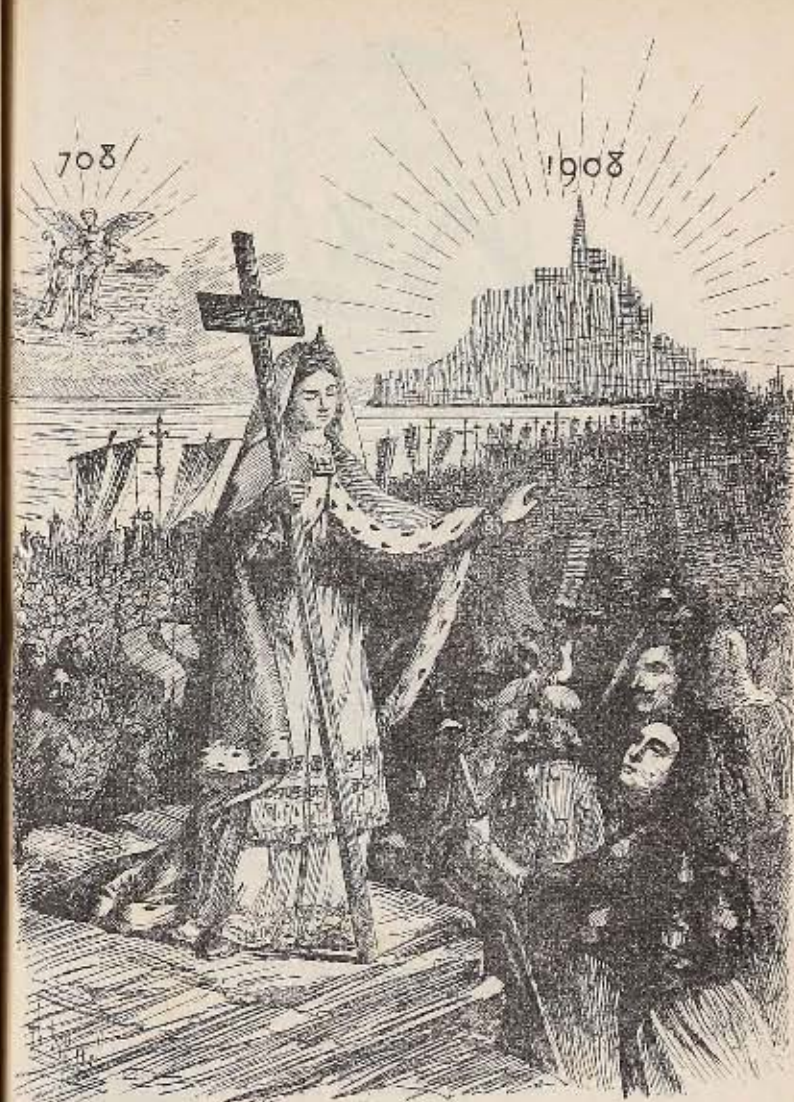
Belgique. — Mons : M. Eugène Lemaire; M. Désiré Coquelle; M. Horace Charbois; M^{lle} Fédicie Lemaire, Pauline Pierard, Sophie Hardampont, Nelly Vanderstochen. — Namur-Coquelet : N^{lle} sœur Marie de Liguori, *religieuse de l'Ordre du Très-Saint Rédempteur.*

Canada. — Trois-Rivières : Sœur Estelle de l'Enfant-Jésus, *Moultière du Précieux Sang.*

... Sed Signifer, Sanctus Michaeli, representet eas in Lucem sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Rennes. — FR. SIMON, imprimeur breveté (3419-08)



12^e CENTENAIRE DU MONT-SAINT-MICHEL

Les Souverains ne venaient pas seuls, les peuples les avaient devanés. Devant l'insécurité des routes et le danger des grèves, les foules se portaient sur la sainte montagne sans discontinuer. Tous les âges et toutes les conditions, comme toutes les nationalités, se confondaient dans ces multitudes priantes... Véritables avalanches humaines, elles grossissaient à mesure qu'elles se rapprochaient de la Grève. A leur tête flottaient des bannières où étaient peintes les images de la Vierge et de saint Michel. Nous vous donnons rendez-vous sur cette montagne bénie où le pèlerin digne de ce nom trouve le ciel si proche et l'Archange plus familier.

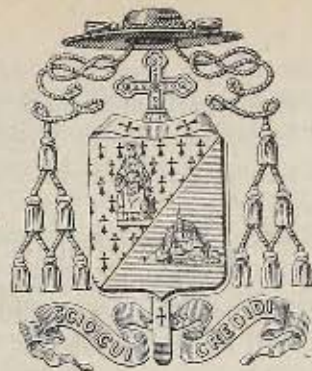
Movément de Mon GUINARD, évêque de Coutances et Arranches.



LA CLOCHE DE SAINT MICHEL
 QUI PORTE SUR SES FLANCS :

* QUIS . UT . DEUS . SANCTE . MICHAEL . ARCHANGELE . DEFENDE . NOS *

PAR DELA L'IMMENSITÉ DES GRÈVES
 APPELLE AU MONT
 TOUS LES FIDÈLES DU GLORIEUX ARCHANGE



LETTRE PASTORALE

DE

M^{GR} L'ÉVÊQUE DE COUTANCES & AVRANCHES

HONORÉ DU SACRÉ PALLIUM

Au Clergé et aux Fidèles de son Diocèse

LEUR ANNONÇANT

Le 12^e Centenaire du Mont-Saint-Michel

JOSEPH GUÉRARD,

PAR LA GRÂCE DE DIEU ET L'AUTORITÉ DU ST-SIÈGE APOSTOLIQUE,

ÉVÊQUE DE COUTANCES ET AVRANCHES,

HONORÉ DU SACRÉ PALLIUM,

AU CLERGÉ ET AUX FIDÈLES DE NOTRE DIOCÈSE,

SALUT ET BÉNÉDICTION EN NOTRE-SRIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,



U MILIEU de nos épreuves, nous ne cessons d'être réconfortés par la clémence divine. Elle s'ingénie à compenser par des grâces exceptionnelles la mesure débordante de nos deuils. Si le Cinquantenaire de Lourdes, le Cinquantenaire de sacerdoce du Vicaire de Jésus-

Christ, la Béatification de deux filles de France étaient réservés à une année particulièrement douloureuse, les seuls honneurs décernés à notre Bienheureuse Marie-Madeleine suffiraient à pénétrer de cette vérité nos âmes reconnaissantes.

Or voici que, de nouveau, des jours favorables vont se lever pour nous. Le 16 octobre prochain, s'ouvriront les solennités d'un Centenaire qui nous permettra de puiser à pleines mains dans les trésors célestes. Il y aura alors 1200 ans, en effet, que l'Archange saint Michel apparaissait à l'évêque d'Avranches saint Aubert, pour réclamer un sanctuaire au sommet du Mont Tombe. Et il y aura, le 16 octobre 1909, 1200 ans que saint Aubert, ayant achevé le temple de saint Michel, en célébrait la dédicace.

Eh bien ! N. T. C. F., ni ce diocèse, ni la France, ni le monde catholique n'ont le droit de se désintéresser de ces dates infiniment mémorables. Nous en avons Nous-même conféré avec le Souverain Pontife, au cours de l'audience du 19 mai dernier, et Sa Sainteté daigna joindre à ses autres témoignages de bonté les plus vifs encouragements et la promesse du précieux bref que vous lirez plus loin.

Mais laissez-nous d'abord vous dire, N. T. C. F., les raisons et les conditions de ces fêtes du Jubilé de saint Michel que nous voulons préparer avec amour.

I

Pourquoi devons-nous célébrer, aussi dignement que possible, ce 12^e Centenaire ? Parce que le souvenir d'un passé glorieux aide à supporter le présent, dans l'espoir d'un meilleur avenir.

Pour bien comprendre le Mont-Saint-Michel, il faut en scruter les origines et reconnaître qu'elles sont miraculeuses. Issu d'une pensée religieuse, édifié et embelli par

la Religion et pour la Religion, le Mont est une chose sacrée et qui doit demeurer telle. Ecoutez plutôt, N. T. C. F., cette histoire toujours nouvelle :

C'était en l'an 708. Perdu dans la forêt de Scissy, un rocher abrupt, appelé Mont Tombe, était fréquenté par de pieux ermites, disciples des solitaires dont s'honore notre Église, les Paterne, les Gaud, les Sénier, les Aroastre, les Scubilion. Mais un jour les anachorètes furent troublés dans leurs méditations : la mer rongea la terre et submergeait lentement la forêt. Ils durent bientôt fuir, et les habitants des rives voisines purent penser que la destinée d'une montagne, souillée d'abord par les sacrifices des Druides et le culte de Jupiter, puis sanctifiée par le Christianisme, allait tomber dans un oubli éternel. Heureusement, Dieu se joue des calculs humains ; d'une situation jugée perdue, un signe de lui fait jaillir des merveilles.

« La première apparition de l'Archange St Michel à St Aubert, écrit le si piquant chroniqueur Dom Huynes, se fit l'an sept cens huict, le seiziesme jour du mois d'octobre, Jeau septiesme estant vicaire universel de Jésus-Christ en terre et Childebert regnant en France¹ ».

Voici le récit qu'en fit à son chapitre saint Aubert lui-même :

« Mes très chers freres, le sujet pourquoy je vous ay aujourd'huy faict assembler icy est pour ce pays tout plein de resjouissance mais pour moi tout plein de frayeur et de crainte. Il y a quelque temps que m'estant mis le soir sur le licet pour prendre quelque repos je vis en songe devant moy l'Archange St Michel lequel me dist que je lui edificasse un temple sur le Mont de Tombe et qu'il vouloit là estre honoré et reclamé ainsy

1. Dom Jean HUYNES, *Histoire générale de l'Abbaye du Mont-St-Michel au péril de la Mer*, t. 1, p. 40.

« qu'il l'estoit au Mont-Gargan. M'ayant dit cela il dis-
« parut. Je m'esveillay soudain et demeuray tout pensif
« touchant cete vision, et, après plusieurs agitations
« d'esprit, je conclus que je ne devois croire à cete
« revelation, d'autant, disois-je, que ce pourroit estre
« quelque illusion. Après cela, quelques jours s'estant
« escoulez, le mesme Archange m'apparut comme aupara-
« vant, mais d'un maintien plus severe, me disant que
« sa volonté estoit que je lui fis bastir un temple au lieu
« où il m'avoit dit la première fois et que luy devois
« obéyr sans tant de delay. Ces paroles m'esmeurent
« grandement et ne puz reposer le reste de la nuit. Je
« me mis donc à prier Dieu et à le supplier qu'il ne permît
« que je fus trompé et que, si c'estoit sa volonté que je
« fis ce qui m'avoit esté revelé, il me fit connoistre son
« désir plus clairement, puisqu'il nous enseignoit, par son
« apostre et evangeliste St Jean, d'esprouver les esprits
« sçavoir s'ils sont de Dieu. Et ne me contentant de prier
« plus fervemment sa divine majesté sur ce sujet je com-
« mençay à jeusner et veiller plus que de coustume et à
« sustenter les pauvres avec un soin très particulier ainsi
« qu'avez peu voir ces jours passez, esperant que par
« le moyen de leurs prières j'obtiendrois ce dont mes
« pechez me rendoient indigne. Enfin hyer m'estant
« couché j'en beaucoup de peine à m'endormir, la pensée
« de ces visions precedentes me venant tousjours en
« l'esprit; neantmoins, à la parfin, la lassitude du corps
« assoupit tous mes sens. Estant ainsy endormy, voicy
« que je vis cet archange qui me reprenoit très-aigrement
« de mon incredulité et me blasmant d'estre trop tardif à
« croire me donna un coup de doigt sur la teste dont vous
« en voyez la marque. Alors tout tremblant de peur je luy
« demanday à quel endroict du Mont de Tombe il désiroit
« qu'on luy erigea cet oratoire. Il me dit qu'il vouloit que
« ce fut au lieu où je trouverois un taureau lié qu'un

« larron a desrobé depuis nagnères et caché en ce Mont,
« espiant l'occasion de le pouvoir mener au loin pour le
« vendre, et m'a engagé de le rendre à celuy auquel il
« appartient. Quant à ce qui touche la grandeur de l'ora-
« toire, il m'a dit que ce seroit tout l'espace que je trou-
« verois foullé des pieds du taureau¹. »

Ainsi, N. T. C. F., Dieu a voulu que l'origine surnatu-
relle du Mont fût attestée par un signe visible et indé-
niable, en sorte que nul homme sincère ne pût douter ni
des apparitions de l'Archange, ni de sa volonté d'être
honoré en ce lieu désormais sacré. La Basilique Saint-
Gervais d'Avranches conserve le crâne de son évêque, et
le témoignage de la science appuie celui du saint et celui
de l'histoire pour proclamer le caractère d'une empreinte,
inexplicable par des causes naturelles.

Cette fois, aucun retard ne fut apporté, et, un an après,
une chapelle « en forme de crypte circulaire » était bâtie.
L'évêque se disposait à la consacrer, mais, comme si Dieu
en était seul digne, il arriva que, dans la nuit du 16 octo-
bre 709, anniversaire de la première apparition, le
Seigneur de toutes choses, entouré des esprits célestes,
s'en fit lui-même la dédicace. L'Archange avertit l'évêque
qu'il n'avait plus qu'à y entrer et y offrir ses vœux et ses
prières.

Cependant, poursuit Dom Huynes, « la renommée de
« l'apparition de l'Archange St Michel faite à St Aubert
« ne tarda gueres à valler de tous costez. On commença
« dès lors d'y venir en pelerinage des provinces lointaines,
« et la quantité des miracles qui s'y faisoient tous les
« jours se divulgua tellement que le Souverain Pontife
« entendant tant de merveilles en receut un singulier
« contentement, et voulant, comme Pasteur universel de
« toute l'Eglise, non seulement monstret qu'il approuvoit

1. Dom Huynes, *op. cit.*, t. I, p. 22 et suiv.

« ce devout pèlerinage, mais aussy qu'il désiroit l'augmenter, envoya une petite châsse pleine de saintes reliques pour colloquer dans cette eglise du glorieux Arcange St Michel¹. »

Pendant plus de 250 années, un collège de chanoines, établi par saint Aubert lui-même et soumis à une règle toute monastique, desservit le sanctuaire.

Déjà, en 911, le chef des pirates de la Neustrie, Rollon, ayant abjuré le paganisme, on put dire que « les Normands n'avaient, après Dieu et la Vierge, plus cher patron que saint Michel. »

En 966, d'accord avec l'archevêque de Rouen et dûment autorisé par le pape Jean XIII, Richard, duc de Normandie, remplaça les chanoines par les fils du patriarche des moines d'Occident. On sait au prix de quels incessants et gigantesques efforts les bénédictins parvinrent à édifier la basilique michélienne et l'abbaye-forteresse, ces pures merveilles que pèlerins et touristes admirent à l'envi. Ajoutons que ces bâtisseurs étaient en même temps des savants, et que le monastère du « Mont au péril » mérita, dès le XIII^e siècle, d'être nommé « la Cité des livres. » C'était aussi l'asile où le pauvre trouvait un soulagement assuré, où la veuve et l'orphelin ne réclamaient pas vainement contre leurs oppresseurs. Enfin le cloître aérien, splendide dans ses dentelles de pierres, fut le témoin des austérités et des prières de tout un peuple de reclus volontaires, sauvegarde de la nation.

Charlemagne choisit saint Michel pour son patron, et fit broder son image sur ses étendards. Les rois capétiens héritèrent du grand empereur son amour « du prince des anges et du Mont au péril. » A la suite de Louis VII et de saint Louis, nos rois, en grande majorité, sont venus à saint Michel « faire oraison ». En 1469, Louis XI créa l'ordre

1. Dom HUYSES, *op. cit.*, t. I, p. 42.

militaire « en l'honneur du premier chevalier, disaient les statuts, qui pour la querelle de Dieu batailla contre l'ancien ennemi de l'humain lignage et le fit trébucher du ciel. » En 1652, la régente Anne d'Autriche confiait officiellement à saint Michel son royaume, en proie à la guerre civile.

Les souverains ne venaient pas seuls, les peuples les avaient devancés. Bravant l'insécurité des routes et le danger des grèves, les foules se portaient vers la sainte montagne sans discontinuer. Tous les âges et toutes les conditions, comme toutes les nationalités, se confondaient dans ces multitudes priantes ; il n'y a, au monde, que Lourdes qui nous donne aujourd'hui une idée de ce qu'étaient ces pèlerinages. Ceux sur lesquels certains annalistes insistent avec le plus de complaisance sont aussi, à notre sens, les plus intéressants : « Qui pourroit nombrer, « je ne dis pas tous ceux qui viennent en pèlerinage, « mais seulement tous ceux qui y viennent tous les ans « n'ayans encor atteint que l'âge de douze, quinze ou « vingt ans¹ ? » Au XV^e siècle, des bandes de pastoureaux accouraient de lointains pays, jusque « des Basses-Allemagnes ». Véritables avalanches humaines, elles grossissaient à mesure qu'elles se rapprochaient de nos grèves. A leur tête flottaient des bannières, où étaient peintes les images de la Vierge et de saint Michel. Il nous plaît de signaler ce souvenir, N. T. C. F., à notre chère et vaillante Jeunesse Catholique : qu'elle aille donc, comme les pastoureaux du moyen âge, puiser à l'autel du vainqueur de Satan la foi, les espoirs et les énergies, gages de prochains et si souhaitables triomphes !

Mais que disons-nous ? n'était-ce pas la nation entière qui vouait à saint Michel le culte de la reconnaissance et de la fidélité ? On lui dédiait des sanctuaires sur toute

1. Dom HUYSES, *op. cit.*, t. I, p. 127.

l'étendue du pays ; on lui consacrait les cités, les corporations, les confréries, en un mot tout ce qui a constitué, dans le passé, la grandeur de l'âme française.

Nos pères avaient un tel souvenir de ses bienfaits, ils en rapportaient avec tant de clairvoyance l'origine à sa venue sur le Mont Tombe que, dans maints diocèses, ils fêtaient, chaque année, très solennellement, la mémoire de l'apparition. Témoins ces évêques anglo-normands qui, en 1212, formulèrent le vœu que « tous les ans la dédicace de saint Michel au Mont Tombe fût célébrée très dévotement par les recteurs des églises et les peuples fidèles. »

La patrie connut sans doute un temps maudit où l'étranger, à la faveur de nos divisions intestines, l'occupa cent années durant, et ce fut alors « grande pitié au royaume de France. » Mais voici qu'aux marches de Lorraine, saint Michel arme de l'épée les mains débiles d'une jeune paysanne, « qui ne sait ni A ni B », et c'est à sa voix et en compagnie du brave Dunois, ancien capitaine du Mont-Saint-Michel, que Jeanne d'Arc délivrera Orléans et le pays tout entier. A la même heure le Mont, assiégé lui-même par l'Anglais, se défendait héroïquement, mais si les cent dix-neuf chevaliers enfermés dans sa citadelle tenaient bon, c'était, au témoignage de d'Estouteville qui commandait ces braves, « par l'aide de Dieu et de Monseigneur Saint Michel. »

Aussi bien les pèlerinages « oncques ne s'accomplirent » sans être signalés par quelques grâces dues à l'Archange. Possédés délivrés du démon, muets qui recouvrent l'usage de la parole, aveugles dont les yeux se dessillent, paralytiques dont les membres raidis recouvrent leur agilité native, voyageurs sauvés des flots, saint Michel étend à tous son action. Ainsi parlent les chroniqueurs successifs, et encore ne publient-ils que des extraits des volumineux registres, tenus à jour par les moines.

Que signifient, au surplus, au cours des âges, ces terres

et ces seigneuries données en fief à l'abbaye michélienne par les ducs de Normandie et de Bretagne, par les rois de France et d'Angleterre, sinon que saint Michel leur fut généreux ! De nos jours, que signifient ces bannières, ces médailles, ces croix d'honneur, ces épées appendues aux murs du sanctuaire vénéré, sinon que là-haut saint Michel exerce encore visiblement sa puissance et sa bonté ?

Pour vous, N. T. C. F., qui avez le privilège de posséder, à la limite de deux grandes provinces, la citadelle de saint Michel, vous souvenant que noblesse oblige, ayez à cœur de sonder un anneau de plus à la chaîne de traditions si glorieuses, et, preux chevaliers d'un tel prince, signalez son 12^e Centenaire par un nouveau serment de fidélité et un regain de courage.

II

C^e Centenaire de saint Michel, comment le sanctifions-nous ? En imitant l'Archange, défenseur des droits de Dieu.

Vous connaissez, N. T. C. F., l'histoire des Anges.

L'Ange avait été créé dans la sainteté, mais, aussi bien que l'homme, il devait mériter le suprême bonheur. Il eut donc son épreuve. Dieu, en effet, manifesta aux Esprits célestes quelque chose de ses desseins futurs. D'après l'enseignement commun, Il leur fit entrevoir à travers les temps le mystère de l'Incarnation, c'est-à-dire l'union hypostatique du Verbe, son Fils éternel, avec notre nature, et leur demanda pour Lui un cantique d'adoration. A cette pensée Lucifer s'indigne, une haine mortelle s'allume en son cœur à l'égard de Jésus-Christ, et il va jusqu'à soulever une partie des hiérarchies sacrées. C'est alors que, relevant l'audacieux défi du révolté : *Je serai comme Dieu!* Michel profère ce cri, devenu son nom : *Qui est*

comme Dieu? Il y eut, dit saint Jean, *une grande bataille : Michel et ses anges combattaient le Dragon, et le Dragon combattait avec ses anges*¹. « Ce n'est pas pied contre pied, poitrine contre poitrine, fer contre fer, que la lutte s'engage et se poursuit; mais plus haut que la terre, dans la région des esprits : pensée contre pensée, idée contre idée, volonté contre volonté, avec plus de rapidité que l'éclair². » *Le Dragon et ses anges furent vaincus et leur place ne se trouva plus dans les cieux*³.

A l'heure présente, une nation fait la guerre à Dieu. Baptisée en Jésus-Christ dès son origine, elle fut investie de la plus noble mission qu'un peuple ait jamais reçue. Saint Remi la révélait en ces termes à Clovis : « Apprenez, ô mon fils, que le royaume de France est prédestiné pour la défense de l'Église; il sera victorieux et prospère aussi longtemps qu'il restera fidèle à la foi du Christ, mais il sera sévèrement puni s'ilôt qu'il manquera à sa vocation. » Voilà, N. T. C. F., le pacte qui, placé à la base de notre vie nationale, lie nos destinées à celles de l'Église; pacte signé avec enthousiasme par nos aïeux qui inscrivaient ces mots en tête de leur Constitution : « Dieu a fondé la nation française. »

Toute notre histoire apparaît comme une sanction de cet acte de foi, et l'on peut affirmer que, durant de longs siècles, notre pays en a vécu. S'il céda de temps à autre à de fâcheux égarements, toujours il sut réagir contre le mal, se relever de ses épreuves et reprendre sa mission. Par lui Dieu a voulu accomplir ses principaux *gestes* dans le monde, et de la constance avec laquelle il a rempli son rôle providentiel découlèrent et sa valeur morale et la série de ses triomphes.

1. Apoc., xii, 7.

2. A. LÉVY, *Les Silences de Dieu*.

3. Apoc., xii, 8.

Supposer que cette France, *le plus beau royaume après celui du ciel*, en arrive à abandonner Jésus-Christ, n'est-ce pas supposer sa rupture avec toutes ses traditions, son tempérament, sa vie même? « Religion, liberté et grandeur du peuple français, a écrit un philosophe contemporain, ce sont des termes corrélatifs et inséparables¹. » — « Tel est aujourd'hui l'état du monde civilisé, dit un autre philosophe, qu'un Français ne saurait rien faire contre le Catholicisme, qu'il ne le fasse au détriment de la France. Pour peu que l'on observe, on constate qu'à l'étranger, le Catholicisme c'est la France, et la France c'est le Catholicisme². »

Combien elle a perdu de son prestige, depuis qu'elle semble l'avoir oublié! Et qui dépeindra les ravages prodigés dans son sein par tout ce que l'on entreprend pour substituer à ses vieilles croyances, le néant de la libre-pensée et l'abjection du matérialisme? Déjà les résultats sont effrayants : c'est le mépris de toute autorité; c'est l'insulte quotidienne à la patrie elle-même; c'est la corruption effrénée des mœurs; c'est la dépopulation croissante qui accuse tant de désordres simultanés; c'est la sédition prête à éclater; c'est le socialisme, non plus seulement à nos portes, mais au cœur même du pays. Et combien d'autres sujets d'inquiétude! Dans cette cruelle ironie des choses, quelle éloquente réponse aux sinistres prôneurs d'une civilisation athée!

Puisse-t-on ne pas combler la mesure, et ne pas finir par arracher à la souveraine Justice, à force d'ingratitude et d'outrages, cette sentence qui fut un arrêt de mort pour la nation juive et dont l'exécution serait pour nous le plus terrible des châtiments : *Le Royaume de Dieu vous sera ôté pour être donné à un peuple qui en produira les fruits*³.

1. BATHÉLEMY SAINT-HILAIRE.

2. BRUNETIERE.

3. *Math.*, xxi, 43.

Il se pourrait donc, N. T. C. F., que la Religion s'éloignât de la terre de France, comme elle a quitté ces contrées de l'Orient, où la lumière du Christianisme a brillé d'un si vif éclat, et qui, depuis lors, sont demeurées ensevelies dans une nuit profonde. Il y a un siècle, la France faisait l'expérience de ce châtement. Nos pères, qui en ont été les témoins épouvantés, nous ont retracé toutes les horreurs dont elle offrait le spectacle, lorsque, en place du Dieu de miséricorde, trônait sur les autels la déesse *Raison* escortée du bourreau.

N. T. C. F., comme à la veille de ces mauvais jours, les ennemis de Dieu, embrigadés par la Franc-Maçonnerie, s'agitent et se coalisent pour un assaut suprême. La cause contre laquelle ils s'acharnent n'intéresse pas moins votre patriotisme que votre foi. Aussi, l'obligation de protéger cette cause ne saurait être le partage exclusif des évêques et des prêtres : c'est le vôtre également. Et de quelle manière répondrez-vous, N. T. C. F., au devoir que vous avez de vous rendre utiles à l'Église, et par là même à la Patrie ?

D'abord, par l'affirmation franche et loyale de vos convictions. Professez-les sans crainte en face de toutes les erreurs, quels qu'en soient les organes.

Faites mieux : que d'hommes de bonne volonté, séduits par les mensonges semés partout avec une perfide habileté, ne découvrent pas ce qu'il y a de redoutable, même au point de vue humain, dans ce système d'impiété que l'on travaille à établir ! Cherchez à les éclairer ; il n'est pas besoin de recourir pour cela à de subtils raisonnements : les faits qui démontrent l'extrême péril auquel nous sommes exposés, surabondent, hélas !

À la parole joignez l'action. Il faut bien l'avouer, l'action est insuffisante dans nos rangs, alors que l'ennemi en déploie tant ! Trop de braves gens se contentent de gémir en face des progrès du mal et ne s'en préoccupent pas

d'avantage, ce qui a fait dire à un publiciste célèbre : « Je crains moins pour un temple les furieux qui veulent le démolir, que les fidèles qui ne songent qu'à leur potage en présence du danger ¹. » D'autres se découragent parce que leurs efforts isolés demeurent stériles ; ils s'en vont répétant que tout est perdu ! Tout serait sauvé, au contraire, si les Catholiques, qui ont pour eux la conscience et la force de la Vérité, savaient marcher d'accord, et si chacun usait de l'influence qu'il peut exercer et des moyens dont il dispose. Écoutez, N. T. C. F., ces paroles, déjà anciennes mais plus que jamais pleines d'actualité, d'un évêque de France : « Les hommes du mal nous sur-
« passent. La presse est à leurs gages ; ils envahissent la
« tribune ; ils circonviennent les dépositaires du pouvoir ;
« ils recourent à l'urne électorale... Quant aux gens de
« bien, qui qualifient volontiers de prudence leur lâcheté,
« ils semblent porter cette devise sur leur front pétrifié :
« Plus les temps sont mauvais, plus nous serons timides.
« Mais, hommes de peu de foi, le Royaume de Dieu ne se
« trouve pas dans l'inertie... Il faut prendre aux pervers
« les inventions de leur infernale sagesse... Ils distribuent
« à vil prix des écrits infâmes ; répandez à vos frais de
« tous côtés les bonnes publications. Ils s'empressent
« d'arriver aux affaires publiques pour y soigner les leurs ;
« ne craignez pas d'occuper des postes, quand c'est pour
« vous y sacrifier. Ils réclament la tolérance, en entendant
« par là le droit de nous opprimer ; démasquez sans pitié
« leurs ténébreux dessous. Ils crient à la liberté ; deman-
« dez-en votre part ². »

Pères et mères de famille, à vous aussi, à vous surtout, il appartient de vous associer au mouvement de rénovation religieuse et sociale, en nous préparant de solides

1. L. VEILLÉOT.

2. Mgr DABOY.

générations. Vous avez donné, après Dieu, à vos enfants, la vie de la nature, mais souvenez-vous qu'ils ont reçu au baptême la vie de la grâce. Ce sacrement vous impose, avec le devoir de les élever pieusement, celui de veiller à ce que leurs droits de Chrétiens soient respectés. Un jour ils renoncèrent peut-être à ces droits, et vous n'aurez plus qu'à pleurer sur leur apostasie ; mais, autant qu'il est en vous, prévenez un pareil malheur. Prenez donc le baptême de ces chers enfants comme point de départ et comme règle de leur éducation. Nous ne cessons de vous le dire dans nos courses apostoliques, et nous vous le redirons jusqu'à notre dernier souffle : Faites-leur connaître de bonne heure le Dieu auquel ils sont redevables de leur grandeur surnaturelle, afin que, de bonne heure aussi, ils soient en mesure de l'aimer et de le servir ; puis cherchez pour eux des maîtres propres à continuer dans l'école les enseignements du foyer domestique. Et ne vous fiez pas aux promesses de neutralité, par lesquelles on s'évertue à calmer les troubles de votre conscience et à tirer profit de votre simplicité ; les faits le démontrent assez : *toute école sans Dieu devient fatalement une école contre Dieu*. Osez donc déclarer à quiconque, maître ou maîtresse, serait capable d'altérer les croyances de vos fils ou de vos filles, *que vous ne pouvez les leur confier*. Écoutez encore un grand écrivain : « Jadis les parents chrétiens, plutôt que d'abjurer, vouaient leurs enfants à la misère... Aujourd'hui, on consent plus volontiers à leur voir perdre la foi qu'à leur voir manquer le diplôme... On appelle cela songer à leur avenir. Le mot dit tout. — Quand on était chrétien, l'avenir était au ciel ; il n'y est plus : il est ici, dans l'administration, dans les boutiques, dans les négoes, dans les affaires, dans la boue ; et pour y arriver on marche d'abord sur le crucifix. Il n'y a plus de chrétiens, car il n'y a plus de foi. S'il y avait de la foi, on saurait qu'avec tant de

« lâchetés on expose son âme, et on verrait ce que nous ne voyons plus, *des hommes* ! » Pères et mères, pour le salut de vos enfants, soyez à votre manière les *Croisés* du Christ ! *Dieu le veut !*

Nous avons essayé, N. T. C. F., de vous inspirer une idée de la véritable action, celle que l'Église et la France attendent de vous. Si vous êtes résolu à faire quelque chose pour elles, il vous sera permis de compter ensuite sur le secours d'*En-Haut* ; une prière instante le rendra certain. Pendant cette année jubilaire, la prière qu'il convient de réciter avec une ferveur plus grande, est celle que Léon XIII a ordonné de dire à l'issu de chaque messe, et que Pie X a complétée.

Dans cette prière, après avoir invoqué la Vierge immaculée, saint Joseph, les apôtres Pierre et Paul, nous dirons à saint Michel : « Défendez-nous dans le combat. Soyez notre appui contre la malice du diable. Que Dieu lui commande ! Nous vous le demandons en suppliant ». — A la fin de la prière, nous ajoutons, en nous adressant encore à saint Michel : « Et vous, Prince de la milice céleste, par la vertu divine, repoussez en enfer Satan et les autres esprits mauvais qui parcourent le monde pour perdre les âmes. » — « C'est donc une sentence contre Satan qu'il importe d'obtenir de Dieu. Saint Michel l'attend... Mais cette sentence, comment l'obtenir ? Par qui faire avancer l'heure, cette heure bénie qui sonnera la victoire de l'Archange, l'affranchissement de la France reprenant, dans la liberté et l'amour, ses rapports séculaires avec Dieu, avec Jésus-Christ, avec l'Église ?... La supplication jointe par Pie X à la prière de Léon XIII nous l'indique : « Très Saint Cœur de Jésus, ayez pitié de nous ! » C'est par le Sacré Cœur invoqué sans relâche que Dieu, cédant à nos

« appels, se décidera à prononcer le *Vade Satana*,
« Retourne aux enfers, Satan ! A ce moment, saint Michel
« ne fera qu'un bond, et Satan, avec ses anges, ira rouler,
« de la terre, dans les abîmes éternels. . . Alors la France
« et le monde seront de nouveau en paix, parce qu'ils
« seront de nouveau à Dieu' ».

Et maintenant, N. T. C. F., Nous vous donnons rendez-vous sur cette montagne bénie où le pèlerin digne de ce nom trouve le ciel plus proche et l'Archange plus familier. De plusieurs provinces les dévots à saint Michel ont déjà annoncé leur visite ; comment la Normandie, comment le diocèse de Coutances ne tiendraient-ils pas à honneur d'y prendre la place qui leur revient ! Lequel de nos doyennés, laquelle même de nos paroisses n'est pas capable, un jour ou l'autre de cette année jubilaire, de députer à l'ange de la patrie un groupe compact, chargé d'offrir les hommages des absents et de leur rapporter les grâces jamais refusées à son crédit ? Pour les autres, il y aura toujours le pèlerinage du cœur, auquel nul ne voudra se soustraire. Et pour tous, si tous le voulaient, il y aurait, sur les pages déjà si glorieuses de l'Archiconfrérie universelle, l'inscription dictée par l'amour et récompensée par tant d'indulgences. Evêque, prêtres et fidèles, apprêtons-nous à ne former qu'une seule âme pour adresser à notre saint Michel la louange la plus ardente. Ainsi nous lui tresserons une vivante couronne, qui remplacera le diadème d'or et de pierres précieuses dont une main sacrilège a dépoillé son front.

Lorsque les brouillards enveloppent le Mont de leur épaisse fumée, les pêcheurs aventurés à marée basse sur les grèves, manquant de points de repère, sont exposés ou bien à se laisser surprendre par la vague ou bien à perdre

1. A. LÉMOINE, *Les Sciences de Dieu*.

pied dans les lises. Alors, on sonne, là-haut, « la cloche de brume », et les hommes avertis et guidés regagnent, en chantant, le rocher tutélaire. Aujourd'hui les ténèbres de l'erreur et du vice font courir à beaucoup d'âmes le risque de s'égarer et de périr ; demain ne sera-t-il pas plus obscur encore ? Que faire ? de quel côté marcher ? l'anxiété est grande partout. Eh bien ! grâce au défenseur des droits de Dieu, gardien et *peseur* d'âmes, le Mont a conservé « sa cloche de brume » ; écoutons, dociles, sa voix très pure : elle nous arrachera à l'empire des flots amers et des sables mouvants du péché, elle nous guidera vers l'éternelle patrie, *Signifer sanctus Michael representet in lucem sanctam*¹.

A CES CAUSES, LE SAINT NOM DE DIEU INVOQUÉ, NOUS AVONS ORDONNÉ ET ORDONNONS CE QUI SUIT :

ARTICLE I.

LE Jubilé du 12^e Centenaire du Mont-Saint-Michel est et demeure publié ; il sera célébré avec tout l'éclat que permettent les épreuves actuelles de l'Eglise.

L'œuvre de l'Archiconfrérie ayant été dépourvue de tous ses biens et ses charges dépassant aujourd'hui ses ressources, Nous serions reconnaissant aux fidèles qui lui réserveraient quelques secours en vue de la préparation des fêtes projetées. Ils voudraient bien adresser les offrandes, soit à M. le Vicaire Général, directeur de l'Œuvre, à Coutances, soit à M. le Directeur des *Annales* au Mont-Saint-Michel.

ARTICLE II.

NOUS exhortons tous les dévots à saint Michel, et particulièrement nos diocésains, à remplir les conditions

1. Messe des Morts.

prescrites pour gagner les indulgences accordées par le Souverain Pontife à l'occasion du 12^e Centenaire.

ARTICLE III.

Nous entendons entourer d'un éclat tout spécial, au cours de l'année jubilaire, certaines dates de choix. Ces dates, pour lesquelles Nous Nous proposons d'adresser à plusieurs de Nos vénérés Collègues dans l'Épiscopat un appel fraternel, sont les suivantes :

1^o Le 16 octobre 1908, jour de l'apparition de saint Michel au Mont Tombe ;

2^o Le 8 mai 1909, jour de l'apparition de saint Michel au Mont Gargan ;

3^o Le 10 juin 1909, jour de la translation des reliques de saint Aubert ;

4^o Le 1^{er} août 1909, jour de la fête de saint Pierre-es-liens, patron de l'église paroissiale ;

5^o Le 10 septembre 1909, jour de la fête de saint Aubert ;

6^o Le 29 septembre 1909, jour de la fête de saint Michel ;

7^o Le 16 octobre 1909, jour de la dédicace de la basilique du Mont-Saint-Michel.

ARTICLE IV.

Pour aider à la ferveur des pèlerins et dédommager les fidèles qui ne pourront accepter nos rendez-vous sur la sainte montagne, nous prescrivons que :

1^o Les dimanches qui précéderont le 16 octobre 1908 et le 16 octobre 1909, un salut solennel, dont nous indiquerons plus tard les prières, sera donné dans toutes les églises et chapelles du diocèse ;

2^o Entre ces deux dates, et autant que la Rubrique le permettra, les prêtres célébrant dans le diocèse réciteront, chaque dimanche, jusqu'au 11 février 1909, puis tous les jours après le Cinquantenaire de Lourdes, l'oraison, la

secrète et la postcommunion de la messe de l'Apparition de saint Michel sur le Mont Tombe.

ARTICLE V.

LES *Annales Religieuses* du Mont-Saint-Michel et la *Semaine Religieuse* du diocèse seront nos organes auprès du clergé et des fidèles, pour toutes communications concernant la célébration projetée du Jubilé de saint Michel.

ARTICLE VI.

NOTRE présente Lettre pastorale, avec le bref pontifical, sera lue au prône de toutes les églises et chapelles de Notre diocèse, en deux fois ; la première partie, avec le document de Sa Sainteté, le dimanche 30 août ; la seconde partie, avec le dispositif, le dimanche 6 septembre.

Donné à Coutances, en dehors de Notre Palais épiscopal, dont Nous avons été expulsé, le 23 Août 1908, en la fête de saint Louis, roi de France et pèlerin du Mont-Saint-Michel.

† JOSEPH,

ÉVÊQUE DE COUTANCES ET AVRANCHES.

Par Mandement de Mgr l'Évêque,

J.-B. MAUDUIT,

Chantre, Secrétaire Général.





SECRETARIERIE D'ÉTAT
DE SA SAINTETÉ

De l'Audience du Saint-Père
le 23 Juin 1908.

NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE PIE X accueille avec faveur la requête présentée par l'Évêque de Coutances en vue du 12^e Centenaire de l'Apparition de l'Archange saint Michel sur le Mont Tombe au même diocèse.

SA SAINTETÉ, tenant à augmenter l'éclat des fêtes qui se préparent, a voulu y apporter l'autorité de sa propre intervention.

En conséquence, Elle a daigné concéder les faveurs suivantes :

1^o Une indulgence plénière en forme de Jubilé accordée, aux conditions ordinaires¹, à tous les fidèles qui visiteront l'église de Saint-Michel au Mont Tombe (c'est actuellement l'église paroissiale), du 16 octobre 1908 au 16 octobre 1909 ;

1. Confession et communion.

2^o Une autre indulgence plénière que pourront gagner, chaque année, douze fois au lieu de six, les Membres de l'Archiconfrérie de Saint-Michel qui visiteront la même église et rempliront les conditions accoutumées.

Outre ces grâces, Sa Sainteté a daigné accorder la Bénédiction apostolique à l'Évêque de Coutances, aux directeurs du pèlerinage et aux chapelains du Mont-Saint-Michel.

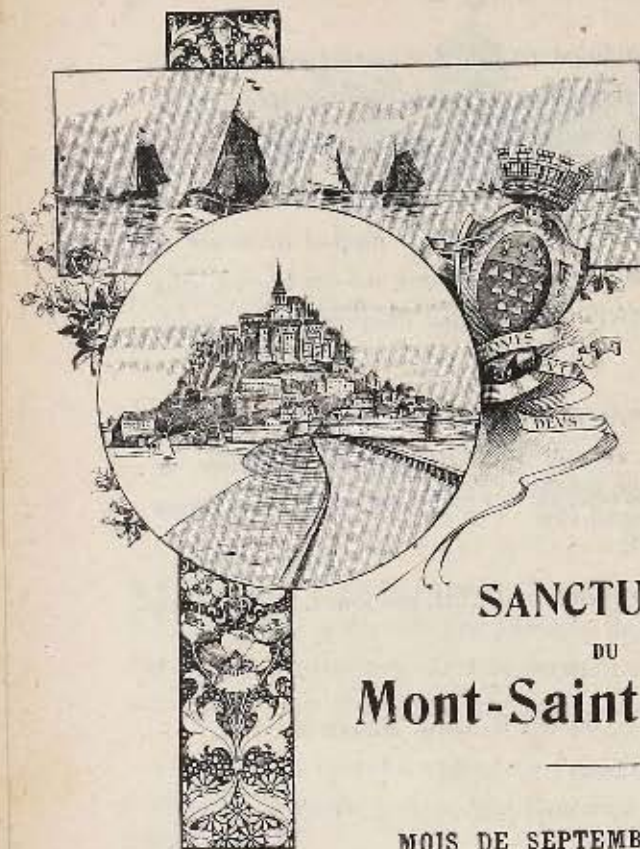
Elle exhorte enfin tous les fidèles à venir très nombreux, pendant l'année Jubilaire, visiter l'église de l'Archange et à bénéficier des richesses spirituelles mises à leur disposition.

Donné à la Secrétairerie d'État, les jours, mois et an ci-dessus.

Signé : R. Card. MERRY DEL VAL.

Lieu † du sceau.





SANCTUAIRE
DU
Mont-Saint-Michel

MOIS DE SEPTEMBRE

CHACUN jour du mois de septembre, mois consacré à saint Michel, messe à l'autel de l'Archange, à 7 h. 1/2.

A la suite de cette messe, exercice du mois de saint Michel¹.

Le dimanche, cet exercice aura lieu à l'issue des vêpres.

Le lundi 21, ouverture de la neuvaine préparatoire à la fête de saint Michel. Cette neuvaine aura pour intention principale : *les écoles catholiques*.

1. Nous recommandons encore aux Associés de l'Archiconfrérie et, en général, à toutes les personnes dévotées à saint Michel, le *Mois de saint Michel* par la Rédaction des *Annales*, en vente à nos bureaux : l'unité : 0 fr. 35 ; la douzaine : 3 fr. 50, franco.

Le jeudi 10 septembre, *fête de saint Aubert*, glorieux fondateur du Pèlerinage du Mont-Saint-Michel.

A 10 heures (après la grande marée), messe dans la chapelle Saint-Aubert, hors les murs.

* * *

Le mardi 29 septembre, *fête de saint Michel*, sous la présidence de M. le vicaire général Lepetit, directeur des Œuvres du Mont-Saint-Michel.

Messes à 6 h. 1/2, 7 h. 1/2 et 8 h. 3/4.

A 10 heures, grand'messe, chantée par M. l'abbé Cognault, curé-doyen de Pontorson. Sermon par M. l'abbé Fossard, chanoine titulaire de la Cathédrale de Coutances.

Vêpres et salut du T. S. Sacrement à 2 h. 1/2.

* * *

Le mercredi 30 septembre, à 10 heures, service anniversaire pour le repos de l'âme de M. l'abbé Laforêt-Levatois.

* * *

Tous les lundis de septembre, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie universelle de saint Michel.

Tous les samedis de septembre, messe pour les zéloteurs et zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices vivants et défunts, des œuvres du Mont-Saint-Michel.

* * *

Indulg. plénière, le 29 septembre : Archiconfrérie.

Indulg. plénière, le 29 septembre : Chaplet de saint Michel.

Indulg. plénière, le 29 septembre : Scapulaire de saint Michel.

Indulg. plénière : Neuvaine à saint Michel.

Indulg. plénière, une fois le mois : Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel.

Pour les indulgences partielles, voir le Billet d'admission.

LA FÊTE DU 16 OCTOBRE

La première fête du Centenaire du Mont-Saint-Michel aura lieu le 16 octobre prochain. Nous en donnerons le programme dans la livraison d'octobre.



M. L'ABBÉ LAFORÊT-LEVATOIS

Directeur du Pèlerinage et de l'Archiconfrérie
de Saint Michel

(Suite¹)

VIII. — Les dernières années. La mort.

Nous nous sommes demandé s'il fallait écrire ce dernier chapitre ou si plutôt nous ne devons pas clore ici la série de nos modestes notes biographiques. Les cinq dernières années de la vie de M. Levatois appartiennent au public ; on les connaît déjà. Les *Annales*, organe de l'Archiconfrérie et du Pèlerinage de saint Michel, ont divulgué au fur et à mesure ses entreprises... et ses peines. Il nous suffirait donc, à la rigueur, de faire appel à la mémoire des amis de l'Archange. Au fait, ce que nous allons dire ne sera qu'un résumé très bref.

Appelé par la confiance de son évêque à diriger une œuvre que le vent de la persécution avait fortement ébranlée, M. Levatois s'arma de courage. Il finit par triompher. Lorsqu'il arriva au Mont, les chapelains étaient sans abri assuré, les bureaux de l'Archiconfrérie et des *Annales* erraient, depuis six mois, de maison en maison, sans pouvoir se fixer nulle part. Le premier soin du nouveau directeur fut de chercher une habitation, précaire forcément, mais qui présenterait au moins l'avantage de réunir les divers services et d'en assurer le bon fonctionnement. Il eut la chance de réussir. Il attendit désormais que l'occasion se présentât de donner aux œuvres de saint Michel un local définitif — autant du moins que les événements permettent de faire du définitif. Cette occasion s'offrit en 1904 ; il la saisit avec empressement. Avant de

1. Voir les livraisons depuis février 1908.

mourir, il eut la joie de voir mené à bien le travail d'appropriation dont lui-même conçut le plan et dirigea l'exécution. A ce titre encore, M. Levatois a acquis un droit à la reconnaissance de tous ceux qui s'intéressent à l'Archiconfrérie de saint Michel.

Celle-ci, grâce à sa direction ferme et éclairée, a pu continuer de vivre et d'étendre ses bienfaits sur le monde. Certes, les temps étaient durs et les obstacles surgissaient de toutes parts. Il y eut, on le conçoit, après les événements de 1901-1902, une certaine hésitation dans les rangs des soldats de saint Michel. Nous devons le dire, il y eut des défections. Que fût-il advenu si M. Levatois n'eût rallié les hésitants et encouragé les fidèles ? Les *Annales du Mont-Saint-Michel* continuèrent de prêcher la prière et l'action, et aujourd'hui il nous plaît de rendre au vénéré défunt le témoignage que si le grain semé par lui dans les larmes n'est pas encore devenu moisson, du moins il lève et promet pour un avenir prochain.

En même temps, M. Levatois travaillait à embellir l'église du Mont. Ah ! cette chère église paroissiale, où il fit ses débuts, il l'aimait, il la choyait. S'il avait eu en mains les ressources suffisantes il l'aurait faite splendide. Que d'améliorations heureuses il y apporta, presque toujours aux dépens de son humble cassette. Les travaux succédaient aux travaux. Il serait vrai de dire que les ouvriers, maçons et menuisiers, ne sortaient de la résidence des chapelains que pour passer à l'église et *vice versa*. Nous ne referons pas une liste passablement longue et que, dans l'intérêt de la vérité, on devrait allonger encore.

M. Levatois fut un apôtre de saint Michel. Dans ses lettres, dans ses conversations, dans ses exhortations aux Pèlerins, il rappelait les titres de l'Archange à la dévotion des fidèles ; il incitait tout le monde à s'enrôler dans l'Archiconfrérie. On sentait, en l'écoutant, qu'on avait devant soi un homme profondément convaincu.

Après sa mort, les lettres sont venues en foule — elles

viennent encore — des cinq parties du monde. Toutes expriment les mêmes regrets ; toutes témoignent de l'ascendant que notre directeur avait pris sur les zélateurs et zélatrices de saint Michel. Il réchauffait les tièdes, réveillait les endormis, grondait souvent, encourageait toujours. Si un zéléteur ne lui paraissait plus assez agissant, il lui adressait des remontrances ; s'il jugeait incurable l'inertie de son correspondant, il était sans pitié : « Un zéléteur de saint Michel doit travailler, écrivait-il. L'Archange ne souffre pas de trainards dans son armée et il n'admet que des intrépides dans son état-major ! »

Cinq jours avant sa mort, le 23 septembre, il avait adressé à Mgr Guérard un projet détaillé et motivé des solennités du XII^e Centenaire de la fondation du Mont-Saint-Michel. Il s'y prenait donc plus d'un an à l'avance. C'est assez dire l'importance qu'il attachait à ces fêtes et le soin avec lequel il comptait les préparer.

La lettre qui accompagnait le projet est empreinte d'une grande tristesse. M. Levatois avait-il le pressentiment secret de sa fin prochaine ? Depuis quelques mois il s'était sensiblement amaigri. Cependant rien ne faisait prévoir le dénouement subit qui, le matin du 28 septembre, plongea dans le deuil la cité et les Pèlerins venus pour célébrer la fête de saint Michel.

Le 27, il avait surveillé des fouilles qu'il faisait pratiquer dans sa maison. Un peu souffrant, il s'était mis au lit de bonne heure, en prévision des fatigues des jours suivants. Hélas ! la mort vint le prendre pendant qu'il dormait. A peine eut-on le temps de lui administrer les derniers sacrements. La veille au soir, il avait dit à son entourage — et ce langage, dont il était coutumier, n'avait effrayé personne — : « Demain vous me trouverez peut-être mort... Mais, tous les soirs je me prépare au grand passage... » Il était donc prêt, et saint Michel l'avait appelé là-haut pour les premières vêpres de sa fête.

Au jour des funérailles, « lorsque les prêtres, sur les mêmes notes grégoriennes que chantèrent jadis les Bénédictins, enton-

nèrent l'hymne consolateur et quasi triomphal des obsèques chrétiennes : *In paradisum deducant te Angeli* », la prière sembla prendre sur le cercueil, en ce lieu consacré, un accent tout particulier et plus pénétrant d'immortelle espérance. Le rayon de soleil qui enveloppait, dans la douce mélancolie d'un jour d'automne, la dépouille du mort, apparut à tous les assistants comme le symbole visible de l'invisible lumière dans laquelle saint Michel, ainsi que le chante la liturgie, introduit ses serviteurs fidèles¹. »

E. C.

1. *Semaine religieuse de Coutances*, 10 octobre 1907.





LE RÊVE
DE
JEHANNE DU GUESCLIN¹

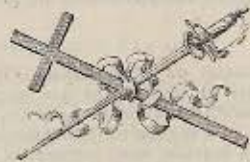
PRÈS de Tiphaine², sous l'immense baldaquin,
Mignonne, elle dormait Jehanne du Guesclin³,
La nonnesse qui vint, pauvre femme débile,
Chercher près du héros un impronable asile.
Or, ce soir-là, Bertrand, n'ayant aucun soupçon,
Guerroyait vaillamment bien Join de Pontorson,
Alors que reposaient et Jehanne et Tiphaine,
Dans le noble donjon qui dominait la plaine.
Mais, délaissant aussi sa demeure du ciel,
Par les airs chevauchait Monseigneur saint Michel, ...
Il était revêtu d'une brillante armure,
Un casque protégeait sa blonde chevelure,
Et, s'approchant toujours dans un rapide élan,
Il était beau de voir le vainqueur de Satan,
Avec son glaive d'or qu'un rayon illumine,
Et qui gardait l'éclat de la forge divine !
... C'était l'heure où la terre, ainsi qu'un encensoir,
Exhalait doucement les effluves du soir ...
Or, tandis qu'il suivait la route des étoiles,
Il vit, plus imposant dans l'ombre de ses voiles,
Le Mont qui dominait les flots, tel un géant
Se riant du danger près d'un gouffre béant.

1. Article envoyé pour le concours des *Annales*.
2. Épouse du connétable Bertrand du Guesclin.
3. Sœur de B. du Guesclin, religieuse, réfugiée au château de Pontorson, dont le connétable était gouverneur. L'action héroïque de Jehanne, mise en vers par BODÉANE, est rigoureusement historique. Cf. abbé Desnoeux, citant l'*Histoire de Bretagne* par d'ANOUXÉ.
N. D. L. R.

Et l'Archange effleura de son aile mystique,
La dentelle en granit de la flèche gothique.
Puis, toujours chevauchant dans un sillage clair,
S'en fut à Pontorson aussi prompt que l'éclair ...
La Nonne l'aperçut dans un merveilleux songe,
Qui, vengeur, lui clamait : « Felonie et mensonge !
Jehanne lève-toi, car l'Anglais veut trahir !!! »
La Bretonne, à ces mots, ne pouvant qu'obéir,
Surprise, s'éveillant au milieu de son rêve,
Du céleste envoyé vit resplendir le glaive ...
Vers la fenêtre ayant dirigé ses regards,
De crainte elle pâlit ; au sommet des remparts,
Des hommes se mouvaient gravissant la muraille,
Déjà dans le vitrage ils faisaient une entaille,
Quand, de ses frêles mains, (le péril approchant),
Jeanne fit tourner l'épée au dur tranchant.
Soudain elle sentait, dans sa guerrière flamme,
L'âme de du Guesclin qui vibrait dans son âme !
Et si bien besogna la mignonne aux doux yeux,
Qu'elle fit reculer l'Anglais audacieux ! ...

Or, quand le capitaine eût cette merveille,
D'une telle vaillance alors il s'émerveille :
« Si vous n'aviez, ma sœur, de plus divins attraits,
Hors de France, tous deux, nous boucierions l'Anglais. »
Mais, elle, en souriant, lui dit de sa voix claire :
« Je prierai Dieu pour vous au fond du monastère,
Ami, remerciez Monseigneur saint Michel,
Car lui seul a vraiment défendu le castel. »
... Et Bertrand mit le glaive au sommet d'un trophée,
Dans l'oratoire ancien de Tiphaine-la-Fée ...

BODÉANE.





ACTIONS DE GRÂCES

AOÛT

- Aveyron.** — Reconnaissance à saint Michel. M. C.
Galvados. — Un petit neveu était tombé malade ; je l'ai recommandé aussitôt au grand archange ; aujourd'hui il est guéri. Une neuvaine de messes. C. L.
Côte-d'Or. — Merci à saint Michel. M. M.
Gironde. — Reconnaissance à saint Michel pour un vœu exaucé. V^{ve} M.
 M^{me} H..., née C..., de la Guadeloupe, offre ses actions de grâces à Dieu et témoigne sa reconnaissance au grand saint Michel pour la guérison inespérée de sa fille L..., âgée de 32 ans.
 Elle rappelle ici la guérison, non moins signalée (il y a quatre ans), de son autre fille M. T. B., mère de famille.
 Elle est heureuse de tenir à sa promesse en les mentionnant dans les *Annales* du Mont-Saint-Michel. Dieu soit glorifié par ses saints !
Loire. — Reconnaissance à saint Michel pour plusieurs faveurs obtenues. Prière de les publier avec les initiales. A. A.
 Merci à saint Michel qui a préservé mon neveu d'un accident. J. M.
Loiret. — Merci à saint Michel pour les succès d'examen. Veuillez célébrer trois messes d'actions de grâces. L. M.
Manche. — J'avais recommandé à la puissante intercession de saint Michel un de mes petits garçons dangereusement malade ; la guérison est venue. J'en remercie saint Michel auquel, du reste, notre enfant avait été consacré de bonne heure. V^{ve} de G.
Morbihan. — Nous devons bien des actions de grâces à saint Michel pour le succès de nos écoles ; veuillez les publier. M. L.
 Un cierge à saint Michel en reconnaissance des grâces obtenues. M. L. M.

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, au jugement infailible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

- Pas-de-Calais.** — Une messe d'actions de grâces en l'honneur du Sacré-Cœur. Mgr Ca.
Basses-Pyrénées. — Une action de grâces à marquer sur le message. M. L. F.
Saône-et-Loire. — Un cierge en l'honneur de saint Michel. M. L.
 Veuillez remercier avec moi saint Michel des grâces obtenues par son intercession. V^{ve} B.
Sarthe. — Merci à saint Michel pour une grâce vivement sollicitée. E. N.
Haute-Savoie. — Ayant obtenu une grâce signalée par l'entremise de saint Michel, je veux propager son culte et m'inscrire dans l'Archiconfrérie. D. G.
Martinique. — J'ai souffert de beaucoup de tracasseries ; j'en suis sorti. Merci à saint Michel. H. D.
Canada. — Ma mère a obtenu par l'intercession de saint Michel un soulagement dans ses souffrances et d'autres grâces. Veuillez célébrer une messe d'actions de grâces. M. et P.

SEPTEMBRE

- Aisne.** — Dites une messe en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes et de saint Michel pour les remercier de leur protection envers mon fils C. B. qui a réussi ses examens. C. B.
Galvados. — Le cher malade pour lequel nous avons demandé des prières va beaucoup mieux.
 Heureuse naissance d'un enfant. V. L. B.
 Veuillez dire une messe pour prières et actions de grâces. A. L. D.
Cher. — Merci à saint Michel pour l'heureuse issue d'une opération. M. D.
Creuse. — Veuillez dire une messe en l'honneur de saint Michel pour le succès des examens d'un jeune homme. H. C.
Eure. — Une messe pour remercier saint Michel d'une grande grâce accordée. M. F.
Finistère. — Une messe d'actions de grâces. E. de L.
Haute-Garonne. — Actions de grâces aux saints Archauges pour la protection signalée dont ils ont entouré ma famille. V. M. S.
Ille-et-Vilaine. — Veuillez dire une messe d'actions de grâces. J. B. M.
Loire-Inférieure. — Je vous demande deux messes d'actions de grâces pour remercier l'Archange des succès de mon fils dans ses examens. M. H.
 Un cierge pour célébrer le succès d'un examen. M. X.
Manche. — Merci à saint Michel d'une faveur reçue par une personne de mes amis, et d'une conversion recommandée au même archange. M. L.
Marne. — Reconnaissance à saint Michel. A. L.
Meurthe-et-Moselle. — Quatre messes d'actions de grâces. T. P.

Oise. — Faites brûler un cierge en reconnaissance du succès obtenu dans un examen. C. R.

Haute-Saône. — Une messe en actions de grâces. V. G.

Seine. — Une messe d'actions de grâces à saint Michel en reconnaissance de sa puissante protection lors de mon accident du 25 mars dernier. T. G. M.

Seine-Inférieure. — Grâce à l'intervention de saint Michel, nous avons gagné un procès dont la bonne issue paraissait compromise. A. L.

Seine et Oise. — Veuillez dire trois messes d'actions de grâces pour remercier saint Michel des faveurs obtenues par son intercession. P. O.

Vienne. — Une personne remercie saint Michel d'une grande grâce spirituelle obtenue. M. B.

Guadeloupe. — Une messe et un cierge pour remercier saint Michel d'une grâce extraordinaire qu'il m'a accordée. P. B.

Nouvelle Orléans. — Faites brûler deux cierges et insérez une reconnaissance dans les Annales, pour remercier saint Michel de sa protection spéciale envers ma famille.

Belgique. — Deux messes en reconnaissance de grâces obtenues. F. H.

Italie. — Grâces soient rendues à saint Michel! Notre malade est guérie. L. J. A.



Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Bouches-du Rhône. — Marseille : M^{me} Claudine Brest.

Calvados. — Louvigny : M^{me} veuve Hortense Marie.

Côtes-du-Nord. — Dinan : M^{me} veuve Pierre. — Mantallot : M. Droumaguet. — Saint-Brieuc : M^{me} Anne-Marie Balavoine ; M^{me} Renouard, née Collet ; M. Jean Barataud ; M. Jean-Marie Lecoq ; M. Jérôme Hémery de Goussardec ; M^{lle} Marie Soret ; M^{lle} Marie Tadie ; Sœur Claire Erhel ; Sœur Marie de Sainte-Cécile, religieuse de chœur, monastère de Montbarviel. — Tréguier : M. le vicomte Yves de la Tour. — Bothoa : M^{me} Paul Hamon, née Riellan du Gréhu. — Paimpol : M^{lle} Adélaïde Bécot. — Saint-Vran : M. l'abbé Quinlin, recteur. — Hillion : M. le vicomte Charles de la Noue.

Indre. — Châteauroux : M. Neveu ; M^{me} veuve L. Neveu.

Isère. — Grenoble : M^{me} Détrouy ; M^{lle} Grand.

Loire-Inférieure. — Carquefou : M^{me} Pouplard.

Manche. — Saint-Lô : M. l'abbé Olivier, chapelain épiscopal. — Saint-Senier de Beuvron : M. l'abbé Fillâtre, curé. — Avranches : M. Louis Baret. — Mortain : M. Debraize. — Vessey : M^{me} veuve Pierre Baffieu, née Jeanne Alliaume. — Chevreuille : M. Ferdinand Bochin.

Marne. — Saint-Souplet sur Py : M^{lle} Balsamic Henrat, sèlatrice.

Meuse. — Verdun : M^{lle} Mangeard.

Morbihan. — Caro : M. le comte de Montfort. — Auray : M. Xavier Lehayon.

Oise. — Compiègne : M^{me} veuve Paul Chevallier. — Francières : M^{me} Hoogre.

Seine. — Paris : M. Boyer de Boufflane ; M^{me} la comtesse de Chateaubriand ; M. Léon Tétrel.

Seine-Inférieure. — Yvetot : M. Gustave-Léon Huby. — Dieppe : M^{me} Despaignet, sèlatrice. — Rouen : M. Charles-Marie de Robillard de Beurepaire.

Vendée. — Mouzeuil : M. Paul Biaille.

Vosges. — Uriménil : M. l'abbé Golly.

Réunion. — **Hell-Bourg** : M. Alphonse Mahit ; M^{lle} Marie Mahit. — **Bellemène** : M. Charles Prosper.

Alsace-Lorraine. — **Dannemarie** : M^{lle} Agnès Dietmann, *bien dévote au saint Archange.*

Autriche-Hongrie. — **Cracovie** : M. le chanoine Antoine Nrobel.

Espagne. — **Guetaria** : Mère Marie-Emanuel, *religieuse Ursuline.*

Suisse. — **Montreux** : M. Pierre-Adolphe Cholé ; M^{lle} Cholé, née Luce Mary.

Canada. — **Montréal** :

M. Authime Pappoau, —

Sherrington : M. Constant

Lefebvre, M. Borromée Van-

trio ; M^{lle} Prairie, née Maria

Lefebvre. — **Québec Saint-**

Bazile : M. Joseph Bédard ;

M^{lle} Bédard, née Clara Four-

rier. — **Williamstown** :

M. Aselord Lacosse. —

Saint-Remi de Napierville :

M. Joseph Saint-Denis ;

M. Jules Daignault ; M. Joseph

Ricard ; M. Henry

Narmondia ; M^{lle} Pro-

veual, née Philonène

Lanoux ; M^{lle} Xana

Perras, née Basille

Desmarais.

États-Unis

d'Amérique.

— **La Nouvelle-**

Orléans : M. Emmanuel

Elliott ; M. René

Garcia ; M. René

de Monsabert ;

M^{lle} Stella Des-

marais.



..... Sed Signifer, Sanctus Michael, representet eas in
Lucem sanctam !...

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — BULLETIN. — LE XII^e CENTENAIRE DU MONT-SAINT-MICHEL. — SOLENNITÉ DE L'APPARITION DE SAINT MICHEL. — PROGRAMME. — COUP D'ŒIL D'ENSEMBLE. — ON VISITE. — M. L. N. LOCHET. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

Aux Associés de l'Archiconfrérie universelle
de saint Michel.

BULLETIN

La neuvaine mensuelle générale commencera le 8 octobre pour se terminer le 16, en la fête de l'Apparition de saint Michel au Mont Tombe. Nous nous proposerons d'appeler sur le Jubilé de saint Michel, les bénédictions célestes et d'obtenir un renouveau de la dévotion envers le glorieux Archange.

Tous les lundis du mois d'octobre, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie universelle de saint Michel.

Le 16 octobre, messe pour les zélateurs et zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices des Cœurs du Mont-Saint-Michel.

Le 2 octobre, fête des saints Anges gardiens. Indulgence plénière (chapelet de saint Michel).

Le 16 octobre, fête de l'apparition de saint Michel au Mont Tombe. Indulgence plénière (Archiconfrérie).

Le 24 octobre, fête de saint Raphaël. Indulgence plénière (chapelet de saint Michel).

Neuvaine à saint Michel (pendant la neuvaine ou l'un des huit jours suivants). Indulgence plénière.

Indulgence plénière une fois le mois (jour au choix). Chapelet de saint Michel (récit quotidien).

Pour les indulgences partielles voir le billet d'admission.



Le XII^e Centenaire du Mont-Saint-Michel

Le dôme de l'élégante cathédrale de Tours conserve une inscription de l'année 1507, dans laquelle on lit la pensée du prophète David : *A Domino factum est istud et est mirabile in oculis nostris*. La réflexion est juste ; mais, avec combien plus de vérité elle s'applique au Mont-Saint-Michel, la merveille entre les merveilles !

Tout y est admirable, en effet, et plonge l'âme dans un ravissement qu'aucun autre milieu ne réalise à ce degré souverain. Merveille le site avec sa baie enchanteresse, son îlot pittoresque et le mouvement perpétuel du flot tour à tour d'opale, d'azur et d'émeraude. Merveille l'ensemble des monuments incomparables par leur masse cyclopéenne, leur grâce aérienne et leur caractère à la fois religieux et militaire. Merveille ces Annales, dont les souvenirs se rattachent aux événements les plus glorieux de l'histoire du Catholicisme et aux gestes les plus émouvants de l'histoire de la Patrie.

Or, voici venir le XII^e centenaire de la fondation du sanctuaire vénérable du Mont. C'est le mémorial auguste de l'époque à laquelle le *Mont-Tombe*, ainsi nommé à cause de sa disposition topographique, allait devenir le *Mont-Saint-Michel*, par suite des faveurs insignes dont il plut à la divine Providence de favoriser cet endroit privilégié.

Les grâces innombrables dont le ciel a comblé ce sanctuaire, la vénération dont les siècles n'ont cessé d'entourer « le Prévot de la Milice céleste », suivant les expressions de vieilles chroniques, la magnificence de cette œuvre architecturale qui défie toute supériorité, les services sans nombre rendus à la cause des lettres, des sciences et des arts par la phalange de religieux et de prêtres qui occupèrent ce pieux asile de la prière, du VIII^e siècle à nos jours, en un mot le rôle singulièrement illustre et d'un éclat extraordinaire rempli par l'Abbaye Montoise à l'endroit de la Religion, de la France et du progrès de la civilisation, sous les formes les plus vraies, les plus variées et les plus bienfaisantes : tels sont les motifs principaux et décisifs, qui nous invitent à célébrer solennellement ce centenaire.

Que les catholiques du diocèse de Coutances, de la France, du Monde entier s'unissent pour solenniser avec un éclat digne de la merveille, la mémoire de cette fondation qui a exercé une influence hors de pair sur les destinées de notre pays. Au nom de la Religion, de la Patrie, des arts, des lettres et de tout ce qui fait honneur à l'humanité, que les pensées et les cœurs se concertent dans un sublime élan d'enthousiasme et de reconnaissance, à l'honneur de saint Michel, l'Archange des grandes victoires célestes et nationales !

Sur l'initiative et sous la direction éclairée de Mgr l'Evêque de Coutances, avec le concours des évêques de France, du clergé et des fidèles unis dans un même sentiment de Foi et gratitude, sous la bénédiction souveraine du Saint-Père, que l'Univers catholique, en cette circonstance mémorable, fasse monter vers le ciel un hymne triomphant à la gloire de Dieu et de son « prévot » saint Michel. Au surplus, la nécessité de réaliser cette grande solennité emprunte un motif d'actualité à l'incertitude et à l'angoisse qui tourmentent tant d'âmes, agitées par les souffles troublants de notre société contempo-

raîne en proie aux tortures du doute et aux défaillances de l'apostasie.

Mais, afin de bien préciser les origines chrétiennes du Mont, l'on nous permettra d'entrer à cet égard dans quelques considérations que nous nous efforcerons de rendre courtes et substantielles.

* * *

Tout d'abord, dégageons bien les points qui présentent une certitude.

Jusqu'à saint Aubert, qui occupa le siège épiscopal d'Avranches dans le premier tiers du VIII^e siècle, l'histoire du Mont est enveloppée d'ombres, dans lesquelles on entrevoit successivement la silhouette de quelques druides armés de la faucille d'or, puis d'ermites portant le saint Évangile. Mais, ces commencements sont recouverts d'obscurités assez difficiles à pénétrer, et nous n'avons pas à nous y arrêter. Avec le pieux prélat, au contraire, nous entrons dans une sphère lumineuse et les documents jalonnent notre marche bien assurée.

On s'accorde à placer l'épiscopat de saint Aubert entre les années 706 et 723¹. Or, d'après tous les documents, c'est ce vénérable prélat qui reçut du Ciel l'inspiration de fonder sur le Mont-Tombe un sanctuaire dédié à saint Michel, qui fit construire un oratoire en cet endroit et le dédia sous le vocable de l'Archange². Cette indication nous fixe sur le point fondamental. Mais, entre les deux dates extrêmes, à quelle époque convient-il de rapporter la pieuse révélation et la construction de la chapelle avec la dédicace solennelle ?

Commençons par la fin de la question comme étant d'une

1. Dom Havas et Dom Le Roy, *Histoire du Mont-Saint-Michel*. Abbé Desnoeux, etc.

2. Ms. de la bibliothèque d'Avranches. — Chronique de Robert de Thorigny. — Chronique de Sigebert. — Neustria pia. — Chronique de Saint-Denis. — Martyrologe gallican. — Gallia Christiana. — LABBE, *Chronolog. historie*. — Petrus NAVARRUS. — *Annales de Baronius*. — Le COURTE, *Annal. Ecclesiast. Franc.*, etc.

solution plus facile. Les fêtes liturgiques de l'abbatiale, en même temps que les notes précises laissées par les chroniqueurs les plus autorisés, nous apprennent que la solennité de la dédicace de l'église primitive, élevée par saint Aubert, eut lieu le XVII^e des Calendes de Novembre, c'est-à-dire le 16 octobre. Chaque année, cet anniversaire était célébré dans le cycle religieux, suivant qu'il était inscrit dans le calendrier monastique du couvent. Le charmant poète-chroniqueur de l'abbaye Micheline fixait cette date pour la postérité, quand il écrivait, à propos de la dédicace :

Oïttouvras (octobre) est ja bien miez
Doiz et seit jors entiers aveit.

Et maintenant, si nous scrutons avec une scrupuleuse attention les plis et replis des antiques chartes, afin de connaître l'année même qui nous intéresse plus spécialement, nous voyons qu'il s'agit de 708 et 709, et que les événements se déroulent autour de cette double date.

A cet égard, évidemment, il convient de consulter, en première ligne, les indications des moines du Mont, bien placés pour être renseignés exactement et bien en mesure, dans leur savoir avisé, de nous transmettre la vérité dégagée de toute incertitude. Or, deux anciens manuscrits d'une indiscutable authenticité ne laissent pas de doute sous ce rapport. En particulier, la chronique de l'abbé Robert du Mont, célèbre dans le monde entier, porte : « *Anno 708, Johannes papa. Hoc tempore revelatio hujus loci facta est sub Alberto, Abrincis episcopo. Anno DCCVIII, facta est revelatio beati Michaelis in Monte Tumba, sub Childeberto rege Francorum et Auberto episcopo Abrincensi* »¹.

Aussi, le pieux et docte religieux du XIII^e siècle, résumant toute la tradition, place l'événement en « seil ceuz et oit de l'incarnacium ». A leur tour, les deux historiens, j'allais dire

1. *Chronique*, t. XI, pages 215 et 230.

officiels du Mont, les bénédictins Huynes et Le Roy, qui ont eu en main les actes les plus authentiques, ont accepté cette date dans leurs travaux et lui ont donné la consécration de



LE CHEF DE SAINT AUBERT

CONSERVÉ DANS LA BASILIQUE SAINT-GERVAIS D'AVRANCHES

A gauche, Foucature miraculeuse qui atteste l'origine surnaturelle du Mont-Saint-Michel.

« Estant ainsi endormy, voicy que je vis cet Archange qui me reprenoit très aigrement de mon incrédulité et me blasmant d'estre trop tardif à croire, me donna un coup de doigt sur la teste dont vous en voyez la marque. »

Panées de saint Aubert à son Chapitre.

leur savoir. Pour ce qui est de la dédicace de la chapelle, bâtie par saint Aubert à la demande de l'Archange, les auteurs les plus sérieux la placent, l'année suivante, c'est-à-dire en

709. Ce point historique, aussi bien que l'ensemble des annales montoises, est élucidé avec une parfaite compétence par Dom Huynes notamment. Le savant bénédictin écrit : « La première apparition de saint Michel à saint Aubert se fit en 708, le 16 octobre, Jean VII étant pape et Childebert III roi de France. Un an après, l'an 709, le 16 octobre, eut lieu la dédicace, de sorte qu'à pareil jour, on célèbre deux fêtes : celle de l'apparition de saint Michel et celle de la dédicace de l'église¹. »

Le savant religieux ajoute : « En ses chroniques, Sigebert a eu tort de placer l'apparition en 709, contrairement à plusieurs bons et anciens manuscrits que nous voyons en cette abbaye. » De fait, l'autorité de Sigebert, qui vivait éloigné du Mont, est loin de valoir celle des moines indigènes, héritiers des traditions et des actes d'un caractère absolument véridique. En outre, par une flagrante contradiction, cet auteur rattache la fondation à la 12^e année du règne de Childebert, ce qui nous reporte en 706. — C'est cette indication équivoque qui a été cause que certains auteurs ont hésité entre les années qui vont de 706 à 709.

Mais, à considérer l'autorité décisive des documents locaux, conservés avec un respect religieux et de la tradition attestée par les Annualistes mêmes du Mont, les historiens les plus dignes de foi ont accepté et soutenu les deux dates de 708 et 709, auxquelles les pièces montoises font un devoir de s'arrêter. — Parmi ces écrivains, nous citerons MM. Chevreumont, Cousin, Launay, de Beaurepaire, Desroches, Brin, Montaiglon, Corroyer et les rédacteurs de l'histoire du Mont publiée par les *Annales*, pour ne mentionner que les principaux. Enfin, le *Gallia Christiana* apporte ici le poids considérable de son autorité en disant : *Omnibus rite dispositis facta est novæ basilicæ dedicatio XVII cal. novembris 709 ab Auberto episcopo.* »

¹ Dom Huynes, t. 1, page 40.

* * *

Cet événement est glorieux entre tous. La date de son accomplissement rayonne au front de la France et de l'Église au soir de l'ère mérovingienne.

En nos temps de vacillante lumière et d'inquiétude sociale, où les âmes attendent que le phare de la Foi brille d'un éclat puissant, seul capable de dissiper les ombres épaisses, attachons-nous à célébrer solennellement cet anniversaire mémorable.

En ce qui concerne notre humble personnalité, dans notre culte ardent pour le Mont-Saint-Michel, son souvenir et ses monuments, nous avons rêvé d'apporter notre modeste pierre à l'œuvre du XII^e centenaire, par l'exécution d'un ouvrage que son illustration contribuât à rendre le moins indigne possible de la magnificence du sujet. Mgr GUÉRAND, évêque de Coutances, a bien voulu bénir notre résolution et nous lui sommes profondément reconnaissant de cet encouragement, grâce auquel nous espérons mener à bien notre important projet.

D'autre part, nous nous réjouissons de ce que Mgr l'Évêque de Coutances, en son zèle éclairé et sa dévotion si particulière pour l'Archange saint Michel, travaille avec ses dévoués collaborateurs à réunir les éléments d'une grandiose manifestation. Dans son diocèse, dans la France et l'Univers catholique tout entier, sa direction vraiment apostolique ne manquera pas de faire naître et de grouper les bonnes volontés, les initiatives et les ressources qui assureront le succès de cette belle œuvre religieuse, nationale et vraiment catholique, c'est-à-dire universelle. Sans nul doute, la splendeur de la manifestation répondra à la noble inspiration de l'appel que Mgr l'Évêque de Coutances adresse à la chrétienté, avide de croire, d'espérer et d'aimer.

A cet effet, que Dieu, Souverain Dispensateur des grâces célestes, que la « benoïste vierge Marie », qui avait son autel

privilegié dans l'abbaye, que saint Michel, « le glorieux pré-vost de la milice paradisiaque », que saint Aubert, le pieux évêque « de molt seinte vie », choisi par la Providence pour accomplir les desseins impénétrables de sa sagesse, fassent que cette pensée porte les fruits de sanctification qu'elle paraît devoir réaliser !

Et, à l'occasion de ces belles fêtes, on pourra redire la parole du poète-chroniqueur au sujet de la dédicace elle-même :

Gloire à Dieu, honneur à saint Michel,
Qui nous mestra trestoz el ciel
Et nos merra en paradis.

L. BOSSERON,
Archiviste du Diocèse de Tours.

Rectification

Une erreur de typographie nous a fait dire, dans notre dernier numéro (Lettre pastorale de Mgr GUÉRAND, article III du Dispositif) que la troisième fête du Centenaire est fixée au « 10 juin, jour de la translation des reliques de saint Aubert. » — C'est le 18 juin, et non le 10, que cette fête aura lieu.

Voir, pages 3 et 4 de la Couverture « La Médaille-Apparition ».

Parcourir encore avec attention la page 2 de la Couverture : *Le Mont-Saint-Michel dans le Passé.*





+

OUVERTURE
DU
XII^e CENTENAIRE
DU
MONT-SAINT-MICHEL

Solennité de l'Apparition
de
saint Michel à saint Aubert

Seront présents :

Monseigneur GUÉRARD, évêque de Coutances et Avranches ;
Monseigneur LE ROY, évêque d'Alinda, Supérieur général
des Missionnaires du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie ;
Le Révérendissime Dom VITAL, abbé de la Trappe de Brie-
quebec.

PROGRAMME

Jedi 15 octobre. — 6 h. du soir. — Premières Vêpres
solennelles. — Procession aux flambeaux sur les Remparts et
dans la grande Rue. — Salut du T. S. Sacrement.

— 167 —

Vendredi 16 octobre. — MATIN. — Messe de communion
générale à 7 h. 1/2. — La sainte communion sera distribuée
au Maître-autel seulement. Autres messes à 6 h. 1/2 et 7 h.

A 8 h. 1/2, Cérémonie réservée au Pèlerinage de N.-D. des
Champs d'Avranches.

10 heures. — Réception de NN. SS. les Evêques à la Porte
de la ville. — Procession à l'église paroissiale, sanctuaire de
saint Michel.

10 h. 1/2. — Messe pontificale. — La messe sera célébrée
par Mgr l'Evêque d'Alinda. — Sermon par M. l'abbé Millon,
du clergé de Rennes.

Après la messe, NN. SS. les Evêques seront reconduits
processionnellement à la Résidence des Chapelains.

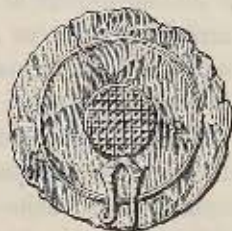
SOIR. — 2 h. 1/4. — Départ de la Résidence des Chapelains.
Réunion à l'église. Chant de l'hymne *Calitum Regi*. Procession
à la Croix de Jérusalem. Allocution par Mgr l'Evêque de Cou-
tances. Salut du T. S. Sacrement.

Les Pèlerins qui ne pourraient passer la soirée au Mont-Saint-
Michel auront largement le temps de reprendre le train de 3 h. 40.

5 h. 1/2. — Vêpres pontificales.

La cérémonie sera terminée avant 6 h. 1/2, afin que les Pèle-
rins puissent profiter du dernier tramway.

NOTA. — La Compagnie du tramway Pontorson-Mont-Saint-
Michel maintiendra en faveur des Pèlerins du 16 octobre le train
qui part de Pontorson à 9 h. 25 du matin et arrive au Mont
à 9 h. 50.



Coup d'œil d'ensemble

TRÈS rapidement nous conterons à l'indulgent lecteur que des Pèlerins sont encore venus à Saint Michel. Notre chronique est un peu en retard, mais, ce n'est pas notre faute. Donc, nous ne présentons pas d'excuses.

Le 25 juillet le groupe de la Jeunesse Catholique de Contances entrainé dans nos murs. Le *Bulletin de l'Œuvre de Jeunesse de Contances* a publié de cette journée un compte rendu charmant dont nous avons plaisir à extraire quelques lignes écrites par un Pèlerin.

« 9 heures. — Le tram vient de s'arrêter, nous longeons maintenant les remparts du Mont. Saluons les tours de la Liberté, de l'Arcade et du Roy, nous voici à la porte du Roy ; c'est par là que jadis « hauts seigneurs et humbles manants » venaient en pèlerinage. Par la grande rue, l'unique d'ailleurs, nous montons en ville.

9 h. 1/2. — Nous sommes à l'église paroissiale pour la messe que célèbre notre aumônier à l'autel même de Saint-Michel, nous y faisons la sainte communion. Les murs de l'église sont tapissés de bannières et d'étendards, la voûte est couverte de blasons qui évoquent la sublime défense de 1434, où cent dix-neuf chevaliers repoussèrent l'attaque des Anglais et conservèrent ainsi au mont son caractère français.

Ensuite c'est la visite de l'Abbaye. Nous défilons successivement dans toutes ses salles qui s'appellent réfectoires, salle des chevaliers, promenoir, etc., édifiés par des moines soi-disant remplis d'ignorance. Hélas ! nous ne pouvons nous attarder longtemps à rêver sous ces voûtes splendides des

gloires d'autrefois, il nous faut suivre le gardien ; nous allons à l'église abbatiale. En passant nous voyons les cachots et l'emplacement de la cage de fer, *qui était en bois*.

Un sentiment de tristesse envahit nos âmes à l'entrée dans la Basilique en songeant que jadis tant de voix, dans ce « saint lieu », se sont élevées pour la prière. Maintenant hélas ! on n'y entend plus que des exclamations arrachées aux visiteurs par la beauté et la hardiesse de l'architecture.

Où sont donc les autels qui étincelaient de pierreries ? Brisés, pillés par la révolution.

Où donc est l'archange saint Michel, le seigneur de ce lieu ? réfugié dans l'humble église où, ce matin, nous avons prié.

De la basilique nous entrons au cloître, le joyau de la merveille ; c'est là qu'autrefois les moines venaient méditer sur les vanités du monde.

Ah ! il devait y faire bon quand la mer en furie, roulant des flots d'écume, battait les flancs du rocher insensible, image de l'enfer vaincu par le céleste Archange.

Il devait y faire bon songer de la vie future devant le ciel qui se confondait là-bas avec l'immensité bleue.

Que de souvenirs, que de rêves très doux nous caressent à cette hauteur vertigineuse au milieu de ces forêts d'ogives où chaque baie nous découvre un coin de la « grande ».

Ah ! si ces pierres pouvaient parler, elles nous diraient les spectacles inoubliables dont elles furent les témoins, elles conteraient l'enthousiasme des Montois, leur naïve joie quand les « gentils syres de France » venaient en pèlerinage à « Monsieur Saint Michel », elles chanteraient la foi des aïeux en la puissance du vainqueur de Satan.

Mais hélas ! toute joie ici-bas est brève, notre passage au mont est rapide — il nous faut bientôt songer au départ.

1 h. 1/2. — Sous la conduite d'un aimable guide, M. Gassot, que je suis heureux de saluer ici avec reconnaissance, nous nous dirigeons vers Genêts, par les grèves, sans nous enliser. Bien souvent un regard en arrière vers le mont interrompt

notre marche; regard presque de reproche vers la montagne où l'Archange plane tout irradié de soleil. Pourquoi aussi nous a-t-elle gardés si peu de temps? Comme à l'aller les chansons vont grand train. »

Nos félicitations et remerciements à M. l'abbé Sévalle, directeur de l'Œuvre de Jeunesse de Coutances.

Le 3 août, M. l'abbé Bertheloot, curé d'Avion, célébrait la sainte Messe à l'autel de saint Michel. Il était accompagné d'une vingtaine de mineurs du Pas-de-Calais. La petite troupe se dirigeant vers Lourdes, avait tenu à faire un crochet sur le Mont Saint-Michel, pour « invoquer » l'Archange protecteur.

Le lendemain, 4 août — date célèbre dans les fastes révolutionnaires. — Voici les *Amis de la Liberté de Saint-Sauveur-Lendelin*, pas révolutionnaires pour un son, quoique sincères partisans de la liberté. Leur éclatante fanfare annonce de loin leur venue. En tête du cortège floite une hammière verte. C'est l'espérance qui passe. Les membres actifs sont suivis des membres honoraires et tous ensemble forment un groupe compact autant que pieux.

Une trentaine de prêtres du diocèse de Rennes s'étaient donné rendez-vous au Mont Saint-Michel pour le mardi 11 août. Leur but : revivre quelques heures, fraternellement, la vie trop tôt finie du grand séminaire. L'un de ces Messieurs, vicaire à Saint-Coulomb, célébra la sainte Messe, pendant laquelle il nous fut donné d'entendre une voix pleine et moelleuse chanter des motets à l'Eucharistie et à la sainte Vierge. La bénédiction du Très Saint Sacrement termina la cérémonie.

Le 2^o août, nous attendions nos amis, les Vainquais ! Quoi ! dira-t-on, encore ! — Oui, vous ne savez donc pas qu'il y a chaque année au Mont Saint-Michel Vains 1^o et Vains 2^o, tout comme, au bréviaire, il y a sainte Agnès 1^o et sainte Agnès 2^o. Donc, les Vainquais devaient venir, selon l'usage, pieds nus, à travers les Grèves. Mais, tout le jour, une pluie diluvienne inonda la contrée.

Un proverbe normand dit que dans des cas pareils, « on se met dedans », et c'est sage ! Les Vainquais restèrent « dedans » ce jour-là.

Seulement, saint Michel ne pouvait perdre ses droits. Le lendemain donc, deux colonnes convergentes se dirigeaient vers le Mont. Vains et Genets, deux paroisses sœurs, s'en venaient prier l'Archange. Il faut reconnaître cependant que la pluie de la veille avait éteint l'ardeur de plusieurs. Il n'y avait là que les invincibles. Saint Michel les regarda avec amour.

Le 26 août, au soir, M. l'abbé Roull, le très distingué archiprêtre de Saint-Louis de Brest, arrivait au Mont, à la tête d'une trentaine de Pèlerins. N.-D. de Pontmain avait reçu, le matin même, leur visite. Rien de plus touchant que ce groupe plein de ferveur, priant l'Archange de bénir la ville de Brest et toutes ses œuvres de propagande et de persévérance. Le lendemain, à la messe célébrée par M. l'Archiprêtre, beaucoup s'approchèrent de la sainte Table. Avant de quitter le Mont, engagement fut pris au pied de saint Michel de travailler à répandre la dévotion au grand Archange.

A 8 h. 1/2, le même jour, le train nous amenait cent cinquante pèlerins, paroissiens de N.-D. de Genilly et de Montpinchon, au diocèse de Coutances. La pluie empêcha de faire à ces vaillants la réception qu'ils méritaient. Par contre, à l'église l'entraîn fut superbe. La musique du cercle catholique de Montpinchon accompagnait les chants. Nos félicitations à son dévoué chef, M. l'abbé Le Biez, pour son heureuse initiative. M. l'abbé Ménard, curé de N.-D. de Genilly, célébrait la messe. Après l'Evangile, un chapelain de Saint-Michel souhaita la bienvenue aux pèlerins et souligna la portée de leur démarche. Appel de l'Église, appel du cœur, appel de l'intérêt bien compris, voilà à quoi on répond en venant prier saint Michel sur sa montagne. A 2 h. 1/2, le salut du Saint Sacrement fut donné pour clore cette journée bénie dont on gardera là-bas, nous l'espérons, le meilleur souvenir. Nous regret-



Statue de saint Michel
érigée dans l'église du Grand-Montrouge
(Diocèse de Paris).

tons seulement que l'encombrement de la ligne du tramway, à cette époque, n'ait point permis la formation projetée d'un train spécial qui eût amené, au lieu d'un bataillon, un régiment !

Faut-il, maintenant, recommencer à décrire les mystérieuses approches des Pèlerins du Grand-Montrouge au travers des grèves ? Ce matin-là. (du 7 septembre) y avait-il de la brume ? N'y en avait-il pas ? J'ai oublié de noter ce détail. En tous cas, il y avait du soleil, et baigné dans sa clarté matinale c'était un tableau merveilleux que celui de cette cohorte frémissante sur l'immensité grise des tangles où les reflets nacrés des flaques tracent des cadres d'une délicieuse fraîcheur.

M. l'abbé Sauvanand est toujours à son poste, c'est-à-dire au premier rang des pèlerins. Si je ne craignais d'être indis-

cret, j'apprendrais aux lecteurs des *Annales*, que l'excellent abbé vient de créer, à Genets, sur la côte en face le Mont, un ermitage qu'il a placé sous le vocable de saint Michel. Ce charmant cottage, avec ses annexes, est destiné aux paroissiens du Grand-Montrouge qui éprouvent le besoin de prendre, l'été, quelque repos au bord de la mer. Et de cette colonie paroissiale, de cet ermitage nouveau, inconnu des anciens solitaires de Scissy, M. Sauvanand est le recteur indulgent et bon. L'écusson du Mont voisine là-bas avec celui de la sergenterie de Genets et la crosse de l'abbé semble prendre appui au Mont pour régenter Genets.

Au surplus je certifie que la discipline de l'ermitage Saint-Michel n'a rien à envier à la règle la plus monastique. La ferveur règne, c'est visible. Plus d'une larme coula devant l'autel de saint Michel, lorsque M. Sauvanand eut expliqué, avec l'éloquence que nous lui savons, le but du pèlerinage. On communia dans le recueillement le plus parfait. La journée tout entière fut passée au Mont. Et le soir, à la chute du jour, lorsque après avoir reçu une dernière bénédiction de Jésus, après avoir fait une dernière prière à saint Michel, les Montrougiens s'en retournèrent au travers des sables, c'est un cordial « au revoir » que nous échangeâmes avec eux. A l'an prochain, s'il plaît à Dieu !

Nous ne dirons rien de la fête de saint Aubert. Tout le monde sait comment elle se célèbre, dans la minuscule chapelle dédiée au saint Evêque d'Avranches. Même piété, mêmes confiantes prières que les années passées.

Ce jour-là, à onze heures trois quarts, une trentaine de pèlerins montaient vers l'église du Mont-Saint-Michel. Paroissiens de Saint-Louet sur Vire, non loin de Saint-Lô, ils étaient partis à 3 heures pour prendre le train à Villedieu. C'est un rude voyage. Qu'importe, ils avaient tenu à démontrer qu'il est permis à qui voudra s'en donner la peine d'organiser un pèlerinage de leur région au Mont-Saint-Michel, lors des fêtes du Centenaire. « Nous, nous ne reviendrons peut-être pas ;

mais ceux qui sont restés là-bas viendront. Nous leur avons montré le chemin. » Ainsi nous parlait une brave fermière. Merci à M. l'abbé Jardin, le zélé pasteur de cet intéressant troupeau. Aussi bien n'est-il pas d'Avranches et lui est-il possible, étant tel, de n'être point dévoué serviteur de saint Michel ?

En terminant cette chronique, nous devons signaler le passage de nombreuses familles, très dévotes à l'Archange. Nous mentionnerons enfin deux visites qui nous furent particulièrement agréables : d'abord celle de l'éminent recteur de l'Institut Catholique de Paris, Mgr Baudrillart ; puis celle de M. le commandeur et de M^{me} la marquise Louis de Rossi de Gaspéris. Représentant du diocèse de Coutances auprès du Saint-Siège, M. Rossi de Gaspéris venait d'assister aux Triduums de la B. Marie-Madeleine Postel, à Saint-Sauveur le Vicomte et à Barfleur. Ce nous fut une joie et un honneur de le saluer, alors qu'il reprenait le chemin de la Ville éternelle.

RANULPHUS.

PROPOS D'ACTUALITÉ

ON VISITE

A l'heure où nous écrivons ces lignes, le Mont est presque assagi. Sans doute ce n'est point encore le recueillement monastique des jours d'hiver, mais c'en est comme l'avant-goût, prématuré d'ailleurs. Comme tout ce qui est prématuré cela fait plaisir, mais en même temps cela surprend ! Double savoir !

La « saison » fut courte, vraiment, mais elle fut drue, concentrée. Jusqu'au 15 août c'était terne, affolant comme la pénurie ! D'aucuns allaient jusqu'à dire que l'étoile du Mont avait pâli et que les prestigieux attraits de la Merveille n'exerçaient plus leur fascination habituelle. Pessimistes, va !

Le temps était superbe, le ciel très bleu, le soleil, mes aïeux ! un soleil à rendre des points au soleil du midi. Las ! le tram, lui, ne rendait pas grand'chose, et le tram, c'est tout, ou à peu près, pour nous autres.

Non, j'oubliais, il y a la digue qui porte le tram et, tout à côté, les véhicules avec ou sans chevaux. Cette pauvre Digue, en a-t-elle fait couler des flots d'encre, depuis ses premières heures d'existence jusqu'à nos jours. En ces derniers mois ce fut une recrudescence d'attaques. Des plus modérés aux plus acerbes, toute la gamme des reproches y a passé. Nous avons entendu la note douce : « La Digue existe, maintenons la Digue ! Seulement, pratiquons dans ses flancs quelques passages pour que la mer puisse circuler librement ! » — Nous avons entendu, non sans trembler, des clairons sonner la charge à fond de train : « Plus de Digue ! Supprimons la Digue ! Rendons au Mont son caractère insulaire ! »

Entre ces solutions extrêmes se place une série de palliatifs. Enfin, il y a les partisans du *statu quo*. Ceux-ci se font plus rares, dit-on, plus timides en tous cas ; l'Art est une si grande chose et le Français est si grand artiste que dès lors que l'on met, chez nous, l'Art en avant, on est toujours sûr d'être écouté. Il suffit de parler clair ! C'est ce que l'on oublie parfois de faire.

Au demeurant, en ce qui concerne le Mont, on a raison de discuter autour de la Digue. Mais, là-dessus, il est difficile de s'entendre, même avec soi-même !

Ainsi, tenez, les touristes sont très embarrassés maintenant. Ils mangraient contre la Digue, c'est entendu. Ils n'ont pas de termes assez expressifs pour la flétrir. Eh bien ! cette année même, au printemps, l'Administration des Ponts-et-Chaussées, cette providence de nos chemins, a joué à Messieurs les automobilistes le bon tour d'enduire la digue d'une triple couche de bitume noir, pour la plus grande vitesse de leurs glorieux pneus, et la plus grande sécurité de leurs beaux yeux. Désormais, « les merveilleuses semelles qui boi-

vent l'obstacle », peuvent librement s'en donner. N'empêche que voilà les touristes mis en demeure de choisir : Digue ou pas de Digue ! c'est laid, mais c'est utile ! Eh bien ! on a pris la Digue. On a utilisé la laideur. Peut-être que c'est le moyen, — le seul — de tout concilier.

Les autos sont venus en nombre imposant et le train, comme d'habitude, a transporté des foules. Gageons que les flots d'encre journalistique ne sont pas près de frayer un passage aux flots azurés de la baie au travers de la chaussée.

Cependant, vais-je me dédire ? J'ai écrit (voir quelques lignes plus haut) que le Français d'aujourd'hui, comme celui de jadis, est ami des arts. Et voici que je gage en fait... qu'il ne l'est guère, ou point de tout, ou du moins pas pratiquement.

Il n'y a pas contradiction. Écoutez plutôt : tout ceci repose sur une confusion qu'il importe de dissiper. Combien qui veulent paraître amis des arts et qui ne le sont point en réalité ! Les vrais artistes sont si clairsemés ! Combien qui ne connaissent pas le premier mot de ce qu'ils prônent ! Seulement, c'est de bon ton. Parlons franc : il y a du snobisme dans l'air. Le touriste intelligent et informé est plus rare qu'on ne croit. Aujourd'hui, par exemple, on vient trop souvent au Mont-Saint-Michel pour le visiter. N'est ce pas de langage courant ? Eh bien ! nous n'hésitons pas à dire que c'est déplorable. Car, pour un grand nombre, visiter consiste *uniquement* à passer *partout*, de façon à pouvoir dire, sans plus, qu'on est allé partout. La belle affaire ! Il s'agirait bien plutôt de *voir* pour comprendre, admirer et retenir. Le dilettantisme et le snobisme, deux variétés de l'ancienne fatuité, sont la plaie de notre société moderne, où la superficie tend à remplacer la profondeur, où l'on veut avoir une teinte de tout et où l'on n'a la science de rien.

Naguère, un monsieur, haut en mine, un peu épais, la boutonnière fleurie du vulgaire ruban violet, expliquait très docilement le Mont-Saint-Michel à sa famille. C'était sur les remparts. « Mais, papa, dit une grande blonde, à quelle époque

et par qui tout cela a-t-il été construit ? — Ça, ce fut fait entre 800 et 900, par les Neustriens chassés de leur pays par les Normands ! » Authentique. Et dire que l'auditoire fut satisfait et qu'à l'heure qu'il est, toute une famille s'apitoie sur le sort de ces pauvres Neustriens du IX^e siècle, que les Normands — cette peste ! — avaient relégués sur un rocher sauvage !

Voilà comme on comprend le Mont-Saint-Michel. Allez dire, après cela, que ce mont-là n'est pas légendaire ! Allons donc ! c'est fantastique. Et que voulez vous que je vous dise : la Digue est à sa place, puisque aujourd'hui... on visite.

GINGATZ

NÉCROLOGIE

M. Louis-Nicolas LOCHET.

Le matin du 6 septembre la petite ville du Mont-Saint-Michel était en émoi. Le vénérable doyen de nos pêcheurs, le « père » Lochet, foudroyé par une congestion, venait de rendre son âme à Dieu. Il avait soixante-seize ans.

C'était un brave cœur que le Père Lochet et on se déshabitua difficilement de ne plus le voir errer sur les remparts ou flâner à la porte de la ville ou encore planter dans le sable ses longs picux hérissés de terribles hameçons. Pêcheur intrépide et d'une habileté consommée, il connaissait les grèves merveilleusement. Il les aimait aussi ; jamais il ne put s'en déprendre.

Il y a quelques années encore, il s'en allait jusqu'à Tombelaine, au-delà même, cueillir quelques bars, mullets, plies ou soles. Il avait la nostalgie des grèves. Aussi, lorsque, ses forces le trahissant, il cessa d'arpenter les sables, on le vit décliner rapidement. Il ne retrouvait sa proverbiale bonne

humeur que pour taquiner les jeunes, les « moutards », comme il disait dédaigneusement, et les provoquer à mesurer avec sa vieille verdeur leurs « pauvres » petites forces.

Courageux et désintéressé, il arracha à une mort imminente une vingtaine de vies humaines. Cinq médailles constellaient sa noble poitrine. Jamais récompenses ne furent mieux gagnées.

Chrétien sans reproche, il accomplissait son devoir crânement et simplement. Il emporte dans la tombe l'estime et l'affection de tous ceux qui l'ont connu. Ses compatriotes l'honorèrent en lui confiant l'écharpe municipale, puis en le nommant adjoint au maire.

Avant de mourir, il avait exprimé la volonté que fût déposée aux pieds de saint Michel la plus belle de ses médailles et la dernière, qui lui fut décernée en 1906, par la Fédération nationale des Sociétés de Natation et de Sauvetage. Ses vœux sont exaucés et la médaille du doyen de nos pêcheurs a pris rang à côté des croix de la Légion d'honneur, offertes par les officiers de l'armée française au Chef des Milices célestes.

Nous demandons à nos amis une prière pour l'âme de M. Louis-Nicolas Lochet.

ACTIONS DE GRÂCES

Aisne. — Veuillez dire une messe en l'honneur de saint Michel pour le remercier de la guérison de notre institutrice. C. T.

Finistère. — Je vous demande une messe d'action de grâces à saint Michel, en reconnaissance de la parfaite réussite d'une opération redoutable. M. M.

Haute Garonne. — Veuillez dire une messe en reconnaissance à saint Michel de sa haute protection. E. B.

Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine, au jugement infallible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Ille-et-Vilaine. — Dites une messe d'action de grâces à saint Michel, pour le remercier de la protection accordée à mon fils, marin, le 16 et 20 août. Lui et son bateau ont été préservés d'effroyables dangers en mer. M. L.

Loir-et-Cher. — Merci au grand Archange qui m'a protégé en voyage. Une messe. X.

Loire-Inférieure. — Dites deux messes en l'honneur de saint Michel en reconnaissance d'une grâce obtenue. J. P.

Manche. — Une messe d'action de grâces pour remercier saint Michel d'une faveur obtenue par son intercession. X.

Je remercie saint Michel de la protection qu'il m'a accordée pendant mon voyage. O. L. T.

Une messe de remerciement à saint Michel pour une grâce obtenue. E. M.

Meurthe-et-Moselle. — Actions de grâces à saint Michel pour un bienfait obtenu. Sœur L.

Nièvre. — Merci à saint Michel des faveurs obtenues par son intercession. M. V.

Nord. — Reconnaissance à saint Michel pour un succès obtenu. G. B. H.

Orne. — Merci à saint Michel qui a favorisé l'ouverture de notre école. J. S.

Pas-de-Calais. — Merci à saint Michel qui nous a protégés pendant notre voyage. Une Associée.

Un vierge comme action de grâces à saint Michel. Ag. C.

Saône-et-Loire. — Faites brûler 2 cierges à saint Michel en reconnaissance de sa protection. M. L.

Seine-et-Oise. — Veuillez dire une messe d'action de grâces à saint Michel. C. O.

Seine-Inférieure. — Une messe d'action de grâces. L. D.

Alsace-Lorraine. — Merci à saint Michel de la protection qu'il accorde à notre maison. M. L.

Nouvelle-Orléans. — Reconnaissance à saint Michel pour une conversion et une autre faveur spirituelle. J. D.

Reconnaissance à saint Michel. Veuillez dire une messe. O. P.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Calvados. — Caen : M^{me} veuve F. Madeline, née Znaïde-Françoise Coulibent.

Côtes-du-Nord. — Loudéac : Mgr Carméné, *archevêque d'Hiéropolis* — Plouha : M. le vicomte de la Vilesbrel. — Dinan : M. Tostivint. — Saint-Igneuc : M^{me} la comtesse de Carcouët. — Guingamp : M. Cotar; M^{me} la comtesse du Bourg de Saint-Meur. — Saint-Brieuc : M. Jean Gaudin; M^{me} Léon Pierron, née Le Hoty; M^{lle} Rachel Derouard.

Finistère. — Brest : M^{me} veuve Le Gall. — Botsorhet : M. le comte de Guerdavid. — Pancrant : M. le comte Charles de Lesguern.

Gironde. — Camarsac : M^{me} Jacques Le Grin, née Marguerite Carron de la Carrière.

Hérault. — Montpellier : M^{me} de Mouségon, *bien fervente zelatrice et dévouée au culte du saint Archange.*

Ille-et-Vilaine. — Rennes : M. Charles Bobiou; M^{me} de Bourgerel, née Mary Pitray. — Cancale : M. Louis Guilbert; M. Jean-Baptiste Landrieux; M. Théodore Gidouin; M. Joseph Tréchet; M. Noël Belleux; M. Théodore Chandoisean; M. Louis Simon; M. Paul Herrouët; M. Casimir Dalépine; M. Julien Lécossais; M. Francis Féré; M. Louis Lécossais; M^{me} Marguerite Boyer.

Jura. — Lons-le-Saulnier : M. Joseph Singer.

Manche. — Mont-Saint-Michel : M. Louis-Nicolas Lochet. — Avranches : M^{me} veuve de Drée.

Nièvres. — Cosnes : M^{me} Valois, née Anne Huet.

Orne. — Ciral : M. René Vaugon; M^{me} Désirée Milton; M^{me} Casson, née Adolphe Vaugon; M^{me} H. Vaugon. — La Lacelle : M. Almière Vaugon; M^{me} veuve Lecocq, née Marie Deloye.

Pas-de-Calais. — Arras : M. Pierre-Honoré-Gabriel-Gaston Vasselle, *chevalier de l'Ordre de Saint Grégoire le Grand, très dévot à saint Michel.*

Rhône. — Villeurbanne : M^{me} Réveillon, née Julie-Estelle-Catherine Bérard.

Saône-et-Loire. — La Grande-Verrière : M. H. de Lagoutte.

Savoie. — Chindrieux : M^{me} Journet, née Angélique-Claudine Guillon.

Seine. — Paris : M. l'abbé François-Marie Fortier.

Seine-Inférieure. — Saint-Ouen-de-Thouberville : M^{me} veuve H. bert Delahaye, née Désirée Grimaux.

États-Unis d'Amérique. — La Nouvelle-Orléans : M. James Frigerio; M. Olivier Durac; M. Christophe Valcour; M. Pio Sorenza; M^{me} Elmina Richard; M^{me} Félicie Nicod; M^{me} Maria-Emma Masson.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentat eas in Lucem sanctam !...*

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — LE SOUVENIR DES MORTS. — LA FÊTE DU 29 SEPTEMBRE. — DISCOURS DE M. LE CHANOINE FOSSARD. — FIN DE SAISON. — LA CLARTÉ SAINT MICHEL. — ANTOUR DE CENTENAIRE. — QUI US DEUS. — L'OUVERTURE DU CENTENAIRE. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

AUX Associés de l'Archiconfrérie universelle
de saint Michel.

Le Souvenir des Morts

IL se rencontre parfois des âmes qui n'ont pas de centre où fixer leurs pensées et rattacher leurs actes. Ames désorientées, elles errent à l'aventure, faisant le guet autour des dévotions nouvelles, et n'atteignant jamais à la vraie piété qui consiste dans l'imitation des Saints et de Jésus-Christ. Et pourtant ne serait-ce pas facile de s'inspirer des fêtes que l'Église a instituées et des intentions dont elle a doté chaque mois, dans le but précisément de guider et d'aviver notre piété ? Du moins, pour des Associés de saint Michel qui ont à cœur de pratiquer les vraies dévotions de l'Église, s'il est un souvenir qui se présente pendant le mois de novembre c'est bien le *Souvenir de nos Morts*.

Soulageons nos Morts. Il est certain qu'il y a au ciel une multitude de Saints dont nous ignorons les noms : « J'ai vu, » dit saint Jean, une foule immense que personne ne pouvait

compter » ; mais il n'est pas moins certain que pour y entrer il faut ne pas avoir d'arrérages ou les avoir déjà acquittés au Purgatoire.

Or, le pouvons-nous croire de tous nos morts ? Ouvriers de la première ou dernière heure, ont-ils toujours, depuis le moment où ils ont eu conscience du travail que leur imposait la foi, ont-ils toujours fait une besogne que Dieu ait pu accepter et récompenser ? Dieu seul peut le savoir. Et maintenant le jour est fini ! il n'est plus temps, pour nos défunts, de retourner réparer les dommages passés !

Heureusement, il n'y a pas d'isolés dans le Christianisme. Fondée par Jésus-Christ, qui mourut, volontaire victime de notre insolvabilité, la Religion chrétienne compte ces remplacements mystérieux au nombre des articles de son « Je crois en Dieu ». Par la Communion des Saints, très réelle parmi les membres de l'Archiconfrérie, les riches soulagent les pauvres, en déposant au trésor de gloire que doit fournir l'humanité, mortifications, bonnes œuvres, en un mot, les actes d'amour de Dieu que ne fit pas le défunt.

Nous traduisons cet article de foi, en célébrant, cette année encore du 16 au 25 novembre, une *neuvaine de services* à l'intention de nos amis défunts et de tous ceux qui nous sont recommandés par les membres de l'Archiconfrérie.

Les bureaux du Pèlerinage recevront les noms et offrandes jusqu'au 15 novembre inclusivement.

BULLETIN

Chaque lundi de novembre, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie universelle de saint Michel.

Samedi 7 novembre, messe pour les zéloteurs et zélatrices, bien-faiteurs et bienfaitrices des œuvres du Mont-Saint-Michel.

Le 16 novembre, ouverture de la neuvaine des Morts. — Chaque jour de la neuvaine, service funèbre dans l'église du Mont-Saint-Michel. [Voir plus haut l'article « Le Souvenir des Morts. »] — Le 25 novembre, clôture de la neuvaine. Indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire.

La Fête du 29 Septembre

Le jour approchant de l'ouverture du centenaire a donné à la fête annuelle de saint Michel un éclat inaccoutumé. Nous en empruntons le compte-rendu, ne pouvant mieux dire, à une « Lettre montoise » parue dans le « *Mortainais* » dès le



LES TROIS ARCHANGES (Tableau de BOTTICELLI)

Octobre a fait passer sous nos yeux les trois Archanges : saint Michel, fête le 16, au Mont-Saint-Michel et bien ailleurs ; saint Raphaël, célébré le 24 ; enfin saint Gabriel, dont l'Asc. a parfumé tout ce mois consacré au Rosaire.

lendemain de la fête, et nous reproduisons plus loin le sermon que, à défaut de l'avoir entendu, nos associés s'estimeront heureux de lire.

* Aujourd'hui la fête onomastique annuelle de saint Michel a été célébrée sous la présidence de M. Lepetit, vicaire général, direc-

teur de l'Archiconfrérie, curé du Mont Saint-Michel, représentant Mgr l'Evêque de Coutances.

La journée a été ravissante, sous les rayons étincelants et chauds d'un beau soleil d'automne, dans l'atmosphère embaumée des flots et des grèves; elle a surtout été fructueuse pour les âmes, car l'assistance était recueillie, pieuse, ardemment attentive et priante.

La messe solennelle a été dite par le nouveau doyen de Pontorson, M. l'abbé Cognault, qui dès son arrivée parmi nous a su s'attirer tant de sympathies, et si profondes, et si durables!

M. l'abbé Fossard, chanoine titulaire de Coutances, a donné le sermon de circonstance.

Science, clarté, précision, belle ordonnance, logique de déduction, tout, dans ce discours qu'une voix autorisée a qualifié de « magistral », faisait ressortir, sous la beauté de la doctrine, le talent de l'écrivain.

M. le Vicaire Général a pris à son tour la parole. Dans une improvisation savoureuse, après des remerciements mérités et qui ne se trompaient pas d'adresse, il a proclamé le centenaire de saint Michel.

« Tout beau livre doit avoir une préface. Toute fête solennelle a ses premières vêpres. En ce jour nous écrivons la préface, nous chantons les premières vêpres du centenaire. »

En cette année jubilaire, — du 16 octobre 1908 au 16 octobre 1909 — à l'occasion du douzième centenaire de l'apparition de saint Michel à saint Aubert, évêque d'Avranches (16 octobre 708), des fêtes éclatantes, de grandes manifestations religieuses auront lieu sur la sainte Montagne.

Pour le succès de la pieuse entreprise, M. le Vicaire Général, au nom de Mgr l'Evêque, fait appel non seulement aux paroisses voisines, délicieusement blotties sous les ailes de l'Archange, mais au diocèse tout entier, dont le Mont Saint-Michel est la gloire; il convie à ces fêtes la Normandie et la Bretagne que, avec la plus gracieuse délicatesse, il appelle « les provinces sœurs »; il désire que son mot de ralliement résonne dans toute la France catholique.

Il y a quelques années, un éminent catholique, l'amiral de Guverville, sénateur du Finistère, dont la présence est toujours si appréciée aux fêtes montoises — il y était encore aujourd'hui — prononçait ces paroles dans un toast applaudi: « Il y a trois points stratégiques sur lesquels nous devons nous appuyer pour refaire une France chrétienne: le Sacré-Coeur de Montmartre, la Vierge de Lourdes, l'Archange du Mont Saint-Michel. Trois dévotions inséparables; trois sommets d'où nous viendra le secours nécessaire. »

D'autre part, un proverbe dit:

Saint Michel et la Vierge Marie
Vont toujours de compagnie.

Il y a deux ans, la Salette, cette année Lourdes, ont célébré le cinquantième des apparitions de Notre-Dame.

Maintenant, c'est l'anniversaire douze fois séculaire des apparitions angéliques au Mont Tombe.

A la Salette, la Vierge en pleurs faisait ses recommandations et donnait ses avertissements aux deux bergers, ses confidentes, et leur disait: « Mes enfants, vous les ferez passer à tout mon peuple. »

Il m'a semblé entendre les mêmes paroles sortir des lèvres de l'Archange: Vous le ferez passer à tout mon peuple, pour que tous viennent et tous soient bénis... »

A. DES BRUYÈRES.

DISCOURS

PRONONCÉ DANS LE SANCTUAIRE DU MONT-SAINT-MICHEL

PAR

M. le Chanoine FOSSARD

Le 29 septembre 1908, en la Fête de saint Michel.

*Deus, quis similis tibi ?
Mon Dieu, qui est semblable à vous ?*

(Ps. LXX, 49)

MES FRÈRES,

C'est dans le ciel qu'a été posée, une première fois, cette interrogation. Protestation vengeresse à l'encontre des anges rebelles, elle y a proclamé les droits de Dieu à l'adoration, à l'amour, à la reconnaissance, à la fidélité de ses créatures.

Parole mémorable, dont les conséquences retentissent tout le long des siècles et se répercuteront dans l'éternité entière. A l'heure où, follement épris de sa propre excellence, Lucifer s'écriait: « Je serai semblable au Très-Haut », Michel répliqua: « Semblable au Très-Haut ! Et qui donc est semblable à Dieu ? » A l'instant même, Lucifer, l'ambitieux révolté, est précipité des hauteurs des cieux.

« Qui est semblable à Dieu ? » Cette expression est le nom de Michel, de l'Archange fidèle, dont nous faisons aujourd'hui la fête. C'est un nom qui rappelle son humilité, humilité triomphante, qui a renversé l'orgueilleux Lucifer.

Béni soit, mes Frères, ce nom auguste ! Béni soit l'archange glorieux qu'il désigne à notre dévotion ! Puisse notre dévotion à saint Michel prendre une place, de jour en jour, plus large dans nos pensées, dans nos affections et nos prières. C'est à l'accroître, de jour en jour, en vos âmes que je veux vous exhorter, mes Frères, en vous rappelant, aujourd'hui, entre autres titres ceux qui commandent et justifient spécialement les hommages de la piété chrétienne envers saint Michel. Je les résume en deux mots: saint Michel est, tout à la fois, le Protecteur de l'Eglise, le Protecteur de la France, le Protecteur des familles et des âmes chrétiennes. C'est en raison de ces éminents ministères que l'Eglise, dans son culte, lui assigne une place d'honneur, à la suite immédiate de la Vierge Marie.

Esprit de lumière, Archange Michel, obtenez, je vous prie, du Père des lumières, que mes paroles soient à chacun de mes audi-

teurs un rayon illuminateur et vivifiant, qui, en leur faisant apparaître en vous un ami de leur âme, très puissant et très dévoué, leur inspire la résolution de s'attacher chaque jour davantage à votre culte, pour que votre culte les amène à aimer Dieu davantage aussi, chaque jour :

I

Entre les êtres matériels qui occupent les échelons inférieurs de la création, et les esprits angéliques qui en forment le sommet, à un rang intermédiaire qui le mettait, « un peu seulement au-dessous des anges [Ps. VIII, 6] », constitué, par Dieu, roi de la création, l'homme devait donner à celle-ci une voix pour chanter le créateur, un cœur pour l'aimer, une âme pour le servir, pendant que, associé lui-même à la vie, aux destinées surnaturelles des anges, inspiré, conduit, assisté par eux, il était appelé, à s'élever de grâces en grâces, de vertus en vertus, jusqu'à ces hauteurs où les élus, consommés en perfection, vont s'absorber en Dieu, dans les splendeurs de la vision beatifique.

Tel était votre plan, ô mon Dieu ; telles étaient vos volontés adorables. Mais, un jour, des rangs de vos créatures, l'une d'elles s'est dressée contre vous ; sa volonté rebelle a fait échec à vos desseins et troublé à jamais l'ordre établi par vous. — Mystère d'effroyable iniquité, dont les conséquences, hélas ! pèsent lourdement sur nous ! elles expliquent nos défaillances et nos épreuves.

Dans l'une de ses célestes visions, l'auteur de l'Apocalypse a contemplé ce drame originel. « Il y eut, dit saint Jean, un violent combat dans le ciel : Michel et ses anges combattaient contre le dragon ; le dragon luttait, de son côté, et ses anges avec lui (Apoc., XII, 7) ».

Voilà deux camps ennemis. D'une part, Michel et les anges fidèles, défendant la cause de Dieu ; de l'autre, Lucifer et les anges qu'il entraîne dans sa révolte contre Dieu.

Etant à lui-même le principe unique de son être infini, de ses perfections, de sa beatitude, Dieu est inattaquable, intangible, dans le domaine de sa divine essence. Impuissant sur ce terrain, le démon se porte sur un autre et poursuit Dieu dans ses œuvres en faisant la guerre aux âmes. Guerre incessante, qui a commencé avec l'homme et ne cessera qu'à la fin des temps. Guerre acharnée, où si nous étions seuls, fatalement, avec les forces dont il dispose, l'enfer aurait raison de nos résistances. Heureusement, si nous sommes assiégés par une armée de démons qui nous combattent sans merci, nous avons près de nous, aussi, l'armée des bons anges qui, sous le commandement de saint Michel, ont reçu de Dieu mandat de nous secourir, en toute occasion : « *Angelis suis Deus mandavit de te, ut custodiant te in omnibus viis tuis, (Ps. XC, 11).* »

Chevalier de Dieu, champion de ses droits souverains, saint Michel est, en même temps, le défenseur des intérêts des enfants de Dieu.

Premier ministre de la Providence divine, il est l'exécuteur

de ses grandes œuvres, dans le gouvernement du monde, et l'Église s'appropriant les paroles du pape saint Grégoire, nous affirme que toutes les fois qu'il se produit un événement dénotant une puissance extraordinaire, merveilleuse, c'est Michel qui est envoyé pour l'accomplir (*Off. S. Mich. III Noct. Lect. VI*).

Il fut l'ange tuteur de la nation juive, « Son prince (Dan, x, 21), le grand prince, debout toujours pour la défense des fils de son peuple (xii, 1). Au sentiment des interprètes des Saintes Écritures, il a été l'agent des principaux événements de l'Ancien Testament. Il prend Adam, au sortir du Paradis terrestre, pour le guider et lui apprendre à cultiver la terre ; il arrête le bras d'Abraham, prêt à immoler son fils Isaac, et hénit en lui toutes les nations de la terre ; il apparaît à Moïse, près du buisson ardent ; il noie Pharaon et ses Egyptiens dans les flots de la Mer



L'ARCHANGE SAINT MICHEL
D'après la Perraux.

Rouge ; il donne la loi écrite à Moïse, sur le Sinaï ; il soustrait le corps de Moïse au culte idolâtrique des Hébreux, en cachant le lieu de sa sépulture ; « grand capitaine des milices angéliques », selon le mot de S. Basile, il se montre à Josué, le glaive en main, et l'anime au combat ; il donne la victoire aux trois cents soldats de Gédéon sur l'innombrable armée des Madiénites ; il fait subitement périr, en une seule nuit, cent quatre-vingt-cinq mille Assyriens, du camp de Sennachérib ; il soutient et fait prévaloir la cause du peuple juif à l'encontre de l'ange tutélaire du royaume des Perses ; il préserve les trois jeunes israélites des atteintes du feu, au milieu de la fournaise embrasée ; il sauve Daniel de la dent des bêtes, dans la fosse aux lions ; il met en mouvement, à l'heure voulue par Dieu, les eaux de la Piscine probatique pour la guérison miraculeuse des malades.

Héritière de l'Église judaïque, l'Église catholique a, comme elle, saint Michel pour protecteur, pour guide, pour gardien. Tutelle admirable de puissance et de bienfaisance, que Dieu s'est plu à mettre en évidence, en multipliant, au cours des siècles, les merveilles dues à l'intercession de saint Michel. On tient que c'est lui qui visite et réconforte Jésus, au jardin de Gethsémani ; qui annonce à Marie-Madeleine la résurrection du Sauveur ; qui délivre Pierre de la prison d'Hérode ; qui dévoile à saint Jean les mystères de l'Apocalypse. Il apparaît à Constantin-le-Grand et lui révèle que c'est lui, Michel, « général du Seigneur des armées, défenseur de la foi des chrétiens, qui a mis entre ses mains, à lui, le fidèle soldat de Dieu, les armes qui ont terrassé ses ennemis. » Attila est aux portes de Rome et y veut tout saccager : saint Michel se dresse devant lui, menaçant, et le barbare épouvanté se retire, sans coup férir. Le pontife saint Léon l'appelle à son secours contre les Sarrasins et les Sarrasins sont vaincus. Rome est désolée par la peste : à l'heure où clergé et fidèles adressent à Dieu de solennelles supplications, pour fléchir sa colère, un ange paraît, tout à coup, au-dessus du môle d'Adrien, une épée nue à la main, et cet ange en qui la tradition salue saint Michel, remet son épée au fourreau. Le fléau dévastateur s'arrête à l'instant.

Chargé des intérêts de l'Église universelle, il est celui dont le prêtre parle, à la messe, quand, après la consécration, il demande à Dieu que son sacrifice soit représenté devant sa divine Majesté par les mains de son saint ange. C'est dire que la protection du saint archange est, après celle de la Bienheureuse Vierge Marie, la plus haute, la plus efficace, la plus universelle qui se puisse concevoir.

À la fin des temps, saint Michel se lèvera, plus fort que jamais, contre Lucifer et l'Antéchrist. « Le Seigneur Jésus, dit saint Paul, tuera cet Antéchrist d'un souffle de sa bouche (II *Thessal* II, 8). » Ce souffle du Seigneur ne sera autre qu'un commandement exprès, une sentence de mort portée contre l'Antéchrist. Saint Michel en sera l'exécuteur, en qualité de premier délégué du Christ au ministère de la justice et des vengeances divines. L'Archange, enfin, aura pour mission dernière de recueillir

les morts, au son de la trompette, de les amener au tribunal du souverain Juge ; après quoi, dit la sainte Église, « porte-étendard du Christ, il introduira les élus dans la sainte lumière promise à Abraham et à sa race. » Le Ciel, alors, verra dans une commune félicité et l'angélique protecteur et les dociles protégés. Quelle perspective encourageante pour notre foi de chrétiens ! Mais aussi, mes Frères, comprenons bien que, seule, une vie sainte nous peut mériter que ce patronage de saint Michel nous ouvre le Paradis.

II

Par une attention toute miséricordieuse de sa Providence, Dieu nous l'a donné, à nous, catholiques français, pour patron spécial. Au 8 mai de chaque année, nous célébrons l'anniversaire de son apparition au Mont Gargan, en Italie. Sous ce rapport, nous n'avons rien à envier à l'Italie. Notre pays était prédestiné à devenir par la grâce de Dieu, ce qu'on a appelé « le plus beau royaume, après celui du Ciel. » Par un effet, sans doute, de ce dessein providentiel, le 16 octobre 708, saint Michel venait, au nom de Dieu, en prendre possession, en descendant sur ce Mont Tombe et, depuis lors, il n'a cessé de couvrir notre terre de France de ses bienfaits. — Avec Charlemagne, il combat les ennemis du nom chrétien, et le grand empereur, dans sa reconnaissance, le choisit pour son patron et fait broder son image sur ses étendards. — Les Normands sentent sa protection si présente, si efficace, si constante qu'« après Dieu et la Vierge Marie, ils n'ont plus cher patron que saint Michel. » — Nos rois viennent ici lui rendre hommage ; l'un d'eux constitue, sous son nom, un ordre de chevalerie, l'une de nos reines lui voue officiellement son royaume. De toutes parts, les foules accourent à la sainte montagne, implorant la protection de l'Archange ou lui chantant leur reconnaissance. La fête de son apparition se célèbre en grande pompe. On le proclame suzerain, « Prince des Gaules ». On lui consacre sanctuaires, cités, corporations, confréries. — Une heure vient où tout semble désespéré, en notre pays : à cette heure même, saint Michel suscite, aux frontières de Lorraine, un enfant ; il arme son bras et guide ses inspirations. Jeanne d'Arc l'invoque, en ses combats : elle met le succès de son héroïque entreprise sous sa protection et Jeanne « honte dehors » l'étranger jusqu'à triompher. — Sur ce mont même, cent dix-neuf chevaliers, longtemps assiégés, sont seuls pour repousser les assauts d'un ennemi acharné : le Mont demeure quand même, inviolé, « grâce à Dieu et à Monseigneur saint Michel. » Le chevalier de Dieu s'est fait le chevalier-sauveur de la France.

III

Sa sollicitude s'étend sur les nations, sur la France, en particulier, sur l'Église entière. Elle descend jusqu'aux familles et aux âmes sans exception. Selon une pieuse croyance, c'est à lui que Dieu a confié la garde de la Sainte Famille ; c'est lui, qui est apparu, la nuit, à Joseph, lui ordonnant de fuir en Égypte, pour soustraire l'Enfant-Dieu à la fureur d'Herode ; c'est lui, qui a guidé, dans

le voyage, les augustes exilés et, plus tard, les a ramenés à Nazareth. Dans ce ministère tout céleste, Dieu l'a investi de la fonction de gardien, par excellence, de la famille chrétienne et c'est ainsi qu'il préside à l'amour et à la paix, dans le sanctuaire du foyer domestique. Aux époux, il garde la pureté et l'affection réciproque ; au père, il inspire le dévouement ; à la mère, la tendresse ; à l'enfant, la reconnaissance et la soumission.

« Prince très glorieux, Archange Michel, lui dit l'Église, en ses oraisons, ayez souvenir de nous : ici et partout, priez toujours pour nous le Fils de Dieu (*Off. S. Mich. Antiph. Vesp.*). » C'est qu'en effet, tous les temps, tous les lieux, tous les besoins des âmes et des corps ressortissent de sa puissance et bénéficient de sa bonté.

Ames justes, vous lui êtes très chères et il vous garde. Il est l'ange formidable ; son empire sur les démons est irrésistible. « Va, disait-il à Gédéon ; je serai avec toi et tu vaincras (*Jud.*, vi, 16) ». « Il est toujours debout, prêt à venir au secours des âmes justes (*Off. S. Mich.*) ».

Ames faibles restez sous sa tutelle, et vous n'avez rien à craindre. « L'ange du Seigneur m'a gardée (*Judith*, xiii, 20) », disait la vaillante Libératrice d'Israël, et c'est de Michel que parlait Judith. « Les merveilles dues à sa protection ne se comptent plus (*Off. S. Mich.*) ».

Ames tentées, attaquées dans votre foi, harcelées, à tout instant, par le démon du doute et de l'inquiétude, réclamez avec confiance son patronage. Il est cet « ange fort, que saint Jean a vu, en son Apocalypse : « Il descendait du ciel, dit l'apôtre, sa face était comme le soleil, et ses pieds comme des colonnes de feu (*x, 1*) ». Porte-lumière du Très-Haut, saint Michel viendra, à votre appel ; il dissipera les ombres qui vous enveloppent, et, dans le rayonnement de clartés surnaturelles, il fera luire à vos yeux la vérité divine.

Ames indigentes — et qui de nous est autre chose qu'un mendiant à la porte de notre père des cieux ? — Ames indigentes, confiez vos requêtes à saint Michel. Saint Jean l'aperçut, dans le ciel, « devant l'autel, tenant un encensoir d'or... et faisant monter vers Dieu l'encens des prières des Saints (*Apoc.*, viii, 3-4) ». Il a reçu de Dieu mission de recueillir et de lui présenter nos prières.

Ames affligées, prenez courage. Dans vos angoisses et vos souffrances, vous n'êtes pas isolées. Appelez saint Michel ; il sera près de vous, pour vous soutenir et vous consoler, comme il s'est présenté à Jésus agonisant pour le fortifier.

Pécheurs, quelles que soient vos tentations, vos chutes, vos misères, ne désespérez jamais : vous avez, en saint Michel, un ange sauveur. Quand il voit l'un de ses serviteurs dans la disgrâce de Dieu, écrit saint Alphonse de Liguori, il prie Dieu de l'attendre à résipiscence ; il promet à Dieu que ce pécheur ne l'offensera plus, parce qu'il aura soin, lui, l'ange tutélaire, de secourir cette pauvre âme, quand il la verra exposée à retomber. Les Pères de l'Église, saint François de Sales après eux, nous affirment que saint Michel a reçu de Dieu le don particulier de

toucher le cœur des pécheurs les plus endurcis, de leur inspirer un repentir sincère et de les amener à la conversion. C'est dans cette conviction que l'Église nous le fait invoquer, dans la récitation du Confiteor, immédiatement à la suite de Dieu tout-puissant et de la Bienheureuse Vierge Marie. Il est l'ange que saint Jean entendit crier : « Pardonnez, Seigneur, pardonnez, vous qui ouvrez le livre et en rompez les sceaux (*Off. S. Mich. Ant. 1 Vesp.*) ». Pécheurs, donnez-lui votre plus ferme confiance : il vous fera ouvrir à nouveau le livre de vie et il y inscrira votre nom, à la page des divines miséricordes.

Il est l'ange de l'agonie. Tous les théologiens s'accordent à enseigner qu'il est chargé par Dieu de présider à la mort des chrétiens et l'Église affirme expressément que « Dieu l'a établi sur toutes les âmes pour les recueillir pour le ciel (*Off. S. Mich. Ant. Vesp.*) ». A l'heure de l'Extrême-Onction, c'est lui que le prêtre demande à Dieu « d'envoyer du ciel... pour garder, conserver, visiter, défendre le malade. » Dans la suprême recommandation qu'on fait à Dieu du chrétien mourant, on supplie Dieu « d'envoyer son archange Michel recevoir son serviteur. Heureux, mes Frères, mille fois heureux, les chrétiens qui, pendant leur vie, se seront montrés dévots serviteurs de saint Michel. A l'heure de leur agonie, saint Michel viendra les assister et se fera leur introducteur près de Dieu.

J'ai essayé, mes Frères, en vous faisant connaître saint Michel, de vous mettre à même d'apprécier l'étendue de son pouvoir et l'immensité de ses bienfaits. Je n'insiste pas davantage : les résolutions que j'ai voulu vous inspirer s'imposent d'elles-mêmes.

Nous voici au seuil d'une année bénie où le diocèse de Coutances va solenniser le 12^e centenaire de l'Apparition de son céleste Protecteur. Tout récemment, dans une lettre pastorale où l'exposé du passé religieux du Mont-Saint-Michel est, à lui seul, une éloquente prédication en faveur de la dévotion au saint Archange, notre évêque aimé et vénéré, Monseigneur Guérard, vous annonçait cette grande nouvelle : Sa Grandeur faisait un appel pressant à votre foi, à votre piété, à votre générosité, en vue de la célébration du grand anniversaire. Ses instances seront pour vous tous, mes Frères, j'aime à le penser, le signe de la volonté de Dieu : vous y répondrez d'un cœur joyeux et empressé.

De nos jours, plus que jamais peut-être, le combat est engagé et se poursuit, terrible, entre le bien et le mal. Entre Dieu et Satan, c'est un duel acharné. Et c'est nous, mes Frères, qui sommes l'enjeu de la lutte. Jamais la dévotion à saint Michel ne fut plus opportune, car jamais elle ne fut plus nécessaire. De là, pour nous, deux devoirs à remplir envers saint Michel : mériter sa protection, d'abord ; l'appeler à notre secours, ensuite.

Méritons sa protection, en imitant sa fidélité. Aux démons du respect humain, de la lâcheté, de l'intérêt, de la passion, quelle qu'elle soit, qui viendront nous disputer à Dieu, résistons comme saint Michel ; comme lui, disons : « Qui donc est semblable à Dieu ? Qui donc a, comme Dieu, droit à mon amour, à mon obéissance ? » Et, coûte que coûte, restons toujours du parti de Dieu,

loyaux chevaliers du Christ, amis sincères, dévoués, de l'Église, de la religion, de la vertu.

Après cela, prenons courage! Crions notre détresse au puissant archange et attendons, en toute confiance, l'effet de son assistance. En maintes contrées, le démon de la tyrannie dispute à l'Église la liberté, l'indépendance nécessaire au service de Dieu et au salut des âmes; dans l'univers entier, elle est aux prises avec ce démon de l'erreur que les anathèmes du saint et clairvoyant Pie X viennent de foudroyer, sous le nom de « modernisme »; saint Michel, délivrez l'Église de l'oppression et de l'hérésie! La France, « Fille aimée de l'Église » et, pendant tant de siècles, « soldat de Dieu » dans le monde, la France se débat, avec honte et douleur, sous les étreintes de la maçonnerie, entre les griffes du démon de la persécution: de nouveau, « il y a grande pitié » en ce pays! Saint Michel, confondez Satan et ses suppôts, les impies; rendez à la France la paix des anciens jours, reveillez la foi de ses enfants, refaites-lui, dans le Christ, des mœurs pures et saintes! En proie aux démons de l'impie et de la luxure, dissoute, en maints foyers, par la loi sacrilège du divorce, la famille qui fut autrefois si chrétienne, se voit, en une multitude d'autres, rongée par le chancre de l'athéisme, du sensualisme, de l'immoralité. Saint Michel, sauvez la famille; préservez l'enfance du poison de l'école sans Dieu; restaurez, au foyer domestique, l'union des cœurs et la pureté de vie! Au sein de cette atmosphère d'indifférence et de corruption qu'elles respirent chaque jour, nos âmes sont en danger continu de perdition. Saint Michel, nous crions vers vous et, comme le prêtre, chaque matin, au pied de l'autel, nous vous disons: « *Saint Michel archange, défendez-nous dans le combat; soyez notre secours contre la malice et les embûches du démon. Que Dieu caerve sur lui son empire, nous vous le demandons en suppliant; et vous, Prince de la milice céleste, par la vertu divine dont vous êtes revêtu, rejouez en enfer Satan et les autres esprits mauvais qui sont répandus dans le monde, pour perdre les âmes!* »

Puissent, mes Frères, la ferveur de notre dévotion à saint Michel et l'ardeur de notre confiance en son puissant patronage faire de cette année de son centenaire une date bénie de notre vie de chrétiens! Puisse notre empressement à prier, à célébrer le grand archange, nous obtenir, par son intercession, qu'elle soit une année féconde en bénédictions de toute sorte, pour l'Église, notre mère, pour la France, notre patrie, pour la Normandie, pour sa sœur et voisine, la catholique Bretagne, pour le diocèse de Coutances, pour toutes les âmes qui nous sont chères, pour l'âme de chacun de nous, en particulier! Ainsi soit-il.



CHRONIQUE MONTOISE

FIN DE SAISON

QUAND les vieux chroniqueurs de l'abbaye rédigeaient l'histoire du Mont à l'usage des pèlerins, ils notaient quotidiennement tous les faits qu'ils avaient observés, ces faits eussent-ils été vulgaires comme la « prise d'un poisson ». Sans nous attarder sur des détails aussi minutieux — bien que nous ayons vu un ballon planer anxieusement sur nos grèves — nous continuons d'entretenir nos associés de tout ce qui touche au double objet de notre culte commun: l'abbaye et le pèlerinage.

Avec le mois de septembre se dissipe la foule, mais pas encore la fièvre des « visiteurs ». — Témoin cette « quelqu'une » qui « visitait » récemment l'abbaye et interrompait les explications du guide par cette réflexion très peu artistique: « Dépêchons-nous! car il faut que nous « visitions » aujourd'hui telle, telle et telle chose! » — Mais enfin! de deux choses l'une: ou vous voulez remporter un souvenir de ce que vous êtes venus voir, et alors prenez le temps de le saisir; ou vous n'avez aucun souci de profiter de votre voyage et alors qu'êtes-vous venus faire? Courir pour pouvoir dire: j'ai voyagé? — C'est mince! Notre abbaye-forteresse renferme des « merveilles » assez peu banales pour mériter d'être considérées avec plus d'attention.

Mais ceux qui veulent voir, goûter et prier viennent aussi. Au nombre des hôtes illustres, nous avons vu la Reine-mère d'Italie faire la visite du Mont Saint-Michel sous la conduite de M. l'architecte, et s'émerveiller en face de l'Œuvre de nos moines. Les pèlerins, les vrais pèlerins, sont venus plus que de coutume. Chaque jour du mois de septembre notre picuse église

s'est remplie, tout comme au moyen-âge, de jeunes gens, hommes faits et vieillards, qui pèlerinaient isolément, pour confier à saint Michel leurs intérêts individuels ou familiaux. Leur passage était discret, mais leurs négociations importantes. Qui dira les résolutions prises, les secours puisés dans leurs entretiens avec l'Archange, et depuis, les triomphes remportés chez eux sur les ennemis du bien ? Ce n'est qu'au Ciel que nous verrons ces transformations d'âmes opérées dans notre sanctuaire.

Aussi bien les groupes compacts n'ont pas fait défaut. Le 24 septembre, la Jeunesse Catholique de Sainte-Anne de Buais donnait la première réponse à la lettre pastorale de Mgr l'Evêque, en accomplissant son pèlerinage au Mont Saint-Michel.

Partis dès 3 heures du matin, sous une pluie battante, ils arrivaient malgré tout contents, à nos portes, parce qu'ils venaient chercher pour leur vie chrétienne un supplément de force et qu'ils en savaient l'archange prodigue dispensateur.

La messe fut célébrée par M. le Curé de Buais. Après l'Evangile, M. l'abbé Guillard indiqua à ses compatriotes les moyens d'affermir leur jeune piété. De cette vibrante allocution où furent décrites les grandeurs jamais vieillissantes de notre religion, nos jeunes gens retirèrent l'estime, sauvegarde de leur foi.

Et parce que nous ne sommes pas égoïstes dans la possession de notre foi, M. le Prédicateur confia à son jeune auditoire la réalisation d'un large programme d'apostolat.

Trois choses en assurent le succès : l'union d'abord, contractée à la veillée d'armes de la confirmation, entretenue et fortifiée par le sacrement de l'Eucharistie, fréquemment reçu, qui infusera en même temps, à chacun, de nouvelles énergies. Enfin nos soldats du Christ disciplineront leurs élans généreux en les soumettant à la direction autorisée de leur Pasteur.

La messe s'acheva, et pendant que le prêtre, en tête à tête

avec Notre-Seigneur, Lui demandait de bénir ce programme, les jeunes gens chantaient leur foi dans un ferme *Credo* et de virils cantiques.

L'après-midi les trouva de nouveau réunis à l'église. Ce fut au fond de leur cœur le serment de garder et d'utiliser pour leur formation chrétienne et l'apostolat le courage dont ils avaient déjà fait preuve. Notre-Seigneur quitta son Tabernacle pour bénir ces résolutions et les pèlerins repartirent.

Le pèlerinage finit là ; mais il paraît que les fruits demeurent.

La piété avait conduit ces jeunes gens au sanctuaire de Saint-Michel ; elle s'est affermie au pied de son autel, maintenant elle travaille à réaliser en chacun d'eux le portrait du Christ qui fera leur grandeur incomparable ; et elle le fait avec une assurance qui nous fait ressouvenir du cri de saint Paul enthousiasmé des richesses du Christianisme : « Tout est vil » en dehors du Christ. — Qui nous séparera de l'amour de « Notre-Seigneur ?... Ni la mort, ni la vie, ni les choses présentes, ni les choses à venir, ni aucune créature ne pourra « nous en séparer. »

La Clarté Saint-Michel au Centenaire

Nous lisons dans les vieilles chroniques, si charmantes de naïveté, que des cimes aériennes descendait parfois une lumière fulgurante que l'on appelait en langage populaire « la Clarté Saint-Michel ». Cette fois, à l'occasion de son Centenaire, c'est des profondeurs mystérieuses du rocher que le puissant Archange a fait jaillir l'éclatante clarté. Qu'on en juge par ces réflexions empruntées aux scientifiques constatations de l'histoire et de l'archéologie.

L'église abbatiale a ses annales merveilleuses comme sa structure. Le chevet et le chœur sont un épanouissement incomparable de l'art ogival dans la seconde partie du

xv^e siècle et dans la première moitié du xvi^e. Le transept avec son clocher monumental (nous ne parlons pas de la flèche) ainsi que les trois nefs sont l'œuvre des xi^e et xii^e siècles. Voilà ce que nous apprennent sûrement les meilleures données historiques et architecturales.

Or, les églises qui ont précédé celle que nous voyons se dresser sur le plateau créé par Hildebert, sont enveloppées de voiles, assez impénétrables jusqu'ici, au point de vue de leur assiette propre. Nous n'avons pas oublié qu'il y a quelques années, au Congrès des sociétés savantes à la Sorbonne, le président de la société archéologique de Touraine, M. l'abbé Bossebœuf, notre collaborateur éminent, a lu un Mémoire sur les églises du Mont avant le xi^e siècle, et qu'il a indiqué, avec dessins et photographies à l'appui, ce qui demeure de ces édifices, soit visible aux regards, soit renfermé dans le sous-sol du vaisseau actuel. Mais c'étaient là des investigations purement techniques, et saint Michel attendait son heure pour faire la lumière sur ce qui restait son secret.

Au centre du vaisseau principal, sous la pioche des ouvriers, en ces dernières semaines, viennent de se montrer des restes considérables de l'église du x^e siècle, avec ses murailles, ses fenêtres, ses entablements et la forme caractéristique du vaisseau. A en juger par les documents des annales, rapprochés du style de ces précieux vestiges, nous sommes vraisemblablement en présence de la très curieuse église édifiée par Maynard, abbé du Mont de 966 à 991. Et nous espérons que ce sera le prélude de la découverte de l'oratoire de saint Aubert.

Les fouilles à venir révéleront certainement d'autres parties curieuses de ces monuments vénérables, et nous nous ferons un devoir de mentionner ces découvertes au fur et à mesure qu'elles se produiront. Dès maintenant, nous nous réjouissons pour l'honneur de l'Archange, de ce qu'à l'occasion de son XII^e centenaire, saint Michel a daigné manifester une fois de plus, sa prédilection pour la montagne qu'il s'est choisie. « Douce clarté » dirait un chroniqueur, qui sera certainement l'aube, le gage de nouvelles et plus abondantes faveurs.

Autour du Centenaire

BIEN que les faits dont il s'agit se rapportent principalement à la fête du 29 septembre, je n'hésite pas à les grouper tous, « autour du Centenaire » parce que, de l'aveu même de nos correspondants, c'est au souvenir du Centenaire que se rattache le regain de confiance en saint Michel qui se constate de toutes parts.

Depuis l'annonce du Centenaire, les lettres ont afflué plus que de coutume à nos Bureaux, et il faudrait les citer toutes pour dire la foi croissante des fidèles à l'Archange. Mais au-dessus de ces voix isolées émerge la voix des groupes dont nous ne pouvons ne pas transmettre l'écho à tous nos Associés.

A Saint-Michel de Paladru (Izère). — M. le Curé commença par enrôler ses paroissiens dans l'Archiconfrérie, puis le 29 septembre, il leur fit donner « une instruction » documentée et *pratique* sur la dévotion à saint Michel. Aujourd'hui il fait sa tournée paroissiale en laissant dans chaque demeure un souvenir de l'Archange.

A Villiers-le-Bel (Seine-et-Oise). — La solennité du 29 s'est fait remarquer par l'affluence et la piété des fidèles. Mais il faut noter ici le caractère de cette dévotion qui loin de tenir à un clocher « suit le mouvement général du diocèse de « Versailles tout entier ». « Notre Semaine Religieuse, nous « écrit M. le Curé, est souvent pleine des échos de fêtes en « l'honneur de saint Michel.

« L'an dernier, c'était à Gargan-Livy, l'érection d'un sanctuaire au vaillant Archange. Cette année, le 29 septembre, dans un *faubourg de la ville épiscopale* une nouvelle chapelle est dédiée au chef de la milice céleste. Et notre pieuse feuille diocésaine, narrant avec enthousiasme les détails de la

journée, est heureuse d'annoncer les *grandes solennités du XII^e centenaire*, qui se préparent au Mont-Saint-Michel; nous envions la gloire et le bonheur du diocèse de Coutances!

A Castres. — M. le Curé attire l'attention des paroissiens sur le culte de saint Michel. Il profite de la fête du 29 pour raconter, dans une allocution, les origines du Mont-Saint-Michel et recommande aux lecteurs de son *Bulletin paroissial* « de ne pas laisser passer inaperçu la date du 16 octobre ».

A Yvetot (Seine-Inférieure). — M. l'Archiprêtre, un fervent de saint Michel, a vuses espérances accrues lors de sa fête annuelle du 29. Nombreuses communions à toutes les messes, consécration de la jeunesse à l'Archange; voilà une esquisse de ce qu'obtient en ce pays la dévotion à saint Michel.

Il y a mieux. La voix de nos évêques s'est fait entendre, avec plus d'autorité encore que les mille voix de la Presse qui pourtant, à l'envi, ont proclamé le Centenaire du Mont-Saint-Michel. L'admirable lettre pastorale de Mgr l'évêque de Coutances a été reproduite et commentée par tous les journaux, même simplement bien pensants. Pas une note discordante ne s'est fait entendre. L'élan est donné; les fêtes du centenaire promettent d'être magnifiques.

Signalons que Mgr Delamaire, le vaillant coadjuteur de l'archevêque de Cambrai, a fait lire dans la chaire de sa cathédrale la lettre de son collègue de Coutances.

Enfin, Mgr Delamaire a inauguré le 16 octobre, dans l'église métropolitaine, une chapelle dédiée à saint Michel et béni une superbe bannière de Jeanne d'Arc offerte par Sa Grandeur à la Ligue Patriotique des Françaises.

Que dire de tout cela, sinon que c'est « un signe des temps? »

Voici qu'en maints diocèses, laïques, prêtres et évêques multiplient en l'honneur de saint Michel, fêtes, souvenirs, chapelles et statues qui nous apparaissent comme autant de

croix de consécration destinées à faire du pays un fief de l'Archange. Or, si nous nous souvenons que saint Michel a attaché son nom au maintien des droits de Dieu, et s'il est vrai que la meilleure manière d'honorer les héros est de continuer leur œuvre, n'est-il pas juste de dire qu'en ces temps où chacun de nous s'efforce de faire régner Jésus-Christ sur les âmes, l'extension du culte de saint Michel nous est un moyen de salut offert par la Providence? Sans doute le secret du succès est dans la vraie pratique de cette dévotion, mais qui donc oserait négliger l'usage d'un instrument parce qu'auparavant il est nécessaire d'en expliquer le mécanisme?

QUIS UT DEUS ?

A l'occasion du 12^e centenaire du Mont-Saint-Michel (1).

J'aime le Mont et sa merveille,
Gloire du beau pays normand;
J'aime aussi l'Archange qui veille
Sur ma patrie, et la défend!

Bonne.

1

Je chante le Mont de l'Archange,
Œuvre sublime des aïeux :
Les savants le trouvent étrange,
Le prêtre le dit glorieux.
Des vents, des flots et du tonnerre
Il soutient vaillamment le choc :
L'Archange qu'ici l'on vénère,
Veille nuit et jour sur ce roc.

2

Ici, jadis mainte hécatombe
Eut lieu sous les chênes sacrés :
Il brille aujourd'hui, le Mont-Tombe²,
Sur les faux autels effondrés !
En ce douzième centenaire
Du Mont que garde saint Michel,
Confiante, que la prière
Monte de nos cœurs vers le ciel !

3

Ici priaient de saints ermites
Avant que Charlemagne fût,
Quand du plus sauvage des sites
Le Ciel fit un lieu de salut.
Un jour, prompt messager, l'Archange
Descend et dit à saint Aubert :
« Ici je veux qu'à ma louange
Un temple par toi soit ouvert ! »

4

L'évêque demande avec crainte :
« Comment construire sur ce Mont ? »
L'ange ordonne et laisse l'empreinte
De son doigt sacré sur son front.
Tous alors, pleins d'un saint courage,
Se livrent aux plus durs labeurs :
La gloire qu'apporte chaque âge
Est le prix de nobles sueurs.

1. Article envoyé pour le Concours des *Annales*.
2. Ancien nom du Mont-Saint-Michel.

5

Ici des prières bénies
 Ont inspiré mille splendeurs,
 Et de religieux génies
 Ont changé des rochers en fleurs !
 Ici de braves capitaines
 Ont repoussé maint ennemi ;
 De nobles martyrs dans les chaînes¹
 Pour Dieu, pour la France ont gémi !

6

Ici les rois, les ducs, les princes
 « Par les chemins du Paradis »
 Sont venus avec leurs provinces
 S'agenouiller sur ces parvis ;
 Ici de blancs cortèges d'anges
 Ont passé, chantant leur bonheur :
 L'Eglise entonna des louanges,
 Dans ce beau temple en leur honneur !

7

Aux confins de la Normandie,
 Le Mont que contempnent nos yeux
 Fut le rempart de la patrie
 Et fit l'orgueil de nos aïeux.
 Nos mains l'ont paré comme un trône,
 Et notre illustre Protecteur
 Y porte la sainte couronne²
 Qui décore son front vainqueur !

8

Venez des grèves de la Manche,
 Venez de Granville et Mortain,
 Enfants de l'Eglise d'Avranches ;
 Venez des bords du Cotentin,
 Vous, les dévots fils de Coutances,
 Venez de Cherbourg, de Saint-Lô :
 Ici, des antiques vaillances
 Entendez le fidèle écho.

9

Venez, habitants du Bocage,
 Venez, gens de Caen, de Bayeux ;
 Apportez aussi votre hommage,
 Peuples d'Alençon, de Lisieux.
 Laissez vos grandes cathédrales,
 Fils de Rouen, enfants d'Evreux :
 Elles ne sont pas les égales
 De ce Mont, si proche des cieux !

10

Venez, Prélats de Normandie :
 Gravissez, dans votre vertu,
 Cette forteresse hardie
 D'où l'Eglise a tant combattu,
 Venez, et montrez-nous la voie
 Qui mène aux célestes splendeurs :
 Là-haut, le repos et la joie
 Attendent Brebis et Pasteurs !

11

A l'Archange, ô sainte Bretagne,
 Viens, malgré les flots du Gouesnon³ :
 Que la prière t'accompagne,
 Comme au plus solennel pardon⁴ !
 Viens ici joyeuse, ô ma France :
 Contemple avec espoir le Mont
 D'où tant de fois la délivrance
 De joie illumina ton front !

12

Mille ans et plus sont l'œuvre sainte,
 Faite de courage et de foi,
 Dont nos cœurs garderont l'empreinte
 Et le patriotique émoi.
 Vous qui contempnez tant de gloire,
 Jurez de partout la vanter :
 Oui, chrétiens, à genoux pour croire,
 Et soldats, debout pour lutter !

Abbé A. GUÉZENNEC.

1. 300 prêtres victimes de la Révolution.
 2. Couronnement de la Statue, en 1877.
 3. Rivière qui sépare les deux provinces.
 4. Fête religieuse en Bretagne.



L'Ouverture du Centenaire

(DERNIÈRE HEURE)

Au moment de mettre sous presse, nous lisons dans *La Croix* — 17 octobre — une dépêche relatant l'ouverture du Jubilé du Mont-Saint-Michel. Nous la communiquons à nos lecteurs en attendant que, dans la prochaine livraison, nous donnions un compte rendu détaillé de cette inoubliable journée.

« Le XII^e centenaire de l'apparition de l'Archange et de la fondation du Mont-Saint-Michel s'est ouvert et s'est poursuivi en des fêtes dignes de cette solennité nationale et mondiale, favorisées par un temps magnifique et rehaussées par la présence de Mgr Guérard, évêque de Coutances et d'Avranches ; de Mgr Le Roy, évêque d'Alinda ; du prieur de la Trappe de Briquebec et d'un clergé nombreux.

La foule des pèlerins, plusieurs milliers venus des divers points de la France, par son attitude et ses chants, a manifesté un enthousiasme religieux fort consolant.

Hier soir, vêpres solennelles présidées par Mgr d'Alinda, avec une émouvante allocution de Mgr l'évêque de Coutances. Une belle procession aux flambeaux a défilé par les rues et le rempart, pavés et illuminés d'une façon exquise, dans ce cadre unique au monde.

Ce matin, à 7 h. 1/2, très édifiante messe de communion générale.

A 10 heures, les évêques, reçus à la porte de la ville, étaient conduits processionnellement à l'église paroissiale, tandis que le pèlerinage de Notre-Dame d'Avranches entourait la croix de Jérusalem de ses prières et de ses cantiques. Au cours de la messe pontificale célébrée par Mgr d'Alinda dans l'église trop étroite et décorée avec un goût parfait, un panegyrique d'une éloquence magistrale a été prononcé par

M. l'abbé Millon, qui a exposé les gloires, les épreuves et les espérances du Mont.

La protection du grand Archange nous prépare pour les cérémonies de la soirée une magnifique continuation des fêtes jubilaires, bien faites pour réjouir nos cœurs émus de catholiques et de Français. »

Nous pouvons ajouter que l'attente de l'aimable correspondant de *La Croix* fut plutôt dépassée : les cérémonies de la soirée furent splendides.

ACTIONS DE GRÂCES

Aisne. — Une messe à saint Michel, pour le remercier d'une grande amélioration survenue dans l'état de santé d'un pauvre malade désespéré.
J. D.

Alpes-Maritimes. — Le saint Archange a visiblement protégé mes chers enfants. Actions de grâces à ce saint Protecteur et veuillez allumer deux cierges devant son autel.
L. B.

Aude. — Ci-inclus les honoraires d'une messe à célébrer en reconnaissance d'une faveur temporelle obtenue par l'intercession de saint Michel.
M. B.

Ardèche. — Merci, saint Michel, vous m'avez exaucé.
C. R.
Une messe d'actions de grâces à saint Michel. A. S., zélatrice.

Bouches-du-Rhône. — Je vous envoie les honoraires d'une messe d'actions de grâces. Publiez dans les *Annales* ma grande reconnaissance envers le puissant Archange pour cette grâce inespérée. C. P., zélatrice.

Calvados. — Actions de grâces à saint Michel pour une faveur obtenue par son intercession, qu'il protège mon fils qui vient d'entrer à la caserne.
Bl. P.

Saint Michel m'a exaucé. Ci-inclus une offrande en actions de grâces.
F. F.

Doubs. — Un officier remercie le grand Archange d'une insigne faveur obtenue par son intercession dans un moment d'épreuves très pénibles.
B.

Eure. — Reconnaissance à saint Michel pour une faveur obtenue.
B. n. V.

Haute-Garonne. — Je m'acquies de la promesse que j'ai faite. Veuillez brûler trois cierges devant la statue du grand Protecteur de mes trois enfants.
L. P.

Hérault. — Merci à saint Michel pour succès d'examen. R. M.

Il y a quelques jours je vous demandais des prières à mes intentions. Aujourd'hui je viens rendre des actions de grâces à saint Michel; j'ai obtenu les deux faveurs sollicitées.
A. D., zélatrice.

Ille-et-Vilaine. — Actions de grâces pour une faveur spirituelle.
H. D.

Loire-Inférieure. — Veuillez célébrer deux messes d'actions de grâces de la part d'une famille.
M. Th. M.

J'ai été préservé dans un accident qui aurait pu avoir des suites très graves. Une fois de plus saint Michel a montré sa puissance.
M. P.

Meurthe-et-Moselle. — Un cierge à faire brûler devant la statue de saint Michel en actions de grâces.
A. M.

Actions de grâces à saint Michel.
G. B.

Nord. — Reconnaissance au saint Archange.
J. L.

Basses-Pyrénées. — Saint Michel m'a exaucé. Merci.
M. F.

Hautes-Pyrénées. — Une messe de reconnaissance à saint Michel, pour une amélioration obtenue par son intercession.
B.

Seine-et-Oise. — Deux messes en actions de grâces.
C. O.

Réunion. — Saint Michel vient de nous obtenir deux faveurs : la réussite d'un procès et le succès de notre fils dans ses examens de philosophie.
M. R. V. de H. de B., zélatrice.

Guadeloupe. — Notre colonie vient d'être cruellement éprouvée par un affreux cyclone. Nous avons été visiblement protégés par saint Michel. Actions de grâces et ci-inclus une offrande pour les fêtes du centenaire.
Eu. B., zélateur.

Suisse. — Nous avons trouvé du travail.
Merci au saint Archange pour une faveur temporelle.
MARG. CH.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Calvados. — Orbec-en-Auge : M. le comte Xavier du Merle ; M. le vicomte du Merle ; M^{me} la comtesse Camille du Merle. — Bayeux : M^{me} V. Michel.

Cher. — Culan : M^{me} Made Denisar. — Vierzon : M^{me} Dubourg, née Marie Bardou.

Côtes-du-Nord. — Binic : M. Mancel. — Lamballe : M. Fraval de Coatparquet. — Saint-Brieuc : M^{me} V^{ie} Hillion, née Boétard ; M^{me} Olive Conoën. — Portrieux : M. François Ruellan. — Hengoat : M. Augustin Le Grand. — Jugon : M. Elie Ménard.

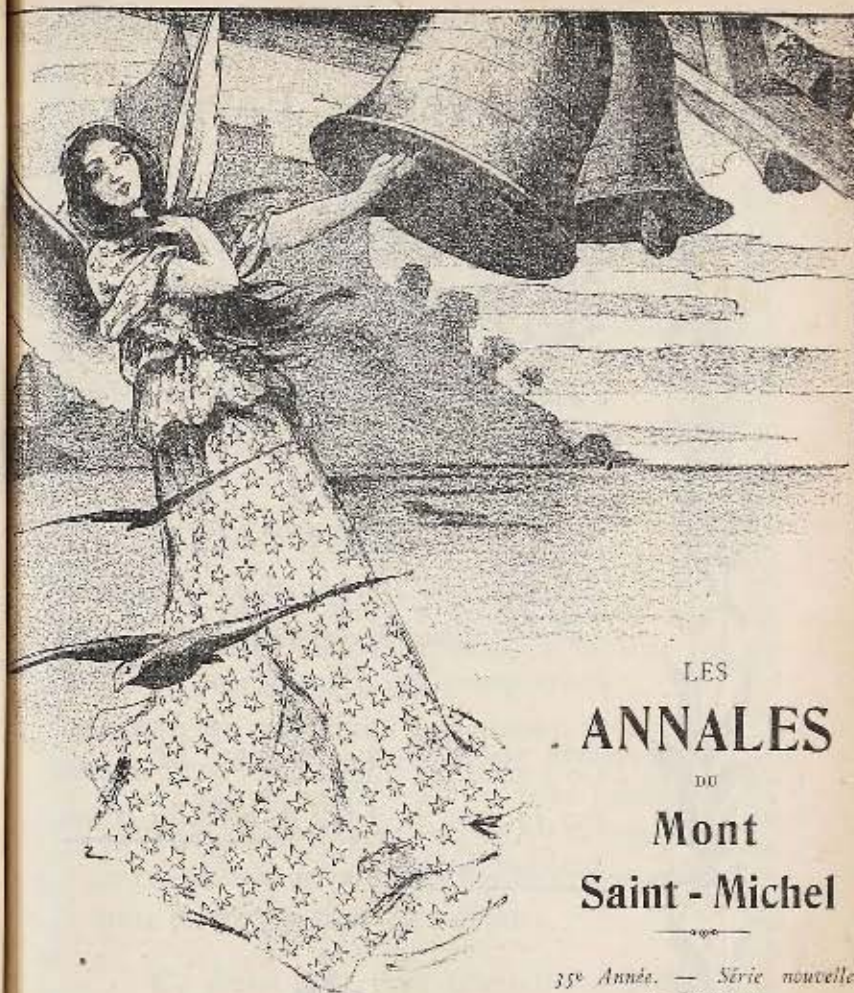
Haute-Garonne. — Toulouse : M^{me} Hortense Deniau ; Anna de Bontas ; M^{lle} Marguerite Fourcade ; M^{me} Aglaé Decomble.

- Hérault.** — Montpellier : M^{me} Marie Foquier.
Ille-et-Vilaine. — Meillac : Le R. Père Octave de Benazé, S. J. —
Saint-Servan : M. Frédéric Merdigooc ; M^{me} Hamelin des Mézières. —
Cesson : M. Gardin du Boisduffier.
Loire Inférieure. — Nantes : M. Adolphe Regnault.
Loiret. — Orléans : M^{me} Venot, née Félicité Toucheux ; M^{lle} Catherine
Clayette.
Maine-et-Loire. — Angers : M^{me} Prieur, née Bidault.
Manche. — Pont-Hébert : M^{me} Augusta Lepas. — Saint-Rémy des
Landes : M^{me} Victor Honellebecq, née Azélie Holley. — Saint-Hilaire
du Harcouët : M. Paul Leroy. — Avranches : M. le chanoine Maudoult ;
M^{me} Gloria, née Virginie Guillonnet. — Le Val Saint-Père : M^{me} veuve
Lebretou.
Morbihan. — Belle-Isle-en-Mer : M. Augustin Le Ray. — Lorient ;
M^{lle} Briacale, zélatrice. — Hennebont : M^{me} Ezaono, *bien devote à saint
Michel.* — Kermaria : M. le chanoine Jesouzo.
Oise. — Poillart : M. Ernest Baillif ; M. Jules Baillif.
Orne. — Montsecrét : M^{me} Victorine Constantin. — Athis : M. Jean
Grossard.
Saône-et-Loire. — Saint-Christophe en Brionnais : M^{lle} Marie
Chétail, *très fidèle associée.*
Seine-Inférieure. — Rouen : M^{lle} Démoulin ; M^{lle} Argenton. —
Mont-aux-Malades : M. Pierre Davoust.
Seine. — Paris : M. Valentin Baudry.
Tarn. — Brassac : M. Casimir Molhe.
Guadeloupe. — Basse Terre : M. Charles Gardin.
Réunion. — Bellemène Saint Paul : M. Hémy Le Garnisson.
Belgique. — Thielt : M^{lle} Fideline Priem. — Verviers : R. Mère Saint-
Ambroise, *des religieuses ursulines de Bourges (France).*
Canada. — Montréal : M. l'abbé Gédéon Plouffe, *vicaire* ; M^{me} Denis,
née Céline Brisson ; M^{me} Vanier, née Catherine Roby. — Sherrington :
M. Jean Baptiste Brosseau ; M^{lle} Adéline Roy. — Hemmingford : M^{me} Demers,
née Azéline Guertin. — Champelain Ny : M^{me} Phibeau, née Azélie
Morin ; M^{lle} Louise Nadeau.

..... Sed Signifer, sanctus Michaël, representet eas in
Lucem sanctam !....

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie générale de Reims. — FR. SIMON, imprimeur breveté (4871-08)

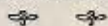


LES
ANNALES
DU
**Mont
Saint-Michel**

35^e Année. — Série nouvelle.
5^e Livraison.

DÉCEMBRE 1908

SOMMAIRE — NOUVELLES FAVEURS. — La Solennité de l'Appari-
tion de saint Michel à saint Aubert. — Discours de M. l'abbé MILLOX.
— Bulletin. — Avis à nos Zélateurs. — Chronique Montoise. —
Actions de grâces. — Adieux à nos chers défunts.



Ce numéro exceptionnel contient 48 pages et 7 photographies. — Prix : 0^f 25

Nouvelles Faveurs



LE 19 octobre, Mgr GUÉRARD écrivait au SAINT PÈRE pour Lui rendre compte des Fêtes d'ouverture du 12^e centenaire du Mont-Saint-Michel.

SON Éminence le Cardinal MERRY DEL VAL, Secrétaire d'État de Sa Sainteté, a répondu par une lettre encourageante que Monseigneur s'empresse de communiquer aux lecteurs des ANNALES. On y verra que le Souverain Pontife accorde aux Pèlerins du Jubilé de nouvelles et très précieuses faveurs.



Secrétairerie d'État

de

Sa Sainteté



Du Vatican,

31 Octobre 1908.

Monseigneur,

Le Saint Père a reçu la lettre que vous lui avez adressée à la date du 19 de ce mois.

Sa Sainteté félicite Votre Grandeur du succès obtenu dès le début des fêtes jubilaires du Mont-Saint-Michel, et elle est heureuse de ce concours de prêtres et de fidèles, qui viennent avec foi vers la Montagne sainte.

Le Saint Père vous remercie des prières qui ont été faites pour Lui et de celles que vous voulez bien lui promettre pour le 16 novembre prochain. Il vous accorde volontiers la faveur de donner solennellement six fois, au cours de l'année jubilaire, la Bénédiction papale avec l'Indulgence plénière aux personnes qui,

faisant dévotement le pèlerinage du Mont de l'Archange, se seront confessées et auront communiqué. La Bénédiction pourra être donnée soit par vous-même, soit par un autre Evêque par vous désigné.

Veillez agréer,
Monseigneur,
l'expression de mes sentiments
très dévoués en N. S.

R. Card. Merry del Val.



A sa Grandeur Monseigneur Joseph
GUÉRARD, Evêque de Coutances et
Avranches.



L'ÉVÊQUE DE SAINT MICHEL
SA GRANDEUR MONSIEUR JOSEPH GUÉRARD,
ÉVÊQUE DE COUTANCES ET AVRANCHES

QUI A CONVOQUÉ SON DIOCÈSE, LA FRANCE ET LE MONDE CATHOLIQUE
A CÉLÉBRER
LE 12^e CENTENAIRE DU MONT SAINT-MICHEL





SA GRANDEUR
 MONSEIGNEUR ALEXANDRE LE ROY,
 EVÊQUE D'ALINDA,
 SUPÉRIEUR DES FRÈRES DU SAINT-ESPRIT ET DU SAINT-CŒUR DE MARIE,
 QUI A PRÉSIDÉ LA SOLENNITÉ DE L'APPARITION
 DE SAINT MICHEL A SAINT AUBERT
 15-16 OCTOBRE 1908.

XII^e Centenaire du Mont-Saint-Michel

OUVERTURE DES FÊTES

15-16 Octobre

1908



+

SOLENNITÉ
 DE L'APPARITION
 DE SAINT
 MICHEL A SAINT
 AUBERT

+



Solennité de l'Apparition de Saint Michel à Saint Aubert

Le 12^e centenaire de l'apparition de l'Archange et la fondation du Mont-Saint-Michel s'est ouvert et s'est poursuivi en des fêtes dignes de cette solennité nationale et mondiale.
(Les Journaux.)



La Presse a beaucoup parlé du Mont Saint-Michel en ces temps derniers; elle a raconté tout au long les fêtes inaugurales du 12^e centenaire du célèbre Pèlerinage; les Illustrés ont même reproduit des photographies des scènes grandioses, émouvantes, qui s'y déroulèrent en cette inoubliable journée du 16 octobre 1908.

Cependant, à leur tour, les *Annales* se doivent à elles-mêmes et à leurs lecteurs de reprendre un récit déjà entendu, vécu peut-être. L'excuse du chroniqueur — et il supplie qu'on y prenne garde — sera dans sa résolution d'être complet d'abord et dégagé ensuite de tout ce qui est impression du moment. Il essaiera d'être,

comme l'on dit, objectif. A la distance où nous sommes des solennités, y réussir sera, sans doute, relativement aisé.

Il convient seulement de rappeler ici, pour n'y plus revenir, que les divers organes de la Presse se sont accordés à qualifier de « superbe, grandiose, magnifique, splendide, » la fête du 16 octobre. Touchante concentration des esprits autour d'un fait en qui il nous plait reconnaître et saluer l'œuvre du héros que la France catholique va célébrer douze mois durant, avec enthousiasme, de l'Ange de la Paix, de l'Ouvrier des divins triomphes, du glorieux Prince des Armées célestes, de saint Michel. A lui donc, après Dieu, la gloire et l'honneur, avec notre immense et profonde gratitude.



Médaille frappée à l'occasion du 12^e centenaire.

Les Préparatifs

LA DÉCORATION DE LA VILLE, DE L'ÉGLISE
ET DE LA CROIX DE JÉRUSALEM.

LE dimanche 11 octobre, au prône des messes, M. l'Administrateur de la paroisse du Mont-Saint-Michel exposant aux fidèles le programme de la fête du 16, concluait en ces termes : « Vous mettez, mes Frères, j'aime à le croire, à célébrer le 12^e centenaire du Mont-Saint-Michel, une bonne volonté entière. Vous le devez à Dieu, auteur de tout don, et à saint Michel qui a daigné se choisir, pour y établir son temple, la montagne qui est devenue la vôtre; vous le devez aux Pèlerins nombreux qui, durant cette année et dès vendredi, seront vos hôtes; vous le devez enfin à vous-mêmes dont le sens chrétien est renommé dans le monde à l'égal de votre hospitalité large et cordiale. Pratiquement, que devez-vous faire? Au nom de Mgr l'Evêque, au nom de M. le vicaire général Lepetit, votre pasteur très aimé, je vous demande de pavoiser et d'illuminer vos maisons, jeudi soir et vendredi... « Que chacun balaie devant sa porte et toute la rue sera propre, » dit un proverbe arabe. Permettez-moi de transposer légèrement et de vous dire : « Que chacun orne sa maison et le Mont tout entier sera splendide! »

Eh bien! chaque maison fut ornée et le Mont tout entier fut ravissant.

Qui n'a gardé le souvenir de notre vieille Grande Rue, étroite et pendante, avec son ruisseau de milieu, bordée de pignons hauts et aigus et sur laquelle surplombent, portés par des encorbellements de chêne ou de granit, les étages vermoulus de maisons médiévales? On a rajeuni, rafraîchi quelques façades, il est vrai; il n'empêche que le cachet de l'antiquité est resté dans l'ensemble et que l'effet général n'a rien perdu.

Or, depuis le Ravelin jusqu'à la Croix de Jérusalem, c'est-à-dire à la limite où finit la « cité, » et où commence le « moustier », notre Grande-Rue avait revêtu le 15 octobre, au soir, une parure jeune, dont l'élégance n'avait d'égale que la fraîcheur. Très simple, comme la voulait le bon goût, la décoration du Mont consistait surtout en drapeaux tricolores, — car, il n'est permis à personne de s'y tromper, notre centenaire est une solennité nationale — et en bannières bleues et blanches, les couleurs de saint Michel. Fièremment piquées aux fenêtres, du rez-de-chaussée aux combles, de côté et d'autre de la rue, drapeaux et bannières se rejoignaient tout en haut, si bien qu'au-dessus des têtes c'était comme une voûte polychrome et mouvante, que la brise entr'ouvrait, par instants, pour laisser voir, furtivement, un coin de ciel.

Les murs sont tapissés d'oriflammes variées et de tentures. Le long des corniches courent des guirlandes de feuillage et de mousse, disposées en festons ou décrivant des arabesques fantaisistes; puis, voici que les guirlandes franchissent la rue et s'en vont, enchevêtrées, s'acrocher aux maisons d'en face. Les pavillons marins alternent avec les torsades de verdure, et c'est une véritable série ininterrompue d'arcs de triomphe, ou plutôt de travées champêtres, dont les nervures sont de

feuilles ou de flammes, les clefs de voûtes de couronnes de lierre ou de buis, ou bien encore d'énormes lanternes vénitiennes, qui, le soir venu, jetteront sur ce féérique décor leurs lueurs mystérieuses.

Entrons dans l'église. Là encore, tout est simple et du meilleur goût. L'église n'est-elle pas décorée continuellement et quoi de mieux, par exemple, et de plus parlant, que ces bannières accrochées aux murs, ex-votos de la reconnaissance, souvenirs des pèlerinages d'antan? Aussi l'on s'est borné à ceindre le chœur d'une tapisserie grenat qui fait ressortir les étendards et donne à l'église un air de fête.

A l'entrée du chœur, sont disposés les trônes de NN. SS. les Évêques. Il a fallu faire des prodiges pour élargir l'espace et le rendre à peine suffisant, hélas! pour les offices pontificaux.

A partir de l'église, commence un autre genre de décoration, celui-là dû à l'initiative des chapelains de Saint-Michel, et exécuté par MM. Martin, tapissier, et Lotin, horticulteur, à Avranches. A l'endroit où s'emmarche l'escalier qui accède à l'esplanade du portail, sur l'esplanade elle-même et de chaque côté de la porte, ont été plantés de grands mâts peints en bleu et en blanc. A leurs sommets flottent les bannières de saint Michel et de France; à mi-mât, encadrés de faisceaux de drapeaux, des écussons symbolisent les villes de Valognes et Mortain, Cherbourg et Saint-Lô, Avranches et Coutances. Au-dessus de la porte, les armes de la cité du Mont-Saint-Michel! C'est la ville de l'Archange qui accueille le diocèse et la France au seuil de ce sanctuaire normand et français. De la croix qui surmonte le tympan, une draperie bleue et blanche descend, suivant les rampants de granit, et vient relier les mâts.

Autour du Calvaire, dit Croix de Jérusalem, la même décoration est reproduite. Et pour relier ces deux sanc-

tuaires, le sanctuaire officiel, mais étroit, et le sanctuaire de plein air, vaste, inabrité, et qui s'approche le plus qu'il peut de l'Abbaye, hélas! déserte et inutile...; on a établi une avenue de mâts, terminée par des drapeaux et portant l'écusson de l'Abbaye, aux trois fleurs de lys d'or et aux dix coquilles d'argent. Il n'y a pas là du déjà vu; ceci est nouveau et bien spécial.

Or, ceci est une partie seulement de l'œuvre inspirée par la foi; nous n'aurions pas rempli notre devoir en ne signalant pas ici que les établissements appuyés sur le rempart se sont mis à l'unisson des maisons qui ont pignon sur rue. Les venelles elles-mêmes qui vont de la Grande Rue vers le sommet du Mont, celles-là qui ne doivent pas avoir l'honneur de livrer passage aux cortèges, celles-là encore se sont parées délicieusement, si bien que de la grève, en bas, à l'Abbaye, en haut, le Mont tout entier s'est mis en fête.



Collier des premiers chevaliers d'après un plomb du xv^e siècle.

La Soirée du 15 octobre

L'ARRIVÉE DES ÉVÊQUES. — LES PREMIÈRES VÊPRES.
LA PROCESSION AUX FLAMBEAUX. — LE
SALUT DU SAINT SACREMENT.

MONSIEUR GUÉRARD arrivait au Mont par le tramway de trois heures et demie. Sa Grandeur était accompagnée de MM. Guérard, Ybert et Leprovost, chanoines de Coutances, de M. l'abbé Millon, du clergé de Rennes, etc... Par leur volée joyeuse, les cloches saluèrent l'entrée de l'Évêque de saint Michel. Une heure plus tard, elles devaient chanter la venue de Mgr Le Roy, évêque d'Alinda. Le vaillant apôtre de l'Afrique, supérieur général des Pères du Saint-Esprit, est notre compatriote et nous avons le droit d'en être fiers. De sa paroisse natale on aperçoit le Mont Saint-Michel. Aussi est-ce avec empressement qu'il a répondu à l'invitation de Mgr Guérard.

Nos intrépides petits vendeurs criaient, depuis le matin, le programme de la fête; grâce à eux, les pèlerins, déjà nombreux à cette heure, étaient fixés sur l'emploi de leur temps.

Il est six heures. Les prélats sont à l'église et le chant des vêpres commence. Monseigneur d'Alinda préside; Monseigneur de Coutances assiste en mosette.

Aussitôt le *Salve Regina* terminé, les chantres entonnent le répons *Sancte Michael* que la foule reprend,

cependant que les lanternes s'apprêtent et que la procession s'organise. Un nuage était passé tantôt dans notre ciel et pendant quelques minutes la pluie avait tombé.



PROCESSION DU MATIN. — LES DEUX ÉVÊQUES.

Cliché Lecharpentier.

Hommes de peu de foi qui vous découragez devant une goutte de rosée céleste, voyez : voici qu'une à une, au firmament, se sont allumées les étoiles. Aux

fenêtres des antiques logis, en travers de la rue, partout, se balancent des enfilades de lanternes blanches sur lesquelles, en lettres bleues, se détache l'inscription « Vive saint Michel ! » Et l'on aurait envie de crier aux échos de la baie ce qui est écrit partout et ce que l'on pense tout bas : « Vive saint Michel ! »

La bannière du Pèlerinage s'est à peine avancée sur le parvis que les flammes de bengale colorent les monuments de leurs clartés. Il en sera ainsi sur tout le parcours.

Les invocations des Litanies de la Sainte Vierge alternent avec le *Sancte Michael*, car on ne sépare point Marie de saint Michel, ici moins que nulle part ailleurs. La procession s'allonge, monte, s'étage vers le calvaire. Un fervent *O crux ave salve*, au passage, l'Arbre du Salut. Voici maintenant que par les degrés du Rempart, en surplomb sur le petit bois et sur la grève, la procession descend, ondulée et lente, comme un paisible ruisseau de feu que l'on dirait tomber en cascades des hauteurs inconnues, de la Grande Basilique, du Ciel peut-être, pour embraser la terre.

Comme il est pénétrant aussi le calme de cette soirée d'automne, et comme elle clame, instante, vers le Prince des Anges, la prière des Pèlerins ! « Saint Michel, défendez-nous dans le combat !... » Ces remparts fantastiques, cette nuit étoilée, quel endroit et quel moment, pour une telle manifestation !

Nous étions parvenus à la Tour de l'Arcade. Alors le *Miserere* plaintif exhale le repentir. Le refrain populaire est adapté à la fois au psaume davidique et à la cérémonie michélienne :

Sauvez-nous, Puissant Archange !
Vos enfants sont à vos genoux !
Puissant Archange !
Sauvez-nous ! Sauvez-nous !

La rue, nous l'avons dit, était magnifiquement pavoi-sée. Que l'on imagine donc, animant ce cadre, et l'es-

tompant dans la nuit, des centaines de lanternes colorées suspendues au gré de toutes les fantaisies, dans un pêle-mêle indescriptible ; que l'on essaye ensuite de se représenter dans ce cadre incomparable une procession de trois cents pèlerins, tous munis, même NN. SS. les Evêques, des lanternes réglementaires, et que l'on dise s'il est au monde spectacle plus pittoresque. Pour nous, catholiques, il empruntait un cachet de grandeur particulière à ceci que la foi l'avait inspiré et présidé à sa réalisation.

Au retour à l'église, Mgr Le Roy donna la bénédiction du T.-S. Sacrement.

Mgr Guérard prit ensuite la parole. En quelques mots bien sentis Sa Grandeur remercia et félicita les Pèlerins de leur empressement, de leur entrain et de leur piété. « Il y a, ce soir, douze cents ans que saint Michel est apparu à saint Aubert, dit l'Evêque, successeur du pieux fondateur du Mont ; et ce que voulait l'Archange, vous le réalisez parfaitement aujourd'hui. Il voulait un temple pour y être prié : qu'êtes-vous venus faire ici ce soir ? Il voulait de son Temple du Mont Tombe étendre sa protection sur le peuple de France : est-ce qu'il a tenu sa promesse, saint Michel ? Oh ! oui, certes, et il la tiendra encore... Nous prions à cet effet. Nous demanderons à Dieu, par son Archange, de bénir et protéger et conserver à notre affectueuse vénération le chef auguste de l'Eglise, le saint et clairvoyant Pie X, qui aime tant la France !... Nous demanderons à Dieu, par saint Michel, la paix et la grandeur pour notre patrie... »



Plaque du collier (xv^e siècle).

La Matinée du 16 octobre

LA MESSE DE COMMUNION. — LE PÈLERINAGE DE N.-D.-
DES-CHAMPS D'AVRANCHES. — LA RÉCEPTION
OFFICIELLE DES ÉVÊQUES. — LA
MESSE PONTIFICALE.

Dès cinq heures, les nombreux prêtres arrivés la veille commençaient à célébrer le Saint Sacrifice. Les messes se succédèrent sans discontinuer jusqu'à 10 heures.

A 7 h. 1/2, eut lieu la messe de communion générale, célébrée par M. Lepetit, vicaire général, Directeur du Pèlerinage et de l'Archiconfrérie de saint Michel. Les pèlerins en bon nombre s'approchèrent de la Sainte-Table. Pendant la Messe, M. l'abbé Legendre, professeur à l'École Sainte-Marie de Ducey, et M. l'abbé Paquet, curé de Feugères, chantèrent des cantiques.

Le train de 8 h. 1/2 apporta un premier contingent, fort considérable. Le Révérendissime Dom Vital Leho-déy, abbé de la Trappe de Bricquebec, empêché par la maladie grave d'un de ses religieux, s'était fait excuser la veille. Du moins avait-il voulu que l'Ordre Cistercien fût représenté à la fête; il avait délégué le Père Edmond, prieur, et le Père Marie-Bernard.

De longues files de voitures s'alignent sur la digue. Ce sont les paroisses du canton de Pontorson; n'est-ce pas à elles d'accourir les premières célébrer l'Archange qui est leur, puisqu'il l'a voulu.

Et c'est à croire, et c'est évident, que la Bretagne a renoncé à jalouser la province-sœur, de ce que le Couesnon dans sa folie a mis le Mont-Saint-Michel en Normandie, car voici Saint-Ouen-la-Rouërie, — une paroisse bretonne, — qui s'en vient déposer ses hommages aux pieds de saint Michel. Sa bannière de velours rouge, rehaussée de riches broderies d'or, scintille aux premiers rayons du soleil.

Pas un souffle dans la baie; les grèves sont silencieuses et le Mont se recueille. Dans une heure, tout s'emplira de prières et de chants... Un second train est signalé à distance respectueuse du Mont. Quatre cents pèlerins en débarquent, tous paroissiens de Notre-Dame des Champs d'Avranches. M. le chanoine Baudry, curé, conduit son troupeau.

Avant le départ une messe de communion a été célébrée à Avranches, dans la grande église de granit bleu, toute peuplée de statues de marbre blanc, enluminée de verrières immenses et splendides. Nombreuses furent les communions.

Si grand est l'empressement de tous qu'il faut de suite, malgré la consigne, former les rangs et entrer dans l'enceinte du Mont. C'est fait; au chant des cantiques, les Pèlerins gravissent la Rue, et sans s'arrêter à l'église, se dirigent vers la Croix de Jérusalem où la messe est célébrée pour eux, à un autel dressé en plein air, au fond de l'enclos. A noter de nombreuses communions encore.

Il est 10 heures. Une foule considérable est massée en avant de la Porte du Roy. Les Évêques sont reçus dans une salle, gracieusement mise à leur disposition par M. Ferré, maître d'hôtel, et décorée de draperies bleues et blanches.

La procession se forme. En tête, les hommes, suivis du clergé, une centaine de prêtres, parmi lesquels plus de vingt chanoines et chapelains épiscopaux. Les Évê-

ques, crosse en main, mitre en tête, viennent après les prêtres, Mgr Guérard d'abord, revêtu de la Cappa Magna; Mgr Le Roy, enfin, portant l'étole. Derrière les prélats, la foule s'engouffre dans la Grande Rue. Le *Veni Creator* ouvre officiellement les solennités du Centenaire. Puis, éclate le cantique du Pèlerinage « *Saint Michel! à notre secours!* », pendant que les cloches sonnent éperdument l'universelle allégresse.

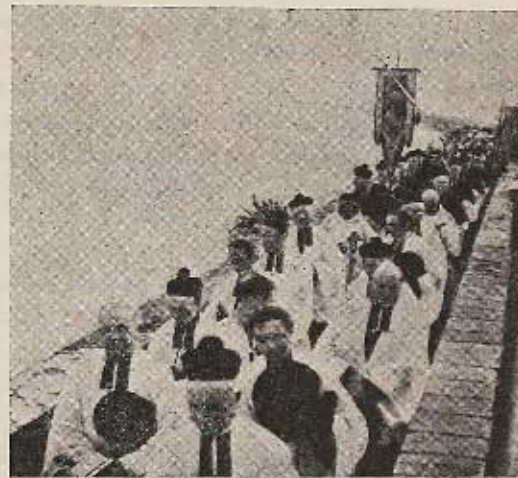
Les portes de l'église avaient été fermées et l'édifice évacué, une heure avant la cérémonie. Une foule stationne sur l'étroit parvis, empressée et avide d'assister à la Messe pontificale et d'entendre le sermon. Un important service d'ordre a été organisé, et malgré toutes les précautions, quand les Evêques franchissent le seuil du sanctuaire, une poussée formidable se produit, sans autre résultat du reste que de serrer un peu plus les malheureux entassés en cet espace, dix, vingt fois trop restreint. Hélas! combien n'eurent pas même le privilège envié de pouvoir s'y tenir et furent réduits à s'en aller prier devant la Croix de Jérusalem. Là, du moins, la place ne manque pas, et lors de nos fêtes prochaines, nous l'espérons, nous aurons le bonheur d'y assister en plein air aux offices pontificaux. Pour le 16 octobre 1908, impossible d'y songer. Toutes choses viennent à point, à l'heure choisie par Dieu.

La messe pontificale est commencée. Le célébrant, Mgr l'Evêque d'Alinda, est assisté de MM. les chanoines Guérard, Rothe, diaeres d'honneur, et de M. le chanoine Mauduit, qui remplit les fonctions de prêtre assistant.

Monseigneur Guérard est entouré de son vicaire général, M. Lepetit, et de M. le chanoine Le Camus, du clergé de la Martinique. Au chœur sont présents: MM. les chanoines, Ybert, membre du Chapitre de l'insigne Cathédrale; Baudry, curé de N.-D. des Champs d'Avranches; Leprovost, archiprêtre de Cherbourg; Challier, curé-

doyen de Saint-James; Godefroy, supérieur de l'Ecole Sainte-Marie de Ducey; Duret, curé-doyen de Granville; MM. les Curés-doyens de Pleine-Fougères (Ille-et-Vilaine) et des cantons de l'arrondissement d'Avranches.

Sans parler des *Kyrie, Gloria et Credo*, chantés à l'unisson, et enlevés avec brio par toute l'assistance, nous devons citer un *Tota pulchra es* et un *Sanctus*, exécutés par deux virtuoses, MM. Grémillet et Béranger,



LA PROCESSION SUR LE REMPART.

Cliché Lechaplais, libr., Avranches.

professeurs à l'Ecole Sainte-Marie de Ducey. L'harmodium était tenu, comme la veille, aux premières vêpres, par un autre maître musicien, M. Legendre, professeur à la même Ecole.

Après l'Evangile, M. l'abbé Millon, du clergé de Rennes, prononce le discours de circonstance. Les journaux ont loué à l'envi ce discours et M. l'abbé Millon nous en voudrait de le complimenter à notre tour. Nous n'y essaierons

pas. Le lecteur trouvera plus loin, *in extenso*, ce morceau de haute éloquence, qui d'ores et déjà est édité en charmante plaquette, attendant, dans nos bureaux, qu'on lui fasse signe de s'envoler aux quatre coins du monde.

Lorsque la messe a pris fin, il est bien près de midi. Les Évêques sont reconduits processionnellement à la résidence des chapelains, devant laquelle ils donnent leur bénédiction à la foule agenouillée. Les cérémonies de la matinée sont terminées; mais l'église, à peine vidée des pèlerins qui assistèrent à la messe, est envahie par ceux-là qui furent moins favorisés. On prie avec ferveur devant l'autel de saint Michel. Il n'y a que de vrais pèlerins ici, en ce jour. Tout l'été, l'on entend dans nos murs la voix de la réclame et l'écho de la banalité; aujourd'hui rien de pareil. La paix règne, entière, et la prière seule a droit de cité.

1. Discours de M. l'abbé Milton : 0 fr. 60 franco. Au profit des œuvres de Saint Michel, pour les Fêtes du Centenaire.



Ampoule trouvée au Mont (XV^e siècle).

La Soirée du 16 octobre

LA GRANDE PROCESSION. — LA BANNIÈRE DE
L'AMORICIÈRE. — LE SALUT DU SAINT-SACREMENT
A LA CROIX DE JÉRUSALEM. — L'ALLOCATION
DE MGR GUÉRARD. — LES VÊPRES.

DÉJÀ, la veille au soir, à l'église, Mgr Guérard avait, en termes fort délicats, remercié son vénéré collègue, Mgr Le Roy, d'avoir bien voulu présider la fête. A la fin du repas, auquel avaient été invités les dignitaires ecclésiastiques, l'Évêque de Coutances, interprétant les sentiments de l'Archange saint Michel, exprima à l'Évêque d'Alinda sa joie et son contentement. « Nous savons, Monseigneur, dit-il en substance, que si vous n'écoutez que vos goûts et les inspirations de votre zèle apostolique, vous retourneriez convertir les nègres de l'Afrique. Mais nous ne jouirions pas de vous, et saint Michel voulait vous avoir pour célébrer son jubilé... Or vous savez que ce que veut saint Michel il l'obtient... Saint Aubert en est témoin... »

« Monseigneur, vous n'aviez pas besoin pour accourir au Mont que l'Archange vous touchât de son doigt redoutable. Il vous a suffi d'écouter l'appel de votre cœur et de vous remémorer vos jours d'enfance... »

Mgr Guérard adresse ensuite un mot aimable à chacun et à tous. Personne n'est oublié.

Mgr Le Roy répond avec beaucoup d'à-propos et de

distinction : « Je vous remercie, Monseigneur, de m'avoir invité à présider cette fête. Comme bien vous le pensez, je suis heureux de retrouver ici des visages connus et aimés. Quant à la fête, elle est vraiment splendide. Je n'en suis point surpris, Monseigneur, puisque c'est vous qui l'avez voulue telle et que vous avez choisi pour l'organiser, votre très distingué vicaire général Lepetit. Ah ! le Mont Saint-Michel ! Il y a longtemps que je l'ai vu pour la première fois. D'abord je le vis de loin. Lorsque ma bonne grand'mère — qui serait bien étonnée de me voir ici aujourd'hui — me conduisait, là-bas sur les hauteurs de Chassilly, elle me montrait le Mont, perdu dans la brume, et me disait : « Mon petit, quand tu seras plus grand et plus sage, on t'y conduira ! » Hélas ! si je devins plus grand, je ne devins guère plus sage. On me conduisit cependant au Mont Saint-Michel... et je n'y fus pas sage. Les flaques d'eau me tentèrent et mal m'en prit... Je connais le Mont et je l'aime ; je suis né à son ombre... J'ai toujours cru que saint Michel me protégeait ; je lui ai voué un culte d'affection et de reconnaissance... J'espère aussi qu'il sauvera la France et que ce Jubilé que nous inaugurons aujourd'hui sera l'aurore des prochains triomphes. »

Le programme indiquait : « A 2 h. 1/4, réunion à l'église. » Ainsi fut fait.

On chante d'abord l'hymne *Calitum Regi*, composée par l'illustre Huet, évêque d'Avranches. Les visites de saint Michel à saint Aubert, les hésitations du pieux prélat, sa décision enfin et son œuvre sont décrits en des strophes si gracieuses et la mélodie en est si douce, si pieuse, qu'à les chanter l'on se prend à rêver du passé lointain et regretté.

Le procession se met en marche, majestueuse, imposante. La bannière et la croix du Pèlerinage prennent la



MONSIEUR GUYARD PARLANT AUX PÈLERINS.

Cliché Leirovost, libraire, Avranches.

tête du cortège. Viennent ensuite les enfants de N.-D. des Champs, puis les hommes, en grand nombre, escorte d'élite autour de la bannière de Lamoricière, sur laquelle est pendue en sautoir l'épée du grand soldat. Ces deux trophées vénérables n'avaient-ils pas leur place toute désignée en cette manifestation de foi et de patriotisme ? Pour les porter, Monseigneur a choisi un brave.

Au matin du 16 octobre, le colonel de Saint-Rémy déposait aux pieds de saint Michel sa croix d'honneur. Quelques jours après, il faisait hommage à l'Archange de sa vaillante épée, de celle-là qu'il n'hésita pas à briser, lorsqu'on voulut l'obliger à forfaire à l'honneur et à trahir ses convictions religieuses.

Monseigneur Guérard ne pouvait choisir un porteur plus digne. Aussi, ce fut aux applaudissements de tous, que devant la Croix de Jérusalem, Sa Grandeur, s'adressant à M. de Saint-Rémy, lui dit : « Mon colonel, le général de Lamoricière serait heureux de voir sa bannière entre vos mains ! »

L'itinéraire de la procession était tracé à rebours de celui de la veille. Après avoir descendu la Grande Rue, les Pèlerins prennent le Rempart à la Tour du Roy. Merveilleux spectacle, aurions-nous envie de répéter encore ! Mais, à quoi bon ? C'est à chaque pas, à chaque détour de la Rue ou du Chemin de Ronde qu'il faudrait nous arrêter. Les chants sont bien nourris. La foule reprend le refrain avec un entrain superbe.

La procession a dépassé le fortin, escalade les degrés qui mènent à la Tour du Nord et défile devant le Calvaire, sans s'arrêter. Toujours plus haut, les deux interminables files montent, jusqu'à la Tour Claudine, puis redescendent le Grand Degré et se rangent autour de la Croix. Il y a là près de trois mille personnes, placées un peu partout, sur les courtines percées de meurtrières, sur

les degrés, sur les tours, dans le chemin des Loges, ou dans l'enclos. Le tableau dépasse en grandeur et en pittoresque tout ce que l'on peut imaginer. Le ciel est voilé ; les sables et les nuages confondent leurs teintes mates et indécises. La brise du large fait claquer drapeaux et bannières.



BÉNÉDICTION DES DEUX ÉVÊQUES AVANT LE DÉPART.

Cliché Lecharpentier.

C'est alors que le Très Saint Sacrement est apporté et que la foule chante l'*O Salutaris*, le *Sub tuum* et le *Tantum ergo*. Puis, au milieu d'un silence saisissant, la bénédiction de Jésus, Roi et Seigneur, descend sur les fronts qui s'inclinent. *Adoremus in aeternum* ! Oui, adorons Jésus, notre Dieu, aujourd'hui et toujours, dans les siècles des siècles ! Rien n'impressionne comme cette clameur

d'amour succédant au recueillement d'une bénédiction.

Monseigneur Guérard s'est retourné vers la foule massée autour de lui : « Mes Frères, dit-il, je ne veux pas que nous nous séparions avant d'avoir tiré les leçons de cette inoubliable journée. Au soir d'une victoire, Napoléon disait à ses soldats : « Je suis content de vous. » Je n'aurai pas l'orgueil de vous répéter la même parole; mais je puis vous dire et je vous dis : « Je suis fier de vous. » La manifestation que vous venez de faire me prouve que votre foi est bien vivante, et que votre cœur sait vibrer quand on lui parle de saint Michel. C'est bien ! Mais cette manifestation serait illusoire et vaine, si vous n'étiez décidés à mener désormais, chez vous, dans vos familles, dans vos paroisses, une vie plus chrétienne, si possible, c'est-à-dire plus dévouée à N.-S. Jésus-Christ. Notre vie est à Dieu. Nous la lui devons. Prenons bien garde de lui en soustraire quoi que ce soit. N'empiétons pas sur les droits divins et soyons résolus à tous les sacrifices plutôt que de livrer nos consciences ou celles de nos enfants pour de misérables intérêts ou la satisfaction de passions inavouables... Prenons, aux pieds de saint Michel, l'engagement formel d'être, à son exemple, les champions intrépides des droits de Dieu. Soyons sans peur et nous serons sans reproche. L'avenir nous appartient puisque Dieu est avec nous. Saint Michel nous protégera. Nous l'avons bien célébré aujourd'hui; nous le fêterons encore dans nos prochaines cérémonies; nous le priérons avec ferveur, et Lui, si puissant sur le cœur de Dieu, nous obtiendra la force et la victoire. »

Il est à peine besoin de faire observer que les paroles de l'Évêque de Coutances que nous venons de résumer de façon imparfaite, produisirent sur l'assistance une impression profonde.

Les chanteurs entonnent alors les invocations à saint

Michel, puis le cantique populaire « Saint Michel, à notre secours ! », pendant que la foule se disperse.

Il est trois heures et demie. Beaucoup de pèlerins doivent reprendre le train, mais beaucoup restent encore qui s'en vont prier dans l'église. A quatre heures, les



LE DÉPART A LA FIN DE LA CÉRÉMONIE.

Gliché Lecharpentier.

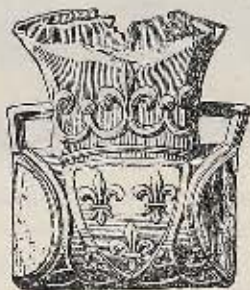
paroissiens de N.-D.-des-Champs chantent les vêpres, puis, eux aussi, quittent le Mont.

A cinq heures et demie, les Évêques se rendent à l'église où les pèlerins sont rassemblés, pour le chant des secondes vêpres solennelles. Mgr Le Roy préside et donne une dernière bénédiction du Saint Sacrement qui clôture la journée.

Mgr Guérard, au comble de la joie, laisse déborder son cœur paternel et remercie encore une fois les fidèles; il félicite les Montois, qui ont si bien décoré leurs maisons; enfin il demande à tous de prier pour son collègue Mgr Le Roy et pour ses œuvres, pour l'éloquent prédicateur de la journée et pour le savant aussi modeste que distingué (1), qu'il a été heureux de voir assister à la fête. A toutes ces intentions, Sa Grandeur récite un *Pater* et un *Ave*, suivis de l'invocation à saint Michel.

Au dehors, la pluie commençait à tomber. En hâte, drapeaux et tentures ont été enlevés. L'ange tutélaire du Mont avait écarté les nuages, tant que la fête avait duré. Maintenant il les laissait suivre leur cours.....

1. M. l'abbé Bossebœuf, archiviste du diocèse de Tours.



Ampoule trouvée au Mont (xv^e siècle)

Conclusion

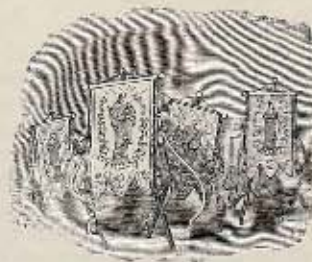
MAIS est-il permis de conclure?

Le centenaire ne fait que s'ouvrir; la première fête seule a vu le déclin de son jour radieux, et ce jour est l'aurore d'une série de solennelles cérémonies que Mgr l'Évêque de Coutances a voulu glorieuses et qui le seront, s'il plaît à Dieu, non moins fructueuses à la piété catholique.

La France a été convoquée : la France viendra. L'élan est donné, il faut que le mouvement se poursuive et s'accroisse. C'est notre vœu et c'est aussi notre conclusion.

Déjà nous pouvons dire qu'une douzaine de grands pèlerinages sont annoncés pour le printemps prochain, et ce nous est le gage assuré de nombreuses et brillantes journées.

RANULPHE.





DISCOURS

PRONONCÉ DANS LE SANCTUAIRE DU MONT SAINT-MICHEL

PAR

M. L'ABBÉ MILLON,

DU CLERGÉ DE RENNES,

LE 16 OCTOBRE 1908, EN LA SOÛLENNITÉ

DE L'APPARITION DE SAINT MICHEL

A SAINT AUBERT,

OUVERTURE DU 12^e CENTENAIRE

DU MONT SAINT-MICHEL.

*« Elegi et sanctificavi locum istum, ut
sit nomen meum ibi in sempiternum.*

J'ai choisi ce lieu et je l'ai sanctifié
pour que mon nom y demeure à
jamais.

(II Paralipomènes, VII, 16.)

MESSEIGNEURS,

MES FRÈRES,

Le mot hasard est français, mais il n'est pas chrétien; et si l'athée cherche à expliquer ce qui se passe par des causes naturelles, le croyant se plaît à constater dans tous les événements quels qu'ils soient, l'intervention d'une Providence infiniment juste et miséricordieuse. C'est elle qui, de temps en temps, suscite des hommes dont le génie puissant et les vertus éclatantes font l'admiration des âges; c'est elle aussi qui choisit un coin de terre ignoré, un petit village de Saône-et-Loire par exemple

ou une grotte des Pyrénées, pour y répandre ses bienfaits et y manifester sa gloire.

Parmi ces lieux privilégiés, il n'en est pas de plus célèbre que le rocher sur lequel nous sommes réunis. Les artistes ont vanté sa situation pittoresque, les historiens ont fouillé ses archives, les archéologues ont étudié son architecture, et il semble après tant de savants travaux qu'on devrait se taire parce qu'il n'y a plus rien à glaner. Et pourtant c'est du Mont Saint-Michel que je viens vous parler aujourd'hui. Je voudrais, en jetant un rapide coup d'œil sur son passé, vous montrer que Dieu a eu pour lui des attentions particulières, qu'il l'a toujours couvert de sa protection, et vous prouver par là que de toute éternité la pensée divine l'avait prédestiné à être un sanctuaire illustre et spécialement béni. Cette merveilleuse histoire, vous en connaissez tous les épisodes, on vous en a raconté tous les détails. En l'abordant à mon tour, mon but, qui sera mon excuse, est d'offrir au céleste Archange un faible témoignage de mon amour, et l'amour, vous le savez, n'a qu'un mot, « un mot qu'on redit sans cesse, mais qu'on ne répète jamais ».

MONSEIGNEUR,

En foulant le sol de votre diocèse, je me suis rappelé qu'un jour, il y a longtemps déjà, je me promenais à Rennes avec un officier en retraite, et comme, avec la naïveté de la jeunesse, je lui demandai s'il n'avait pas trop souffert de voir ses trois fils revêtir l'habit ecclésiastique, il se redressa fièrement et me répondit : « Le sacerdoce, mon ami, est le plus beau de tous les régiments. » Ce vaillant, cet admirable chrétien était votre vénéré père, Monseigneur, et vous êtes devenu l'un des chefs, l'un des généraux de ce régiment d'élite. Si je me suis permis d'évoquer devant vous ce souvenir, c'est parce que j'étais sûr d'aller droit à votre cœur, et aussi pour ne pas oublier que ce n'est qu'à votre paternelle affection que je dois, moi, simple soldat, le périlleux honneur de prendre la parole en cette solennelle cérémonie.

I

Comme tous les herceaux, celui de ce rocher fut entouré de voiles, et ces voiles ne se déchirèrent qu'au début du VIII^e siècle. Pour essayer de les soulever il nous faut interroger la tradition qui projette parfois quelques lueurs indécises sur les obscurités des temps lointains.

Ce qui est certain, c'est qu'à l'aurore de notre ère une immense forêt, la forêt de Scissy, couvrait toute cette région de ses ombres impénétrables et s'étendait peut-être au-delà de nos continents actuels. Au-dessus des broussailles, plus haut que les chênes,

une cime sauvage, dénudée, s'élevait et, dit un ancien auteur, « parce qu'elle avait la forme d'un mausolée, on lui donna le nom de Mont Tombe ». Quels en furent les premiers occupants? Les Celtes d'abord, s'il est vrai que deux menhirs se dressaient à son sommet; les Romains ensuite, s'il est exact qu'on y ait trouvé des monnaies impériales et des débris de mosaïque; toujours est-il qu'on peut affirmer que l'idolâtrie y régna en souveraine et en maîtresse. C'était en effet l'usage, à ces époques reculées, de consacrer les pics isolés à des divinités païennes et, plus tard, l'Église devait purifier tous ces lieux souillés en les plaçant sous le vocable de son grand archange, comme au Puy-en-Velay, à Brasparts dans le Finistère et à Carnac, pour ne citer que ceux-là.

Franchissons quelques siècles, et voilà que dans le pays une double évolution, l'une morale, l'autre physique, s'est opérée. Le paganisme a été vaincu et, dans ces grottes toutes vibrantes encore d'hymnes sacrilèges en l'honneur de Jupiter ou d'Hercule, de pieux ermites, des anachorètes chantent les louanges d'un Dieu unique, d'un Dieu mort sur une croix. La mer, elle, toujours insatiable, toujours conquérante, a reculé les bornes de son empire : petit à petit elle a rongé le terrain marécageux, lentement les uns après les autres elle a déraciné les arbres de la forêt, et maintenant entre les falaises de Cancale et de Granville elle forme une vaste baie de vingt lieues carrées, un lac grandiose. Je dis lentement, mes Frères, car le cataclysme, la prétendue marée de 709 n'est qu'une légende; des documents peu connus prouvent péremptoirement que ce changement fut une paisible, une heureuse transformation, et non une calamité soudaine et sans exemple.

Les choses en étaient là quand, en 708, au mois d'octobre, il y a aujourd'hui même douze cents ans, saint Michel se montre à Aubert, évêque d'Avranches, et de la part du Très-Haut lui ordonne de construire un temple sur le Mont Tombe. Eh quoi!... un temple sur ce rocher stérile, inculte!... un temple sur cet îlot battu de toutes parts par des vagues furieuses!... mais ce serait la plus chimérique des entreprises!... mais ce serait de la folie!... Et le pontife hésite. Un peu plus tard l'Archange renouvelle ses instances, son appel se fait plus pressant; et le pontife hésite encore. N'a-t-il pas dans les Livres sacrés lu ce sage conseil : « Ne croyez point à tous les esprits, mais éprouvez-les pour voir s'ils sont de Dieu ». Enfin une troisième fois le Prince de la milice céleste lui apparaît et, pour lui persuader qu'il n'est pas le jouet d'un rêve, pour triompher de sa prudence exagérée, il étend la main et imprime dans sa tête la marque de son doigt. Immédiatement saint Aubert se met à l'œuvre, bâtit une chapelle ronde pouvant contenir environ cent personnes, et pour assurer le service divin y établit une collégiale de douze chanoines.

Désormais l'histoire du Mont Tombe est finie, celle du Mont Saint-Michel commence. Son principe est un attonnement miraculeux; son origine, un crâne conservé près d'ici et qui porte une mystérieuse empreinte. En présence de ce fait indéniable, le scepticisme ne daigne pas l'étudier de peur d'être convaincu : il sourit et passe. La science ne peut pas l'expliquer; elle se tait et son silence est déjà un hommage. Et nous, mes Frères, quelle sera notre attitude?... Nous que les mots de miracle et de mystère n'effraient pas, nous nous inclinons respectueusement devant cette relique et nous bénissons la Toute-Puissance divine qui, par trois fois abaissa le ciel jusqu'à la terre pour implanter ici le culte du plus glorieux de ses anges.

II

Quand d'elle-même la Providence sème un grain de sénevé, il ne tarde pas à devenir un grand arbre et il faut maintenant précipiter notre course pour résumer seulement tout ce que les siècles ont accumulé sur cette montagne de magnificences et de prodiges.

Sa réputation s'étendit avec une telle rapidité, le pèlerinage prit de bonne heure une telle extension qu'après deux cent cinquante ans d'existence la collégiale fondée par saint Aubert fut jugée insuffisante. En 966, Richard I, duc de Normandie, de concert avec l'archevêque de Rouen, la remplaça par des Bénédictins qui demeurèrent là, fidèles à leur poste, jusqu'à la Révolution. Le Moyen Âge aimait les moines, parce qu'il savait les apprécier; il pensait qu'ayant été à la peine il était convenable qu'ils fussent à l'honneur. Une charte, approuvée par le roi Lothaire, conféra à ceux-ci les mêmes privilèges qu'aux seigneurs féodaux : ils avaient droit de haute et de basse justice.

De nos jours, hélas ! il n'en est plus ainsi; il n'y a pas d'insultes qu'on ne leur jette à la face, il n'y a pas de turpitudes dont on ne les salisse; on les a accusés sans motifs, condamnés sans preuves, on les a exilés au mépris de tous les codes et de tous les droits. Faut-il les justifier?... Ce serait leur faire injure. Faut-il les défendre?... Ce serait vous faire injure à vous aussi, n'est-ce pas, mes Frères? Et puis du reste, à quoi bon?... N'avons-nous pas ici, sous les yeux, la plus éloquente de toutes les réponses à ces infâmes calomnies ! Ce dont les moines étaient capables, ce qu'ils ont su accomplir... regardez !

Regardez cette basilique : cette nef romane dont la mystique obscurité semble servir de vestibule à ce chœur éblouissant composé de trois zones, où le gothique complique ses lignes, contourne en caprices ses dessins géométriques, assouplit ses nervures pour atteindre la perfection suprême du luxé et de la fan-

taisie. Regardez cette forêt de clochetons et d'aiguilles, cette abside extérieure d'où s'élança, au-dessus du granit fleuri et des galeries découpées qui se profilent en une guirlande de chêne et de laurier tout autour de l'édifice, cet arc-boutant ciselé à jour, qu'on a si bien nommé l'escalier de dentelle.

Et comme à cette masse énorme il fallait de robustes assises, regardez ce qui lui tient lieu de piédestal : cette *Crypte des Gros Piliers* dont les arêtes saillantes, selon un mot très juste, « se ramifient, tendues ainsi que des ailes de chauves-souris » ; le *Promenoir*, les *Catacombes*, la *Chapelle Saint-Etienne*, les *Cryptes de N.-D. sous Terre et de l'Aquilon*.

Et comme il fallait à la basilique, — car elle est le centre de tout, — un appui au Nord, regardez la Merveille : ce cloître quadrilatère irrégulier avec ses cent trente-quatre colonnettes, de granitelle rose, couronnées de tympans ajourés avec une délicatesse infinie, jardin féerique élevé à 300 pieds au-dessus du niveau des grèves ; la *Salle des Chevaliers*, le plus superbe vaisseau gothique qui soit au monde, le *Réfectoire*, le *Dortoir*, la *Salle des Aumônes*, le *Cellier*.

Est-ce tout, mes Frères ? Non. L'abbaye est constituée, mais, par sa situation géographique, par ses avantages stratégiques qui la rendent pour ainsi dire inexpugnable, elle paraît lancer à l'ennemi héréditaire, à l'Anglais, un perpétuel défi ; il faut qu'elle oppose une résistance aux envahissements étrangers, il faut qu'elle devienne une citadelle. Et voilà qu'on n'y accède plus que par un étroit passage défendu par trois portes, celle de la Bayolle, celle de la Barbacane et celle du Roi ; voilà que l'entrée du monastère est protégée par le Châtelet, que l'on pourrait comparer à deux canons géants posés sur leurs culasses et braquant vers les nuages leurs gueules crénelées ; voilà qu'une formidable enceinte se déploie. Appuyée sur neuf tours, elle suit les caprices du rocher, se projette ou s'enfonce, monte ou descend selon les mouvements de la falaise, se développant sur les points accessibles, s'arrêtant là où elle serait inutile. Désormais l'ordre de chevalerie, créé en 1469 par Louis XI, pourra s'y fortifier ; désormais la population « qui trouvait qu'il faisait bon vivre sous la crosse » y sera à l'abri.

Et maintenant, mes Frères, si vous embrassez d'un coup d'œil tout l'ensemble de ces constructions gigantesques, ne vous semble-t-il pas être en face d'un problème ? Comment pourrez-vous l'expliquer ? Est-ce par la générosité des princes ? Est-ce par le génie audacieux et la persévérante énergie de ces cinquante abbés qui y usèrent leur vie de 966 à 1789, depuis Maynard jusqu'à Mgr de Montmorency-Laval ? Sans doute, il faut en tenir compte et le tribut d'éloges qu'on leur doit ne dépassera jamais leurs mérites, mais au-dessus des moyens humains il y a autre chose. Quel est le mobile qui a poussé ces hommes à porter à de telles hauteurs ces blocs énormes, à les tailler, à les fouiller, à les fleurir,

à les épanouir ? Par quel miracle ont-ils assis là-haut ces murailles colossales, ces tours audacieuses, ces clochetons aux dentelures transparentes ?

La clef du problème, la solution de l'énigme la voici : « La foi, dit l'Évangile, peut transporter les montagnes. » Oui, c'est la foi qui a accumulé tant de chefs-d'œuvre ; oui, c'est la foi qui a amené de si loin tant de milliers de pierres et qui les a dressées en équilibre au milieu des flots ; c'est la foi seule qui a pu attacher aux flancs de la montagne archangélique, en face de l'Aquilon et debout devant la chrétienté, cet incomparable ex-voto pour l'offrir à l'archange blond cuirassé d'or », à saint Michel, ange gardien de l'Église et patron séculaire de la France.

III

Garanti par une puissance céleste, par les prières de ses moines et les armes de ses chevaliers, ce formidable entassement d'édifices couronnant une pyramide de granit inspirait à l'univers un sentiment de respect profond mêlé de crainte. On eût pu croire que, bravant les injures du temps et des hommes, rien ne viendrait troubler sa paix serene ; mais ce serait étrangement méconnaître les vues providentielles. Dieu, en effet, traite toutes ses œuvres quelles qu'elles soient, les monuments et les âmes, de la même façon : il les épure dans le creuset des souffrances, les timbre de son cachet, la croix, et consolide leur base avec un ciment de soupirs, de larmes et de sang. Nous avons vu la gloire du mont Saint-Michel, son Thabor ; voyons son Calvaire.

Sous Roger 1^{er}, la nef s'éroule et, en 1421, le chœur roman s'effondre à son tour. Puis, c'est la foudre qui, à cinq reprises différentes, y allume des incendies. Celui de 1300 fut particulièrement terrible : il détruisit les voûtes, le toit de l'église et s'étendit jusqu'à la ville qui devint la proie des flammes. Puis, ce sont des sièges, des attaques, des assauts qui, pendant la guerre de Cent Ans et les guerres de religion, se succèdent, par terre et par mer, sans discontinuer, sans relâche. Ah !... on ne parlait pas alors d'entente cordiale ; dans maintes et maintes batailles les Anglais sont repoussés, vaincus ; en 1434, ils étaient 8000 contre 119 chevaliers. Puis, c'est la trahison qui apparaît avec son masque vil et hideux. Un Montgommery essaie par ruse de s'introduire dans la place et un autre — ayons le courage de l'avouer — un prêtre, portant la crosse et la mitre abbatiales, passe à l'ennemi. Ne nous en étonnons pas trop ; dans le collège apostolique il y avait bien un traître, et celui-là, Robert Jolivet, avait déjà fait ses preuves, il était capable de tout, puisqu'il avait été l'un des juges de Jehanne, la Lorraine.

Après cela les épreuves sont-elles enfin terminées, le calice a-t-il été vidé jusqu'à la lie ? Non, non ; il reste encore quelques

gouttes au fond et ce sont les plus amères. Le cyclône révolutionnaire a chassé les moines et pillé le monastère. La Convention s'en empare et, se rappelant des cachots de Louis XI, y établit une prison. Les gouvernements qui suivent, le premier Empire, la Restauration, la Monarchie de 1830 y entassent des conspirateurs et des instigateurs d'émeutes; les hymnes sacrés sont remplacés par des chansons obscènes, le sacrilège est commis, « *consummatum est!* »

Vous le croyez, mes Frères!... Vous croyez que c'est la fin de cette abbaye qui a eu à lutter contre les ébranlements, les incendies, contre la barbarie réfléchie des hommes et la rage aveugle des éléments!... Vous croyez qu'il est mort ce sanctuaire que l'on a transformé en atelier, où les cloîtres sont vides, déserts, où tout a été souillé, sali, profané!... Vous le croyez... mais oubliez-vous donc que le *Consummatum est* n'a précédé que de quelques heures seulement la résurrection?... Oubliez-vous donc les inéluctables revanches du Tout-Puissant?...

Moi, je franchis par la pensée non pas quelques siècles mais quelques années, et savez-vous ce que je vois?... savez-vous ce que je vois en 1877?... Je vois des banderoles et des oriflammes claquer au vent; je vois des foules innombrables se diriger vers un même point à travers les grèves; je vois, au milieu d'acclamations enthousiastes, onze prélats, douze cents prêtres et vingt-cinq mille fidèles déposer solennellement une couronne d'or sur le front de l'illustre Archange. Le Mont Saint-Michel a reconquis sa place d'honneur dans l'estime du monde. Et je me dis que, si un doigt céleste s'est posé naguère sur le crâne de l'évêque d'Avranches, il y en a un autre, un doigt divin, qui a triomphé de tous les obstacles, réparé toutes les ruines, et j'en conclus : « *Digitus Dei est hic* — Le Doigt de Dieu est ici ».

Et maintenant, mes Frères, maintenant que la tempête sévit sur cette terre bénie comme partout ailleurs et que nos statues ont été descendues de leurs socles respectés; maintenant que nous sommes forcés de nous réfugier, presque de nous cacher, dans cette si pieuse mais trop petite église, allons-nous pour cela nous abandonner au découragement et pleurer comme ceux qui n'ont plus d'espérance?... Ah! il me semble que ce serait plus qu'une lâcheté, ce serait un crime; il me semble que toutes les pierres se dresseraient contre nous et qu'elles nous crieraient :

« Souvenez-vous qu'un miracle nous a amenés sur ce rocher et qu'il a fallu une suite de miracles pour que nous y soyons encore debout.

« Souvenez-vous que de saints abbés, de puissants ducs, de valeureux capitaines nous ont choisis pour abriter leurs sépultures et que, dans le silence des nuits, nos arceaux gothiques, nos voûtes séculaires ont entendu passer d'angéliques et harmonieuses symphonies.

« Souvenez-vous que nous avons vu défilier toutes les nations de l'Europe chrétienne et que nous avons été foulées par les pieds de tous les rois depuis Childébert, Charlemagne et saint Louis, jusqu'à François 1^{er}, Charles IX et Louis XV.

« Souvenez-vous que cette montagne était autrefois « la Jérusalem de l'Occident » et que les routes qui y conduisaient s'appelaient « les chemins du Paradis ». C'est une terre sainte, une terre sacrée, qui a été élue et sanctifiée pour que le nom du vainqueur de Lucifer y demeure à jamais. Ce que Dieu garde est bien gardé ».

Telle est notre foi, n'est-il pas vrai, mes Frères, et c'est pour l'affirmer que nous sommes réunis en ce jour solennel. Nous croyons à cette prophétique parole d'un évêque de Coutances, votre vénéré prédécesseur, Monseigneur : « Le Mont Saint-Michel est trop auguste pour descendre au rang d'un simple musée. » Nous croyons qu'il est le plus ancien, le plus illustre de nos pèlerinages nationaux; qu'il est et restera le pèlerinage aimé de ceux qui ne désespèrent pas de la France, de ses immortelles destinées, et c'est pourquoi, nous tournant vers le grand ambassadeur du Très-Haut, nous osons lui adresser cette prière :

« O céleste Archange, si votre pouvoir est presque sans limites, pourquoi notre confiance en vous ne serait-elle pas sans bornes?

« Ayez pitié de notre détresse, ô vous qui tenez entre vos mains un glaive et qui vous en êtes si souvent servi pour défendre vos serviteurs.

« Ayez pitié de nos soupirs, ô vous qui êtes allé au combat, pour venger la fière devise que nous voyons partout écrite sur vos étendards.

« Brandissez-le encore une fois, ce glaive fulgurant, contre la haine et l'injustice; poussez encore une fois ce noble cri de guerre « *Quis ut Deus?* », afin qu'à la nuit sombre où nous nous débatons succède une radieuse aurore et que, sauvés enfin et reconnaissants, nous puissions bientôt, là-haut, dans votre vrai temple, dans votre basilique aérienne, entonner en votre honneur un chant de gloire, de triomphe et de liberté. »





Aux Associés de l'Archiconfrérie universelle
de saint Michel.

BULLETIN

Chaque lundi de décembre, une messe sera célébrée dans le sanctuaire du Mont-Saint-Michel pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.

Le samedi 5, une messe sera dite pour les zélateurs et zélatrices et les bienfaiteurs des Œuvres de Saint-Michel.

* * *

La neuvaine mensuelle générale nous réunira tous, du 7 au 15 décembre, pour supplier Notre-Seigneur de pardonner au monde les offenses de l'année qui va finir. C'est donc en esprit de réparation que nous voulons faire cette neuvaine, sous les auspices de Marie-Immaculée, la Vierge de Lourdes et de la Salette, et de saint Michel, l'ange de la Miséricorde.

* * *

Indulgence plénière le jour de Noël.

Indulgence plénière pendant la neuvaine ou l'un des huit jours suivants.

AVIS A NOS ZÉLATEURS ET ZÉLATRICES

I. — La présente livraison des *Annales*, qui donne le compte rendu illustré et complet de la fête du 16 octobre,

mérite d'être propagée. Nous tenons à la disposition de nos zélateurs et zélatrices autant d'exemplaires qu'ils voudront. Le tirage a été augmenté considérablement. Nous espérons que cette semence, — qui coûte bien cher — produira au centuple ! A la gloire de saint Michel !

II. — Prière de lire attentivement les pages 2, 3 et 4 de la couverture de la présente livraison et en particulier ce qui concerne les *images en couleurs*.

III. — Pourquoi nos amis ne se mêleraient-ils pas, eux-mêmes, de faire un peu de réclame pour saint Michel ? La réclame est passée dans nos mœurs. Sachons en user pour la bonne cause.

Je suppose que vous avez sous la main un bon journal, très répandu. Demandez-lui de recommander les *Annales du Mont-Saint-Michel* (abonnement 2 fr. par an). Priez-le d'annoncer soit la *Médaille-Apparition*, soit les *Cartes Postales du Mont-Saint-Michel dans le passé*, soit les *Images en couleurs*, etc... Si vous avez, pour ce, un petit sacrifice pécuniaire ou une démarche à faire, ne pouvez-vous vous les imposer POUR SAINT MICHEL ?

Empruntez aux *Annales* un article (tout ou partie), et priez votre journal d'insérer en mentionnant et recommandant la source, c'est-à-dire les *Annales*.

La bonne volonté, au service de Dieu, accomplit des prodiges.





CHRONIQUE MONTOISE

Le Pèlerinage de Quettreville Les Pèlerinages prochains

DE la *Semaine religieuse* de Coutances le compte rendu suivant :

Après les fêtes du 16 octobre au vénéré sanctuaire de l'Archange, le premier pèlerinage organisé au début de l'année jubilaire a été celui de la paroisse de Quettreville, le jeudi 29 octobre. Cent vingt pèlerins avaient répondu à l'appel de M. le Curé. Favorisés par un temps splendide, ils arrivèrent au pied de la sainte Montagne à 8 h. 1/2. Le clergé du sanctuaire les y attendait. La procession s'organise et se rend à l'église au chant du cantique : *Saint Michel, à votre puissance.*

M. le Curé célèbre la messe, pendant laquelle sont exécutés des chants variés. Après l'Évangile, un des chapelains adresse à l'assistance une instruction dans laquelle il retrace l'histoire de saint Michel à travers les âges; il nous redit les grâces signalées dues à son intervention et nous engage à ne pas désespérer de l'avenir. La France, le diocèse et l'Église l'ont pour protecteur, et s'il a su défendre les droits de Dieu et refouler les anges rebelles dans les profondeurs de l'enfer, il saura manifester son pouvoir à l'heure où tout semblera perdu.

Après avoir fait le tour des remparts et visité le musée, nos pèlerins vont réparer leurs forces. Une fois restaurés, ils entreprennent la visite de l'Abbaye et de ses merveilles.

Le salut du T.-S. Sacrement clôture cette belle journée, et chacun quitte à regret ce lieu béni pour reprendre le chemin de Quettreville. Tout le long du voyage ce ne sont que chants de cantiques

et d'hymnes sacrés. On sent que tous sont heureux et emportent de ce pèlerinage un souvenir délicieux. D'ailleurs, du départ au retour, aucun nuage n'est venu assombrir cette belle journée.

L'exemple est donné. Tout le diocèse tiendra à honneur de venir à son tour à Saint-Michel du Mont-Tombe. X.

* *

La prédiction du chroniqueur Quettrevillais est en voie de réalisation. On a lu, d'autre part, que plusieurs pèlerinages sont d'ores et déjà annoncés. Pour les seuls mois de mai, il convient de citer en première ligne un pèlerinage d'hommes de Paris (23 mai) et les pèlerinages de Cherbourg, Coutances, Carentan, Granville, Sartilly, Tessy-sur-Vire, Périers, Saint-Sauveur-Lendelin, Villedieu, etc... Carentan, Avranches et Torigny-sur-Vire viendront au commencement de juin; La Haye-du-Puits, en mai ou septembre, etc...

Enfin nous lisons dans le *Bulletin de la Fédération de la Jeunesse catholique de la Manche*, la communication suivante, émanant du Comité directeur :

« Notre second Congrès sera transformé, avec l'entière approbation de Mgr l'Évêque, en PÈLERINAGE RÉGIONAL et même NATIONAL au MONT-SAINT-MICHEL. Ce Pèlerinage est fixé au 25 juillet afin que nos amis des Collèges et les étudiants puissent y prendre part. »

* *

A propos de l'organisation des Pèlerinages, nous croyons devoir reproduire ici certains avis que nous publions naguère à l'adresse de nos confrères de la Manche, par l'intermédiaire de la *Semaine religieuse* de Coutances. Ces avis ont une grande importance; nous prions les organisateurs de bien vouloir s'y conformer.

L'appel de Monseigneur l'Évêque conviant les fidèles à la célébration du XII^e Centenaire du Mont-Saint-Michel nous a déjà valu l'annonce de nombreux pèlerinages.

Dans la correspondance échangée à ce sujet, une seule objection a été formulée; elle l'a été — on devait s'y attendre — par nos frères de Normandie : « Nous irons au sanctuaire jumeau; mais où nous mettez-vous ? »

La meilleure des réponses eût été : « Nous vous mettrons à votre vraie place là-haut, dans la basilique des Bénédictins. » En attendant une journée du ciel à laquelle il ne faut jamais renoncer, voici une solution qui, pour être moins joyeuse, donne pourtant des satisfactions immédiates et rassurantes. Nos chers pèlerins, et surtout nos zèles chefs de groupes, devront s'en pénétrer :

1^o Notre église paroissiale est un petit mais bien pieux sanctuaire, où plusieurs centaines peuvent tenir. Attribué, à tour de rôle, à tel pèlerinage, il verra passer au cours d'une seule journée plusieurs milliers de fidèles.

2^o Les jardins et l'esplanade, dits « Croix de Jérusalem, » seront gracieusement aménagés pour permettre aux pèlerins, dès le prochain printemps, d'y entendre des messes et des instructions, comme aux beaux jours de la résurrection du pèlerinage.

3^o Dans ce cadre unique au monde, nous organiserons toutes les processions qu'on voudra, avec des itinéraires variés, comprenant tantôt la rue de la Ville avec l'église paroissiale, tantôt la voie qui borde les murs d'enceinte de l'abbaye avec la Croix de Jérusalem, tantôt les admirables remparts soit avec l'église, soit avec la Croix.

4^o De préférence, les pèlerins sont conviés à nos grandes fêtes. Cependant bon accueil sera réservé à qui choisira une date différente; et telle ville, tel doyenné faisant éléction d'une autre journée sauront la rendre également glorieuse.

5^o Dans tous les cas, les chefs de groupes, comprenant que de la bonne organisation dépend le succès du Centenaire, voudront bien :

(a) Informer la Direction au plus tôt, un mois au moins à l'avance, de leurs projets bien précisés ;

(b) Indiquer, au moins approximativement, le nombre de pèlerins sur lequel ils comptent ;

(c) Formuler leurs désirs concernant le jour et l'heure de leur venue au Mont, et l'emploi religieux de leur temps ;

(d) Attendre la réponse ferme de la Direction avant de porter eux-mêmes à leurs groupes une décision ferme ;

(e) se conformer au programme adopté de concert, comme s'y conformeront M.M. les Chapelains.

6^o La Direction des Œuvres n'a d'autre visée que celle de procurer la gloire de saint Michel et la joie de ses pèlerins; elle répondra donc avec empressement et bonheur à toute demande de renseignements ;

7^o D'autres détails très précis seront fournis avant la date du 8 mai 1909, par l'organe des *Annales*.



ACTIONS DE GRACES

Aude. — Je vous prie de célébrer une messe et faire brûler une lampe pour remercier saint Michel de deux grâces obtenues. E. M.

Aveyron. — Faites brûler un cierge en reconnaissance d'une grâce obtenue par une Association. E. M.

Calvados. — Un étudiant remercie saint Michel et les saints anges de leur protection dans ses examens. V. B.

Prière de dire une messe et faire brûler un cierge en reconnaissance d'une grâce temporelle obtenue. M. P.

Ille-et-Vilaine. — Veuillez dire une messe en l'honneur de la sainte Vierge et saint Michel qui m'ont exaucé dans mes entreprises. G. B.

Finistère. — Actions de grâces à saint Michel pour le succès des examens. S. L. de G.

Actions de grâces à saint Michel pour le succès d'un examen, pour la protection accordée à un jeune soldat, et pour la prospérité d'une communauté. S^r A. M.

Hérault. — Je ne serai jamais assez reconnaissant envers le saint Archevêque de la grâce qu'il m'a obtenue. Une neuvaine de messes. M. P.

Loire-Inférieure. — Une messe en l'honneur de saint Michel pour le remerciement d'une grâce temporelle obtenue par son intercession. B.

Une messe d'action de grâces pour le succès d'un examen. Vve B.

Maine-et-Loire. — Actions de grâces à saint Michel pour le succès des examens. M. J.

Manche. — Mon petit-fils vient de subir avec succès ses examens. Dites une messe et faites brûler un cierge en l'honneur de saint Michel. A. L.

Nièvre. — Une messe d'actions de grâces à saint Michel. V^{re} N.
Je vous demande une messe d'action de grâces à saint Michel. V^{re} C. C.

Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, au jugement infallible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Seine. — Une famille remercie saint Michel de plusieurs grâces obtenues.
E. D.

Saint Michel nous ayant obtenu, le jour anniversaire de son apparition, une grâce vivement demandée, nous tenons à signaler notre reconnaissance.

M. V^o B.

Seine-Inférieure. — Actions de grâces pour une conversion obtenue par l'intercession de saint Michel.
E. H.

Veuillez dire une messe d'actions de grâces à saint Michel pour le remerciement de la protection accordée à notre maison pendant l'année scolaire.

E. D.

Tarn. — Une messe d'actions de grâces pour une faveur obtenue.

L. P.

Belgique. — Je suis si redevable à saint Michel ! Publiez ma reconnaissance.
S^r M. B.

Lorraine. — Ci-joint une offrande à saint Michel en reconnaissance de grâces signalées.
J. V.

Belgique. — Merci à saint Michel pour le succès de nos élections.

V^{rs} S.

Suisse. — Merci à saint Michel pour diverses faveurs temporelles et spirituelles obtenues par son intercession.
C. C.



Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Aube. — Ville-sur-Terre : M^{me} Jolain, née Victoire Aubertin.

Calvados. — Honfleur : M^{me} Clémence Mousset.

Côtes du Nord. — Saint-Brieuc : M. Guillaume Brochard. — Guingamp : M^l Michel.

Finistère. — Brest : M^{me} Bergot. — Quimper : M^{me} Paugan.

Gard. — Le Trescol : M^{me} veuve S. Ivis Brousson.

Haute-Garonne. — Toulouse : M^{me} Marie Lefebvre; M^{me} Zoé Fradère; M^{me} veuve Antoinette Dorand.

Gers. — Lectoure : M^{me} Félicie Dubarry.

Hérault. — Montpellier : M. le comte de Serres de Masplat; M^{me} Honorine Brousseau.

Ile-et-Vilaine. — Saint-Malo : M^{me} Elisa Portalier. — Argentré-du-Plessis : M^{me} Hognais.

Isère. — Grenoble : M. Claude Charaux. — Pont-de-Beauvoisin : Sœur Madeleine de Pazy.

Landes. — Dax : M. Edmond Parage, élève de l'Institution Notre-Dame.

Loire. — Roanne : M^{me} A. Rozier, très dévouée célibataire.

Loire-Inférieure. — Nantes : M. Louis Balloin; M^{me} veuve Audap; M^{me} veuve Laurence.

Loiret. — Orléans : M^{me} Elie Urbain, née Irène Lambron; M^l Thérèse Moulin.

Maine-et-Loire. — Montjean : M. et M^{me} Toubiane.

Manche. — Cherbourg : M. Pinçon du Sel des Monts. — Ducey : M^l Victoire Bessard. — Saint-Martin des Champs : M^{me} Jeanne Papy; M^{me} veuve Billard, née Marie Leroux. — Saint-Sauveur de Pierrepont : M^{me} veuve Anvray.

Meurthe-et-Moselle. — Nancy : M^{lle} Thérèse Schennebecker.
Nièvre. — Le Rompois : M^{me} Marie Hamage.
Basses-Pyrénées. — Anglet : Sœur Marie-Isidore; Sœur Cécile.
— Bétharram : R. P. Léopold Fargues; R. P. P. E. Encasteigt.
Rhône. — Souzy : M^{lle} Antoinette Morel, *célatrice*. — Villeurbanne :
Sœur Anne de Jésus du Saint-Rosaire.
Sarthe. — Auvers-le-Hamon : M^{me} veuve Leroyer, née Marie Gô.
Seine. — Paris : M^{me} Aug. Richard. — Le Perreux : M. Guilhaet. —
Grand-Montrouge : M^{me} veuve Sauvanand, *très dévote à saint Michel*.
Seine-Inférieure. — Rouen : M. Achille Cavrel.
Tarn. — Castres : M. le chanoine Alary; M. le chanoine Gineste;
M. Louis Jalabert; M. Paul Gautraud; M^{me} Zélie Delmas; M^{me} Mathilde
Caussé.
Algérie. — Oran : M. Jean d'Aslar de Lavigérie; M^{me} Edmond
Lamoure.
Principauté de Monaco. — Sœur Sainte-Paule du Saint-Rosaire.
Belgique. — Bruges : Sœur Joseph.
Grande-Bretagne. — Bournemouth : M. Hippolyte Karger.
Canada. — Saint-Ambroise : M. Jean Auclair; M. Albert Genest;
M^{me} Jean-Baptiste Dubéau, née Caroline Savard; M^{me} François Bédard, née
Judith Bodin; M^{lle} Lucie Boivin; M^{lle} Délima Pageau. — **Charlesbourg** :
M^{me} W. Johnson, née Laura Bédard. — **Les Laurantines** : M^{me} Jacques
Bédard, née Eulalie Auclair. — **Trois-Rivières** : Sœur Marie du Sacré-
Cœur, *monastère du Précieux Sang*.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in
Lucem sanctam !....*



Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — INDULT PONTIFICAL. — CAUSERIE DU DIRECTEUR. — LA DETTE
D'UN ASSOCIÉ AU 1^{er} JANVIER 1909. — BULLETIN. — CHRONIQUE MONASTIQUE. —
LETTRE PASTORALE DE MGR L'ÉVÊQUE DE NEVERS. — NOUVELLES DU COLLÈGE DE
SAINT MICHEL. — ACTIONS DE GRÂCE. — ADIEUX À NOS CHÈRES DÉFUNTS.

Indult Pontifical

Nos lecteurs se souviennent que par *Bref* en date du
23 juin 1908, le Souverain Pontife concédait aux
associés de l'Archiconfrérie de saint Michel, une indul-
gence plénière à gagner douze fois chaque année, aux con-
ditions ordinaires : confession et communion. Le Saint
Père avait ajouté comme troisième condition la *visite*
de l'église du Mont-Saint-Michel.

Beaucoup de nos associés ne pouvant remplir que très
difficilement cette dernière condition, Mgr l'Évêque de
Coutances a demandé que la visite de l'église du Mont-
Saint-Michel fût remplacée par la *visite de la propre église*
de chacun. Sa Sainteté a daigné accorder cette faveur
ainsi qu'en témoigne le rescrit suivant :





TRÈS SAINT PÈRE,

L'ÉVÊQUE DE COUTANCES supplie humblement VOTRE SAINTETÉ de daigner accorder aux membres de l'Archiconfrérie, érigée sur le Mont-Saint-Michel au diocèse de Coutances, sous le titre de Saint Michel Archange, la faculté de gagner l'Indulgence Plénière, douze fois l'an, concédée par VOTRE SAINTETÉ le 23 juin 1908, en visitant leur propre église paroissiale, lorsqu'ils sont empêchés de se transporter au Mont-Saint-Michel, au lieu de visiter l'église dédiée au S. Archange sur ce mont, comme l'avait ordonné le Rescrit de concession.

De l'audience de Sa Sainteté, le 29 Octobre 1908.

LE Très Saint Père a concédé avec bienveillance la faveur sollicitée.

Donné à la Secrétairerie d'Etat les jour, mois et an susdits.

R. Card. MERRY DEL VAL.

(Place du Secau.)



ÊTRE SANS JÉSUS EST UN CRUEL ENFER ; ÊTRE AVEC JÉSUS,
C'EST UN PARADIS BIEN DOUX.

Imitation, l. II, ch. VIII, 2.

EN ce premier jour de l'an de grâce 1909, que saint Michel envoie ses Anges porter Jésus à nos Bienfaiteurs et Amis.

LA DIRECTION.



Aux Associés de l'Archiconfrérie universelle
de saint Michel.

Causerie du Directeur

UNE année — et plus — s'est écoulée depuis le jour où la confiance de mon Evêque vénéré m'appela à prendre la direction des Œuvres du Mont-Saint-Michel et, en particulier, de cette florissante Archiconfrérie dont Pie X écrivait naguère qu'elle avait « très bien mérité de la Religion. »

Que d'événements déjà et que de souvenirs ! Evénements et souvenirs qui nous sont communs avec vous, chers amis en saint Michel.

Jusqu'ici, il est vrai, je ne suis pas entré en contact direct avec vous. Que de fois, pourtant, j'aurais voulu vous dire ma reconnaissance, mon affection, mon admiration pour votre inaltérable attachement à la cause que nous avons entrepris d'exalter d'un commun accord !

Mais, si les occupations absorbantes de ma charge suffisent peut-être à expliquer mon silence, du moins, chers amis, avez-vous bien voulu croire, dans votre charité, que devant Dieu et son Archange j'ai bien souvent pensé à vous ; et vous ne m'avez pas marchandé vos propres suffrages puisque, maintes fois, j'en ai senti le

bienfaisant effet. De votre concours doublement précieux, merci !

Si je n'ai pu vous écrire, j'ai été touché de recevoir vos confidences toujours honorables, vos doléances plutôt clairsemées, vos félicitations si encourageantes. Ces félicitations, vous dirai-je que je les ai transmises à qui de droit ? à mes excellents et bien chers chapelains dont la compétence et le dévouement sont, de l'avis de tous, à la hauteur de leur difficile mission. Les *Annales* se sont améliorées ; tous le constatent, tous s'en réjouissent. Une illustration abondante et choisie¹, égale la rigueur austère des articles doctrinaux, donne du piquant aux « Chroniques montoises » ou aux « Propos » signés de « Ranulphe ou de Guigatz. » Cette année, deux numéros exceptionnels, considérablement augmentés et embellis, ont causé aux lecteurs d'agréables surprises, et ce n'est pas fini, je vous en donne, chers amis, l'assurance formelle.

L'imprimerie a été mise à contribution sur une vaste échelle. La Presse, c'est la grande puissance des temps modernes. La nôtre, celle de Saint-Michel, n'est ni une empoisonneuse, ni une pourfendeuse. Son but est très net : conquérir à saint Michel des amis dévoués, des imitateurs généreux, et à Dieu des partisans décidés.

Nous avons à cœur, non moins, de rendre au Mont-Saint-Michel sa place dans la mémoire et dans le cœur des catholiques, de ceux de France en particulier !

Nous avons réédité, cette année, les Litanies de Saint Michel et la Méthode du Chapelet angélique ; nous avons établi une collection de cartes postales, dont on admire

1. Choisie... Oui, sans doute ! Que mes lecteurs veuillent donc bien ne pas trop penser au portrait de Mgr Guérard paru dans le dernier numéro et qu'un foulage mal réglé a écrasé misérablement. Nous nous vengerons bientôt de ce vilain tour, joué par Satan à l'Evêque de Saint-Michel.

le caractère à la fois archaïque et artistique. Nous continuerons dans cette voie, puisque aussi bien nos amis ont applaudi à notre initiative.

Voici que nos *Annales* annoncent une médaille commémorative du centenaire : cette médaille est un petit chef-d'œuvre que nous tâchons de vulgariser sans d'ailleurs le rendre vulgaire, jamais.

Enfin deux images viennent de sortir des presses artistiques de M. Fr. Simon, de Rennes, qui a exécuté aussi les cartes postales dont nous parlions tout à l'heure. L'« Apparition de Saint Michel » et « la Vierge noire » sont vraiment bien traitées, comme on dit en termes techniques. Avec ces chromos d'art nous sommes loin de l'imagerie banale du quartier Saint-Sulpice !

Puis... Mais je m'aperçois que j'ai écrit plus haut « Enfin ». C'est donc que je n'avais plus rien à dire ! Oui, c'est vrai, je ne dois plus rien dire ; mes aimés chapelains m'ont recommandé de taire certains projets dont mon « puis » malheureux allait traitreusement amorcer la révélation. J'attendrai, chers associés ; faites de même, je vous prie, et Dieu nous soit en aide !

Et notre Centenaire ? L'espace va me faire défaut ! Du reste, que ne savez-vous pas à ce sujet ? Le chroniqueur, — Ranulphe ou Gingatz — selon une formule célèbre, « dit tout ». De là, je n'ai plus qu'à vous adresser à cet argus admirable, digne, au surplus, de toute créance.

Notre Centenaire ? Il a été splendidement inauguré le 16 octobre dernier ; il continuera de dérouler avec ampleur, sinon avec faste, ses solennités, dès que le printemps aura refoulé tout ce qui s'appelle brume, frimas, pluie et tempêtes. Le soleil ne sera peut-être pas toujours de la fête ; nous prendrons le temps du bon Dieu ; nous espérons cependant que souvent sa Providence nous

le donnera beau, à défaut de cette Basilique dont il lui plaît de prolonger le veuvage, hélas ! si triste !

Nous aurons du moins les bénédictions de Notre-Seigneur et de son auguste représentant. Le Souverain Pontife a béni — en quels termes, vous le savez, — nos œuvres et nos projets. Hier, vous appreniez ici même ses encourageantes félicitations et ses largesses à l'évêque de Saint-Michel, qui lui avait écrit après les fêtes du 16 octobre. Aujourd'hui vous trouverez une nouvelle preuve de sa sollicitude dans cet indult qu'il accorde aux associés de notre Archiconfrérie. Aujourd'hui — trahirai-je un secret ? — Mgr Guérard est en possession d'un calice, qui reste sa propriété personnelle, offert par Pie X à l'occasion de son jubilé sacerdotal et du jubilé du Mont-Saint-Michel et destiné à la célébration de nos messes pontificales prochaines. Le Saint-Père, le premier, y consacra, naguère, le sang Rédempteur, puis il l'offrit à l'évêque de saint Michel en pensant à nous tous, chers associés et pèlerins de l'Archange. Ah ! si en retour, nous pouvions épuiser le calice d'amertume qui déborde au Vatican ! La France a tant contribué à remplir cette coupe amère !.. Au moins par nos suffrages, par notre vie vraiment chrétienne, éloignons-la plus souvent des lèvres de notre Père, puisque aussi bien ces lèvres ne s'ouvrent que pour pardonner et bénir.

Ignorez-vous, mes chers amis, que l'épiscopat français tout entier s'est ému et a tourné ses regards vers la Montagne de saint Michel ? Nos évêques — je puis vous le confier — assurent leur collègue de Coutances de leurs prières en cette année jubilaire, et beaucoup promettent de venir, avec leurs diocésains, à saint Michel présenter leurs hommages. L'appel de Mgr Guérard a franchi les frontières, et l'étranger aussi viendra, nous en avons plus que l'espoir fondé, la preuve.

Et vous, chers associés, dévoués zélateurs, ardent

zélatrices, vos plans sont tirés. Vous nous les avez communiqués et l'Archange les a bénits. Vous serez dans la foule des pèlerins; tout au moins, vous serez de ceux-là qui redoublent de prières et d'action, qui se multiplient pour recruter autour d'eux des âmes à saint Michel. Courage! chers amis. Le champ est vaste et les bras font défaut parfois! Que les vôtres soient robustes autant que volontaires!

Et que saint Michel vous obtienne à tous en cette année 1909, santé et sainteté, avec tout le bonheur que vous ambitionnez.

Votre religieusement dévoué,

J. LEPETIT,

Vicaire général,

Directeur de l'Archiconfrérie de Saint-Michel
et du Pèlerinage du Mont-Saint-Michel.

P.-S. — *On dit qu'en Normandie il faut chercher la pensée principale d'une lettre dans ses dernières lignes. C'est ce qui m'empêcherait — si je ne vous savais de tout point charitables — de vous confier que j'ai dû payer près de 40.000 francs les terrains de l'esplanade de la Croix de Jérusalem, mis en vente par le séquestre des biens ecclésiastiques; que leur aménagement s'impose si nous voulons procurer à la foule des pèlerins, à la place de notre trop petite église, un sanctuaire suffisant; et que les ouvriers d'aucun corps de métier ne me promettent un travail gratuit.*

Monsieur de Coutances n'a pas traité ce point, dédaigneusement, en post-scriptum; l'article 1^{er} du dispositif de sa Lettre Pastorale annonçant le 12^e centenaire du Mont-Saint-Michel est bien connu de vous tous; il est conçu en ces termes: « L'œuvre de l'Archiconfrérie ayant été dépouillée de tous ses biens et ses charges dépassant aujourd'hui ses ressources, Nous serions reconnaissant

aux fidèles qui lui réserveraient quelques secours en vue de la préparation des fêtes projetées. Ils voudraient bien adresser les offrandes soit à M. le Vicaire général, directeur de l'Œuvre, à Coutances, soit à M. le Directeur des *Annales au Mont-Saint-Michel.* »

Bref, si vous pouvez m'aider d'une offrande elle a son emploi tout trouvé. Que si vos autres œuvres vous empêchent de suivre les inspirations de votre bon cœur, accordez-moi une prière qui m'obtienne d'autres concours.

La Dette d'un Associé de l'Archiconfrérie

AU 1^{er} JANVIER 1909

Sur le point d'écrire ces lignes, qui sont destinées à couvrir le déficit de l'année 1908 avec l'espoir d'un meilleur avenir, je me suis rappelé la vision qu'eut jadis le prophète Ezéchiel de la glorieuse renaissance de son peuple éprouvé :

« Le Seigneur me fit sortir en esprit et me plaça au milieu de la plaine qui était couverte d'ossements desséchés. Il me fit passer près d'eux, tout autour, et il me dit : « Fils de l'homme, ces ossements reviendront-ils à la vie ? » Je répondis : « Seigneur, vous le savez ? » Il me dit : « Prophétise sur ces ossements et dis-leur : « Ainsi parle le Seigneur : Je vais faire entrer en vous l'esprit, et vous vivrez ! ». Je prophétisai, et comme je prophétisais, il se fit un bruit retentissant, et les os se rapprochèrent les uns des autres. L'esprit entra en eux, et ils prirent vie, et ils se tinrent sur leurs pieds : « grande, très grande armée ! Il me dit : « Fils de l'homme,

« ces ossements, c'est toute la maison d'Israël. Ils disent :
« mes os sont desséchés, notre espérance est morte, nous
« sommes perdus ! C'est pourquoi dis-leur : Ainsi parle le
« Seigneur : J'ouvrirai vos tombeaux et je vous ferai
« remonter hors de vos tombeaux, ô mon peuple, et je
« vous ramènerai sur la terre d'Israël ¹. »

Je me suis rappelé cela, et, en même temps, je me suis représenté, au soir du 31 Décembre, les âmes ardentes portant à travers le monde leurs souhaits gonflés d'espérance, et, à leur réception, les âmes lourdes de soucis s'allégeant soudain.

Les méfaits du présent sont si grands, les crimes si odieux ! Si « la brume » allait se dissiper et des jours plus purs enfin reluire !

Mais grisés d'espoir, songerons-nous tous aux conditions dans lesquelles se fera l'éclosion de ces temps aimés ? Et si, dans leur préparation, nous devons jouer un rôle tant soit peu marqué, ne semble-t-il pas que l'ouverture d'une année nouvelle soit un temps opportun pour réfléchir et fixer notre programme ?

* * *

Dans quelles conditions se fera cet avenir ?

Les uns disent : il se fera *par nous* : — et par nous seuls. Les autres laissent entendre : il se fera *sans nous*.

Il y a là double écueil à éviter parce qu'en pratique l'un et l'autre sont également funestes.

Le premier consiste à croire, comme les pères de la morale dite laïque, que sans la croyance en Dieu et la vie future, sans le recours aux sacrements de l'Église, nous pouvons, par une instruction scolaire plus étendue, par une connaissance plus approfondie des arts et métiers, refaire une génération honnête et heureuse. Cette conviction, — si c'en est une chez quelques-uns — repose sur

1. Ézéchiel, xxxvii, 1-14.

une erreur profonde qu'il n'est point besoin de réfuter pour les Associés, mais qu'ils auront peut-être à dévoiler autour d'eux.

Penser ou parler ainsi, c'est ignorer que sans Dieu qui fonde l'autorité, personne n'a mission de rédiger des devoirs pour l'enfant ou le jeune homme, et qu'au surplus, si cet enfant, ce jeune homme veulent bien accepter des devoirs indûment indiqués, la tâche n'est qu'à moitié faite, il reste à les faire pratiquer. Or, c'est la vérité, et les faits la confirment, mettre l'homme seul en face des devoirs à remplir envers lui-même, sa famille et la société c'est mettre en face du plan d'un édifice, avec la tâche de le construire, un ouvrier blessé : il est trop faible, il ne le peut faire ! C'est ignorer notre état vrai, c'est ne pas se soucier du péché originel qui est pourtant un fait attesté par une révélation certainement prouvée. Saint Paul, qui avait préparé à son temps un « meilleur avenir » disait : « J'y ai travaillé autant que quiconque » ; — puis, comme pour corriger l'expression incomplète de sa pensée, il ajoutait : « Non pas moi seul, mais Dieu avec moi ¹. » — Démontrons donc à ceux qui nous entourent que les *enseignements et les secours de la Religion chrétienne sont nécessaires à l'avenir espéré*. C'est notre première dette.

* * *

Cette formule d'action, que nous livre saint Paul et qui condamne la réponse des orgueilleux, reprouve aussi celle des insouciantes. Des insouciantes ? Peut-il s'en trouver dans une archiconfrérie dont le caractère est de « batailler », à l'exemple de saint Michel son chef, pour établir le règne de Dieu ? Des insouciantes qui aient conscience de l'être ? Certainement non. Mais manquons-nous d'âmes qui semblent se reposer, sans plus faire, sur cette espérance

1. I ad Cor., xv, 10.

que Dieu mettra la main à nos affaires, que saint Michel nous sauvera ??

Oh ! certes, le souvenir des divines interventions dans notre histoire nous a appris, avec la foi, que les « heures « désespérées sont les heures de Dieu » ; et, pour notre part, nous avons trop réclamé, contre la morale laïque, le secours divin dans la préparation d'un meilleur avenir, pour en nier de sitôt les effets. Néanmoins, il est à craindre qu'à ne nourrir que cet espoir, nous ne nous croyions dispensés d'agir. Or, à qui sait que la sanctification des sociétés, comme celle des individus, se fait par la grâce de Dieu, mystérieusement unie aux efforts de chacun, cette tranquillité presque voisine de la présomption n'inspire qu'une médiocre confiance. Elle est plus rassurante, à notre humble sens, cette loyale enquête de notre Jeunesse Catholique, qui se demandait, naguère, les raisons de nos insuccès dans l'apostolat. — Et c'est pourquoi, nous aimerions voir les Associés de saint Michel faire une enquête du même genre, dût-elle se terminer par un examen de conscience individuel.

N'est-ce pas encore une de nos dettes ?

* * *

Les raisons de notre insuccès dans l'apostolat ?

Nous en trouverons toujours une dans la répugnance que causent aux âmes amollies par la mondanité ou les plaisirs étourdissants, les mâles beautés des vertus chrétiennes. On est malveuu à parler d'effort, de tension à quelqu'un qui, depuis longtemps, a ses ressorts mollement détendus.

Mais il en est une autre qui nous est apportée par ceux que nous tentons d'évangéliser : « Un tel va à la messe... il ne vaut pas mieux que moi ! Une telle va à confesse... elle est pire que moi ! » Qui n'a, un jour, entendu pareille réflexion ?

Il y a souvent à répondre que cette accusation, dictée par un sentiment de lâcheté et de jalousie, est totalement fausse ; il y a aussi à dire que d'être tels, de n'être pas pires encore, c'est déjà, en égard au passé, un regain des pratiques chrétiennes ; et toujours, il faut répliquer que même au cas où le profit de nos exercices religieux apparaît absolument nul en certaines âmes, la faute n'en est pas à la religion mal employée, mais à celui qui en use. Parce que l'ouvrier est maladroit, ne brisez pas l'outil qui, en d'autres mains, peut-être les vôtres, fera des merveilles. A de telles gens, nous répéterions volontiers la parole de Notre-Seigneur aux Juifs que scandalisait la conduite des Maîtres de la Loi si différente de leurs discours : « Faites « ce qu'ils disent et non pas ce qu'ils font ! » Tentez un essai fidèle et loyal de notre doctrine, puis vous la jugerez !

Le fait est cependant que la masse des hommes se laisse convaincre plus par les exemples que par les paroles ; et ce fait, il ne nous appartient pas de le changer.

Bien plus, nous n'avons pas le droit de nous en désintéresser et plutôt que de nous en assombrir, félicitons-nous d'une exigence qui peut procurer double gloire à Dieu en nécessitant chez nous une vie plus parfaite, et en provoquant peut-être aussi, chez les autres, l'essai de nos prodiges !

Puis donc qu'en réalité, par nos défaillances quotidiennes, nous demeurons tous et toujours un peu au-dessous de l'idéal de vie que nos paroles proposent à nos frères, nous voudrions, tant que nous sommes, par une pensée d'apostolat, crayonner dans notre personne, une image aux traits plus nets, plus ressemblants à l'exemple que nous prêchons. C'est un apostolat d'exemple que nous entrevoyons se dessiner dans l'Archiconfrérie, mais non pas un apostolat quelconque. Et pour le dire un peu en détail : y a-t-il autour de nous des âmes aigries par le spectacle de la vie mondaine ou presque licencieuse

de gens dits catholiques, et prêts à en accuser notre religion ? Un associé de saint Michel leur montrera par la sévérité de ses mœurs que tout autre est le catholicisme bien compris. — D'autres âmes nous reprochent-elles notre insouciance de leur misère ? Un associé de l'Archiconfrérie leur donnera des preuves de la simplicité et de la charité qu'infusent aux cœurs loyaux les vertus chrétiennes. — Ou bien encore les conversations moins que charitables de personnes pourtant assidues à l'église font-elles mal juger chez autrui la fréquente réception des Sacraments ? La conduite toute contraire d'un zéléteur montrera les véritables exigences de la doctrine chrétienne. De cette tendance à nous *rapprocher ainsi de plus en plus près de Notre-Seigneur mortifié, humble, doux et charitable nous ferons encore une de nos dettes d'Associés.*

* *

De parler de « dettes » pour « étrennes » à nos associés, les timides nous critiqueront peut-être ; mais nous qu'instruisent du dévouement caché dans notre vaste bataillon les lettres quotidiennes des zéléteurs et zélatrices, nous avons osé le faire, parce que nous savions être compris.

Les Associés savent en effet, qu'au dessus des gens indifférents, les chrétiens pratiquants doivent briller de vertu ; que parmi les pratiquants même, l'Archiconfrérie donne à ses adeptes une place de choix et les oblige à donner le ton. C'est une mise en actes de la « parabole des talents » : ils ont plus reçu et savent qu'ils doivent donner davantage. Voilà pourquoi nous n'avons pas hésité à parler de « dettes ».

Nous l'avons fait aussi pour nous éviter le reproche que pourraient nous faire ceux qui nous ignorent ; à savoir que nous sommes de l'Archiconfrérie uniquement dans le but de pouvoir montrer un Bulletin ou déployer un Diplôme

comme les vaniteux pharisiens développaient devant le public ébahi, les franges dorées de leurs vêtements. — Les Associés font plus que cela et voilà pourquoi enfin nous n'avons pas craint de dire au public, qu'ils s'estiment avoir des « dettes ».

RÉSOLUTION. — François d'Assise dit, un jour, à un de ses religieux : « Allons prêcher ! » — Sur-le-champ, ils sortirent du monastère, parcoururent en silence, toutes les rues de la ville, puis rentrèrent dans leurs cellules. Au moment de se séparer, le religieux, qu'avait surpris ce mode inaccoutumé de prédication, interrogea saint François : « Mais nous n'avons pas prêché ? » — « Pardon, mon frère, reprit le saint, nous n'avons fait que cela. » — Leur maintien modeste et recueilli avait donné un idéal de conduite religieuse.

Sans prêcher de paroles, offrons, au moins dans nos actes, un type aussi parfait que possible de l'âme chrétienne.

BULLETIN

CHAQUE LUNDI de Janvier, une messe sera célébrée dans le sanctuaire du Mont-Saint-Michel pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie universelle de saint Michel.

Le samedi, une messe sera dite pour les zélateurs et zélatrices et les bienfaiteurs des Œuvres de Saint Michel.

* *

La neuvaine mensuelle générale commencera le samedi 9 janvier, pour se terminer le dimanche 17. Nous rappelant que la charité est pour nous, catholiques, un impératif de-voir, nous ferons cette neuvaine pour l'extension des Œu-

vres de charité catholique, spécialement de celles qui sont destinées au soulagement des misères physiques dans tous les pays du monde. L'hiver sévit; peut-être y a-t-il autour de nous, tout près de nous, des malheureux qui souffrent. Soyons compatissants et montrons-nous dignes de Celui qui a dit : « Ce que vous faites à l'un de ces pauvres, c'est à moi que vous le faites. »

* * *

Indulgence plénière pendant la neuvaine ou l'un des huit jours suivants.

Indulgence plénière pour les Associés de l'Archiconfrérie; jour au choix de chacun. En vertu de l'Indult cité plus haut, un associé peut gagner cette indulgence aux conditions ordinaires : confession, communion et visite de L'ÉGLISE DE SA PAROISSE — donc pas une autre église ou chapelle.

CHRONIQUE MONTOISE

Avis aux Pèlerins

I. — Monseigneur Guérard croit devoir apporter une modification au programme de nos fêtes.

La date du 18 juin avait été choisie tout d'abord, pour la 3^e de nos fêtes jubilaires, en mémoire de la translation des reliques de saint Aubert, opérée le 18 juin de l'an 1010. Or, il se trouve que, cette année, la fête du Sacré-Cœur tombe le 18 juin. Il serait donc malaisé aux pasteurs et aux fidèles de quitter leurs paroisses ce jour-là. Le jeudi 17, beaucoup de prêtres sont également retenus par les exigences de leur ministère.

Pour ces motifs, Monseigneur avance la fête au mercredi 16 JUIN. Nos lecteurs voudront bien s'en souvenir, afin d'éviter toute confusion pénible.

II. — Nous donnons ci-après la liste des pèlerinages qui ont déjà pris date. Les organisateurs des pèlerinages éven-



Gliché NEUBON, Phot.

LA STATUE DE SAINT MICHEL, COURONNÉE PAR PIE IX
LE 3 JUILLET 1877,
DEVANT LAQUELLE PRIENT LES PÈLERINS
DU XII^e CENTENAIRE.

tuels et toujours bien accueillis, consulteront avec fruit cette nomenclature avant de choisir un jour pour leur groupe :

Pèlerinages annoncés.

Un dimanche de juin : (20 ou 27) PÈLERINAGE DE PARIS	
4 mai	GRANVILLE.
6 mai	TESSY-SUR-VILLE.
8 mai	COUTANCES.
13 mai	VILLEDIEU-LES-POÈLES.
23 mai	PARIS (Pèlerinage d'hommes).
25 mai	CHERBOURG.
27 mai	PÉRIERS et ST-SAUVEUR-LENDELIN.
31 mai	SARTILLY.
3 juin	CARENTAN (deux trains).
16 juin	AVRANCHES
25 juil.	LA JEUNESSE CATHOLIQUE DE LA MANCHE.
1 août	DIOCÈSE DE RENNES.
24 août	PREMIER PÈLERINAGE BELGE.
27 août	DEUXIÈME PÈLERINAGE BELGE.

LETTRE PASTORALE

de Monseigneur l'Evêque de Nevers

Dans une magnifique lettre pastorale, Mgr l'Evêque de Nevers invite ses diocésains à célébrer « l'anniversaire douze fois séculaire de l'apparition de l'Archange saint Michel. »

« Assurément, dit l'éminent prélat, beaucoup de pèlerins de France, voudront, d'ici au 16 octobre 1909, aller au Mont-Saint-Michel pour satisfaire leur dévotion et profiter des faveurs spirituelles accordées par le Souverain Pontife.

« Mais notre but n'est pas tant de vous pousser vers la Normandie que de vous inviter à vous associer de loin aux fêtes qui seront célébrées en l'honneur de l'Archange vainqueur.

« N'oubliez pas que saint Michel est le grand vainqueur de l'Esprit du Mal. C'est le Porte-Étendard de Dieu. Les Papes nous ont, à plusieurs reprises, encouragés à lutter sous sa bannière et à mettre en lui notre espoir...

« Saint Michel, N. T. C. F., c'est donc le chef des grands combats

que l'Eglise a livrés et qu'elle livrera jusqu'à la fin des temps pour l'honneur et le règne de Dieu et, à ce titre, tous les chrétiens doivent l'invoquer comme fait la sainte Eglise qui met souvent son nom dans sa liturgie.

« Il est aussi l'Ange protecteur de la France et, à ce titre, nous devons, nous, Français, avoir pour lui un respect particulier, une ardente confiance, et le prier, surtout dans nos jours malheureux où la France officielle fait la guerre à Dieu. Le Grand Archange nous obtiendra la grâce de comprendre toute la portée de son cri de combat : « Qui est comme Dieu? » et d'en faire nous aussi notre cri de ralliement dans la lutte sainte pour nos libertés sacrées.

« Enfin, saint Michel est le gardien et le guide des âmes justes; c'est lui qui les défend contre les tentations de Satan, lui qui leur obtient le pardon, quand elles ont eu le malheur de défaillir et de tomber dans l'inimitié de Dieu par le péché. N'est-ce pas à lui qu'après Dieu et la Vierge Marie nous confessons chaque jour nos fautes? C'est saint Michel qui recueille les âmes de ceux qui meurent dans le Seigneur, pour les conduire au Paradis de la gloire dont il est le préposé.

« Aussi bien, N. T. C. F., vous voudrez, durant cette année jubilaire de saint Michel, l'honorer particulièrement, vous mettre sous sa protection et l'invoquer tous les jours. Pour nous, nous plaçons sous sa garde tout notre Diocèse et nous l'établissons officiellement gardien de notre cathédrale et de toutes les églises du Nivernais. »

Dans le dispositif de son mandement, Mgr l'Evêque de Nevers « recommande instamment aux fidèles de s'unir à la récitation des prières que le prêtre fait au bas de l'autel, à l'issue des messes basses, notamment à l'invocation à l'Archange saint Michel. » Sa Grandeur recommande encore « aux Communautés et aux fidèles la récitation de l'Appel à saint Michel pour le salut de la France (1) », dont le texte est joint à sa Lettre. Enfin il ordonne de « chanter dans toutes les églises de son diocèse, durant l'année jubilaire, (16 octobre 1908-16 octobre 1909) trois fois l'invocation : Sancte Michael Archangele, ora pro nobis, après la Grand'messe du dimanche. »

1. Nous donnerons cette prière, d'ailleurs connue de nos lecteurs, dans notre prochain numéro.





Nouvelles du culte de saint Michel

Selon l'usage, le Souverain Pontife a ordonné dans toutes les églises de Rome un *Triduum* en l'honneur de saint Michel, les 26, 27 et 28 septembre. Dans son *Invito sacro*, Pie X expose l'office spécial de saint Michel qui est, dit-il « de conduire les âmes à Dieu, souveraine vérité et souveraine beauté. »

Il conclut ainsi : « Si, au milieu des ardeurs impures de la terre, nous recourons plus souvent à saint Michel, l'amour de Dieu qui est en nous, mais comme refroidi, deviendrait une grande flamme et serait une véritable puissance contre les fausses images que nous rencontrons sur notre route et, de plus, elle serait comme une récompense qui nous serait donnée dans le ciel, parce que Dieu se donne d'autant plus aux élus qu'ils ont montré plus d'ardeur pour Lui. »

* * *

Ainsi que nous l'avions annoncé, Monseigneur Delamaire, coadjuteur de Cambrai, a consacré à saint Michel une chapelle de la basilique métropolitaine, le 16 octobre dernier. A l'issue de la messe, dit la *Semaine religieuse*, l'éminent prélat « est monté en chaire pour consacrer la paroisse *Notre-Dame, la ville de Cambrai et le diocèse tout entier* à l'Archange protecteur de notre patrie... »

* * *

De la Martinique, notre distingué compatriote, M. le Vicaire général Cauchard, nous écrit :

« La fête de saint Michel a été célébrée, cette année, à Fort-de-France avec un éclat tout particulier. »

Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque a bien voulu présider cette cérémonie; 33 nouveaux membres sont entrés dans l'Archiconfrérie et ont reçu le scapulaire de St-Michel. »

* * *

Une excellente zélatrice de la Réunion nous raconte que

dans sa paroisse la fête de saint Michel a été célébrée cette année avec une solennité inaccoutumée.

« L'assistance était considérable. Les nouveaux associés étaient venus, quelques-uns de fort loin. Le prédicateur, le R. P. Barquissem, après avoir fait l'historique de l'Œuvre placée sous la protection du grand Archange, et parlé de prérogatives de celui-ci a invité les assistants à entrer tous dans l'archiconfrérie, ce qui me fait espérer pouvoir vous adresser bientôt une nouvelle liste d'associés. »

* * *

De Montréal (Canada), M^{lle} L., très fervente zélatrice, nous transmet avec une liste de 108 nouveaux associés et de 25 petits enfants à consacrer à Notre-Dame des Anges et à saint Michel, le compte-rendu qu'on va lire.

Au Monastère du Carmel. — « Le 11 octobre, à l'occasion de la fête du glorieux Archange saint Michel, à trois heures, avait lieu au monastère des Carmélites, la bénédiction d'une magnifique statue en marbre blanc, de l'Archange saint Michel, patron du Carmel. »

M. le chanoine Savaria, associé à l'Archiconfrérie, curé de Lachine, et donateur de la statue, présidait la cérémonie.

M. l'abbé Lefebvre, vicaire à Saint-Joseph de Montréal, donna le sermon de circonstance; il prit pour texte de son sermon, et commenta éloquemment la réplique du chef de la milice céleste, à Lucifer révolté : « *Quis ut Deus? Qui est comme Dieu?* »

Immédiatement après l'instruction eut lieu la bénédiction de la statue par M. le chanoine Savaria, qui donna aussi le salut et la bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

M. Kiernan, curé de la paroisse du Mont Saint-Michel de Montréal, était venu avec ses choristes rehausser la solennité. Les chants furent exécutés avec beaucoup de succès »





ACTIONS DE GRACES

Charente-Inférieure. — Je vous prie de faire célébrer deux messes pour remercier saint Michel d'une grâce obtenue, et vous autorise à insérer ma reconnaissance dans les *Annales*.
G. P.

Finistère. — Merci à saint Michel de la protection qu'il a accordée à notre école; veuillez dire une messe en son honneur.
S. S. E.

Manche. — Je vous prie de dire une messe de remerciement à saint Michel pour une grâce obtenue par son intercession.
D. P.

Merci à saint Michel pour la réussite d'un procès. Veuillez dire une messe en action de grâces.
S. G.

Mayenne. — Saint Michel m'a accordé une grande grâce au mois de janvier dernier; pour l'en remercier, je vous prie de célébrer une messe à l'intention des défunts.
M. T.

Orne. — Je vous serais reconnaissant de faire brûler un cierge à saint Michel pour le remercier de ses faveurs.
J. D.

Puy-de-Dôme. — Je vous envoie les honoraires d'une messe en l'honneur de saint Michel pour le remercier d'une grâce qu'il m'a accordée.
J. V. R.

Hautes-Pyrénées. — Aussitôt après avoir promis une messe en l'honneur de saint Michel, j'ai obtenu les trois faveurs que je sollicitais.
M. H.

Seine. — Je vous prie de célébrer une neuvaine d'actions de grâces pour témoigner ma reconnaissance à saint Michel.
J. R.

Seine-Inférieure. — Veuillez dire une messe en l'honneur de saint Michel pour le remercier d'une grâce obtenue par son intercession.
V^e P.

Je vous prie de célébrer une messe en l'honneur de saint Michel pour une faveur obtenue.
L. D.

Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, au jugement infailible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Pour remercier saint Michel du succès accordé à notre pensionnat, je vous prie de célébrer deux messes en son honneur.
G. D.
Je vous prie de dire à l'intention des âmes du Purgatoire une messe que j'avais promise pour remercier saint Michel d'une grâce obtenue.
L.

Deux-Sèvres. — Veuillez recevoir mon offrande comme remerciement de la protection que saint Michel m'a accordée.
G. B.

Vienne. — Je tiens à publier une grâce temporelle obtenue par l'intercession du grand archange; veuillez agréer mon offrande comme témoignage de ma reconnaissance.
G. B.

Saint-Pierre-et-Miquelon. — Je vous envoie une offrande pour remercier saint Michel des grâces qu'il m'a accordées.
V^e P.

Canada. — Je vous envoie les honoraires d'une messe en l'honneur de saint Michel pour le remercier des grâces accordées à G. P.
S. L.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Aude. — Narbonne : M^{me} Eugène Bouis, née Capmann, *sédatrice*.

Calvados. — Bény-Bocage : M. Jean Leprey.

Cher. — Culan : M. Jacques Perrot.

Côtes-du-Nord. — Loudéac : M^{me} Louise Bigrel.

Haute-Garonne. — Toulouse : M^{me} la comtesse Lucile de Surmont, *très dévouée au culte de saint Michel*; M^{me} Stéphanie de Lantare.

Ille-et-Vilaine. — Le Vivier-sur-Mer : M. Julien Pégiv.

Loire-Inférieure. — Le Cellier : M. François Toublanc. — Nantes : M^{me} Leroy.

Manche. — Saint-Martin-de-Portbail : M. l'abbé Lepoil, *curé*. — La Mancelière : M. l'abbé Brault, *curé*. — Hambye : M. l'abbé Quésnel. — Pontorson : M. l'abbé Letaille, *séminariste*. — Monthuchon : M. Stanislas Michel de Monthuchon. — Coutances : M^{me} Morice. — Avranches : M^{me} Armand Lemonnier, née Labrousse. — Le Val Saint-Père : M. Auguste Gilbert.

Mayenne. — Renazé : M^{me} Boudé. — Fromentières : M^{me} Duparc, *sédatrice*.

Morbihan. — Lorient : M^{me} Maria Bougon; M^{me} Augustine Libaros. — Sarzeau : M. Léon Dauvergne.

Nord. — Valenciennes : M. Koelliker.

Oise. — Senlis : M^{me} veuve Parent.

Sarthe. — Assé-le-Reboul : M^{me} veuve Brunet. — Saint Calais : M^{lle} Valentine Déras, *zélatrice très dévouée à saint Michel.*

Savoie. — Chambéry : M^{lle} Angèle Fovini.

Haute-Savoie. — Bonneville : M. Jean-Baptiste Jacquier.

Seine. — Vincennes : M. Gustave Heurtel. — Billancourt : M^{me} Lesport, née Ernestine Poulard.

Réunion. — Bellesmeine-Saint-Paul : M. Antoine Le Garnisson.

Guadeloupe. — Basse-Terre : M^{lle} Pauline Dulica, *zélatrice.*

Belgique. — Mons : M^{me} Virginie Houcq.

Suisse. — Lausanne : M. Roger de Beaudrap.

Pays-Bas. — Bréda : M^{lle} Maria Kock, *zélatrice.*

Canada. — Montréal : M. Alphonse Caron ; M. Philippe Demay. — Saint-Jean : M. Alfred Guay.

États-Unis d'Amérique. — La Nouvelle-Orléans : M. Louis-Nicolas Colin ; M. Georges Montreuil ; M^{me} Amalia Stouze ; M^{me} Marie-Victoria Duvernoy.

..... *Secd Signifer, sanctus Michaël, representet eas in
Lucem sanctam !...*



Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — AVIS TRÈS IMPORTANT. — PELERINAGES ANNONCÉS. — SAINT MICHEL ET LES AMES. — BULLETIN. — JEANNE D'ARC MESSAGÈRE DU SAINT MICHEL. — EXTENSION DE LA FÊTE DE 16 OCTOBRE. — CONSÉCRATION DES COUÇÈSES À SAINT MICHEL. — ADIEUX À NOS CHERS DÉFUNTS.

AVIS TRÈS IMPORTANT

CETTE année, la traditionnelle fête du 8 mai à Orléans, qui suivra de quelques jours seulement la béatification de Jeanne d'Arc, sera célébrée avec un éclat particulier. Nous croyons savoir que tout l'Épiscopat français y est convié.

Aussi les éminents prélats qui avaient accepté de si bonne grâce de venir, à cette même date, au Mont-Saint-Michel, ont-ils exprimé le bien légitime désir de pouvoir satisfaire leur double dévotion, en ne retirant pas la promesse donnée à Mgr de Contances et en répondant à l'appel de Mgr d'Orléans.

Donc, en chevalier à jamais fidèle à notre libératrice, saint Michel s'effacera, le 8 mai, pour que soit mieux et d'abord exaltée l'Héroïne dont il fut la grande

voir; et, d'ordre de l'Archange, l'Evêque de saint Michel se fera lui-même pèlerin d'Orléans.

Puis, le mercredi suivant 13 mai, d'ordre de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, nos vénérables invités se retrouveront au Mont-Saint-Michel, pour célébrer avec encore plus d'amour et de réconfort l'Ange de l'Église et de la Patrie.

Au surplus, un changement de date ayant été infligé à notre fête jubilaire de juin, voici la liste définitive de nos principales journées du Centenaire qui seront favorisées de la présence de nombreux prélats :

13 MAI : En l'honneur de l'apparition de saint Michel au Mont Gargan et de la délivrance d'Orléans par la B. Jeanne d'Arc;

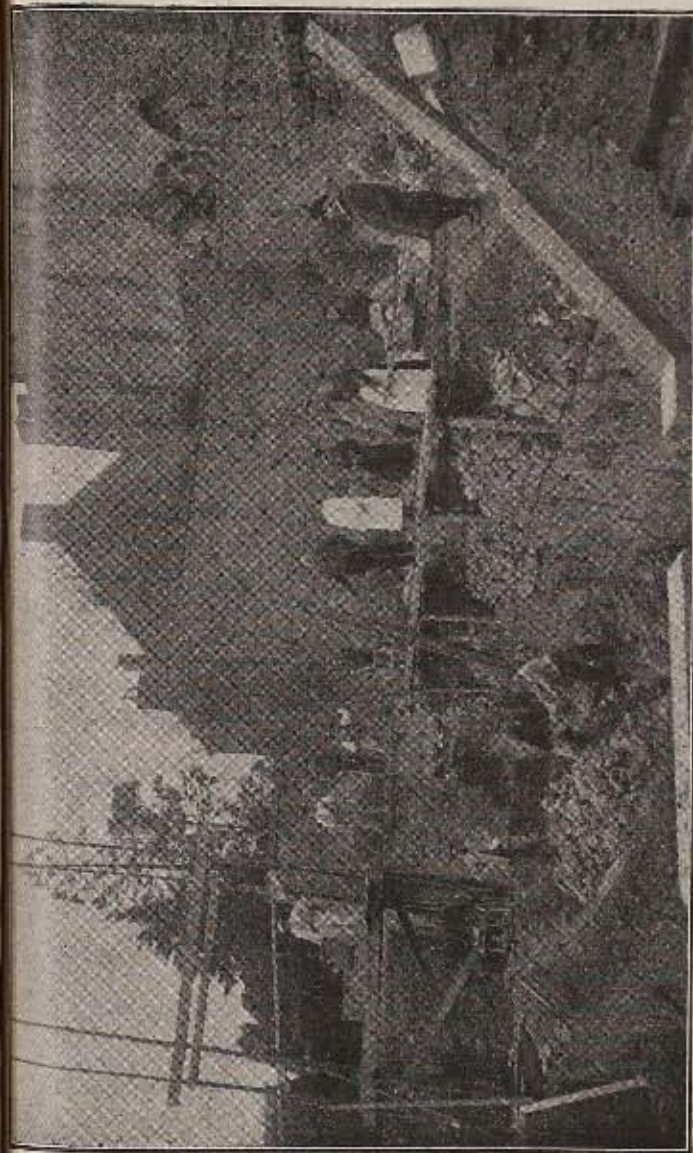
16 JUIN : En l'honneur de la translation des reliques de saint Aubert, évêque d'Avranches;

1^{er} AOUT : Saint Pierre ès-liens, patron de l'église paroissiale du Mont;

10 SEPTEMBRE : Saint Aubert, évêque d'Avranches;

29 SEPTEMBRE : Fête universelle de saint Michel;

16 OCTOBRE : Dédicace de la Basilique du Mont-Saint-Michel.



Château Mortuaire Pontlorsan.
L'ESPLANADE DE LA CROIX DE JÉRUSALEM,
OU SE DÉROULERONT, EN PLEIN AIR, LES FÊTES DU CENTENAIRE. ÉTAT DES TRAVAUX, 18 JANVIER 1909
Sous la direction de M. le Comte de Dinschou, député de Jassier.

PÈLERINAGES ANNONCÉS

Nous donnons, à titre de renseignement utile aux organisateurs des futurs pèlerinages, la liste de ceux qui, jus qu'à ce jour, nous ont été annoncés. Cette liste annule la précédente (n° de janvier).

29 avril.....	PONTORSON.
4 mai.....	GRANVILLE.
6 mai.....	TESSY-SUR-VIRE et DUCEY.
8 mai.....	LA HAYE-PESNEL.
12 mai.....	PERCY.
13 mai.....	COUTANCES.
23 mai.....	PARIS (<i>Pèlerinage d'hommes</i>).
24 mai.....	GAVRAY.
25 mai.....	CHERBOURG.
26 mai.....	VILLEBIEU-LES-POÈLES.
27 mai.....	PÉRIERS, SAINT-SAUVEUR - LENDELIN et ISIGNY-LE- BUAT.
31 mai.....	SARTILLY et SOURBEVAL-LA- BARRE.
3 juin.....	CARENTAN.
5 et 6 juin.....	PÈLERINAGE DE PARIS.
8 juin.....	OCTEVILLE.
10 juin.....	TORIGNY-SUR-VIRE.
16 juin.....	AVRANCHES.
22 juin.....	LISIEUX (approfondissement).
25 juillet.....	PÈLERINAGE RÉGIONAL DE JEUNESSE CATHOLIQUE (<i>Nor- mandie et Bretagne</i>).
1 ^{er} août.....	DIOCÈSE DE RENNES.
19 août.....	MARIGNY.
24 août.....	PREMIER PÈLERINAGE BELGE.
27 août.....	DEUXIÈME PÈLERINAGE BELGE.
30 août.....	CANISY.

Plusieurs autres pèlerinages d'ores et déjà annoncés n'ont pas pris une date définitive.

Enfin, la revue « L'Idéal », que dirige M. l'abbé Coubé, l'orateur bien connu, organise un pèlerinage qui aura lieu, selon toute probabilité, l'un des jours du mois de mai.



Saint Michel protecteur des Ames

Cette simple méditation, pour le mois des trépassés, convient encore aujourd'hui après le cataclysme italien qui renouvelle ce temps de deuil et de prières. Elle nous aidera peut-être quelque peu à nous associer aux sacrifices qui partout seront offerts pour les innombrables victimes. Les lecteurs des *Annales du Mont-Saint-Michel* ne sauraient oublier que la Calabre touche à la Pouille, l'ancienne Apulie, où est le mont Gargan que visita l'Archange. S'ils sont de la Normandie ou si notre Archiconfrérie les y rattache, qu'ils se souviennent que l'Italie méridionale fut un royaume normand. Lecteurs du diocèse de Coutances, pensez que la fondation et la conquête de ce royaume furent l'œuvre de quelques jeunes seigneurs des environs de cette cité, de Robert Guiscard et d'autres fils de Tancrede de Hauteville. Le deuil de l'Italie est notre particulièrement.

SAINTE MICHEL connaît la beauté des âmes. Ne connaît-il pas les anges, ne se connaît-il pas lui-même ? Admis aux conseils célestes, lisant Dieu dans les idées et les œuvres divines, il sait cette parole qui a été écrite par la Vérité pour l'instruction des hommes : « *Quid est homo ?... Minuisti eum paulo minus ab Angelis* ¹. »

Esprit, il se rend compte de la force que l'âme tire de ce qu'elle aussi est telle, de la domination qu'elle exerce sur la matière, du mouvement qu'elle lui imprime, des transformations auxquelles, sous l'action de la première, la seconde doit se prêter.

1. Ps. VIII, 5 et 6.

Il admire et savoure, beaucoup plus qu'elle-même, tous les dons qu'à l'âme fit le Créateur et qu'il continue dans l'animation de chaque semence humaine.

L'âme connaît. Les êtres matériels en reflètent à leur manière d'autres qu'ils concrètent, comme la clarté, les couleurs, la solidité, l'énergie, l'harmonie, les sentiments, le caractère de l'homme et ses pensées. Il en est ainsi de l'eau limpide et des flots agités, des sommets neigeux, des astres et, noblement aussi, des objets assez importants dans lesquels passe l'homme. Mais les êtres matériels ne réfléchissent pas toutes ces choses pour eux-mêmes. Ils ne connaissent pas. Notre âme, au contraire, se les montre à elle-même. Elle les conçoit, elle les a, comme idées, en sa possession. Une âme ainsi est immense, elle est plus grande que la création, car elle embrasse, en plus de ce qui est, ce qui lui apparaît comme possible. Oh ! assurément, cette immensité ne nous frappe guère : elle n'est pas saisissable par nos sens et nous vivons peu sans eux ; mais attendez ! Cette situation changera. Pour les hommes qui le veulent viendra un jour où l'âme aura plus de force à l'effet de jouir de ces mondes qui sont en elle, où le corps, doué de l'agilité et de la subtilité, ne connaîtra ni les distances, ni les obstacles.

L'âme qui a les idées des êtres, a l'idée de Dieu. Elle ne témoigne pas seulement au dehors, comme la nature, de la puissance et de tous les attributs de l'Éternel, elle se dit à elle-même qu'il existe. Elle le porte ainsi en son sein. Elle peut l'y développer, considéré dans l'idée qu'elle a de Lui. La puissance de Dieu est bercée sur les ondulations de la mer, l'idée de l'Infini l'est dans le va-et-vient fécondant des pensées de l'homme. Une sorte de rapport de maternité existe entre l'âme, malgré son néant, et son Auteur. « Jésus, étendant ses mains vers ses disciples, dit : Voilà ma mère et mes frères¹. »

1. *Matth.*, xii, 49.

L'âme humaine se connaît. A la vérité, elle ne le fait point parfaitement ; elle ne connaît à fond ni son essence, ni ses moyens, ni son origine, ni sa destinée. Différence avec Dieu ! Dieu se connaît parfaitement, et c'est là ce qui fait que le Verbe, l'Intelligence que Dieu a de Lui, est absolument distinct du Père. La plénitude de l'Être en le Tout-Puissant, et conséquemment l'unité divine, est la cause de la perfection dans la distinction des personnes, des relations en l'Infini. Mais par le fait qu'elle se connaît, l'âme est néanmoins une image de son Créateur.

L'âme s'aime. Cet amour il est de son être, mais en procède par la connaissance qu'elle a d'elle-même, en même temps qu'elle adhère à ce sentiment. Amour imparfait, sans doute, puisque cette connais-

sance elle-même l'est. Aussi la distinction entre l'amour de l'âme pour elle et elle-même n'est-elle pas complète. Cet amour ne se dégage pas entièrement. En Dieu il se fait, grâce à cette même plénitude d'être déjà adorée. L'unité de Dieu fait sa parfaite Trinité. Il est parlé d'« un fleuve dont l'impétuosité réjouit la cité céleste¹. » C'est cette vie de Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit. *O sanctissima Trinitas,*



SAINTE MICHEL CONDUCTEUR DES AMES. UN ANGE PRÉSENTANT UNE ÂME À SAINTE MICHEL.

¹(Ministère du Livre des Anges, Ms. du xv^e s., n^o 186, à la Bibliothèque nat.)

1. *Psaume* XLV, 5.

répétait souvent saint François-Xavier dont le cœur éclatait par l'envahissement des consolations divines¹. Les âmes que le saint Paul des Indes aimait si ardemment sont une figure de la Trinité².

L'âme rapproche les idées, elle juge ; elle aime, elle veut ; ainsi elle est son propre moteur ; elle est libre. Spontanéité, liberté qui n'apparaissent point dans les plus grandes merveilles du firmament lui-même.

L'âme fait supérieurement la beauté de la matière. Où celle-ci est-elle plus contemplée que dans le visage humain, et ce dernier à qui doit-il ses charmes, sa splendeur, son degré éminent d'être, si ce n'est à l'âme qui s'exprime en ses traits ?

Les âmes montent vers Dieu, vers le Vrai, le Beau et le Bien. Les plus vulgaires, quand on y réfléchit, ont déjà l'élan poétique. Elles inclinent les unes vers les autres. Elles sont variées. Une fraternité née de la communauté de sang ou de rencontres souvent imprévues et d'un effet mystérieux les unit.

Elles sont capables d'une telle transformation que l'on voit l'homme, au déclin de la vie terrestre, accepter sans regrets trop cuisants sa ruine corporelle et les séparations les plus contraires à son cœur, en même temps qu'augmente son attraction pour la Divinité, son absorption en elle.

Les âmes savent être humbles — preuve de leur grandeur — par la reconnaissance de leur petitesse devant l'Infini.

Leur incomparable capacité de souffrir indique leur vitalité profonde. Elles sont immortelles. L'histoire raconte le fait suivant qui se passait au xv^e siècle dans une patrie d'adoption de Michel-Ange. « Maître, dit un jour Michel Mercati à un illustre philosophe de Florence, Ficin, faisons un pacte. — Lequel, répondit le professeur. — Que celui qui mourra le premier vienne dire à l'autre s'il y a quelque chose là-haut. »

1. BOHOBACHER, xxiv, p. 106 et 118.

2. Id., xxiv, p. 120.

Et, en prononçant ces mots, Mercati regardait tristement le ciel. Ficin prit la main de Mercati et inclina la tête. A quelque temps de là, un matin, quand tout dormait dans Florence, Mercati est réveillé par le bruit des pas d'un cheval et la voix rauque d'un cavalier qui crie : Mercati ! L'homme du doute se lève, entr'ouvre sa fenêtre et aperçoit, sur un cheval blanc, un fantôme qui, du doigt, lui montre le ciel en murmurant : Michel ! Michel ! Cela est vrai. Mercati descend précipitamment l'escalier, pousse la porte, regarde de tous côtés ; la vision avait disparu. Il se rappelle alors le pacte qu'il a fait avec Ficin, et prend le chemin de la demeure du néo-platonicien. Il frappe. « Que voulez-vous ? demande une vieille femme. — Parler à mon ami Ficin. — Mon maître vient de mourir, dit la servante, priez Dieu pour son âme ! »

Une nuit, vers l'aurore, sainte Françoise, dame romaine, vit sa « chambre resplendir d'une lumière insolite, et au milieu de cette lumière apparaitre son jeune fils défunt, tel qu'il était de son vivant, mais incomparablement plus beau. A côté, elle voyait un jeune homme bien plus beau encore. Étonnée d'abord, puis remplie d'une joie inexprimable, d'autant plus qu'elle le voyait s'approcher et la saluer gracieusement, elle ne put s'empêcher de lui tendre les bras et de lui demander avec tendresse ce qu'il faisait, où il était, s'il se souvenait de sa mère dans les cieux. Levant les yeux vers le ciel, il répondit : « Notre occupation n'est autre que de contempler l'éternel abîme de la divine bonté, de louer et de bénir sa majesté avec des transports de joie et d'amour... Les chœurs qui sont au-dessus de nous nous manifestent les secrets divins. » Il ajouta : « Puisque vous désirez, ô mère, savoir en quel lieu je suis maintenant, sachez que je suis placé dans le second chœur de la première hiérarchie, parmi les archanges... »².

Les âmes, qui sont immortelles pour les cieux, le sont aussi quelque peu même pour la terre présente. Elles se perpé-

1. BOHOBACHER, xxii, p. 193.

2. Id., xxi, p. 315.

tuent par la transmission des idées et des dispositions. La jeunesse des familles, des nations, qui est souvent assez pleine du sentiment de son autonomie, que l'on flatte quelquefois par la manière dont on lui dit qu'elle est l'avenir et par l'importance qu'on lui donne, elle n'est, en grande partie, que le passé. Elle n'est l'avenir qu'à cette condition. Elle est une résultante.

L'âme, vue avec son origine, son terme, ses moyens et sa variété, est comme une montagne. Semblablement à celle-ci, elle a des origines impénétrables, elle repose sur une base qui, selon ce que la terre rappelle, n'a ni commencement ni fin. Un feu vivifiant brûle en elle. Elle s'élève jusqu'aux régions où le reste de la vie d'ici-bas ne la suit point, celles de la pureté, de la lumière ardente du soleil. A cette lumière, ce que notre monde avait donné de bon à l'âme mais qui restait froid et stérile comme la neige, s'échauffe, fond en amour de Dieu et féconde tous les germes, accroît toutes les richesses, qui sont en elle. Les sources de vertu et d'action sont alimentées, les croyances élèvent leurs cimes et, au-dessous, le tissu de notre vie ordinaire prend des couleurs riantes. Et l'âme, par le langage semblable à un lac tranquille ou au torrent qui mugit et entraîne, exprime ces beaultés, en même temps qu'elle chante l'astre divin auquel elles sont dues.

L'âme fondée sur Dieu et montant jusqu'à Lui reste immuable et indemne au milieu des orages, confiante qu'elle est entre les deux mains de son Créateur. « Il l'assiste à droite et à gauche¹... Sa gauche est sous ma tête et sa droite m'enveloppera² ».

C'est la beauté naturelle de l'âme que nous venons d'essayer d'entrevoir. Mais sa beauté surnaturelle est incomparablement plus merveilleuse. Elle est celle de Dieu même : dans l'ordre surnaturel ou chrétien, l'âme reçoit la grâce, participation à la vie divine obtenue pour nous par le

1. III Rois, xvii, 19; Paralipomènes, xxiii, 18.

2. Cantique des Cantiques, ii, 6; viii, 3.

Rédempteur. Dès le temps de l'union appesantissante et épaississante avec nos corps gâtés, quelle transformation ! L'âme connaît enfin l'existence et un peu la nature de cette Trinité dont elle est l'image. Elle commence à voir Dieu autrement que dans ses attributs et ses opérations extérieures ; elle commence à le voir face à face. La puissance accrue de la volonté, l'affinement du cœur, les délicatesses de l'amour qui ont germé en lui, les saintes ardeurs auparavant inconnues, l'histoire des martyrs et des saints, les écrits ascétiques les disent. « O mon âme, adore et tais-toi ». Laisse à ton bon ange le remerciement. Car, tu le sais mieux qu'autrefois, tu as un ange près de toi, de même que Michel le protège avec toutes tes sœurs, de même qu'il est l'ange du peuple de Dieu, celui de la France ! Ce jeune homme bien plus beau que l'enfant de sainte Françoise et que nous avons vu à côté de lui, était un archange qui chantait, lui aussi, dans le second chœur de la première hiérarchie mais à un degré plus élevé. « Tel était le resplendissement de l'Archange, qu'à sa clarté Françoise faisait la nuit tous les exercices nécessaires dans la maison, sans aucune lumière matérielle. » Elle avait, d'ailleurs, comme toute personne, la compagnie de son ange gardien¹.

Parmi les âmes humaines, d'une beauté combien spéciale mais qui les honore toutes, furent celles de l'Homme-Dieu et de sa mère. Jésus avait une âme humaine, une intelligence, une volonté humaines, quoiqu'elles ne fissent qu'un avec la divinité dans la seconde Personne.

La beauté des âmes ! Elle n'est pas la seule sur la terre, mais elle est la plus grande, la plus vraie, la plus permanente.

Saint Michel qui la connaît les protège. Il répond au vœu de notre liturgie. *Signifer Sanctus Michoël representet eas in lucem sanctam.*

Attendrait-il ce moment pour les aider que ce concours archangélique serait déjà d'un prix inestimable. Ravissante,

1. ROHRBACHER, xxi, p. 416, 419.

sans doute, serait pour une chétive abandonnée la compagnie d'une princesse, éclatante de beauté et de jeunesse, bonne aussi, vertueuse et puissante, qui l'introduirait pour toujours dans le palais du roi ! Mais s'avancer sous l'aile d'un Archange, se sentir fort de sa force, savourer son affection et ainsi s'acheminer vers l'Infini qui nous dit de loin : « Mon fils adopté ! », vers l'humanité de Jésus et de Marie, au milieu de la cour céleste sympathique qui répète le cantique éternel et toujours nouveau de l'amour, c'est la plus pleine des ivresses, c'est le débordement de la Divinité dans tout l'homme.

Michel cependant n'attend pas ce jour incomparable pour être notre protecteur. Il a des mérites, des lumières, des énergies ; elles sont à nous. La vigilance de la mère d'Augustin, le zèle de saint Jean pour son jeune ami menacé de se perdre¹, l'affection de saint Bernard pour Robert, le jeune moine fugitif², doivent pâlir à côté du dévouement des anges.

Malheur aux hommes qui entravent l'action de nos invisibles sauveurs ! Malheur à ceux qui corrompent les vivants ! Malheur à ceux qui tentent d'empêcher la délivrance des âmes souffrantes ! Malheur à ceux qui raréfient au détriment de cette misère suprême le sacrifice réparateur !

Ah ! que leurs efforts soient vains ! Efforçons-nous de les réduire à néant. Perpétuons, augmentons notre esprit d'apostolat. Développons l'assistance des morts : ils vivent et souffrent peut-être d'inexprimables douleurs. Nous les adoucirons.

« Pendant que saint Malachie³ était à Lesmar, sa sœur vint à mourir. Il avait fait serment de ne pas la voir de sa vie à cause de sa conduite trop mondaine. Il la vit après sa mort. Une nuit, pendant le sommeil, il entendit une voix qui lui disait que sa sœur attendait dans le cimetière, avec douleur,

1. HONBRACHER, IV, p. 192 et 193.

2. *Id.*, XV, p. 180-188.

3. Il était ami de saint Bernard et fut archevêque d'Armagh en Irlande. Son nom signifie Ange du Seigneur.

et qu'elle avait été trente jours sans nourriture spirituelle. A son réveil, il réfléchit à cette parole et trouva qu'il y avait précisément trente jours qu'il avait cessé de prier pour le repos de son âme. Comme il ne haïssait dans sa sœur que le péché, il se remit à prier pour elle et dit ou fit dire tous les jours la messe à son intention. Ce ne fut pas en vain. Peu de temps après, il la vit à la porte de l'église, mais sans pouvoir y entrer et vêtue d'habits noirs. Une seconde fois, il la vit avec un habit blanchâtre, admise dans l'intérieur de l'église, mais sans qu'il lui fût encore permis d'approcher de l'autel. Enfin, il la vit mêlée à la multitude de ceux qui étaient vêtus de blanc, vêtue, elle-même, d'une robe blanche. Voilà ce que saint Bernard rapporte de saint Malachie qui, sans doute, le lui avait appris de sa propre bouche¹ ».

Mais préservons aussi l'enfance et l'âge mûr. Donnons aux âmes de nos contemporains l'aliment qui leur est essentiel : la connaissance et l'amour de la Divinité.

Soyons à l'exemple de Michel des proclamateurs du droit de Dieu² et travaillons à former son parti.

TANCRÈDE RÖTHE.

Professeur de Droit à l'Université catholique de Lille.

BULLETIN

CHACQUE LUNDI DE FÉVRIER, une messe sera célébrée dans le sanctuaire du Mont Saint-Michel pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie universelle de Saint-Michel.

LE SAMEDI 6 FÉVRIER, messe pour les zélateurs et zélatrices et les bienfaiteurs des Œuvres de Saint-Michel.

1. HONBRACHER, XV, p. 401.

2. Lettre pastorale de Mgr l'évêque de Coutances sur le 12^e centenaire du Mont-Saint-Michel.

La neuvaine mensuelle générale commencera le dimanche 7 février et se terminera le lundi 15.

Unis dans une même pensée de charité, nous ferons tous cette neuvaine pour les malheureuses victimes défuntes et survivantes du cataclysme qui plonge l'Italie et le monde tout entier dans le deuil. Joignant l'action à la prière, nous aurons à cœur, si nous ne l'avons déjà fait, de contribuer par nos aumônes au soulagement d'une si grande détresse. Mgr Guérard a demandé à ses diocésains de faire célébrer des messes pour les morts de l'Italie; pieuse initiative encore et que ses lecteurs voudront suivre, nous en avons la conviction.

* * *

Indulgence plénière pendant la neuvaine ou l'un des huit jours suivants. — Prière de l'appliquer aux défunts dont il est question plus haut.

Indulgence plénière pour les associés de l'Archiconfrérie. Jour au choix. (Confession, communion, visite de l'église paroissiale de chacun). Même remarque.

Pour les indulgences partielles, voir le billet d'admission.

Jeanne d'Arc, messagère de saint Michel

« Saint-Père, daignez nous dire qu'il vous plaît que la France vous présente spécialement cette Bienheureuse-là... Daignez-nous dire que ce vous est une joie qu'il en soit ainsi et que ce nous doit être une espérance. »
MER TOCCHINI.

LE 6 janvier 1412 naissait à Domrémy¹, dans la maison de Jacques d'Arc et d'Isabelle Romée, celle qui devait s'appeler au baptême, Jeannette, sur les

(1) Village de Creux, département des Vosges.

champs de bataille, la Pucelle, et cinq siècles après, dans l'Eglise, la Bienheureuse Jeanne d'Arc.

C'était le jour où l'Eglise chante des Mages attristés de la disparition de l'étoile conductrice : « *Ils revirent l'étoile et ils furent remplis de joie.* » Y avait-il, dans cette coïncidence, un présage du rôle que devait remplir l'enfant nouveau-né? Personne, pour lors, ne le soupçonna probablement.

Quoi qu'il en fût, l'Eglise n'était pas sans inquiétudes graves, au début du xv^e siècle. Pendant qu'un faux Pape, criminellement élu par un groupe de mécontents, entraînait après lui une partie de l'Europe, le roi des Anglais, aidé des faiblesses de la reine Isabeau de Bavière et des ambitions du duc de Bourgogne, s'emparait de presque toute la France et l'unissait à son royaume qui devait, un siècle après, embrasser l'hérésie.

Or, s'il est maintenant permis de reconnaître, à travers les événements accomplis, les secrètes sollicitudes de Dieu pour son Eglise, n'en était-ce pas une, et des plus paternelles, de reprendre à l'Angleterre, avant qu'elle devint protestante et imposât ses erreurs à ses sujets, la France, la Fille aînée de l'Eglise, sa portion choisie, le « plus beau royaume après celui de Ciel »? Et l'enfant qui naissait pour être l'instrument de cette salutaire conquête, ne pouvait-elle pas être, comme celle des mages, une étoile réjouissante?

Il plut toutefois à Dieu d'attendre treize ans pour la découvrir. Puis, saint Michel la dirigea, pendant quatre années, l'instruisant de sa glorieuse et pénible mission. Enfin, quand elle eut 17 ans, elle « apparut » à la cour nonchalante de Charles VII désespéré; et parce qu'elle venait sauver la France, à sa vue, le peuple « fut rempli de joie ».

Il le fut, avec Poncel Durand Laxart, quand il vit

Baudricourt écouter enfin Jeanne, et l'assemblée ecclésiastique de Poitiers déclarer qu'il n'y avait en elle que « tout bien, humilité, dévotion, et qu'on devait l'emmener à Orléans, pour y montrer le signe divin qu'elle promettait ».

Il le fut, à Orléans, au point que « de la voir il ne se pouvait saouler », quand Jeanne revint dans la ville sauvée par son secours.

Il le fut, en entendant nommer Jargeau, Meung-sur-Loire et Patay, où les attaques furent autant de victoires.

Pas n'est besoin de décrire l'enthousiasme que souleva, dans Reims, la cérémonie du sacre : tous les petits enfants savent par cœur le récit de cette journée, avec les joyeux « Noël ! Noël ! » poussés par la foule en délire, et le mot de Jeanne d'Arc sur son étendard : « Il a été à la peine, il est juste qu'il soit à l'honneur ! »

Et jusque dans son martyre, à Rouen, le 30 mai 1431, la Pucelle ne fut-elle pas un sujet de joie pour ceux qui virent, dans son âme volant au ciel, et son cœur respecté des flammes, le signe de sa sainteté ?

* * *

Puis... après cinq siècles, Jeanne « apparaît » encore, mais plus radieuse qu'autrefois. Déclarée « VÉNÉRABLE SERVANTE DE DIEU » en 1894, par Léon XIII ; présentée par Pie X, en 1904, comme « UN MODÈLE DES PLUS HÉROÏQUES VERTUS » ; depuis, surtout, que le même pape a promulgué, le 13 décembre 1908, le décret qui atteste les « MIRACLES » opérés par son intercession, Jeanne d'Arc n'apparaît plus seulement avec l'épée libératrice de sainte Catherine de Fierbois ; nous l'entrevoyons ayant, au front, la couronne, et en ses mains, la puissance des Bienheureuses. Et c'est pour cela que le bon peuple, qui escompte encore une délivrance de nos maux présents, « se réjouit »

mais plus grandement, plus universellement qu'au xv^e siècle.

Mgr Touchet a donné de cette joie universelle une touchante manifestation dans les nombreux mercis qu'il a adressés au Saint-Père, lors de la séance du 13 décembre : « Merci au nom de la Ville d'Orléans... ; « Merci au nom de la France catholique... ; Merci au nom « des patries, de quelque nom qu'elles soient... ; Merci au « nom de l'Eglise entière. Les autels de Jeanne auront « des dévots dans tout l'univers. »

A ce propos me hasarderai-je à dire que le culte de notre nouvelle Bienheureuse n'aura nulle part comme au Mont-Saint-Michel sa représentation complète ? De l'aveu constant de Jeanne d'Arc, c'est de saint Michel qu'elle reçut, aux champs de Domrémy, et la nouvelle de la « grande pitié » qui régnait dans le royaume et l'ordre d'aller le sauver ; de même il semble que, depuis, les influences de saint Michel n'ont pas été étrangères à la révélation progressive de sa gloire. « De 1452 à 1456, « quand on procéda à la réhabilitation de la victime « de Pierre Cauchon, de la martyre du Vieux-Marché, « ce fut un abbé du Mont-Saint-Michel, le cardinal « Guillaume d'Estouteville, archevêque de Rouen, qui « remplit l'office de promoteur du procès, qui présida les « premières enquêtes et eut la gloire d'attacher son nom « à cette œuvre réparatrice.

« Et lorsque, quelques années plus tard, en 1469, « Louis XI fonda l'ordre de Saint-Michel et en plaça le « siège dans l'abbaye située au péril de la mer, il ne se « proposa pas seulement d'honorer le tout-puissant « protecteur dont l'invisible épée avait protégé son « sanctuaire contre les attaques des Anglais ; il voulut « aussi, il est permis de le croire, témoigner avec éclat « sa gratitude envers l'Archange qui avait été le principal

« inspirateur de la mission de Jeanne d'Arc, et, par suite, « le dispensateur du salut de la France' ». »

Enfin — fait inconnu des historiens d'hier — quand



Cliché NEUBOURG, PHOT.

STATUE DE JEANNE D'ARC
À LA PORTE DE L'ÉGLISE PAROISSIALE
DU MONT SAINT-MICHEL.

Jeanne reviendra, Bienheureuse, sur les autels de France, ce sera pendant que nous célébrerons le 12^e centenaire des apparitions de saint Michel à saint Aubert et des promesses qu'il fit d'être « le patron et spécial protecteur de la France ». « Ces rapprochements qui s'offrent, aux réflexions de l'historien, pour être fortuits jusqu'à un certain point, n'en sont pas moins curieux ». Aussi le nom de saint Michel est-il inséparable de celui de Jeanne d'Arc et le culte adressé à celle-ci a l'heureux privilège de ne pouvoir revêtir toute sa signification sans envelopper, dans son encens, l'Archange qui fit de Jeanne son bras.

Or, pour traduire publiquement cette union de deux saints dans les mêmes hommages, imagine-t-on meilleur spectacle que celui-ci : une statue de Jeanne d'Arc placée au seuil du sanctuaire de saint Michel, sur le Mont qu'il

1. SIMÉON LUCE, *Jeanne d'Arc à Domrémy*, p. 120.

s'est choisi. Là, comme à Domrémy, elle est près de l'Archange qui l'envoie en France porter le salut. Ceux qui connaissent l'histoire applaudissent à ce plan original conçu et réalisé par un prêtre zélé¹, et modestement je fais comme eux.

* * *

« Ce qui fait encore ma joie, disait Pie X, le 13 décembre 1908, c'est que la vaillance de ces héros doit ranimer « les cœurs alanguis et timides dans la pratique des doctrines et des croyances chrétiennes. » Merci, Saint-Père, d'avoir souligné ce vrai caractère de la future dévotion à Jeanne d'Arc ! Les exemples de Jeanne devenant des leçons pour nous : voilà ce qui forme, avec ses prières assurément puissantes, le motif de notre espérance et partant de notre joie. S'il est vrai — et qui en doute ? — que Dieu ne nous sauvera pas sans nous, quelle transformation heureuse ne verrions-nous pas se faire en notre pays si Français et Françaises écoutaient les leçons de Jeanne ! A ceux et celles que n'émeut pas le spectacle de tant d'âmes exposées à perdre la vie chrétienne, à ceux et celles qui cherchent, dans la mollesse et les frivolités, la satisfaction de leurs petits caprices, qui ne pensent pas que Dieu nous a donné la vie pour remplir une tâche et qu'il est doux de s'y donner en toute obéissance, il faudrait montrer Jeanne d'Arc. En la voyant quitter si jeune la maison de son père, où elle était si heureuse, et s'en aller, jeune fille de campagne, organiser des plans de guerre et conduire des soldats à la bataille, parce que saint Michel le lui a commandé de la part de Dieu, tous se l'entendraient dire que nous avons autre chose à faire que nous amuser, qu'il faut mener une vie sérieuse et non rêver, s'enchaîner au devoir et non à ses caprices. « Si vous voulez agir en homme, vous recon-

1. M. l'abbé Pouvreau.

querrez tout votre royaume, » disait Jeanne à Charles VII apeuré devant Reims.

Je voudrais que tous les jeunes de France eussent une Vie de Jeanne d'Arc, parce que j'espère qu'elle leur dirait bien des choses sur le sens de la vie et la manière de l'employer. Je crois à leur sincérité : s'ils étaient éclairés, ils ne seraient pas de tout point rebelles à la lumière.

Est-ce que je me trompe?

Y. DES SYLVES.

Extension de la Fête du 16 Octobre

Les fêtes inaugurales du 12^e centenaire de la fondation du Mont-Saint-Michel ont eu un retentissement considérable. La date du 16 octobre a été, de ce chef — on peut dire — remise en honneur.

Un grand nombre de nos correspondants, prêtres et laïques, nous ont exprimé, depuis, le regret de ne pouvoir, en leurs diocèses respectifs, célébrer par une fête annuelle l'apparition de saint Michel au Mont Tombe. Tous formulent le vœu que cette fête, propre jusqu'ici au diocèse de Coutances et à quelques autres, prenne place dans le cycle liturgique de tous les diocèses de France. Nous savons même que déjà des instances ont été faites en ce sens auprès de plusieurs évêques.

Au clergé et aux fidèles il appartient de faire connaître à qui de droit leurs pieux désirs.

Nous enregistrons avec plaisir tout ce qui tend à accroître le culte de saint Michel; nous serons particulièrement heureux d'apprendre ce qui se fera pour réaliser le vœu formé à cette heure par beaucoup d'âmes

ferventes : l'extension de la fête du 16 octobre à tous les diocèses de France.

La lettre suivante, adressée à notre Directeur, pose nettement la question. La discrétion nous empêche seule de citer le nom de l'auteur.

Monsieur le Directeur,

Veillez, je vous prie, permettre à un admirateur et ami du glorieux Mont-Saint-Michel de vous faire part, en toute simplicité, de ses vues au sujet de l'extension désirable et possible — à mon humble avis — du culte de l'Archange.

Laissez-moi d'abord constater avec vous la coïncidence pour le moins remarquable de la célébration du XII^e centenaire du Mont et de la béatification de la Libératrice de la France, saint Michel ne fut-il pas le guide et le soutien de Jeanne d'Arc? Cette double solennité nationale, dont la seconde vient, d'une façon si opportune, s'ajouter à la première, est un double sujet de joie et de fierté pour tous les cœurs vraiment français.

Or, afin que les honneurs rendus à l'un soient aussi dignes de l'autre, n'est-il pas à souhaiter que la fête de l'Apparition de saint Michel sur le Mont Tombe s'étende à tous nos diocèses, avec la Messe et l'Office déjà adoptés à Coutances?

Il en a été fait ainsi récemment pour la fête des Apparitions de Lourdes, devenue générale de particulière qu'elle était.

La place de l'Archange est si grande dans l'histoire de la France et de l'Eglise! elle est si belle en particulier dans celle de Jeanne d'Arc! En vérité, Monsieur le Directeur, je suis surpris que nous nous contentions de la fête du 8 mai, alors que nous avons tant de raisons de célébrer en France celle du 16 octobre, qui nous regarde de bien plus près.

Quelle occasion plus favorable que celle du XII^e centenaire, et aussi de la glorification de la Vierge lorraine, pour cette extension désirable, et, il me semble, possible, du culte de saint Michel? — Ajoutez à cela que la date du 16 octobre étant sans office fixe dans un grand nombre de diocèses, l'innovation projetée n'en demeure que plus facile.

En terminant, j'exprime l'espoir que vous voudrez bien, Monsieur le Directeur, excuser l'audace de ces lignes en considération de mon religieux attachement vis-à-vis le Mont-Saint-Michel et de ma particulière dévotion pour l'Archange protecteur de la France : c'est dans ces sentiments que j'ai l'honneur de me dire votre très respectueusement dévoué.

Abbé O.

Consécration des diocèses à saint Michel

DEPUIS un an, trois diocèses de France ont été consacrés officiellement à saint Michel par leurs évêques respectifs. Le vendredi 26 juin 1908, en la fête du Sacré Cœur, Mgr Amette, archevêque de Paris, après avoir béni la statue de saint Michel qui surmonte l'abside de la basilique du Vœu national, prononçait les paroles suivantes : « Il (saint Michel) est là, établi comme le gardien de cette basilique et du diocèse tout entier que je lui confie solennellement aujourd'hui ».

Le 16 octobre, Mgr Delamaire, coadjuteur de Cambrai, inaugurant dans la basilique métropolitaine une chapelle dédiée à saint Michel « est monté en chaire pour consacrer Notre-Dame, la ville de Cambrai et le diocèse tout entier à l'Archange protecteur de notre patrie ». (Semaine religieuse de Cambrai.)

Mgr Gauthey, évêque de Nevers, dans une lettre pastorale citée dernièrement ici même, recommande à ses diocésains d'honorer tout particulièrement saint Michel, de se mettre sous sa protection et de l'invoquer tous les jours. Il ajoute : « Pour nous, nous plaçons sous sa garde tout notre diocèse et nous l'établissons officiellement gardien de notre cathédrale et de toutes les églises du Nivernais. »

Ces trois actes épiscopaux sont de la plus grande importance; nous les avons signalés en leur temps; ils devaient être rapprochés.

Nous donnons ci-après une formule de consécration déjà très répandue sous le titre : *Appel à saint Michel pour le salut de la France*. Nous engageons vivement nos lecteurs, et surtout les zéloteurs et zélatrices de saint Michel, à la réciter et faire réciter (1).

(1) La demander aux bureaux des *Annales, Mont-Saint-Michel*, 0 fr. 75 le cent franco, ou à M. LOUIS MARTIN, 146, boulevard Raspail, Paris (6^e).

Appel à Saint Michel pour le Salut de la France.

AU NOM DU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS et par l'intercession de MARIE IMMACULÉE, très humblement prosternés devant Votre Majesté, ô Dieu tout-puissant, nous vous supplions de vouloir bien nous envoyer SAINT MICHEL, pour qu'il nous secoure dans notre détresse.

Daignez vous souvenir, Seigneur, que, dans les circonstances douloureuses de notre histoire, vous en avez fait l'instrument de vos miséricordes à notre égard. Nous ne saurions l'oublier; c'est pourquoi nous vous conjurons de conserver à notre patrie coupable, mais si malheureuse, la protection dont vous l'avez jadis entourée par le ministère de cet archange vainqueur.

Et vous, ô saint Michel, Prince des Milices célestes, venez à nous! nous vous appelons de tous nos vœux.

Vous êtes l'ange gardien de l'Eglise et de la France, c'est vous qui avez inspiré et soutenu Jeanne d'Arc dans sa mission libératrice. Venez encore à notre secours et sauvez-nous! Nous mettons nos personnes, nos familles, nos paroisses (1), la France entière, sous votre protection toute spéciale. Nous en avons la ferme espérance, vous ne laisserez pas mourir le peuple qui vous a été confié!

Suscitez parmi nous des saints; par eux faites triompher l'Eglise dans la lutte qu'elle soutient contre l'Enfer déchainé, et, par la Vertu du Saint-Esprit, établissez le règne du Christ sur la France, afin que la paix du ciel y demeure à jamais. Ainsi soit-il.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Allier. — **Aubigny** : M^{me} Marie de Charette, née de Bourbon.

Calvados. — **Orbec-en-Auge** : M^{lle} Octavie du Merle, zélatrice.

Côte-d'Or. — **Messigny** : M^{me} Tarjol, très dévouée zélatrice.

Côtes-du-Nord. — **Saint-Brieuc** : M^{me} veuve Boué; M^{lle} Anne Deszille, très dévote à saint Michel; M. Alphonse Le Verger. — **Binic** : M. Louis Coneliet.

(1) Ou : notre communauté.

Corse. — **Bonifacy** : Dom François-Antoine Messini, curé; M^{me} Angèle-Françoise Ballesti.

Finistère. — **Scaër** : M. Nour. — **Quimperlé** : M. Eugène Martin, très dévot au saint Archange.

Ille-et-Vilaine. — **Rennes** : M^{me} Elisabeth La Coste, née Bidault; M^{me} veuve Legroux. — **Cancalle** : M^{me} Désirée Pottier. — **La Guerche de Bretagne** : M^{me} Adèle Morand, zélatrice. — **Pleurtaut** : M. l'abbé Ollivier, ancien vicaire de Bréezy (Manche).

Indre. — **Châteauroux** : M^{me} Girard de Vasson.

Isère. — **Grenoble** : M^{me} Buisson.

Maine-et-Loire. — **Loire** : M^{me} Cécile Cadot.

Manche. — **Saint-Laurent de Terregatte** : Monsieur l'abbé Piquetel, Chapelain épiscopal, curé. — **Eroudeville** : M. l'abbé Boudot, ancien curé. — **Percy** : M. l'abbé Soismier, ancien curé de Sacey. — **Avranches** : M. l'abbé Bierel, chapelain épiscopal, aumônier de Porphelinat; M^{me} Geneviève Lehericé. — **Le Mont Saint-Michel** : M^{me} Adélaïde Gaudard. — **Saint Lô d'Ourville** : M. Jean Holley. — **Baudreville** : M. Aimable Holley.

Saône-et-Loire. — **Gergy** : M^{me} Louise Artémise Gombault, Vicomtesse Perrault de Jolemps, zélatrice de l'Archiconfrérie.

Sarthe. — **Le Mans** : M^{me} Blot, zélatrice.

Seine-et-Oise. — **Versailles** : M. Louis-Albert Adam.

Seine-Inférieure. — **Criquetot-l'Esneval** : M^{me} veuve Frebourg.

Belgique. — **Schaërbeck** : M^{me} veuve Jean Oosterlynck, née Antoinette Gaudin. — **Marcké** : M. Constant-Louis-Moïse Névéjan. — **Bruges** : Sœur Roberte.

États Unis d'Amérique. — **La Nouvelle Orléans** : M. Louis Charles Gouturié; M^{me} Delphine Flotte; M^{me} Louise Hébrard.

... Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem sanctam ! ...

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro les Actions de grâces et un article humoristique de GINGATZ.

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — L'IDÉAL GRANDIOSE. — BULLETIN. — CHRONIQUE MONOÏSE. — LES ÉGLISES DU MONT-SAINT-MICHEL : L'ÉGLISE BÂTIE PAR SAINT AUBERT. — NOS ANS. — L'UCIÈRE ET LES PLAIDEURS. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX À NOS CHERS DÉFUNTS. — TABLE DES MATIÈRES.

AUX Associés de l'Archiconfrérie universelle de saint Michel.

L'IDÉAL GRANDIOSE

CE n'est pas pour le plaisir de disserter que j'écris cet article; j'espère qu'il pourra servir à certaines âmes éprises de piété et qui se morfondent bien à tort.

Il se rencontre, en effet, de ces âmes rigides par nature et résolues par habitude acquise, qui se font avec des riens de véritables montagnes et semblent avoir placé si haut leur idéal que c'est tout juste si on peut les rassurer jamais, leur faire garder la mesure, en un mot, les tenir en ce juste milieu qui est la vertu.

Notez d'ailleurs que ces géants de la spiritualité ne sont rien moins que des rêveurs, au sens ordinaire du mot. Qui dit rêve dit trop souvent mollesse, nonchalance et langueur; or, nos créateurs d'idéals grandioses ne

sont point de langoureux artistes certes; des nonchalants, eux? oh! que non pas! Ils excellent au contraire — et je leur en fais un reproche — à compliquer la vie chrétienne qu'ils s'ingénient à rendre crucifiante à plaisir. Selon eux, rien n'est assez sévère : la seule vie digne du Christ doit être une torture continue et rien que cela. A les entendre, toute jouissance serait condamnable et devrait être exclue comme un mal. Le Christ, disent-ils, a souffert horriblement pendant trente-trois ans, et il nous a laissé le mot d'ordre : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce, qu'il porte sa croix tous les jours et me suive. » Quoi de plus clair? La souffrance est la clef de voûte du christianisme.

Nous n'avons nullement envie de le nier. Nous constatons cependant que, ce principe une fois mis en avant, tout seul et tout en haut, sans contrôle, on se bâtit un idéal aussi faux qu'intolérable.

Souffrir, souffrir, toujours et partout! Organiser une chasse en règle à tout ce qui s'appelle plaisir, joie et jouissance; telle est l'effroyable perspective.

Est-ce juste? Est-ce conforme à la doctrine de Notre-Seigneur Jésus-Christ?

De prime abord, cela paraît beau comme une façade sévère, attirant comme un cloître aux colonnes alignées et lourdes. En vérité ce n'est qu'un château de cartes. Cherchons bien, et nous finirons par découvrir sous cette œuvre sans consistance la main de l'éternel flagorneur de l'humanité. La dupe, c'est nous, dont l'orgueil s'accommode d'un idéal que nous avons créé et que nous estimons supérieur à celui de nos semblables et seul digne de tenter nos forces. Pauvres nous-mêmes, hélas! qui nous laissons prendre aux mots sonores, aux billevesées les plus extravagantes, dès lors que notre amour-propre y trouve son compte! Et dire que nous ne voyons cela qu'à la réflexion, ou lorsque, la grâce de

Dieu aidant, l'on nous a fait toucher du doigt notre incurable faiblesse et notre incapacité. Que l'idéal chrétien est donc plus simple et moins compliquée la vie, telle que la veut et l'aime le divin Maître!

Fut-il jamais homme plus ordinaire, j'oserai dire, que ce divin modèle des hommes? Avant de commencer sa vie publique il jeûne, il est vrai, retiré au désert, pendant quarante jours. Pénitence effrayante, pensez-vous! Mais, tournez cette page de l'Évangile, et la suivante vous montrera Jésus assistant aux noces de Cana. Sa mère et ses disciples y étaient aussi. Jésus est pur comme un lis des champs; ses ennemis n'ont pas réussi à salir sa réputation. Cependant, le voyez-vous s'entretenir, sur la margelle du puits de Jacob, avec la Samaritaine? Le voyez-vous converser avec Magdeleine la pécheresse, dont il fréquente la demeure assidûment? Lui qui a dit d'aimer Dieu de toutes ses forces et de quitter pour le suivre, père, mère, frères, sœurs, bien matériels, il hérite sa mère; il aime tendrement Lazare et pleure sur son tombeau et le ressuscite. Il se laisse servir par les femmes de Galilée et constitue Judas trésorier du collège apostolique, Lui qui a dit à ses disciples : « Allez, sans besace ni chaussures... »

Étranges contradictions, n'est-ce pas?

Eh bien! relevez le défi de Jésus : « Qui de vous me convaincra de péché? »

Jésus est la sainteté infinie et nous adorons tous les mystères de sa vie. Comprenons du moins notre Évangile et modelons notre idéal sur celui que nous traient les livres saints. Nous ne risquerons point, ce faisant, de tomber dans une vague sentimentalité ou de nous perdre dans le dédale d'une vie hérissée d'obstacles imaginaires et qui nous donnent le change de la façon la plus perfide.

Pas une parole de l'Évangile n'est à retrancher. La

mortification, la souffrance expiatoire et rédemptrice sont voulues par Dieu; elles ont leur place dans la vie chrétienne, mais non pas toute la place, mais non pas la première, mais non pas hors les limites de notre condition individuelle et sociale.

Je m'explique. La mortification est le moyen d'arriver à une fin; elle n'est pas cette fin. Notre-Seigneur a souffert pour racheter l'humanité et encore, avant tout, pour rendre à Dieu son Père la gloire que l'homme lui avait ravie par sa désobéissance. Ainsi, après Lui, devons-nous expier et réparer.

L'essentiel, le seul nécessaire est que nous ayons en vue, toujours, la gloire de Dieu et que nous voulions, toujours, procurer cette gloire par les moyens à notre portée. Or, quelle est la gloire de Dieu? Il ne nous appartient pas à nous, créatures, de le dire. Par quels moyens devons-nous la procurer? Ce n'est pas davantage à nous de les choisir; nos vues sont trop courtes et trop faibles sont nos moyens pour que Dieu nous ait laissé exclusivement le soin de sa gloire. C'est Dieu qui nous dira ce qu'il attend de nous. De fait, il nous le dit par cela même qu'il nous dicte une loi et nous établit dans telle ou telle situation. A nous de suivre sa loi et de tirer parti des circonstances. Voilà le point capital et le fil conducteur de l'âme en quête d'idéal.

Aussi, comme il faut en rabattre et comme certaines âmes ont de la peine à s'accommoder d'un idéal qui leur semble terre à terre, sans élévation, sans envergure! « Alors c'est cela la vie, c'est cela que Jésus-Christ nous a acquis de son sang!... »

Oui! certainement! C'est cela — pas autre chose — qu'il faut sanctifier. C'est de ces riens qu'il s'agit de tirer la gloire de Dieu.

Faisons, comme l'on dit, flèche de tout bois, sans chercher vainement « midi à quatorze heures. » Seigneur,

vous m'envoyez un rayon de bonheur; je le trouve bien doux; mon Dieu, qu'il serve à votre gloire. — Seigneur, vous m'envoyez la douleur; c'est votre messagère, et je la bénis; mon Dieu, que votre volonté soit faite, non la mienne ».

« Faites TOUTES choses pour la gloire de Dieu! » disait saint Paul aux Romains. La maxime est bonne à retenir. Suivons-la donc et, décidément, laissons aux enfants, leurs châteaux de cartes.

BULLETIN

CHACUN *lundi de Mars, une messe sera célébrée dans le sanctuaire du Mont-Saint-Michel pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie universelle de saint Michel.*

Le samedi, 6 mars, messe pour les zéloteurs et bienfaiteurs des Œuvres de Saint-Michel.

La Neuvaine mensuelle générale commencera le jeudi 11 mars et se terminera le vendredi 19, en la fête de saint Joseph, Patron de l'Eglise universelle. Nous demanderons à Dieu, par saint Michel et saint Joseph, de donner aux âmes qui aspirent à la perfection une notion exacte de la vie chrétienne et la grâce de tirer de tous les événements, si menus, si vulgaires soient-ils, ce qu'ils comportent de mérite surnaturel et de gloire divine.

Indulgence plénière pendant la neuvaine ou l'un des huit jours suivants. (Condition ordin.).

Indulgence plénière pour les Associés de l'Archiconfrérie. Jour au choix. (Confession, communion, visite de l'église paroissiale de chacun)

Indulgence plénière en la fête de saint Gabriel Archange (18 mars) pour ceux qui récitent tous les jours le chapelet de Saint Michel.

Pour les indulgences partielles, voir le Billet d'admission.



CHRONIQUE MONTOISE

I. — Les Préparatifs.

S'ils vont grand train les préparatifs de nos fêtes..... S'à vrai dire, ils ne vont pas tout seuls ! Voyez plutôt la douzaine de forts gaillards qui tirent péniblement le chariot ci-contre — mais enfin... ils avancent.

Depuis le mois de novembre, une mesure a été rasée et remplacée par une construction en granit, pur style xv^e siècle, avec façade en pan de bois. Nous ne sommes pas de ceux dont on a droit de se plaindre parce qu'ils défigurent le Mont en y dressant des bälisses d'une indiscrète modernité. Cette maison qui s'appellera « S. Symphorien », comme celle qu'elle remplace, abritera les Evêques qui vont être nos hôtes pendant les fêtes du centenaire.

Nous poussons aussi, et très activement, l'aménagement de l'Esplanade de la Croix de Jérusalem. On sait que les cérémonies jubilaires y seront célébrées en plein air. Qu'il nous suffise pour l'instant, de dire que déjà 80 blocs de beau granit de Bouvigné viennent d'être hissés, à bras d'hommes, jusqu'au pied de la Merveille et que chacun de ces blocs pèse, en moyenne, douze cents livres. Ce fut un spectacle curieux, je vous assure, que celui de ces douze hommes halant le long de la rue étroite et pendante le chariot sur lequel se prélassaient tour à tour, un seul à la fois, les fameux blocs... de quoi écraser tous les diables du monde !

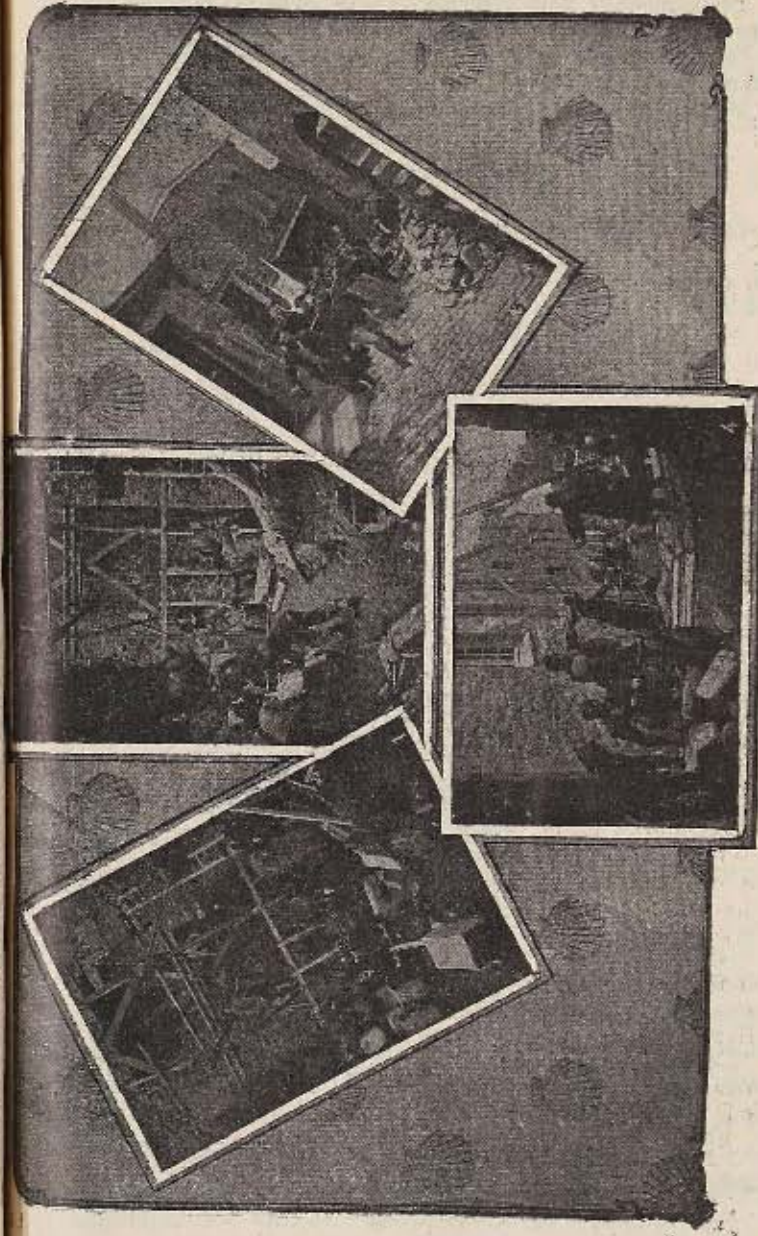
A l'endroit où la venelle se mue en escalier rapide, force était aux hommes d'abandonner la partie; alors le treuil entraînait en lice, tirait la pierre titanésque sous un monte-charge qui, par après, l'enlevait dans les airs, et finalement la déposait à pied d'œuvre, sur l'esplanade.

Ah ! mes amis, que voilà de chers blocs ! Seulement, aidez-nous à les mettre en place ! Je vous dis cela le plus discrètement que je puis, dans le tuyau de l'oreille, mais je vous le dis : « QUI PRENDRA A SON COMPTE L'UN DE CES BLOCS ? »

Celui-là aurait compris dans la perfection l'article I du mandement de Mgr Guérard annonçant le centenaire et le P. S. de la *Causerie* de notre directeur (numéro de *Janvier*).

Allons, mes amis, pour les Blocs de S. Michel !!...

— Mais au fait, interrogez-vous, à quoi bon tant et de si lourdes pierres ?



LE MONTAGE DES BLOCS DE GRANIT A L'ESPLANADE DES PÉLERINAGES

3. HALAGE DANS LA RUE D'ÉGLISE A DROITE. — 4. LE TREUIL S'ENTRAÎNE ET LE BLOC. — 2. ON L'AMÈNE SUR LA PLATE-FORME.
1. ON VA LE HISSER, PAR UN MONTIS-CHARGE, A PIED D'ŒUVRE.

Brièvement je vous réponds : « C'est pour les pèlerins de nos fêtes jubilaires. Avec ces pierres nous allons établir — comment dirai-je? — de hautes et longues marches, des manières de gradins... »
 Bientôt vous les verrez. (La suite en Avril.)

II. — Pèlerinages annoncés

Cette troisième liste annule les deux précédentes.

29 avril	DOYENNÉ DE PONTORSON.
4 mai	VILLE ET DOYENNÉ DE GRANVILLE.
6 mai	DOYENNÉS DE TESSY-S-VIRE ET DUCKY.
8 mai	DOYENNÉ DE LA HAYE-PESNEL.
10 mai	VILLE ET DOYENNÉ DE SAINT-LÔ.
11 mai	DOYENNÉ DE ST-PIERRE-ÉGLISE.
12 mai	DOYENNÉ DE PERCY.
13 mai (1) (2 ^e Fête jubilaire)	VILLE ET DOYENNÉ DE COUTANCES.
17 mai	DOYENNÉ DE BRÉCEY.
23 mai	PARIS (<i>Pèlerinage d'hommes</i>).
24 mai	DOYENNÉ DE GAVRAY.
25 mai	VILLE DE CHERBOURG.
26 mai	DOYENNÉ DE VILLEDIEU-LES-POÈLES.
27 mai	DOYENNÉS DE PÉRIERS ET ISIGNY-LE-BUAT.
31 mai	DOYENNÉ DE SARTILLY.
1 ^{er} juin	DOYENNÉ DE ST ^e -MÈRE-ÉGLISE.
3 juin	DOYENNÉ DE CARENTAN.
5 et 6 juin	PARIS.
7 juin	DOYENNÉ DE SOURBEVAL-LA-BARRE.
8 juin	DOYENNÉ D'OCTEVILLE.
9 juin	DOYENNÉ DE BRÉHAL.
10 juin	DOYENNÉ DE TORIGNY-SUR-VIRE.

1. Le 13 mai est un jeudi, non un mercredi, comme on nous l'a fait dire dans notre dernier numéro.

14 juin	DOYENNÉ DE ST-CLAIR-SUR-ELLE ET DE ST-JEAN-DE-DAYE.
16 juin (3 ^e Fête jubilaire) ..	VILLE ET DOYENNÉ D'AVRANCHES.
22 juin	ARRONDISSEMENT DE LISIEUX.
24 juin	DOYENNÉ DE MONTMARTIN-SUR-MER.
25 juillet	PÈLERINAGE RÉGIONAL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE (<i>Normandie et Bretagne</i>).
1 ^{er} août (4 ^e Fête jubilaire)	DIOCÈSE DE RENNES.
19 août	DOYENNÉ DE MARIGNY.
24 août	PREMIER PÈLERINAGE BELGE.
27 août	DEUXIÈME PÈLERINAGE BELGE.
30 août	DOYENNÉ DE CANISY.
9 septembre	DOYENNÉ DE LA HAYE-DU-PUITS.
10 septembre (5 ^e Fête jubilaire)	
29 septembre (6 ^e — —)	
16 octobre (7 ^e — —)	

LES ÉGLISES DU MONT-SAINT-MICHEL

L'église bâtie par saint Aubert

(708-992)

I. — La Construction.

Ce fut le 16 octobre que, d'après les meilleurs historiens, le pieux Aubert, évêque d'Avranches, reçut de saint Michel l'ordre d'aller lui bâtir une église sur le Mont Tombe. Nous laissons à ceux qui prennent pour tâche de collectionner les légendes, le soin de dire ce qu'avait été, aux âges antérieurs, ce lieu mystérieux. Qu'il nous suffise de savoir qu'à l'époque où l'aborde saint Aubert, le Mont est une île. La mer, en se soulevant peu à

peu, a submergé la forêt environnante et réduit tout en grèves; tel un tombeau gigantesque, il émerge du milieu des sables à une hauteur de 200 coudées, couvert de buissons et flanqué de deux chapelles bâties par d'anciens ermites. Ainsi, du moins, l'a vu, au cours du VIII^e siècle, un des clercs qui vivaient au Mont ¹. Et c'est là, sur cette roche déserte, que le pieux évêque renseigné par saint Michel cherche l'emplacement du futur sanctuaire.

Quel est cet emplacement, se demande le pèlerin que déroutent aujourd'hui l'entassement des édifices monastiques? On le put voir pendant longtemps, sans peine; de nos jours, il a fallu chercher pour le découvrir.

Un disciple du savant Robert de Thorigny, au XIII^e siècle, et historien du Mont, Guillaume de Saint-Pair, le désignait ainsi en suivant les traditions du monastère :

« Dierre soleil li anceisor
 « Que li mostiers à iuel jor
 « Que Scint Aubert le commencha
 « Fut en mie cest lue oue a
 « Soz une volte, une chapele
 « De Nostre-Dame ².... »

Là où se trouve la chapelle de Notre-Dame, en son milieu, fut donc bâtie l'église de saint Aubert. Or, un autre bénédictin du Mont, Dom Huynes, historien très accrédité, montrait « dessous la nef » de l'église actuelle, la chapelle enrichie de ce précieux souvenir. « On voit encore, écrivait-il en 1639, dans la chapelle de Nostre-Dame sous terre, qui est dessous la nef, l'autel qu'on qu'à demi démoly sur lequel ce saint (saint Aubert) célébra, et cela seul nous reste de ce qui fut basti pour lors et de l'église que nous disons que saint Aubert fit

[¹ Ms. du VIII^e siècle.

² GUILLAUME DE SAINT-PAIR, *Roman du Mont-Saint-Michel*.

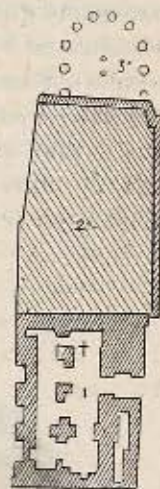
« construire où est maintenant cette chapelle ¹ ». Et cette description apparaît très exacte quand on la rapproche des plans de l'abbaye levés en 1775² avant que ne fussent détruites, dans l'église supérieure, les trois dernières travées.

Mais alors commença une époque de mystère sur la destination du lieu qui nous occupe. Quand le portail de l'église fut repoussé à la quatrième travée, il fallut, pour le supporter, construire un mur de soutènement dans la chapelle Notre-Dame sous terre, « dessous la nef ». Ce mur, construit du Nord au Sud, déroba aux regards le chœur de la chapelle, laissant inexplicables des neis que les mutilations des révolutionnaires et des geôliers de prison rendirent plus méconnaissables encore. Une connaissance exacte de l'histoire eût pu seule avoir raison de ces défigurations matérielles. Ceux qui tentèrent les premiers de restaurer le monastère ne la pouvaient posséder de sitôt, et, parce que, là comme ailleurs, ils avaient trouvé des sépultures, ils baptisèrent ce lieu du nom de « Charnier » ou « Cimetière des moines ». Ainsi, pendant cent ans, le mystère a plané sur l'emplacement de la chapelle Notre-Dame sous terre et, par suite, de l'église qui la précéda.

Grâce à Dieu, le voile s'est déchiré sur cet endroit

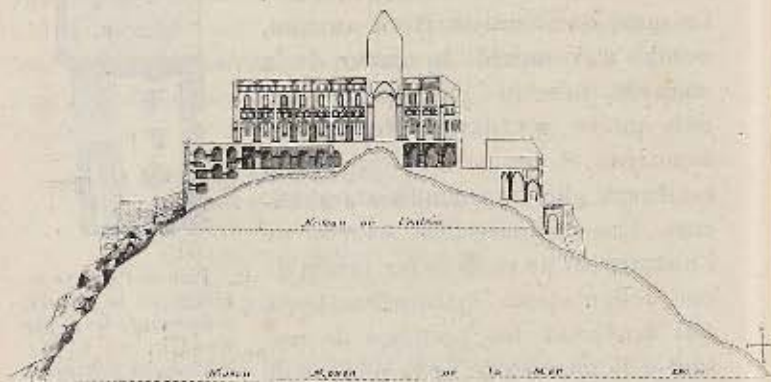
¹ DOM HUYNES, *Hist. Gén.*, I, p. 37.

² Notamment un plan levé par Fontiac sur l'ordre de Louis XVI.



Plan de l'abbaye au niveau de la chapelle souterraine levé par Fontiac en 1775: 1^o Chapelle N.-D. sous terre; 2^o Rocher; 3^o Crypte des Piliers.

pour y laisser pénétrer la lumière. Les fouilles, heureusement dirigées par M. l'architecte Gout, au mois de septembre 1908, ont révélé, au-delà du mur de refend construit au XVIII^e siècle, le chevet de la chapelle souterraine que faisaient soupçonner une meilleure connaissance de l'histoire et des plans, ainsi que de rares vestiges d'une architecture pouvant remonter au X^e siècle. Vienné le jour où sera ouverte une arcade dans le mur qui nous masque le chœur de cette chapelle et nous pourrons y vénérer le lieu où saint Aubert construisit la première église.



Dessin de Eng. Essai de restitution de l'abbaye dans l'état où elle était au XI^e siècle. Sous la nef se trouve la chapelle N.-D. sous terre, construite elle-même sur l'emplacement de l'église de saint Aubert. La croix qui figure dans le dessin en rappelle le souvenir.

Pour le désigner à l'attention de son serviteur, pendant une nuit, saint Michel a préservé cet endroit de la rosée qui couvre le reste du Mont. Dès le matin saint Aubert reconnaît le signe céleste et se met à réaliser son projet qui est de bâtir une église semblable à celle du mont Gargan.

Lui-même y travaille, à la tête de ses diocésains

d'Avranches, pendant que ses chanoines vont, au mont Gargan, chercher les reliques qui seront les « gages » de l'Archange. L'activité est grande dans l'atelier, car, au bout d'un an tout est prêt : l'église « capable de contenir environ cent personnes » est construite en forme de crypte ronde, précédée d'un « porche » et entourée de petits « logis et cabanes » destinés aux futurs desservants du sanctuaire¹.

Puis, providentielle coïncidence ! A la même époque reviennent d'Italie les clercs porteurs des précieuses reliques. Des hauteurs d'Avranches ils ont aperçu la gracieuse silhouette du nouveau « moustier ». A la vue du Mont, dont on a ôté les « espines » et les « buissonnez », de l'« église » dont les pierres blanches flamboient au soleil, et des « noveles maisontz

« Qui de loïn perent estre belles »,

ils « se prennent à merveiller », et leur avis est

« Ké novel siècle seit devenu² ».

Tout cela hâte leur marche, et le 15 octobre 709, saint Aubert reçoit processionnellement les « saintes reliques » qu'il dépose dans l'église, en attendant le lendemain.

Le lendemain, c'est la dédicace. Jamais peut-être le soleil n'aura éclairé le Mont en un jour où ait jailli des cœurs autant de piété. « Clercs », « évêques » et « barons » de Normandie et de Bretagne, que saint Aubert a mandés, tous sont là, avec les gens du peuple, qui forment, autour des reliques, un cortège digne d'une telle fête. L'évêque prend « du lieu décent » où il les avait mis la veille au soir, le « drap vermeil » et le « mar-

1. D. HUYNES. *Hist. gén.* t. 1, 14, 36, 49.

2. GUILLAUME DE SAINT-PAIR, *loc. cit.*

bre vert » venus d'Italie, et les porte, en grande cérémonie sur l'autel de saint Michel où les attend une châsse précieuse. Commence alors l'office canonial chanté par les chanoines. Puis, saint Aubert célèbre la messe. Avec quelle chaude piété il murmure à l'autel les prières du Canon ! Une joyeuse confiance l'anime quand il confie à Dieu les intentions « de ceux qui l'entourent » et l'avenir du pays dont saint Michel veut être, en ce lieu, le « spécial protecteur ». Le peuple qui se trouve de l'autre côté de l'autel, en face du célébrant, remarque sa figure s'empourprer d'émotion. Saint Aubert triomphe; volontiers il chanterait son « *Nunc dimittis*... »

Mais ce n'est pour le sanctuaire que l'aurore. A la fin de la cérémonie, il convoque les évêques et les barons.

« Seigneurs, dit-il, écoutez-moi. Puisque vous êtes ici « assemblés, aidez-moi de vos prudents conseils. Je veux « beaucoup honorer ce lieu. J'y mettrai douze chanoines, « qui seront égaux en dignité aux clercs d'Avranches « et ne cesseront de louer Dieu. J'affecterai à leur entretien une part des rentes que je perçois sur mon patrimoine de Genêts et d'Huynes. Voyez-vous que ce soit « bien? » Tous approuvent son dessein et aussitôt la charte est dressée.

La collégiale est fondée.

(A suivre.)

Y. DES SYLVES.

NOS AMIS

A l'occasion du 12^e centenaire du Mont Saint-Michel et du 10^e anniversaire de sa consécration épiscopale (2 février), Mgr Guérard, évêque de Coutances, vient de nommer chanoines honoraires de sa cathédrale :

MM. LOUIS BOSSEBŒUF, archiviste du diocèse de Tours et historiographe du Mont Saint-Michel.

COGNAULT, curé de Pontorson et doyen du Mont-Saint-Michel;

SOYER, curé-doyen de La Haye-Pesnel.

LETONDEUR, curé-doyen de Thorigny-sur-Vire.

Nous nous faisons un devoir de reproduire ici les paroles prononcées par notre Directeur, M. le vicaire général Lepetit, au prône de la grand'messe paroissiale du Mont-Saint-Michel, le dimanche 15 janvier. Après avoir incité ses paroissiens à préparer le centenaire, M. le vicaire général a fait en ces termes l'éloge des nouveaux chanoines :

M. l'abbé Louis Bossebœuf, notre éminent collaborateur, est un archéologue de distinction. Ses travaux sur les châteaux de la Touraine et du Blésois sont unanimement appréciés. Aussi modeste que savant, il avait toujours décliné les honneurs à lui offerts par les Archevêques de Tours; Mgr Guérard est enfin parvenu à vaincre ses résistances. Depuis trente ans, M. l'abbé Bossebœuf étudie le Mont-Saint-Michel avec passion. La Merveille de l'Occident est devenue l'objet de son culte archéologique, et dans ce culte il faut dire qu'il entre une somme considérable de perspicacité et de patience. A maintes reprises, la Sorbonne, après les sociétés archéologiques de la Province, écouta avec intérêt et loua hautement les communications de M. Bossebœuf relatives à certains points délicats de notre histoire et de notre architecture locales. Dans un avenir très rapproché, nous l'espérons, les *Annales* auront à parler d'une œuvre impatientement attendue de sa plume fine et disert.

M. l'abbé Cognault, curé-doyen de Pontorson, est nouvellement arrivé parmi nous, ce qui ne veut pas dire, que son affection pour le Mont-Saint-Michel et ses relations amicales avec les Chapelains de l'Archange datent d'hier. Les pèlerins du 29 septembre 1902 se rappellent avec bonheur le discours que M. l'abbé Cognault leur adressa en cette solennelle circonstance. Nous aimons saluer en lui — ainsi que l'a appelé avec tant d'à propos Mgr Guérard — le « doyen du Mont-Saint-Michel ». Que Pontorson n'en soit pas jaloux !

M. l'abbé Soyer, ancien chapelain de Saint-Michel, curé-doyen de La Haye-Pesnel, est connu et estimé de nos lecteurs. Ses ouvrages, pieux et documentés, ont contribué pour une bonne part à renouveler, en ces derniers cinquante ans, la dévotion à l'illustre archange. Si M. Bossebœuf est l'historiographe du Mont-Saint-Michel et si M. Cognault en est le doyen, ne doit-on pas dire que l'auteur de *S. Michel Archevêque, de la Vie Angélique, de l'Essai sur l'Ange et l'Homme, des Mystères du Diable dévoilés, de Jeanne d'Arc personnification de S. Michel*, pour ne citer que les principales œuvres de M. Soyer. — mérite d'être appelé le théologien de saint Michel.

En investissant de la dignité canoniale M. l'abbé Letondeur, curé-doyen de Torigny-sur-Vire, Monseigneur a honoré le talent et récompensé le zèle d'un prêtre que des liens de famille et des souvenirs d'enfance rattachent au Mont-Saint-Michel. Sa Grandeur s'est peut-être souvenue de plus que si le Mont donne, en quelque sorte, M. Letondeur à Torigny, ce ne fut que par une juste, quoique tardive, reconnaissance: est-ce que, en effet, le plus illustre des abbés bénédictins du Mont-Saint-Michel ne porte pas dans l'histoire le nom de Robert de Torigny ?

Que MM. les chanoines de la promotion du 12^e centenaire du Mont Saint-Michel veuillent bien trouver ici et agréer l'expression de nos respectueuses et sincères félicitations.

PROPOS MONTOIS

L'Huitre... et les Plaideurs

Figurez-vous, mes chers lecteurs, que j'ai une nouvelle... savoureuse à vous apprendre !

Vous n'ignorez pas qu'à l'orée de la baie du Mont-Saint-Michel — pour employer de beaux mots — sont situées deux villes dont l'une, la bretonne, s'appelle Cancale, et l'autre, la normande, se dénomme glorieusement Granville. *Grosso modo*, je dirai volontiers que Cancale, Granville et le Mont-Saint-Michel sont les trois sommets d'un même triangle...

Eh bien ! entre Cancale et Granville, tout au fond de la

mer, s'étendent des bancs... d'huitres. Chaque année, à pareille époque, on voyait les gentilles nacelles aux voiles blanches sortir et de Cancale et de Granville et s'en venir draguer, en quantités, ces innocents mollusques dont se régalaient Paris, cet estomac de la France, et beaucoup d'autres villes non capitales.

Les huitres de ces parages font en effet les délices des gourmets, au même titre, au moins, que leurs sœurs d'Arcachon, de Marennes ou d'Ostende.

Seulement, voilà ! Elles s'intitulaient, ou plutôt on les intitulait — pourquoi ? — « Huitres de Cancale... »

« Je vous demande un peu, on dit les Granvillais et les Granvillaises, de quel droit imposer l'estampille de Cancale à des huitres « nées natives » de Chausey par exemple, ou d'à côté, et qui ont vécu depuis toujours, pas plus à Cancale qu'à Granville et plus près peut-être de Granville que de Cancale?... »

Bref, il y avait encore autre chose pour corser le litige : antagonisme atavique, rivalité de race, jalousie de métier...

On a toujours tort de ne prêter point attention aux menus faits que racontent les journaux ; d'insignifiants ils peuvent devenir considérables et prendre soudain les proportions d'un événement.

Ainsi je n'avais pas pris garde d'abord à une discussion dont les huitres étaient l'objet. J'ai eu tort. La querelle s'est envenimée, a dégénéré en manière de révolution ; à Granville on s'est mis en grève — naturellement — on a chanté l'*Internationale* et la chanson des... « huitres. » A Cancale on a sonné le tocsin, rassemblé les hommes sur les quais et vociféré, le poing tendu.

Enfin, l'Ad-mi-nis-tra-tion, saisie de la question, comme bien on pense, s'est émue. Le ministre de la Marine a prononcé une sentence de la plus haute sagesse et qui, je l'espère — on ne sait jamais — mettra d'accord les deux parties.

Les plaideurs de La Fontaine étaient divisés par une huitre. Pour vider la querelle, Perrin-Dandin « ouvre l'huitre et la gruge. » Puis,

« Ce repas fait, il dit, d'un ton de président :
Tenez, la cour vous donne à chacun une écaille,
Sans dépens ; et qu'en paix chacun chez soi s'en aille. »

Depuis le temps où le fabuliste faisait parler bêtes et gens, les procédés judiciaires se sont affinés. De la multitude d'huitres qui divisaient Granville et Cancale M. le Ministre de la marine n'a « grugé » aucune.

« Simple affaire de noms ! a-t-il dit. Qu'à cela ne tienne ! »

Alors, montrant au fond de la baie le Mont embrumé : « C'est facile, cela ! Les « huitres de Cancale » s'appelleront désormais « Huitres du Mont-Saint-Michel ». Et voilà ! Messieurs les Plaideurs, « qu'en paix chacun chez soi s'en aille ». Les clients ne pourront pas se plaindre. Quant aux huitres, qu'est-ce que cela peut bien leur faire ? »

Donc « M. l'administrateur de la Marine à Granville a reçu du ministre de la marine une dépêche dans laquelle il est spécifié que les huitres pêchées sur les bancs de Granville, Chausey et Cancale, seront désormais dénommées « Huitres du Mont-Saint-Michel » au lieu et place de « Huitres de Cancale... » (Les journaux).

Disons du reste que le Mont-Saint-Michel ne s'attendait pas à cet excès d'honneur. Aussi faisons-nous défense à Dame Histoire de jamais l'accuser d'avoir joué en cette affaire le rôle du troisième larron qui saisit maître Aliboron — l'huitre, en l'espèce ! — Le Mont n'a rien saisi du tout.

Mais enfin, puisque ainsi voulut l'Autorité, réjouissons-nous... (1)

Et vous, mes amis, quand vous voudrez vous payer le luxe de déguster des huitres de Cancale, ne vous méprenez pas... Demandez des HUITRES DU MONT-SAINT-MICHEL... Elles n'en sont pas, mais cela ne fait rien... GINGATZ.

1. Au fond, je ne sais pas si M. le Ministre de la Marine avait saisi — mieux que moi-même — de quoi il s'agissait au juste. De fait, dit-on, sa décision n'a rien décidé du tout, si bien que son Excellence en a été réduite à faire dire qu'elle était contournée, ... la décision, non l'Excellence. Voici d'ailleurs à peu près exactement — ceci pour les gens sérieux — l'objet du débat : Cancale possède encore des parcs à huitres ; Granville n'en a plus. Or Granville prétendait enclorre dans les parcs de Cancale le produit de sa pêche. « Cela, jamais » ont dit les Cancalais... Vous voyez bien que changer le nom des huitres ne changerait rien à la situation... G

ACTIONS DE GRACES

FÉVRIER

Aisne. — Je vous adresse les honoraires d'une messe d'actions de grâces pour une faveur obtenue par notre bon saint Michel. C. T.

Je m'empresse de vous envoyer une offrande en l'honneur de saint Michel pour le remercier d'une grande grâce obtenue par son intercession. M. D.

Aveyron. — Je vous envoie une offrande comme gage de ma reconnaissance à saint Michel. M. C.

Calvados. — J'ai été évidemment secourue, il y a quelques semaines, par

l'intercession de saint Michel : j'en dois témoigner ma reconnaissance, je vous prie de faire acquitter une messe d'actions de grâces. A. L. D.

Côtes-du-Nord. — Je vous prie de dire une messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel pour le remercier d'une guérison. H. B.

Je vous serai reconnaissant de faire brûler un cierge devant la statue de saint Michel, en actions de grâces. A. H. d'A.

J'avais promis une messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel si nous voyions s'aplanir de grosses difficultés. L'affaire est en bonne voie, je tiens ma promesse. M^{me} B.

Morbihan. — Merci au bon saint Michel de sa protection. T. S.
Je vous prie de dire une messe en l'honneur de saint Michel pour le remercier d'une grâce temporelle obtenue par son intercession. S. R.

Pas-de-Calais. Je joins à ma lettre une offrande en l'honneur de saint Michel pour le remercier de plusieurs grandes grâces obtenues par son intercession. M^{me} B.

Rhône. — Une personne me charge de vous demander la célébration de dix messes pour remercier saint Michel d'une faveur obtenue. A. M.

Seine et Oise. — Je vous adresse mon offrande pour remercier saint Michel d'une grâce qu'il m'a obtenue. A. A.

Je vous prie de faire acquitter quatre messes d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel pour le remercier des faveurs obtenues par son intercession. C. O.

Tarn. — Veuillez dire une messe en l'honneur de saint Michel pour le remercier d'une guérison. M. C.

Saint Pierre-et-Miquelon. — Merci à saint Michel. Il m'a exaucé. Je vous prie de dire une messe d'actions de grâces. A. P.

Reconnaissance à saint Michel. C. S.
Merci à saint Michel. C. R.

MARS

Ain. — Je vous prie de faire célébrer deux messes pour remercier saint Michel des grâces reçues pendant l'année écoulée. F. P.

Aisne. — Saint Michel vous a accordé une grande grâce. Publiez-la pour que renaisse dans les âmes découragées la confiance au saint Archange. C. P.

Calvados. — Je vous prie de célébrer une messe d'actions de grâces. V. L. R.

Calvados. — Je vous adresse les honoraires d'une messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel pour le remercier du succès d'une opération. G. H.

Corrèze. — Veuillez célébrer deux messes d'actions de grâces. S^r C.

Côte d'Or. J'ai obtenu la grâce sollicitée. Publiez ma reconnaissance. A. P.

Drôme. — Ci-joint une offrande pour témoigner ma reconnaissance à saint Michel. M. B.

Finistère. — Je vous prie de faire dire quatre messes en l'honneur de saint Michel pour le remercier des faveurs obtenus par son intercession.
S^r A. M.

Ille-et-Vilaine. — Ci-joint une offrande pour remercier saint Michel d'une grâce obtenue.
A. P.

Indre. — Quand je vous écrivis en novembre, je vous disais combien je voudrais avoir à vous exprimer ma reconnaissance. C'est ce que je vien faire, ayant obtenu la faveur que je sollicitais.
M. B.

Loir-et-Cher. — Je vous envoie une offrande pour remercier saint Michel des faveurs qu'il m'a obtenus pendant l'année. *Une Associée.*

Loire-Inférieure. — Je vous adresse une offrande en actions de grâces à saint Michel.
S. L.

Manche. — V. L. a obtenu une grande amélioration dans son mal. J'ai reconu une fois de plus la protection de saint Michel.
O. L. T.

Mayenne. — Je vous envoie une offrande pour remercier saint Michel des grâces obtenues par son intercession.
M. T.

Basses-Pyrénées. — Je vous prie de faire célébrer en l'honneur de saint Michel, une messe d'actions de grâces pour l'année écoulée. E. D.
Veuillez dire une messe d'actions de grâces pour les âmes du purgatoire.
M. L. F.

États-Unis d'Amérique. — Remerciements à saint Michel pour deux faveurs obtenus.
J. P.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Aude. — Carcassonne : M^{me} Marie Danjard.

Côtes-du-Nord. — Uzel près-l'Oust : M^{me} Marie Maignan. — Paimpol : M^{me} Marthe Gicquel. — Dinan : M^{me} Jeanne Bondet, née Le Barbier de Blignières. — Erquy : M^{me} veuve Léonie Londe de Forville. — Lamballe : M. Charles Seyoy. — Matignon : Sœur Saint-Raphaël, religieuse de la Providence.

Cher. — Culan : M. Louis Rétat.

Haute-Garonne. — Toulouse : Le R. P. Charles Arnichaud, prêtre du Sacré-Cœur ; M^{me} Elisabeth Cardinal de Cuzey, comtesse de Tréil de Pardailhan ; M. Montagnac ; M. Foquet.

Ille-et-Vilaine. — Rennes : M. l'abbé J. M. Michel, vicaire général. — Fougères : M^{me} veuve Guichard.

Indre. — Chateauroux : M^{me} veuve Aiphonse de Vasson, née Fauconneau Dufresne.

Isère. — Grenoble : M. Charles Charaux.

Loire. — Feurs : M. Jean Gacou, *sélateur*.

Loire-Inférieure. — Nantes : M^{lle} Oudiette ; M^{me} veuve Berryer ; M^{me} veuve Barberel, *fidèle associée de la première heure*.

Loiret. — Orléans : M^{me} Caroline Fas ; M^{lle} Annette Juigné.

Maine-et-Loire. — Cholet : M^{me} veuve Richard, *très dévouée sélatrice*.

Manche. — Marcilly : M. l'abbé Guillard, *curé*. — **Saint-Pierre-Eglise** : M. l'abbé Noël, *ancien curé de Cosqueville* ; M. l'abbé Philippe, *ancien curé de Maupeitins*. — **Contances** : M^{me} Griffalon, née Elisabeth Angot. — **Le Mont-Saint-Michel** : M^{lle} Augustine Dumoussel. — **Sourdevalles-Bois** : M. Jacques Barré. — **Les Chéris** : M. François Angot. — **La Chaise-Baudouin** : M^{me} Marie Jobault. — **Marcilly** : M^{me} Angèle Lebrez. — **Saint-Pierre de Semilly** : M. le marquis Georges François de Mathan. — **Avranches** : M^{me} Adelaïde du Bois-Hamon ; M^{lle} Adèle Briand ; M^{lle} Geneviève Le Héricé. — **Ducey** : M^{me} veuve Hardy, née Janin. — **Le Val-Saint-Père** : M. Hippolyte Champion ; M^{me} veuve Jouenne. — **Savigny le Vieux** : M^{me} veuve Pourreau, née Vincent Quercel ; M^{me} veuve Tencé, née Marie Béliard. — **Sainte-Anne de Busis** : M. Julien Lehermelin.

Morbihan. — Ménéac : M. René Apuril. — Vannes : M. Georges Henri de Villeneuve.

Nièvre. — Vandenesse : M. Georges Petitpain.

Oise. — Francières : M. Moisy, *très dévot à saint Michel*.

Seine — Paris : M^{me} Paul Thuillier ; M^{lle} Marie Aubry.

Seine-et-Oise. — Louveciennes : M^{me} veuve Oscar Claveau, née Marie de Boischevallier. — Villiers le Bel : M. Antoine Amédée Chabot ; M. Eusche Rüsschlo ; M^{me} veuve Jacry, née Léonie Pinaer.

Seine-Inférieure. — Le Havre : M^{lle} Martha Prader. — Rouen : M. Charles de Robillard de Beaufort.

Somme. — Abbeville : M^{me} Masson.

Yonne. — Auxerre : M. Charles Aubin.

Autriche. — Vienne : M. Bobillier ; M^{me} Caroline Bobillier.

Grand-Duché de Luxembourg. — M^{me} Auguste Letellier, née Virginia Neyen.

... Sed Signifer, sanctus Michael, representet eas in Lucem sanctam!...



TABLE DES MATIÈRES

CONTENUS

DANS LA 35^e ANNÉE

DES

ANNALES DU MONT-SAINT-MICHEL

1^{re} Livraison. — Avril 1908.

Quis ut Deus ?.....	1	M. l'abbé Laforêt-Levatois	
Pour préciser.....	9	(suite).....	14
Avis.....	10	Actions de grâces.....	20
Du Mont-Saint-Michel au Mont des Oliviers.....	12	Adieux à nos chers défunts.....	23

2^e Livraison. — Mai 1908.

Les trois printemps.....	25	Nécrologie: M. l'abbé Pouvreau	34
Chronique Montoise : Beaux espoirs.....	29	M. l'abbé Laforêt-Levatois (suite).....	35
Le concours des « Annales » : Poésie.....	32	Au péril de la mer.....	42
		Adieux à nos chers défunts.....	47

3^e Livraison. — Juin 1908.

Soyons compatissants !.....	49	M. l'abbé Laforêt-Levatois (suite).....	62
Nos devoirs : M. l'abbé Pouvreau ; Le T. R. P. Laprostie.....	58	Dernière heure.....	67
Le concours des « Annales » : Poésie.....	59	Actions de grâces.....	68
		Adieux à nos chers défunts.....	71

4^e Livraison. — Juillet 1908.

Encourager.....	73	Une première messe.....	85
Indulgence de la Portioncule ...	77	Le concours des « Annales » : Prose.....	86
L'Entrée de l'Abbaye.....	78	M. l'abbé Laforêt-Levatois (suite).....	89
Gloire à saint Michel.....	79	Actions de grâces.....	91
Avis.....	80	Adieux à nos chers défunts.....	95
Chronique montoise : Les pre- miers pèlerins.....	80		